hbl, stx
v. 12
B 1833 1897
uvres de Descartes,
3 9153 00756740 9
B/1833/1897/v.12

VIE & ŒUVRES

DE

DESCARTES

FRANZ HALS P. ACHILLE JACQUET SC

RENE DESCARTES

1596 – 1650

VIE & ŒUVRES

DE

DESCARTES

ÉTUDE HISTORIQUE

PAR

CHARLES ADAM

SUPPLÉMENT A L'ÉDITION DE DESCARTES

PUBLIÉE SOUS LES AUSPICES

DU MINISTÈRE DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE

PARIS

LÉOPOLD CERF, IMPRIMEUR-ÉDITEUR

12, RUE SAINTE-ANNE, 12

—

1910

194.1
D453
v.12

A

LOUIS LIARD

CRÉATEUR

DES

NOUVELLES UNIVERSITÉS FRANÇAISES

Le Recteur de l'Université de Nancy

aux Étudiants de France.

PRÉFACE

L'édition de Descartes que nous avons donnée, pouvait être considérée comme finie après la publication du tome XI. Il n'y manquait qu'un Index *général des matières (nous nous réservions d'ailleurs de le publier séparément). Mais cette édition n'avait-elle pas besoin, en outre, d'être complétée par une étude sur la vie et les œuvres du philosophe? Le lecteur l'attendait, ce semble, et aurait été déçu de ne point la trouver. Nous avons cependant beaucoup hésité à entreprendre une telle étude. A notre avis, dans l'état actuel de nos connaissances, il n'est pas possible, avant longtemps encore, de la mener à bien. Elle exige un grand nombre d'études préparatoires, dont deux ou trois à peine ont été faites, sur l'état des questions philosophiques et scientifiques au temps de Descartes, sur les influences que lui-même a subies, sur ses relations personnelles avec tel ou tel de ses contemporains. Une-vingtaine de monographies au moins, qui demanderaient encore des années de recherches, seraient nécessaires au préalable : faute desquelles on ne peut que fournir des indications, effleurer les problèmes, sans presque en traiter aucun définitivement.*

Nous nous sommes résignés cependant à ce travail, forcément imparfait ; et nous avions pour cela deux

raisons. La première, c'est qu'on aura toujours de la peine à se retrouver au travers de ces onze volumes d'œuvres ou de lettres, malgré l'index général que nous annonçons : un fil conducteur est indispensable, et cette étude, telle quelle, au moins en tiendra lieu. La seconde raison, c'est que, au cours de ces quinze à vingt années bientôt d'un labeur assidu, nombre de matériaux ont été rassemblés par nous, outre ceux que nous avons déjà publiés à propos de chaque lettre de la correspondance, et dans les introductions, les notes et les appendices, au sujet de chaque ouvrage. Comme cette édition est à l'usage de ceux que l'histoire de la philosophie intéresse, nous en avons fait un instrument de travail aussi utile que possible, n'hésitant pas à y prodiguer les renseignements sans compter : chaque lecteur saura bien y choisir ce qui lui convient, et laisser là le reste. Néanmoins, quantité de documents n'ont pu être utilisés de la sorte, qui méritaient d'être publiés aussi; leur place était donc indiquée dans une Étude sur la vie et les œuvres de Descartes.

Ce titre a paru préférable à tout autre. C'est, en effet, une étude sur Descartes *seulement, que nous avons voulu donner, et non pas sur le* Cartésianisme. *Aussi n'avions-nous que faire de cette longue liste de livres qui se sont succédé depuis plus de deux siècles et demi, et qui ont pour objet le commentaire ou la critique de la philosophie cartésienne, sans ajouter un document à ceux que possédait déjà le XVIIe siècle sur la personne de Descartes : chacun de ces livres nous expose la pensée, sans doute fort intéressante, de son auteur propre, bien plus que celle du philosophe lui-même, et sous une apparence*

historique, il a toujours en réalité un caractère plus ou moins dogmatique. (Et nous craignons bien de n'apporter aussi, en dépit de nos efforts, qu'un livre de plus qui ne sera pas exempt de cet inévitable défaut, un livre à prétentions objectives, mais qui sera seulement peut-être un peu moins subjectif que les précédents.) Pourtant nous étudierons, non pas l'œuvre de Descartes, son œuvre de philosophe, ou son influence sur les siècles suivants et qui dure encore aujourd'hui, mais plutôt ses ouvrages, et les conditions et circonstances dans lesquelles chacun a été composé et publié. Le présent volume n'est pas un livre de philosophie, à proprement parler, mais un livre d'histoire : ajoutons, si l'on veut, d'histoi de la philosophie, et aussi de la science, ou plus simplement une contribution à l'histoire des idées en France et de l'esprit français au XVIIe siècle.

La seule Vie de Descartes, *un peu complète, que l'on eût jusqu'alors, était celle d'Adrien Baillet; et elle date de 1691*[a]. *Lui-même raconte, dans sa* Préface, *que Chanut, bien mieux que personne, eût écrit cette vie, et après*

a. *La Vie de Monſieur Des-Cartes.* (A Paris, Chez Daniel Horthemels, ruë Saint Jacques, au Mécénas. M.DC.XCI.) « Epitre à Monſeigneur » Le Chancelier », signée : A. B. (6 pages, non numérotées). Ce Chancelier était Louis Boucherat, exécuteur de la révocation de l'Édit de Nantes. Préface, p. I-XXXVI. Tables, p. XXXVII-LIX. Privilége du 1er mars 1691, au ſieur ADRIEN BAILLET. Achevé d'imprimer, 6 juillet 1691. Première partie, in-4, pp. 417; seconde partie, pp. 602. *Abrégé* du même ouvrage en 1693, pet. in-12, pp. 318. — ADRIEN BAILLET naquit à La Neuville-en-Hez, près de Beauvais, le 13 juin 1649, et mourut à Paris, le 21 janvier 1706, bibliothécaire de M. de Lamoignon depuis 1680, et prêtre depuis 1676. Publications, entre autres : *Traité de la dévotion à la Sainte Vierge*, 1693; *Traité de la conduite des âmes*, 1694; et surtout *Les Vies des Saints*, 17 vol. in-8, de 1695 à 1701.

Chanut, Clerselier, qui avait aussi connu « intérieurement » le philosophe. Après eux, il nomme un Oratorien, le P. Nicolas Poisson, qui en fut vivement sollicité par la reine Christine et par Clerselier lui-même, et qui se contenta de donner, en 1670, un petit livre de Commentaires ou Remarques sur la Méthode de René Descartes. *Enfin, il nomme encore l'abbé Jean-Baptiste Legrand, devenu, après la mort de Clerselier en 1684, le dépositaire des papiers du philosophe, et qui préparait une nouvelle édition de ses œuvres; Legrand s'empressa de mettre à la disposition de Baillet tous les documents qu'il avait recueillis déjà*[a].

Nous pouvons dire que les deux tomes publiés par Baillet sont passés presque en entier dans les onze volumes de notre édition et dans ce volume XII. C'était, pour une bonne part, un assemblage de documents, dont les originaux sont maintenant perdus, et que nous ne connaissons que par les extraits qu'il en a imprimés : bien des pages ont été découpées, pour être mises chacune à sa place au cours de la correspondance ou des œuvres, comme il a été dit dans l'Introduction du tome I[b]. *En outre, Baillet avait rempli en conscience son devoir de biographe, s'adressant de toutes parts à qui pouvait le renseigner : la famille de Descartes, c'est-à-dire ses neveux, fils du frère aîné Pierre (mort en 1660) et du cadet Joachim (mort en 1680), ainsi que les fils de ses amis. C'était déjà la seconde génération, mais par*

a. BAILLET, *loc. cit.*, préface : pp. x-xi (Chanut), xi-xii (Clerselier), xii-xiii (Poisson), et xxii-xxiii (Legrand).

b. *Ibid.*, pages xlix-l.

elle on remontait à la première, contemporaine du philosophe; Baillet eut entre les mains des mémoires laissés par des hommes qui avaient connu celui-ci personnellement : Clerselier, Chanut, Mydorge, Hardy, Le Vasseur, etc. Il écrivit à quelques rares survivants, un M. de la Barre, à Tours, et Adrien Auzout, à Rome, celui-ci bien près de sa mort, en 1691 [a]. *Baillet fit écrire aussi en Hollande, où vivait toujours Jean de Raey, qui surveilla, avec Schooten, l'édition latine donnée à Amsterdam. Raey, pour toute réponse, se contenta de dire que la vie de Descartes était la chose la plus simple du monde,* res simplicissima, *et les Français feraient mieux de n'y pas toucher : ils la gâteraient,* Galli eam corrumperent ! *Nous avons cependant les souvenirs personnels de Jean de Raey sur Descartes : il les avait confiés, une quarantaine d'années plus tôt, à un jeune indiscret, et on les avait mis à profit, en oubliant de nommer l'auteur : d'où la réponse maussade de 1690* [b]. *Cet oubli avait été commis par un Allemand de Lubeck, Daniel Lipstorp, qui publia en 16[illegible]3 une vie de Descartes. Baillet ne manqua pas de puiser abondamment à cette source, simple abrégé d'ailleurs de vingt-cinq*

a. BAILLET, *loc. cit.*, p. XLVII-XLVIII.

b. Ces particularités nous sont connues par Baillet, qui les emprunte lui-même à une « Lettre de M. Van Limborch, du 15 avril 1690 : M. de » Raey avoit un disciple, nommé M. Van-Berhel, jeune homme de beau- » coup d'esprit & de grande capacité, à qui il avoit donné divers petits » mémoires curieux. M. Lipstorpius, ayant reçu de M. Van-Berhel » quelques-uns de ces mémoires qui regardoient M. Descartes, les avoit » donnez de bonne foy au Public, sans examiner s'il avoit besoin du » consentement de M. de Raey, ou s'il devoit les autoriser de son nom. » (BAILLET, *loc. cit.*, Préface, p. XIV-XV ; et pour la réponse de Raey, p. XXIX-XXX.)

pages seulement, mais d'une valeur inappréciable[a]. *Il puisa de même, dans l'opuscule plus court encore de Pierre Borel, publié un peu après, en 1656, et*

a. DANIELIS LIPSTORPII | LUBECENSIS, | *Specimina* | *Philoſophiæ* | *Carteſianæ*. | *Quibus accedit* | *Ejuſdem Authoris* | COPERNICUS REDIVIVUS. (Lugduni Batavorum, Apud Johannem & Danielem Elsevier. cIↃ IↃC LIII. Marque : *le Solitaire*. In-4 : t. I, 10 ff. limin., y compris le titre rouge et noir, et 220 pp. ; t. II, 6 ff. limin., et 160 pp.) Dédicace : « Celſiſſimo » & Reverendiſſimo Principi Johanni, Electo Lubecenſium Epiſcopo... » Dabam Lug. Bat., Kal. April. Anni παρθενοτοκίας cIↃ IↃC LIII. » Signé : « Daniel Lipſtorpius Lubecenſis, Phil. & Liberal. Artium Mag. » Au tome I, Lipstorp donne, dans un *Appendix*, une courte biographie de Descartes, p. 69-94 ; encore les cinq dernières pages sont-elles remplies par le texte des inscriptions ou épitaphes en l'honneur du philosophe, si bien que quinze pages et demie tout au plus sont consacrées au récit de sa vie.

Il se défend d'ailleurs d'avoir voulu donner une biographie complète : « Vitam hujus incomparabilis Viri deſcribere, nec animus eſt, nec facul- » tas ſuppetit. Ea quippe tam nobilis & diffuſa eſt, ut integrum volumen » depoſcat, & Scriptorem graviſſimum. » (Pag. 73.) Et déjà il avait dit, quelques pages plus haut : « Speramus enim omninò futurum, ut Vir » aliquis honoratior Vitam Nobiliſſimi Carteſii proiixo & decente ſtylo » concinnet, & ita ſummo jure eximias hujus Viri laudes, & nobiliſſima » ejus inventorum præconia decantet, quæ totus orbis literatorum magno » deſiderio exſpectat, & quaſi depoſcit. » (Pag. 69.) Ses témoins, pour la vie de Descartes, étaient Frans Schooten et Jean de Raey.

Lui-même s'exprime ainsi, *Præfatio ad Lectorem* : « ...In Bataviam » progrediens, ſalutavi illuſtria quæque Numina ubique locorum, & » inter ea quoque Cl. Virum Dn. Johannem Adolphum Taſſium, Ham- » burgenſium Mathematicum & Philoſophum graviſſimum, Amicum » plurimùm colendum, cum quo primo omnium in hâc peregrinatione » cœpi Philoſophiæ Carteſianæ pretium expendere. » (Pag. 2.)

« Quàm primùm igitur Lugdunum rurſus appuleram ex Flandriâ & » Brabantiâ redux, nihil prius habui, nihil antiquius, quàm ut ſitim » meam Mathematicam & Philoſophicam ſedarem : nec diu moratus, » perrexi ad Clariſſ. Dn. Scotenium, cui jam ab aliis Viris elegantio- » ribus eram commendatus, ejuſque ſummam in me benevolentiam pro- » vocavi, ut mecum amicitiæ dexteras jungeret, & artem Analyticam » atque hanc Methodum ſummâ fidelitate doceret. » (Pag. 3.) — DANIEL LIPSTORP naquit à Lubeck, le 10 mai 1631, et y mourut, le 1er septembre 1684. En 1652, il était à Leyde, et se fit inscrire à l'Université, comme étudiant en philosophie, le 4 juillet. Il était dans sa vingt-deuxième année.

composé aussi avec les souvenirs d'un autre ami de Descartes, Étienne de Ville-Bressieu [a]. *Ces deux essais, ainsi que les Préfaces de Clerselier, de 1657 à 1666, étaient, jusqu'en 1691, à peu près tout ce qu'on avait*

a. *Vitæ Renati Carteſij, ſummi Philoſophi, Compendium. Authore* PETRO BORELLO, *Medico Regio.* (Pariſiis, Apud Ioannem Billaine, ſub ſigno S. Auguſtini, & Viduam Mathurini Dupuis, ſub ſigno Coronæ Aureæ, viâ Iacobæâ. M.DC.LVI. Cum privilegio Regis.) Pet. in-8, pp. 59. A la fin du volume se trouve un extrait du privilège, avec la date de celui-ci : « ...anni 1653. 10 Nouembris. » Cette date de 1653 est parfois donnée comme celle de la première édition de l'opuscule de Pierre Borel. Mais, dans les exemplaires que nous avons eus sous les yeux, cet opuscule est imprimé à la suite d'un autre ouvrage et dans le même volume, qui porte ce titre général : PETRI BORELLI, *Medici Regij Caſtrenſis, Hiſtoriarum & Obſeruationum Medico-Phyſicarum Centuriæ IV... Acceſſerunt D.* ISAACI CATTIERI, *Doctoris Monſpelienſis, & Medici Regij, Obſeruationes Medicinales raræ, Dom. Borello communicatæ : & Renati Carteſij Vita eodem* P. BORELLO *Authore. Quæ omnia nunc primùm in lucem prodeunt.* (Pariſiis, &c., mêmes noms de libraires. M.DC.LVI. Cum privilegio Regis.) Cette Vie de Descartes n'aurait donc été imprimée *pour la première fois* qu'en 1656. (Borel cite d'ailleurs, p. 26 et p. 47, non seulement l'ouvrage de Lipstorp, qui porte la date de 1653, mais encore, p. 26, d'autres ouvrages datés de 1654.) Dédicace à Pellisson : « Domino Paulo Pelliſſonio, Fontanerio, Conſiliario & Secretario Regis, » Domûs & Coronæ Franciæ. » Borel parle ainsi de son travail : « Patere, » Vir Clariſſime, opuſculum hoc, maioris expromiſſorem, tuo nomini » dicari. » A plusieurs reprises, Borel cite son principal témoin : « Stephanus Breſſieus noſter (p. 5), ...cum familiari noſtro Breſſieo » (*ibid.*)... »; trois fois encore, p. 8 ; « audiuique à D. Breſſiæo », p. 34 et enfin p. 41-42 : « ...D. Breſſiæum Gratianopolitanum, Medicum » Chimicum, qui eius Philoſophiæ amaſius eum acceſſit & diu cum eo » ad experimenta facienda remanſit; ingenioſiſſimus enim eſt (*sic*) & » optimus artifex. » — Peut-être cependant une première édition avait-elle été donnée en 1653, à Castres : « Sur la fin de la même année (*1653*) » l'on vid paroître à Caſtres en Languedoc [*en marge :* Avec les Centur. » de ſes Hiſt. & Obſerv. Médico-Phyſ.] une eſpece d'Abrégé de la même » vie, compoſé par le Sieur Pierre Borel Médecin du Roy, & dedié à » M. Péliſſon. Il fut réimprimé à Paris trois ans aprés, puis à Francford » & à Leipſick en 1670 & en 1676, & enfin inſéré parmi les Mémoires du » ſieur Henning Witte, imprimez à Francford l'an 1677. » (BAILLET, *loc. cit.*, Préface, p. XV.) — PIERRE BOREL naquit à Castres, vers 1620, et mourut en 1689.

sur la vie du philosophe [a]. *Baillet trouvait donc une matière presque intacte, et il sut la traiter, rendons-lui cette justice, avec un soin et un scrupule religieux, en tous les sens du mot. L'écrivain, en effet, était prêtre, l'abbé Baillet, futur auteur des* Vies des Saints, *et il écrivait, n'oublions pas la date, aux environs de 1690, c'est-à-dire au plus fort de la réaction religieuse du*

a. Baillet cite encore trois autres ouvrages imprimés :

« Un Allemand..., ſans s'épouvanter des obſtacles qui rebutoient les » autres, a voulu enfin donner au Public le grand ouvrage qu'on atten- » doit depuis tant de tems. Il le fit paroître à Nuremberg, l'an 1674, » ſous le titre magnifique de : M. JOHANNIS TEPELII *Hiſtoria Philoſophiæ* » *Carteſianæ*. C'eſt un ouvrage de quatre petites feüilles d'impreſſion, » diviſé en ſix Chapitres, dont il n'y a que le prémier qui regarde préci- » ſément la vie de M. Deſcartes. Il ſeroit peut-être plus utile, s'il étoit » moins ſuperficiel, ou s'il avoit pû ſe garantir des fautes de ceux qu'il a » copiez. » (Pages XVI-XVII.)

« ...M. DE VRIES, Profeſſeur en Philoſophie à Utrecht, a donné de » ſon côté une *Introduction hiſtorique à la Philoſophie de M. Deſcartes* » en forme de théſes qu'il a fait ſoûtenir par deux de ſes écoliers en 1683. » Mais ſon deſſein a été de nous repréſenter les âges differens ou du » moins quelques avantures de la Philoſophie en général juſqu'à M. Des- » cartes, plûtôt que d'entrer dans un détail particulier de ce qui le » regarde, ſi l'on en excepte la troiſiéme partie de ſon Introduction, où il » employe la valeur d'une feüille d'impreſſion pour quelques faits qui » concernent la perſonne ou la doctrine de nôtre Philoſophe. » (Pages XVII-XVIII.) L'ouvrage en question est ainsi intitulé : GERARDI DE VRIES, Prof. Philoſ. Ultraj., *De Renati Carteſii Meditationibus à Petro Gaſſendo impugnatis Diſſertatiuncula Hiſtorico-Philoſophica*. (Ultrajecti, apud Guillielmum van de Water, 1691, in-8, p. 115.)

Le troisième ouvrage dont parle Baillet, venait de paraître, « en 1690, » ſur la fin ». C'était un livre anonyme, avec ce titre : *Voyage du Monde de Deſcartes*. « On ne peut refuſer à l'Auteur la gloire d'avoir bien éxé- » cuté le deſſein qu'il a eu de faire un roman... » Il avait le droit « de » bâtir même des véritez hiſtoriques ſur un fondement fabuleux. Mais » puiſqu'il a jugé à propos de dépouiller ces véritez de la plûpart des » circonſtances qui pourroient les faire reconnoître, nous n'oſerions les » regarder comme des véritez... » Ce petit livre était d'un Jésuite, le P. Daniel : *Voyage du Monde de M. Deſcartes*. (A Paris, chez la Veuve de Simon Benard, 1691, in-12, pp. 308.)

règne de Louis XIV. Descartes était fortement suspect : n'avait-il pas été condamné à Rome? Le pieux biographe s'applique manifestement à le réhabiliter, et à présenter son philosophe comme un bon catholique, croyant et pratiquant, dont il exagérerait plutôt la religion. Il en dit trop à cet égard, et les protestants réfugiés en Hollande n'ont point manqué d'en faire la remarque : M. Baillet, ont-ils dit, a fait de Descartes « presqu'un dévot[a] ».

On ne trouvera plus ici, cela va sans dire, les mêmes préoccupations, et tous nos efforts tendront à restituer (si cela est possible) un Descartes historiquement vrai. La principale différence entre l'œuvre de Baillet et la nôtre sera dans l'esprit général qui anime chacune d'elles. Mais les grandes lignes restent à peu près les mêmes, et de nombreux détails se trouvent confirmés, avec d'autres qui s'y ajoutent, grâce à une documentation nouvelle.

Celle-ci consiste d'abord dans des pièces d'archives, publiques et privées, notamment sur la famille de Descartes : bon nombre ont été découvertes et publiées, ces cinquante dernières années, par des érudits de Touraine, de Poitou, de Bretagne. Quelques-unes ont été recueillies en Hollande. On les trouvera, chacune à sa place, avec l'indication de leur provenance. Puis nous avions la correspondance complète (ou peu s'en faut) du philosophe, et surtout rétablie dans l'ordre chro-

a. Le propos se trouve, *Histoire des Ouvrages des Savans*, juin 1693, art. I, p. 540 (3e édit.). Clerselier, d'ailleurs, était dans les mêmes sentiments ; lorsqu'il mourut à Paris, le 13 avril 1684 (à l'âge de soixante-dix ans, étant né le 21 mars 1614), les *Nouvelles de la République des Lettres*, juin 1684, crurent devoir mentionner spécialement sa piété : on ne croyait pas « qu'il y eût aucun bourgeois de Paris qui allât plus souvent » à la messe ».

nologique, ce qui la rend bien plus instructive, et permet de suivre pas à pas la marche de sa pensée. En outre, plusieurs collections de lettres ont été retrouvées et imprimées, que Baillet n'a point connues : lettres de Pollot (publiées en 1869), et de la princesse Élisabeth (en 1879), lettres de Constantin Huygens le père, de Brégy, de Chanut, de Brasset, de Beeckman, la plupart publiées dans cette édition pour la première fois. Sans doute la physionomie générale de Descartes n'en est point changée du tout au tout ; mais elle est mieux éclairée, et bien des particularités curieuses s'y révèlent ou y apparaissent dans un meilleur jour.

Outre cela, plusieurs Recueils MS. ont été pour nous autant de mines précieuses. Ce fut, par exemple, en Hollande, le Journal *d'Isaac Beeckman, signalé seulement en 1905 à Middelbourg, et dont la publication est si désirable pour l'histoire des sciences. Ce sont aussi les* Lettres latines et françaises, *de Constantin Huygens, ami particulier de Descartes, et père de celui qui fut le grand Huygens ; elles sont conservées à la Bibliothèque de l'Académie des Sciences d'Amsterdam ; ajoutons-y le* Dagboek *du même Huygens, qui seul a été imprimé jusqu'ici, l'année 1884. En France, nous avons utilisé, comme recueils de ce genre, à Paris, Bibliothèque Nationale, d'abord les trois volumes de* Lettres au P. Mersenne (MS. fr. n. a., 6204, 6205 et 6206), *déjà connues de Baillet, mais où il a emprunté moins largement que nous (et nous avons pu y joindre quelques lettres d'un grand intérêt, des mathématiciens Desargues et Debeaune) ; puis un cahier de* Lettres de Saumaise (MS. fr., Collection Dupuy, 713) *écrites en Hollande ; enfin deux docu-*

ments tout à fait de première main : la correspondance de Chanut, résident, puis ambassadeur à Stockholm, (MS. fr. 17962-17965), *laquelle avait à peine été utilisée (si même elle l'avait été); et une autre, plus importante encore, qui ne l'avait jamais été que nous sachions, celle de Brasset, secrétaire de l'ambassade, puis résident à La Haye* (MS. fr. 17891-17905, quinze volumes in-f°, de 1616 à 1654). *C'est peut-être cette correspondance, avec celle de Chanut, qui nous a fourni le plus de ces détails si propres à reconstituer le cadre où a vécu notre philosophe.*

Est-il besoin de dire que chacun a bien voulu aider, à l'envi, l'éditeur de Descartes dans ses longues et laborieuses recherches. Toutes facilités lui ont été accordées à la Bibliothèque Nationale par Léopold Delisle et M. Henri Omont, et aussi par deux bibliothécaires, entre autres, MM. Blanchet et Dorez; à la Bibliothèque de l'Institut, par Ludovic Lalanne, et son successeur, mon ami Alfred Rébelliau; à la Bibliothèque de l'Université enfin, par M. Émile Chatelain

A l'étranger, je dois une mention particulière au Directeur de la Bibliothèque Royale de Hanovre, Eduard Bodemann, et au Dr Karl Kunze, qui l'a remplacé. Mais c'est surtout en Hollande que j'ai eu la bonne fortune de rencontrer de véritables collaborateurs, aux Universités de Groningue, Utrecht, Leyde et Amsterdam. A Leyde notamment, le vénéré Bierens de Haan, éditeur de Christian Huygens, le bibliothécaire, W. N. du Rieu, et son successeur, S. G. de Vries, s'étaient mis tout à ma disposition; de même

à Amsterdam, le professeur D.-J. Korteweg; et à Harlem, des savants tels que J. Bosscha, et des érudits tels que C.-A. Duker; enfin à Middelbourg, le jeune Cornelis de Waard.

C'est ainsi qu'un tel travail a pu être mené jusqu'au bout. En y mettant la dernière main, cet automne de 1910, je songe avec mélancolie à mon professeur de philosophie au Lycée de Douai en 1875-1876, Victor Brochard : ce fut lui qui, en janvier 1894, voulut bien désigner, pour cette tâche de confiance, son ancien élève, et lui donna le courage de s'en charger ; il en a suivi l'avancement, de volume en volume, avec un intérêt passionné, jusqu'à sa mort, le 25 novembre 1907. J'avais déjà perdu, le 2 janvier 1901, le maître-imprimeur, qui s'était enthousiasmé pour cette édition de Descartes, Léopold Cerf, dont le fils, M. Paul Cerf, a tenu à honneur de recueillir cette part de l'héritage paternel. J'avais aussi perdu, le 27 novembre 1904, le savant, dont la collaboration pour les mathématiques ne pouvait être remplacée, Paul Tannery, dont j'ai voulu que le nom continuât de figurer quand même en tête des volumes suivants à côté du mien[a]. *L'édition a pu s'achever, en effet, sous les auspices de la Direction de l'Enseignement supérieur au Ministère de l'Instruction publique, laquelle avait trouvé dès le début un organe auprès du grand public dans la* Revue de Métaphysique et de Morale, *avec son dévoué directeur, M. Xavier Léon*[b].

a. Voir en tête du t. VII, et surtout du t. VIII, p. v-xiv, la part de Paul Tannery dans cette édition.

b. Voir surtout le numéro spécial de la *Revue*, en juillet 1896 : *Troisième centenaire de la naissance de Descartes*. (Paris, A. Colin, in-8, p. 385-572.)

Mais il est surtout deux hommes, à qui je fais respectueusement hommage de cette œuvre accomplie, grâce à eux : M. Émile Boutroux, mon maître en histoire de la philosophie, de 1877 à 1880, à l'École Normale supérieure, et M. Louis Liard : celui-ci, sans lequel l'édition de Descartes n'aurait pas été entreprise, ni continuée, ni peut-être même achevée, et dont la haute approbation m'a constamment soutenu au cours de tant d'années, et m'a permis de conduire cette œuvre à bonne fin.

CH. ADAM.

Nancy, 2 novembre 1910.

PORTRAITS ET GRAVURES

La première eau-forte, en tête de ce volume, est l'œuvre d'Achille Jacquet, décédé depuis lors [a]. *L'artiste s'est surtout inspiré du portrait de Descartes, qui figure au Musée du Louvre, et qu'on attribue (attribution de moins en moins sûre) au maître de Harlem, Frans Hals. Jacquet, avec sa conscience scrupuleuse, et pour mieux se pénétrer de la pensée du philosophe, se plaisait à relire, au cours de son travail, le* Discours de la Méthode.

La seconde eau-forte est l'œuvre du même artiste. C'est une reproduction, ou plutôt une interprétation par la gravure, d'un petit tableau qui était en la possession de l'abbé Le Monnier, curé de Saint-Ferdinand des Ternes à Paris; après le décès de celui-ci, le tableau fut acheté, dans une vente publique, par M. Jules Féral, expert. L'abbé Le Monnier, qui l'avait signalé à Paul Tannery, voulut bien m'autoriser, en 1904, à le faire graver pour l'édition de Descartes; il demanda seulement que le travail fût confié à Achille Jacquet. L'authenticité de ce petit

a. Achille Jacquet était né à Pau, le 28 juillet 1846. Prix de Rome, 1870. Médaille d'honneur au Salon de 1889. Membre de l'Académie des Beaux-Arts, 1892. Décédé à Paris, le 30 octobre 1908.

tableau est attestée par une note à l'encre, écrite au dos sur le bois, d'une écriture du XVIIe siècle. La voici textuellement : « C'eſt le veritable Portraict de Monſieur René » Deſcartes, enuoyé par luy meſme de Suede à Mon- » ſieur l'Abbé Picot, qui a traduit ſes Principes de » Philoſophye en françois, lequel en mourant le remit » à Monſieur Dalibert, qui a faict venir de Suede les » os de Monſ. Deſcartes, & luy a faict eſleuer à ſes » deſpens vn tombeau à Paris dans l'Egliſe Ste Gene- » uieſue. Et apres la mort de Monſieur Dalibert mon » beau frere, i'ay heu ce portraict en 1671. *Signé :* Rol- » landt P. — *N° 401.* » *Il est douteux que ce portrait ait été* « envoyé de Suède ». *Ce ne pouvait être, en effet, qu'à la fin de 1649 ou au commencement de 1650 : or il remonte à une date bien antérieure ; car il représente un Descartes assez jeune encore. Baillet parle d'un portrait du philosophe, que l'abbé Picot avait rapporté de son premier voyage en Hollande, l'année 1642 : voir ci-après, page 75, note* b, *fin. Ce renseignement du biographe concorde, pour une faible partie, avec l'inscription de notre petit tableau ; celui-ci sans doute aurait été fait quelques années plus tôt. On ne sait qui en est l'auteur : un artiste médiocre, disait Jacquet, et il avait raison. Mais le portrait est curieux, et nous le donnons entre les pages 74 et 75.*

Nous avons reproduit encore, pour leur valeur documentaire, deux autres portraits de Descartes. L'un a été dessiné, d'après nature, par Frans Schooten le fils, en 1644 ; il fut gravé pour la traduction latine de la Géométrie, *seconde édition, 1659. Le philosophe n'avait pas voulu le voir figurer, de son vivant, dans la première édition en*

1649, bien qu'il le trouvât « fort bien fait », écrivait-il; mais c'était dans une lettre adressée à l'auteur : le moyen de s'exprimer autrement? Plus tard, Huygens le trouvera, au contraire, « bien mal fait »; et nous serions plutôt de l'avis de Huygens. Seulement ce portrait, qui n'est pas d'un artiste, mais de quelqu'un qui a bien connu Descartes et qui savait un peu dessiner, a pour nous un double intérêt : il est authentique, et nous en connaissons la date. Nous l'avons donc donné en photogravure, entre les pages 358 et 359.

De même pour un dernier portrait, récemment retrouvé en Suède. En 1906, Gustave Retzius en avisa M. Gaston Darboux, secrétaire perpétuel de l'Académie des Sciences de Paris. Puis l'Académie des Sciences de Stockholm fit hommage à celle-ci d'une copie à l'huile, reçue dans la séance du 4 mai 1908, et qu'on peut voir maintenant dans la grande salle de la Bibliothèque de l'Institut. En même temps une photographie de l'original nous fut envoyée pour l'édition de Descartes. Ce portrait aurait été fait à Stockholm, ce qui en fixe la date : novembre ou décembre 1649, ou bien janvier 1650. Ce serait l'œuvre d'un peintre de la reine Christine, David Beck, Hollandais de naissance, mais élève de Van Dyck. (Voir ci-après, p. 545, note f.*) Quelques difficultés subsistent bien : Descartes paraît plus jeune, bien qu'il ait près de cinquante-quatre ans, sur ce portrait, que dans le tableau attribué à Frans Hals, qui pourtant serait antérieur. Mais c'est Descartes à la cour, et en représentation, et non plus le philosophe, celui qui dit :* Je pense. *On s'est même demandé si on n'était pas en présence d'une simple copie du Descartes de Frans Hals, et d'une copie médiocre :*

la physionomie, certes, est bien différente ; mais ce sont les mêmes détails de costume, la même attitude, et la tête regarde exactement de la même façon. Des mèches grises, cependant, apparaissent parmi les cheveux noirs ; et nous savons que, depuis 1649, Descartes portait des perruques un peu grisonnantes. (Voir t. V, p. 335.) D'ailleurs, le portrait est intéressant, et méritait également une photogravure[a] *; elle est à sa place, entre les pages 546 et 547.*

Nous donnons encore deux autres planches hors texte. L'une représente un pavillon habité par Descartes, lors de son séjour à Utrecht, en 1635. Ce pavillon était situé à quelque distance de la ville, dont on aperçoit seulement le clocher, il se trouvait sur le Maliebaan, magnifique promenade plantée d'arbres, qui n'avait que deux maisons, et du même côté, sur les anciens plans. Notre planche est la reproduction d'un dessin du temps, qui appartient à la collection de la reine-mère Emma de Hollande, en son château de Soestdyk. Il nous fut gracieusement envoyé, sur notre demande, pour figurer dans l'édition de Descartes. A vrai dire, le philosophe n'habita pas longtemps ce

a. Toutefois un renseignement, fourni par Baillet (voir ci-après, p. 595, l. 27-28), donne à réfléchir : la reine Christine aurait fait « tirer un » tableau de Descartes *après sa mort* ». Ce tableau est sans doute le portrait récemment retrouvé : en ce cas, Beck l'aurait peint d'après ses souvenirs, et non d'après nature, d'où une ressemblance telle quelle !

Ajoutons que, dans une lettre du 16 mai 1821 (voir ci-après, p. 627, l. 12-13), Alexandre Lenoir parle de deux portraits de Descartes au Musée du roi (le Louvre), l'un de Bourdon et l'autre de Le Nain. Le tableau de Bourdon n'offre aucune ressemblance avec les traits de Descartes, tels que nous les connaissons, et doit représenter un autre personnage ; d'ailleurs Bourdon ne vint à Stockholm qu'en 1652, deux ans après la mort du philosophe : il ne l'aurait donc pas non plus peint d'après nature. Quant au tableau de Le Nain (Lenoir était, paraît-il, coutumier de cette sorte d'erreur), c'est le portrait de Descartes attribué communément aujourd'hui à Frans Hals. (Voir ci-après, p. 546, note.)

pavillon, pas même une année. Mais nous n'avions rien qui rappelât le séjour prolongé qu'il fit à Egmond. Et s'il demeura deux ans au petit castel d'Endegeest, on n'est pas sûr qu'il l'occupait tout entier ; d'ailleurs le domaine a été singulièrement transformé depuis lors : n'y a-t-on pas installé, en ces derniers temps, un asile d'aliénés ? Le pavillon d'Utrecht donne bien une idée du genre d'habitation qui plaisait à notre philosophe.

Restait à donner un fac-similé de son écriture. On avait le choix entre les autographes de Descartes que possèdent la Bibliothèque Nationale, la Bibliothèque de l'Institut, et la Bibliothèque Victor Cousin à la Sorbonne. (Voir t. I, p. LXVIII-LXIX.) Nous nous en sommes rapportés à M. Henri Omont, conservateur des MS. à la Nationale, qui choisit lui-même le texte le plus propre à être photographié, pour la teinte du papier et la netteté des caractères : c'est la dernière partie d'une lettre à Mersenne, du 4 mars 1641. (Voir t. III, p. 331-332, et Bibl. Nat., MS. fr. n. a. 5160, f. 22-26.) Nous l'avons insérée entre les pages 268 et 269 du présent volume.

C. A.

LIVRE PREMIER

CHAPITRE PREMIER

LA FAMILLE[a]

(1596-1604)

Descartes naquit à La Haye en Touraine, le 31 mars 1596. Cette date nous est connue par une inscription autour d'un portrait du philosophe, que dessina en 1644 Frans Schooten,

a. Voici les principaux ouvrages à consulter, lesquels renvoient eux-mêmes à tous les opuscules et articles publiés sur des points de détail :

La Vie de Monſ. Des-Cartes, par Adrien Baillet, Paris, Hortemels, 1691, 2 vol. in-4.

La Famille Descartes en Bretagne, par Sigismond Ropartz, Rennes, 1877, in-8.

Trois Médecins Poitevins au XVIe siècle, ou origines châtelleraudaises de la famille Descartes, par A. Barbier, Poitiers, 1897, in-8. — Voir aussi, du même auteur : *Bulletins de la Société des Antiquaires de l'Ouest,* t. VIII, 2e série, Poitiers, 1901, p. 618-654.

Nouvelles recherches sur l'origine et le lieu de naissance de Descartes, par Louis de Grandmaison, Paris, 1899, in-8. Extrait de la *Bibliothèque de l'École des Chartes.*

La famille Descartes, par E. Thouverez, Toulouse, Congrès des Sociétés savantes, 1899. Extrait de la Revue *Archiv für Geschichte der Philosophie :* XII Bd, 4. Heft, s. 505-528; XIII Bd, 4 Heft, s. 550-577 XIV Bd, 1. Heft, s. 84-110.

Le Parlement de Bretagne, 1554-1790, par Frédéric Saulnier Rennes, 1909, in-f°, 2 parties, p. lxiii et 1-475, 476-892.

Ces ouvrages seront cités sous la dénomination : Baillet, Ropartz. Barbier, Grandmaison, Thouverez, Saulnier.

nation de « Poitevin », qu'il s'inscrivit en 1630 sur les registres de l'Université de Leyde[a]; et il se présenta aussi comme « Poitevin » à Beeckman, lorsqu'il fit sa rencontre à Bréda en 1618[b]. En effet, son père et sa mère, et des deux côtés ses grands-pères et grand'mères, et une partie de ses ascendants encore, appartenaient à la province du Poitou.

Son père d'abord, Joachim des Cartes, était né en Poitou, à Châtellerault; l'acte de baptême est du 2 décembre 1563[c]. Son grand-père, Pierre Descartes, docteur en médecine, avait exercé dans cette même ville, jusqu'à sa mort en 1566 (on a retrouvé sa pierre tombale)[d]; et il y exerçait déjà en 1543, lorsqu'il se fiança (on a le contrat de fiançailles, du 3 octobre) avec Claude Ferrand. Celle-ci, grand'mère paternelle du philosophe, était fille de Jean Ferrand, aussi docteur en médecine à Châtellerault. Elle n'avait, à la date de 1543, que onze à douze ans, étant née en 1532 (la famille comptait neuf frères et sœurs), et elle survécut quarante-cinq ans à son mari, car on la retrouve encore vivante, dans des actes publics dont le dernier est du 29 novembre 1610[e]. Elle paraît avoir habité jusqu'à la fin Châtellerault.

La mère de Descartes, Jeanne Brochard, demeurait à La Haye lors de son mariage, dont le contrat est du 15 janvier 1589[f]. Elle figure comme marraine au registre des baptêmes de cette ville, par quatre fois, de 1574 à 1590[g], d'abord sous le nom de « damoiselle Jehanne Brochard » simplement, et la dernière fois avec cette addition : « femme de honorable homme, le sieur Joachim des Cartes, conseiller en Parlement de Rennes ». Mais son père, René Brochard, grand-père

a. *Renatus Des Cartes, Mathematicus, Picto,* à la date du 27 juin 1630.
b. Tome X, p. 51, 52, 53, 54.
c. BARBIER, *Société Antiquaires Ouest*, t. VIII, 1901, p. 559.
d. *Ibid.*, p. 560 et p. 554.
e. *Ibid.*, p. 637-638.
f. BAILLET, t. I, p. 5.
g. GRANDMAISON, *Bibl. École des Chartes*, t. LX, 1899, p. 450-451 : 8 juin 1574, — 14 février 1575, — 19 mars 1579, — et 2 janvier 1590.

maternel du philosophe, était lieutenant général du présidial de Poitiers ; il vécut donc en cette ville, et y mourut, le 28 juillet 1586 ; il fut inhumé, le 8 août, dans l'église Sainte-Opportune. Son père également, Aymé Brochard, y avait été déjà inhumé le 24 juin 1533 ; il était en son vivant conservateur des privilèges de l'Université de Poitiers [a].

Quant à la mère de Jeanne Brochard, ou la grand'mère maternelle de Descartes, Jeanne Sain, elle s'était retirée à La Haye après la mort de son mari en 1586, et peut-être même avant ; car elle est mentionnée dans un acte du 10 janvier 1578 comme « femme séparée d'avec Me René Brochard [b] ». Un acte de baptême du 12 octobre 1588, à La Haye, la désigne sous le titre qu'elle avait du vivant de son mari : Madame, ou plutôt, suivant l'usage du temps, « Mademoiselle la Lieutenante de Poitou [c] ». Mais on a retrouvé l'origine de la famille Sain [d], et ceci nous ramène encore à Châtellerault. Le père de Jeanne Sain, de son nom Claude Sain, habitait Orléans, où il exerçait la profession de marchand ; mais il était né à Châtellerault, d'un père déjà aussi marchand, Mathurin Sain ; et il avait un frère aîné, qui resta dans cette même ville, comme contrôleur des tailles, Pierre Sain. Un fils de celui-ci, marchand d'abord, lui succéda en sa charge de contrôleur, et ne quitta pas non plus Châtellerault ; il s'appelait Jean Sain. Ce fut sa femme Jeanne Proust, que l'on choisit pour être marraine au baptême de René Descartes, petit-fils de leur cousine germaine, Jeanne Sain, donc leur petit-neveu, si l'on prolonge d'un degré la parenté, comme c'est assez l'usage. L'enfant n'eut qu'une marraine, mais il eut deux parrains : son oncle René Brochard, sieur des Fontaines, frère de sa mère ; puis l'un des nombreux frères de sa grand'mère paternelle, et son grand'oncle à lui, Michel Ferrand, lieutenant général du roi à Châtellerault [e].

a. BARBIER, *Société Antiquaires Ouest*, t. VIII, 1901, p. 631.
b. GRANDMAISON, *Bibl. École des Chartes*, t. LX, 1899, p. 453-454.
c. *Ibid.*, p. 451 : 19 janv. 1597.
d. BARBIER, *loc. cit.*, p. 621-622.
e. Voir ci-avant, p. 2, note *b*.

On voit encore en cette ville la maison paternelle de Descartes, celle qu'habita son père, son grand-père et peut-être aussi quelque temps son frère aîné [a]. La famille se disait noble, de petite noblesse, il est vrai, et du dernier degré : du côté maternel, l'aïeul et le bisaïeul, René et Aymé Brochard, prenaient le titre d'écuyer ; son père Joachim des Cartes se disait aussi écuyer, et même son grand-père le médecin Pierre Descartes [b]. Celui-ci avait revendiqué, en 1547, le privilège essentiel de la noblesse, l'exemption des tailles. Et plus tard notre philosophe sera traité de gentilhomme en Hollande par son compatriote, l'érudit Saumaise, et par un personnage officiel, tel que Constantin Huygens [c] ; de même aussi quelque-

a. Lorsque celui-ci se maria, à Kerleau, paroisse d'Elven, le 26 sept. 1624, il est encore désigné, bien que déjà conseiller au Parlement de Rennes, comme étant « de la paroisse de Saint-Jean-Baptiste, en la ville » de Châtellerault, diocèse de Poitiers ». (ROPARTZ, p. 67.) — De là peut-être cette assertion de Pierre Borel sur Descartes, *Vitæ Carteſii Compendium, 1656*, p. 2 : « Magnus ille vir vitales auras haurire incepit inter Pictonum & Armoricorum in Galliâ gentem in vrbe Caſtrum Eraldium dictâ. »

b. BARBIER, *loc. cit.*, 1901, p. 554 : « Contractz de mariage de maiſtre » Pierre Desquartes, *eſcuyer*, avec ma fille Claude Ferrand. » (Annotation du beau-père, Jean Ferrand, à l'acte de fiançailles du 3 oct. 1543.) — D'autre part, on lit dans BAILLET, t. I, p. 4 : « Un Medecin de Châtelle- » raut en Poictou, nommé Pierre Deſcartes, du tems de François I, » ſoûtint un procez à la Cour des Aydes de Paris, contre les Elûs de cette » Ville, qui prétendoient le mettre à la taille. Il fut rétabli par la Cour » dans tous les droits de ſa Nobleſſe, aprés avoir fidellement repreſenté » ſa genéalogie par generations non interrompuës juſqu'au Roy Charles » Cinquiéme. [*En marge :* Regiſtre de la Cour des Aydes du 4 Septembre » 1547, avec les pieces originaires du procez.] » Par malheur, ce registre n'existe plus aux Archives nationales, et le récit de Baillet ne peut pas être contrôlé. — Quant à Joachim Descartes, il est qualifié d'écuyer au moins une fois, dans un acte du 7 oct. 1619 : BARBIER, *loc. cit.*, p. 641.

c. Tome X, p. 555, pour Saumaise; et pour Huygens, t. III, p. 677, l. 29. René Descartes, d'ailleurs, était déjà qualifié d'écuyer, dans un acte de baptême à Elven, du 22 janv. 1628. Et son frère aîné, Pierre, a la même qualification, dans des actes de baptême et autres, 20 nov. 1616, 7 oct. 1619, par ex. : GRANDMAISON, *Bibl. École des Chartes*, 1899, p. 453, et BARBIER, *loc. cit.*, p. 641.

fois en France, notamment par un Jésuite qui paraît avoir été son condisciple au collège de La Flèche, le P. Georges Fournier[a]. Son nom d'ailleurs fut imprimé en tête des livres signés de lui, et dans la plupart des ouvrages du temps, en deux mots : *M. Des Cartes*[b].

Mais ce qui valait mieux que cette petite noblesse, ce sont les emplois publics ou les professions libérales de la plupart des membres de sa famille. Plusieurs, il est vrai, du côté des Sain, furent marchands, et déjà aussi officiers du roi pour les finances ; mais les Brochard occupèrent des charges de justice et de police, et les Ferrand furent des hommes de science ou d'étude, comme ce bisaïeul, conservateur des privilèges de l'Université de Poitiers, et qui lui-même avait épousé Anne de Sauzay, fille d'un bibliothécaire du roi[c] : un de leurs descendants, Gaspard d'Auvergne, fut poète et traduisit Machiavel. Si donc plus tard le bonhomme Descartes, père de notre philosophe, dira dans sa vieillesse que son cadet n'était bon « qu'à se faire relier en veau[d] », saura-t-on jamais de quel ton il disait cela ? Comme une boutade, et dans un mouvement d'humeur ? Ou comme la plaisanterie d'un vieillard jovial, glo-

a. Le P. Fournier (*Hydrographie,* 1643, p. 512, 695, etc.) dit même toujours : « gentilhomme *breton* ». Ce qui ferait croire à des souvenirs de collège : l'élève René Descartes était connu à La Flèche comme fils d'un conseiller au Parlement de Bretagne, donc breton. Lui-même alla plus d'une fois en Bretagne, chez son père ou ses frères et beau-frère : aussi parle-t-il, pour l'avoir entendu, du dialecte ou patois « bas-breton ». (Tome VI, p. 7, l. 17-18, et t. X, p. 503, l. 3.)

b. La signature de Descartes au bas des autographes que nous avons de lui, ne prouverait rien : les caractères d'écriture sont tous d'une seule venue, sans intervalle entre DES et CARTES. Mais plusieurs actes de baptême et autres montrent un intervalle très net et certainement intentionnel dans les signatures du père, *Joachim Des Carthes*, 22 février 1577 ; et de René lui-même, *René Des Cartes*, 21 mai 1616, et plus tard, 27 juillet 1625 ; enfin de son frère aîné, *P. Des Cartes,* 5 décembre 1620. (Barbier, *loc. cit.*, 1901, p. 553-554 et p. 562.)

c. Ropartz, p. 19.

d. *Id.*, p. 100. L'anecdote sera examinée et discutée, en son lieu, lors de la mort de Joachim Descartes, en octobre 1640.

rieux, au fond, des livres de son fils ? Car enfin, sinon son père, le médecin Pierre Descartes, qui n'eut pas le temps de rien publier, du moins son grand-père, Jean Ferrand, avait été l'auteur d'ouvrages de médeciné. Cet ancêtre nous apparaît même comme assez dégagé de préjugés en ce temps-là : son gendre, Pierre Descartes, étant mort en 1566, il voulut en faire l'autopsie, et consigna ses observations dans un traité qu'il publia en 1570 sur les maladies de la pierre[a]. D'autre part, au point de vue religieux, même largeur d'esprit sans doute : on était habitué à vivre avec des protestants à Châtellerault, et c'était une des villes du royaume où ceux-ci, depuis 1589, avaient le libre exercice de leur culte[b].

a. *De Nephriſis et Lithiaſis, ſeu de renum & veſicæ calculi, definitione, cauſis, ſignis, prædictione, præcautione & curatione.* Ex Hippocrate, Dioſcoride, Galeno, Auicenna, Ætio, & Paulo Ægineta, aliiſque celeberrimis medicis, collectis. *Per* IOANNEM FERRANDUM *ſeniorem medicum Pictauienſem.* (Pariſiis, Apud Gulielmum Iulianum, ſub ſigno Amicitiæ, ad gymnaſium Cameracenſe. 1570.) Petit in-8, f. 103. Titre abrégé : *De Nephriſis & Lithiaſis definitione.*

F. 11 *verso :* « Ferrandus, quamplurimos tractauit qui talia patie- » bantur, inter quos chariſſimum habuit generum ſuum à chartis medi- » cum meritiſſimum, quem cum è viuis exceſſiſſet ſecare fecit, lapideſque » quam plurimos in cauitatibus renum inuenit, ſicuti etiam in ſubſtantia » renum : plures enim reperti ſunt, longi, aſperi, cornuti, nigri, qui » quoties laborabat, aut equitabat, vellicabant renum ſubſtantiam, vnde » ſanguinolentam meiebat vrinam, & quando quietus manebat, puram & » limpidam meiebat. »

F. 21 *recto :* « Ferrandus hoc ipſo anno 1566. Secto cadauere ſui generi » Petri deſchartes, re medicâ illuſtrati, excluſit è ſubſtantiâ vtriuſque » renis duos lapides, ab vtroque vnum, inſignis magnitudinis & craſſi- » tie(i), multis alis ſeu cornibus, aut radicibus in dictâ renum ſubſtantiâ & » ſtomachis ſeu ventriculis adhærentibus, cum multis lapillis piſorum » magnitudinis repletis, vreteribus quamplurimis arenulis refertis & » oppletis. Et in recto inteſtino, è regione colli veſicæ, inuenta eſt carno- » ſitas putris, quæ ſua putrilagine veſicam ita lacerauerat, vt inteſtinorum » excrementa ante obitum, vna cum vrina redderet ad miraculum vſque, » & forſitan antea non viſum. »

On remarquera le nom que Ferrand donne à son gendre, en latin d'abord, puis en français : « generum ſuum *à chartis* », et « ſui generi Petri *deſchartes* ».

b. BARBIER, *loc. cit.*, 1901, p. 633. Ordonnance du 23 mars 1589,

Toutefois, c'est par les situations où elle s'éleva dans le monde parlementaire que la famille de Descartes se distingua dès la fin du XVIe siècle et surtout au XVIIe. Joachim, le père du philosophe, entra comme conseiller au Parlement de Bretagne : ses lettres de provision sont datées du 6 décembre 1585, et il fut installé le 14 février 1586. Mais il ne quitta pas pour cela le Poitou ni le pays de sa femme. Celle-ci lui donna cinq enfants, de 1589 à 1597 : quatre au moins naquirent à La Haye, où l'on a relevé leurs actes de baptême aux dates suivantes : Pierre, 7 octobre 1589 ; un second Pierre (le premier n'ayant pas vécu), 19 octobre 1591, qui fut le frère aîné de notre philosophe ; celui-ci, René, 3 avril 1596 ; et un dernier-né, le 13 mai 1597, qui mourut aussitôt, et coûta la vie à sa mère, trois jours après, le 16 mai 1597[a]. Le cinquième enfant était une fille, Jeanne, dont on n'a pas retrouvé l'acte de baptême : sa naissance doit être datée de 1590, ou bien de 1592 à 1595[b].

Tous ces événements de famille se passèrent à La Haye. Joachim Descartes n'avait donc pas emmené sa femme à Rennes ; et lui-même pendant un assez long temps n'y résida que trois mois au plus chaque année. Les sessions du Parlement de Bretagne étaient trimestrielles, une l'été et l'autre

rendue par le roi de Navarre, qui devint cette même année Henri IV (le 1er août). A noter que le futur parrain de notre philosophe, Michel Ferrand, lieutenant général de la sénéchaussée, catholique zélé, résista d'abord, mais il dut se soumettre. D'autre part, à La Haye, on trouve ceci dans Ropartz, p. 34 : « La maison où est né René Descartes, était » sur l'ancienne paroisse de Notre-Dame. Il fut baptisé à Saint-Georges, » parce qu'au moment de sa naissance Notre-Dame servait de temple aux » protestants. »

a. Grandmaison, *Bibl. École des Chartes*, 1899, p. 449 (le premier Pierre). Ropartz, p. 29 (le second Pierre), p. 33 (René, lire : le 3 avril), p. 35-36 (dernier enfant et mort de la mère).

b. Cette seconde hypothèse est assez vraisemblable : les deux grand' mères, Claude Ferrand et Jeanne Sain, furent marraines l'une après l'autre sans doute des deux aînés, le premier et le second Pierre ; Jeanne ne serait venue qu'ensuite, et peut-être son nom lui fut donné par une tante, appelée aussi Jeanne Brochard, dame d'Archangé, dont les trois enfants Descartes furent plus tard les héritiers.

l'hiver, et chaque conseiller n'appartenait qu'à l'une des deux[a]. Joachim Descartes siégea d'abord de juillet à octobre ; puis il échangea avec un collègue, et siégea de février à avril. En outre les chemins n'étant pas sûrs en ces temps de guerre civile, pour aller de La Haye ou de Châtellerault à Rennes, plus d'une fois il demanda et il obtint d'être dispensé de siéger : c'est ainsi qu'il n'alla pas en Bretagne en 1589, 1592, 1593 et 1594, et passa tout ce temps en Poitou[b]. Par contre, il était à Rennes pour la session d'hiver, lorsque son fils René vint au monde, le 31 mars 1596 ; et il y était aussi l'année suivante, lorsqu'il perdit à la fois son dernier enfant et sa femme elle-même, 13 et 16 mai 1597.

Mais il se remaria avec une Bretonne, Anne Morin, de Nantes, où elle avait été baptisée le 2 septembre 1579[c]. On

a. De 1554 à 1600, le Parlement de Bretagne tint deux sessions par an, d'un trimestre chacune, la première en février, mars et avril, la seconde en août, septembre et octobre ; et ce n'étaient pas les mêmes magistrats qui siégeaient à l'une et à l'autre. Mais un édit de juillet 1600, enregistré le 12 octobre suivant, rendit les sessions semestrielles : février-juillet, août-janvier. D'autre part, il y avait deux catégories de magistrats, les Bretons, ou « originaires » de Bretagne, et les Français ou « non originaires ». Bretons et Français étaient d'abord égaux en nombre : mais bientôt, par la création des nouveaux offices, l'égalité fut rompue en faveur des Français. Joachim Descartes, le père, était un de ceux-ci ; et ses fils et petits-fils, conseillers comme lui, eurent aussi des offices de « non originaires ». Tant que les sessions ne furent que de trois mois, les conseillers du dehors pouvaient fort bien ne venir à Rennes que pour cette courte durée, et demeurer les trois quarts de l'année dans leurs provinces respectives, Anjou, Touraine et Poitou. Mais lorsque les sessions durèrent six mois, la résidence de Rennes s'imposa presque à tous (*Le Parlement de Bretagne, 1554-1790,* par Frédéric Saulnier, Rennes, 1909, t. I, p. XIX, XXI, XXXI-XXXII). Ce serait une des raisons, sans parler de son second mariage, pour lesquelles Joachim Descartes, à partir de 1600, aurait quitté le Poitou pour la Bretagne. Et cependant, son fils aîné, dans son acte de mariage, en 1624, est encore mentionné comme appartenant « à la paroisse de Saint-Jean-Baptiste, en la ville de Châtelle-» rault, diocèse de Poitiers ». (Voir ci-avant, p. 6, note *a*.)

b. ROPARTZ, p. 22-23, 27-28, 29-31, 32-33, 35-36.

c. *Id.* p. 49. SAULNIER, p. 295, donne ces deux dates pour le baptême et pour la mort d'Anne Morin : Nantes, 2 sept. 1579, et 19 nov. 1634.

ignore la date de ce second mariage ; on peut la supposer aux environs de 1600. D'autre part, les sessions du Parlement étant devenues semestrielles, le séjour à Rennes s'imposait. Cependant le Poitou retint encore quelque temps notre conseiller : ainsi sa femme, Anne Morin, mit au monde un enfant, appelé Claude, dans un village proche de Châtellerault, à Oyré, où il fut baptisé le 9 novembre 1604[a]. Un autre, en 1609, appelé François, et qui, comme le précédent, n'a pas vécu, naquit, il est vrai, à Chavagne, paroisse de Sucé, près de Nantes. Mais seule la dernière enfant, une fille nommée Anne comme sa mère, est née à Rennes, où elle fut baptisée le 25 mai 1611. Vers 1607, Joachim s'était décidé à acheter en cette ville un hôtel qui existe encore, et à s'y installer définitivement. Breton désormais, du fait de sa résidence, c'est aussi en Bretagne qu'il établit toute sa famille, même les enfants de sa première femme, Pierre et Jeanne, à l'exception du philosophe René[b].

a. Ropartz, p. 50 (Claude et François), p. 51 (Anne).

b. Voici les noms de six Descartes, père, frères, neveux et petit-neveu de notre philosophe, qui furent conseillers au Parlement de Bretagne, sans compter un neveu, fils de sa sœur, François Rogier, sieur du Crévy, et d'autres alliés par des mariages à la famille. (Saulnier, t. I, p. 295-299.)

Joachim Descartes, le père, bien que né le 2 décembre 1563, fut conseiller du Parlement de Bretagne, à vingt-trois ans (au lieu de vingt-sept, qui était l'âge requis, ou du moins, vingt-cinq, suivant l'ordonnance de Blois, de mai 1579) : lettres de provision, 6 décembre 1585 ; réception, 14 février 1586. Il résigna sa charge en faveur de l'un de ses fils, Joachim, pourvu le 2 décembre 1625. Mais le père obtint du roi (lettres du 10 décembre), que, pour les services qu'il avait rendus « l'espace de quarante ans », il continuerait l'exercice de sa charge pendant quatre années, « son fils ne pouvant entrer en exercice que le susdit temps ne soit » expiré ». Toutefois il n'alla pas jusqu'au bout, et obtint des lettres d'honorariat, données par le roi « au camp devant La Rochelle, le 20 juillet 1628 ». Il ne les fit enregistrer qu'un an après, le 21 juillet 1629. (Ropartz, p. 92-95.) Il vécut encore plus d'onze ans, et ne mourut qu'en octobre 1640.

Pierre Descartes, sieur de la Bretallière et de Kerleau, fils aîné du précédent (et frère aîné de notre philosophe), fut aussi conseiller au Parlement de Bretagne. Né le 19 octobre 1591, pourvu le 10 mars 1618, reçu le 10 avril suivant, il était seulement dans sa vingt-septième année. Il résignera sa charge en faveur de son fils, pourvu le 21 décembre 1647, et

Jeanne Descartes épousa donc à Rennes, le 21 avril 1613, Pierre Rogier, seigneur du Crévy, paroisse de La Chapelle, près de Ploërmel. Plus tard, Pierre Descartes, sieur de la Bretallière, devint d'abord conseiller au Parlement de Bretagne : pourvu le 10 mars 1618, et reçu le 10 avril suivant. Puis il épousa, le 26 septembre 1624, à Elven, Marguerite Chohan, dame de Kerleau. Le père ne pouvait pas faire moins

reçu le 30 mai 1648. Mais lui-même se fera pourvoir d'une nouvelle charge en 1649 ; on le reçut le 10 février 1650, avec beaucoup de difficultés et sur lettres de jussion du 10 janvier précédent, et encore, sous la condition qu'il ne cèderait plus cette seconde charge à l'un de ses enfants. Il semble bien l'avoir résignée dès cette même année 1650 en faveur de François Fouquet, bien que celui-ci n'ait été reçu que le 17 juillet 1654; (le contrat de vente est du 30 janvier 1654, au prix de 80.000 livres). Il ne mourut que six ans après, en 1660; mais depuis quatre ans, il était paralysé. (ROPARTZ, p. 162.) — Son fils aîné, *Joachim Descartes, sieur de Kerleau*, né à La Chapelle, près de Ploërmel, le 5 octobre 1627, fut donc pourvu le 21 décembre 1647 et reçu le 30 mai 1648 (il n'avait que vingt ans). Il mourut à Rennes, le 28 avril 1700. — Il eut lui-même un fils conseiller au Parlement de Bretagne, *François-Joachim Descartes, sieur de Kerleau*, né à Rennes, le 20 avril 1664; pourvu le 16 février 1691. Marié deux fois : avec Françoise Geret, le 28 novembre 1690, laquelle mourut le 11 août 1729, sans enfants; puis avec Anne-Marguerite-Sylvie-Joseph de Quifistre, dame de Balavan, le 9 octobre 1729, née le 14 août 1702 elle avait vingt-sept ans, et son mari soixante-cinq. Ce Descartes, le dernier du nom, mourut à Vannes, le 7 avril 1736, et fut inhumé le 8 à Elven. Il avait vendu sa charge, le 20 juillet 1734, au prix de 22.000 livres. Sa fille unique, Marguerite-Sylvie, née du second mariage, le 21 janvier 1731, épousa le 24 juin 1750 René-Jacques-Louis Le Prestre, marquis de Châteaugiron, conseiller en 1742, et président à mortier en 1756; elle mourut en 1762, et fut inhumée à Elven, le 14 juillet. De cette union naquit un fils, René-Joseph, père de René-Jacques-Hippolyte, marquis de Châteaugiron (1774-1848), dernier du nom, celui qui communiqua à Victor Cousin la lettre du 3 avril 1622, publiée au t. I, p. 1-2.

Joachim Descartes, sieur de Chavagne, fils du premier Joachim et de sa seconde femme, demi-frère par conséquent de notre philosophe, naquit vers 1602. Pourvu le 2 décembre 1625, à charge de survivance, au lieu de son père résignant, il ne fut reçu que le 10 juillet 1627 : rien ne pressait, puisque son père pouvait exercer quatre ans encore. Il vendit son office par contrat du 15 avril 1678, au prix de 64.000 livres, et reçut des lettres d'honorariat, le 8 septembre de la même année. Il mourut doyen du Par-

pour les deux enfants de sa seconde femme : il résigna son office de conseiller en faveur de son fils, nommé comme lui Joachim, qui fut admis au Parlement de Bretagne, le 10 juillet 1627 ; et l'année suivante, en juillet 1628, il maria sa fille Anne avec Louis d'Avaugour de Kergrois. La famille Descartes était ainsi devenue et demeura toute bretonne, et elle tira désormais sa noblesse des emplois occupés par elle au Parlement[a].

lement, vers 1680. — Son fils, appelé comme lui *Joachim Descartes, sieur de Chavagne*, né en mai 1635, devint aussi conseiller : pourvu le 31 mars 1659 (à vingt-quatre ans à peine), reçu le 21 mai suivant. Il avait acheté sa charge 95.000 livres, et ne l'estimait plus que 45.000 dans son testament, en 1711 et 1714. Sa fille aînée ne la vendit, le 18 décembre 1721, que 38.000 livres. Il était mort le 8 août 1718. Demeuré veuf de sa femme, Prudence Sanguin, le 15 juillet 1675, avec quatre filles, il maria l'aînée, Louise-Prudence, avec Christophe de Rosnyvinen, marquis de Piré, le 31 août 1676 ; la seconde entra aux Ursulines ; la troisième, Céleste, épousa le 9 avril 1682, François Amaury de la Moussaye ; et la dernière, Suzanne, baptisée le 9 mai 1664, épousa, comme son aînée, un Rosnyvinen, Jean, frère cadet de Christophe. Ayant ainsi marié ses filles, Joachim Descartes entra dans les ordres ; il était déjà prêtre, lorsque Baillet publia sa *Vie de Descartes*, en 1691. (Ropartz, p. 177-183, et p. 205-209. Baillet, t. I, p. 14-15.)

a. En 1668, une commission fut nommée pour la réformation de la noblesse de Bretagne, et elle fonctionna jusqu'en 1671. Parmi les arrêts qu'elle rendit, il en est deux qui regardent la famille Descartes : arrêt du 17 décembre 1668, en faveur de « Messire Joachim Descartes, seigneur de Kerleau » ; arrêt du 22 octobre 1668, en faveur d'un autre « Messire » Joachim Descartes, seigneur de Chavagne. » C'étaient les petits-fils de Joachim Descartes, père du philosophe, et les fils de ses deux frères, par conséquent ses neveux. Or, pour obtenir gain de cause, il leur suffit de faire valoir qu'ils étaient conseillers, fils de conseillers, et petit-fils de conseiller, sans avoir à produire d'autres titres (ce dont ils auraient été peut-être assez en peine). Ils furent déclarés « nobles, issus d'extraction noble », et on leur permit, à eux et à leurs descendants, « les qualités d'*Ecuier* et de *Chevalier* », et à leurs frères « la qualité d'*Ecuier* » seulement. Les armes de la famille : d'argent, au sautoir de sable cantonné de quatre palmes de sinople, remonteraient à cette date de 1668 ; et il resterait à établir qu'elles existaient antérieurement. (Barbier, *loc. cit.*, 1901, p. 574-575, et p. 576.) — En 1637, Descartes obtint pour ses ouvrages un privilège du roi, rédigé en termes si élogieux, que cela valait mieux, lui dit-on, que « des lettres de chevalerie » (t. I, p. 376, l. 5-7), ou qui l'auraient créé *chevalier*. Donc il ne l'était pas ; aussi n'en prit-il jamais le

Cependant les enfants de Jeanne Brochard étaient restés, semble-t-il, le plus longtemps possible à La Haye auprès de leur grand'mère, Jeanne Sain, sans doute jusqu'à la mort de celle-ci en 1610[a]. René, notre philosophe, dira plus tard à la

titre, mais seulement, nous l'avons vu, celui d'*écuyer*. Les arrêts de 1668 auront à la fois pour effet de confirmer la famille dans sa noblesse, et de la promouvoir d'un degré.

a. Jeanne Sain mourut sans doute dans les premiers mois de 1610. Voici, à ce propos, un document qui est le premier acte public, à notre connaissance, où mention soit faite des biens de famille dont hérita en partie Descartes.

« 26 novembre 1610. — Partages des successions de feu dame Jeanne » Sain, veuve de feu messire René Brochard, vivant lieutenant général » du Poitou, et de feu damoiselle Jeanne Brochard, vivante dame et » douairière de Me Darchange, en séquance du jugement du 5 mai » dernier qui ordonne lesdits partages, tant des biens de Poitou que de » ceux de Touraine, suivant les appréciations des 17 et 18 mai, arrêtées » les 13 juillet et 1er octobre derniers. Lesdits partages faits entre :

» 1. Me René Brochard, éc., sgr de la Coussaye, petit-fils aîné et prin- » cipal héritier de ladite Jeanne Sain, par représentation de feu Me Claude » Brochard son père, vivant conseiller en la cour de Parlement... Le lot » dudit sr de la Coussaye se monte à 35.000 livres.

» 2. Me René Brochard, éc., sgr des Fontaines, conseiller du Roi et » son magistrat au siège présidial de Poitiers, fils de ladite Jeanne Sain. » Sa part s'élève à 17.697 livres 10 sous.

» 3. Me Jouachim Des Cartes, éc., conseiller du Roi en sa cour de » Parlement de Bretagne, comme père et loyal administrateur de ses » enfants mineurs et de feu damoiselle Jeanne Brochard, sa première » femme. Le lot dudit messire Jouachim Des Cartes, audit nom, » comprend :

» La maison, métairie et clos de vigne de la Grand-Maison,

» La maison noble, appartenances et dépendances du Marchais-Bellin,

» La maison et métairie du Perrion (*sic*),

» Les terres et prés de la Baudinière, — le tout situé paroisse » d'Availles ;

» Plus la maison et métairie de la Raintrie (*sic*) et Pré-Brochard, en la » paroisse de Poutumé ;

» Plus la maison noble, appartenances et dépendances du Petit-Marais, » paroisse d'Ingrande, avec quelques rentes en blé et en argent.

» Le tout montant à 17.723 livres. »

Ce document a été publié par LOUIS DE GRANDMAISON, *Bibl. École des Chartes*, t. LX, 1899, p. 455-456. La Grand'Maison, le Marchais, le

princesse Élisabeth, la seule personne à qui dans ses lettres il ait jamais parlé de sa mère, qu'il perdit celle-ci « peu de jours après sa naissance », (en quoi il se trompe : ce fut l'année suivante, et peu de jours après la naissance d'un autre enfant; mais il ignora sans doute cette circonstance); il ajoute qu'il hérita d'elle « une toux sèche et une couleur pâle », qui firent mal augurer d'abord de sa santé : longtemps on crut qu'il mourrait jeune[a]. C'était une raison de plus de le laisser presque à la campagne, dans cette petite ville de La Haye, confié, au moins jusqu'à son entrée au collège, aux soins de sa grand' mère et aussi d'une nourrice dont il gardera le souvenir : à son lit de mort, dans ses dernières recommandations, il la rappellera à ses deux frères, comme nous l'apprend une de ses nièces, Catherine Descartes, fille de son frère aîné Pierre[b]. Celui-ci fut également élevé à La Haye chez leur grand'mère : on lit son nom comme parrain, malgré son jeune âge, sur le registre des baptêmes de la paroisse Saint-George, le 16 octobre 1598 et le 13 janvier 1599 (il avait sept ans[c]). On lit de même le nom de leur sœur, « damoyselle Jehanne

Perron et la Bobinière, sont quatre hameaux de la commune d'Availles, canton de Vouneuil-sur-Vienne, arrondissement de Châtellerault. La Renaintrie est maintenant de la commune de Châtellerault, la commune de Pouthuné ayant été réunie à celle-ci en 1801. Enfin le Petit-Marais est une ferme de la commune d'Ingrandes, canton de Dangé, toujours arr. de Châtellerault.

Des trois enfants de Joachim Descartes et de sa première femme, Jeanne Brochard, deux fils et une fille, celle-ci, Jeanne Descartes, épousa le 21 avril 1613, Pierre Rogier, seigneur du Crévy. « Le mariage fut » célébré à Rennes, dans l'église Saint-Germain, par Messire Pierre » Radenatz, recteur de cette paroisse. Le contrat, dressé par MMes Jean » Nazette et François Gicquel, nous apprend que Jeanne Descartes reçut » en dot 15.000 livres, savoir : 5.000 livres, suivant l'ordonnance de » dernière volonté de Claude Ferrand, mère dudit sieur Descartes, et » 10.000 livres pour la part de Jeanne, dans la succession de défunte » Jeanne Sain, son aïlleule maternelle, Jeanne Brochard, sa mère, et » autre Jeanne Brochart, dame d'Archangié, sa tante. » (ROPARTZ, p. 54.)

a. Tome IV, p. 220, l. 29, à p. 221, l. 5 : lettre de mai ou juin 1645.

b. Tome V, p. 470 : lettre du 10 février 1650.

c. GRANDMAISON, *Bibl. École des Chartes*, t. LX, 1899, p. 451-452.

Descartes », comme marraine, à maintes reprises, de 1598 jusqu'en 1609[a]. Il est donc à peu près sûr que Descartes enfant grandit avec son frère et sa sœur. Celle-ci étant son aînée de trois ou quatre ans peut-être, c'en était assez pour qu'elle jouât à la petite maman avec le petit frère, et le philosophe ne l'oublia jamais : plus tard, il témoignait un intérêt particulier au fils de Jeanne, « son neveu de Crévy[b] » ; et plus tard encore, faisant allusion à la perte presque simultanée de deux personnes qui lui étaient très proches, il parle en termes discrets du « déplaisir » qu'il en ressentit[c] : l'une de ces deux personnes était certainement son père, et l'autre probablement sa sœur.

Que dire maintenant de cette première enfance passée à La Haye? Descartes n'en a guère parlé dans ses lettres, qu'une ou deux fois seulement. Ici, c'est un remède qu'il a vu employer avec succès dans son pays, pour guérir les enfants en bas âge, et qu'il indique à la princesse Élisabeth incommodée un jour « d'apostèmes aux doigts[d] ». Là, c'est une confidence plus intime, faite à son ami Chanut, d'une inclination qu'il avait eue tout jeune pour une fillette qui louchait : longtemps

a. GRANDMAISON, *ibid.*, p. 452; 26 déc. 1598, — 15 déc. 1599, — 12 avril 1600, — 19 août 1603, — 6 févr. et 13 nov. 1604, — 6 sept. 1605, — 13 mars 1606, — 3 juin 1609.

b. Tome I, p. 458 : octobre 1637. T. II, p. 596, l. 5-10 : lettre du 16 oct. 1639. T. IV, p. 528, l. 2-3 : lettre du 12 oct. 1646. François Rogier, sieur du Crévy, fut baptisé à La Chapelle, près de Ploërmel, le 1er août 1622, et mourut au plus tard en 1662. Il devint conseiller au Parlement de Rennes : lettres de provision, 24 mars 1649; réception, 14 mai suivant. Il épousa, le 26 nov. 1650, Renée Foucault, fille d'un maître des comptes de Bretagne. Sa veuve vendit son office, par contrat du 19 août 1663, au prix de 135.000 livres. (SAULNIER, t. I, p. 769.)

c. Tome III, p. 278, l. 10, à p. 279, l. 3 : lettre de janvier 1641. Son père mourut en octobre 1640. Quant à l'autre personne, on peut hésiter entre la petite fille qu'il venait de perdre à l'âge de cinq ans, Francine, morte à Amersfort le 7 sept. 1640, et sa sœur Jeanne, dame du Crévy; celle-ci mourut cette même année 1640, mais nous n'avons pas la date du décès. (Tome IV, p. 373.)

d. Tome IV, p. 579, l. 17-19, et p. 589, l. 10-19.

ensuite il regarda avec complaisance tous les yeux louches[a]. Mais reçut-il en outre du milieu extérieur des impressions que l'on retrouve plus tard dans ses ouvrages ?

Il vivait à la campagne, dans un pays de vignes, par conséquent aussi de vendanges, et l'on sait qu'il affectionne les comparaisons avec le vin nouveau, le vin cuvé sur la râpe, et même le petit clairet[b] ; il est vrai qu'il parle aussi de pommes, à la fois saines et gâtées dans le même panier[c], et tout cela est bien de son pays : pommes ni raisins ne mûrissent en Hollande. Le souvenir des villageoises battant le beurre et séparant la crème du petit lait[d], lui était peut-être resté de ses premières années ; mais c'est aussi ce qu'il verra faire tous les jours sous ses yeux dans les villages hollandais. De même toutes ces images empruntées à la vie des champs pouvaient lui venir également du Poitou et de la Hollande[e] : voyageurs égarés au milieu d'une forêt, dont le pied enfonce dans le sol humide et en fait jaillir l'eau, et qui la nuit prennent peur des feux follets se jouant au-dessus d'un marécage ; feuilles touffues des haies dans les champs, et branches d'arbre, où le vent souffle ; poussière soulevée à travers la plaine ; tourbillons formés par les courants des ruisseaux ou rivières ; incendies qui s'allument à l'intérieur des granges où l'on a rentré du foin trop peu sec ; et

a. Tome V, p. 57, l. 10-22.

b. Tome XI, p. 123, l. 6-8 (clairet), et p. 254, l. 3-4, p. 631-632, etc.

c. Tome VII, p. 512, l. 16-21.

d. Tome VI, p. 248, l. 10-15, et p. 314, l. 26-28.

e. Tous les traits qui suivent, sont empruntés textuellement à Descartes ; et on en pourrait citer bien d'autres encore. Voir t. VI, p. 24, l. 22-30 (*voyageur dans la forêt*) ; t. VIII, p. 226, l. 4-6 (*marais*) ; t. VI, p. 322, l. 5-6 (*feux-follets*) ; t. VI, p. 235, l. 19-21, et p. 241, l. 12-15 (*haies*) ; t. VI, p. 240, l. 5-14 (*poussière*) ; t. VIII, p. 94, l. 18-26, et p. 95, l. 23, t. XI, p. 58-60 (*tourbillons*) ; t. VI, p. 46, l. 9-10, et t. XI, p. 254, l. 4-5, et p. 642, l. 8-9 (*foin*) ; t. III, p. 141, l. 15-29 (*cribles*) ; t. XI, p. 370, l. 1-8 (*chiens*) ; t. II, p. 350, l. 19-22 (*mouches*) ; t. VI, p. 312, l. 19-21 (*moucherons*). Voici encore une jolie image, t. XI, p. 108, l. 10-12 (il faut lire ainsi le texte, qui est à corriger) : « ...ainſi que fait l'image de » la Lune, au fond d'vn lac dont la ſurface n'eſt pas fort troublée ny » agitée, mais ſeulement vn peu creſpée par le ſouffle de quelque vent. »

tout le mobilier d'une ferme, cribles pour le seigle et cribles pour « l'avene »; et jusqu'aux chiens couchants, dressés pour la chasse; sans oublier le repos que l'on goûte étendu à l'ombre d'un bois, et que trouble parfois un bourdonnement de mouches, à moins que l'on ne suive d'un œil amusé un vol de moucherons, qui prennent leur essor, et vont s'égayer au haut de l'air.

Tout cela, certes, se trouve en Hollande aussi bien qu'en Touraine et Poitou ; mais en Hollande même, si Descartes a presque toujours choisi de préférence une habitation à la campagne (non loin d'une ville cependant), ce besoin de grand air, et d'un espace libre autour de soi, et de verdure pour reposer la vue, ce goût des choses rurales enfin ne lui était-il pas demeuré de ses impressions du premier âge ? Elles lui revinrent avec force, semble-t-il, à la fin de sa vie. Un mot en dit long à ce sujet, dans une lettre de 1649 à Brasset, un compatriote qui pouvait le comprendre, habitant comme lui loin du pays natal : Descartes hésitait à quitter la Hollande pour la Suède, « pays des ours, entre des rochers et des glaces », hésitation bien naturelle pour qui est né, dit-il, « dans les jardins de la Touraine[a] ».

a. Tome V, p. 349, l. 7-8 et l. 12-13 : lettre à Brasset, 23 avril 1649. Voir aussi t. III, p. 616, l. 1-2.

CHAPITRE II

LE COLLÈGE [a]

(1604-1612)

Montaigne enfant, bien que son père eût préféré pour lui l'éducation à la maison, fut mis au collège à l'âge de six ans. Descartes gagna deux années : on attendit qu'il eût huit ans, peut-être parce qu'il n'y avait pas jusque-là de collège dans la région. Mais, à la fin de 1603, les Jésuites obtinrent de Henri IV l'autorisation de s'établir dans plusieurs villes de France. Le roi leur donna notamment à La Flèche en Anjou une maison, qui prit le titre de « Collège Royal ». Paris même n'en eut point de semblable avant le Collège de Clermont, en 1619. Aussi les Jésuites ne négligèrent rien pour assurer le succès du nouvel établissement : recteur, professeurs et maîtres de tout ordre, durent être choisis avec un soin extrême, et le Collège de La Flèche devint de bonne heure, comme dira notre philosophe en 1637, « l'une des plus célèbres écoles de l'Europe ».

Les classes s'ouvrirent à la fin de janvier 1604; mais le petit René Descartes n'y entra qu'à Pâques, l'hiver terminé [b]. Il y trouva comme recteur le P. Chastellier, qui était du Poitou et

a. *Un Collège de Jésuites aux XVIIe et XVIIIe siècles. Le Collège Henri IV de La Flèche.* Par le P. Camille de Rochemonteix, de la Compagnie de Jésus. (Le Mans, Leguicheux imprimeur, 1889, 4 vol. in-8, IV-309 pages, 332, 356 et 444.)

b. Pour cette date de l'entrée au collège, nous suivons Baillet (t. I, p. 18), qui, malheureusement, n'indique à ce sujet aucune référence.

connaissait sans doute sa famille. En 1607, ce fut le P. Charlet, aussi du Poitou, et de plus allié à la famille Brochard [a]; il eut pour son jeune parent des soins tout paternels, on peut presque dire des tendresses et des gâteries de papa. Montaigne chaque matin était réveillé en musique au son de quelque instrument : on fit mieux pour Descartes, on le laissa se réveiller tout seul et se lever à son heure [b] : il ne couchait pas au dortoir commun, mais il avait sa chambre, étant de ces élèves appelés « chambristes ». On montre à La Flèche une salle assez spacieuse,

a. Étienne Charlet était né à Paris, paroisse de Saint-André-des-Arcs, le 30 sept. 1570; recteur du Collège de La Flèche en 1607, plus tard l'un des cinq assistants du général des Jésuites à Rome, 1627-1646, il mourut le 26 oct. 1652. Il fut, en outre, deux fois provincial de la province de Paris, 1616-1619 et 1646-1649. Deux de ses cousins furent conseillers au Parlement de Rennes : François Charlet, de 1572 à 1576, qui passa ensuite au Parlement de Paris, où il vivait encore en 1608; et Jacques Charlet, de 1585 à 1594. Une de leurs ascendantes, Radegonde Charlet, avait épousé un Julien Brochard : Jeanne Brochard, mère de notre philosophe, et Claude Ferrand, sa grand-mère maternelle, l'avaient l'une et l'autre comme trisaïeule. (*Le Parlement de Bretagne, 1554-1790*, par Frédéric Saulnier, Rennes, 1909, t. I, p. 220-221.)

b. Ici Baillet (t. I, p. 28) cite son auteur, Daniel Lipstorp. Et nous savons, par des témoignages sûrs, que Descartes (pour son malheur, lorsqu'il fut en Suède) garda toute sa vie l'habitude de se lever tard. Voici le texte complet de Lipstorp :

« Analyſis autem Geometrica ipſi diſplicere non poterat vel ſolo iſto » nomine, quòd, cum miracula quædam numerorum eruat, tam abſtruſa » ac recondita ut facultas illa omnem captum humanum ſuperare videa- » tur, tantâ nihilominus facilitate & voluptate id expediat, ut facilius » videatur eſſe nihil. Poſterior tamen & potior cauſa fuit, quod minus » ſuerit adſtrictæ illius in hiſce ſcholis diſciplinæ alligatus : idque ex » indultu cognati, quem inter alios præceptores habebat, qui ipſi ſecu- » rius vivere (non tamen ut illi ſolent, qui turpi & languenti otio laſci- » viunt) & recollectis ſubinde per quietem viribus genio ſpeculativo » indulgere permiſit. Hanc enim ejus fuiſſe perpetuam conſuetudinem, » ut mane experrectus in reclinatorio ſuo ad clarum uſque diem medita- » bundus jaceret, norunt illi, qui ipſum familiarius noverunt, quique » tunc ejus ingenii vires ſæpius ſunt periclitati. Hâc ratione invenit » ſpecioſam ſuam Algebram, omnium liberalium artium & ſcientiarum » clavem, optimam verum à falſo dignoſcendi methodum... » (DANIELIS LIPSTORPII LUBECENSIS *Specimina Philoſophiæ Carteſianæ*. Lugd. Bat., apud J. & D. Elsevier. cIↃ IↃc LIII. Pag. 74-75.)

décorée du nom d' « observatoire de Descartes », et qui aurait été sa chambre d'écolier. Mais c'est là une légende tardive, qui n'apparaît qu'en 1854, légende bien invraisemblable d'ailleurs, vu la disposition des locaux et leur insuffisance de 1604 à 1612. On peut le regretter : les fenêtres de cette salle, surtout l'une des deux, s'ouvrent sur les jardins et le parc, de l'autre côté de la petite rivière qui coule au bas. Quoi qu'il en soit, l'air était sain, le régime excellent : l'enfant se fortifia, et ce fut sans doute au collège que, en dépit des pronostics funestes de ses premières années, sa santé s'affermit définitivement.

Entré en sixième, il suivit le cours régulier des études ; le coup d'œil rétrospectif qu'il y jette en 1637, dans le *Discours de la Méthode* [a], en reproduit l'ordre chronologique. D'abord des « fables » et des « histoires », c'est-à-dire ce qu'on étudiait dans les classes de grammaire, sixième, cinquième et quatrième ; entendez par « fables » les Métamorphoses d'Ovide, et par « histoires » probablement les biographies des hommes illustres de la Grèce et de Rome. Ensuite la « poésie » et l' « éloquence », qu'on cultivait dans les classes d'humanités, troisième, seconde et rhétorique. Un *Corpus Poëtarum*, que plus tard il revit en rêve [b], fut sans doute feuilleté par lui : de là les quelques citations éparses dans sa correspondance, Virgile, Horace, Ovide, et encore Ausone et Sénèque le Tragique, auxquels il emprunta ses deux devises [c]. Un recueil semblable,

a. Tome VI, p. 4, l. 21, à p. 9, l. 16; et p. 541-544.

b. Tome X. p. 182-185. Nuit du 10 novembre 1619.

c. *Ibid.*, et t. IV, p. 537, l. 9-13 : lettre à Chanut, du 1er novembre 1646. La première devise, empruntée à Ausone, est :

Quod vitæ sectabor iter ?

Et la seconde, empruntée à Sénèque le Tragique :

Illi mors gravis incubat,
Qui, notus nimis omnibus,
Ignotus moritur sibi.

Pour les autres citations, voir l'*Index des Noms propres*, t. V, p. 595-612, pour la correspondance, et à la fin de chaque volume, pour les tomes VI-XI.

existait-il déjà pour les orateurs, sous le titre de *Conciones* ? Toujours est-il que Descartes cite également quelques passages des harangues de Cicéron.

Il apprit le latin à fond, non seulement comme une langue morte, mais comme une langue vivante qu'il pourrait avoir à parler et à écrire. Il la parla, en effet, quelquefois en Hollande, et même en France à une soutenance de thèses ; et il l'écrivit dans trois ou quatre de ses ouvrages et un certain nombre de lettres [a]. Quelques-unes de ses notes mêmes, rédigées pour lui seul et à la hâte, sont en latin [b]. Il maniait cette langue aussi bien et souvent mieux que le français, le plus souvent avec vigueur et sobriété, parfois aussi pourtant avec quelques gentillesses de style qui rappellent les leçons des bons Pères ; lui-même avoue qu'il a fait des vers, sans doute des vers latins, et une fois avec Balzac il se piqua de bel esprit et lui écrivit dans un latin élégant « à la Pétrone [c] ».

Les trois dernières années de collège étaient employées à l'étude de la « philosophie », qui comprenait trois parties : la logique, la physique et la métaphysique. En première année, on étudiait aussi la morale avec la logique ; et en seconde année, les mathématiques avec la physique Tel était du moins le programme du temps de Descartes, de 1609 à 1612. Plus

a. Sur un total de 498 lettres, 63 sont en latin. De mêmes les trois ouvrages intitulés : *Meditationes* (1641 et 1642), *Epiſtola ad Celeberrimum Voetium* (1643). *Principia Philoſophiæ* (1644).

b. Tome XI, p. 549-646. Notes d'anatomie : peut-être, vu la nature spéciale du sujet, le latin était-il de rigueur.

c. Tome I, p. 12 : « *Stylo, ut aiebat, Petroniano* », mot de Descartes rapporté par Balzac, dans une lettre à Chapelain, du 22 avril 1637, à propos de la lettre de mars 1628, t. I, p. 7-11. Balzac répondit à Descartes en français, p. 569-571, lettre du 30 mars 1628. — Notre philosophe avoua lui-même à Huygens, qu'autrefois il avait fait des vers : t. IV, p. 102, l. 2-3, lettre du 14 mars 1644, sans doute des vers latins, puisque Huygens lui rappelle cet aveu, à propos de vers latins qu'il lui envoie. — Quant au style de Descartes en latin, voir quelques remarques, t. IX, 2e partie, p. VIII-IX. Pourtant il déclare, dans une lettre à Pollot, du 1er janvier 1644, qu'il lui faut beaucoup plus de temps pour écrire en latin qu en français, t. IV, p. 73, l. 3-7.

tard, à partir de 1626, les mathématiques furent étudiées séparément, en troisième année, la métaphysique étant dès lors enseignée en seconde année avec la physique. On connaît le nom du professeur de philosophie de Descartes, le P. François Véron, controversiste fougueux et d'une piété exaltée[a]; et aussi de son répétiteur de philosophie, le P. Etienne Noël, alors jeune religieux, celui qui eut plus tard au sujet du vide des démêlés avec Pascal. Les Jésuites se servaient sans doute de cahiers qu'ils dictaient, en s'inspirant des auteurs célèbres en ce temps-là dans leur Compagnie, Toledo et Fonseca, par exemple, pour la logique[b]. Peut-être aussi, pour la physique, s'inspiraient-ils d'un Feuillant, Frère Eustache de Saint-Paul, dont Descartes se souviendra plus tard[c]. Pour les mathématiques, ils avaient un des leurs, Clavius, dont un traité d'algèbre fut imprimé en 1609 à Orléans, et que les contemporains appelaient « le nouvel Euclide[d] »; quant à Viète (zélé huguenot, ne l'oublions pas), Descartes quitta La Flèche, et même plus tard la France, sans avoir vu, dit-il, la couverture de son

a. ROCHEMONTEIX, t. IV, p. 51-52. François Véron, né à Paris, en 1578, entré dans la Compagnie de Jésus, 13 septembre 1595, la quitta en 1620, et devint curé de Charenton, où il mourut, 6 décembre 1649. Auteur d'une *Méthode de controverse* contre les protestants, laquelle n'eut pas moins de vingt-deux éditions, de 1615 à 1638. Auparavant, il avait publié un ouvrage de piété, souvent réimprimé depuis 1599, date de la première édition, jusqu'à 1637. Deux éditions parurent à La Flèche même, en 1610 : *Manuale Sodalitatis B. Mariæ Virginis, Ac Iuuentutis Vniuerſæ ſelectæ Gymnaſiorum Societatis Ieſu, mirdculis dictæ Sodalitatis illuſtratum.* A. °. F. V. S. I. (Flexiæ, apud Iac. Rezé, M.DC.X., in-12, pp. 627.) L'édition suivante, qui porte presque le même titre, fut imprimée à Arras, 1612; mais l'épitre dédicatoire est ainsi datée : « Flexiæ, 7 Martii anno 1610. » Voir *Bibliothèque de la Compagnie de Jésus*, nouv. édit. par Sommervogel, t. VIII, 1898, p. 603-610; et *Un Curé de Charenton au XVIIe siècle*, par l'abbé P. Féret. (Paris, Gervais, 1881, in-12, p. 14-160.)

b. Rochemonteix, t. IV, p. 27 : Institutionum Dialecticarum Libri VIII. Auctore PETRO FONSECA S. J. (Flexiæ, apud Griveau, 1609.)

c. Tome III, p. 185, l. 12-18 : lettre du 30 septembre 1640. Eustache de Saint-Paul publia une *Summa philosophica*, en 1609 : *ibid.*, p. 196.

d. Tome X, p. 154, note *c*, et p. 155-156, note *d*.

livre[a]. Dès le collège, cependant, notre futur philosophe se révéla mathématicien ; et à en croire un de ses condisciples,

a. Tome II, p. 524, l. 8-13 : lettre à Mersenne, du 20 février 1639. Ce texte décisif a été invoqué contre l'historiette suivante que raconte Lipstorp :

« Hanc veritatis ducem (ſpecioſam Algebram, *voir ci-avant, p. 20, note b, le passage auquel celui-ci fait immédiatement suite*) cùm ſecu-
» riùs in dies perſequeretur, & interea in vulgari Analyſi Geometricâ à
» Præceptore ſuo exerceretur, id conſequutus < eſt >, ut non tantùm
» dexteritate ingenii aliis ſuis in hocce ſtudio Analytico commilitonibus
» palmam præriperet, ſed & Præceptoris exſpectatione opinione citius
» major factus, nihil jam amplius, quantum ad Analyſin iſtam ſpectaret,
» ſibi proponere permitteret, quod non miro artificio protinus ſolveret.
» Imò ipſum Præceptorem, in Algebraicis forſan non tam exactè verſa-
» tum, novis quæſtionibus ita defatigavit, ut eum non amplius ſuâ infor-
» matione indigere ingenuo teſtimonio confirmaret. Erat autem ipſi paulò
» antè difficilior quæſtio à Magiſtro propoſita, quam per novam ſuam
» methodum artificioſe ſolverat, ſolutæque copiam magiſtro fecerat. Is
» novum ſolvendi modum per quantitates quaſdam ſimplices, poſthabitis
» numeris, conſpicatus, ipſum monuit, ut Viëtam conſuleret, qui ejuſdem
» argumenti nonnulla concinnaverat. Tum ille gaudio ingenti delibutus,
» quòd alium quoque hujus methodi peritum extitiſſe intellexerat, non
» deſtitit Præceptorem rogare, ut ſibi hujus copiam facere non grava-
» retur. Cumque abſtruſiora quædam in eo deprehendiſſet, quàm quæ
» primâ fronte ſibi | pervia eſſent, illico Præceptoris benevolentiam pre-
» cibus ſollicitavit, ut ipſi faculam in iis præluceret. Ille novum onus ſibi
» impar declinare, & non niſi unum eſſe in totâ urbe, cui Viëtæa Analyſis
» cognita eſſet atque perſpecta, regeſſit. Iterum ille petiit, procuraret, ut
» ſibi per ipſum aditus ad illum Virum pateret. At quâ remorâ interve-
» niente ego juxta ſcio cum ignariſſimis, votorum ſuorum damnari non
» potuit. » (LIPSTORPII *Specimina*, 1653. Pag. 75-76.)

Baillet paraphrase toute cette histoire de Lipstorp, en prévenant le lecteur que c'est « une hiſtoire dont la vérité ſemble dépendre d'une cir-
» conſtance qui eſt abſolument fauſſe ». Et il conclut ainsi : « Il eſt à
» craindre que tout ce récit n'ait été le fruit de l'imagination de Lipſtor-
» pius, plûtôt que la relation d'un fait véritable. Pour en faire voir le peu
» de vray-ſemblance, il ſuffit de produire le témoignage de M. Deſcartes,
» qui a marqué dans une lettre écrite de Hollande au Pére Merſenne en
» 1639, *qu'il ne ſe ſouvenoit pas même d'avoir jamais vû ſeulement la
» couverture de Viéte pendant qu'il avoit été en France* ». Et Baillet cite en marge : « Tom. 2 de ſes Lett., p. 454 », c'est-à-dire dans la présente édition, t. II, p. 524, l. 8-9. « C'eſt ce qu'il diſoit (continue Baillet) pour
» convaincre de fauſſeté un Géométre qu'il ne connoiſſoit pas, mais qui ſe
» vantoit d'avoir étudié Viéte avec lui à Paris. Il étoit encore plus éloigné

plus d'une fois l'écolier embarrassa son maître[a]. Mais si plus tard, en 1637, il critique en général l'enseignement de l'École, c'est-à-dire la Scolastique, cela ne l'empêchera pas de reconnaître l'année suivante, dans une lettre privée, que nulle part la philosophie ne s'enseigne mieux qu'à La Flèche, et que rien n'est plus utile pour un jeune homme, que d'en avoir étudié le cours entier, puisqu'elle donne la clé de toutes les sciences[b].

De fait (et pouvait-il en être autrement?), l'ordre suivi par Descartes dans ses études de philosophie au collège, se retrouve en partie dans le *Discours de la Méthode*[c] : la logique d'abord, et c'est la deuxième partie du *Discours;* puis la morale, et c'en est la troisième partie ; viennent ensuite, avec la quatrième et la cinquième, non plus, il est vrai, la physique et la métaphysique, mais dans l'ordre inverse, la métaphysique et la physique. Et cette interversion n'est rien moins que la réforme

» d'avoir vû la perſonne de Viéte que ſes Ecrits, puiſque ce grand Mathé-
» maticien, qui étoit natif de Fontenai-le-Comte en Poitou, & qui poſſé-
» doit une Charge de Maître des Requêtes à Paris, étoit mort des l'an
» 1603. » (BAILLET, t. I, p. 30-31.)

a. « Étant encore à la Fléche, il s'étoit formé une méthode ſinguliére de
» diſputer en Philoſophie, qui ne déplaiſoit pas au Pére Charlet Recteur
» du collége ſon directeur particulier, ny au Pére Dinet | ſon Préfet,
» quoy qu'elle donnât un peu d'exercice à ſon Régent. Lorsqu'il étoit
» queſtion de propoſer un argument dans la diſpute, il faiſoit d'abord
» pluſieurs demandes touchant les définitions des noms. Aprés, il vouloit
» ſçavoir ce que l'on entendoit par certains principes reçus dans l'école.
» Enſuite, il demandoit ſi l'on ne convenoit pas de certaines véritez
» connuës, dont il faiſoit demeurer d'accord : d'où il formoit enfin un
» ſeul argument, dont il étoit fort difficile de ſe débaraſſer [*En marge :
» Rél. Mſ. de Poiſſon*]. C'eſt une ſingularité de ſes études que le P. Poiſſon,
» demeurant à Saumur en 1663, avoit appriſe d'un homme qui avoit
» porté le porte-feüille à la Fléche avec M. Deſcartes, & qui en avoit été
» témoin pendant tout le cours de philoſophie qu'ils avoient fait ſous le
» méme maître. Il ne ſe défit jamais de ſa méthode dans la ſuite, mais il
» ſe contenta de la perfectionner : & il la jugeoit ſi naturelle, que jamais
» il n'auroit trouvé à redire à celle des Scholaſtiques, s'il l'eût trouvée
» auſſi courte & auſſi commode. » (BAILLET, t. II, p. 483-484.

b. Tome II, p. 378, l. 6-16 : lettre du 12 sept. 1638.

c. Tome VI, p. 11 (2e *partie*), p. 22 (3e *partie*), p. 31 (4e *partie* et p. 40 (5e *partie*). Voir aussi t. XI, p. 314, l. 28, à p. 315, l. 5.

même de Descartes, avec cette autre encore : les mathématiques dans l'ancien cours d'études, ne venaient qu'après la physique, comme une partie de celle-ci, et plus tard, nous l'avons vu, après la métaphysique ; pour Descartes, au contraire, la physique ne sera plus qu'une partie des mathématiques, et celles-ci par l'évidence de leurs démonstrations tiendront le premier rang avec la métaphysique elle-même. Quant à la physique, elle était tout encombrée d'un vain attirail de « formes substantielles » et de « qualités occultes », qui en obstruaient l'entrée : prétendues explications qui n'étaient que trompe-l'œil, en réalité, c'étaient des barrières qu'il fallait abattre pour permettre à la science ses libres recherches. L'entreprise était hardie; car cette ancienne physique était la philosophie d'Aristote, devenue celle de saint Thomas, et au Concile de Trente la *Somme* de ce Docteur de l'Église avait été placée pendant toute la durée des sessions, comme un autre livre saint, sur une able à côté de la Bible[a]. Aussi, pour renverser une physique ainsi appuyée sur la théologie, nous verrons Descartes recourir à Dieu lui-même, faire appel à l'Être parfait : la haute intervention d'une métaphysique nouvelle lui paraîtra nécessaire pour autoriser sa nouvelle physique.

Notre philosophe était religieux d'ailleurs, mais à sa manière·· et ici il convient de distinguer le fond qui est à lui, et la forme croyances et pratiques, venues de son éducation. Le catholicisme des Jésuites était assez peu gênant, somme toute, pour la liberté de enser intérieurement : des dogmes imposés, qu'on n'examine ni ne discute, restent extérieurs et presque étrangers à l'esprit, et le laissent beaucoup plus libre de philosopher, que s'il s'était appliqué à les pénétrer, et y avait adhéré tout entier. D'autre part, les Jésuites excellaient à frapper l'imagi-

a. ROCHEMONTEIX, t. IV, p. 3. Saint Thomas fut proclamé Père de l'Église, en 1569, au concile de Trente. — Notons cette déclaration de Descartes, dans une lettre à Mersenne, 25 déc. 1629, t. II, p. 630, l. 4-6 : « I'ay encore icy vne Somme de S. Thomas, et vne Bible que i'ay aportée » de France. »

nation et les sens par les cérémonies du culte ; et Descartes prit peut-être à La Flèche le goût de la musique et des chants. Surtout ils étaient habiles à enserrer l'âme comme dans un réseau d'habitudes de piété : non seulement leurs écoliers formaient de petites académies pour leurs études, une de grammairiens, une autre d'humanistes, une enfin de philosophes ; mais ils en avaient une encore, plus générale, sous l'invocation de la Vierge, et c'était une véritable confrérie religieuse[a]. Elle eut à La Flèche un ardent promoteur en la personne du P François Véron ; et sans doute Descartes, comme ses camarades, ne manqua pas de s'y affilier. Plus tard il revoyait en rêve (dans ce même rêve qu'il prit la peine de raconter) la chapelle de son collège, et aussitot il y entrait pour faire sa prière[b]. Plus tard encore, il intervint une fois dans une querelle de ministres protestants en Hollande, et ce fut, coïncidence curieuse, pour prendre la défense d'une confrérie à Bois-le-Duc, justement une confrérie de Notre-Dame[c]. Bien plus, en 1619 (et pourtant il était dans sa vingt-quatrième année), un jour ou plutôt une nuit, en se réveillant toujours du même rêve, il avait fait vœu d'aller à Lorette, centre de dévotion des catholiques romains[d]. Un petit livre, publié en 1604 par un Jésuite, le P. Richeome, recommandait ce pèlerinage. Le

a. ROCHEMONTEIX, t. IV, p. 160, note. Extrait du *Ratio studiorum :*

« Academiæ nomine intelligimus cœtum studiosorum ex omnibus » scolasticis delectum, qui aliquo ex nostris præfecto conveniunt ut » peculiares quasdam habeant exercitationes ad studia pertinentes. »

« Hoc ex numero omnes censentur, qui sunt ex congregatione B. Vir» ginis... »

« Academicos pietate, diligentiâ in studiis, & scolarum legibus servan» dis, exemplo esse oportet. »

« In unam Academiam theologi et philosophi fere convenire poterunt ; » in alteram rhetores & humanistæ ; in tertiam grammatici... »

« Magistratus secretis suffragiis eligentur : hi ferme erunt : academiæ » rector, duo consiliarii & unus secretarius. »

Voir, pour le P. Véron, p. 23 ci-avant, note *a*.

b. Tome X, p. 181-182 : nuit du 10 novembre 1619.

c. Tome VIII, 2e partie, p. 64-107.

d. Tome X, p. 186-188.

P. Richeome était réputé le Cicéron de la Compagnie de Jésus, comme Clavius en était l'Euclide ; de plus il fut Assistant de France auprès du Général à Rome, de 1608 à 1615. Un ouvrage de piété, composé par un si haut dignitaire, avait été mis certainement entre les mains de tous les écoliers de La Flèche.

La foi religieuse de Descartes se doubla de fidélité monarchique, soigneusement entretenue par ses maîtres. Le collège Henry IV ne pouvait oublier son fondateur ; et le roi, de son côté, n'oubliait pas non plus le collège qu'il avait fondé. Il décida que son cœur y reposerait plus tard dans la chapelle ; et en effet, après l'assassinat du 14 mai 1610 par Ravaillac, le cœur royal fut transporté de Paris à La Flèche [a]. On le reçut en grande pompe, le 4e jour de juin. Descartes était présent à la cérémonie, qui dut faire sur lui grande impression ; il y figura même comme un des jeunes gentilshommes choisis pour le cortège. Plus tard nous le retrouverons qui assiste volontiers à des spectacles du même genre : couronnement de l'Empereur à Francfort, mariage du Doge avec l'Adriatique à Venise, ouverture du Jubilé à Rome. Surtout il conserva jusqu'à la fin ses sentiments de « bon Français », comme en témoignent ses lettres de l'hiver de 1649, écrites de Hollande pendant la Fronde [b].

L'éducation de notre philosophe à La Flèche avait été d'ailleurs celle d'un jeune noble, avec tous les exercices physiques usités en ce temps-là : le jeu de paume, qui reviendra souvent dans ses comparaisons ; et l'escrime, que même il réduisit en art dans un petit traité [c]. Et comme les Jésuites n'avaient point de fêtes dans leurs collèges sans comédie et sans ballet, Descartes prit part sans doute comme ses jeunes condisciples à ces divertissements, et s'en souvint plus tard pour composer lui-même une comédie et un ballet de cour aux fêtes de la reine Christine à Stockholm [d].

a. ROCHEMONTEIX, t. I, p. 138. — BAILLET, t. I, p. 22-24.
b. Correspondance entre Descartes et Brasset, t. V, p. 584, etc.
c. Tome X, p. 533-538.
d. Tome XI, p. 661-662.

Un an après la cérémonie funèbre de 1610, le collège de La Flèche célébra une fête commémorative, en plusieurs séances. Le troisième jour, c'est-à-dire le 6 juin 1611, parmi les poésies récitées il y eut un sonnet, dont il faut donner ici le titre en entier : *Sur la mort du Roy Henry le Grand & ſur la deſcouverte de quelques nouvelles planettes ou eſtoiles errantes autour de Jupiter, faicte l'année d'icelle par Galilée, célèbre mathématicien du grand-duc de Florence*[a]. Les lunettes d'approche, récemment inventées, étaient la grande curiosité scientifique d'alors. Dès 1609, on en vendait à Paris dans les boutiques du Pont Notre-Dame ; les Jésuites en avaient fait peut-être revenir à La Flèche. Mais surtout on était dans l'admiration des curiosités que venait de découvrir avec ces lunettes le Florentin Galileo Galilei : en particulier les planètes de Jupiter, appelées aussitôt par lui « Astres de Médicis ». Et les bons Pères n'avaient garde d'omettre cette appellation flatteuse pour la famille de la Reine Mère, Marie de Médicis, régente de France, et leur protectrice. Le collège s'ouvrait ainsi aux nouveautés du dehors, et l'exemple était donné à Rome même. On était encore loin, en effet, de la condamnation de Galilée, qui ne sera prononcée qu'en 1633 ; le premier avertissement, assez bénin d'ailleurs, ne vint même qu'en 1616. Mais l'année 1611, le professeur de philosophie du collège des Jésuites à Rome faisait soutenir par ses élèves des thèses favorables aux nouvelles découvertes, et les dédiait à un cardinal ; celui-ci ne voyait en Galilée qu'un compatriote, dont on pouvait bien être fier pour l'Italie, puisqu'il découvrait dans le ciel, comme avait fait Americo Vespucci sur le globe terrestre, un Nouveau Monde[b]. Les Jésuites accueillirent donc sans méfiance

a. ROCHEMONTEIX, t. I, p. 147. Le récit de ces fêtes fut imprimé : *In Anniverſarium Henrici Magni obitûs diem Lacrymæ Collegii Flexienſis Regii S. J.* (Flexiæ, apud Iacobum Rezé, 1611.)

b. *De Phænomenis in orbe lunæ novi teleſcopii uſu à D. Gallileo Galileo nunc iterum ſuſcitatis Phyſica diſputatio*, à D. IULIO CÆSARE LA GALLA in Romano Gymnaſio habita, Philoſophiæ in eodem Gymnaſio Primario Profeſſore. Necnon *de Luce & Lumine altera diſputatio*. Superiorum

d'abord les nouveautés astronomiques, qui devaient cependant à bref délai renouveler notre conception de l'univers.

Quand on est jeune, on s'enthousiasme volontiers pour l'événement du jour, surtout si c'est une belle invention ou une grande découverte : le télescope avec les merveilles qu'il fit voir aussitôt dans le ciel, fut peut-être le grand événement qui enthousiasma la jeunesse de Descartes, et dont toute sa philosophie devait plus tard se ressentir. Dès le collège, il entendit parler de ces quatre satellites qui tournent autour de la planète Jupiter, et de deux autres encore, semblait-il, autour de Saturne, et des phases successives que présentait Vénus aussi bien que la Lune, et bientôt enfin des taches du Soleil. Tous ces phénomènes nouveaux figureront en bonne place, principalement le dernier, dans sa philosophie, avec des explications tirées de principes nouveaux aussi, qu'ils auront certainement contribué à établir. Et nul doute que le jeune homme ne s'inté-

permiſſu, & Privilegio, 10 et 12 nov. 1611, pp. 72. (Venetiis MDCXII. Apud Thomam Balionum.)

La préface est dédiée : « Illuſtriſſimo atque Reuerendiſſ. D. D. ALOYSIO » CAPONIO S. R. E. Cardinali Ampliſſ... IULIUS CÆSAR LA GALLA fœlici- » tatem. Ex Vrbe decimo Kalendas Octobris MDCXI. » Elle se termine ainsi :

« ...hoc enim obſequium tibi deberi exiſtimaui, quem noueram tanta » cum voluptate GALLILEUM hæc demonſtrantem ſuſcepiſſe, creſcenti » Patriæ gloriæ gratatum, quæ veluti ſuperioribus annis VESPUTIUM dedit, » noui Orbis inuentorem, ita nunc GALLILEUM habet nouorum ſyderum » authorem. Accipe igitur Opuſculum hoc tuo nomini conſecratum... »

Et dans le second opuscule : *De luce & lumine Diſputatio.* Cap. I, p. 57 :

« Cùm aliquando adhuc antepoſita nocte Illuſtriſſimus FEDERICUS CÆSIUS » *Marchio Montis Cælij*, rei litterariæ in Vrbe patronus, — ac D. IOANNES » REMISCIANUS, vir omni diſciplinarum genere inſtructus, & Attica atque » Romana facundia præclarus, *cuius ſolerti ingenio nouum Teleſcopij* » *nomen perſpicillo aptiſſimè inditum debemus*, — necnon Do. IOANNES » CLEMENTIUS, rerum naturalium ſolertiſſimus indagator, ac Plinianæ » gloriæ noſtra ætate æmulus, — Eccellentiſſimum D. GALLILÆUM conue- » niſſemus viſendi gratiâ Venerem perſpicillo falcatam ſpeciem præ ſe » ferentem, necnon circa Saturnum obambulantes alios Ermes : — nubi- » bus obſervationem ſyderum nobis eripientibus, interim variis de rebus, » vt inter doctos ſolet, habebatur ſermo. »

ressât au nouvel instrument, appelé aussitôt « télescope », inventé, disait-on, par hasard. On souhaitait un peu partout, en Italie, en Allemagne, en France, comme en Hollande, que les savants en fissent l'objet d'une étude méthodique, afin d'en donner la théorie. Et c'est aussi le problème que se posera Descartes, dans sa *Dioptrique,* comme un bel exemple de l'application possible de la géométrie à une matière de physique. Puis, c'est encore là une idée qui lui était chère, l'effet pratique ne pouvait manquer de suivre : qui assignera des limites à la puissance d'une lunette construite scientifiquement ? Avec elle on verrait peut-être s'il y a des animaux dans la lune[a] ?

Ainsi Descartes emporta de La Flèche bien des semences qui dans un esprit comme le sien devaient fructifier. Ajoutons que ses maîtres eurent assez de confiance en lui pour lui permettre la lecture d'ouvrages ordinairement défendus. Lesquels ? Peut-être l'*Art* de Lulle, dont il parle dans le *Discours de la Méthode*, et une fois ou deux dans sa correspondance[b]. Peut-être les livres de Henri-Corneille Agrippa, sur l'incertitude des connaissances humaines, ou sur la philosophie occulte, dont il dit aussi un mot ou deux[c]. Ici la permission donnée par les Jésuites ferait vraiment honneur à leur esprit de tolérance, si l'on songe qu'à quelque temps de là, l'année 1623, en France même, à Moulins, le grief capital contre un pauvre diable, condamné à mort et exécuté comme sorcier, fut qu'on avait trouvé en sa possession un exemplaire de ce livre d'Agrippa, relié en peau de truie[d] ! Descartes paraît avoir lu encore la *Magie naturelle*, de Jean-Baptiste Porta ; mais cet ouvrage, dédié à Philippe II, roi catholique, et imprimé à Anvers, dans les Pays-Bas espagnols, n'a rien qui motive une interdiction[e]. A ces lectures notre philosophe gagna de ne point être dupe

a. Tome I, p. 69, l. 3-5 : lettre du 13 nov. 1629.
b. Tome VI, p. 17, l. 19-20 ; et t. X, p. 156-157 et p. 164-165.
c. Tome X, p. 63-64, et p. 165, l. 10.
d. *Un magicien brûlé vif (1623)*, par Louis Batifol. (*Revue de Paris,* 15 mars 1902, p. 369-393.)
e. Tome X, p. 347.

des faux savants, magiciens, alchimistes, astrologues. Déjà, par une disposition naturelle de son esprit, il ne s'étonnait pas facilement, et n'admirait presque rien : l'étonnement, selon lui, est toujours mauvais, et l'admiration même n'est pas toujours bonne. Cette disposition ne pouvait être que confirmée par la familiarité qu'il eut de bonne heure avec des choses réputées merveilleuses, qu'on eut le bon esprit de lui mettre entre les mains pour lui en faire voir l'inanité.

Aussi Descartes se montra toujours reconnaissant envers ses maîtres de La Flèche, et ne manqua aucune occasion de faire leur éloge[a]. Il était sincère en cela, sans aucun doute ; mais il y trouvait bien aussi quelque intérêt. Auteur d'une philosophie nouvelle, il aurait voulu que les Jésuites l'adoptassent, et qu'elle remplaçât Aristote dans leurs collèges. C'est pourquoi il a grand soin d'envoyer son *Discours* au P. Noël, recteur de La Flèche en 1637, et ses *Principes* au P. Grandamy, également recteur en 1644. Il sollicite leurs avis et leurs conseils,

a. Notons cependant ici ces deux déclarations (*Relat. MS. de M. Belin*) :

« Quoi qu'il ſe ſentit trés-obligé aux ſoins de ſes Maîtres qui n'avoient » rien omis de ce qui dépendoit d'eux pour le ſatisfaire, il ne ſe croioit » pourtant pas redevable à ſes études de ce qu'il a fait dans la ſuite pour » la recherche de la vérité dans les Arts & les Sçiences. Il ne faiſoit pas » difficulté d'avoüer à ſes amis, que *quand ſon Pére ne l'auroit pas fait* » *étudier, il n'auroit pas laiſſé d'écrire en François les mêmes choſes* » *qu'il a écrites en Latin.* Il témoignoit ſouvent que, *s'il avoit été de* » *condition à ſe faire Artiſan, & que ſi on lui eût fait apprendre un* » *métier étant jeune, il y auroit parfaitement réüſſi, parce qu'il avoit* » *toujours eu une forte inclination pour les Arts.* De ſorte que, ne s'étant » jamais ſoucié de retenir ce qu'il avoit appris au Collége, c'eſt merveille » qu'il n'ait pas tout oublié, & qu'il ſe ſoit ſouvent trompé lui-même dans » ce qu'il croioit avoir oublié. » (BAILLET, t. I, p. 34-35.)

« (Mais il ſe feroit récrié le prémier contre cette imagination), luy qui » vouloit faire croire à ſes amis que, *quand ſon pére ne l'auroit jamais* » *fait étudier, il n'auroit pas laiſſé d'écrire les mêmes penſées, de la* » *même maniére, & peut-être encore mieux qu'il n'a fait.* C'eſt ce qu'il » auroit pû nous perſuader aiſément, ſi nous conſidérons, qu'il n'y a rien, » de tout ce qu'il a écrit, qu'il n'ait pû concevoir, dicter, & compoſer en » ſa langue maternelle; & que ſon ſtile françois, au jugement des Sçavans, » eſt préférable de beaucoup à ſon ſtile latin. » (*Idem*, t. II, p. 470-471.)

surtout ceux du P. Charlet, qui avait été pour lui comme « un second père », et qui de plus était Assistant du Général à Rome. En 1641, ses *Méditations* parurent avec une préface à la Sorbonne ; en 1642, il y joignit, en guise de postface, une lettre au P. Dinet, devenu provincial de France : il le met presque en demeure de faire enseigner sa physique nouvelle, au moins sa nouvelle doctrine des météores. On ne lui répond pas officiellement ; mais ce fait même de ne pas lui répondre, prouve qu'on gardait des ménagements et qu'on ne voulait pas rompre avec lui. L'écolier faisait honneur à ses anciens maîtres, qui avaient toujours pour lui quelque tendresse. Et puis il montrait tant de déférence et de soumission, tant de crainte d'être noté par l'Église ! Il en a trop montré, dira même plus tard un théologien comme Bossuet. Et si l'on songe à la nature déjà circonspecte et timorée de Descartes, c'est encore là un effet, et non le moins notable, de l'éducation reçue par ce futur philosophe dans un collège de la Compagnie de Jésus.

CHAPITRE III

JEUNESSE DE DESCARTES

PREMIÈRE PÉRIODE

(1612-1619)

Rien ne vaut pour la formation de l'esprit, non pas les études que font en commun les écoliers dans leurs classes, mais celles que plus tard un jeune homme poursuit, de son plein gré et par choix, de seize à vingt-cinq ans environ. Alors, en effet, naissent en lui les idées qui, le travail aidant, et si les circonstances sont favorables, se réaliseront au cours de sa vie. Descartes nous apprend lui-même que, sur la fin de 1619, c'est-à-dire dans sa vingt-quatrième année, il est entré en possession de sa méthode scientifique d'abord, et aussi d'une règle de conduite[a]; quant à ses principes de philosophie ou de physique, simplement ébauchés à cette date dans son esprit, ils ne recevront une forme définitive que neuf ans après, en 1628-1629. Mais les résultats acquis dès 1619 supposaient de longues réflexions antérieures, commencées dès le collège ou tout au moins en 1612. La première partie du *Discours* de 1637 en donne bien un résumé, dans la revue critique que Descartes fait de tout ce qui lui avait été enseigné jusque-là. Mais l'emploi exact des sept années qui suivirent, de 1612 à 1619, et qui furent si bien remplies, nous reste totalement

a. Tome VI, p. 11, l. 3 et suiv.; p. 28, l. 24, etc.; p. 30, l. 10-14.

inconnu, et sur cette partie si intéressante de la vie du philosophe, nous en sommes réduits à des conjectures.

Nous savons à peu près ce qu'il fit en 1618-1619, grâce à la découverte récente (en 1905) d'un journal manuscrit d'Isaac Beeckman[a]. Mais pour les années qui précèdent, nous n'avons en tout que quatre documents : deux actes de baptême, où René Descartes signa comme témoin, à Sucé, diocèse de Nantes, le 22 octobre et le 3 décembre 1617 ; attestation de baccalauréat et de licence en droit, à Poitiers, 9 et 10 novembre 1616 ; un baptême encore où il fut parrain, dans cette même ville, le 21 mai de cette même année. C'en est assez pour rectifier sur certains points le récit de Baillet, et pour le compléter. D'abord il fait partir son héros pour la Hollande en mai 1617 : Descartes ne partit que l'année suivante, sans doute l'été de 1618, puisqu'on le retrouve en France, et même en Bretagne, jusqu'à la fin de 1617. En outre, Baillet qui fait résider le jeune philosophe à Paris, de 1613 à 1617, ignorait les séjours à Sucé, tout au moins l'automne de 1617, et à Poitiers l'année 1616. Nous ne sommes même pas certains que Descartes demeura à Paris les trois années 1615, 1614 et 1613. Baillet l'assure, mais n'en donne point de preuves. Lui d'ordinaire si soigneux de citer ses témoignages, n'en cite qu'un seul pour tout ce chapitre, et à propos d'une anecdote qui semble bien être le double d'un épisode, celui-là authentique, survenu dix à douze ans plus tard : disparition du philosophe, pour échapper aux importuns et aux fâcheux, et étudier en liberté. Descartes se serait caché à tous ses amis, dans une maison du faubourg Saint-Germain, deux années entières : quelle apparence[b] ! L'auteur de l'anecdote est un

a. Tome X, p. 17-39.

b. Baillet, après avoir parlé du départ de Mersenne, l'avent de 1614, continue ainsi :

« Cette ſéparation toucha M. Deſcartes aſſez vivement. Mais au lieu de » luy donner la penſée de retourner à ſes divertiſſemens & à ſon oiſiveté, » elle le fit encore mieux rentrer en luy même, que la préſence de ſon ver- » tueux ami, & luy inſpira la réſolution de ſe retirer du grand monde,

certain Porlier, qui avait pour oncle Chanut ; celui-ci, plus tard intime ami de Descartes, recevra de lui bien des confidences ; il se peut qu'on lui ait conté une histoire de ce genre, et qu'il l'ait redite à son neveu. Mais à quelle date faut-il la placer ? Et ne serait-ce point Baillet, qui au lieu de l'identifier avec le fait réel de 1627 environ, l'aurait rejetée si loin en arrière, afin d'avoir quelque chose à dire sur le premier séjour de Descartes à Paris ?

Ce séjour même est si peu vraisemblable, que l'honnête

» & de renoncer même à ſes compagnies ordinaires, pour ſe remettre à » l'étude qu'il avoit abandonnée. Il choiſit le lieu de ſa retraite dans le » fauxbourg Saint-Germain, où il loüa une maiſon écartée du bruit, & » s'y renferma avec un ou deux domeſtiques ſeulement, ſans en avertir » ſes amis, ni ſes parens. » [*En marge :* Relat. MS. de M. Porlier.] (BAILLET, t. I, p. 37-38.)

« ...M. Deſcartes avoit eu la prudence, au commençement de ſa » retraite, de ſe précautionner contre les hazards de la rencontre, pour » ne pas tomber entre les mains de ces Amis fâcheux qu'il vouloit éviter, » toutes les fois qu'il étoit obligé de ſortir pour ſes beſoins. La choſe ne » luy réüſſit point mal pendant l'eſpace de deux années. Mais il ſe repoſa » dans la ſuite avec un peu trop d'aſſurance ſur le bonheur de ſa ſolitude, » & ne veillant plus ſur ſa route & ſes détours avec la même précaution » qu'auparavant, lorſqu'il alloit dans les ruës, il fut rencontré par un de » ſes anciens amis qui ne voulut pas le quitter, qu'il ne luy eût découvert » ſa demeure. [*En marge :* Rél. de Porl., etc.] Il en coûta la liberté, pour » ne rien dire de plus, à M. Deſcartes. L'ami fit ſi bien, par ſes viſites réi- » térées & par ſes importunitez, qu'il vint à bout de troubler prémiére- » ment ſa retraite & ſon repos, & de le déterrer en ſuite tout de bon de ſa » chére ſolitude pour le remener dans le monde, & le replonger dans les » occaſions de divertiſſement comme auparavant. »

« Mais il s'apperçut bientôt qu'il avoit changé de goût pour les plaiſirs. » Les jeux & les promenades n'avoient plus pour luy les mêmes attraits » qu'auparavant; & les enchantemens des voluptez ne purent agir en luy » que trés-foiblement contre les charmes de la Philoſophie & des Mathé- » matiques, dont ces amis de joie ne purent le délivrer. Ils luy firent » paſſer les fêtes de Noël, & le commencement de l'année ſuivante [*en* » *marge :* 1617] juſqu'aux jours gras, le moins triſtement qu'il leur fut » poſſible. Mais ils ne purent luy faire ſentir d'autres douceurs que celles » de la Muſique, aux concerts de laquelle il ne pouvoit être inſenſible » avec la connoiſſance qu'il avoit des Mathématiques. » (*Ibid.*, t. I, p. 38-39.)

biographe sent le besoin de disculper là-dessus le père du philosophe : quelle imprudence, en effet, d'envoyer un si jeune homme, presqu'un enfant, et de chétive santé, tout seul (avec un valet) dans la capitale[a] ! Mais quoi ! Descartes ne retrouvait-il pas à Paris un ami plus âgé, le P. Marin Mersenne ? Leur amitié, en effet, fut telle qu'on n'en saurait, semble-t-il, faire remonter trop haut l'origine. Elle ne datait cependant pas du collège de La Flèche : la différence d'âge entre les deux était de près de huit années[b], et Mersenne avait fini ses études depuis quelque temps, lorsque son jeune condisciple parvint dans les dernières classes. D'autre part, Mersenne, qui avait pris l'habit des Minimes au couvent de Nigeon près de Paris, le 17 juillet 1611, et fait profession, le 17 juillet 1612, à Fublaines près de Meaux, revint bien à Paris en octobre de cette année et y fut ordonné prêtre l'année suivante (sa première messe est du 28 octobre 1613) ; mais il partit en province l'avent de 1614, c'est-à-dire en novembre ou décembre, pour aller enseigner la philosophie à Nevers, où il demeura jusqu'à la fin de 1619. Si donc on veut que les relations de Descartes et de Mersenne commencent de bonne heure, il faut faire venir Descartes à Paris les années 1613 et 1614 ; et c'est aussi ce que fait Baillet. Une autre circonstance a pu favoriser encore cette conjecture : la présence à Paris, comme député aux États généraux de 1614, de René Brochard, sieur des Fontaines, oncle et parrain de René Descartes ; n'était-il pas naturel que celui-ci allât le rejoindre[c] ? Mais de tout cela nous n'avons aucune preuve.

a. BAILLET, t. I, p. 36-37.

b. Marin Mersenne naquit le 8 septembre 1588, au bourg d'Oizé, dans le pays du Maine (à 21 kilom. de La Flèche et à 26 du Mans). Voir *La Vie du R. P. Marin Merſenne, Theologien, Philoſophe & Mathematicien, de l'Ordre des Peres Minimes, par F. H. D. C.* (Frère Hilarion de Coste.) Paris, Cramoisy, 1649. Réimprimée par Tamizey de Larroque, Paris, Picard, 1894.

c. BAILLET, t. I, p. 38. Ajoutons aussi que Joachim Descartes le père pouvait avoir à Paris des amis à qui il aurait confié son jeune fils. Lui-

L'amitié de Descartes et de Mersenne peut aussi bien dater du séjour de Descartes à Paris en 1622 ; Mersenne imprimait alors son premier grand ouvrage [a], et Descartes, âgé de vingt-six ans, avait tout intérêt et profit à se lier alors avec un savant, tandis qu'en 1613-1614 les relations du tout jeune homme qu'il était (dix-sept à dix-huit ans) avec un religieux, de beaucoup son aîné, ne se comprennent pas aussi bien. On pourrait également renvoyer à 1622 ou même plus tard les relations de Descartes et de Claude Mydorge, le seul autre ami dont parle Baillet pendant cette période de 1613 à 1617 [b] Mydorge mathématicien, qui s'occupait de miroirs et de lunettes, et des phénomènes de réflexion et de réfraction, aura plus de notoriété une dizaine d'années plus tard, et Descartes lui-même sera plus en âge de lui être présenté.

même avait habité Paris en sa jeunesse : il était avocat au Parlement de Paris, lorsqu'il obtint en 1585 ses lettres de provision pour un office de conseiller au Parlement de Bretagne. (ROPARTZ, p. 9.)

a. F. MARINI MERSENNI, *Ordinis Minimorum S. Franciſci de Paula, Quæſtiones celeberrimæ in Geneſim.*

In hoc volumine. Athei & Deiſtæ impugnantur & expugnantur, & Vulgata editio ab hæreticorum calumniis vindicatur.

Græcorum & Hebræorum Muſica inſtauratur. Franciſci Georgii Veneti Cabaliſtica Dogmata fuſe refelluntur, quæ paſſim in illius problematibus habentur.

Opus Theologis, Philoſophis, Medicis, Juriſconſultis, Mathematicis, Muſicis verò, & Catoptricis præſertim utile.

(Lutetiæ Pariſiorum, Seb. Cramoiſy, M. DC. XXIII.)

Achevé d'imprimer, 1er fév. 1623. La première partie de cet énorme in-folio : *Quæſtiones...* comprend 1915 pages ; et la seconde : *Franciſci Georgii...*, 439 pages : en tout 2354.

b. BAILLET, t. I, p. 36-37. Mersenne, dans ses *Quæſtiones etc.*, parle aussi de Mydorge, à propos des miroirs, c. XI-XVII, p. 498-538. Ce qu'il dit de lui est remarquable, à cette date de 1623 ou déjà 1622 : « D. Mydor-» gius, alter quoad ſpecula Proclus aut Archimedes », p. 500, *en marge*. Et dans le texte : « ...D. Mydorgium, Fiſci gallici apud Ambianos præ-» fectum, huius ſæculi præſtantiſſimum Mathematicum, omnia ſpeculo-» rum arcana hactenus inaudita breui aperturum, mihique amiciſſi-» mum... » Et plus loin : « Qui plura de loco imaginis voluerit, conſulat » Keplerum in *Paralip. ad Vitellion.*, vel D. Mydorgij doctiſſimas demon-» ſtrationes expectet, &, ſi poteſt, in lucem aduocet. » (Page 506.).

Est-ce la peine maintenant d'opposer conjecture à conjecture? Irons-nous jusqu'à dire que Descartes n'alla point à Paris de 1613 à 1617, ou du moins n'y fit point de séjour prolongé? Dans son *Discours de la Méthode,* lui-même ajoute à toutes les matières enseignées dans les classes la Jurisprudence et la Médecine, sans dire où il les a étudiées. On peut supposer que le collège de La Flèche avait des maîtres pour le droit, et même aussi pour l'anatomie, afin que les élèves n'eussent pas besoin d'aller l'apprendre ailleurs[a]. Descartes aurait profité de cet enseignement au collège même; et c'est sans doute alors, plutôt qu'étant petit garçon, qu'on lui laissa cette liberté de travail dont il se montra plus tard si reconnaissant. Nous nous expliquerions ainsi qu'il n'assista pas, le 21 avril 1613, au mariage de sa sœur, avec Rogier du Crévy, à Rennes[b]: c'était un peu loin de La Flèche, et on n'était pas en vacances. Peut-être cependant passa-t-il une dernière année comme étudiant à Poitiers, en 1615-1616[c], afin de préparer son baccalauréat et sa licence en droit? Il

a. A vrai dire, les statuts de la Compagnie de Jésus s'y opposaient: « Medicinæ & legum ſtudium, ut à noſtro Inſtituto magis remotum, in » Univerſitatibus Societatis vel non tractabitur, vel ſaltem Societas per » ſe id oneris non ſuſcipiet. — Tractabitur Logica, Phyſica, Metaphyſica, » Moralis ſcientia & etiam Mathematicæ, quatenus tamen ad finem nobis » propoſitum conveniunt. » (*Conſt. S. J., IV*, 12. — *Declar. in cap.* 12.) Toutefois Henri IV désirait que la Jurisprudence et le Droit fussent enseignés à La Flèche, comme à l'Université de Pont-à-Mousson. On lui objecta le statut de la Compagnie. Il remit à plus tard la fondation de ces deux cours; mais la mort le surprit auparavant. (ROCHEMONTEIX, t. I, p. 56-59.) Que se passa-t-il ensuite? Au moins nous savons qu'il y avait à La Flèche, du temps de Descartes, un médecin, entendez par là non seulement un praticien, mais un savant qui pouvait enseigner l'anatomie. Plus tard notre philosophe s'en souviendra, et lui fera demander ses objections au mouvement du cœur. (Tome I, p. 561, l. 20-24.)

b. ROPARTZ, p. 54.

c. Ce qui ferait croire que Descartes ne vint pas seulement à Poitiers pour ses examens, les 9 et 10 nov. 1616, et qu'il y séjourna quelque temps comme étudiant, c'est ce baptême du 21 mai 1616, où il fut parrain de l'enfant d'un tailleur chez qui il avait une chambre en location. (BARBIER, *Société Antiquaires Ouest*, 1901, p. 554.)

fut reçu à ces deux examens le 9 et le 10 novembre 1616[a]. On retrouvera çà et là dans ses œuvres, quelques expressions juridiques. Peut-être aussi fit-il alors à Poitiers quelques études de médecine, comme son aïeul paternel, le médecin Pierre Descartes, et comme son bisaïeul maternel, le médecin Jean Ferrand. Plus tard, pendant son séjour en Hollande, on le verra s'occuper de dissection, non pas en simple amateur, mais véritablement comme un professionnel.

Son frère aîné, Pierre Descartes, avait fait aussi des études de droit, et fut reçu bachelier et licencié trois ans plus tôt, les 7 et 8 août 1613[b]. En 1618, leur père lui acheta une charge de conseiller au Parlement de Rennes[c]. Et il pensa pour le cadet à la carrière des armes. René Descartes avait alors vingt-deux ans ; sa santé ne donnant plus d'inquiétude, on pouvait le faire voyager. La Hollande était comme une école de guerre pour les jeunes gentilshommes des pays étrangers. Son armée avait battu les Espagnols, et elle était commandée par le prince Maurice de Nassau, celui à qui une dame demanda un jour quel était le premier capitaine de l'Europe, et qui, après un moment d'hésitation, répondit que Spinola était le second[d]. La mode s'en mêlait : les jeunes

a. « Nobilis Vir Dominus Renatus Deſcartes, Dioceſis Pictavienſis, » creatus fuit baccalaureus in utroque jure, die nona, & licentiatus in » eiſdem canonico & civili juribus, die decima Menſis Novembris, anno » Domini milleſimo ſexcenteſimo decimo ſexto. Examinatus ad 40 Theſes » *de teſtamentis ordinandis* in utroque jure. Pure & ſimpliciter *de juſti-* » *tia & jure*. Et laudetur. A DE LA DUGNIE. » (*Bibliothèque de Niort*, MS. 35, fol. 12 v.)

b. « Nobilis Vir Dominus Petrus Deſcartes, Diæceſis Pictavienſis, » creatus fuit baccalaureus in utroque jure, die ſeptima, & licenciatus » in eiſdem canonico & civili juribus, die octava Menſis Auguſti, anno » Domini milleſimo ſexeenteſimo decimo tertio. Examinatus ad L. II & » t. 55 *de Rebus cred.*, & ad caput antigones *de Pactis*, etc. Pure & ſim- » pliciter *de juſtitia & jure*. Et laudetur. A. GAUTIER. » (*Memoires Antiquaires Ouest*, t. XXXII, p. 78.)

c. Nous avons vu, p. 11, *note*, que Pierre Descartes fut installé en cette qualité le 10 avril 1618.

d. Anecdote rapportée par Balzac : *Remarques ſur les deux ſonnets*

Français allaient volontiers apprendre sous un tel chef le métier des armes, et en parlaient encore plus volontiers au retour[a]. Les Hollandais, il est vrai, étaient protestants, et ceci avait arrêté un futur ami de Descartes, d'ailleurs futur oratorien, Charles de Condren : son père voulait l'envoyer en Hollande faire son apprentissage, avant de servir le roi ; le jeune catholique préféra aller en Hongrie combattre les Turcs[b]. Mais Descartes n'avait point de ces scrupules,

d'Vranie & de Job, c. VI, p. 331-332. (*Socrate chreſtien*, édit. in-12, 1661.) Maurice de Nassau mourut le 23 avril 1625. Balzac rapporte ses dernières paroles à un ministre protestant, qui l'exhortait de rendre quelque témoignage, avant de mourir, de la religion qu'il professait : « ...Ie croy que deux & deux ſont quatre, & que quatre & quatre ſont » huit. Monſieur tel (montrant du doigt vn mathematicien qui eſtoit là » preſent) vous pourra éclaircir des autres points de noſtre creance. » Balzac ajoute que ce prince cependant « ne manquoit pas des vertus » morales. Il ne iuroit que *Certes*, & ne buvoit que de l'eau. Il eſtoit extrémement reglé en tout ce qui paroiſſoit de luy au dehors. » (*Ibid.*, p. 124-125.) Tallemant des Réaux raconte à peu près la même chose de Maurice de Nassau. (*Historiettes*, LVIII, t. I, p. 131, 3e édit. Monmerqué.)

a. Balzac écrivait à son cher Hydaspe, 1er janv. 1624 : « Pour euiter la » rencontre de ces grands cauſeurs, ie prendrois la poſte, ie me mettrois » ſur mer, ie m'enfuirois iuſqu'au bout du monde. Il ſemble que toutes » les paroles ſoient à eux, & que de dire vn mot, ce ſoit leur deſrober » quelque choſe. Mais particulierement ils me font mourir, *quand ils* » *viennent freſchement de Hollande*, ou qu'ils commencent à eſtudier en » Mathematique. » (*Œuvres de Balzac*, édit. 1665, t. III, p. 371-372.)

b. Charles de Condren, né à Vaubuin près de Soissons, le 15 déc. 1588. Son père se proposait de l'envoyer en Hollande ; mais le jeune homme supplia « que le voyage fût changé en celui de Hongrie : qu'il avoit de la » peine d'aller chez des hérétiques, & qu'il combattroit bien plus volon- » tiers contre les Turcs que contre des catholiques. » (*Vies de quelq es prêtres de l'Oratoire par le P. Cloyseault*, publiées par le P. Ingold, *Bibl. Orat.*, t. I, p. 190-191.) Dans *le Pelerin de Lorete*, du jésuite Louis Richeome (Bordeaux, petit in-8, S. Millanges, 1604), dont nous avons déjà parlé, on trouve cette page curieuse, qui nous renseigne sur les habitudes du temps. Un fils écrit à son père, p. 965 : « ...Ayant apprins les » bonnes lettres iuſques à l'eage de dixhuict ans, vous me fiſtes apprendre » à manier les armes auec la Nobleſſe Françoiſe, aux meilleures Acade- » mies de l'Europe. Apres ie fus enuoyé vers Hongrie à la guerre contre » les Turcs, où ie commanday trois ans, auec honorable ſuccez de mes » trauaux, & contentement des Seigneurs, à la compagnie deſquels ie

d'autant plus que les Hollandais étaient alors des alliés et des amis de la France ; et plus tard il se fit gloire d'avoir porté les armes, pour les délivrer de l'Inquisition d'Espagne[a]. En 1618, il ne leur cacha point cependant qu'il avait été élève des Jésuites[b], ce qui paraît leur avoir été à tous indifférent.

Il s'engagea donc comme volontaire, c'est-à-dire comme gentilhomme volontaire, s'équipant à ses frais, avec un valet au moins à son service. Il ne reçut point de solde, sauf une fois au début, un doublon, qu'il conserva en souvenir. Son père, qui venait de faire quelques sacrifices pour l'aîné, en fit sans doute aussi pour le cadet. On a retrouvé, à la date du 25 juillet 1618, une procuration de Joachim Descartes à son fils Pierre, l'autorisant à vendre de certains biens en Poitou, qui lui venaient, ainsi qu'à Jeanne et à René, des successions de leurs mère, grand-mère et grand-tante, Jeanne Brochard, Jeanne Sain, et une sœur de celle-ci, Jeanne Brochard encore, dame d'Archangé[d]. Nous savons même, par un acte de partage de ces

» portois les armes. Eſtant reuenu de ce voyage, & ne ſe preſentant aucune » occaſion en noſtre France où ie peuſſe m'employer honorablement ſelon » mon deſir & vacation (*ou vocation ?*), vous fuſtes d'aduis, vous priuant » de moy pour l'amour de moy, que i'allaſſe voyager en Leuant, affin » d'apprendre la vertu en l'eſcole du monde, voyant diuers païs & » diuerſes nations... »

a. Tome V, p. 25, l. 21-25 : lettre à Servien, 12 mai 1647.

b. Tome X, p. 52 : *Journal de Beeckman*, IV.

c. « ...Fœliciter arma literis coniungens, occupationibus militaribus » etiam minoribus incubuit apud Batauos, vbi optima eſt harum rerum » ſchola, voluntarieque per triennium belli tulit incommoda omnia abſque » vllo ſtipendio; vnicum tantum accepit duplionem, quem ſemper in » militiæ ſuæ monumentum ſeruare voluit; recuſauit etiam militum præ- » fecturam, quoniam militum officio ſungi cupiebat, vt ei melius ars illa » & labores innoteſcerent... » (*Vitæ Renati Carteſii, Summi Philoſophi, Compendium*, Authore PETRO BORELLO, p. 3-4. (Pariſiis, M. DC. LVI.).

d. ALFRED BARBIER a publié (*Société Antiquaires Ouest*, t. VIII, 2e série, Poitiers, 1901) une procuration donnée par Joachim Descartes à son fils aîné Pierre, le 25 juillet 1618, à Rennes, en vertu de laquelle celui-ci pouvait vendre en Poitou « telle partie, soit des propres de sond. procureur » filz par le deceds de ses defuncles ayeulles (*Claude Ferrand* et *Jeanne* » *Sain*), mère (*Jeanne Brochard*), et tante (*Jeanne Brochard, femme de*

trois successions, daté du 26 novembre 1610, quelle en était la valeur totale. Et c'était une somme considérable pour le temps, puisqu'elle permettait à notre philosophe de dire plus tard qu'il n'était point, grâces à Dieu, de condition à faire un métier pour le soulagement de sa fortune [a].

Ne dédaignant pas encore les titres, lors de ce premier

» *Jean Demoulins, sieur d'Archangé, conseiller au présidial de Poitiers*), » soit des propres dud. constituant, que sond. filz et procureur advisera. » (Page 639.) « De son côté, Me Pierre Descartes promet par la présente » employer tous les deniers qu'il touchera en l'acquit des rentes consti- » tuées des deniers deubz pour la composition de l'office de conseiller au » parlement de Bretaigne dudict Me Pierre Descartes, et de précompter » avec ses frere et sœur, René et Jehanne Descartes, sur les successions de » ses ayeulles, mère et tante, ce qui proviendra de la vente de leurs biens, » et le surplus des autres deniers les rapporter apres le deceds dudict » sieur constituant au partage de ce qui se fera de sa succession, entre » ledict procureur, René et Joachim, Jehanne et Anne Descartes, ses frères » et sœurs... » (Page 640.)

En vertu de cette procuration, Pierre Descartes vendit, le 10 décembre 1618, « étant présent à Châtellerault..., le lieu, maison, mestairie des » Chappaudières, en la paroisse de Targé, Pouthumé et les environs, » consistant en loges, grange, estables, chesnevierres, vignes, prés, bois » de haute futaie, taillis, terres labourables, non labourables, avec les » terres sises au-dessous de Beauregard, près de la ville de Châtellerault, » et les terres du Charrau... » Prix, 2.500 livres tournois. (Page 639.)

L'année suivante, toujours en vertu de la même procuration, Pierre Descartes se dessaisit d'une rente, acte du 7 octobre 1619. A remarquer que, dans ce dernier acte, son père et lui sont tous deux qualifiés d'*escuyers*. (Pages 640-641.)

Ici s'intercalerait l'obligation contractée par notre philosophe envers son aîné, Pierre Descartes, à Rennes, le 3 avril 1622, ainsi que la lettre d'affaires à son père, du 22 mai suivant. (Tome I, p. 1-3.)

Enfin voici une autre pièce, qui date de son retour d'Italie : « 27 juillet » 1625. — Procuration de René Descartes, escuier, sieur du Perron, » estant et demeurant de présent en ceste ville de Chastellerault, logé au » logis de Sainct André, à Jehan Coutant, sergent royal, à l'effet d'affer- » mer... les métairies de la Bretallière, la Braguerie, la Durandière et le » Coudray, le fief de Mombaudon et la Parentière dans la paroisse de » Leigné-sur-Usseau à l'exception des rentes generales et du bois de » Mondidier. » (A. BARBIER, *Société Antiquaires Ouest*, t VIII, 1901, p. 562.)

a. Voir ci-avant, p. 14-15, *note*. Et t. VI, p. 9, l. 4-7.

séjour en Hollande, il se fit appeler M. du Perron : les lettres pour lui, que nous avons de cette période, ne portent point d'autre adresse [a]. Le Perron était un petit fief du Poitou, qui lui venait de sa grand'tante, dame d'Archangé [b]. De même son aîné, Pierre Descartes, s'appela du nom d'un autre fief, M. de la Bretaillère. Plus tard, lorsque notre philosophe fut connu sous le nom de Descartes simplement (encore écrivait-on et imprimait-on M. des Cartes, en deux mots), on se souvenait toujours de cette première appellation ; lui-même l'employait encore, dans ses réclamations au « Magistrat » d'Utrecht en 1643 [c] ; et elle reparaît dans le médaillon que Schooten dessina en 1644 : *Perronij toparcha ;* mais Descartes défendit de le publier, ayant, dit-il alors, toutes sortes de titres en aversion [d].

Combien dura ce premier séjour en Hollande ? Le journal de Beeckman, nous donne deux dates extrêmes : le 29 avril 1619, Descartes s'embarqua à Amsterdam pour quitter la Hollande ; le 10 novembre 1618, avait eu lieu sa première rencontre avec Beeckman à Bréda [e]. Descartes ne faisait-il que d'arriver en cette ville, ou bien s'y trouvait-il depuis quelque temps déjà ? On ne sait pas. Un texte postérieur, et assez sujet à caution, parle bien d'un séjour de quinze mois à Bréda [f] : Descartes serait parti pour la Hollande en janvier 1618, ou même décembre 1617, ce qui est un peu tôt et surtout à une saison bien peu favorable [g]. Il se mit en route probablement l'été de 1618 et par la voie de terre, ce semble, plutôt que par mer : en janvier 1619, il se félicite d'avoir bien supporté une petite traversée, la

a. Tome X, p. 60, 62, 63, et surtout p. 153, 160, 161, 164, 166, 169, et enfin p. 331.

b. Acte du 27 mars 1607, p. p. Alfred Barbier : *Bull. Soc. Ant. Ouest*, t. VIII, 2e série, 1901, p. 626.

c. Tome IV, p. 12-13 : lettre du 6 juillet 1643.

d. Tome V, p. 338, l. 14-18 : lettre à Schooten, 9 avril 1649.

e. Tome X, p. 46, et p. 165, l. 24.

f. *Ibid.*, p. 646.

g. Le 3 décembre 1617, Descartes était encore à Sucé, près de Nantes. En mars et avril 1618, furent remplies les formalités de nomination de son frère aîné comme conseiller au Parlement de Rennes.

première qu'il ait faite en bateau[a] ; c'était pour venir à Middelbourg, voir son ami Beeckman.

Le fait capital de ces cinq mois, novembre 1618 jusqu'en avril 1619, fut certainement cette amitié[b]. On savait déjà que le premier ouvrage de Descartes, *Compendium Musicæ*, signé et daté de Bréda, 31 décembre 1618, était dédié à Isaac Beeckman[c]. On savait aussi que plus tard leur amitié avait subi une éclipse, sauf à reparaître cependant, bien qu'avec quelques nuages. Mais on ignorait l'aube de cette amitié, et ce qu'elle était dans son premier feu. En 1618, Beeckman avait trente ans, et n'était pas encore le principal du collège de Dordrecht, c'est-à-dire un personnage ; il ne le devint qu'en 1627, après divers emplois à Utrecht et à Rotterdam. C'était simplement un docteur en médecine, et il avait été chercher ce grade en France, le 6 septembre 1618, près de l'Université de Caen : raison de plus de se lier avec un jeune Français, curieux comme lui des sciences de la nature. D'autre part, ce fut une bonne fortune pour notre philosophe, isolé et comme perdu parmi des gens de guerre, de rencontrer, dans le désœuvrement de la vie de garnison, un compagnon d'études, à qui il pût confier ses idées, ses recherches et déjà même ses découvertes. « Je m'endormais » et vous m'avez réveillé », dira-t-il à Beeckman[d]. Celui-ci, en effet, par des conversations quotidiennes et d'amicales discussions, empêcha le jeune soldat de céder à la torpeur du milieu et de s'engourdir intellectuellement : il fut pour son esprit comme un agent excitateur. Sans aller jusqu'à dire que nous devons Descartes à Beeckman, celui-ci lui tint lieu un moment de frère aîné, l'aida à se développer, à prendre conscience de lui-même et aussi confiance en lui-même. Tous deux à certains égards se ressemblaient. Descartes ne se donnait pas encore

a. Tome X, p. 158, l. 10.

d. *Ibid.*, p. 17-39. Tous les faits que nous ne faisons ici que résumer, se trouvent développés dans cette étude, chacun avec sa date et renvoi aux textes qui l'établissent. Voir aussi p. 47-51.

c. *Ibid.*, p. 141, l. 13-14. Voir aussi p. 82 et p. 83.

d. *Ibid.*, p. 151, l. 9, et p. 162, l. 18 : « defidioſum excitaſti ».

comme un philosophe, ni même comme un physicien, du moins à l'ancienne mode, et pas davantage comme un pur mathématicien ; mais, et c'était là son originalité, il étudiait les mathématiques pour leurs applications à la physique, et d'autre part la physique pour la ramener aux mathématiques ; c'était un physicien-mathématicien et réciproquement, et Beeckman se flattait d'avoir justement cette même tournure d'esprit[a]. On peut dire que, de son côté, il devina Descartes. Le volumineux manuscrit qu'on a retrouvé à Middelbourg, révèle en lui un savant universel, d'ailleurs assez confus, comme Mersenne ; il y a noté, au jour le jour, tout ce qui lui paraissait digne d'être conservé pour son instruction. Or il ne pouvait pas savoir, en 1618-1619, que ce volontaire de vingt-deux à vingt-trois deviendrait plus tard un grand philosophe ; il ne le saura même pas en 1628-1629. Et cependant, il se remémore leurs entretiens, il les rédige aussitôt, il lui demande en communication ses écrits, quelques pages sur la chute des corps, sur l'équilibre des liqueurs, et sur ses inventions algébriques[b]. Il a le sentiment très net de se trouver en présence d'un esprit supérieur ; et ceci fait l'éloge de tous deux, de Beeckman autant que de Descartes lui-même.

Celui-ci quitta la Hollande en avril 1619. Où alla-t-il ? S'il faut en croire ses propres déclarations et les lettres de Beeckman, il devait s'embarquer le 29 à Amsterdam pour Copenhague. De là il se serait rendu à Dantzig ; puis par la Pologne et la Hongrie, il aurait gagné l'Autriche et la Bohême[c].

a. Tome X, p. 52 : *Phyſico-Mathematici pauciſſimi.*

b. *Ibid.*, p. 67-74, 75-78 et 154-156.

c. *Ibid.*, p. 162, l. 8-13. Lipstorp ne donne pas d'itinéraire, et parle assez confusément des pays visités :

« ...ſequentes annos variis peregrinationibus per Galliam, Belgium, » Daniam, Germaniam, Italiam impendens. » (*Specimina*, 1653, p. 76.)

« Interim ille erumpentibus in flammam belli igniculis inter Bavarum » & Fredericum Bohemiæ Regem antea gliſcentibus, quæ proh dolor ! » totam Germaniam fermè depopulata eſt, noluit amplius militiam ſequi, » ſed renunciatâ fide militari ad ulteriores peregrinationes animum » adjecit, perque totam ſuperiorem Germaniam ad plagas Borealiores

C'était un grand détour; mais il voulait éviter le trajet direct par le Palatinat et la Bavière : on était à la veille de la guerre de Trente ans, et les mouvements de troupes en ces parages rendaient les routes peu sûres. Toutefois, au dernier moment, il paraît s'être ravisé, et avoir pris quand même le chemin le plus court. Nous savons en effet par lui, qu'il se trouva en Allemagne pour les fêtes du couronnement de l'empereur Ferdinand[a] : ces fêtes eurent lieu à Francfort, du 20 juillet au 9 septembre 1619. Or, du mois d'avril au mois d'août, aurait-il eu le temps de faire ce long voyage de Danemark, Pologne, Hongrie, etc.?

Après le couronnement, il s'arrêta l'hiver en un quartier, où loin de toute distraction et même de toute conversation, enfermé comme il dit dans un poèle[b], (c'est-à-dire la chambre la mieux chauffée, où l'on se tenait dans les maisons allemandes), ses idées se fixèrent définitivement. Quel est exactement l'endroit? On n'en sait rien. Aux environs d'Ulm peut-être, et dans quelque village, plutôt qu'à Ulm même. Cette grande ville se trouvait sur la route qui va de Francfort à Vienne : ville impériale, et place d'armes de premier ordre, avec une école d'ingénieurs, donc un centre d'études mathématiques, lesquelles, en effet, sont nécessaires pour les fortifications et l'art de dresser un camp. C'est d'Ulm que nous viennent les mathématiciens, disait-on dans les Universités de Leipzig et de Wittemberg : d'Ulm, et aussi de la cité voisine et rivale, Nuremberg[c]. Justement en ces années deux noms brillaient d'un certain éclat : Peter Roth ou Roten à Nuremberg, et Johann Faulhaber à Ulm. Descartes les cite l'un et l'autre, dans son *Parnassus,*

» progreſſus, Pomeraniam, Marchionatum Brandeburgenſem, Megapolin, » Holſatiam, Daniam inviſit, & ex eâ in Bataviam ſolvens, per Belgium » & Germaniam in Italiam conceſſit, perque eam rurſus in Galliam » remeans Lutetiam Pariſiorum ſeſe contulit, ibique per integrum trien- » nium commoratus... » (*Specimina,* p. 80.)

a. Tome VI, p. 11, l. 4-7. Voir aussi Baillet, t. I, p. 54-59.

b. *Ibid.*, p. 11, l. 10-11.

c. *Ulmenses sunt Mathematici,* dicton cité par L. F. Ofterdinger, p. 3 de son opuscule : *Beiträge zur Geschichte der Mathematik in Ulm bis zur Mitte des XVII*ten *Jahr.* (Ulm, 1867, s. 12.)

opuscule de 1619[a]. Roth, il est vrai, était mort en 1617 ; et son principal ouvrage, dont le titre est mentionné par notre philosophe, date de 1604, *Arithmetica philosophica*. Descartes en eut sans doute connaissance par Faulhaber, qui était lui-même au plus fort de sa production scientifique. Quelques-unes des questions dont il s'occupait, se retrouvent dans des écrits de Descartes en ce temps-là : *De solidorum elementis*[b].

Mais, et ce serait là le point intéressant, Faulhaber était affilié aux Rose-Croix, et il dut en parler à Descartes, ou celui-ci dut s'en enquérir auprès de lui. Descartes s'en défendit, il est vrai, plus tard ; et Baillet, qui tient à le disculper entièrement à ce sujet, cite une phrase du *Studium bonæ mentis,* la seule phrase qui en ait été conservée[c], où le philosophe déclare qu'il ne savait rien de cette société secrète. « Rien du tout », traduit Baillet ; mais Descartes avait dit seulement « rien de certain », *necdum... quidquam certi*. Et il avait eu la curiosité, autrefois, de jeter au moins un coup d'œil sur les livres d'Alchimie, d'Astrologie et de Magie[d]. En outre, le peu qu'on sait des règles prescrites aux confrères de la Rose-Croix, s'accorde singulièrement avec certaines particularités de la vie de notre philosophe : exercice gratuit de la médecine, science occulte mise au service de l'humanité souffrante[e]. Enfin (ce n'est là, sans doute, qu'une coïncidence), son cachet, avec les deux initiales entrelacées R et C (René des Cartes), se trouvait être précisément le sceau de la Confrérie des Rose-Croix. Mais à Paris et en Hollande même, on lui eût fait un crime d'y être affilié, et nous comprenons qu'avec son habituelle prudence il ait repoussé loin de lui pareille imputation.

Est-ce en 1619 ou 1620, avant ou après cette réclusion

a. Tome X, p. 242, 252-255 et 638. Faulhaber, né le 5 mai 1580, avait donc trente-neuf ans ; il était de seize ans plus âgé que Descartes.

b. *Ibid.*, p. 257-276.

c. *Ibid.*, p. 196 et 200.

d. Tome VI, p. 9, l. 10-16.

e. Tome X, p. 196.

volontaire dans un poêle, qu'il vit Faulhaber ? Plutôt avant, semble-t-il, donc en septembre ou octobre 1619 ; car il n'attendit pas la fin de l'hiver[a] pour se remettre en route, et gagner enfin l'Autriche et la Bohême. Mais le début de cette réclusion fut marqué par un événement capital, et qui fait époque dans la vie de notre philosophe. Il le jugea tel lui-même, puisqu'il le rapporte tout au long, et en fait presque le principal objet de son opuscule *Olympica*[b]. Il s'agit de trois songes successifs qu'il eut dans la même nuit, ou plutôt d'un songe en trois parties, qui lui parut envoyé du Ciel même ou de l'Olympe. En effet, au-dessus de la région des choses sensibles, choses d'expérience, *Experimenta ;* au-dessus de la région des choses intellectuelles, ou région des Muses, *Parnassus :* se trouve la région supérieure des choses divines. *Olympica*[c]. Le ferme esprit qu'était cependant Descartes, n'avait pas su se garder ici de l'enthousiasme, comme le noteront sans indulgence Huygens et Leibniz[d]; et malgré soi, on pense aux illuminés et aux Rose-Croix. Le philosophe, manifestement, eut un accès ou une crise de mysticisme, condition peut-être de toute grande découverte : il faut que l'homme soit soulevé hors de soi, au-dessus de soi, pour avoir une vision nouvelle de la vérité. Un songe ainsi interprété devenait comme un ordre divin de prendre enfin parti.

Quod vitæ sectabor iter ?

lisait Descartes dans son recueil de poètes, ouvert à une

a. Tome VI, p. 28, l. 23-24.

b. Tome X, p. 179-188.

c. *Ibid.*, p. 189-190 (*Experimenta*), p. 213-248 (*Parnaſſus ?* passim), p. 179-188 (*Olympica*).

d. « Cet endroit (*remarque Huygens*) où il raconte comment il avoit » le cerveau trop échauffé & capable de viſions, & ſon vœu à Notre-» Dame de Lorette, marque une grande faiblesse, & je crois qu'elle » paroîtra telle meſme aux catholiques qui ſe ſont défait de la bigoterie. » (Remarques sur l'ouvrage de Baillet, pp. Victor Cousin, *Fragments philosophiques*, t. II, p. 158, Paris, Ladrange, 3e édit., 1838.)

page d'Ausone[a]. Et il obéit à cette injonction mystérieuse, semblable à un oracle des livres sybillins. En même temps, pour remercier le Ciel de cette faveur insigne, l'ancien élève des Jésuites, se souvenant de sa dévotion à la Vierge, fit vœu d'aller en pèlerinage au sanctuaire d'Italie le plus révéré alors de tous les catholiques, Notre-Dame de Lorette.

Nous avons la date de ce songe singulier : *10 Novembre 1619*[b]. Cette même date reparaît encore ailleurs, avec une mention nouvelle ; Descartes vient de trouver les fondements d'une science admirable : *X Novembris 1619, cùm mirabilis scientiæ fundamenta reperirem*[c]... Le texte s'arrête là, malheureusement, et ne nous dit pas quelle était cette science : nous en sommes donc réduits, une fois de plus, aux conjectures.

Peut-être était-ce simplement la solution très générale d'un problème, solution qui vaudrait pour tous les problèmes du même genre ? Si l'on en croit Lipstorp, Descartes aurait fait part à Faulhaber d'une telle invention précisément, sans qu'on sache quel était le problème. Mais peut-être s'agissait-il aussi de tout autre chose. Nous n'avons que l'embarras du choix : mathématique universelle, ou bien réforme de l'algèbre, ou bien expression de toutes les quantités par des lignes, et des lignes elles-mêmes par des caractères algébriques, voilà autant d'inventions vraiment admirables, qui toutes peuvent être datées de cet hiver 1619-1620.

Commençons par *la Mathématique universelle*[d]. L'idée était ancienne : elle remonte jusqu'aux Pythagoriciens, qui comptaient quatre sciences mathématiques, la Géométrie, l'Arithmétique, l'Astronomie et la Musique ; c'est la quadruple division qui reparaît au moyen âge sous le nom de *quadrivium*. A ces

a. Tome X, p. 183 et p. 216. Voir ci-avant, p. 21.

b. *Ibid.*, p. 181 et 216. Voir aussi p. 179.

c. Mêmes textes.

d. Tome X, p. 377, l. 9, à p. 378, l. 11 : *Regulæ &c.*, IV. Tout ce développement est résumé dans une phrase du *Discours de la Méthode*, t. VI, p. 19, l. 29, à p. 20, l. 10.

quatre sciences s'en ajouta une cinquième, l'Optique, qui prit rang parmi les mathématiques, et même une sixième, la Mécanique, enfin beaucoup d'autres encore, dit Descartes sans les nommer [a]. On voyait bien les différences entre ces sciences, puisqu'elles étudiaient ici les figures et là les nombres, ou bien les astres, ou les sons. On voyait moins leur ressemblance, et Descartes fut le premier à la déterminer. Toutes considèrent dans leurs objets une même chose, à savoir des rapports de grandeur et des proportions : peu importe que ce soit entre des figures ou des nombres, entre les astres ou les sons. Mais ces proportions, susceptibles d'être exactement mesurées, ne peuvent-elles faire l'objet d'une science à part, supérieure aux cinq ou six autres, supérieure même à toutes, s'il est vrai qu'en toutes choses on peut considérer, comme dans les objets de ces sciences mathématiques, des rapports numériques et des proportions mesurables ? Ainsi se trouve constituée *la Mathématique,* qui n'est plus seulement le nom générique de plusieurs espèces de sciences, et comme leur étiquette ou leur désignation commune, sans autre objet que ceux de ces sciences elles-mêmes : elle a son objet propre, qui consiste dans les caractères communs, que l'on peut dégager des figures et des nombres, des astres et des sons. Descartes d'ailleurs, dans les mathématiques elles-mêmes, réduit tout à des proportions, comme pour en bien marquer l'unité, qui prépare leur universalité. La multiplication n'est que la recherche du quatrième terme d'une proportion ; et la division, la recherche du troisième terme. Les puissances successives d'un nombre peuvent aussi s'exprimer par une série continue de proportions : la racine étant moyenne proportionnelle entre l'unité et le carré ; celui-ci entre la racine et le cube ; le cube,

a. Tome X, p. 377, l. 14-15 : « ... Mechanica, aliæque complures. » Voir aussi Mersenne, *La Verité des Sciences, 1625 :* « Les Pytagoriciens, » grands amateurs du quaternaire, ne faiſoient que 4 parties des Mathe- » matiques : l'Aritmetique, la Geometrie, la Muſique & l'Aſtronomie,... » voyla le *quadriuium* Pythagorique. » (Page 232.)

entre le carré et le bi-carré, etc. [a]. Mathématique universelle, ou science des proportions, voilà donc une première invention de Descartes, et qui suffirait à expliquer son enthousiasme.

Voici maintenant une autre invention, non moins importante. L'Algèbre semblait tenir lieu déjà de cette Mathématique universelle. Mais en l'état où elle se trouvait encore, Descartes n'y voit qu'un « art confus et obscur », dit-il, et non pas une science [b]. Il lui fait surtout deux reproches [c]. D'abord elle emploie des nombres, qu'elle multiplie les uns par les autres ou chacun d'eux par lui-même, de sorte que les produits subsistent seuls dans les équations, sans qu'on puisse en démêler les facteurs : ainsi 225 se trouve être finalement la somme de 144 et de 81, nombres qui sont eux-mêmes les carrés de 12 et de 9, et 225 d'autre part est le carré de 15 : à première vue, qui s'en douterait? Ensuite l'algèbre, pour exprimer les puissances d'un nombre, racine, carré, cube, etc., se sert d'un « chiffre », au sens cabalistique du mot, lequel chiffre consiste en caractères ou signes, ou figures, ou lettres même, qui n'expliquent point ces puissances, c'est-à-dire qui ne les rendent pas manifestes aux yeux, mais qui les dissimulent au contraire et les masquent, et empêchent qu'on puisse les additionner ou soustraire aisément : ainsi la racine, le carré (quarré), le cube, s'exprimaient par les lettres initiales, R, Q, C, ou par des caractères dits cossiques, ℨ. ȝ, ℂ, dont Descartes lui-même se servait encore cette année 1619 A ce double défaut, qui entrave l'algèbre et arrête ses progrès, il

a. Tome X, p. 384-387 et p. 463-464. Voir aussi le commencement de la *Géométrie :* t. VI, p. 369-370.

b. Tome VI, p. 18, l. 1-5 : « on s'eſt tellement aſſuieti à certaines » reigles & à certains chiffres, qu'on en a fait vn art confus & obſcur. » La traduction latine, revue par Descartes, donne, *ibid.*, p. 549 : « Alge- » bram verò, ut ſolet doceri, certis regulis & numerandi formulis ita eſſe » contentam... »

c. Tome X, p. 377, l. 5-7 : « ſi tantùm multiplicibus numeris & inexpli- » cabilibus figuris, quibus obruitur, ita poſſit exſolvi... » On interprète ici *multiplicibus* et *inexplicabilibus*.

apporte un double remède. D'abord toutes les quantités, connues et inconnues, seront désignées par des lettres de l'alphabet, les quantités connues par les premières lettres, *a, b, c,* minuscules, au lieu de nombres; les inconnues, par les mêmes lettres majuscules, A, B, C : il dira plus tard, et ce sera un nouveau progrès, par les dernières lettres de l'alphabet, *x, y, z*[a]. Ainsi les quantités sur lesquelles on opère, demeureront toujours distinctes, et les facteurs d'un produit, par exemple, continueront d'apparaître dans le produit lui-même : si *a* et *b* désignent 3 et 4, on aura *a b* au lieu de 12, etc. D'autre part, Descartes renonce aux lettres, R, Q, C, et de même aux caractères cossiques, ℒ, ℨ, ℭ, pour désigner les puissances[b]. Il les remplace par des nombres, 2, 3, etc., qu'on employait déjà comme exposants ; seulement on les écrivait au-dessus des lettres précédentes ou des caractères cossiques, qu'ils désignaient, et qui se trouvaient ainsi faire double emploi : Descartes supprime lettres et caractères comme inutiles, et conserve leur désignation, qui prend place désormais après les quantités, connues et inconnues, *a, b, c...* et *x, y, z*, élevées au carré, au cube, etc., et qu'on écrit soit sur la même ligne *a* 2, *b* 3, soit un peu au-dessus x^2, y^3. Par exemple, 1 R, plus 4 Q, moins 7 ℭ, qui s'écrivait aussi P 1 ℒ. P 4 ℨ. M 7 ℭ, deviendra tout simplement $x + 4x^2 - 7x^3$. Et cette double réforme de l'algèbre, ou si l'on veut, du langage algébrique, peut se résumer ainsi : remplacer dans les équations les nombres par des lettres (*a, b, c,... x, y, z*), et inversement remplacer par des nombres les lettres ou figures ou caractères (R, Q, C, ou ℒ, ℨ, ℭ...) dont on se servait. Cette seconde invention n'était-elle pas admirable autant que la première ?

a. Tome X, p. 455, l. 10-12, et p. 462, note *b*. Voir la *Géométrie*, t. VI, p. 372-376. Cette seule différence suffirait à établir l'antériorité des *Regulæ* par rapport à toute la publication de 1637.

b. Descartes s'en servait encore en 1619. Voir t. X, p. 154-156. Mais sa réforme est indiquée dans les *Regulæ*, t. X, p. 455.

Enfin voici encore une troisième et une quatrième invention. Par sa réforme de l'algèbre, Descartes avait perfectionné l'instrument de la science ; par sa Mathématique universelle, il avait indiqué nettement l'objet auquel on doit l'appliquer. Mais entre les deux subsistait comme un hiatus, qu'il va combler de la façon suivante. D'abord, toutes les quantités entre lesquelles existent des relations numériques et des proportions, peuvent être exprimées par des lignes. Descartes le dit en propres termes, dans le *Discours de la Méthode,* et il insiste dans la traduction latine ; il le redit plus explicitement dans la *Géométrie;* il l'avait dit déjà dans les *Regulæ*[a]. Et c'est toute la Science de la nature, ou toute la Physique, ramenée à la Géométrie. En outre[b], toutes ces lignes qui expriment des quantités, peuvent être exprimées à leur tour par des lettres *a, b, c,* et *x, y, z,* comme nous avons vu tout à l'heure, et prendront place ainsi dans des équations. Cette fois, c'est toute la Géométrie elle-même ramenée à l'Algèbre.

La Science forme ainsi comme un tout complet. Au-dessus de la Physique, la Géométrie, qui la domine et la dépasse, et par là-même l'absorbe ; au-dessus de la Géométrie, l'Algèbre, qui fait de même. On s'élève ainsi à une généralité de plus en plus haute et de plus en plus étendue. Et si l'on redescend, en sens inverse, les formules algébriques peuvent s'ex-

a. *Regulæ,* t. X, p. 413-414, p. 450-451, p. 454-455 et p. 464-467. Voir aussi *Discours,* t. VI, p. 20, l. 10-18 : « pour les conſiderer mieux en » particulier, ie les deuois ſuppoſer en des lignes. » La traduction latine ajoute, *ibid.,* p. 551 : « ...in lineis *rectis.* » Voir enfin la *Géométrie,* même t. VI, p. 371-374.

b. Tome X, p. 458-459 : *Regulæ.* — Tome VI, p. 371, l. 6-20 : *Géométrie.* Et p. 20, l. 18-21 : *Discours.* Dans ce dernier texte, le mot *chiffre* est pris dans un sens particulier : « il falloit que ie les expliquaſſe par » quelques chiffres, les plus courts qu'il ſeroit poſſible. » La traduction latine donne, *ibid.,* p. 551 : « ſi eaſdem characteribus ſive notis quibuſ- » dam quàm breviſſimis fieri poſſet deſignarem. » Le même mot latin se trouvait déjà dans les *Regulæ,* t. X, p. 455, l. 10-11 : « ...vtemur cha- » racteribus *a, b, c,* &c., ad magnitudines ...exprimendas. » Donc *chiffres* veut dire ici *lettres,* telles qu'on les emploie en algèbre.

primer en telles et telles lignes ou figures, moins générales, mais visibles aux yeux ; et les lignes ou figures géométriques peuvent se traduire par des rapports entre les choses elles-mêmes qui sont encore plus particulières et concrètes, comme toujours est le réel. C'est ainsi un va-et-vient continu entre les conceptions de l'esprit ou les idées et les choses, les unes répandant sur les autres leur vérité, et celles-ci leur communiquant en retour la réalité.

Laquelle de ces trois ou quatre inventions vint à l'esprit de Descartes, le 10 novembre 1619 : on ne saurait le dire. Mais l'ensemble qu'elles constituent, remonte à ce temps-là, puisqu'il employa les neuf années qui suivirent, à s'exercer en cette science et avec cette méthode[a]. L'hiver de 1619-1620 marque donc la date décisive, et le point culminant de la vie intellectuelle du philosophe : d'un bond il s'est élevé au sommet d'où, comme à la lueur d'un éclair, toute l'étendue à parcourir désormais apparut un moment à ses yeux éblouis.

Ces inventions, en effet, sont bien de celles qui jaillissent tout à coup dans l'esprit, comme un trait de lumière, à la suite d'un long travail antérieur, et dont l'apparition produit une sorte d'éblouissement. Il n'en pouvait être de même des quatre préceptes de logique, adoptés aussi à ce moment par Descartes dans son poêle[b]. Il n'a pas eu à les inventer ; il les trouvait déjà, plus ou moins formulés, dans la plupart des traités. Ne recevoir jamais aucune chose pour vraie, qu'on ne la connût évidemment être telle ; diviser chacune des difficultés qu'on aurait à résoudre ; les examiner par ordre, en allant du simple au composé ; et revenir sans cesse sur ce qu'on a étudié, afin d'être bien sûr de n'avoir rien omis : voilà,

a. Tome VI, p. 29, l. 30-31, et p. 30, l. 10. — D'autre part, Chanut, dans l'épitaphe très étudiée qu'il composa pour Descartes, avec des renseignements qu'il tenait de sa bouche, dit en propres termes : « ...*in* » *otiis hibernis* Naturæ myſteria componens cum legibus Matheſeos, » vtriuſque arcana eâdem clavi referari poſſe auſus eſt. » (BAILLET, t. I, » p. 430.)

b. Tome VI, p. 18, l. 16, à p. 19, l. 5.

certes, qui n'était pas nouveau, en effet, et c'est ce qu'avaient fait de tout temps, qu'ils s'en rendissent compte ou non, tous les vrais savants. Mais la nouveauté, et elle était grande, consistait à démêler ces quelques préceptes parmi tant d'autres, à les mettre à part, à les proclamer nécessaires et suffisants, capables de constituer à eux seuls une logique complète. Il fallait pour cela le coup d'œil du génie, et Descartes l'avait incontestablement.

Toutefois ces préceptes ont eu peut-être dans l'esprit de notre philosophe, à la date où nous sommes de 1619, une portée moindre, quoique très étendue encore, qu'on ne croirait à les lire dans le *Discours de la Méthode* en 1637. En effet, dans un écrit antérieur, qui est peut-être de 1628, les *Regulæ ad directionem ingenii,* où Descartes semble résumer ses travaux depuis 1619, il s'était fait des règles appropriées, et ce sont les mêmes que celles du *Discours* [a] Elles en ont bien d'avance, si l'on veut, la généralité, c'est-à-dire l'extension à toutes sortes de matières; néanmoins, on voït qu'elles sont faites surtout et d'abord pour cette science des proportions, pour cette mathématique universelle, qui semble avoir été alors l'idée dominante du philosophe.

Le premier effet de cette méthode devait être, dans toutes les choses peu claires, la suspension du jugement, le doute. Mais cet état d'esprit, utile sans doute et même nécessaire au début de la recherche scientifique, serait nuisible et en fait impossible dans la vie courante. Là, il faut se décider, et promptement; il faut agir. *Primò vivere, deinde philosophari,* disait-on jadis. Descartes fait une nouvelle application de ce vieil adage. Mais ici encore un petit nombre de maximes, trois ou quatre, lui suffiront; et dès la fin de 1619, qui décidément fait à tous égards époque dans sa vie, son choix sera fait [b].

Né Français et catholique, il vivra en conséquence, sans prétendre rien innover ni en politique ni en religion : voilà pour

a. Tome X, p. 362, 366, 379, 381, 387.
b. Tome VI, p. 22, l. 30; p. 24, l. 18; et p. 25, l. 20.

le dehors. Quant à sa vie intérieure, il sera ferme et résolu, il saura prendre parti, après réflexion, et n'aura ensuite, quoi qu'il arrive, ni regret ni remords. Pour le reste, acceptation pure et simple des événements, indifférence même à leur égard : à quoi bon nous mettre en peine de ce qui ne dépend pas de nous ?

Ces deux dernières maximes rappellent la sagesse stoïque, tandis que la première serait plutôt épicurienne, sans que Descartes d'ailleurs songe à les concilier. C'était assez l'usage des moralistes du temps, de prendre leur bien où ils le trouvaient, et de mettre à profit tout ce qui leur paraissait bon dans l'héritage de l'antiquité. D'abord Descartes parle un peu comme Montaigne, et ses protestations de respect à l'égard de la religion de son pays, toutes sincères qu'elles soient, ne doivent pas nous en imposer. En ce temps-là, les plus enclins au scepticisme, en parole et en pensée, se montraient, dans leurs actions, chrétiens et catholiques comme tout le monde, et la philosophie sceptique qu'enseignera, par exemple, un Charron ou un La Mothe le Vayer, sera une sceptique « chrétienne ». En outre, le christianisme de Descartes, soigneusement mis à part dans la première maxime, se trouve accompagné de deux autres maximes, qui n'ont plus rien de chrétien : l'acceptation raisonnable de l'ordre du monde n'est pas, tant s'en faut, la soumission filiale à la volonté d'un Dieu, père de tous les hommes ; quant à la confiance en soi-même, en soi tout seul, dont témoigne cette fermeté et résolution qu'il prend pour la vertu, et quant au mépris de tout remords comme inutile ensuite, ce sont là des choses qui jurent par trop avec l'humilité prêchée par l'Évangile. C'est l'homme de la nature qui parle sur ce ton, non sans noblesse d'ailleurs, mais sans aucun besoin ni souci de la grâce divine ; c'est le philosophe païen, fidèle à l'esprit de l'antiquité et de la renaissance.

Mais voici qui est plus grave encore. Descartes réserve pour la fin une quatrième maxime, toute personnelle, il est vrai, qui lui enjoint d'employer sa vie à la recherche de la

vérité. C'est à cette condition seule, que les trois autres maximes sont acceptées de lui provisoirement [a]. Mais alors le caractère de ces trois maximes en est tout changé : elles n'expriment plus la vérité absolue, la règle de conduite immuable, que l'homme doit suivre en tout temps, en tout lieu. Elles énoncent seulement ce qu'il est préférable de faire pour le moment, dans l'état actuel de nos connaissances, et en attendant mieux. Ce mieux, la science un jour le fera connaître : la morale future, morale définitive cette fois, sera fondée sur la vérité scientifique. Les conséquences de la quatrième maxime ainsi comprise, ont une portée incalculable : christianisme et stoïcisme, philosophie et religion, la foi et la raison même, telles qu'on les entendait jusqu'alors, perdent leur caractère absolu ; elles se trouvent entachées de relativité, et comme frappées de déchéance : elles deviennent quelque chose de provisoire, répétons-le, et par suite de précaire, destiné finalement à disparaître à la lumière de la science. Descartes retient momentanément, pour sa commodité particulière, ce qui lui paraît se recommander le plus dans le patrimoine des doctrines religieuses ou morales de son siècle ; mais c'est là le passé, dont il faut bien que le présent s'accommode, et le meilleur de son esprit est résolument tourné vers l'avenir.

a. Tome VI, p. 27, l. 21, à p. 28, l. 1.

CHAPITRE IV

JEUNESSE DE DESCARTES

DEUXIÈME PÉRIODE

(1620-1628)

Les neuf années qui suivirent, furent employées par Descartes à se défaire de ses préjugés, sans prendre encore parti cependant sur les questions qui divisaient les savants et les philosophes [a]. Ce fut une période de libre examen à l'égard des idées qu'il tenait de ses premières études ou qu'il avait trouvées ensuite dans les livres. Mais en même temps que ce travail de destruction, il en poursuivait un autre, en vue de reconstruire une doctrine vraiment scientifique ; et pour cela, il s'exerçait à des difficultés de mathématiques, ou même aussi de physique, qu'il rendait quasi semblables à celles des mathématiques [b]. Ainsi, démasquer partout le faux et le douteux, et le proscrire, mais aussi s'habituer à reconnaître le vrai et se préparer à l'établir inébranlablement : telle fut la double tâche du philosophe, de 1620 à 1628.

Et il se remit à voyager, préférant encore à tous les livres, comme il disait, « le grand livre du monde ». Par malheur, nous ne sommes pas beaucoup mieux renseignés sur cette nouvelle période que sur la précédente. Nous savons d'abord

a. Tome VI, p. 30, l. 10-14.
b. *Ibid.*, p. 29, l. 20-31.

qu'il sortit de son poêle d'Allemagne au printemps de 1620, ou, comme il dit, « un peu avant la fin de l'hiver » ; et deux ans après, nous le retrouverons en France, à Rennes, pour la signature d'un acte, le 3 avril 1622[a]. Que devint-il dans l'intervalle? Nous n'avons là-dessus que des témoignages peu sûrs, ou des récits qu'il est impossible de contrôler. Il reprit sans doute du service, comme volontaire, dans l'armée que le duc de Bavière rassemblait alors contre les princes protestants. La guerre de Trente ans allait éclater, et on sait qu'au début une intervention diplomatique du roi de France, favorable aux catholiques et à l'Empereur, amena une suspension d'armes de la Ligue évangélique ou protestante : un traité fut signé à Ulm, le 3 juillet 1620, à la suite de négociations commencées le 6 juin. L'armée catholique du duc de Bavière, comme en 1618-1619 l'armée protestante du prince de Nassau, devenait pour un Français une armée alliée; et Descartes pouvait sans scrupule y servir[b].

Mais la Bohême, révoltée depuis 1619 contre l'Empereur, n'était point comprise dans le traité, et les troupes catholiques, redevenues disponibles, furent dirigées contre elle. L'électeur palatin Frédéric, prince protestant, avait été élu roi de Bohême ; sa royauté ne dura qu'un hiver : il perdit la couronne à la bataille de la Montagne Blanche, près de Prague, le 8 novembre 1620, et dès lors commença pour lui cette vie de roi en exil, qu'il traîna une douzaine d'années en Hollande, où nous le retrouverons plus tard, et surtout sa fille, la princesse Élisabeth. Descartes assista-t-il à cette bataille de Prague? Borel l'affirme[c]; mais dans la même phrase, il fait assister son héros aux deux sièges de Bréda, en 1625 et 1637, ce qui n'est vrai ni pour l'un ni pour l'autre; et Baillet lui-même,

a. Tome I, p. 28, l. 23-24. Et t. I, p. 1.

b. BAILLET, t. I, p. 59-76, raconte toute cette histoire, avec force détails, dans deux chapitres entiers, l. I, c. XIII et XIV.

c. BOREL, 1656, p. 4 : « biſque Bredæ obſidioni adfuit, & in pugnâ Pra» guenſi, vnde Italiam petiit, viſis tamen magnis Tychonis Brahæi machi» nis, colloquiiſque cum eius cognatis inſtitutis. » — BAILLET, t. I, p. 73-76.

bien qu'assez crédule d'ordinaire, se refuse cette fois à croire Borel. En tout cas il démontre, à grand renfort d'arguments, que Descartes n'a pu voir à Prague les instruments astronomiques de Tycho-Brahé, lesquels avaient déjà été à ce moment pillés et dispersés.

Un fait paraît significatif : Descartes note dans ses papiers le 10 novembre 1620, comme la date d'une de ses inventions (« une invention admirable », dit-il encore)[a], juste deux jours après la bataille, et il ne note point la bataille elle-même C'était pourtant là une belle occasion, la plus belle qu'il ait eue vraisemblablement en toute sa vie, de s'éprouver lui-même, comme il dit. Il ne manquera pas de raconter avec force détails, dans ses *Experimenta*, une aventure dont il se tira à son honneur, et qui n'était pas, tant s'en faut, une bataille : complot de mariniers, pour lui ôter et la bourse et la vie[b], à bord d'un bateau où il était embarqué. N'aurait-il pas raconté de même la bataille de Prague, s'il avait été parmi les combattants[c] ?

Mais cette aventure elle-même, sur les côtes de Frise, et qui paraît authentique, quelle en est la date ? Baillet la place au retour de ce long voyage que Descartes aurait continué de Bohême en Hongrie, Silésie, Pologne, Mecklembourg, etc. La chose est possible, en effet. Pourtant il n'est pas sûr, quoi qu'en dise Baillet, que Descartes soit repassé par la Hollande. Le contraire même est presque certain : Beeckman, en effet, dans son *Journal,* ne reparle plus de Descartes avant le mois

a. Tome X, p. 175 et p. 216, l. 19-21.

b. *Ibid.,* p. 189-190.

c. Descartes assista-t-il jamais à un combat ? On ne saurait dire. Cependant la curieuse observation d'un homme d'armes qui se croyait blessé et qui ne l'était pas (t. XI, p. 6, l. 6-17), semble bien avoir été prise sur le vif : « Un Gendarme revient d'vne mêlée : pendant la chaleur du combat, » il auroit pû eſtre bleſſé ſans s'en appercevoir... » (*Corriger ainsi la ponctuation*) Voir aussi l'endroit où le fait de se rendre prisonnier lui paraît préférable à une retraite qui ressemblerait à une fuite. (Tome II, p. 546, l. 5-7.) Et enfin t. III, p. 209, l. 21-23.

d'octobre 1628[a]; il ne l'a donc pas revu depuis l'hiver de 1619; et l'on s'était quitté en termes tels, que si Descartes était repassé si tôt après, en 1621-1622, par la Hollande, il n'eût pas manqué de revoir son ami, comme ce fut sa première pensée beaucoup plus tard, après un intervalle de neuf ans, en 1628. Peut-être aussi l'aventure des côtes de Frise eut-elle lieu fin d'avril 1619? On s'expliquerait ainsi le changement d'itinéraire de notre philosophe : s'il avait choisi le trajet par mer, d'Amsterdam à Copenhague, puis à Dantzig, pour se rendre par le long détour de la Pologne et de la Hongrie, jusqu'en Autriche, c'est que le trajet direct par terre lui paraissait peu sûr; mais si, expérience faite, on se trouvait menacé de dangers semblables pendant une traversée, ne valait-il pas mieux y renoncer, et revenir à la voie de terre, où les risques ne pouvaient pas être pires? Et Descartes aurait abandonné son voyage à Copenhague, où une lettre de Beeckman ne put le rejoindre, ce qui explique qu'il n'y fit point réponse[b], et il se serait dirigé sur Francfort, puis Ulm, et la Bavière. Mais ce n'est là qu'une conjecture, sur laquelle nous n'avons garde d'insister.

Descartes revint en France, en février 1622, dit Baillet, et y demeura jusqu'en septembre 1623 environ[c]. On est sûr, en tout cas qu'après son long voyage, il vint se reposer chez les siens en Bretagne : il était à Rennes, le 3 avril 1622[d]; puis il alla en Poitou, où il se trouvait le 22 mai de cette même année. Il passa probablement ensuite l'hiver de 1622-1623 à Paris : une lettre paraît datée de là, le 21 mars 1623, qu'il écrivit à la veille de se remettre en route, cette fois pour l'Italie[e]. Ce nouveau voyage était occasionné par des intérêts de famille : un sien parent, mari de sa marraine, et devenu commissaire général des vivres pour l'armée du côté des Alpes, venait de

a. Tome X, p. 331-332.
b. *Ibid.*, p. 167-169, et p. 169, note *b*.
c. BAILLET, t. I, p. 116.
d. Tome I, p. 1-3.
e. *Ibid.*, p. 3-4. — BAILLET, t. I, p. 118.

mourir ; il s'agissait de mettre ordre à ses affaires, et peut-être de recueillir sa charge. Nous voyons, en effet, Descartes occupé alors de questions d'intérêt : l'acte du 3 avril 1622 était un règlement de comptes avec son frère aîné, et celui du 22 mai suivant était un contrat de vente pour les biens du Poitou qui lui venaient du côté maternel. Il les vendit définitivement en 1623, assure Baillet [a] ; et ceci semble indiquer que Descartes n'avait alors aucune intention de se fixer dans son pays natal, et qu'il le quittait sans esprit de retour.

Baillet, en l'absence de documents certains, a rassemblé tout ce qui pouvait, à cette date de 1623-1625, attirer l'attention d'un voyageur en Italie ; il composa un voyage sur ces données. L'itinéraire était tracé d'avance, nous en avons comme une confirmation anticipée dans le *Journal* de Montaigne, une quarantaine d'années auparavant, en 1581 [b]. A l'aller, la Suisse et le Tyrol ; on passait par Bâle, Inspruck, on suivait dans les Alpes la route si fréquentée déjà qui monte au Brenner, et on descendait par la vallée de l'Adige dans la Vénétie. Une armée française occupait alors en ces parages la Valteline, porte militaire de l'Allemagne sur l'Italie et de l'Italie sur l'Allemagne : Baillet pensa que notre voyageur ne pouvait faire autrement que de s'y arrêter [c]. A Venise, la grande curiosité, après le carnaval, était la fête annuelle des épousailles du doge avec l'Adriatique, et l'anneau d'or lancé en grande pompe dans la mer : Descartes, selon Baillet, ne manqua pas cette cérémonie. Comme elle avait lieu le jour de l'Ascension, il s'y trouva donc le 16 mai 1624 [d].

De Venise on se rendait à Lorette, soit par mer, soit par une belle route le long de la côte. Descartes avait fait vœu, plus de quatre ans auparavant, d'aller en pèlerinage à Lorette, et

a. Contrats du 5 juin et du 8 juillet, par-devant les notaires de Châtellerault. (Tome I, p. 2-3.)

b. *Journal de voyage de Montaigne,* publié par Louis Lautrey, Paris, 1906, p. 276, etc

c. BAILLET, t. I, 118-120.

d. *Idem,* p. 120.

d'y aller précisément de Venise : il y alla donc, le fait est presque certain. Montaigne y avait bien été, et sans rien omettre de ce qui se faisait en pareil cas : communion, par faveur spéciale, dans la chapelle même ; suspension, au mur de cette chapelle, d'un ex-voto, « un vœu », comme il l'appelle, le représentant lui Montaigne à genoux avec sa femme et sa fille devant une Notre-Dame, soit quatre figures en argent dans un tableau tout exprès apporté de France ; enfin divers achats, « pour près de cinquante bons écus », de cire, d'images, de patenôtres, *agnus Dei, salvators*, et autres telles denrées, dit-il, dont il y avait nombre de belles boutiques et richement fournies en ce lieu de dévotion[a]. Esprit libre, certes, et que les préjugés n'embarrassaient guère, Montaigne toutefois demeurait fidèle dans la conduite de sa vie aux pratiques du culte auquel sa naissance, son éducation et ses habitudes le tenaient attaché. Sans doute notre philosophe ne fit pas autrement, bien qu'avec plus de réserve peut-être. Outre ce vœu qui lui était échappé dans une nuit d'enthousiasme, une curiosité bien naturelle pouvait aussi le pousser. Enfin un Français, un catholique, ancien élève des Pères, voyageant en Italie, et qui n'aurait pas été à Lorette, c'eût été un petit scandale ; et Descartes ne fut jamais d'humeur à scandaliser personne.

Rencontra-t-il alors un de ses compatriotes faisant le même pèlerinage, le P. de Bérulle, fondateur de l'Oratoire et futur cardinal ? On ne sait pas. Celui-ci passa à Rome l'automne de 1624, et Descartes s'y trouva au même temps. Le grand jubilé de 1625 allait s'ouvrir, le jour de Noël, 25 décembre 1624, au milieu d'un concours de catholiques venus de tous les pays du monde : nouvelle cérémonie, à laquelle, au dire de Baillet, notre philosophe voulut encore assister[b].

Quelques jours auparavant, il vit peut-être, dans cette même ville de Rome, un spectacle d'un autre genre : un hérétique

a. *Journal etc.*, p. 286-287.
b. BAILLET, t. I, p. 121-122.

de marque ayant été condamné après sa mort par l'Inquisition, on brûla sur le Campo del fiore (où l'on avait déjà brûlé Jordano Bruno en 1600) son portrait, ses livres, et son cadavre même retiré tout exprès du cercueil. C'était Marc-Antoine de Dominis, ancien Jésuite et ancien archevêque de Spalatro, auteur d'un traité de l'Arc-en-ciel, publié en 1611, et que notre philosophe avait peut-être lu[a]. D'autre part, cependant, le pape Urbain VIII allait demander au roi d'Espagne l'élargissement d'un philosophe, le moine dominicain Campanella, emprisonné depuis vingt-sept ans; Descartes connaissait aussi ses écrits[b].

a. On lit dans le *Mercure françois*, t. X, p. 809 : « Marc Anthoine de » Dominis auoit eſté mis priſonnier à Rome au mois d'Auril de ceſte » annee (*1624*), où eſtant mort au mois de Decembre, ſon corps fut » condamné par l'Inquiſition à eſtre bruſlé : ce qui fut executé publique- » ment la veille S. Thomas. » Le même *Mercure françois* revient sur cette affaire dans le volume suivant, et la raconte tout au long, t. XI, p. 134-151 : « Le vingt-vnieſme iour de Decembre, iour de ſaint Thomas » Apoſtre (qui condamne maintenant au Ciel l'incredulité ſacrilege des » heretiques), en l'Egliſe de la bien-heureuſe Vierge Marie, autrement » dite la Minerue, en la tres-honorable & illuſtre preſence de pluſieurs » Cardinaux & autres perſonnes de merite, auec vne grande & extraordi- » naire multitude de peuple fut fait ce qui s'enſuit :

» Premierement, d'vn lieu haut & eminent, le pourtrait & effigie dudit » Marc Anthoine de Dominis fut monſtré au public, veu & cogneu de la » multitude; en ſuitte de ce, ſon procez fuſt leu, puis la ſentence. Quoy » fait, en ſecond lieu, ledit pourtrait, les liures, & le corps mort dudit » condamné, ainſi qu'il eſtoit dans le cercueil, fut deliuré au Magiſtrat » ſeculier, & par ſon commandement ars & bruſlé au champ de fleur, par » les mains du bourreau. »

« Pluſieurs aſſiſtans & preſens à ce triſte & funeſte ſpectacle loüerent » Dieu en la ſainte Inquiſition, d'auoir deliuré l'Egliſe d'vne telle peſte & » peſtilentielle contagion » (Page 148-149.) Ce n'était point d'ailleurs pour ses écrits philosophiques ou scientifiques que Dominis avait été condamné, mais pour ses opinions religieuses : il voulait faire une seule Église de toutes les Eglises protestantes et catholiques.

b. Notamment le *De ſenſu rerum & Magiâ*, publié en 1620. Voir t. II, p. 48, l. 7-17 : lettre de mars 1638. « Il y a quinze ans, que i'ay vû ce » liure », dit Descartes; ce fut donc vers 1623. Campanella (né à Steynano, en Calabre, 5 sept. 1568) sortit de prison le 15 mai 1626. Il le devait surtout à Naudé, qui avait insisté auprès du pape, et ne manqua

Le retour en France se faisait par la Toscane et le Piémont. Borel assure que Descartes, en passant à Florence, visita Galilée[a]; cette visite eût été naturelle, en effet, et on s'étonne même qu'elle n'ait pas été faite. Mais notre philosophe déclare, dans une lettre du 11 octobre 1638, qu'il n'a jamais vu le savant florentin, et n'a eu aucune communication avec lui[b]. Après tout, Galilée était peut-être à sa maison des champs, lorsque Descartes traversa Florence. Et puis Galilée avait alors soixante ans, et Descartes à peine trente; il n'était pas encore, loin de là, le philosophe que nous admirons aujourd'hui, mais un petit gentilhomme inconnu, qui voyageait pour son agrément, tandis que Galilée, mathématicien du grand-duc de Toscane, était à cette date dans toute sa gloire. Une dizaine d'années plus tôt, en 1614, un Français, versé dans l'astronomie, Jean Tarde, théologal de Sarlat, passant aussi à Florence, n'avait pas manqué de rendre visite à un tel

pas de l'en remercier : *Panegyricus dictus Urbano VIII pont. max. ob beneficia in M. Thomam Campanellam collata,* imprimé seulement en 1644. (Paris, Cramoizy, in-8.) Campanella trouva un asile en France, où Richelieu le pensionna. Mais il se brouilla avec Naudé, qui s'en plaignit amèrement à Gassend, dans une lettre entre autres, où on lit : « ...Je » reconnus qu'il y avoit de l'impoſture manifeſte dans ſes écrits; & » qu'ainſi ne ſoit, vous vous en pouvez éclaircir, en le priant de vous dire » ſincerement, s'il eſt vray qu'il ait jamais parlé au Diable, comme il dit » en ſon Traité *De Magiâ Naturali*, lequel eſt ſur la fin *De Senſu rerum.* » Car s'il vous dit que ſi, je luy ſauray bien faire ſouvenir qu'il m'a avoué » le contraire. Mais donnons encore cela à ſa ſimplicité... » (*Les Correspondants de Peiresc,* publiés par Tamizey de Larroque, fasc. XIII, 1887, p. 103-105.) Naudé rappelle aussi que jadis le moine emprisonné lui donna « deux traités fort jolis, & avec intention que je les fiſſe » imprimer quelque jour, lorſque je ſerois en pays de liberté, qui eſt à » dire en France, car c'étoit les mots propres qu'il me diſoit. » (*Ibid.,* p. 106.) Campanella mourut à Paris en 1639, et Constantin Huygens, qui s'intéressait à ses ouvrages, note sa mort sur son *Dagboek:* « 21 May. ». — Obiit Pariſiis 4ª matutina P. Campanella annorum 71. »

a. BOREL, 1656, p. 4 : « In Italiâ verò Galileum alioſque claros conue- » nit viros, indeque ad Gauenſem obſidionem iuxta Genuam venit, & » tandem in Galliam rediit. »

b. Tome II, p. 388, l. 23-26. Baillet (t. I, p. 123-125) corrige lui-même à ce sujet l'erreur de Borel.

personnage, et il nous a laissé le récit des entretiens qu'il eut, trois journées de suite, avec le célèbre « philosophe et astrologue », comme il le nomme[a]. On parla naturellement des récentes découvertes dues au télescope, et du télescope lui-même, instrument bien imparfait encore, et dont on aurait voulu corriger les défauts. On parla des taches du Soleil et de la surface « rabouteuse » de la Lune, et de ces planètes

a. *Les Chroniques de Jean Tarde, Chanoine Théologal et Vicaire Général de Sarlat*, avec introduction de Gabriel Tarde. (Paris, Oudin et Picard, 1887.) Les trois entretiens eurent lieu le mercredi 12, jeudi 13 et samedi 15 novembre 1614. « Le mardy XI, jour de ſaint Martin, ſommes » arrivés à Florence. Le mercredi au matin, je vis le ſeigneur Galileus » Galilei, philoſophe & aſtrologue tres fameux... Je lui repreſentay que » ſa reputation avoit paſſé les Alpes, traverſé la France & eſtoit parvenue » juſques à la mer Oceane. Que à Bordeaux nous avions vu ſon *Sidereus* » *Nuntius* qui nous avoit apporté la nouvelle de ces nouveaux cieux & » nouvelles planettes... Que, allant à Rome, je n'avois voulu paſſer ſi prés » de luy ſans avoir l'honneur de le voir & l'entretenir ſur ces nouveaux » phenomenes. » Suit tout au long, p. XXIII-XXIV, le premier entretien que nous résumons, puis le second et le troisième. A noter encore ce passage : « Je l'interpellay ſur les refractions & moyens de former le cryſtal du » teleſcope en telle ſorte que les objets s'agrandiſſent & s'approchent à telle » proportion qu'on veut. A cela il me reſpondit que ceſte ſcience n'eſtoit » pas encore bien cogneue; qu'il ne ſçavoit pas que perſonne l'eût traictée » aultre que ceux qui traictent la perſpective, ſi ce n'eſt Joannes Keplerus, » mathematicien de l'Empereur, qui en a faict un livre exprés, mais ſi » obſcur qu'il ſemble que l'autheur meſme ne s'eſt pas entendu. De tout » ce diſcours je fis profit ſeulement de deux termes qui ſont importants en » l'affaire : le premier, que tant plus le criſtal convexe prend une portion » d'un plus grand cercle, & le concave d'un plus petit, tant plus on voit » loin. L'autre, que le canon du teleſcope pour voir les Eſtoiles n'eſt pas » long de plus de deux pieds ; mais pour voir les objets qui nous ſont » fort proches & que nous ne pouvons voir à cauſe de leur petiteſſe, il faut » que le canon aye deux ou trois braſſes de longueur. Avec ce long canon, » il me dict avoir veu des mouches qui paroiſſoient grandes comme un » agneau, & avoit apprins qu'elles ſont toutes couvertes de poils & ont » des ongles fort pointues, par le moyen deſquelles elles ſe ſouſtiennent » & cheminent ſur le verre, quoique pendues à plomb, mettant la pointe » de leur ongle dans les pores du verre... » Notons enfin que, au dire de Jean Tarde, les nouveautés astronomiques dont il s'émerveillait, étaient déjà connues en Allemagne et en Italie, des derniers « barbiers ou mitrons ». (Page XXVII.)

aperçues autour de Jupiter et que Galilée avait appelées *Sidera Medicea,* comme il convenait à Florence, tandis que Tarde, fidèle sujet du roi de France, appellera les taches du Soleil, qui pour lui sont de petites planètes, Astres de Bourbon, *Borbonia Sidera.* On n'oublia pas ces deux petites étoiles visibles par intervalles autour de Saturne, ni surtout Vénus où l'on constate, à la lunette, les mêmes phases que pour la Lune, tantôt pleinement ronde, et tantôt semblable à « une faucille lumineuse ». Enfin, sans la moindre gêne ni le moindre scrupule, à cette date de 1614, on parla de Copernic, et de son hypothèse, de plus en plus probable, du mouvement de la Terre autour du Soleil centre du Monde. Selon Tarde encore Galilée est bien connu en France, et on lit ses livres au Collège de Bordeaux; nous avons vu qu'on ne les ignorait pas non plus à La Flèche. Quel dommage que Descartes n'ait pas eu une conversation du même genre avec Galilée en personne, comme il en eut sans doute plus d'une cependant avec des hommes d'études en Italie et surtout à Rome !

De Florence, si tant est qu'il y passa, il gagna le Piémont. Le connétable de Lesdiguières assiégeait alors la petite place de Gavi, et l'enleva aux Espagnols, le 18 avril 1625, pour le compte du duc de Savoie, allié de la France. Borel veut que Descartes ait assisté au siège de Gavi[a] : c'était presque en effet sur sa route, et il suffisait d'un léger détour. Nous sommes d'ailleurs certains que notre philosophe rentra en France par le Mont-Cenis : lui-même le rappelle plus tard, et indique précisément cet endroit comme le plus propre à mesurer la hauteur des montagnes[b] ; et dans ses *Météores,* en 1637, à propos des avalanches, il se souvenait d'avoir vu ce phénomène en franchissant les Alpes au mois de mai, sans

a. Voir ci-avant, p. 66, note *a*. — « Ce ſiege dura pres d'vn mois ; car » il fut commancé en la ſepmaine S^te^ au mois de mars, & finit cedit iour » dix-huictieſme Auril mil ſix cens vingt cinq, & a eſté fort aſpre. » (*Mercure françois,* t. XI, p. 456-457. MDCXXVI.)

b. Tome II, p. 636, l. 10-12.

doute en mai 1625[a]. Du Mont-Cenis, il descendit en Savoie, se rendit à Lyon, et revint d'abord en Poitou : une lettre à son père est datée de là, le 24 juin 1625[b].

Quelles impressions rapportait-il de son voyage en Italie ? Le regret, semble-t-il, de ne pouvoir pas y passer sa vie. Il y pensera sérieusement, en effet : nulle part il ne trouverait autant de facilités d'études ; l'Italie était alors le pays du monde où l'on comptait le plus de savants et où la science était le plus en honneur. N'était-ce pas aussi, comme dira Balzac, « le pays des orangers[c] » ? Mais précisément Descartes redoute la chaleur, dont aucun ombrage, ni éventail, aucune fontaine n'a pu le garantir à Rome. Il fait trop chaud pendant le jour, et la fraîcheur du soir est malsaine ; enfin la police est insuffisante, surtout la nuit, où coupe-bourses et coupe-jarrets opèrent trop librement. Descartes, qui aime sa tranquillité, sera autrement satisfait de la Hollande. Mais retenons ceci : la question de religion ne fut pour rien dans ce qui l'attira en un pays ou le détourna d'un autre. Le catholicisme de l'Italie, bien qu'hostile à Galilée (hostile à demi, seulement jusqu'en 1633), ne l'inquiétait pas, tant sa conscience se sentait en sûreté de ce côté-là. Pourtant il continuait à se défaire de tout préjugé, au moins dans le domaine de la spéculation, poussant hardiment sa pointe beaucoup plus loin qu'on n'avait jamais fait avant lui, et ne craignant pas d'atteindre les extrêmes limites du scepticisme.

Dans ces conditions, pensa-t-il jamais sérieusement à s'établir en France, à acheter une charge et à se marier ? Baillet raconte que l'occasion se présenta pour lui de devenir lieutenant général à Châtellerault, mais que le prix de 50.000 livres l'effraya : ne pouvant pas y mettre du sien plus de 30.000 livres, il déclina pour le surplus les offres obligeantes d'un ami[d]. Ceci

a. Tome VI, p. 316, l. 15-22.

b. Tome I. p. 4-5.

c. *Ibid.*, p. 201, l. 10-11, et p. 202-204. Tome II, p. 623, l. 22-30.

d. Tome I. p. 4-5. Le grand-père maternel de Descartes, René Brochard, avait été déjà lieutenant général à Poitiers. Voir ci-avant, p. 5.

se passait en 1625. Or cette année, précisément, Joachim Descartes le père, qui avait déjà fait entrer au Parlement de Rennes son fils aîné Pierre, recommença avec le fils qu'il avait eu de sa seconde femme, Joachim : il lui assura sa propre charge de conseiller, sous réserve que lui-même la conserverait quatre années encore[a]. Pourquoi se démettre ainsi en faveur de son troisième fils, lorsque le second, René, n'était pas jusque-là pourvu ? Était-ce du consentement de celui-ci, qui aurait renoncé ? En ce cas, dès la fin de 1625, son parti était pris de ne rechercher aucune charge, et sans doute aussi de ne point se marier. C'est là cependant une chose à laquelle sa famille au moins songea pour lui en 1625. Et peut-être y eut-il quelque tentative à laquelle il se prêta. Une dame racontait plus tard qu'elle retint un moment son attention[b]. Mais à la beauté même notre philosophe préféra toujours la vérité. Une belle femme se rencontre trop rarement, disait-il : aussi rarement qu'un bon livre, et un parfait prédicateur. Ajoutons cet argument plus sérieux : il dit quelque part que Balzac était si amateur de

a. Ci-avant p. 11, note *b*.

b. BAILLET, t. II, p. 501 : « ...L'on ne doit pas prétendre que M. Des-
» cartes ait dû être un Stoïcien fort rigide ſur les vûes que ſes parents luy
» avoient données vers l'an 1625, pour prendre une femme, lors qu'ils
» luy propoſérent d'entrer en charge, & de ſe procurer un établiſſement.
» Dans cette intention, il avoit recherché une jeune Demoiſelle de naiſ-
» ſance & de beaucoup de mérite, laquelle a été depuis fort connuë dans
» le monde ſous le nom de Madame du Roſay. [*En marge :* Rélat. MS.
» du P. Poiſſon.] Cette Dame n'a point fait difficulté d'avoüer dans la
» ſuite que la Philoſophie avoit eû plus de charmes qu'elle pour M. Des-
» cartes: & qu'encore qu'elle ne luy parût pas laide, il luy avoit dit, pour
» toute galanterie, *qu'il ne trouvoit point de beautez comparables à celles
» de la Vérité.* Selon ce que la Dame dit un jour au Pére P..., nôtre
» Philoſophe encore jeune s'étant trouvé dans une compagnie de per-
» ſonnes enjoüées, y diſcourut long-têms ſur les engagemens que l'on
» prend avec les femmes. Aprés avoir marqué à la compagnie l'étonne-
» ment où il étoit de voir tant de duppes, il aſſûra qu'il n'en avoit pas
» encore été touché juſques-là, & que ſa propre expérience (pour ne pas
» dire la délicateſſe de ſon goût) luy faiſoit mettre *une belle femme, un
» bon livre, & un parfait prédicateur* au nombre des choſes les plus diffi-
» ciles à trouver de ce monde. »

la liberté, « que même ses jarretières et ses aiguillettes lui pesaient[a] ». Descartes n'était-il pas un peu comme Balzac ? Ses réflexions lorsqu'un mari perd sa femme, et ses consolations mêmes, à un de ses amis en pareil cas, le donneraient à penser[b].

Sait-on bien d'ailleurs ce qu'il fit, depuis son retour d'Italie, mai ou juin 1625, jusqu'à son départ pour la Hollande, printemps de 1629 ou peut-être même automne de 1628 ? Et d'abord où demeura-t-il ? A Paris, ce semble ; mais son séjour n'y fut pas continu, et à plusieurs reprises il passa quelque temps en province. C'est ainsi que, le 22 janvier 1628, il fut parrain d'un neveu, fils de son frère aîné Pierre Descartes, à Kerleau en Elven[c] ; et trois mois après, le 30 mars, Balzac lui adressait encore une lettre en Bretagne[d]. Peut-être ce fut cet hiver 1627-1628, ou bien l'hiver suivant 1628-1629, que loin de toute société il préluda à sa retraite définitive en Hollande par un essai dans quelque désert de France, entendez par là quelque coin perdu à la campagne[e]. Déjà à Paris même il se

a. Tome II, p. 349, l. 15-17 : lettre à Huygens, août 1638.

b. Tome XI, p. 441, l. 3-5 : « ...lors qu'un mary pleure ſa femme » morte, laquelle (ainſi qu'il arrive quelquefois) il feroit faſché de voir » refuſcitée ». Et ceci n'est pas une boutade dans une lettre privée, mais un passage du traité des *Passions de l'âme*. — Quant au mot de Balzac, Descartes le rappelle assez malencontreusement à Huygens, veuf d'une année, et qu'avait beaucoup affligé la mort de sa femme. (Voir t. I, p. 371-374.) Celui-ci, d'ailleurs, ne se remaria point. Dans un dialogue latin de son parent Gaspar van Baerle, *De fecundis nuptiis*, où les deux personnages sont Baerle lui-même, et précisément Huygens (Zulechemius), on lit : « BARL. Penè mihi perſuaſiſti perpetuæ viduitatis inſtitutum, exemplo » tuo, & rationibus à tribus L. L. L. petitis. — ZULECH. Quid innuis iſtis » tribus L ? — BARL. Liberos, Libros & Libertatem. Tunc enim te fecundo » Sponſum fore ais, *cùm deſinent placere Libri, Liberi atque Libertas.* » (P. 65.) Conclusion : « ZULECH. Si me vis præeuntem ſequi, pro uxore » tibi erunt Liberi, Libri atque Libertas. Hæc ſi dilexeris, non eris ſolus. » (P. 83.) Imprimé à la suite du recueil : *Faces Auguſtæ ſive Poematia*, poésies de J. Cats (*Jacobus Catsius*) mises en latin par Baerle et Boey. (Dordrecht, typis Henrici Eſſæi, CIↃ IↃ C XLIII.)

c. Tome I, p. 6.

d. *Ibid.*, p. 569-571.

e. Tome V, p. 558, l. 23-26.

retirait volontiers des compagnies, afin de méditer plus à l'aise : nous savons, par le témoignage d'un ami qui lui avait donné l'hospitalité, Le Vasseur d'Étioles [a], qu'un beau jour Descartes le quitta, sans lui dire adieu, et demeura quelque temps caché ; on n'apprit que par hasard où il était. Découvert, notre philosophe s'excusa de son mieux, et d'assez bonne grâce, semble-t-il, auprès de la maîtresse du logis, qui par-

a. Nicolas Le Vasseur, sieur d'Étioles, receveur général des finances à Paris. Il eut un fils, Nicolas Le Vasseur, sieur de Saint-Vrain, qui fut un moment conseiller au Parlement de Rennes (lettres de provision, 13 février 1645 ; réception, 12 mai suivant) ; il fut ensuite reçu conseiller au Parlement de Paris, 21 août 1646, devint conseiller de Grand Chambre, et ne mourut qu'en 1692 (inhumé à Saint-Sulpice, 6 mai 1692). Il était donc encore vivant, lorsque Baillet écrivit et publia sa *Vie de Descartes,* en 1691, et c'est de lui, sans doute, que notre historien reçut les *Relations MS.* qu'il donne sous le nom de M. Le Vasseur (le père). Détail curieux : Le Vasseur fils se démit de sa charge de conseiller à Rennes en faveur de Pierre Descartes, sieur de la Bretallière, conseiller depuis 1618, mais qui avait cédé son office à son fils aîné, Joachim Descartes, sieur de Kerleau, pourvu le 21 sept. 1647 et reçu le 30 mai 1648. Cette rentrée de Pierre Descartes au Parlement n'alla pas d'ailleurs sans difficulté : il fut reçu le 12 février 1650, sur lettres de jussion du 10 janvier précédent, et sous la condition qu'il ne céderait plus ce second office à un de ses enfants, comme il avait fait pour le premier. (*Le Parlement de Bretagne, 1554-1790,* par Frédéric Saulnier, t. I, p. 296 et 297, t. II, p. 842-843.) Voir aussi notre t. III, p. 187-188.

Baillet raconte maintenant ceci, t. I, p. 130-131, sous la date de 1625 : « M. Deſcartes prit ſon logement chez un ami de ſon Pére, qui étoit auſſi » le ſien en particulier, & qui avoit des rélations avec sa famille par » quelque alliance. [*En marge :* Relat. de M. le Vaſſeur.] Cét amy étoit » M. le Vaſſeur Seigneur d'Etioles pére de M. le Vaſſeur qui vit encore » aujourd'hui, & qui eſt Conſeiller à la Grand-Chambre. Là s'étant » formé un modéle de conduite ſur la maniére de vivre que les honnêtes » gens du monde ont coûtume de ſe preſcrire, il embraſſa le genre de vie » le plus ſimple & le plus éloigné de la ſingularité & de l'affectation qu'il » put imaginer. [*En marge :* Diſc. de la Méth. part. 3 p. 31.] Tout étoit » aſſez commun chez lui en apparence : ſon meuble & ſa table étoient » toujours tres-propres, mais ſans ſuperflu. Il étoit ſervi d'un petit nombre » de valets, il marchoit ſans traîn dans les ruës. Il étoit vêtu d'un ſimple » taffetas verd, ſelon la mode de ces têms-là, ne portant le plumet & » l'épée, que comme des marques de ſa qualité, dont il n'étoit point libre » alors à un Gentilhomme de ſe diſpenſer. »

donna ce trait d'originalité à un ami de son mari[a]. Le même Le Vasseur l'emmena alors, ou l'accompagna, dans un voyage en Bretagne et en Poitou. Ici se place une autre anecdote, authentique également, puisqu'elle est rapportée par Le Vasseur qui en fut témoin. Ce fut une soutenance de thèses à Poitiers, au Collège des Jésuites (en juin ou juillet, vraisemblablement) : Descartes y assista, et y prit la parole ; le lendemain deux Pères vinrent le remercier de cet honneur. La

a. Cette anecdote est ainsi contée par Baillet, t. I, p. 152-154, sous la date de 1628 : « ...Cela le fit réſoudre à ſe paſſer de luy ſeul autant » qu'il luy ſeroit poſſible, & à ſe contenter d'un petit nombre d'amis pour » le ſoulagement de la vie. Mais ſa réputation fut un grand obſtacle à » cette réſolution. Elle avoit fait de la maiſon de M. le Vaſſeur [*En marge :* » De ſon auberge des Trois Chappelets, ruë du Four, il s'étoit logé chez » M. le Vaſſeur.] une eſpéce d'Academie, en y attirant une infinité de gens » qui s'introduiſoient chez luy à la faveur de ſes amis... Ces compagnies » commencérent à luy rendre le ſéjour de Paris onéreux, & à luy faire » ſentir ſa propre réputation comme un poids inſupportable... Et pour » commencer à ſe délivrer des importunitez de ceux qui le fréquentoient » trop ſouvent, il quitta la maiſon de M. le Vaſſeur, & alla ſe loger en un » quartier où il devoit ſe dérober à leur connoiſſance, & ne ſe rendre » viſible qu'à un tres-petit nombre d'amis qui avoient ſon ſecret. M. le » Vaſſeur [*En marge :* Relat. MS. de M. le Vaſſ.], à qui il n'avoit point » jugé à propos de le communiquer, fut quelque têms en inquiétude, ne » trouvant perſonne qui pût luy apprendre de ſes nouvelles. Mais le » hazard luy ayant fait rencontrer ſon valet de chambre dans les ruës au » bout de cinq à ſix ſemaines, il l'arrêta ſur le lieu, & l'obligea aprés » beaucoup de reſiſtance de luy découvrir la demeure de ſon maître. Le » valet, aprés luy avoir ainſi révélé le principal de ſon ſecret, ne fit plus » difficulté de luy declarer le reſte. Il luy conta toutes les maniéres dont » ſon maitre ſe gouvernoit dans ſa retraite, & lui dit entre autres choſes » qu'il avoit coûtume de le laiſſer au lit tous les matins lors qu'il ſortoit » pour éxécuter ſes commiſſions, & qu'il eſpéroit de l'y retrouver encore » à ſon retour. Il étoit prés d'onze heures, & M. le Vaſſeur qui revenoit » du Palais, voulant s'aſſurer ſur l'heure de la demeure de M. Deſcartes, » obligea le valet de ſe rendre | ſon guide, & ſe fit conduire chez Mon- » ſieur Deſcartes. Lors qu'ils y furent arrivez, ils convinrent qu'ils entre- » roient ſans bruit, & le fidéle conducteur ayant ouvert doucement l'anti- » chambre à M. le Vaſſeur, le quitta auſſi tôt pour aller donner ordre au » dîner. M. le Vaſſeur s'étant gliſſé contre la porte de la chambre de » M. Deſcartes, ſe mit à regarder par le trou de la ſerrure, & l'apperçut

cordialité des relations continuait ainsi entre l'ancien élève de La Flèche et les Jésuites [a].

Ces petits voyages exceptés, on peut admettre que pendant les trois années 1626, 1627 et 1628, notre philosophe vécut à Paris. Sans appuyer plus qu'il ne convient sur certains traits, on entrevoit cependant alors un Descartes jeune, vêtu à la mode (c'était la couleur verte en ce temps-là) [b], ne détestant ni la musique ni le jeu, et même heureux au jeu [c]; lisant même des

» dans ſon lit, les fenêtres de la chambre ouvertes, le rideau levé, & le » guéridon avec quelques papiers prés du chevet. [*En marge :* Rél. MS. » ibid.] Il eut la patience de le conſidérer pendant un têms conſidérable, » & il vid qu'il ſe levoit à demy-corps de têms en têms pour écrire, & ſe » recouchoit enſuite pour méditer. L'alternative de ces poſtures dura prés » d'une demie heure à la vuë de M. le Vaſſeur. M. Deſcartes s'étant levé » enſuite pour s'habiller, M. le Vaſſeur frappa à la porte de la chambre » comme un homme qui ne faiſoit que d'arriver & de monter l'eſcalier. » Le valet, qui étoit entré par une autre porte, vint ouvrir, & affecta de » paroitre ſurpris. Monſieur Deſcartes le fut tout de bon, quand il vid la » perſonne qu'il attendoit le moins. M. le Vaſſeur luy fit quelques repro- » ches, de la part de Madame le Vaſſeur, qui s'étoit crû mépriſée dans la » maniére dont il avoit abandonné ſa maiſon. Pour luy, il ſe contenta de » luy demander à dîner, afin de ſe racommoder enſemble. Aprés midy » ils ſortirent enſemble pour aller trouver Madame le Vaſſeur, à qui » M. Deſcartes fit toute la ſatisfaction qu'elle pouvoit attendre, non d'un » Philoſophe, mais d'un galant homme qui ſçavoit l'art de vivre avec tout » le monde. » Voir, pour une autre anecdote semblable, qui paraît n'être qu'une réplique anticipée de celle-ci, p. 35-36 ci-avant, note *b*.

a. Baillet, t. I, p. 136, place l'anecdote à l'année 1626 : « Pendant » qu'il étoit en cette derniére ville (*Poitiers*), on vint prier M. le Vaſ- » ſeur de vouloir honorer une théſe de ſa préſence dans le collége des » Jéſuites [*En marge :* Rel. de M. le Vaſſ. MS.] M. le Vaſſeur convia » M Deſcartes de vouloir l'y accompagner : ce qu'il fit avec plaiſir, quoy » qu'il fût déjà en reputation de ne pas eſtimer la ſcolaſtique, ou la maniére » dont les Péripatéticiens traitent la Philoſophie. Il voulut diſputer même » à la théſe, & les Jéſuites ſe tinrent tellement honorez de la maniére dont » il en uſa dans un diſcours latin qu'il fit d'abord, & dans ſes argumens, » que le Pére Recteur députa le lendemain deux Péres de la Compagnie » pour l'aller remercier. »

b. Tome XI, p. 158, l. 15-20. Voir une note précédente, p. 72, note *a*, fin.

c. Tome IV, p. 529-530.

romans, tout au moins l'*Amadis* pour lequel il conservera toujours un faible [a]; ne reculant pas à l'occasion devant un duel (il connaissait bien, théorie et pratique, l'art de l'escrime) [b], faisant d'ailleurs grâce de la vie à un adversaire qu'il avait désarmé, et ne lui imposant d'autre condition que de se présenter ainsi devant la dame pour les beaux yeux de qui l'on s'était battu : tels bientôt Rodrigue et don Sanche, dans *le Cid* de Corneille.

C'étaient là les mœurs du temps. Mais en outre, quelle atmosphère intellectuelle respirait-on à Paris, et comment un apprenti philosophe y pouvait-il être aidé dans son dessein de tout réformer ?

Descartes s'intéressait, sans doute, aux productions littéraires, lui qui dès le collège avait été, dit-il, « amoureux de la » poésie [c] ». La vogue, pendant cette période de 1618 à 1626, fut à certains recueils de vers, fort licencieux, où une impiété

a. Tome I, p. 397, l. 16-17, et p. 398.

b. Voir l'anecdote de Mad[e] du Rosay, t. X, p. 538. Il circulait encore une autre anecdote, mais dont Baillet a fait justice :

« Je ſçay que quelques eſprits oiſifs, dont toute l'induſtrie conſiſte à forger » des aventures, s'entretiennent encore de quelque galanterie prétenduë » que l'on a fauſſement attribuée à M. Deſcartes, touchant une Dame de » Touraine, qui ſe vantoit d'avoir autrefois touché ſon cœur, & de n'avoir » pourtant jamais reçû de luy que des civilitez innocentes. Elle s'appe- » loit *de la Michaudiére,* ſelon les uns, & *de la Menaudiére* ſelon les » autres. Il eſt vray qu'il y avoit à Tours une Dame de ce dernier nom, » du têms que M. Deſcartes étoit en Hollande. Mais ſelon M. de la Barre » [*En marge :* Lettre à M. Legr. du 17 Août 1690. Lettre du 30 Août » 1690.] elle avoit le génie ſi mediocre, que ſon mérite n'a jamais pu » toucher ce grand Philoſophe. Elle mourut le XXVIII d'Août 1690, d'une » maniére toute ſubite. Il faut avoüer que cette Dame ne s'étoit pas mis » trop en peine pour réfuter ou démentir ceux qui la complimentoient » ſur ce point, ne ſe croyant pas obligée de rejetter l'honneur qu'elle y » croyoit attaché. Mais il eſt certain que M. Deſcartes n'avoit jamais vû » cette Dame ; & que cette Dame n'avoit jamais vû M. Deſcartes qu'en » peinture, ſur un tableau que M. l'abbé de Touchelaye avoit | rapporté » de Hollande au voyage qu'il y fit avec M. l'Abbé Picot en 1642, pour » aller rendre viſite à nôtre Philoſophe. » (BAILLET, t. II, p. 500-501.)

c. Tome VI, p. 7, l. 10-11.

fanfaronne le disputait, il faut bien le dire, à la plus grossière obscénité[a]. Ils n'en étaient que plus goûtés des jeunes seigneurs de la cour; n'en déplaise à Boileau plus tard, on les voyait, tous à l'envi,

A Malherbe, à Racan préférer Théophile.

Un de ces recueils pourtant parut dépasser les bornes, le *Parnasse satyrique*, publié en 1622, puis en 1623[b]. Le 11 juillet 1623, le Parlement ordonna d'arrêter quatre des auteurs, que l'on connaissait, en particulier Théophile de Viau. Pourtant huit à dix pièces seulement étaient de lui, sur 385, et encore une seule portait son nom ; mais c'était la première, en tête du

a. *Le procès du poète Théophile de Viau (11 juillet 1623 au 1er sept. 1625)*, par FRÉDÉRIC LACHÈVRE. (2 vol. in-8, Paris, Honoré Champion, 1909, XLVI-592 et 448 pages.) Voir t. I, p. XXV-XXVIII, la liste des recueils en question : *Le Cabinet ſatyrique*, 1618, cinq fois réimprimé. *Les Delices ſatiriques*, 1620.

b. *Ibid.*, t. I, p. 113 : *Le Parnaſſe des Poëtes ſatyriques, M.DC.XXII*, sans nom de libraire, suivi de *La Quint-eſſence Satyrique, ou Seconde partie du Parnaſſe des Poëtes Satyriques de noſtre temps. Recherchez dans les Œuvres ſecrettes des auteurs les plus ſignalez de noſtre ſiecle.* (A Paris, chez Anthoine de Sommaville, au Palais, en la Gallerie des Libraires près la Chancellerie. M.DC.XXII.) Ces deux recueils in-8 n'en forment, en réalité, qu'un seul. Le premier a 6 ff. lim. et 208 p.; le second est paginé irrégulièrement : 1-208, 207-222, 233-280. Les deux parties renfermaient 385 pièces (165 + 220) dont 128 de 18 poètes nommés, et 257 anonymes. Le nom de Théophile figurait en tête de la première pièce : « Sonnet par le ſieur Theophile : *Phylis, tout eſt f..., je meurs de la* » *v...* », et ne reparaissait plus de tout le recueil. L'arrêt du 11 juillet 1623 ordonna d'appréhender au corps : Théophile, Frenide (*sic*, pour Frenicle), Colletet et Berthelot. — *Le Parnaſſe ſatyrique* fut réimprimé tel quel en septembre 1623, à dessein, semble-t-il, par les ennemis de Théophile pour activer son procès. En 1625, pour la même raison, on en donna deux éditions nouvelles, avec son nom en vedette dans le titre : *Le Parnaſſe ſatyrique du ſieur Théophile M.DC.XXV*, in-8 de 380 pages. *Le Parnaſſe des poëtes ſatyriques ou dernier Recueil des Vers picquans et gaillards de noſtre temps. Par le ſieur Theophile. M.DC.XXV*, in-8 de 380 pages. Dans ces deux éditions de 1625, tout autre nom de poète a disparu (sauf Colletet, pour une pièce seulement), afin de faire retomber sur Théophile, comme seul auteur, tout le poids de l'accusation.

recueil, qui lui fut ainsi attribué. Le poète Théophile était comme le prince de cette folle jeunesse. Banni déjà le 14 juin 1619, il était rentré en France, grâce à de puissantes protections : il promettait d'ailleurs de se convertir au catholicisme (étant né protestant), et se convertit en effet, après la mort de son père en 1622. La première partie de ses œuvres fut publiée par Desbarreaux en 1621 ; elle commençait par une traduction française du dialogue de Platon, « de l'immortalité de l'âme » : les mauvais plaisants disaient « de la mortalité[a] ». Une seconde partie parut en 1623. Théophile avait pris la fuite, et s'était caché, non loin de Paris, à Chantilly, chez le duc de Montmorency. Un nouvel arrêt du Parlement le condamna, par contumace, à être brûlé en effigie, ce qui fut exécuté le jour même, 19 août 1623. Théophile jugea prudent de s'éloigner davantage ; mais comme il allait passer la frontière, il fut rattrapé au Catelet en Picardie, ramené à Paris sous bonne escorte, et emprisonné à la Conciergerie, dans la tour de Montgommery, le 28 septembre 1623. Son procès, un des grands procès du siècle, dura près de deux ans. Enfin, le 1er septembre 1625, l'arrêt définitif fut rendu, qui mettait à néant « les deffaux, » contumaces et jugemens donnez contre ledict Theophille », mais « pour réparation des cas mentionnez audict procez », le bannissait à perpétuité du royaume de France. En même temps, par compensation, le Jésuite qui avait machiné toute cette méchante affaire, le P. Voisin, recevait l'ordre, « sans

a. 1. *Les Œuvres du ſieur Theophile.* (A Paris, chez Pierre Billaine, ruë S. Jacques à la Bonne Foy. M.DC.XXI. Avec privilege du Roy.) Le privilège est du 6 mars 1621. Deux éditions nouvelles parurent en 1622, à la fois chez Billaine et chez le libraire Jacques Quesnel. Une troisième édition parut chez Billaine, en 1623.

2. *Œuvres du ſieur Theophile. Seconde partie.* (A Paris, chez Pierre Billaine, etc., M.DC.XXIII.) En même temps paraissait une autre édition de cette *Seconde partie* chez Quesnel. Toutes deux parurent dans la seconde quinzaine de juin 1623, avec la troisième édition de la première partie. Aussi l'arrêt du 19 août 1623 ne visait-il plus seulement le *Pernaſſe* (sic) *ſatiricque*, mais aussi « autres livres & œuvres dudict Theo- » phille imprimez par les nommez Bilaine & Queſnel ».

» délais et sans répliques », de sortir aussi du royaume. Théophile ne se pressa point cependant de quitter Paris : il y demeura, plus ou moins caché, jusqu'à la mi-novembre 1625 ; puis il accompagna quelques grands seigneurs à l'île de Ré, au château de Selles en Berry, enfin à Chantilly. Les premiers jours de septembre 1626, il revint même dans la capitale, mais pour y mourir presque aussitôt, le 25 septembre, à trente-six ans ; le lendemain, son protecteur, le duc de Montmorency, le fit inhumer en grande pompe : on ne comptait pas moins de dix-huit prêtres dans l'assistance [a].

Descartes avait été absent pendant ce long procès : c'étaient les deux années de son voyage en Italie. Mais il se trouva de retour lors de la condamnation, qui ressemblait assez à un acquittement ; et il lut sans doute, comme tout le monde, ces pièces légères, en vers et en prose, que Théophile avait lancées de sa prison, pour se justifier même au prix de désaveux et de repentirs, et qui, deux années de suite, en 1624 et en 1625, entretinrent la curiosité du public et sa sympathie [b]. Elles ne cessèrent même point avec l'arrêt du 1er septembre 1625, et il en parut encore jusqu'à la fin de cette année et l'année suivante [c]. Ou s'il ne les a point lues, au moins connaissait-il les œuvres de Théophile publiées dès 1621. Il en avait appris des vers par cœur, et s'en souvenait encore vingt-cinq ans plus tard : en 1647, dans une lettre à son ami Chanut, il cite de mémoire (et c'est la seule citation qu'il ait faite d'un contemporain) un quatrain de Théophile, le poète de leur jeunesse [d].

a. LACHÈVRE, *loc. cit.*, t. I, p. 504-505, 506, 575-576.

b. *Ibid.*, t. II, p. 261 : *IIIe Partie — Recueil de toutes les pieces faites par Theophile, depuis sa prise jusques à present. Mises par ordre.* (A Paris, s. n., M.DC.XXV. In-8, p. 1-124.) On trouve le détail de ces pièces, *ibid.*, p. 273-278, nos 25 à 46 inclus ; une seulement est de 1623, onze de 1624, quatre de 1625.

c. *Ibid.*, t. II, p. 280-285 : Pièces pour ou contre Théophile. No 52 à 86 inclus.

d. Tome IV, p. 617, l. 1-7 : lettre du 1er février 1647. Voir LACHÈVRE, *loc. cit.*, t. II, p. 367. Ces vers se retrouvent dans un *Projet d'interroga-*

Les amis de Théophile n'avaient point tous fait preuve, au cours du procès, d'une grande fidélité. Desbarreaux lui-même, son premier éditeur et son ami de prédilection, « son bien-» aimé », comme on l'a appelé avec des sous-entendus vilains, se tourna un moment contre lui : Desbarreaux, bientôt à son tour prince des débauchés et des athées, mais qui sollicitait pour lors un siège de conseiller au Parlement de Paris, où il fut nommé le 31 mai 1625[a]. Balzac lui-même, le trop léger

toire, parmi des *questions* toutes préparées, mais *qui n'ont pas été posées* à l'accusé. La proposition incriminée était : « Qu'il aimeroit mieux avoir » mis le feu à sa patrie que l'avoir irritée (*sa maîtresse*), et que Pâris fit » bien d'allumer l'embrasement de Troie pour amortir le sien. » (*Ibid.*, t. I, p. 406.) Toute la pièce, assez vive et légère de ton, n'a d'ailleurs rien d'obscène.

a. Jacques Vallée Sr des Barreaux, né à Châteauneuf-sur-Loire, le 6 nov. 1599, fils d'un conseiller au Parlement de Paris, qu'il perdit le 24 nov. 1622, devint aussi conseiller en la même cour le 31 mai 1625, mais ne conserva pas sa charge ; il mourut à Chalon-sur-Saône, le 9 mai 1673. Ce fut le type du libertin et de l'athée au XVIIe siècle. Descartes le connut-il ? Peut-être. Mais à quel moment ? Baillet assure, t. II, p. 176, que Desbarreaux vint le voir en Hollande, l'été de 1641 ; mais Baillet cite en marge des lettres à Mersenne, dont il ne donne que les dates ; aucune de celles qui nous ont été conservées, ne nomme Desbarreaux ; et tout au plus se risque-t-on à le deviner dans un passage d'une lettre du 4 mars 1641, t. III, p. 332, l. 6-9. Toutefois on peut alléguer deux textes de la correspondance entre Balzac et Chapelain. Dans les premiers jours d'août 1640, Balzac parle à ce dernier de « l'entrepriſe heroïque d'un » galant homme qui a paſſé en ce païs, & qui va cherchant la verité & » le bon vin par mer & par terre. Pour cet effet, il medite un pelerinage » vers Monſieur Descartes à l'imitation de celui d'Apollonius vers Hiar-» chas. Neanmoins il remettra la verite & Monſieur Descartes à l'année » prochaine, & ne paſſera pas la mer, de cette campagne... Pour le » moment, il viſitera la Gaſcogne, le Languedoc & s'arreſtera, pour faire » vendange à Frontignan. » A quoi Chapelain répond, le 11 août 1640 : « Nous verrons comment il l'executera (l'entrepriſe ou la penſée de » trouver la verité & le bon vin) & s'il s'acquittera auſſi bien de celle qui » regarde l'Angleterre que de celle qui regarde la Provence. A vous en » dire toutefois mon opinion, je croy que l'année qui vient, il n'ira point » chercher Monſieur Descartes & qu'il ſe contentera de ce voyage cy pour » tous les deux. Il croira ſans doute qu'ayant trouvé le vin, il aura trouvé » la verité. » Et le 15 déc. 1640 : « L'illuſtre debauché n'eſt pas encore » de retour. » Notons que, dans ces textes, il n'est pas question de la

compagnon de Théophile dans un voyage en Hollande l'année 1615, se montra dur pour lui, et injuste, et odieux, dans le recueil de *Lettres* qu'il publia en 1624, lorsque le poète était en prison, menacé de perdre la vie[a]. Descartes connut tout ce monde, et le coudoya du moins, si même il n'y fut mêlé. En 1628, dans une querelle littéraire, il prit parti pour Balzac, qui venait de publier un second recueil de *Lettres :* il est vrai que le grand épistolier avait composé trois dissertations adressées « à Monsieur des Cartes », où l'on retrouve des maximes de morale, d'un stoïcisme mitigé, tout à fait semblables à celles que notre philosophe avait adoptées lui-même en 1619[b]. Ce serait à croire qu'il les lui a empruntées, afin de les mettre en beau langage : lui qui, comme le lui reprochait

Hollande, mais de l'Angleterre, et qu'on parle de passer la mer. Chapelain croyait donc Descartes en Angleterre, sur la foi de Mersenne, qui le croyait lui-même, pour avoir ainsi interprété un passage d'une lettre du philosophe : lettre du 1er avril 1640, t. III, p. 50, l. 13-20, et lettres du 13 et du 19 mai, t. IV, p. 213. Descartes, il est vrai, le détrompa, le 11 juin : t. III, p. 87, l. 14.

a. LACHÈVRE, *loc. cit.*, t. II, p. 171-187. Lettre à Boisrobert, du 12 septembre, et lettre à Bouthillier, évêque d'Aire, du 20 septembre 1623. Ce sont les lettres XI et IX du recueil intitulé : *Lettres du Sr de Balzac.* (A Paris, chez Toussainct Du Bray, ruë S. Jacques, aux Épics Meurs. M.DC.XXIIII. Avec privilege du Roy.) Dans la première de ces deux lettres, on lit entre autres choses : « Je ne veux pas entreprendre ſur la » Cour de Parlement, ny prevenir ſes Arreſts par mon opinion : auſſi » bien, de penſer rendre cet homme là plus coupable qu'il s'eſt fait luy » meſme, ce ſeroit jetter de l'encre ſur le viſage d'un More. » A sa sortie de prison, Théophile y fit une réponse cinglante, qui ne fut imprimée qu'après sa mort, dans une édition de ses *Œuvres* en 1629, à Rouen, chez Jean de la Mare. A leur voyage en Hollande, Théophile (né à Clairac en Agenois, l'année 1590) avait vingt-cinq ans, et Balzac dix-huit. Les jeunes gens se firent même inscrire à l'Université de Leyde, le 8 mai 1615 : Balzac à la Faculté de Droit, et Théophile à la Faculté de Médecine. A Leyde, Balzac eut une assez vilaine histoire, dont Théophile semble l'avoir tiré. Il s'en souvint à la suite des attaques de 1624; sa riposte se termine ainsi : « après une tres exacte recherche de ma vie, il ſe » trouvera que mon adventure la plus ignominieuſe eſt la frequentation » de Balzac ». (*Ibid.*, t. I, p. 10, et t. II, p. 183.)

b. Tome I, p. 12-13 et p. 569.

Théophile, « ne donnoit au public que ce qu'il avoit pillé des » particuliers, et n'écrivoit que ce qu'il avoit lu[a] ». Ces maximes sont d'ailleurs purement païennes, au bon sens du mot, et Balzac comme catholique était sujet à caution beaucoup plus que Descartes. Alla-t-il à Lorette, lors de son voyage en Italie l'année 1621? On ne sait pas; toujours est-il qu'en 1623, il a parlé du pèlerinage, d'un ton singulièrement leste et sans révérence aucune[b].

Les esprits libres ne manquaient donc pas, à Paris et en France, ou plutôt les esprits forts, les libertins, bien que le procès de Théophile les rendît, à partir de 1625, beaucoup plus retenus[c]. Le P. Mersenne, dans un passage de son in-folio, achevé d'imprimer le 1er février 1623, évaluait leur nombre à 50.000 dans la seule ville de Paris, passage d'ailleurs presque aussitôt supprimé, et qu'on ne retrouve que dans de très rares exemplaires[d]. Le P. Garasse, dans sa

a. Cité par LACHÈVRE, t. II, p. 183 : réponse de Théophile aux deux lettres de Balzac, ci-avant note *a*. Garasse, que Balzac avait aussi malmené, bien que ce fût son ancien professeur, lui répond entre autres choses : « ...Ne rongez pas vos pattes comme un ours, pour produire en » ſix mois une lettre de trois pages. » (*Ibid.*, p. 199.)

b. Lettre précédente du 20 sept. 1623 : « La priere meſme de la penſée, » qui eſt vn ſacrifice de toutes les heures du jour qui ſe peut faire ſans » bruſler d'encens ny tuer des beſtes..., m'eſt une auſſi grande corvée » que ſi j'avois à faire le voyage de Mont-Ferrat ou celuy de Noſtre-» Dame de Lorette. » (*Œuvres de M. de Balzac*, MDCLXV, t. I, p. 21.)

c. LACHÈVRE, *loc. cit.*, t. I, p. XXIV, a fait une curieuse statistique : « De » 1598 à 1625, onze recueils libres voient le jour en deux périodes : 1598-» 1607, cinq recueils; 1614-1625, six recueils, sans compter quarante-» deux réimpressions, alors (*assure-t-il*) que de 1626 à 1700, on ne » rencontre aucune publication nouvelle comparable en licence auxdits » recueils... » Et il pense être en droit de conclure que le but a été atteint : « Le libertinage a été étouffé en 1625, sans qu'il en ait coûté une » vie d'homme. L'atmosphère morale a été assainie. » (Page XXI.) Il va jusqu'à dire que la condamnation de Théophile, 1er septembre 1625, est « une date qui marque la fin d'une période historique ». (Page 505.) N'exagérons rien.

d. LACHÈVRE, *loc. cit.*, t. I, p. XXXV, note (1) : « Dans les exemplaires » des *Quæſtiones celeberrimæ in Geneſim, 1623*, la page consacrée aux

139612

Doctrine curieuse des beaux-esprits[a], n'en compte pas tant, une centaine seulement contre 100.000 bonnes âmes, et semble plus près de la vérité. Son gros livre de 1025 pages (approuvé, notons-le, de Malherbe et de Racan) est surtout, lui-même le déclare, un *Anti-Théophile* : l'achevé d'imprimer, coïncidence fâcheuse, est du 18 août 1623, juste la veille du jour où le poète fut brûlé en effigie. Le Jésuite, car c'en est un, s'y montre à la fois grossier et féroce : comme pour dicter aux juges leur sentence, il rappelle complaisamment le supplice, à Toulouse, 9 février 1619, du « prince des athées », Lucilio Vanini, « pauvre papillon », dit-il, « qui du fond de l'Italie est venu » se brûler au feu du Languedoc ». Il rappelle le supplice plus récent, à Paris même, en 1621, de Jean Fontanier, convaincu aussi du crime d'athéisme, et se demande comment on ose encore, lorsqu'on est athée ou simplement déiste (c'est tout un à ses yeux), traverser sans frémir la place de Grève à Paris[b]. Et il s'emporte contre la confrérie licencieuse de la « Croix de » Roses[c] ». Quelques vingt ans plus tard, en Hollande, Vanini

» athées, et celle qui la précède, ont été remplacées par un carton où le » chiffre formidable a disparu. Bien mieux, dans la préface, Mersenne » déclare que les impies exagèrent leur nombre. L'exemplaire de la » Bibliothèque nationale renferme les pages originales et le carton... »

a. *La Doctrine curieuſe des beaux eſprits de ce temps ou pretendus tels, combattue & renverſée*, par le P. FRANÇOIS GARASSE de la Compagnie de Jésus. (Paris, Sébastien Chapelet, 1623. In-4, 1025 pages.) Garasse naquit à Angoulême en 1585, et mourut à Poitiers, le 14 juin 1631. Nombre des athées, p. 783. Supplice de Vanini, p. 144-147; de Fontanier, p. 147-154. — Mersenne aussi, dans ses *Quæſtiones etc.*, de la même année, disait : « exemplo Vanini, *Atheorum Cæſaris* ». (Page 156.)

b. *Ibid.* : « Malheureux, oſez-vous bien paſſer en Greve ſans fremir, & » ſans vous ſouvenir qu'il y a encore aſſez de place pour vous, aſſez de » bois pour vous reduire en cendres, etc.? » (Page 702.)

c. *Ibid.* : « Comme qui diroit les freres obligés au ſecret, les freres » caballiſtes, les freres bons ivrognes, qui portent bien le vin, & qui ne » publient leurs ſecrets que dans les tavernes. » (Page 84.) Il rappelle que c'est la coutume en Allemagne « qu'en toutes les ſalles des hoſtelleries il y » ait ſur la table une couronne de roſes ou fraiches ou ſeiches, pendue au » plancher, pour dire qu'il faut garder le ſilence & s'oublier des paroles

est également le nom que l'on jettera à la tête de Descartes ; et les théologiens protestants d'Utrecht, plus acharnés contre lui que ne seront les catholiques et les Jésuites, voudront aussi faire brûler ses livres par la main du bourreau.

Pourtant le libertinage, comme on disait alors, pas plus celui de l'esprit que celui des mœurs, ne tenta jamais notre philosophe ; au contraire, il entreprit plus tard de le combattre, et ce fut même une de ses raisons d'écrire. Les nouveautés philosophiques ne paraissent pas l'avoir tenté davantage ; et s'il s'est rencontré avec les novateurs dans le même dessein de renverser Aristote, il ne s'accordait guère avec eux sur la doctrine à mettre à la place. Il les cite tous une fois dans la même phrase, Telesio, Campanella, Bruno, Basson, Vanini, sans insister sur aucun d'eux : il avait peu lu ces auteurs, se contentant de jeter un coup d'œil sur les tables des matières, de feuilleter çà et là quelques pages, et refermant bientôt leurs gros livres où il ne trouvait rien qui le satisfît. Les modernes, pour lui, avaient les mêmes défauts que les anciens : le *vraisemblable* leur tenait lieu du *vrai*, et était accepté par eux à ce titre. Mais on n'a pas le droit de dire alors qu'on sait, au

» licentieuſes qui auront eſté proferées par la chaleur du vin ». Et il cite le distique de Martial :

Inde roſam menſis hoſpes ſuſpendit amicis,
Conviva ut ſub eâ dicta tacenda ſciat.

« Les frerots de la Croix des Roſes », dit encore Garasse, « ont eſté con-» damnés à Malines comme magiciens & ſous ce titre : *perniciosiſſima* » *magorum ſocietas.* » (Pages 90-91.) Enfin il donne ce détail curieux : règle de la confrérie, *Omnes fratres virginitatem voveant.* (Page 91.)

Les Rose-Croix ne furent pas oubliés dans le procès de Théophile. Dans le cinquième interrogatoire (7 juin 1624), dans le sixième (15 juin 1624), et dans la comparution finale devant le Parlement, on lui demande : « Sy » c'eſt luy qui a compoſé ou fait imprimer un livre intitulé *Les Enffans de* » *la Croix Roze,* qui eſt plain d'impiettez. » Théophile s'en défend avec énergie. (LACHÈVRE, t. I, p. 436, 444-445, 453 et 500.) Il y eut d'ailleurs nombre de publications à Paris, sur les Frères de la Rose-Croix, le années 1624 et 1625. (*Variétés historiques et littéraires,* par ÉDOUAR FOURNIER, Paris, chez P. Jannet, 1855, t. I, p. 115-126.)

sens propre du mot : savoir, c'est connaître ce qui est vrai indubitablement, et qu'on peut enseigner comme tel. Autrement, on usurpe le nom de savant ou de docte, et on abuse du terme d'enseigner, lequel n'a point de sens, là où il n'est point possible de démontrer[a]. Toutes ces attaques contre la scolastique n'étaient donc à ses yeux que des escarmouches, des combats d'avant-garde : l'action décisive n'avait pas encore été engagée[b].

La scolastique d'ailleurs, se sentant menacée, allait appeler à sa défense, comme la théologie, le bras séculier. Prudemment déjà Basson avait fait imprimer son livre hors de France, à Genève, en 1621[c]. Pierre Gassend, qui vivait loin de Paris,

a. Tome I, p. 158, l. 17-27 : lettre à Beeckman, 17 octobre 1630.

b. Cette cervelle légère de Théophile (au sortir de prison, d'ailleurs, en 1626) ne juge pas trop mal la situation. Il écrivait à Élie Pitard :

« ...Erupit nuper ſecta quædam argutatorum qui ſe univerſam Stagy-» ritarum molem funditus everſuros confidentiſſime profitentur, & inve-» teratis dudum erroribus laboranti ſæculo præſto ſe medelam habere » jactitant. Illis, quanquam philoſophi minus quàm circulatores audiant, » non deſunt tamen quibus ſua verba venditent. Ego doctrinæ veſtræ » plane rudis, neque certe admittere nec prorſus innovatores iſtos aver-» ſari ſuſtineo. Nunquam enim in animum induxi meum, Naturam cuivis » mortalium adeò ſe præbuiſſe nudam & parcam, ut ſolum Ariſtotelem » habuerit à ſecretis. Multa nos tot deinde annorum experientia ſecus » admonere potuit; quamque ſuis minime careat nævis tantus vir, non » te latet quem nihil illius latet. Iſtos itaque neotericos ſi per te licet » audire, libet : cautius tamen atque eâ fide quam à ſenioribus merean-» tur res novæ... » (*Œuvres de Théophile*, édit. Alleaume, 1855, t. II, p. 429.)

c. *Philoſophiæ Naturalis adverſus Ariſtotelem Libri XII.* In quibus abſtruſa veterum phyſiologia reſtauratur, & Ariſtotelis errores ſolidis rationibus refelluntur. *A* SEBASTIANO BASSONE, doctore medico. Avec cette devise : « Amicus Plato, amicus Socrates, ſed magis amica veritas. » La première édition parut à Genève en 1621; la seconde, qui n'est qu'une réimpression, paraîtra à Amsterdam, chez Louis Elzevier, en 1649. (In-8, 16 f. lim., 631 pages, et 40 pour la table.) Brucker en parle ainsi, *Hiſt. Crit. Philoſophiæ* (Lipſiæ, 1766), t. IV, p. 467-468 : « ...Sebaſtianum » Baſſonem, qui in *Præfatione Philoſophiæ naturalis* lectu digniſſima, » teſtatur, *laborauiſſe plurimos, vt veritatem quaſi ſepultam eruerent, » ingentia ſaxa, quæ viam præpediebant, vel ſubmouiſſe, vel certe crebris*

fit paraître le sien à Grenoble en 1624 : *Exercitationes paradoxicæ adversus Aristoteleos*[a]. Ce fut justement cette année 1624 (on était au plus fort du procès de Théophile, et la période de 1623 à 1625 est signalée décidément par une répression rigoureuse des idées nouvelles), qu'éclata l'affaire des thèses contre Aristote. Celles-ci, au nombre de quatorze, devaient être disputées publiquement, les samedi et dimanche, 24 et 25 août (jour de la Saint-Louis), par trois compagnons,

» *disputationum ictibus valde concussisse, vt non difficile esset, ea remo-*
» *uere, atque via facili ad veritatem peruenire. Immo fuisse plures*
» *eorum, quibus complures Aristotelicæ doctrinæ falsitates paterent,*
» *easque non dissimulasse.* Quia tamen Peripatetica philosophia publico
» senatûs decreto iniuncta, regis auctoritate firmata, academiæ Parisiensis
» consensu recepta fuit, nemo fere fuit, qui, quæ inter amicos differebat,
» aut apud iuvenes disceptabat, publice proloqui auderet, donec anno
» MDCXXI, laudatus Sebastianus Basso, vir, ut iudicat LAUNOIUS *acer-*
» *rimi iudicii et scientiæ maximæ,* in libro modo adducto signum quasi
» tolleret, classicumque ad debellandam Aristotelis philosophiam natu-
» ralem caneret. Et tamen verisimile est, cum Parisiis id ausum non esse ;
» liber enim ille non in Gallia, sed apud Geneuenses anno MDCXXI
» prodiit, postea in Belgio ob insignem eruditionem recusus. »

a. GASSEND (Pierre), né le 22 janvier 1592 à Champtercier près de Digne en Provence. Élu théologal de l'église de Digne, le 1er sept. 1614; ordonné prêtre en 1616, dans sa 25me année; enseigna la philosophie à Aix, de 1617 à 1622 ; prépara et publia son ouvrage à Grenoble en 1623 et 1624. Dédicace au baron d'Oppède, premier président du Parlement de Provence. Préface à Joseph Gaultier, prieur de la Valette (près de Toulon) : 24 févr. 1624. Gassend, qui avait été une première fois à Paris, avril-novembre 1615, y revint en septembre 1624 (son livre avait paru à la fin d'août). En mars 1625, il observe une éclipse avec Claude Mydorge, Mais en avril il retourna en Dauphiné et en Provence. Il revint encore à Paris en mai 1628; mais il partit sur la fin de cette année pour un voyage dans les Pays-Bas, en compagnie de Luillier. Ils furent absents neuf mois, et ne rentrèrent à Paris qu'en août 1629. Pendant cette première période, Descartes n'eut donc aucune occasion, semble-t-il, de rencontrer Gassend. (Paul Tannery tenait beaucoup à lui restituer ce nom, qui est en effet le sien, bien que l'usage ait prévalu de l'appeler *Gassendi.*) Le P. Fournier, entre autres, dans son *Hydrographie* en 1643, par exemple p. 578-583, imprime toujours : *Monsieur Gassand.* Et dans les vers que nous avons reproduits, t. V, p. 495, v. 19 et 20, *Gassend* rime avec *impuissant.*

Jean Bitault, Étienne de Claves « medecin chymiste », et Antoine Villon « le soldat philosophe ». Une des plus belles salles de Paris avait été retenue, et près de mille personnes y étaient assemblées déjà. Cette propagande par la parole parut sans doute plus dangereuse que celle des livres : avant que la dispute ne fût commencée, l'ordre vint du Premier Président d'évacuer la salle. Puis, à la requête de la Sorbonne, le Parlement rendit aussitôt un arrêt, le 4 septembre 1624, ordonnant que les thèses fussent lacérées, et les trois auteurs exilés du ressort de la Cour de Paris; en outre, défense fut faite, « à peine de la vïe », d'enseigner aucune maxime contre les anciens auteurs. La plus grande publicité fut donnée à cette affaire, notamment par le *Mercure françois,* qui la rapporta tout au long[a]. Le P. Mersenne et Jean-Baptiste Morin approu-

a. *Mercure françois,* tome X (imprimé en 1625, et contenant les années, 1623, 1624 et 1625), page 503-512. Texte de l'Arrêt du Parlement contre les trois nouveaux Philosophes Anti-Péripatéticiens :

« Veu par la Cour la Requeſte preſentee le 28 Aouſt 1624 par les » Doyen, Syndics & Docteurs de la Faculté de Theologie en l'Vniuerſité » de Paris, tendant à ce que, pour les cauſes y contenuës, fuſt ordonné » que les nommez Villon, Bitault & de Claues comparoiſtroient en per- » ſonne, pour recognoiſtre, aduoüer ou deſaduoüer les Theſes par eux » publiees, & ouy leur declaration eſtre procedé contr'eux ainſi que de » raiſon : cependant permis faire ſaiſir leſdites Theſes, & deffenſes faites » de les diſputer : coppies imprimees deſdites Theſes, pour eſtres agitees » en public le 25 Aouſt : Arreſt du 29 dudit mois, par lequel ladite » Cour auroit ordonné, que leſdites Theſes ſeroient communiquees aux » Docteurs de la Faculté dē Theologie pour donner aduis ſur icelles : » l'aduis de ladite Faculté du 2 Septembre contenant la cenſure des pro- » poſitions contenues eſdites Theſes : le procez verbal de Caſſault Huiſ- » ſier, du 3 Septembre, contenant la perquiſition faite dudit Villon, ledit » de Claues ouy, concluſions du Procureur General du Roy, & tout » conſideré,

» La Cour, apres que ledit de Claues a eſté admoneſté, ordonne que » leſdites Theſes ſeront deſchirees en ſa preſence, & que commandement » ſera fait par l'vn des Huiſſiers de ladite Cour auſdits de Claues, Villon » & Bitault, en leurs domiciles, de ſortir dans 24 heures de ceſte ville de » Paris, auec deffenſes de ſe retirer dans les villes & lieux du reſſort de » ceſte Cour, enſeigner la Philoſophie en aucune des Vniuerſitez d'iceluy, » & à toutes perſonnes de quelque qualité & condition qu'ils ſoient,

vèrent la Sorbonne et le Parlement, dans leurs livres en 1625[a]. Descartes, à son retour d'Italie, en eut certainement connais-

» mettre en diſpute leſdites propoſitions contenuës eſdites Theſes, les » faire publier, vendre & debiter, à peine de punition corporelle, ſoit » qu'elles ſoient imprimees en ce royaume ou ailleurs.

» Faict deffenſes à toutes perſonnes, à peine de la vie, tenir ny » enſeigner aucunes maximes contre les anciens Autheurs & approuuez, » ny faire aucunes diſputes que celles qui ſeront approuuees par les » Docteurs de ladite Faculté de Theologie.

» Ordonné que le preſent Arreſt ſera leu en l'Aſſemblee de ladite » Faculté en Sorbonne, mis & tranſcrit en leurs regiſtres, & outre cop- » pies collationnees d'iceluy baillees au Recteur de l'Vniverſité, pour » eſtre diſtribuees par les Colleges, à ce qu'aucun n'en pretende cauſe » d'ignorance.

» Fait en Parlement, & prononcé le 4 iour de Septembre 1624. Ledit » iour, ledit de aues mandé, leſdites Theſes ont eſté deſchirees en ſa » preſence. Signé GALLARD. »

Étienne de Claves seul avait pu être arrêté. Villon, « *ne voulant tenir* » *compagnie à la priſon de Theophile, de quoy il fut menacé,* s'eſuada. » Chose curieuse, cependant, le nom d'Étienne de Claves est le seul qui ne figurait pas dans l'en-tête des Thèses, que voici : « *Poſitiones publicæ.* » IOANNES BITAUDUS Xantonenſis. ANTONIUS DE VILLON Miles Philoſophus. » Die Sabathi proximâ & Dominicâ 24 & 25 menſis Auguſti 1624. Lute- » tiæ Pariſiorum. In Palatio Reginæ Margaritæ. »

Le *Mercure* ajoute que « ces Theſes furent depuis traduites en Fran- » çois par Iean Baptiſte Morin, Docteur en Philoſophie & Medecine, qui » les feit imprimer, auec vne ample Refutation ». Et il donne une longue analyse, p. 506-512, de cette réfutation. On lit, en marge, des choses comme celles-ci : « Villon dit que le monde ſublunaire n'eſtoit compoſé » que de deux Elemens (ſçauoir de Terre & d'Eau), & le mixte de cinq » (d'Eau, de Terre, de Sel, de Souphre, & de Mercure)... *Villon par ſes* » *principes banniſſoit du monde la Matiere & la Forme... Villon nie* » *tout principe de corps.* » Et pour terminer : « *Hereſie qui ſe tiroit des* » *eſcrits de Villon.* » Cette hérésie était relative au mystère de l'Eucharistie. C'étaient déjà par avance les mêmes objections auxquelles les idées de Descartes seront aussi exposées. Le privilège pour ce tome X du *Mercure françois* est daté du 18 mars 1625.

a. MERSENNE, *La Verité des Sciences,* 1625. Page 79 : « *Theſes* » *d'Alchymie condamnées à Paris en 1624.* Leur condemnation m'a » merueilleuſement pleu. » C'est le *Septique* qui parle, et il énumère, sur la demande du *Philoſophe Chreſtien,* les 14 thèses condamnées : « Il me » ſemble qu'elles s'oppoſoient particulierement à la doctrine d'Ariſtote, » & que les deus premieres nioient la *matiere* & la *forme;* la troiſieſme

sance; et qui sait? quand viendra le moment de rédiger sa philosophie, le souvenir qu'il en avait gardé, fut peut-être

» ſe mocquoit de la *priuation*... Enfin ils ſe vantoient de faire voir le » iour à d'autres thêſes, par leſquelles ils deuoient renuerſer tout ce » qu'on enſeigne *des qualitez, & du mélange des élemens, de la genera-* » *tion & de l'alteration des meteores, & de la nature & des proprietez des* » *cieus.* » (Page 81.)

A quoi *le Philoſophe* répond : « Il me ſemble que quelques vnes de » ces theſes ſont fort impertinentes : nommément les deus premieres, » qui detruiſent la *matiere* & la *forme;* la ſeptieme, qui ne veut *point* » *d'autres eſpeces, ny d'autres genres que le diuers mélange de la terre,* » *de l'eau, du ſel, du ſouphre & du mercure ;* la huictieſme, qui veut que » *toutes les actions viennent de leur mélange;* & la treiziéme, qui aſſure » que *toutes choſes ſont en toutes choſes,* & que *tout ce qui eſt au monde,* » *eſt compoſé d'atomes.* Il eſt fort facile de renuerſer toutes ces opinions, » & m'étonne comme ils ont été ſi hardis que de faire ces propoſitions » en vne ville Chreſtienne. »

« Car s'il n'y a point de *forme* ny de *matiere,* l'homme n'a donc ny » corps ny ame : ce qui eſt contre la creance de la foy Catholique. »

« S'il n'y a *point d'autres genres ny d'autres eſpeces, qu'à raiſon du* » *diuers mélange des cinq ſubſtances qu'ils établiſſent,* donc l'homme eſt » de meſme eſpece que les pierres, que les plantes, & que les animaus : » ce qui eſt tres-faus, & ſans aucune apparence de verité. »

« Si *toutes les actions viennent du mélange des meſmes ſubſtances,* il » faut donc conclure que les actions de nos entendemens & de nos » volontez n'ont autre principe, ny autre ſubject que le corps. »

« Enfin ſi *toutes choſes ſont en toutes choſes,* il faut dire que le corps » ſera dans l'eſprit, & que l'entendement, la volonté, & tout ce qu'il y a » dans l'ame, ſera vne meſme choſe que le corps : ce qui eſt ſi imper- » tinent, qu'il n'eſt pas beſoin de le refuter. »

« Mais ie vous prie de me dire, ſi elles n'ont point été condamnées » auec leurs auteurs. »

Le *Septique* répond : « Elles ont été cenſurées par les Docteurs de » Sorbonne comme temeraires & inſolentes. C'eſt pourquoy les Magi- » ſtrats n'ont pas voulu qu'elles fuſſent diſputées, & ont banni les » auteurs de ces thêſes hors du reſſort de tout le Parlement, afin de » reprimer l'audace & la temerité de tous ceus qui veulent innouer... » (Page 82.)

« Il eſt vray que les fauteurs de ces opinions exceptoient l'ame de » l'homme, quand ils nioyent les autres formes dans leur ſeconde thêſe, » auſſi bien que dans la ſeptieſme, lors qu'ils nioient la difference des » eſpeces, que nous diſons prouenir de la forme ; mais les doctes & les » gens de bien iugeoient qu'ils n'exceptoient point l'ame raiſonnable, qu'à

pour quelque chose dans sa détermination de se retirer hors de France.

En attendant, sans faire fi des curiosités littéraires et sans se désintéresser non plus des disputes scolastiques, Descartes devait être beaucoup plus attentif aux choses de la philosophie ou de la science, laquelle était pour lui surtout la physique renouvelée par la mathématique. Par exemple, le P. Mersenne, dans son énorme in-folio de 1623, où il parle de tout, n'avait pas manqué de faire mention des travaux d'optique de Claude Mydorge, trésorier de France à Amiens, qui habitait Paris[a]. On distinguait alors nettement la catoptrique et la dioptrique, l'une qui étudiait les miroirs, et l'autre les lunettes. Mydorge s'occupait surtout de catoptrique, et Descartes, comme nous verrons, de dioptrique. Mais l'une et l'autre des deux sciences recherchaient la meilleure courbure à donner aux surfaces polies, convexes ou concaves, courbure sphérique ou parabolique ou hyperbolique, c'est-à-dire les trois sections coniques. Mydorge, pour ses miroirs brûlants (ou plutôt « ardents », comme on disait alors), préférait la parabole. Descartes pré-

» cauſe de la peur du ſupplice qu'on leur eût faict endurer comme à des » Libertins & des Athees, qui n'ont ny Dieu, ny Religion, s'ils euſſent » mis l'ame de l'homme au nombre des autres *formes :* ce qu'on penſe » qu'ils euſſent faict s'ils n'euſſent craint perſonne... » (Page 83.)

a. *Quæſtiones celeberrimæ in Geneſim,* 1623 : c. XI à XVII, p. 498-538. — D'autre part, Lipstorp, dans ses *Specimina* de 1653, p. 81, résume ainsi les trois années de Descartes à Paris (1626-1629) : « Interea elegan- » tioribus Viris quàm plurimis famâ & alloquio innoteſcebat. Hos inter » præcipuè eminebant Nobiliſſ. Dn. *Claudius Mydorgius,* Senator Pari- » ſienſis, in Franciâ Picardiæ Quæſtor, *Florimondus de Beaune,* in Curiâ » Blæſenſi Conſiliarius Regius, R. P. *Marinus Mercennus,* Minorita, » Clariſſ. *Ioh. Bapt. Morinus,* Mathematum cultores, & Muſarum Ever- » getæ ac promotores celeberrimi. Quorum primus Carteſio noſtro vitra » quædam Parabolica & Hyperbolica, ut & Ovalia & Elliptica præpa- » randa curaverat, quorum ope quantum fuerit promotus in mirabili » Refractionum doctrinâ perficiendâ, norunt omnes ejus Amici. Quantum » autem opus ipſi contulerint *Marinus Mercennus,* & *Ioh. Bapt. Mori-* » *nus,* in novarum experientiarum fideli apparatu à ſe & aliis elegantio- » ribus comparato, dici ſatis non poteſt, idque epiſtolæ ejus ſatis arguent » in publicum propediem prodeundæ. »

tendait démontrer, pour les lentilles des lunettes, l'excellence de l'hyperbole : c'était même là une de ses découvertes, dont il était en possession dès 1626[a]. Et comme elle n'intéressait pas seulement la théorie pure, mais qu'elle était susceptible d'application pratique, il en fit part à un ouvrier habile dans la taille des verres, Ferrier, capable de construire sous sa direction des instruments perfectionnés[b] ; plus tard, il voudra même attirer Ferrier auprès de lui, en Hollande, afin de le faire travailler sous ses yeux[c]. Il entra de même en relations avec un ingénieur, qui devint de ses amis, Etienne de Villebressieu : ils exécutèrent ensemble des expériences d'optique, qui étaient plutôt des curiosités amusantes, bien que fondées sur des raisons scientifiques[d]. Outre ses expériences sur la réfraction, faites de concert avec Mydorge[e], il communiqua à celui-ci ses solutions nouvelles des vieux problèmes à l'ordre du jour entre mathématiciens : duplication du cube et trisection de l'angle[f] Enfin un professeur du Collège de France, astronome (d'ailleurs adversaire de Copernic) et aussi astrologue, dans l'ancien sens du mot, Jean-Baptiste Morin, se vanta plus tard d'avoir deviné Descartes[g] : il le connut donc personnellement, de 1626 à 1628.

a. Tome I, p. 163, 326 et 328.

b. Dans une lettre à Dupuy, du 8 janvier 1628, Peiresc rappelle, entre autres instruments laissés par Alleaume à sa mort, « ſurtout l'inſtrument » que luy avoit faict Ferrier pour deſcrire la ligne neceſſaire à la con- » vexité deſdictes lunettes & miroirs convexes, & les verres & miroirs » qu'il en avoit eſſayez. Il fauldroit », ajoute-t-il, « que cela paſſaſt par les » mains de Mr Midorge, threſorier de France, qui demeure prez la place » Royale, en un cul de ſac venant de la rue St Antoine. Lequel ſeul » je cognois, en ce païs là, plus approchant de la curioſité de feu » Mr Alleaume & de ſa doctrine & prattique aux mathematiques & mecha- » niques. » (*Lettres de Peiresc,* Impr. Nat., 1888, t. I, p. 478-9.)

c. Tome I, p. 13-16.

d. *Ibid.*, p. 211-212.

e. Tome I, p. 175, l. 3-11 ; p. 252, l. 23-25 ; et p. 256, l. 3-15. Lettres du 4 nov. 1630, du 10 mai et de juin 1632. Voir aussi t. X, p. 651-652.

f. *Ibid.*, p. 239 : lettre du 2 févr. 1632.

g. *Ibid.*, p. 537.

Mais la science n'était pas seulement étudiée pour elle-même et pour ses effets utiles : la grande préoccupation des esprits sérieux était de la faire servir, aussi bien que la philosophie, à combattre l'athéisme, la théologie ne suffisant plus à cette tâche. Le P. Mersenne ne craint pas de le dire, et excuse ainsi sa passion pour les recherches et les découvertes scientifiques : c'en serait fait de la religion, selon lui, si ses défenseurs n'étaient que des ignorants, étrangers aux sciences ; on peut au contraire tirer de celles-ci de grands avantages pour s'élever à Dieu[a]. Et il va jusqu'à publier un recueil de mathématiques, *Synopsis mathematica,* à l'usage des prédicateurs[b]. Les titres de

a. MERSENNE, *Harmonie Vniuerſelle* (1636). Livre VIII. *De l'Vtilité de l'Harmonie* (pagination spéciale). « ...Il me ſemble que ceux qui veulent » bannir les ſciences de la vie religieuſe, ſont quaſi ſemblables à Iulien » l'Apoſtat, qui vouloit defendre l'eſtude aux Chreſtiens, afin qu'eſtant » deſtituez de la lumiere des ſciences, ils deuinſſent ſi ſtupides, qu'ils ne » peuſſent ſe deffendre contre les attaques des payens, & ne peuſſent reſ- » pondre à leurs objections. I'aduoüe librement que ie ne ſuis pas de cet » aduis, & que ſi les perſonnes deuotes ſçauoient toutes les ſciences en » perfection, par exemple, ſi vn Religieux ſçauoit la Philoſophie auſſi » bien ou mieux que Platon & Ariſtote, & la Geometrie auſſi bien » qu'Euclide, Archimede & Pergæus, qu'il auroit de grands auantages » pour s'eſleuer à Dieu. » (Page 20.)

b. *Synopſis Mathematica,* 1626. Mersenne la résume ainsi, dans un passage de son *Harmonie Vniuerſelle,* 1636 : LIVRE VIII, *De l'Vtilité de l'Harmonie & des autres parties des Mathematiques,* p. 15 (pagination séparée) :

« Ils (les Predicateurs) ne trouueront peut eſtre pas hors de propos, que » ie leur dreſſe l'idée de pluſieurs predications pour l'Aduent. »

« Surquoy ie dy premierement que, s'ils ſçauent vſer de l'abbregé, que » i'ay fait imprimer pour eux, des principales parties des Mathematiques, » intitulé *Synopſis Mathematica :* qu'ils pourront choiſir pour l'vn de » leurs ſermons quelque Propoſition d'Euclide : pour le ſecond, vne pro- » poſition d'Archimede : pour le 3, vne d'Apollonius : pour le 4, une de » Serenus, ou de Menelaus, ou de Maurolyc : pour le 5, vne de l'Op- » tique : pour le 6, vne de la Catoptrique : pour le 7, vne de la Dioptrique : » pour le 8, vne de la Perſpectiue : pour le 9, vne des Parallaxes : pour » le 10, vne du centre de peſanteur de l vniuers : pour l'onzieſme, vne du » centre des ſolides : pour le 12, vne de la ligne de direction : pour le 13, » vne de la balance : pour le 14, vne des poids obliques : pour le 15, vne » ou pluſieurs des merueilles du cercle : pour le 16, vne des machines :

deux autres publications de Mersenne sont significatifs : en 1624, *L'impiété des déistes, athées et libertins de ce temps combattue*[a] ;

» & pour le 17, vne de l'Hydroſtatique : & chaque iour l'on pourra » touſiours vſer d'vn meſme texte *Vt ſugeret mel de petra, oleumque de » ſaxo duriſſimo*, pour le ſujet de chaque ſermon; car i'ay donné tous ces » Traitez dans ledit Abbregé. » (Page 15.)

« Pour lors (avait déclaré Mersenne, à propos de cette citation biblique » du chapitre 32 du *Deuteronome*), on ne dira plus que la Geometrie eſt » plus feiche qu'vn caillou. » (Page 14.)

a. *L'Impieté des Deiſtes, Athees, & Libertins de ce temps, combatuë, & renuerſee de point en point par raiſons tirees de la Philoſophie, & de la Theologie. Enſemble la refutation du Poëme des Deiſtes.* Œuure dedié à Monſeigneur le Cardinal de Richelieu, par F. MARIN MERSENNE, de l'Ordre des PP. Minimes. (A Paris, Chez Pierre Bilaine, ruë ſainct Iacques, à la bonne Foy, M.DC.XXIV. In-8, 50 pages non numérotées, plus 834 pages, et 9 pour la table) Permission du Supérieur (Ægidius Camart, général de l'Ordre), de Rome, 12 juin 1623. Approbation des religieux de l'Ordre, Paris, 25 janv., et celle des docteurs, 5 mai 1624. Privilège du Roy, 8 mai 1624. Dédicace, « de voſtre Conuent de la Place » Royalle des FF. Minimes de Paris, ce 8 Iuin 1624 ». A l'intérieur le titre est ainsi complété : *Impieté des Deiſtes & des Athees deſcouuerte & renuerſee. Et les opinions de Charron, de Cardan, de Iordan Brun, auec les quatrains du Deiſte refutez.*

Ce n'est là qu'une première partie. Voici la seconde : *L'Impieté des Deiſtes, & des plus ſubtils Libertins découuerte, & refutee par raiſons de Theologie, & de Philoſophie. Auec vn poëme qui renuerſe le poëme du Deiſte de point en point. Enſemble la refutation des Dialogues de Iordan Brun, dans leſquels il a voulu eſtablir vne infinité de mondes, & l'ame vniuerſelle de l'Vniuers. Auec pluſieurs difficultez de Mathematiques qui ſont expliquees dans cet œuure.* Le tout dedié à Monſeigneur le Procureur General du Roy, par F. MARIN MERSENNE, de l'Ordre des PP. Minimes. Seconde Partie. (*Ibid.*, pet. in-8, 34 pages de préface, etc., plus 506 de texte et 53 d'index.) Mêmes dates que pour la première partie, plus celle-ci : Dédicace « à Monſeigneur Mathieu Molé, 9 juillet » 1624 ». Notons cette double dédicace au procureur général et au premier président, lorsqu'on était au plus fort du procès de Théophile. Le bon Mersenne lui-même apportait son fagot au bûcher. — Le poème du Déiste, dont il parle, se composait de 106 quatrains que l'on faisait circuler sous le manteau. Il ne paraît pas avoir été imprimé. On le trouvera tout au long dans l'ouvrage cité de FRÉDÉRIC LACHÈVRE, t. II, p. 91 : *Le catéchiſme des Libertins du XVIIe ſiècle. Les quatrains du Deiſte ou l'Anti-bigot* (*1622*). Ces fameux quatrains sont tels, qu'un honnête homme peut fort bien y souscrire, et on ne voit pas ce qu'un philosophe comme Descartes y eut trouvé à reprendre.

et en 1625, *La Vérité des Sciences contre les Sceptiques ou Pyrrhoniens* [a].

De même, un auteur qui fut aussi des amis de Descartes, puisque plus tard en Hollande celui-ci demandera de ses nouvelles, Jean Silhon, fit imprimer en 1626 : *Les deux Vérités, l'une de Dieu et de sa Providence, l'autre de l'immortalité de l'âme.* Ces deux vérités (sauf cependant la Providence), sont précisément les mêmes que notre philosophe inscrira dans le premier titre de ses *Méditations,* en 1641 ; il est vrai que presque aussitôt, en 1642, il se ravisera et retiendra dans l'édition suivante, surtout la première vérité, *De l'existence de Dieu,* se contentant d'y ajouter *de la distinction de l'âme et du corps.* Silhon, au contraire, avait repris en 1634 ses deux vérités et surtout la seconde, *de l'immortalité de l'âme,* et en avait fait la matière d'un ample volume de 1056 pages.

Enfin Descartes connut aussi, de 1626 à 1628, un religieux de la nouvelle congrégation de l'Oratoire, le P. Gibieuf, et même assez intimement; celui-ci se croira autorisé à lui recommander un procès devant le Parlement de Rennes, où notre philosophe avait ses deux frères conseillers, et son père conseiller honoraire. Gibieuf travaillait sans doute déjà à son grand ouvrage sur la liberté de Dieu et de la créature, *De libertate Dei et Creaturæ,* où Descartes croira retrouver quelques-unes de ses idées : plus tard, pour se défendre sur ce point de la liberté, il renverra ses adversaires au gros livre de l'oratorien [b]. Il est vrai que la doctrine de la grâce n'était pas encore ce qu'elle allait bientôt devenir dans l'Église, après la publication de Jansenius (1640). D'autre part, ce religieux de l'Ora-

a. *La Verité des Sciences. Contre les Septiques ou Pyrrhoniens.* Dedié à Monſieur Frere du Roy. Par F. Marin Mersenne de l'Ordre des Minimes. (A Paris, chez Touſſainct du Bray, ruë Sainct Iacques, aux Epics-Meurs. M.DC.XXV.) Dédicace. 1er août 1625. Privilége du Général des Minimes, 14 avril 1625. Approbation des Docteurs, 30 juin 1625. Privilége du Roy, 12 juillet 1625. In-8, 1008 pages.

b. Tome III, p. 360, l. 11-14, et p. 385-386 : lettres du 21 avril et du 23 juin 1641.

toire[a] avait été d'abord un philosophe, qui pensait que la vertu païenne suffisait, à la rigueur, et qu'on pouvait se sauver sans connaître ni aimer Jésus-Christ, « enfin que nous n'étions pas » moins redevables de notre salut à notre propre volonté, qu'au » secours et à la miséricorde de ce divin Sauveur ». — « Vous » me paraissez un pauvre chrétien, » lui disait en plaisantant son supérieur le cardinal de Bérulle. « Vous n'avez pas assez » de reconnaissance pour Jésus-Christ; vous lui avez certaine- » ment plus d'obligation que vous ne croyez[b]. » Mais nous

a. GIBIEUF (Guillaume), né vers 1591, docteur de Sorbonne en 1611, entra à l'Oratoire le 15 mai 1612, lors de la fondation. Il mourut au séminaire de Saint-Magloire, le 6 juin 1650. Son gros livre in-4°, *De libertate Dei et creaturæ*, parut en 1630; il eut aussitôt un très grand débit. Les propos qui suivent sont empruntés à la *Bibliothèque Oratorienne : Recueil des Vies de quelques prêtres de l'Oratoire par le P. Cloyseault,* publié par le P. INGOLD, t. I, p. 142-144.

b. BÉRULLE (Pierre de), né le 4 févr. 1575, au château de Cerilly (près de Joigny-sur-Yonne); ordonné prêtre le 5 juin 1599. Le 11 nov. 1611, avec cinq autres ecclésiastiques de la Sorbonne, il fonda la Congrégation de l'Oratoire. Son but était la réformation du clergé, en réformant l'état de prêtrise : après la réforme des ordres religieux, celle des prêtres eux-mêmes. Il fut créé cardinal, le 30 août 1627. La nouvelle lui parvint à Paris, le 12 sept.; et la cerémonie de la remise du bonnet par la reine-mère, se fit le mardi 26 oct. 1627. Il assista au siège de la Rochelle : l'entrée des troupes du roi eut lieu le 30 oct. 1628. Le 12 janv. 1629, parut chez A. Estienne une *Vie de Jesus* du cardinal de Bérulle. Il fut pris d'une fièvre violente le jeudi 27 sept. 1629, et mourut le mardi suivant 2 octobre. — Voir la *Vie du Cardinal de Bérulle*, par l'abbé M. HOUSSAYE. (Paris, Plon, 3 vol. gd. in-8, 1872-1875.) L'auteur trouva aux Archives Nationales, parmi les papiers de Bérulle, MS. 233, une fin de lettre avec ces mots : « ...Monſieur, Voſtre bien humble & obeiſſant » ſeruiteur DESCARTES. De Bloys ce 4e octobre 1614. » Et il en conclut d'abord (t. III, p. 589), que les relations entre le philosophe et le religieux remontaient à cette date. Mais, vérification faite : 1° rien ne rappelle dans ces quelques lignes ni l'écriture ni la signature du philosophe; 2° la date n'est pas *1614*, mais *1604*; 3° cette lecture *1604* est confirmée par l'emploi du terme *Monſieur*; en 1614, l'Oratoire était fondé, et on eût appelé Bérulle *Mon Révérend Père*. — Par contre, en 1617, le premier président du Parlement de Bretagne, M. de Cussei, était un neveu de Bérulle. Ajoutons enfin qu'en 1646, Cerizy, que Descartes connaissait aussi, publia un *Éloge du Cardinal de Bérulle*, que Mersenne vanta fort à Constantin Huygens, au moins pour la pureté de la langue.

allons voir Bérulle et Descartes en présence, et l'intervention du fondateur de l'Oratoire fut peut-être décisive dans la vie du philosophe.

Ce fut à une conférence chez le nonce du Pape, Guidi di Bagno; on l'appelait en France le cardinal de Baigné[a]. Un sieur de Chandoux (qui devait mal finir : compromis plus tard dans une affaire de fausse monnaie, il fut condamné à la potence[b]) exposa des idées nouvelles et fit impression sur les auditeurs, sauf toutefois un d'eux, qui était justement Descartes. Bérulle s'en aperçut, et invita notre philosophe à prendre la parole : celui-ci s'inclina, et avec une aisance dont tout le monde demeura surpris, il défit complètement son adversaire. Il prétendit prouver, par le même nombre de preuves, exactement le contraire, et le prouva. Le cardinal de Bérulle comprit aussitôt qu'il avait devant lui, non pas seulement un novateur, mais un réformateur véritable ; il l'entreprit donc et lui fit une obligation de conscience de consacrer désormais sa vie à la réforme

a. Guidi di Bagno fut nonce du pape à Paris en 1627 : cardinal réservé *in petto*, 30 août 1627 ; proclamé, 19 nov. 1629.

b. Baillet parle ainsi du sieur de Chandoux : « L'oſtentation avec » laquelle nous avons vû qu'il produiſoit ſes nouveautez, ne ſe termina » qu'à des fumées ; & l'événement de ſa fortune ne ſervit pas peu pour » juſtifier le jugement que M. Deſcartes avoit fait de ſa philoſophie. » Chandoux, depuis la fameuſe journée où il avoit diſcouru | avec tant » d'éclat devant le Cardinal de Berulle, le Nonce de Bagné, & pluſieurs » Sçavans, s'étoit jetté dans les éxercices de la Chymie, mais d'une Chy- » mie qui par l'alteration & la falſification des métaux tendoit à mettre » le deſordre dans le commerce de la vie. La France étoit alors remplie » de gens qui avoient voulu profiter des troubles du Royaume, pour » ruiner la police des loix qui regardoient la fabrique & l'uſage des mon- » noyes ; & l'impunité y avoit introduit une licence qui alloit à la ruine » de l'Etat. Le Roy Loüis XIII, pour la réprimer, fut obligé d'établir » dans l'Arſenal à Paris une chambre ſouveraine, qui fut appellée » Chambre de Juſtice, par des Lettres patentes données à S. Germain, » le 14 de Juin 1631. [*Merc. Fr. ad. ann. 1631, p. 113.*] Chandoux [*en* » *marge :* CLERSEL. *Rel.*] y fut accuſé & convaincu d'avoir fait de la » fauſſe monnoye avec pluſieurs autres, & il fut condamné à être pendu » en Gréve. » (BAILLET, t. I, p. 230-231.)

de la philosophie[a]. C'eût été un coup de maître pour le fondateur de l'Oratoire, que d'unir à sa réforme religieuse du clergé de France, une réforme scientifique et philosophique. Tourner tout de suite au profit de la religion une tentative qu'il estimait devoir être heureuse, quel rêve! Et ceci se réalisa, en effet, non pas, il est vrai, dans la première période du cartésianisme, mais dans la seconde, celle de Malebranche, également prêtre de l'Oratoire. Il y eut alors comme une main-mise de la théologie sur la philosophie nouvelle; celle-ci fut confisquée par le christianisme, c'est trop peu dire, par le catholicisme même : un mystère comme l'Incarnation, et par suite l'Eucharistie, devint presque une pièce maîtresse et comme la clé de voûte

a. Voir t. I, p. 217-218. — Baillet continue : Descartes n'avait pas la pensée « de faire paſſer le ſieur de Chandoux pour vn charlatan devant » l'aſſemblée. Il ne trouvoit pas mauvais qu'il fit profeſſion d'abandonner » la Philoſophie qui s'enſeigne communément dans les Écoles, parce qu'il » étoit perſuadé des raiſons qu'il avoit de ne la pas ſuivre; mais il auroit » ſouhaité qu'il eut été en état de pouvoir luy en ſubſtituer une autre, qui » fût meilleure & d'un plus grand uſage. [*En marge :* Mem. Mſſ. de » Claude Clerſelier.] Il convenoit que ce que le ſieur de Chandoux avoit » avancé, étoit beaucoup plus vray-ſemblable que ce qui ſe debite ſui- » vant la méthode de la ſcholaſtique; mais qu'à ſon avis, ce qu'il avoit » propoſé, ne valoit pas mieux dans le fonds. Il prétendoit que c'étoit » revenir au même but par un autre chemin, & que ſa nouvelle Philoſo- » phie étoit preſque la même choſe que celle de l'École, déguiſée en » d'autres termes. Elle avoit ſélon luy les mêmes inconvéniens, & elle » péchoit comme elle dans les principes, en ce qu'ils étoient obſcurs, & » qu'ils ne pouvoient ſervir à éclaircir aucune difficulté. Il ne ſe contenta » point de faire ces obſervations générales; mais pour la ſatisfaction de la » compagnie, il deſcendit dans le détail de quelques-uns de ſes défauts » qu'il rendit tres-ſenſibles, ayant toujours l'honnêteté de n'en pas attri- » buer la faute au ſieur de Chandoux, à l'induſtrie duquel il avoit tou- » jours ſoin de rendre témoignage. Il ajouta enſuite qu'il ne croyoit pas » qu'il fût impoſſible d'établir dans la Philoſophie des principes plus » clairs & plus certains, par leſquels il ſeroit plus aiſé de rendre raiſon » de tous les effets de la Nature. »

« Il n'y eût perſonne dans la compagnie qui ne parût touché de ſes » raiſonnemens; & quelques-uns de ceux qui s'étoient déclarez contre la » méthode des Écoles pour ſuivre le ſieur de Chandoux, ne firent point » difficulté de changer d'opinion, & de ſuſpendre leur eſprit pour le déter-

du système. Ce fut là, certes, une déviation de la doctrine de Descartes; mais Malebranche, sans le savoir, revenait à la première pensée de Bérulle; et c'eût été une grande déception pour ce dernier, que notre philosophe, porté par l'élan naturel de son esprit, ne se soit pas montré tout d'abord aussi orthodoxe en philosophie, que l'avait espéré le religieux.

En tout cas, Descartes suivit le conseil de Bérulle, lequel s'accordait trop bien avec ses dispositions personnelles et ce que ses amis attendaient de lui. Ne le regardaient-ils pas comme le champion de la philosophie nouvelle, seul capable de prouesses contre les Géants de l'École[a]? Au bout de ces neuf années, il était prêt à écrire enfin sa métaphysique,

» miner comme ils firent dans la ſuite à la philoſophie que M. Deſcartes » devoit établir ſur les principes dont il venoit de les entretenir. Le Car- » dinal de Bérulle ſur tous les autres [*en marge :* Clerſel. ibid.] goûta » merveilleuſement tout ce qu'il en avoit entendu, & pria M. Deſcartes » qu'il pût l'entendre encore une autre fois ſur le même ſujet en parti- » culier. M. Deſcartes, ſenſible à l'honneur qu'il recevoit d'une propoſi- » tion ſi obligeante, luy rendit viſite peu de jours aprés & l'entretint des » prémiéres penſées qui luy étoient venuës ſur la Philoſophie, aprés qu'il » ſe fût apperçû de l'inutilité des moiens qu'on emploie communément » pour la traitter. Il luy fit entrevoir les ſuites que ces penſées pourroient » avoir, ſi elles étoient bien conduites, & l'utilité que le Public en reti- » reroit, ſi l'on appliquoit ſa maniére de philoſopher à la Médecine & à » la Méchanique, dont l'une produiroit le rétabliſſement & la conſerva- » tion de la ſanté, l'autre la diminution & le ſoulagement des travaux des » hommes. Le Cardinal n'eût pas de peine à comprendre l'importance » du deſſein : & le jugeant tres-propre pour l'éxécuter, il employa l'auto- » rité qu'il avoit ſur ſon eſprit pour le porter à entreprendre ce grand » ouvrage. Il luy en fit même une obligation de conſcience, ſur ce » qu'ayant reçu de Dieu une force & une pénétration d'eſprit avec des » lumiéres ſur cela qu'il n'avoit point accordées à d'autres, il luy ren- » droit un compte exact de l'employ de ſes talens, & ſeroit reſponſable » devant ce juge ſouverain des hommes du tort qu'il feroit au genre » humain en le privant du fruit de ſes méditations. [*En marge :* Clerſel. » ibid.] Il alla même juſqu'à l'aſſurer qu'avec des intentions auſſi pures & » une capacité d'eſprit auſſi vaſte que celle qu'il luy connoiſſoit, Dieu » ne manqueroit pas de benir ſon travail & de le combler de tout le » ſuccez qu'il en pourroit attendre. » BAILLET, t. I, p. 164-165.)

a. Tome I, p. 570, l. 28, à p. 571, l. 1.

comme il l'avait dit déjà à Mersenne[a] : ce sera l'affaire de quelques mois. Il était prêt même à écrire sa physique, et n'aura besoin pour cela que de deux ou trois années. Seulement il prit la résolution de quitter Paris et la France : il lui fallait la tranquillité d'une retraite à la campagne, sous un climat favorable. Il pensa ne trouver ce qu'il désirait, qu'à l'étranger, dans un pays qu'il connaissait déjà : l'Italie ne lui convenant pas, à cause du climat, il choisit de préférence la Hollande.

a. Tome I, p. 144, l. 20-22.

LIVRE II

CHAPITRE PREMIER

EN HOLLANDE

(1628-1649)

Descartes se trouvait encore en France, et plus exactement en Bretagne, au printemps de 1628[a]. Mais l'automne de cette même année, il était en Hollande. Il n'alla donc pas au siège de La Rochelle, si ce n'est pour une courte apparition, assez invraisemblable, l'été de 1628. Cette place forte, dernier boulevard de la rébellion des huguenots, se rendit à Louis XIII, le 30 octobre. Or le 8 du même mois, Beeckman note avec soin, sur son *Journal,* l'arrivée de Descartes à Dordrecht[b]. Les deux

a. Tome I, p. 571 : lettre de Balzac, 30 mars 1628.

b. Tome X, p. 35 et p. 331. — L'unique témoignage que l'on ait, que Descartes ait assisté au siège de La Rochelle, est celui de Pierre Borel, *Carteſii Vitæ Compendium, 1656,* p. 4 : « ... & in obſidione Rupellenſi » aliiſque militaribus actionibus etiam voluntariè adfuit. » Cette phrase fait suite à deux autres que nous avons citées, p. 66, note *a*, et p. 60, note *a*. Dans ces dix à douze lignes, Borel a rassemblé les quatre sièges fameux de ce temps-là : Bréda (deux sièges), Gavi, La Rochelle, et ne manque pas de faire assister son héros à tous les quatre. Mais le fait est inexact pour Bréda, douteux pour Gavi, et après le renseignement de Beeckman, il paraît inexact aussi pour La Rochelle. D'autant plus que les inexactitudes continuent dans le récit de Borel : voir notre t. I, p. 207.

amis étaient heureux de se revoir, après une si longue absence, et de reprendre des relations qui allaient durer cette fois, puisque notre philosophe revenait définitivement.

Les Provinces-Unies, comme on les appelait, étaient peut être le pays d'Europe qui, pour un homme d'études, offrait alors le plus d'avantages. Elles venaient de conquérir leur indépendance, après une lutte victorieuse contre l'Espagne, où elles s'étaient révélées comme une puissance militaire de premier ordre : leur armée, nous l'avons vu, était la grande école où venaient de partout s'aguerrir les jeunes nobles[a]. Comme puissance commerciale, la Hollande tenait aussi le premier rang : son commerce, qui s'étendait à tous les pays de l'ancien et du nouveau continent, faisait d'elle à cet égard le centre du monde[b]. De curieuses estampes de ce temps-là nous montrent l'intérieur de la Bourse d'Amsterdam, avec une foule cosmopolite, où les larges chapeaux de feutre des marchands du pays se mêlent aux turbans enroulés des Turcs et aux bonnets pointus des Arméniens ; et Descartes nous parle lui-même de ce grand port, entrepôt de tous les produits des deux Indes[c]. Cette prospérité matérielle n'était pas la seule : la Hollande ambitionnait aussi, comme il convient, la gloire des lettres, des sciences et des arts. La ville de Leyde, en récompense du long siège soutenu par elle contre les Espagnols, avait demandé et

a. Voir ci-avant, p. 40-42.

b. Chanut, résident du roi de France en Suède, rend ce bel hommage à la puissance commerciale de la Hollande, dans une lettre à M. de Brienne, écrite de Stockholm, le 15 déc. 1646 : « Il n'eſt pas aiſé de » diuertir le commerce de la Holande, où il ſe fait depuis longues » années par la commodité de leurs haures, la ſituation auantageuſe au » milieu des eaues, au deſſous de l'Allemagne, & comme au centre de » l'Europe, & où il s'exerce par vne longue traditiue de toutes les ruſes » du traficq. Mais ſi cela ſe peut, on ne le doit point eſperer par eſtabliſſe- » ment de Compagnies, qui n'eurent jamais aucun ſucces en France, » où elles ſe propoſent auec chaleur, ſe forment à la haſte, ſe refroi- » diſſent aux premieres diſgraces, & ſe terminent enfin en proces entre » les aſſociez. » (Paris, *Bibl. Nat.*, MS. fr. 17962, p. 700.)

c. Tome I, p. 203-204 : lettre à Balzac, 5 mai 1631.

obtenu, en 1575, une Université, qui grandit rapidement, au point de dépasser, vers le milieu du XVIIe siècle, même les Universités d'Allemagne. Utrecht voulut avoir aussi son « Ecole » Illustre » d'abord, en 1634, puis aussitôt après, en 1636, son Université ; Descartes vit naître celle-ci, et espéra même un moment qu'elle deviendrait le foyer de propagande de ses nouvelles doctrines. En 1646, Bréda eut son Académie, fondée par le Prince d'Orange. Et depuis 1632, une Académie encore existait à Amsterdam, la ville des marchands par excellence. Mais les marchands de ce pays-là avaient toutes les curiosités de l'esprit : leurs bibliothèques étaient pourvues de livres, et leurs appartements ornés d'estampes et de tableaux. C'est pour eux que peignaient et gravaient tant d'artistes, Rembrandt en tête ; et pour eux aussi que tant de belles éditions étaient imprimées, à Leyde et à Amsterdam, par la dynastie des Elzeviers. Descartes s'adressera à ces maîtres-imprimeurs pour quelques-uns de ses ouvrages, comme il demandera aussi son portrait au grand peintre de Harlem, Frans Hals. Et déjà bien des livres de France et même d'Italie (telle œuvre de Galilée, notamment [a]), qui n'auraient point paru sans difficulté dans leur pays d'origine, profitaient de la grande liberté qui régnait aux Pays-Bas protestants.

Il ne semble pas cependant que cette liberté fût la principale raison du choix de notre philosophe, bien différent en cela d'un de ses contemporains et compatriotes, Claude Saumaise. Celui-ci le déclare franchement, les savants de Leyde ne lui firent pas bon accueil, le regardant comme un intrus, qui venait prendre une de leurs places ; et le climat non plus ne lui était guère favorable, « quatre mois d'hiver », dit-il, « et huit mois

a. *Diſcorſi e dimoſtrazioni matematiche, intorno à due nuoue ſcienze attenenti alla mecanica & i movimenti locali,* del ſignor Galileo, &c. (In Leida, appreſſo gli Elſevirii, 1638, in-4.) Les Elzeviers avaient déjà publié la traduction latine de deux ouvrages de Galilée : *Syſtema coſmicum,* en 1635, ou *Dialogus de ſyſtemate mundi* (traduction Matthias Berneggerus) ; et en 1636, la fameuse lettre à la grande-duchesse de Toscane, Christine de Lorraine, imprimée en 1616.

» de froid ». Mais, ajoute-t-il aussitôt, « c'est tout ce qui me » déplaît en ce pays; tout le reste m'agrée, *et surtout la liberté.* » Notre France n'est plus France pour ce sujet, et c'est ce qui » me la fera moins regretter[a]. » N'oublions pas que Saumaise était huguenot, ou plutôt il le devint, de catholique romain qu'il était d'abord ; et s'il a quitté la France, c'est que la liberté y devenait moindre tous les jours pour ceux de sa religion. Il se félicitait de plus en plus d'avoir changé, appréciant fort d'être libéré « du pape et de la messe, des chapelets et grains bénits,

a. Lettres de Saumaise à M. du Puy, prieur de S. Sauveur à Paris. (*Bibl. Nat.*, MS. fr., coll. Dupuy, 713) :

« A Leyden, ce 20 Nouembre 1632 : ...n'ayant eu tout iuſte que ce » qu'il me falloit de temps pour arriuer en ces quartiers auant l'hyuer qui » commence touſiours ici de bonne heure & finit bien tard. Et c'eſt tout » ce qui me deſplait de ce pais, où toutes choſes au reſte m'agreent fort » & ſur tout la liberté. Noſtre France n'eſt plus France pour ce ſubiect, & » c'eſt la cauſe qui me la fera moins regretter... » (*Fol. 13.*)

« A Leyden, ce 23 Ianuier 1633 : ...L'air d'ici commence à ne m'eſtre » gueres fauorable, & moins encore à ma famille. Ie taſcherai neant- » moins à m'y accommoder & accouſtumer. I'aime mieux uiure ici, que » uiure en France; mais i'aimerois mieux uiure en France, que de mourir » ici... » (*Fol. 19.*)

« 11 mars 1634, Leyde : Pour moi, ie ne penſe qu'à recouurer ma » ſanté; ie ne ſçai ſi i'en viendrai à bout à ce renouueau. Elle empire » pluſtoſt que d'amander. Il faudra tout voir & ſe reſoudre à tout, plu- » ſtoſt que de reprendre le chemin de France, puiſque la liberté y » deuient moindre touts les iours pour ceux de ma profeſſion. Encore » vault il mieux endurer la fumee que de ſe ietter au feu... » (*Fol. 35 verso.*)

« A Leyde, ce 1 Iuin 1637 : ...Nous auons au reſte ſenti en ce climat » de ſeptentrion des chaleurs depuis vn mois en ça, qui ne ſont pas tole- » rables & qui ne cedent pas aux plus grandes que l'on ſent quelquefois » en France. I'auois couſtume de dire à nos Hollandois qu'ils auoient en » toute l'année quatre mois d'hyuer & huit mois de froid ; mais i'ai bien » (eſté) contraint cette année de changer de langage. Nos aſtrologues » iugent par la que l'effect de la comete a ceſſé & que nous aurons doreſ- » enauant les ſaiſons plus reglées, c'eſt à dire les eſtés chauds & les » hyuers froids. Oultre cela il y a quaſi trois mois qu'il ne pleut point en » cette contrée. Ce qui cauſe la peſte en beaucoup de villes & de nos plus » voiſines. Elle n'eſt point encore en cette ci ni à la Haye... » (*Fol. 129 verso.*)

» et autres bagatelles[a] ». Plus tard, en 1638, il se moquera du vœu de Louis XIII (vouant la France à Notre-Dame), mauvaise affaire, selon lui, si les Espagnols s'avisaient par contre de se vouer à Jésus-Christ, qui doit être plus puissant que sa mère[b].

Nous sommes loin de Descartes, dont Saumaise dira d'ailleurs, pour l'avoir vu à Leyde en 1637, que c'était un catholique, et « des plus zélés[c] ». Nous verrons, en effet, notre philosophe, fidèle à la règle de conduite qu'il s'était tracée, choisir toujours avec soin les endroits où l'on pratiquait le catholicisme. A cet égard, les Provinces-Unies comprenaient trois évêchés, Leuwarden, Groningue et Harlem, avec un archevêque résidant à Utrecht. Au début de son séjour en Hollande, Descartes s'installa d'abord, entre Leuwarden et Groningue, à Franeker, où il y avait, outre les prêtres ordinaires, au moins deux religieux, un Franciscain et un Jésuite, naturellement en rivalité. A Leyde, où il demeura à deux reprises, en 1636-1637 et en 1640-1642, Saumaise nous dit que « quantité de catholiques s'y trouvaient,

a. Guy Patin écrira plus tard, le 19 déc. 1671 : « M. Saumaiſe s'étoit » fait de romain huguenot, & diſoit qu'il s'étonnoit de ce que tous les » gens d'eſprit ne faiſoient pas de même, vu que c'étoit une religion fort » commode, qu'on n'y alloit point à confeſſe, qu'il n'y avoit point de » purgatoire, de prêtres & de moines, grands coupeurs de bourſe, *in* » *nomine Domini*, ni de pape, ni de chapelets, ni de grains bénits & » autres bagatelles. » (*Lettres*, édit. 1846, t. III, p. 794.)

b. Saumaise à M. du Puy, *loc. cit.* : « A Leyden, ce 18 Auril 1638. » Monſieur, Voſtre lettre du 10 Auril m'a eſté rendue auec la declaration » qui ſoubmet le Roi & le Roiaume à la ſaincte Vierge, dont ie vous » remercie ; & encore que vous ne vouliés que ie vous en donne mon » iugement, deuant pluſtoſt en qualité d'heretique me contenir dans le » ſilence, ie ne lairrai pas de vous dire que, s'il prenoit enuie aux Eſpa- » gnols de ſoubmettre leur Roi & leur Eſtat à Ieſus Chriſt, comme nous » l'auons fait à ſa mere, ie trouuerois que nous ſerions les plus ſots & » noſtre parti me ſembleroit bien le plus foible. Les victoires de Weimar » me donnoient bonne eſperance de nos affaires ; mais ie commence a » preſent d'en deſeſperer, apres une telle protection. C eſt parler en here- » tique cela, voire bruſlable. Au lieu de l'aucteur, que vous ne tenés pas, » vous bruſlerés la lettre, ſi vous voulés. Mais ie n'ai pas pu me tenir de » vous dire ce petit mot en paſſant... » (*Fol. 169.*)

c. Tome X, p. 554-555.

» et des principaux, qui y avaient leur culte assez libre, quoique » en maisons privées[a] »; il s'y trouva même, précisément vers 1640, un Jésuite et un Oratorien : on a le nom de celui-ci, Ellequens. Enfin, Egmond, que Descartes habita de 1643 à 1649, était peut-être le pays le plus catholique de la Hollande, ainsi qu'Alckmar et Harlem : on pouvait même, dans cette dernière ville, faire ses dévotions devant une image de la Vierge, en récitant les litanies de Lorette[b]. Et Descartes, au cours de

a. Les ambassadeurs de France y veillaient sans doute. Voici une note significative de La Thuillerie au secrétaire Brasset, du 5 août 1645, *Archives des Affaires étrangères, Hollande, Supplément (1571 à 1651)*, p. 328 : « l'approuue extremement voſtre conduite pour la liberté d'oüyr » la meſſe, que vous auez touſiours conſeruée aux catholiques auec cou- » rage & prudence. Vous en uſerez de meme à l'auenir en pareilles » occurrences auec le meme eſprit & la meme diſcretion. »

Saumaise « à Monſieur du Puy puiſné, à Paris », *loc. cit.* : « A » Leyden, 28 avril 1634 : ...Il n'eſt pas croiable comme la paſſion agite » les eſprits de ces quartiers. Comme ils ſont pouſſés de diuers vents de » faction, il y a des catoliques, des remonſtrants & des contreremon- » ſtrans : les premiers tout à fait Eſpagnols, les ſeconds a demi, & qui à » vn beſoin ſuiuroient plutoſt les premiers que les derniers ; leſquels » derniers ſont ennemis inouis des premiers & des ſeconds, & plus encor » des ſeconds. Car il y a quantité de catholiques en cette ville, & des » principaux, qui y ont leur exercice aſſes libre, quoi qu'en maiſons pri- » uees ; où les Arminiens n'y ſont point tolerés, pour ce qui eſt de l'exer- » cice ; car pour la demeure, elle eſt libre à toutes ſortes de religion & « d'irreligion ou libertinage. Ie vous laiſſe à penſer, parmi tant de ſectes » & d'affections bigarrees, ſi les nouuelles qui courent ont touſiours vne » meſme forme, paſſant par tant de differents canaux... » (*Fol. 36, r. et v*)

b. Indulgence de 50 jours, accordée par le vicaire apostolique en Hollande, Philippus Rovenius, lettre du 7 février 1639, aux fidèles : « ...qui- » cunque coràm dictâ Sacrâ imagine Beatiſſimæ Virginis Deigenitricis » Mariæ *Litanias Lauretanas* devotè recitaverint. » (*Bijdragen voor de Geschiedenis van het Bisdom van Haarlem.*) On trouve dans le même recueil tous les détails rapportés ci-dessus et celui-ci encore :

« ...Aldaar in 1514 omſtreeks 3.000 communicanten, in 1635 volgens » de *Relatio Status* van Philippus Rovenius omſtreeks 5,000 Katholie- » ken waren, terwijl volgens Jacobus de la Torre *Alcmaria Catholicis* » *abundans* hetzelfde getal bezat in 1656. » (*Ibid.*, XXIe Deel, 1896, p. 348.) De la Torre succéda à Rovenius comme vicaire apostolique pour la Hollande.

polémiques philosophico-religieuses, fut couramment traité de papiste, d'élève des Jésuites, Jésuite lui-même, dans des pamphlets où d'ailleurs, quelques pages plus loin, on l'assimilait à Vanini, prince des athées.

Ces attaques lui venaient de ministres protestants, qui firent campagne contre lui avec la dernière violence. Notre philosophe, certainement, n'eût pas essuyé en France autant de persécutions. Les Jésuites auraient ménagé en lui leur ancien élève, qui ne demandait aussi qu'à faire preuve d'une soumission parfaite extérieurement. Mais les théologiens huguenots, en Hollande, plus violents de nature, et, si l'on ose dire, plus grossiers, encore dans l'ivresse d'un triomphe récent et qu'ils avaient payé cher, rendaient maintenant les coups sans compter, et montraient dans les moindres choses la plus rigoureuse intransigeance. Un ministre français, qui exerça son ministère à Bois-le-Duc, le constate avec chagrin. En France, dans les Parlements et autres tribunaux, dit-il, magistrats et avocats protestants siègent comme les catholiques sous les images du Christ et de la Vierge, suspendues aux murs des prétoires; les protestants assistent aux convois funèbres des catholiques, où, comme dans les processions, se déploient les bannières des confréries et autres emblèmes ; ainsi le permet le synode national de Charenton. Mais pour des choses semblables en Hollande, pour moins que cela, à Bois-le-Duc, un gros scandale éclata, et toute une guerre de pamphlets où nous verrons que Descartes prit part, justement au sujet d'une confrérie de Notre-Dame[a]. Si donc ce fut la liberté ou la

a. Samuel DES MARETS (*Maresius*), ministre et théologien protestant, dans la dédicace de son livre *Ultima Patientia, &c.*, adressée à son frère, Charles Des-Marets, avocat au Parlement de Paris, et datée de Groningue, 20 oct. 1645, disait ceci : « ...Hoc Belgium doctores habet eruditos... Ecclesiam controversiis non necessariis conturbant. Gratulor » nostræ Galliæ Ecclesiis Reformatis, quòd licet nullis in Orbe quoad » puritatem cedant, tamen huc usque ab ejusmodi scrupulis procul fuêre. » (*Pag. m.*) ...Transeo quòd Iudices & Senatores Reformati in dica» steriis publicis sedeant citra scrupulum sub imaginibus Crucifixi & » B. Mariæ, & iisdem in locis nostræ Religionis Advocati, ut in sepis-

tolérance philosophique et religieuse, qu'il vint chercher en Hollande, il ne l'y trouva pas, certes, du moins au même degré qu'il l'aurait eue en France.

En réalité, notre philosophe ne demandait qu'une chose, une solitude relative, afin de pouvoir travailler à son aise, sans dérangement. Il voulait échapper à ces obligations de société, qui, à Paris et même en province, lui prenaient tout son temps. En France, il aurait trouvé toujours trop d'importuns à son gré et de fâcheux, qui ne respectent pas assez la vie privée, même consacrée au travail et à l'étude, tandis qu'en Hollande les habitudes et les mœurs permettaient à chacun de vivre à sa guise et comme il l'entend [a]. Qu'on ne s'imagine pas cependant que Descartes ait été un sauvage, un solitaire farouche, ennemi de toutes relations sociales. Sa correspondance montre assez qu'il n'oubliait pas ses amis de France, et qu'en Hollande même il ne tarda pas à contracter un assez bon nombre de fidèles amitiés [b].

» ſimè, ante eaſdem imagines cauſas dicant. (*Pag. IV.*) Sexcenta ejuſmodi » poſſem enumerare, in quibus mei præciſiſtæ crimen idololatriæ partici- » patæ facilè poſſent imaginari. Sed maximè ad hanc meam quæſtionem » pertinet, quòd Synodus Nationalis Carentonia penultima decrevit fas » eſſe piis & fidelibus, iis in locis in quibus mos ille jam inoleverat, » Pontificiorum funeribus & exequiis intereſſe, licet in illis vexilla ido- » lolatriæ circumferantur & varii exerceantur actus Superſtitionis illi- » citæ... Hoc carpere vel defendere nolo; ſolùm volo non tam longe » proceſſiſſe meos Sylvæducenſes quos defendo... » (*Pag. V.*)

a. En Hollande même, il préféra aux grandes villes les endroits plus tranquilles, et même les endroits solitaires, pour les mêmes raisons. C'est ainsi qu'en 1632, il quitta Amsterdam pour une toute petite ville, Deventer, et Golius écrira là-dessus à Huygens, le 1er nov. 1632 : « Ipſe » (Descartes) nunc Daventriam feceſſit, ut ſe turbæ & compellationibus » eximat, & poſtea ſe fructuoſius operibus impertiat. » Huygens regrettait d'ailleurs qu'à Amsterdam même Descartes vécût presque dans la solitude, et il écrivait à Golius, le 7 avril 1632 : « ...Galli amici... tui, » cujus in magnâ urbe (*Amsterdam*) paulum ſepultæ diſtat inertiæ celata » virtus. » (*Revue de Métaphysique et de Morale*, juillet 1896, p. 495 et 497.)

b. LIPSTORP en énumère quelques-unes, mais il en omet beaucoup d'autres, *Specimina, 1653*, p. 85-86 : « Tangamus verbo ejus mores...

La plus ancienne fut avec Isaac Beeckman, puisque leur première rencontre date du 10 novembre 1618; et c'est lui que Descartes, aussitôt revenu en Hollande, alla voir tout d'abord[a]. Il y eut bien ensuite une grosse brouille entre eux, et notre philosophe écrivit des choses dures à son ami : mais c'était en latin, ce qui tirait moins à conséquence, et on se réconcilia. En attendant, Beeckman se montrait dévoué jusqu'à la bourse inclusivement, puisque Descartes mandera à Ferrier de ne pas craindre d'y puiser pour ses frais de voyage, de Dordrecht jusqu'à Franeker en 1629[b]. Beeckman était, nous l'avons vu, un savant universel pour le temps, et il avait commencé par être docteur en médecine. Descartes se lia encore avec au moins deux autres médecins, en 1630, à Amsterdam : un catholique, Plempius, qui devint bientôt professeur à l'Université de Louvain dans les Pays-Bas espagnols[c], et un Allemand de Silésie, établi en Hollande, Elichman, inventeur de remèdes dont profitera Saumaise; c'était un libre esprit, curieux de

» Illud interim ſine | affectu & veritatis jacturâ de eo dicere poſſumus, » illum ita apud Batavos præſertim vixiſſe, ut (quod de Germanis noſtris » alio loco Tacitus loquitur) plus apud ipſum valuerint boni mores, » quàm alibi bonæ leges. Sanè tam incorruptè, ſobriè, temperanter, & piè » vitam apud illos traduxit, ut earum virtutum ornamentis non minùs » quàm ipſius excellenti eruditione illecti, plures ipſum Viri Reverentiâ, » Nobilitate, Claritate & Eruditione eminentiores impenſè coluerint, & » gratiſſimâ ejus virtutes memoriâ adhuc recolant. Fuere inter illos præ- » cipui Illuſtris *Claudius Salmaſius; Samuel Mareſius,* & *Abrahamus* » *Heidanus*, Theologiæ Doctores, Profeſſores, & Eccleſiaſtæ, alter in » Academiâ Groningenſi, hic in almâ Lugduno-Batavâ; *Adrianus Hee-* » *rebordius,* Illuſtris Collegii DD. Ordinum Holl. & Weſt-Fr. Sub- » regens, & Philoſ. in hac Univerſ. Profeſſor; *Jacobus Golius*, & » *Franciſcus Schotenius*, Mathematici hujus Academiæ percelebres; » *Johannes de Raey,* Medicinæ & Philoſophiæ Doctor excellens; *Gotho-* » *fredus ab Haſtrecht* Nobilis Leodicenſis, *Cornelius Hoogland* Nobilis » Batavus, *Monſ. Picot* Nobilis Gallus; *Monſ. Chilot,* nunc Portugalliæ » Regis Mathematicus, & alii innumeri, omnes eruditionis fama cele- » briores. »

a. Voir ci-avant, p. 45-46. Et surtout, t. X, p. 22-28, et p. 35-39.

b. Tome I, p. 14, l. 29, à p. 15, l. 2 : lettre du 18 juin 1629.

c. Voir notre t. I, p. 401.

langues orientales, et que la religion n'embarrassait guère [a]. A Amsterdam encore, Descartes connut un mathématicien, Hortensius, ancien élève de Snellius à Leyde ; ils durent s'entretenir ensemble des lois de la réfraction [b].

Leyde n'était pas loin avec son Université, et deux professeurs au moins devinrent presque aussitôt amis de notre philosophe : Golius, mathématicien et orientaliste [c], par qui il

a. ELICHMAN (Jean), médecin silésien, né vers 1600, établi en Hollande, et qui mit Descartes et Plempius en relations à Amsterdam en 1630. En octobre 1634, il partit pour un voyage en Danemark ; il y était encore en février 1635, et voulait aller de là dans le Levant et jusqu'aux Indes. Saumaise, qui l'appréciait fort, songea à l'attacher à Auguste de Thou, qui devait aller en ambassade à Constantinople. Le projet n'eut pas de suite. Mais il est question d'Elichman dans plusieurs lettres de Saumaise à M. du Puy, prieur de St Sauveur, datées de Leyde, 27 nov. 1634, 16 févr., 8 et 21 avril, 1er juin 1635. (*Bibl. Nat.*, MS. fr. 713.) On lit dans la seconde : « ...Pour ce qui eſt de Monſ[r] de Thou, ie ne croi pas » qu'il puiſſe prendre en ſa compagnie perſonne duquel il puiſſe plus » tirer de plaiſir & de proffit, que de cettui-ci (*Elichman*), meſmement » pour vn tel voiage & vne telle demeure que celle de Conſtantinople. Ie » ne vous dirai rien en exaggerant pour le louer, mais ſimplement ce qui » en eſt, & meſme au deſſous de ſon merite. Oultre ſa langue maternelle » & allemande, il entend, parle & eſcrit fort bon François & bon Ita- » lien. Il ſçait la langue Arabique comme ſa maternelle, & la Perſienne, » & n'eſt pas ignorant de la Turque. Il a d'admirables ſecrets en la » medecine & en cette partie de la philoſophie qui regarde les choſes » naturelles. C'eſt lui qui eſt l'aucteur de ces pilules qui m'ont guairi, » deſquelles il a ſeul le ſecret. Auec tout cela, il eſt d'une fort douce » humeur, & n'eſt aagé que de trente cinq ans. Pour ſa religion, il ne » fault pas que Monſ[r] de Thou apprehende d'en auoir du bruit (?) : » oultre qu'il eſt fort homme de bien en ſes meurs & fort pacifique, il » ſemble que c'eſt l'ordinaire de touts les medecins, de n'eſtre pas fort » zelés pour aucune religion... » (*Fol. 68.*) Elichman était de retour à Amsterdam, fin mai 1635. Il mourut en 1639. Voir notre t. I, p. 401, et t. II, p. 570 et 573.

b. HORTENSIUS (Martinus), né à Delft en 1605, professeur de mathématiques à l'*Athenæum Illustre* d'Amsterdam, 1er mai 1634, mourut le 17 août 1639. Voir t. V, p. 603, au mot HORTENSIUS.

c. GOOL (Jacob), ou Golius, né à La Haye en 1596, professeur de langues orientales à l'Université de Leyde en 1624, à la mort de son maître Erpenius ; il fit ensuite un voyage de quatre années dans le Levant (lettre du Prince d'Orange à cet effet, du 30 nov. 1625) ; à son retour

fut amené à reprendre le problème de Pappus, une des pièces principales de sa *Géométrie,* et Schooten le père [a], dont le fils aîné, mathématicien également et habile dessinateur, tracera les figures de la *Dioptrique* en 1637, et aussi des *Principes* en 1644; il dessina même alors, pour l'en-tête du volume, un portrait du philosophe d'après nature. Plus tard, Descartes connut d'autres professeurs de cette Université, Vorstius [b]

en 1629, il occupa en outre la chaire de mathématiques, où il avait été nommé à la mort de Snellius en 1626; il avait appris sa nomination, étant à Constantinople. Il mourut le 28 septembre 1667.

Les langues orientales étaient d'ailleurs enseignées à Leyde, en vue de la propagande protestante dans le Levant. Voici à ce sujet un curieux renseignement, dans une lettre de Brasset à M. de la Haye, 17 avril 1647 : « ...Pour ce qui eſt de la Religion, ilz trauaillent encores par » d'autres voyes pour en reſpandre au Leuant les mauuaiſes ſemences, » y ayant à Leyden vn ſeminaire exprez de gens qui eſtudient aux lan- » gues orientales pour aller puis aprez dogmatiſer en ces contrées la ; » ce qu'ilz ſont ſoubz pretexte d'eſtre medecins, affin d'auoir vne entree » plus libre dans les maiſons des Grecz & autres. C'eſt vn ſecret que » i'ay appriz, long temps y a, de M. Riuet... » (*Bibl. Nat.*, MS. fr. 17899, f. 167 v.)

a. Il y eut jusqu'à trois SCHOOTEN, tous les trois professeurs de mathématiques à l'Université de Leyde. Le père, Frans van Schooten, mourut le 11 décembre 1646. Son fils aîné, du même nom, Frans, lui succéda, et mourut en janvier 1661 ; il eut pour successeur un frère cadet, Petrus, 1661-1679. Lipstorp, dans ses *Specimina, 1653,* p. 84, donne ce précieux renseignement : « Illud interim tacere mihi religio ſit, non minimam » gratiam, tum quoad *Principiorum Philoſophiæ*, tum *Dioptrices,* tum » *Meteororum* evulgationem, nos debere Clariſſimo Dn. FRANCISCO SCHO- » TENIO, ne quid dicam de aliis innumeris ejus in Carteſium noſtrum » meritis, qui ſuâ de omnibus bene merendi promptitudine effecit, ut » citiùs & elegantiori ornatu, quàm fieri alias licuiſſet prodiérint. Ille » enim delineavit ac depinxit omnes iſtas figuras, quæ in omnibus Carte- » ſianis operibus conſpiciendæ nobis præbentur. »

b. VORSTIUS (Adolfus), né à Delft, 23 novembre 1597, d'un professeur de médecine à l'Université de Leyde, Everardus Vorstius ; son père, qui avait lui-même passé quatorze ans en Allemagne, en Italie et jusque dans la Grande-Grèce, le fit aussi voyager, ses études faites, dans le Brabant, en Angleterre et en France, à partir de 1620. Le jeune Vorstius vint à Paris, à Saumur, où il connut Duplessis-Mornay, et à Blois; puis il alla en Italie, à Venise, à Padoue où il vit Spigelius et Cremonini, et à Rome. En 1624, il devint professeur extraordinaire d'anatomie et de chirurgie

pour la médecine, L'Empereur pour le droit[a]. Il se lia en outre avec des théologiens réformés, Heereboord[b] et Heydanus[c], partisans de sa philosophie. Enfin un médecin catholique de Leyde, qui exerçait la médecine plutôt par charité, Hogelande[d], fut pour lui un ami intime, un inséparable comme

à l'Université de Leyde, et son père étant mort le 22 oct. de la même année, il lui succéda comme professeur ordinaire de médecine et de botanique. Il fut trois fois recteur, en 1636, en 1652 et en 1660, et mourut le 9 oct. 1663. Nous avons une lettre que lui écrivit Descartes, 19 juin 1643. Il reçut notre philosophe à sa table (lettre du 24 mai 1647, t. V, p. 33). Plus tard, ce fut lui qui fit l'oraison funèbre de Saumaise en 1654; et il eut lui-même comme successeur un cartésien, Florent Schuyl, traducteur et éditeur en Hollande du *De Homine*.

a. L'EMPEREUR (Constantin), né à Oppyck, élève de l'orientaliste Erpenius, fut professeur d'hébreu à l'Université de Leyde en 1627, mourut en 1648. Cousin sous-germain d'un grand ami de Descartes, David le Leu de Wilhem. Voir t. V, p. 33, l. 13-14.

b. HEEREBOORD (Adriaan), né à Leyde, en 1614, étudia à l'Université de cette ville, où il eut pour maître Burgersdijk. Il y enseigna la logique dès 1641 ; en 1642, pro-régent du collège des théologiens à Leyde; 3 juin 1644, professeur ordinaire à l'Université. Il mourut en 1659. Il soutint de rudes combats pour la doctrine de Descartes, contre ses deux collègues, Revius et Triglandius, comme nous le verrons en son lieu.

c. HEIDANUS (Abraham) ou Van der Heyden, né le 1er août 1597 à Frankenthal dans le Palatinat, où s'était réfugié son aïeul, protestant de Malines. Son père fut pasteur à Amsterdam, de 1608 à 1626. Lui-même fut pasteur, d'abord à Naerdem de 1618 à 1627, puis à Leyde jusqu'à la fin de sa vie. En outre, il devint professeur de théologie à l'Université en 1648 (*oratio inauguralis* du 18 oct.). Plus tard, l'édit qui défendait d'enseigner les opinions de Descartes ayant été renouvelé, 16 janv. 1676, Heidanus protesta : il dut quitter sa chaire, le 4 mai suivant. Il mourut à 81 ans passés, le 15 oct. 1678. — Un des plus beaux témoignages en faveur de Descartes, est celui-ci de Heidanus : « als ick daerom dencke, hoe » menichmael ick 't geſelſchap en 't vriendelyck onthaal van d'Heer des » Cartes genoten hebbe, ſyne ongeveynſde vrolyckheyt, ſyne goetheyt » in alles, dat men hem vragen wilde, op ſtaande voet te beantworden, » met fulcken klaerheyt van redenen, als of de Philoſophie ſelfs door » ſyn mondt ſprak, ſonder yemant te laſteren, maar van alles rediglijck » te oordelen. » (*Conſideratien over eenige ſaecken onlanghs voorgevallen in te Univerſiteyt binnen Leyden*, 1676, § 30.)

d. Tome IV, p. 627, note *c*. Le petit ouvrage est dédié à Descartes : *Nobiliſſimo Clariſſimo Viro Dn. D. Renato Des-Cartes. Philoſopho incom-*

on dira, et lui dédia en 1646, un petit livre en latin sur Dieu et l'immortalité.

L'Université d'Utrecht se montra d'abord favorable aux nouveautés, comme il convient à une jeune Université sur

parabili, Cornelius ab Hogelande. S. D. Dabam Lugd. Batav. Anno 1646, ipſis Cal. Septemb. :

« Vir maxime, quid in hoc argumenti genere pro virium mearum » tenuitate præſtiterim, tuum eſt judicare. Tua namque eſt, tibique uni » debetur, plana illa ac facilis philoſophandi ratio, quam in veritate » indaganda ſecutus fui. Etenim ad hoc unum operam dedi, ut nihil » ſine dubitatione aſſererem, quod non ſatis à me perceptum eſſet. Tuo » exemplo, nullius opiniones, non obſcuras dubiaſque rationes, ſed » perſpicua illa atque facilia principia, à motu materiæ ejuſque formâ & » magnitudine petita, in corporis animalis œconomia mihi propoſui. » Sunt quidem illa tam obvia, ut vix ullus à ratione adeò ſit alienus, qui » iis non quandoque utatur : ſed quod ex his ſolis puriſque philoſophari » jam liceat, tuæ liberalitati acceptum ferimus. Et in hoc mihi gratulor, » quòd ego, qui aliis operibus intentus, librorum lectionibus non multum » vacare poſſum, nec ullam ſcriptorum tuorum partem examinavi, ea » meditatus fuerim, quæ à divinis tuis ſpeculationibus non admodum » abſona eſſe, amici qui & tua examinarunt & mea legerunt, conſtanter » aſſeverant... »

Plus tard Samuel Sorbière, *Lettres et Diſcours* (*1660*), p. 444-445, dira ceci : « Quant au Cornelius ab Hoghelande, duquel vous avez *Cogita-* » *tiones de Œconomia Animalis,* c'eſt un gentilhomme catholique, grand » ami de M. Descartes. Lorſque je demeurois à Leyden, il exerçoit une » médecine charitable, & ne demandoit des pauvres gens qu'il traitoit » qu'un fidéle rapport du ſuccés de ſes remédes. Et comme il etoit ravi » d'entendre que les affaires ſuccedoient bien, qu'on ſe portoit un peu » mieux ou qu'on étoit entiérement guéri : il ne ſe rebutoit point auſſi de » ſa pratique, lorſqu'on lui diſoit que la maladie eſtoit empirée, qu'un tel » ſymptome étoit ſurvenu, & qu'à la quarantieme ſelle le pauvre patient » étoit expiré ; car il etoit fort homme de bien, il louoit Dieu de toutes » choſes, & voyant, par le moyen de ſes trois elemens, des raiſons de » tous les phénomenes deſquelles il ſe ſatisfaiſoit, il ne deſeſperoit » jamais de remedier une autre fois aux plus fâcheux inconvenients de ſa » pharmacie. J'ai été ſouvent dans ſon laboratoire, & je l'ai vu pluſieurs » fois au veſtibule de ſon logis en pantoufles & en bonnet de nuit diſtri- » buant de 8 à 9 heures du matin, & de une à deux aprés midi, des » drogues qu'il tiroit d'un cabinet qui en eſtoit bien pourveu. Son pére » avoit travaillé *au grand œuvre,* & meme il en a écrit, ſi je ne me » trompe. Mais le fils ne ſe ſervoit de la chimie que pour la médecine, » & il n'emploioit les remédes de cet art qu'au defaut des communs & » des galéniques, qu'il mettoit premierement en uſage. »

qui ne pèse encore aucune tradition. Les doctrines de Descartes y furent enseignées dès le début, en 1634, par le premier disciple qu'il ait eu en Hollande, Reneri[a], et bientôt après par un autre, plus connu, Henry de Roy ou Regius[b].

a. REGNIER (Henri), connu sous le nom de *Reneri*, naquit à Huy en 1593. Il fit ses humanités à Liège, et sa philosophie à Louvain, où il connut Froimond (*Fromondus*). De retour à Liége, l'étude de la théologie au grand séminaire le détacha du catholicisme ; il se fit protestant, et vint à Leyde étudier l'Ecriture sainte. Déshérité de ses parents, il se mit à enseigner à Leyde, puis à Amsterdam, où il vit peut-être Descartes sur la fin de 1628 par l'intermédiaire de Beeckman, et sûrement Gassend l'été de 1629. Au commencement de 1630, il quitta Amsterdam pour un préceptorat à Leyde, puis fut nommé professeur de philosophie au « Gymnaſium Illuſtre » de Deventer, le 4 (ou 14) oct. 1631, et y fit sa leçon inaugurale le 28 nov. (ou 8 déc.) suivant. Descartes, quittant aussi Amsterdam, vint demeurer auprès de lui à Deventer, de mai ou juin 1632 jusqu'à la fin de 1633, où il retourna à Amsterdam. Le 18 juin 1634, Reneri fut nommé professeur de philosophie à la nouvelle Académie d'Utrecht, inaugurée le 20 août de cette année, et bientôt érigée en Université, le 16 mars 1636. Descartes vint encore le retrouver à Utrecht, l'année 1635. Reneri mourut le 18 mars 1639. — Le 16 juin 1637, Reneri écrivait à P. C. Hooft : « Monſieur, Eſtant en Amſterdam pour diſtribuer » quelques exemplaires du livre de Monſr des Cartes à perſonnes de qua- » lité, dont il faiſoit eſtime pour avoir eu l'honneur de les avoir veu & de » leur avoir parlé aultrefois, il m'avoit recommandé de bailler un ou le » faire tenir à Voſtre Seigneurie pour le grand eſtime qu'il fait de voſtre » merite, deſirant bien d'eſtre tenu pour voſtre tres humble ſerviteur. » J'eſpere que vous trouverez le livre à voſtre gout ; pour moy, je n'ay » encore rien veu d'approchant es aultres autheurs ſur les ſubjets qu'il a » choiſi pour eſchantillons d'un œuvre plus grand... » (P. C. HOOFTS *Brieven*, édit. Van Vloten, Deel III, Leiden, 1857, p. 215.) Reneri écrivait cette lettre d'Utrecht, qu'il habitait depuis 1634 ; et c'est sans doute à Utrecht, pendant l'année 1635, que Descartes aura fait connaissance avec Hooft, qui devint un des principaux historiens hollandais : P.-C. HOOFTS *Neederlandſche Hiſtoorien, ſedert de ooverdraght der heerſchappye van kaizar Karel den Vyfden op kooning Philips zynen zoon.* (Amsterdam, Louys Elzevier, 1642 ; et 2e vol., *ibid.*, Blaeu, 1654.)

b. REGIUS (Henricus), ou Henry de Roy, né à Utrecht, 26 juillet 1598, devint professeur de médecine théorique et de botanique à l'Université de sa ville natale (professeur extraordinaire, 6 sept. 1638 ; ordinaire, l'année suivante), puis professeur d'anatomie en 1649, enfin premier professeur de médecine, 2 déc. 1661. Il mourut à Utrecht, 19 févr. 1679. En août 1638, Reneri lui fit connaître Descartes. Voir t. XI, p. 672-687.

Pour suivre de plus près et diriger au besoin un enseignement qui l'intéressait si fort, notre philosophe s'était installé quelque temps en 1632 à Deventer, où Reneri était d'abord professeur; puis il vint le rejoindre l'année 1635 à Utrecht. Il y connut l'historien P. C. Hooft[a]. Là, en dehors de l'Université, il se lia aussi avec des notables de la ville, comme Van der Hoolck[b] qui fut plusieurs fois bourgmestre, et un gentilhomme du voisinage, curieux de mathématiques, Godefroid de Haestrecht.

Notre philosophe, en effet, ne borna pas ses relations à des hommes d'études, amis de la science et des livres par devoir professionnel autant que par goût. Il était gentilhomme, et savait faire sonner ce titre à l'occasion. Il fréquenta de bonne heure des personnages de la cour, en particulier, grâce au professeur Golius, le secrétaire du prince d'Orange, Constantin Huygens le père[c]. Cet « honnête Hollando-Français », comme

a. On lit dans une lettre de Reneri au Dr Cornelis Boot, conservée à la Bibliotbèque municipale d'Utrecht : « Daventriâ, 26 (*lege* 6) Octobris » 1633... Ea res ſtimulo mihi fuit ad penitius tractanda ſtudia philoſo- » phica; quæ cùm viderem in obſcuro jacere mathematicarum diſcipli- » narum luce deſtituta, ſepoſitis omnibus alijs curis, inprimis ijs, quas » medicinæ ſeu theoria ſeu praxis adferre potuiſſet, magno ardore ad eas » artes animum cœpi applicare : non quòd earum antea prorſus ignarus » eſſem, ſed quòd penitius ea non introſpexiſſem. Idque tanto ſtudioſius » præſto, quanto illuſtrior mihi eſt occaſio magnorum progreſſuum per » familiaritatem cum omnium qui unquam fuerunt mathematicorum » principe, Domino de Cartes nobili Gallo... » Chose curieuse, dans cinq lettres antérieures de Reneri à Boot, Descartes n'est même pas nommé. Dans la lettre suivante, du 25 oct. 1633, on lit encore : « Si habes (MS. » *de peſte, epilepſiâ & calculo*, non egeo intra longum tempus, totus » intentus philoſophicis & mathematicis ſtudijs. »

b. Hoolck (Gisbert van der) d'Utrecht, fut quatre fois bourgmestre de sa ville natale : 1er oct. 1634, et même date 1635, 1638, 1641. Il représenta, en outre, sa province aux États généraux. Parent de Vorstius, il avait accompagné celui-ci dans ses voyages en France et en Italie, 1620-1624

c. Constantin Huygens naquit à La Haye, le 4 sept. 1596, et y mourut, le 26 mars 1687. Seigneur de Zuylichem, Zeelhem et Monnikenland; secrétaire du prince d'Orange, 18 juin 1625; et membre du conseil privé,

l'appelait Balzac[a], était un lettré, en vers et en prose, qui même rivalisait de préciosité avec les beaux-esprits de France ; et c'était aussi un amateur de curiosités scientifiques, qui s'intéressait particulièrement à l'optique et à l'hydraulique. Esprit distingué, il devina aussitôt en Descartes un génie supérieur, par les seuls entretiens qu'il eut avec lui, notre philosophe n'ayant encore rien publié. Ils devinrent grands amis : lorsque Huygens perdit sa femme en mai 1637, Descartes lui écrivit une lettre de consolation qui révèle, en effet, une réelle intimité[b]. Il connut aussi une sœur de Huygens, Constantia,

10 oct. 1630. — Ce fut chez Golius, à Leyde, que Descartes, qui habitait alors Amsterdam, rencontra Huygens pour la première fois, au commencement de 1632. Huygens dit aussitôt, dans une lettre à Golius, du 7 avril 1632, l'impression qu'il gardait de notre philosophe. (Tome I, p. 317.) Et celui-ci en fut informé, comme on le voit dans une lettre qu'il écrivit à Wilhem, le 23 mai 1632. (*Ibid.*, p. 253.) Aussi, dans une lettre de Wilhem à Huygens, 4 juin 1632, on lit : « Nunquam hactenus imperare mihi » potui, ut, nullâ acceptâ occasione, tibi gravioribus districto negotiis » meis è liminibus obstreperem. Nunc eam nactus percommodam, malui » judicium meum periclitari scribendo, & audaciæ notam subire, quàm » inofficiosus in te judicari. Hæ etiam quas tibi mitto D^ni de Cartes lit- » teræ ad id faciendum reluctantem me impulerunt... Hagæ, è contu- » bernio meo, IV Junii M.DC.XXXII. » (*P. C. Hoofts Brieven*, éd. Van Vloten, Deel III, Leiden, 1857, p. 478-479.) D'autre part, Huygens écrivait à Golius, le 21 oct. 1632 : « Quousque D. Descartes opusculum pro- » cesserit, valde scire aveo, & ut perpetuam insigni viro à me salutem » nuncies, obnixe peto. » (Amsterdam, Bibl. de l'Académie, *Lettres MS. latines de C. Huygens*, n° 166.) — L'année suivante, dans une lettre à Wilhem, 12 déc. 1633, Descartes fera un grand éloge de toute la famille. (Tome I, p. 274.) Enfin plus tard l'intimité en vint au point que notre philosophe lut sa *Dioptrique* en manuscrit à Huygens, avant de la publier. (*Ibid.*, p. 315, l. 7-9, et p. 329, l. 17-27 : lettres du 16 avril et du 1er nov. 1635.) La même année, le *post-scriptum* d'une lettre de Reneri à Huygens, 14 avril 1635, contient ceci : « Monf^r Descartes n'a point esté adverti » par moy de ces lettres; mais je vous diray bien en un mot, qu'il vous » admire extremement & tant de belles & rares parties qu'il trouve en » vous. » (Leyde, *Bibl. de l'Université.*)

a. Lettre à « Monsieur de Couvrelles », 2 juillet 1641. (*Œuvres de M. de Balzac*, MDCLXV, t. I, p. 501.)

b. Constantin Huygens avait épousé, le 6 avril 1627, Suzanne van Baerle, née ou plutôt baptisée le 8 mars 1599. Elle lui donna cinq

et le mari de celle-ci, David le Leu de Wilhem[a], qui lui prêtait ses bons offices dans les affaires d'argent. Il soigna même,

enfants, dont quatre fils : Constantin, né le 10 mars 1628; Christian (le grand Huygens), 14 avril 1629; Louis, 13 mars 1631; Philippe, 12 octobre 1633; et une fille, appelée Suzanne comme sa mère, 13 mars 1637. Rectifions à ce propos une erreur que nous avons commise, t. I, p. 374. Huygens, resté veuf, fut aidé dans l'éducation de ses enfants, non point par sa sœur, qui avait elle-même une famille et une maison à tenir, mais par une cousine-germaine, non mariée; il lui confia aussitôt son intérieur, qu'elle gouverna trente et un ans. On lit, en effet, dans son *Dagboek* (publié à Amsterdam, par J. H. W. Unger, en 1884).:

« 17 May 1637. Intro in novas ædes, heu! fine meâ turture. » (Sa femme venait de mourir, le 10 mai.)

« 28 May (*id.*). Introiit in contubernium meum *cognata Catharina* » *Zueria.* »

« 4 May (1638). Cum Doubletiis, sorore & *cognatâ Zueriâ,* Harle- » mum & vicinos hortos luſtro... »

« 11 Sept. (1643). *Cognata* cum 5 liberis meis Zulichemum appellit » circa meridiem... »

« 29 Oct. (1668). Diſcedit Bredam *cognata Catharina Zueria,* poſt- » quam 31 annos mihi cohabitavit. » L'aîné des fils venait de se marier, et avait amené sa jeune femme dans la maison paternelle : la vieille parente se retire donc. « 28 Aug. 1668. Conſtantinus meus uxorem ducit. » — 25 Sept. (*id.*). Uxorem domum ducit Conſtantinus meus... »

« 10 Oct. 1680. Obit Bredæ *Catharina Zuerius* ætatis 8... » Le second chiffre manque. On peut lire de 80 à 90 ans. Catherine Zuerius avait donc, en 1637, au moins 37 ans. Elle venait justement de perdre un frère, Joris (George), mort le 4 mai 1637. Elle avait perdu son père Jacob Zuerius, le 28 juin 1629, et sa mère Élizabeth Zueria, le 26 août 1630. Celle-ci s'appelait de son nom de famille Hoefnagel; elle était sœur de Suzanne Hoefnagel, mère de Constantin Huygens, morte elle-même le 16 mai 1633. *Catherine Zueria* se trouvait donc toute désignée pour devenir comme la sœur de celui-ci, et comme la tante ou la seconde mère de ses enfants; et Descartes a justement l'attention délicate de lui donner ce nom de sœur (t. I, p. 373, l. 13). Ajoutons enfin que le texte de Clerselier donnait : *Madame de Z.*, lettre initiale de *Zueria* ou *Zuerius,* que nous avons eu tort de changer en *Madame de V.,* pensant à *Madame de Wilhem.*

a. David le Leu de Wilhem naquit à Hambourg, le 15 mai 1588. Le 16 janv. 1633, il épousa Constantia Huygens, sœur de Constantin Huygens, l'ami de Descartes. Elle était née à La Haye, le 2 août 1602, et y mourut le 1er déc. 1667. Huygens note sur son *Dagboek* la mort de son beau-frère, à la date du 27 janv. 1658. Voir t. I, p. 374.

en 1640, comme médecin, une petite Wilhem, lorsqu'elle eût à subir une opération chirurgicale. Il s'intéressait aux enfants Huygens, admirablement élevés par leur père, et surtout au second, Christian, jeune mathématicien, qu'il disait être « de » son sang[a] », et qui devint, en effet, le grand Huygens. Et il alla sans doute plus d'une fois en partie de plaisir à cette maison de campagne, non loin de La Haye, séjour de prédilection de la famille Huygens[b] : on y jouait aux quilles, et on se régalait d'une collation de cerises. Pour ses girouettes elle avait des sphères, ce qui faisait dire à Balzac, que la science apparaissait partout en cette maison, chez les habitants à l'intérieur, et au dehors jusque dans les ornements.

Lui-même recevait volontiers, à Endegeest ou à Egmond, dans ce qu'il appelait son « hermitage », quelques amis de choix, entre autres Alphonse de Pollot, ou Pollotti ou même Palotti[c]. C'était un protestant du Piémont, dont la famille, fuyant la persécution du duc de Savoie, s'était réfugiée d'abord à Genève; puis comme il y avait cinq enfants dont trois fils, deux de ceux-ci vinrent chercher fortune en Hollande, au service du prince d'Orange : l'un, Jean-Baptiste, mourut tôt, le 14 janvier 1641, mais l'autre fit une belle carrière à l'armée et à la cour, et (tel autrefois Joseph en Égypte) devint le bienfaiteur des siens demeurés en Suisse. C'était Alphonse de Pollot,

a. Tome X, p. 631.

b. *Ibidem*. Voir aussi Balzac, *loc. cit.* (p. 501).

c. Alphonse POLLOT, né vers 1604, d'une famille protestante de Droniera (marquisat de Saluces), réfugiée à Genève en 1620 pour échapper à la persécution du duc de Savoie. Il partit presque aussitôt pour la Hollande avec son frère Jean-Baptiste. Il devint successivement capitaine d'infanterie au service des États généraux; gentilhomme de la chambre du prince d'Orange, 3 mars 1642; commandant du fort Sainte-Anne dans le polder de Namen, 15 mai 1645; et après la mort de Frédéric-Henri, maréchal de la cour de la princesse douairière, Amalie de Solms, 1er avril 1648. Il revint à Genève vers 1659, et y mourut, le 8 oct. 1668, bienfaiteur de sa famille et de la ville. — Jean-Baptiste Pollot était gentilhomme de la chambre depuis le 24 déc. 1637, lorsqu'il mourut à La Haye, le 14 janv. 1641. Voir la lettre de Descartes, t. III, p. 278-281. Ces renseignements sont tirés des archives d'Eugène de Budé, à Genève.

l'ami de Descartes, assez intime encore pour que celui-ci, à la mort de son frère, lui écrivît une lettre de consolation. Singulière lettre d'ailleurs : il compare la perte de ce frère à celle d'un bras, que Pollot avait aussi perdu. Puis il fait lui-même un retour discret sur ses propres deuils; mais (peut-être était-ce une offre délicate), l'amitié d'un bon frère, ajoute-t-il, peut se réparer par l'acquisition d'un fidèle ami. Pollot, nous le verrons, mettra plus tard en relations le philosophe et la princesse Élisabeth de Bohême.

En sa qualité de gentilhomme français, Descartes ne pouvait se dispenser de rendre ses devoirs aux ambassadeurs de France à La Haye. Ce fut d'abord le baron de Charnacé[a], dont le père avait été, comme le sien propre, conseiller au Parlement de Rennes. Venu aux Pays-Bas en 1633, Charnacé s'intéressait beaucoup aux lettrés et aux savants, qu'il mettait volontiers aux prises, pour le plus grand profit, pensait-il, de la science. Descartes ne manqua pas de lui offrir un exemplaire de son livre en 1637, et de le prier d'en faire parvenir deux à Paris, un pour le roi, l'autre pour le cardinal de Richelieu ; mais Charnacé fut tué presque aussitôt, au siège de Bréda, le 1er septembre 1637. Ce fut plus tard Gaspard Coignet de la

a. Fils de Jacques de Charnacé (1548-1617), qui fut conseiller au Parlement de Rennes (quatre années seulement, de 1577 à 1582), le baron Hercule de CHARNACÉ naquit au château de ce nom, paroisse de Champigné en Anjou, le 3 sept. 1588. Élevé à la cour, de quatorze à dix-neuf ans, il demeura ensuite trois ans à Rome avec l'ambassadeur de France M. de Brèves, puis un an à Naples. Le 22 juillet 1618, il épousa Jeanne de Maillé-Brézé, qu'il perdit le 21 févr. 1620. Il se remit alors à voyager auprès des cours étrangères, et se lia avec Gustave-Adolphe. En 1628, il prit part au siège de La Rochelle. Puis Richelieu, à qui son mariage l'avait apparenté, lui confia plusieurs missions en Suède et en Allemagne. Le 13 janv. 1633, des instructions lui furent données en vue d'une alliance avec les Provinces-Unies : le traité fut signé à La Haye, le 5 avril 1634. Bien qu'ambassadeur, il commandait le régiment que Louis XIII avait mis au service de ses alliés ; c'est ainsi qu'il fut tué au siège de Bréda, le 1er sept. 1637. — Sur son attitude à l'égard des hommes de lettres, voir t. II, p. 283, l. 16-20.

Thuillerie[a], à qui Saumaise dédia un ouvrage, et que Descartes fit intervenir en sa faveur pour obtenir gain de cause dans un procès à Groningue : il faut voir le ton que prend l'ambassadeur de France en cette occasion. Ce fut ensuite Abel Servien[b] : Descartes eut également recours à son intervention dans une affaire du même genre à Utrecht. Mais surtout il connut le secrétaire de l'ambassade, Brasset[c], qui pendant

a. Gaspard Coignet, sieur de LA THUILLERIE, né en 1597, sans doute à Paris, mort en 1653, à cinquante-sept ans (baron, puis comte de Coursson). Conseiller au Parlement de Paris, 27 août 1618, à vingt et un ans ; maître des requêtes, 23 déc. 1624, à vingt-sept ans ; intendant auprès de l'armée au siège de La Rochelle, 9 févr. 1628 ; intendant d'Aunis, Saintonge et Angoumois, 16 nov. 1628 ; ambassadeur à Venise, 1632-1637, puis auprès de divers princes d'Italie, 1637-1640, enfin aux Pays-Bas, 1640-1648 : il arriva à La Haye, le 10 nov. 1640, et son audience de congé est du 23 mai 1648. Il fut d'ailleurs deux ans absent, d'avril 1644 jusqu'en avril 1646, comme ambassadeur extraordinaire en Danemark et Suède. — Sa lettre en faveur de Descartes est de mars 1644, t. IV, p. 96.

b. Abel SERVIEN, marquis de Sablé et du Bois-Dauphin, comte de la Roche-Servien, naquit à Grenoble, en 1593, et mourut au château de Meudon, 18 févr. 1659. Procureur général au Parlement de Dauphiné, 1616 ; conseiller d'État à Paris, 1618 ; maître des requêtes, 1624 ; intendant de Guyenne, puis premier président du Parlement de Bordeaux, 1630 ; secrétaire d'État, négociateur du traité de Cherasco avec le duc de Savoie, 1631 ; en disgrâce à Angers, 1636-1642. L'un des deux plénipotentiaires français au Congrès de Munster. 1643-1649. Ministre d'État après le Traité de Westphalie, mais en disgrâce pendant la Fronde. Surintendant des finances, en 1653. — En se rendant au Congrès avec le comte d'Avaux. il s'arrêta en Hollande, nov. 1643 à mars 1644, et y vit Descartes qui lui fit parvenir à Munster, le 18 sept., un exemplaire des *Principia*. Du 29 déc. 1646 au 7 août 1647, Servien revint aux Pays-Bas pour une mission en l'absence de l'ambassadeur ordinaire La Thuillerie ; ce fut alors que Descartes eut recours à lui, 12 mai 1647. (Tome V, p. 24-27.)

c. Les quinze volumes de lettres, conservées à la Bibliothèque Nationale (MS. fr. 17891 à 17905 inclus), permettent de reconstituer ainsi la carrière de BRASSET.

Date de naissance, le 25 (ou 26) oct. 1591 : « ...cette solide constance » que ie n'ay peu acquerir en la cinquante neufme annee de mon aage ou » i'entre depuis huict iours », dit-il, dans une lettre qui porte, il est vrai, à la fin, la date du 2 nov. 1649, mais qui a été écrite en grande partie

tout ce temps-là ne quitta point son poste de La Haye, et dont le foyer paraît avoir été aussi des plus accueillants pour notre philosophe. Un des premiers exemplaires de son petit *Traité des Passions* fut pour la jeune fille de Brasset, Marie-Charlotte, dont le rire joyeux le mettait sans doute lui-

le jour de la « feſte de tous les Saincts », donc le 1er nov. (MS. 17901, f. 752 v.) Et dans une lettre précédente, du 21 déc. 1648 : « ...en l'aage » de 58 ans, & aprez en auoir conſumé les meilleurs dans vn trauail » continuel & aſſidu depuis la fin de 1615 ». (MS. 17900, f. 723.) Brasset est dans sa 58e année : or 1648 moins 57, donne bien 1591.

Profession du père : « ...feu mon pere, lequel ayant eu l'honneur » d'eſtre longues annees ſecretaire des commandemens de feu Mgr le » duc de Montpenſier & Treſorier de France en la generalité de Caen », écrit Brasset, le 21 janv. 1649. (MS. 17901, f. 59 v. et f. 60.) Et dans une lettre précédente, du 27 nov. 1648 : « ...ayant veu mon bon homme de » Pere (à qui Dieu face paix) porter la toque de velours aſſez long tems » dans la generalité de Normandie. » (MS. 17900, f. 690.)

Dans une même lettre, on lit : « ...depuis tantoſt 34 ans que i'ay » l'honneur de ſeruir hors le royaume », et plus loin : « i'ay veu non » ſeulement depuis 33 ans paſſez. . » (MS. 17901, f. 58 v. et f. 61.) Ceci étant écrit le 21 janv. 1649, trentre-quatre ans en arrière nous reportent juste à l'année 1615, déjà indiquée ci-avant. Or dans une lettre du 8 juin 1649, il dira : « durant quatorze ans que i'ay ſeruy le Roy à Bruxelles ». (*Ibid.*, f. 404.) Et le premier volume, MS. 17891, est le « Regiſtre des » Lettres & deſpeſches que i'ay (dit-il) eſcrittes durant l'Ambaſſade à » Bruxelles de M. de Pericard » ; ces lettres vont du 24 sept. 1616, au 17 mai 1624. Mais Brasset était là depuis 1615, et on l'essayait, sans doute, avant de lui confier un emploi. En 1624, il obtint un congé pour revenir en France, et ce fut le seul : « ...bien que i'euſſe droit & per- » miſſion de faire vn tour en France aprez 22 ans que ie ne l'ay veüe & » 33 que i'en ſuis abſent », écrit-il le 11 oct. 1646. (MS. 17898, f. 587 v.) Si de 1646 on ôte 22, on trouve bien 1624. (Le nombre de 33 est embarrassant ; même en le comptant pour 32 années accomplies, on trouve encore 1646 — 32 = 1614, et non 1615. Mais peut-être Brasset avait-il quitté la France et voyagé un an avant de venir à Bruxelles ?)

Le second volume, MS. 17892, contient ce qu'il a écrit durant l'ambassade de M. de Baugy à La Haye, de 1628 à 1635, et commence par une lettre du 2 nov. 1628. Plus tard, lettre du 27 juillet 1649, à propos d'une question d'étiquette, Brasset rappelle tous les ambassadeurs qu'il a vus se succéder en Hollande, tandis qu'il était secrétaire, faisant parfois les intérims : M. de Baugy, en 1628 ; M. le Maréchal de Brezé, ambassadeur extraordinaire, et M. de Charnacé, ordinaire, sur la fin de 1635 ;

même en belle humeur (ou, qui sait, le faisait peut-être aussi songer à sa fille, qu'il avait perdue ?) Et nous avons l'écho des réunions de famille, la veille des Rois, par exemple, où Descartes était invité : on ne buvait pas seulement de la bière du pays, mais aussi d'un bon petit vin de France, venu de

M. d'Estampes, en 1637; M. de La Thuillerie, en 1641 ; MM. les comtes d'Avaux et de Servien, en 1644. (MS. 17901, f. 543 v.)

En 1645, il quitta six à sept mois la Hollande pour accompagner ceux-ci au Congrès en Westphalie. Le volume MS. 17897 contient, dit-il, les « Lettres que i'ay dreſſees eſtant Secretaire de l'Ambaſſade Extraordi- » naire pour le Traicté de la paix generale à Munſter, pour M. les Contes » d'Avaux & de Seruien. » La première lettre est du 31 janvier 1645, et la dernière du 24 juin 1645. Brasset écrivit cependant encore une lettre de Munster, le 7 juillet 1645 ; mais la suivante, du 11 juillet, est datée de Deventer.

Brasset revenait à La Haye, non plus comme secrétaire, mais comme résident. Le 21 juillet et le 4 août 1645, il présenta des lettres royales, du 13 mai, qui l'accréditaient en cette qualité. Il avait reçu en même temps le titre de « Conſeiller d'Eſtat priué, & des finances ». (MS. 17897, f. 274, 294, 296, 299 v.; et MS. 17900, f. 300.) Justement l'ambassadeur La Thuillerie était en congé depuis avril 1644; son absence dura jusqu'au 15 avril 1646. Il resta en Hollande deux années encore ; mais le 23 mai 1648, il eut son audience de congé, partit le 30, et ne fut pas remplacé. Le 8 mai, Brasset avait été accrédité de nouveau comme résident. Lui-même explique ainsi son nouveau rang et ses droits : « ...Vous » ſçavez que les Reſidens ne ſont que d'vn degré au deſſoubs des Ambaſ- » ſadeurs Ordinaires, que leur fonction dans les affaires eſt tout pareille, » & qu'ils parlent couvert aux Princes Souverains, quand ceux-cy ſe » couvrent : ce que ie pratique ſouuent, quand i'ay audience de Mrs les » Eſtats, aſſiz dans vne chaize à bras & doſſier comme les Ambrs », lettre de janvier 1649. (MS. 17901, f. 60.)

Il n'en était pas beaucoup plus riche. « Si en ſuitte de cela les douze » mille francz ſont bien payez », écrivait-il le 20 mai 1645, « ie patien- » teray dans les ſables de Hollande. » (MS. 17897, f. 299 v.) Par malheur, les paiements étaient fort irréguliers, et Brasset avait femme et enfants : cinq fils et une fille. Il appelle celle-ci, ainsi que leur mère, ses deux « Brabançonnes ». (MS. 17900, f. 10, et f. 12 v.) Il s'était donc marié à Bruxelles avec une femme du pays, et c'est à Bruxelles également qu'ils avaient eu leur fille, en 1628 au plus tard. Elle avait donc au moins vingt ans. lorsque Descartes fréquenta la maison, surtout à partir de 1647, ce semble. Il y trouva un honnête intérieur de famille française à l'étranger; on y avait un vif souci de bien élever les enfants et d'assurer

la montagne de Reims. N'est-ce pas à son ami Brasset qu'il rappelait, dans une lettre, souvenir commun peut-être à tous deux, « les jardins de la Touraine » [a]?

Parmi d'autres Français établis en Hollande, il y avait aussi des ministres protestants, et Descartes en connut quelques-uns : Louis de Dieu [b], à Leyde, et Abraham de Mori [c], celui-ci grand ami de Huygens ; puis Étienne de Courcelles [d], à Amsterdam, qui traduisit en latin le livre de 1637 (moins la *Géométrie*), esprit libéral, suspect à ce titre comme « remontrant ou arminien », théologien philosophe, plus philosophe encore que théologien. Les relations avec Samuel Desmarets [e] ne vinrent que plus tard, au cours de la polémique de Descartes avec Gisbert

leur avenir. « Depuis quatre ans entiers », écrivait le père, le 16 nov. 1649, « ie me conſume auec la ſubſtance qui deuroit ſeruir pour marier » vne fille, & pouſſer l'aiſné de ſes freres dans quelque charge d'ou il peuſt » preſter la main à quatre autres qui me demeurent auec luy pezamment » ſur les braz. » (MS. 17901, f. 814 v.) Et le 21 sept. 1649, à un ami de Paris en lui recommandant son aîné qu'il lui envoie : « Mon filz menera » auec luy deux petitz freres, qu'il fault que ie tire de la vie libertine de » Hollande, pour leur en faire prendre vne plus ciuile... Reſte vne » grande fille, que la mere garde, ne s'en pouuant deffaire ſans argent. » (*Ibid.*, f. 647 v.) Marie-Charlotte avait surtout en dot sa belle santé, sa bonne humeur et sa gaieté exubérante, dont les fils de Constantin Huygens avaient gardé le souvenir. Elle se maria plus tard, en 1657, en France, où Brasset était enfin rentré le 29 avril 1654, remplacé à La Haye par Chanut comme ambassadeur. Voir t. V, p. 450-451.

a. Tome V, p. 445, note. Voir ci-avant, p. 18, note *a*.

b. Tome VIII, 2e partie, p. 320.

c. Tome I, p. 274, l. 20-23 : lettre du 12 déc. 1633. — Tome IV, p. 299, l. 2-11 : lettre du 29 sept. 1645.

d. Étienne de COURCELLES, né à Genève, 2 mai 1586, mourut à Amsterdam, 22 mai 1659. Son père, Firmin de Courcelles, qui était d'Amiens en Picardie, s'échappa de France, après le massacre de la Saint-Barthélemy. Sa mère Abigaïl Cox, était fille de Michel Copes, Parisien réfugié à Genève, où il fut pasteur. Étienne de Courcelles fut aussi ministre protestant, en France d'abord : neuf années à Fontainebleau, quelque temps à Amiens, puis dix ans à Vitry en Champagne, jusqu'en 1634, où il vint à Amsterdam. Ses œuvres furent publiées après sa mort par Daniel Elzevier : STEPHANI CURCELLÆI, *Opera Theologica*, 1675. (In-f°, 18 ff. lim., 1028 pp., et 17 ff. d'index.) En tête, éloge de l'auteur par Arn. Poelenburg.

e. Tome VIII, 2e partie, p. 319-324.

Voët. Mais il connut aussi des ministres du pays, Colvius[a], notamment, à Dordrecht, ami de Beeckman et de Reneri, et qui essayera de s'entremettre un moment pour rétablir la paix entre le philosophe et ce terrible théologien de Voët, le plus grand ennemi que Descartes ait eu dans les Provinces-Unies.

Ami de plusieurs ministres protestants, il le fut aussi de quelques prêtres catholiques : deux en particulier, Johan Albert Ban ou Bannius et Bloemaert[b], tous deux à Harlem. Huygens lui-même, huguenot cependant, les mit en relations. L'occasion en fut la musique, dont les deux prêtres étaient amateurs. Ils en goûtaient fort la théorie aussi bien que la pratique; Descartes s'intéressait au moins à la théorie; mais en outre plus d'une fois ses amis lui firent entendre des concerts d'orgue, sans doute dans les églises de Harlem, ou bien des chants religieux avec leur maîtrise. Huygens aussi était partisan de l'usage des orgues dans les temples protestants[c].

Cette rapide esquisse, que nous aurons plus d'une fois l'occasion de reprendre et de compléter, montre assez que notre philosophe ne vécut pas dans l'isolement en Hollande. Plus d'une fois même le choix de ses résidences paraît avoir été dicté par le désir de se rapprocher d'un ami ou d'un compagnon d'études[d]. C'est ainsi qu'on le trouve d'abord à Dordrecht auprès

a. COLVIUS (Andreas), né à Dordrecht, en 1594, accompagna comme chapelain le chevalier Berk envoyé des États à Venise, 1620-1627, fut ministre de la communauté wallonne dans sa ville natale, 1629-1666, et y mourut, le 1er juillet 1671.

b. On retrouvera Bannius et Bloemaert au chapitre des *Méditations*.

c. Tome III, p. 153, l. 20-24 : lettre du 14 août 1640; p. 154, l. 2-4; et p. 521, l. 1. — Sur les concerts donnés à Descartes, voir t. II, p. 153 : lettre du 15 janv. 1638.

d. Les résidences successives de Descartes en Hollande sont bien connues à partir de 1636 jusqu'à son départ pour la Suède en sept. 1649 : Leyde, 1636-1637 (été); Santport près Harlem, été 1637 à avril 1640; Leyde encore, 1640-1641 ; Endegeest près de Leyde, avril 1641 à mai 1643 ; Egmond du Hoef, mai 1643 à mai 1644; Egmond, 1644-1649. Avant 1636, ce sont, avec des séjours intermittents à Amsterdam, 1630 à 1632, et 1633-1634 : d'abord Franeker en 1629, puis Deventer en 1632-

de Beeckman, en octobre 1628, et sans doute aussi quelques semaines à Amsterdam. Mais il ne s'y attarda pas, et s'en fut le plus loin possible, à l'extrémité de la Frise orientale, presque au bout du monde civilisé[a], comme s'il voulait échapper aux Français de passage dans une grande ville ; il manqua ainsi, mais sans regret apparemment, la visite de deux compatriotes, Gassend et Luillier, qui voyagèrent en Hollande l'été de 1629. Son nom figure, à la date du 16 (ou 26) avril 1629, sur le registre des étudiants de l'Université de Franeker[b]. Plusieurs

1633, enfin Utrecht en 1635. Notons que Descartes a commencé par l'endroit le plus éloigné, Franeker ; puis il a été se rapprochant Deventer, Utrecht, pour s'établir finalement dans la Hollande proprement dite, non loin des villes principales, La Haye, Leyde, Amsterdam. — Lipstorp énumérait, pêle-mêle et sans souci de l'ordre chronologique, les résidences du philosophe : « Et ita nunc Egmondæ, mox Endegeſtæ, | mox Amſtelo- » dami, mox Lewardæ in Friſiâ occ., mox Daventriæ, rurſus prope Har- » lemum in villulâ, iterùm Harderwici, mox Ultrajecti, rurſus Lugduni » Batavorum, potiſſimùm verò in villulis ſolitarius egit, & hoc pacto viginti » & quod excurrit annorum ſpatio auſo feliciter potitus eſt. » (*Specimina, 1653*, p. 81-82.) — Rappelons aussi ce passage de Voet, *Admiranda Methodus, etc., 1643 :* « ...Modo in Weſtfriſiâ, modo in Geldriâ, iterùm » in Hollandiâ aut Tranſiſulaniâ, aut Trajectinâ Diœceſi vivere dicitur. » (Voir notre t. VIII, 2e partie, p. 142, *note*.) On retrouve bien dans cette énumération : Franeker (*in Weſtfriſiâ*), Deventer (*in Tranſiſulaniâ*), Utrecht (*in Trajectinâ*), etc... Mais on ne voit pas à quoi correspond *in Geldriâ ?* Descartes aurait-il habité aux environs d'Arnhem ? Le baron de Pallandt, lors de notre visite au château de Rosendael, en 1894, nous disait que la tradition s'était conservée d'un séjour de Descartes en cet endroit.

a. On lit dans une lettre à Huygens, de J. van der Burgh, poète et diplomate, datée de Groningue, 22 oct. 1628 : « Je ſuis icy en vn endroict » où elle (*la poeſie*) a auſſi peu de force que parmy les habitans de Nova » Zembla... Il (*un muſicien*) me faict trouuer La Haye en Friſe, & m'em- » peſche de me deſplaire au mitant des marais. » (*Musique et Musiciens au XVIIe siècle*, de Jonckbloet et Land, Leyde, 1882, p. CLX.) Descartes pensera de même de ce qu'il appelle « le ſejour de Weſtfalie ». (Tome I, p. 274, l. 8.)

b. Le registre MS. : *Album Academiæ Franekerenſis*, se trouve maintenant à l'Université de Groningue. On y lit, à l'année 1629 : « April. » 16, Renatus des Cartes, Gallus, Philoſophus » *Gallus* est le nom de la nationalité, comme on voit ailleurs *Danus, Bohemus, Hungarus,*

de ses lettres sont écrites de là, et plus tard il donne même la description de son logis : un petit château, séparé de la ville par un fossé[a], presque à la campagne par conséquent, ce que Descartes préférera toujours comme habitation. Cependant Amsterdam l'attira de nouveau, avant la fin de 1629[b], et il y demeura, ce semble, en 1630 et 1631, bien que l'on trouve encore son nom, le 27 juin 1630, sur le registre de l'Université de Leyde, avec la dénomination de français du Poitou[c]. A Amsterdam, nous savons qu'il étudia l'anatomie (peut-être fit-il des dissections) avec Plempius, et qu'il habita une rue qui est encore aujourd'hui la rue principale de la ville, Kalverstraat[d].

Puis Reneri, en qui il voyait un disciple fervent, ayant été

Friſius, etc. Le mot *Philoſophus* est à noter : on lit d'ordinaire, *Med. Studioſus,* ou *Theol. St.,* ou *Bonarum Lit. & Juris Stud.*, ou *Juriſprud. Stud.,* ou enfin *Philoſophiæ Studioſus.* Peut-être Descartes, n'ayant plus l'âge d'un étudiant en philosophie, a été pour cela qualifié de philosophe, *Philoſophus,* comme tel autre est qualifié de chevalier, *Eques.* Mais pourquoi cette inscription ? Il était étranger, en pays inconnu ; pour sa tranquillité personnelle, peut-être a-t-il voulu s'assurer au moins les garanties des étudiants de l'Université. Des mesures furent prises à cet effet, précisément cette même année : « 5 Julij 1629. Decret. Sen. Acad. deiis quæ ſub » ſpecie ſtudioſorum hìc commorantur, nec curant nomina ſua referri in » *Album Studioſorum*... Eos primò ad Rectorem & Senatum eſſe vocan- » dos. Iiſque decernendum tempus intra quod nomina ſua curent in » Album referri. Quòd ſi huic mandato non obtemperent, interdicendum » ipſis eſſe omnibus lectionibus, diſputationibus, exercitiiſque Acade- » micis, quà publicis, quà privatis... » Recteur : Lubbertus. Professeurs : Amesius, Bouricius, Winsemius, *Metius,* Harstingius, Amama...

a. Tome I, p. 129, l. 16-18.

b. Trois lettres d'alors sont datées d'Amsterdam : 8 oct., 13 nov. et 18 déc. 1629. (Tome I, p. 32, 53 et 104.) De même, 15 avril 1630, 2 févr. et 23 mai 1632. (*Ibid.,* p. 147, 240 et 253.)

c. *Album Studiosorum Acad. Lugd. Bat.* (Hagæ Comitum, Nijhoff, 1875), p. 228 : « Jun. 27. Renatus Descartes Picto. 33, Mat. (rectore » Francone Burgersdicio II, 1630) ». L'abréviation *Mat.* signifie *Matheseos* (*Studiosus*), ou bien *Mathematicus.* Quant au nombre *33,* il indique l'âge : 33 ans. Seulement Descartes étant né le 31 mars 1596, avait, le 27 juin 1630, trente-quatre ans et près de trois mois. Il s'est donc rajeuni d'un an.

d. Tome I, p. 401, *note.*

nommé à la petite Académie de Deventer pour débuter, en octobre 1631, Descartes vint un moment s'installer auprès de lui, en 1632[a]. Et ce fut là sans doute qu'il rencontra cette Hélène, dont nous ne savons guère que le nom, et qu'il eut d'elle une petite fille, baptisée le 7 août 1635, sous le nom de Francine, dans l'église réformée de Deventer.

Mais Descartes avait quitté depuis longtemps Deventer. Il était revenu à Amsterdam, puisque c'est en cette ville, suivant un aveu fait à Clerselier, que l'enfant a été conçu, le 15 octobre 1634[b]. Et il demeura quelque temps à Utrecht, en 1635, ou du moins tout proche d'Utrecht; un dessin d'autrefois[c] représente l'endroit qu'il habita, un joli pavillon avec porte cochère, à cinq ou six cents pas des remparts de la ville, sur la Maliebaan, alors simple emplacement pour le jeu du mail, avec huit rangées d'arbres, sans habitations, sauf deux, maintenant belle avenue bordée de maisons à droite et à gauche, et qui prolonge la ville de ce côté.

Puis Descartes vint à Leyde en 1636[d], pour l'impression de son livre; et il choisit un libraire de cette ville, non pas Elzevier cette première fois, mais Jean Maire. Il y demeura jusqu'au printemps de 1637 : Saumaise le vit encore en avril[e]. Mais dès le mois de mai, il était parti pour un voyage de six semaines d'abord; puis il s'installa près de Harlem, à la campagne, sans doute à Santport[f], qui est encore aujourd'hui un des endroits

a. Tome I, p. 228-229 (cf. 226). Une lettre est datée de Deventer, 7 févr. 1633 (p. 265).

b. Tome IV, p. 660-661. Voir aussi t. I, p. 394, l. 5, et p. 395. Quatre lettres de cette période sont datées d'Amsterdam : 12 déc. 1633, et 15 mai, 14 et 22 août 1634. (T. I, p. 274, 299, 306 et 312.)

c. Ce dessin fait partie de la collection de la Reine-Mère actuelle des Pays-Bas, en son château de Soestdijk, près d'Utrecht. Lettres datées d'Utrecht, 16 avril, 19 mai et 1er nov. 1635. (Tome I, p. 316, 320 et 332.)

d. Lettre du 31 mars 1636. (Tome I, p. 342.)

e. Lettre du 4 avril 1637. (Tome I, p. 365, et t. X, p. 554-555.)

f. Lettre du 6 mai 1639 (t. II, p. 546), la seule lettre qui soit expressément datée de là. Elle est adressée à Pollot. Mais avant l'année 1640 environ, Descartes indiquait rarement dans ses lettres l'endroit exact où

préférés en Hollande pour la beauté des arbres et des pelouses. Descartes s'y trouvait en pleine verdure, et avec toute commodité pour les études qu'il fit alors : dissection de poissons de mer, et de poulets dans l'œuf, et de lapins et de chiens, sans compter veaux et moutons, pour le cerveau et pour le cœur. Il semble même avoir vécu là un moment avec son enfant et la mère de son enfant : on sait que la petite fille mourut plus tard à Amersfort, le 7 septembre 1640[a] ; on ne sait pas ce que devint la mère.

Descartes revint encore à Leyde, et se logea en ville, depuis avril 1640 jusqu'à la fin de mars 1641 [b]. Puis il trouva, à michemin entre la ville et la mer, un petit castel, au milieu d'un parc, avec échappées entre les arbres sur la campagne environnante, charmante retraite que l'on visite encore aujourd'hui, Endegeest[c]. Là aussi il pouvait disséquer tout à son aise, et ne s en fit pas faute apparemment. Il y demeura juste deux ans, de fin de mars 1641 jusqu'à fin d'avril 1643, sans doute la durée de sa location. Il menait un certain train de maison, avec domestiques des deux sexes, et peut-être même un équipage : au moins allait-il à cheval, et sans doute aussi en carrosse.

Désormais il ne changera plus de résidence, ou du moins les deux qu'il eut de mai 1643 jusqu'à la fin d'août 1649, seront dans les mêmes quartiers : Egmond près d'Alckmaar. Ce fut d'abord Egmond op den Hoef, pendant une année, de

il résidait, et nous savons d'autre part, que, depuis l'été de 1637, il habitait une maison à la campagne aux environs de Harlem, « in prædio circa » Harlemum ». (Tome I, p. 401.)

a Tome IV, p. 660.

b. Un certain nombre de lettres sont datées de Leyde, à partir du 7 mai 1640, jusqu'au 18 mars 1641 : par ex., 11 et 24 juin, 29 juillet, 6 et 17 août, 30 sept., 5 et 28 oct., 11 nov. 1640, et 4 et 18 mars 1641. (Tome III, p. 62, 88, 93, 118, 149, 156, 193, 201, 228, 236, 332 et 340.)

c. Lettre du 31 mars 1641. (Tome III, p. 350, l. 23-28). Sont ensuite datées expressément d'Endegeest : des lettres du 31 janv., 25 mars, 9 et 20 oct., 7 déc. 1642; puis du 23 fév., 23 mars, 23 et 26 avril 1643. (Tome III, p. 524, 556, 578. 590, 602, 637, 645, 647 et 653.) La description d'Endegeest est de Sorbière, note de la page 351-352.

mai 1643 à mai 1644[a]; à cette date il partit pour un voyage en France, et à son retour en novembre, il paraît avoir loué un autre logis ; ses lettres seront datées désormais d'Egmond tout court, sauf une cependant, d'Egmond binnen[b]. Un de ses bons amis, à qui il confiait le soin de ses affaires et qui reçut plus tard le dépôt de ses papiers. Antoine van Surck, seigneur de Bergen, habitait dans le voisinage[c]. L'endroit était des plus agréables. Descartes y avait, comme toujours, un jardin, pour ses expériences sur les plantes[d]. Mais surtout l'ancien château des comtes d'Egmond, dont les derniers débris ne disparurent que par suite de la guerre en 1799, bien qu'en partie détruit déjà au XVII[e] siècle, présentait encore des ruines imposantes, à tenter plus d'une fois le pinceau d'un artiste[e].

a. Du 1er mai 1643 au 1er mai 1644 exactement. (Tome III, p. 616 et 676.) Au cours de cette année, cinq lettres sont datées « d'Egmond du » Hoef » (t. IV, p. 6, 8, 12, 18, 19), et douze lettres « du Hoef » simplement (*ibid.*, p. 25, 27, 30, 34, 52, 56, 75, 78, 81, 84, 99 et 107).

b. Lettre du 17 avril 1646. (Tome IV, p. 390.) Mais celle qui précède, 30 mars 1646 (p. 388) et celle qui suit, 20 avril 1646 (p. 403), sont datées d'Egmond tout court, comme beaucoup de cette période 1645-1649 (*ibid.*, p. 152, 179, 183, 207, 253, 259, 262, 268, 278, 287, 296, 298, 300, 317, 334, 343, 419, 438, 501, 513, 527, 556, 558. 617, 632, 639. Et t. V, p. 12, 30, 34, 39, 86, 88, 100, 117, 119, 124, 125, 132, 143, 146, 279, 293, 329, 348, 406 et 409). La lettre du 17 avril 1646, adressée à un avocat, avait peut-être besoin d'une adresse plus précise. « Egmond » binnen » serait ainsi l'adresse exacte de Descartes pour toute cette période.

c. Jonkheer Anthonie Studler van Zurck, chevalier, avait acheté, le 12 juillet et le 5 septembre 1641, aux deux propriétaires, le château et la seigneurie de Bergen. Il devint en 1661 membre du Vroedschap d'Alkmaar, et mourut le 1er janvier 1666. Sa femme s'appelait (notons ce nom français) Suzanne Thibaut. Leur fils, appelé aussi Anthonie, hérita de la seigneurie de Bergen. le 16 nov. 1666; fut nommé, le 9 oct. 1672, membre du Vroedschap d'Alkmaar, par le prince Guillaume III stathouder; fut échevin de cette ville en 1673, 1674 et 1680, et mourut le 19 oct. 1691. Il eut pour héritier son frère Adriaan, décédé le 31 août 1695, ne laissant qu'une fille unique Cornelia-Suzanna, qui épousa un comte de Nassau.

d. Tome IV, p. 234, l. 22-23; p. 238, l. 6-7; et p. 442, l. 8-11.

e. Voir notamment à Amsterdam, au Rijks-Museum, un tableau de C. W. Berckhout : *het Kasteel Egmont*.

Il devait y avoir un parc, avec des massifs et des pelouses, bref le genre de paysage où notre philosophe laissait volontiers errer nonchalamment ses regards et ses rêveries [a]. Dans l'admirable verdure de la campagne hollandaise, on se représente fort bien une maison isolée, demi-ferme et demi-manoir, à toit rouge au milieu d'un bouquet d'arbres, délicieux ermitage, où Descartes invitait parfois ses amis avec leur famille, l'été, lorsque les cerises ou les poires étaient mûres [b] : il y vivait d'une vie égoïste en apparence, pour lui seul et pour ses pensées ; mais elles deviendront celles de tous les grands esprits de son siècle, et le germe fécond de combien de réformes dans l'avenir !

a. Tome IV, p. 311, l. 5-8; et t. XI, p. 345, l. 2-5.

b. Tome III, p. 568, l. 4-8 : invitation à Regius, à sa femme et à sa fille, juin 1642. Descartes était alors à Endegeest. Le 6 mai 1639, il avait invité Pollot à venir à Santport. (Tome II, p. 545, l. 5-14.)

CHAPITRE II

MÉTAPHYSIQUE

(1629)

Lorsque Descartes vint s'établir en Hollande, il n'avait pas encore pris parti comme philosophe [a]. Il ne s'était pas pressé, et Beeckman l'en loue avec raison [b]; loin d'avoir la hâte de la plupart des novateurs, il laissait ses idées mûrir lentement. Mais le moment venu, le fruit se détachera presque de lui-même. Après une si longue préparation (elle n'avait pas duré moins de neuf années), quelques mois vont lui suffire pour jeter les fondements de sa métaphysique et de sa physique à la fois, en un mot de toute sa philosophie.

Les neuf premiers mois de son séjour dans les Provinces-Unies, c'est-à-dire ceux qu'il passa en Frise [c], de novembre ou décembre 1628 jusqu'à la fin de septembre 1629, furent employés à écrire un « petit traité de métaphysique ». Ce n'était pas qu'il songeât à une publication immédiate; il voulait

a. Tome VI, p. 30, l. 10-14, et p. 28, l. 24-27.

b. Tome X, p. 332.

c. Tome I, p. 144, l. 8-24; p. 182, l. 17-22; p. 350, l. 19-21. Lettres du 15 avril et du 25 nov. 1630, et de mars 1637. Descartes arriva à Dordrecht en octobre 1628, et il était à Amsterdam en oct. 1629. Son séjour à Franeker comprendrait donc les neuf mois de déc. 1628 à sept. 1629. Voir ci-avant, p. 123-124. — Voir aussi t. VI, p. 31, l. 1-4 : « Il y a iuſte-» ment huit ans... » Le *Discours de la Méthode,* imprimé pour le mois de janvier 1637, fut donc rédigé les derniers mois de 1636. Or, de la fin de 1628 à la fin de 1636, il y a bien en effet *huit ans.*

ne publier d'abord que sa physique, et étudier la métaphysique seulement pour lui-même, et comme préparation. La physique sera l'édifice, dont la métaphysique n'est que le fondement, connu d'abord de l'architecte seul, et qui n'a pas besoin d'apparaître aux yeux de tous. Ou pour reprendre une de ses comparaisons [a], la physique est comme le tronc de l'arbre; les racines correspondent à la métaphysique, et elles restent enfouies comme il convient dans le sol.

Donc l'hiver de 1628-1629, il s'enferme de nouveau dans un poêle, comme il avait fait déjà en 1619. Ce fut certainement l'hiver : car il se représente lui-même assis auprès du feu, en robe de chambre, bien au chaud, et méditant [b]; s'il regarde au dehors, il ne voit aller et venir sous ses fenêtres que des chapeaux et des manteaux, dit-il, qui cachent les passants, de larges chapeaux de feutre et d'amples manteaux, propres à garantir du froid. Il n'est pas jusqu'à ce morceau de cire, fraîchement tiré de la ruche, qui n'atteste la même saison : c'est à la fin de l'automne qu'on fait la récolte du miel à la campagne, et Descartes avait sans doute un rucher dans son jardin.

Il commence ses méditations exactement par où bon nombre de ses contemporains finissaient. Le scepticisme était pour eux comme un lieu d'arrivée et de repos; ce fut pour lui le point de départ. Il se range d'abord parmi les sceptiques, et pousse même le scepticisme à ses limites extrêmes : il va aussi loin qu'on peut aller, et ne s'arrête qu'au bord de l'abîme; mais là, par une volte-face soudaine, il se retourne contre ses compagnons d'un moment, et les met en déroute. Stratagème habile autant que périlleux; jeu hardi, auquel il se complaît. Jamais partie plus belle n'avait été faite à des adversaires; toutes les chances de gain, il les met de leur côté, mais pour être plus sûr qu'ils perdront; en fin de compte, c'est lui qui gagne, et semble-t-il, définitivement.

a. Tome IX, 2e partie, p. 14, l. 23-31.

b. Tome VII, p. 18, l. 22; p. 32, l. 6; et p. 30, l. 8. Tome VI, p. 31, l. 14, etc.

Que l'on fît volontiers profession de scepticisme en France, c'est-à-dire à Paris, de 1620 à 1630 environ, c'est ce que prouve, entre autres, l'in-octavo de 1008 pages, que publia Mersenne en 1625 sous le titre de *La Vérité des Sciences contre les Sceptiques*. Le premier livre, qui compte à lui seul 122 pages, reprend et énumère les raisons de douter qu'alléguaient les anciens, Sexte, Ænesidème, etc., et toute la lignée de Pyrrhon. Descartes ne dédaigne pas ces vieux arguments, tirés des erreurs des sens ou des illusions de nos songes ; il les ramasse, et les refond, et leur rend la vie. Ce n'est pas contre un vain fantôme du passé qu'il s'escrime ; Charron [a], après Montaigne, avait redonné au scepticisme comme un regain de nouveauté, et on se trouvait en présence d'un ennemi réel, en chair et en os, qui s'élevait contre la philosophie et la science. Mersenne avait cru faire un coup de maître, après avoir attaqué en eux-mêmes les arguments des sceptiques, d'invoquer contre ceux-ci *la Vérité des Sciences :* il entendait surtout l'Arithmétique et la Géométrie. L'idée était heureuse, et l'avenir la justifiera. Mais Descartes n'estimait pas que les sciences fussent encore assez sûres d'elles-mêmes, ni assez exemptes d'erreurs, pour qu'il pût les opposer victorieusement : tout mathématicien qu'il est (et son aveu n'en a que plus de prix), il ne fait pas difficulté de reconnaître que

a. MERSENNE, *Impiete des Deiſtes, 1624 :* « ...vn tas d'ignorans, » leſquels ayans leu ceſte *Sageſſe* (de Monſieur Charron), s'eſtiment plus » habiles que ceux qui ont vſé leur vie à l'eſtude des bonnes lettres & à la » contemplation des myſteres diuins. Vous les verriez auec leur modeſtie » Academique mettans tout en doute... Pourquoi cela ? Parce qu'ils ont » leu, dedans la *Sageſſe* de Charron, qu'vne des conditions du ſage eſt » iuger de tout, & ne s'aheurter ou ne s'attacher à rien : afin que l'eſprit » de ces ſages demeure indifferent, general, & vniuerſel. » (Tome I, p. 200.) Mersenne ajoute, il est vrai, ce correctif : « ...il faut auoir » recours à la 2. impreſſion ; car eſtant la derniere, & corrigee de ſa main, » elle doit eſtre tenuë pour la meilleure ; or il fait paroiſtre combien il eſt » eſloigné du Pyrrhoniſme en matiere de religion. Voicy ſes paroles au » 2 chapitre de ſon Epitome : *Ceſte liberté, tant au iuger qu'au ſurſeoir, » ne touche point les choſes diuines & ſurnaturelles.* » (Tome I, p. 201.)

l'on commet parfois des paralogismes en mathématiques, et il tire de là une nouvelle et plus puissante raison de douter.

Mais peut-être la métaphysique va lui fournir la réfutation décisive du scepticisme ? Pas encore, et c'est même plutôt le contraire. Dès les premiers pas de Descartes dans ce domaine, il en fait surgir une raison suprême, et ce semble, irréfutable, de tout mettre en doute. Il suppose que Dieu lui-même est trompeur, ou pour ne pas blasphémer, qu'un malin génie, presque aussi puissant que Dieu, emploie toute son industrie à nous tromper. Le malin génie ainsi évoqué, ne serait-il point celui que la théologie appelait simplement le Malin, c'est-à-dire Satan en personne, prince des ténèbres, souverain maître d'illusion et d'erreur, à qui Milton fera jouer bientôt dans son poème le rôle que l'on sait ? Ce serait ici comme une dernière réapparition de la fantasmagorie du moyen âge à l'aurore de la philosophie moderne. Le débat s'élève tout à coup, et prend les proportions d'un duel épique entre le bon et le mauvais principe : l'un qui menace de priver l'âme humaine de son bien, qui est la vérité; et l'autre, qui peut seul lui garantir cette même vérité immuablement[a].

Descartes triomphe, en effet, du malin génie, et de tous les sceptiques avec lui. Qu'il me trompe tant qu'il voudra, déclare-t-il, il ne pourra pas faire qu'en ce moment même je ne pense pas; et si je pense, je suis. Donc, plus Descartes s'évertue à douter, et plus, par là-même, il fait acte d'un être qui pense, et s'affirme à ce titre comme existant. Ainsi, lorsqu'il semble donner cause gagnée à ses adversaires, en proclamant un scepticisme encore plus radical que le leur, au même moment, par une sorte de mystification, il leur prouve (et par quelle preuve irréfutable !) une chose certaine, la seule même qui soit certaine, à savoir qu'il existe. Pascal aussi plus tard aura de ces coups de génie, dans la polémique : tout paraît perdu, au contraire tout est gagné; les nuages s'assemblent,

a. Tome VI, p. 31-33. Et t. VII, p. 17-23, et surtout p. 22-23.

les ténèbres s'amoncellent, et soudain jaillit la plus éclatante lumière.

Notons ce trait caractéristique de notre race, que Descartes représente si hautement. Il affirme son existence, mais comment ? Par la pensée. Il existe parce qu'il pense, et non parce qu'il a un corps, et qu'il se meut, et qu'il agit extérieurement. La fonction propre de la France, et sa tâche dans le monde, n'est-elle pas la pensée ? Notons cet autre trait, caractéristique encore : la croyance que l'homme est libre, et l'usage qu'il fait de cette liberté. Là-dessus Descartes ne craint pas d'outrer sa doctrine : il revendique la liberté pour l'homme comme un privilège et presque un attribut divin, comme sa principale ressemblance avec Dieu [a]. Le sentiment intérieur que nous en avons, suffit à le prouver ; c'est même la seule preuve que Descartes en donne. Ne soyez pas libre, si bon vous semble, dira-t-il plus tard assez cavalièrement à Gassend : ce n'est pas cela qui m'empêchera de me croire libre et de l'être, ainsi que tous ceux qui voudront bien comme moi en faire l'expérience [b]. C'est parce qu'il est libre, qu'il a pu douter comme il a fait, et qu'il pourra toujours suspendre son jugement, et se préserver ainsi de l'erreur. La liberté humaine, s'opposant à un Dieu qu'on imagine trompeur, et refusant de se laisser tromper par lui, l'emporte sur ce Dieu lui-même ; la résistance à l'erreur, quand on le veut bien, est invincible.

Que faire maintenant de cette vérité unique : l'existence de notre pensée ? Qu'est-ce que cette pensée, et peut-elle avoir confiance en elle-même ? Elle est certaine de sa propre existence, et aussi que des idées existent en elle. Mais quelle est la valeur de ces idées, même claires et distinctes ? La supposition d'un malin génie, auteur de notre être, subsiste toujours : il ne peut pas nous empêcher d'être certains de notre

a. Tome VII, p. 57, l. 11-27.
b. *Ibid.*, p. 377, l. 22-28.

existence, en tant qu'êtres pensants; mais il ne nous permet aucune autre certitude. La première démarche de notre pensée sera donc de nous délivrer d'une telle obsession, et pour cela, de prouver l'existence d'un Dieu de vérité, cause de notre pensée et de tout notre être pensant.

Les preuves de Dieu ne manquaient certes pas dans les écrits du temps[a], soit les traités de philosophie aux mains des écoliers, soit les ouvrages des hommes de lettres aux mains des gens du monde. Elles étaient étiquetées et cataloguées avec indication de leur provenance : preuves de saint Thomas, preuves de saint Anselme, etc., et on n'aurait point de peine à trouver une ressemblance entre ces preuves en quelque sorte consacrées et les arguments dont Descartes a fait choix[b]. Toutefois notre philosophe avait pris une attitude singulière, et qui lui rendait plus difficile qu'à tout autre, de prouver Dieu. Avec son doute hyperbolique, ni le ciel ni la terre n'existe encore pour lui, ni rien ni personne au monde, en dehors de sa propre pensée. Il en est réduit à celle-ci seulement ; et encore quelle pensée ! Elle existe bien; mais son existence est la seule chose dont elle soit assurée. Pour tout le reste, elle est incertaine, elle

a. Mersenne disait en 1623 : « Toletus probat animæ immortalitatem » 60 rationibus. » (*Quæſtiones celeberrimæ in Geneſim*, p. 376-377.)

b Voir Eustache de Saint-Paul, « le Feuillant », *Summa Philoſophiæ*, 2e édit., 1611 : *Metaphyſica, Pars IV :*

« ...Triplex eſt via cognoſcendi Deum naturaliter ex D. Dyoniſio :

» Prima *cauſalitatis,* cùm ab ipſis rebus effectis ad primam cauſam » omnium effectricem progredimur. »

« Secunda *eminentiæ,* cùm quicquid perfectionis eſt in rebus creatis, » Deo qui eminenter omnia continet, attribuimus. »

« Tertia *remotionis,* cùm quicquid imperfectionis eſt in Creaturis à Deo » remouemus. » (Pag. 114.)

Et Mersenne encore, *Impieté des Deiſtes refutée, 1624 :*

« *Le Theol.* Nous ne manquons d'autres raiſons pour conuaincre les » Athees, telles que ſont celles qui ſont priſes de cet Axiome : *tout ce qui* » *ſe meut, eſt meu par quelqu'vn ;* ou *tout ce qui eſt, a eſtre d'vn autre,* » *qui ne reçoit ſon eſtre d'ailleurs, excepté Dieu qui a ſon eſtre de ſoy-* » *meſme.* Mais ie me contente de les auoir deduites en la I queſtion ſur » la Geneſe... » (Tome I, p. 111.)

hésite, elle ne peut faire un pas sans broncher ; elle semble condamnée pour toujours à l'immobilité absolue. Or c'est de cette infirmité même, que Descartes fera sortir la plus audacieuse et cependant, selon lui, la plus certaine des affirmations. Et remarquons-le, ce sont toujours les armes des sceptiques qu'il retourne contre eux ; leur propre thèse va fonder la sienne inébranlablement. Plus notre pensée doute, plus elle fait preuve d'imperfection. Or l'imperfection ne saurait être jugée telle que par rapport à la perfection, dont nous avons donc l'idée. Le philosophe transporte ici dans le monde intellectuel ce qui est bien connu des mystiques dans le monde moral : là, plus une âme place haut son idéal, plus elle se sent éloignée de lui; les plus parfaits sont précisément ceux qui se jugent les plus imparfaits. Considérées comme deux idées, perfection et imperfection sont corrélatives, et croissent en raison directe l'une de l'autre. Mais l'idée de la perfection ne pouvant pas venir de l'imperfection, il faut bien qu'elle vienne d'un être parfait : par conséquent celui-ci existe. *Je pense, donc je suis,* avait dit Descartes. Vérité unique, qui renferme deux parties. La preuve bifurque donc. D'une part, notre pensée (*je pense*), qui jusqu'alors n'a fait que douter, c'est-à-dire témoigner de son imperfection par rapport à la perfection, par là même prouvait Dieu. Et d'autre part, notre existence (*je suis*), c'est-à-dire notre existence d'être pensant, en qui se trouve l'idée du parfait, ne s'explique aussi que par l'existence de cet être parfait[a].

Le fond de cette double argumentation se retrouverait chez saint Thomas et chez Aristote ; mais Descartes l'a transformée en l'adaptant à ses méditations. On raisonnait sur les causes secondes, dont la chaîne ne saurait remonter à l'infini[b] : causes

a. Tome VI, p. 33, l. 26, a p. 36, l. 3.

b. Eustache de Saint-Paul, *Summa Philoſophiæ. Metaphyſica. Quæſtio 2 : Virùm Deum eſſe demonſtrari poſſit & quomodo ?*

« Sit prima aſſertio : Deum eſſe. *à priori* demonſtrari non poteſt... »

« Secunda aſſertio. Deum eſſe *à poſteriori* demonſtrari poſſe, ita cer-

du mouvement, de l'être, de la perfection même ; on raisonnait sur le contingent et sur le nécessaire, lequel était la cause première ; et on ne distinguait pas entre le dedans et le dehors, les choses et l'esprit. Avec notre philosophe, il ne s'agit plus que de la pensée dans l'exercice raisonné de ses fonctions, dont

» tum eſt apud Theologos, vt ipſum negare non ſolùm temerarium, ſed » etiam parùm tutum in fide ſit... »

« Sunt autem quinque potiſſimùm rationes (vt alias minùs præcipuas » prætermittamus), quibus Deum eſſe *à poſteriori* demonſtrari poſſe docet » S. Tho. I. p. q. 2. art. 3. »

« Prima ducitur *ex motu*. Cùm enim quicquid mouetur, ab alio » moueatur, quod & ipſum moueri neceſſe ſit, idque ab alio : nec fas ſit » in infinitum progredi, quia ſic | non eſſet primum mouens : neceſſe eſt » deuenire ad aliquod primum mouens, quod cætera moueat, immotum : » quod Deus eſt. »

« Secunda ſumitur *ex ratione cauſæ efficientis*. Ordo quidam eſt cau- » ſarum efficientium, ita vt primum ſit cauſa medii, & medium vltimi : » quo fit vt ſublato primo non ſit medium nec vltimum : quod cùm ſit » abſurdum, neceſſe eſt in genere cauſarum efficientium dari primum, » quod eſt Deus optimus maximus. »

« Tertia *ex poſſibili & neceſſario*. Cùm enim ea quæ ſunt poſſibilia non » ſint neceſſariò, & tamen eſſe poſſint : debet admitti ens aliquod neceſſa- » rium, per quod ea quæ ſunt poſſibilia, cùm non eſſent, cæperint eſſe : » quod quidem ens neceſſarium ſit cauſa ſuæ neceſſitatis, ne detur pro- » ceſſus in infinitum. »

« Quarta *ex gradibus perfectionum*. Cùm enim detur in rebus creatis » magis & minùs bonum, verum, nobile : debet eſſe aliquid optimum, » veriſſimum, nobiliſſimum, quod ſit menſura bonitatis, veritatis & nobi- » litatis cæterorum omnium, ac proinde quod ſit ſummè ac infinitè ens, » ideoque cæterorum omnium entium cauſa : quod eſt Deus optimus » maximus. »

« Quinta *ex gubernatione rerum*. Cùm enim res omnes naturales » etiam omnis cognitionis expertes propter finem operentur, nec ſe ad » illum dirigere valeant, & tamen ab illo minime aberrent : neceſſe eſt » vt ſit aliquod ſupremum intelligens, quod illas omnes ad ſuum finem » dirigat. »

« Cæterum, quia prima ratio nititur axiomate, iuxta Ariſtotelis dogma » quidem indubitato, ſed tamen abſolute dubio, & fortaſſe minus | pro- » babili : poſſet loco iſtius primæ rationis quæ affertur à D. Tho. iſta » ſupponi : nempe, Nihil habet eſſe à ſe, ſed ab alio : quare ne detur » progreſſus in infinitum, dandum aliquid eſt quod à nullo alio, ſed à » ſeipſo habeat eſſe, ac proinde ſit naturâ ſuâ increatum & æternum : » quod eſt Deus. » (Pag. 115-117, 2e édit., 1611.)

la première est de douter. Par une sorte de gageure insensée, tant elle semble paradoxale, ce doute seul suffit à prouver et notre âme et Dieu.

Puis le mathématicien reparaît[a]. Les manuels de philosophie enseignaient que Dieu ne se démontre pas *à priori,* mais *à posteriori* seulement : par les effets, et non par la cause. Saint Anselme cependant avait tenté une démonstration *à priori,* et Mersenne la rapporte tout au long, en 1624, comme la « huitième » preuve de l'existence de Dieu, dans son *Impiété des Déistes réfutée et renversée*[b]. Descartes la reprend à son

a. Tome VI, p. 36, l. 4-31.

b. Tome I, chap. v : *Dans lequel le Theologien preuue que Dieu eſt, contre les Athees, & Libertins* (p. 72) ; chap. vi : *Dans lequel on continue à preuuer que Dieu eſt* (p. 96). Et Mersenne donne huit raisons, dont la huitième est prise de saint Anselme : « Acheuons ce diſcours par l'autre » raiſon tiree de la ſupréme bonté, en nous adreſſant à elle auec S. Anſelme » en ſon *Proſologe.* »

« O Seigneur, nous croyons que vous eſtes ſi grand, qu'on ne peut rien » penſer de plus grand ny de meilleur. Faudra-il dire que telle nature » n'eſt point, parce que le fol a dit en ſon interieur qu'il n'y auoit point » de Dieu ? Certainement lors qu'il eſcoute ce que ie dis, lors qu'il m'en- » tend prononcer & aſſeurer qu'il y a vn eſtre ſi bon qu'on ne ſçauroit » en conceuoir vn meilleur, il entend quelque chose ſi grand qu'il ne » peut y auoir rien de plus grand : or ce qu'il conçoit, eſt en ſon enten- » dement, bien qu'il n'entende pas que cela ſoit reellement & de fait; » car c'eſt autre choſe, qu'on ait cela en l'intellect, & autre choſe, qu'il » ſoit en eſtre ; & le Peintre penſant à ce qu'il doit faire, ſçait bien mettre » difference entre ce qui eſt à faire, & ce qu'il a deſia fait, & cognoiſt que » ce qui eſt à faire, n'eſt pas encore fait. »

« Le fol eſt donc conuaincu que du moins il a en ſon entendement » vne choſe ſi grande, qu'il ne peut y en auoir de plus grande; car il » m'eſcoute & m'entend, & tout ce qu'il entend, eſt en ſon entendement. » Or l'eſtre qui eſt le plus grand de tous ceux qu'on peut conceuoir, ne » peut eſtre dedans le ſeul entendement ; car s'il eſt dans le ſeul intellect, » on peut conceuoir qu'il eſt reellement & en effect : ce qui eſt plus grand » que s'il eſtoit dans le ſeul entendement. D'où il s'enſuit que, ſi cet eſtre » par deſſus lequel on n'en peut conceuoir vn plus grand, eſt dans le ſeul » entendement, cela meſme qui eſt le meilleur & le plus grand de tout ce » qu'on peut conceuoir, ſera l'eſtre au delà duquel on en pourra conce- » uoir vn plus grand : ce qui ne ſe peut dire, ny ne peut eſtre. Il faut » donc neceſſairement qu'il y ait vne choſe, non ſeulement en l'intellect,

tour, mais en lui donnant encore une forme nouvelle. Il en fait ressortir le caractère *à priori,* et la compare à ce point de vue aux démonstrations mathématiques : de part et d'autre, l'évidence est égale, ou plutôt, n'en déplaise aux mathématiciens, elle est plus forte dans la démonstration métaphysique. La seule idée de l'être parfait implique l'existence de cet être, comme l'idée du triangle, par exemple, implique l'égalité des trois angles et de deux droits. Cette démonstration, donnée d'abord comme la troisième par notre philosophe, deviendra pour lui la première, celle qui doit passer avant les deux autres. Et en effet, la perfection emporte d'abord sa propre existence, ou l'existence de l'être parfait ; par là s'explique ensuite l'existence d'êtres imparfaits, qui ne se jugent tels que parce qu'ils ont l'idée de la perfection. La critique pourra s'exercer sur ces démonstrations, et en contester la valeur absolue. Elle ne saurait méconnaître, au moins, cette double affirmation absolue, de la pensée et de la perfection, qui est comme le premier et le dernier mot de Descartes ; ce sera toujours, dans la philosophie française, l'idée dominante; bientôt même elle pénétrera dans le domaine politique et social, sous le nom de perfectionnement et de progrès.

Sans approfondir les attributs divins (Descartes a autre chose à faire), il expose cependant ses idées sur l'entendement et sur la volonté en Dieu. On ne conteste pas que l'entendement divin soit infini; mais la volonté divine est infinie également, ou plutôt la liberté en Dieu est infinie. Ne l'est-elle pas aussi en l'homme ? Du moins Descartes l'affirmera toujours envers et contre tous : à plus forte raison doit-elle l'être en Dieu. C'est là un dogme de sa métaphysique, et il était bien aise de se rencontrer là-dessus avec des théologiens d'une orthodoxie éprouvée. Si Dieu n'est pas libre, en effet, il agit

» mais reellement & de fait, qui ſoit ſi bonne & ſi excellente, qu'on n'en
» puiſſe conceuoir vne meilleure, & que vrayement il n'y en puiſſe auoir
» vne plus excellente : laquelle ſera ce grand Dieu, qui nous a faits &
» formez à ſon image pour le ſeruir, l'aymer & l'adorer, & pour iouyr de
» ſa diuine eſſence en la gloire des bien-heureux. » (Page 114-116.)

nécessairement; et on voit combien une telle doctrine est dangereuse. Non seulement Dieu se trouve assujetti au Styx ou au Fatum, comme un Saturne ou un Jupiter antique[a]; mais le philosophe moderne, qui soutient pareille thèse, risque d'être confondu avec Jordano Bruno, qui enseignait l'infinité des mondes. Cette infinité est, en effet, conçue par l'entendement infini de Dieu; elle est donc réalisée nécessairement par sa puissance ou sa volonté infinie également. A quoi les théologiens n'avaient rien à répondre, sinon : que la liberté divine tempère cette infinie puissance, et la restreint à la création de ce monde seulement. C'est la réponse de Mersenne à Jordano Bruno, dans l'*Impiété des Déistes renversée*[b], et Descartes sera pleinement d'accord là-dessus avec Mersenne.

Le dogme de la création devient, par cette doctrine de la liberté divine, un dogme philosophique. Descartes l'étend à

a. Tome I, p. 147. l. 7; p. 149, l. 21; et p. 151-153.

b. « ...Bien que les ſens ne ſe portent que iuſques aux eſtoiles, neant-» moins la raiſon nous monſtre, diſoit-il, qu'il y a vn eſpace infiny hors la » conuexité du premier mobile, lequel a vne aptitude & capacité infinie » de contenir, puis que la cauſe efficiente a vne puiſſance infinie. » — A quoi le Théologien répond : « C'eſt fort mal raiſonné de conclurre vn » effet infiny d'vne cauſe infinie, lors que la cauſe n'agit pas neceſſaire-» ment, mais librement... » (P. 283-284.)

« ...Si toſt... qu'il eut apperceu que ie voulois conclurre que le » monde eſt finy (car bien que Dieu ait vne puiſſance de creer infinie, » neantmoins quant à l'effet il l'a temperee par ſa volonté, & l'a reſtrainte » à la production de ce monde ſeul, car il en pouuoit creer vne infinité) : » il reſpondit incoutinent que mal à propos la diuine volonté eſt ſuppoſee » regler, modifier, & determiner la puiſſance diuine, & que de cette » maxime ſuiuent infinies abſurditez en la Philoſophie; & meſme que les » Theologiens n'admettront iamais qu'vn attribut dépende de l'autre... » (*Impieté des Deiſtes renuerſee*, 1624, t. II, p. 289-290.)

« ...C'eſt Iordan Brun qui a donné ſujet à quantité d'eſprits foibles & » legers, dans ſon traité *del infinito vniuerſo*, de croire que le monde » eſtoit infiny, ou qu'il y auoit vne infinité de mondes dans cet Vniuers, » parce qu'il penſoit, ou du moins s'eſt efforcé de perſuader par quelques » paralogiſmes, que Dieu agiſſoit neceſſairement; mais ce fondement » eſtant tres-faux, toutes ſes imaginations phantaſques s'en vont par » terre... » (Page 299-300.)

tout, jusqu'aux vérités éternelles, lesquelles sont créées librement par Dieu, mais une fois pour toutes, et demeureront éternellement [a]. Il l'étend, ce dogme, jusqu'à Dieu, cause de tout le reste et de soi : Dieu crée tout, et se crée lui-même. On en vient à de telles témérités de langage, lorsqu'on transporte la création dans l'absolu.

Hâtons-nous de reprendre pied dans le monde réel de l'étendue, de la figure et du mouvement. Les vérités éternelles sont les lois de ce monde, et ce sont en même temps les principes des mathématiques. C'est à cela, en définitive, que Descartes voulait aboutir au terme de sa métaphysique. Que doit être désormais la physique? Une dépendance des mathématiques. Les choses sensibles ne paraissaient offrir, après l'examen qu'en avaient fait les sceptiques, que matière à incertitude et erreur. Tout n'est point cependant à rejeter en elles, et il n'est que de faire le départ entre ce qui peut devenir objet de science et le reste. Descartes examine, par exemple, un morceau de cire [b] : il le dépouille, une à une, de toutes les qualités qui n'offrent pas à l'esprit la clarté et la distinction requises pour la connaissance scientifique : quelque chose subsiste toutefois, qui présente ces caractères d'être étendu, figuré, et capable de mouvement : tels les objets étudiés par les mathématiciens. Ou bien encore (c'est une autre comparaison de Descartes [c]), il a commencé par vider tout son panier de pommes, parce que bon nombre dans le tas étaient certai-

a. Tome I, p. 145-146, Mersenne disait déjà, *Impieté des Deiſtes, 1624*, t. I : « ...La moralité eſt priſe du reſpect que nos actions ont » auec la regle de la volonté, laquelle regle eſt à noſtre égard le *dictamen* » de la raiſon; mais en Dieu, c'eſt ſa volonté meſme, car il n'a autre regle, » autre loy, ou obligation que ſoy meſme, ſi bien que la moralité des » actions libres de Dieu, telles que ſont ſa miſericorde, ſa charité, & ſon » amour enuers nous, n'eſt priſe d'aucune loy, que donne l'intellect diuin » à la volonté, mais de la volonté diuine, laquelle eſt ſeule impeccable » par nature, d'autant que toute ſeule elle eſt ſa regle, & le principe » formel de ſes actions morales. » (Page 49.)

b. Tome VII, p. 30, l. 8.

c. *Ibid.*, p. 512, l. 16-21.

nement gâtées; mais d'autres sans doute se trouvent saines, et il s'agit de les démêler. Les choses sensibles ont des parties obscures, confuses, qui échappent aux prises et au regard de la science; mais aussi des parties claires et distinctes, qui s'offrent presque d'elles-mêmes à la démonstration. Tout ce qui en elles est étendue, figure, mouvement, tout cela, et cela seul, peut être connu scientifiquement, c'est-à-dire mathématiquement. Car la mathématique est la seule science, et elle est toute la science. Avec son besoin de certitude absolue, Descartes n'en admet pas d'autre; et d'ailleurs elle suffit, puisqu'elle s'attaque dans les objets à ce qui précisément est l'essentiel, et fait abstraction du reste. Que l'essence des choses matérielles soit en effet ceci, on n'en doit pas douter, à moins de supposer Dieu trompeur. Mais tout l'effort de la métaphysique cartésienne a été dirigé, et efficacement, contre cette outrageante supposition.

Si cependant l'on conserve des doutes, si l'on craint que cette essence des choses matérielles ne nous donne pas encore leur existence, ou la réalité du monde sensible, Descartes nous rassure à cet égard[a]. Outre ce monde géométrique, objet de la science, il y a le monde où nous vivons, nous composés d'une âme et d'un corps, monde lumineux et coloré, qui nous donne des sentiments de chaud et de froid, de pesanteur, d'odeur, de saveur, et de son. Tout cela existe, et a son fondement, non plus, il est vrai dans les choses elles-mêmes, et comme des qualités réelles de ces choses, mais en nous, c'est-à-dire dans cet assemblage que forment par leur union notre âme avec notre corps. Et ces sentiments ont leur office propre, qui n'est pas de faire connaître à notre esprit le vrai et le faux, en quoi ils ne pourraient que l'égarer, mais d'indiquer à cet assemblage ce qui lui convient ou ne lui convient pas, ce qui lui est bon ou mauvais, utile ou nuisible ; et tout cela se fait suivant des lois, qui ont pour objet la conservation de la vie, lois dont les effets peuvent dans de certains cas donner

a. Tome VII, p. 71-90 : *Medit. IV.*

lieu à erreur, si nous n'y prenons garde, mais dont on ne saurait demander pour cela qu'ils ne se produisent point, puisqu'ils sont des effets de lois naturelles. Les erreurs des sens, pierre d'achoppement tout à l'heure, et encore maintenant objet de scandale, qui semblent accuser Dieu de tromperie ou de mensonge, se trouvent expliquées par là ; et la véracité divine n'a plus besoin de justification.

Nous avons donc comme deux points de vue sur les choses, et la grande affaire est de ne pas les confondre : le point de vue de l'esprit pur d'abord, ou de la pensée, qui est celui des philosophes et des savants, et d'où l'on découvre peu à peu les rouages et les ressorts du mécanisme universel. Puis nous avons encore un autre point de vue, celui de la vie, ou de l'être vivant qu'est l'homme avec ses sensations et ses passions, l'homme complet, âme et corps tout ensemble. A ce monde des sens Descartes ne demande qu'une chose, de ne pas empiéter sur l'autre, qui est le monde intelligible, et de n'y pas introduire ses préjugés; mais si on le maintient rigoureusement dans les limites et le rôle qu'il lui assigne, et qui est de pourvoir aux besoins de la vie, on ne saurait en méconnaître la parfaite légitimité.

Telle est, autant qu'on peut la reconstruire à l'aide des publications de 1637 et de 1641, la métaphysique de Descartes à la date de 1629. On serait tenté aujourd'hui de la trouver un peu réduite ; elle l'est, en effet, au minimum indispensable. Le philosophe ne s'attarde pas à spéculer longuement sur les principes de l'être et du connaître, et n'étale pas non plus un luxe de preuves en faveur de l'existence de Dieu et de l'immortalité de l'âme. De telles préoccupations pouvaient dominer chez un religieux comme le P. Mersenne, ou chez l'auteur d'une philosophie chrétienne comme Silhon, dans son livre sur *Les deux Vérités*. Celui-ci avoue que l'immortalité de l'âme offre encore plus d'intérêt pour lui, que l'existence de Dieu : il cherche, en effet, une règle de la vie présente en vue de la

vie future[a]. Mais l'ambition de Descartes est tout autre ; il ne demande à la métaphysique qu'une chose, de fournir un appui solide à la vérité scientifique, et non pas une sanction suprême à la moralité.

On s'étonnera peut-être aujourd'hui, qu'il ait cru nécessaire pour cela de déployer un tel appareil. Certes, les savants n'en auraient que faire désormais : ne trouvent-ils pas dans la science même une suffisante garantie de vérité ? Et à voir d'ailleurs le succès croissant avec lequel, grâce à la science, l'esprit humain s'assujettit la nature, comment douter qu'il ne soit en possession des lois naturelles, dont il reproduit, et dirige, et transforme à son gré les effets ? Les applications heureuses des découvertes scientifiques valent maintenant toute une philosophie de la certitude. Mais on n'en était pas encore là du temps de Descartes ; et surtout son esprit avait des besoins de vérité, et des exigences en fait de démonstration, qui ne pensaient pouvoir se satisfaire que grâce à la

a. *Les deux Verite*ʒ *de* SILHON. *L'vne de Dieu, & de ſa Prouidence, l'autre de l'Immortalité de l'Ame.* Dedié à Monſeigneur de Mets. A Paris, Chez Laurent Sonnius, ruë ſainct Iacques, au Compas d'or. M.DC.XXVI. Approbation de deux docteurs (Petrus Coppin, et Jacobus Durand), Paris, 12 juillet 1626. Privilége du roi, 14 juillet 1626 : « Il eſt permis à Iean de Silhon... » Petit in-8, 536 pages.

Auertiſſement au Lecteur : « I'ay à t'aduertir que ces diſcours que ie te » preſente ſont des fruits d'vne ſolitude dans laquelle ie m'eſtois reduit, » comme ceux qui, pour ſe garantir de la tourmente, gaignent vn bord » deſert & rude... » (Ne croirait-on pas entendre Descartes ?)

« ...Sçache, Lecteur, que c'eſt vn erreur en ce temps de croire qu'il » vaut mieux taire les raiſons des Athees pour ne les donner à connoiſtre, » que de les eſuenter pour les combattre : elles ſont ſi communes & le » mal s'eſt rendu ſi vniuerſel, qu'il n'eſt plus queſtion de le cacher, mais » de trauailler aux remedes & preſeruatifs. »

« ...Pour ce qui eſt de l'Immortalité de l'ame, ie me flatte fort ſi elle » n'y eſt mieux eſclaircie qu'autre part, & auec vne particuliere lumiere. » C'eſt pourquoy ie te ſupplie de ne point lire le premier traitté, ou de » prendre la peine de lire le ſecond, autrement tu me ferois tort ; car il » faut que ie te die que... i'ay plus d'inclination pour le ſecond traicté, » pour y auoir plus contribué du mien, & pource que mes conceptions » ont moins rencontré auec celles des autres... »

métaphysique. Que voulait-il, en effet? sinon opérer une révolution dans la science de la nature; substituer à des principes surannés et qui avaient fait leurs preuves d'impuissance, de nouveaux principes, qui promettaient d'être efficaces. Pour cela ne fallait-il pas se prévaloir de Dieu lui-même, et invoquer son autorité absolue? Les choses sensibles ne paraissaient fournir que matière à erreur ou à suspicion. Les choses intelligibles, au contraire, étaient l'objet de la démonstration et de la certitude. Comment faire pour étendre à celles-là le bénéfice de celles-ci, et annexer en quelque sorte les unes aux autres? D'un côté, on avait une physique, la physique péripatéticienne, avec des notions obscures et confuses, trompeuses apparences; et de l'autre, les mathématiques, avec des idées claires et distinctes, partant certaines, mais auxquelles la physique semblait réfractaire. Il fallait briser cette opposition par un coup d'état philosophique, et c'est ce que Descartes a prétendu faire. Jadis Moïse alla chercher le Décalogue au sommet du Sinaï, afin de l'imposer plus sûrement au respect de la foule. Notre philosophe (et l'état des esprits au XVIIe siècle lui en faisait encore une obligation) crut devoir aussi, pour faire accepter sa réforme, la présenter comme venant d'en haut. Il était parfaitement sincère d'ailleurs, son propre état d'esprit étant à cet égard celui de ses contemporains. Sans aller donc jusqu'à prendre l'attitude d'un prophète inspiré, il se laisse un moment ravir, et cela, non plus comme en novembre 1619 dans le songe plus ou moins trouble d'une nuit de fièvre, mais en pleine lucidité d'esprit, à l'enthousiasme que suscite en lui la contemplation d'un Dieu, foyer de toute lumière et de toute vérité[a].

a. Tome VII, p. 52, l. 10-20. Pour cette phrase, unique dans ses écrits, Descartes sera plus tard noté par Voët comme un « enthousiaste », autant dire un « illuminé » : ce qui était peut-être, de la part d'un théologien, la pire accusation. (Tome VIII, 2e partie, p. 171-172.)

CHAPITRE III

PHYSIQUE

LE MONDE

(1629-1633)

Le petit traité de métaphysique, que Descartes médita les neuf premiers mois de son séjour en Frise, lui prit à peine tout ce temps-là. Il fut vite distrait, en effet, par d'autres occupations. Le phénomène des parhélies, observé à Rome, le 20 mars 1629, vint à la connaissance des savants de Hollande l'été suivant. Descartes en fut aussitôt informé par un des amis qu'il avait déjà dans le pays, Reneri, et invité à dire ce qu'il en pensait. Avec son habitude de généraliser les questions et de les ramener autant que possible aux principes, il crut devoir, pour expliquer ce phénomène particulier, étudier tous les météores ; non content de cela, il reprit même l'étude de la physique entière, et l'idée lui vint d'entreprendre un traité du Monde. Toutefois il ne l'aurait point présenté au public sous ce titre un peu ambitieux, et qui rappelait trop ceux des philosophes novateurs ; mais il trouva un biais pour faire paraître l'ouvrage sous un jour favorable, propre à attirer l'attention des hommes instruits aussi bien que des savants : ce sera un « Traité de la Lumière »: Et comme la lumière est répandue sur toutes choses en ce monde : Soleil et Étoiles, qui la produisent, les Cieux qui la transmettent, la Terre avec les Planètes et les Comètes qui la reçoivent, un Traité de la

Lumière, entendu de la sorte, devient véritablement un Traité du Monde.

Nous n'avons point ce Traité en entier, sous la forme que Descartes lui donna de 1630 à 1633. Mais nous en avons certainement l'essentiel, soit résumé dans la cinquième partie du *Discours de la Méthode* en 1637, soit développé et surtout traduit en latin dans les *Principia Philosophiæ* en 1644. Outre cela, quelque chose de l'ouvrage primitif nous a été conservé, dont il est facile de vérifier l'authenticité, grâce à ces deux termes de comparaison; enfin, dans maint passage, la correspondance, de 1629 à 1632, peut servir de contrôle[a]. Pourtant nous ne saurions trop regretter de ne plus avoir l'œuvre complète : la pensée du philosophe y apparaîtrait toute simple et naïve, sans réserve ni détour, sans souci de plaire aux théologiens comme sans crainte de leur déplaire. Le vrai Descartes, tel qu'il serait demeuré toute sa vie sans la condamnation de Galilée, se présenterait là sans artifice et au naturel.

Examinons donc ce qui nous reste du texte rédigé primitivement. On peut considérer les cinq premiers chapitres[b] comme une sorte d'introduction. Descartes commence par déblayer le terrain, et se prépare un champ libre pour la construction de son Monde. Il renverse l'obstacle qui se présente d'abord, la grande erreur, l'erreur capitale, laquelle est un préjugé commun à tous les hommes. Pour eux tous, en effet, les objets extérieurs sont semblables aux sentiments que nous en avons intérieurement : il y a réellement dans les choses, par exemple, du feu comme celui que nous sentons, et aussi de la lumière et des couleurs, des sons, des odeurs et des saveurs, bref tout

a. Le travail de rapprochement entre les quatre séries de texte : 1° *Le Monde*, 2° *Correspondance* (*1629-1633*), 3° *Discours de la Méthode* (5e partie), 4° *Principia Philosophiæ* (part. II, III et IV), a été fait déjà, t. XI, p. 698-706, au moins pour la première partie du *Monde : Traité de la Lumière*. Nous le reprendrons ici, en le conduisant jusqu'à la fin, pour la seconde partie également : *Traité de l'Homme*.

b. Tome XI, p. 3-31.

ce que nous éprouvons en nous-mêmes de ce genre et sous ces différents noms. Or, selon Descartes, il n'y a point de science ou de philosophie possible, si l'on ne commence par détruire ce préjugé. C'est ce qu'il fait à l'aide d'exemples familiers, empruntés à l'expérience la plus commune ou à la plus simple réflexion. Aux réalités prétendues, qu'on suppose dans les objets, que va-t-il substituer? Rien que des mouvements, et cela suffit à tout expliquer.

Il s'attaque ensuite à l'erreur des philosophes, laquelle est toute semblable à cette erreur du vulgaire; au fond, c'est exactement la même. Les « qualités réelles », les « formes substantielles », etc., ne sont que des sentiments (ou sensations) que nous avons en nous, et que nous transportons au dehors, et réalisons de notre propre autorité dans les choses. La philosophie scolastique n'est qu'une traduction, en langage pédantesque, de croyances erronées, dont elle doit par conséquent partager le sort. Et Descartes prend l'exemple du feu : imaginez dans ce feu une *forme,* une *qualité,* une *action,* et expliquez avec cela, si vous pouvez, qu'il consume du bois, qu'il échauffe, qu'il brûle[a]? Au contraire, n'y mettez rien de tout cela; mais supposez, dans ce même feu, des particules de matière qui se meuvent en différents sens et avec des vitesses différentes, et vous avez une explication. De même pour la dureté et la liquidité, qu'on attribue vainement, comme des qualités réelles, aux objets durs et liquides : l'état de ceux-ci s'explique fort bien par la facilité ou la difficulté avec laquelle leurs particules demeurent jointes, ou glissent les unes sur les autres, suivant leur forme et la vitesse de leur mouvement.

Toutefois, et c'est la suite naturelle de l'introduction, après avoir ainsi renversé, Descartes prépare de quoi reconstruire. Les philosophes, en général, n'admettaient point le vide, pour des raisons philosophiques. Descartes pense là-dessus comme eux; mais il invoque surtout des expériences, et comme tou-

a. Tome XI, p. 7, l. 13, à p. 8, l. 3.

jours, les plus familières : le tonneau plein, qui ne peut se vider tant qu'il n'a qu'une ouverture, et non pas deux, etc. Pourtant il donne aussi une raison primordiale : c'est que le vide est le néant, le rien ; or partout où il y a longueur, largeur et profondeur, il y a quelque chose. Quoi donc ? De l'étendue, et partant, de la matière, car c'est tout un.

Une conséquence immédiate de cette impossibilité du vide, c'est que le mouvement indéfini en ligne droite devient impossible : toute portion de matière qui se meut, en rencontre devant elle une autre, dont elle prend la place, et celle-ci une troisième, et ainsi de suite, jusqu'à ce qu'on revienne, par un cercle, à la première; il ne peut donc y avoir que des mouvements circulaires : Descartes cite l'exemple d'un poisson qui nage dans l'eau[a]. Et voilà, par avance, tout indiquée l'hypothèse des tourbillons.

L'absence de vide partout amène aussi Descartes à supposer partout une matière, de plus en plus subtile, et qui échappe d'ailleurs à nos sens. Il reprend encore à ce sujet une théorie des philosophes, relative aux éléments. Mais il la modifie par des considérations de mathématicien : les particules de matière ne peuvent être que de trois sortes, ou grosses (jusqu'à une certaine grosseur), ou petites, ou moyennes, c'est-à-dire entre les deux. De là trois éléments, ni plus ni moins ; le nombre en est fixé nécessairement. Et Descartes leur donne les noms de *feu,* d'*air* et de *terre,* avec des sens différents toutefois du langage usuel. En réalité, il voit d'avance dans ces éléments les matériaux des trois parties du monde qu'il va maintenant expliquer : le Soleil et les Étoiles, puis les Cieux, enfin la Terre avec les Planètes et les Comètes.

Cette introduction terminée, Descartes n'étudie pas encore le monde réel, que nous habitons. Afin d'être plus à l'aise en ses explications, il suppose, dans les espaces imaginaires, un monde à sa fantaisie, et il en raconte la formation. C'est un

a. Tome XI, p. 19, l. 20, à p. 20, l. 6.

Roman, dit-il lui-même, ou bien une Fable[a]. On songe, en effet, aux métamorphoses d'Ovide, et aux antiques cosmogonies. Son œuvre est bien ici d'un poète, d'un créateur certes, par le souffle qui emporte sa pensée et parfois anime son langage : telle page rappelle tout à fait Lucrèce[b]. Mais notre philosophe est également un mathématicien, surtout par la méthode. Que fait-il, en effet, dans cette Fable, que de tracer comme le *schéma* général d'un monde quelconque, tel qu'il doit être, et dont la figure et les propriétés conviendront ensuite parfaitement au monde réel? Il opère d'abord dans l'abstrait, comme font les géomètres avec leurs démonstrations; mais pour revenir au concret, comme ils font encore, lorsqu'ils appliquent aux choses réelles ce qu'ils ont ainsi démontré.

Descartes imagine d'abord dans l'espace la matière qui doit le remplir : une matière dépouillée, bien entendu, de toute *forme*, de toute *qualité,* de toute *action,* et qui n'est pas cependant la « matière première » des gens d'École, vain fantôme incompréhensible[c]. Descartes la définit par l'étendue, et pour plus de précision, l'étendue des géomètres; et c'est Dieu lui-même qui l'a ainsi créée. Peu importe d'ailleurs sa forme à l'origine et sès divisions en parties. En quelque état qu'elle se trouve d'abord, elle ne peut manquer d'atteindre un jour ou l'autre un certain ordre que nous allons voir : n'a-t-elle pas devant elle, pour y parvenir, l'infinité du temps, comme elle remplit déjà l'infinité de l'espace? Et Descartes, pour en donner une idée, reprend cette belle comparaison de la mer, lorsque loin de tout rivage on la voit s'étendre à perte de vue autour de soi[d]. Il n'usera pas d'ailleurs de tout cet infini; il n'en considère qu'une partie, mais une partie quelconque, si bien que ce qu'il démontre de cette partie-là, vaut également pour les autres, sans distinction, autant dire pour l'ensemble, pour le tout.

a. Tome XI, p. 31, l. 13-25.
b. *Ibid.,* p. 10, l. 23, à p. 11, l. 6, par exemple.
c. *Ibid.,* p. 33, l. 18-30.
d. Page 32, l. 12, à p. 33, l. 3.

A la matière Descartes ajoute le mouvement. Il n'y voit point l'effet d'un « premier mobile », comme prétendaient aussi les gens d'École ; mais le mouvement, ainsi que la matière, est encore une création de Dieu. Il ne comprend pas non plus sous ce nom de mouvement toutes sortes de changements, à la façon des scolastiques ; il réprouve l'extension abusive de ce terme à des transformations ou modifications d'un autre ordre : en pur géomètre, il n'admet qu'un seul mouvement, le déplacement d'un corps qui s'éloigne d'un autre et se rapproche d'un troisième, ou, si l'on veut encore, le changement de situation d'un corps par rapport aux autres qui l'entourent dans l'espace[a]. Et cela lui permet de parler des lois du mouvement. Il en énonce trois, établies par Dieu, et qui se déduisent de son immutabilité. La même quantité de mouvement subsiste toujours dans l'univers ; lorsqu'un corps en meut un autre, autant celui-ci gagne de mouvement, autant le premier en perd exactement ; toujours aussi un mouvement tend à continuer en ligne droite : voyez la pierre qui s'échappe de la fronde. D'autres règles encore pourraient se déduire de là : nous les retrouverons en 1644. Ces lois du mouvement sont, pour Descartes, les lois de la nature ; ce sont encore des vérités éternelles, les mêmes dans tous les mondes possibles ; aucun ne saurait se concevoir, qui pût se constituer sans elles. On reconnaît là le langage du mathématicien, qui légifère dans l'abstrait, et ne rencontre point d'obstacle ni ne souffre de résistance au développement impérieux de sa pensée.

Avec la matière et le mouvement, tout est dit : ce sont les seuls principes, et le reste s'ensuivra, comme une série nécessaire de conséquences. Un mot cependant encore avant de commencer : dans le monde que Descartes va construire sur ce double fondement, il n'y aura jamais aucun miracle[b]. Dieu a créé la matière ; il a créé le mouvement ; plus tard nous verrons qu'il créera l'homme encore. Nous savons aussi que, par son

a. Tome XI, p. 38, l. 22, à p. 40, l. 28.
b. *Ibid.*, p. 48, l. 1-6.

action toute-puissante, il conserve ce qu'il a créé : cette conservation n'est même qu'une création continuée. Mais il n'intervient plus autrement pour modifier dans leurs effets les lois qu'il a lui-même établies, et qui doivent, comme lui, demeurer immuables. Il n'y a place dans le monde de Descartes pour aucune intervention surnaturelle.

Les chapitres qui suivent[a], nous font assister à la formation de ce monde, ou plutôt des mondes en général, et dont le nôtre ne sera, nous le verrons tout à l'heure, qu'un cas particulier. Descartes montre d'abord comment se forma le Soleil, avec les Étoiles fixes, qui sont autant de Soleils. Il ne les appelle pas ainsi d'abord. La matière qui remplit l'espace, ne se meut point partout de même, mais çà et là de manières différentes, bien que toujours en définitive circulairement. Elle tournoie ainsi autour d'autant de centres, où viennent se rassembler les parties les plus subtiles et les plus agitées, qui sont l'élément du feu, et composeront les Étoiles. Nous sommes loin de notre Terre, et même de notre Soleil, et même de cette sphère de Saturne, la plus éloignée de nous, selon les anciens astronomes, et qui n'aurait au-dessus d'elle que le Firmament. Descartes a soin de rappeler que les nouveaux astronomes supposent déjà une distance infinie entre ce Firmament et Saturne, dont la sphère même n'est qu'un point en comparaison[b]. Et ses propres suppositions vont encore au delà infiniment. Car dans ces espaces infinis, tout remplis de matière, ni remparts de feu, ni murailles d'airain n'arrêtent l'essor puissant de sa pensée; et les ailes de son imagination ne vont pas se briser contre la voûte de cristal d'un suprême et unique Firmament.

Mais les parties de la matière ne sont point toutes subtiles et flexibles, au point de se ranger docilement dans tel ou tel tourbillon et d'être emportées désormais en son cours.

a. Chapitres VIII, IX et X : t. XI, p. 48-72.
b. Tome XI, p. 56, l. 12-22.

Quelques-unes, plus grosses et de figures irrégulières, résistent, se rejoignent et font masse, puis, selon leur mouvement, ou bien se dégagent d'un tourbillon pour passer dans un autre, ou bien sont refoulées à l'intérieur juste à une certaine place, et là tournent indéfiniment avec lui. Et Descartes donne cette ingénieuse comparaison[a] : deux rivières se séparent après s'être rencontrées un moment; mais cette rencontre suffit pour que de gros bateaux, en dépit du courant de l'une, puissent passer dans l'autre, tandis que des corps légers, simples fétus, ou flocons d'écume, restent dans leur rivière, et continuent d'en suivre le cours. Ainsi s'expliquent d'une part les Comètes, et de l'autre les Planètes, corps opaques les unes et les autres, et qui réfléchissent seulement la lumière. Les Comètes surtout attiraient l'attention, et les deux dernières, qui avaient paru en 1607 et en 1618, avaient été observées attentivement par Tycho-Brahé et par Képler. C'étaient, au dire des Anciens, des phénomènes sublunaires, assez proches de nous par conséquent. Mais Tycho avait reconnu que celle de 1607 cheminait sur les sphères de Vénus et de Mars, loin de la Terre, et bien au delà de la Lune. Ce n'est pas assez dire, prétendait Descartes : des mêmes observations on pouvait aussi bien conclure qu'elle allait jusqu'à la sphère de Saturne et même encore plus loin[b]. Il suppose, en effet, ses Comètes infiniment au delà, puisqu'il les promène de ciel en ciel, ou comme il dit, de tourbillon en tourbillon, dans les immenses domaines des Étoiles fixes, et non plus seulement du Soleil. Plus tard il récusera les astronomes qui alléguaient encore celle de 1572 pour les maintenir dans le voisinage de la Terre et les tirer comme par force tout près de nous. Il invoquera Tycho, et non pas Képler, on ne sait pourquoi. Le livre de Tycho sur les Comètes remontait à 1609, et Képler en avait publié un autre plus récemment, en 1619-1620. Mais Descartes ne cite Képler que pour l'optique, et on ne sait même pas si la grande découverte du célèbre

a. Tome XI, p. 57, l. 24, à p. 60, l. 6.
b. Voir les *Principes*, en 1644 : t. VIII, 1re partie, p. 98.

astronome sur le mouvement elliptique, et non pas circulaire, des Planètes autour du Soleil, l'avait beaucoup frappé : il se contente de dire ailleurs, que le mouvement de la Lune autour de la Terre se fait en ovale.

Ici Descartes déguise à peine sa pensée : s'il ne donne pas tout à fait aux différentes planètes qu'il étudie les noms des cinq Planètes connues de son temps, Mercure, Vénus, Mars, Jupiter et Saturne, il les désigne cependant avec les caractères astronomiques encore en usage, ☿, ♀, ♂, ♃, ♄; en particulier il en met une à sa place entre ☿ et ♂, avec la petite planète qui tourne autour, et ce sera la Terre avec la Lune. Elle n'est point d'ailleurs la seule dans ce cas : Descartes n'ignore pas que les astronomes venaient justement de découvrir quatre petites planètes autour de cette autre grande qu'est Jupiter, et deux autres encore peut-être autour de Saturne[a]. Seulement il étudie d'abord le cas dans sa généralité.

A cette question s'en rattachent deux, qui trouveront aussi leur application dans notre monde réel et plus particulièrement sur notre Terre : la pesanteur des corps, le flux et le reflux de la mer. Dans le Ciel ou le tourbillon où tourne chaque Planète, elle forme elle-même autour d'elle un petit Ciel ou tourbillon semblable; les corps qui s'y trouvent sont poussés vers le centre, ou bien s'ils ne peuvent l'atteindre, vers la surface de cette Planète, par suite du mouvement circulaire de l'ensemble, et parce que tout autour il n'y a point de vide. Chaque tourbillon est, en effet, environné d'autres tourbillons qui le pressent, et ses parties intérieures sont refoulées vers le centre; autrement ce serait une dispersion de tout le tourbillon lui-même dans l'infinité du vide environnant[b]. Que se passe-t-il, en réalité ? Un corps descend : la portion de matière qui se trouve au-dessous, prend aussitôt sa place au-dessus, et le pousse davantage. Un corps monte en l'air : ce qui se

a. Tome XI, p. 72, l. 15-24.
b. *Ibid.*, p. 75, l. 3-23.

trouve au-dessus, prend sa place au-dessous et continue à le soulever. Tels les deux plateaux d'une balance, alternativement plus lourds et plus légers [a].

Quant au mouvement de chaque Planète sur elle-même, et au mouvement de toutes autour du Soleil, centre commun de tout leur Ciel, il va de soi; et c'est à peine si Descartes fait remarquer, en passant, que les choses, telles qu'il les présente, répondent d'avance aux objections contre le mouvement de la Terre : il renverse, comme d'une chiquenaude, en passant, les difficultés que ce mouvement paraissait soulever [b].

Pour le flux et le reflux [c], Descartes l'explique par le mouvement d'une petite Planète (telle la Lune) autour d'une plus grande (telle notre Terre), et la poussée qu'elle exerce au-dessous d'elle sur l'air jusqu'à la surface de l'eau, et sur celle-ci qu'elle refoule à droite et à gauche vers les rivages, mais qui vient reprendre son niveau lorsque la Lune est passée. Galilée expliquait autrement le flux et le reflux. Mais Descartes ne le sut qu'après coup, et put dire avec raison que sa propre explication valait mieux certainement.

Après avoir ainsi parlé des Étoiles fixes (et le Soleil en est une), des Comètes, et des Planètes (et la Terre en est une aussi), c'est-à-dire des corps formés par les deux éléments extrêmes, le plus subtil et le plus grossier, Descartes étudie l'élément moyen, qui forme les Cieux. C'est là précisément qu'il pense trouver l'explication de la Lumière, objet principal de son Traité. Nous ne le suivrons pas dans tout le détail où il s'aventure pour expliquer le trajet des rayons depuis le Soleil et les Étoiles, parmi les petites boules de cet élément des Cieux, jusqu'à la surface de la Planète où se trouvent des êtres vivants avec des organes propres à en être frappés. Bornons-nous à noter le soin avec lequel, ici encore, notre philosophe écarte les *formes* et les *qualités,* vaines chimères

a. Tome XI, p. 76, l. 5-24.
b. *Ibid.,* p. 80, l. 1-15.
c. *Ibid.,* p. 80-83 : Chapitre XII.

scolastiques, et définit le mot de *tendance* (ou plutôt le verbe *tendre*)[a], qu'il emploie en lui ôtant tout caractère mystérieux ou occulte, et le réduisant à une signification mécanique ou géométrique : un corps en mouvement, qui aurait telle direction, si d'autres corps ne se trouvaient là qui l'en empêchent. Notons aussi que Descartes procède toujours en mathématicien : il explique d'abord la nature, puis les propriétés de la Lumière[b], et les explique démonstrativement. Son explication est donc générale, et vaut selon lui, pour tous les mondes où se retrouvent des conditions semblables.

Son Roman terminé, le philosophe revient sur terre, et reprend pied dans la réalité[c]. Là, malheureusement, le Traité reste inachevé. Des trois chapitres où il développait l'ensemble du monde physique, si l'on en croit le résumé du *Discours de la Méthode*, le premier seul (chapitre XV) nous a été conservé, et encore incomplètement. Descartes montre que ce Monde que nous voyons, avec son Soleil et ses Étoiles fixes, avec ses Comètes de temps à autre et leurs chevelures ou leurs queues, répond trait pour trait à celui dont il a tracé le *schéma,* et par conséquent s'explique par les mêmes raisons. L'insistance qu'il met à vérifier sa théorie sur les Comètes en particulier est remarquable. Ces phénomènes frappaient l'imagination des peuples, qui croyaient toujours y voir l'annonce et la menace de grands malheurs ; cette croyance persistera longtemps encore après notre philosophe. C'est pourquoi il jugea bon d'examiner les Comètes scientifiquement, et de montrer qu'elles ne sont rien d'autre qu'un phénomène naturel de toutes façons, en lui-même, dans ses causes, et dans ses effets. Il écarte d'ailleurs les Comètes de notre Terre, et les renvoie bien loin dans les profondeurs des Cieux : il satisfait ainsi et rassure à la fois les esprits.

a. Tome XI, p. 84, l. 7-16.
b. *Ibid.*, p. 84-103 : Chapitres XIII et XIV.
c. *Ibid.*, p. 104-118 : Chapitre XV.

De quoi parlait-il encore ? De choses qui intéressaient à la fois les curieux et les savants : comme les vents, dont la connaissance est si nécessaire à la navigation; les montagnes et les mers, c'est-à-dire les parties soulevées ou abaissées de notre globe; et à la surface de la Terre, les rivières avec les sources ou les fontaines; le sol aussi et le sous-sol, avec les métaux dans les mines et les plantes dans les campagnes; enfin il terminait par le feu, cette belle invention de l'homme, et l'un des principaux effets du feu, la production ou fabrication du verre. Nous retrouverons ces mêmes questions traitées en latin dans les *Principia* de 1644; mais rien n'en a été conservé dans la rédaction de 1632, et nous ne savons qu'elles s'y trouvaient déjà, que par les indications du *Discours de la Méthode* en 1637[a].

Ce *Traité de la Lumière,* qui est la première partie du *Monde,* est suivie d'une seconde partie, qui peut s'intituler *Traité de l'Homme.* Ici encore, Descartes aurait bien voulu procéder géométriquement, c'est-à-dire « en démontrant les effets par les causes »; mais il eût pour cela fallu, dans le cas particulier, déduire de la semence ou du germe tous les organes, et expliquer ainsi la formation de l'animal. Il y renonça vite, en 1632, faute d'expériences suffisantes; il se réservait d'ailleurs d'y revenir plus tard[b]. Pour le moment, comme il ne peut encore résoudre le problème, il le suppose résolu. Entendons par là qu'il considère le corps humain tel qu'il est et tout formé déjà; ou plutôt, fidèle à la méthode qu'il a suivie pour le monde inanimé, il considère d'abord une machine semblable à l'animal au dedans comme au dehors; il démonte cette machine, en étudie les ressorts et les rouages, les fait jouer sous nos yeux; puis, revenant comme tout à l'heure à la réalité, c'est-à-dire à l'animal ou à l'homme actuel, il montre que les choses s'y passent de semblable façon, et comportent par conséquent une explication semblable. Si l'on

a. Tome VI, p. 44, l. 11, à p. 45, l. 3. Et toujours t. XI, p. 704.
b. Tome XI, p. 702.

en doute, c'est que l'on ne connaît pas bien encore deux sciences préliminaires, l'Anatomie et la Mécanique : l'une, qui nous apprendrait combien d'organes possède le corps humain, et l'autre, ce que peut faire une machine artificielle, œuvre de l'industrie humaine, à plus forte raison une machine naturelle, chef-d'œuvre de Dieu lui-même[a]. Descartes s'était exercé à Paris, avec d'habiles artisans, à construire de petits automates; et il avait eu sous les yeux des modèles en grand, dans les jardins royaux de Saint-Germain-en-Laye.

Bientôt il lira aussi le livre de Harvey sur le mouvement du cœur, *De motu cordis,* publié en 1629. Il en parlera en 1637; mais il ne l'avait pas lu encore, lorsqu'il écrivit son *Traité de l'Homme* en 1632[b]. Aussi le cœur n'est-il pas pour lui, à cette date, « comme le grand ressort et le principe de tous les mou-« vements de notre machine[c] ». Descartes parle cependant déjà de la circulation du sang, mais sans qu'on puisse dire si lui aussi en avait eu l'idée, ou bien si, tout en n'ayant pas lu le livre de Harvey, il savait cependant, pour en avoir entendu parler, ce qu'il contenait : de fait, à plusieurs reprises, il rendra au médecin d'Angleterre, comme il l'appelle, cette justice « d'avoir le premier rompu la glace en cet endroit »; il lui renvoie toujours l'honneur de la découverte, en ce qui concerne la circulation[d].

Toutefois, en 1632, Descartes commence par mettre sur le même plan, digestion et respiration, puis le pouls ou le battement du cœur et des artères, enfin la nutrition, sans paraître donner plus d'importance à l'une qu'à l'autre[e]. Ce sont les prin-

a. Tome XI, p. 120, l. 15-24; et t. VI, p. 55, l. 29, à p. 56, l. 9.

b. Tome I, p. 263, l. 8-12.

c. Tome XI, p. 226, l. 27-29, et p. 245, l. 15-17, textes de 1648. Voir aussi en 1637, t. VI, p. 46, l. 29-31.

d. Tome VI, p. 50, l. 24-26, en 1637. Et en 1648, t. XI, p. 239, l. 12-15.

e. Tome XI, p. 121-123 (*digestion*), p. 123-124 (*respiration*), p. 123 et 124-125 (*pouls*), p. 125-128 (*nutrition*), et p. 201-202 (*résumé*). Voir aussi t. I, p. 263, l. 3-5, en 1632 ; et t. VI, p. 53, l. 8, à p. 54, l. 13. Correction, t. I, p. 263, l. 3, lire *decrit,* au lieu de *écrit.*

cipales fonctions de l'animal, et il les explique d'abord toutes ensemble. Le cœur est déjà suffisamment étudié, bien qu'avec moins de détails qu'en 1637; Descartes note en quelques traits « la fabrique du cœur », ses deux cavités ou ventricules, et ses quatre vaisseaux, deux veines et deux artères : la veine cave, qui part du foie et amène le sang dans la cavité droite, et la grande artère qui de la cavité gauche le distribue dans tout le corps; et entre les deux, pour le conduire du cœur au poumon une artère encore (qu'on appelle la veine artérieuse), et pour le ramener du poumon au cœur, une veine (qu'on appelle l'artère veineuse). Il note, sans y insister, comme il le fera en 1637, les petites portes ou valvules qui se trouvent à l'entrée de ces quatre vaisseaux, et qui s'ouvrent ou se ferment dans le sens contraire des artères et des veines; et il explique en peu de mots comment le sang qui entre et qui sort ainsi tour à tour, fait régulièrement enfler et désenfler le cœur, et battre les artères. Le sang distribué par celles-ci dans tout le corps, est cause de la nutrition, que notre philosophe explique aussi à sa manière. Mais surtout il assure que les plus petites parties du sang montent droit au cerveau, où elles forment les esprits animaux. Il compare ceux-ci à « un vent très subtil », à une « flamme très vive » : ce ne sont donc des esprits que de nom ; en réalité, ce sont toujours des corps[a], et Descartes leur attribue un caractère purement matériel, écartant l'équivoque que leur nom pouvait entretenir. Les esprits animaux, distribués par les nerfs dans les différents muscles, seront cause de tous nos mouvements[b].

a. Tome XI, p. 129, l. 4-6 ; et p. 335, l. 4-5.

b. Voir aussi t. III, p. 686-689 : lettre du 19 juin 1643. Dans un manuel que Descartes a eu entre les mains, *Summa Philoſophiæ* d'Eustache de Saint-Paul, dit « le Feuillant », la doctrine du temps se trouve ainsi résumée : *Phyſica. Pars IV, Tract. II, Quæſtio 4 :* « ...Notandum » autem eſt ex *ſanguine* qui inter quatuor humores principem locum » tenet, tùm *vitales* cùm *animales ſpiritus* oriri. Namque vbi confectus à » iecore ſanguis per venam cauam emittitur, portio quædam ex ipſo purior » per venulam à vena cava ad cor attrahitur, ibique vehementi calore » cordis perficitur, atque adeò in *vitalem ſpiritum* conuertitur. Cæterùm

Ce qui caractérise, en effet, l'homme, ou plutôt le corps humain, vu du dehors, ce sont les mouvements qu'il accomplit. Descartes en fait aussi l'objet principal de son Traité ; tout ce qui précède, et qu'on vient de voir, n'est qu'une introduction. Il distingue à ce propos trois choses [a] : d'abord, les mouvements eux-mêmes en général, mouvements des membres ou des organes par le moyen des muscles et des nerfs ; mais (second point) ces mouvements se font à propos des objets extérieurs qui agissent sur nos organes, et cette action est à étudier ; enfin (troisième point) à l'action du dehors répond une réaction du dedans, et Descartes étudie, en certains cas, cette réponse appropriée. Le mouvement se produit donc dans notre corps, après avoir été provoqué par les objets. Et comment se produit-il ainsi à l'intérieur du corps ? C'est là le nœud de la question, et c'est par là aussi que commence notre philosophe.

Chose intéressante à remarquer, le mécanisme du cœur, tel qu'il le comprend, lui sert de modèle, semble-t-il, pour expliquer, dans les muscles et les nerfs, un mécanisme semblable. Le va-et-vient du sang dans le cœur s'explique par les quatre vaisseaux qui y débouchent, et surtout par les petites portes ou valvules qui ouvrent et ferment, alternativement et dans le sens qui convient, l'entrée de ces vaisseaux. De même le va-et-vient des esprits animaux dans les muscles : les nerfs sont

» ex iis portio aliqua per arterias ad cerebrum perducta, ibidem in *ſpiritus* » *animales* conuertitur. Quidam his *ſpiritus naturales* adnumerant, quos » tamen à ſanguine vix diſcerni poſſe arbitramur : & probabile eſt » *ſpiritus* præſertim *vitales* non niſi accidentariò differre à ſanguine. Sic » igitur *ſanguis* nutritioni, *ſpiritus vitales* vegetationi & palpitationi, » *animales* denique tùm ſenſui, cùm motui ſubſeruiunt. Et quoniam hæ » operationes per totum corpus erant neceſſariæ, idcirco natura tria » ſubminiſtrauit vehicula, quibus tùm *ſanguis* cùm *ſpiritus* per totum » corpus deferrentur, nempe venas *ſanguini*, arterias *ſpiritibus vitalibus*, » neruos *animalibus* deputauit : ſic vt venæ à iecore, arteriæ à corde, » nerui à cerebro congruentiſſimè originem ducerent. Sed de his plura » apud Medicos. » (Édit. 2ª, 1611, p. 304.)

a. Tome XI, p. 132 (*division*), p. 132-141 (*première partie*), p. 141-165 (*seconde*), p. 165-200 (*troisième*), p. 200-202 (*conclusion*).

comme les vaisseaux qui apportent et qui remportent ces esprits; et à l'entrée des nerfs dans les muscles se trouvent aussi de petites portes ou valvules, qui s'ouvrent et se ferment tour à tour. Descartes insiste sur cette hypothèse des valvules dans les nerfs, aussi bien que dans les vaisseaux du sang[a]. Or les muscles sont deux par deux, et qui s'opposent: lorsque les esprits animaux viennent en remplir un, il se gonfle et se raccourcit, et tire à lui le membre ou l'organe, que laisse aller le muscle antagoniste, vidé au même moment d'esprits animaux, et par conséquent dégonflé et relâché; l'inverse se produit ensuite. Descartes pense expliquer ainsi les mouvements alternatifs des muscles de l'œil, donnés en exemple, ainsi que des muscles qui servent à respirer, à avaler, etc.[b]. Il tenait beaucoup à son explication, qui lui donnait comme le *schéma* de tous les mouvements du corps. Aussi ne la communiquait-il pas volontiers, de peur qu'on ne la lui dérobât; et plus tard il ne pardonnera pas à son ami Regius de s'en être emparé, et surtout d'en avoir omis l'essentiel, pour ne l'avoir pas compris sans doute: à savoir ces petites valvules qu'il suppose dans les nerfs, et qui empêchent le retour des esprits animaux par les mêmes conduits; comme, à l'entrée du cœur, des valvules s'opposent au retour du sang en arrière dans la veine cave et dans l'artère veineuse. Regius divulguera cette explication en 1646, et Descartes l'avait notée par écrit, dira-t-il, environ treize ans plus tôt, ce qui nous reporte bien à 1633 ou 1632[c].

Il n'en parle pas expressément, dans une lettre de la fin de cette année, où il indique les chapitres de son *Traité de l'Homme*[d]. Mais il parle des cinq sens; et en effet, après avoir expliqué en général le mouvement des muscles, il étudie successivement le toucher, le goût, l'odorat, l'ouïe et la vue[e].

a. Tome XI, p. 200, l. 29, à p. 201, l. 6.
b. *Ibid.*, p. 132, l. 2, à p. 141, l. 6.
c. *Ibid.*, p. 673, 675, 681-683 : *Descartes et Regius.*
d. Tome I, p. 263, l. 3-6.
e. Tome XI, p. 142, l. 22, à p. 160, l. 26.

Il prend occasion de l'ouïe, pour rappeler les principes de la musique ; et à propos de la vue, il examine les erreurs où nous tombons, sur la distance, la forme, la situation des objets[a]. Ceci encore est intéressant, car une erreur dont on connaît la cause, cesse d'être une erreur, et on en est préservé : Descartes ne pouvait donc prendre bien au sérieux, en ce qui le concerne, ce qu'il alléguait des erreurs des sens. A ceux-ci il ajoute les sentiments intérieurs[b] : plaisir et douleur, faim et soif, etc. Toute cette partie, relative aux sens intérieurs ou extérieurs, est assez développée, et décrite avec une certaine complaisance : visiblement Descartes s'y intéresse, pour le moins autant qu'à telle ou telle question de métaphysique. En étudiant ainsi l'homme physique, et déjà les effets en l'homme de l'union de l'âme et du corps, lesquels se traduisent par des sentiments, aussi bien que tout à l'heure en étudiant le monde matériel, il se sentait vraiment philosophe.

Viennent enfin les mouvements accomplis par nous sous l'action des objets extérieurs ou par suite de nos sentiments internes. Et c'est pour les mieux connaître sans doute, que Descartes raconte, à la fin de 1632, qu'il étudie des têtes d'animaux, veaux, moutons, etc., et ce qui se passe au dedans[c]. Deux choses lui apparaissent comme essentielles : d'une part, les pores, à la superficie du cerveau, qui s'élargissent ou se rétrécissent pour livrer passage ou le fermer, selon les besoins, aux esprits animaux envoyés de là dans les nerfs et les muscles ; d'autre part, à l'intérieur du cerveau, une certaine glande, que Descartes considère comme le centre même d'où tout part et où tout aboutit dans notre machine, la fameuse glande *conarion*. Cette vue qu'il a du cerveau et de ses principales fonctions, lui est propre, et il la revendique, lorsqu'il énumère, à la dernière page que nous ayons de son *Traité*[d], ce qui est de lui

a. Tome XI, p. 160, l. 27, à p. 163, l. 5.
b. *Ibid.*, p. 163-165. Voir aussi t. VI, p. 55, l. 17-19.
c. Tome I, p. 263, l. 6-8. Voir t. VI, p. 55, l. 9-12.
d. Tome XI, p. 200, l. 25-29, et p. 201, l. 6-15.

et qu'il ajoute à ce que l'on savait communément en Anatomie. Il explique avec force détails, à titre d'exemple, ce qui se passe dans les différentes parties de l'œil pour l'accommoder à la vision des objets plus ou moins proches de nous, et encore les mouvements de la tête, des mains, des pieds, pour nous rapprocher ou nous éloigner[a]. Il explique, à sa façon, l'état de veille, et le sommeil, et les rêves[b], et se complaît dans de minutieuses analyses, qui peuvent bien aujourd'hui paraître fantaisistes, mais qui avaient l'avantage en ce temps-là de montrer que le mécanisme pouvait suffire à tout, sans *forme,* ni *qualité* ou *faculté,* sans âme sensitive ni végétative.

Il n'insiste pas autrement, à la date de 1632, sur ce caractère si particulier de ses explications : loin de l'accentuer, il le sous-entend plutôt. C'était sa tactique. Il l'avait indiquée dès les premières pages de son Traité du *Monde :* montrer, par quelques exemples, qu'on peut fort bien se passer de ces entités scolastiques, qui sont donc inutiles ; au lecteur de conclure ensuite, si elles existent ou si elles n'existent pas[c]. Plus tard, quand il reprendra les mêmes questions, et que, dans le feu de la bataille, attaqué lui-même, il aura à se défendre, il ne se fera pas faute de railler au passage ces facultés auxquelles on avait recours en désespoir de cause, pures chimères, où l'esprit ne saurait rien comprendre[d]. Mais au début, il aimait mieux n'en parler que le moins possible, et les traiter par ce demi-silence, qui n'était que du mépris.

En revanche, il fait un constant usage, on pourrait presque dire un abus, des comparaisons empruntées à la chimie ou à la mécanique. Ce ne sont pas seulement pour lui des comparaisons, mais des assimilations véritables, et presque des identifications. La coction des aliments dans l'estomac, par exemple, est de même nature que la fermentation du raisin

a. Tome XI, p. 186-189, et p. 196-197.
b. *Ibid.*, p. 173-174, et p. 197-199.
c. *Ibid.*, p. 7-8.
d. *Ibid.*, p. 243-244 et p. 250-251.

dans la cuve[a]. La séparation entre les plus subtiles parties des aliments et les autres se fait de la même façon, dans les pores, que celui de la farine et du son dans un crible[b]. Enfin toute notre machine ressemble à ces orgues des églises, où l'air ramassé dans un soufflet, est envoyé de là par les doigts de l'organiste dans différents tuyaux; ou mieux encore, à ces nymphes et à ces dieux marins que, dans les jardins du roi, l'art hydraulique des ingénieurs faisait gesticuler, marcher, courir, se sauver, proférer même quelques sons dans les airs, sinon des paroles véritables[c].

Le manuscrit du *Monde,* que l'on avait encore en 1664, n'allait pas jusque-là, et c'est par le résumé du *Discours de la Méthode* que nous savons que Descartes insistait sur cette différence essentielle entre les machines de l'industrie humaine, si perfectionnées qu'elles fussent, et l'homme même[d] : celui-ci parle, c'est-à-dire exprime par une infinité de combinaisons de signes, à propos des objets, une variété infinie de pensées. Il est capable aussi d'une infinie variété de mouvements, parce que, tandis que ces machines ne sont que des instruments propres à de certains effets toujours les mêmes et qui dépendent de ressorts montés pour cela, l'homme possède dans la raison un

a. Tome XI, p. 123, l. 6-8. Voir aussi p. 121, l. 23-25 (chaux vive), et l. 20-21 (foin nouveau).

b. *Ibid.*, p. 122, l. 3-6.

c. *Ibid.*, p. 165, l. 11, à p. 166, l. 13. Cette comparaison des orgues fut reprise plus tard par Pascal (*Pensées*, édit. Brunschvicg, Paris, Hachette, t. II, 1904, p. 38), qui paraît l'avoir empruntée à Montaigne. — Quant aux machines hydrauliques, voir t. X, p. 212 et p. 669. Voir aussi Mersenne, *La Verité des Sciences, 1625 :* « Quelques-vns aioûtent (à la » Mechanique) vne autre partie, par laquelle on fait des merueilles, c'eſt » la *Taumatopijtique :* qui contient la *Pneumatique*, qui ſe ſert de l'air & » du vent; l'*Hydraulique*, qui fait preſque ce qu'elle veut de l'eau, » comme il ſe voit aus fontaines de ſainct Germain en Lais; l'*Automa-* » *topijtique*, qui ſemble faire viure les choſes inanimées, telle qu'eſtoit la » colombe d'Archytas, ou la mouche de Iean du Mont-royal; & la *Neu-* » *roſpaſtique*, à quoy on pourroit rapporter ce qui ſe fait auec le viſ- » argent. » (Page 231.)

d. Tome VI, p. 56, l. 10, à p. 59, l. 7.

« instrument universel[a] ». Magnifique expression du philosophe, et magnifique idée qu'il se faisait ainsi de l'âme raisonnable. Il aurait étudié l'âme en elle-même, comme il avait fait aussi le corps, et déjà l'union des deux; et cette étude eût complété le *Monde,* que nous aurions ainsi en entier. Avait-il rédigé quelque chose déjà sur cette dernière partie si importante? Oui, si l'on s'en rapporte au résumé du *Discours de la Méthode* en 1637[b] Et pourtant, le doute subsiste, si l'on songe que, sur la fin de 1632, il n'en était encore qu'à cette partie du *Monde,* que nous avons vue: étude du corps humain et de ses fonctions à l'extérieur et à l'intérieur. L'année suivante 1633 est celle de la condamnation de Galilée, qui l'arrêta court dans son projet de publier. Aurait-il eu le temps, ces quelques mois de 1633, de construire jusqu'à la fin l'œuvre qu'il avait entreprise?

En tout cas, rien de ce qui se rapportait à l'âme humaine ne nous a été conservé. La dernière page que nous ayons[c], marque un temps d'arrêt ou de repos, où le philosophe jette un regard en arrière sur le chemin parcouru : monde des plantes et monde des animaux, monde physique, monde astronomique. Comme dans un panorama grandiose se déroulait sous ses yeux toute une cosmogonie.

a. Tome VI, p. 57, l. 8-9.

b. *Ibid.*, p. 59, l. 8. — D'autre part, Golius écrivait à Huygens ceci, à la date du 1er nov. 1632, en parlant de la Physique de Descartes : « Opus » autem quod molitur, ad humanæ animæ, cujus originem à Deo petit, » philoſophiam nunc perductum, extremam expectat manum : erit autem » breve & preſſum, ut attentionem & in philoſophando diligentiam majo- » rem excitet. (*Revue de Métaphysique et de Morale*, juillet 1896, p. 495.) — Enfin, Descartes écrivit à Mersenne, le 22 juillet 1633 : « Mon Traité » eſt preſque acheué; mais il me reſte encore à le corriger & à le decrire » (*lire plutôt* recrire?) » (Tome I, p. 268, l. 13-14.)

c. Tome XI, p. 200, l. 14, à p. 202, l. 25.

CHAPITRE IV

CONDAMNATION DE GALILÉE

(1633)

Le 23 juin 1633, Galilée fut condamné à Rome par l'Inquisition pour ses *Dialogues sur les deux plus grands Systèmes du Monde*, celui de Ptolémée et celui de Copernic, publiés l'année précédente. Déjà la même Inquisition lui avait fait changer le titre primitif : *Du flux et du reflux de la mer*. Galilée expliquait le phénomène des marées par le mouvement de la Terre[a];

a. Le P. Georges Fournier, *Hydrographie* (*1643*), Liv. IX : *Du Flux & Reflux de la Mer*. Chap. xiv : *Opinion de Galilée qui veut expliquer les flux & reflux de la Mer, par le moyen du mouuement de la terre.*

« Monſieur Gaſſand, en l'vne de ſes doctes Epiſtres qu'il a fait imprimer » cette année, reduiſant l'opinion de Galilée en abregé, & y adiouſtant » quelque eſclairciſſement, dit : Que la meſme choſe qui arriue à vne » barque à demy remplie d'eau, tandis qu'elle eſt trainée ſur la Mer, ou » ſur vn lac calme : La meſme doit arriuer à la Terre, contenant l'eau de » la Mer en ſes cauitez, s'il eſt vray qu'elle ſe meine (*lire :* meuue) dans la » paiſible region de l'Ether, du triple mouuement qu'on luy donne, à » ſçauoir : du iournalier qu'elle fait à l'entour de ſon propre eſſieu, de » l'annuel qu'elle fait à l'entour du Soleil & au deſſous du Zodiaque, & » de celuy de declinaiſon, qui n'eſt autre choſe que l'entretenement de ſon » Eſſieu en paralleliſme auec l'Eſſieu du monde. » (Page 455.)

Page 459 : « ...Cette ſimilitude dont ſe ſert Galilée pour declarer » comme ſe fait le flux & le reflux de la Mer, & par contre coup pour » prouuer & eſtablir ſon opinion du mouuement de la Terre : maintenant » que, comme le mouuement de la Terre explique naifuement les flux de » la Mer, ainſi ces flux eſtabliſſent ſolidement le mouuement de la Terre, & » que ces deux choſes ſe preuuent l'vne l'autre, comme ſont celles qui ont

c'était la première fois qu'on proposait de ce mouvement une preuve sensible, et par conséquent frappante pour tous les esprits; jusqu'alors les astronomes n'avaient invoqué que des arguments d'ordre spéculatif. Le danger devenait pressant; il menaçait la doctrine consacrée de la Terre immobile au centre du monde et autour de laquelle tourne le Firmament. Le Saint-Office pensa qu'il n'était que temps d'intervenir et de sévir.

La condamnation ne fut connue de Descartes que cinq mois après, et semble-t-il, un peu par hasard. Il était encore à Deventer, et venait d'y passer tout l'été; ou du moins il ne faisait que de se réinstaller à Amsterdam, où nous le retrouvons en 1634, et il allait justement envoyer à Mersenne le

» vn mutuel rapport, & que les cauſes ſont connoiſtre leurs effects. Meſme » il ſe perſuade que c'eſt l'vnique experience ſenſible dont les Sectateurs » de Copernic peuuent faire eſtat, veu que hors de là, le mouuement » general qui emporte l'œil quant & la terre, eſt inobſeruable par l'œil. »

Le même P. Fournier termine ainsi son exposé de l'opinion de Galilée, p. 455-458 : « Ce ſont iuſques icy les paroles de Monſieur Gaſſand, » leſquelles eſtant bien peſées, tout homme intelligent auoura qu'on ne » ſçauroit pouſſer cette ſentence plus auant, & luy donner plus de iour & » de couleur, qu'il a fait en cette Lettre, que i'eſtime preferable à tout ce » que Galilée en a eſcrit dans ſes Dialogues. L'honneſteté toutefois, & la » candeur de laquelle il fait vne tres particuliere profeſſion, me donnant » toute aſſeurance qu'il prendra en bonne part quelques inſtances qu'on » peut raiſonnablement obiecter, & qu'en effet il ne tient point cette ſen- » tence : Ie luy diray en peu de mots... » (Page 459.)

La lettre de Gassend à Naudé (4 avril 1643), dont parle Fournier, est intitulée : *Novem Stellæ viſæ circa Iovem, & de eiſdem judicium. Acceſſit obſervatio geminatæ in ſingulos dies æſtus maris inſtar reciprocationis perpendiculorum.* (1643, in-f°.)

Le P. Fournier discute point par point l'opinion de Galilée, et lui oppose surtout les observations des navigateurs dans toutes les mers du globe, « ſans m'engager, dit-il, à refuter l'opinion du mouuement de la » terre, ou à l'approuuer » (p. 459). Mais « Galilée eſtant Italien, & » demeurant ſur vne Mer, en la plus part de laquelle les flux & reflux » ſont imperceptibles, a eu tort d'entreprendre d'eſcrire d'vn ſuiet qu'il » ne pouuoit connoiſtre par ſa propre experience, auant que s'informer » de ceux qui demeurent ſur l'Ocean, & ſçauoir parfaictement ce qui ſe » paſſoit de plus ordinaire dans les Mers où les marées ſont hautes, ſen- » ſibles & bien reglées. » (Page 460.) « S'il eut interrogé les Diepois, les » Baſques, Anglois & Hollandois... » (Page 461.)

manuscrit de son *Monde*. Mais, craignant le sort de Galilée, il n'envoya rien et s'en expliqua au bon religieux dans une lettre de la fin de novembre[a]. Cette lettre ne parvint pas à son adresse. Descartes ne le sut qu'après une seconde lettre[b], où il rappelait la première : celle-ci avait-elle été simplement perdue, ou plutôt détournée et dérobée en chemin par quelque malveillant ? La méfiance et les soupçons de notre philosophe s'en accrurent, et il écrivit une troisième lettre plus explicite encore que les deux précédentes[c]. Il ne parlait de rien moins que de supprimer entièrement son ouvrage, et de renoncer désormais à toute publication. On avait condamné le mouvement de la Terre : or ce mouvement faisait partie intégrante de sa Physique, et se déduisait nécessairement de ses principes : ceux-ci se trouvaient donc faux, si le mouvement l'était; ou du moins ils devenaient autant que lui condamnables, et passibles comme lui de la réprobation de Rome.

On se demande aujourd'hui ce qui pouvait effrayer Descartes à ce point ? Il était en Hollande, pays protestant, hors d'atteinte par conséquent des coups qui avaient frappé Galilée. Pour lui, point de prison à redouter, ni d'interrogatoire avec menace de torture ; point d'abjuration, non plus, ni de relégation dans un endroit déterminé avec défense d'en sortir. Sans doute Galilée souffrit plutôt d'entraves à sa liberté intellectuelle, qu'à sa liberté physique ; mais c'était encore trop que cette contrainte morale contre laquelle protestait sa conscience de savant, aux prises peut-être elle-même avec sa conscience de catholique. Tandis que du bout des lèvres, et non sans un demi-sourire peut-être, il concédait à ses juges que la Terre est immobile :

a. Tome I, p. 270-273. Voir aussi p. 285, l. 2-4, et p. 292, l. 2-8. Toutefois cet accident arrivait de temps à autre. Saumaise écrivait de Leyde à J. du Puy, le 9 juillet 1632 : « ...ie vien de receuoir lettres de » Monſr Bratfet, où il mande que toutes les lettres de Hollande qui » alloient à Paris, il y a huit iours, ont eſté deſtrouſſées entre Anuers & » Buenberg... » *Bibl. Nat.*, MS. fr. 713, fol. 14.

b. Tome I, p. 281-282.

c. *Ibid.*, p. 285-286.

« Et pourtant elle tourne », devait-il se dire mentalement, comme le veut la légende, plus vraie ici encore et plus philosophique que l'histoire. Quoi qu'il en soit, rien de semblable ne menaçait Descartes personnellement. Aussi n'était-ce pas pour lui-même qu'il avait peur, mais c'était pour sa philosophie. Quel sort lui aurait-il été réservé ?

Notre philosophe avait, en effet, à cœur, beaucoup plus qu'il ne l'avoue, le triomphe de ses idées. Animé, comme tous les réformateurs, j'allais dire les apôtres, d'un ardent esprit de propagande, il tenait par-dessus tout à ce qu'elles fussent admises partout, et qu'on ne leur défendît point de pénétrer dans les Universités et dans les Collèges. Lorsqu'il publiera son livre de 1637, il ne manquera pas de l'envoyer aussitôt aux Jésuites de La Flèche, non seulement comme l'hommage reconnaissant d'un écolier à ses anciens maîtres, mais surtout afin de les intéresser à ses nouveautés, et d'obtenir qu'elles soient accueillies avec faveur et en quelque sorte adoptées par eux. Les remarques auxquelles il répondra avec le plus d'empressement, seront celles des professeurs de Louvain, Plempius, Fromondus et Ciermans, qui deviendront peut-être, du moins il l'espère, ses partisans dans cette grande Université catholique. Et il semble bien qu'il fera quelque tentative auprès de l'Université de Douai, et du Collège des Jésuites à Lille, dans l'espoir de gagner à sa philosophie tous les Pays-Bas espagnols. Plus tard, enfin, lorsqu'il reprendra son *Monde* sous un autre titre *Principia Philosophiæ,* ce sera surtout pour l'adapter à l'enseignement : il s'efforcera de le rendre irréprochable, quant au fond, et d'en faire, quant à la forme, un véritable livre de classe. Il aurait donc manqué son but, s'il avait donné en 1634 un ouvrage exposé à la condamnation de Galilée en 1633. A quoi bon publier une philosophie qu'il savait d'avance devoir être interdite dans les écoles, c'est-à-dire une philosophie destinée à ne pas vivre, une philosophie qu'on aurait étouffée avant sa naissance ?

Descartes en cela s'est trompé, et il eut le tort de ne prendre

conseil que de lui-même. Mais à qui d'ailleurs se serait-il adressé en Hollande? Ses amis, jusqu'à cette date, étaient presque tous des huguenots. Il n'avait pas à leur soumettre un cas de conscience, qui n'eût été pour eux qu'une occasion de plus de sarcasmes contre Rome, et qui sait? de moquerie ou de pitié pour un philosophe papiste à ce point. Les Elzeviers s'empresseront, en 1635, de publier une traduction latine des *Dialogues* condamnés[a], et l'année suivante, une traduction latine également de la fameuse lettre de Galilée, en 1616, à la grande-duchesse de Toscane, Catherine de Lorraine[b], pour montrer que la théorie nouvelle pouvait s'accorder avec l'Écriture sainte. Mais, en 1637, notre philosophe était encore noté par Saumaise comme un catholique romain des plus zélés, et qui craignait par-dessus tout de déplaire à l'Église[c]. En France, sans doute, les choses se seraient passées autrement, et on

a. *Syſtema coſmicum, authore* GALILÆO GALILÆI *Lynceo, Academiæ Piſanæ mathematico extraordinario, ſereniſſimi Magni-Ducis Hetruriæ philoſopho & mathematico primario : in quo quatuor dialogis, de duobus maximis Mundi ſyſtematibus, Ptolemaico & Copernicano, vtriuſque rationibus philoſophicis ac naturalibus indefinite propoſitis, diſſeritur.* Ex italicâ linguâ latine conuerſum. Acceſſit appendix gemina, qua SS. Scripturæ dicta cum terræ mobilitate conciliantur. (Auguſtæ Treboc. Impenſis Elzeviriorum, typis Davidis Hautti, 1635, in-4, 8 ff. lim., 495 pp., 12 ff. n. ch.) Le traducteur est Matthias Berneggerus. L'ouvrage fut imprimé à Strasbourg, mais à la demande et aux frais des Elzeviers.

b. *Nov-antiqua ſanctiſſimorum Patrum & probatorum Theologorum doctrina, de Sacræ Scripturæ teſtimonijs, in concluſionibus mere naturalibus, quæ ſenſatâ experientiâ & neceſſarijs demonſtrationibus evinci poſſunt, temere non uſurpandis.* In gratiam Sereniſſimæ Chriſtinæ Lotharingæ, Magnæ-Ducis Hetruriæ, privatim ante complures annos, italico idiomate conſcripta à GALILÆO GALILÆO, nobili Florentino, primario Serenitatis ejus philoſopho & mathematico : nunc verò juris publici facta, cum latinâ verſione italico textui ſimul adjunctâ. (Auguſtæ Treboc. Impenſis Elzeviriorum, typis Davidis Hautti, 1636, in-4, 4 ff. lim 64 pp.) Pièce imprimée aussi à Strasbourg, aux frais des Elzeviers, et qui mettait à la portée du public savant, dans la traduction latine, une lettre privée, écrite d'abord en italien.

c. Tome X, p. 555 et p. 557.

peut regretter que Descartes n'ait pas entendu ce qui se disait alors à Paris.

Il s'y serait trouvé dans un milieu orthodoxe, certes, mais qui n'acceptait pas sans mot dire tout ce qui venait d'au delà des monts. En dépit de Rome, le mouvement de la Terre était admis de la plupart de ces esprits curieux de nouveautés, et qui s'intéressaient à l'avancement des sciences. Sans doute, en 1631, l'un d'eux, Jean-Baptiste Morin, professeur au Collège de France, projetait de publier un livret contre le mouvement controversé ; mais aussitôt Gassend, Mersenne, d'autres encore, s'efforçaient de l'en dissuader[a]. Il le publia cependant, bien qu'on lui eût communiqué en outre un écrit, non encore imprimé, et non signé, où le flux et le reflux étaient expliqués par ce même mouvement. C'était l'écrit de Galilée, qui allait être publié et condamné, et qui déjà circulait ainsi en France. Morin en devina l'auteur, et vit qu'il avait deviné juste, lorsque

a. Gassend à Gaultier, Paris, 9 juillet 1631 : « M. Morin prinſt la » peine, il y a trois jours, de me venir dire qu'il s'en alloit aux champs » pour un mois. C'eſt pour mettre au net un traité qu'il vient d'achever » & qu'il veut incontinent apres faire imprimer *contre le mouvement de* » *la terre*. M. Valois, le P. Mercenne, moy et quelques autres de ſes » amis, qui cognoiſſent quelque choſe en cette matiere, lui avons aſſez » naïvement dit noſtre ſentiment; mais il eſt feru de ceſte opinion, comme » de ſon aſtrologie, & croit d'avoir auſſi clairement demontré *l'immobilité* » *de la terre au centre du monde*, que vous ſavez qu'il eſt perſuadé d'avoir » demontré la cabale des maiſons aſtrologiques & autres principes de » cette nature. Je le crois en cela, pour dire le vrai; mais cela n'a pas » empeſché qu'il n'aye auſſi peu tenu de compte de tout ce que je luy ay » pu objecter ou reſpondre ſur ce ſujet, que ſur le faict de l'aſtrologie. Il » m'a à tout le moins promis d'écrire ſans aigreur & médiſance & de » n'appeler plus Kepler entre autres *terreſtrem fibratumque philoſo-* » *phum*. » (*Les Correspondants de Peiresc*, p. p. Tamizey de Larroque, Aix, Marius Illy, 1881 : *Gaultier prieur de La Valette*, p. 62-63.)

Gaultier à Peiresc, Aix, 20 sept. 1632 : « Je vous remercie fort de *ou* pour : la communication de votre livre de Gallileus que je n'avois » encore vu. Je n'ai encore pu prendre mon temps pour le lire, ce que » neanmoins je deſire fort, & remarquez comme il met ſur le marché une » opinion tant mal agreable à la Cour de Rome. » (*Ibid.*, p. 59-60.) Voir aussi notre tome I, p. 263-264 : lettre de Gassend à Galilée, 1er nov. 1632.

l'ouvrage fut connu chez nous dès la fin de 1632. Il n'en prépara pas moins un second livret, dans le même sens que le premier, et qui, terminé dès 1634 ne parut qu'en 1639. Sans doute par un sentiment de délicatesse, Morin ne le publia pas au lendemain de la condamnation de Galilée, ne voulant pas profiter du secours apporté à sa thèse par le Tribunal du Saint-Office[a].

Les Français qui étaient à Rome, tenaient soigneusement leurs amis de France au courant de ce qui se tramait contre Galilée. Mais ceux-ci ne voulaient pas croire qu'on irait jusqu'au bout. C'est que l'admiration et même la vénération était grande parmi nos compatriotes pour l'illustre Florentin. Personne n'a si bien parlé de lui, à ce moment, que Jean-Jacques Bouchard, dans une lettre à Peiresc, datée de Rome, le 18 juin 1633, c'est-à-dire au plus fort du procès et cinq jours avant la condamnation : « C'est, dit-il, le vieillard le plus sage, le plus éloquent » et le plus vénérable que j'aye jamais vu, et qui a en sa façon et » en ses termes je ne sçay quoy de ces Philosophes anciens[b]. »

a. Voir pour ces deux livres de Morin notre tome I, p. 260 et p. 324. La publication du second fut aussi retardée par celle des *Longitudes* du même auteur. Toutefois, dans la Dédicace à Richelieu, du 24 juin 1634, on lit : « ...Omiſſis iis quæ in meæ cauſæ gratiam acta ſunt Romæ aduer- » ſus Galilæum. » Morin rappelle, dans le cours de ce second ouvrage, que Galilée avait eu lui-même connaissance de son premier, avant que l'impression ne fût achevée, trop tard cependant pour qu'il pût en parler dans ses *Dialogues*. Il s'étonnait toutefois des raiſons astronomiques (ou plutôt astrologiques) que donnait Morin pour l'immobilité de la Terre, mais ne disait mot des raisons physiques, en particulier, continue celui-ci, p. 54: « & potiſſimum de meâ demonſtratione aduerſus præcipuum » eius fundamentum pro Telluris motu, petitum à cauſâ fluxûs & reflexûs » Oceani. Siquidem Manuſcriptum illud cuius memini p. 57 meæ *Solu-* » *tionis* (*son premier ouvrage, en 1631*) erat ipſius Galilæi, vt iam quoque » patet ex eius *Dialogis*. Idque mihi quidem aſſeueratum fuerat à Viro » clariſſimo, qui ſcriptum illud ex Italia adduxerat ipſumque mihi com- » municauerat ; ſed Galilæi nomen conſultò ſubticueram, quòd Manu- » ſcripto non eſſet appoſitum. Galilæi autem libro in lucem edito, ab » eoque ad D. Gaſſendum huc miſſo & mihi oſtenſo, vidi multa docta & » ſubtilia, Galilæi ingenium redolentia. »

b. J.-J. Bouchard, un des correspondants de Peiresc, écrivait de Rome, le 18 juin 1633, aux frères du Puy : « ...Il y a icy un *Linceo*, à propos de

La sentence rendue ne pouvait que redoubler la sympathie pour la personne de Galilée, et la faveur pour ses idées. Un prêtre à Paris (et Descartes n'en pouvait croire ses yeux, lorsque Mersenne le lui manda en Hollande[a]), Ismaël Boulliaud, voulait écrire aussitôt pour le mouvement de la Terre; et il faut voir de quel ton, deux ans après, il parle de l'Inquisition : qu'est-ce que ce Tribunal, qui s'arroge un droit, que seuls pourraient avoir les Conciles, lesquels n'ont rien décidé en cette matière? Mersenne, plus réservé dans la forme, en sa qualité de religieux, au fond devait penser de même. Dès 1634, c'est-à-dire un an presque jour pour jour après la condamnation (son achevé d'imprimer est du 30 juin), il publia *Les Mechaniques de Galilée*, traduites de l'italien en français : dans sa préface, il exprime le vœu que le savant florentin donne au public toutes ses remarques, et ne s'inquiète pas si elles seront ou non conformes à l'orthodoxie[b]. L'année suivante, en 1635,

» Academiques, qui voit bien plus clair que touts ces gens cy avec ſes » lunettes d'approche, qui ne leur (?) ont pas neantmoins fait découvrir » dans la Lune les trahiſons que l'on luy a tramees à Rome, où il a eſté » appelé par ceux de l'Inquiſition, leſquels l'ont meſme retenu priſonnier » quelque huict *lire :* dix-huit) jours, d'où il eſt maintenant dehors. Je le » fus voir, l'autre jour, avec M. Doni, & luy leus les louanges que cer- » tains maiſtres de voſtre Academie m'ont eſcrites ſur ſes *Dialoghi del* » *Fluſſo el Refluſſo*, qu'il receut avec un extreme contentement. C'eſt le » vieillard le plus ſage, le plus eloquent & le plus venerable que j'aye » jamais veu, & qui a en ſa façon & en ſes termes je ne ſçay quoi de ces » Philoſophes anciens : auſſi chés luy ſe fait le cercle *di tutti i virtuoſi di* » *Roma.* » En marge du MS., Bibliothèque Méjanes à Aix, *Corresp. de Peiresc,* t. II, f° 410 : « ce Linceo n'eſt autre que l'illuſtre *Galilei,* alors » âgé de 74 ans ». (*Les Correspondants de Peiresc,* p. p. Tamizey de Larroque, Paris, A. Picard, 1881 : *Jean-Jacques Bouchard,* p. 58-9.)

a. Tome I, p. 288 et p. 290-291.

b. *Les Mechaniques de Galilée, Mathematicien & Ingenieur du Duc de Florence.* Avec pluſieurs additions rares & nouuelles, vtiles aux Architectes, Ingenieurs, Fonteniers, Philoſophes, & Artiſans. Traduites de l'Italien par L. P. M. M. A Paris, chez Henry Guenon, ruë S. Iacques, prés les Iacobins, à l'image S. Bernard. M.DC.XXXIV.) Achevé d'imprimer, 30 juin 1634. — Preface : « Ie ſeray content, ſi ie ſuis cauſe que » le ſieur Galilée nous donne toutes ſes ſpeculations des mouuemens, & de

il publie de nouveau la même traduction à la suite de *Questions Physico-Mathematiques ;* et dans ces questions, bien qu'il déclare d'abord « qu'il n'y a point de démonstration naturelle » qui contraigne d'embrasser la stabilité ou la mobilité de la » Terre », il donne un abrégé des *Dialogues* que Galilée a faits du mouvement condamné, et publie ensuite le texte de la condamnation en français, sans commentaire [a] : le lecteur reste

» tout ce qui appartient aux Mechaniques ; car ce qui viendra de ſa part » ſera excellent. C'eſt pourquoy ie prie ceux qui ont de la correſpon- » dance à Florence, de l'exhorter par lettres à donner au public toutes » ſes remarques, comme i'eſpere qu'il fera, puis qu'il a maintenant le » temps, & la commodité tres libre dans ſa maiſon des champs, & qu'il a » encor aſſez de force, quoy qu'il ſoit plus que ſeptuagenaire, pour acheuer » toutes ſes œuures, comme il aſſeure dans une lettre de ſa main, que l'on » m'a communiquée. »

a. *Queſtions Phyſico-Mathematiques. Et les Mechaniques du ſieur Galilee, tres excellent Mathematicien, & Ingenieur du Duc de Florence. Avec les Preludes de l'Harmonie vniuerſelle.* Vtiles aux Philoſophes, aux Medecins, aux Aſtrologues, aux Ingenieurs, & aux Muſiciens. Traduites de l'Italien par L. P. M. M. (A Paris, chez Henry Guenon, rue S. Iacques prés les Iacobins, à l'image S. Bernard. M.DC.XXXV.) A Monſieur Melian, Threſorier General de France. Signé : F. M. Merſene M. (s. d.). Approbation, 20 juin 1634. Signé : Chapelas. Et une autre, à la même date. Signé : F. François de la Noüe, Minime. F. Martin Heriſse, Minime.

« Question XXXIV : *Quelles raiſons a-t'on pour prouuer & pour per-* » *ſuader le mouuement de la terre, autour de ſon axe, dans l'eſpace de* » *vingt-quatre heures?* » (Page 158.)

Merſenne conclut « qu'il n'y a point de demonſtration naturelle qui » contraigne d'embraſſer la ſtabilité ou la mobilité de la terre ». (Page 164.)

La phrase que nous avons reproduite, se trouve p. 164. Merſenne cite le livre de « Monſieur Morin Profeſſeur royal » contre ledit mouvement, et ceci, entre autres : « ...puis que Dieu a enuoyé ſon Fils pour nous » ſauuer par ſa mort, l'on ne doit pas s'étonner s'il fait roulller les cieux » pour nous, & s'il a creé tout le monde corporel pour l'vſage & pour le » plaiſir des hommes ». (Page 161.)

« ...Je parleray encore du mouuement de la terre dans la queſtion 44 » & 45, qui contiennent l'abregé des Dialogues que Galilee a faits dudit » mouuement, pour confirmer les Hypotheſes d'Ariſtarque & de Coper- » nic. » (Page 166.)

Queſtion XLIV : *Qui a-il de plus notable dans les Dialogues que*

juge, et c'était peut-être la façon la plus digne de répondre au Saint-Office. Plus tard, après la mort du savant italien, le religieux insérera dans un de ses ouvrages, *Cogitata Physico-Mathematica* en 1644, un bel éloge de lui[a], véritable panégyrique, qui fait le plus grand honneur et à Galilée et à Mersenne lui-même. On ne saurait demander plus à un R. P. Minime de l'Ordre de Saint-François-de-Paule; il s'est montré, certes, en la circonstance moins embarrassé de scrupules que ne l'était notre philosophe.

Enfin beaucoup plus tard encore, un autre religieux, le P. Poisson, de l'Oratoire, témoignera, pour le Tribunal de l'Inquisition et pour ses arrêts, de la même dédaigneuse indifférence[b]. C'était en 1670. Rome avait mis à l'index les œuvres

Galilee a faits du mouuement de la terre? Cette queſtion contient tout ſon premier Dialogue (Pages 201-210.)

Queſtion XLV : *Qui a-il de remarquable dans le ſecond Dialogue de Galilee ?* (Pag. 210-214.

Sentence contre Galilee. (Pages 214-228.)

Mersenne mentionne la Congrégation tenue le 29 février 1616, et l'Abjuration du 22 juin 1633, imposée à ce vieillard de soixante-dix ans (son âge est rappelé).

Le livre fut défendu, et l'auteur condamné « aux priſons formelles de » ce noſtre ſainct Office pour le temps qu'il nous plaira ». Et ceci enfin : « Pour penitence ſalutaire t'impoſons que, durant les trois années ſui- » uantes, tu die vne fois la ſemaine les 7 Pſeaumes Penitentiels, nous » reſeruans le pouuoir de moderer, changer, & leuer, du tout ou en partie, » les peines & penitences ſuſdites. » (Pages 224-225.)

a. Voir notre tome X, p. 587-590.

b. *Obſervation* (du P. Poisson) *ſur ces paroles* du DISCOURS DE LA METHODE : « *Or il y a maintenant trois ans que j'eſtois parvenu à la fin* » *du traité.* » (Tome VI de la présente édition, p. 60, l. 4-5.) Parlant du décret du 23 juin 1633 contre Galilée, il dit :

« ...Le Rev. Pere Merſenne a inſeré ce Decret de l'Inquiſition dans » ſes *Queſtions Phyſiques & Mathematiques*, d'où je n'ay pas voulu le » tirer pour le mettre icy; d'autant qu'il eſt aſſez difficile de comprendre, » en le liſant tout entier, quel crime avoit fait | Galilée, pour luy faire » jurer ſur les Saints Evangiles qu'il renonçoit à ſon ſentiment. Car s'il » eſt contraire, comme on veut faire croire, aux expreſſions de l'Ecriture, » outre que le Pere Antonio Foſcarini, de l'Ordre des Carmes, fait voir le » contraire dans une ſçavante lettre qu'il écrivit à Fantoni ſon general, » en 1615, il eſt certain que, Dieu ayant parlé aux hommes, & par ſes

mêmes de Descartes depuis 1663. Le P. Poisson rapporte une anecdote qui remonte à 1635, et qui, tout en nous montrant chez quelques-uns l'état d'esprit que nous venons de voir, justifie cependant jusqu'à un certain point les appréhensions de Descartes. Richelieu lui-même, sans doute pour faire sa cour à Rome et pouvoir lui résister sur d'autres questions à ses yeux plus importantes, demanda (autant dire ordonna) à la Sorbonne de s'associer à la condamnation prononcée contre le mouvement de la Terre. Et la Sorbonne obtempéra, sauf un docteur qui embarrassa fort ses confrères : il les convainquit, en effet, de contradiction, puisqu'ils enseignaient aujourd'hui la doctrine d'Aristote, condamnée jadis par des Conciles ; à plus forte raison, concluait-il, pourrions-nous enseigner une opinion qui n'est condamnée que par le Saint-Office[a].

» œuvres : *habent enim, ſi intelligantur, linguam ſuam* (Aug.), & par ſes » eſcritures, comme par deux langages differens, quel crime peut-il y » avoir d'expliquer l'un par l'autre ? & que les expreſſions de celles cy, » qui s'accommodent aux uſages des hommes, ſoient reformées en ce » point par l'evidence de ceux-là, qui eſt conforme à la verité ? »

« Cependant, comme je ne prens point de part dans ce démeſlé qui » regarde le mouvement de la terre, que les plus celebres Aſtronomes de » ce ſiecle défendent comme l'hypotheſe la plus vray-ſemblable, quoy » qu'en diſe le Pere Riccioli, je ne diray rien de l'autorité de ce decret, & » juſqu'où doit aller le reſpect que les Catholiques luy doivent ; la liberté » qu'on a d'en faire une queſtion problematique, comme on a fait dans le » College de Clermont, à Paris, montre aſſez qu'on ne ſçauroit luy » donner le nom d'article de foy. » (*Commentaires ou Remarques ſur la Methode de René Deſcartes*, Vendoſme, M.DC.LXX, p. 171-172.)

a. « ...Vous vous plaignez de moy, comme ſi i'eſtois un peu trop » reſervé à parler de l'Inquiſition de Rome, & vous dites que ie devrois » eſtre auſſi françois dans la bouche, que ie le ſuis dans le cœur. Mais ie » me repens ſi peu de cette faute, que tous les Catholiques eſtimeront » toûiours fort innocente, que lors qu'il n'ira point de l'intereſt de la » verité, il n'y a point de marque de reſpect & de ſoumiſſion que ie ne » rende aux moindres reglemens qui viendront de delà les Monts ; & ie » n'euſſe iamais parlé de l'authorité de l'Inquiſition, ſi elle n'eſtoit ſortie » des bornes de ſon pouvoir, pour les eſtendre iuſques ſur les ſciences » naturelles ; qui n'eſtant que du reſſort de l'eſprit, c'eſt auſſi à luy ſeul » d'en decider, lorſqu'elles ne ſont pas contraires à la Foy. »

« Or ie ne penſe pas qu'il y ait Theologien au monde, tant ſcrupuleux

Ce docteur avait raison, comme tous les esprits libres dans le public cultivé d'alors. Mais la Sorbonne n'en condamna pasmoins. Et Descartes, qui tiendra tant plus tard, pour son traité de métaphysique, à l'approbation de la Sorbonne (sans pouvoir l'obtenir d'ailleurs), dut à cette date de 1635, s'il apprit l'incident, se confirmer dans la pensée de ne pas

» foi-il, qui oſe dire que le repos de la terre ſoit un article de foy, & par-
» tant ceux qui la croyent dans le mouvement, n'ont pas pour cela un
» ſentiment contraire à la foy ; mais pour faire voir que l'Inquiſition, qui
» a decidé en faveur du repos, ne donne aucune authorité à ceux qui le
» défendent, il faut que ie finiſſe par le recit d'une petite hiſtoire aſſez
» divertiſſante, dont m'a fait part un Abbé, qui a eſté témoin de toute
» l'affaire. »

« Il y a environ trente cinq ans, qu'un celebre profeſſeur de Philoſophie
» dans l'Vniverſité de Paris ſouſtint, dans des theſes publiques, que l'opi-
» nion de Copernic eſtoit la plus vrayſemblable des trois qu'on a coûtume
» de propoſer dans les Echoles, & que l'Eſcriture n'enſeignoit point le
» contraire. Ce langage qui ſembloit un peu nouveau, ne plût pas à toute
» ſorte de perſonnes ; & M. le Cardinal de Richelieu, entre autres, ſe crût
» trop intereſſé à maintenir le repos de toute la terre, qu'il avoit tâché de
» procurer par de longs travaux à quelques unes de ſes provinces, pour
» ne pas s'oppoſer à tout ce qui pouvoit le troubler. Il employa donc tout
» ſon credit, pour faire condamner cette Theſe en Sorbonne, dans les
» termes à peu prés dont les Inquiſiteurs s'eſtoient ſervi à Rome. Il eſtoit
» trop maiſtre dans cette Faculté, pour ne pas venir à bout de ce qu'il
» avoit entrepris ; mais il arriva qu'un Docteur, qui vit encore & ſe rend
» recommandable tous les iours par les excellens ouvrages de Critique
» Eccleſiaſtique qu'il donne au public, trouvant cette conduitte un peu
» étrange, obligea ceux qui avoient rendu cette ſentence, ou de ſe dedire ou
» de tomber dans une contradiction aſſez fâcheuſe. Il leur demanda... »

« Il eſtoit trop maiſtre... aſſez fâcheuſe. Il leur demanda... » Passage ainsi modifié dans les exemplaires vendus l'année suivante à Paris, 1671 :

« Il | arriva neantmoins que, ne trouvant pas tous les Docteurs diſpoſez
» à ſuivre aveuglement ſa penſée, & à condamner une opinion, qui eſtant
» tres-probable à leur ſens, eſtoit du moins auſſi indifferente dans la Foy,
» un d'eux qui vit encore & ſe rend recommandable par les ouvrages
» de Critique Eccleſiaſtique qu'il donne au public, leur demanda... »
(Pages 236-237.)

« Il leur demanda *ſi on pouvoit librement enſeigner les opinions*
» *d'Ariſtote dans l'Vniverſité de Paris ;* & dit qu'*il avoit un grand ſcru-*
» *pule là-deſſus depuis qu'il avoit appris que cette doctrine avoit eſté*
» *défenduë par pluſieurs Conciles.* On ne manqua pas de luy répondre

publier son *Monde*. Ses anciens maîtres, les Jésuites, plus tard, au temps du P. Poisson, toléreront bien quelques thèses sur le mouvement de la terre, en leur Collège de Paris ; mais en 1642, à La Flèche, ils combattaient encore, mollement, il est vrai, l'opinion de Copernic[a].

Toutefois (et ce fut là peut-être la conséquence la plus grave

» que *ſon ſcrupule eſtoit ſans fondement*, & que, *depuis le temps qu'on* » *eſtoit en poſſeſſion d'enſeigner Ariſtote, il n'y avoit point de danger de* » *continuer, quelque défenſe qu'en euſſent fait les Conciles*. Cette réponſe » ſi favorable à ſon deſſein luy fit faire une autre demande : ſçavoir, *ſi* » *l'Inquiſition eſtoit au deſſus d'un Concile, & quel des deux avoit plus* » *d'authorité dans l'Egliſe ?* On luy répondit : Qu'*il n'y avoit pas ſeu-* » *lement de comparaiſon à faire*, & que *les decrets de Sorbonne ne pou-* » *voient pas raiſonnablement eſtre comparez à ceux des Conciles, qui* » *avoient ſouvent eſté receûs auec plus de ſoumiſſion & de reſpect qu'on* » *n'en a pour ceux de l'Inquiſition*. Noſtre Docteur ne manqua pas auſſi- » toſt d'ajuſter ces réponſes enſemble, & de dire : *Si les Conciles ne me* » *peuvent oſter la liberté d'enſeigner & de ſuivre la doctrine d'Ariſtote,* » *qu'ils condamnent; & que l'authorité de l'Inquiſition ſoit infiniment* » *inferieure à celle des Conciles, vous trouverez bon, s'il vous plaiſt, que* » *i'enſeigne & que ie ſuive l'opinion de Copernic, que l'Inquiſition a con-* » *damnée*. Et comme il ſembloit renfermer tacitement dans ſa conclu- » ſion le decret de Sorbonne, auquel il eſtoit obligé de déferer, du moins » par bienſeance, il l'expliqua, diſant que *ce qu'on en avoit fait, eſtoit* » *pour empeſcher les diviſions, qui partagéant les Vniverſitez ne font* » *qu'aigrir les eſprits & n'éclairciſſent pas pour cela la verité*. »

« Ainſi, Monſieur, ce mal n'eſtant plus à craindre depuis qu'on n'eſt » plus troublé ſur la liberté des ſentimens qu'on doit laiſſer aux Philo- » ſophes, il ne faut plus rien apprehender ſur ce point du coſté de la » conſcience ; & on peut ſans danger s'inſcrire, comme vous dites, contre » l'Inquiſition, qui a condamné Galilée, ſans qu'on bleſſe le reſpect qu'on » doit à l'Egliſe ; mais on peut auſſi s'excuſer, comme ie fais, de la » neceſſité où ie ſuis d'en uſer de la ſorte, ſans ſortir du devoir d'un bon » François qui fait profeſſion de la Religion Catholique, dont les loix » m'obligent de condamner ce qu'elle condamne, & d'approuver ce » qu'elle approuve. » (*Commentaire ou Remarques ſur la Methode de René Deſcartes*, par L. P. N. I. P. P. D. L., Vandoſme, M.DC.LXX, Reponſe à la Lettre d'un Amy, p. 234-237.)

a. Thèse soutenue à La Flèche, séance publique du 23 février 1642 : « Licet ſententia Copernici falſa ſit & temeraria, non poteſt tamen ullis » popularibus experimentiis ſufficienter impugnari. » (ROCHEMONTEIX, *loc. cit.*, t. IV, p. 114 et p. 367.)

de la sentence de l'Inquisition en 1633), à cause d'elle et par sa faute, nous n'avons pas le vrai Descartes. L'effet moral que voulait l'Église fut produit, effet d'intimidation, qui retarda les progrès de la science et de la philosophie. Sans doute, physiquement, on n'avait point fait grand mal à Galilée. Encore fut-il menacé d'être arrêté à Florence et d'être amené à Rome les fers aux pieds; encore fut-il enfermé dix-huit jours dans un dortoir du Saint-Office, et relâché seulement en considération de sa santé et de son âge; encore fut-il menacé de la torture (et que l'on songe à l'effet d'une telle menace sur un vieillard de soixante-dix ans et malade)[a]; encore fut-il condamné ensuite à ne pas s'éloigner de sa maison des champs, lui qui avait plutôt ses habitudes à la ville; encore fut-il astreint, pour le reste de ses jours, à une pénitence et à une réclusion de moine. A cela près, on ne lui fit point de mal; seulement on tenta de le déshonorer. Il dut avouer que ce qu'il avait dit et écrit, il ne le pensait pas. Une fois de plus, l'Église manifestait sa puissance par un acte d'autorité que beaucoup de catholiques eux-mêmes considérèrent comme un abus de pouvoir. Elle força la science à se rétracter, à abjurer. Sur un mot d'elle, ce qui devait être

a. Citons, à ce propos, ce passage d'un livre que Descartes a peut-être eu entre les mains : *Curioſitez inouyes* de Jacques GAFFAREL, publié en 1629. (Voir notre tome I, p. 25, l. 13.) Il s'agit du malheureux Campanella, dont il a été question ci-avant, p. 65-66. Gaffarel intitule ainsi le chap. VI, § 13, de son livre : *Moyen de cognoiſtre le naturel de quelqu'vn, ſuiuant Campanella*, et raconte qu'il a vu le philosophe dans les circonstances suivantes : « ...comme i'eſtois à Rome, ayant ſceu qu'on l'y auoit » amené, i'eus la curioſité de le viſiter à l'Inquiſition, non ſans beaucoup » de peine : m'eſtant donc mis à la compagnie de quelques Abbez, on » nous meina à la chambre où il eſtoit, & auſſitoſt qu'il nous apperceut, » il vint à nous, & nous pria d'auoir vn peu de patience, qu'il euſt acheué » vn billet qu'il eſcriuoit au Cardinal Magalot : nous eſtans aſſis, nous » apperceumes qu'il faiſoit ſouuent certaines grimaces, qui nous faiſoient » iuger qu'elles partoient ou de folie, ou de quelque douleur, que la vio- » lence des tourments dont on l'a affligé luy euſt cauſé, ayant le gras des » jambes toutes meurtries, & les feſſes preſque ſans chair, la luy ayant » arrachée par morceaux, afin de tirer de luy la confeſſion des crimes » dont on l'accuſoit... » (Pages 267-268.) Ce n'était d'ailleurs ni l'une ni l'autre de ces deux causes.

la philosophie du siècle, la grande philosophie des temps modernes, s'arrêta court, hésita, et ne reprit sa marche que timidement et en se détournant quelque peu de sa route.

L'avenir, certes, était à elle, et Descartes saura bien trouver un biais pour présenter ses idées, de façon à ne pas inquiéter les consciences. Mais ce sera toujours un biais. Sa philosophie en sera gênée dans ses libres démarches; elle s'embarrassera peut-être d'un bagage métaphysique dont elle se fût volontiers allégée, et elle s'engagera, pour la physique, dans un détour qui n'est plus le grand chemin où elle allait d'abord droit devant soi. Lui qui s'était contenté, en 1629, d'un « petit traité » de métaphysique », courte introduction à sa physique, l'aurait-il repris, comme il fit en 1640, en le grossissant ensuite de tant d'objections et de réponses, et en se gardant bien surtout de dire que ce n'était que le fondement de sa physique, rien autre chose, s'il n'avait point voulu se concilier les théologiens en leur donnant d'abord une sorte de théologie naturelle, et en les désarmant ainsi par avance pour le jour où il publiera sa physique ? Et celle-ci même, ne lui fera-t-il pas subir des remaniements, en y accolant des hypothèses nouvelles, une surtout, qui rappellera Tycho-Brahé plutôt que Copernic, sorte de compromis imaginé après coup pour la rendre moins suspecte? La philosophie de Descartes restera donc, du fait de la condamnation de Galilée, non point faussée, certes, mais tout de même déviée, poussée hors de la voie où elle s'avançait d'abord d'une si franche allure et avec une si fière indépendance.

LIVRE III

CHAPITRE PREMIER

DISCOURS DE LA MÉTHODE

DIOPTRIQUE — MÉTÉORES — GÉOMÉTRIE

(1634-1637)

Frappé, plus qu'il n'aurait fallu, de la condamnation de Galilée, Descartes prit sur le coup une résolution extrême, celle de ne rien publier. Mais le pouvait-il, en conscience ? A Paris, on attendait depuis trop longtemps quelque chose de ce philosophe qui ne s'était retiré en Hollande que pour travailler plus à l'aise, « en parfait repos d'esprit[a] ». Et bientôt Mersenne, comme pour lui forcer la main, insérera, sans le nommer encore, dans la préface de l'*Harmonie universelle,* en 1636, un passage d'une de ses lettres de 1634, où il est question de la matière subtile : « on en verra la démonstration » physique », ajoutait le bon religieux, « lorsqu'il plaira à l'au- » teur de la donner[b] ». Descartes lui-même, en quittant ses amis de France, n'avait-il pas pris des engagements, auxquels il devait faire honneur, sous peine de passer pour un de ces charlatans qui promettent des merveilles, et ne savent rien

a. Tome VI, p. 74, l. 25.
b. Tome X, p. 564-565, note.

tenir[a] ? Cependant, il ne voulut pas divulguer d'abord toute sa philosophie : il n'en proposera que des essais ou échantillons ; mais il les choisira de nature à intéresser vivement les lecteurs et à leur faire désirer la publication complète.

La première émotion passée, il se remit donc assez vite au travail, et en peu de temps trois petits traités furent prêts[b] : l'un, sur un sujet mêlé de physique (Descartes disait : de philosophie) et de mathématique, la *Dioptrique ;* le second, sur un sujet de pure physique (même remarque), les *Météores ;* et le troisième sur un de mathématique toute pure, la *Géométrie*. Il rédigea ensuite une préface, intitulée *Discours de la Méthode,* et se prépara à publier le tout en un volume, sans nom d'auteur.

A qui s'adressera-t-il pour l'impression ? La peste sévissait à Leyde, l'année 1635, une peste terrible qui fit plus de 14,000 victimes[c] ; et d'ailleurs les Elzeviers montraient peu d'empressement. Descartes pensa un moment à un imprimeur d'Amsterdam, Willem Blaeu. Mais il finit par s'entendre avec un libraire de Leyde, Jan Maire, en 1636. A Leyde, en effet, demeurait Schooten, professeur de mathématique à l'Université, et aussi le fils de Schooten, qui traça les figures de la *Dioptrique,* sinon des *Météores ;* Descartes désirait sans doute surveiller lui-même et sur place ce travail[d]. L'impression fut achevée pour la fin de 1636 : le 5 janvier 1637, Huygens

a. Tome VI, p. 74, l. 3-31.

b. Tome I, p. 370, l. 12-16.

c. *Ibid.*, p. 325, l. 10-14. Le « malheur public », dont parle ici Huygens, est précisément la peste : le nombre des victimes (14,582) a été compté du 23 juin au 31 déc. 1635 ; il y eut une fois jusqu'à 1,500 décès en une semaine. Les Elzeviers réimprimèrent alors un petit livre de Théodore de Bèze, daté de Genève, 1579 : *De Peſtis contagio & fugâ Diſſertatio*, avec une lettre d'André Rivet. (A° 1636, pet. in-12, 154 p.) — Voir aussi t. I, p. 338, l. 7-12.

d. Tome III, p. 450, l. 12-13. Voir aussi t. I, p. 344, l. 13-19, et p. 395-396. Descartes, quoique fort mauvais « peintre », c'est-à-dire dessinateur (il le dit, t. I, p. 339, l. 8-11, et p. 447, l. 17-19), travailla lui-même à ses figures, t. I, p. 344, l. 19-25.

envoyait à Mersenne, de la part de Descartes, le paquet des épreuves[a]. Tout était-il imprimé déjà ? Il le semble bien. Le philosophe avait mis au point la *Dioptrique* d'abord, et rédigé la *Géométrie* à la hâte, pendant qu'on imprimait les *Météores*. Quant au *Discours de la Méthode,* il ne s'était résolu qu'avec peine à l'écrire, après tout le reste[b]. Mais ce discours faisait également partie de l'envoi de janvier 1637, puisque Mersenne écrivit aussitôt à Descartes quelques réflexions sur tel et tel passage. Le titre définitif était aussi arrêté : *Discours de la Méthode pour bien conduire sa raison et chercher la vérité dans les sciences. Plus la Dioptrique, les Météores et la Géométrie, qui sont des essais de cette Méthode.* Le philosophe avait d'abord songé à un autre titre[c], un peu emphatique, on dut le lui dire et il le sentit : *Le Projet d'une Science universelle qui puisse élever nostre nature à son plus haut degré de perfection. Plus la Dioptrique, les Météores et la Géométrie : où les plus curieuses Matières que l'Autheur ait pu choisir, pour rendre preuve de la Science universelle qu'il propose, sont expliquées en telle sorte, que ceux mesmes qui n'ont point estudié, les peuvent entendre.* Il n'insista pas, et pencha plutôt vers l'autre excès, au gré de Mersenne : celui-ci aurait voulu qu'on mît *Traité de la Méthode,* et Descartes fut obligé de lui

a. Tome I, p. 345-346.

b. La première partie de la *Dioptrique,* au moins les deux premiers chapitres, qui regardent la réfraction, était rédigée au commencement de 1632, où Descartes l'envoya à Golius (t. I, p. 235, l. 1-3, et p. 237, l. 4-6); et le dernier chapitre, sur une machine de son invention, pour tailler les verres, avait fait l'objet de toute une correspondance entre lui et Ferrier, en 1629 et 1630. Le traité en entier était terminé pour le printemps de 1635, et Descartes lut son manuscrit à Huygens en trois matinées à ce moment-là. (Lettres du 16 avril et du 1er nov. 1635, t. I, p. 315, l. 7-9, et p. 329, l. 17.) — Le traité des *Météores* ne fut rédigé qu'ensuite, « les » deux ou trois premiers mois de cet été », dit Descartes dans cette même lettre du 1er nov. 1635. A cette date, il n'avait plus qu'à le mettre au net, et ne savait s'y résoudre, pas plus, ajoute-t-il, qu' « à faire une préface » qu'il y veut joindre », et qui sera le *Discours de la Méthode.* (Tome I, p. 329, l. 28, à p. 330, l. 11.)

c. Tome I, p. 339, l. 16, à p. 340, l. 14.

faire observer que ce n'était pas un *Traité* complet, mais un simple *Avis* touchant la méthode à suivre dans les sciences [a]. Le premier titre était peut-être trop pompeux; le second parut vraiment trop modeste.

Descartes envoyait les épreuves à Paris uniquement afin d'avoir un privilège. L'imprimeur Jan Maire en avait bien un déjà, des États de Hollande, daté du 20 décembre 1636 [b], mais qui ne valait que pour les Pays-Bas, et ne le protégeait pas en France contre une contrefaçon et une concurrence possible à Paris. C'était donc dans un intérêt commercial que notre philosophe demandait à Mersenne de lui faire obtenir un privilège du roi, non pas tant pour lui personnellement, que pour son libraire de Leyde [c]. Mais Mersenne l'entendit autrement. Il voulut quelque chose qui signalât le nouveau volume à l'attention publique et en assurât le succès. Les circonstances étaient favorables : le chancelier, Pierre Séguier, aimait les lettres, et de plus il avait épousé une cousine germaine du cardinal de Bérulle, ancien protecteur de Descartes. Séguier entra dans les vues de Mersenne : le privilège faisait une allusion flatteuse à ce qu'on pouvait attendre de l'auteur pour l'avancement des sciences et le progrès des arts mécaniques, et surtout il nommait cet auteur en toutes lettres : *Des Cartes* [d]. C'était aller contre la volonté expresse du philosophe, qui en témoigna quelque humeur à son ami trop zélé; il ne retint que les termes essentiels du privilège, et supprima tout le

a. Tome I, p. 349, l. 14-20.

b. Tome VI, p. 515.

c. Tome I, p. 365, l. 4-6. Voici un précédent. Saumaise écrivait de Leyde à M. Du Puy, à Paris, le 2 déc. 1632 : « ...Le Sr Maire, imprimeur de » cette ville, que vous cognoiſſés, a fait imprimer les Annales de ce pais » tournés de Flamand en Latin par le fils de Monſr Voſſius. Il m'a prié » de vous eſcrire, s'il y auroit moyen de lui faire auoir vn priuilege de » France ; il apprehende que les imprimeurs de France ne prenent enuie » de le faire apres lui, ce qui lui tourneroit à vn grand preiudice... » (Paris, *Bibl. Nat.*, MS. fr., Collection Du Puy, 713, fol. 16.)

d. Comparer t. VIII, p. 1, note *a*, et t. VI, p. 518. Voir aussi t. I, p. 363-364. Voir enfin ci-avant, p. 13-14, note *a*.

reste, qui ne parut qu'en 1644. Qu'avait-il besoin, par avance, de ces louanges officielles? Elles équivalaient, lui disait-on, à des « lettres de chevalerie ». Mais sa naissance le faisait déjà gentilhomme. D'ailleurs, tant de formalités retardaient l'octroi du privilège, qui était impatiemment attendu à Leyde. Il est daté du 4 mai 1637; Jan Maire le reçut les derniers jours du mois, et le volume fut achevé d'imprimer le 8 juin.

Singulier pouvoir des mots! Supposons que Descartes eût intitulé *Télescope* le traité de la *Dioptrique*[a], et *Arc-en-Ciel* celui des *Météores,* préférant à la terminologie ancienne des appellations modernes : ces deux traités prenaient, ainsi que la *Géométrie,* un air de nouveauté, qui maintenant encore les recommanderait à l'attention des savants. Et peut-être le *Discours de la Méthode,* simple préface, après tout, d'un important ouvrage, n'aurait point, par un phénomène unique dans l'histoire des lettres, fait oublier l'ouvrage lui-même, au point de se substituer à lui entièrement.

La *Dioptrique,* en effet, était un sujet d'actualité. Les savants l'avaient mis à l'ordre du jour, depuis l'invention des lunettes d'approche en 1608[b], et Descartes reconnaît que c'est bien

a. Le sens des mots *Optique, Catoptrique, Dioptrique,* se trouve ainsi expliqué, MERSENNE, *La Verité des Sciences,* 1625 : « ...Or, comme il y a » 3 ſortes de raions, ſçauoir eſt les droits, les réfléchis & les rompus : auſſi » y a-t'il 3 parties dans l'Optique. La premiere conſidere tout ce qui ſe » fait par le raion droit, tel qu'eſt celuy par lequel nous voyons la lumiere » & les couleurs, qui nous ſont oppoſez, l'air qui eſt entre l'œil & l'obiect » eſtant vniforme. La ſeconde partie contemple le raion réfléchi par toutes » ſortes de miroirs, & s'appelle *Catoptrique,* c'eſt à dire ſcience des » miroirs. La troiſieſme enſeigne comment nous voyons par raions qui » ſont rompus, comme quand nous regardons vn bâton qui eſt partie » dans l'eau, partie dans l'air, & ſe nomme *Dioptique,* ou *Meſoptique,* » parce qu'elle conſidere la façon par laquelle les raions paſſent par les » milieus diuers, comme quand ils trauerſent l'air, l'eau & le verre en » meſme inſtant : on pourroit auſſi nommer cette partie *Anaclaſtique* ou » *Diaclaſtique.* » (Pages 229-230.)

b. *De Uitvinding der Verrekijkers,* van C. DE WAARD. (La Haye, 1906 in-8, p. 340.) Abrégé en français dans la Revue *Ciel et Terre,* 28e année (Br. in-8, p. 18, Bruxelles, Weissenbruch, 1907.)

cette invention qui lui donna l'idée d'écrire un tel traité[a]. Il n'était pas le premier, certes; mais au témoignage d'un contemporain, le P. Georges Fournier, Jésuite, dans son *Hydrographie* en 1643, tous les ouvrages précédents en furent éclipsés, et ce fut le sien désormais qui fit autorité[b].

A la honte de nos sciences, déclare le philosophe, cette invention si utile et si admirable des lunettes d'approche est due au hasard; et l'auteur, Jacques Metius, d'Alkmaar, n'avait jamais étudié. Descartes ignorait-il que ces lunettes avaient été inventées à Middelbourg, qui en était resté le principal centre de fabrication dans les Pays-Bas? Lui, si curieux de nouveautés, il n'aurait pas visité dans cette ville, en 1618, la boutique du lunetier Lipperhey, qui dix ans auparavant, en 1608, s'en était dit l'inventeur? et pas davantage celle d'un autre lunetier, Zacharias Jansen, qui avec plus de raison, ce semble, avait élevé la même prétention? Le fils de ce Zacharias, Johannes Jansen, invoquera cependant plus tard le témoignage de notre philosophe (après la mort de celui-ci, il est vrai), pour assurer qu'en 1618 on trouvait dans la boutique paternelle des verres disposés dans de longs tuyaux pour

a. Tome VI, p. 159, l. 17-22.

b. HYDROGRAPHIE *contenant la Theorie & la Practique de toutes les parties de la Navigation*. Compoſé par le P. GEORGES FOURNIER de la Compagnie de Ieſus. (A Paris, chez Michel Soly, ruë ſainct Iacques, au Phœnix. M.DC.XLIII. Avec Privilege du Roy. Permiſſion du R. P. Prouincial: Iacques Dinet, à Paris, ce 4 Ianuier 1643. Privilege, 18 mai 1643. Gd in-f°, pp. 922. Acheué d'imprimer, 20 mai 1643.) — Le chapitre XIX du livre X est intitulé : *Des Lunettes d'approche :* « ...Ie dis » que cette inuention eſt incomparable, & que, puis que nous en ignorons » le vray Auteur, au moins nous deuons grandement priſer ceux leſquels » par leurs doctes eſcrits ont tellement cultiué ce que le haſard a fourny » au premier Inuenteur, qu'ils l'ont conduitte en tel poinct qu'il ſemble » qu'on n'y peut plus rien adiouſter : tels que ſont Maurolicus en ſes liures » de la Lumiere & de l'Vmbre : Porta en vn œuure exprès, qu'il a deſcrit » des Lunettes & Miroüers bruſlants : Kepler en ſon Optique, & princi- » palement en ſa Dioptrique : Aquilonius en ſon Optique : Hieroſme » Sirturus Milanois : le Pere Schiner en ſa Roſe Vrſine : le ſieur Tarde » Theologal de Sarlat : & ſur tous nouuellement Monſieur des Cartes, » comme ie diray cy apres. » (Page 511.)

regarder la nuit les étoiles et la lune[a]. Il ajoute, il est vrai, que Metius vint lui-même examiner un de ces tuyaux, et fabriqua ensuite une lunette semblable; et il est vrai aussi que, dès 1608, Jacques Metius, comme Lipperhey et comme Jansen, avait demandé aux États de Hollande un brevet d'inventeur. Mais Descartes tenait sans doute ses renseignements du propre frère de Jacques, Adrien Metius, qu'il connut comme professeur de mathématiques à l'Université de Franeker, et il s'en sera rapporté à lui[b].

a. C. DE WAARD, *loc. cit.*, p. 140 : « Anno 1590, is de eerſte buyſe » gemaeckt en geïnventeert binnen Middelburgh in Zeelant van Zacharias » Janſen, ende de Langſte waerr(en) doen ter tijt 15 à 16 duym; waervan » datter 2 wech vereert werden : de eene aen den prins Maurytſyus en de » ander aen hertogh Albertus. De deſtanſy van 15 à 16 duym is ſoo lange » gebruyckt geweeſt tot het jaer 1618; doen hebbe ick, met mijn vader » hierboven vernoumpt, de lange buyſe geïnventeert, die men gebruyckt » om by nachte te ſien in de ſterren en de maenne, daer veel in te ſpeke- » leren is. Anno 1620 heeft Meetſyus een van onſe buyſen bekommen, » deweltke hy naergekonterfeyt heeft, voor ſooveel als hij gekonnen heeft. » Deſgelickx heeft oock Cornelis Dribbel gedaen. Als wy deſe inſter- » menten practyſeerden, woonden wy op het kerckhof, daer nu de » venduyſy is. Waerre Reynnier Ducartes en Cornelis Dribbel en » Joannes Loof int leven, die ſouden getuygen daervan konnen weſen, » dat ick de eerſte lange buyſen hebbe geïnventeert. Vorder en kan » ick, mijn Heeren, geen naeder onderricht daervan doen. — In Mid- » delburgh, den 30 Jannewary 1655. JOHANNES SACHARIASSEN. » Cette attestation, adressée aux magistrats de Middelbourg, soulève plus d'une difficulté. Johannes, par ex., en 1618, n'avait que sept ans; il n'a donc pu aider son père dans l'invention du perfectionnement dont il parle. D'autre part, la date de 1590 n'est point celle de l'invention : Johannes lui-même vingt ans plus tôt, en 1634, en avait indiqué une autre plus vraisemblable à Beeckman, qui la rapporte dans son *Journal :* « Johannes Sacharias » ſeght, dat ſijn vader den eerſten verrekijcker maeckte hier te lande *anno* » *1604* naer eene van eenen Italiaen, daerop ſtont *anno 1590.* » (*Ibid.*, p. 155.) Notons cette même date de 1590, qui apparaît.

b. Sur l'inventeur du télescope, le P. Fournier (*loc. cit.*, p. 511) reproduit textuellement d'abord la version de Descartes (t. VI, p. 81, l. 3-7, et p. 82, l. 2-18). Il y ajoute d'ailleurs celle de Sirturus, et continue par le passage que nous avons cité, p. 186, note *b*. — D'autre part, Peiresc, dans une lettre à Dupuy, datée d'Aix-en-Provence, 8 nov. 1626, parle de ces lunettes de Galilée, « ou plus toſt (ajoute-t-il) de Jacques Methius qui en

Il imagina, précisément en cette ville, une machine propre à tailler les verres. C'est de Franeker, en effet, que sont écrites les lettres de 1629, qui donnent là-dessus des instructions à Ferrier, l'artisan qu'il avait connu à Paris[a]. Il tenta même de le faire venir auprès de lui, pour y travailler ensemble : on vivrait, disait-il, « comme frères[b] ». Mais Ferrier ne put se décider. Il essaiera cependant de faire quelque chose, sinon en 1629 ou 1635, du moins après la publication de 1637 : le P. Nicéron raconte, en 1638, que Ferrier montrait à Paris une lunette excellente, composée de deux verres taillés, suivant le conseil de Descartes, en hyperbole[c]. Plus de dix ans auparavant, notre philosophe avait obtenu du même Ferrier, à Paris, de semblables verres ; mais il n'avait pas encore imaginé une machine tout exprès pour les tailler ; et il avait laissé Mydorge dessiner lui-même la figure à leur donner, pour le bien convaincre de l'excellence de l'hyperbole[d]. Mydorge, en effet, qui étudiait surtout les miroirs, tenait pour la figure parabolique ; mais il dut reconnaître que, pour les lunettes, objet de la Dioptrique, l'hyperbole est préférable ; et Mersenne le reconnut également[e]. C'était une nouveauté, et Descartes n'en

» eſt le vray inuenteur primitif ». (*Lettres de Peiresc*, Paris, Impr. Nat., 1888, t. I, p. 79-80.) Fromondus, en 1627, dira de même de l'inventeur : « Fratrem ſuum Iacobum Metium fuiſſe contendit Adrianus Metius Fra» nekerenſis Mathematicus. » (*Meteorologicorum libri*, p. 112.) Enfin on trouve, dans les *Momenta Deſultoria* de Constantin Huygens une épigramme de 1632 : *In Metium Teleſcopii Inventorem*. (Page 76, 1re édit., 1644.) — Adrien Metius, né comme son frère à Alkmaar, en 1571, mourut à Franeker en 1635. Un livre de lui : *Arithmeticæ & Geometriæ Practica*, fut édité par les Elzeviers à trois reprises, en 1611, 1626 et 1640.

a. Tome I, p. 13, 32 53 : lettres du 18 juin, 8 oct. et 13 nov. 1629.

b. *Ibid.*, p. 14, l. 12.

c. Tome II, p. 376.

d. Tome I, p. 335-337, notamment p. 336, l. 24.

e. MERSENNE, *Queſtions Phyſico-Mathematiques, 1634* : « Queſtion XIX. » *A quoy ſeruent les ſections Coniques, & quel peut eſtre leur vſage ?* » (Page 94.)

Mersenne considère surtout « la ſection ou la ligne hyperbolique... » encore plus admirable dans les lunettes & dans la refraction, que dans

était pas peu fier. Jusque-là on s'était contenté de donner aux lentilles de cristal, qui servaient pour les lunettes d'approche, la forme sphérique, sans autre raison, si ce n'est qu'elle était plus commode à tailler et qu'elle réussissait. Galilée n'en employait pas d'autre en Italie, ni Scheiner en Allemagne[a]; et en Hollande même, un professeur d'Amsterdam, qui fut en relations avec Descartes, Martinus Hortensius, préconisait toujours la figure circulaire[b]. Descartes fut même un peu

» les miroirs & dans la reflexion... C'eſt pourquoi les Lunettiers » deuroient faire les verres de leurs lunettes de longue veuë en forme » d'hyperbole conuexe... » (Pages 95-96.) Et il renvoie à la *Verité des Sciences*, l. IV, c. 6, et à l'*Impieté des Deiſtes*, partie II, c. 6, et c. 13 de la 25 objection, « où les proprietez & la fabrique des miroirs parabo- » liques ſont expliquées ». Mais surtout il renvoie aux livres « des ſections » Coniques de Monſieur Mydorge (dont on attend toujours les 6 derniers) ».

a. GALILÉE, *Sidereus Nuntius, 1610* : « Tubum primò plumbeum mihi » paravi, in cuius extremitatibus vitrea duo Perſpicilla, ambo ex alterâ » parte plana, ex alterâ verò unum *ſphærice* convexum, alterum verò » cavum, aptavi. » (*Edizione Nazionale*, vol. III, parte 1ª, Firenze, 1892, p. 61-62.) — SCHEINER, *Roſa Urſina*, 1630 : « Forma lentium qualis eſſe » debeat : forma, quæ huic materiæ inditur, eſt artificialis, ſuperficies » nimirum vel plana, vel *ſphærica* (*de reliquis enim figuris nolo hîc* » *inquirere*), eaque vel caua, vel conuexa. » (Page 98.)

b. Tome I, p. 327, l. 8-15, et p. 328; puis p. 331, l. 6-15 : lettres du 28 oct. et du 1er nov. 1635.

Voir aussi le P. Fournier, *Hydrographie* (*1643*), Liv. X : *Des Lunettes d'approche*, chap. XIX :

« ...Telle a eſté la figure de toutes les Lunettes iuſques à preſent » (*figure ſpherique*); mais depuis que Monſieur des Cartes Gentilhomme » Breton a imprimé la Dioptrique à Leinde l'an 1637, & qu'il a monſtré » que le cercle ne peut ſuffire, pour compoſer la figure d'vn verre qui » face que tous les rayons qui viennent d'vn poinct s'aſſemblent en vn » poinct exactement, & que, ſi au lieu de la figure Spherique on en donne » aux verres vne Hyperbolique, on fera des Lunettes qui feront voir les » obiects diſtinctement, ſans confuſion, & en telle grandeur que l'on vou- » dra; & qu'il nous a faict connoiſtre que la cauſe pour laquelle il a paru » ſi peu de Lunettes d'aproche d'exquiſe bonté, eſt que les ouuriers *n'ont* » *iamais rencontré que lors qu'ils ont failly ſi [illegible] reuſement, que, pen-* » *ſants rendre Spheriques les ſuperficies des ver[illegible]ils les ont rendues* » *Hyperboliques, ou de quelque autre figure equiualente* : pluſieurs ſe » ſont mis à y trauailler de nouueau, & maintiennent que, *ſi la main des*

piqué que Huygens, qu'il pensait avoir converti à son hyperbole, prêtât encore l'oreille aux objections d'Hortensius. Huygens, pour satisfaire son ami, lui offrit alors de faire tailler un verre hyperbolique par un tourneur de sa connaissance à Amsterdam. Mais il y fallait la fameuse machine ; et elle était difficile à construire. Descartes, cependant, était entré dans les détails les plus précis, et en avait fait un chapitre entier de sa *Dioptrique,* le dernier, celui auquel tout ce qui précède achemine peu à peu le lecteur.

L'ouvrage[a] peut se diviser en deux parties, avec une introduction. La seconde partie, qui comprend les quatre derniers chapitres ou plutôt « discours », VII, VIII, IX et X, étudie les questions suivantes : — moyens de perfectionner notre vision, lesquels consistent à fabriquer des organes artificiels, autrement dit des lunettes ; — formes ou figures que doivent avoir les verres ou autres corps transparents qui servent aux lunettes, et Descartes, écartant le cercle ou la sphère, examine comparativement deux autres sections coniques, l'ellipse et l'hyperbole, pour donner la préférence à l'hyperbole ; — comment ensuite deux verres hyperboliques, l'un convexe et l'autre concave, doivent être placés dans un tube ou tuyau pour faire une bonne lunette ; — enfin et surtout, comment doit être construite la machine propre à tailler de tels verres. Quant à la première partie, elle comprend les quatre discours

» *ouuriers ne nous manque, on pourra par cette inuention voir des obiects* » *auſſi particuliers & auſſi petits dans les Aſtres, que ceux que nous* » *voyons communement ſur terre.* Toute l'Europe attend quelque bon » effect d'vne ſi rauiſſante demonſtration. » (Page 512.) Tous les passages *en italiques* sont copiés textuellement de Descartes, t. VI, p. 211, l. 1-5, et p. 206, l. 2-6.

a. *La Dioptrique,* t. VI, p. 81-227, se divise ainsi :

I. *Lumiere,* p. 81-93. — II. *Refraction,* p. 93-105.

III. *Œil,* p. 105-108. — IV. *Des ſens,* p. 109-114. — V. *Images au fond de l'œil,* p. 114-129. — VI. *Viſion,* p. 130-147.

VII. *Moyens de la perfectionner,* p. 147-165. — VIII. *Figures à donner aux verres,* p. 165-196. — IX. *Lunettes,* p. 196-211. — X. *Machine à tailler les verres,* p. 211-227.

précédents, III, IV, V et VI. Pour savoir ce qu'on peut ajouter à notre vue par artifice, il faut connaître d'abord les organes dont nous a pourvus la nature. Et Descartes examine successivement — l'œil, organe extérieur ; — puis ce qu'il appelle les organes intérieurs qui servent au sens de la vue, c'est-à-dire les nerfs et le cerveau ; — puis les images qui viennent se peindre au fond de l'œil ; — enfin la vision elle-même. Mais avant tout il avait exposé les principes, dans une sorte d'introduction : — chapitre II, lois de la réfraction ; — chapitre I, nature de la lumière.

Descartes ne pouvait choisir un meilleur exemple, et plus démonstratif, des idées qui lui étaient chères : il montrait dans un même sujet l'union de la géométrie et de la physique, l'union aussi de la spéculation et de la pratique, de la science des philosophes et de l'industrie des artisans. Cette machine à tailler des verres en hyperbole était l'application d'une découverte scientifique ; or, dans sa pensée, toutes les découvertes doivent aboutir ainsi à des inventions utiles. Et l'on ne saurait dire laquelle de ces trois choses le satisfaisait davantage : sa machine elle-même, sa loi des réfractions, ou l'étude des sections de cône par lesquelles les réfractions s'expliquent géométriquement.

Selon ce principe, que l'art doit toujours chercher ses règles dans la nature, et que les organes naturels doivent être les modèles des organes artificiels, Descartes étudie la structure de l'œil et le mécanisme de la vision. Il avait en cela des prédécesseurs : Jean Tarde, en France, dans son *Telescopium* [a], et Scheiner, en Allemagne ou plutôt en

a. *Teleſcopium, ſeu Demonſtrationes Opticæ, quibus docetur qua ratione perſpicilla nuper inuenta ſpecies viſibilium admoueant & augeant, oculoſque iuuent ad remota diſtinctè videnda.* (Seconde partie de l'ouvrage intitulé : *Borbonia Sidera.* Parisiis, apud Ioannem Gesselin, M.DC.XX. Privilége : 8 juin 1620.) L'auteur, Jean Tarde, traduisit lui-même en français son ouvrage. La traduction parut en 1623. A la fin, Tarde se demande comment on est parvenu à l'invention du télescope ; il refuse de croire qu'elle soit due au hasard et propose deux explications,

Italie, dans sa *Rosa Ursina* [a]. Descartes ne paraît pas avoir connu Jean Tarde ; mais il cite, dans ses lettres, le nom de Scheiner [b]. Qu'avait-il besoin, d'ailleurs, de ces exemples ? La méthode était tout indiquée, et un esprit bien fait ne pouvait manquer de la suivre. Déjà, dans le *Traité de l'Homme,* qui est comme une seconde partie de son *Monde,* on trouve une étude semblable de l'œil et de la vision [c]. Ce n'était là qu'un résumé de ce qu'on retrouve, sous les mêmes titres, aux chapitres III et IV de la *Dioptrique.* Ici Descartes met au point ce qui était seulement esquissé dans le *Monde.* Mais de part et d'autre, à propos de la vision, il étudie dans le même ordre tout ce qui s'y rapporte : lumière et couleur, situation et distance, grandeur et figure des corps; les deux premières sont l'objet propre de la vue, et les quatre suivantes, de la vue aidée des autres sens : de là trop souvent des erreurs, qu'il

dont voici l'une : « ...Ou bien il (*l'inventeur*) y paruint par vne autre voye. » C'eſt que, voulant faire vn œil artificiel, & conſiderant que l'art imite » la nature, il print le naturel pour modele, & forma cette viſion artifi- » cielle ſur la naturelle : car il y a en l'œil & en la viſion cinq ou ſix » choſes leſquelles ſont exactement imitées au Teleſcope. » (Page 108.) Suit l'énumération de ces cinq ou six choses. Le latin disait : « Vel quia » naturam ars imitatur, ex oculo exemplar eligens, modum videndi ſeu » rationem qua fit viſio tanquam ducem ſequutus eſt. Sex enim in oculo » deprehenduntur, quorum ſimilitudinem teleſcopium exprimit, & » apprime repræſentat. » (Page 86.

a. Peiresc écrivait à Du Puy, le 22 nov. 1633 : « Le P. Scheiner, dans » ſa *Roſa Vrſina* (1630), ſemble mener le lecteur comme par la main ſe » promener dans ſon œuil, pour y voir receuoir les images des objects » & les rayons d'icelles ſe reunir par les effects de l'Optique tout de » meſmes que dans vne chambre obſcure où l'on les introduiſit à trauers » vn verre conuexe (qui faict le meſme effect que noſtre humeur cryſtal- » line, pour groſſir plus ou moings les objects, ſelon ſa conuexité plus » ou moings grande, & y trouuer ſon ſecours aux courtes veües en la » concurrance d'vn concaue, pour r'accourcir l'aſſemblage des rayons » qui ne ſe pourroit faire que plus loing que ne porte le diametre de » noſtre œuil, qui eſt la vraye raiſon de l'vſage des verres concaues aux » courtes veües : ce que perſone n'auoit jamais imaginé deuant luy que » je ſçaiche... » (*Lettres de Peiresc,* Impr. Nat., 1890, t. II, p. 646.

b. Tome I, p. 245, 250, 282 et 331.

c. Tome VI, p. 105-108, et t. XI, p. 151-158.

explique dans la *Dioptrique* beaucoup mieux que dans le *Monde*. Quant à l'œil, la description en est la même, à peu près, dans les deux ouvrages. Descartes l'emprunte, pour une bonne part, aux anatomistes, ainsi que la structure des nerfs, bien qu'il y ajoute aussi du sien. Il n'oublie pas non plus, pour faire comprendre le trajet des rayons lumineux dans les différentes parties de l'œil, la comparaison de la chambre noire [a], inventée naguère par Jean-Baptiste Porta. Mais surtout il avait disséqué lui-même, à plusieurs reprises, l'œil d'un bœuf, et complété ses observations anatomiques par des expériences : il adaptait cet œil à une ouverture qui donnait d'un côté sur le plein jour, et de l'autre sur un endroit obscur, et rendait visibles ainsi, soit sur le fond de l'œil, soit sur un linge blanc, les images des objets extérieurs. Descartes disait que, dans la *Dioptrique,* il avait mêlé la géométrie et la physique ; il pouvait ajouter encore : et l'anatomie, ou comme on disait en son temps, la médecine, « suite naturelle de la physique » ; et le

a. Tome VI, p. 114-115. Voir déjà Jean Tarde, dans son *Teleſcopium, 1620,* ou la traduction française, 1623 : « Si vne chambre eſt ſi bien » fermée qu'aucune lumiere n'y entre que par vn petit trou : l'image de » ce qui ſera dehors ou qui s'y fera, paroiſtra dans la chambre en la » muraille qui ſera oppoſite, pourueu qu'elle ſoit blanche & nette : » comme nous auons veu cent fois par experience, qui eſt plus forte & » plus concluante que toutes les demonſtrations qu'on ſçauroit faire. Car » les eſpeces entrees dans ce trou, vont donner contre la muraille oppo- » ſite qui les arreſte, & manifeſte à celuy qui eſt caché en quelque coin » de ceſte chambre. Tout de meſme les eſpeces entrent par le trou de » l'vuée dans l'obſcurité de l'œil où elles ſont arreſtées par l'humeur » cryſtalin, ou (*lire* au ?) bout du nerf optique, comme par vne muraille » blanche, & de là le nerf optique les voit, & les prend pour en faire le » rapport au ſens commun. » (Pages 70-71.)

Voir aussi Kepler, *Paralipomena ad Vitellionem* (Francfurti, MDCIV) : « Prop. VII. Problema. *In camerâ clauſâ & in propoſito pariete repræ-* » *ſentare quicquid extra cameram è regione vel eſt vel geritur, quod* » *quidem in oculos incurrit.* Hanc autem primus, quod ſciam, J. Baptista » Porta tradidit, *Magiæque Naturalis* non minimam partem fecit. Sed » experientiâ contentus, demonſtrationem non addidit. » (Kepleri *Opera,* éd. Ch. Frisch, 1859, vol. II, p. 160.)

physicien-géomètre apparaissait en lui doublé d'un habile observateur et expérimentateur.

On retrouve ce même ensemble de qualités dans l'étude qu'il fit de la réfraction. Le *Monde* n'en donnait qu'un résumé, d'une page à peine, et renvoyait à la *Dioptrique*. C'est, dans celle-ci, le second chapitre, rédigé dès la fin de 1631, puisque Descartes l'envoya à Golius en janvier 1632[a]. Il y joignit, le 2 février, l'indication d'une expérience pour vérifier la loi de la réfraction, et rappela ce que lui-même avait expérimenté déjà avec Mydorge, à Paris, cinq ans auparavant[b]. Golius, huit à dix mois après ces lettres de janvier et février 1632, trouva dans les papiers de Snellius, son prédécesseur en la chaire de mathématiques à l'Université de Leyde, un exposé de cette même loi, avec une démonstration différente[c]. Golius fit aus-

a. Descartes à Golius, janvier 1632 : « ...Pour ce que vous me mandez, » & que M. H(ortenſius) me témoigne que vous deſirez voir de ma Diop- » trique, ie vous en envoye la premiere partie, où i'ay taché d'expliquer » la matiere des refractions, ſans toucher au reſte de la philoſophie. » (Tome I, p. 234, l. 29, à p. 235, l. 3.) — A Mersenne, juin 1632 : « Pour » la façon de meſurer les refractions de la lumiere, *inſtituo comparatio-* » *nem inter ſinus angulorum incidentiæ & angulorum refractorum.* Mais » ie ſerois bien aiſe que cela ne fut point encore divulgué, pource que la » premiere partie de ma Dioptrique ne contiendra autre choſe que cela » ſeul. » (*Ibid.*, p. 255, l. 25-30.) Dans la même lettre, Descartes avait dit : « Ie ſuis maintenant icy à D(euenter), d'où ie ſuis reſolu de ne point » partir que la Dioptrique ne ſoit toute acheuée. » (Page 254, l. 3-5.)

b. Tome I, p. 239, variantes, col. 2.

c. Pour toute la discussion qui suit, voir une étude de D.-J. Korteweg : *Descartes et Snellius*, d'après quelques documents nouveaux. (*Revue de Métaphysique et de Morale*, juillet 1896, p. 489-501.) Et une autre, plus récente, de G. Milhaud : *Descartes et la loi des sinus*. (*Revue générale des Sciences*, 30 mars 1907, p. 223-228.) — On se rend compte combien peu la question était avancée en 1620 et 1623, en lisant ce passage de Jean Tarde, *Teleſcopium*, dans la traduction française :

« *Prop. 22 :* Les Optiques ont accouſtumé de rechercher la proportion » qui eſt entre ces deux angles (angles de l'incidence & de la refraction) : » pour de cognoiſſance de l'vn, venir à la cognoiſſance de l'autre... »

« *Prop. 23 : L'angle de la refraction au verre ou cryſtal eſt preſque la* » *tierce partie de l'angle de l'incidence qui eſt fait en l'air.* C'eſt à dire, » ſi l'angle de l'incidence eſt de 21 parties, les 90 faiſant l'angle droit,

sitôt part de sa trouvaille à Constantin Huygens, en notant d'un trait sûr la différence, à son avis, entre la découverte du philosophe français et celle du savant hollandais, leur compatriote : excellents mathématiciens tous deux, ils avaient suivi des procédés inverses l'un de l'autre, Snellius partant des effets observés, et Descartes des principes et des causes. Ainsi tombe l'accusation trop facilement soutenue plus tard par Leibniz, que Descartes avait appris d'Hortensius, professeur à Amsterdam et ancien élève de Snellius, la loi de la réfrac-

» l'angle de la refraction ſera de 7 parties... Ce qui doit eſtre entendu » auec condition que l'angle de l'incidence n'excede pas 25 ou 30 par- » ties : car s'il excedoit, on n'y trouueroit pas meſme proportion... La » ſeule experience a fait cognoiſtre ceſte proportion par pluſieurs moyens, » vn deſquels... » (Pages 79-80.)

Citons ici intégralement, et d'après le MS., la lettre du 7 avril 1632, de Huygens à Golius, dont nous n'avions pu donner qu'un fragment, p. 106 ci-avant, note *a* :

« Ex quo poſtremùm à te abij, Vir doctiſſime atque amiciſſime, ſecuta » me imago eſt mirabilis Galli, amici, non citra inuidiam meam, tui, » cuius in magna urbe paulùm ſepultæ diſtat inertiæ [celata *écrit d'abord,* » *puis barré;* ſepulta *récrit au-dessus et encore barré; finalement en* » *surcharge, de nouveau :* celata] virtus. Illam præcipuè, quam de » Refracti radij demonſtratione, tanquam de re leui ac perſpicuâ, ſpem » fecit, nuſquam depoſui. Quæſo verò, dum per hos dies feſtos tuus es, » eſto hic, quod fuiſti ſemper, quodammodo & meus quoque, & illud age » ſeriò, ne ab his regionibus [*en surcharge :* quod minabatur] decedat » vir præſtantiſſimus, niſi hoc ſaltem nomine literato, quo quidem » debitor cenſeri in uniuerſum noſter poteſt, quòd ſementis in hoc » ſolo factæ meſſem indigenis inuideri nulla ratio patitur. Amicitiam » viri, non tam ineptus meî æſtimator ſum, ut ambire geſtiam. Nec vim » facturus ſum quærenti latebras, quo poſteritati magis illuſceſcat. Sed » quando, coætaneis ferè nobis, quod te dicere memini, parùm liquet » uter alteri ſuperſtes eſſe poſſit, iterùm te rogo curare ſedulò ut velis, ne » ſe totum ſuo ſæculo inuideat, aut hoc ſælicitati noſtræ deeſſe velit, » quod ſeriùs eſſe non cæperimus, aut cras viuere, qui pridem nati » ſumus, & ad gloriam noſtram pertinere ducimus quod eodem ſole » illuſtramur cum nobiliſſimo Planeta, qui inter nebuloſa ſidera latendi, » ut immeritò certè, ſic tandem fruſtra, conſilium ceperit. Vale, Goli » clariſſime, & me ama. Hag. VII Id. Apr. CIↃ IↃC XXXII. » (Amsterdam, Acad. des Sciences, CONSTANTINI HUGENII *Epiſtolæ Latinæ*, MS., Epiſt. 156.)

tion ; et le grand Huygens eut tort de croire aussi là-dessus trop facilement, de la part de Descartes, à un emprunt, sinon un plagiat. Comment Hortensius aurait-il su de Snellius une chose que le successeur de celui-ci, et qui détenait ses papiers, ignora jusqu'en novembre 1632 ? Or, Descartes était en possession de sa loi, non seulement depuis la fin de 1631, mais dès 1627, à Paris, avant de venir s'installer en Hollande. Sans doute, il était venu autrefois en ce pays, pendant quelques mois de 1618 à 1619. Mais la découverte de Snellius ne paraît pas antérieure à 1626, puisque Golius, qui le quitta cette année pour ne plus le revoir, n'en avait pas connaissance encore. Bien mieux, Descartes, lors de son premier voyage en Hollande, entrevoyait déjà la cause des réfractions, comme on peut le deviner à ses notes de 1619. Il parle, en effet, de la différence de matière entre les corps que le rayon lumineux traverse, en passant, par exemple, de l'air dans l'eau, ou dans le verre, ou dans différents liquides ou solides. Descartes n'insiste pas sur cette idée, à laquelle il revient, sans insister davantage, dans la *Dioptrique*[a]. Ce n'était plus là de la science, ou de la physique toute simple, mais déjà de la métaphysique ; on dépassait la région positive des faits et de leurs lois, pour pénétrer jusqu'aux principes ; et ceux-ci, notre philosophe avait résolu de ne pas les publier encore.

En effet, son premier chapitre, fondement de tous les autres, et qu'il intitule *De la lumière,* ne donne pas ce que semblait promettre ce titre, à savoir « la nature de la lumière » : seules les propriétés de celle-ci y sont expliquées, et encore au moyen de comparaisons[b]. Tantôt, c'est la balle du jeu de paume : suivant qu'elle est lancée contre un corps dur, ou bien mou, ou bien liquide, un mur, une toile, ou de l'eau, et qu'elle le rencontre plus ou moins obliquement, elle se réfléchit, et l'angle

a. Tome X, p. 242, l. 9, à p. 243, l. 2, et p. 293, l. 22-24. Voir aussi t. VI, p. 103, l. 7-30.

b. Tome VI, p. 83, l. 14-19. Les trois comparaisons qui suivent, se trouvent p. 83-86, p. 86-88 et p. 88-93.

de réflexion égale l'angle d'incidence, ou bien elle s'amortit, ou elle s'enfonce en déviant. Tantôt, c'est une cuve pleine de raisins : au travers de la masse des grains ronds, qui se trouvent foulés, le jus coule quand même en ligne droite : tout droits aussi sont les rayons lumineux qui passent entre les globules célestes. Tantôt enfin c'est l'aveugle, qui se rend compte des objets en les touchant de son bâton ; ce bâton est mû tout d'une pièce en un instant : ainsi le mouvement d'un rayon, depuis un corps lumineux jusqu'à nos yeux, est instantané. Chose curieuse, dans cette dernière comparaison on est « instruit à voir par un aveugle qui ne voit point[a] ».

Nous finissons ainsi la *Dioptrique,* par où Descartes l'a commencée. Nous l'avons parcourue à dessein en sens inverse, remontant des effets aux causes, tandis que le philosophe, fidèle à sa méthode, descendait des causes aux effets. Il pose d'abord ou plutôt il suppose son principe, qui est ici la nature de la lumière, sans l'expliquer autrement que par des comparaisons ; et il en déduit la propriété qui se rapporte à son sujet, c'est-à-dire la réfraction. Puis, il avance comme par degrés dans l'étude de l'organe de la vue. Enfin, il ajoute à l'œil naturel le secours de cet œil artificiel, qui est la lunette d'approche récemment inventée ; et il s'efforce d'apporter à celle-ci les perfectionnements de la science.

Les *Météores* étaient peut-être les phénomènes qui frappaient le plus l'imagination populaire, soit pour l'émerveiller,

a. Paroles du P. Poisson, dans ses *Commentaires ou Remarques,* p. 178-179 : « ...Il commence ſa Dioptrique par l'Hypotheſe & la Com- » paraiſon qu'il fait d'un aveugle dont il étudie | les ſentimens & les » penſées pour nous enſeigner à diſcerner ce qui ſe paſſe en nous » lorſque la lumiere frappe nos yeux. Et bien que ce ſoit une choſe aſſez » ſurprenante d'eſtre inſtruits à voir par un aveugle qui ne voit point, & » d'apprendre ce qui ſe fait dans l'œil par un homme qui n'en a point » l'uſage : neantmoins, à prendre preciſement cette Hypotheſe dans » ſes bornes, on ne peut rien apporter qui nous faſſe mieux concevoir » tout le ſyſteme de la veuë, & qui en explique mieux les accidens. » (Pages 178-179.)

soit pour l'épouvanter. On leur attribuait volontiers des causes surnaturelles. Quelle tentation, pour un savant, de montrer que là aussi tout s'explique naturellement; et s'il y réussissait, quel triomphe pour la science! Il y avait deux choses dont notre philosophe voulait délivrer, et si l'on ose dire, exorciser l'esprit humain : l'étonnement, toujours mauvais, et nuisible à la science, en ce qu'il arrête toute recherche, et immobilise l'esprit dans un ébahissement stupide devant un fait réputé merveilleux ou miraculeux; puis ce sentiment, dont l'étonnement n'est d'ailleurs qu'un excès, et dont le savant doit aussi se garder, l'admiration, qui l'incite à croire qu'un fait est plus difficile à comprendre qu'il ne l'est, et passe la portée de notre connaissance. A la première page des *Météores,* Descartes annonce qu'il prouvera, par des exemples, « qu'il est possible » de trouver les causes de tout ce qu'il y a de plus admirable » sur la terre »; et à la dernière page, il conclut que la preuve est faite, et « qu'on ne verra rien dans les nues à l'avenir, » qui donne sujet d'admiration[a] ».

Les *nues* comprennent, en effet, pour lui tous les *Météores,* et sont comme le centre d'où il convient de les examiner. Elles sont formées de *vapeurs,* et non pas d'*exhalaisons,* ce qui oblige d'abord Descartes à marquer la différence entre les unes et les autres; puis, comme ce sont les *vents* qui les élèvent et les assemblent en l'air, de là une étude préalable des vents; puis on voit les nues se dissoudre en *pluie,* en *neige,* en *grêle,* autant de phénomènes à étudier; des nues aussi viennent les *tempêtes,* le *tonnerre* et les *éclairs;* après ces choses « qu'on » voit dans l'air en même façon qu'elles y sont », Descartes examine enfin celles « qu'on peut y voir sans qu'elles y » soient[b] », l'*arc-en-ciel,* les *couronnes* autour des astres, les *parhélies* ou faux soleils. Les nues font donc bien l'unité de tout l'ouvrage.

Toujours habile à profiter des circonstances, Descartes

a. Tome VI, p. 231, l. 15-21, et p. 366, l. 23-28.
b. *Ibid.*, p. 324, l. 24-29.

reprend l'étude de ce phénomène observé à Rome, le 20 mars 1629, et qui toute cette année avait intéressé les savants : les parhélies, ou apparition de quatre ou cinq faux soleils autour du véritable. A plusieurs reprises, il s'en était informé dans sa correspondance, et en 1636, il en fait à dessein le chapitre final, et comme le point culminant de son traité. C'était encore un phénomène de réfraction[a]. D'autre part, Mersenne lui avait mandé de Paris une observation, qui d'ailleurs laissa d'abord incrédule notre philosophe, jusqu'à ce qu'un heureux hasard lui permit de la constater à son tour : apparition d'une couronne autour de la flamme d'une chandelle. Descartes en fut témoin un soir dans la chambre d'un bateau qui de Frise le transportait à Amsterdam, en traversant le Zuiderzée. Il compléta par là son avant-dernier chapitre, sur les couronnes des astres. C'était toujours un phénomène de réfraction[b]. Il se trouvait ainsi amené à expliquer l'arc-en-ciel. L'explication qu'il en donne, demeure acquise à la science, et Descartes y voyait comme une heureuse illustration de sa méthode. L'arc-en-ciel est un bel exemple de réfraction : Descartes l'étudie d'abord dans une boule de verre remplie d'eau, et dans un cristal taillé en forme de prisme ; puis de ces phénomènes qui sont à la portée de tous, il passe aux gouttes de vapeurs dont sont formées les nues, et aux couleurs, rouge, jaune, vert, bleu, qu'elles font apparaître à nos yeux[c].

a. Tome I, p. 23, l. 1-22 ; p. 245, l. 21-25, et p. 250, l. 7-11. — Tome VI, p. 354-366.

b. *Ibid.*, p. 318, l. 6, à p. 320, l. 5. — Tome VI, p. 345-354, et notamment p. 351, l. 30 et suiv.

c. Tome VI, p. 525-544. Sans doute Descartes avait vu aussi à Tivoli, près de Rome, cette curiosité si bien décrite par Montaigne :

« ...Il y a des eſtancs ou des gardoirs, aveq une marge de pierre tout » autour, aveq force piliers de pierre de taille haus, audeſſus de cet » accoudoir, eſloingnés de quatre pas environ l'un de l'autre. A la teſte » de ces piliers ſort de l'eau aveq grand force, non pas contre-mont, » mais vers l'eſtanc. Les bouches eſtant einſi tournées vers le dedans & » ſe regardant l'une l'autre, jetent l'eau, & l'eſperpillent dans cet eſtanc, » avec tele violance, que ces verges d'eau viennent à s'entrebatre & ran-

L'arc-en-ciel est précédé ordinairement de tempêtes, avec tonnerre et éclairs, ou tout au moins de pluie. Le chapitre de Descartes sur les tempêtes est bien documenté : il emprunte largement aux récits des navigateurs et même à des conversations de marins [a], si bien que plus tard le P. Fournier ne se fera point scrupule de l'utiliser dans son grand ouvrage de 1643, de l'*Hydrographie* ou *Théorie et pratique de la navigation* [b]. On comprend que plus tard encore, en 1649, Descartes, au cours de la traversée de Hollande en Suède, émerveilla par ses connaissances nautiques le maître du navire. Il n'a garde d'oublier les feux Saint-Elme, ni ces constellations que les anciens appelaient astres d'Hélène, ou Castor et Pollux, et qui, d'ailleurs, depuis Aristote, figuraient dans tous les traités de météorologie. Et il en donne toujours des explications naturelles [c]. De même pour les feux follets, qu'il appelle, suivant

» contrer en l'air, & produiſent dans l'eſtanc une pluie eſpeſſe & conti-
» nuelle. Le ſoleil tumbant là-deſſus, enjandre, & au fons de cet eſtanc
» & en l'air, & tout autour de ce lieu, l'arc du ciel, ſi naturel & ſi appa-
» rant qu'il n'y a rien à dire de celui que nous voïons au Ciel. Je n'avois
» pas veu ailleurs cela. » (Pages 270-271, *Journal de voyage de Montaigne*, p. p. Louis Lautrey, Paris, Hachette, 1906.)

a. Tome VI, p. 315, l. 18 et l. 25-26.

b. Voir *Hydrographie*, p. 476 et p. 704, et notre tome VI p. 312, l. 14-21 (la jolie phrase sur les hirondelles et les moucherons), et p. 313, l. 14 et l. 30-31 (sur les « travades » et la petite nuée blanche dite « œil du » bœuf », *Olho de Boy* en portugais). Au livre XV, *Des vents*, chap. xx : *Du feu S. Telme* (sic), p. 692, 692-693 et 693, on retrouve, mot pour mot, des phrases entières de Descartes, t. VI, p. 314, l. 21, à p. 315, l. 26.

c. Le P. Fournier conserve quelques scrupules de religieux : « Puiſque
» toutefois la cauſe de telles flammes eſt naturelle, & que c'eſt rarement
» que les demons ſe meſlent parmy ces feux, c'eſt foibleſſe d'eſprit de ſe
» perſuader que toutes les flammes qui paroiſſent, ou les tempeſtes &
» tonnerres qui ſurviennent, ſoient excités par quelque ennemy qui
» s'ayde de Magie, & employe les forces des Demons pour ſatisfaire à ſa
» paſſion. Et partant ie conclus que, lors qu'on voit de ces feux repoſer
» ſur nos Hunes, cela ne nous doit eſtonner, voire pluſtoſt donner
» quelque aſſurance que le fort de la tempeſte eſt paſſé. » (*Loc. cit.*, p. 694.) Et le bon religieux termine ainſi : « Enfin on a de couſtume
» d'inuoquer S. Telme, & reciter ſon oraiſon. » Et il parle des miracles de ce saint, « qui mourut à Tuy, ville de Galice ».

l'usage, « des ardants ». Quant à ces escadrons de fantômes qu'on croit voir parfois la nuit combattre en l'air, il n'a jamais vu de tel spectacle, et pense que les relations qu'on en fait, sont « falsifiées par la superstition et l'ignorance ». Il fait mieux que de n'y pas croire : il donne trois ou quatre bonnes raisons, qui expliquent naturellement ces visions imaginaires[a].

S'il détourne l'esprit de ces vains prodiges, c'est pour lui offrir, par contre, des réalités, qui, dit-il, « bien qu'elles » n'aient point été observées par les Anciens, ne laissent pas » d'être une des plus rares merveilles de la nature[b] ». Ce sont les petites étoiles à six pointes, dont se composent les flocons de neige. Kepler en avait écrit un traité, en 1611, que cite notre philosophe. Il s'enquiert aussi des observations semblables, qu'avait faites en 1629 Gassend. Mais surtout il observe lui-même curieusement la neige, l'hiver de 1635; et plus tard, dans une lettre à Chanut, il rappelle en plaisantant ces expériences qui lui sont « tombées des nues[c] ». Il observe

a. Tome VI, p. 323, l. 22, à p. 324, l. 24. — Le *Mercure françois*, t. X, p. 285-286, année 1624, raconte encore des histoires de ce genre : « Eſmerueillable prodige veu au Ciel en la Principauté d'Anhalt. » Et aussitôt après, p. 287 : « Durant les feſtes de la Pentecoſte au meſme » lieu, ſe veirent en l'air deux caualiers ſur leurs cheuaux tout en feu, » l'vn d'eux traiſnant par la bride vn cheual auſſi tout en feu. Deux iours » auparauant, il ſe veit à Veneſchav en Boheme, deux armees dans le » Ciel combattre l'vne contre l'autre. Il y pleut auſſi vne grande quantité » de ſang ou eau rouge. » Dans le même t. X, on lit encore, p. 185-186 : « Vne relation porte qu'au commencement de l'eſté (1624), il aduint auſſi » à Rome vn tremblement de terre, mais qu'il ne cauſa aucune ruine ; & » que quinze iours apres il parut dans le Ciel grand nombre d'eſclairs & » de feux, qui durerent toute la nuict. L'Autheur de ceſte relation dit que » les Romains (leſquels ſont fort ſuperſtitieux en ces prodiges) faiſoient » le lendemain courir vn bruict, qu'ils auoient veu des cheuaux, des » armees & des lances dans le Ciel ; mais pour luy, qui les conſidera fort » attentiuement & ſans lunettes, il n'y auoit rien veu que des eſclairs, & » quelques traiſnees de feu comme des fuſees, ſelon ce qu'il y auoit plus » ou moins de matiere. » (Lire peut-être *ſelon qu'il*, et plus haut *avec des lunettes ?*)

b. Tome VI, p. 232, l. 15-21, et Discours VI, p. 291-311. Voir aussi t. I, p. 127.

c. Tome IV, p. 377, l. 23-27 : lettre du 6 mars 1646.

de même la grêle pendant l'été. Outre ce qu'il en dit dans ce chapitre des *Météores,* nous avons quelques-unes des notes prises par lui à cet effet, et rédigées en latin[a]. Mais Descartes ne se contente pas de noter : il explique pourquoi la neige doit prendre telle forme et non pas telle autre ; il en donne des raisons mécaniques. Elles sont fort intéressantes, et notre philosophe trouve toujours, pour les exprimer, d'ingénieuses comparaisons. « Jetez, par exemple, dit-il, confusément un » rang ou deux de perles rondes toutes défilées sur une assiette, » et les ébranlez, ou soufflez seulement un peu decontre, afin » qu'elles s'approchent les unes des autres » ; vous les verrez « s'arranger naturellement en telle sorte..., que chacune en » ait six autres qui l'environnent[b]. »

Nous ne nous attarderons pas au chapitre « des Nues », bien que ce soit le chapitre central. Celui qui précède, le chapitre « des Vents », qui soulèvent et rassemblent les nues dans les airs, paraît avoir attiré davantage l'attention[c]. Le P. Four-

a. Tome XI, p. 623-624 et p. 626-627.

b. Tome VI, p. 288, l. 16-29.

c. Disc. V, *Des Nues,* p. 279-291, et Disc. IV, *Des Vents,* p. 265-278. Le P. Georges Fournier, Liv. XV, *Des Vents,* chap. xxii, *De la cauſe des Vents,* dit ceci : « ...ceux qui ont le mieux traicté des vents, outre » Ariſtote au 2. de ſes *Meteores* & en ſes *Problemes* ſect. 18 & 26, Theo- » phraſte, & autres Anciens. Nous en auons eu deux diſcours excellents » depuis quelques années : l'vn de Monſieur Verulamius Anglois, où il y » a de tres belles remarques, mais qui ne ſont gueres bien digerées; & » l'autre de Monſieur des Cartes Gentilhomme Breton, au diſcours 4 de » ſes *Meteores :* ce diſcours eſt preſſé, nerueux, & tel qu'il n'y a pas vn » mot qui ne ſoit conſiderable, & plein de ſuc & de lumiere. » (*Hydrographie, 1643*, p. 695.)

Aux pages 695 et 696, on retrouve textuellement des phrases de Descartes, t. VI, p. 266, l. 25, à p. 267, l. 1. Comparez aussi, d'une part, p. 268, l. 18, à p. 269, l. 3, et de l'autre, p. 697. *sur les Vapeurs et les Exhalaiſons.* D'une part, p. 270, l. 14, à p. 271, l. 28, et de l'autre, p. 698-699, chap. xxv (*Vent du Nord*). D'une part, p. 273, l. 4, à p. 274, l. 12, et de l'autre, p. 699, chap. xxvi (*Vents de printemps*). D'une part, p. 274, l. 12-26, et de l'autre, p. 699, chap. xxvii (*Etheſies*). Puis, p. 274, l. 27, à p. 275. l. 3, et p. 696. Puis, p. 275, l. 10-12 et l. 19-21, et p. 688. Puis, p. 275, l. 30, à p. 276, l. 7, et p. 690. Enfin, p. 276, l. 19-25, et p. 697.

nier le cite dans son *Hydrographie,* et en copie maint passage. Dès 1637, notre philosophe avait souhaité que ses *Météores* au moins fussent enseignés, au lieu de l'ancienne physique, dans les collèges des Jésuites[a]. Et voici que l'un deux, cinq à six ans après, en 1643, lui donne une place d'honneur dans un ouvrage de science à l'usage des gens de mer. Non seulement la formation des vents est expliquée à l'aide d'un vieil instrument de cabinet de physique, l'éolipyle (cette fois encore un phénomène artificiel servait à l'explication d'un phénomène naturel)[b]; mais la division des principaux vents qui soufflent avec tant de régularité à la surface des mers, et qu'utilisent les navigateurs, se trouve reproduite, avec quelques remarques sur les vents particuliers à chaque région et les causes qui en rendent la prévision presque impossible. Déjà, dans un chapitre de son *Monde*[c], chapitre d'ailleurs perdu, Descartes avait donné une théorie des vents qui soufflent entre les tropiques; cette partie si intéressante des *Météores* permet d'y suppléer.

En continuant de remonter ainsi des effets aux causes, nous sommes ramenés aux vapeurs d'où procèdent les vents. Mais les vapeurs, du moins celles qui s'élèvent de la surface des eaux, amènent jusqu'à cette surface le sel, qui ne va pas au delà; et Descartes en prend occasion d'étudier, chemin faisant, ce corps[d]. Il le fait, suivant sa méthode : nature et propriétés du sel, celles-ci se déduisant de celle-là; puis formation du sel ou plutôt des grains de sel avec leur figure géométrique. Là son imagination se donne quelque peu carrière; encore

a. Tome I, p. 455, l. 20-26. — Le P. Fournier avait-il connu Descartes personnellement ?

Fournier (Georges), Jésuite, né à Caen, 31 août 1595, entra au noviciat de Tournay, 29 sept. 1617, revint en France en 1620, professa les mathématiques à la Flèche (1629-1634), à Dieppe (1634-1636), probablement à la Flèche encore (1636-1640), à Hesdin (1640-1642), fut préfet des études à Caen, et mourut à la Flèche, 13 avril 1652.

b. Voir aussi t. XI, p. 637-638.

c. Tome VI, p. 44, l. 11-13.

d. *Ibid.,* p. 248, l. 17-26. Et Discours III : *Du Sel,* p. 249-264.

est-elle réglée par les principes qu'il a supposés, et qui consistent dans la nature de l'eau et la matière subtile. Grâce à ces suppositions, tout s'explique très simplement, et notre philosophe ne cesse de répéter « vous ne vous étonnerez pas », ou « ce n'est pas merveille », si telle ou telle chose arrive. Il trouve, en effet, explication à tout : propriétés communes qui rendent le sel piquant, et augmentent le poids de l'eau de mer; phénomènes plus curieux et plus rares, comme l'étincellement des vagues parfois pendant la nuit, ou bien la production artificielle de la glace avec un mélange de sel commun et de glace pilée ou de neige[a]. Descartes avait ses raisons de s'étendre ainsi sur l'explication du sel : il voulait, par un exemple typique, montrer comment sa philosophie substituait avec avantage aux prétendues *formes* de l'École[b], formes purement verbales, et simple dédoublement abstrait de la réalité, ce qu'il appelle encore du même nom de forme, mais forme géométrique cette fois, et qui offre à l'esprit quelque chose de clair et de distinct, quelque chose aussi de fécond, puisqu'on voit naître de là toutes les qualités ou propriétés d'un corps. Enfin cette dernière raison est aussi à retenir : dans tous les traités du temps sur les *Météores,* il était question, sinon du sel, au moins de la salure de la mer, *de salsedine maris.*

C'est peut-être aussi parce qu'il suivait encore la tradition du passé, et ne voulait point rompre avec un antique usage, que Descartes commence son traité par un chapitre sur les *Vapeurs* et les *Exhalaisons.* On ne faisait pas autrement depuis Aristote, et les contemporains de notre philosophe ne manquaient pas de diviser ensuite les Météores en quatre sortes ou espèces, d'après les quatre éléments, le feu, l'eau, l'air et la terre[c]. Descartes ne conserve pas cette division; de plus, il

a. Tome VI, p. 255, l. 16, à p. 256, l. 26, étincellement des vagues; p. 252, l. 26, à p. 253, l. 21, glace artificielle.

b. *Ibid.*, p. 232, l. 4-12.

c. Voici dans la *Summa Philosophica* d'Eustache de Saint-Paul (dit le Feuillant), 1re édit., 1609, et 2e édit., 1611, le sommaire du chapitre

écarte certains phénomènes que l'on rangeait parmi les Météores, les comètes, par exemple, et aussi les tremblements

consacré aux Météores : *De mixtis imperfectis, seu Meteoris,* p. 225-246 : *Vapor & exhalatio* (p. 225-226).

De impreſſionibus ignitis (p. 226), *lucidis* (p. 232), *humidis* (p. 236), *ſiccis* (p. 243).

De ignitis : De Cometa, & quibuſdam aliis (p. 226). De fulgure & fulmine (p. 229). De igne fatuo, Caſtore, Polluce & Helena (p. 231).

De lucidis : De variis coloribus apparentibus in aere, vbi de hiatu, voragine, & cohortibus armatis (p. 232). De corona, virgis, pareliis & parafelinis (p. 234). De Iride & lacteo circulo (p. 235).

De humidis : De nube, pluuia, niue & grandine (p. 236). De nubecula, granedula, glacie, rore & pruina (p. 237). De ſalſedine maris, ejuſque fluxu & refluxu (p. 239). De fontium & fluminum origine (p. 242).

De ſiccis : De terræ motu (p. 243). De Ventis (p. 244).

Descartes étudie les mêmes objets dans un autre ordre et dans un autre esprit; en outre il exclut des Météores les comètes et les tremblements de terre : t. VI, p. 323, l. 12-21.

D'autre part, Charles d'Abra de Raconis donne, à la fin du tome I de son Cours de Philosophie, édition de 1637, un Appendix intitulé : *Definitiones, Diuiſiones, ac Regulæ ex Logicâ & Phyſicâ Ariſtotelis. In gratiam ſtudioſorum Philoſophicæ iuuentutis.* (Pages 765-816.) Voici le passage relatif aux Météores :

« Ex Libris Meteorologicorum.

« *Definitio* exhalationis & vaporis. — *Exhalatio* eſt ſpiritus calidus & » ſiccus, qui è terrâ vel terreo corpore educitur. *Vapor* eſt ſpiritus calidus » & humidus, qui ex aquâ vel aqueo corpore educitur. »

« *Definitiones Meteororum* ignitorum. — 1. Flamma (ſiue fax). — » 2. Torris (ſiue tæda). — 3. Candela (ſiue lampas). — 4. Lancea (ſiue » trabs ardens, iaculum ignitum, faſcis). — 5. Capra ſaltans. — 6. Stella » cadens, aſcendens, diſcurrens. — 7. Ignis perpendicularis. — 8. Ignis » fatuus. — 9. Ignis lambens. — 10. Draco volans. — 11. Caſtor, Pollux, » Helena. — 12. Cometa. — 13. Fulgur. — 14. Fulmen. — 15. Tonitru. » — 16. Circulus lacteus. »

« *Def. Met.* aqueorum. — 1. Nubes. — 2. Pluuia. — 3. Nebula. — » 4. Nix. — 5. Grando. — 6. Glacies. — 7. Ros. — 8. Pruina. »

« *Def. Met.* terrestrium. — 1. Terræ motus. — 2. Ventus. (Diuiſio » ventorum : in cardinales & laterales, generales & prouinciales, ordi- » narios & turbulentos ſiue tempeſtates.) »

« *Def. Met.* aereorum, *ſiue phantaſmatum in aëre apparentium.* — » 1. Vorago. — 2. Halo (ſiue Corona). — 3. Virgæ (ſiue bacilli). — » 4. Parelius. — 5. Iris. » (Pages 806-809.)

de terre. Son étude d'ensemble y gagne en unité; et tous les chapitres s'enchaînent dans un ordre rigoureux. Il modernise en outre le sujet, en y insérant, pour les expliquer, les observations et découvertes les plus récentes. Les vapeurs et les exhalaisons elles-mêmes sont étudiées à un point de vue tout nouveau, et c'est là, dès le début, que Descartes introduit, à titre de simples suppositions, quelques-uns des principes de sa philosophie. Vapeurs et exhalaisons appartiennent à la région des corps terrestres, c'est-à-dire à ce petit monde qu'est la Terre, par opposition aux grands Cieux et aux Étoiles fixes. Les exhalaisons se composent de plusieurs parties : les plus subtiles, qui sont les esprits ou eaux-de-vie; et les plus grossières, qui sont les terres; entre les deux, se trouvent les sels volatiles et les huiles. Mais Descartes ne s'en sert point pour expliquer les Météores[a] : il se contente des vapeurs, et à ce

a. Le P. Fournier, dans son *Hydrographie* (*1643*), l. XV, c. XXIII, suit l'opinion de Descartes : « Que ſi vous me demandez (dit-il) pourquoy, » contre l'auis de pluſieurs : Ie me ſers pluſtoſt des vapeurs que des exha- » laiſons, ie vous diray que c'eſt principalement par ce que *les exhalai-* » *ſons ne ſe tirent* & ne ſe detachent *des corps terreſtres qu'auec vne* » *grande chaleur, & ne ſe condenſent derechef que fort peu, quelque* » *froideur qu'il y ayt : là où une chaleur mediocre fait que l'eau* tant » ſoit peu tiede *ſe dilate en vapeur ; & fort peu de froideur la fait pareil-* » *lement retourner en eau.* De plus, à peine pouuez vous iamais dilater » les exhalaiſons ny pas meſme l'air, en ſorte qu'elles tiennent *deux ou* » *trois fois plus d'eſpace* que deuant, *au lieu que les vapeurs en occupent* » *plus de* cinquante *mille fois d'auantage*, comme il ſe connoiſt euidem- » ment par vn grain d'encens qui ſe reſoud en vapeur... » (Page 697.) Les passages *en italiques* sont empruntés textuellement à Descartes, t. VI, p. 268, l. 18, à p. 269, l. 3. A noter à la fin : « cinquante *mille* » *fois* ». Descartes disait seulement : « *deux ou trois mille fois* ».

Jean Tarde, *Borbonia Sidera* (*1620*), ou bien *Aſtres de Borbon* (*1623*), rapporte que, pour expliquer les taches du soleil, récemment découvertes, on avait pensé aux exhalaisons, p. 10 : « Quelques-vns ſe » perſuaderent que c'eſtoient des nuées cachées dans l'air, leſquelles à » cauſe de leur ſubtilité ne pouuoient eſtre apperceuës que lors qu'elles » ſe trouuent entre le Soleil & nous. » Jean Tarde combat d'ailleurs cette opinion par sept arguments, et il ajoute : « Le defaut de parallaxe a » eſté cauſe que quelques-vns ont voulu eſtablir ces nuées tout contre le » Soleil, mais auec vn erreur plus grand que le premier. Car il n'y a

propos, il étudie la composition des corps durs et des corps liquides. Ceux-ci (ainsi s'explique leur liquidité ou fluidité) sont analogues à de petites anguilles, qu'on vient de pêcher, et qui déposées en tas au fond d'un bateau, glissent les unes sur les autres, « et se joignent même et s'entrelacent, mais sans se » nouer ni s'accrocher jamais, de sorte qu'elles peuvent tou- » jours être aisément séparées[a] ». Au contraire, les parties dont se composent les corps durs (ainsi s'explique leur dureté), sont entrelacées, et accrochées, et liées les unes aux autres, « comme les diverses branches des arbrisseaux qui croissent » ensemble dans une haie ». Et ces suppositions en supposent elles-mêmes une autre, celle-ci primordiale : la matière subtile, qui remplit tout l'espace, le vide n'existant point dans l'univers.

Ainsi Descartes donne une première idée de ses principes, à l'aide de comparaisons familières, selon sa coutume, et prétend expliquer ensuite, de proche en proche et comme par degrés, jusqu'aux phénomènes les plus merveilleux. Il prétend même en produire de nouveaux, sans avoir besoin d'un pouvoir magique pour cela ; c'est la science qui est appelée à devenir désormais la grande magicienne. Jean-Baptiste Porta n'avait-il pas déjà réuni dans un même titre ces deux termes qui

» point d'apparence que des fumées, des exhalaiſons terreſtres, des » vapeurs aqueuſes puiſſent penetrer les orbes des trois planettes infe- » rieurs, pour paruenir iuſques au Soleil : la doctrine des Meteores » repugne à cela : il n'y a pas vn ſeul meteore, ſoit-il terreſtre, aqueux » ou igné, qui paſſe au deſſus de la ſupreme region de l'air. Il y a plu- » ſieurs montagnes au monde, le ſommet deſquelles monte ſi haut, qu'il » n'y a nuées, vents, pluyes, greſle, foudres, ny autres meteores qui y » puiſſent attaindre. Ouide, au premier de la Metamorphoſe, teſmoigne » cela du mont Parnaſſe :

» *Mons ibi verticibus petit arduus aſtra duobus,*
» *Nomine Parnaſſus, ſuperatque cacumine nubes.* »

Le même souvenir classique est évoqué par Descartes, t. VI, p. 231, l. 10-14.

a. Tome VI, p. 233, l. 19-31.

naguère, rapprochés, auraient fait scandale, *Magie naturelle*[a] ? Notre philosophe, et cette alliance de mots n'est pas moins audacieuse, parle aussi, sans le moindre embarras, d'une *Science des miracles*[b].

Descartes le déclare lui-même : la *Géométrie* n'a été composée, et même en partie inventée, que pendant qu'on imprimait les *Météores*[c]. N'exagérons rien cependant : l'invention ne portait sans doute que sur des détails, soit quelques problèmes qui servaient d'exemples à telle ou telle règle ; mais les grandes lignes étaient arrêtées depuis longtemps dans son esprit. On ne s'expliquerait pas autrement, malgré sa merveilleuse facilité de travail, qu'il eût rédigé un tel ouvrage en si peu de temps et pour ainsi dire à la dernière heure. Lui-même raconte en 1638 que, pour les tangentes des lignes courbes, point culminant de son œuvre, il était en possession de sa règle depuis plus de vingt ans[d] : ce qui nous reporte à 1617 environ. Il n'était alors qu'un tout jeune homme, de vingt et un ans ; mais les grands mathématiciens sont tels à un âge où il serait matériellement impossible d'être, par exemple, un grand physicien ou un grand naturaliste ; une étonnante précocité, loin d'être l'exception, est comme la règle du génie dans les mathématiques.

D'autre part, Descartes avait résolu dès 1628, et sans doute beaucoup plus tôt, un problème que les géomètres se transmettaient d'âge en âge depuis l'antiquité, et qui demeurait

a. Tome X, p. 347, note *c*.

b. Tome VI, p. 343-344, et t. I, p. 21, l. 8-22. Voici encore un curieux passage : « ...Oſtendere decreui hæc abſque dæmonis ope à vero mago » id eſt ſapiente fieri poſſe... Meteora enim arte parari poſſunt, poſ- » ſemque hîc pluuias arte paratas, &c. ex Paracelſi arcanis modum recen- » ſere ; poſſem fulmineos lapides ſubito generatos arte ex Carteſij inuento » etiam referre. Sed hæc cum multis aliis ad Magiam meam remitto » naturalem. » (Page 263, PETRI BORELLI, *Hiſtoriarum & Obſeruationum Medicophyſicarum Centuriæ IV*, Pariſiis, 1656.)

c. Tome I, p. 458, l. 5-8.

d. Tome II, p. 178, l. 8-10 : lettre du 29 juin 1638.

parmi eux comme à l'ordre du jour : la duplication du cube ou la question de deux moyennes proportionnelles[a]. Il y joignait un second problème, qu'on ne séparait guère du premier, et qui exerçait au même titre la sagacité des savants : la trisection de l'angle. L'un et l'autre se trouvent traités et résolus au troisième livre de la *Géométrie,* avec celui de plusieurs moyennes proportionnelles[b]. Déjà pour la *Dioptrique* et pour les *Météores,* Descartes avait choisi des questions d'actualité, qui ne pouvaient manquer d'intéresser les curieux : la récente invention des lunettes d'approche, et l'observation plus récente encore des parhélies. Maintenant, il choisit de même deux problèmes classiques, qui, de l'aveu de tous, attendaient encore leur solution. Il ajoute même un troisième problème, celui de Pappus, que son ami Golius, le professeur de Leyde, lui avait indiqué. Descartes lui en envoya aussitôt la solution, en janvier 1632, avec des demi-confidences qui prouvent qu'à cette date l'essentiel de ses trois livres de *Géométrie* était déjà présent à sa pensée[c]. Ce problème de Pappus devait, comme les deux précédents, attirer la curiosité, d'autant plus qu'il est mis en vedette, même au détriment de l'ordre, qui eût exigé, Descartes l'avoue[d], qu'il ne vînt qu'après d'autres logiquement. Il le fait suivre encore d'autres questions d'actualité : les ovales ou ellipses, annoncées dans sa *Dioptrique,* et qui devaient servir pour les miroirs brûlants et surtout pour les lunettes d'approche. Avec le problème de Pappus, notre philosophe payait pour ainsi dire son tribut aux Anciens : ses contemporains

a. Tome X, p. 342-344. Voir aussi p. 651-659. Et sur la vogue de ce problème, *ibid.*, p. 519 et p. 591-592. Viète n'avait eu garde de l'oublier. Francisci Vietæ *Opera Mathematica* (Lugduni Batavorum, Ex Officinâ Bonaventuræ & Abrahami Elzeviriorum, cIↃ.IↃxLvii, in-f°), p. 347-350 : *Variorum de rebus mathematicis reſponſorum Liber VIII.* — « Cap. I : » Problema de duabus mediis, ἄλογον. — Cap. II : Hiſtoria duplicationis » cubi. »

b. Tome VI, p. 442-444, p. 469-470, p. 476, p. 483-484.

c. Tome I, p. 232-235; p. 244, l. 5-6; et p. 245, l. 20.

d. Tome II, p. 510-511 : lettre du 20 févr. 1639. Il pensa même à remanier tout ce second livre : p. 638, l. 23-25, du 25 déc. 1639.

s'efforçaient de restituer, à grand renfort de conjectures, quelques ouvrages perdus des géomètres d'autrefois, ce qu'ils appelaient ressusciter un auteur[a]; mais n'étant point philologue encore s'excuse-t-il de ne pas énoncer ce problème dans le texte original, c'est-à-dire en grec[b], et d'emprunter pour la commodité des lecteurs la traduction latine), il laisse là ce vain labeur, et s'attaque à une question que personne n'avait encore su résoudre, ni parmi les Anciens, ni parmi les Modernes; et il la résout. Rien ne pouvait mieux montrer l'excellence de sa méthode : elle triomphait là où jusqu'ici l'on avait échoué.

Les trois livres de la *Géométrie* comprennent chacun deux parties bien distinctes : les règles et les exemples de ces règles; la théorie pure, et les applications de la théorie à des problèmes.

a. Viète lui-même, *loc. cit.*, p. 325-347 : *Apollonius Gallus, seu exsuscitata Apollonii Pergæi περὶ ἐπαφῶν Geometria.* — Viète commence ainsi : « Problema Apollonii de describendo circulo quem tres dati contingant, Geometricâ ratione construendum proposui φιλομαθέσι, non Mechanicâ. Dum itaque circulum per hyperbolas tangis, rem acu non tangis. Neque enim hyperbolæ describuntur in Geometricis κατ' ἐπιστημονικὸν λόγον. Duplicavit cubum per parabolas Menechmus, per conchoïdas Nicomedes : an igitur duplicatus est Geometrice cubus?... Id verò nemo pronunciabit Geometra. Reclamaret Euclides, & tota Euclideorum schola... Problema quod proposui planum est, tu ceu solidum explicasti. » (Page 325.) A la page précédente, fin d'un autre opuscule à Adrianus Romanus, on lit : « Porro ad exercendum, non cruciandum, studiosorum ingenia, Problema hujusmodi construendum subjicio : *Datis tribus circulis, quartum circulum eos contingentem describere.* Proposuit enim Apollonius in libris περὶ ἐπαφῶν, sed illi periere injuriâ temporis... Non dubito quin Algebristæ idipsum in formulam δεδομένου conceptum absolvent, ut pote : *Datis semidiametris singulis trium quorumlibet circulorum, una cum centrorum distantia, semidiameter quarti circuli eos contingentis, ac sui centri à reliquis centris distantia erit data.* Sed quæ Problemata Algebrice absolvit Regiomontanus, is se non posse aliquando Geometrice construere fatetur. An non ideo quia Algebra fuit hactenus tractata impure? » (Page 324.) — Nous retrouverons encore ce problème classique dans Descartes, qui le donnera à résoudre à la princesse Élisabeth : t. IV, p. 38-42 et p. 45-50, lettres de nov. 1642. — Sur ce que Viète dit de Regiomontanus, voir notre tome V, p. 532.

b. Tome VI, p. 377, en marge.

Théorie et règles sont ce qui doit ici le plus nous arrêter.

Le premier livre est de beaucoup le plus court : il n'a même pas la moitié de chacun des deux autres[a]. Descartes y traite un sujet qui lui est tellement familier, qu'il se comprend lui-même à demi-mots, et ne se doute pas des endroits où d'autres que lui pourraient trouver des difficultés. Il indique la notation nouvelle, dont nous avons déjà parlé : d'une part, toutes les quantités, connues ou inconnues, sont exprimées, les unes par les premières lettres de l'alphabet, *a*, *b*, *c*... et les autres par les dernières, *x*, *y*, *z*, au lieu des signes ou caractères jusqu'alors en usage ; d'autre part, les chiffres ou plutôt les nombres ont deux rôles bien définis, suivant la place qu'ils occupent : avant les lettres, ce sont des coefficients; après, ce sont des exposants, qui expriment les puissances, carré, cube, carré de carré, etc.[b]. Avant Descartes, Viète avait bien opéré une réforme analogue, moins nette cependant, et qui surtout n'avait point prévalu[c] : emploi des chiffres romains pour les

a. Tome VI, p. 369-387 (Livre I), p. 388-441 (L. II), et p. 442-485 (L. III). Soit 19, 54 et 44 pages.

b. *Ibid.*, p. 371, l. 4-15. Notons encore ici le sens du mot « chiffres » pour « lettres » ; de même, p. 474-475. Voir ci-avant, p. 52, note *b*. Dans un curieux passage du t. II, p. 503, l. 11 et 15, Descartes a reproduit une équation telle qu'on la lui avait envoyée : $1C - 9Q + 13N$ eg. $\sqrt{288} - 15$. il la traduit ainsi en son langage : $y^3 - 9yy + 13y - 12\sqrt{2} + 15 \propto 0$.

c. Paul Tannery, *La correspondance de Descartes dans les Inédits du fonds Libri* (Paris, Gauthier-Villars, 1893, br. in-8, pp. 94), p. 42. Voir notre tome V, p. 418, l. 1-2. Viète distinguait nettement deux sortes de calcul, l'un au moyen des nombres, l'autre au moyen de caractères ou d'*espèces*. Voir ses *Opera Mathematica*, édit. 1646, p. 4. C'est le chap. IV du premier opuscule, *In Artem Analyticam Isagoge:* « Logiſtice numeroſa » eſt quæ per numeros, Specioſa quæ per ſpecies ſeu rerum formas exhi- » betur, ut pote per Alphabetica elementa. » On lit déjà, dans le chap. I, après la définition de l'Analyse et de la Synthèse, celle de la *Zététique* qui les complète : « ...Zetetice, quâ invenitur æqualitas proportiove » magnitudinis, de quâ quæritur, cum iis quæ data ſunt... Forma autem » Zeteſin inеundi ex arte propriâ eſt, non jam in numeris ſuam Logicam » exercente, quæ fuit oſcitantia veterum Analyſtarum ; ſed per Logiſticen » ſub ſpecie noviter inducendam, feliciorem multò & potiorem numeroſâ

exposants, II, III, IV, V, etc., ce qui ne facilitait pas encore assez les additions et les soustractions ; usage des consonnes, *b, d, c*... pour les quantités connues, et des voyelles pour les inconnues, *a, e*... Tout cela ne valait pas ce que Descartes appelle[a] son *a, b, c*.

Mais cette notation, qui devait être de si grande conséquence, ne réformait encore que le langage des mathématiciens. Aussi Descartes proposait, dès les premières pages,

» ad comparandum inter se magnitudines... » (*Ibid.*, p. 1.) En 1630, un mathématicien, « I. L. Sieur de Vau-Lezard », donna une traduction française de cet opuscule : *Introduction en l'Art analytic, ou Nouuelle Algebre de François Viete* (Paris, chez Iulian Iacquin, M.DC.XXX, petit in-8, pp. 79). Il traduit ainsi le chap. IV : « Le Logiſtique Numerique eſt » celuy qui eſt exhibé & traité par les nombres, le Specifique par eſpeces » ou formes des choſes : comme par les lettres de l'Alphabet. » (Page 33.) Quant à l'autre passage, p. 1, le traducteur le commente ainsi : « L'vtilité » qu'on tire de cete nouuelle Algebre eſt admirable, au reſpect de la » confuſion de laquelle ſont farties les Algebres des Anciens, tant pour-ce » qu'ils confondoient les genres des grandeurs, adjouſtant les lignes auec » les plans, le quarré auec ſon coſté &c., qu'à cauſe qu'ils exerçoient & » faiſoient les operations de leurs Algebres par les nombres ; c'eſt pour- » quoy de ces Algebres ne peut eſtre tiré nul Theoreme ny ſolution gene- » rale pour toute propoſition ſemblable à celle dont elle doit eſtre tirée, » comme il ſe fait en celle-cy nouuellement inſtituée, de laquelle les » ratiocinations & operations ſe font ſoubs des eſpeces. » (Pages 13-14.) Aussi Schooten, éditeur de Viète en 1646, écrit-il dans sa Dédicace à Golius : « ...Vir inſignis Franciſcus Vieta Fontenæenſis, *Analyſeos Spe-* » *cioſæ autor primus.* » Et Schooten était aussi le disciple et l'ami de Descartes. — Quant aux exposants exprimés en chiffres romains, voir notre tome V, p. 505-512.

François VIÈTE, sieur de la Bigottière, né à Fontenay-le-Comte en 1540, était mort à Paris en février 1603. Avocat dans sa ville natale, dès 1559, puis au service de la maison de Soubise, de 1563 à 1570 (secrétaire de Jean Larchevêque de Parthenay, et précepteur de la célèbre protestante Catherine de Parthenay), conseiller au Parlement de Bretagne (pourvu le 24 octobre 1573, et reçu le 6 avril 1574, souvent excusé d'ailleurs pour ses absences) ; nommé maître des requêtes par Henri III et reçu le 28 mars 1580, il résigne son office de conseiller en 1582. De 1588 à 1594, il est employé officiellement à Tours pour déchiffrer les lettres secrètes des Italiens, Espagnols et autres ennemis de la France. Entre temps, il composait et publiait, depuis 1570, ses ouvrages de mathématiques.

a. Tome II, p. 83, l. 15 ; p. 474, l. 19 ; et p. 475, l. 3-12.

une autre innovation, qui portait sur le fond même de la science : et c'était, à la faveur de l'Algèbre, l'introduction du calcul de l'Arithmétique dans toutes les opérations de la Géométrie; d'un côté, comme de l'autre, tout ne sera plus qu'addition ou soustraction, multiplication ou division, ou extraction de racines, ces trois dernières opérations d'ailleurs étant elles-mêmes expliquées par la règle des proportions[a]. Ici, notre philosophe a parfaitement conscience d'innover à la fois contre les Anciens et contre la plupart des Modernes : il note, en passant, que « les Anciens se faisaient scrupule d'user » des termes de l'Arithmétique en la Géométrie », pour n'avoir pas vu assez clairement leur rapport; de là beaucoup d'embarras et d'obscurité[b] Plus tard, il déclarera n'avoir rien à dire à ceux qui concevaient toujours ces deux sciences « comme » toutes diverses » ; mais ceux, dit-il, qui savent « la conjonction » qui est entre la Géométrie et l'Arithmétique, ne peuvent » douter que tout ce qui se fait par l'Arithmétique, ne se face » aussy par Géométrie[c] ». Qu'on ne vienne donc pas lui opposer Viète : celui-ci maintenait la séparation des deux sciences ; l'Arithmétique, même avec l'extension que lui donnait l'Algèbre, continuait d'être traitée à part, et la Géométrie également à part. Les partisans les plus déterminés de Viète étaient bien forcés de le reconnaître : l'un d'eux, Beaugrand, cite même à cet égard un texte décisif. Viète ne méconnaît pas (et c'est là déjà un progrès), que « ce qui sert aux nombres, se puisse, le » plus souvent, appliquer aux grandeurs » ; mais tandis qu'il veut enseigner dans un ouvrage particulier ce qui facilite l'analyse des équations, « il traitera ailleurs de ce qui peut rendre » les constructions géométriques plus aisées[d] ». Viète voit bien,

a. Tome VI, p. 369-371.

b. *Ibid.*, p. 378, l. 23-28.

c. Tome II, p. 504, l. 1-6 : lettre du 9 févr. 1639.

d. Tome V, p. 509. Lettre de Beaugrand à Mersenne. Le texte même de Viète est cité : « Ferè autem quæ profunt Geometræ ad εὐμηχανίαν, » profunt & Arithmetico, vel etiam è contra. At etiam de effectionibus » Geometricis dicetur ſpecialius ſuo loco. Nunc autem circa numeroſam

pour ainsi dire, les deux rives, et passe successivement de l'une à l'autre : Descartes jette résolument un pont entre les deux. La portée de cette innovation ne passa pas inaperçue : un professeur de mathématiques de Louvain trouvait même que le titre de *Géométrie* disait trop peu, pour un tel ouvrage : il aurait fallu l'intituler *Mathématiques*. A quoi Descartes répond que cette fois le titre aurait dit trop : les Mathématiques comprenant encore la Mécanique, par exemple, qu'il n'avait pas voulu traiter[a]. Mais il revendiquait hautement l'union des deux sciences, Arithmétique et Géométrie, en une seule, comme son œuvre propre, et dont il avait le droit d'être fier. Le point de soudure, en quelque sorte, est bien marqué par lui en quelques mots : les lignes de la Géométrie (les lignes droites, s'entend), trouvant leur expression dans les lettres, ou comme il dit dans « le chiffre » dont se servira désormais l'Algèbre[b].

La seconde partie du livre I est remplie ensuite par le problème de Pappus : énoncé du problème en latin, solution simplement esquissée, mise en équations, avec indication du genre des lignes courbes dont on aura besoin selon les cas[c]. Mais il faut d'abord pour cela dire « quelque chose » de la nature des courbes ; et ce sera l'objet du livre II.

Toutefois, Descartes conseille à ses lecteurs[d], même à des savants comme Mydorge, de passer du livre I au livre III, pour

» Analyſin magis eſſe intentum, noſtri eſt inſtituti. » Ces lignes se trouvent tout au commencement de la seconde partie du traité de Viète, *De emendatione æquationum*, p. 127, *loc. cit.* Remarquons que le commentaire de Beaugrand, dont nous reproduisons les termes, est plus explicite encore sur la séparation des deux sciences.

a. Le P. Giermans, Jésuite, que nous retrouverons au chapitre suivant. Voir t. II, p. 56, l. 9-12, et p. 70-71 : lettres de mars 1638.

b. Tome VI, p. 371, l. 16-20.

c. *Ibid.*, p. 377-380 (énoncé du problème), p. 380-382 (indication de la solution), p. 382-385 (mise en équations), et p. 385-387 (indication des genres selon les cas). Voir les notes de Paul Tannery : t. I, p. 235 ; t. IV, p. 364-366 ; et t. VI, p. 721-725.

d. Tome I, p. 457, l. 21-24, et p. 502, l. 1-3 ; t. II, p. 22, l. 25-27, etc.

revenir ensuite au livre II, qui est, en effet, le plus difficile, mais aussi le plus important. Suivons donc ce conseil, et passons au livre III. Descartes y traite d'abord de la nature des équations, et donne, dit-il lui-même, les règles de son algèbre[a]. C'est là que ses ennemis pensèrent le prendre en faute. Viète, avant lui, en avait dit tout autant sur les équations, et même l'avait dit mieux, sans commettre certaines erreurs qu'on reprochait à Descartes. Mais on se trompe, répond notre philosophe : loin de redire les mêmes choses que Viète, il commence au contraire par où Viète avait précisément fini. C'est ce qu'il a vérifié lui-même, en « feuilletant » un Viète qui se trouvait, dit-il, « par hasard entre les mains d'un de ses amis[b] ». Ces derniers mots surprennent d'ailleurs ; car il venait aussi de dire, quelques lignes plus haut, qu'il avait tâché de ne mettre, dans sa *Géométrie,* que ce qu'il croyait « n'avoir point été sceu ni » par Viète, ni par aucun autre[c] ». Il était donc au courant de ce que savait Viète ; et il avait dû le lire auparavant. D'autre part, le défenseur attitré de Viète en France, Beaugrand, qui avait édité un de ses opuscules en 1631, crut retrouver dans le livre III de la *Géométrie* plusieurs règles déjà données par Viète, et imprimées en 1615 ; et il ne craignit pas de lancer contre notre philosophe[d], une accusation de larcin. Qui des deux se trompe, oú essaie de tromper le lecteur ?

Constatons d'abord un point : c'est que Descartes connaissait de Viète au moins l'opuscule édité en 1631 (puisque Mersenne le lui envoya, et qu'il en accusa réception, mettant même l'éditeur au défi de résoudre le problème de Pappus[e]).

a. Tome I, p. 479, l. 28, à p. 480, l. 2. — Beaugrand trouvera ce langage de Descartes « insolent » : t. V, p. 512, fin.

b. *Ibid.*, p. 479, l. 15-17.

c. Tome V, p. 503-512 : lettre de Beaugrand à Mersenne.

d. Tome I, p. 479, l. 20-21.

e. *Ibid.*, p. 245, l. 7-20. Descartes s'autorise, pour envoyer à Beaugrand ce défi, des dernières lignes de l'opuscule de Viète. *In Artem Analyticen Isagoge :* « Denique fallusum problema problematum ars » Analytice... jure sibi adrogat, quod eſt NULLUM NON PROBLEMA SOLVERE. » (*Opera Mathematica, 1646,* p. 12.) Plus tard l'éditeur de Viète,

Mais il n'avait rien d'autre de ce mathématicien dans sa bibliothèque, pas plus qu'il n'avait rien d'Euclide, ni d'Archimède[a], et il dut emprunter le Viète d'un ami. Descartes avait peu de livres, et ne prenait guère la peine de les lire, ou les lisait mal. Nous en avons ici un exemple de plus : au lieu de lire d'un bout à l'autre le livre de Viète, il regarde d'abord à la fin, selon son habitude, et n'y relève qu'une chose, d'après les titres des derniers chapitres, c'est que l'auteur finit son ouvrage par où, « sans y penser », lui-même commençait. Mais s'il avait parcouru les chapitres antérieurs, surtout ceux du premier traité (l'ouvrage de Viète a deux traités), il y aurait remarqué sans doute les mêmes ressemblances avec ses propres règles, qu'avait notées la malignité de Beaugrand : celui-ci signalait, en effet, les chapitres VII, IX, X à XIV, et les suivants, du premier traité[b],

en 1646, Franciscus à Schooten, reprend, à l'honneur de Descartes, un commentaire que Beaugrand avait fait de ces paroles : « Unde demum » concludit ſpecioſam illam Analyſin... ſpecioſum quoque ſolummodò » ſibi vindicare Problema : *Omne, in quo de quantitatum æqualitate vel* » *proportione inquiritur, Problema utcunque ſolvere.* In quo ſi tollas » vocem *utcunque,* quam neſcio quâ ratione motus appoſuerit, non video » quid univerſalius Problema exquiras : cùm univerſa Matheſis non niſi » doctrina quantitatis ſit dicenda : adeò ut omne id quicquid ibidem ſol- » vendum proponitur, non niſi in quantitatum æqualitate vel propor- » tione aliquâ expiicandâ conſiſtat. Quod etiam ſummi ingenij Vir Rena- » tus des Cartes, in *Diſſertatione de Methodo rectè regendæ rationis,* » ſcribit ſe circa Mathematicas Scientias in genere animadvertiſſe, nimi- » rum, etiamſi illæ circa diverſa objecta verſentur, in hoc tamen conve- » nire omnes, quòd nihil aliud examinent quàm relationes ſive propor- » tiones quaſdam, quæ in iis reperiuntur. » (*Ibid.*, p. 545-546.)

a. Tome I, p. 497 et 522 (Aristote). Tome II, p. 472, l. 2-3 (Euclide). Tome III, p. 166, l. 4-6 (Archimède). Point davantage de Pappus : t. I, p. 278, l. 23-24. Les livres de Viète étaient d'ailleurs devenus très rares. Vaulezard, dans la dédicace de son *Introduction en l'Art analytic de François Viete traduit en noſtre langue,* disait déjà, à la date de 1630 : « A peine cognoiſt-on auiourd'huy de Viete que le nom ; le temps en a » defrobé la plus-part des liures, & les plus grandes Bibliotèques en » feroient tout à fait degarnies, ſi les Anges tutelaires des ſciences n'en » auoient heureuſement conſerué quelques-vns. »

b. Tome V, p. 505. L'ouvrage de Viète, *De Æquationum recognitione & emendatione,* comprend deux traités. Le premier, *Tractatus primus,*

et les chapitres I, IV, VI, VIII, du second [a], et ne parlait pas des derniers. Beaugrand n'avait donc pas tout à fait tort. Mais Descartes n'en eût pas moins maintenu son jugement. Beaugrand reconnaît, en effet, lui-même que Viète (avec raison, selon lui) n'étend pas ses règles à toutes les équations, mais en borne l'usage à une certaine catégorie seulement [b]. Or, que dit Descartes? Ceci simplement, et pas autre chose : « qu'il » détermine *généralement en toutes les équations* » ce dont Viète n'a donné que *quelques exemples particuliers;* il s'étonne même que telle ait été la conclusion de l'auteur; cela montre bien, répète-t-il, « qu'il ne pouvait déterminer (ce qu'il avait écrit) *en* » *général* [c] ». Ces exemples étaient nécessaires sans doute pour bien établir les règles, c'est-à-dire pour commencer; et Descartes a pu se servir d'un tel commencement. Mais comme il le dépasse aussitôt, grâce à la généralisation qu'il ne craint pas, lui, de proposer, il le perd de vue, et va de l'avant. Et c'est précisément cette généralisation qui lui permet des applications heureuses, lesquelles sont bien siennes également, à

p. 84-125 des *Opera Mathematica* (*1646*), comprend lui-même vingt et un chapitres.

a. Tome V, p. 506, 508, 509 et 510. Ce second traité, *Tractatus ſecundus*, comprend quatorze chapitres, *Opera Mathematica*, p. 126-158.

b. Voir le « Troisième Factum (de Beaugrand) contre la Géométrie de » Descartes », publié par Paul Tannery, *La Correspondance de Descartes, etc.* (*1893*) : « Aprés tout, s'il y a une infinité d'équations qui ſe produi- » ſent par la multiplication d'autres équations, il y en a auſſi une infinité » d'autres qui ne peuvent eſtre produites ſuivant cet ordre... Et c'eſt ce » qui a retenu ce grand eſprit de Viete, à qui toute la poſterité ſera » obligée pour les œuvres excellentes dont il a favoriſé le public, de rien » écrire de général ſur ce ſujet... » (Page 54.)

c. Tome I, p. 479, l. 22-27. Beaugrand lui-même, dans son « Troi- » sième Factum », parle du « recueil d'équations qui eſt ſur la fin du » ſuſdit Livre de Viete ». (*Loc. cit.*, p. 51.) En effet, dans ce livre *De Emendatione Æquationum*, les quatre derniers chapitres du second traité sont intitulés ainsi, cap. XI, XII, XIII et XIV : « Singularium aliquot conſti- » tutionum, ad æqualita s multipliciter adfectas pertinentium, collectio. » — Earundem collectio altera. — Earundem collectio tertia. — Collectio » quarta. » (*Opera Mathematica, 1646*, p. 156-158.)

des problèmes que, somme toute, ni Viète ni aucun de ses disciples n'avaient encore résolus.

Nous ne pouvons pas ici examiner, et encore moins discuter, une à une, toutes les règles que donne Descartes pour les équations : combien de racines en chacune de celles-ci; distinction des vraies et des fausses racines; changement des fausses en vraies, et réciproquement; moyens d'augmenter ou de diminuer la valeur des racines; moyens de les rendre toutes vraies; comment on supprime le second terme d'une équation, et comment on supplée aux termes manquants; distinction des racines réelles et imaginaires, etc.[a]. Notre philosophe donne une théorie complète « de la nature des équations », laquelle, dit-il (et ceci paraît encore une réponse aux critiques qu'on lui avait adressées en alléguant Viète), « laquelle n'a jamais été, que je » sache, assez expliquée ailleurs[b] ». Si en effet, dans le détail, telle ou telle règle peut paraître empruntée à Viète (bien que Descartes y mette aussi sa marque personnelle), il se montre bien lui-même, et là n'est véritablement que lui, dans l'ensemble, dans sa façon originale de réunir les différentes parties en un seul et même tout, en un système. Ce mérite qu'on ne saurait lui contester, il s'en rendait compte parfaitement. Plus tard, il l'opposera tacitement à celui de Viète, dont la doctrine, dit-il, a besoin que quelque savant homme la mette « par ordre »; car les écrits de ce « très excellent mathématicien » ne sont que « des pièces détachées, qui ne composent point un » corps parfait[c] ». Aussi, plus tard encore, en 1646, lorsque Mersenne lui offrit un exemplaire, et même plusieurs, s'il voulait, de la nouvelle édition de Viète, qui venait de paraître, grâce à lui, à Leyde, chez les Elzeviers, notre philosophe remercia, c'est-à-dire refusa, en ces termes : « S'il vous plaît », dit-il à son ami, « d'obliger quelque autre en lui donnant le » livre que vous m'offrez, je m'en pourrai fort bien passer »,

a. Tome VI, p. 444-454.
b. Tome I, p. 490, l. 8-11.
c. Tome IV, p. 228, l. 10-19 : lettre de juin 1645.

et il ajoute dédaigneusement : « n'ayant rien à y apprendre, » et n'étant pas curieux d'en orner simplement ma biblio- » thèque[a] ».

Sa propre théorie des équations ne lui avait-elle pas permis, en effet, non plus seulement de construire mécaniquement, avec des compas de son invention[b], mais de résoudre géométriquement les deux problèmes qui avaient tant tourmenté les géomètres : duplication du cube et trisection de l'angle[c] ? Et il est si bien maître de son sujet, il le domine de si haut, que ce sont là pour lui comme deux problèmes-types, qui peuvent servir de modèles pour en résoudre autant qu'on voudra de semblables[d]. Il suffira de savoir se servir d'une des sections coniques, la parabole. La méthode en avait été indiquée par notre philosophe à Beeckman, dès 1628, dans toute sa généralité ; et sans doute il la pratiquait depuis longtemps déjà[e]. Il compare sa propre règle et celle de Cardan, et établit la supériorité de la sienne[f]. Enfin, comme pour ôter aux incrédules l'ombre d'un doute, il montre qu'on peut, par elle, trouver non plus seulement, comme tout à l'heure, deux moyennes proportionnelles, mais quatre, mais six, et même davantage[g] ; et qu'on peut aussi, par elle, diviser l'angle non plus seulement en trois, mais en cinq parties égales, inscrire dans un cercle une figure de onze ou

a. Tome IV, p. 554, l. 12-19 : lettre du 2 nov. 1646. Voir aussi. *ibid.*, p. 231-232.

b. Tome VI, p. 391-392 et p. 443. Voir aussi t. X, p. 232-235.

c. *Ibid.*, p. 469-470 et p. 470-471. Voir ci-avant, p. 90. — Étienne Pascal, le père, avait étudié une variété de conchoïde, appelée par Roberval le *Limaçon de M. Paschal.* Le mathématicien Du Verdus attribuait à Roberval lui-même le trace de la tangente, la quadrature, et la propriété de la courbe comme podaire d'un cercle. Il attribuait à Étienne Pascal l'application de cette courbe à la trisection de l'angle, qui avait été probablement, dit Paul Tannery, l'occasion de son invention. (*Intermédiaire des Mathématiciens,* t. VII, 1900, p. 106-107.)

d. *Ibid.*, p. 471, l. 1-17, et p. 475, l. 21-30.

e. Tome X, p. 342-346. Tome VI, p. 464, l. 17-24, et p. 476, l. 13-18. Et encore t. X, p. 637-638.

f. Tome VI, p. 471-475 ; notamment p. 474, l. 6-10.

g. *Ibid.*, p 476-483, et surtout p. 483-484.

treize côtés égaux, et une infinité d'autres exemples de cette même règle[a]. Il termine par là sa *Géométrie :* les bornes qui arrêtaient les mathématiciens sont franchies; il les laisse même bien loin derrière lui. Mais surtout la carrière est ouverte ; et Descartes y prévoit les progrès que « nos neveux », dit-il, ne manqueront pas d'y faire; c'est à lui qu'ils en seront redevables à jamais[b].

Pourtant, la partie principale et pour ainsi dire le cœur de son ouvrage est le livre II. Notre philosophe y traite « de la » nature des lignes courbes ». Il indique la manière de décrire ces lignes, en les construisant par points. Ses déclarations à ce sujet sont d'une netteté parfaite : tous les points d'une ligne courbe ont nécessairement quelque rapport à tous les points d'une ligne droite; et ce rapport peut être exprimé par une équation[c]. Comme on peut trouver pour chaque courbe une infinité de points par où elle passe, on a ainsi le moyen de la décrire, à condition que ce soient des points qui lui soient réellement propres, et qui n'appartiennent véritablement qu'à elle[d]. De là, des conséquences à l'infini, que Descartes annonce sans donner d'explications : de cela seul qu'on connaît le rapport de tous les points d'une courbe à tous ceux d'une droite, il devient aisé (le mot n'est-il pas ironiqué ?) de connaître les diamètres, les essieux, les centres et autres lignes ou points, avec qui chaque courbe aura quelque rapport ; et même on pourra aussi, par cela seul, trouver quasi tout ce qui peut être déterminé touchant la grandeur de l'espace qu'elle comprend. Et combien encore d'autres propriétés[e] ?

Parmi celles-ci, une seule est traitée par lui avec détails, comme « le problème le plus utile et le plus général, qu'il ait » jamais désiré de savoir », et c'est le problème des tangentes[f]. Il

a. Tome VI, p. 484, l. 21-24.
b. *Ibid.*, p. 485, l. 18-26. Voir aussi t. I, p. 480, l. 7-13 ; p. 493, l. 10-14, etc.
c. *Ibid.*, p. 392, l. 20-25.
d. *Ibid.*, p. 411, l. 12-17, et l. 27-29.
e. *Ibid.*, p. 412, l. 25, à p. 413, l. 8.
f. *Ibid.*, p. 413, l. 23-26 ; t. I, p. 492, l. 17-23.

donne, à ce sujet, dans sa *Géométrie*, une première méthode. Chaque point d'une courbe appartient aussi à une droite qui touche la courbe en ce point, et que Descartes appelle, selon l'usage du temps, contingente : nous disons aujourd'hui tangente. D'autre part, une tangente peut toujours être coupée par une ligne droite qui lui est perpendiculaire, en son point de contact avec la courbe : et c'est ce que nous appelons aujourd'hui la normale. Descartes arrive aux tangentes, d'abord en partant des normales ; il tourne ainsi la question et la prend à revers[a]. D'un point quelconque du diamètre de la courbe (laquelle sera, par exemple, une parabole), il trace un cercle qui coupe cette courbe en deux points ; et de chacun de ces deux points, il tire une ligne appliquée par ordre, comme on disait, soit une perpendiculaire au diamètre (c'est l'ordonnée), qui détermine sur celui-ci un segment : le rapport entre segments et ordonnées, permet d'établir une équation entre ces deux grandeurs variables ; les propriétés spécifiques de la courbe (ici une parabole) permettent d'en établir une autre pour les mêmes grandeurs : de là, pour les deux inconnues, un système complet d'équations. Mais les deux points où le cercle coupe la courbe, vont se rapprochant l'un de l'autre, à mesure que le rayon du cercle diminue, jusqu'au moment où ils se réunissent, le cercle ne coupant plus la courbe, mais ne faisant que la toucher ; et son rayon devient alors, au point de contact, précisément la normale de la tangente cherchée, et la ligne tirée de ce point perpendiculairement sur le diamètre, détermine le point de la droite qui répond au point de la courbe[b]. C'est là, pour Descartes, un procédé général dont il use pour tous ses problèmes, et il n'use que de celui-là : coupant, dit-il, d'un cercle une ligne droite pour les problèmes plans ; coupant d'un cercle encore une parabole pour les problèmes solides ; et enfin, ajoutait-il, pour ceux qui sont d'un degré plus composés, coupant toujours

a. Tome VI, p. 413, l. 8-23.

b. *Ibid.*, p. 413, l. 27, à p. 419, l. 4 ; surtout p. 417, l. 12, à p. 418, l. 25.

d'un cercle une ligne plus composée elle-même que la parabole : ainsi de suite à l'infini [a].

Toutefois, il fut amené, dans sa *Correspondance*, à une seconde méthode, un peu différente en apparence, bien que la même au fond ; et il y fut amené par sa polémique avec Fermat. Celui-ci avait traité le problème des tangentes, en reprenant les termes où l'avait posé Apollonius : des plus grandes et des plus petites quantités, *de Maximis et Minimis* [b]. Sa solution présentait une lacune, que Descartes n'eut point de peine à combler, par un emprunt à sa propre méthode : si bien qu'il put dire, que le fondement de sa méthode était également celui sur lequel devait s'appuyer la méthode de Fermat, pour être bonne. Fermat considérait aussi deux lignes appliquées par ordre (deux ordonnées) de la courbe au diamètre de celle-ci ; puis, sans dire comment ni pourquoi, il les identifiait en une. Descartes reprend la question ainsi présentée : il considère ce qui doit devenir la tangente de la ligne courbe, comme une sécante d'abord : ce n'est plus, comme tout à l'heure, un cercle qui coupe la courbe en deux points (et avec le cercle disparaît la considération de la normale), c'est une droite menée d'un point du diamètre, pris en dehors de la courbe, et qui la coupe aussi deux fois. Mais cette droite peut tourner de son point fixe d'origine en se rapprochant de la courbe ; les deux points où elle coupe celle-ci, se rapprochent par suite l'un de l'autre, et finissent par se réunir : la sécante est devenue tangente. En même temps, comme tout à l'heure, les équations établies d'abord à l'aide des ordonnées de ces deux points et des segments qu'ils déterminent sur le diamètre, subissent des variations en conséquence, et aboutissent finalement à une seule racine, qui permet de trouver, en corrélation, le point de la tangente à la courbe, c'est-à-dire un point de la courbe elle-même, et le point où l'ordonnée de celle-ci rencontrera le diamètre, c'est-

a. Tome VI, p. 485, l. 12-20.

b. Tome I, 493-495 : *Methodus ad dijquirendam maximam & minimam. — De tangentibus linearum curvarum.*

à-dire un point de la droite correspondante[a]. La méthode est donc bien la même, avec cette différence que la ligne courbe est coupée par une ligne droite, plus proche de la tangente, au lieu de l'être par un cercle. On peut dire que Descartes est redevable à Fermat de cette modification, qui a prévalu ; mais Fermat est encore plus redevable à Descartes de la correction apportée à sa méthode ; celle-ci étant d'abord vraiment défectueuse[b].

Nous venons de voir l'essentiel du second livre de la *Géométrie*. Tout le reste n'est là que pour servir d'exemple. C'est d'abord le problème de Pappus, auquel Descartes revient[c] pour le traiter avec autrement d'ampleur que dans le premier livre. Encore se garde-t-il d'en donner un exposé complet. Il donne d'abord la construction, mais, dit-il, comme font les architectes pour les bâtiments : ils prescrivent seulement ce qu'il faut faire, et laissent le travail des mains aux charpentiers et aux maçons. Il donne aussi la démonstration, mais avec sa notation propre, « son *a, b,* » comme il dit, laquelle est sans doute beaucoup plus claire et plus facile, non pas encore toutefois pour ceux qui n'en ont point l'habitude. Enfin, il ne donne qu'une partie de l'analyse, omettant l'autre à dessein, pour que « les esprits malins » ne puissent s'en prévaloir[d]. Non content de cet exemple du problème de Pappus, il ajoute une autre question non moins intéressante en ce temps-là : la question des ovales, qu'il avait annoncée dans sa *Dioptrique* : c'est-à-dire l'étude théorique des moyens de rendre les lentilles autant concaves ou convexes qu'il est requis

a. Tome II, p. 127, l. 1, à p. 131, l. 17, et surtout p. 132-134 : lettre du 3 mai 1638. Voir déjà auparavant, p. 21-22 : du 1er mars. Et après, p. 140, 155, 170-173 (très important aussi), 175-178, 272-273 et 281-282. Lettres de juin, et du 29 juin, du 27 juillet 1638, etc.

b. Voir cependant, dans la suite, une note de Paul Tannery, t. III, p. 88-89. Roberval ne voulait pas en convenir, et prétendait qu'au contraire c'était Fermat qui avait perfectionné l'invention de Descartes.

c. Tome VI, p. 396, l. 20, à p. 411, l. 17. Voir ci-avant, p. 214, note *c*.

d. Tome II, p. 83, l. 5-26 : lettre du 31 mars 1638.

pour le perfectionnement des lunettes[a]. Il avait déjà étudié autrefois cette question. Mais ici encore, il se garde de tout expliquer, et laisse bien des points à éclaircir aux mathématiciens. La *Géométrie* présente ainsi successivement de merveilleuses clartés, mais aussi trop d'obscurités voulues[b].

En cela Descartes est difficilement excusable. Que dans la *Dioptrique* et les *Météores*, il n'ait pas voulu divulguer entièrement ses principes, et n'en ait laissé entrevoir qu'une partie, à titre de simples suppositions, on comprend et on excuse cette prudence, bien qu'excessive peut-être : le philosophe craignait pour son livre une condamnation semblable à celle de Galilée. Mais qu'avait-il à craindre pour sa *Géométrie?* Plus complète et plus claire, elle eût été plus vite entendue, et d'un plus grand nombre. C'est précisément ce que ne voulait pas Descartes : méfiant et ombrageux à l'excès, il craignait qu'on ne méconnût l'originalité de son œuvre, si elle était trop aisée à entendre, ou qu'on ne s'appropriât ses inventions. Crainte puérile, et qui n'est pas à sa louange. Ou plutôt, il se plaisait, du fond de sa retraite, à voir ses rivaux de France, tout Conseillers, et Présidents, et grands Géomètres qu'ils fussent, aux prises avec des difficultés dont ils ne pouvaient venir à bout : il avait fait en sorte, dit-il familièrement, qu'ils « n'y pussent mordre[c] ». Singulier plaisir, et qui révèle une fois de plus le mystificateur qu'était un peu Descartes. Il eut d'ailleurs plutôt à regretter, semble-t-il, ce calcul machiavélique. D'abord, il lui fallut presqu'aussitôt autoriser un gentilhomme de ses amis à écrire une *Introduction* à sa Géométrie, pour en faciliter l'intelligence aux géomètres eux-mêmes. Cette pièce, retrouvée depuis peu, sous

a. Tome VI, p. 424, l. 9, à p. 440, l. 6. Voir aussi, p. 185, l. 16-17, et p. 228. Et enfin, t. X, p. 281, 310-324 et 325-328.

b. *Ibid.*, p. 485, l. 5-7 ; t. I, p. 411, l. 12-20 ; t. II, p. 152, l. 18-22 ; t. III, p. 86 ; t. V, p. 142-143, etc.

c. Tome II, p. 28, l. 6-11, et p. 30, l. 22. Il s'agit, comme nous verrons au chapitre suivant, de Fermat (Conseiller au Parlement de Toulouse), Étienne Pascal (Président à la Cour des Aides de Montferrand), et Roberval (Professeur au Collège de France).

le titre de « Calcul de Monsieur Descartes[a] », s'adressait à des esprits de la valeur de Desargues, par exemple. Descartes recommanda de l'envoyer aussi à La Flèche : il était curieux d'avoir le jugement des professeurs de mathématiques[b]. Mais il ne reçut rien de ce côté-là. Rien non plus de Louvain, bien qu'il eût indiqué à Plempius deux mathématiciens des Pays-Bas espagnols, dont il eût aimé aussi recevoir les remarques, Wendelin et Van der Waegen[c]. En Hollande, d'autre part, son fidèle Reneri, qu'il avait cependant initié lui-même aux mathématiques, se donnait beaucoup de mal pour le comprendre, à l'Université d'Utrecht[d]. Somme toute, il n'était guère compris que d'un gentilhomme, aux environs de cette ville, Godefroid de Haestrecht[e], l'auteur probable de l'*Introduction,* et à Leyde, ville universitaire s'il en fût, par deux professeurs : non pas même Golius[f], qui lui avait indiqué le problème de Pappus et qui s'inspirait de lui pour son enseignement, mais deux jeunes gens, formés par lui, Gillot, autrefois son domestique, et maintenant professeur à l'École des ingénieurs[g], et Schooten, fils d'un professeur, et plus tard, en 1646, professeur lui-même à l'Université. Plus tard encore, en 1649, ce sont les notes de Schooten qui contribueront le plus à éclaircir la *Géométrie* de Descartes, jointes à celles du seul mathématicien de France qui soit entré pleinement dans sa pensée, et qui ait adopté et développé lui-même, comme nous verrons, ses théories : Florimond Debeaune.

a. Tome X, p. 659-680. Voir, pour Desargues, t. II, 88-89 ; p. 152, l. 10-18.

b. Tome II, p. 276, l. 4-7 : lettre du 27 juillet 1638.

c. Tome I, p. 411, l. 20-23 : lettre du 3 oct. 1637.

d. Tome II, p. 101-102. Voir aussi, p. 334-335.

e. *Ibid.*, p. 101, p. 577 et p. 580-581.

f. *Ibid.*, p. 30, l. 25-26 : lettre du 1er mars 1638. Voir aussi t. X, p. 637-639.

g. Tome II, p. 30, l. 22-25, et p. 89, l. 14-16 : lettre du 31 mars 1638. Voir t. III, p. 32, et t. IV, p. 339-340 : du 27 déc. 1645.

Le *Discours de la Méthode* réalisait, en 1637, une promesse faite depuis longtemps, puisque Balzac, en 1628, pressait Descartes de la tenir, en donnant une « Histoire de son esprit[a] ». Le philosophe y ajouta ce qui s'était passé depuis lors ; et c'est ainsi que le *Discours* a été notre guide, non seulement pour ses premières études, au collège de La Flèche, pour ses préceptes de méthode et ses maximes de morale en 1619, pour l'emploi des années 1620 à 1628, mais aussi pour la phase décisive qu'il traversa en 1629, et pour son *Monde* de 1630 à 1633. Le *Discours* contient en effet, jusqu'à cette date, une autobiographie du philosophe ; il raconte, comme il dit, « en quelle sorte il a tâché de » conduire sa raison », sans prétendre pour cela enseigner comment chacun doit conduire la sienne[b]. « Ce sont ici mes humeurs » et opinions », avait déjà dit Montaigne ; « je les donne pour » ce qui est en ma créance, non pour ce qui est à croire[c]. » Seulement, Montaigne donne les « Essais » de ses facultés dans toute leur libre allure qui n'était que fantaisie et caprice, sans règle ni joug d'aucune sorte : Descartes donne des essais de son esprit réglé et discipliné, assujetti à une méthode : somme toute, les essais de cette méthode elle-même.

Le *Discours* fut peu critiqué. Les quatre préceptes qu'il formule parurent seulement un peu courts pour une méthode complète ; aussi Descartes n'avait voulu donner qu'une partie de sa méthode[d], et celle-ci se retrouve avec plus de détails dans les *Regulæ*. Mais surtout les preuves de l'existence de Dieu parurent à quelques-uns trop brèves, et non exemptes d'obscurité[e]. Là-dessus, notre philosophe s'excuse. Il sait bien qu'il ne les a pas suffisamment développées ; mais d'abord il n'a ajouté ces quelques pages qu'au dernier moment, pressé par le libraire, et lorsque le volume était presque achevé d'im-

a. Tome I, p. 570, l. 22, à p. 571, l. 23.
b. Tome VI, p. 4, l. 7-10 et l. 14.
c. *Essais de Montaigne*, édit. Strowski, t. I, p. 191, l. 21.
d. Tome I, p. 339, l. 25-26 ; et p. 559, l. 14-15.
e. *Ibid.*, p. 390, l. 4-6.

primer[a]. Ainsi nous avons failli ne pas avoir même cette esquisse que l'on a regardée comme l'essentiel de la philosophie de Descartes. Déjà le *Monde* se passait presque entièrement de métaphysique, ou du moins le philosophe gardait par devers lui ce fondement pourtant nécessaire de sa physique[b]. S'il en parle davantage en 1637, c'est par précaution, semble-t-il, afin de se concilier les théologiens. Mais surtout, ce qui rendait peu claires les preuves de Dieu, c'est qu'il n'avait pas osé, il l'avoue, développer comme il l'aurait voulu ses raisons de douter des choses sensibles[c] : autre précaution peut-être, afin de ne point paraître donner trop dans le scepticisme, ce qui eût indisposé ses anciens maîtres contre lui. Et pourtant il s'agissait de la grande erreur, qui avait faussé jusque-là, selon Descartes, toutes les spéculations scientifiques ou philosophiques : l'erreur qui consiste à considérer le monde sensible comme exactement tel que les sens nous le représentent, erreur dont il faut à toute force délivrer l'esprit humain, si l'on veut qu'il puisse trouver la vérité dans les sciences.

Car c'est toujours de la découverte scientifique principalement qu'il s'agit, et on ne saurait trop relire, à ce propos, la sixième et dernière partie du *Discours*[d]. On y voit quelle idée notre philosophe se faisait de la science ; et c'est bien l'idée moderne,

a. Tome I, p. 560, l. 7-13. Voir aussi pourtant, même t. I, p. 339, l. 26-27. — Rappelons que le *Discours* fut rédigé seulement après la *Dioptrique* et après les *Météores*. A la date du 1er nov. 163., où ces deux traités étaient achevés (sauf toutefois, pour le second, la mise au net), le *Discours* qui devait servir de préface n'était pas commencé, et Descartes ne pouvait se résoudre à s'y mettre. (Tome I, p. 329, l. 28, à p. 330, l. 11.) Détail caractéristique : dans l'édition *princeps* de 1637, les trois traités ont été imprimés d'abord, avec une pagination qui se suit : *Dioptrique*, p. 1-153 ; *Météores*, p. 155-294 ; *Géométrie*, p. 295-413. Le *Discours*, bien qu'il figure en tête, a été imprimé après coup, avec une pagination spéciale, p. 1-78. La table des matières, qui suit immédiatement les trois traités, ne renvoie qu'aux chapitres que contiennent ceux-ci ; le *Discours* n'y est pas mentionné.

b. Tome XI, p. 11, l. 16-17 et l. 23-25.

c. Tome I, p. 349, l. 29, à p. 351, l. 2 ; et p. 560, l. 13-27.

d. Tome VI, p. 60-78.

opposée à celle des Anciens comme à celle du moyen âge, ou plutôt les réconciliant toutes deux. L'antiquité avait trop cru sur la foi d'Aristote, que la science, et c'était là sa noblesse et sa dignité, ne devait être qu'une activité de l'esprit, en lui-même et pour lui-même, la plus haute de toutes d'ailleurs, pure contemplation, sans effet pratique au dehors : la métaphysique n'était-elle point la première de toutes les sciences, parce que la plus inutile? Le moyen âge, au contraire, avait surtout cru à l'art, au « grand art » : art secret d'ailleurs, et pour lequel on ne craignait pas d'évoquer les puissances surnaturelles; le but était d'agir sur la nature, de transformer des corps, peut-être d'en créer : l'alchimie ne rêvait rien moins que la transmutation des métaux, la production artificielle de l'or, et qui sait ? peut-être la création de la vie elle-même. Mais ce but, elle s'imaginait l'atteindre par tâtonnements ; elle cherchait au hasard et sans méthode. Et il en était ainsi de tous les arts particuliers : chacun avait ses procédés et ses tours de main, et réussissait parfois à faire des chefs-d'œuvre, mais par des moyens tout empiriques ; il fallait pour cela le génie d'un artiste, ou tout au moins l'habileté d'un artisan. On ne pensait pas que la science pût prescrire des règles au travail humain, le rendre à la fois plus simple et plus fécond, et le mettre, avec un peu d'étude, à la portée de tous. L'idéal de Descartes sera d'unir la conception de la Science comme dans l'antiquité, et celle de l'Art comme au moyen âge, étroitement et définitivement ; c'est là, en effet, la double condition du progrès.

A cet égard, son ambition n'a point de bornes, et rien vraiment ne lui paraît impossible. Ne parle-t-il pas d'abord d'un *Projet de Science universelle qui puisse élever notre nature à son plus haut degré de perfection*[a] ? Ce titre primitif du *Discours de la Méthode* ne fut pas maintenu, il est vrai. Mais notre philosophe ne renonce pas cependant à un tel rêve : il l'affirme tranquillement, audacieusement, avec une absolue

a. Tome I, p. 339, l. 18-25. Voir ci-avant, p. 183.

confiance[a]. Il ne veut plus de philosophie spéculative, ou de science purement théorique, sans application et sans utilité ; il lui faut une philosophie pratique, une science qui donne à l'industrie humaine des règles et en assure désormais le progrès. Ce n'est pas seulement le feu, l'eau, l'air, la terre, que nous pourrons, les connaissant mieux, faire servir à nos besoins. Descartes, dans les campagnes de Hollande, n'avait qu'à regarder autour de lui, pour voir, en effet, une contrée qui apparaissait déjà, presque tout entière, comme l'œuvre de l'homme : où la terre, conquise sur l'eau, n'était que pâturage, et culture, et jardins ; où l'eau elle-même, distribuée en de nombreux canaux, facilitait le transport des habitants ou des marchandises ; où l'air, agité par le vent, faisait tourner les ailes de ces grands moulins, qui remplaçaient les bras de tant d'hommes de peine. En outre, Descartes ajoute que les produits du sol eux-mêmes pourront être améliorés par la science. Enfin, son imagination subissant encore la hantise du merveilleux d'autrefois, il se promet de la connaissance scientifique des astres et des cieux, ou tout au moins de la médecine, les moyens d'agir sur les esprits, les tempéraments et les humeurs, et de rendre par là les hommes « plus habiles et » plus sages[b] ».

Plus tard, en 1647, il reprendra la comparaison biblique de l'arbre de la Science. Et ce ne sera pas seulement pour dire que la Métaphysique est la racine de cet arbre, et que la Physique en est le tronc ; mais les branches et surtout les fruits représentent à ses yeux, les trois applications principales de la Physique, c'est-à-dire la Mécanique, la Médecine et la Morale[c]. La Mécanique, lorsque la science aura réussi à en calculer et diriger les effets, nous rendra « comme maîtres et possesseurs » de la nature[d] ». La Médecine, lorsqu'elle ne se contentera

a. Tome VI, p. 63-64.
b. *Ibid.*, p. 62, et t. I, p. 250-251.
c. Tome IX, 2e partie, p. 14, l. 23-31.
d. Tome VI, p. 62, l. 7-8.

plus d'être un art plus ou moins empirique, mais qu'elle sera devenue aussi une science, fondée sur l'anatomie : que ne pourra-t-elle pas ? Nous préserver de l'affaiblissement de la vieillesse, et retarder peut-être de deux ou trois siècles l'heure de la mort[a]. C'est le rêve du vieux Faust, au milieu de ses fourneaux d'alchimiste, repris par un philosophe moderne, et dont la science ferait une réalité. La Morale enfin, ou la troisième de ces applications de la Physique, lorsqu'elle sera aussi traitée scientifiquement, — et ceci complète bien le rêve d'une sorte de paradis en ce monde, — nous donnera sur nos passions, c'est-à-dire au dedans de nous aussi bien qu'au dehors, un pouvoir presque absolu[b].

Voilà pourquoi Descartes publie son *Discours de la Méthode* avec des *Essais de cette Méthode*. Il voudrait associer le public à sa réforme et à son œuvre, convier ceux qui le peuvent à entreprendre les expériences nécessaires, et faire entrevoir l'avenir qui attend l'humanité, si elle s'engage résolument dans les voies de la science. Ce philosophe, qui affecte de ne s'étonner de rien et de ne rien admirer, est au fond un enthousiaste ; la crise passagère de mysticisme, en cette nuit du 9 novembre 1619, dont il nous a conservé le souvenir, n'est rien en comparaison de cet enthousiasme pour la science, qu'il laisse voir ingénument à la fin du *Discours*, et qui demeure le principal ressort de son activité scientifique. L'enthousiasme d'ailleurs ne se retrouve-t-il pas ainsi dans l'âme de tous les héros ?

a. Tome VI, p. 62, l. 28-29.
b. Tome XI, p. 368-370.

CHAPITRE II

QUERELLES PHYSICO-MATHÉMATIQUES

(1637-1640)

Descartes n'avait pas attendu la publication de son livre pour quitter Leyde [a]. Dès le mois de mai 1637, peut-être même sur la fin d'avril, on ne le vit plus en cette ville ; il fit d'abord un voyage de six semaines, puis se retira « en un coin de la » Northollande [b] », qu'il ne nomme pas, si ce n'est une seule fois, au bas d'une lettre à Pollot, du 6 mai 1639 : et c'était le village de « Santporte, à une lieue de Harlem vers Alkmaer [c] ». On a tout lieu de croire que jusqu'en avril 1640, c'est-à-dire près de trois années, il demeura en ce « coin ». C'est, en effet, dans une maison des champs aux environs de Harlem, que Plempius le visita aux vacances de 1637. Dès le mois d'août, et après s'être assuré sans doute par un séjour de quelques semaines qu'on y serait commodément, il s'occupa d'y faire venir auprès de lui son enfant, âgée de deux ans, qu'il appelait sa nièce, et aussi la mère de son enfant, Hélène [d] : ce n'était pas, comme

a. Tome I, p. 412, l. 1.
b. Tome II, p. 151, l. 20, à p. 152, l. 9 : lettre du 17 mai 1638.
c. *Ibid.*, p. 546, l. 11.
d. Tome I, p. 401, *note :* « in prædio circa Harlemum ».
e. *Ibid.*, p. 303-394 : lettre du 30 août 1637.

on eût dit au XVIIe siècle, une personne de condition, loin de là ; elle était en service, et il s'agissait d'abord de l'en retirer. Une fois en sa vie, au moins, le philosophe n'avait pas été exempt des faiblesses humaines ; il en acceptait résolument les conséquences. On comprend toutefois que, sans se cacher, mais n'étant plus seul, il ait préféré, encore plus qu'auparavant, vivre à l'écart. Or, à Santpoort, il n'avait pas à craindre d'être gêné par les voisins ; et cependant il était sûr de trouver, à deux pas, quand il voulait, la conversation d'un ou deux amis : dans les lettres de cette période, il fait assez souvent mention de visites à Harlem chez Bannius ou Bloemaert. Il donne même à Mersenne l'adresse de Bloemaert, pour les lettres qu'on lui écrit à lui-même[a] ; c'est là qu'il les fera prendre, et la distance n'était pas grande, puisqu'un jour, au moment de cacheter ce qu'il venait d'écrire, il se ravise, envoie un exprès à Harlem pour voir s'il n'y avait pas quelque chose pour lui, et a encore le temps de répondre le même soir à trois lettres qu'on lui rapporte[b]. Plus tard, en octobre 1639, après une visite à La Haye, il prend, pour rentrer chez lui, le bateau de Harlem[c]. Plus tard encore, parlant d'une violente tempête, il ajoute que pourtant elle ne s'est pas fait sentir dans la mer, « à dix ou douzes lieues de là[d] » ; il voulait dire la haute mer, celle qu'on va voir à la pointe du Helder, et c'est bien à peu près la distance où elle se trouve de Santpoort. Enfin, lorsque, après avril 1640, il est revenu demeurer à Leyde, il envoie à Mersenne l'adresse de Bannius[e], ne pouvant plus, comme il l'avait fait jusque-là, remettre lui-même à celui-ci les lettres qu'il recevait pour lui dans son propre paquet.

a. Tome II, p. 191, l. 10-21 : lettre du 29 juin 1638. Voir aussi, *ibid.*, p. 361, l. 10-16 ; p. 399-400 ; p. 457, l. 17-18 ; p. 570, l. 11-12.

b. *Ibid.*, p. 437, l. 19, à p. 438, l. 8 : lettre du 15 nov. 1638.

c. *Ibid.*, p. 601, l. 2-3 : oct. 1639.

d. Tome III, p. 14, l. 6-14 : lettre du 29 janvier 1640.

e. *Ibid.*, p. 127, l. 21-23 : lettre du 30 juillet 1640 : « En la rue de » Saint-Iean, vis à vis de la Commanderie à Harlem. » Voir aussi t. II, p. 150, l. 12 : lettre du 17 mai 1638.

Descartes passa donc ces trois années à la campagne, son séjour préféré. Il avait toute commodité pour disséquer, et rien ne lui manquait pour cela : anguilles qu'on lui apportait toutes vives, et poissons de mer, comme le cabillaud et la morue, et même des animaux vivants, comme des chiens et des lapins[a]. Il avait aussi son jardin, dont il tirait des légumes et qui lui servait aussi pour des observations : on y trouvait des herbes potagères, bettes et chicorée, qui même une fois lui jouèrent un singulier tour par leur bruissement insolite[b] ; d'autre part, on lui envoyait de Paris, des graines d'une herbe sensitive, qu'il semait lui-même et donnait à semer autour de lui pour des expériences[c]. Il recevait quelques amis dans sa solitude : Gillot vint une fois de Leyde passer quelques jours avec lui, et Reneri vint aussi d'Utrecht; Huygens et Pollot le visitèrent de La Haye[d]. Mais ces visites étaient rares, et le philosophe avait presque tout son temps à lui, comme il le désirait. Il n'en avait point trop pour répondre aux questions multiples, dont Mersenne l'assaillait presque à chaque courrier. Jamais vos lettres ne sauraient m'être importunes, lui disait le philosophe[e]. Et il rédigeait de longues épîtres,

a. Tome I, p. 522-523 (*cor piscium*); p. 525, l. 10-15 (*arteriæ et venæ*); p. 526, l. 20, à p. 527, l. 28 (*vivi cuniculi thorace aperto*). Tome II, p. 66, l. 6, à p. 67, l. 18 (*anguillæ corculum*); p. 68, l. 1-3, et l. 9-29 (*id.*); p. 86-88 (*œil d'un bœuf*) : lettres du 15 février, 23 et 31 mars 1638. Tome III, p. 139, l. 19-21 ; p. 141, l. 10-11 (*chiens ouverts tout vifs*) : 30 juillet 1640. Et surtout t. XI, p. 583-594, avec la date de *1637* ; p. 599-600, *déc. 1637* ; p. 617-619 (*cabeliau* sic, et *stokvisch*).

b. Tome II, p. 330, l. 3-23; p. 396, l. 20, à p. 397, l. 12; p. 421, l. 1-4 : lettres du 23 août, 11 oct. et 15 nov. 1638.

c. *Ibid.*, p. 595, l. 13-16; p 619, l. 11-14; p. 633, l. 4. Tome III, p. 40, l. 10-13 ; p. 47, l. 3-6 ; p. 78, l. 22-24; p. 176, l. 17-21. Lettres du 16 oct., 13 nov., 25 déc. 1639 ; puis du 11 mars, 1er avril, 11 juin et 15 sept. 1640.

d. *Ibid.*, p. 179, l. 11-12 ; p. 527, l. 17-19 ; p. 545, l. 6-14 : lettres du 29 juin 1638, du 9 mars et du 6 mai 1639.

e. Huygens ne partageait pas ces sentiments de Descartes sur le bon religieux. Il déconseillait à Anne-Marie de Schurmann d'avoir un commerce de lettres avec Mersenne, 26 août 1639 :

« Nobiliſſima Virginum,

» Impoſuit mihi, ut vides, curam epiſtolij huius P. Marinus Merſen-

qui ressemblaient parfois à de véritables traités : des cinq volumes de la correspondance, l'année 1637-1638 à elle seule en remplirait presque un tout entier. Une lettre de lui est souvent une réponse à deux, trois, quatre, quelquefois six et jusqu'à sept lettres de Mersenne[a]. Le bon religieux ne craignait pas d'abuser : il entassait questions sur questions; encore

» nus, monachus Parisiensis, non de minimis ex eorum ordine quos οἱ » ὀδηγοὶ τυφλῶν τυφλοὶ Minimos appellant. Et gerendus mos fuit amico, » multâ mihi scriptione, cum publicâ, tum ad me & alios priuatâ notus. » De cætero, non is sum, qui amicitiæ inter vos copulandæ autor vel » proxeneta dici gestiam. Sacra enim ut omittam, & pertinacem à nobis » de summâ veritate dissensum, vir est hic cænobita eruditionis vastæ, » diffusæ, indigestæ : faciem dicas Uniuersi, quam Poeta fabulatus est, » ante mare & terras ; ingenium denique, quocum si commercia literarum » inis, prædico, non ignarus mali, epistolis, quæstionibus, problematis » quotidie te exercendam, fatigandam, obruendam. Quid hîc studijs tuis » tibique expediat, ἐξαγοραζομένη, ut facis, longe pretiosissimam rerum, » καιρόν, tute videris. Ad primam hanc, ni fallor, salutationem ut nihil » reponas, vix, opinor, humanitati tuæ imperabis. Nisi facis, curandis » literis operâ meâ, si gratam habes, uti licet. Vale, decus Belgij ab » Addictissimo tibi C. H.

» Rhenobergæ VII Cal. Septemb. CIↃ IↃC XXXIX. »

(Amsterdam, Académie des Sciences, CONSTANTINI HUGENII *Epistolæ Latinæ MS.*, Epist. 278.)

Et encore cette autre lettre : Bannio. Rhynberg. 26 Aug. 1639.

« Vir clarissime ac doctissime,

« A Mersenno nostro, omnigenæ, sed indigestæ eruditionis viro, non » unà, ut vides, plagâ te ferio. Sequuta enim sese sunt hæc epistolia bre- » uissimo interuallo. Quid facias? Ita ingenium est hominis, quem nisi » planè fugis & abdicas, ferendum est variâ multâque quæstione ad nau- « seam exerceri. Ad alteram harum si ambigis, vide numquid heroe » Descartio digna sit. Latet hîc certè φυσικόν τι, ex quo nondum videre » memini qui se satis commodè expediret. Quanquam inter Gallos Ger- » manosque peritissimos & musicæ non ignaros tibicines aiunt omnes » ab imo sursum tonos exprimi, quod fateor equidem vix me adduci ut » credam... Rhenobergæ, VII Cal. Sept. CIↃ IↃC XXXIX. » (*Ibid.*, Epist. 279.)

a. Tome II, p. 420, l. 2, et p. 438, l. 2 (sept lettres en tout) ; p. 493, l. 5 ; p. 495, l. 6 ; p. 498, l. 17 ; p. 500, l. 1 ; et p. 503, l. 20 (cinq lettres du 1er, 8, 15, 25 et 28 janvier 1639), etc.

une, ajoutait-il : elle ne vous demandera, pour y répondre, qu'un tour de chambre, fait tout doucement [a], en vous promenant. Et Descartes improvisait effectivement ses réponses, séance tenante, avec une facilité qui tient du prodige, ayant quelquefois à répondre à vingt ou trente choses différentes en une après-soupée. Il avait, il est vrai, des adresses particulières et qu'il gardait pour lui, qui lui épargnaient de longs et fastidieux calculs ; en deux ou trois lignes il expédiait ce qui eût coûté à d'autres une page entière ; ou bien ce qu'il mettait tout au long pour ses lecteurs, lui-même l'avait trouvé « en trois coups de plume » ; bien mieux, excité et comme grisé par son propre travail, l'esprit allait plus vite que la main, les inventions se succédaient, se pressaient l'une l'autre, et à chaque trait de plume, c'était un théorème nouveau [b]. Il écrivait ainsi fort avant dans la soirée, parfois jusqu'à minuit, ou plutôt jusqu'à tomber de sommeil : sauf à avertir, dans une lettre suivante, qu'on ait à corriger, ou même à supprimer les dernières lignes, écrites lorsqu'il était à moitié endormi [c]. Il l'avoue de bonne grâce :

...Quandoque bonus dormitat Homerus.

Descartes n'était pas seulement occupé à satisfaire, sans se lasser lui-même, son infatigable correspondant : il pensait aussi à une seconde édition de son livre de 1637, mais cette fois en latin [d]. Pour cela, il fallait d'abord le traduire, et tra-

a. Tome II, p. 119, l. 27-29 : lettre du 28 avril 1638. Et p. 634, l. 5-8 : du 25 déc. 1639.

b. *Ibid.*, p. 263, l. 4-7 ; p. 427, l. 10-14, et p. 428, l. 1-2 : lettres du 27 juillet et du 15 nov. 1638.

c. *Ibid.*, p. 432, l. 1 : lettre du 15 nov. 1638.

d. Tome I, p. 379, l. 2-6 ; p. 449, l. 9-11, et p. 453-454 ; p. 561, l. 5-6 : lettres du 25 mai, 5 oct. 1637, et 22 févr. 1638. Tome II, p. 12-13 ; p. 26, l. 10-14 ; p. 49-50 ; p. 84, l. 9-10 ; p. 85, l. 8-13 ; p. 90 : lettres du 1er au 31 mars 1638. Puis il n'est plus aussi pressé et il hésite même, *ibid.*, p. 147, l. 23 ; p. 152-153 : du 17 mai. L'impression est décidément retardée, p. 221, l. 6-12, et p. 247, l. 5-6 : du 13 juillet. Il n'abandonne pas cependant le projet, mais l'ouvrage devra être en latin, p. 267, l. 13-17 ; et il n'y compte guère avant un an, p. 268-269 : du 27 juillet. Pourtant,

duire aussi les objections qui lui étaient adressées en français, ainsi que ses propres réponses. Il eut longtemps cette pensée, dès le mois de mai 1637 jusqu'à la fin de 1639, mais ne la réalisa pas. On peut croire cependant que la traduction du livre au moins, par les soins d'un ministre français à Amsterdam, Étienne de Courcelles, date de ce temps-là, et peut-être aussi la traduction de la *Géométrie,* par Schooten fils ; une explication complémentaire, que Descartes lui adresse pour ajouter à certaine page, est en latin [a]. Mais la raison pour laquelle il renonça à publier un livre d'objections et de réponses, c'est que peu d'objections, en somme, lui furent envoyées, qui se rapportaient vraiment aux sujets traités par lui ; la plupart soulevaient d'autres problèmes, surtout mathématiques, qui demandaient un ouvrage séparé. Et la raison du petit nombre d'objections contre le livre même, c'est peut-être que celui-ci était rédigé en français. Descartes l'avait fait à dessein, pour que les femmes mêmes, écrivait-il à un Jésuite [b], pussent y entendre quelque chose ; et il semble bien que l'une au moins, et non des moindres, la duchesse d'Aiguillon, propre nièce de Richelieu, s'y intéressa [c]. Tous les curieux s'y intéressèrent

ce sera bientôt, dit-il, p. 334, l. 6-8 : du 23 août. Il commencera dans trois mois environ, p. 344, l. 4-7 et 15-18, et p. 345, l. 1-3. Puis, le 11 oct., p. 392, l. 19-19. Le 15 nov., p. 431-432, et p. 443, l. 13-17, il remercie des fautes qu'on lui corrige. De même, le 9 janv. 1639, p. 481, l. 1-9 ; mais il hésite, la première édition s'étant si peu vendue. Il remercie toujours des corrections, le 9 février, p. 496, l. 10-15. Le 15 mai, Huygens compte sur une publication prochaine, p. 547, l. 10-13. Et il insiste, le 28 mai, p. 550, l. 13-15. Le 15 oct., nouveaux remerciements pour des corrections, p. 590, l. 11, à p. 592, l. 11. Mais le 25 déc., il paraît dégoûté, p. 638, l. 18-27. Et déjà, à cette date, il pensait à faire imprimer auparavant ses *Méditations*. Quant à la traduction latine de son livre de 1637, elle ne paraîtra (moins la *Géométrie*) qu'en 1644, avec les *Principia,* et sans aucune objection ni réponse.

a. Outre le passage cité dans la note précédente, t. II, p. 267, l. 13-17, d'une lettre du 27 juillet 1638, et cet autre passage, p. 638, l. 21-22, du 25 déc., voir p. 577-578.

b. Le P. Vatier. Tome I, p. 560, l. 23-25 : lettre du 22 févr. 1638.

c. Tome I, p. 376, l. 13-15. Conjecture fondée sur un fait certain, quatre ans plus tard, t. III, p. 388, l. 6-9.

également. Mais les doctes, qui étaient les faiseurs habituels d'objections, prirent-ils tous au sérieux ce livre qui était en français, et qu'on leur disait écrit pour des femmes? Beaucoup s'abstinrent donc ; ou s'ils le critiquèrent, ce fut en leur langue, qui était le latin.

Les premiers à qui notre philosophe envoya des exemplaires de son livre, furent ses anciens maîtres du collège de la Flèche, non pas le P. Véron, qui avait quitté l'enseignement pour la controverse religieuse[a], ni même le P. Charlet, peut-être alors en Amérique[b], mais au moins trois autres religieux, les PP. Noël, Vatier et Fournier. Avec une humilité feinte, il demande si l'on se souvient encore du petit élève d'autrefois[c]? On le rassure, on ne l'a pas oublié; seulement, le P. Noël est recteur; le temps lui manque pour lire lui-même ce livre de philosophie, et il le donnera à examiner. Le P. Vatier envoie quelques remarques plutôt louangeuses, que Descartes prend pour de bon argent[d] ; on trouvait un peu courtes ses preuves de l'existence de Dieu; il promit de les développer. Il attendait autre chose;

a. Voir ci-avant, p. 23, note *a*.

b. Ce n'est qu'une conjecture. Mais comment expliquer, sans cela, que Descartes n'ait pas envoyé son livre au P. Charlet? Voir t. IV, p. 345, note *b*, et surtout p. 585, l. 3-6.

c. Tome I, p. 383-384 : lettre du 14 juin 1637. Le P. Noël avait été *repetitor philosophiæ* à La Flèche, et Descartes le lui rappelle : « il y a » vingt-trois ou vingt-quatre ans », dit-il. Ces chiffres nous inquiétaient, attendu qu'ils nous reportaient en arrière à 1614 ou 1613; nous pensions que Descartes avait quitté le collège en 1612. Mais cette première date ne nous paraît plus aussi sûre; et nous avons vu, p. 39 ci-avant, que le séjour de notre philosophe à La Flèche a fort bien pu se prolonger davantage. Il suffirait (et pourquoi pas, en l'absence de toute donnée certaine?) de faire commencer ce sejour un peu plus tard, puisqu'il a duré tout de même « huit ou neuf ans » (t. IV, p. 122, l. 10-11). Le texte ci-dessus viendrait à l'appui de notre conjecture, et nous ne proposons plus de le corriger, comme nous avions fait, t. I, p. 384. — Voir la seconde lettre de Descartes au P. Noël, où l'on entrevoit la réponse de celui-ci, *ibid.*, p. 454-455.

d. *Ibid.*, p. 558-565 : lettre du 22 févr. 1628. Et t. II, p. 28, l. 19-25; p. 50, l. 8-14 : lettres de mars 1638.

ne recevant plus rien, il pria Mersenne, au bout d'un an, le 27 juillet 1638, de rappeler discrètement aux bons Pères son livre[a]. Mersenne n'y manqua pas ; le 18 septembre, il informa Descartes que sa commission est faite. On lui répondit de La Flèche, et la réponse est à retenir. L'ancien élève des Jésuites avait voulu jouer avec eux au plus habile et au plus fin ; il y perdit sa peine. Il n'avait point livré le fond de sa pensée ; il s'était contenté de mettre en avant quelques suppositions, espérant qu'on les accepterait à la faveur de l'ordre et de l'enchaînement qu'elles permettent d'introduire dans les phénomènes. Les Jésuites éventèrent la tactique : craignant sans doute, s'ils approuvaient le tout, d'être engagés plus loin qu'ils n'auraient voulu, ils répondirent qu'ils ne pouvaient faire d'objections, tant que Descartes n'aurait point déclaré ses principes entièrement. Notre philosophe ne fut point dupe d'une telle défaite, et il le laissa entendre à Mersenne, le 15 novembre[b]. En somme, à La Flèche on se réservait ; et, en attendant, on se dérobait. Cependant un des professeurs, le P. Fournier, fera son profit, nous l'avons vu[c], de la *Dioptrique* et surtout des *Météores ;* il s'en appropriera maint passage dans son *Hydrographie,* en 1643. Ceci n'était-il pas autrement flatteur pour Descartes, que toutes les objections qu'il eût pu souhaiter ? Mais remarquons la date de 1643 : les *Méditations* avaient paru, à deux reprises, en 1641 et 1642 ; elles rassurèrent, sans doute, le religieux sur l'orthodoxie du philosophe.

En même temps qu'à La Flèche, Descartes avait pensé à Rome. Là, il connaissait au moins un cardinal, Bagni, ou Baigné, chez qui il avait fréquenté, lorsque celui-ci était nonce à Paris. Il lui écrivit donc, en lui envoyant deux exemplaires. Puis, comme l'observation des parhélies avait été connue en

a. Tome II, p. 267, l. 18, à p. 268, l. 2 ; p. 400, l. 6-8 : lettres du 27 juillet et du 11 oct. 1638.

b. *Ibid.*, p. 424, l. 23, à p. 425, l. 13 : lettre du 15 nov. 1638. Déjà le P. Vatier demandait à Descartes de publier sa Physique et sa Métaphysique, *ibid.*, p. 50, l. 12-14.

c. Ci-avant, p. 203, note *a*

France, et de là en Hollande, grâce à un autre cardinal, qui l'avait mandée à Peiresc, le cardinal Barberini, neveu du pape Urbain VIII, il était bienséant de lui faire hommage d'un livre qui donnait une explication de ce phénomène[a]. Descartes s'en remit de ce soin à Peiresc lui-même. Mais celui-ci vint à mourir, cette même année 1637, le 14 juin, et on ne reçut aucune nouvelle de Rome. Descartes pria Mersenne de s'informer. Le nonce Bologneti offrit alors lui-même de faire parvenir de nouveaux exemplaires aux deux éminences. Point de nouvelles encore. Notre philosophe avait quelque raison de s'inquiéter : son libraire de Leyde ayant offert, en 1637, d'envoyer le livre à un libraire de Rome, celui-ci avait répondu qu'il en voulait bien une douzaine d'exemplaires, « pourvu qu'il n'y eût rien » qui touchât le mouvement de la terre[b] ». Il les reçut donc, mais les renvoya aussitôt en Hollande, ou du moins voulut les renvoyer. Malgré les précautions prises par Descartes, son sentiment intime sur ce dangereux sujet se laissait deviner, et n'avait pas échappé, par exemple, au P. Ciermans, Jésuite et professeur à l'Université de Louvain[c].

Dans cette Université catholique, Descartes connaissait au moins un professeur, le médecin Plemp, ou Plempius (Vopiscus-Fortunatus). Il l'avait vu à Amsterdam jusqu'en 1633, et revu tout récemment aux vacances de 1637[d]. Cette année, Plempius était « recteur magnifique » : raison de plus de ne

a. Tome II, p. 85, l. 20-23 ; p. 400, l. 6-8; p. 464, l. 16, à p. 465, l. 1 : lettres du 31 mars, 11 oct. et déc. 1638, du 19 juin 1639. Descartes avait connu Bagni à Paris (voir ci-avant, p. 95). Quant à Barberini, il ne donne pas d'autre raison de lui envoyer son livre, que celle qui est rappelée ici, et qui suffit : t. II, p. 464, l. 23. Il est inutile de supposer qu'il l'avait vu autrefois à Rome, sous prétexte qu'il se trouvait en cette ville, lorsque le pape, par un bref du 26 mars 1625, nomma son neveu François Barberin légat en France. Descartes, assure Baillet sans autre preuve, ne manqua pas d'aller lui rendre aussitôt ses devoirs. (BAILLET, t. I, p. 122-123.)

b. *Ibid.*, p. 565, l. 6-17 : lettre du 19 juin 1639.

c. *Ibid.*, p. 59, l. 23.

d. Tome I, p. 401.

pas l'oublier. Notre philosophe lui envoya donc trois exemplaires de son livre. Plempius en garda un pour lui, confia le second à un de ses collègues, Fromondus, jadis auteur d'une *Météorologie,* et fit parvenir le troisième à un Jésuite en Flandre, à Lille ou à Douai, le P. Fournet[a].

Fromondus (ou Libert Froidmond)[b] fut si diligent à lire son exemplaire, que, dès le 13 septembre 1637, il remettait à Plempius dix-huit objections : trois contre des passages du *Discours de la Méthode,* six contre la *Dioptrique* et neuf contre les *Météores*. Plempius envoya le tout, avec une lettre de lui du 15 (ou du 19) septembre, à Descartes, un peu surpris de recevoir si vite des objections qu'il n'attendait que beaucoup plus tard. Ne voulant pas toutefois demeurer en reste, il se mit aussitôt en devoir de répondre, et le 3 octobre, il renvoyait à Louvain une lettre qui, comme étendue, est presque le double des objections reçues[c]. Fromondus restait fidèle à la scolastique. Il prenait la défense des qualités réelles (une *qualitas dolorifica,* entre autres), et des espèces intentionnelles, et des formes substantielles surtout. Il avait celles-ci à cœur : car ou bien elles sont partout nécessaires, chez l'animal aussi bien que chez l'homme, et Descartes avait tort de les supprimer chez l'animal ; ou bien elles ne sont nécessaires nulle part, ni chez l'animal, ni, par conséquent, chez l'homme, où Descartes

a. Tome I, p. 399, l. 2-7.

b. Né à Haccourt, près de Visé (Belgique), en 1587, professeur de philosophie à Anvers, puis à l'Université de Louvain, où il succéda à Jansénius en 1634. Il édita l'*Augustinus* de celui-ci, en 1640. En 1631 et 1634, il avait pris la défense des décrets de Rome, de 1616 et de 1633, contre le mouvement de la terre. D'autre part, il eut une polémique avec Voët, qui avait attaqué Jansenius : *Desperata causa papatûs*. Fromondus répliqua en défendant son maître : *Causæ desperatæ Gisb. Voetii crisis, 1636*. Descartes connaissait de Fromondus au moins deux ouvrages, qu'il cite : *Labyrinthus de compositione continui, 1631,* cité aussi plus tard par Leibniz; et surtout *Meteorologicorum lib. VI* (Anvers, 1627), que lui avait peut-être indiqué à Amsterdam en 1630 ou 1631 Plempius, redevable aussi au même auteur pour son *Ophtalmographia*. Voir t. I, p. 422, l. 11, et p. 449, l. 12-14.

c. Tome I, p. 412-431.

prétendait, en vain, les maintenir. C'est la grande objection que l'on faisait déjà, en 1624, à Villon et à Bitault, ennemis, eux aussi, des formes substantielles [a]. Elle embarrassait fort les esprits et inquiétait les consciences. Aussi le débat excitait-il une vive curiosité. Des copies de la lettre de Fromondus et de la réponse de Descartes circulèrent en Hollande [b]. Avant la fin de 1637, Pollot s'en était procuré une, et la communiquait à Huygens, qui la faisait aussitôt transcrire : c'est ainsi qu'on l'a retrouvée dans ses papiers. Le ministre protestant Rivet en eut également connaissance. Et plus tard, à Groningue, au cours d'un procès devant le Sénat académique, un professeur, Schoock, citera ce même passage de la lettre de Fromondus, pour s'en autoriser contre Descartes.

Plempius avait aussi promis des objections, non pas précisement contre le mouvement du cœur, mais contre l'explication que le philosophe en donnait. Averti par Descartes lui-même, qui n'aimait pas qu'on mît trop de hâte à le lire, il prit son temps, au point de se faire rappeler plus d'une fois sa promesse [c]. Il s'exécuta en janvier ou février, il répliqua même à une première réponse de Descartes, qui répondit de nouveau. Nous avons ainsi deux longues lettres du philosophe, datées du 15 février et du 23 mars 1638 [d]. Plempius défend l'ancienne médecine, et se réclame de Galien, contre Aristote d'ailleurs aussi bien que contre Descartes. Son principal argument est une force ou faculté pulsifique, *vis pulsifica,* indispensable selon lui pour expliquer le battement des artères et du cœur. Mais il ne nie pas le fait de la circulation. Là-dessus, Descartes invoque ses propres observations et expériences, faites

a. Voir ci-avant, p. 85-89.

b. Tome I, p. 509, l. 22, à p. 510, l. 2 ; p. 515, l. 25-26. Tome II, p. 33 et p. 48, l. 24, à p. 49, l. 9. Tome III, p. 86, l. 15-16. Tome IV, p. 180.

c. Tome I, p. 409-4[illegible] t p. 475-477 : lettres du 3 oct. et du 20 déc. 1637.

d. *Ibid.*, p. 521-536, et t. II, p. 62-69. « Confugis ad ſpiritum *viuifi-* » *cum* », p. 65, l. 7-8.

parfois le matin même sur des animaux vivants ou fraîchement tués [a]. Les idées de notre philosophe reçurent une publicité nouvelle, du fait de Plempius : celui-ci résuma, en effet, la polémique dans une première édition de ses *Fundamenta Medicinæ,* en septembre 1638 [b]. Seulement, le résumé fut trouvé inexact, notamment par Regius ; et plus tard Beverovicius demanda à Descartes le brouillon de ses deux lettres, pour les imprimer dans des *Quæstiones epistolicæ,* en 1644 [c]. Plempius se piqua d'honneur : il donna aussitôt le texte en entier dans une seconde édition de son ouvrage en 1644, et dans une troisième encore en 1654. Il gardait d'ailleurs ses positions, et tenait toujours pour sa vertu pulsifique.

Le troisième exemplaire de Descartes avait été remis à un Jésuite, le P. Ciermans, collègue aussi de Plempius à l'Université de Louvain, où il professait les mathématiques [d]. Ciermans voit d'abord en Descartes une sorte de Christophe Colomb, un

a. Voir ci-avant, p. 152, note *f.* — Tome II, p. 66, l. 7-11 : « Si mihi » nunc hîc adeſſes, ...videres anguillæ corculum, quod hodiè manè » ante horas ſeptem vel octo excidi. » Et p. 68, l. 9-11 : « Quod confir- » mare libet alio caſu hodiè etiam à me obſeruato : nempè abſcidi cor- » culi anguillæ partem ſupremam... »

b. VOPISCI FORTUNATI PLEMPII Amſterodamenſis, Artium & Medicinæ Doctoris, atque in Academiâ Louanienſi Practicen primo loco profitentis, *De Fundamentis Medicinæ* Libri ſex Acribologiâ Scholaſticâ accurati. (Lovanii, Typis ac Sumptibus Iacobi Zegerſii, M.DC.XXXVIII.) Dédicace : « proprid. Calend. Septemb. 1638 ». Privilège : « Bruxellæ, » XVI Iunij 1638. Cenſura, die 28 Auguſti 1638. » Sujets traités, p. 261-268 : « Facultas vitalis quid & quotuplex. — Facultas pulſifica movet » cor. — Cor à facultate non à ſanguine pulſat, contrà Ariſtotelem, Carte- » ſium, Harvïum. » Et p. 265, on lit : « ...Carteſio amiciſſimo viro ac » mihi familiariſſimo. »

c. Tome III, p. 682, et t. IV, p. 3-6. Lettres du 10 juin et du 5 juillet 1643.

d. CIERMANS (Jean), né à Bois-le-Duc, le 7 avril 1602, entra au noviciat des Jésuites, le 6 nov. 1619, fut professeur de mathématiques à Louvain et à Anvers ; ayant demandé à être envoyé en Chine, il mourut en Portugal au moment de s'embarquer, l'an 1648. Auteur d'un recueil de thèses mathématiques et physiques : *Annus poſitionum mathematicarum* (Lovanii, 1641), dont quelques-unes contre Descartes. Voir leur polémique, t. II, p. 55-62 et p. 69-81 : lettres de mars 1638.

hardi navigateur, qui a découvert aussi un Nouveau Monde : c'était le compliment à la mode[a]. Puis, comme sujet de ses objections, il choisit l'arc-en-ciel, et se plaçant au point de vue même de Descartes, il engagea avec lui une discussion très habile et très serrée. Notre philosophe en profita pour éclaircir cette matière, qu'il estimait des plus difficiles, et fut amené à découvrir un peu plus le fond de sa pensée. La lutte reste courtoise; Descartes ménage plutôt les trois professeurs, qui, s'ils étaient gagnés, pourraient introduire dans leur enseignement la philosophie nouvelle. Illusion pure : le cartésianisme sera condamné à Louvain, en 1662, un peu avant même de l'être à Rome; et Plempius, devenu un personnage après avoir accompagné comme médecin l'ambassadeur du roi d'Espagne au congrès de Munster, s'emploiera de toutes ses forces, dès son retour en 1648, contre la doctrine de son ancien ami : il sera un des principaux artisans de la condamnation[b].

Descartes attendait aussi des objections de Lille, où les Jésuites avaient un collège[c]. Mais elles n'ont pas été conservées; (ont-elles même été envoyées?) Il semble avoir eu un moment l'espoir d'étendre sa propagande dans tous les Pays-Bas espagnols, en Flandre aussi bien que dans le Brabant, et aux deux Universités de Louvain et de Douai. Peut-être fit-il tout exprès dans cette vue le voyage de Douai en 1637? Un document postérieur l'assure, avec des détails tels, qu'on ne peut croire qu'il ait été inventé de toutes pièces : c'est le récit d'un

a. Tome II, p. 55, l. 10-11 : « ...quod, notis quasi littoribus relictis, » Noui Orbis periculum facere audeat ».

b. Déjà la 3e édition des *Fundamenta Medicinæ*, en 1654, donnait cet appendice : *Doctorum aliquot in Academiâ Lovanienſi Virorum Iudicia de Philoſophiâ Carteſianâ*, avec une *Cenſura*, du 6 oct. 1653. Et la 4e édition, en 1664, donne dans une Préface tout l'historique de la condamnation de 1662. Plempius l'avait annoncée, et même celle de Rome, dans la 3e édition d'un autre ouvrage, *Ophthalmographia, 1659* (dont la première édition remontait à 1632).

c. Tome II. p. 50, l. 6-7 : mars 1638.

témoin[a]. Notre philosophe aurait été l'hôte du gouverneur de la ville, M. de la Bassecourt, grand amateur de philosophie; ce personnage se serait plu à réunir à sa table, pour les faire discuter après le repas, un professeur de l'Université et un gentilhomme polonais, compagnon de Descartes, celui-ci n'intervenant que comme arbitre. Il parle, en effet, d'un voyage

a. « Etant une fois ſorti de ſa retraite, & ſe voyant ſur les frontiéres » des Pays-Bas catholiques, il peut avoir eu la penſée de paſſer en » Flandre avant que de ſe renfermer dans le poëlle. Il paroît au moins » qu'il fut à Doüay vers ce têms-là, s'il eſt ſur de ſe repoſer ſur la foy » d'une perſonne de probité [*en marge :* M. Maquets demeurant à Arras], » qui ſoûtient avoir vû M. Deſcartes à Doüay, & l'avoir revu environ » ſept ans aprés à Paris, tant au collége de Boncourt avec le Chevalier » d'Igby, qu'aux Théatins avec le P. Chappuis, ce qui n'eſt arrivé qu'en » 1644. Selon cette relation, M. Deſcartes, accompagné d'un Gentil- » homme Polonois, vint rendre viſite à M. de la Baſſecourt, Gouverneur » ou Commandant de la ville de Doüay pour le Roy d'Eſpagne, qui le » retint huit ou dix jours à le régaler & à l'entendre raiſonner ſur ſa » Philoſophie, dont il étoit devenu amoureux. Le Gouverneur s'appli- » quant ſur tout à deſennuyer ſon hôte par la diverſité des objets qu'ils » luy préſentoient, n'avoit pas oublié de luy procurer la compagnie des » plus habiles gens de l'Univerſité du lieu à ſa table, afin de lier entre » eux de curieuſes & ſçavantes converſations aprés le repas. L'un des » plus renommez étoit un petit Docteur boſſu, appellé François Silvius, » habile Thomiſte, l'un des grands Théologiens de ſon ſiécle, & le pré- » mier ornement de l'Univerſité depuis la mort d'Eſtius. Il étoit de » Braine-le-Comte ſur les extrémittez du Haynaut & du Brabant; il » occupoit la Chaire Royale & ordinaire de Théologie depuis environ » dix-huit ans; & ſa mort ne prévint celle de M. Deſcartes que d'un an » & quelques ſemaines. M. de la Baſſecourt ayant convié ce Docteur de » venir manger tous les ſoirs chez luy tant que M. Deſcartes y ſeroit, ſe » procura à luy-même un plaiſir dans leurs entretiens, dont il ſe fit un » honneur le reſte de ſes jours. M. Deſcartes y parloit peu, ſelon ſon ordi- » naire; mais ce qu'il diſoit étoit accompagné d'un flegme mêlé de » gayeté. L'ardeur du diſcours étoit le plus ſouvent entre le Docteur Sil- » vius & le Gentil-homme Polonois. La converſation dégénéroit preſque » toûjours en diſpute, qui duroit fort avant dans la nuit, mais jamais hors » des termes de la Philoſophie; & la chaleur les emportoit preſque toû- » jours, au grand divertiſſement de M. de la Baſſecourt. On en revenoit » toûjours à M. Deſcartes comme à l'arbitre des parties; & jamais il » n'abuſoit de leur confiance, ny de leur ſoumiſſion à ſon jugement. Il » commençoit par les faire revenir l'un & l'autre des extrémittez où la

de six semaines [a], sans dire où cependant, du 1er mai au 14 juin 1637 environ; et il recommande à Plempius d'envoyer son livre au P. Fournet [b], Jésuite flamand, comme s'il avait fait connaissance avec lui à ce voyage. Pourtant c'est Lille, et non pas Douai, qu'il cite dans une de ses lettres. Son livre eut-il ensuite quelque succès dans cette région ? On ne sait. A Louvain même, les libraires n'en reçurent que tardivement des exemplaires, et on ignore s'ils en vendirent beaucoup [c].

» diſpute les avoit jettez, & il terminoit leur différent en peu de mots, » mais d'une maniére qui contentoit l'un ſans mécontenter l'autre, parce » qu'outre la douceur & l'honnêteté qu'il y apportoit, il propoſoit ſa » penſée d'un air de doute plûtôt que de déciſion. Autant que la modeſtie » de M. Deſcartes plaiſoit à M. Silvius, autant celui-cy témoignoit-il être » peu ſatisfait de la violence avec laquelle il ſe ſentoit pouſſé par le » Polonois Ce fut pourtant ce Docteur qui fut cauſe qu'on diſputa de la » Philoſophie juſqu'au départ de M. Deſcartes. Car nonobſtant la réſolu- » tion qu'il avoit priſe dés le prémier jour, de ne vouloir plus ſe com- » mettre avec le Gentil-homme, il ne laiſſoit pas de revenir le lendemain » avec de nouveaux arguments pour réparer le mauvais ſuccez de la » veille; & quoi qu'il s'en retournât toûjours faiſant de nouvelles pro- » teſtations de ne plus entrer en lice, les civilitez de M. Deſcartes, » jointes à l'envie de tirer au moins une fois raiſon du Polonois, luy » faiſoient oublier ſa proteſtation; & il n'y eut que l'adieu de M. Deſ- » cartes, qui fut capable de luy faire garder enfin la promeſſe qu'il » renouvelloit tous les jours, de ne plus retourner à la charge. »

« M. Deſcartes, comblé des amitiez de M. de la Baſſecourt, s'en » retourna en Hollande vers le commencement de l'hyver... » (BAILLET, t. I, p. 306-308.)

a. Tome I, p. 379, l. 9-10 : lettre du 14 juin 1637.

b. *Ibid.*, p. 399, l. 6-7. Le P. François FOURNET naquit à Lens (Artois), en 1581. Entré dans l'ordre des Jésuites, en 1596 (avant le 4 oct., puisque ses premiers vœux sont du 4 oct. 1598), ordonné prêtre le 19 mars 1611, il fit profession le 9 oct. 1616; enseigna la philosophie trois ans à La Flèche, et deux ans à Douai; la théologie, sept ans et demi à Douai. Recteur du collège de Lille, cinq ans et demi, et du collège d'Arras, trois ans, il mourut à Douai, le 10 janvier 1638. Compagnon du provincial en 1637-1638. Ces détails complètent un opuscule de Georges Monchamp : *Un correspondant belge de Descartes, le P. François Fournet, S. J.* (Bruxelles, 1893), et le rectifient : ce n'est pas à ce religieux que s'adresse la lettre du t. I, p. 456-458.

c. Tome I, p. 476, l. 1-3.

A Paris, les exemplaires ne furent mis en vente que sur la fin de 1637, au mois de décembre[a]. Les objections qui comptèrent le plus tout d'abord, aux yeux de Descartes, furent celles de Jean-Baptiste Morin[b]. On se demande aujourd'hui pourquoi? Serait-ce à cause de l'auteur? Morin était professeur au Collège de France, et Descartes l'avait connu à Paris; c'était un partisan de l'ancienne astronomie, adversaire de Galilée, bien pis, un partisan de l'astrologie, ce qui n'était pourtant pas une recommandation. Serait-ce à cause du sujet que Morin choisit pour ses objections: à savoir l'explication de la lumière? C'était, en effet, pour Descartes, le sujet capital, puisque lui-même y ramenait tout dans son traité du *Monde*. Mais n'y aurait-il pas encore une autre raison? Avec Morin, on pouvait se promettre une discussion en règle, semblable à celles qui avaient lieu entre les doctes; il représentait la doctrine de l'École. Morin, en effet, définit les termes, selon la logique d'Aristote, par le genre et la différence; il examine successivement, et par ordre, la forme et la matière, la cause du mouvement ou le moteur, et le mouvement lui-même de ce corps à qui Descartes attribue la lumière. Notre philosophe, peut-être, était bien aise que ses explications fussent mises à pareille épreuve : on verrait qu'elles pouvaient y résister victorieusement. Ne l'avait-il pas déclaré à Fromondus? Bien qu'il ne se fût pas servi du syllogisme, tous ses arguments, néanmoins, pouvaient revêtir cette forme consacrée : leur force n'en apparaîtrait que mieux; seulement, cet appareil eût entraîné bien des longueurs[c]. Il répondit donc à Morin sur le même ton, et rivalisa avec lui de subtilité scolastique. Morin en fut tout surpris et ravi, et Mersenne également; l'un et l'autre croyaient que Descartes avait complètement oublié la philosophie de ses maîtres[d]. Aussi Morin répartit par une longue lettre, le

a. Tome I, p. 485-486 : lettre de Chapelain, 29 déc. 1637.

b. *Ibid.*, p. 536, et t. II, p. 196, 288, 362 et 408 : lettres du 22 févr., 13 juillet, 12 août, 12 sept. et oct. 1638.

c. Tome I, p. 422-423 : lettre du 3 oct. 1637.

d. Tome II, p. 287 : lettre du 1er août.1638.

12 août, à laquelle Descartes riposta longuement encore, le 12 septembre, toujours dans le même style. Morin revint à la charge une troisième fois, en octobre ; mais comme il ne s'attendait plus à une réponse, Descartes le prit au mot, et s'en tint là désormais[a]. On se demande si, au fond, il ne s'était pas moqué de son adversaire ? Affectant de le prendre au sérieux, et se mettant lui-même en frais pour répondre, il pensait surtout à ses lecteurs, au cas où l'on imprimerait objections et réponses. Car, en dépit de ses compliments, il ne s'était point hâté : il s'en excusait à Mersenne, le 31 mars, le 17 mai, le 29 juin[b] ; il n'avait pas le temps, et d'autres affaires pressaient davantage. Il ne répondit, en somme, que le 13 juillet à des objections du 22 février ! Puis, il reconnut vite que ses pensées et celles de Morin, au lieu de se rapprocher, devenaient de plus en plus divergentes. Un petit fait, surtout, dut l'éclairer : à la fin de sa seconde lettre, du 12 août, Morin, tout joyeux, annonce à Descartes, qu'il vient de découvrir, par hasard, sa « matière subtile » ; il l'a vue voltiger dans un rayon de soleil qui passait par la fente d'une fenêtre[c]. Descartes fut édifié : Morin n'avait rien compris à sa théorie, et il était inutile de s'attarder avec un tel adversaire.

Il en est un autre à qui il refusa toujours de répondre, bien que Mersenne, sans se lasser, l'en priât presque à chaque courrier pendant plus d'un an. Mais Descartes ne voulut pas lui faire cet honneur : on ne se retourne pas, disait-il, contre un petit chien qui aboie dans la rue et ne saurait mordre[d]. C'était Pierre Petit[e], intendant des fortifications, curieux de choses

a. Tome II, p. 437, l. 4-10 : lettre du 15 nov. 1638.

b. *Ibid.*, p. 85, l. 4-15 ; p. 145, l. 17-21, et p. 152, l. 22-24 ; p. 191, l. 24-25

c. *Ibid.*, p. 304, l. 28 à p. 305, l. 5. Réponse de Descartes : p. 372-373, du 12 sept. 1638.

d. *Ibid.*, p. 267, l. 8-9 ; p. 533, l. 13-15 ; et p. 542, l. 9-12.

e. PETIT (Pierre), né à Montluçon, le 31 déc. 1598, mourut à Paris, le 20 août 1677. Baillet lui donne, à la date de 1637-1638, t. I, p. 326, la qualité de « Commissaire provincial de l'Artillerie et d'Ingénieur » du Roy » ; plus tard seulement, en 1646, t. II, p. 328, il l'appelle « Intendant des Fortifications ».

scientifiques, et qu'on retrouvera plus tard avec Pascal, lors des premières expériences du vide. Pour le moment, il expérimentait sur les réfractions, et ceci eût intéressé Descartes, d'autant plus que Petit promettait d'écrire contre sa *Dioptrique :* qu'il écrive donc, et l'on verra[a] ! Mais auparavant, le même Petit avait envoyé au philosophe des remarques sur les quelques pages consacrées par celui-ci à l'existence de Dieu[b] ; et elles étaient sur un ton de raillerie, qui contrastait par trop avec le sujet : elles ne méritaient donc point de réponse. Descartes invoque cette raison de piété, et sans doute il était sincère. Mais il y ajoute une raison de prudence. Le discours de Petit lui parut renfermer, par endroits, des impiétés : « Si » même, disait-il, l'auteur était en un pays où l'inquisition » fût un peu sévère, il aurait sujet de craindre le feu[c] ! » Descartes s'exagérait toujours les choses à distance ; mais on s'explique par là son refus péremptoire d'engager la lutte : il n'avait garde de se commettre avec un adversaire aussi compromettant.

Quant à l' « Anti-Dioptrique » (c'est ainsi que Petit intitula son attaque contre la *Dioptrique*), Descartes, las de l'avoir trop longtemps attendue, ne voulut même plus la voir, lorsqu'il la reçut enfin. Il avait rencontré dans l'intervalle un esprit d'une autre trempe, à qui il renvoya Petit[d]. C'était un conseiller au présidial de Blois, Florimond de Beaune, dont le nom est ainsi écrit en deux mots par les contemporains ; mais il

a. Tome II, p. 32-33 : lettre du 20 avril 1638. Page 86, l. 13-20 ; p. 96, l. 20-25, et p. 97-98 : du 31 mars. Page 144, l. 21, à p. 145, l. 16 : du 17 mai. Page 391-392 : du 11 oct. Page 497-498 : du 9 févr. 1639. Page 533, l. 13-25 : du 30 avril. Page 542, l. 6-12 (*id.*). Page, 564, l. 3-10 : du 19 juin 1639.

b. *Ibid.*, p. 30, l. 9-17 : lettre du 1er mars 1638. Page 144, l. 13-21 : du 17 mai. Page 191-192 : du 29 juin. Page 266-267 : du 27 juillet. Page 344-345 : août 1638. Page 391-392 : du 11 octobre.

c. *Ibid.*, p. 260, l. 19-21, et p. 392, l. 1-4. : lettres du 27 juillet et du 11 oct. 1638.

d. Tome II, p. 533, l. 13-25 ; et p. 564, l. 3-10 : lettres du 30 avril et du 19 juin 1639. Voir aussi p. 225 ci-avant.

signait en un seul, Debeaune, et on peut dire de lui ce que lui-même disait, embarrassé pour l'adresse de notre philosophe : « Je ne sçay pas quelle qualité on luy donne ; je sçay mieux » celles de son esprit[a]. » Debeaune, donc, faisait force expériences sur les réfractions, et aussi force calculs ; il en dressait des tables, qu'il envoya à Descartes. De plus, il avait une grande habileté manuelle, et taillait lui-même les verres dont il se servait, tandis que Petit était forcé de s'en remettre aux artisans, aussi bien que Descartes d'ailleurs, qui avouait n'avoir jamais pratiqué aucun art ni métier, « non plus que s'il était » venu au monde sans mains[c] ». Enfin Debeaune était capable, par ses propres observations astronomiques, de vérifier lui-même ses mesures et de leur donner une parfaite justesse. Ce n'était plus seulement un amateur éclairé, comme Huygens en Hollande, ou peut-être aussi Du Maurier en France ; ce n'était pas non plus un pur savant, capable de donner une théorie sans rien davantage, et encore bien moins un simple praticien, incapable de science. Descartes fut ravi d'un tel ensemble de qualités réunies : le dioptricien de Blois lui parut vraiment « l'homme qu'il avait souhaité[d] ». Un autre savant de France aurait aussi voulu réaliser le projet des lunettes, Girard Desargues, géomètre lyonnais. Il suivait depuis longtemps les travaux de Descartes sur « ce noble sujet des » réfractions », et en 1630, il avait annoncé à mots couverts, dans un petit livre de *Récréations mathématiques*, les décou-

a. Tome V, p. 513, note, et p. 528 (au bas de la page) : lettre du 13 nov. 1638.

b. *Ibid.*, p. 518 et p. 540-541 : lettres de Debeaune, 10 oct. 1638 et 3 avril 1639. Et t. II, p. 542, l. 6-9 : lettre de Descartes, 30 avril.

c. Tome II, p. 452, l. 5-9. Voir toutefois ci-avant, p. 32, note *a*.

d. *Ibid.*, l. 2-3. Voir aussi p. 505, l. 17-23, et p. 512-513 : lettres du 20 févr. 1639. Voir enfin t. V, outre le passage cité ci-dessus, note *a*, p. 533 et p. 536 : fin des lettres du 26 févr. et du 5 mars 1639. Tout cela confirme la conjecture, que la lettre CL, t. II, p. 452, s'adresse bien à Debeaune ; et Descartes l'avait annoncée à Mersenne, *ibid.*, p. 466, l. 22-25 (lire par conséquent l. 25 : *Petit* ou *Ferrier* (?), et non pas *Roberval*). Pourtant, voir aussi t. III, p. 286, l. 7-17 : du 21 janv. 1641.

vertes du philosophe[a]. Plus tard, ce fut lui, semble-t-il, autant que Mersenne, qui, en considération de cela, voulut pour l'ouvrage de 1637 un privilège au-dessus de l'ordinaire, et fit auprès du chancelier Séguier des démarches pour l'obtenir[b]. Il était prêt à en faire auprès de Richelieu lui-même, pour que le cardinal-ministre s'intéressât à la construction des lunettes. Descartes dut modérer ce zèle : il n'était pas assez sûr du succès, et il avait trop peur qu'un échec retentissant en cette matière ne jetât le discrédit sur lui-même et sur sa philosophie[c]. Néanmoins il croyait toujours, pour les lentilles, à la supériorité de l'hyperbole ; et théoriquement, il avait raison, bien qu'on n'ait pu la faire réussir dans la pratique. Lui parlait-on d'une lunette merveilleuse, celle de l'Italien Fontana, par exemple, à Naples : il assurait que les verres devaient être hyperboliques[d], tandis qu'il s'était moqué de Petit, qui les préférait sphériques[e]. Mais Mersenne lui-même l'étonna encore davantage : le bon religieux continuait de se servir, pour observer le ciel, d'un seul verre convexe, sans se rendre compte qu'il en fallait deux pour une lunette, un convexe et l'autre concave; aussi ne vit-il rien du tout de l'éclipse observée le 1er juin 1639[f]. On

a. Tome X, p. 550-551. Nous adoptons, pour la signature de cette note, D. A. L. G., l'interprétation : *Des Argues Lyonnois Géometre.* Voir à ce sujet t. XI, *Errata,* p. VIII

b. Tome I, p. 391, l. 16-19, et t. II, p. 31, l. 5-8 : lettres du 22 juin 1637 et du 1er mars 1638.

c. Tome I, p. 500-501, et t. II, p. 31, l. 9-12, et p. 151, l. 14-19 : lettres du 25 janv., du 1er mars et du 17 mai 1638.

d. Tome II, p. 493, l. 5-12, et p. 513, l. 19-25 : lettres du 20 février 1639.

e. *Ibid.,* p. 145, l. 13-14 : lettre du 17 mai 1638.

f. *Ibid.,* p. 562, l. 9 : lettre du 19 juin 1639. Voir le P. Fournier, *Hydrographie, 1643,* p. 582-583 :

« Eclipſe du Soleil du 1. de Iuin 1639, obſeruée à Paris : 1° par Mon-
» ſieur de Roberual, Profeſſeur en Mathematique, Monſieur le Threſo-
» rier Mydorge & le R. P. Petaut Iefuite ; 2° Monſieur Beaugrand,
» Secretaire, aſſiſté de Meſſieurs le Preſident Paſcal & Monſieur Hardi,
» Conſeiller au Chaſtelet ; 3° Monſieur Bouillaud. »

« Obſeruée à Blois par Monſieur de Beaune, Conſeiller du Roy, l'vn
» des bons eſprits & des meilleurs Mathematiciens de l'Europe. »

« A La Fleche : les Peres Vatier, Deriennes & Fournier, tous trois

a les noms des observateurs à Paris, à La Flèche, à Blois : on y chercherait en vain le nom de Mersenne.

Mais la polémique de beaucoup la plus importante, parce qu'elle contribua grandement aux progrès des sciences mathématiques, fut celle de Descartes avec les mathématiciens. L'histoire en est assez compliquée, et on a grand peine à en démêler les fils qui s'entrecroisent en bien des sens divers. Elle commence par une « friponnerie[a] », dira Descartes, dont le coupable était, à ses yeux, Jean de Beaugrand, bien que Mersenne fût aussi complice. Le mot nous semble gros, pour un méfait, somme toute, assez peu grave. Le 5 janvier 1637, Huygens avait envoyé à Paris les épreuves du *Discours* et des *Essais,* pour obtenir d'abord le privilège nécessaire à l'impression et non pour autre chose. Mersenne ne put se tenir de communiquer auparavant ce texte si impatiemment attendu à quelques curieux, entre autres à Beaugrand. Celui-ci le garda quelque temps, et le privilège en fut retardé jusqu'au 4 mai. Descartes s'imagina qu'on avait voulu étouffer l'ouvrage avant sa naissance, et Beaugrand paya cher ce qui n'avait été de sa part qu'une petite indélicatesse. Il avait publié, en 1636, une dissertation latine, intitulée *Géostatique,* sur les variations du poids des corps pesants, selon qu'ils se trouvent plus ou moins proches du centre de la terre[b]. Ce fut d'ailleurs une déception, même pour ses amis : Fermat dut en convenir, bien que la proposition qu'il substituait à celle de Beaugrand ne valût pas mieux. Mersenne offrit à Descartes de lui envoyer cette *Géostatique*.

» Profeſſeurs des Mathematiques, s'eſtants rencontrez en ce temps au » College Royal de La Fleche, obſeruerent ſeparement la meſme » Eclipſe. »

« Obſeruée à Aix par Monſieur Gaſſand. »

a. Tome II, p. 84-85 ; p. 175, l. 9-10 ; p. 272, l. 5-7 : lettres du 31 mars, 29 juin et 27 juillet 1638.

b. Tome I, p. 361, note *a*. Voir P. DUHEM, *Les Origines de la Statique* (Paris, Hermann, 1905), t. I, p. 290-359, chap. XIII et XIV : *La Statique française.*

Celui-ci accepta sans empressement : il se méfiait de ce qui pouvait venir de celui qu'il appelait dédaigneusement le « Géostaticien ». Beaugrand, piqué au vif, lui rendit la pareille, et ne l'appela lui-même, du titre du *Discours de la Méthode,* que le « Méthodique » et même le « Méthodique » impertinent[a] ». C'est qu'en effet, sitôt que Descartes eut entre les mains la *Géostatique,* enfin apportée en Hollande par un domestique qui lui venait de France, « le Limousin », en juin 1638 : « jamais, dit-il, il n'avait vu tant d'erreurs jointes » ensemble en une seule proposition » ; et il ne ménagea pas les épithètes à un livre « si impertinent, si ridicule et si » méprisable[b] ». Il voulut plus tard retirer ces paroles, qui lui étaient échappées, il l'avoue, en souvenir de l'ancienne « fri- » ponnerie » de l'auteur[c] ; mais Mersenne, un peu à l'étourdie et sans grande discrétion, les avait déjà laissé voir à Beaugrand, qui ne pardonna pas. Il eut même à l'endroit de Descartes des insinuations perfides : il affecta de l'appeler aussi « le soldat philosophe », *miles philosophus*[d] : c'était, on s'en souvient, le nom qu'avait pris Antoine de Villon, l'un des trois compagnons condamnés à Paris en 1624 pour leurs dangereuses nouveautés. Toutefois, cette communication de la

a. Tome V, p. 503, 506, 510, etc.

b. Tome II, p. 183, l. 20-22, et p. 189, l. 8-9. Critique du livre de Beaugrand : p. 182-189. Voir aussi, p. 190, l. 14-15 : lettre du 29 juin 1638.

c. *Ibid.*, p. 271-272 : lettre du 27 juillet 1638. La preuve que Beaugrand en avait eu déjà connaissance, se trouve dans la lettre de lui, publiée au t. V, p. 504. Voir aussi, pour la lettre XCVII *bis* de Descartes, t. I, p. 479, l. 2-7 et 21-22, et p. 480, l. 7-13, le 3e des pamphlets de Beaugrand, publiés par Paul Tannery, *La Correspondance de Descartes* (Paris, Gauthier-Villars, 1893), p. 50-51.

d. Second factum de Beaugrand, publié par Paul Tannery, *loc. cit.*, p. 44. Voir aussi t. III, p. 137. Et ci-avant, p. 86, note *a*. Il est encore question du « ſoldat philoſophe » dans le petit livre, *Eſſays de Iean Rey Docteur en Medecine ſur la recerche (sic) de la cauſe pour laquelle l'Eſtain & le Plomb augmentent de poids quand on les calcine* (A. Bazas, par Guillaume Millanges, 1630, in-18, pp. 144), ou plutôt dans les lettres qui accompagnent la réédition de ce livret, par Gobet, en 1777.

Géostatique à Descartes nous a valu de celui-ci un « Examen » de la même question, ou un petit écrit de *Statique,* comme il l'appelle, ou encore de *Mécanique,* qu'il envoya à Paris, le 13 juillet 1638[a]. Laissant la Beaugrand, notre philosophe reprend le problème pour son propre compte, et le traite selon ses principes.

C'était le second écrit de ce genre. L'année précédente, Huygens, se trouvant à l'armée qui assiégeait Bréda, lui avait demandé, le 8 septembre, un petit traité « sur les fondements » de la mécanique, et les quatre ou cinq engins qu'on y » démontre[b]». Il voyait là sans doute un utile complément à la *Géométrie* un peu abstraite de son ami ; en bon Hollandais, il s'intéressait aux travaux publics et aux machines pour élever les eaux, si nécessaires au pays de Hollande. Descartes lui répondit sans retard, le 5 octobre, par une lettre qui est un véritable traité[c]; l'autographe, conservé précieusement par Huygens, se trouve encore dans la collection de ses papiers à Leyde. Le philosophe énonce d'abord, brièvement, son principe ; puis il passe en revue successivement la poulie, le plan incliné, le coin, la roue ou le tour, la vis, et enfin le levier. Huit mois après, lorsque Descartes reprit la question pour ses amis de France, après ceux de Hollande, il insista davantage sur le principe ; il le fit précéder et suivre de considérations propres à l'établir ; il y revint même dans une lettre suivante, du 12 septembre 1638, pour l'expliquer encore, et déclara nettement

a Tome II, p. 222-245 et p. 247, l. 13-14.

b. Tome I, p. 396-397, notamment, p. 396, l. 25-27. On lit dans Mersenne, *La Verité des Sciences, 1625* : « La Mechanique depend de la » Geometrie, d'autant qu'elle parle de la quantité ou grandeur de toutes » ſortes de forces mouuantes, de poids, de mouuemens, & de temps. Ses » principaus engins ſont la balance, le leuier, les mouffles ou poulies, la » grüe, l'engin & tout ce qui s'i raporte, comme le coin & la vis. Ceus » qui s'exercent en cet art ſont appelez ingenieurs. Cette ſcience nommée » par les Grecs ἡ τῶν μαγγαναρίων μηχανιμάτων τέχνη, l'art de faire des » machines pour éleuer toutes ſortes de fardeaus, quelques grans, & » quelques peſans qu'ils ſoient... » (Page 230.)

c. *Ibid.*, p. 432-435 et p. 435-447.

que la poulie, le plan incliné et le levier (il n'a pas examiné d'autres « engins » dans son second écrit) ne viennent là que pour servir d'exemples, sans lesquels son écrit eût semblé « trop sec et trop stérile » ; mais le principe est si clair, de soi, qu'il n'a besoin d'aucune preuve[a]. Nous sommes avertis : la partie essentielle, capitale pour lui, c'est la partie purement théorique, l'établissement du principe lui-même.

Le premier titre, en octobre 1637, était : *Explication des engins par l'ayde desquels on peut, avec une petite force, lever un fardeau fort pesant.* Descartes a le même objet en vue l'année suivante, bien que le nouveau titre : *Examen de la question géostatique,* donne un peu le change, et annonce des considérations sur les centres de gravité des corps et les variations de pesanteur selon la distance de ceux-ci au centre de la terre. Le philosophe écarte sagement ces considérations, ou du moins ne s'y attarde pas, toujours « faute d'expériences ». Mais c'est la même chose, dit-il, d'élever de 2 pieds un poids de 100 livres, ou d'un pied un poids de 200, ou de 4 un de 50 ; dans les trois cas, et dans tous les autres du même genre, le travail est le même, comme on dirait aujourd'hui ; on se trouve en présence d'une quantité constante. Et voilà, en quelques lignes, tout son principe[b].

On le jugea trop simple à Paris. Descartes ne tenait compte que de deux choses : le *poids,* d'un côté, et de l'autre, l'*espace* que mesure le corps en s'élevant. Mais le *temps* employé ? Et la *vitesse* surtout, avec laquelle le corps s'élève ? Descartes y avait bien pensé ; mais, systématiquement, il exclut les considérations de temps et de vitesse, bien que conformes à la tradition de l'École (ou peut-être même à cause de cela) : c'eût été une complication en pure perte. Galilée, cependant, insistait sur la vitesse, et Descartes le savait bien, au moins par ouï-dire. Mais quoi ? il n'approuvait pas en cela Galilée. Et Stevin non plus, et encore moins Roberval, n'étaient ses maîtres en

a. Tome II, p. 358, l. 1-16 : lettre du 12 sept. 1638.
b. *Ibid.*, p 228, l. 10-21. Voir aussi t. I, p. 435-436.

cette matière. Descartes avait lu la *Statique* de Stevin, au moment où il rédigeait son second écrit, sinon même après, par hasard et sans doute à la hâte[a]. Il eut aussi connaissance par Mersenne, mais cette fois après coup, d'un opuscule de Roberval sur la mécanique[b]: bien des choses s'y trouvaient, qu'il n'y vit pas, soit qu'il ne voulût pas les voir, ou qu'il n'en prît pas la peine. Un seul point le frappa: c'est que l'auteur parlait du temps et de la vitesse. C'était assez : Descartes referma le livre, et il n'en fut que plus affirmatif sur son principe. Ami des idées claires et distinctes, il retrouvait cette clarté et cette distinction dans la considération de l'espace, mais nullement de la vitesse, laquelle, disait-il, suppose la connaissance de la pesanteur, et de tout le système du monde[c]. En France, même le mathématicien le plus favorable à Descartes, Florimond Debeaune, eut quelques scrupules. Mersenne qui, dès le 1er août, avait remercié Descartes de sa *Statique,* en envoya une copie à Blois. Dans une lettre du 13 novembre, Debeaune y donne franchement son approbation[d]. Il approuve la considération de l'espace, et nous verrons aussi tout le reste ; il regrette cependant qu'on laisse de côté la vitesse, et pense

a. Tome II, p. 247, l. 14-15 : lettre du 13 juillet 1638.

b. *Ibid.*, p. 390, l. 15, à p. 391, l. 12 : lettre du 11 oct. 1638. « Je viens » de lire le Traitté de Mechanique du ſieur Roberual », dit Descartes, et cela pour vérifier si celui-ci, comme il le prétendait, avait dit la même chose que lui dans son écrit de statique. Donc Descartes ne l'avait point lu auparavant. Et pourtant, il eut entre les mains, l'hiver précédent, le livre de Mersenne, *L'Harmonie Vniuerſelle,* où le petit traité de Roberval est imprime : voir t. II, p. 150, l. 19-20, lettre du 17 mai 1638, et t. X, p. 572-573. Mais peut-être aussi l'opuscule de Roberval ne se trouvait point dans tous les exemplaires de *L'Harmonie Vniuerſelle?*

c. Tome II, p. 353-355 ; p. 391, l. 9-12 ; p. 433-434; p. 543-544 : lettres du 12 sept., 15 nov. 1638. et 28 avril 1642. Surtout la phrase, p. 355, l. 5-8, que nous résumons. Voir aussi t. III, p. 614, l. 1-28 : lettre du 2 févr. 1643, avec des expériences à l'appui de son opinion sur la vitesse.

d. Tome V, p. 526, même lettre. Lire tout l'alinéa : « Pour le regard » du principe de Mr Des Cartes... belles & excellentes choſes d'un tel » eſprit. »

pouvoir l'expliquer par ses principes, et l'introduire ensuite dans un Traité de Mécanique de sa façon. Descartes y fut trompé d'abord : il se crut en présence d'un partisan de la vitesse selon Galilée, et déclara que Debeaune se mécomptait [a]. Mais lorsqu'il sut ensuite que celui-ci avait une autre doctrine, il voulut bien l'examiner ; et ce lui fut une occasion de faire connaître lui-même quelque chose de ses pensées. Il maintint d'ailleurs que la considération de l'espace seul et du poids suffisait à établir le principe de la Statique [b].

Il est amené à éclaircir de même cette autre idée de force qui, jointe à celle de l'espace parcouru, constitue le principe : il veut dire la force ou puissance qui sert à élever un fardeau à l'aide d'un engin : ce qui doit dissiper tout malentendu. Le terme de force, en effet, était l'un des plus usités dans la terminologie scolastique, et de ceux aussi dont on abusait le plus. Il exprimait une notion confuse, empruntée à l'union de l'âme et du corps : par exemple, la force que déploie un homme pour soulever un fardeau, laquelle n'est point exactement mesurable ; l'épreuve actuelle que cet homme fait de sa force, n'épuise pas celle-ci, et il en a une réserve qu'on ne saurait non plus calculer ; deux choses sont ici mêlées, une action qui produit un effet utile au dehors, et un sentiment intérieur d'effort plus ou moins pénible. Tout autre est la force dont parle Descartes : ce sont les 200 livres au moment où ils font monter le fardeau à la hauteur d'un pied, ou bien les 50 livres qui le haussent de 4 pieds ; c'est la force appliquée, au moment même où elle s'applique, qu'elle provienne d'un homme, ou d'un instrument inanimé, poids ou ressort. Le philosophe restitue ainsi au mot de force un sens tout matériel, ou plutôt mécanique ou mathématique, qui le rend susceptible d'une mesure exacte, et d'être introduit dans un rapport, dans une proportion : c'est le nombre qui, multiplié par la dimension de

a. Tome II, p. 443, l. 4-6, et p. 467, l. 13-17 : lettres du 15 nov. 1638, et de déc. 1638.

b. *Ibid.*, p. 543-544 : lettre du 30 avril 1639.

l'espace parcouru, donnera un produit constant[a]. Debeaune, dont l'esprit n'était pas encombré, comme tant d'autres, par les entités de l'École, avait bien entendu ainsi la force : avant même d'avoir reçu à Blois cette explication nécessaire, il approuvait hautement ce que Descartes appelait « la force » appliquée[b] ».

Il avait compris encore une autre innovation du philosophe, conséquence des précédentes : c'était de réduire le mouvement étudié à des dimensions[c], à deux seulement, dont l'une correspond à la hauteur où le fardeau est soulevé, c'est-à-dire à l'espace parcouru, et l'autre précisément à la force appliquée ou au poids qui soulève. Descartes en fut ravi : un homme enfin se rencontrait, qui comprenait d'emblée les avantages de sa méthode ; car ces deux dimensions s'expriment elles-mêmes par des lignes, et leur rapport s'exprime par un rectangle, autant de rectangles qu'il y a de rapports, et tels que le produit des côtés demeure toujours le même, 2 multiplié par 100, ou 4 multiplié par 50, etc.[d]. Mais si l'on considérait encore la vitesse, ce serait (outre les inconvénients déjà signalés) une troisième dimension, qui s'ajouterait aux deux autres ; et cette considération nouvelle, introduite dans le principe, en compromettrait la simplicité irrémédiablement. Toutes ces idées sont reprises par Descartes dans sa même lettre du 12 septembre 1638, et exposées tout au long, avec une explication supplémentaire du plan incliné[e], laquelle met bien en lumière les deux dimensions examinées, le rectangle construit en conséquence, bref, la représentation géométrique (en attendant qu'elle devienne algébrique) de notions mécaniques, qu'il a su enfin rendre intelligibles.

a. Tome II, p. 357, l. 12-27, et p. 432, l. 7, à p. 433, l. 8 : lettres du 12 sept. et du 15 nov. 1638.

b. Tome V, p. 526 : lettre du 13 nov. 1638.

c. *Ibid.* Voir aussi t. II, p. 518, l. 10-14, et p. 542-543 : lettres du 20 févr. et du 30 avril 1639.

d. Tome II, p. 352, l. 14, à p. 353, l. 5 ; p. 354, l. 28, à p. 355, l. 2 : lettre du 12 sept. 1638.

e. *Ibid.*, p. 358, l. 17, à p. 360, l. 5.

Il pousse même une pointe hardie, comme cela lui arrive souvent, dans un sens ou cette fois on ne paraît pas l'avoir suivi. Il indique d'un mot, mais en insistant, que la pesanteur relative d'un corps doit se mesurer par le commencement du mouvement : « Notez que je dis, lorsque le corps commence » à descendre, et non lorsqu'il descend [a]. » C'était comme une lueur jetée sur l'infiniment petit. Et il ne s'agissait pas seulement d'écarter une fois de plus la considération de la vitesse : le philosophe avait ici le sentiment juste du caractère infinitésimal du mouvement en question [b]. Mersenne ne comprit pas l'importance de cette remarque, lorsqu'il la reproduisit plus tard dans un de ses ouvrages [c].

Il avait été, en effet, si frappé de ce petit écrit de Statique, qu'il parla aussitôt de le faire imprimer. Descartes s'y refusa d'abord ; ou du moins il recommanda de supprimer quelques lignes à la fin, qu'il avait écrites à moitié endormi [d]. Mersenne ne donna pas de suite immédiate à son projet ; mais quatre ou cinq ans plus tard, lorsqu'il s'occupa de réunir en un volume ses *Cogitata Physico-Mathematica,* il demanda de nouveau à Descartes, le 2 février 1643, la permission d'y insérer sa *Statique,* et Descartes y consentit [e]. Le livre parut en avril 1644 : la longue lettre du 13 juillet 1638, et une partie de celle du 12 septembre s'y retrouvent en latin, et sans que l'auteur soit nommé [f]. Mais Mersenne n'en donne que la partie qu'il jugeait la plus intéressante pour ses lecteurs, et qui n'était pas, tant s'en faut, la plus importante : il traduit les passages sur le

a. Tome II, p. 233, l. 25-30 : lettre du 13 juillet 1638.

b. P. DUHEM, *Les Origines de la Statique* (Paris, Hermann, 1905), t. I, p. 337-338 et p. 350.

c. Tome X, p. 596.

d. Tome II, p. 592, l. 5-23 : lettre du 11 oct. 1638.

e. Tome III, p. 613, l. 22-27.

f. Tome X, p. 595-597. Les *Cogitata* reproduisent (en le traduisant) le texte de Descartes dans l'ordre suivant : le levier (*vectis*), la poulie (*trochlea*), et le plan incliné (*planum inclinatum*) : Prop. III, VII et IX. — Aux pages 595 et 596 de notre édition, lire partout *t. II* (au lieu de *t. III*).

levier, sur le plan incliné, sur la poulie, sans même suivre l'ordre de Descartes, sans non plus les laisser ensemble, et surtout sans y joindre le principe essentiel que Descartes énonçait d'abord, ni les explications d'une importance capitale qu'il y avait ajoutées. Une publicité aussi défectueuse ne servait qu'à demi les intérêts du philosophe ; une fois de plus, le bon religieux, dont l'esprit n'était qu'un pêle-mêle incroyable d'idées de toute sorte, montrait pour son ami plus de zèle que de discernement.

Ce n'est pas la seule fois qu'il agissait ainsi. Beaugrand, nous l'avons vu, avait obtenu de lui les épreuves du livre de Descartes en 1637, au grand déplaisir de ce dernier. Il ne garda même pas pour lui cette faveur ; il en fit part à un conseiller au Parlement de Toulouse, excellent mathématicien, Pierre de Fermat. Celui-ci s'attaqua d'abord à la *Dioptrique,* et combattit les démonstrations de la réfraction et même de la réflexion [a]. Il se tenait d'ailleurs sur le terrain scientifique, et engageait un corps à corps qui ne déplut pas à son adversaire. Mais afin de montrer à Descartes à qui il avait affaire, Mersenne joignit aux objections contre la *Dioptrique,* un écrit de Fermat, *De Maximis et Minimis,* où celui-ci donnait une méthode pour trouver les tangentes des lignes courbes, comme si notre philosophe avait omis une matière de cette importance [b]. Aussitôt la querelle dévia, mais pour prendre autrement d'ampleur. Descartes répondit qu'il avait traité cette matière dans sa *Géométrie,* et qu'on n'avait pas su l'y voir. Il n'en était pas surpris d'ailleurs : son procédé était si différent. Les géomètres du temps aimaient à se rattacher aux Anciens, conservant leur terminologie, les *maxima* et *minima,* par exemple, reprenant les débris de leurs œuvres pour les réparer, comme on faisait des ruines des monuments antiques, mettant leurs propres ouvrages sous la protection d'un grand nom : *Apol-*

a. Tome I, p. 355-363 : Fermat à Mersenne.
b. *Ibid.*, p. 486-490 et p. 493-495.

lonius Gallus, disait Viète, *Apollonius Batavus,* disait Snellius, et en Italie Getaldus, *Apollonius redivivus*[a]. Au contraire, Descartes, à l'égard du passé, entendait rester libre et indépendant, et ne rien lui devoir, pas même les termes dont il se servait, pour les problèmes qu'il se posait à lui-même. On pouvait donc ne pas reconnaître ceux-ci sous leur air de nouveauté ; ou bien on ne croyait pas à cette nouveauté, et on cherchait à y retrouver quand même, comme sous un déguisement, les idées de ses prédécesseurs. Descartes revendiqua donc la supériorité de sa méthode sur celle de Fermat pour les tangentes ; il critiqua vivement celle-ci, et pour les mettre toutes deux à l'épreuve, il proposa un nouveau problème[b], qu'il se faisait fort de résoudre aisément par sa méthode ; et il mettait au défi d'en venir à bout avec celle qu'on lui vantait. Mersenne aurait dû, peut-être, envoyer directement cette réponse à Fermat, au fond du Languedoc. Il préféra la montrer d'abord aux géomètres de Paris, et ce fut ainsi que Roberval fut engagé dans la querelle[c]. Mersenne eut tort, certainement, aux yeux de Descartes. Mais est-ce à nous à le regretter ? Entre Descartes et Fermat, la discussion avait des chances de demeurer courtoise, et on se serait mis assez vite d'accord. Mais Roberval, dont la rusticité et la pédanterie ne sont que trop connues[d], ne pardonnait pas à Descartes de ne pas l'avoir

a. Tome I, p. 478, l. 18-21, et p. 491, l. 13-24. Voir ci-avant, p. 209-210.

b. *Ibid.*, p. 490, l. 15, à p. 491, l. 12. C'est ce qu'on appellera le *folium* de Descartes, ou le « galand » de Roberval, p. 495.

c. Le premier écrit de Roberval pour Fermat contre Descartes est malheureusement perdu. Descartes y répondit, t. II, p. 1-15, lettre du 1er mars 1638.

d. « Il étoit né le 8 d'Août de l'an 1602, non dans le diocéſe de Soiſ-» ſons, mais dans celuy de Beauvais, quoique ſa mére eût été ſurpriſe » dans les champs de celuy de Soiſſons, où elle faiſoit la moiſſon. Il » s'appeloit Gille *Perſonne ;* mais étant venu à Paris, il prit le nom de » Roberval, lieu de la demeure de ſes parents. S'étant trouvé en état » d'enſeigner les Mathématiques, il avoit obtenu la chaire qui s'appelle » de Maître Gervais à Paris, l'an 1632, & dix-huit mois aprés il avoit » emporté à la diſpute celle de Ramus, qu'il remplit juſqu'à la mort [*en*

compris parmi ceux à qui il fit présent de sa *Géométrie*. Ce fut donc entre eux une lutte violente, ou ils échangèrent force coups . mais chaque coup donné ou rendu marquait un point acquis au progrès de la science. L'affaire prit les allures d'un duel : du côté de Fermat, deux géomètres se portèrent en avant, Roberval et Étienne Pascal [a], qui d'ailleurs se retira presque aussitôt, forcé de se cacher à la suite d'une petite émeute de rentiers auxquels on supprimait un quartier de leurs rentes. Descartes constitua aussi ses seconds, qui devaient être arbitres du combat : les mathématiciens Hardy et Mydorge [b], tous deux autrefois ses amis à Paris. Au fond, on ne s'entendit point, parce qu'on ne voulut point s'entendre [c]. Descartes affectait de prendre à la lettre la démonstration de Fermat, et profitant d'une petite lacune qui s'y trouvait, il montra qu'on pouvait dire la même chose de l'ellipse et de

» *marge :* arrivée en 1675], quoiqu'il en eut encore une autre au Collége » Royal aprés M. Morin [*en marge :* ou M. Gaſſendi ſelon d'autres]. » (BAILLET, t. I, p. 304-305.) Nous avons donné la suite de ce passage, t. I, p. 519, et t. II, p. 14, où Baillet indique la cause de l'animosité de Roberval contre Descartes. Voir aussi t. I, p. 288, l. 25, à p. 289, l. 1.

Voici encore une curieuse anecdote, tirée d'une lettre d' « Ism. Boul- » liau à Chriſtiaan Huygens », Paris, 6 déc. 1658 : « Pour Monſieur de » Roberval, il a faict une ſottiſe chez Monſieur de Montmor, qui eſt » comme vous ſçavez homme d'honneur & de qualité. Il a eſté ſi incivil » que de luy dire dans ſa maiſon, s'eſtant picqués ſur une des opinions » de Monſieur des Cartes que Monſieur de Montmor approuvoit, qu'il » avoit plus d'eſprit que luy, & qu'il n'avoit rien de moins que luy que » le bien & la charge de Maiſtre des requeſtes ; & que, s'il eſtoit Maiſtre » des requeſtes, qu'il vaudroit cent fois plus que luy. Monſieur de » Montmor, qui eſt tres ſage, luy diſt, qu'il en pourroit & devroit uſer plus » civilement, que de le quereler & le traicter de meſpris dans ſa maiſon. » Toute la compagnie trouva fort eſtrange la ruſticité & pedanterie de » Monſieur de Roberval. » (*Œuvres de Huygens,* t. II, p. 287.)

a. Tome II, p. 104-114 : second écrit de Roberval (et d'Étienne Pascal ?).

b. *Ibid.*, p. 13, l. 14-17, et p. 15-23.

c. C'était l'avis de Desargues, que Descartes eût pu aussi prendre pour arbitre. Voir la lettre retrouvée du 4 avril 1638, à la fin de notre tome XI. *Errata*, p. II-VIII. Voir enfin ci-avant, p. 222-223.

l'hyperbole, que Fermat disait de la parabole [a] : preuve que la méthode ne valait pour aucune de ces figures, semblable à ces étrivières qu'on peut allonger ou raccourcir à volonté. Au contraire, elle devenait bonne pour toutes, si elle était un peu corrigée ; et Descartes fait lui-même la correction. Mais il ne la livre pas tout de suite à ses adversaires, et se contente de la confier à ses deux seconds [b]. Il assure que précisément le point que lui-même avait indiqué dans sa *Géométrie* pour sa propre méthode, suffit à rendre l'autre bonne.

Il s'agissait toujours de la théorie générale des tangentes ; mais d'autres questions vinrent bientôt s'y ajouter. D'abord, pour ne pas demeurer en reste avec Descartes, et peut-être pour se donner le temps de résoudre le problème qu'il avait proposé, on lui en proposa à lui-même plusieurs autres, pour l'éprouver. Ce fut d'abord, de la part de Fermat, le problème du centre de gravité du conoïde parabolique [c]. Là Descartes se montra vraiment supérieur. Plus tard il remarqua que ce problème avait été résolu déjà par Stevin [d] (et la remarque était de bonne guerre avec des gens qui lui reprochaient sans cesse à lui-même de ne faire que démarquer Viète). Séance tenante et sans délai, il résout non seulement la question proposée, mais toute une série de questions semblables qu'il y ajoute, donnant les centres de gravité, donnant les aires, donnant les tangentes, attestant ainsi sans aucun doute possible la valeur générale de sa méthode [e]. Il fait même mieux : il donne tout cela à résoudre au jeune Gillot, autrefois son domestique, instruit par lui aux mathématiques, et devenu un camarade

a. Tome I. p. 487-489, et t. II, p. 1. La propriété spécifique de la parabole avait été omise par Fermat, t. II, p. 130, l. 15-20, et p. 176, l. 20-22. Descartes n'eut garde de l'omettre, p. 171, l. 5-15. Lire surtout une lettre de Desargues à Mersenne, du 4 avril 1638, qui met bien les choses au point : t. XI, *Errata*, p. II-VIII.

b. Tome II, p. 132-134 et p. 169-173.

c. *Ibid.*, p. 120, l. 1-6 : 28 avril 1638.

d. *Ibid.*, p. 247, l. 14-21 : lettre du 13 juillet 1638.

e. *Ibid.*, p. 139, l. 20, à p. 140, l. 3 (lettre du 17 mai) ; p. 180, l. 23, à p. 181, l. 13 (29 juin) ; et surtout p. 247-250 (du 13 juillet 1638).

et comme un frère[a]. Rien ne pouvait dépiter davantage les géomètres de Paris. Mais Mersenne fut enthousiasmé de la réponse de son ami. Il n'attendit point, comme pour la *Statique;* il l'inséra aussitôt, bien que sans nommer l'auteur, dans la préface d'un ouvrage qu'il imprimait, et qui parut l'année suivante, en 1639, *Les Nouvelles Pensées de Galilée*[b]; ce qui ne l'empêcha pas de l'insérer encore, traduite en latin cette fois, dans ses *Cogitata* de 1644[c]. Descartes eut ainsi pour cette question, et sans retard, grâce au bon religieux, les honneurs de la publicité.

D'autres questions lui furent posées, qui étaient fort à la mode en ce temps-là : parties aliquotes des nombres, nombres amiables, nombres parfaits, et diverses propriétés pour lesquelles on s'était adressé à un maître en la matière, Jumeau de Sainte-Croix[d]. Descartes répondit à tout, de façon à satisfaire, et au delà, ce juge réputé. Pourtant il déclare qu'à la date de 1638, il ignorait ce qu'on entendait par les parties aliquotes d'un nombre, et dut, pour s'en instruire, emprunter un Euclide[e]: il n'en avait point dans sa bibliothèque. Et dès le 31 mars, il envoyait une règle générale, qui étonna à Paris. Bien qu'il ne se fût pas occupé de questions numériques depuis dix-huit ans, dit-il encore[f], il voulut bien s'y remettre, et y appliquer son analyse : les effets furent merveilleux. Non seulement il ajoutait de nouveaux nombres amiables, à ceux que l'on connaissait déjà; mais, pour chaque question, il ne

a. Tome II, p. 145-146 et p. 149-150 : lettre du 17 mai 1638.

b. Tome X, p. 561-563. Corriger, p. 563, l. 8 : *1647,* en *1644.*

c. *Ibid.,* p. 592-595.

d. Tome II, p. 93-94, p. 148-149 et p. 149; p. 158-167; p. 250-252; p. 254-257 et p. 273-274; p. 337-338; p. 427-430, et p. 472. Lettres du 31 mars, 17 mai, 3 juin, 13 et 27 juillet, 23 août et 15 nov. 1638; du 9 janv. 1639.

e. *Ibid.,* p. 472, l. 1-3 : lettre du 9 janv. 1639. C'est à propos des nombres, qu'il dit que « chaque trait de plume luy apprend quelque » Theoreme ſemblable », p. 428, l. 1-3. Et il se félicite que « ſon Ana- » lyſe » réussisse là comme ailleurs, p. 250, l. 17-19, et p. 429, l. 6-7.

f. *Ibid.,* p. 168, l. 5-14 : lettre du 3 juin 1638.

manquait pas d'indiquer la méthode générale qui permettait de découvrir des séries indéfinies, là où jusqu'alors on avait eu tant de peine à trouver quelques cas isolés. Et tout cela avec une virtuosité, que seul rebutait ensuite le travail du calcul : il s'en remettait alors au fidèle Gillot[a], lorsque Fermat demeurait court ; c'était sa façon de montrer le peu de cas qu'il faisait lui-même de pareilles questions. On ne pouvait être plus dédaigneux, et le gentilhomme reparaît ici au travers du mathématicien. Mais Mersenne recueillait précieusement ces nouvelles découvertes, et leur faisait place, entre autres à la règle donnée le 31 mars 1638, dans ce même ouvrage qu'il avait en préparation, et qu'il publia en 1639[b]. Il soignait de mieux en mieux la réputation de son ami.

Roberval cependant, très fier de quelques problèmes résolus par lui, demanda à Mersenne de les envoyer à Descartes, toujours afin d'éprouver sa méthode : en particulier le problème de la roulette, ou de l'espace compris entre le plan horizontal et la courbe décrite au-dessus par le point d'une roue qui fait un tour entier, depuis le moment où ce point quitte le sol jusqu'au moment où il le rejoint. L'envoi est du 28 avril 1638[c]. Le 17 mai, Descartes y répondit : la question lui paraît assez belle, mais elle est vraiment trop simple ; et qui s'émerveille de l'avoir trouvée, lui fait l'effet d'un homme qui coupe une pomme en deux, et admire ce qu'il voit dedans[d]. L'espace compris entre cette courbe et le plan horizontal, est juste trois fois le cercle qui la décrit : il le démontre succinctement,

a. Tome II, p. 149, l. 20-23, et surtout p. 195-196 : lettres du 17 mai et du 29 juin 1638.

b. Tome X, p. 561 et p. 563-566. Corriger, p. 565, l. 4 (note) : t. I, au lieu de t. II. Mersenne avait déjà parlé, dans *La Verité des Sciences contre les Septiques, 1625,* du nombre 120 et de ses parties aliquotes (p. 532). Il les disposait ainsi :

120. 60. 40. 30. 24. 20. 15. 12. 10. 8. 6. 5. 4. 3. 2. 1.
1. 2. 3. 4. 5. 6. 8. 10. 12. 15. 20. 24. 30. 40. 60. 120.

Ces nombres, se multipliant les uns les autres, font tous le nombre 120.

c. Tome II, p. 116-117.

d. *Ibid.*, p. 135-137. Surtout p. 135, l. 14, et p. 137, l. 4-8.

suivant la méthode analytique. Roberval avoua ne pas bien comprendre. Descartes, qui s'attendait sans doute à cet aveu, reprit sa démonstration, et la développa, suivant la méthode synthétique, le 27 juillet [a]. Il ne s'en tint pas là. Après avoir ainsi démontré l'aire de la roulette, il envoya, un mois après, le 23 août, une démonstration fort courte et fort simple, de la tangente de cette courbe [b], faisant remarquer qu'elle n'avait pas dû trouver place dans sa *Géométrie,* qui ne traitait que des courbes géométriques : or la roulette est une de ces courbes qu'il appelait mécaniques, ce qui n'empêchait pas d'ailleurs sa méthode de s'étendre au besoin jusque-là, et il le prouve présentement. De son côté, à Toulouse, Fermat avait aussi trouvé la tangente de la roulette, et parlait de chercher maintenant le solide. Mais Descartes refuse d'aller plus loin [c], ayant d'autres occupations en effet. Toutefois il approuve la démonstration de Fermat pour la tangente [d]; il le dit à Mersenne, il le dit à Fermat lui-même, et c'est peut-être la première fois qu'il adressait à son émule un compliment sincère ; d'habitude, en homme de l'ouest, sinon du nord de la France, il parlait plutôt avec un certain mépris de ce méridional : « Monsieur » Fermat est Gascon », disait-il, « moi non [e] ». Par contre, il ne voulut approuver aucune des cinq ou six démonstrations de la même tangente, que Mersenne lui envoya successivement de la part de Roberval [f] : il en était excédé à la fin, comme du

a. Tome II, p. 257-263. « Ce que i'ay mis icy fort au long, affin de » pouuoir eſtre entendu par ceux qui ne ſe ſeruent point de l'analyſe, peut » eſtre trouué en trois coups de plume par le calcul », ajoute-t-il, p. 263, l. 4-7. Voir aussi p. 400, l. 13-21 : lettre du 11 oct. 1638.

b. *Ibid.*, p. 308-313, et p. 400, l. 21-29.

c. *Ibid.*, p. 395, l. 20-23 : lettre du 11 oct. 1638. Tome III, p. 8, l. 13-19, et p. 50, l. 21-23 : lettres du 29 janv. et du 1er avril 1640.

d. Tome II, p. 394, l. 1-5, et p. 406-407 : lettres du 11 octobre. Pourtant il l'avait fort mal jugée d'abord, p. 333, l. 9-21 : lettre du 23 août.

e. Témoignage de Schooten fils à Christian Huygens : lettre du 19 septembre 1658 (t. III, p. 133).

f. Tome II, p. 434, l. 12-23, et p. 532, l. 12 : lettres du 15 nov. 1638 et du 30 avril 1639. « Quatre ou cinq fois », dit-il d'abord ; puis « 5 ou 6 fois ».

même cri d'un perroquet pendu à une fenêtre quand on passe dans la rue[a]. Telle est la part qu'il eut, du mois de mai au mois de novembre 1638, avec les géomètres français, à l'étude de cette question, qui leur avait été envoyée d'Italie.

Revenons maintenant à ce problème que lui-même avait posé à Fermat, dès le début, fin de 1637 ou commencement de 1638. Il s'agissait toujours de déterminer la tangente d'une certaine courbe qu'il indiquait[b] : laquelle des deux méthodes, celle de Fermat ou la sienne, y réussirait le mieux? Il attendit, et l'attente fut longue : six à sept mois. Le 29 juin, il demanda, ironiquement, si l'on n'avait pas encore résolu sa question. Le retard était un peu de la faute de Mersenne qui, au lieu d'envoyer aussitôt la question à Toulouse, l'avait encore retenue pour la montrer d'abord à Roberval ; et celui-ci n'avait pas le travail prompt ni facile. Le 29 juin, Descartes en reparla à Mersenne[c]; puis, le 27 juillet, il se moqua de Roberval, qui avait trouvé, non pas la tangente qu'on demandait, mais la figure de cette courbe, que notre philosophe connaissait bien, puisqu'il en avait envoyé la définition[d]. Seulement Roberval donnait un nom à la courbe, comme pour s'en attribuer la paternité : il l'appelait le « galand », nom d'un nœud de ruban à la mode parmi les femmes, ou encore « fleur de jasmin », à cause des quatre parties symétriques qu'il y trouvait, semblables à des pétales. Y avait-il là de quoi tant se vanter? Descartes vit bien que ses prévisions étaient justes : on ne pouvait trouver la tangente sans sa méthode. Il en donna donc, le 23 août, une démonstration[e], succinctement, comme toujours, et laissant quelque chose à faire à ses rivaux. En même temps il leur proposait encore une courbe, différente de la première, semblait-il, en réalité la même ; il le savait bien, et le dit à

a. Tome II, p. 148, l. 3-5.
b. Tome I, p. 490, l. 20, à p. 491, l. 12.
c. Tome II, p. 177-178.
d. *Ibid.*, p. 274-275.
e. *Ibid.*, p. 313-316.

Mersenne en confidence[a]. On retrouve ici ce goût de la mystification, que nous avons déjà noté chez notre philosophe. Mais il avait bien calculé : Roberval ne reconnut pas la courbe; il ne comprit même pas toute la démonstration de la tangente envoyée le 23 août. Descartes se montra bon prince : il ajouta une explication, le 15 novembre[b]. Il triomphait, et peut-être même un peu trop. Fermat avait fini par trouver aussi une démonstration de la tangente demandée. Mais Descartes ne voulut pas croire que ce fût par son ancienne méthode, sinon corrigée suivant les indications que lui-même avait données ; ce n'était plus alors la méthode de Fermat, mais bien la sienne propre, qui réussissait[c].

Un triomphe incontestable lui était réservé ailleurs. Il avait reçu comme un renfort inattendu d'un autre mathématicien de province, Florimond Debeaune, en sa petite ville de Blois. Ce dernier s'étonna que les géomètres de Paris ne fussent pas capables au moins de développer l'équation du galand, qui leur avait été envoyée. Il l'écrivit à Mersenne, dans une lettre du 26 février 1639[d], annonçant qu'il s'était mis lui-même à ce travail et qu'il comptait bien le mener à bonne fin. En effet, le 3 avril, il l'envoyait à Mersenne, pour le faire voir à Roberval d'abord, ensuite à Descartes[e]. Notre philosophe ne pouvait souhaiter un plus beau couronnement à ce petit épisode de sa vie scientifique : d'autant plus que Debeaune n'avait eu besoin, lui aussi, que d'un quart d'heure, disait-il, pour développer cette équation : encore l'avait-il expliquée tout au long, et sans la brièveté coutumière de Descartes[f]. De même, pour une

a. Tome II, p. 316-317, et p. 336, l. 6-10.

b. *Ibid.*, p. 425-426.

c. *Ibid.*, p. 272-273 : lettre du 27 juillet. Pourtant voir aussi l'opinion de Paul Tannery, p. 279.

d. Tome V, p. 532.

e. *Ibid.*, p. 539-540.

f. *Ibid.*, p. 532 et p. 542. Voir t. II, p. 427, l. 4-6, et antérieurement, p. 317-320 et p. 394-395. Et encore plus tard, t. IV, p. 550, l. 9-13 : du 2 nov. 1646.

autre question que Roberval avait posée, et que Descartes avait aussi résolue, celle d'un certain quadrilatère : avec la géométrie commune, déclare Debeaune qui venait également de la démontrer, cette question ne demanderait pas moins d'une main de papier; avec la méthode nouvelle, ou « l'analyse » spécieuse », c'est l'affaire de quelques paroles seulement [a].

Debeaune avait étudié à fond, cet été de 1638, la *Géométrie* de Descartes, sans s'arrêter aux difficultés qui rebutaient à la première lecture [b]. Il avait rédigé, à son usage, des notes qui furent soumises ensuite au philosophe et publiées plus tard comme un utile éclaircissement. Persuadé aussi qu'on ne possède bien une méthode géométrique, que si l'on en peut faire l'application à des problèmes nouveaux, que l'auteur n'a pas traités, il tenta de l'appliquer à deux lignes de son invention. En même temps qu'il cherchait lui-même la solution, il pria Mersenne de la demander aux géomètres de Paris, et aussi à Descartes en Hollande. Il reçut d'abord une solution de Beaugrand pour sa première ligne, il en remercia Mersenne le 25 septembre; puis, de Roberval, et il remercia encore, le 10 octobre. Dans l'intervalle il avait trouvé, de son côté, d'autres solutions, dont l'une le rendait perplexe. Mais, quelque temps après, il reçut la réponse de Descartes, envoyée à Mersenne le 11 octobre. Il y vit, ce qui le tira de sa perplexité, que la première ligne était une hyperbole : ce qu'il n'avait pas su voir d'abord, non plus que Roberval, ni Beaugrand. Il en fut un peu confus, pour eux, sinon pour lui; et reprenant la question, il reconnut, en effet, que Descartes avait raison [c]. Quant à la deuxième ligne, l'idée que s'en étaient faite les deux géomètres parisiens, était tout à fait erronée, et Descartes s'en moquait fort. Mais Debeaune lui-même, qui pensait d'abord l'avoir résolue, s'aperçut vite que sa solution

a. Tome V, p. 542, dernier alinéa : lettre du 3 avril 1639. Et l'appréciation de Descartes, t. II, p. 561-562, du 19 juin 1639.

b. *Ibid.*, p. 515 : lettre du 25 sept. 1638.

c. Sur cette première ligne, voir t. V, p. 514, 515-516, 517 et 528. Et t. II, p. 420, l. 8 ; p. 424, l. 13-22 ; p. 435, l. 1-5, et p. 444-445.

26 17

mais a cause quil est entré plus auant quaucun autre dans le sens de ce que i'ay escrit, lequel i'auois bien preuû que peu de gens atteindroient a cause qu'il y en a peu qui veuillent ou qui puissent sarester a mediter.

Je fus si pressé de vous respondre lors que i'eu recen vostre pacquet il y a 15 iours que i'oubliay tout a fait la lettre de Mr. de Beaune que vous maniez enuoyee. Je vous prie de lassurer que ie suis extremement son seruiteur et que ie suis bien glorieux du tesmoignage qu'il rend de ma Geometrie, car ie croy quil est en cela plus croyable luy seul vû la preuue qu'il en donne par la solution de toute sorte de problesmes, que ne seroit vn milion de tels que ceux qui l'ont blasmée vû quaucun deux n'y a rien entendu. Pour les lunetes ie mestonne de la difficulté quil trouue pour le costé plat, car ie croy que si le connexe estoit aussy exactement taillé que la superficie plate de tous les miroirs nous aurions des lunettes tres excellentes, le tourneur qui auoit cõmencé icy a y trauailler n'en est pas venu a cela pres car il n'a pû tailler aucun verre qui ne parast a loeil plus espais dun costé que dautre, ou qui n'eust deux centres et vne infinité de cercles, et toutefois il en a fait qui tous troubles et mal taillez en cete sorte faisoient autant que les lunettes ordinaires. Si ie fusse allé en France nous eussions peut-estre fait ensemble quelque chose mais il est impossible par letres a cause que les petites difficultez ne se peuuent escrire. Je vous remercie de l'auis que vous me donnez du Conseiller et de l'autre qui me veulent venir visiter, i'ay vû et connois le premier de reputation il y a long tems.

J'ay encore du tems et du papier mais ie n'ay plus de matiere sinon que l'hiuer recõmence en ce païs et il a tellement neige cete nuit quon se promene icy maintenant en traineaux par les rues. Je suis

Mon Reaᵈ pere

De Leyde ce 4 Mars 1641

Vostre treshumble et tres obligé et affectionné seruiteur
Des Cartes

n'était pas bonne ; il regretta de l'avoir envoyée à Roberval, et écrivit à Mersenne de ne pas la faire connaître à Descartes surtout. Mais il était trop tard : la solution avait pris le chemin de la Hollande, le 25 octobre. Notre philosophe ne la jugea pas, en effet, satisfaisante, et en marqua nettement le défaut, qui n'était rien moins, selon lui, qu'un cercle vicieux[a]. Mais, quoi ! Debeaune demanda alors une autre solution pour sa seconde ligne : que Roberval en donne une, puisqu'il a déjà envoyé l'asymptote, et que Descartes surtout veuille bien communiquer la sienne ! Debeaune l'en pria instamment dans une lettre du 13 novembre, que Mersenne était chargé de faire parvenir[b]. Mais celui-ci la retint sans doute quelque temps, d'autant plus que les *Notes sur la Géométrie* y étaient jointes, et que le bon religieux, selon sa coutume, ne put s'empêcher de les faire voir aux curieux de Paris. Toujours est-il que Descartes ne répondit à Debeaune que le 20 février 1639 : dans une lettre particulière, il lui donnait tout au long l'explication de la seconde ligne, plus quelques mots sur une troisième que Debeaune lui avait aussi envoyée, assez semblable à la seconde ; il en avait même ajouté une quatrième, mais le philosophe laissa à son correspondant le soin de la trouver[c]. Cependant la solution de Roberval, réclamée par Debeaune dans toutes ses lettres, se faisait attendre : Descartes avait bien recommandé qu'on ne divulgât point la sienne[d]. Finalement, Roberval n'envoya rien. La victoire restait donc encore une fois acquise à Descartes, au moins dans l'esprit de Debeaune,

a. Sur la seconde ligne : t. V, p. 516, 517-518, 519-524. 528 et 535. Et t. II, p. 435, l. 1-3 ; p. 438-439 ; p. 491, l. 15-20.

b. Tome V, p. 528, dernier alinéa, et p. 529. La lettre de Descartes, 20 février 1639, répond, point par point, à quatre questions, dont trois sont résumées ici : dans la première, Debeaune lui demandait sans doute son opinion sur les *notes* qu'il lui envoyait, 13 nov. 1638.

c. Tome II, p. 513, l. 26, à p. 518, l. 6. Et t. V, p. 537 : lettre du 26 mars 1639.

d. Tome II, p. 532, l. 1-11, et p. 563-564 : lettres du 30 avril et du 19 juin 1639. Surtout t. IV, p. 229, l. 20, à p. 230, l. 13, et p. 550, l. 14-17.

excellent juge, s'il en fût. Personne n'était entré davantage dans la pensée du philosophe. Non seulement, il était d'accord avec lui sur l'utilité de la géométrie, qui doit toujours avoir un usage pratique, soit pour les lunettes, ce qui était le cas de l'ellipse et de l'hyperbole, soit (comme ce devait être le cas de ses lignes courbes) pour expliquer, par exemple, les relations entre des sons ou bien entre les vitesses de chute des corps. Mais surtout il envisageait, lui aussi, une « science » des proportions », qui comprît toutes les recherches de géométrie et d'arithmétique, une « science de rapports » qui considère ceux-ci universellement, aussi bien entre les lignes commensurables et incommensurables[a]. Enfin, et ceci est à noter dans l'histoire des mathématiques, les lignes de Debeaune donnaient le premier exemple du problème inverse des tangentes, qui consistait à trouver non pas seulement la la tangente d'une courbe, mais cette courbe elle-même en connaissant d'abord la tangente[b] : précieuse ouverture sur le calcul intégral après le calcul différentiel, extension capitale de la méthode cartésienne.

Telles sont, résumées à grand traits, les principales questions que, pendant plus de deux ans, Descartes eut à débattre avec les mathématiciens de France. Nous ne pouvons nous prononcer ici sur le fond même du débat : c'est affaire aux historiens des sciences mathématiques, qui voudront en prendre la peine. Nous n'avons voulu que donner un fil conducteur, qui permît de suivre chaque question en particulier au milieu de l'enchevêtrement général. Nous ne nous prononcerons même pas sur le fond de la querelle entre Descartes et Roberval. Toutefois, à ce sujet, une remarque s'impose. Descartes ne craignait point qu'on mît au jour ses moindres faits et gestes et ceux de son adversaire. A deux reprises il envoie à Mersenne la liste complète de ce qu'il appelle les pièces du procès,

1. Tome V, p. 537, dernier alinéa : lettre de Debeaune, 26 mars 1639.
5. *Ibid.*, p. 535 : problème général posé par Debeaune, 5 mars 1639. Voir aussi t. II, p. 520-523 (Paul Tannery).

avec mandat de les communiquer, non seulement à Mydorge et Hardy, ses deux seconds, mais à d'autres encore, tel que Desargues, et même à quiconque désirerait en prendre connaissance[a]. Mersenne, d'ailleurs, comme nous le connaissons, n'était pas homme à rien garder pour lui. Plus tard, Descartes refit lui-même, par deux fois, et la seconde, d'une façon qui n'avait rien de flatteur pour Roberval, l'historique de toute l'affaire, dans des lettres manifestement écrites aussi pour être montrées[b]. Par contre, quelle fut l'attitude et la conduite de Roberval? Mersenne aussitôt mort, le 1er septembre 1648, il pénétra dans la cellule du religieux, dont il devait publier un écrit posthume, fit main basse sur les lettres que celui-ci avait reçues, et les emporta. Plus tard, après la mort de Descartes, lorsque Clerselier s'occupa de réunir, en vue d'une publication, la correspondance du philosophe, il ne manqua pas de s'adresser à Roberval, qu'on savait en possession du précieux dépôt, par suite de son larcin; il lui demanda de lui confier les lettres de Descartes. Roberval refusa obstinément, et Clerselier dut publier une bonne partie de la correspondance d'après les minutes que Descartes avait conservées, et qui furent retrouvées dans ses papiers[c]. Par bonheur, Roberval ne détruisit point les lettres mêmes du philosophe; sa rancune n'alla pas jusque-là, et quand il mourut, en 1675, elles furent remises au mathématicien La Hire, qui en fit présent à l'Académie des Sciences[d]. Mais le refus obstiné qu'avait opposé Roberval d'en donner communication, sa vie durant, n'est-il pas une présomption contre lui? De même que nous avons aussi une présomption en faveur de Descartes, ne demandant qu'à laisser voir ses lettres à tout le monde, et loin de redouter la lumière, la désirant, la réclamant pleine et entière. Ne semble-t-il pas que Descartes n'avait rien à y perdre, mais Roberval rien à y gagner?

a. Tome II, p. 16, l. 4, à p. 17, l. 7; p. 22, l. 12-19; p. 27-28.
b. *Ibid.*, p. 320-326, et t. IV, p. 549-551.
c. Tome I, p. XXXVII-VIII. Surtout t. V, p. 649-650.
d. Tome I, p. XLVI.

Ce ne fut pas seulement du côté de la France, que Descartes eut des querelles mathématiques ; ce fut aussi en Hollande même. Les géomètres de Paris avaient suscité contre lui comme champion Fermat de Toulouse. A La Haye, il en surgit un autre, de lui-même, Stampioen de Jonge, tout jeune encore, puisqu'il était né en 1610. Mais il passait, de l'aveu de Descartes, pour le plus savant de ceux qui enseignaient les mathématiques aux Pays-Bas [a] ; et plus tard, en 1644, c'est à lui que s'adressera Huygens pour instruire dans cette science ses fils [b], dont l'un devait être le grand Huygens. Il fallait bien, en effet, que Stampioen eût une certaine notoriété. On ne s'expliquerait pas sans cela que Descartes prit tant à cœur, comme nous allons voir, son affaire avec lui, au point de s'en occuper toute une année [c], payant lui-même de sa personne comme si ce n'était pas un autre qui y fût d'abord engagé, faisant intervenir ses amis [d] au risque de les importuner, sacrifiant même un voyage en France qu'il avait projeté pour cet été de 1640 [e], et faisant craindre ensuite à plusieurs

a. Tome III, p. 5, l. 4-5. Descartes fait d'ailleurs, quant à lui, les plus fortes restrictions.

b. Pourtant Huygens, lui-même, est assez sévère pour Stampioen (comme homme, il est vrai, et non comme mathématicien), dans une lettre à Descartes, du 28 déc. 1639 : t. II, p. 639-641.

c. D'octobre 1639 (et peut-être même plus tôt), jusqu'en octobre 1640. Tome II, p. 611-613, et t. III, p. 16, et p. 200, note *b*.

d. Huygens, Golius, Pollot, Wilhem. Lettres du 28 déc. 1639, du 3 avril, 7 mai, 14 août, 17 août et 5 oct. 1640 : t. II, p. 639-641, et t. III, p. 56, 62, 150, 154 et 199.

e. « I'ay eu deſſein de faire vn tour cét eſté en France », 30 juillet 1640. (Tome III, p. 127, l. 1-2.) « Dans cinq ou ſix ſemaines », et pour « affaires domeſtiques », juillet 1640. (Pages 103-104.) Huygens proteste, craignant qu'il ne revînt plus, 14 août, et Descartes lui promet de revenir. (Pages 152-153, et p. 158-159.) « Ie ne perds pas encore le deſſein de » paſſer en France, & i'eſpere que l'hiuer ne m'en empeſchera point ; » mais ie ne partiray pas encore de ſix ſemaines », 15 sept. (Page 178, l. 2-5.) Finalement, il y renonce : « ie ne feray point encore mon voyaſge » pour cet hyuer », 30 sept. 1640. (Page 185, l. 1-2.) — Notons un passage curieux de la réponse à la lettre de Huygens, du 14 août 1640 : me prenez-vous pour une *fera beſtia*, dit Descartes ? « Car (ajoute-t-il) c'eſt

que, s'il quittait la Hollande à cause de cela, il n'y voulût plus revenir.

Déjà en 1633 Stampioen, âgé de vingt-trois ans à peine, avait proposé aux mathématiciens, en manière de défi, suivant l'usage du temps, un problème que Beeckman, encore vivant alors, envoya à Descartes. Celui-ci le résolut, et en proposa deux autres en revanche au même Stampioen, qui, semble-t-il, ne put les résoudre [a]. Les choses en restèrent là quelque temps. Mais en 1638 Stampioen publia de nouveau, sous forme de placard, avec un pseudonyme qui d'ailleurs ne trompa personne, une « Question de Jean-Baptiste d'Anvers aux ingé-

» ainſi que Iuſtinien nomme ceux qui n'ont pas *animum redeundi* », l'esprit de retour. (Pages 158-159.) Voir un autre souvenir des études juridiques de Descartes, dans la lettre qui précède immédiatement celle-ci, p. 156, l. 8 et 10. A ce propos, revenons sur les attestations de diplomes, p. 40 ci-avant, notes *a* et *b*. M. Félix Senn, professeur agrégé de Droit romain à l'Université de Nancy, propose de les lire ainsi :

René Descartes fut examiné « ad 40 Theſes *de teſtamentis ordinandis* » in utroque jure ». Voir à ce sujet : 1° les Institutes de Justinien, *Inst. Iust., lib. II, tit. X, De testamentis ordinandis;* 2° Decrétales de Grégoire IX. *Decretal. Gregor. IX, lib. III, tit. XXVI, De testamentis et ultimis voluntatibus.*

Pierre Descartes : « Examinatus ad *l. E re eſt*, ff., *de rebus credit.*, & » ad cap. *Antigonus, de pactis,* etc.; pure & ſimpliciter *de juſtitiâ & jure :* » & laudetur. »

E re eſt sont les premiers mots de la loi 1. *Dig. lib. XII, tit. I, De rebus creditis.* Les deux *ff.* qui suivent, désignent dans les anciens MSS. le Digeste de Justinien. — *Antigonus* est le premier mot du *cap. Antigonus, Decretal. Gregor. IX, lib. I, tit. XXXV, De pactis, cap. I.* — Ici, comme tout à l'heure, il y eut deux épreuves, l'une sur le droit civil, l'autre sur le droit canon : d'où la mention « in utroque jure ».

Pour les termes *De juſtitia & jure,* qui se retrouvent dans les deux attestations, voir *Dig. lib. I, tit. I, De juſtitia & jure.*

a. Tome I, p. 275-279, et surtout p. 573-578, où toute la première partie de cette règle (question de Stampioen) est rectifiée. Quant aux deux questions de Descartes, la première, p. 277, l. 3, à p. 278, l. 15, est à rapprocher du texte si curieux que nous avons publié, t. X, p. 269-276; le tableau, en particulier, qui suit la p. 276, en contient les éléments. La deuxième question, p. 278, l. 16-24, est celle de Pappus, que Descartes avait résolue depuis bientôt deux ans. (Voir ci-avant, p. 108-109 et p. 209.)

» nieurs bataves[a] » ; il annonçait en même temps la publication d'une *Algèbre* de son invention, qui permettrait de résoudre cette question et bien d'autres. Cette fois Descartes semble avoir pris l'alarme, comme si l'on menaçait de supplanter sa *Géométrie* et de l'étouffer au lendemain de sa naissance ; il s'exagérait, certes, le danger. Or il avait à Utrecht un jeune ami, Waessenaer, qui connaissait bien les règles de son calcul, et surtout savait s'en servir ; Descartes l'aida, en outre, de ses propres notes pour répondre à la question posée par Stampioen[b]. Celui-ci ne s'avoua pas encore vaincu. Non seulement il publia son *Algèbre,* qu'il intitula *Méthode nouvelle,* en 1639 (le privilège est du 25 mars) : Waessenaer, toujours aidé par Descartes, la critiqua aussitôt. Mais de plus, Stampioen lança coup sur coup jusqu'à trois défis, en octobre, le 5 et le 15 novembre 1639. Et le jeu devenait sérieux : pressé par ses adversaires, il s'était engagé, par acte notarié du 20 octobre, à déposer entre les mains d'un tiers 600 gulden pour les pauvres, au cas où il perdrait, et il les remit en effet le 5 novembre. De son côté, Waessenaer en fit autant[c]. Descartes, suivant sa tactique antérieure, ne voulut pas entrer lui-même en lice, bien que Stampioen l'eût nommé dans son troisième défi ; mais Waessenaer continua d'être son champion, poussé et dirigé par lui. Notre philosophe n'alla-t-il point jusqu'à lui envoyer une solution écrite, que celui-ci n'aurait qu'à copier, signer et dater : nous avons encore cette lettre du 1er février 1640[d]. Il s'agit des équations du troisième degré, et d'un moyen de les résoudre.

Cependant des arbitres avaient été constitués, dès décembre

a. Tome II, p. 601, et surtout p. 611-615.

b. *Ibid.*, p. 605, l. 5-9. Pour le « nouveau livre », ou la « nouvelle » règle », de Stampioen, voir p. 604, l. 9-12, et p. 608, l. 10-20. Voir surtout auparavant, p. 581-582 : *Algebra ofte Nieuwe Stel-Regel, etc.*

c. Tome II, p. 609, l. 3-9, et p. 615. Tome III, p. 16.

d. Tome III, p. 21-28 et p. 28-30. A rapprocher de cette lettre : 1° la règle donnée au t. II, p. 609-610, et 2° l'explication à Dounot, t. III, p. 187-190.

et peut-être même novembre 1639 : deux professeurs de Leyde, Golius et Schooten le père, et un professeur de Rotterdam, où Stampioen avait aussi enseigné, Berlikum ; le 8 janvier 1640, on en ajouta un quatrième, de l'Université d'Utrecht, Bernard Schotanus[a]. Descartes avait pleine confiance. Il espérait que le jugement serait rendu dans le courant de mars, au plus tard vers la fin de mars ; le 3 avril, impatienté, il le réclama pour Pâques, ne comprenant pas ces retards, que son esprit soupçonneux interprétait fâcheusement : Golius n'en avait pas pour un quart d'heure de rédaction cependant[b]. L'arrêt ne fut rendu à Leyde que le 24 mai : « Enfin, enfin », s'écrie notre philosophe, qui avait perdu patience[c]. Waessenaer, bien entendu, obtenait gain de cause ; mais on ménageait trop son adversaire, au gré de Descartes. Visiblement, les juges ne condamnaient pas volontiers un de leurs compatriotes, à la requête et sur les instances d'un étranger, quelque amitié qu'ils eussent pour ce dernier. On continua, d'ailleurs, de montrer peu d'empressement. L'arrêt n'avait de valeur pour le public, que s'il était accepté des deux parties, et surtout exécuté : il fallait que les 600 gulden fussent remis aux curateurs des pauvres. Stampioen avait déposé la somme entre les mains du recteur de l'Université de Leyde, lequel était alors Dedel. Celui-ci s'en était dessaisi, en faveur d'un hôpital, le Pestchuis. De quel droit ? demande Descartes. *Quo jure ?* Un dépôt est chose sacrée : *depositum res sacra.* Et il exige qu'on remette la somme, ainsi qu'il était convenu, au Conseil des Églises qui était comme le bureau d'assistance ou de bienfaisance de Leyde. Trois mois après le jugement, l'affaire traînait toujours en longueur : le 17 août, Descartes

a. Tome III, p. 33, éclaircissement.

b. *Ibid.*, p. 56-59 : « pas vn demi quart d'heure », dit-il, p. 58, l. 22-23. Voir aussi auparavant, p. 41, l. 2-4, et p. 7, l. 6-9.

c. *Ibid.*, p. 69, l. 25 : « Tandem tandem hodie accepimus fententiam » pro I.-A. Waeſſenaer... Ita facta eſt vt, ſi Magnus aliquis fuiſſet con- » demnandus, non potuiſſent Iudices mitioribus verbis eius errores » ſignificare. » (Pages 69-70, et p. 71.)

écrit à son ami Wilhem, pour qu'on en finisse[a]. Six semaines se passent encore, et le 5 octobre il écrit une seconde lettre au même Wilhem[b]. Enfin, il reçoit une quittance, datée du 17 octobre seulement, et signée, non pas comme il le demandait, des curateurs des pauvres, mais des régents du Pestehuis, qui gardaient pour eux les 600 gulden. Peu importe après tout : Descartes avait en mains la pièce nécessaire, sanction du jugement rendu, et qui attestait auquel des deux adversaires, Waessenaer ou Stampioen, demeurait la victoire.

Notre philosophe n'attendait plus que cela pour la dernière page d'un livre qui s'imprimait depuis deux mois. C'était un récit de toute cette affaire Stampioen-Waessenaer. Son honneur, disait-il, était engagé à cette publication[c] ; il voulait dire sans doute son honneur de mathématicien, de même que, selon lui, le sort même de sa *Géométrie* en dépendait. Désormais elle avait pour elle le jugement des mathématiciens, qui faisaient loi. Descartes voulut mieux encore : il écrivit à Huygens, qui non seulement était de bon conseil, mais qui, lui aussi, par sa situation officielle, faisait autorité. Il lui soumit au moins la préface du livre projeté : elle était en flamand, puisque le livre devait paraître sous le nom de Waessenaer et s'adressait aux Hollandais. Elle relatait la première partie de la querelle : question aux ingénieurs bataves, avec la réponse de Stampioen, et celle de son adversaire, déjà aidé de Descartes. Huygens lut et approuva sans réserves, dans une lettre du 14 août 1640[d]. On pouvait donc imprimer. La seconde partie donnait le problème d'équations cubiques, qui avait été le sujet du défi, avec les deux règles envoyées aux arbitres : la mauvaise et la bonne, pour que le lecteur pût juger par comparaison ; la règle de Waessenaer avait été cette fois entièrement dictée par Des-

a. Tome III, p. 154-156. C'est dans cette lettre que se trouvent p. 156, l. 8 et 10, les expressions juridiques signalées ci-dessus.

b. *Ibid.*, p. 198-201. Voir p. 200, note *b*.

c. *Ibid.*, p. 104, l. 5-6.

d. *Ibid.*, p. 150-153 : réponse de Huygens à une lettre de Descartes, p. 101-104. Descartes répondra lui-même à Huygens, p. 157-159.

cartes[a]. Enfin les deux auteurs du livre ne s'en tiennent pas là : dans une troisième partie, comme pour achever la déroute de l'ennemi, Waessenaer rappelle ce problème de 1633, déjà proposé par Stampioen et résolu par Descartes, de l'aveu de Stampioen lui-même, puis un autre problème, proposé par celui-ci dans un placard, *Problema Astronomicum*[b], et que Waessenaer ne manque pas de résoudre encore : la solution ne lui coûtait guère, c'était Descartes qui la fournissait. Le triomphe était donc complet ; personne ne pouvait plus en douter aux Pays-Bas.

Mais ce n'était pas seulement pour ses amis de Hollande, que notre philosophe s'était montré si désireux d'obtenir gain de cause : il pensait aussi, à part lui, et peut-être même encore plus, aux mathématiciens de France. Un échec de sa méthode à Leyde aurait eu à Paris le plus fâcheux retentissement ; et les Roberval, les Beaugrand, et consorts, ne se seraient pas fait faute d'en triompher. Ils avaient été avisés, sans retard, du défi de Stampioen ; André Rivet[c] s'était chargé de ce soin, par une lettre de La Haye, où il n'oubliait pas de dire que l'ennemi visé était, non pas Waessenaer, mais Descartes lui-même. Mersenne aussitôt s'informa : il écrivit le 10 décembre 1639, puis le 31, puis en janvier 1640[d]. Descartes ne lui répondit d'abord que quelques mots, le 25 décembre ; mais comme son ami insistait, il lui exposa l'affaire tout au long, le 31 janvier,

a. Les trois parties de cet écrit, qui a pour titre : *Den on-wiſſen Wiskonſtenaer I. I. Stampioenius outdeckt, etc.*, sont analysées, t. III, p. 30-31.

b. Tome X. p. 646-647. Voir aussi t. II, p. 582 ; t. III, p. 30-31 ; et t. IV, p. 228-229 et p. 232.

c. RIVET (André), né à Saint-Maixent, le 5 août 1573. Ministre protestant à Sedan, puis à Thouars, où Wilhem, qui voyageait en France, logea chez lui en 1613. Il fit à l'Université de Leyde, le 12 oct. 1620, sa leçon d'ouverture, comme docteur et professeur en théologie ; précepteur du prince d'Orange, enfin directeur de l'Académie (*Schola Illuſtris*) fondée à Bréda en 1646, il mourut en cette ville, le 7 janv. 1651. Il avait collaboré, avec ses collègues, Polyander, Walæus et Thysius, à la publication d'une *Synopſis purioris Theologiæ* en 1625, réimprimée en 1632, 1642, 1652 et 1658.

d. Tome II, p. 636-637 (voir aussi p. 634, l. 9-10). Tome III, p. 4-7.

au point où elle en était à cette date, ne ménageant pas les épithètes à Stampioen : badin, charlatan[a], etc. Il tint au courant Mersenne, le 11 mars, puis le 11 juin, où il lui fait part de l'arrêt rendu le 24 mai en sa faveur[b]. Mersenne n'aurait pas douté un instant de la parole de son ami. Mais le petit clan des géomètres hostiles à Descartes aurait encore bien moins douté de la parole de Stampioen, si ce dernier leur avait raconté la chose à sa façon, c'est-à-dire à son avantage propre et au détriment de Descartes. Justement Stampioen eut cette idée : il prépara un écrit en ce sens, qu'on aurait traduit en français, et qui était trop sûr d'avance de trouver bon accueil auprès de quelques-uns à Paris. Mais notre philosophe en fut avisé par Golius[c] (et même cet avis charitable dut dissiper les soupçons que le retard du jugement avait fait concevoir contre lui). Descartes put donc prévenir la manœuvre de Stampioen : il se hâta d'envoyer à Mersenne, le 6 août (ce qu'il n'avait pas encore fait), et le sujet de la gageure, et les deux solutions, celle de Stampioen et celle de Waessenaer, afin que l'on ne prît pas l'une pour l'autre : ce précieux papier, par malheur, n'a pas été retrouvé[d]. Non content de cela, et sans doute pour faire connaître le fond du débat à d'autres encore qu'à Mersenne, il écrivit tout exprès, à la date du 30 septembre, une solution nouvelle pour un mathématicien dont il avait jadis entendu parler, « il y a vingt ans », par son excellent ami Le Vasseur : il s'appelait Dounot[e]. Ce Dounot s'intéressait

a. Tome III, p. 5, l. 3 ; p. 6, l. 6 et 11. Descartes écrit même une fois, l. 18 : « ce cherlatan » (*sic.*).

b. *Ibid.*, p. 40-41 et p. 88, l. 3-6.

c. *Ibid.*, p. 148, l. 3-17.

d. *Ibid.*, p. 148, l. 17, à p. 149, l. 3.

e. Tome III, p. 187, l. 17, à p. 188, l. 2. Voir ci-avant, p. 73, note *a*. — L'explication remplit plusieurs pages, p. 187, l. 10, à p. 190, l. 20. Il est intéressant de remarquer que Descartes abandonne ici sa notation algébrique, pour reprendre une de celles qui étaient en usage et que suivait Dounot ; voir la note de Paul Tannery, p. 196-197. — L'année précédente, t. II, p. 503, l. 12-15, il avait d'abord reproduit la notation de Dounot : $1C - 9Q + 13N$ *eg.* $\sqrt{288} - 15$. Mais il l'avait aussitôt

précisément à la question; l'année précédente, il avait lui-même posé à Descartes une question semblable, sur la racine de l'équation cubique, et chose curieuse, il faisait déjà, sur la règle proposée dans la *Géométrie,* les mêmes remarques qu'allait faire aussi de son côté Stampioen[a]. Descartes ne pouvait donc trouver à qui mieux s'adresser. Y prit-on garde à Paris ? Cela est fort douteux. Dounot mourut avant la fin de cette année 1640. Presque en même temps, l'ennemi de Descartes,

transposée dans sa notation nouvelle : $y^3 - 9y^2 + 13y - 12\sqrt{2} + 15 \propto 0$. — Avec Fermat et Roberval, il suivait de même leur notation plutôt que la sienne, par ex., t. II, p. 125 et suiv. : *Aq + Bq + A in B bis*, etc., au lieu de : $a^2 + b^2 + 2ab$.

DOUNOT (Didier), de Bar-le-Duc (comme il signe ses ouvrages), en réalité était né à Ligny-en-Barrois, le 14 févr. 1574. Outre l'ouvrage de 1610, signalé au t. II, p. 509 : *Les Elemens de la Geometrie d'Euclide*, etc., on connaît de lui : 1° *Confutation de l'Invention des Longitudes ou de la Mecometrie de l'Eymant. Cy devant miſe en lumiere ſous le nom de Guillaume le Nautonnier ſieur de Caſtel-franc au haut Languedoc.* Par DOUNOT de Bar-le-Duc, Docteur es Droicts & Profeſſeur en la divine Mathematique aux Academies du Roy. Dediee à ſa Majeſté. (A Paris, Par François Huby, ruë S. Iaques, au Soufflet vert, devant le College de Marmoutier. MDCXI, 4-42 feuillets. — 2° *Confutation de l'Hydroſtatique, ou Balance en l'eau.* (Paris, 1615, in-4.) Voir *L'Intermédiaire des Mathématiciens*, t. VII, 1900, p. 33 et 150; t. XIV, 1907, p. 58-59. — Voici encore un renseignement de Mersenne : « Memini » verò Dounotium Geometram metalla omnia fuiſſe ſolitum ad hemi» nam Pariſienſem reducere. » (*Cogitata Phyſico-Mathematica, 1647. Hydraulica Phænomena.* Pag. 190.)

a. Tome II, p. 503, l. 20-23; et t. III, p. 190, l. 10-11. Des deux côtés, c'est la même équation cubique : *1 C — 6 N eg. 40*, ou bien : *1 C — 6 N* ∞ *40* (Descartes l'écrit ainsi la seconde fois, et non pas $x^3 - 6x \propto 40$). Quant aux remarques qui visent la règle qu'il donne dans sa *Géométrie*, t. VI, p. 454-455, comparer Dounot, t. II, p. 503, l. 24-25, et Stampioen, *ibid.*, p. 607, l. 7-11 et l. 13-17. Remarquons nous-mêmes, à ce propos, qu'on ne s'explique pas Descartes déclarant, le 9 janvier 1639, « qu'il ignoroit, il n'y a pas encore vn an, ce qu'on » nomme les parties Aliquotes d'vn nombre », t. II, p. 472, l. 1-2, et se servant en 1637, dans sa *Géométrie*, de ces parties aliquotes, sans leur donner ce nom, il est vrai, qu'il avait pu oublier : « le terme 64 peut eſtre » diuiſé ſans fraction par 1, 2, 4, 8, 16, 32 et 64 », t. VI, p. 455, l. 1-2, et p. 454, l. 17-19.

Beaugrand, le « géostaticien », mourut aussi. Je prie Dieu pour leurs âmes à tous deux, répondit Descartes, lorsque Mersenne lui en annonça la nouvelle[a]. Parmi tant de questions dont était assailli de tous côtés ce correspondant affairé de notre philosophe, il est peu probable qu'il se soit arrêté, bien que celui-ci y fût mêlé personnellement, à la querelle de deux mathématiciens de Hollande, Stampioen et Waessenaer, qu'on ne devait pas plus connaître l'un que l'autre à Paris.

Le mathématicion Dounot n'apparaît qu'une ou deux fois dans la correspondance de Descartes. Mais combien d'autres noms pourrait-on y relever! Mersenne s'empressait d'envoyer en Hollande toute observation ou expérience, toute idée, parfois même toute anecdote, plus ou moins vérifiée, qu'il pensait devoir intéresser son philosophe, lequel d'ailleurs n'a garde d'ajouter foi à tout ce qu'on lui raconte : j'admire votre crédulité, dit-il assez souvent à Mersenne. Ce « maistre moine », comme l'appelle Huygens, ne donne pas toujours les noms propres, et il a fallu compulser trois volumes de lettres qui lui sont adressées[b], pour identifier tels correspondants qu'il ne désignait à Descartes que par leur profession et le nom de la ville qu'ils habitaient. C'est ainsi que le « médecin de Sens[c] se nommait

a. Tome III, p. 277, l. 7-9 : lettre du 31 déc. 1640.

b. MS. fr. n. a., 6204, 6205 et 6206. (Paris, *Bibl. Nat.*).

c. Tome III, p. 121, l. 26, et p. 137-138, p. 211, l. 19 : lettres du 30 juillet et du 28 oct. 1640. Outre les passages déjà cités, des lettres à Mersenne, de Villiers, de Sens, en voici quelques autres :

Du 3 févr. 1641 : « Apres vous auoir remercié du témoignage que » vous rendez auec quelque ſorte d'approbation de noſtre philoſophie » particuliere, ie vous prieray de rechef à l'auenir, puiſqu'il vous » plaiſt, ie puiſſe eſtre informé de voſtre ſentiment comme de vos » objections & dificultez, à cette fin que par la diuerſe rencontre » d'eſprits, ainſy que des froiſſements de caillous, le feu & la lumiere » de la verité ſe deſcouure, du moins qu'on puiſſe rendre raiſon » pourquoy la chaleur & lumiere ne peuuent faire les actions vitales des » brutes ſans les formes qui nous ſont ſi cachées, veu que tous les phi- » loſophes & medecins eſtiment cette chaleur naturelle eſtre leur 1er & » principal inſtrument, ſans conſiderer ſi elle meſme ne pouuoit point

Villiers : il s'était intéressé jadis à Villon, De-Claves et Bitault, en 1624, et se montrait encore favorable aux nouveautés ; il méditait une philosophie avec le sel pour principe, « le sel » universel », à l'aide duquel, comme notre philosophe, il espérait bien se passer aussi des « formes substantielles ». Le « médecin de Lyon » auquel Descartes répondit lui-même une fois directement, était Lazare Meyssonnier[a], qui pouvait faire illusion d'abord avec ses curiosités de savant, mais ne gagnait pas à être vu de trop près avec ses extravagances d'alchimiste. L' « homme de Grenoble[b] » était un Écossais, devenu trésorier

» ſeruir de forme... » (*Bibl. Nat.*, MS. fr. n. a., 6205, p. 768.) Et encore ceci : « ...la vie des plantes, explicable par la chaleur naturelle. » (*Ibid.*, p. 770, fin.)

Du 23 mars 1641 : « I'oubliois à vous dire quelque mot du plus » excellent de nos sens, la vûe... : « Et ſur la lumière »... M. des Cartes » en a tellement eſcrit, que ie ne penſe pas que ma philoſophie y puiſſe » rien adiouſter. » (*Ibid.*, p. 802.)

De Sens, ce 21 juin 1641 : « Ainſy ie penſe auoir ſatisfait à ce que » me demandiez, vous aſſeurant que ſi colligez & liez mes pro- » poſitions precedentes auec cette cy que ie vous fais, vous n'aurez, » comme ie crois, que faire d'ames ou *formes* ès animaux. Et » pourquoy faire ces *formes,* tirees de la puiſſance de la matiere ? » Sont-elles plus ſçauantes que nos eſprits & feu naturel cy deuant » mentionez ? Paſſibles qu'elles ſont, comme tirees de la matiere, » ſont-elles plus puiſſantes ? Ie ne vois ni ne cognois rien à tout cela ; » *myſterium eſt,* en effect, *hoc quod audimus & cernimus non reuelan-* » *dum, ſicut nec alia fere animalis philoſophia.* Nous verrons ſi les » Mechaniques de M. des Cartes nous feront plus facilement penetrer ce » ſecret, ſecret di-ie que i'eſtime conſiſter en la fabrique (?) des partyes de » l'animal, laquelle conſtituée & faite par quelque inuention que ce ſoit, » ne faudra plus douter de toutes les actions de la phantaſie... » (*Ibid.*, p. 806-807.)

Et enfin, du 14 juillet 1642 : « Voila aſſez de ces doutes ſur leſquels ie » deſirerois ſçauoir de vous ce qu'en eſtime M. des Cartes en ſa phyſique, » & principalement ſi elle eſt imprimee. » (*Ibid.*, p. 815.)

a. Tome III, p. 15, l. 15 ; p. 18-21 ; p. 47, l. 13 ; p. 120, l. 2-3 : lettres du 20 janv., 1er avril et 30 juillet 1640.

b. *Ibid.*, p. 43, l. 8 : lettre du 11 mars 1640. Plus tard, Jacques de Valois écrira encore à Mersenne, de Grenoble, le 11 oct. 1643 : « Ie me » contente d'auoir la *Dioptrique* & *Meteores* de M. des Cartes en fran- » çois, ſi ce n'eſt qu'il les augmente en ſon edition latine. Quand ſa *Phy-*

de France en Dauphiné, Jacques de Valois, curieux d'astronomie, et qui s'occupait des longitudes. L' « homme de Nîmes[a] », qui n'admettait pas la théorie mathématique de la lumière, s'appelait Guiraud. Enfin « votre religieux de Blaye », comme disait Descartes à Mersenne en parlant d'un minime, était le P. Lacombe[b], philosophe plutôt que physicien, et tout prêt à accepter, sinon même à inventer aussi, une métaphysique nouvelle. A ces quelques noms on pourrait encore ajouter plus tard celui de Deschamps, médecin à Bergerac, et de Bonnel à Montpellier[c]. N'oublions pas que Fermat était à Toulouse et

» *ſique* ſera imprimee, ie taſcheray de l'auoir. S'il ſuit le ſtile & le genie » de ſes *Meteores*, la piece ſera bien particuliere, & nous aurons des » principes tout nouveaux des choſes. Lorſque la reponſe de M. Gaſſendi » à ses Meditations metaphyſiques ſera en vente, i'en acheteray une... » (*Bibl. Nat.*, MS. fr. n. a. 6206, f° 164.)

a. Tome III, p. 192, l. 25 : lettre du 30 sept. 1640.

b. *Ibid.*, p. 191, l. 8 ; p. 212, l. 19-20 : lettres du 30 sept. et du 28 oct. 1640.

c. Tome II, p. 33, et t. III, p. 332-333. Deschamps écrivait à Mersenne, de Bergerac, en août ou septembre 1643 (réponse à une lettre du 5 août) : « Ie ſuis grandement obligé à voſtre bonté » de m'auoir enuoyé vos manuſcrits pour accompagner le liure » de Monſr des Cartes que mon nepueu a apporté, qui ſont de » tres belles pieces. I'ay leu ſon liure, & pour vous en dire mon ſenti- » ment, ie ſuis eſté eſmerueillé de tant de belles choſes qui ſont expliquées » en ſon liure. Mais i'ay trouué fort eſtrange qu'il face les petittes parties » de l'eau comme de petittes anguilles fort ployables & gliſſantes, & » celles du ſel comme des petittes aiguilles difficiles à ployer, mais qui » pourtant peuuent eſtre ployees, par le moyen de la matiere ſubtile. Or » pour vous dire mon aduis deſdites parties de l'eau douce & du ſel, il » me ſemble que Monſr de Cartes ſe trompe de les croire telles qu'il les » dit... » (*Bibl. Nat.*, MS. fr. n. a., 6206, f° 228.)

Et encore, le 1er mars 1644 : « Noſtre marchand m'a apporté la *Nouuelle Clef geometrique* de Mr du Billy, ou il conſtruit par une treſ- » grande ſubtilité pluſieurs beaux probleſmes geometriques, ſans pour- » tant employer en ſon algebre autres finales equations que celles de » Diophante. Monſieur des Cartes ſe ſert en outre de celles de Tartaglia » & de Cardan, comme fait auſſi le Sr Alexandre Andriſſon en ſon liure » *de angulorum ſectione*, que i'achetay à Bordeaux l'eſté paſſé. Certaine- » ment auant auoir veu ces liures, ie ne penſoy pas que perſonne euſt » encore uſé pour l'algebre de lignes au lieu de nombres, ce qui m'eſtoit

Debeaune à Blois, et que le « lyonnais » Desargues retournait parfois à Lyon. C'est donc de tous les points de la France, et non pas de Paris seulement, que par l'intermédiaire de Mersenne, les nouvelles littéraires, comme on disait alors, entendez par là scientifiques, parvenaient à Descartes, dont les idées étaient aussi par le même canal répandues en tous lieux. Et partout on était frappé de leur originalité et de leur hardiesse, et partout elles trouvaient des esprits préparés à les recevoir.

Non content de le tenir ainsi au courant, Mersenne lui envoyait les livres nouveaux. Non pas les siens, il est vrai : à quoi bon ? Descartes y aurait sans doute retrouvé, réuni en volumes, tout ce dont Mersenne l'avait tenu au courant par ses lettres. La chose cependant ne laisse pas de surprendre ; mais elle est bien réelle. En 1645, le philosophe revient sur les parties aliquotes des nombres, dans une lettre à Mersenne, sans paraître se douter que celui-ci avait publié ce qu'on lui en avait dit, dans son livre de 1639 ; il ignorait donc ce livre[a].

» pourtant venu en la penſee du temps que i'eſtoy eſcolier... Or ſi la » *Dioptrique* latine de Monſr des Cartes eſt acheuée d'imprimer, & qu'il » y aye quelque choſe d'adjouſté, vous m'obligerés fort de me le faire » ſçauoir. Les moyens qui m'ont conduit à la cognoiſſance de l'hyper- » bole requiſe pour l'union en un poinct des rayons paralleles, & de » ſon ellipſe correſpondante, ſont entierement differents des ſiens, plus » faciles, & leur demonſtration toutte autre. » (*Ibid.*, f° 230.)

Enfin, le 8 mai 1644 : « ...Pour les raiſons qui m'ont mené à la » cognoiſſance de l'hyperbole & de l'ellipſe uniſſantes les rayons paral- » lelz, ie me reſerue à vous en entretenir de bouche, & vous commu- » niquer quelques autres raretés de dioptrique & des lunettes, outre ce » que Monſr des Cartes en a eſcrit, parcé que maintenant ie deſire reſ- » pondre aux autres parties de voſtre lettre, & dauantage que la demon- » ſtration s'en doit faire ſur des cones de carton, & qu'il ſeroit malaiſé de » la faire ſur le plan en une briefue lettre. Or il n'eſt beſoing de ſçauoir » la meſure des angles de la refraction, que Monſr des Cartes a trouuée, » & donnée ſans demonſtration; car il ſuffit de ſçauoir l'angle de la » refraction horizontale du diaphane qu'on veut employer, pour trouuer » l'hyperbole & l'ellipſe qui ſont neceſſaires pour l'union des rayons » parallelz en cedit diaphane, par leſquelles apprés on peut trouuer, en » deux façons differentes de celle de Monſr des Cartes, ladite meſure ; » dequoy les demonſtrations ſont tres aiſees... » (*Ibid.*, f° 231.)

a. Tome X, p. 565, note *b*.

En 1638, il avait bien eu connaissance d'un autre ouvrage de Mersenne, l'*Harmonie Universelle,* mais parce que son ami Bannius le lui avait prêté ; il ne l'avait donc point reçu[a]. Enfin il ne paraît avoir jeté un regard sur les *Méchaniques de Galilée,* publiées par Mersenne en 1634, que quatre ans après, les derniers mois de 1638[b] ; et ce point est important, Descartes ayant déjà rédigé, avant de connaître ce livre, ses pensées sur la statique, au mois de juillet de la même année.

Mais on ne manquait de lui faire tenir d'autres livres, assurément d'un intérêt moindre. Ismaël Boulliaud avait publié en 1638 un traité de la lumière, *de Naturâ Lucis.* Descartes le reçut par les soins de Saumaise[c]. Il y vit que la lumière était moyenne proportionnelle entre la substance et l'accident. Cela le fit rire, et il n'en lut pas davantage. Il préférera le *Philolaüs* du même Boulliaud, en faveur du mouvement de la terre[d]. Saumaise, de son côté, lui avait fait cadeau de son livre de l'usure, *De Usuris,* premier volume en 1638 et second en 1639 : échange de politesses, Descartes lui ayant donné un exemplaire de son propre volume en 1637. Nous avons même la lettre d'envoi de Saumaise, du 22 novembre 1639[e]. Elle nous apprend que l'opinion si hardie du philologue en faveur d'une usure (modérée, s'entend), opinion naturelle dans un pays de négoce, mais qui heurtait la doctrine et peut-être aussi les habitudes

a. Tome II, p. 150, l. 16-20 : lettre du 17 mai 1638.

b. Tome X, p. 573. Compléter le renseignement, t. II, p. 433, *de la balance et du levier,* par celui-ci encore, t. II, p. 469, *de la romaine.* Huygens s'était mieux tenu au courant : le 8 sept. 1637, à propos de Mécanique, il parlait à Descartes « de Galilæo, traduit par le P. Mer» ſenne », t. I, p. 397.

c. Tome II, p. 51-52, et t. X, p. 556-557 : lettres de mars et avril 1638.

d. Tome II, p. 622, et t. X, p. 557 : lettres du 13 nov. et du 30 oct. 1639.

e. Tome X, p. 557-561 : « ...cette petite litterature qui n'eſt pas digne » de deſchauſſer la voſtre ». (Page 558, l. 10-11.) Huygens eut connaissance de ce mot, dont Descartes aura tiré vanité, et le trouve tout à l'honneur de Saumaise : t. II, p. 641-642.

et les pratiques des théologiens, n'était point désapprouvée par notre philosophe, qui se montre en cela encore favorable aux idées modernes. Chose plaisante également dans cette lettre : Saumaise, tout philologue qu'il est, et un grand philologue, met sa philologie aux pieds de la philosophie du maître. Etait-ce par ironie ? Ou pour se conformer à la phraséologie complimenteuse du temps ? Peut-être aussi était-il sincère ? N'écrivait-il pas de Descartes, précisément à Boulliaud, qu'un homme tel que celui-là en valait bien cent autres ? *Ille unus pro centum*[a].

Mais un livre sur lequel nous sommes curieux d'avoir le jugement de notre philosophe, ce sont les *Discorsi e Dimostrazioni matematiche* de Galilée Ce livre fut imprimé à Leyde, chez les Elzevier en 1638 ; et cependant c'est de Paris que vinrent les instances auprès de Descartes, de le lire et d'en donner son avis : de lui-même, il ne l'aurait pas fait, et n'y pensait pas. Mersenne avait non seulement examiné, mais résumé et jugé ce nouveau livre dans un ouvrage prêt à paraître, *Nouvelles pensées de Galilée ;* et Descartes n'en avait pas encore pris connaissance[b]. Il s'exécuta enfin, à la demande de son ami, et nota pêle-mêle un certain nombre d'opinions, sans faire le départ entre ce qui en valait la peine et le reste[c]. La chute des corps, en particulier, qu'il avait pourtant étudiée lui-même dès 1618, et sur laquelle il était revenu en 1629, ne l'arrêta qu'un moment, le temps d'écrire deux ou trois lignes[d]. Il y retrouvait, il est vrai, cette considération de la vitesse, qu'il avait exclue, comme trop peu claire, de ses propres spéculations. Mais surtout Descartes n'admirait presque rien ni personne. Dans cet esprit, sans cesse en travail, où fermentaient tant d'idées, les opinions du dehors pouvaient difficilement

a. Tome X, p. 557 : Saumaise à Boulliaud, 30 oct. 1639.

b. *Ibid.*, p. 568-572. Tome II, p. 194, l. 12-18 ; p. 271, l. 4-5 : lettres des 29 juin et 27 juillet 1638.

c. Tome II, p. 336, l. 17-22, et p. 380-388 : lettres du 23 août et du 11 oct. 1638.

d. *Ibid.*, p. 386, l. 13-16, et p. 518, l. 10-14.

trouver place, et étaient aussitôt repoussées comme des corps étrangers que l'on jette dans une cuve trop pleine et qui bouillonne.

Il consentit cependant à lire encore, à la prière de Mersenne, un livre de philosophie, de Herbert de Cherbury, récemment traduit en français[a] : mélange de philosophie et de théologie, et qui ne lui plut point à cause de la théologie que l'auteur y mêlait imprudemment. Par hasard, il l'avait lu déjà l'année précédente, dans l'original latin, et la chose est bien extraordinaire. Il fallait que cela lui eût été demandé par quelqu'un, à qui il ne pouvait refuser : peut-être le résident d'Angleterre en Hollande, William Boswell, qu'il avait dû rencontrer chez Bannius ou Huygens[b]. Ajoutons qu'il fut attiré un moment vers les Anglais, l'année 1640. On lui offrait en Angleterre toute facilité pour publier sa philosophie ; on l'aiderait même, s'il le fallait. Descartes avait paru réclamer l'aide du public, à la fin de son *Discours de la Méthode*, pour faire les expériences nécessaires. Mais il n'était guère d'humeur à l'accepter pour lui-même, ni à en profiter personnellement. Cependant il fut tenté : l'Angleterre ne lui aurait pas déplu ; quant au libre exercice de sa religion, chose capitale pour lui, il n'avait aucune crainte : le roi Charles Ier passait pour catholique[c]. Un moment même on crut à Paris que sa résolution était prise, et Mersenne y fut trompé : un grand seigneur, lord Digby, avait fait des offres si séduisantes. Mais Descartes ne quitta pas la Hollande pour l'Angleterre. Il ne fit même pas en ce pays un voyage de courte durée ; il y avait pensé déjà, et même à s'y établir, il y a plus de dix ans, dira-t-il en 1640, c'est-à-dire vers 1630, sans que ce projet fût mis à exécution[d]. Il paraît seulement avoir été en

a. Tome II, p. 566, l. 12-15 ; p. 570-571, et p. 596-599 : lettres du 19 juin, 27 août et 16 oct. 1639.

b. *Ibid.*, p. 153 et p. 547.

c. Tome III, p. 50, l. 13-20, et p. 87-88 : lettres du 1er avril et du 11 juin 1640.

d. Tome I, p. 125, l. 18-19 ; p. 130, l. 1-3 ; p. 147, l. 10 ; p. 191, l. 14-15 ; lettres des 4 et 18 mars, 15 avril, 2 déc. 1630.

Danemark, mais pour peu de temps, vers 1631. Son ami Elichman y fit un séjour de quelque durée, d'octobre 1634 à mai 1635, qui nous est connu par la correspondance de Saumaise[a]; Descartes eût pu l'accompagner. Il y alla plutôt avec un autre compagnon, venu tout exprès de France pour passer quelque temps avec lui, l'ingénieur Etienne de Ville-Bressieu[b].

Mais en 1640, loin de songer à quitter la Hollande, il s'affermit plutôt, ce semble, dans la résolution d'y demeurer. Il quitta seulement Santpoort, où il venait de passer trois années heureuses, si l'on en juge par la verve et l'entrain de ses lettres. Au mois d'avril, il revint à Leyde[c], sans doute pour la même raison qu'en 1636 : à cette date, il pensait à l'impression de son *Discours de la Méthode;* en 1640, il venait de rédiger en latin, du premier de l'an à Pâques, ses *Méditations*[d] : le moment était venu de les imprimer aussi. Rien d'ailleurs ne le retenait dans ce coin perdu de la Northollande : sa petite fille, qui y avait grandi sous ses yeux à la campagne, allait avoir cinq ans; le père songeait à lui faire donner une éducation convenable, et pour cela à l'envoyer en France. Il eut à ce sujet des pourparlers avec une sienne parente, qui habitait sans doute Paris[e]. En attendant, il était venu seul à Leyde;

a. Voir ci-avant, p. 108, note *a*

b. Tome I, p. 209-211.

c. Le 3 avril, Descartes écrit à Golius : donc il n'était pas encore à Leyde. Le 7 mai, une lettre qu'il écrit à Pollot, est datée de cette ville. (Tome III, p. 56 et p. 61.) Et il avait écrit, le 11 mars 1640, t. III, p. 35-36 : « Ie ne feray point imprimer mon Eſſai de Metaphyſique que » ie ne ſois à Leyde, où ie penſe aller dans cinq ou ſix ſemaines; & vous » y adreſſerez, s'il vous plaiſt, vos lettres chez le ſieur Gillot, vis à vis de » la Cour du Prince. »

d. Tome II, p. 622, l. 16-18 : « I'ay maintenant entre les mains un Diſcours... » Et il vient de dire, *ibid.*, l. 3-6, qu'il n'aura pas le temps de faire autre chose, « de plus de ſix mois » : lettre du 13 nov. 1639. — Voir aussi t. III, p. 35-36 : lettre du 11 mars 1640.

e. « M Deſcartes ſongeoit à la tranſplanter en France, pour lui pro- » curer une éducation convenable; & ſçachant quelle étoit la vertu de » Madame du Tronchet ſa parente, mére de M. l'Abbé du Tronchet qui » eſt aujourd'huy Chanoine de la Sainte Chapelle, il fit agir auprés de

la petite fille, peut-être avec sa mère, se trouvait (on ne sait pourquoi) à Amersfort. Mais tous les projets du père devinrent inutiles : l'enfant fut prise d'une fièvre maligne, qui l'emporta en trois jours, le 7 septembre 1640. Une note de Descartes lui-même, que nous n'avons plus, mais que Baillet avait sous les yeux, nous dit que cette mort lui laissa « le plus grand » regret qu'il eût jamais senti de sa vie ». Rien cependant n'en témoigne dans sa correspondance, si ce n'est peut-être un mot énigmatique, le 15 septembre : il s'excuse de n'avoir pu envoyer ses lettres quinze jours plus tôt ; mais il dut, dit-il, partir inopinément hors de Leyde[a]. La cause de ce départ inopiné ne fut-elle pas la maladie de son enfant, à toute extrémité, et qu'il eut le malheur de perdre en ce temps-là ?

» cette Dame, afin qu'elle eût la bonté de vouloir veiller ſur la perſonne » qu'elle ſeroit priée de choiſir elle même pour mettre auprés de ſa fille ; » & que cette enfant pût être élevée dans la piété ſous ſes grands exemples. » Pendant que les choſes ſembloient ſe diſpoſer à cela, & que Madame du » Tronchet ſongeoit aux meſures qu'il falloit prendre pour ſeconder de » ſi loüables intentions, M. Deſcartes perdit ſa chére Francine, qui mou- » rut à Amersfort le VII de Septembre de l'an 1640, qui étoit le troi- » ſiéme jour de ſa maladie, ayant le corps tout couvert de pourpre. Il la » pleura avec une tendreſſe qui lui fit éprouver que la vraye philoſophie » n'étouffe point le naturel. Il proteſta qu'elle luy avoit laiſſé par ſa mort » le plus grand regret qu'il eût jamais ſenti de ſa vie. » (BAILLET, t. II, p. 89-90.)

a. Tome III, p. 175, l. 3-4. Cette conjecture est confirmée par la remarque suivante : Descartes partit précipitamment de Leyde, le 1er sept., sans même prendre le temps de cacheter ses lettres déjà écrites ; mais il aurait pu, semble-t-il, les expédier par le prochain courrier, huit jours après, le 8 sept., et ce n'eût été qu'un retard d'une semaine ; il ne le fit pas cependant, et attendit jusqu'au 15. C'est que le 8, lendemain du jour où mourut son enfant, il était encore absent de Leyde, et n'y revint que quelques jours après. — Voir aussi *ibid.*, p. 278, l. 10-12 ; mais ce second passage doit s'interpréter différemment, t. IV, p. 373.

LIVRE IV

CHAPITRE PREMIER

MÉDITATIONS

(1640-1642)

En 1629, Descartes avait ébauché un « petit traité de méta-» physique ». Dix ans plus tard, il le reprit pour une rédaction définitive, en novembre 1639 ; le 11 mars 1640, l'ouvrage était prêt à imprimer. Notre philosophe, qui depuis l'été de 1637 résidait près de Harlem, au riant village de Santpoort, annonce à cette date qu'il s'installera à Leyde dans cinq ou six semaines, afin de s'occuper de l'impression[a]. Et comme ce nouvel « Essai » était en latin, il le fit d'abord revoir à deux professeurs de l'Université d'Utrecht, ses amis Regius et Æmilius[b] : ceux-ci se contentèrent de corriger quelques fautes de latinité ; encore en laissèrent-ils plus d'une, que relèvera plus tard le bon Mersenne. Mais notre philosophe désirait surtout avoir l'avis des théologiens : de là les premières objections, demandées à Caterus, et les réponses qu'aussitôt il s'empressa d'y faire. Qui était donc ce Caterus[c] ?

a. Tome III, p. 35-36.

b. *Ibid.*, p. 61 et p. 63-65 : mai 1640.

c. Voir le recueil : *Bijdragen voor de Geschiedenis van het Bisdom van Haarlem.* (Derde Deel, Harlem, 1875.)

Uit de Akten van het Haarlemsche Kapittel :

« 1632, 29 Julij. — Amp. D. Decanus convocavit capitulares Harlemi

Descartes s'était adressé d'abord à deux prêtres catholiques qu'il connaissait à Harlem, Bannius (Jan-Albert Ban) et Bloemaert. L'un et l'autre étaient curés de paroisse en cette ville. Bannius avait été en outre curé du grand béguinage; il devint ensuite archiprêtre, et lorsqu'il mourra, le 27 juillet 1644, Bloemaert lui succèdera dans cette dignité. Mais surtout ils étaient tous deux, depuis des années, chanoines d'un chapitre, dont les membres avaient au moins le grade de licencié en

» reſidentes cum Ampl. D. Præpoſito, adfuerunt que RR. DD. Buggæus, » Blommertius & Bannius, in cauſâ vacantis curæ & Archiprefbyteratûs » Alcmariani per obitum adm. R. D. M^ri Quirini Coſteri, 25 hujus » defuncti. » (Page 308.)

« ...M^rum Quirinum ſæpius commendaſſe perſonam R. D. Joannis » Cateri, quem optaverat ſibi eſſe ſucceſſorem. »

« Itaque Domini confratres ſuper hæc interrogati unanimiter reſpon- » derunt, gratum ipſis fore, ſi D. CATERUS in curam iſtam aſſumeretur » propter qualitates inſignes & dona, quæ ipſi à Deo collata ſunt, non » ſolùm ad paſtoratum iſtum adminiſtrandum, ſed etiam optare ſe, ut in » confratrem capitularem Eccleſiæ noſtræ loco Coſteri poſſet eligi & » Archipreſbyterum diſtrictûs Alcmariani, & ut in eum finem intra » annum deberet gradum Licentiæ in Univerſitate Catholicâ ſuſcipere, » petentes ut ſuper his conſulatur etiam Ill^mus Vicarius Apoſtolicus : quod » facere ſuſcepit Amp. D. Decanus. »

« Evocatus ad Capitulum R. D. Caterus & de ſupradicto paſtoratu » interrogatus, breviter reſpondit, ſe non percelli in loci & reſidentiæ » mutatione, ſed valde in gravitate oneris quod ipſi à Capitulo offertur, » & reſignare ſe in ſtatum vocationis in judicium & voluntatem Supe- » riorum... » (Page 309.)

« 1632, 12 Oct. — Intellecto conſenſu Illuſtr. Domini de aſſumtione » M^ri Joannis CATERI ad numerum confratrum Capituli noſtri graduato- » rum per Amp. D. Decanum, proceſſum fuit ad electionem ejus; & » omnes pariter elegerunt eum in locum M^ri Quirini Coſteri, p. m., » petentes ut intra annum promoveatur ad gradum Licentiæ in S. Theo- » logiâ. » (Page 312.)

« 1632, 26 Oct. — Præſentibus Harlemi Illmo D. Rovenio Vic. Ap. & » Amp. D. Præpoſito Mario, convocavit Amp. D. Decanus confratres » Harlemi reſidentes, & R. D. M^rum J. Caterum, paſtorem Alcmaria- » num, ad inſtituendum eundem in Canonicatum graduatum eccleſiæ » noſtræ. »

« Itaque Illuſtriſſ. Dominus horâ circiter decimâ ante meridiem in » Sacello Amp. D. Decani, acceptâ fidei & fidelitatis profeſſione à D. » Catero, aſſiſtente Amp. D. Decano itidemque librum ex quo legebatur

théologie. En 1632, un de leurs confrères, qui était en même temps archiprêtre d'Alkmaar, Quirinus Costerus, étant venu à mourir, on le remplaça comme curé de la paroisse de Saint-Laurent en cette ville d'Alkmaar, et comme archiprêtre du district, par un prêtre bien connu déjà de Bannius et de Bloemaert, Johan de Kater ou Joannes Caterus, qui fut aussi élu chanoine du chapitre de Harlem : à une condition toutefois, c'est

» tenente, inveſtivit eundem per impoſitionem byrreti traditionemque » almutii... »

« In loco Capituli ordinario,... Illuſtr. Dominus conſtituit D. Caterum » Archipreſbyterum diſtrictûs Alcmariani, loco D. Coſteri defuncti » & prædeceſſoris ejus in paſtoratu... » (Page 313.)

« 1633, 11 Oct. — ...Relatum eſt, quod Illmus D. Vic. Ap. diſpenſaverit » cum D. Catero ſuper dilatione promotionis intra annum propter » legitima impedimenta, quam anno ſequenti Deo dante ſuſcipiet. » (Page 315.)

Plus tard, semble-t-il, les choses se gâtèrent, et on lit, au sujet de Caterus, les notes suivantes :

« 27 aprilis 1650. — De Catero : quum ſe pro non canonico gerat & » eum Illmus abſolverit à Capitulo, cujus abſolutionis vi deinceps non » comparet : placuit confratribus agi de alio in ipſius locum ſubſtituendo; » & electus Mr Gerardus Braeſſemius. » (Page 318.)

Puis, au sujet d'une affaire, dont Caterus s'était par trop désintéressé :

« 16 Janv. 1653. — ... Et concluſum quòd Caterus, ſi velit eſſe archi» preſbiter, debeat agere quæ ſunt archipreſbiteri & conformare ſe Capi» tulo. » (Page 319.)

« 1655, 6 April. — Petiit etiam D. Caterus abſolvi ab archipreſbi» tatûs officio : ipſum nomine Capituli adibunt D. Stenius & Ebbius. » (Page 440.)

« 1655, 6 Julij. — Caterus manebit archipreſbiter Alcmarianus. » (*Ibid.*)

« 1656, 8 Aug. — Actum de paſtoratu Alcmariano per obitum D. Cateri » vacante. » (Page 441.)

Enfin au t. XXI du même recueil *Bijdragen*, etc. (1896), on trouve :

1° *De Geschiedenis en de Reliquie van het Mirakel H. Bloed te Alkmaar* (p. 321-410), par E.-H. Rijkenberg. Caterus s'occupa de cette question en 1643, pour essayer d'établir l'authenticité du miracle.

2° *De Statie van St. Laurens te Alkmaar* (p. 410-429), par C.-W. Bruinvis. Il y est question de Johan de Kater, originaire de Harlem, ou né à Anvers d'une vieille famille d'Alkmaar, ou né à Alkmaar même. Il était « meester in de vrije Kunsten, licentiaat in de Godgeleerdheid », fut curé de Saint-Laurent à Alkmaar et archiprêtre, de 1632 à 1656, et mourut le 17 juillet 1656.

qu'il se pourvoirait, avant un an, auprès d'une Université catholique, de la licence en théologie qu'il n'avait pas encore ; un second délai d'une année lui fut accordé en 1633, et il est à croire que Caterus se mit alors en règle : car lorsqu'il mourut, le 17 juillet 1656, il est qualifié de « maître ès arts libéraux et » licencié en théologie ». Peut-être était-il allé prendre ses grades à Louvain, où en seignait, entre autres, un professeur du pays, Plempius (Vopiscus-Fortunatus), dont un frère, d'ailleurs Jésuite, le P. Plemp (Peter), exerçait son ministère précisément à Alkmaar. Dès lors tout s'explique. En 1640, Descartes, avant d'envoyer son manuscrit en France, le soumet à Bannius et à Bloemaert, autant dire au chapitre de Harlem : à défaut d'une Faculté de théologie, n'était-ce pas en pareille matière la plus haute autorité doctrinale que le catholicisme eût en Hollande? Mais les deux bons chanoines, dont les études théologiques étaient sans doute un peu lointaines, et qui, nous l'avons vu [a], s'occupaient plutôt de science musicale, firent appel à leur confrère plus jeune apparemment et surtout dont les connaissances étaient de plus fraîche date, l'archiprêtre d'Alkmaar Caterus. Peut-être Descartes s'imaginait-il que la Sorbonne de Paris ferait à son ouvrage un accueil plus favorable, s'il se présentait avec l'approbation de cette petite Sorbonne de la Hollande, le chapitre diocésain de Harlem ; et c'est ainsi que les objections du théologien Caterus accompagnèrent en France la métaphysique du philosophe : sorte de passeport, ou de brevet, ou de patente d'orthodoxie, comme en avaient les pèlerins qui se rendaient à Lorette [b].

a. Ci-avant, p. 122.

b. Tome III, p. 265, l. 20-27, et p. 267, l. 8-10. Caterus avait encore présent à l'esprit ses auteurs, et il les cite : les classiques d'abord, saint Thomas, Duns Scot, saint Denys et même Boèce, puis le docteur dont les ouvrages faisaient alors autorité dans les écoles catholiques, Francesco Suarez. Descartes répond à tout avec empressement. — Notons ce détail, t. VII, p. 95, l. 13-14 : *Scio me aliquando ita Suarem audiviſſe.* Déclaration embarrassante, le Jésuite espagnol Suarez, né le 5 janvier 1548, mourut le 25 sept. 1617, et enseigna les vingt dernières années de sa vie à l'Université de Coïmbre. Caterus aurait donc entendu, non pas Suarez

L'ouvrage n'était pas encore imprimé, et Descartes se trouvait un peu embarrassé. Il n'aurait voulu qu'une douzaine d'exemplaires d'abord, qu'on aurait distribués à quelques théologiens de Paris, pour obtenir l'approbation de la Sorbonne, et donner ensuite l'édition. Mais comment être sûr qu'on n'en imprimerait pas davantage ? Et le libraire pourrait-il en refuser aux curieux qui ne manqueraient pas de le solliciter[a] ? Descartes se méfiait, non sans raison. Il ne voulait pas surtout que les ministres protestants de Hollande en eussent connaissance avant les théologiens de France. Il entendait réserver à ceux-ci la primeur du nouveau traité de métaphysique, les mettre par là tout d'abord dans ses intérêts et se prévaloir ensuite auprès du public de leur autorité. Encore faisait-il des distinctions entre les théologiens catholiques. On avait attaqué au Collège de Clermont sa *Dioptrique,* dans des thèses de fin d'année, en juillet 1639 ; c'était le Collège des Jésuites à Paris, et Descartes s'imagina que toute la Compagnie lui déclarait la guerre[b]. Il se tourna donc vers la Faculté de théologie, c'est-à-dire la Sorbonne, et comme il connaissait personnellement un des docteurs de cette Sorbonne, le P. Gibieuf, il compta sur lui pour gagner les autres membres et obtenir l'approbation de tout le corps[c]. Le 11 novembre 1640, il envoya donc en manuscrit sa métaphysique, avec les premières objections et réponses, à son ami Mersenne, toujours par l'intermédiaire de Huygens, et avec des instructions précises[d]. Il proposait comme titre : *Meditationes de prima philosophia.* Une longue

lui-même, mais un maitre qui professait la doctrine de Suarez. L'ouvrage de Suarez, *Metaphyficæ Difputationes,* parut à Salamanque, 1597 ; Venise, 1610 et 1619 ; Paris, 1605 et 1619 ; Cologne, 1608 et 1620 ; Mayence, 1601, 1614 et 1630.

a. Tome III, p. 102, l. 13-16 ; p. 126, l. 17, à p. 127, l. 18, et p. 183-184 : lettres de juillet et septembre 1640.

b. *Ibid.*, p. 103, l. 17-27, et p. 206, l. 17-25 : juillet et 28 octobre 1640.

c. *Ibid.*, p. 184, l. 10-15 ; p. 237-238 et p. 238-240 . lettres des 30 sept. et 11 nov. 1640.

d. *Ibid.*, p. 235, l. 10-13, et p. 241-242 : lettres des 11 et 12 nov. 1640.

lettre à Messieurs de Sorbonne (lettre latine comme tout le reste, Descartes parlait cette fois le langage de la maison), servait de préface et de dédicace : le philosophe s'adressait en toute confiance à ces gardiens vigilants de l'orthodoxie, qui ne pouvaient manquer de prendre sa défense en la cause de Dieu. En même temps, Descartes s'excusait auprès d'un ministre protestant, Colvius, qui pourtant lui était favorable, de ne pas lui envoyer encore sa métaphysique[a]; et comme Huygens insinuait que le suffrage d'un théologien protestant ferait bien après celui du catholique Caterus, et parlait d'un sien parent, Gaspard van Baerle[b], Descartes ne répondit même pas à cette avance : c'eût été compromettre le succès de sa tentative à Paris.

Là le P. Mersenne s'acquitta de la mission dont il était chargé avec le même zèle qu'il avait coutume, c'est-à-dire avec un zèle excessif. Il remit bien une copie au P. Gibieuf, lequel eut d'abord un scrupule : il voulut consulter le supérieur général de l'Oratoire, le P. de Condren[c], et il ne fit point d'abord d'objections. Peut-être aussi ne trouvait-il rien à reprendre dans cette métaphysique. Il avait lui-même envoyé à Descartes, en 1638, un petit écrit de théologie, et il avait publié en 1630 un gros volume sur la liberté en Dieu et en la créature[d]. La philosophie de Descartes se trouvait sans doute d'accord avec l'un et avec l'autre. Du moins notre philosophe déclare que, sur la liberté en l'homme aussi bien qu'en Dieu même, ses sentiments sont ceux du P. Gibieuf; il n'accepte pas d'objections à ce sujet, et renvoie au religieux pour y répondre[e].

Mersenne donna aussi à lire le manuscrit à d'autres théolo-

a. Tome III, p. 247-248; et t. X, p. 578 : lettre du 14 nov. 1640.

b. *Ibid.*, p. 414 : lettre du 17 juillet 1641.

c. *Ibid.*, p. 276-277 : du 31 déc. 1640.

d. Tome I, p. 151 et 219 : mai 1630 et oct. 1631. Tome II, p. 97, l. 1-4, et p. 147, l. 10-13 : lettres du 31 mars et du 17 mai 1638.

e. Tome III, p. 360, l. 11-14, et p. 385-386 : du 21 avril et du 23 juin 1641.

giens[a], qui firent aussitôt leurs objections. Elles partirent de Paris le 3 janvier 1641, et arrivèrent en Hollande le 14. Descartes annonce sa réponse le 21 et le 28, et ne l'envoie qu'en février. On s'était trop hâté, à son gré, et il le dit sans ménagement : or l'un des auteurs, sinon le principal, était précisément Mersenne lui-même, trop bon homme d'ailleurs pour se formaliser de la franchise un peu rude de son ami. Ce furent, dans le recueil imprimé, les secondes objections et réponses.

Jusqu'ici le bon religieux suivait fidèlement les instructions de son ami. Mais il les outrepassa, ce semble, en laissant voir aussi cette métaphysique à Hobbes, un Anglais, un protestant, dont l'intervention ne pouvait faire aucun bien, tant s'en faut, à Descartes auprès de la Sorbonne. Par bonheur, Hobbes se montra un adversaire déclaré du philosophe. Au même moment, il attaqua d'abord la *Dioptrique,* prétendant que dès 1630, à Paris même, il avait exposé le premier une théorie semblable de la lumière et aussi du son ; et il cite ses témoins, les deux frères Cavendish. Descartes haussa les épaules[b]. Il reçut en outre du même auteur, le 22 janvier 1641, des objections, les troisièmes[c], contre ses *Méditations;* et il ne put se dispenser d'y répondre, ne fût-ce que par égard pour Mersenne. Celui-ci trouva sans doute la réponse un peu brève ; car le philosophe s'excuse, dans une lettre suivante, du 21 avril : mais « ces objections », dit-il, « lui ont semblé si peu vrai-» semblables, que c'eût été les faire trop valoir, que d'y » répondre plus au long[d] ».

Par contre, les objections d'Arnauld lui plurent singulièrement[e]. Antoine Arnauld n'avait que vingt-neuf ans et n était pas

a. Tome III, p. 265, l. 13-21 ; p. 282, l. 2-8 ; p. 286, l. 18-21 ; et p. 293, l. 2-4.

b. *Ibid.,* p. 342, l. 9-15, et p. 354, l. 1-6 : du 31 mars et du 21 avril 1641.

c. *Ibid.,* p. 293, l. 26-28 : du 28 janv. 1641.

d. *Ibid.,* p. 360, l. 19-23 : du 21 avril 1641.

e. *Ibid.,* p. 331, l. 3-5 : du 4 mars 1641.

encore docteur en Sorbonne : il ne le sera qu'à la fin de cette année, le 19 décembre 1641 [a]. Mais il comptait déjà comme théologien, et l'attention était attirée sur lui : plus tard son siècle l'appellera « le grand Arnauld ». Il tenait depuis longtemps Descartes en haute estime, pour la vigueur de son esprit et l'originalité de sa doctrine[b], et il avait lu le *Discours de la Méthode* et les *Essais* de 1637. Mersenne savait tout cela : aussi le jeune théologien fut-il un des premiers à qui il communiqua les *Méditations,* dès le mois de décembre certainement. Arnauld, comme on devait s'y attendre, y reconnut d'abord une conformité, qui le ravit, avec certaines pensées de saint Augustin[c]. Puis il fit quelques remarques de métaphysique

a. Né à Paris, le 6 févr. 1612, il y fit ses humanités et son cours de philosophie ; puis, après avoir commencé des études de jurisprudence (il était d'une famille de robe), il se décida, en 1633, pour la théologie. Bachelier en 1636, les actes de sa licence durèrent de Pâques 1638 jusqu'au carême de 1640, et il reçut le bonnet de docteur le 19 déc. 1641. Il avait été ordonné prêtre en sept. 1641. Dès 1636, il professait sur la grâce les opinions de saint Augustin ; puis il se fit lui-même un cours de philosophie, qu'il enseigna la seconde année de sa licence au collège du Mans à l'Université de Paris. Il allait bientôt publier son livre *De la fréquente communion, 1643,* cause d'une longue guerre entre Jésuites et Jansénistes. Pendant vingt-cinq ans, inquiété et menacé, il dut vivre dans la retraite, et souvent même caché. En 1668, il reparut dans Paris, et même à la Cour. Mais en 1679, il quitta définitivement le royaume de France, et se retira aux Pays-Bas. Il mourut à Bruxelles, la nuit du 8 au 9 août 1694. — Nous le retrouverons en relations avec Descartes, en 1644 et en 1648. Plus tard, Clerselier lui donnera communication d'un MS. du philosophe, *Regulæ ad Directionem Ingenii;* Arnault s'en servira pour certains chapitres de l'*Art de penser,* ou *Logique de Port-Royal,* seconde édition, 1664. (Tome X, p. 351-352 et p. 470-475.)

b. Tome VII, p. 197, l. 5-6.

c. Descartes avait déjà consulté saint Augustin à la bibliothèque de Leyde, dès novembre 1640 (t. III, p. 247, l. 4). Il y retourna pour saint Anselme, en décembre (*ibid.*, p. 261, l. 9). En février ou mars 1641, il vérifia de nouveau, pour donner à Mersenne les indications nécessaires, les passages qu'avait cités Arnauld. Il avait d'ailleurs à lui une *Somme* de saint Thomas (t. II, p. 630, l. 4), et paraît s'être procuré Suarez, *Disputationes metaphysicæ,* lorsque Caterus cita cet auteur dans les premières objections. Il conserva sans doute le volume ; car il y renvoie Arnauld dans sa réponse aux 4mes objections (t. VII, p. 235,

et demanda des explications sur l'âme humaine, sur Dieu, et aussi sur certains points de théologie, notamment à propos de l'Eucharistie. Descartes répondit à tout, avec une complaisance manifeste. Ces objections, numérotées les quatrièmes, sont, dit-il, les meilleures qu'il ait reçues. Aussi il prend son temps : la réponse, annoncée le 4 mars 1641, n'est envoyée que quinze jours après, le 18 mars ; et il attend encore une quinzaine pour envoyer la fin, le 31 mars : il avait été amené, en effet, à s'expliquer sur une question, qui pouvait inquiéter l'orthodoxie de la Sorbonne, la question de l'Eucharistie, et il voulut d'abord consulter les Conciles, au moins celui qui faisait autorité, le Concile de Trente ; plus tard on lui objectera celui de Constance. L'explication qu'il donne, doit rassurer tout le monde, à son avis. Mersenne toutefois jugea prudent de ne point la publier, pour être plus sûr d'obtenir l'approbation de la Sorbonne. Descartes y consentit, bien inutilement d'ailleurs ; car on ne l'obtint pas quand même. Aussi, dans la seconde édition, ne se fit-il aucun scrupule de rétablir le passage supprimé [a].

Descartes eût aimé sans doute qu'on s'en tînt aux objections d'Arnauld. Mersenne fut moins bien inspiré, en communiquant en outre les *Méditations* à Gassend. Notre philosophe ne lui avait point demandé cela, pas plus que de les envoyer à Fermat : il l'avait même défendu pour ce dernier. Mais il comptait sans le zèle de son ami : le paquet était déjà en route

l. 12-14). Pour la philosophie scolastique, il cite encore Pierre Lombard, le « Maitre des Sentences » (t. VII, p. 428, l. 22, et p. 607).

Chose curieuse, on retrouve ces mêmes noms dans une lettre de Balzac : « A Monſieur de Silhon, Secretaire de Monſeigneur le Car-» dinal de Mazarin, le 3 sept. 1638. » Il lui recommande un R. P. : « C'eſt vn Pere qui cherche la ſapience par mer & par terre, & que la » grande reputation & les grands noms n'eſblouiſſent point. Il eſt bien » plus ami de la verité, que de Vaſquez & de Suarez, voire que de Scot & » du Maiſtre des Sentences. Vous ſerez juge de toutes ſes ſpeculations. » (*Les Œuvres de Monſieur de Balzac*, MDCLXV, t. I, p. 688.)

a. Tome III, p. 328, l. 24-28 ; p. 334, l. 2-5 ; p. 340, l. 17-21 ; p. 349, l. 4-13 ; p. 416, l. 5-9 ; p. 449, l. 12-15 ; p. 473, l. 20-22 ; p. 545, l. 9-12.

pour Toulouse. Fermat cette fois prit le sage parti de se taire, ne se souciant pas, après les assauts de 1637-1638, de rentrer en lice avec un aussi rude jouteur[a]. Mais Gassend n'avait point pris part à la lutte engagée au sujet de la *Dioptrique*, peut-être parce qu'il n'avait point reçu le volume en temps utile, ou qu'il était occupé avec sa *Vie de Peiresc*, publiée alors[b]. Il était donc tout disposé à combattre en 1641 ; et il mit toutes ses forces en ligne et s'engagea à fond. Une chose lui avait déplu d'ailleurs dans la *Dioptrique* : Descartes ne l'avait pas cité, et il citait un mathématicien de Tubingue, Schickhardt, à propos des parhélies de 1629. A quoi notre philosophe répond vertement, que Gassend est trop heureux qu'on n'ait point parlé de son explication, qui ne vaut rien ; quant au phénomène, de quoi peut-il se plaindre, puisque ce n'est pas lui qui l'a observé[c] ?

Gassend eut donc les *Méditations* en mains dès le mois de mars 1641, semble-t-il. Nous en avons un résumé de lui dans une lettre du 3 mai ; et le 15 du même mois il remet à Mersenne ses objections, qui partent pour la Hollande le 18 ou le 19[d]. La réponse de Descartes fit l'objet de deux envois : on n'a pas la date du premier, mais le second est du 23 juin[e]. Était-il sincère, en s'imaginant avoir traité « M. Gassendi » honorablement et doucement » ? Dans la même phrase, il déclare d'ailleurs, qu'il le « méprise », et que le pauvre homme « n'a pas le sens commun et ne sait en aucune façon rai- » sonner[f] » : C est dans ces objections, qui sont les cinquièmes, avec les réponses[g], que les deux adversaires, feignant de s'ignorer l'un l'autre, se donnent les appellations de *Mens* (Esprit), à l'adresse de Descartes, et *Caro* (Chair), à l'adresse

a. Tome III, p. 328, l. 1-14, et p. 332-333.
b. Tome II, p. 465, l. 1-5, et p. 470.
c. Tome III, p. 362-363 : du 21 avril 1641.
d. *Ibid.*, p. 364-365.
e. *Ibid.*, p. 384, l. 2-22.
f. *Ibid.*, p. 388-389, même lettre.
g. Tome VII, p. 256-346 et p. 347-391.

de Gassendi. Encore ces deux surnoms traduisent-ils imparfaitement les expressions latines, *Mens, Caro,* et expriment mal les intentions de leurs auteurs. Gassend ne voulait que plaisanter, et sa plaisanterie n'avait rien d'offensant pour Descartes, qui même ne la trouva pas désagréable. On n'en saurait dire autant de la sienne, qu'un spectateur du tournoi traduisit familièrement et justement par les termes de « grosse » bête[a] », mettons pour adoucir : « bonne grosse bête », *ô Caro optima*. Singulière réponse à un adversaire qui, après tout, lui avait plutôt donné un titre d'honneur : « Pensée pure ou pure » intelligence », comme on appelait dans l'antiquité le philosophe Anaxagore. On trouva dans le public que notre philosophe avait été un peu dur. Gassend, dans ses conversations privées, se montrait plutôt conciliant : ce qui ne l'empêcha pas de répliquer aux réponses de Descartes par de longues et nombreuses *Instances*. Le tout fut imprimé en un assez fort volume, auquel Descartes cette fois ne voulut pas répondre[b]. Il fit plus : lorsqu'on prépara une traduction française des *Méditations* avec les *Objections et Réponses,* il exigea que tout ce qui se rapportait à Gassend fût omis : mouvement d'humeur sans doute, regrettable chez un philosophe, et que peut-être lui-même aussi regretta[c]. En réalité, des objections comme celles de Gassend, ne répondaient pas du tout à son dessein : elles dispersaient l'attention du lecteur, le détournaient de son objet principal. Elles faisaient dévier à perte de vue vers la philosophie et les discussions philosophiques un traité, où l'essentiel consistait dans deux questions seulement, l'âme humaine et Dieu, soumises toutes deux à l'examen des théologiens.

Descartes fut plus heureux avec les auteurs des sixièmes

a. Tome III, p. 548-549 : ce mot est du P. Durel, religieux minime, 26 février 1642. Voir t. VII, p. 263-264 ; p. 352, l. 19-24 ; p. 358, l. 1 ; p. 410, fin.

b. Tome VII, p. 391-412.

c. Tome IX (1re partie), p. 199, l. 8-11.

objections. Ils appartenaient, semble-t-il, à ce groupe de géomètres et de philosophes, avec quelques théologiens aussi, sorte de petite Académie qui se réunissait tantôt chez l'un, tantôt chez l'autre, assez souvent chez Mersenne, et dont les suffrages pouvaient beaucoup sur l'opinion des honnêtes gens [a]. Aux objections qui lui vinrent de là, Descartes joignit celle d'un Oratorien, qui n'était pas le P. Gibieuf, mais le P. de la Barde, et répondit à tout, sans se lasser, avec une satisfaction visible [b] : il entre dans le détail, révèle quelques-unes de ses pensées les plus intimes, et invoque son expérience personnelle.

Cependant l'approbation de la Sorbonne se faisait toujours attendre. Le P. Gibieuf n'épargnait pas sans doute ses démarches [c]. Descartes croyait pouvoir compter sur lui, et peut-être sur la Congrégation de l'Oratoire : on nous dit qu'en Hollande, pour ses affaires de conscience, il avait choisi un Oratorien [d]; et de fait, en 1640, il y avait à Leyde justement un religieux de cette Congrégation, le P. Ellequens [e], et en 1631, plusieurs avaient demandé à s'établir à Harlem. Un

a. Tome VII, p. 420. Tome XI, p. 690.

b. Tome III, p. 415, l. 2-18 : du 22 juillet 1641. Tome VII, p. 412-422, et p. 422-447. — Voir aussi t. III. p. 420, l. 3, etc., et p. 472, l. 5, à p. 473, l. 4.

c. Tome III, p. 388, l. 3-6 ; p. 416, l. 5-9, et p. 419, l. 3-5.

d. « Il eut la ſatisfaction de trouver... des Prêtres de l'Oratoire, entre » les mains deſquels il pût confier la direction de ſa conſcience pendant » tout le temps de ſa demeure en Hollande. » (BAILLET, t. I, p. 194).

e. Voici un document sur la « mission de Leyde », *Fundatio Leydenſis*, daté de Leyde, 1er nov. 1668, et signé : *Frater Ludouicus à Stâ Tereſiâ Viſitator generalis*. Ce religieux était un carme déchaussé.

« Dominus Hellequens, Patrum Oratorij ſacerdos, fuit omnium pri- » mus, qui hoc munus ſuſcepit anno 1640. Hic elapſis tribus vel quatuor » annis, Hagam Comitis fuit euocatus, & à Vicario Apoſtolico in paſto- » rem iſtius loci conſtitutus. »

« In cuius locum ſucceſſit Dominus Franciſcus, ſacerdos ſæcularis ex » Galliâ oriundus, qui labore pertæſus, ac pauperum penuriâ deterritus, » munere ſuo ſe abdicauit, ut commodius aliud occuparet. »

« Eo deficiente, ne ſine paſtore remaneret egena Communitas, ſuffectus » fuit in eius locum Dominus Petrus, dictus Romanus, quia de Romano

moment même, il espéra une intervention plus décisive à Paris, celle de la propre nièce de Richelieu, la duchesse d'Aiguillon, qui s'était déjà intéressée en 1637 au *Discours de la Méthode ;* c'eût été alors, comme il le dit, la grande « faveur[a] ». Mais rien de tout cela ne réussit.

Il fallait en finir. On était déjà en juillet 1641. Mersenne avait choisi comme imprimeur Michel Soly. Le transport du privilège donné en 1637 se fit à ce nouveau nom le 2 août. L'ouvrage était grossi de toutes les objections venues de Paris depuis décembre 1640, avec les réponses du philosophe : celui-ci insista pour qu'on mît réponses (*responsiones*), et non pas solutions (*solutiones*)[b], qui rappelait trop la terminologie de l'Ecole ; il avait horreur du pédantisme, et préférait le langage et les manières des honnêtes gens. Le titre restait le même : *Méditations sur la philosophie première, de l'existence de Dieu et de l'immortalité de l'âme.* Ici encore le terme de *Méditations* lui paraissait préférable, comme moins scolastique, à

» venerat Seminario : hic paſtoris Gallorum dignitatem, per quinque » circiter annos, ſatis inglorius, ſuſtinuit : quibus elapſis, inſalûtato, ut » dicitur, hoſpite, ad proprios lares, Inſulam ſcilicet in Flandriâ, eſt » reuerſus. Itaque per menſes quatuor, poſt eius diſceſſum, neſciuit Com- » munitas, quo ſuus paſtor aufugerat. Vnde facile conjicitur deflendus » ouium ſtatus; neſciebant enim ubi verbi Dei inuenirent paſcua, aut » quis eis vitæ panem frangeret. Inueniebatur nemo. » (*Bijdragen voor de Geschiedenis van het Bisdom van Harlem,* t. II, 1874, p. 116.)

Le même recueil donne quelques renseignements sur ces trois prêtres : François Elkens, p. 105-107; François de Heer, p. 107-108 ; et Petrus Huyghens, p. 108-110. Le premier était né à Amsterdam ; il étudia la théologie d'abord à Cologne, puis à Louvain sous Jansenius, enfin à Paris où il se fit Oratorien. Il revint en Hollande vers 1626, et y resta une trentaine d'années, jusqu'en 1657 ; il mourut à Bruxelles, le 30 avril 1665. Le second, François de Heer, naquit au Mans; il mourut à Leyde, le 8 nov. 1676. Quant au troisième, Petrus Huyghens, il fut envoyé de Rome par la Congrégation *De propagandâ fide,* d'où son nom de Petrus Romanus. Le chapitre d'Utrecht lui ordonna de revenir à Leyde, le 28 août 1649.

a. Tome III, p. 388, l. 6-9 : du 23 juin 1641.

b. *Ibid.*, p. 340, l. 9-16 : du 18 mars 1641. Tome VII, p. 128, l. 14

celui de Discussions ou Controverses[a] (*Disputationes*), qui était précisément le titre de l'ouvrage de Suarez, cité par Caterus, et que Descartes paraît s'être procuré. Au bas de cette page, on avait imprimé, sans doute par avance : *Avec approbation des docteurs*. L'approbation ne vint pas ; mais cette mention resta quand même, et l'ouvrage fut achevé d'imprimer le 28 août 1641[b].

Plusieurs objections se produisirent trop tard[c] pour trouver place dans cette première édition : entre autres, toute une série, en quatorze points, sans nom d'auteur, que le qualificatif d'*Hyperaspistes* (dernier champion)[d]. Descartes parla d'abord de les réserver pour une seconde édition ; mais il ne les fit pas imprimer, craignant sans doute des redites fastidieuses pour le lecteur. Il y avait répondu cependant avec beaucoup de soin, bien que ces objections eussent été greffées sur celles de Gassend, et en parussent une réédition. L'auteur paraît avoir appartenu aussi à ce groupe de philosophes et de géomètres, dont nous avons déjà parlé. Il habitait Paris, fréquentait l'hôpital des Quinze-Vingts, et y faisait des observations qu'il rapporte, sur un aveugle[e]. D'autres objections vinrent encore, plus ou moins anonymes, simples lettres d'ailleurs auxquelles Descartes répondit. Le P. Gibieuf lui-même se décida enfin à en envoyer, trop tard (ce fut peut-être à dessein, pour qu'on ne l'imprimât pas). Notre philosophe s'empressa d'y répondre, le 19 janvier 1642[f]. S'il avait voulu, Mersenne lui en aurait envoyé de partout : il en recevait de la province, comme celles de ce religieux minime, le P. Durel de Rouen, et même de l'étranger, celles d'un certain Hubner de Londres, ces der-

a. Tome VII, p. 157, l. 17.

b. Tome III, p. 418-419.

c. *Ibid.*, p. 375-377 et p. 382-383 : du 19 mai et du 16 juin 1641. Voir aussi p. 391-397.

d. *Ibid.*, p. 397-412. Et aussi p. 417, l. 5-22 : du 22 juillet. Réponse de Descartes : p. 421-435, août 1641.

e. *Ibid.*, p. 409, l. 15-19, et p. 432, l. 20-25.

f. *Ibid.*, p. 472-480.

nières datées du 29 août 1641 : tant l'ouvrage avait été prompt à se répandre[a].

Cependant Descartes attendait au fond de la Hollande. Il avait demandé trente exemplaires pour donner à ses amis[b], et cent à mettre en vente chez un libraire. Trois mois entiers se passèrent sans qu'on les envoyât de Paris. Le 19 janvier 1642, Descartes n'avait rien reçu encore[c]. Il fit alors prévenir Michel Soly qu'une seconde édition était sous presse à Amsterdam, chez Louis Elzevier. Il en avait écrit à Mersenne, le 17 novembre 1641 : il venait d'obtenir de l'imprimeur hollandais que celui-ci n'enverrait point d'exemplaires en France, et Soly pouvait encore envoyer une centaine des siens en Hollande, jusqu'à ce que la seconde édition fût prête[d]. Elle parut dans les premiers jours de mai 1642 : Huygens l'avait en mains pour un voyage qu'il fit de La Haye à Amsterdam, aller et retour, du 19 au 23 mai ; il se divertit « délicieusement[e] » à lire les additions que Descartes y avait faites.

Ce sont d'abord les septièmes objections, fort amples, avec les réponses non moins amples du philosophe. Ces objections, qu'on avait obtenues à grand peine, étaient d'un Jésuite, le P. Bourdin, professeur au collège de Clermont à Paris. Le 31 janvier 1642, Descartes annonce à Huygens qu'il venait seulement de les recevoir[f]. Outre les réponses qu'il y fit, il rédigea une lettre à son ancien répétiteur de philosophie à La Flèche, le P. Dinet, devenu provincial pour la Province de France, c'est-à-dire un dignitaire de la Compagnie de Jésus[g]. Cette lettre donne l'historique de ses démêlés, non seulement avec le P. Bourdin à Paris, mais à Utrecht, où l'Université, à

a. Tome III, p. 438-439 (Huebnerus), et p. 547-549 (Durel ou Du Relle).
b. *Ibid.*, p. 235, l. 26-27.
c. *Ibid.*, p. 484, l. 22.
d. *Ibid.*, p. 445, l. 25-28, et p. 448-449 : nov. 1641.
e. *Ibid.*, p. 564, l. 11-17 : du 26 mai 1642.
f. *Ibid.*, p. 523, l. 16-12. Voir t. VII, p. 451-561, objections avec réponses intercalées.
g. Tome VII, p. 563-603. Et t. III, p. 551-552.

l'instigation de Gisbert Voët, venait de rendre contre lui un jugement, le 17 mars 1642. C'est donc à partir de cette date seulement qu'il put écrire la lettre en question. Nous savons d'ailleurs qu'au lieu d'aller trouver lui-même Louis Elzevier à Amsterdam, il lui donnait rendez-vous à Harlem chez Bannius, notamment le 2 avril 1642, pour s'entendre sur cette seconde édition[a].

Le titre en fut un peu modifié. Déjà Mersenne, au reçu du premier manuscrit en novembre ou décembre 1640, avait fait la remarque que des deux questions annoncées dans ce titre, *Existence de Dieu* et *Immortalité de l'Ame,* la seconde n'était point traitée[b]. Descartes en convenait; mais comme il espérait encore se rendre la Sorbonne favorable, il maintint ce titre, quoique inexact, en tête de la première édition. Pour la seconde, il n'avait plus à garder les mêmes ménagements, et se contenta de mettre *Existence de Dieu,* et *Distinction de l'Ame et du Corps.* C'était, selon lui, tout ce que la philosophie pouvait démontrer, et cela suffisait d'ailleurs comme fondement de la religion. Mais la métaphysique de Descartes, en dépit des apparences, avait un tout autre objet : à savoir, de fournir les fondements de la physique. Il le dit en propres termes à Mersenne; mais il ne le dit qu'à lui, et en lui recommandant le

a. J.-A. Bannius Conſtantino Hugenio, Harlemi, 4 Non. April 1642 : « Cùm nuper mihi cum Heroe Deſcarteſio ſermo eſſet de Muſicâ ad » ſyſtematis perfecti normam exigendâ atque excolendâ, viſum fuit ſapien- » tiſſimo ſodalitio Deſcarteſii ſententiam ſequendam : ut primùm aliquod » ſpecimen meæ Muſicæ linguâ vernaculâ ederem, antequam inſtitutio- » num muſicarum veſtigium in manus cujuſquam veniret. Imo ſuade- » bant, ut poëtarum vernaculorum verſus eum in finem ſeligerem... » Prævenit me Elſevirius Typographus Amſtelodamenſis, qui antehac » ab amicis inſtructus & domi meæ Deſcarteſio de libro illius recudendo » conveniens, tam officioſe operam ſuam obtulerat, ut eodem momento » illi muſicæ meæ typographiam quantocius aggrediendam dedicere non » poſſem... » (*Musique et Musiciens au XVIIe siècle*, par Jonckbloet et Land, Leyde, 1882, p. CXIX et p. CXX.)

b. Tome III, p. 265-266 : du 24 déc. 1640. Tome VII, p. 127-128. Voir les titres comparés, *ibid.*, p. XVIII et p. 1.

secret[a]. Aux yeux des théologiens, dont il brigue pour le moment les suffrages, il défend la cause de Dieu, rien de plus. En réalité, il joue un double jeu : il veut gagner la partie sur le terrain de la métaphysique d'abord, et attirer ses adversaires, sans que ceux-ci s'en doutent, sur le terrain de la physique, où ils devront reconnaître qu'il a gagné également. Outre les confidences qu'il fait là-dessus au P. Mersenne, il dira, dans une lettre privée à la princesse Élisabeth, qu'il n'a consacré qu'un petit nombre d'heures en toute sa vie à la métaphysique[b]; et plus tard, lors d'un entretien familier avec un jeune homme, Burman, qu'il recevait à sa table dans son ermitage d'Egmond, il lui dira, au cours du repas, de ne pas faire trop de métaphysique : cela lui serait plus nuisible qu'utile; ne trouvait-on pas, au premier livre de ses *Principes,* tout ce qu'il en fallait pour la physique, qui doit être l'occupation essentielle[c] ? A première vue, les *Méditations* de Descartes semblent ne se rapporter qu'à la religion; mais là même, encore et toujours, son arrière-pensée se rapporte à la science.

Alors pourquoi ce double jeu, qui ressemble à une comédie ? J'entre en scène, avait dit autrefois Descartes, avec un masque : *Larvatus prodeo*[d]. C'est que notre philosophe ne veut pas renouveler, à ses dépens, l'aventure de Galilée. Il sent que son cas est le même, et que sa doctrine tombe sous le coup d'une condamnation semblable[e]. Il prend donc ses mesures, le plus habilement qu'il peut. La Faculté de théologie de Paris ou la Sorbonne est une puissance dans l'Église catholique, et qui vaut bien, pour un français ou un gallican, le Tribunal du

a. Tome III, p. 233, l. 24-26, et p. 297, l. 30, à p. 298, l. 7 : lettres du 11 nov. 1640 et du 28 janv. 1641.

b. *Ibid.*, p. 692, l. 25, à p. 693, l. 5, et p. 695, l. 4 à l. 25 : lettre du 28 juin 1643.

c. Tome V, p. 165 : du 16 avril 1648. Lire à cette même page, l. 5 : *conclufionum* (au lieu de *conclufionem*).

d. Tome X, p. 213, l. 4-7.

e. Tome III, p. 349-350 : du 31 mars 1641.

Saint-Office à Rome. Au moins ce dernier y regardera-t-il à deux fois avant de condamner un livre qui aura d'abord reçu l'approbation de la Sorbonne. Descartes s'efforcera donc de l'obtenir, en montrant qu'il y va de l'intérêt de la religion, et qu'il s'agit des deux grandes vérités religieuses, existence de Dieu et immortalité de l'âme. Comment ne pas approuver un ouvrage qui porte ce double titre? Cependant Descartes n'oublie pas qu'il est philosophe, et non théologien, et qu'il a en vue tout autre chose que la théologie. D'une part, il pense à la religion catholique, avec laquelle sa philosophie ne doit pas entrer en lutte; d'autre part, il pense à cette philosophie elle-même, c'est-à-dire à sa physique, dont il veut faire accepter par avance les principes sous le couvert d'une métaphysique orthodoxe. Le pavillon, si l'on ose dire, devait couvrir la marchandise; et Descartes tenait à la marchandise pour le moins autant qu'au pavillon.

Sans la condamnation de Galilée, nous aurions eu tout de même la métaphysique de Descartes. Mais nous ne l'aurions probablement pas eue sous la forme volumineuse qu'elle a prise avec toutes ces *Objections* et *Réponses,* qui font plus que quintupler les *Méditations* primitives[a]. Le philosophe se serait sans doute contenté de nous donner les cinq ou six feuilles d'impression, qu'il avait rédigées en 1629 dès son arrivée en Hollande. Au fond il eût autant aimé n'avoir pas à répondre à tant d'objections, surtout aux cinquièmes de Gassend et aux septièmes du P. Bourdin, bien qu'il l'ait fait avec sa verve coutumière. Dès l'été de 1641, il déclare qu'il en a assez, et qu'il ne répondra plus sur des questions de ce genre. C'est pour lui du temps perdu, et dont il eût aisément trouvé un emploi meilleur. Tout cela est en dehors de son plan d'études, et du programme qu'il s'est tracé; tout cela le distrait et le détourne. C'est une

a. La seconde édition a 496 pages (plus 138 pour les 7es objections). Les six *Méditations* n'en remplissent que 95 : tout le reste est pour les *Objections* et *Réponses*.

tactique, à laquelle il se croit obligé, pour le succès de ses opérations principales, mais qui les retardent. Ce sont comme des ouvrages extérieurs, destinés à mettre à l'abri le corps de la place, ouvrages avancés parfois, et d'une utilité ou d'une nécessité toute de circonstance (l'explication de l'Eucharistie, par exemple), mais dont son œuvre pouvait se passer, étant complète en elle-même, et suffisamment munie et armée pour se défendre.

CHAPITRE II

MÉDITATIONS

(SUITE)

(1641-1642)

Les *Méditations* sont au nombre de six, une, semble-t-il, pour chaque jour de la semaine. Il ne faudrait pourtant pas voir là comme une réminiscence biblique ; Descartes n'a point réparti sa tâche, ainsi que l'œuvre de la création, en six journées, après lesquelles il se reposa. Et même il n'aimait point qu'on lui rappelât trop la Bible, surtout pour en tirer des objections contre sa métaphysique. A vrai dire, ni Hobbes, ni Gassend, ni Caterus, ni même Arnauld, c'est-à-dire aucun des vrais philosophes n'usa de cette arme contre lui ; mais à deux reprises le petit groupe de Paris, qui comptait sans doute aussi des théologiens, lui allégua, par exemple, que Dieu pourrait bien être trompeur : n'a-t-il pas, en effet, trompé les Ninivites et trompé Pharaon[a] ? D'autre part, on invoquait aussi les anges, ou tout au moins la nature angélique[b], comme intermédiaire entre Dieu et les hommes. Descartes manifeste quelque impatience, et finit même par déclarer qu'il ne répondra plus à des objections de ce genre : il n'a point fait, dit-il, d'études théologiques, sinon juste ce qu'il en fallait pour son instruction personnelle, et n'a point reçu du ciel, par une grâce

a. Tome VII, p. 125-126, et p. 143, l. 6-17.
b. *Ibid.*, p. 413-414 et p. 428-429.

spéciale, la vocation de la théologie[a]. Quant à la Bible, chacun sait qu'elle a un langage à part, avec des images accommodées aux façons de penser du vulgaire[b]; on ne saurait donc les ériger en articles de foi, et encore moins en vérités scientifiques : cela dit en passant, et sans qu'il y paraisse trop, à l'adresse des juges de Galilée. Dans l'intimité, Descartes s'exprime plus librement encore, et ne se fait pas scrupule de railler saint Thomas lui-même, le Docteur « angélique », qui connaissait les anges au point d'en faire le dénombrement et le classement hiérarchique, comme s'il avait siégé dans leurs assemblées célestes : nulle part il ne s'était donné autant de peine, et nulle part il n'avait fait preuve, bien entendu, d'autant d'ineptie[c], disons d'incompétence.

Descartes borne son ambition à démontrer, dit-il, *l'existence de Dieu et l'immortalité de l'âme*[d]. Ce double titre avait l'avantage de mettre en évidence les deux vérités sur lesquelles il désirait appeler l'attention de la Sorbonne. Il rend son dessein encore plus explicite, en renforçant le titre particulier de quelques-unes de ses *Méditations*[e]. La troisième, par exemple, était d'abord intitulée « de Dieu » seulement, *de Deo;* il ajoute ces deux mots, *quod existat,* « qu'il existe ». De même la cinquième était intitulée seulement « de l'essence des choses maté- » rielles », *de essentiâ rerum materialium;* il ajoute, *et iterùm de Deo, quod existat,* « et derechef, de l'existence de Dieu ». Enfin, la sixième et dernière avait d'abord pour simple titre « de l'existence des choses matérielles », *de rerum materialium existentiâ;* Descartes ajoute, *et reali mentis à corpore distinctione,* « et de la distinction réelle entre l'âme et le corps de » l'homme ». Ces additions datent de la fin de janvier 1641, lorsque Descartes avait déjà reçu les observations de Mersenne,

a. Tome VII, p. 429, l. 5-8. Tome VI, p. 8, l. 8-17.
b. *Ibid.*, p. 142, l. 20-26.
c. Tome V, p. 157.
d. *Meditationes de prima philoſophia, in qua Dei exiſtentia & animæ immortalitas demonſtratur.* (Tome VII, p. XIX.)
e. Tome III, p. 297, l. 20-30 : du 28 janv. 1641.

et au moins les secondes et les troisièmes objections. Elles sont significatives. Elles révèlent nettement une préoccupation ontologique, qui n'apparaissait pas aussi bien d'abord : et ceci, semble-t-il, afin de donner pleine satisfaction aux théologiens.

D'autre part, cependant, le titre général avait peut-être l'inconvénient de dissimuler l'objet réel de cette métaphysique, lequel était d'assurer les fondements de la physique[a]. L'esprit de Descartes n'avait-il point, nous l'avons vu, une orientation nettement scientifique, et non pas théologique? Lui-même en fera l'aveu, après de longues réticences, au P. Dinet, dans la lettre qu'il ajoute en mars ou avril 1642 à la seconde édition : ces six Méditations contiennent, dit-il, tous les principes de la philosophie (entendez la physique) que je prépare, *in paucis illis Meditationibus principia omnia Philosophiæ quam paro continentur*[b]. Mais déjà, pour un lecteur averti, l'examen des titres particuliers et de l'ordre dans lequel ils se succèdent, était singulièrement révélateur. Il n'était question de Dieu que dans la troisième et la cinquième Méditation, et de l'âme dans la seconde seulement. On s'y serait trompé même, et Descartes fut obligé de dire, à maintes reprises, que, pour l'âme, la seconde Méditation a besoin d'être complétée par la sixième : celle-ci seule donne l'explication définitive[c]. De là le sous-titre qu'il y ajoute, « de la distinction » réelle entre l'âme et le corps »; mais le titre primitif, le seul qui comptait d'abord, était simplement « de l'existence des » choses matérielles ». Et la dernière Méditation répond ainsi à la première : le cycle se referme, et la fin rejoint le commencement. Quel est, en effet, le but de la première Méditation? Mettre en doute l'existence des choses matérielles. Et le but de la dernière? Rétablir l'existence de ces mêmes choses matérielles. Le monde physique est le point de départ de cette métaphysique, et c'est au monde physique qu'elle aboutit.

a. Tome III, p. 297-298.
b. Tome VII, p. 602, l. 20-21.
c. Tome III, p. 266, l. 9-15 ; p. 272, l. 1-6.

Entendons-nous bien : le monde physique, non pas tel qu'il s'offre à nos sens, monde de couleurs, de saveurs et d'odeurs, de sons, etc., mais dans ce qu'il a d'essentiel, étendue, figure et mouvement, et que nous pouvons scientifiquement connaître. C'est de science, en effet, qu'il s'agit, ou de la vérité dans les sciences, laquelle ébranlée d'abord et même renversée, dans la première Méditation, a besoin, dans la sixième et dernière, d'être relevée et raffermie. Entre temps, de la seconde à la cinquième, Descartes fait une excursion rapide dans la métaphysique, parce qu'il ne pensait pas sans cela pouvoir être physicien, le physicien novateur, le physicien révolutionnaire qu'il a été.

Nous sommes moins frappés de cette tactique aujourd'hui. Depuis bientôt trois siècles que Descartes est lu de tous les Français qui étudient et qui pensent, ses idées nous sont devenues familières; elles ont donc perdu de leur nouveauté, et il nous faut un effort pour nous représenter l'effet produit par elles sur les contemporains. Ceux-ci furent frappés du caractère paradoxal de la doctrine nouvelle[a] : paradoxe

a. Cependant quelques-uns, se contentant d'une lecture superficielle, ne virent rien de nouveau dans les *Méditations*. Tel ce Gaspard van Baerle (voir ci-avant, p. 294, note *b*), à qui Huygens, son parent, fait ainsi la leçon, lettre à Barlæus, 27 août 1642 :

« Attende, rogo, mî Barlæe, ad ea quæ dicturus ſum, candidè, ſi » unquam, & παῤῥησιαστικῶς. Apertè quidem tu, & nullâ circuitione ſen- » tentiam dixiſti de Carteſij Metaphyſicâ, [*in margine :* & mihi ſic abundè » ſatisfactum eſt, non autem (*récrit au-dessus de* at nondum *barré*) tibi]. » Non eſt quòd ſuſpiceris, palàm fore, quod inter nos perire voluiſti. » Non habeo in delicijs, committere magna ingenia, niſi conſentiente » utroque : ut ex bonorum ſilicum attritu ſcintillæ emicent illuſtrandæ » veritati. Ergo cætera omnia reticentem, quod bonâ fide faciam, hoc » velim unicum, à te nunciare patiaris homini Philoſophorum omnium » quos noui maximè tractabili & πραεῖ (*récrit au-dessus de* πραοτατόν » *barré*), ſic nimirum te ſentire : [*in margine : Noua loqui cùm vult* (ita » loqueris), *loqui trita ; vetera principia dum ejurat, & noua parturit,* » *in eadem relabi*]. *Ijſdem argumentis probare Deum eſſe, & animam* » *immortalem, quibus uſi ſunt & alij*. Ipſe verò videris : niſi enim te » jubente vel permittente, nihil eliminabo. »

« Neque eſt hoc illud quo te, ut attenderis, rogaui. Sequitur. Narro

n'est point toujours synonyme de vérité, sans doute, mais c'est au moins synonyme d'originalité, et le système de Descartes apparut comme singulièrement original. Une circonstance, entre autres, y contribua. Aujourd'hui ce système, considéré dans son unité et dans la liaison de ses parties, se manifeste

» tibi, amice, & comperies aliquando, nihil illo viro candidius eſſe, nihil » illo candore fallacius. Solet enunciare potiſſima quæque aſſertionum » ſuarum argumenta tam planis ſimplicibuſque verbis, ut multoties lecto- » rem docuerit, quæ hic ſe diſcere non obſeruauerit. Unde neminem de » Carteſio & Carteſij lectoribus meliùs meruiſſe olim judicaui, quàm qui » opuſculis Phyſicis, quæ his præmiſit, indicem locupletem ἠκρίβωσε. » Me quidem fateor monuiſſe plurimarum rerum, quæ ſub tam facili & » aperto ſermone latentes planè attentionem meam fugerant aut non » affecerant. Poſſit de tali ſcriptore dici : *Laboro clarus eſſe, obcurus fio.* » Crede mihi tamen, ſimplici illo & inornato greſſu προαίρειν εἴωθε μάλα » συνεχῶς καὶ ἀσφαλῶς καὶ ἀπλανῶς. Mathematicum ingenium eſt & planè » lynceum. Peruidet paralogiſmorum omnes latebras ἐν ῥιπῇ ὀφθαλμοῦ, » nec acquieſcit niſi demonſtrationibus quæ cum veritate & ipſo ſole de » luce contendant. Quarum tam inſolubilis ab imis ad ſequentia conca- » tenatio eſt, ut ſi, verbi gratiâ, corruat τὸ *Exiſto quia cogito,* nec verum » eſſe poſſit tres angulos trianguli pares eſſe duobus rectis. »

« Concludo, Vir præſtantiſſime, non fugiſſe, ſed potuiſſe fugere primos » intuitus nonnulla, quæ ſi attentiùs repetas, aliter te de cæteris ac de » toto Carteſio ſentire adigant, quàm hactenus ſentire videri vis. Certè, » quid eſſe cauſæ poſſit, cur conferre cum tanto viro, qui tantus es, » detrectare debeas, non ſatis aſſequor. Fallor enim, aut ὁμάδοξοι, (certò » *écrit d'abord, puis barré*) utique non infeſti inuicem Philoſophi, diſce- » deretis. [*In margine :* Et veritatis denique intereſt, & poſterorum, de » quibus ego plus quàm de me ſollicitus ſum, quatuor ſtudioſorum » Pater, ut vel Barlæo cum Carteſio conueniat, vel cur diſſideant publicè » innoteſcat.] Hæc ſunt de quibus ſeriò te conuentum volui... » (Amsterdam, MS. Bibl. Académie des Sciences, CONSTANTINI HUGENII *Epiſtolæ Latinæ MS., Epiſt.* 328.) Les quatre étudiants de Huygens sont ses quatre fils, énumérés ci-avant, p. 115, note.

Huygens avait déjà écrit à Barlæus, « Jul. 1642 » :

« Carteſij *Meditationes metaphyſicas,* accuratè nunc editas, cum » objectionibus doctorum, & autoris ſolutionibus, quin tandem videris » non ambigo : ſi autem peruideris, magnopere à te peto ut perſcribas » quid in uniuerſum de opere ſentias. » (*Ibid., Epiſt. 333,* poſt-ſcriptum.) La lettre est ainsi datée à la fin : « Cal. Sext. CIↃ IↃ CXLII », 1er août 1642. Huygens emploie ici le mot *ſolutiones ;* Descartes avait préféré *reſponſiones.* (Voir ci-avant, p. 301.)

à nous avec une logique parfaite. Mais ces vues d'ensemble étaient inconnues à la critique du XVIIe siècle : le nom même de *Système,* réservé aux spéculations des seuls astronomes, ne semblait guère applicable aux rêveries des métaphysiciens ou des philosophes ; encore bien moins était-on disposé à voir dans l'œuvre de chacun d'eux une sorte d'organisme, avec un principe interne qui y répand la vie comme dans tous les membres d'un même corps. On aimait mieux, à la façon des Scolastiques, extraire d'un texte telles et telles propositions détachées, qui, sous forme de thèses, devenaient l'objet de disputes comme en soutenaient, à la fin des classes de philosophie, maîtres et écoliers dans les universités et les collèges. Descartes, novateur en tout, a beau protester d'avance contre cette façon de traiter, autant dire de mutiler sa doctrine, et recommander de lire d'un bout à l'autre ses écrits, afin de bien suivre l'enchaînement des pensées. L'habitude ancienne est trop forte ; et Gassend, lui-même, avertit qu'il donne un index détaillé de ses *Instances,* afin que le lecteur soit libre de choisir, à sa fantaisie, tantôt l'une, tantôt l'autre séparément. Or, rien ne heurte davantage l'opinion commune, et parfois même le bon sens, qu'un propos de philosophe, séparé de ce qui l'explique et de ce qui le complète ; rien, dira Descartes lui-même, qui paraisse plus extravagant.

On ne vit donc d'abord qu'un paradoxe dans la première Méditation [a], et un paradoxe peu sérieux, que Descartes ne proposait pas « pour de bon » ; au fond, ne se moquait-il pas du public ? Le titre était : « des choses que l'on peut révoquer » en doute », titre modeste et inoffensif, en apparence ; mais voici que, parmi ces choses, en fin de compte, tout se trouvait compris, sans rien d'excepté. On ne voulut point le croire : douter ainsi, dans la pratique tout au moins, serait folie, d'où les plaisanteries faciles d'un P. Bourdin, par exemple. Descartes est le premier à en convenir, et répète qu'on ne peut et

a. Tome VII, p. 17-23 : et t. IX (1re partie), p. 13-18.

qu'on ne doit douter ainsi que dans la spéculation. Cependant ceux-là mêmes qui le reconnaissent avec lui, ne semblent pas avoir pénétré les raisons profondes d'un tel doute. Ils passent trop légèrement sur cette première Méditation, au lieu de s'y arrêter et d'approfondir ; et plus d'une fois Descartes s'en est plaint. Il demande que l'on consacre plusieurs mois, ou tout au moins plusieurs semaines, à considérer les raisons de cette première Méditation, et ne veut pas qu'on lise son livre comme un roman[a]. Il indique nettement le but qu'il avait en doutant, à la fin de ses Réponses aux sixièmes Objections, c'est-à-dire dans les dernières pages du volume tel qu'il se présentait d'abord, avant la seconde édition[b] : comme s'il voulait laisser le lecteur sur cette impression, et lui donner ici la clé de ce qu'on trouve au début. Donc nous n'avons d'abord que des idées confuses, où nous mêlons tout, à tort et à travers ; et nous commettons par suite erreur sur erreur, au dedans de nous comme au dehors. Au dedans, nous attribuons à l'âme des choses qui n'appartiennent qu'au corps ; à l'extérieur, nous attribuons à tous les corps des choses qui n'appartiennent qu'à l'âme[c]. De là ces prétendues « qualités réelles », qui ne sont que nos sensations mêmes, transportées telles quelles indûment dans les corps ; et Descartes donne comme exemple typique la pesanteur, ou l'idée que nous nous en faisons[d]. Ce sont là des préjugés de notre enfance, et qui nous sont naturels par conséquent, mais qui se retrouvent sous une forme savante ou plutôt pédante dans la philosophie scolastique : celle-ci ne fait que continuer et prolonger ainsi notre premier âge : ce

a. Tome VII, p. 130, l. 23-27. De même pour la seconde, p. 131, l. 13-16. Quant à l'expression « comme un roman », elle a été ajoutée dans la traduction, t. IX, p. 107. Le texte latin donnait seulement : *Neque id, quod ab alterius cogitatione tantùm pendet, poſſum ipſi oſcitanti obtrudere.* (Tome VII, p. 135-136.)

b. *Ibid.*, p. 439, l. 16, à p. 447. Tome IX (1re partie), p. 238-244.

c. Tome III, p. 420, l. 11, à p. 421, l. 15.

d. Tome VII, p. 441, l. 23, à p. 442, l. 29. Tome IX (1re partie), p. 240-241.

sont les mêmes jugements faux, les mêmes préjugés. Et voilà pourquoi Descartes voudrait extirper de notre esprit l'erreur : ce serait en finir avec cette végétation de doctrines erronées, et couper véritablement le mal à sa racine. Mais son doute prend une portée bien plus grande encore, avec l'introduction du malin génie, ou démon méchant, bref d'un principe mauvais qu'il suppose à l'origine. Pascal a vu nettement le danger de cette supposition, et qu'il était impossible cependant à un philosophe d'y échapper : « l'incertitude de notre » origine, dit-il, enferme celle de notre nature[a] ». Pascal est possédé du même besoin d'absolu dans la vie morale, que Descartes dans la vie intellectuelle. Un moment ces deux grands esprits ont regardé bien en face la théorie du mal radical, laquelle admise interdirait à l'homme à tout jamais aussi bien une pensée vraie qu'une bonne action. Pour qu'il soit réellement capable et de l'une et de l'autre, il faut qu'il tienne son origine d'un être en possession de toute vérité et de toute bonté. Mais comment être sûr qu'un tel être existe ?

La seconde Méditation[b] parut plus paradoxale encore. Descartes avait choisi ce premier titre : « De la nature de l'esprit » humain », *De naturâ mentis humanæ*. Puis, comme pour piquer davantage la curiosité, sinon même pour mystifier son monde, il ajouta : « qu'il (l'esprit) est plus aisé à connaître que » le corps », *quod ipsa sit notior quàm corpus*. Cela ressemblait à une gageure. Songeons, cependant, que sept à huit siècles de philosophie scolastique, et quinze à seize siècles de christianisme, avaient façonné les esprits de telle sorte, que la question se posait, comme dira Gassend, entre la chair et l'esprit, *Caro* et *Mens*, entre l'âme immatérielle ou spirituelle et le corps qui n'est que matière, ou bien entre la substance, et le mode, et l'accident, le tout avec l'appareil obligatoire du syllogisme. Descartes se tire le plus habilement qu'il peut de

a. PASCAL, *Pensées* (édit. Brunschvicg, Paris, 1904), t. II, p. 341-342 et p. 344-345.

b. Tome VII, p. 23-34. Tome IX (1re partie), p. 18-26.

ces difficultés où s'embarrassent ses adversaires. Il écarte les définitions de l'homme, communément reçues dans les écoles, par le genre le plus proche et la différence propre : animal raisonnable, etc... Procédant par élimination, ce qui lui est aisé après tant de motifs de doute rassemblés dans la Méditation précédente, il ne retient que la pensée, et c'est par là qu'il se définira lui-même, comme par l'essence, ou la nature, ou la forme véritable de son être : nouvelle sorte de définition, empruntée aux mathématiques, et introduite par lui dans la métaphysique. Cette pensée, qui est identique au doute, n'est pas moins indéniable que lui : je doute, je pense, je suis, trois termes ou même deux (en réunissant le premier et le second), qui n'en font qu'un; je pense, donc je suis. Le mot *donc* est presque de trop ; et il avait l'inconvénient de faire penser à un syllogisme incomplet, et qui devait être complété : aussi ne manqua-t-on pas de réclamer à Descartes l'argument en forme, avec majeure, mineure et conclusion. Il s'exécuta, faisant rentrer de force dans ces vieux cadres un raisonnement qui n'était point fait pour cela : qu'avait-il besoin, en effet, de cette façon de prouver, tout à fait surannée ? Il inaugurait une preuve nouvelle, plus expéditive, et plus sûre aussi, par simple vue, ou inspection, ou intuition. Je pense ; cela ne suffit-il pas ? Je suis au moins une pensée, incontestablement. Ne suis-je que cela ? Et la pensée est-elle bien toute mon essence, toute ma substance ? ou qui sait ? peut-être un mode seulement ? Est-elle foncièrement distincte de toute autre chose, et en particulier du corps ? Pour le savoir, il faut recourir à Dieu.

Et c'est là le paradoxe de la troisième Méditation[a]. Non point, parce que Descartes y prouve Dieu : c'était le grand problème que la philosophie, longtemps servante de la théologie, avait à résoudre avant tout ; et maintenant encore la première question, souvent même la seule, qu'une âme façonnée par l'éducation chrétienne pose d'abord à un philo-

a. Tome VII, p. 34-52. Tome IX (1re partie), p. 27-42.

sophe, est la question religieuse de l'âme et de Dieu. Mais Descartes prétend prouver Dieu par la seule idée de Dieu. Tout d'abord avons-nous une telle idée? Les sauvages, par exemple, l'ont-ils ? Et on alléguait les récits des voyageurs : l'Amérique, découverte depuis un peu plus d'un siècle, fournissait l'argument nouveau des Canadiens et des Hurons[a] que s'efforçaient de convertir les missionnaires ; et voici dans la philosophie moderne, la première apparition, timide encore et discrète, de ces sauvages dont le défilé, de rigueur désormais dans tout système, était appelé à une si prodigieuse fortune. Et les enfants eux-mêmes, ont-ils cette idée de Dieu, les enfants au sein de leur mère ? Plus tard, ils ne se souviennent pas de l'avoir eue ; mais les cartésiens s'en souviennent, dira-t-on plaisamment, et cela leur suffit. De fait, Descartes est amené à rabattre un peu de ses prétentions ; ou du moins il s'explique. Certes, nous n'avons pas une idée complète de Dieu, puisqu'il est infini, de même que nous n'embrassons point du regard toute l'étendue de la mer : nous la voyons cependant[b]. Ou bien (et cette autre comparaison rappelle un homme habitué à rêver dans les bois) on ne saurait, certes, entourer complètement de ses bras un arbre dont le tronc est trop gros, mais on peut le toucher de la main, et s'assurer ainsi qu'il existe : de même notre esprit peut bien toucher Dieu, pour ainsi dire, de la pensée, et prendre contact avec lui, sans pour cela le comprendre, c'est-à-dire en prendre une connaissance entière, et au sens propre du terme, véritablement l'embrasser : ce serait en faire le tour, et le limiter, lui qui est infini[c]. Pressé par ses adversaires, notre philosophe finit presque par lâcher prise : au lieu de dire que nous touchons l'idée de Dieu, ou que nous la tenons, il avoue que nous avons seulement en nous le

a. Tome VII, p. 124, l. 10, et p. 154. Tome IX, p. 98 et p. 120.
b. *Ibid.*, p. 113, l. 17, à p. 114, l. 5. Tome IX (1re partie), p. 90.
c. Tome I, p. 152, l. 9-19. Tome VII, p. 367-368. Tome IX (2e partie), p. 42.

pouvoir de la former ; et cela suffit. L'idée telle quelle que nous avons de l'Être parfait, est un effet de ce pouvoir ; et notre existence, à nous qui sommes capables de cette idée, est ce pouvoir même.

Mais quelle est la cause de cette idée en nous, et quelle est la cause de notre existence? La question de causalité, que Descartes se pose ainsi doublement, va lui permettre de s'élever, comme d'un bond et immédiatement, jusqu'à l'Être parfait qui existe, jusqu'à Dieu. Les théologiens furent étonnés : Caterus, Arnauld. Ils n'avaient pas encore vu la causalité appliquée ainsi à une idée; saint Thomas ne s'en servait que pour des existences particulières, causes secondes elles-mêmes, et par lesquelles, en vertu de cette causalité, on remontait de cause en cause jusqu'à la cause première. Tout autre est le procédé de Descartes : il n'a que faire de cette longue chaîne de causes qui peut aller à l'infini, et ne le conduirait pas où il veut; il s'en tient au premier anneau, et le rattache immédiatement à un terme solide, au delà duquel plus n'est besoin de remonter. Je suis, Dieu est, c'est encore là une double vérité, connue comme une seule, sans raisonnement, mais par intuition. Un tel emploi de la causalité, entendez celle de la cause efficiente, est-il légitime ? Plus tard, lorsque la critique des philosophes modernes se sera exercée sur ce principe, il deviendra difficile d'en faire l'application en dehors des phénomènes qui sont dans l'espace et dans le temps ; on en règlera l'usage, on le bornera au relatif, avec interdiction de le transporter dans l'absolu. Déjà Arnauld et Caterus faisaient des réserves. Ma pensée a besoin d'une cause qui est Dieu, mais Dieu n'a plus besoin de cause, parce qu'il est à lui-même sa cause : il est par lui-même ou par soi, *a se,* comme par une cause[a]. Ce *comme,* ajouté par Descartes, indique bien qu'ici, dans l'absolu, les mots ont un sens différent. Notre philosophe s'en rend compte, et le métaphysicien

a. Tome VII, p. 231-232; et p. 235, l. 15, à p. 245, l. 24. Et t. IX, p. 179-180 et p. 182-189.

aux abois recourt au mathématicien[a]. En mathématiques, on raisonne sur les corps composés de lignes courbes, comme s'ils l'étaient de lignes droites; les regles sont les mêmes, et la démonstration réussit : la sphère, par exemple, est considérée comme limitée de petites surfaces planes en nombre infini. Le passage ne se fait pas autrement de l'âme humaine à Dieu. Paradoxe encore, que ne fait qu'accuser davantage cette spécieuse analogie.

Et les paradoxes continuent de se succéder et de s'accumuler jusqu'à la fin. Dieu ou l'Être parfait comprend en lui, c'est-à-dire dans son entendement, les formes immuables, les essences, les vérités éternelles ; mais il est autre chose encore, il est volonté. L'entendement, si parfait qu'il soit, n'épuise pas, à lui seul, toute la perfection ; ni la volonté non plus, d'ailleurs, à elle seule. Les philosophes anciens s'en tenaient aux essences éternelles; Descartes prend celles-ci pour acquises et pour accordées, et leur conserve le caractère d'éternité ; mais il va plus loin, et leur adjoint la volonté divine qui, pour être infinie et parfaite, doit être absolument libre, d'une liberté d'indifférence. Autrement, elle serait assujettie aux vérités éternelles : tel le Jupiter ou le Saturne antique, assujetti au Destin. Au contraire, tout est création de cette liberté divine, à commencer par les vérités éternelles elles-mêmes. Ainsi Descartes n'avait plus à craindre qu'on l'accusât, comme Jordano Bruno[b], de ruiner le dogme de la création : il ne le restreint même pas à ce monde créé, il l'étend à tout. Et ce n'est plus un dogme, mais une vérité de métaphysique, conséquence ou condition même de la perfection. Les théologiens n'en demandaient pas tant, et jugèrent sans doute que le philosophe, pour vouloir trop prouver, risquait de compromettre les intérêts de la religion.

Autre paradoxe : la liberté en l'homme n'est pas moindre

a. Tome VII, p. 241, l. 16-27, et p. 245, l. 3-20. Et t. IX, p. 185 et p. 189.

b. Voir ci-avant, p. 139.

qu'en Dieu; de part et d'autre, elle est infinie. Le bon sens, un peu court et un peu épais, de Gassend, se révolte. A votre aise, dit Descartes, et dédaigneusement il le rappelle au sentiment intérieur que nous avons tous de notre liberté[a]. Elle va devenir, pour lui, comme un instrument de libération. Il pense trouver en elle la cause de l'erreur, et le moyen de nous en libérer : à la fois donc le mal et le remède[b]. D'une part, en effet, la liberté n'attend pas toujours que l'entendement ait accompli son œuvre, c'est-à-dire ait fait la lumière : elle se précipite, elle emporte le jugement, elle juge en aveugle et se trompe, par sa faute. Mais libre à elle, par contre, de ne pas se tromper, du moins en matière de science, où rien ne presse : elle n'a qu'à s'abstenir, à rester tranquille, jusqu'à ce que soit faite la lumière. La méthode du doute, ainsi mise en pratique, préserve le savant de toute erreur. On dit qu'il est humain de se tromper, *errare humanum est;* au contraire, l'homme peut toujours, s'il le veut, éviter l'erreur ; il lui suffit, pour cela, de le vouloir.

Aussitôt, comme pour donner un bel exemple de l'infaillibilité à laquelle, toutes précautions prises, peut prétendre la pensée humaine, il s'en va choisir, comme preuve principale de l'existence de Dieu, non pas la plus populaire, celle des causes finales, qu'il rejette absolument (Gassend le lui reproche assez)[c], mais bien la plus extraordinaire de toutes, la preuve par la seule essence divine, une preuve dont saint Thomas lui-même se méfiait, si bien que Caterus n'aura qu'à reprendre contre Descartes les arguments de saint Thomas[d]. Jadis saint Anselme l'avait proposée le premier, ce semble; et Mersenne le savait, puisqu'il avait même reproduit cette preuve dans un de ses livres en 1624; mais Descartes l'ignorait sans doute, puisque, sur l'indication de Mersenne, il répondit qu'il irait

a. Tome VII, p. 377, l. 22-28.
b. *Ibid.*, p. 52-62 (*Medit. III*). Et t. IX (1re partie), p. 42-50.
c. *Ibid.*, p. 308, l. 25, à p. 310, l. 8, et p. 374, l. 20, à p. 375, l. 13.
d. *Ibid.*, p. 98, l. 2, à p. 99, l. 20.

à la première occasion dans une bibliothèque consulter le passage de saint Anselme[a]. Sans doute les mathématiques l'avaient conduit à cette preuve qui d'ailleurs, il le reconnaît, a toutes les apparences d'un sophisme[b]. Dans un triangle les propriétés se déduisent nécessairement de l'essence ou de la définition. Or, de l'essence de l'Être parfait, on peut déduire de même les perfections de cet Être, à commencer par la première de toutes, l'existence : l'Être parfait existe donc nécessairement. Dans ses Réponses aux secondes Objections, Descartes, pour satisfaire les philosophes et les géomètres, met l'argument en forme, avec majeure, mineure et conclusion[c]. Il fait plus, il dispose ses raisons comme on lui demande de le faire, d'une façon géométrique, avec tout un appareil de définitions, demandes (ou postulats) et axiomes. Mais là même, lorsqu'il formule cette preuve en une proposition : « L'existence de Dieu » se connaît de la seule considération de sa nature », et qu'il la démontre par un syllogisme, il ne peut s'empêcher d'ajouter que c'est peine inutile, la conclusion pouvant être connue d'elle-même et sans preuve ; et il en avait fait un postulat, c'est-à-dire une chose qu'il demande qu'on lui accorde, précisément parce qu'elle n'a pas besoin de raisonnement ni de preuve[d]. Dans une lettre à Mersenne, cette même année 1641, il déclare que « la considération d'un tel être (l'être souverainement parfait) nous conduit si aisément à la connaissance de » son existence, que c'est presque la même chose de concevoir » Dieu et de concevoir qu'il existe[e] ». Le mot *presque* semble n'être qu'une concession à ses adversaires : pour lui, c'est bel et bien la même chose, et les deux propositions n'en font qu'une, comme n'en faisaient qu'une aussi déjà l'affirmation de son existence propre ou de sa pensée et celle de l'existence

a. Tome III, p. 261, l. 9. Voir ci-avant, p. 137, note *b*.

b. Tome VII, p. 65, l. 16, à p. 68. l. 20. Le mot *ſophiſma* : p. 66, l. 2-3. Tome IX (1re partie), p. 52-54.

c. Tome VII, p. 160-170. Et t. IX, p. 124-132.

d. Tome VII, p. 167, l. 4-7. Tome IX, p. 129.

e. Tome III, p. 396, l. 4-10.

de Dieu. Le philosophe est bien forcé, pour exposer ses idées de les produire l'une après l'autre, séparément, de les détacher ainsi, sauf à montrer aussitôt le lien qui les rattache entre elles et fait de toutes un ensemble. Mais l'apparence de connaissance discursive qu'il leur donne d'abord, ne doit pas nous tromper sur leur caractère vrai : ce sont des intuitions; et bien mieux, toutes ne sont qu'une seule et même intuition.

Quant à l'essence et à l'existence des choses matérielles, qui est le but final de Descartes dans ses *Méditations*[a], comme préparation à sa physique, nous ne nous y arrêterons pas en ce moment. Étendue, figure et mouvement,ce sont là les conditions nécessaires et suffisantes de notre connaissance à cet égard, et aussi les conditions de l'existence des choses matérielles. Cela seul est clair et distinct, et peut offrir une matière à la science. Nous pouvons là-dessus nous fier à nos idées ; Dieu, de qui elles nous viennent, étant l'Être parfait, ne peut pas nous avoir trompés. Cependant il y avait telle conséquence, que Descartes acceptait résolûment, et devant laquelle reculaient bon nombre de ses contemporains : à savoir l'inutilité, dans ces conditions, d'une âme, même sensitive et végétative, chez les bêtes, où tout devait s'expliquer par ressorts et par mouvements, comme dans une simple machine. Si dans l'homme même tant d'opérations s'accomplissent sans que l'âme y ait la moindre part, à plus forte raison dans l'animal. Gassend proteste et raconte des histoires toujours amusantes de chien, notamment à la chasse[b]; Arnauld lui-même hésite d'abord : l'exemple du loup et de la brebis qui en a peur, l'embarrasse[c]. Descartes n'en maintient pas moins fortement sa thèse. L'automatisme des bêtes, comme on dira, n'est pas seulement pour lui une méthode pour mieux

a. *Medit. VI.* Tome VII, p. 71-90; et t. IX, p. 57-72.

b. Tome VII, p. 268.

c. *Ibid.*, p. 204, l. 29, à p. 205, l. 12; en particulier, p. 205 l. 7-12.

étudier la réalité et la mieux connaître ; c'est bien la réalité même, et la réalité tout entière[a].

Là est précisément le fort et le faible de toute la doctrine de Descartes : quel problème exactement se pose-t-il et prétend-il résoudre ? Problème de la connaissance, ou problème de l'existence ? En réalité, les deux à la fois, indistinctement, par la raison bien simple que la distinction n'était pas encore faite de son temps comme elle l'est aujourd'hui. La tendance ontologique domine dans ses *Méditations,* comme lui-même l'a marqué expressément par les sous-titres ajoutés après coup à la plupart d'entre elles : « de Dieu, *qu'il existe* (3ᵉ), et dere- » chef *qu'il existe* (5ᵉ) ; et de la distinction *réelle* de l'âme et » du corps (6ᵉ) ». Pourtant, après avoir affirmé sa première

a. Voir à ce sujet t. III, p. 386, l. 25 : lettre du 23 juin 1641, avec la note, p. 390. A propos de la remarque de Bayle, d'ailleurs si judicieuse, rapportée dans cette note, La Fontaine écrira à la duchesse de Bouillon, nov. 1687 : « Voſtre philoſophe (*La Fontaine lui-même*) a eſté bien » eſtonné quand on lui a dit que Deſcartes n'eſtoit pas l'inventeur de ce » ſyſteme que nous appelons la machine des animaux, & qu'un Eſpagnol » l'avoit prévenu. Cependant, quand on ne lui en auroit point apporté de » preuves, je ne laiſſerois pas de le croire, & ne ſçay que les Eſpagnols » qui puſſent baſtir un chaſteau tel que celui-là. » (*Œuvres de J. de La Fontaine*, édit. Hachette, t. IX, 1892, p. 393.) — Bossuet, vers 1678, dans son *Traité de la connoiſſance de Dieu & de ſoy-meſme*, chap. V, § 11, sans doute pour atténuer ce paradoxe cartésien, en avait indiqué la première idée, au moins comme comparaison, dans saint Thomas lui-même : « ...Quand les animaux monſtrent dans leurs actions tant » d'induſtrie, ſaint Thomas a raiſon de les comparer à des horloges & » aux autres machines ingenieuſes, où toutefois l'induſtrie reſide, non dans » l'ouvrage, mais dans l'artiſan. » Le passage visé se trouve, *Summæ Theologicæ* Prima Secundæ, quæſt. XIII, art. 2 : « ...In omnibus quæ » moventur à ratione, apparet ordo rationis moventis, licèt ipſa quæ à » ratione moventur, rationem non habeant : ſic enim ſagitta directè » tendit ad ſignum ex motione ſagittantis, ac ſi ipſa rationem haberet » dirigentem ; & idem apparet in motibus horologiorum & omnium » ingeniorum humanorum quæ arte fiunt. Sicut autem comparantur » artificialia ad artem humanam, ita comparantur omnia naturalia ad » artem divinam. » Tout cela cependant est fort loin de Descartes. Voir ci-avant, p. 156-157 et p. 162-163.

vérité, *Je pense,* il pouvait aussitôt déduire de la pensée seule tout le reste : pensée imparfaite, qui est la sienne propre, et pensée parfaite qui est Dieu, ensuite essences matérielles, ou le monde, etc. En ajoutant, comme il l'a fait, *Donc je suis,* il compliquait sa métaphysique d'une question oiseuse et insoluble, celle de l'existence. Sa doctrine n'y gagnait rien en vérité ; car ou bien l'existence se confond, s'identifie, avec la pensée même déjà affirmée, et l'affirme une fois de plus, inutilement ; ou bien elle est autre chose, et c'est alors la porte rouverte à toutes ces disputes scolastiques, que notre philosophe espérait exclure à jamais ; pis que cela, rouverte au scepticisme, cette fois inexpugnable, dont il s'était imaginé avoir raison. Gassend, par exemple, le prend à parti, au sujet de la réalité objective de nos idées [a] : en quoi consiste-t-elle, sinon dans cette portion des choses que notre esprit peut connaître, c'est-à-dire en quelque sorte absorber et s'assimiler ? Mais ne laisse-t-il pas en dehors une sorte de résidu ? Et qui nous dit que ce résidu n'est pas l'essentiel, la substance même de la chose, dont nous ne connaissons que l'apparence intelligible ? On ne saurait se croire maître d'une place forte, tant que résiste comme un suprême réduit, où l'on n'a pas pénétré : c'est peut-être le donjon, d'où l'on a toujours à redouter une sortie offensive de l'ennemi pour déloger l'assaillant des positions qu'il occupe et qu'il croyait avoir conquises définitivement. Dans ses Réponses aux secondes Objections, Descartes voit le danger et pense l'écarter ainsi [b] : pourquoi se mettre en peine de ce qui, en somme, est reconnu impénétrable à notre esprit ? On n'en saurait rien tirer ni pour ni contre ; c'est donc à l'égard de l'esprit quelque chose d'inexistant, une menace, si l'on veut, toujours suspendue, mais une menace imaginaire, un épouvantail d'enfants. A la bonne heure : mais alors toute existence, pour nous, est celle que notre esprit peut atteindre, et saisir, et tenir entièrement sous ses prises, autant dire une pensée claire et

a. Tome VII, p. 258-277 et p. 350-361.
b. *Ibid.*, p. 144, l. 21, à p. 146, l. 13. Et t. IX, p. 113-114.

distincte, une idée qui ne présente rien d'opaque, et soit toute transparente. La seule et vraie réalité est ainsi celle de nos pensées; et toute la vérité de nos jugements est la conformité de ceux-ci avec des idées, parfaitement connues, puisqu'elles sont claires et distinctes, et non avec de prétendues choses, forcément inconnues par quelque endroit, à moins qu'on ne les réduise entièrement à des idées, auquel cas ce ne sont plus des choses, mais uniquement des idées. Poussé dans ses derniers retranchements, Descartes en vient là, et sa doctrine apparaît par moments comme un pur idéalisme [a].

Mais telle qu'il la présente au public dans ses *Méditations,* elle est toute préoccupée de réalité, et mal dégagée de ce problème de l'existence, sorte de poids mort qui l'alourdit. En pouvait-il être autrement? Il n'osait pas, sans doute par un scrupule théologique, ne point parler de l'existence de Dieu, de l'existence de l'âme, de l'existence des choses matérielles. Et lui-même avait trop insisté sur ce doute hyperbolique, qui menaçait de tout détruire, pour ne pas se croire obligé en conscience de rétablir précisément ce qu'il avait mis en question, l'existence, et toute existence. Enfin le bon sens de la race répugnait peut-être à ces rêveries aventureuses, qui, pourtant, deux ou trois siècles après, apparaîtront comme une philosophie assez raisonnable, tant on y sera accoutumé. Un spirituel philosophe de nos jours a laissé échapper cette boutade : « Descartes disait, *Je pense, donc je suis ;* on dit aujourd'hui » couramment, *Je pense, donc je ne suis pas* [b]. » Sans aller jusque-là, on peut soutenir cependant que *Je suis* n'est pas nécessaire à dire après *Je pense,* et présente bien des inconvénients et des dangers. Ou il n'ajoute rien, en effet, au *Je pense :* cela va sans dire que *je suis ;* pourquoi répéter ainsi deux fois la même chose? Ou bien il ajoute quelque

a. Tome IX, p. 207-209.

b. Ernest BERSOT, *Rapport sur l'École normale supérieure*, seance du 29 juin 1878, présidée par le Ministre de l'Instruction publique, A. Bardoux. (Br. in-8, Versailles, impr. Cerf, p. 16.)

chose d'autre, qui est étranger à la pensée, qui lui est donc impénétrable et irréductible, auquel cas celle-ci est entamée et tenue en échec, et ne peut plus prétendre à la certitude absolue. C'est le dilemme qui apparaît de plus en plus clair de nos jours : hors de l'idéalisme, point de certitude absolue. Mais aussi pourquoi ne nous contenterions-nous pas d'une certitude relative, laquelle peut suffire, sans plus nous embarrasser des problèmes insolubles d'une prétendue ontologie ?

CHAPITRE III

POLÉMIQUES EN HOLLANDE

AFFAIRES D'UTRECHT, DE GRONINGUE ET DE LEYDE

La seconde édition des *Méditations,* celle de Louis Elzevier, à Amsterdam en 1642, contient un long appendice que n'avait pas la première, celle de Michel Soly, à Paris en 1641 : à savoir les septièmes Objections avec les Réponses de Descartes, plus, en latin également, une *Lettre au P. Dinet,* Provincial de France[a]. Les septièmes Objections venaient d'un Jésuite, le P. Bourdin, professeur de mathématiques au Collège de Clermont, à Paris. Dès 1640, dans des thèses soutenues selon la coutume à la fin de l'année scolaire, il avait fait attaquer par un de ses écoliers certaines propositions tirées de la *Dioptrique,* et avait lui-même rédigé une Préface ou « Vélitation[b] ». Descartes s'en était ému au fond de la Hollande : le procédé lui paraissait discourtois, de l'attaquer, lui, un ancien élève des Pères, sans le prévenir et sans qu'il fût là pour se défendre. Il sut donc beaucoup de gré à deux de ses amis, Mersenne et Mydorge, d'avoir pris sa défense[c]. Lui-même écrivit au supérieur hiérarchique du P. Bourdin, le P. Hayneuve, recteur du Collège, pour le prier d'user de son autorité sur ce professeur d'un zèle si indiscret et qu'il convenait de rappeler à son devoir. Qu'au moins celui-ci voulût bien

a. Tome VII, p. 449-561 et p. 563-603.
b. Tome III. p. 96. Surtout p. 105-119 : du 29 juillet 1640.
c. *Ibid.*, p. 94-96.

s'adresser à lui, qui pourrait lui répondre, et que le débat eût lieu au grand jour et contradictoirement, au lieu de rester enfermé dans une salle entre un maître et ses écoliers, le dernier mot demeurant aux adversaires[a] Ainsi mis en demeure, le P. Bourdin se soumit. Il rédigea ses objections, mais trop tard pour qu'elles pussent figurer dans la première édition.

Descartes, qui les attendait avec impatience et les réclamait presque à chaque courrier, ne les reçut qu'à la fin de janvier 1642. La question était capitale, pour lui, de savoir s'il aurait la guerre ou la paix avec cette Compagnie si puissante[b]. S'il avait les Jésuites pour adversaires, c'en était fait par avance de sa philosophie dans leurs collèges; elle s'en trouvait exclue à tout jamais. C'est pourquoi, en novembre 1640, ne croyant plus pouvoir compter sur eux après la petite affaire du Collège de Clermont, il s'était tourné vers la Sorbonne, escomptant auprès de la Faculté de théologie les bons offices de l'Oratoire, en particulier du P. Gibieuf. Mais celui-ci, nous l'avons vu, ne put rien obtenir. Descartes ne s'en montra pas autrement affecté. Il s'explique là-dessus avec le P. Gibieuf, d'un ton assez dégagé, précisément en janvier 1642 : puisque la Sorbonne lui refuse son approbation, il saura bien s'en passer[c]. D'ailleurs aussi, à ce moment, il paraît avoir changé de tactique. On lui avait sans doute écrit de Paris, pour le calmer, que le P. Bourdin n'avait parlé qu'en son nom propre, sans engager le moins du monde ses confrères et encore bien moins tout l'Ordre des Jésuites. Descartes se reprit à espérer : il comptait parmi eux ses anciens maîtres, d'anciens condisciples, des parents même, parvenus aux premières dignités. S'il leur demandait de désavouer le P. Bourdin, qui n'était après tout qu'un simple religieux, de le tancer même et de le réprimander, et surtout de témoigner quelque intérêt à la

a. Tome III. p. 97-101.

b. *Ibid.*, p. 523, l. 6-12 : du 31 janv. 1642.

c. *Ibid.*, p. 416, l. 8-9 : et p. 473, l. 13, à p. 474, l. 8 : du 22 juillet 1641, et du 19 janv. 1642.

philosophie nouvelle qu'il allait enfin publier : non seulement tout le mal était réparé, mais un grand bien sortait de là, puisque l'occasion s'offrait pour Descartes, et qu'il avait aussitôt saisie, d'amener la Compagnie de Jésus tout entière à se déclarer en sa faveur.

Ses Réponses aux Objections du P. Bourdin furent donc suivies d'une *Lettre* ou *Épître,* beaucoup plus importante, à ce haut dignitaire, qu'était devenu son ancien préfet des études au Collège de La Flèche, le R. P. Dinet[a]. Il ne se contenta pas de lui narrer tout au long les procédés si peu corrects du P. Bourdin en son endroit. Il y joignit, par occasion, un récit de tout ce que lui, catholique, venait de souffrir pour la bonne cause, de la part des huguenots[b] en Hollande. C'était bien, en effet, l'ancien élève des Jésuites, qualifié de Jésuite lui-même, que ces ennemis de Rome avaient persécuté. Pour avoir enseigné la doctrine nouvelle à l'Université d'Utrecht, un docteur en médecine s'était attiré à la fois la faveur des étudiants et la méfiance et la haine d'un collègue, le professeur de théologie protestante. Descartes ne nomme ni l'un ni l'autre, et ne prononce même pas le nom d'Utrecht, pas plus qu'il n'avait nommé le P. Bourdin. Peu importaient ces noms en France ; et en Hollande, on n'avait point de peine à les deviner : le professeur en médecine était Henri de Roy ou Regius[c], et le théologien, en même temps ministre de

a. Tome III. p. 468, l. 9-13. DINET (Jacques), né à Moulins en 1584, admis au noviciat des Jésuites en 1604, recteur des collèges d'Orléans, Tours, Reims et Paris, provincial de la province de France de 1639 jusqu'au 28 février 1642, confesseur de Louis XIII, puis de Louis XIV, mourut à Paris, le 12 déc. 1653. — Notons que Pierre BOURDIN était né aussi à Moulins, en 1595 : entré au noviciat en 1612, il enseigna au collège de La Flèche la grammaire et les humanités (1618-1623), puis la rhétorique (1633) et les mathématiques (1634), enfin au collège de Clermont à Paris la physique et les mathématiques, depuis 1635 jusqu'à sa mort, 27 déc. 1653.

b. Tome VII, p. 566-574 (sur le P. Bourdin). Affaire d'Utrecht : p. 582-599.

c. Voir ci-avant, p. 112.

la parole de Dieu, était Gisbert Voët[a]. La première escarmouche remontait à 1639 : le professeur Reneri, un des plus anciens amis de Descartes en Hollande, venait de mourir ; un de ses collègues, Emilius, ne manqua pas, dans son éloge funèbre, de célébrer cette amitié et en même temps le philosophe lui-même. Le Conseil de Ville décida l'impression de cet éloge, qui revêtait ainsi un caractère officiel[b]. Voët sentit le danger pour l'ancienne philosophie, à laquelle était liée, à ses yeux, la fortune de la théologie. Donc, aux prochaines thèses qu'il fit soutenir et sans nommer encore Descartes, en bon théologien qu'il était, il cria à l'athéisme. Descartes averti prit l'alarme ; mais un an ou deux se passèrent sans incident nouveau. Le philosophe ne ménageait pas d'ailleurs ses conseils de prudence à Regius, qui quelque temps les suivit, allant jusqu'à soumettre d'avance le manuscrit de ses thèses à Voët lui-même. Trop heureux que la philosophie nouvelle pût s'introduire ainsi dans une Université, il ne fallait pas compromettre, par un zèle excessif, de si beaux commencements. Mais enfin la guerre éclata, en décembre 1641[c]. Certaines thèses de Regius parurent trop dangereuses à Voët par leurs nouveautés. Elles parlaient de la circulation du sang, et ne disaient mot des formes substantielles, sinon pour les décrier en montrant qu'on pouvait se passer d'elles. Or la question des formes substantielles n'était rien moins que la question de l'âme elle-même : si on les supprime partout, on en viendra à la supprimer également chez l'homme. Et Voët de

a. GISBERT VOËT, né à Heusden, 3 mars 1589, mort à Utrecht, 1er nov. 1676, a été l'objet d'une étude approfondie, en ces derniers temps, de la part d'un érudit de Hollande, A.-C. Duker : GISBERTUS VOETIUS. *Eerste Deel* (Leyde, E.-J. Brill, 1897, in-8, 395 plus CXL p.). *Twede Deel* 1634-1676) : eerste stuk (*ibid.*, 1904, in-8, 131 et XL p.) : twede stuk (*ibid.*, 1907, in-8, 132-270 et XLI-XCVI p.). — Voir notre *Avertissement*, t. VIII, 2e partie, p. I-XIII, et la longue lettre qui suit : *Epistola Renati Des-Cartes ad Celeberrimum Virum D. Gisbertum Voetium*, etc.

b. Tome III, p. 1-4. Tome VIII (2e partie), p. 203-204.

c. Tome VIII (2e partie), p. 204-205 et p. 208-211. Tome III, p. 454-464.

crier de nouveau à l'athéisme, et d'ameuter, par des thèses publiques, toute la gent dévote contre Descartes. Celui-ci soutint Regius, revoyant et corrigeant ses thèses, rédigeant même tout exprès un modèle de réponse à Voët[a]. Rien n'y fit, au contraire. Voët était à ce moment recteur de l'Université d'Utrecht ; mais ses pouvoirs expiraient le 16 mars 1642. Il se hâta d'agir, et fit rendre, le 15 mars, un décret par le Conseil de Ville ou le « Magistrat », et le lendemain par le Conseil de l'Université un jugement, en faveur de l'ancienne philosophie et contre la philosophie nouvelle[b].

Voilà ce que Descartes expose dans la seconde partie de sa *Lettre au P. Dinet*. Puisqu'il est ainsi attaqué en Hollande, et au fond attaqué comme catholique, on ne peut pas se dispenser en France de le défendre. Aux malintentionnés de Paris qui le soupçonnaient d'être huguenot, parce qu'il s'était retiré parmi des huguenots[c], sa réponse était habile, de montrer que, précisément comme catholique, il souffrait, de la part de ceux-ci, persécution. Et l'habileté de Descartes était plus grande encore. Il répondait du même coup aux protestants, auprès desquels sa *Lettre au P. Dinet* pouvait lui rendre un service analogue. Ne contenait-elle pas, en effet, une longue diatribe contre un Jésuite, le P. Bourdin ? Comment croire alors Voët, et ceux qui comme lui en Hollande accusaient Descartes d'être un Jésuite déguisé ? Un moment il put s'imaginer qu'il remporterait une double victoire, en attaquant à la fois Voët et Bourdin : les Jésuites ne pouvaient pas ne pas considérer comme un ami l'adversaire d'un ministre (et quel ministre ! le chef de la religion prétendue réformée aux Pays-Bas) ; et les protestants ne pouvaient traiter en ennemi un adversaire déclaré des Jésuites. Descartes toutefois eut le regret de voir sa double tactique ne lui réussir pleinement ni d'un côté ni de

a. Tome III, p. 485-520. La pièce imprimée est, malheureusement, encore à retrouver.

b. *Ibid.*, p. 525-542. Surtout, p. 529-533.

c. Tome II, p. 619-620 et p. 623-624 : du 13 nov. 1639.

l'autre. Mais aussi il avait affaire, des deux côtés, à des religieux ou à des théologiens de profession, et c'était un philosophe. D'ailleurs l'objet principal de la *Lettre au P. Dinet* était d'annoncer, dans les dernières pages, la publication prochaine de sa philosophie, c'est-à-dire enfin sa Physique, dont les *Méditations,* il l'avoue ici en propres termes, contenaient déjà tous les principes [a].

Cette publication, dont Descartes voulait préparer le succès, explique toute son attitude, l'hiver de 1642-1643, à l'égard de Voët, et l'affaire entre ainsi dans une phase nouvelle. La *Lettre au P. Dinet* n'était point pour plaire à Voët, surtout à cause d'un certain portrait de théologien trop aisément reconnaissable [b]. Voët donc fit tant et si bien, qu'on s'en émut à Utrecht ; le Conseil de Ville décida que l'Université y répondrait. Le jeune Paul Voët, fils de Gisbert Voët, fut chargé de la réponse ; mais celle-ci devait être un document officiel, dont tous les termes avaient besoin d'être pesés ; elle ne fut donc prête que neuf mois plus tard, en mars 1643, et on ne l'imprima qu'en septembre, c'est-à-dire quinze mois après la Lettre de Descartes [c].

Bien des choses s'étaient passées pendant un si long temps. Gisbert Voët le père, dans son impatience de riposter à Descartes, aurait voulu un libelle, un pamphlet, et surtout quelqu'un qui consentît à l'écrire. Au mois d'août 1642, il décida un de ses anciens élèves, venu à Utrecht pour les fêtes : on tint conseil à la fin d'un repas, lorsque les esprits étaient échauffés ; et le champion choisi, Martin Schoock, s'en retourna à Groningue, où il était professeur, dûment chapitré et stylé [d]. On l'avait attiré dans un piège, et il s'était laissé prendre. Il

a. Tome VII, p. 599-603 ; surtout p. 598, l. 20-21.
b. *Ibid.*, p. 584, l. 8, etc.
c. Tome III, p. 568-569 Et t. IV, p. 34-35 : *Teſtimonium Academiæ Vltrajectinæ, etc.*
d. Tome VIII (2e partie), p. 260-261.

avait accepté une besogne, dont ni Voët père ni Voët fils, ni personne à Utrecht ne se souciait : il prêtait sa plume et son nom à une œuvre de vengeance encore plus que de défense personnelle, et se trouvait engagé dans une querelle, dont il pourrait malaisément se tirer à son honneur.

Descartes, qui avait des amis à Utrecht, fut averti par eux, au moins en partie, de ce qui se tramait. Surtout on ne manqua pas de lui faire tenir, au fur et à mesure, les bonnes feuilles de l'ouvrage en cours d'impression ; il fallut pour cela sans doute la complaisance de l'imprimeur, Jean van Waesberge. Les six premières feuilles que notre philosophe reçut, étaient bien de nature à l'inquiéter. Rien que le titre semblait mis à dessein pour donner le change aux lecteurs : *Admiranda Methodus sive Philosophia Cartesiana ;* et en haut de chaque page, ces deux mots reproduits, *Philosophia Cartesiana* [a]. Qu'était-ce donc, à première vue, sinon la philosophie de Descartes, celle qu'il avait promise dès 1637, et qu'il venait d'annoncer en 1642, celle enfin qui était impatiemment attendue de tous ceux qui le connaissaient ? On pouvait d'autant mieux s'y méprendre, que l'ouvrage ne portait aucun nom d'auteur ; Descartes s'était nommé dans son récent ouvrage des *Méditations ;* mais le *Discours de la Méthode* en 1637 était anonyme, et on pouvait croire que sa philosophie le serait également ; d'ailleurs l'épithète ne levait-elle pas le voile ? *Cartesiana*. A vrai dire, la lecture de quelques pages suffisait à détromper : elles indiquaient, sans aucun doute possible, un pamphlet contre la philosophie de Descartes. Mais celui-ci ne vit là qu'une manœuvre d'autant plus dangereuse ; on attaquait sa philosophie, on prétendait la réfuter, lorsqu'elle n'était pas encore publiée; on voulait donc l'étouffer avant sa naissance. Il prit aussitôt ses mesures, pour que, le jour même où paraîtrait ce pamphlet, il en parût une réfutation. Le mauvais effet en serait ainsi conjuré, puisqu'à

a. Tome VIII (2e partie), p. 1 : *Epistola Renati des Cartes ad Celeberrimum Virum Gisbertum Voetium.*

côté du mal on trouverait le remède. Il se mit à l'œuvre sans tarder, écrivant et sans doute aussi imprimant, à chaque feuille qu'il recevait, la réponse. Et dans l'intérêt de sa philosophie qu'il avait tant à cœur, il ne pouvait agir autrement : il fallait écarter tout obstacle, faire à celle-ci place nette, et surtout empêcher de se former dans les esprits aucun préjugé contre elle.

Après les six premières feuilles (144 pages), l'*Admiranda Methodus* subit un temps d'arrêt ; et ceci montre bien que Voët en était le véritable auteur, et non pas seulement Schoock. Voët, dont l'activité littéraire était inlassable, venait d'entreprendre un autre ouvrage, qu'il voulait achever auparavant : la religion cette fois était en cause, la philosophie pouvait donc attendre [a]. Un cas de conscience lui avait été soumis par des réformés de Bois-le-Duc. Cette ville, située dans le voisinage des Pays-Bas espagnols et demeurée en partie catholique, avait une Confrérie de Notre-Dame ou de la Vierge-Marie. Les confrères bénéficiant de certains avantages, les réformés avaient obtenu d'être admis parmi eux. La Confrérie perdait ainsi son caractère religieux, pour devenir plutôt une association de bienfaisance entre protestants et catholiques. C'en était trop pour un ministre seulement rigoriste, et à plus forte raison pour un fanatique comme Voët : consulté sur ce point, il répondit, selon son habitude, par des thèses publiques, où il réprouvait hautement, comme pactisant avec des papistes et partageant leur idolâtrie, les membres réformés de la Confrérie de Notre-Dame. Mais le ministre de Bois-le-Duc, un des ministres tout au moins, était un Français, d'esprit libéral et d'humeur conciliante, Samuel Desmarets [b], attiré en Hollande

a. Tome VIII (2e partie), p. 64-107 : *De libro Gisberti Voetij adversus Confraternitatem Marianam*. C'est la 6e partie de l'*Epistola* de Descartes à Voët.

b. MARESIUS (Samuel), ou DES-MARETS, né à Oisemont en Picardie, 9 août 1599, d'une famille protestante, etudia à Paris, à Saumur et à Genève, fut reçu ministre au synode de Charenton en mars 1620, il en remplit les fonctions à Laon jusqu'en 1624, puis quelques mois à

par la princesse Louise de Nassau, et choisi à dessein pour ces postes difficiles où protestants et catholiques vivaient ensemble aux frontières des deux pays et des deux religions. Il avait été d'abord ministre à Maestricht, lorsque cette place fut enlevée aux Espagnols par Frédéric-Henri en 1634 ; puis il passa à Bois-le-Duc, prise en 1629, et qui était considérée comme la Rome des Provinces-Unies, tandis qu'Utrecht y tenait la place de Genève. Desmarets prit la défense de ses coreligionnaires, membres de la Confrérie de Notre-Dame ; il se porta garant de leur piété et de leur bonne foi, et protesta contre les thèses théologiques de l'Université d'Utrecht. Voët fit d'abord rédiger une courte réplique par un de ses fidèles, Cornélis Lemann. Puis il composa lui-même tout un livre, avec un double titre : *Specimen Assertionum, etc.* ou *Confraternitas Mariana*[a], comme était déjà l'*Admiranda Methodus* ou *Philosophia Cartesiana*. C'est pour cela qu'il avait interrompu ce premier livre à la page 144.

Descartes n'hésita pas à engager un nouveau combat. Ce n'était pas lui, cependant, qu'on visait ; mais la publication simultanée de deux ouvrages du même auteur, le rapprochement des deux titres, *Philosophia Cartesiana* et *Confraternitas Mariana,* sous la plume d'un huguenot renforcé, pouvait

Falaise, et enfin à Sedan, d'octobre 1624 jusqu'en 1631 ; là il fut en même temps professeur en théologie, après s'être fait recevoir docteur à Leyde. 8 juillet 1625 ; son *oratio inauguralis* est du 24 nov. suivant. En 1631, le duc de Bouillon l'emmena avec lui à l'armée en Hollande. En 1632, les États de ce pays le retinrent comme ministre à Maestricht ; en 1636, il passa en la même qualité à Bois-le-Duc, où il fut en même temps, l'année suivante, professeur à « l'École illustre » ; en 1640, il refusa d'aller à l'Université de Franeker ; mais, en 1642, il accepta celle de Groningue où il succéda à Gomar, et fit sa harangue inaugurale le 20 janvier 1643. Il y demeura jusqu'à sa mort, 18 mai 1673. Le nombre de ses ouvrages est prodigieux ; le principal est un *Syſtema theologicum,* qui fut trouvé si méthodique, qu'on s'en servit dans toutes les autres Universités ou Académies, et qu'il fallut le réimprimer plusieurs fois ; la dernière édition parut à Groningue en 1673. — Voir ci-avant, p. 105-106, note..

a. Tome VIII (2e partie), p. 6, note *a*.

confirmer le lecteur crédule dans cette idée, qu'il était bien un papiste, un Jésuite déguisé, un dévot à la Vierge-Marie, un idolâtre, non moins qu'un philosophe. D'autre part, puisque Voët s attaquait à deux ennemis à la fois, il était naturel que tous deux unissent leurs efforts pour une défense commune. Descartes ne connaissait pas jusque-là Desmarets, il est vrai[a]; mais c'était un compatriote, et la haine de l'étranger était pour quelque chose dans les attaques de Voët contre ces deux Français (ainsi que contre un troisième encore, Claude Saumaise). De plus Desmarets était aussi ministre de la parole de Dieu, et le philosophe, attaqué par le ministre Voët, n'était pas fâché de montrer que lui n'avait pas de parti pris, puisqu'il faisait cause commune avec un autre ministre protestant; et il se conciliait d'autres religionnaires encore, amis de Desmarets, lequel en avait appelé contre les thèses d'Utrecht à tous les synodes des Provinces-Unies, leur demandant d'approuver, autant que l'esprit de corps le permettait, la tolérance dont lui-même avait cru devoir user à Bois-le-Duc. Enfin, et Voët n'a pas manqué de dénoncer cette arrière-pensée de Descartes, celui-ci pensait, en effet, à ses amis et surtout à ses ennemis de France : belle réponse à faire aux suspicions et aux calomnies de quelques-uns, au sujet de sa foi religieuse, s'il se déclarait derechef l'adversaire du grand pontife, sorte de pape des huguenots aux Pays-Bas, et en même temps le défenseur d'une œuvre de dévotion comme la Confrérie de Notre-Dame! A distance, aux yeux des RR. PP. Charlet, Dinet et consorts, l'ancien élève de La Flèche pouvait apparaître comme le champion de la Vierge-Marie, à laquelle, deux ou trois ans plus tôt, Louis XIII venait précisément de consacrer son royaume[b].

Descartes se fit donc l'avocat de Desmarets, dont il confondit la cause avec la sienne. Puis, après avoir exposé ce qu'il pensait de l'affaire de Bois-le-Duc, il revint à l'*Admiranda Methodus,* à laquelle Voët était aussi revenu, et le dernier tiers

a. Tome VIII (2e partie), p. 319-324.
b. Voir ci-avant, p. 103.

de sa *Lettre*[a] réfute la dernière partie du pamphlet, comme le premier tiers réfutait le commencement. Le philosophe se défendait avec vigueur, et avait toute raison de le faire, dans son intérêt personnel et privé, comme dans l'intérêt de sa philosophie. Voët, en effet, ne le ménageait pas[b]. Il l'assimilait à un vulgaire aventurier, forcé de s'expatrier à la suite d'un mauvais coup, presque à un criminel ; ou bien encore à un charlatan, qui par des promesses fallacieuses ne songeait qu'à soutirer de l'argent à ses dupes. Un tel imposteur devait être de la Rose-Croix (Descartes ne répond pas à cette insinuation) ; et s'il vivait dans la retraite, c'était pour mieux cacher ses vices. Ses petites maisons des champs recevaient bien des visites, dont s'effarouchait la pudibonderie du pasteur : le philosophe n'y donnait-il pas des rendez-vous aux Phrynés de la Hollande ? Et d'ailleurs n'avait-il point laissé en maint endroit derrière lui des fils naturels ? A quoi Descartes répond cavalièrement qu'après tout, il a été jeune ; jamais il n'a fait vœu de chasteté, ni voulu passer pour un saint ; s'il avait des fils naturels, certes, il ne les renierait pas ; mais on se trompe, il n'en a point[c]. (Il n'avait eu, en effet, qu'une fille, sa petite Francine, et qui était morte depuis bientôt trois ans.)

Mais la calomnie la plus dangereuse, et qui suffirait à expliquer l'émotion de Descartes et la véhémence de sa réponse, est ce nom de Vanini que Voët lui jette continuellement au visage (avec un solécisme, d'ailleurs : ce Hollandais ne sachant pas sans doute l'italien, et traduisant *Vaninius,* au lieu de *Vaninus*[d]). En ce temps-là, Vanini était le type du philosophe athée ; on l'avait brûlé à Toulouse, et on ferait bien de brûler

a. Tome VIII, (2e partie), p. 107-194.

b. Voir, pour toutes ces imputations, *ibid.*, p. 142, note *b*.

c. *Ibid.* (2e partie), p. 22, l. 7-11 : « Et fane, ſi quos tales haberem » (*filios illegitimos*), non negarem ; nuper enim juvenis fui, & nunc » adhuc homo ſum, nec vnquam caſtitatis votum feci, nec ſanctus præ » cæteris volui videri : ſed cùm revera nullos habeam... »

d. *Ibid.*, p. 22-23, et surtout, p. 173-182. Voir ci-avant, p. 82-83.

de même tous ses pareils. Sans doute, Descartes prouvait l'existence de Dieu ; ainsi faisait déjà Vanini, et chacun sait qu'un philosophe athée ne procède pas autrement : c'est une feinte grossière, et par la faiblesse calculée des preuves qu'il apporte, il ne réussit, comme il le désire, qu'à ébranler la foi. Que répondre à de telles imputations ? Il n'était que temps toutefois de détromper le public prévenu. Descartes était à la veille d'imprimer sa philosophie ; il ne fallait pas que le lecteur ouvrît le volume, avec l'idée préconçue que c'était un nouveau traité d'athéisme. Cette note d'impiété, dont était d'avance entaché le livre, pouvait en arrêter le débit, et qui sait ? le faire supprimer, et même brûler par la main du bourreau.

Comme la *Lettre au P. Dinet,* l'Epître à Voët, *Epistola ad Celeberrium Virum Gisbertum Voetium,* parut à Amsterdam, chez Louis Elzevier, juste un an après, au mois de mai 1643. Huygens en eut aussitôt un exemplaire, dont la lecture le divertit fort : les deux complices, Voët et Schoock, avaient doublement mérité le fouet qu'on leur administrait ainsi de main de maître[a]. Au contraire, le pasteur Colvius en gémit : il aurait voulu réconcilier les deux ennemis, Descartes et Voët, le philosophe et le théologien[b]. A Utrecht, le Conseil de Ville, bien que favorable en partie à notre philosophe, ne pouvait pas ne pas défendre un ministre, il faut bien le dire, tout-puissant sur le peuple. Descartes reçut donc une citation, pour justifier ce qu'il avait écrit contre Voët. Le philosophe voulut d'abord consulter un avocat : au lieu de comparaître en personne, ce qui eût été reconnaître la juridiction des gens d'Utrecht, il leur adressa une lettre publique en flamand, datée d'Egmond, 6 juillet 1643[c]. On délibéra de nouveau ; puis on le cita une seconde fois, mais de telle sorte qu'il n'eût pas connaissance de la citation : et on rendit contre lui, par défaut,

a. Tome III, p. 677, l. 16, à p. 678, l. 18 : du 6 juin 1643.

b. *Ibid.*, p. 647, l. 3-12 ; p. 680-682. Et t. IV, p. 3-6. Lettres du 23 avril, 9 juin et 5 juillet 1643.

c. Tome IV, p. 8-13 et p. 646-648. Voir aussi p. 16-17.

le 23 septembre, un arrêt dont il se plaint de n'avoir jamais connu exactement les termes. Il était menacé d'expulsion, plus une amende, et ses livres d'être brûlés par la main du bourreau : Voët, disait-on, avait même fait marché avec celui-ci, pour que la flamme montât bien haut, et qu'on la vît de plus loin[a]. Descartes ne fut informé de tout cela que tardivement, et encore par deux lettres anonymes, la correspondance avec lui étant surveillée ; une des deux lettres, détail intéressant, venait d'une femme[b]. Il n'était plus en sûreté à Egmond. Cet endroit se trouvait sans doute dans la province de Hollande ; mais par suite d'un accord avec la province d'Utrecht, un arrêt rendu dans l'une, pouvait être exécuté dans toutes deux Descartes n'hésita pas : il avait des amis à La Haye, Huygens et Pollot à la cour du prince d'Orange, Brasset à l'ambassade de France ; il s'adressa à tous, et obtint en sa faveur les plus hautes interventions. Le prince d'Orange fit écrire par un de ses secrétaires aux bourgmestres d'Utrecht, et l'ambassadeur La Thuillerie écrivit lui-même[c]. Les poursuites engagées s'arrêtèrent net. Et même, aux États de la province d'Utrecht qui se tinrent un peu après, en novembre 1643, les Chanoines et les Nobles obligèrent la Ville à rapporter certains privilèges de l'Université[d].

Grâce à ces coups d'autorité, Descartes était hors de danger. Avait-il cependant pleine satisfaction? Pas encore. Il accusait Gisbert Voët d'être l'auteur de l'*Admiranda Methodus,* pamphlet dirigé contre lui. Voët s'en défendait, et étant donné les dispositions des juges d'Utrecht, il était impossible de rien obtenir contre lui. Voët échappait donc à une condamnation, et moralement Descartes restait sous le coup du pamphlet. Toutefois celui-ci, sans être signé ni de Voët ni de personne,

a. Tome IV, p. 20-23, et p. 650-652. Et t. VIII (2e partie), p. 217, l. 20, à p. 219, l. 1.

b. *Ibid.*, p. 18-35 et p. 50-53. En particulier, p. 31, l. 2-3.

c. *Ibid.*, p. 52-53 : Vroedschap d'Utrecht, 16 novembre. Voir aussi p. 652-654 : lettre de Brasset, 10 nov. 1643.

d. *Ibid.*, p. 51, l. 17-23 et p. 654-655.

avait une préface avec un nom d'auteur, Martin Schoock[a]. Or, Schoock était professeur à l'Université de Groningue. C'est de ce côté que se tourna Descartes, pour obtenir l'aveu que l'ouvrage en question était, non pas de Schoock qui n'avait fait que prêter sa plume pour l'écrire, mais de son ancien maître Voët. Notre philosophe s'adressa donc aux États de Groningue, de qui relevait l'Université, et les saisit d'une plainte en règle contre Schoock[b]. Celui-ci était alors recteur de l'Université, ce qui mettait ses collègues dans un fâcheux embarras. De plus, parmi eux se trouvait, depuis le 20 janvier 1643 (date de sa leçon inaugurale), Samuel Desmarets ou Maresius, si bien que la plainte de Descartes, portée devant l'Université, mettait aux prises, dans une affaire personnelle, un professeur et son recteur. Le philosophe n'y prit pas garde ; seulement, pour plus de sûreté, il recourut une seconde fois à l'ambassadeur de France. La Thuillerie écrivit aux États de Groningue une lettre, qui a été conservée[c]. Mais il reçut presqu'aussitôt son changement pour la Suède, et quitta la Hollande vers le milieu d'avril 1644. D'autre part, à Groningue, on paraît avoir attendu que Schoock ne fût plus recteur : son rectorat d'une année prenait fin le 26 août 1644. L'affaire ne fut réglée devant l'Université que le 20 avril 1645. Schoock fit des déclarations de désaveu de l'ouvrage, malgré les efforts de Voët pour l'en empêcher. Lesdites déclarations furent communiquées à Descartes, qui les envoya, lui-même, aussitôt au « Magistrat » d'Utrecht[d].

Le Conseil de Ville était excédé de tout cela. Il se contenta de rendre un édit, en quelques mots, le 12 juin 1645, défendant de rien publier désormais (défense illusoire) pour ou contre la philosophie de Descartes. Celui-ci s'attendait à mieux, et il l'écrivit au Conseil, dans une lettre latine du 16 juin, où il

a. Tome VIII (2e partie), p. 5, note *b*.

b. Tome III, p. 84-95 et p. 177-180 : lettres du 22 janvier 1644, et du 17 février 1645.

c. *Ibid.*, p. 96 et p. 107.

d. Tome IV, p. 177-180, p. 195-199 et p. 214-215 : lettres du 17 février, 5 et 26 mai 1645. Tome VIII (2e partie), p. 223-225.

lui fait honte de sa partialité pour Voët et contre lui[a]. Plus tard, songeant peut-être à quitter la Hollande sans esprit de retour, et voulant régler cette affaire définitivement, il reprit cette *Lettre apologétique,* la développa et l'envoya comme son dernier mot, en français et en flamand, au Vroedschap d'Utrecht, le 21 février 1648[b]. Il refaisait à grands traits tout l'historique de l'affaire, depuis 1639 jusqu'en 1645, ne ménageant pas à Voët père et à Voët fils ses invectives et ses sarcasmes, faisant même aux deux huguenots une application ironique des textes de la Bible : ce qui fut, sans doute, jugé abusif. Car lorsqu'on imprima la lettre latine à Amsterdam en 1654, après sa mort, on supprima l'allusion à Suzanne entre les deux vieillards (c'est-à-dire Voët et son complice Dematius, tentant de séduire le jeune et vertueux Schoock), ainsi que le jugement de Salomon, au sujet d'un enfant réclamé par deux mères (au rebours de l'ouvrage en question, que ses deux pères désavouaient[c]). Emporté par sa verve, Descartes battait le ministre avec ses propres armes, oubliant qu'en pays protestant il n'était pas permis, et à un catholique moins qu'à personne, de faire de la Bible cet usage irrévérencieux et presque sacrilège. De sorte qu'on se demande, une fois de plus, si cette *Lettre apologétique,* adressée au « Magistrat » d'Utrecht, n'était pas destinée aussi bien à ses lecteurs de France, pour les édifier complètement sur son orthodoxie; d'autant plus qu'il y déclare hautement son amitié avec le P. Mersenne, religieux de Saint-François-de-Paule, avec le P. Dinet, confesseur du roi, et avec d'autres Jésuites encore; il n'avoue sa petite brouillerie avec l'un d'eux, le P. Bourdin, que pour proclamer aussitôt leur réconciliation[d].

a. Tome IV, p. 226. Tome VIII (2e partie), p. 226.

b. Tome V, p. 125, et t. VIII (2e partie), p. 274-275. Au même t. VIII (2e partie), se trouve cette *Lettre apologétique* en français d'abord, p. 199-273, puis en latin, p. 277-317, avec des éclaircissements, p. 278-333. Voir l'appréciation de Brasset, t. V, p. 132, note *a*.

c. Tome VIII (2e partie), p. 263, l. 15, à p. 265, l. 29, et p. 313.

d. *Ibid.*, p. 205, l. 16, à p. 208, l. 4; et p. 221, l. 19, à p. 223, l. 24. Voir, en outre, t. IV, p. 143-144.

D'ailleurs, en Hollande, s'il n'avait pas obtenu tout ce qu'il souhaitait, sa cause était gagnée cependant, et c'était l'essentiel, auprès de tous ceux qui comptaient le plus à ses yeux. Déjà, dans le *Discours de la Méthode*, en 1637, il faisait une distinction entre les honnêtes gens et les doctes[a]; et ce n'était pas ceux-ci dont le jugement lui importait le plus. Or, depuis octobre 1643 jusqu'en mars 1644, il avait fait appel à de grands personnages, à des hommes en place, et on lui avait répondu favorablement. Il en fut touché, ce semble, ne se sachant pas tant d'amis en Hollande. Mais, lorsque Huygens et Pollot firent démarches sur démarches auprès du prince d'Orange, lorsque celui-ci lui fit l'honneur de le consulter sur une question de limites des eaux du lac de Gertruidenberg[b], lorsque l'ambassadeur de France intervint lui-même en sa faveur, et que de maints endroits on envoya à Descartes avertissements et conseils, il vit bien qu'on s'intéressait à sa philosophie et à sa personne même. Il n'était pas un isolé, en butte sans défense aux attaques des théologiens. Il avait pour lui d'autres théologiens d'abord, les modérés, les libéraux, plus ou moins suspects d'Arminianisme[c]; quant aux exaltés, Huygens lui conseillait de n'y pas faire attention. Il les comparait à un troupeau de porcs : quand on en tire un par la queue, tous se mettent à grogner[d]. Descartes avait surtout pour lui les ennemis habituels des théologiens, les esprits cultivés, les honnêtes gens, hommes de guerre et hommes d'État, l'élite intellec-

a. Tome VI, p. 77, l. 24, à p. 78, l. 3.

b. Tome IV, p. 70-72 et p. 75 et p. 83-85 : lettres du 1er et du 22 janvier 1644.

c. Descartes, lors de son premier séjour en Hollande, s'était trouvé au plus fort de la lutte entre Arminiens et Gomaristes, ceux-ci soutenus par le prince d'Orange, Maurice. Le Synode de Dordrecht, qui fixa la doctrine, se tint du 13 nov. 1618 au 9 mai 1619. Il se termina par le triomphe des Gomaristes. Les Arminiens furent déclarés hérétiques, et leur principal chef politique, Barneveld, vieillard de soixante-seize ans, fut décapité, le 12 mai 1619. Descartes venait de quitter la Hollande, fin d'avril 1619. (Voir ci-avant, p. 46.)

d. Tome III, p. 678, l. 2-5.

tuelle de la nation hollandaise. Ces magistrats, en habit de velours noir avec la large fraise et la barbe carrée [a], savaient que le philosophe français appartenait, comme eux, par sa famille, à la haute magistrature de son pays : il avait son père et ses deux frères conseillers au parlement de Rennes. Et ces capitaines, à collet de buffle avec l'écharpe couleur orange et le cimeterre, reconnaissaient aussi dans notre philosophe un des leurs, qui, comme eux, avait porté l'épée, et comme eux était gentilhomme : Huygens ne manque pas de lui donner ce titre dans ses lettres, et il a soin d'ajouter « gentilhomme chrétien ». La Thuillerie le rappelle aussi ; et de quel ton, dans sa note aux États de Groningue en faveur de son compatriote, n'insiste-t-il pas sur la noblesse de sa naissance ? Voët lui-même, bien qu'il affecte de suspecter cette noblesse, en paraît impressionné ; et Descartes, dans sa lettre imprimée, du 6 juillet 1643, au Conseil de la ville d'Utrecht, ajoute à son nom patronymique sa qualité de « seigneur du Perron [b] ». Rassuré désormais sur le sort de sa philosophie, et persuadé qu'il avait détourné d'elle le danger qui la menaçait, il se désintéressa quelque peu de l'affaire de Groningue ou d'Utrecht. Peu importait le jugement de quelques pédants ; ce petit incident avait été l'occasion d'une belle manifestation en sa faveur. Elle l'avait grandi dans l'opinion publique, elle avait fait de lui le champion de la philosophie et de la science, c'est-à-dire de la raison, contre une intransigeante et intolérante théologie. Le beau rôle était donc pour lui, avec l'avantage en sus d'être calomnié et persécuté injustement. Sa philosophie pouvait paraître enfin : par avance elle avait presque l'auréole du martyre.

Descartes n'en avait pas fini cependant avec les attaques des théologiens. Ce fut le tour de Leyde, après Utrecht. Là

a. Tome III, p. 351-352.

b. *Ibid.*, p. 677, l. 29 (gentilhomme chrétien). Tome IV, p. 96 (La Thuillerie). Tome VIII (2e partie), p. 21-22 (Voet). Tome IV encore, p. 12-13 : *Antwoort van den Wel Edelen Heere René Des Cartes, Heere du Perron.* Voir ci-avant, p. 338, note *c*.

aussi le philosophe comptait des partisans à l'Université : le mathématicien Golius, les deux Schooten, père et fils, mathématiciens également; il recommanda même le fils pour succéder à son père en décembre 1645, et réussit, bien que le jeune homme passât pour Arminien[a]. C'était aussi le professeur de médecine, Vorstius, et au dehors Heydanus, prédicateur, et Cornélis van Hogelande, médecin catholique qui se mêlait de métaphysique : un livret de lui, *De Deo,* est même dédié à notre philosophe[b]. Mais le plus chaud partisan de Descartes était un jeune professeur de philosophie, Adrien Heereboord, qui s'était donné pour tâche, lorsqu'il succéda au vieux Burgersdijk, un novateur en son temps, de rajeunir l'enseignement, et de remettre en honneur les thèses et soutenances publiques tombées en désuétude[c]. Il faisait preuve en cela d'un certain courage : après les affaires d'Utrecht, n'écrivait-il pas, le 8 avril 1642, qu'il redoutait presque pour son collègue Regius le sort de Ramus à Paris, assassiné en 1572 par les péripatéticiens[d]? Cela ne l'arrêta pas cependant, et tout alla bien au début, d'autant plus que Heereboord pouvait compter sur l'autre professeur de philosophie, Du Ban. Mais celui-ci mourut en 1643, et fut remplacé par un Écossais, Adam Stuart, esprit médiocre, semble-t-il, et qui s'alarma des innovations de son jeune collègue. Il faut dire que celui-ci ne se gênait point pour soutenir des thèses favorables à Descartes, et pour faire dans une leçon publique un éloge pompeux du philosophe[e].

Les théologiens s'émurent, peut-être aussi par contre-coup de l'affaire d'Utrecht : pouvait-on montrer moins de zèle à Leyde, au foyer même de l'enseignement théologique, que n'en avait fait paraître Voët, l'ardent apôtre de la religion réformée? Le premier professeur de la Faculté de théologie, Triglandius, prépara donc d'autres thèses, où Descartes était

a. Tome IV, p. 339-340 : du 27 déc. 1645.
b. Voir ci-avant, p. 108-111, notes.
c. Tome IV, p. 77-78, et p. 78-80 : du 8 janv. 1644.
d. Tome VIII (2e partie), p. 196 : lettre à Colvius.
e. Tome IV, p. 634 : leçon du 17 janv. 1647.

accusé de pélagianisme (sans qu'il ait jamais su, déclare-t-il, ce que cela était). En outre, il y avait à Leyde, rattaché à l'Université, un Collège destiné à former de jeunes théologiens protestants, sorte de pépinière de futurs pasteurs pour les Provinces-Unies, et même pour tous les pays où l'on voulait prêcher le protestantisme, y compris l'Orient. Le régent ou le principal de ce Collège s'appelait Revius. Celui-ci paraît avoir eu contre Descartes une rancune personnelle. Il l'avait autrefois connu à Deventer, où notre philosophe avait habité un moment auprès de Reneri Ce dernier était un catholique des environs de Liége, passé au protestantisme et établi en Hollande. Revius s'imagina que Descartes n'avait émigré de France que pour se convertir de même, et il l'entreprit sur la question religieuse. Quelle conquête c'eût été pour le protestantisme, après celle de l'érudit Saumaise! Mais notre philosophe déclina poliment les avances du ministre trop zélé. Français, disait-il, il entendait garder fidèlement la religion de son roi. Revius insista, ne comprenant pas ce point d'honneur. Descartes répondit alors qu'il resterait fidèle à la religion de sa nourrice. Voilà deux beaux fondements, rapporte le huguenot scandalisé, pour soutenir la foi d'un philosophe[a]! Le

a. L'anecdote est rapportée dans un ouvrage de DIRCK REMBRANDTSZ, *Des Aertrycks beweging en de Sonne ſtilſtant* (Amsterdam, 1661), p. 49 : « Laet hier nu bij komen, het geene dat J. du Bois verhaelt in zijn » *Naecktheydt der Carteſiaenſche Philoſophie, pag.* 5 : Hoe redenloos » en hartneckigh dat deſen Deſcartes was in zijn Paepſe geloof, alſoo » dat hy tot Deventer woonende, van een treffelijck Predikant, die ſeer » gemeenſaem met hem ommeging, aengemaent zynde, om mee tot de » ware Gereformeerde Religie te komen, heeft hy dit wat ſachtjes » afgeſlagen, als niet willende in diſpuyt treden, met eenen, die hier » in geoeffent was... Soo heeft hy geſeydt, dat *hy zyn religie van den* » *Koninck hadde.* Doch deſen Predikant hier wat harder op dringende, » heeft Carteſius geſeydt : *Ick hebbe de Religie van mijn Minnemoeder.* » — *Op welcke twee ſchoone gronden* (ſeydt J. du Bois) *zijn geloove* » *gebouwt zijnde, is hy daer in hartneckigh gebleven tot den eynde* » *van zijn leven.* » Notons ce mot de Descartes : « la religion de sa » nourrice » ; il n'avait pas connu sa mère. (Voir ci-avant, p. 9 et p. 15). Cette façon de penser était d'ailleurs courante parmi les beaux esprits du

bon Hollandais n'avait pas compris l'ironie de ce gentilhomme du Poitou. Repoussé avec perte dans ses tentatives de prosélytisme, il ne lui pardonne pas son échec, et va maintenant le poursuivre des pires accusations.

Des thèses furent annoncées pour le 26 mars, et soutenues réellement le 7 avril 1647 : Descartes était traité de pélagien par Triglandius, et par Revius de blasphémateur. N'avait-il pas déclaré que la liberté en l'homme est infinie, à l'égal de la liberté en Dieu? Ce qui était bien la doctrine de Pélage. N'avait-il pas aussi supposé que Dieu lui-même (c'est-à-dire l'Esprit Saint, dit Revius) pouvait être trompeur? Et c'était là un abominable blasphème[a].

Descartes averti se fit envoyer les thèses par Heereboord. Justement un nouvel opuscule venait de paraître, où la sentence de Groningue, rendue en sa faveur, et qui avait été attaquée par Voët fils, était justifiée avec pièces à l'appui, *Bonæ Fidei Sacrum*[b]. L'auteur, Desmarets lui-même, publiait tout au long les lettres écrites d'Utrecht par Voët père à Schoock, pour engager celui-ci dans sa querelle contre Descartes. Voët était homme à en écrire de semblables aux professeurs de Leyde,

temps. Ainsi Balzac écrivait à « Monſieur de l'Eſtang », 1er nov. 1625, au sujet de quelqu'un qui venait de se faire huguenot : « Vous me ferez » plaiſir de m'éclaircir du ſubjet qu'il a eu de nous quitter, & de ſe deſ- » partir des maximes qu'il m'a ſi ſouvent preſchées : *Que le ſage meurt* » *en la religion de ſa mere, Qu'il ne change jamais d'opinion, Qu'il ne ſe* » *repent point de ſa vie paſſée, Que tout ce qui eſt nouveau luy eſt ſuſ-* » *pect*... » (*Œuvres de M. de Balzac*, M DC LXV, t. I, p. 136.)

Et dans une autre lettre, « à Monſeigneur l'Eveſque d'Ayre », 20 sept. 1623 : « ...ſi j'ay eu autrefois quelques ſentimens particuliers, je les » quite de bon cœur, afin de me reconcilier avecque le peuple, & ne » paroiſtre pas ennemi de ma patrie pour vn petit mot, ou vne choſe de » peu d'importance... » Et plus loin : « ...dans la corruption de ce » ſiecle, ou preſque tous les eſprits ſe revoltent de la Foy, vous aurez à » faire à vn homme, qui ne veut rien croire de plus veritable que ce qu'il » a appris de ſa mere & de ſa nourrice. » (*Ibid.*, t. I, p. 22.)

a. Tome IV, p. 631-632 : lettre du 19 avril 1647. Et p. 632-635, éclaircissements.

b. Tome V, p. 11. Et t. VIII, 2e partie, p. 248, note *d*.

afin de les exciter et de les pousser contre son ennemi. Et l'affaire renaissait, avec plus de gravité même. Le blasphème était un crime puni par les lois, et notre philosophe devenait justiciable des tribunaux. Aussi résolut-il d'agir sans retard. Le 4 mai 1647, il écrit aux Curateurs de l'Université de Leyde et en même temps aux Consuls de la Ville, se plaignant et de Triglandius et de Revius, et les mettant au défi de prouver par des citations de ses ouvrages leurs accusations contre lui [a]. Descartes se décida même à faire jouer le grand ressort. Le 12 mai, il écrivit à son protecteur naturel, le comte de Servien, qui faisait fonction d'ambassadeur de France en Hollande, et pria son ami Brasset, qui ne demandait pas mieux, d'appuyer sa requête [b]. C'est alors qu'il rappelle ses états de service à Bréda en 1618-1619 : il ne pensait pas, lorsqu'il portait les armes pour délivrer de l'Inquisition d'Espagne les Provinces-Unies, que celles-ci dussent sitôt après s'asservir elles-mêmes à un régime semblable. Enfin le prince d'Orange fut également sollicité [c]. Les Curateurs et les Consuls, assez embarrassés sans doute et fort ennuyés, prirent un arrêté, le 20 mai, enjoignant aux professeurs de Leyde de ne plus parler de Descartes dans leurs thèses ni dans leurs leçons ; en même temps, ils répondirent à celui-ci, *eximio mathematico* (ils le traitaient de mathématicien, et non de philosophe), en lui demandant de se taire aussi désormais sur les points de doctrine dont on l'accusait [d]. Descartes fut loin d'être satisfait [e]. Il aurait voulu une rétractation en forme des professeurs, et qu'elle leur fût imposée d'office par les Curateurs. Au moins, et ce fut sans doute l'effet de ses démarches à l'ambassade de France ainsi qu'à la cour du prince d'Orange, il obtint que l'affaire n'eût pas de suite devant la Faculté de théologie, ni devant les

a. Tome V, p. 1-12 et p. 12-15. Voir une nouvelle requête, p. 22-23.
b. *Ibid.*, p. 24-27.
c. *Ibid.*, p. 27-28 : du 15 mai 1647.
d. *Ibid.*, p. 29-31 et p. 31-32 : du 20 mai.
e. *Ibid.*, p. 35-45 : lettres du 27 mai. Voir aussi p. 60, l. 17-22, et p. 61-63.

Synodes et les Consistoires : car il était menacé d'une condamnation de ce côté-là, bien qu'il alléguât que ses livres n'étaient point de controverse religieuse ni de théologie, et qu'à cet égard d'ailleurs il n'aurait à en répondre, lui Français et catholique, que devant la Faculté de théologie de Paris ou la Sorbonne, laquelle avait eu son traité de métaphysique en manuscrit plus de six mois sans le désapprouver.

La lumière continua donc de briller, en dépit des chats-huants qu'elle effusquait[a]. En réalité, Descartes était sur le point de partir pour la France (il s'embarqua le 9 juin 1647), et ne savait pas s'il reviendrait en Hollande. Il avait choisi ce pays, espérant y trouver la paix ; et voilà que, d'Utrecht et de Groningue et de Leyde, les théologiens huguenots, plus intolérants cent fois que n'eussent été les Jésuites à Paris, lui déclaraient de tous côtés la guerre. Très sincèrement, il pensa à quitter la Hollande pour n'y plus revenir ; et ses amis hollandais en eurent peur quelque temps[b]. Il y revint cependant, n'ayant pas trouvé à s'établir en France, et n'ayant obtenu à ce

a. Tome V, p. 43, l. 9-10. Le mot est de Descartes. L'état d'esprit de certains ministres apparaît bien dans cette lettre de Brasset à M. de Bregy-Flexelles, 26 janvier 1646 :

« ...Vn de leurs miniſtres feit icy dimanche dernier vn preſche tel » qu'il n'y eut pas vn des auditeurs qui n'en ſortiſt tres ſcandaliſé, à » prendre depuis M. le Prince d'Orange iuſques au moindre de la com- » pagnie. Il ſe tourmenta fort pour prouuer que ceux qu'il appela de la » vraye Religion peuuent auoir paix & treſue auec tout le monde, fuſſent » Turcz & Mahometans, mais de ligue offenſiue & deffenſiue auec nul » Catholique, & qu'vn Prince ne doibt ſouffrir dans ſon Eſtat autre reli- » gion que la ſienne, non plus que dans ſa maiſon. La Cour de Iuſtice le » feit appeler, il y a deux iours, pour luy donner vne bonne reprimende. » Il dict que, quand il entroit en chairre, il prioit Dieu de luy donner la » grace de bien expliquer ſon texte, & que tout ce qu'il diſoit en ſuitte » eſtoit par inſpiration du Saint Eſprit. La Cour repartit que, lorſqu'elle » s'aſſemble, elle inuoque auſſy le Saint Eſprit, & que le meſme l'auoit » inſpiree de luy faire vne bonne correction. Ie ne ſçay qui ilz prendront » pour iuges de cette varieté d'inſpirations... » (*Bibl. Nat.*, MS. fr. 17.898, f. 77 verso.)

b. Huygens avait eu pareille crainte déjà, lors de l'affaire Stampioen-Waessenaer : t. III, p. 152-153, lettre du 14 août 1640.

sujet que de vagues promesses. Peu après son retour, il apprit qu'à Leyde et à Utrecht, les hostilités reprenaient contre lui. Heereboord et Revius étaient de nouveau aux prises. Le philosophe se contenta d'envoyer à Revius une « chiquenaude », en quelques lignes à la fin d'un livret, et se tourna du côté d'Utrecht, où l'attaque lui paraissait autrement dangereuse[a].

Là son ancien disciple, son ami, celui auquel il donnait le nom de frère, Henri de Roy ou Regius, s'était déclaré ouvertement contre lui[b]. Il n'était pas seulement professeur à l'Université d'Utrecht: c'était aussi un gros bourgeois de la ville, d'une ancienne famille de riches brasseurs, presque un gentilhomme. Peut-être était-il las de lutter contre Voët, personnage influent, terrible dans ses rancunes, et qui ne désarmait pas. La volte-face de Regius datait de quelque temps déjà. En 1645, il s'apprêtait à faire paraître un livre, *Fundamenta Physices,* où il ne faisait que reprendre la philosophie de Descartes, publiée l'année précédente, mais en la complétant et l'achevant, avec des additions sur les plantes, les animaux et l'homme. Il apporta d'ailleurs lui-même auparavant le manuscrit à Descartes dans sa solitude d'Egmond. Le philosophe déconseilla cette publication. Deux choses lui déplaisaient, en effet : Regius lui avait emprunté, sans la bien comprendre, son explication du mouvement des muscles[c], en physique : et en métaphysique, il s'était mépris totalement sur ses idées. Descartes avait toujours considéré Regius comme un métaphysicien médiocre, qui ne saisissait pas bien sa pensée, et surtout lui donnait un tour suspect, susceptible d'interprétations fâcheuses. Regius passa outre aux observations de son maître, et en 1646 publia tel quel son livre, *Fundamenta Physices.* Cette fois Descartes se plaignit vivement,

a. Tome V, p. 95-96 et p. 110-111 : lettres du 15 déc. 1647 et du 15 janv. 1648. Et surtout p. 126-128.

b. Nous ne ferons que résumer ici tout un chapitre du t. XI, p. 653-657, étudié dans le détail avec les textes à l'appui.

c. Voir ci-avant, p. 159-161.

dans des lettres d'abord, à Mersenne et à Huygens[a], à la princesse Élisabeth aussi, puis dans la préface imprimée en

a. Huygens jugea sévèrement, mais en toute justice, le procedé de Regius, comme on peut voir dans la lettre suivante à Johnson, écrite de Berg op Zoom, « Johnſono Doct. Theol. Bredæ, 27 sept. 46 » :

« Reuerende doctiſſimeque Vir,

« Gratam Principi fuiſſe muneris literarij oblationem cuius me proxe-
» netam autor voluit, diſtuli per epiſtolam ſignificare, eò quod ſpes erat
» coràm id fieri poſſe neque magno temporis interuallo. Quod cùm in
» dies protrahatur, præmitto paucis hæc, ne quà vobis in ſuſpicionem
» veniam mandati vel neglecti vel ſegniter exequuti. Eiuſdem culpæ ut
» me purgem apud ipſum Regium, dabo operam ut et honorarioli
» compos fiat, quale ſolet Princeps clementiſſimus viris literatis, bene
» canentibus, addere velut aureum calcar. At vero, ne hic fuiſſe videatur
» dedicantis ſcopus, τὸ πρεπόν poſtulat ut quæ huc ſpectant lentè procu-
» rentur & ſuſpenſo gradu. Omnia ego ſic præſtabo, ut utilitatis ſimul &
» exiſtimationis viri amici ratio habeatur, quantum par eſt & expedit.
» Interim hîc, Vir præſtantiſſime, non diſſimulabo parum mihi alijſque
» Regio bene volentibus probari ipſam operis inſcriptionem. Si enim
» Regiâ, ajunt, viâ inceſſiſſet, potuiſſet hæc CARTESIJ *Fundamenta* nuncu-
» paſſe, induſtriâ diſcipuli (*récrit au-dessus de* Regij *écrit d'abord, puis*
» *barré*) vel illuſtrata, vel exemplis aucta, vel quid ejuſmodi. Quod
» autem hîc abſolutè pro ſuis venditet quorum, abſque Carteſius fuiſſet,
» ne ſyllaba quidem ei in mentem veniſſet, & hoc opuſculo ipſius Car-
» teſij editionem, adeò nunc recentem, occupet, ſolâ factâ leui men-
» tiunculâ de tanto viro, cuius præconio totam ſeorſim præfationem
» impenſam oportuit, cum ſolenni παραιτήσει quòd in paucis & quidem
» deſignatiſque (*sic*) locis à magiſtro diſſentire auſus eſſet, dubitans an
» prudenter id omne ſic patratum, & an ſaluâ prorſus amicitiâ abiturum
» ſit. Ad me quod attinet, factum nolim, ne id contingere maleuolis
» inuiti videamus, quo nihil, inquit ille, præſtare majus fortuna poteſt,
» hoſtium diſcordiam. Ignoſce ſententiam præcipitanti eâdem libertate
» quâ hodie philoſophari licet. Si quis hoc aliud vocet quàm candorem,
» injurius ſit. Longius aliquid (?) deſtinaram. Neque proinde otium
» ſuppetet ad ipſum Regium eadem perſcribendi. Quæſo, hac fidelià
» utrumque parietem dealbari ſinatis. Tu verò ut me ames, tuî longe
» amantiſſimum, Vir Reuer. » (CONSTANTINI HUGENII, *Epist. lat. MS.*, Amsterdam, Acad. des Sciences, *Epist.* 396.)

Nous avons vu (t. XI, p. 680-681) que Regius n'avait pas craint de dédier son livre au prince d'Orange, Frédéric-Henri. Mais Descartes avait auprès du prince un puissant protecteur en la personne de son ami Huygens. Il est probable que cette lettre a été écrite sur l'ordre de Frédéric-Henri lui-même, et pour être mise par Johnson sous les yeux de Regius.

tête de la traduction française des *Principes*, en 1647. Regius, piqué au vif, riposta par une sorte de *Programme*, affiché partout, où il maintenait ses positions contre Descartes. Celui-ci publia donc, en décembre 1647, quelques *Notes sur ce programme*, où il s'efforce de confirmer sa propre doctrine[a].

Notre philosophe (et il n'en était pas peu fier) avait distingué l'âme et le corps, comme personne ne l'avait fait avant lui. Regius crut pouvoir conclure de cette distinction, que l'homme, composé d'une âme et d'un corps, n'est tel que par accident, *per accidens*. Mais ce terme scolastique, restauré imprudemment, n'était pas sans danger. Un être qui n'est tel que par accident, n'est donc pas un être véritable, un être réel : la simple rencontre, accidentelle et momentanée, de deux substances qui ne demandent qu'à se séparer, ne saurait faire une substance nouvelle, un être, dans la pleine signification de ce terme. Descartes reconnaît[b] qu'on peut dire, à la rigueur, qu'il est en quelque sorte, *quodammodo*, accidentel à notre corps d'être joint à une âme, pourvu qu'on ajoute qu'il n'est pas moins accidentel à notre âme d'être jointe à un corps; mais il assure que les deux, joints ensemble, font un être réellement et véritablement. La distinction de l'âme et du corps n'exclut pas leur union. Ce sont deux points de vue différents, aussi légitimes l'un que l'autre : ici l'homme considéré par rapport aux deux parties dont il est composé, et là par rapport au tout que ces deux parties composent. Il a, certes, deux parties; mais il est aussi un tout, à savoir l'union substantielle des deux. Ainsi parlait Descartes en décembre 1641, et Regius se le tint pour dit, abandonnant sa malencontreuse formule : *Homo Ens per accidens*.

Mais il s'efforça, en revanche, n'ayant pas bien compris la distinction, de comprendre l'union de l'âme et du corps, et ne fut pas plus heureux. Cette fois encore, il fut mal servi par la ter-

a. Tome VIII (2e partie), p. 335-370 : *Notæ in Programma, etc.* Voir aussi t. XI, p. 683-687.

b. Tome III, p. 460-461.

minologie scolastique. Il crut ne pouvoir mieux exprimer cette union substantielle de l'âme et du corps, qu'en disant que l'âme était un mode du corps, *modus*. Ou plutôt, renonçant à une explication philosophique en un pareil sujet, il conclut que seule l'Écriture Sainte pouvait nous garantir que l'âme est une substance. On ne pouvait rien dire qui fût plus agréable à Voët : l'autorité de l'Écriture invoquée pour révéler la vérité. Et d'autre part, chose non moins agréable au même Voët, l'opinion attribuée à Descartes par un disciple notoire n'allait à rien moins qu'à ruiner l'existence de l'âme, réduite à la condition de simple mode du corps. Voilà ce qu'on trouvait dans le livre de Regius, en 1646. Voilà ce que des thèses de lui colportèrent l'année suivante dans toutes les Provinces-Unies, comme l'opinion, d'ailleurs condamnable, et que Regius promettait de réfuter, de l'auteur d'une philosophie nouvelle, qui prétendait remplacer toutes les autres.

Descartes ne pouvait pas garder le silence ; il publia donc, à la fin de 1647, le livret dont nous avons parlé, *Notæ in Programma, etc.* C'était une discussion, toute scolastique, sur les termes « substance, attribut, mode », et la façon de les employer avec justesse et exactitude. Mais la philosophie de Descartes se prêtait mal à ces vieux cadres, et n'y rentrait pas aisément. Il n'est jamais bon de mettre du vin nouveau dans des outres anciennes. Et puis, pourquoi ne pas l'avouer ? On avait si bien taillé, qu'on ne savait comment recoudre. On avait distingué à fond l'âme et le corps, la pensée et l'étendue. Et pourtant l'homme est bien l'une et l'autre à la fois. Il n'est pas seulement un corps, et il n'est pas un esprit seulement ; il est l'union des deux. Cette union, Descartes n'y tient pas moins qu'aux deux autres notions de l'esprit et du corps distincts et séparés ; et en effet, c'est la réalité même et c'est la vie qui rentre par là dans son système de philosophie. Le monde de la science, le monde vrai par conséquent, n'est qu'étendue, figure et mouvement, Géométrie et Mécanique ; mais cela ne supprime pas l'autre monde, où nous nous mouvons et où

nous vivons. Le soleil des astronomes, avec ses dimensions et ses révolutions déterminées par le calcul, n'empêche pas de subsister ce foyer de lumière et de chaleur qui apparaît à nos yeux dans le firmament : et c'est là le soleil réel, qui luit pour nous, comme le monde réel est aussi ce monde de couleurs et de sons, d'odeurs, de saveurs, objet de nos sens, c'est-à-dire de ce composé d'âme et de corps que nous sommes effectivement, et qui est l'homme tout entier. Nul plus que Descartes n'a éprouvé le besoin de l'abstrait; mais nul aussi n'a eu davantage le sentiment du réel. Ni la distinction de l'âme et du corps ne doit faire tort à leur union, car celle-ci est la réalité; ni l'union de l'âme et du corps ne doit faire tort à leur distinction, car de là dépend à la fois la Physique (le corps n'étant qu'étendue), et la Métaphysique (l'âme étant pensée pure), c'est-à-dire à la fois la Science et la Religion.

CHAPITRE IV

PRINCIPES DE LA PHILOSOPHIE

PRINCIPIA PHILOSOPHIÆ

(1644)

On se doutait, en France et en Hollande, que si Descartes ne publiait pas son *Monde,* c'est qu'il craignait la désapprobation de Rome. « S'il était moins bon catholique », disait de lui Saumaise, « il nous l'aurait déjà donné[a] ». Cette opinion se répandait de plus en plus, et tout retard l'accréditait encore, rendant suspect par avance un livre, où cependant notre philosophe se promettait bien de ne pas s'écarter de l'orthodoxie. Il n'était que temps d'arrêter ces méchants bruits, et dès le 15 novembre 1639, Descartes annonça à Mersenne la prochaine publication, non pas encore de sa physique, certes, mais du petit traité de métaphysique qui en serait le fondement : *Méditations sur la Philosophie première*[b]. Puis, l'année suivante, à peine le manuscrit était-il en route pour Paris, que déjà il se remettait au travail, et rédigeait la première partie de sa physique, celle qui est intitulée : *Des Principes de la connaissance humaine.* Il ne faisait que reprendre, dans cette première partie, le même sujet déjà traité dans les *Méditations,* mais pour le présenter autrement, presque sous forme

a. Tome X, p. 557 : lettre à Boulliaud, du 7 mars 1638.
b. Tome II, p. 622, l. 16-20.

de thèses[a], comme il était d'usage alors dans les écoles. C'était un livre d'enseignement que voulait donner Descartes, un manuel, ou, comme il dit lui-même, un simple « abrégé ».

Mais une doctrine ne peut se substituer à une autre et la remplacer, qu'à la condition de renverser celle-ci d'abord et de la ruiner de fond en comble. Telle fut bien, en effet, la première pensée de notre philosophe. L'exposé de la doctrine nouvelle devait être suivi d'un exposé semblable de la philosophie communément reçue, avec des notes critiques sur cette dernière; le tout se terminerait par une comparaison des deux, ainsi mises ensemble sous les yeux du lecteur[b]. Descartes s'enquit donc, auprès de Mersenne, d'un ouvrage assez court, et qui résumerait l'enseignement officiel, ou plutôt orthodoxe, ce qui était tout un. Il connaissait, au moins par leurs titres, les ouvrages des Jésuites Toletus et Rubius, et surtout la collection de l'Université de Coïmbre (« les Conimbres », comme on disait), dernier mot de la scolastique en ce temps-là[c]. Mais, c'étaient des ouvrages de longue haleine, développés en d'énormes volumes in-folio. Il ne se souciait pas de parcourir cette littérature d'école, sur laquelle il n'avait pas jeté les yeux « depuis » une vingtaine d'années », c'est-à-dire depuis 1620. En cherchant bien dans ses souvenirs antérieurs à cette date, il se rappela un livre de grosseur raisonnable, qu'il avait lu, sans doute, au collège de La Flèche, la *Philosophie* du Frère Eustache de Saint-Paul, religieux Feuillant. La première édition était de 1609, et l'ouvrage avait été mainte fois réédité depuis lors. Descartes en acheta donc un exemplaire, et se mit à la relire[d]. D'autre part Mersenne, informé de son dessein, lui signala un autre abrégé, de même format ou peu s'en faut, et plus récent, le *Cours de Philosophie* d'Abra de Raconis, en 1637. Descartes n'eut pas besoin de l'acheter; il le trouva dans une

a. Tome III, p. 233, l. 2-9 : du 11 nov. 1640.
b. *Ibid.*, p. 233, l. 9-15, et p. 259-260 : nov. et déc. 1640.
c. *Ibid.*, p. 185, l. 4-18, et p. 194-196.
d. *Ibid.*, p. 232, l. 5-8. Voir ci-avant, p. 23, note *c*.

bibliothèque et alla l'y feuilleter. Mais Raconis était à la fois Jésuite et docteur de Sorbonne, double raison de ne pas s'attaquer à lui, et notre philosophe préféra le Feuillant[a]. Il voulut même demander à celui-ci la permission de prendre son livre comme spécimen de tous les traités semblables, et de l'examiner à ce titre. Mais Eustache de Saint-Paul mourut sur ces entrefaites, le 26 décembre 1640. Descartes d'ailleurs, réflexion faite, abandonna son projet. Un peu plus tard, les premiers mois de 1642, il eut à répondre aux objections du P. Bourdin, et le fit suivant la méthode qu'il venait d'indiquer, les reprenant une à une pour les faire suivre de notes de sa façon[b]. Une telle besogne lui parut, sans doute, fastidieuse, et il ne fut point tenté de la recommencer. Mais son projet avait été ébruité; on savait même, à Leyde comme à Paris, le nom de la victime choisie pour être immolée à la philosophie nouvelle. Heereboord l'écrivait à Colvius, dans une lettre du 8 avril 1642 : c'était, disait-il, le moine Eustache de Saint-Paul[c]. Plus tard cependant Descartes fera au moins un parallèle de quelques pages entre les deux philosophies, l'ancienne et la nouvelle : nous verrons sous quelle forme et dans quelles circonstances.

Le temps lui manquait aussi d'éplucher, article par article, la doctrine adverse, et il avait assez à faire de rédiger la sienne propre. Il pensait d'abord que dix à douze mois suffiraient, et il s'était réservé pour cela toute l'année 1641. Mais il avait compté sans les objections à ses *Méditations :* de janvier 1641 jusqu'à mai et juin, et juillet même, il ne fut occupé qu'à y répondre. On retrouve d'ailleurs, dans la première partie de ses *Principes,* comme un écho des objections de cette année; et notre philosophe paraît en avoir fait plusieurs fois son profit. Cela le dispense même d'examiner à part la philosophie scolas-

a. Tome III, p. 234, l. 7-10, et p. 251, l. 13-21 : lettres du 11 nov. et du 3 déc. 1640.

b. Tome VII, p. 451-561.

c. Tome VIII (2e partie), p. 196.

tique, puisque, dans cette première partie, il en introduit quelque chose, en l'accommodant à sa doctrine personnelle.

Pendant la seconde moitié de 1641, il se trouva plus libre. Mais il fut encore interrompu dès la fin de janvier 1642 par les objections du P. Bourdin et les longues réponses qu'il se crut obligé d'y faire; puis en mars et avril, par sa *Lettre au P. Dinet*. S'il put revenir aux *Principes*, l'été de 1642, ce ne fut pas pour longtemps : la querelle avec Gisbert Voët allait éclater, et, pendant plus de six mois, il rédigea, presque au jour le jour, sa réponse au fur et à mesure qu'il recevait les feuilles imprimées des deux pamphlets, *Philosophia Cartesiana* et *Confraternitas Mariana*. Il se plaint à un ami, Colvius, dans une lettre du 23 avril 1643[a], d'avoir été ainsi interrompu, et il dit même à quel endroit de son ouvrage il en était à cette date : explication des planètes, à la fin de la troisième partie des *Principes*, laquelle traite du « Monde visible » ou du Ciel.

Les derniers mois de 1643, l'impression était commencée chez Louis Elzevier à Amsterdam, bien que tout le manuscrit ne fût pas terminé encore. Le 1er janvier 1644, Descartes raconte à un autre ami, Pollot, qu'il en est à la question de l'aimant[b], laquelle remplit une longue série d'articles, du numéro 133 à 183, dans la quatrième et dernière partie, « De la » Terre ». Mais il ne se presse pas, le libraire étant lui-même en retard pour les figures. Elles étaient nombreuses dans le texte, et il semble bien que Descartes se soit déchargé du soin de les mettre au net sur celui-là même qui avait déjà dessiné celles de la *Dioptrique* et des *Météores*, pour la publication de 1637, Franz Schooten le jeune[c]. On se demande même si ce ne fut pas pour cette édition des *Principes*, que Schooten dessina de sa main un portrait de Descartes, lequel n'y figura pas d'ailleurs et que notre philosophe ne laissa même pas figurer dans la traduction latine de sa *Géométrie*, par le même

a. Tome III, p. 646-647.
b. Tome IV, p. 72-73.
c. Voir ci-avant, p. 182, note *d*.

Schooten, en 1649[a]; le portrait ne parut qu'après sa mort, dans la seconde édition de ce dernier ouvrage, en 1659. Peut-être ne le jugeait-il pas assez bon; et de fait c'est une gravure médiocre[b], bien que fort intéressante par sa date de 1644 et son authenticité. Les *Principes* furent achevés d'imprimer le 10 juillet 1644. Comme pour les *Méditations* déjà, le nom de Descartes est inscrit en toutes lettres avec le titre : RENATI DES CARTES *Principia Philosophiæ*[c]. Le nom se trouve aussi rétabli dans le privilège, publié cette fois tout au long, avec les éloges donnés à l'auteur, au lieu de l'extrait en quelques lignes, dont Descartes s'était contenté en 1637, ne voulant pas alors être nommé[d].

Les *Principes de la Philosophie* sont en latin, comme les *Méditations,* et pour une raison analogue. Celles-ci étaient dédiées à la Sorbonne, et le latin était la langue de la théologie; c'était aussi la langue de la philosophie dans les écoles, où Descartes souhaitait que son livre fût admis et étudié. Il le déclare franchement à Huygens, dans une lettre du 31 janvier 1642 : sa philosophie, dans le premier traité du *Monde,* avait parlé français; mais maintenant elle ne parlera plus que latin. Dans cette même lettre, il confie à son ami que c'est bien là, en effet, sa philosophie, autrement dit son *Monde,* qu'il se décide enfin à publier[e]. Nous avons constaté déjà, par une étude comparative de ce *Monde,* tel qu'il était prêt à paraître en 1633, et de trois parties, II[e], III[e] et IV[e], des *Principes* en 1644, qu'on y retrouvait exactement les mêmes matières, bien que traitées différemment[f]. On se pose même, à ce sujet, une question ? Pourquoi quelqu'un a-t-il pris la peine de retraduire en français

a. Tome V, p. 338, l. 6-9.

b. « Ie le trouue fort bien fait », dit-il cependant. Tel ne fut pas l'avis du grand Huygens : « Le portrait étoit bien mal fait. » (COUSIN, *Fragments philosophiques,* 1838, t. II, p. 155.)

c. Tome VIII, p. XVIII.

d. Tome VI, p. 515 et p. 518.

e. Tome III, p. 523, l. 13-21.

f. Tome XI, p. 698-706. Et ci-avant, p. 146.

le texte latin des *Principes*? N'était-il pas plus simple de donner la rédaction primitive du *Monde*, qui était l'original? Mais il y eût eu à cela quelques difficultés. Le *Monde*, pour devenir le livre des *Principes*, avait subi certaines modifications, pour le fond aussi bien que pour la forme, à cause du mouvement de la terre. C'était donc un autre ouvrage, bien que ce fût aussi le même; et il avait besoin d'être traduit. Un ami s'en chargea, l'abbé Claude Picot, ami de fraîche date, semble-t-il, qui s'était enthousiasmé en 1641 pour la philosophie nouvelle, avant même de connaître le philosophe[a]. Il avait d'abord été plutôt un adversaire; mais subitement, la lecture des *Méditations* le convertit, et il ne manqua pas d'apporter à la défense de la doctrine qu'il embrassait, tout le zèle d'un néophyte. Il vint en Hollande, sur la fin de 1641, et Descartes lui donna l'hospitalité ainsi qu'à un ou deux amis pendant quelques semaines à Endegeest[b]. On paraît même s'être honnêtement diverti en si bonne compagnie. L'un des hôtes fut peut-être (bien que le fait reste douteux) ce Desbarreaux, que Descartes avait connu autrefois à Paris : homme de plaisir, s'il en fût, et en tout genre franc libertin[c]. Picot aussi était un bon vivant, à

a. Tome III, p. 340, l. 3-6 : du 18 mars 1641.

b. *Ibid.*, p. 332, l. 6-9; p. 388, l. 21-24; p. 450, l. 15-16, et p. 452, l. 3-4 : lettres du 4 mars, 23 juin et 17 nov. 1642. Voir aussi, p. 555, l. 24-25 : du 25 mars 1642. Picot était parti.

c. Voir ci-avant, p. 79, note *a*. Revenons sur cette question de Desbarreaux. Est-il venu, oui ou non, visiter Descartes en Hollande? Le seul passage d'une lettre de Descartes qui pourrait le faire croire, demeure énigmatique, 4 mars 1641 (t. III, p. 332, l. 6-9) : il est bien question d'un « Conseiller », mais dont Descartes ne dit pas le nom. Clerselier ne le nomme pas davantage : éditeur timoré, peut-être ne tenait-il pas pour son ami à cette fréquentation suspecte, et l'a-t-il omise à dessein? Baillet nomme Desbarreaux (*Vie de Desc.*, t. II, p. 176), sans qu'on sache s'il avait ce nom sous les yeux dans une lettre à Mersenne, aujourd'hui perdue, celle du 27 mai 1641, par exemple (t. III, p. 378 et 390). Aux difficultés que nous avons indiquées, p. 79-80 ci-avant, s'ajoute que Desbarreaux, qui s'était mis en route « pour écumer les délices de » France », n'avait rien de pareil qui l'attirât en Hollande, sinon la conversation du philosophe. Ce qui n'empêche pas que Descartes et Desbar-

qui la métaphysique n'avait point donné un visage morose ni des habitudes austères : il préférait d'ailleurs la physique. Plus tard, il sut mourir gaîment, comme il avait vécu, et sa fin, somme toute assez philosophique, fournit à Tallemant des Réaux[a] une de ses bonnes historiettes. Sitôt donc les *Principes* publiés en latin, Picot se mit à les traduire. Descartes était alors en France; avant de retourner en Hollande, il avait déjà reçu la première et la seconde partie, mises en français[b].

reaux ont fort bien pu se connaître à Paris, de 1626 à 1628. « J'ai été jeune » autrefois », avoue sans fausse honte notre philosophe : *Nuper enim juvenis fui.* (Tome VIII, 2e partie, p. 22, l. 7.) Cela rappelle le mot de Racine à La Fontaine : « J'ai été loup avec vous, et avec les autres loups » vos compères. » (*Œuvres de Racine,* édit. Hachette, 1865, t. VI, p. 416.)

a. Claude PICOT était fils d'un receveur général des finances à Moulins, Jean Picot. Il avait deux frères, Antoine, conseiller à la cour des aides de Paris, et François, auditeur des comptes. Il avait aussi deux sœurs, l'une mariée à M. Hardy, maître des comptes et cousin du conseiller au Châtelet, l'autre à M. Pinon, maître des requêtes, tous amis de Descartes. (BAILLET, *loc. cit.*, t. I, p. 147.) Balzac nomme Picot en compagnie de Desbarreaux : « les Picots et les Des Barreaux », dit-il à Chapelain. (*Mélanges historiques,* Impr. Nat., 1873, t. I, p. 540.) Et TALLEMANT DES RÉAUX ne parle de Picot que dans son *Historiette* sur Des Barreaux. « Il » (Des Barreaux) prêche l'athéisme partout où il se trouve, & une fois il » fut à Saint-Cloud chez la Du Ryer passer la semaine sainte, avec Miton, » grand joueur, Potel, le conseiller au Châtelet, Raincys, Moreau & PICOT, » pour faire, disoit-il, leur carnaval... Picot mourut à peu près comme » il avoit vécu; il tomba malade dans un village; il fit venir le curé & lui » dit qu'il ne vouloit point qu'on le tourmentât & qu'on lui criaillât aux » oreilles, comme on fait à la plupart des agonisants. Le curé en usa » bien, & il lui donna par son testament trois cents livres; mais comme » il vit que le curé, le croyant expédié, ou peu s'en falloit, se mettoit à » criailler comme on a de coutume, il le tira par le bras, & lui dit : » *Sachez, galant homme, si vous ne me tenez ce que vous m'avez promis,* » *qu'il me reste encore assez de vie pour révoquer la donation.* Cela ren- » dit le curé plus sage, & l'abbé expira assez en repos. » (TALLEMANT DES RÉAUX, *Historiettes,* p. p. Monmerqué, 3e édit., t. V, p. 96-97.) Picot mourut le 6 nov. 1668. Son nom apparaît pour la première fois dans la correspondance de Descartes à la date du 18 mars et peut-être du 4 mars 1641. (Tome III, p. 332, l. 7, et p. 340, l. 3.)

b. Tome IV, p. 147, 175 et 180 : lettres du 8 nov. 1644, des 9 et 17 févr. 1645.

Le reste vint le rejoindre à Egmond. Et à ce propos une question encore se pose. Il a existé de cette traduction un manuscrit, aujourd'hui perdu, manuscrit autographe qui commençait à l'article 41 de la troisième partie : ce manuscrit pouvait faire croire qu'à partir de là jusqu'à la fin la traduction était de Descartes lui-même, et non de Picot; bien mieux, ce n'était plus une traduction, mais le propre texte, et un texte français, du philosophe[a]. De fait, nous savons que quelques parties peut-être, ne fût-ce que celle qui est relative à l'aimant, ont été au moins résumées par lui en français pour son ami Pollot, qui ne savait pas le latin[b]. Et nous savons aussi que la traduction française contient de nombreuses additions, lesquelles sans doute Picot n'eût point osé faire de son autorité, et qui, par conséquent, sont de Descartes[c]. C'est même ce qui permet de résoudre le problème. Qui donc, en effet, pouvait insérer, chacune à sa place, toutes ces additions dans le texte déjà traduit, sinon l'auteur, et nul autre que lui? Et il l'aura fait en recopiant le tout de sa main, travail délicat que lui seul encore pouvait faire, ce qui explique qu'il en ait pris la peine. C'est ainsi que nous avons deux textes pour les *Principes de la Philosophie* : le texte latin, publié d'abord en 1644, et un texte français, publié en 1647, traduction du premier pour la plus grande part, et pour le reste addition de Descartes lui-même. Il ne sera pas sans intérêt de noter, chemin faisant, en quel sens ont été faites les additions : quelle préoccupation ou arrière-pensée ne révèlent-elles pas çà et là?

Descartes s'intéressait trop au sort de ses ouvrages, pour ne pas préparer les voies à ses *Principes,* comme il avait fait à ses *Méditations*. Rome l'inquiétait toujours; et c'est du Saint-Office qu'il voulut s'assurer d'abord, à cause de la dangereuse question du mouvement de la terre. Notre philosophe se sou-

a. Tome IX (2e partie), p. 121, note *a*. Voir surtout p. x-xviii.
b. Tome IV, p. 73, l. 3-7 : du 1er janv. 1644.
c. Tome IX, 2e partie, p. ix-xviii.

vint du cardinal qui avait encouragé ses débuts, Guidi di Bagno, nonce du pape en 1628 à Paris, où on l'appelait M. de Baigné[a]. Celui-là au moins n'était pas hostile de parti pris aux idées nouvelles : un savant de Belgique, Godefroy Wendelin, rappelle qu'il avait soutenu devant ce prélat l'opinion de Copernic[b]; c'était, il est vrai, avant la condamnation de Galilée. Descartes n'avait pas oublié un tel personnage : en 1637, il lui réserva un exemplaire du *Discours de la Méthode* et des *Essais,* qui dut lui être envoyé à Rome avec une lettre personnelle[c]. On ne sait si l'envoi parvint à son adresse; la chose est probable cependant, car Baigné, de son côté, n'oubliait pas non plus Descartes, et en 1640 il fit demander par son secrétaire, Naudé, des nouvelles du philosophe. Mersenne ne manqua pas d'en informer celui-ci[d], qui put voir là un nouvel encouragement et presque une invitation à publier quelque chose. Aussi profita-t-il avec empressement de cette occasion qui s'offrait; il recommanda à Mersenne de faire savoir à Rome que, si la publication de sa philosophie tardait quelque peu, c'était à cause du mouvement de la terre : qu'on voulût bien là-dessus « sonder le cardinal[e] ». Malheureusement, Baigné mourut le 25 juillet 1641[f]. Sans doute il n'avait pas eu le temps de répondre, et peut-être aussi n'aurait-il pas répondu. Mais le silence même pouvait passer pour un acquiescement; en tout cas, ce n'était point une défense ni une interdiction.

Descartes se tourna d'un autre côté. L'affaire du P. Bourdin l'avait remis en relations avec les Jésuites, et nous avons vu

a. Voir ci-avant, p. 95 et p. 238-239.

b. Tome I, p. 290 : lettre de Wendelin, 15 juin 1633.

c. *Ibid.*, p. 195, l. 19-24. Tome II, p. 464, l. 16-23, et p. 565, l. 6-17 : lettres de déc. 1638, et du 19 juin 1639.

d. Tome III, p. 234-235 : du 11 nov. 1640.

e. *Ibid.*, p. 258-259 : déc. 1640.

f. Gui Patin écrivait à M. Belin, médecin à Troyes, le 22 août 1641 : « Le cardinal Bagny est mort à Rome; nous y perdons, car il estoit grand » amy de la France. » (*Lettres de Gui Patin.* Édit. P. Triaire, t. I, 1907, p. 205.)

qu'il s'adressa à leur provincial de Paris, qui se trouvait être son ancien préfet des études au collège de La Flèche, le P. Dinet. Or la dernière page de sa *Lettre à Dinet,* publiée avec la seconde édition des *Méditations* en mai 1642, n'est rien moins que l'annonce des *Principes*[a]. Il demande à ses anciens maîtres leur assentiment, et subordonne même à cela sa publication : s'ils ne veulent pas, tout est dit, il ne publiera rien. Une fois de plus, la tactique était habile. Comment se prononcer d'avance, en effet, contre un livre qui n'est pas encore publié, et que par conséquent on ne connaît pas ? Et pourtant on le connaît bien un peu, si l'on en juge par les *Essais* que le philosophe a donnés en 1637, et par les *Méditations* de 1641. Et le jugement ne saurait être que favorable, Descartes s'étant gardé de rien mettre dans ces deux livres qui s'écartât de l'orthodoxie. Sollicité ainsi de donner son avis, le P. Dinet ne pouvait opposer un refus à son ancien élève ; et celui-ci était en droit d'escompter son approbation. Le Jésuite, dont nous n'avons pas la réponse, demanda seulement un sommaire de l'ouvrage annoncé : nous savons que Descartes lui envoya les titres des chapitres, en 1643[b]. Il avait reçu, en même temps, une bonne lettre d'un autre Jésuite, celui qu'il appelait « son » second père », Étienne Charlet, alors assistant du général à Rome. Ces hautes protections devaient le rassurer pour son livre, surtout s'il eut en outre connaissance du magnifique ouvrage qui parut cette même année 1643, l'*Hydrographie* du P. Georges Fournier, un Jésuite encore, et qu'il avait probablement connu à La Flèche[c]. Non seulement le nom de « M. Des Cartes, gentilhomme breton », s'y trouve cité avec honneur ; mais des pages entières et presque des chapitres de la *Dioptrique* et des *Météores* y sont reproduits à la lettre, sans indication de provenance, il est vrai. Mais notre philo-

a. Tome VII, p. 599-603.

b. Tome III, p. 609, l. 4-14, et p. 639, l. 1-7 : lettres du 4 janv. et du 23 mars 1643.

c. Voir ci-avant, p. 186, note *b* ; p. 209, note *b* ; p. 203, note *a*, etc.

sophe n'eut garde de réclamer, trop heureux sans doute de cet acquiescement d'un Jésuite à ses doctrines, et d'une telle faveur venant de la Compagnie. Il était vengé des attaques du P. Bourdin. Aussi ne fera-t-il point difficulté de se réconcilier avec ce dernier à Paris, au cours de son voyage en 1644[a]; et lorsque les exemplaires des *Principes* lui seront envoyés de Hollande, c'est au P. Bourdin qu'il confiera le soin de les distribuer, avec des lettres pleines d'un affectueux respect, aux PP. Charlet, Dinet, etc., sans oublier le P. Fournier.

Mais aussi que de précautions prises pour les désarmer! A la fin de la première partie des *Principes* et à la fin de la quatrième, et maintes fois encore au cours de l'ouvrage, il proteste de son respect pour la vérité religieuse et pour la révélation; il se déclare prêt à abandonner ses opinions, pour peu qu'elles n'y soient point entièrement conformes[b]. Se moque-t-il au fond? Car enfin il a l'air ainsi de se désavouer lui-même et de se rétracter par avance. L'hypothèse de Copernic, celle de Tycho-Brahé[c], ont eu le tort de supposer le mouvement de la terre : opinion condamnée, et d'ailleurs absurde et tout à fait contraire au sens commun (surtout si l'on entend le mouvement d'une certaine façon). Descartes propose un autre système différent qui, selon lui, doit tout sauver : les droits légitimes de la science et l'autorité des livres saints[d]. Il va jusqu'à dire que sa propre hypothèse, celle dont il part ensuite pour montrer comment toutes choses se sont formées, n'est pas vraie, et que même elle est certainement fausse, et qu'il ne l'a proposée que comme un exemple de la manière dont on peut expliquer la formation du monde[e]. Mais sans doute Dieu a créé du premier coup la terre, avec les plantes et les animaux et l'homme, comme nous les voyons

a. Tome IV, p. 139-144.
b. Tome VIII, p. 14, p. 39 et p. 329, p. 99-100, etc.
c. Il est question de Tycho-Brahé, t. II, p. 559, l. 15-16 : lettre du 19 juin 1639.
d. Tome VIII, p. 86.
e. *Ibid.*, p. 99-103.

aujourd'hui ; et cela est bien plus digne de sa perfection, que s'il avait laissé seulement la matière parvenir d'elle-même peu à peu à l'état actuel, en passant par tous les états intermédiaires. Cette formation lente et successive satisfait davantage notre esprit curieux de comprendre et de savoir ; mais elle ne remplace pas la création. Descartes l'avait déclaré déjà, par précaution en 1637[a] ; il le redit plus fortement encore en 1644, en affectant une sincérité qui, sans doute, n'était pas au fond de sa pensée : mais n'était-ce pas aussi la faute des circonstances, s'il se croyait forcé à de telles déclarations ? Il y gagna tout au plus de ne pas voir ses livres condamnés à Rome de son vivant : l'inévitable mise à l'index fut retardée jusqu'en 1663, treize ans après sa mort.

Cependant les *Principes* furent attaqués en France presque au lendemain de leur publication. Un Jésuite, ce qui dut être sensible à l'auteur, le P. Honoré Fabri, s'en prit à la matière subtile, c'est-à-dire au fondement même de la physique de Descartes, dans une « Philosophie universelle », *Philosophia universa,* publiée en 1646[b]. Mersenne, en prévint aussitôt son ami, qui, comme d'habitude, s'émut plus que de raison. Avant même d'avoir vu le livre, il écrivit au P. Charlet, qu'il croyait toujours assistant du général à Rome, et qui était maintenant provincial à Paris. Cette lettre, du mois d'août 1646, est intéressante[c]. Descartes y revient à son projet de 1640 : prendre un manuel de la philosophie de l'École, et de préférence cette fois le manuel d'un Jésuite, le publier avec des notes critiques, chapitre par chapitre ; d'où une réfutation en règle, et qui ne laisserait rien debout. Seulement Descartes, plutôt que d'entreprendre lui-même cette tâche, la laisserait faire à un ami,

a. Tome VI, p. 45, l. 4-22.

b. Tome IV, p. 498, 499, 554, 585, 588 et 636-637 : lettres du 7 sept., 2 nov., 14 déc. 1646, et du 26 avril 1647, où Descartes, ayant enfin reçu le livre, reconnaît que ses craintes étaient mal fondées.

c. Tome III, p. 269, lettre mal datée, et qui n'est pas à sa place. Il convient de la renvoyer à la seconde quinzaine d'août, comme on voit par ces passages : t. IV, p. 498, l. 9-12, p. 585, et surtout p. 587-588.

dit-il, qui ne demandait qu'à s'en charger. N'était-ce pas là une feinte, assez invraisemblable d'ailleurs, puisque le destinataire de la lettre est le P. Charlet, en qui Descartes paraît avoir eu toute confiance ? Et cet ami supposé n'aurait-il été qu'un prête-nom, cachant mal le véritable auteur, à savoir notre philosophe en personne ? Ou bien quelqu'un, en effet, s'était-il offert à lui rendre ce service, et n'attendait-il pour cela qu'un mot d'ordre et des instructions ? On penserait volontiers à l'abbé Picot. La réponse du P. Charlet est ce qu'elle pouvait être[a] : « il ne » trouvera point mauvais si, sans attaquer personne en parti- » culier, on dit son sentiment, en général, de la Philosophie » qui s'enseigne communément partout ». Et de fait, comment empêcher cela ? Descartes sollicitait une permission, qui ne pouvait lui être refusée. Il renonça cependant à ce projet, qui peut-être aussi n'était qu'une menace en l'air, pour calmer chez les Jésuites des velléités combatives ; et d'ailleurs, si l'un d'eux, le P. Fabri, l'avait attaqué, un autre, le P. Étienne Noël, venait, dans deux livres récents, de faire son éloge ; ceci contrebalançait cela, et c'était un dédommagement[b].

Néanmoins il voulut faire la comparaison des deux philosophies, l'ancienne et la nouvelle, comme en raccourci dans un même tableau, et les présenter au lecteur, qui serait juge. Déjà toute la conclusion des *Principes*[c] n'est pas autre chose : Descartes examine rapidement la doctrine d'Aristote et celle de Démocrite, et en fait la critique. Mais c'est dans la préface de la traduction française qu'il s'explique nettement, et cette préface, annoncée au P. Charlet en décembre 1646[d], s'adresse en 1647 au traducteur, l'abbé Picot. La forme grammaticale en est curieuse : Descartes parle au conditionnel, *j'aurois voulu*

a. Tome IV, p. 587, l. 6-10. La réponse du P. Charlet est perdue ; mais Descartes en reproduit les termes dans sa lettre de remerciement.

b. *Ibid.*, p. 584, l. 9-16 : *Sol flamma* et *Aphorifmi Phyfici*. Lettre du 14 déc. 1646.

c. Tome VIII, p. 323-326, et t. IX (2e partie), p. 318-320 : Partie IV, art. 200-202.

d. Tome IV, p. 588, l. 5-9

premièrement expliquer, j'aurois ensuite fait considérer, etc.[a]. Si l'on suppléait ce qui manque, le discours serait à peu près tel : « Si vous vouliez comparer l'ancienne et la nouvelle » philosophie, vous pourriez dire telle et telle chose, etc. » Et ceci ressemble bien aux conseils que, disait-il dans sa lettre au P. Charlet, il donnerait à l'un de ses amis. Picot répondit d'ailleurs. La longue épître composée l'année suivante, à la date du 6 novembre 1648, et qui sert de préface au petit Traité des *Passions*[b], est bien une réponse à la préface des *Principes* en français, de 1647 ; et comme celle-ci était adressée à l'abbé Picot, l'auteur de la réponse ne peut être que ce dernier. Aussi bien y parle-t-il à peine des *Passions* ; mais il s'étend avec complaisance sur les raisons que Descartes avait données de ne point achever la cinquième et la sixième partie de ses *Principes*, et surtout sur le caractère de la philosophie nouvelle, opposée aux Anciens ; il montre à merveille quelle en est la portée, et les conditions de son progrès. Ces deux préfaces de 1647 et de 1648, jointes à la conclusion du livre de 1644, complètent le plan que Descartes annonçait à Mersenne dès 1640 : donner d'abord une exposition de sa philosophie, puis un abrégé de celle de l'École, et terminer par une comparaison des deux. La seconde partie du plan est sans doute laissée de côté, comme moins nécessaire ; mais la plus importante, qui est la troisième, bien que seulement esquissée, a reçu une suffisante réalisation. Dès 1647, Picot aurait pu tenir le propos qu'on prêtera plus tard à un péripatéticien au banquet qui suivit les funérailles de Descartes à Paris, le 24 juin 1667 : « L'ennemi est dans nos murs : et voici que croule de fond » en comble notre antique cité. »

Hostis habet muros : ruit alto à culmine Troja[c].

a. Tome IX (2e partie), p. 1, l. 13-14 et l. 16-17 ; p. 2, l. 5 ; p. 3, l. 6 ; p. 4, l. 31 ; p. 9, l. 13-14 ; p. 11, l. 29 ; p. 13, l. 15, etc.

b. Tome XI, p. 301-322.

c. BAILLET, t. II, p. 442. La citation est de Virgile, *Æn.*, II, 290.

CHAPITRE V

PRINCIPES DE LA PHILOSOPHIE

(SUITE)

Le livre des *Principes de la Philosophie* devait tout d'abord comprendre six parties : « Principes de la connaissance. — » Principes des choses matérielles. — Le Ciel. — La Terre. » — Les plantes et les animaux. — L'homme. » Mais Descartes n'en acheva que quatre, les expériences, dit-il, lui faisant défaut pour traiter les deux dernières : « les plantes et » les animaux » et « l'homme[a] ». Plus d'une fois d'ailleurs il

a. Voici, à titre de curiosité, comment était divisée la Physique dans le Cours de Philosophie du « Feuillant », Eustache de Saint-Paul : *Summa Philoſophiæ,* etc., 1re édit. en 1609, et 2e édit. en 1611. Nous suivrons la pagination du t. II de cette seconde édition.

PHYSICA.

Pars I. *De Corpore naturali generatim.* (Pages 9-121.)
Pars II. *De Corpore naturali inanimato.* (Pages 122-254.)
Pars III. *De Corpore naturali animato.* (Pages 254-455.)

Voici maintenant les subdivisions de ces trois parties.

PARS I.

Primus Tractatus. *De principiis rerum naturalium — generatim, — ſpeciatim* (de materia, forma, privatione) ; — *de natura & compoſito naturali.* (Pages 9-51.)

Secundus Tractatus. *De cauſis rerum naturalium. De cauſis in genere. De quatuor cauſarum generibus. De cauſis per accidens.* (Pages 51-74.)

Tertius Tractatus. *De communibus rerum naturalium proprietatibus. De*

se trouva arrêté, chemin faisant (comme dans la troisième partie, au sujet du vif-argent), faute d'expériences.

Des quatre parties publiées en 1644, la première est un abrégé de métaphysique, et les trois autres comprennent la physique, dont cette métaphysique fournissait les fondements. La première partie, comparée aux trois autres, est à peine le neuvième et même le dixième de tout l'ouvrage[a]; on ne pouvait guère la réduire davantage, et c'est le minimum de métaphysique, nécessaire, semblait-il, à toute physique en ce temps-là. Non moins que cette brièveté, la place que donne Descartes à la métaphysique dans l'ensemble de sa philosophie, est significative. Les manuels en usage dans les collèges plaçaient la métaphysique après la physique, tout à la fin par conséquent[b]. Descartes fait le contraire : il commence par la métaphysique, et ce renversement de l'ordre traditionnel

Quantitate, vbi de Infinito. De Loco, vbi de Vacuo. De Tempore. De Motu. (Pages 74-121.)

PARS II.

Primus Tractatus. *De Mundo & Cœlo.* (Pages 122-176.)
Secundus. *De Elementis.* (Pages 177-224.)
Tertius. *De Corporibus mixtis, — imperfectis (ſeu Meteoris), — perfectis.* (Pages 224-254.

PARS III.

Primus Tractatus. *De Animâ generatim.* (Pages 255-290.)
Secundus. *De Animâ vegetante.* (Pages 290-336.)
Tertius. *De Animâ ſentiente.* (Pages 336-408.)
Quartus. *De Animâ rationali.* (Pages 408-455.)

a. Tome VIII, p. 5-39 (*Pars prima*), p. 40-79 (*secunda*), p. 80-202 (*tertia*), et p. 203-329 (*quarta*).

b. L'ouvrage complet, cité p. 23, note *c*, est ainsi intitulé : *Summa Philoſophiæ Quadripartita. De rebus Dialecticis, Moralibus, Phyſicis & Metaphyſicis.* Authore FR. EUSTACHIO A SANCTO PAULO Ex Congregatione Fulienſi, Ordinis Ciſtercienſis. Editio ſecunda. (Pariſiis, Apud Carolum Chaſtellain, viâ Iacobeâ ſub ſigno Conſtantiæ. CIↃ IↃC XI.)

Ces quatre parties ont chacune l'importance relative que voici :

Tomus I. *Dialectica*, pp. 268 (cum indice 12 pag.). *Ethica*, pp. 194 (plus 12).

Tomus II. *Phyſica*, pp. 455 (plus 21). *Metaphyſica*, pp. 126 (plus 8).

n'était rien moins qu'une révolution. La philosophie ne consiste plus à s'élever des choses visibles aux choses invisibles, du monde à Dieu, la métaphysique étant comme un degré supérieur, au-dessus duquel on ne trouverait plus que la science suprême ou la théologie. La philosophie est simplement l'explication du monde au moyen de principes que la métaphysique est appelée à garantir; celle-ci est donc comme le point de départ nécessaire, pour passer aussitôt à la physique. Sans aller jusqu'à dire que, de parti pris, elle se détourne de la théologie, ce n'est pas cependant cette haute connaissance qu'elle a surtout en vue; elle vise presque uniquement et exclusivement la science de la nature, et son but principal est de fournir à celle-ci les principes dont elle a besoin.

Nous retrouverons donc, dans la première partie des *Principes,* ce qui avait déjà fait l'objet des *Méditations,* et Descartes l'intitule à dessein « Principes de la connaissance ». L'ordre même n'est changé que sur un point : la preuve de l'existence de Dieu par son essence n'est plus la troisième, mais la première, comme la plus intuitive. Les deux autres ne viennent qu'ensuite : preuve de Dieu par son idée dans notre esprit; et preuve de Dieu par l'existence de notre esprit avec une telle idée en lui[a]. La comparaison prise de l'idée d'une machine artificielle, laquelle idée a besoin d'une cause qui l'explique, ne figurait que dans les *Réponses aux Objections,* et non point dans les *Méditations :* Descartes l'introduit dans les *Principes*[b]. Pour tout le reste, l'ordre suivi est à peu près le même. On retrouve notamment cette correspondance que nous avons signalée entre la fin et le commencement : de part et d'autre, c'est la question de l'erreur, non pas en général (la

a. Tome VIII, p. 10-13 : art. XIV, XV et XVI (*première preuve*); art. XVII, XVIII et XIX (*deuxième*) : art. XX et XXI (*troisième*). Tome IX (2e partie), p. 31-34.

b. Tome VIII, p. 11, et t. IX (2e partie), p. 32 : art. XVII. Voir t. VII, p. 103, l. 19, à p. 104, l. 16; et t. IX (1re partie), p. 84. Déjà Descartes avait indiqué cette comparaison dans la *Synopsis* de ses Méditations : t. VII, p. 14, l. 26, à p. 15, l. 2.

théorie de l'erreur est à sa place, au centre de la discussion), mais des erreurs réelles que nous commettons dans la recherche de la vérité, avec leur dénombrement au début, et à la fin leurs causes et leur effet, qui est de fausser la philosophie : témoin la scolastique. Toutefois Descartes marque ici, plus nettement qu'il n'avait fait, la part du libre arbitre : l'erreur s'explique par une faiblesse de la volonté, qui se laisse aller; le doute, qui est comme la libération de l'esprit, est un acte d'énergie par lequel se reprend et se ressaisit cette même volonté [a]. Notre philosophe insiste aussi, plus qu'il n'avait fait, sur l'idée d'infini, Dieu ayant été dans les *Méditations* considéré plutôt comme l'Être parfait. La différence est grande, cependant, et n'irait à rien moins, si on la suivait jusqu'au bout, qu'à diriger la métaphysique dans le sens de la morale plutôt que de la science. Mais Descartes n'envisage pas cette éventualité. L'idée d'infini le conduit seulement à deux applications, d'ordre scientifique l'une et l'autre : infini de grandeur, les espaces s'ajoutant aux espaces indéfiniment ; infini de petitesse, la matière étant divisible à l'infini [b]. Un champ immense s'ouvre ainsi des deux côtés à l'esprit humain pour la connaissance de l'univers. Mais prudemment Descartes a substitué à l'infini, mot dangereux, celui d'indéfini. Il ne faisait que suivre en cela d'abord la pente naturelle de son esprit : il avait le sentiment que celui-ci est fini ; toute affirmation, que les choses sont infinies, ou qu'elles ne le sont pas, l'aurait égalé à l'infinité divine : ce qui eût été le comble de la présomption. Et cette attitude réservée n'était pas moins conforme à la prudence de son caractère : il évite de se prononcer sur le sujet si dangereux de l'infinité du monde, et ne répond pas là-dessus aux théologiens. Il fait mieux, il prévient toute question indiscrète de leur part ; et par là-même il écarte les difficultés scientifiques, qui viendraient de la considération

a. Tome VIII, p. 17-21, et t. IX (2e partie), p. 38-43 : art. XXXI-XLIV.

b. *Ibid.*, p. 14-15 : art. XXVI et XXVII. De même, p. 51-52 : Pars IIa, art. XX et XXI.

des causes finales [a] : notre esprit ne saurait, sans une impertinence ridicule, prétendre pénétrer les desseins de Dieu. Et il écarte aussi toute difficulté théologique, tirée de la préordination divine, incompatible, ce semble, avec la liberté humaine. Gassend avait attiré là-dessus son attention [b], et Descartes, bien qu'il se fût déjà expliqué, y revient dans ses *Principes*. Faut-il aussi attribuer à une précaution de sa part la place relativement large qu'il fait à la scolastique dans cette première partie? Le problème des « universaux » y est traité, et Descartes reprend ces « distinctions réelles, for» melles, modales [c] », auxquelles il avait touché déjà, à la fin de sa réponse à Caterus. Sa philosophie satisfait à tout : loin de rejeter avec mépris les questions en honneur dans l'École, elle les traite à sa manière et montre qu'elle peut aussi les résoudre. Une philosophie nouvelle ne remplace bien celle qu'elle prétend détruire, que si elle en utilise les débris comme des matériaux pour ses propres constructions.

La seconde partie, intitulée « Principes des choses maté» rielles », accentue encore plus, si possible, les ressemblances et les différences de l'ancienne philosophie et de la nouvelle. Dans l'École on traitait, sous ce même titre, quatre grandes questions : « de la quantité » (et à cette occasion, de l'infini), « du lieu » (et à cette occasion, du vide), « du temps », et enfin « du mouvement [d] ». Les deux premières questions deviennent, pour Descartes, celles de l'étendue et de la matière, identiques l'une à l'autre : le vide est donc exclu,

a. Tome VIII, p. 15-16 (art. XXVIII), et p. 20 (art. XL et XLI).

b. Tome VII, p. 308 et p. 374-375. Tome VIII, p. 80-81.

c. Tome VIII, p. 24-32 (art. LI à LXV inclus) : *ſubſtantia, attributa, modi, qualitates, univerſalia, diſtinctio realis & modalis, diſtinctio rationis.*

d. EUSTACHIUS A Sto PAULO, ou « le Feuillant », *Summa Philoſophiæ, &c.* (édit. 1611). Phyſica. Pars Ia, tractatus 3us : *De Quantitate, vbi de Infinito* (p. 75-86). *De Loco, vbi de Vacuo* (p. 86-93). *De Tempore* (p. 93-98). *De Motu* (p. 98-121).

et il combat avec vigueur les préjugés à cet égard [a]. Il parle à peine du temps ; et l'essentiel de cette seconde partie est, pour lui, le mouvement. Il en définit la nature, et en établit les lois, au nombre de trois, qu'il fait suivre de sept règles, conséquence ou explication de la troisième loi [b]. Sa définition du mouvement n'est plus seulement celle qu'il avait proposée d'abord dans le traité du *Monde :* à savoir « l'action par » laquelle un corps passe d'un lieu en un autre [c] ». Il reprend sans doute cette formule, pour bien montrer qu'il n'admet qu'un seul mouvement, le mouvement « local » ; c'est par un abus de langage que la scolastique donne le même nom de mouvement à toute sorte de changement [d]. Mais il ajoute une définition nouvelle, à laquelle il se tiendra désormais ; et celle-ci semble n'être là que pour justifier par avance ce qu'il dira du mouvement prétendu de la terre. Qu'est-ce donc que le mouvement ? « Le transport d'une partie de la matière, ou » d'un corps, du voisinage de ceux qui le touchent immédia- » tement et que nous considérons comme en repos, dans le » voisinage de quelques autres [e]. » Cette définition lui permettra de soutenir ces deux paradoxes : dans le système de Tycho-Brahé, qui croyait laisser la terre immobile, elle se meut ; et dans son propre système, qui paraît lui donner du mouvement, elle ne se meut pas. Le tout est de s'entendre.

a. Tome VIII, p. 71-73 : art. XVI à XIX.

b. *Ibid.*, p. 53-60 : art. XXIV à XXXIV inclus.

c. Tome XI, p. 40, l. 2-5, et t. VIII, p. 53, l. 10-11, ou t. IX (2e partie), p. 75.

d. Voir ci-avant, p. 150. Voir aussi « le Feuillant », *loc. cit.* : « Motus » optimè definitur ab Ariſtotele *Actus entis in potentiâ quatenus in* » *potentiâ*... Ex. gr., acquiſitio caloris eſt motus, quia eſt actus ſeu per- » fectio aquæ quæ calefit, quæque eſt in potentiâ ad nouam aliquam » partem caloris quatenus continuè ad eam pergit. » (Édit. 1611, t. II, p. 66-67.)

e. Tome VIII, p. 53, l. 26-29 ; et t. IX (2e partie), p. 76. Descartes ne cesse de renvoyer ensuite à cette définition : t. VIII, p. 77, l. 9-10 ; p. 85, l. 29-30 ; p. 90, l. 12-13 et l. 15-17, etc... ; et t. IX (2e partie), p. 100. 109. 113, etc.

Descartes a pressenti le reproche qu'on pouvait lui faire; et plus tard il se défendra : il est prêt à jurer devant Dieu, dira-t-il, qu'il ne pensait guère aux conséquences, lorsqu'il proposait ses hypothèses; ce n'est qu'ensuite et après coup que, par celles-ci, tout se trouvait expliqué[a]. Croyons-le donc, puisqu'il le dit, pour ses hypothèses cosmogoniques; nous avons peine à le croire pour sa définition du mouvement.

Les lois du mouvement sont au nombre de trois[b]. Selon la première, « chaque chose demeure en l'état où elle est, tant » que rien ne la change » : en repos donc, si cet état est le repos; en mouvement, si cet état est le mouvement. Ainsi l'exige l'immutabilité divine. Dans la philosophie de l'École, tout mouvement n'avait d'autre but que le repos, qui était sa fin naturelle : singulière philosophie, où une chose n'atteint sa perfection qu'en cessant d'être elle-même, pour devenir son contraire[c]. Et Descartes de se moquer en passant.

Selon la seconde loi, qui dans son traité du *Monde* était la troisième, « tout corps qui se meut, tend à continuer son » mouvement *en ligne droite* ». L'École soutenait, depuis

a. Tome V, p. 170 : du 16 avril 1648. Au commencement de l'alinéa, lire plutôt : *haud videtur ſatis ſimplex* (au lieu de *paulo videtur*...); à quoi Descartes répond, en insistant : *Eſt certè ſatis ſimplex*... *Valde eſt ſimplex*. Voir aussi t. VIII, p. 99, l. 4-6.

b. Tome VIII, p. 61-63 (art. XXXVI à XXXVIII), p. 63-65 (art. XXXIX), et p. 65-67 (art. XL à XLII). Ou bien t. IX (2e partie), p. 83-85, p. 85-86. p. 86-89. Voir aussi t. XI, p. 38-40, p. 43, et p. 41-43. Enfin ci-avant, p. 150.

c. EUSTACHIUS A Sto PAULO, *Summa Philoſophiæ*. Pars IIIa : Phyſica : « Quod ſpectat ad quietem, ſciendum eſt illam dupliciter vſurpari : » vno modo pro ſolâ cuiuſuis motûs priuatione, quo modo non eſt » vera rerum naturalium proprietas; altero modo pro exiſtentiâ mobilis » in ſuo debito & naturali ſtatu, ſiue quoad locum, ſiue quoad quantita- » tem aut qualitatem, ſed præſertim quoad locum, quatenus in eo quaſi » naturali & patriâ ſede ſeſe melius tuetur, ac totius vniuerſi ordinem & » pulchritudinem ſeruat. Et quidem ſi iuxta hunc poſteriorem ſenſum » quies accipiatur, ſanè eſt finis ipſius motûs naturalis, ac proinde pro- » prietas rei naturalis perfectior ipſo motu; quare natura non tantùm » motûs, ſed etiam quietis principium definitur. » (Édit. 1611, t. II, p. 101.) Voir t. VIII, p. 53, l. 2-4.

Aristote, que le mouvement circulaire est le mouvement parfait, dont nous avons constamment sous nos yeux le plus bel exemple dans le mouvement du ciel. C'était un préjugé à renverser, et Descartes invoque une seconde fois l'immutabilité divine : le mouvement circulaire suppose à chaque moment un changement de direction, et ne fait donc lui-même que changer. Mais Descartes en appelle aussi à l'expérience : la pierre s'échappe de la fronde en ligne droite, et lorsque nous la faisons tourner, nous la sentons bien qui tend à s'échapper ainsi. Au fond, le mathématicien impose ici, sans doute, ses conceptions au physicien. En géométrie, on étudie d'abord les lignes droites, et les figures limitées par des lignes droites ; puis on transporte aux lignes courbes, et aux figures limitées par des courbes, les propriétés ainsi étudiées d'abord.

Quant à la troisième loi, elle vise la rencontre ou le choc de deux corps : celui qui se meut, perd de son mouvement, juste autant qu'il en donne à l'autre ; ou s'il n'en perd rien, sa direction au moins, qui est la détermination de son mouvement, change. Loi contestée d'ailleurs, et abandonnée dès le XVIIe siècle après les travaux de Huygens [a]. On sait la place que la réflexion et la réfraction, mouvements particuliers de la lumière, tenaient dans l'œuvre de Descartes ; sans doute son esprit en a été influencé, et il aura imaginé cette troisième loi en vue des commodités qu'elle lui donnait pour ses explications.

Les sept règles qui suivent [b], se rapportent à cette troisième loi. Aucune d'elles ne se trouvait dans le traité du *Monde* [c]. Mais, en 1644, la première édition des *Principes* les énonce, assez brièvement d'ailleurs, et presque sans commentaire. Descartes dut les reprendre et les remanier. Clerselier lui-même, en effet (et il n'était pas le seul), ne les comprenait pas bien. Le 17 février 1645, Descartes promit de les expliquer ; un

a. Tome IX 2e partie, p. 86, note *c* de Paul Tannery.
b. Tome VIII, p. 67-70, et t. IX 2e partie, p. 89-93 : art. XLIV à LIII.
c. Voir ci-avant, p. 150. Tome XI, p. 47, l. 4.

an après, le 20 avril 1646, il ne l'avait pas fait encore[a]; les explications ne parurent que dans la traduction française de 1647. Plusieurs y trouverent toujours à redire : le P. Fabri, entre autres, jugeait ces règles fausses, et aussi un de ses disciples, Pierre Mosnier, docteur en médecine. Un religieux du même ordre que Mersenne, le minime Thibaut, écrit aussi que ces règles du choc des corps ne répondaient pas à la réalité : il en avait fait l'expérience en jouant au billard ou bien au jeu des grandes dames sur les tables du réfectoire, disait-il, avec les moines de son couvent[b]. Mais Descartes lui-même était-il satisfait de ses propres explications ? Plus tard, dans une lettre à Chanut, il donne le conseil à la reine Christine de Suède, si elle veut lire sa philosophie, de passer précisément ces sept règles; et il indique l'endroit, dans la seconde partie, depuis l'article 46[c]. Sans doute il voulait épargner à une princesse régnante, qui avait autre chose à faire, une peine superflue. Mais nous avons encore un autre renseignement de même ordre. Schooten racontera plus tard à Christian Huygens le jeune, que Descartes hésitait d'abord à insérer dans son livre les règles du mouvement : donc il ne les jugeait pas nécessaires à l'intelligence de sa physique. Un des premiers admirateurs du philosophe en Hollande, Jean de Raey, reconnaissait, en effet, que, sauf une, elles ne pouvaient servir à rien; et Huygens sera tout à fait de cet avis[d].

a. Tome IV, p. 187, l. 12-17, et p. 396, l. 5-15.

b. Tome V, p. 70 : lettre du 1er avril 1647. Voir aussi t. IV, p. 144 : lettre du P. Jean François à Mersenne, 28 sept. 1647.

c. Tome V, p. 291, l. 22-27 : lettre du 26 févr. 1649. « Elles ne ſont » pas neceſſaires (*ces regles*) pour l'intelligence du reſte. »

d. Schooten à Christian Huygens, 23 déc. 1654 : « Quod autem plura » de motu malè à Carteſio afferri cenſes, eaque refutare ſtudeas, vellem » meliorem ſanioremque de ipſius ingenij perſpicacitate opinionem » habeas, aliterque judices, ne ingratus erga tantum Virum tamque præ- » clarè merentem videaris. Ipſum enim Domino Heidano dixiſſe ſcio, ſe » demonſtrationem ſuarum de motu regularum ex Algebræ penetralibus » petijſſe, diuque deliberaſſe, utrùm illas *Principijs* ſuis interſereret, an » verò eaſdem prætermitteret. Cum quo reſpondet etiam Domini de Raeij

Mais (et c'est là sans doute ce qui est à noter), Descartes s'acheminait ainsi à une discussion qui remplit toute la fin de cette seconde partie (articles 54 à 63), sur les corps durs et sur les corps liquides ou fluides[a]. Il ne s'agissait pas seulement de critiquer deux « qualités réelles », au sens scolastique du mot, la dureté et la liquidité ou fluidité : il s'agit du mouvement d'un corps dur dans un autre corps liquide ou fluide, ou bien avec cet autre corps ; disons-le franchement, il s'agit du mouvement de la Terre avec la matière qui l'environne. Descartes préparait le lecteur à accepter son système, qui ne sera pas celui de Copernic ni celui de Tycho. Un des derniers articles, qui conclut toute la discussion, est singulièrement révélateur : « lorsqu'un corps dur, dit notre philosophe, est emporté de la » façon que je viens de dire par un corps fluide, on ne peut pas » dire proprement qu'il se meut »[b]. Et il rappelle textuellement, dans ce même article, la définition du mouvement qu'il a donnée plus haut. La Terre, sans doute, n'est point nommée en cet endroit, ni le Soleil, ni les Planètes, ni les Étoiles ; mais c'est bien à la Terre qu'il pense, et à son mouvement autour du Soleil, qu'il voudrait rendre acceptable, en montrant qu'elle se meut à la fois et pourtant ne se meut pas. « Elle est empor- » tée par le cours du ciel (le petit ciel dont elle est le centre),

» ſententia, dicentis, parum nos, quantum ad earum veritatem aut » falſitatem, referre; ſeque non niſi unam rem in totâ ipſius Phyſicâ » inveniſſe, ad quam una ſolummodò dictarum regularum utcunque » videatur referenda. Cuius rei cauſa vel hæc eſſe poteſt, ut motus, ad » quos hæ regulæ ſunt adhibendæ, ita abſtractæ (*lege* abſtracti) exiſtant, » ut nunquam tales in rerum naturâ reperiantur. » (*Corresp. de Christiaan Huygens*, t. I, 1888, p. 312-313.)

Huygens répond, 27 déc. 1654 : « Quòd ex Algebrâ petitas regulas ſuas » Carteſius ipſe profeſſus eſt, ſane non ignoras ſolam in his Algebram » nihil determinare poſſe, ſed principia ante ex motûs penetralibus accer- » ſenda, quorum equidem plurima rectè à Carteſio conſtituta fateor, » neque tamen omnia. Eaſdem regulas ad reliquam ejus Philoſophiam » haud magnopere pertinere neque multum referre ut pro veris habeantur, » meritò exiſtimare videtur Dominus de Raeij. » (*Ibid.*, t. I, p. 317.)

a. Tome VIII, p. 70-78, ou t. IX (2e partie), p. 94-101.

b. Art. LXII. Tome VIII, p. 77-78, ou t. IX (2e partie), p. 100.

» et suit son mouvement *sans pourtant se mouvoir*[a] » ; de même qu'un vaisseau, ajoute-t-il, que ni les vents ni les rames ne poussent, peut demeurer, par un calme plat, immobile au milieu de la mer, bien que celle-ci l'emporte dans son mouvement, — Descartes précise et corrige dans la traduction : par son mouvement de flux et de reflux, dit-il, ne voulant pas qu'on pense à un autre mouvement, celui de toute la masse terrestre[b]. Il s'explique par une comparaison plus familière encore, ajoutée sans doute à Calais, pendant un séjour forcé en attendant le bateau de Hollande : on peut passer de Calais à Douvres, sans faire un mouvement ; il suffit qu'on soit couché et qu'on dorme dans le bateau, qui se meut et vous emporte avec soi. Ces comparaisons se trouvent dans la troisième partie des *Principes,* où Descartes exposera son système de la Terre et du Soleil ; mais dès la seconde partie, il donne à plusieurs reprises des exemples semblables de mouvement relatif : le pilote, assis à la poupe d'un vaisseau, ne bouge point par rapport au vaisseau lui-même ; il n'est en mouvement que par rapport au rivage devant lequel passe le vaisseau emporté par les flots[c]. Et la montre dans la poche du capitaine qui marche sur le pont de ce vaisseau, que de mouvements n'y distingue-t-on pas ? mouvement des petites roues, tant qu'elle n'est pas arrêtée, mouvement de son possesseur qui la porte sur soi, mouvement du navire, et de la mer, et de la terre elle-même[d],... est-ce tout ? Descartes va jusqu'à dire qu'« on ne saurait rencontrer » en tout l'univers aucun point qui soit véritablement immo- » bile[e] ». On verra que cela est *probable,* avait-il dit en 1644 ; il corrige dans la traduction de 1647 : « cela peut être *démontré* ».

a. *Pars III*ª, art. XXVI. Tome VIII, p. 89-90, ou t. IX (2ᵉ partie), p. 113.

b. Tome VIII, p. 91-92, ou t. IX (2ᵉ partie), p. 115 : art. XXIX. Voir t. IV, p. 147 : lettre du 8 nov. 1644.

c. *Pars II*ª, art. XXIV. Tome VIII, p. 53, ou t. IX (2ᵉ partie), p. 76.

d. Tome VIII, p. 57, ou t. IX (2ᵉ partie), p. 80 : art. XXXI.

e. Fin de l'art. XIII. Tome VIII, p. 47, l. 24-28 ; ou t. IX (2ᵉ partie), p. 70.

A ceux qui ne voulaient point du mouvement de la terre, il s'efforcera de prouver qu'elle ne se meut point, au sens où l'on entend l'expression « se mouvoir ». Mais, d'autre part, comment serait-elle immobile, lorsque rien en ce monde ne l'est absolument ? Par de telles considérations il pense habituer peu à peu les esprits à admettre un système, qui, ainsi présenté, peut faire illusion, et ôter tout scrupule aux théologiens.

La troisième partie des *Principes* est intitulée « Du Monde » visible » ; elle traite, en réalité, de ce qui se voit dans le Ciel. Descartes commence par une brève description ou, comme il dit, une « histoire » des phénomènes, c'est-à-dire des apparences célestes ; il résume à ce sujet les observations des astronomes, et y joint leurs hypothèses pour rendre compte des mouvements des planètes[a]. Puis il explique, au moyen de suppositions qui lui sont propres, la formation du Monde, c'est-à-dire en particulier du Soleil et des Étoiles fixes, des Comètes et des Planètes.

Les apparences célestes n'ont rien d'absolu. Nous en jugeons comme habitants de la Terre, en considérant de là le Soleil et les Étoiles, et tout le Firmament. Mais que l'observateur se transporte par la pensée dans la Planète la plus lointaine, Jupiter ou même Saturne[b] : quelles apparences auront alors à ses yeux le Soleil, et la Terre, et l'ensemble des Cieux ? Le Soleil ne sera plus qu'une Étoile fixe ; et la Terre, à peine visible, une petite Planète. La Terre et le Soleil ont été jusqu'ici comme les deux personnages principaux, et qui accaparaient toute l'attention, les deux protagonistes dans cette grande épopée de la création du monde. Descartes les fait, si l'on ose dire, rentrer dans le rang : le Soleil n'est plus qu'une unité dans l'armée innombrable des Étoiles, et de

a. Cette première partie, sorte d'introduction, va de l'art. IV à l'art. XLI inclus. Tome VIII, p. 81-98 ; ou t. IX (2e partie), p. 104-122.

b. Tome VIII, p. 82-83 ; ou t. IX (2e partie), p. 106 : art. VIII.

même la Terre dans la petite troupe des Planètes[a] : semblable aux cinq autres, Mercure, Vénus, Mars, Jupiter et Saturne, elle tourne également autour du Soleil. Car non seulement le Soleil et la Terre se trouvent déchus de leur apparente grandeur, mais leurs rapports réciproques sont changés du tout au tout, et leurs rôles pour ainsi dire renversés : la Terre venait la première en dignité, et le Soleil n'existait que pour l'éclairer et la réchauffer ; elle se réchauffe encore et s'éclaire aux rayons de cet astre, mais c'est lui qui se trouve au centre du cercle qu'elle décrit et des autres cercles encore que décrivent les autres Planètes en tournant comme la Terre autour du Soleil. Descartes n'examine même pas l'hypothèse contraire de Ptolémée : elle est, dit-il, maintenant rejetée (c'est le mot du texte latin, la traduction adoucit un peu), « improuvée, dit-

a. Daniel Huet, plus tard, rapprochera Descartes et Jordano Bruno : « quem Carteſianæ doctrinæ anteſignanum jure dicas ; ...nam & Univerſi » infinitatem & Mundorum innumerabilitatem tuetur, & duo eſſe vult » Aſtrorum genera, Soles & Tellures, hoc eſt Stellas fixas & Planetas... » Qui legerit hunc librum (*De immenſo & innumerabilibus*), feret operæ » pretium, & quàm pulchre ei cum Carteſio conveniat, cognoſcet. » (*Cenſura Philoſophiæ Carteſianæ*, p. 215, Paris, 1689.)

La doctrine de Descartes avait déjà scandalisé un religieux comme le Frère Gabriel Thibaut ; et Mersenne lui-même, Thibaut le lui rappelle, semblait l'avoir réfutée d'avance. (Tome V, p. 69-70.) Voir ci-avant, p. 139, note *b*. Mais plus tard Mersenne s'y rallia. En définitive, avec cette théorie de l'infinité de l'Univers, non seulement la Terre n'était plus le centre du monde, mais le Soleil ne l'était pas davantage. En réalité il n'y avait plus de centre absolument, et il n'y avait plus de sphère. Ou du moins le Monde devenait « cette sphère infinie dont le centre est partout, » la circonférence nulle part ». (*Pensées de Pascal*, édit. Brunschvicg, t. I, 1904, p. 74.) Jordano Bruno l'avait dit déjà avant Pascal, ou plutôt redit, car la formule remonte à la plus haute antiquité. Que cette conception fût dangereuse pour la théologie, telle que la scolastique l'avait faite, on ne manqua pas de s'en apercevoir. Mersenne écrivait à Jean Rey, le 1er sept. 1631 : « Jordan Brun, qui combat avec pluſieurs pour l'infinité » du monde, vous rauit le centre, qui n'eſt point dans l'infini... » Réponse de Rey, 1er janv. 1632 : « Pour Jordan Brun, qui combat pour » l'infinité du monde, & par conſequent lui ravit le centre, qui n'eſt pas » dans l'infini : ie reſponds comme à Copernic, & confeſſe ne recognoiſtre » autre infini que Dieu, benit eternellement ; ſi n'eſt qu'il m'eſchapaſt de

» elle, de tous les philosophes[a] » ; seuls les théologiens, par une obstination déraisonnable, y restent encore fidèles. Descartes fait même grâce au lecteur des multiples observations qui la condamnent : il n'en rapporte qu'une, la plus visible de toutes et la plus frappante, les phases de Vénus, récemment découvertes au moyen du télescope ; ce sont elles aussi qu'avait alléguées, dans un livre d'astronomie, un auteur anonyme, que Descartes connaissait, Ismaël Boulliaud. Notre philosophe n'examine pas davantage l'hypothèse si singulière de Tycho-Brahé : toutes les Planètes tournent autour du Soleil, toutes sauf une, la Terre, qui reste immobile, et autour de laquelle le Soleil tourne avec son cortège des autres Planètes. Tycho n'a pas connu, dit Descartes, la vraie nature du

» dire l'erreur de ceux-la eſtre infinie, qui diſent le monde eſtre infini. » Et Mersenne répliquait à Rey, le 1er avril 1632 : « Quant à Jordan, encore » qu'il ſe ſerue de mauuais fondemens, neantmoins il eſt aſſés probable » que le monde eſt infini, s'il le peut eſtre. Car pourquoy voulés-vous » qu'vne cauſe infinie n'ait pas vn effet infini ? J'ay autresfois eu d'autres » demonſtrations contre ceci, mais la ſolution en eſt aiſée... » (*Eſſays de Iean Rey*, 2e édit., 1777, p. 108-109. p. 122 et p. 142.)

Jordano Bruno avait été brûlé vif à Rome, au Campo di Fiore, le 17 février 1600. Une lettre, datée de ce jour, fut écrite par Gaspard Schopp à son ami Ritterhausen pour le lui annoncer, lettre publiée seulement en 1621 dans un livre anonyme, imprimé à Saragosse (en réalité, en Allemagne) : *Macchiavelliſatio qua unitorum animos diſſociare nitentibus reſpondetur*. Le P. Mersenne lui-même semble n'avoir appris le supplice de Bruno que tardivement et par cette voie : en 1623, dans ses *Quæſtiones in Geneſim*, il cite Vanini, brûlé à Toulouse, et un autre hérétique, Fontainier, brûlé à Paris ; il ne cite Bruno que l'année suivante, dans son livre sur l'*Impieté des Deiſtes*, en 1624. Cependant Kepler en avait été informé beaucoup plus tôt, par un conseiller de l'empereur Rodolphe, Wackher. Le 30 novembre 1607, dans une lettre à Brengger, doyen de la Faculté de Médecine de Kaufbeuren, il lui parle de Bruno : « Infelix ille Brunus, pruinis toſtus Romæ. » Et Brengger, qui ne savait pas, s'informe, le 7 mars 1608 : « Jordanum Brunum pruinis toſtum » ſcribis, quod intelligo illum crematum eſſe ; quæſo an certum hoc ſit ; » & quando aut quare ei id acciderit, fac ut ſciam. » (*Joannis Kepleri Opera Omnia*, 1859-1873, t. II, p. 591, 592.) On ne parlera de Bruno que plus tard ; pour le moment, on parlait surtout de Vanini.

a. Art. xvi. Tome VIII, p. 85, l. 14-18 ; ou t. IX (2e partie), p. 108-109.

mouvement[a] : faute de cette connaissance, il ne s'est pas douté, qu'il attribuait à la Terre encore plus de mouvement que ne faisait Copernic, qu'il prétendait cependant corriger. Nous avons indiqué déjà l'hypothèse de notre philosophe : la Terre n'est pas isolée ; une matière fluide dont elle est le centre, l'environne comme un tourbillon, et c'est ce tourbillon qui se meut lui-même autour du Soleil, tandis que la Terre demeure immobile au centre. Entendez par là qu'elle ne quitte point le voisinage des corps qui la touchent immédiatement, pour se transporter dans le voisinage d'autres corps semblables ; car c'est en cela, nous l'avons vu, que consiste tout le mouvement. Certes, la Terre ne se meut pas, si l'on veut, par rapport aux corps tout proches dont le tourbillon est composé, pas plus que par rapport aux corps infiniment éloignés, comme les Étoiles fixes, auprès desquelles non seulement elle-même, mais le cercle qu'elle décrit, n'est qu'un point[b] : cependant son tourbillon se meut, et l'emporte avec elle ; et alors, ne la fait-il pas ainsi changer de position dans l'espace par rapport au Soleil ? C'est bien là, ce semble, la question à laquelle, en définitive, Descartes n'échappe pas. Peu importait d'ailleurs : il pouvait soutenir que, le mouvement étant tel qu'il l'a défini, on ne saurait dire que la Terre se meut. Si les théologiens ne sont pas satisfaits, qu'ils proposent une autre définition : qu'ils disent, s'ils le peuvent, qu'est-ce donc en réalité que le mouvement ?

Après cette hypothèse astronomique, qui ne se rapporte qu'au système particulier du Soleil et des Planètes, Descartes expose son hypothèse physique, qui doit expliquer tout l'Univers[c]. Mais que les théologiens ne prennent point

a. Art. XVIII et XXXVIII. Tome VIII, p. 85-86 et p. 96. En particulier, p. 85, l. 29-30, et p. 96, l. 13-14. Voir aussi t. IX (2e partie), p. 109 et p. 119-120.

b. Art. XL. Tome VIII, p. 97 (en particulier, l. 26-28) à p. 98. Tome IX (2e partie), p. 121.

c. Art. XLVI, lequel est capital. Tome VIII, p. 100-101 ; ou t. IX (2e partie), p. 124-125.

l'alarme : cette hypothèse est fausse. Notre philosophe le déclare bien haut, et ce semble, avec un peu trop d'insistance. Car enfin, que veut-il dire par là ? Une chose bien simple au fond. A l'origine, Dieu a créé la matière et le mouvement ; comment était cette matière, et quels étaient ces mouvements, on n'en sait rien, et il est même impossible de le savoir. Mais, entre ce point de départ, qui se perd à l'origine des temps, et l'état actuel, qui est comme un point d'arrivée, matière et mouvement ont dû passer successivement par une infinité d'états intermédiaires, et c'est un de ces états auquel Descartes s'arrête : celui, n'importe lequel, dont il pourra commodément déduire l'état actuel des choses. Il aurait pu en choisir un autre ; il sait bien que cet état n'est pas l'état primitif, et que beaucoup l'ont précédé ; et c'est en cela, mais en cela seulement, que son hypothèse est fausse. Toutefois ne soyons point dupes des mots : elle est vraie en ce sens que c'est bien un des états par lesquels matière et mouvement ont nécessairement passé, et dans lequel ils se sont donc trouvés réellement ; en ce sens aussi surtout, que, déduites de là, les choses s'expliquent à merveille pour notre esprit. Avec son hypothèse physique, Descartes, une fois de plus, procède en mathématicien. Entre tant de possibilités, dont la succession est nécessaire, on peut toujours en choisir une, arbitrairement, et commencer par elle la chaîne des déductions. C'est ce que fait Descartes : ses principes se trouvent trop simples ; ils sont trop éloignés par là même de la complexité des choses : comment rejoindre celles-ci ? Notre philosophe ne remonte pas à leur lointaine origine ; il se transporte par la pensée à un effet plus rapproché de nous, à un état de la matière lorsqu'elle a déjà pris forme et figure. Peu importe que ce soit celui-ci ou celui-là : l'essentiel est qu'ensuite la déduction réussisse et rejoigne enfin la réalité.

Après avoir ainsi marqué le caractère de cette hypothèse, nous ne l'examinerons point en détail. Descartes suppose que la matière subtile a formé de petites boules, extrêmement agitées,

entre lesquelles circule une matière plus agitée et plus subtile encore, et qu'il y a çà et là comme des noyaux ou des centres autour desquels se meuvent des tourbillons. Ce mot dont il s'est déjà servi, à titre de comparaison, est introduit ici définitivement dans la physique de notre philosophe ; il y prend place comme l'expression de la réalité. Descartes avait omis d'en avertir le lecteur dans la première édition des *Principes* en 1644 ; cette omission est réparée dans la traduction française, en 1647 [a]. Dans cette traduction encore, il indique à la fin, ce qu'il n'avait pas fait en 1644, l'endroit essentiel où se trouve son hypothèse, article 46 de la troisième partie [b]. Seuls quelques lecteurs avisés s'en étaient aperçus, sans avoir besoin d'indication : Le Conte, dans ses objections de 1645, et plus tard, en 1648, le jeune Burman [c]. Descartes insiste d'ailleurs : le fond de son hypothèse elle-même, dit-il, « peut être réduit à cela seul que *les cieux* (et il entend par là » tous les espaces célestes) *sont fluides* [d] ».

Parmi les philosophes, les uns croyaient ces espaces vides, ce qui est absurde selon Descartes : le vide absolu serait le néant ; ce qui a des dimensions comme l'espace est une réalité. Les autres les déclaraient pleins, sans dire de quoi, le plein étant peut-être à lui seul une qualité réelle ; de plus ils y distinguaient des sphères solides, auxquelles étaient attachées les Etoiles. Descartes brise ces sphères, et les pulvérise ; il

a. Tome VIII, p. 101, l. 23-24, et t. IX (2e partie), p. 125 : fin de l'art. XLVI.

b. Tome IX (2e partie), p. 324-325.

c. Tome IV, p. 456, et t. V, p. 170.

d. Tome IX (2e partie), p. 325. Voir aussi, p. 112, et t. VIII, p. 89 : art. XXIV. La traduction française dit : *Que les cieux sont liquides*, et dans le texte ne reprend que le même mot *liquide*. Le texte latin porte : *Cœlos esse fluidos,... cœli materiam fluidam esse sive liquidam*. Et déjà, t. II, p. 225, l. 27-28 : lettre du 13 juillet 1638. — Le texte latin de l'art. XXIV, *Pars III*a, disait que, si les cieux n'étaient fluides, on ne pourrait expliquer les phénomènes des Planètes, *phœnomena Planetarum*. La traduction française dit plus généralement « les phainomènes », c'est-à-dire toutes les apparences célestes.

remplit tout l'espace de matière, et de matière fluide, conformément, dit-il, à l'opinion des nouveaux astronomes. C'est donc à la faveur de l'astronomie, que cette idée recevait droit d'entrée dans la physique ou la philosophie naturelle. Les astronomes ne savaient comment expliquer sans cela les phénomènes des Planètes, ni surtout ces distances qui défient toute imagination et que le calcul leur faisait découvrir maintenant dans les Cieux. Mais de quelles précautions ne s'entouraient-ils pas? L'un d'eux, Jésuite il est vrai, mais avant la condamnation de Galilée, le P. Scheiner, dans sa *Rosa Ursina,* en 1630, adopte l'opinion des Cieux liquides ou fluides ; toutefois il commence par s'assurer que rien ne s'y oppose dans la Sainte Écriture ; puis il allègue les expériences favorables à cette thèse, et il termine en établissant, à grand renfort de textes, que parmi les philosophes anciens eux-mêmes beaucoup n'y étaient point hostiles[a]. Ainsi des textes, tout d'abord, philosophiques et théologiques, sont invoqués ; grâce à cette double autorité, et comme dans l'entre-deux, se glisse et réussit à se faire admettre l'expérience, qui est pourtant maîtresse de la vérité scientifique. Descartes n'a tout de même point de ces précautions excessives : c'est comme philosophe simplement, et au nom de la raison, c'est-à-dire des idées claires et distinctes, qu'il propose son hypothèse, et sans se mettre en peine, cette fois, d'aucune objection théologique.

Nous ne pouvons le suivre pas à pas dans toutes ses déductions. Contentons-nous d'indiquer les grandes questions qu'il

a. On lit au commencement de la *Roſa Vrſina,* sous ce titre, *Totius operis notatu digniora :*

« Cœlum, Sol, & Stellæ ex naturâ ſuâ corruptibiles eſſe, ex mente » Eccleſiæ & ſanctorum Patrum coniicitur. Pag. 660. »

« Cœlum *liquidum* ex ſacrâ Scripturâ & ſanctis Patribus. Pag. 699. »

« Cœlum *aut liquidum aut igneum* multi Neoterici Theologi, Philo- » ſophi, & Phyſiologi defendunt. Pag. 731. »

« Cœlum *liquidum* antiqui philoſophi tenebant. Pag. 747. »

« Cœlum *liquidum* eſſe tam antiqui quàm recentiores Aſtronomi » voluerunt. Pag. 755. »

« Obiectiones pro cœlo *duro* diluuntur. Pag. 771. »

traite, et d'abord celle du Soleil et de sa formation en suite de l'hypothèse proposée ; puis, à propos du Soleil, la question de la Lumière[a], principal objet du traité du *Monde,* dont c'était même le titre particulier. On observait beaucoup le Soleil depuis 1610 et 1612; la nouvelle invention des lunettes d'approche avait permis d'y découvrir des taches, au grand scandale des péripatéticiens : rien, suivant eux, ne devait ternir l'éclat de cet « œil du monde ». Galilée avait le premier observé ces taches à Rome, et presque en même temps le Jésuite Scheiner à Ingolstadt; puis, en France Jean Tarde, théologal de Sarlat, qui, refusant d'y voir des taches, imagina que c'étaient de petites Planètes ou des satellites autour du Soleil, comme ceux qu'on venait aussi de découvrir autour de Jupiter, et comme la Lune autour de la Terre[b]. Enfin des

a. Tome VIII, p. 108-116, ou t. IX (2e partie), p. 130-136 : art. LV à LXIV inclus.

b. Nous avons vu, p. 191-192 ci-avant, que Descartes n'a probablement pas connu l'ouvrage de Tarde, *Borbonia Sidera* (*1620*), ni la traduction française qu'en donna l'auteur lui-même, *Les Aſtres de Borbon & Apologie du Soleil* (*1623*), « Monſtrant & verifiant que les apparences » qui ſe voyent dans la face du Soleil ſont des Planettes, & non des » taches, comme quelques Italiens & Allemans, obſeruateurs d'icelles, luy » ont impoſé. » Citons, à titre de curiosité, ces deux passages de Tarde :

Pages 10-11 : « Galileus Galilei, grand Philoſophe, & Mathematicien » du Grand Duc de Toſcane, en trois Epiſtres qu'il eſcrit à Marcus Vel- » ſerus Magiſtrat en la ville d'Auſbourg, tient que ce ſont des nuées & » fumées qui ſont engendrées en la furface du Soleil, & là meſme ſont » reſoutes & aneanties... De cela il conclud, contre Ariſtote, que le ciel » eſt ſubiect à corruption. Les Peripateticiens, voyans que par ce moyen » on fait iniure au ciel, & que la philoſophie d'Ariſtote, quoy qu'inno- » cente & exempte de coulpe, eſtoit outrageuſement offenſée, ont nié ces » apparences, & ont dit que c'eſtoient eſbloüiſſemens de la veuë, & illu- » ſions, ou deceptions prouenant des verres. Quant à moy, ne doutant » en rien des apparences, ie ſuis appelant de la ſentence de Galileus » deuant luy-meſme... » Voir le même passage en latin, p. 9-10, texte de 1620.

Page 13 : « Il y en a auſſi qui penſent que ce ſont des taches fixes, & » inherentes au Soleil, comme ſont celles de la Lune ; mais c'eſt vne » erreur plus grande que les autres, & qui s'approche de l'impieté. Car » pourroit-on imaginer vne opinion plus erronée, que celle qui impoſe

observations semblables avaient été faites à Arras par un autre Jésuite, Malapert. Descartes avait eu entre les mains le gros ouvrage publié à ce sujet sous le titre de *Rosa Ursina* par le P. Scheiner en 1630[a]. Il y avait lu avec intérêt, non seulement ce qui se rapporte aux taches du Soleil, mais bien d'autres observations, qui lui semblaient confirmer le mouvement de la Terre, en dépit de l'hostilité personnelle de l'auteur contre Galilée. Il ne l'oublia pas, une dizaine d'années plus tard, et Scheiner est même un des rares noms qu'il cite dans son ouvrage[b] : peut-être espérait-il par là se mettre à couvert vis à vis de Rome? La question des taches du Soleil le retient donc[c], et il s'efforce d'expliquer comment elles se forment, puis se maintiennent quelque temps à la surface, puis disparaissent quelquefois, absorbées dans la masse : semblables, dit-il, à cette écume qui sort ordinairement des liqueurs qu'on fait bouillir sur le feu[d].

Parfois aussi ces taches s'accumulent autour d'un astre, se rejoignent, et forment une croûte épaisse sous laquelle la masse liquide disparaît complètement. C'est ainsi que des Étoiles fixes, de même nature à l'origine que le Soleil, deviennent opaques, cessent d'être le centre d'un tourbillon, quittent même leur tourbillon propre, pour passer dans le tourbillon voisin, puis dans un autre encore : et ce sont les Comètes[e].

» de l'ordure à l'œil du monde? lequel Dieu a eſtably pour eſtre le flam-
» beau de l'Vniuers, & le diſpenſateur de la lumiere; lequel Dieu tres-
» bon & tres-grand a eſleu pour eſtre ſon Louure, & comme l'habitation
» de ſa Royale Maieſté : *In Sole poſuit tabernaculum ſuum.* C'eſt impieté
» de foüiller, corrompre & honnir ainſi le lieu que Dieu a eſleu pour
» ſon domicile. Neantmoins ils inſiſtent... » Voir aussi p. 10 du texte latin, 1620.

a. Tome I, p. 282, l. 1-8 : lettre de févr. 1634. Voir aussi p. 282-283, p. 112-113 et 114-115, p. 248-249.

b. Tome VIII, p. 95, l. 1-4 ; ou t. IX (2e partie), p. 118.

c. Art. XCIV à CXVIII inclus. Tome VIII, p. 147-168 ; ou t. IX (2e partie). p. 156-172.

d. Tome VIII, p. 148, l. 2-8 ; ou t. IX (2e partie), p. 157.

e. Art. CXIX à CXXXVIII. Tome VIII, p. 168-191 ; ou t. IX (2e partie), p. 172-190.

Notre philosophe utilise ainsi, à sa façon, pour les expliquer, la récente découverte des taches solaires. Il n'y pensait point encore dans son traité du *Monde,* et c'est une innovation des *Principes*. Mais déjà, en 1631 et 1632, il s'était étendu avec complaisance sur les Comètes, étudiant leur formation, et leur trajet dans le Ciel, et leur chevelure et leur queue. Il s'était enquis, auprès de Mersenne, d'un livre qui lui fournirait des renseignements[a]. Un tel livre existait, en effet, œuvre du P. Grassi, Jésuite et adversaire de Galilée. Serait-ce pour cette double raison que Descartes le cite encore dans ses *Principes,* comme il avait fait déjà pour le P. Scheiner ? Non pas qu'il fût lui-même ennemi de Galilée ; toujours est-il qu'il ne le nomme pas, sans doute par prudence, et qu'il nomme au contraire, peut-être par habileté, deux Jésuites qui l'ont combattu. Il corrige d'ailleurs, au moins sur un point, le P. Grassi qui avait emprunté à deux auteurs deux descriptions de la Comète de 1475, sans s'apercevoir que c'était la même : Descartes le reconnut sans peine, et fut bien aise que l'année suivante une description plus complète qu'il reçut de cette Comète, vînt confirmer ce qu'il avait écrit[b]. Mais l'essentiel peut-être, dans la théorie de Descartes sur les Comètes, est l'étendue de l'espace qu'il livre « à leurs grandes excursions de tous côtés dans les » Cieux ». Il se montre, en cela, beaucoup plus hardi que Tycho lui-même. Celui-ci s'était contenté de démontrer que ce ne pouvait être des phénomènes sublunaires, c'est-à-dire qui se produisent entre la lune et nous ; mais il ne les plaçait pas plus loin que la sphère de Vénus ou de Mercure. Il n'a pas osé, dit Descartes, leur attribuer toute la hauteur qu'il découvrait par ses calculs. Car il pouvait aussi bien, et notre philosophe n'hésite pas à le faire, aller jusqu'à Saturne, la plus haute des Planètes, et même bien au delà dans la vaste étendue qui

a. Tome I, p. 251, l. 2-11 : lettre du 10 mai 1632. Voir aussi p. 283.

b. Tome IV, p. 150-151 : lettre du 5 janv. 1645. Tome VIII, p. 178-179 et p. 186, l. 4-7 ; ou t. IX (2e partie), p. 179-180 et p. 185-186.

règne entre Saturne et les Étoiles fixes : nouvelle raison d'admettre la fluidité des Cieux[a].

Il utilise de même, pour l'explication des Planètes[b], les découvertes faites depuis une trentaine d'années à l'aide des lunettes d'approche : non plus seulement, comme nous avons vu, les phases de Vénus et les taches du Soleil, mais l'observation de Mercure sous le Soleil, et surtout les quatre satellites de Jupiter et les deux (qu'on croyait être aussi des satellites) de Saturne. Il paraît même avoir eu un moment d'embarras au sujet de Jupiter. Justement lorsqu'il était en train de décrire les Planètes, un de ses amis de Hollande, Colvius, lui apprit que le Capucin Antoine de Rheita venait de découvrir cinq nouveaux satellites, lesquels ajoutés aux quatre que l'on connaissait déjà, en auraient fait neuf autour de Jupiter[c]. Gassend soutint presque aussitôt, dans un écrit public, que Rheita s'était trompé. Mais Descartes n'osa pas, en 1644, donner le nombre des petites planètes de Jupiter ; prudemment il le passe sous silence ; et ce

a. Tome VIII, p. 86 et p. 98 ; ou t. IX (2e partie), p. 110 et p. 121-122 : art. XX et XLI. Cette théorie de Descartes est signalée justement par Lipstorp, dans son *Copernicus redivivus :*

« ...*Cometas non verſari in ſupremâ aëris regione, ut nimis rudis* » *antiquitas opinabatur,* neque juxta Tychonem, Peireskium, Keplerum, » Schickardum, Gaſſendum, & alios Aſtronomiæ cultores, qui diligenter » eorum parallaxes inveſtigarunt, non tantùm ſupra Lunam eſſe, ſed » *vaſtiſſimum iſtud ſpatium inter ſphæram Saturni & fixas requirere, ad* » *omnes ſuas excurſiones abſolvendas* (*tam varias* profectò, *& immanes,* » *ut abſque eo ad nullas Naturæ leges revocari poſſint*), adeoque à ſuperis » cœli tentoriis ad media ire, & retrocedere, ſolidiſſimè, & Geometricis, » Opticis, & Mechanicis fundamentis, incomparabili auſu demonſtravit » Nobiliſſ. Carteſius in fine 3 partis *Princip. Philoſ.* »

« Orbes reales, Primum Mobile omnes alias inferiores ſphæras vio- » lenter ſecum circumraptans, Intelligentias motrices, ſplendidiſſima anti- » quorum nugamenta eſſe, omnium ingenuorum Philoſophorum concor- » dantibus conſtat ſuffragiis. Summa ſummarum, Aſtronomia hodierna » infinitis paraſangis veterem poſt ſe relinquit. » (LIPSTORPII *Copernicus redivivus,* 1653, p. 5.)

b. Tome VIII, p. 191-202 ; ou t. IX (2e partie), p. 190-200 : art. CXXXIX à CLVI.

c. Tome III, p. 646 : lettre du 23 avril 1643.

n'est que dans la traduction française, trois ans après, lorsqu'on eut bien reconnu l'erreur du Capucin, qu'il rétablit le chiffre primitif de quatre [a]. Ainsi notre philosophe se tenait toujours comme à l'affût des nouveautés, et ne manquait pas de les faire aussitôt servir à ses démonstrations.

C'est ainsi que le système du Monde, c'est-à-dire le Soleil avec les Planètes, comprend, tout compte fait, quatorze tourbillons : celui du Soleil lui-même, le plus grand de tous, et dans lequel les autres sont contenus ; ceux des cinq planètes, Mercure, Vénus, Mars, Jupiter et Saturne, ou plutôt des six, en comptant aussi la Terre ; ajoutons les tourbillons particuliers, celui de la Lune, ceux des quatre satellites de Jupiter, et des deux enfin de Saturne. Et Descartes explique comment toutes les grandes Planètes se meuvent autour du Soleil, d'autant plus vite qu'elles en sont plus éloignées : ainsi, ajoute la traduction française, « en une roue, lorsqu'elle tourne, les » parties proches de son centre vont beaucoup moins vite que » celles qui sont en sa circonférence [b] ». Notre philosophe excelle à trouver de ces exemples familiers ; et toujours aussi revient cette conclusion, dont il ne se lasse point, que dans les phénomènes célestes, expliqués de la sorte, il n'y a vraiment point lieu, comme s'imagine le vulgaire et avec lui le commun des philosophes, de s'étonner tant ni de tant admirer [c].

La quatrième partie des *Principes* traite enfin de la Terre. Celle-ci devait être, à l'origine, un Soleil ou une Étoile fixe, et

a. Tome VIII, p. 200, l. 14, art. CLIV : « ...qui ſunt juxta Jovem ». Et t. IX (2e partie), p. 198 : « ...*les quatre* qui ſont autour de Jupiter. » — Pourtant, on a découvert récemment, le 27 janvier 1908, à l'Observatoire de Greenwich, un *huitième* satellite de Jupiter.

b. Art. CXLVIII. Tome IX (2e partie), p. 196. Voir t. VIII, p. 197.

c. Tome VIII, p. 196, l. 7-8 (*nec mirabimur*) ; l. 15 (*nec iterum mirabimur*) ; p. 198, l. 15 (*nec mirabimur*) ; l. 24 (*nec etiam mirabimur*) ; p. 199, l. 10 (*neque magis mirabimur*) ; p. 200, l. 12 (*neque mirabimur*) ; p. 201, l. 7 (*præterea non mirabimur*) ; p. 202, l. 13 (*denique non mirabimur*). Et encore p. 216, l. 19-20 : « quæ malè philoſophantibus *mira* » videntur, perfacile eſt explicare ».

le noyau central, ou la première région, en a conservé la nature[a]; puis une croûte s'est formée par-dessus, comme pour les Comètes, croûte persistante, qui constitue une région intermédiaire, tout hypothétique, car les investigations de l'homme ne vont pas jusque-là; elle-même est recouverte d'une superficie ou surface, qui compose par-dessus encore la troisième région. Descartes montre comment la matière subtile s'y répartit en quatre corps principaux. Mais, avant de les expliquer, il passe en revue les trois ou quatre actions qui les produisent[b]. L'une d'elles est la Lumière, précédemment étudiée, et une autre la Chaleur[c]. C'est aussi la Pesanteur, dont notre philosophe avait déjà communiqué confidentiellement à quelques amis l'explication[d] : la pesanteur, à la façon dont croyaient l'entendre les scolastiques, lui paraissait le type des qualités occultes, qu'il avait tant de fois proscrites; nous n'en avons que plus d'intérêt à voir ce qu'il prétend mettre à la place[e]. Quant aux corps

a. Mersenne reçut d'un correspondant de Bergerac, le médecin Deschamps, la lettre suivante, datée du 1er nov. 1645 : « ... le ſieur Brun, » deſpuis le printemps paſſé, a receu le liure de Mr Gaſſendi contre les » *Meditations* de Mr des Cartes, & les *Principes* de ſa phyſique, que i'ay » leus attentiuement. Et pour vous en dire mon aduis, quoy que les raiſons » de Mr des Cartes ſoyent fort ſubtiles, ie me range du parti de Monſr » Gaſſendi. Pour le liure des *Principes*, i'euſſe deſiré que Mr des Cartes » eut monté des experiences aux principes, pluſtoſt que de deſcendre » d'iceux à explicquer les effects de nature. Et ie trouue eſtrange, entre » autres choſes, ce qu'il aſſeure que les planettes ayent eſté des Eſtoiles » fixes, qui ſoyent eſté couuertes & eſtaintes par des taches fuligineuſes » qui s'encroutent autour. Car le feu des Eſtoiles fixes auroit fait creuer » cete croute, plus aiſement que les grenades ou bombes ne font creuer le » metal d'ond elles ſont faictes, lequel eſt beaucoup plus dur que cete » croute ne ſauroit eſtre, & le ſeu des aſtres plus fort que celuy de la » poudre à canon d'ond ſont remplies leſdites bombes. » (Paris, *Bibl. Nat.*, MS. fr. n. a., 6206, f° 233.)

b. Tome VIII, p. 208-218; ou t. IX (2e partie), p. 207-216 : art. xv à xxxi inclus.

c. Tome VIII, p. 217-218; ou t. IX (2e partie), p. 215 et 216 : art. xxviii (*Lumière*); art. xxix à xxxi inclus (*Chaleur*).

d. En particulier à Debeaune : t. II, p. 544, lettre du 30 avril 1639. *Ibid.*, p. 559, l. 10-16. Tome VIII, p. 212-217; ou t. IX (2e partie), p. 210-214 : art. xx à xxvii inclus.

e. Voir ci-avant, p. 153-154.

principaux, produits sous cette triple ou quadruple action, ils sont au nombre de quatre : l'Air, l'Eau, la Terre et le Feu. Le feu[a] est expliqué avec force détails, presque tous empruntés à l'expérience la plus commune ; Descartes y joint, comme il le disait en 1637, un des plus curieux effets du feu, à savoir la production du verre. L'eau lui fournit une occasion d'expliquer le flux et le reflux de la mer[b] : chose qu'il avait aussi déjà communiquée à des amis. Quant à la terre, il y distingue deux parties, supérieure et inférieure[c] : dans l'une, on trouve l'origine des sources ou fontaines, et par suite des rivières et des fleuves ; et dans l'autre, les mines. Aussi, lorsque Huygens, l'été de 1645, lui demandera un abrégé de chimie, suivant ses principes[d], Descartes n'aura qu'à renvoyer à cette quatrième partie, où il a dit, en effet, tout ce qu'il pouvait dire, étant donné le petit nombre d'expériences dont il disposait. Elles lui suffisaient cependant pour des constatations importantes : c'est ainsi qu'il signale, en passant, la ressemblance de certains genres de corps, qu'il vient d'expliquer, vif-argent, sucs volatiles, et huiles, avec les trois principes prétendus des chimistes, le Mercure, le Sel et le Soufre[e] ; ce ne sont, en réalité, des principes que de nom, et notre philosophe les fait déchoir de cette dignité, et montre à quelle distance ils se trouvent des

a. Tome VIII, p. 249-275 ; ou t. IX (2e partie), p. 243-271 : art. LXXX à CXXIII. et art. CXXIV à CXXXII inclus.

b. Tome VIII, p. 232-238 ; ou t. IX (2e partie), p. 227-231 : art. XLVIII à LVI inclus. Voir lettre à Mersenne, 6 août 1640 : t. II, p. 144-146. Et ci-avant, p. 154. Voir aussi t. XI, p. 701.

c. Tome VIII, p. 238-248 ; ou t. IX (2e partie), p. 232-242 : art. LVII à LXXVI inclus.

d. Tome IV, p. 243, l. 22, à p. 244, l. 6 : lettre du 7 juillet 1645. Réponse de Descartes, 4 août : *ibid.*, p. 260-261. — On a retrouvé, dans les papiers de Descartes, des notes de chimie (particularité curieuse) avec les caractères anciens, employés sans doute par lui comme signes abréviatifs : t. XI, p. 645. Voir aussi des notes de pharmacie : *ibid.*, p. 641-644.

e. Tome VIII, p. 242 ; ou t. IX (2e partie), p. 235-236 : art. LXIII. Voir aussi t. III, p. 130-131, et t. IV, p. 569-570 : lettres du 30 juillet 1640, et du 23 nov. 1646.

principes véritables dans la formation des choses. Il en est de même pour l'Air, l'Eau, la Terre et le Feu, qui étaient les quatre Éléments selon les philosophes[a], c'est-à-dire les principes des choses ; mais pour Descartes, ce ne sont plus que des composés ou des dérivés, assez éloignés eux aussi des principes véritables. Chemin faisant, il recueille de la sorte et utilise les parties principales des anciennes doctrines, pour en faire de simples chapitres de la philosophie nouvelle.

Un cinquième corps pouvait prétendre au rang de principe, l'aimant[b], à peine connu dans l'antiquité, et qui depuis un demi-siècle venait d'être, sinon découvert, au moins étudié avec ses propriétés merveilleuses. La science de la navigation était intéressée à cette étude nouvelle, à cause de la boussole, si nécessaire pour les voyages au long cours, entrepris à l'envi par toutes les nations maritimes. Aussi la curiosité était en éveil, et plusieurs demandaient à Descartes ce qu'il pensait : Huygens, par exemple, qui lui envoyait même, en janvier 1642, un ouvrage récent du Jésuite Kircher[c], ou bien son ami Pollot[d]. Descartes se tenait au courant : il avait lu autrefois le livre déjà classique du savant anglais Gilbert, et sans doute aussi celui du P. Cabei, Jésuite italien[e]; en outre Mersenne l'informe des variations observées dans la déclinaison en Angleterre, aux environs de 1640, puis des observations et expériences faites à La Flèche par le recteur du collège, le P. Grandamy. Descartes lui-même observe et expérimente à Amsterdam, dès 1630, et

a. Tome VIII, p. 275, l. 15-17 ; ou t. IX (2e partie), p. 271.

b. Art. CXXXIII à CLXXXIII inclus : t. VIII, p. 275-311 ; ou t. IX (2e partie), p. 271-305.

c. Tome III, p. 521-522 et p. 524 : lettre du 31 janv. 1642. Voir aussi t. V, p. 548 (note *a*, lire « magneticâ ») ; et surtout t. XI, p. 635-639.

d. Tome IV, p. 72-73 : lettre du 1er janv. 1644.

e. Tome I, p. 180, l. 15-17 : du 25 nov. 1630. Le P. Fournier disait, dans son *Hydrographie* (*1643*), p. 532, à propos de l' « Aymant » : « Ceux qui ont trauaillé le plus heureuſement à la découuerte de ſes » merueilles, ſont Gilbert Anglois, & les Peres Cabée Italien & Kircher » Aleman, de noſtre Compagnie : chacun d'eux en a eſcrit vn excellent » Volume. »

déclare, à cette date, qu'il peut rendre raison de l'aimant avec les principes de son *Monde*[a]. Il n'en fit rien cependant, ce semble, et attendit jusque vers 1640. Au moins sut-il résister à l'engouement de plusieurs : il ne tomba point dans l'extravagance (c'est son mot) de ceux qui expliquaient tout par l'aimant[b]. Pour lui, l'aimant lui-même s'explique, comme tout le reste, par ses suppositions : ce qui contribuait encore à les confirmer. Il avait imaginé, à cet effet, une forme spéciale de la matière subtile, les parties striées : leur propriété est d'être dissymétriques. Formées, en effet, dans les intervalles des petites boules ou parties rondes, elles ont la forme de vis, tournées tantôt dans un sens et tantôt dans l'autre, si bien que les unes ne peuvent passer que par un pôle de la terre, et les autres par le pôle opposé. On n'oserait jurer que Descartes, en imaginant une telle cause, ne pensait point par avance aux effets qu'elle devait expliquer. Toujours est-il, qu'il les déduit avec complaisance : sans en omettre un seul, il énumère jusqu'à trente-quatre propriétés de l'aimant. C'est là comme un air de bravoure, ou comme le bouquet d'un feu d'artifice, par lequel il termine et couronne la quatrième et dernière partie de ses *Principes*.

Le reste, sur les sens extérieurs et les sentiments intérieurs[c], n'est qu'un aperçu des effets de l'union de l'âme et du corps, que Descartes donne à la place du traité *de l'Homme*, annoncé dès le début. Il reproduit, en partie, ce qu'il avait dit déjà à ce sujet dans son *Monde*, en 1632. Enfin huit à neuf articles, en manière de conclusion[d], résument les avantages de la philo-

a. Tome I, p. 176, l. 15-19 : lettre du 4 nov. 1630. Voir *ibid.*, p. 191, l. 5-12 : du 2 déc. 1630. Et t. VIII, p. 302-303.

b. Tome III, p. 8, l. 7-12 : lettre du 19 janv. 1640.

c. Tome VIII, p. 315-323; ou t. IX (2e partie), p. 309-317 : art. CLXXXVIII à CXCVIII. Voir au début, d'une part, p. 41, l. 20-23, et de l'autre, p. 64, note *c*.

d. Tome VIII, p. 323-329; ou t. IX (2e partie), p. 317-325 : art. CXCIX à CCVI.

sophie nouvelle, comparée à toutes les autres qui l'ont précédée. Ce thème sera repris et développé, comme nous avons dit, dans la Lettre à l'abbé Picot, qui sert de Préface à la traduction française des *Principes,* en 1647[a].

L'histoire de la philosophie, au XVIIe siècle, était loin d'être une science, et l'idée qu'on se faisait des doctrines de l'antiquité, était des plus simples, sinon exacte et juste. Descartes divise les philosophes anciens en deux sectes : ceux qui doutent, et ce ne sont pas les moins sages, et ceux qui, indûment, prétendent à la certitude[b]. C'était, par avance, la division de Pascal entre sceptiques et dogmatiques[c]. Parmi les premiers, Descartes range, non seulement les Académiciens, mais leurs ancêtres jusqu'à Platon et Socrate lui-même ; il les loue d'avoir confessé « ingénuement », qu'ils ne savaient rien de certain, et de ne donner que comme vraisemblable, ce qui n'était, en effet, que cela. N'oublions pas la part qu'il fait à cette doctrine dans sa philosophie : c'est par elle qu'il commence. Il donne d'abord aux sceptiques cause gagnée, en apparence, mais pour se reprendre aussitôt et rompre avec eux définitivement. Les autres philosophes, au dire de Descartes, ont moins de franchise : ils se déclarent en possession de la vérité, et donnent comme vrais des principes, qui ne sont rien moins que tels. Ici Aristote n'est pas seul visé, avec ses modernes sectateurs, mais aussi Démocrite, à qui l'on accusait parfois Descartes de ressembler[d]. Il fait une part également à cette seconde philosophie : les principes qu'il adopte, étendue, figure et mouvement, se trouvent, en effet, déjà et chez Démocrite et chez Aristote lui-même, mélangés toutefois à d'autres suppositions qui en compromettent la vérité. Descartes les dégage de cette promiscuité fâcheuse, rend manifeste l'évidence qui leur appartient, et les érige en principes véritables. Ainsi la partie

a. Tome IX (2e partie), p. 1-20.
b. *Ibid.,* p. 5, l. 18, à p. 6, l. 20.
c. *Entretien de Pascal et de M. de Sacy.*
d. Tome VIII, p. 325 ; ou t. IX (2e partie), p. 320 : art. CCII.

dogmatique des doctrines anciennes, comme la partie sceptique, est utilisée par notre philosophe et introduite dans son propre système, où toutes deux prennent d'ailleurs un caractère nouveau : les raisons de douter, justifiées cette fois et portées à leur comble, finissent par se détruire elles-mêmes; et par contre, les raisons d'affirmer acquièrent une force qu'elles n'avaient jamais eue auparavant. La philosophie de Descartes répond ainsi à la définition qu'il en avait donnée d'abord, et qui posait deux conditions nécessaires et suffisantes : clarté parfaite ou évidence des principes, et possibilité d'en déduire tous les effets qui existent dans la nature [a]; autrement dit, une heureuse et efficace combinaison de la Physique et de la Mathématique.

Là, en effet, est la grande réforme ou même la révolution opérée par notre philosophe, et il ne cesse de le redire dans ses *Principes,* à la fin des quatre parties, et à chaque instant dans le cours de l'ouvrage. Quelqu'un au moins l'a compris, et a nettement indiqué toute la portée de l'œuvre : c'est l'abbé Picot [b]. Il rappelle avec raison (la nouveauté n'apparaît bien que par contraste), que jusqu'en ces derniers temps la physique était toute la science de la nature (et quelle physique !),

a. Tome IX (2e partie), p. 9, l. 18-22.

b. Tome XI, p. 312, l. 22, à p. 318, l. 25 : Préface des *Passions.* Notamment p. 314, l. 31, à p. 315, l. 5. On lit dans la *Summa Philoſophiæ* du Feuillant, Eustache de Saint-Paul :

« Quod ſpectat ad ſcientias theoreticas, *Phyſicam, Mathematicam,* & » *Metaphyſicam,* ordine naturæ *Metaphyſica* antecedit, ſequitur *Phyſica,* » tandem *Mathematicæ :* eo quòd obiectum *Metaphyſicæ* naturâ eſt » omnium primum, vtpote vniuerſaliſſimum; obiectum verò *Phyſicæ* » naturâ etiam prius eſt obiecto Mathematicarum, quia eſt communius : » adde *Mathematicas* eſſe inferiores, & ſubalternas Phyſicæ, vtpote à quâ » ſua principia vt plurimum deſumunt. Item ordine dignitatis *Metaphy-* » *ſica* præit, quia res naturâ præſtantiſſimas, nempe ſpirituales ſubſtantias, » & communia rerum omnium principia contemplatur; ſequitur *Phy-* » *ſica,* quæ antecellit Mathematicas, tùm ratione ſubiecti (illa enim ſub- » ſtantias, hæc vero tantùm accidentia contemplatur), tùm rerum quas » conſiderat varietate; ſicque vltimum locum tenent *Mathematicæ...* » (Tome I, 2e édit., 1611, p. 241.)

la mathématique n'en étant qu'une partie, parmi plusieurs autres. Descartes a renversé cet ordre : avec lui, la mathématique va devenir le tout, dont la physique ne sera plus qu'une partie. Les objets étudiés par la mathématique comprennent une infinité de possibles ; le monde réel est seulement l'un d'eux, assujetti aux mêmes règles et aux mêmes lois que tous les autres ; donc, pour le bien entendre, on doit d'abord connaître ces lois. La mathématique est ainsi rétablie dans ses droits et ses prérogatives ; et c'est grâce à elle que la physique, consentant à devenir sa sujette, peut prétendre désormais à la dignité d'une science véritable. Déjà Galilée avait dit que la mathématique est comme la langue universelle, qui seule permet de lire les caractères dans lesquels est écrit l'univers. Descartes se sert d'une comparaison du même genre : ce monde est comme une énigme, et la mathématique nous en donne la clé ; ou bien il est écrit dans une écriture chiffrée, et c'est la mathématique qui nous fournit le chiffre[a]. Est-ce

a. Tome VIII, p. 327-328 ; ou t. IX (2e partie), p. 323-327 : art. ccv. On trouve dans un petit volume du XVIIe siècle, et sous la plume d'un auteur auquel on ne s'attendait guère (l'abbé Cotin, connu surtout aujourd'hui par les railleries de Molière et de Boileau), des idées très nettes sur la connaissance absolue qu'ambitionnent les philosophes, et la connaissance relative dont nous devons nous contenter. *Galanterie ſur la Comete apparve en Decembre 1664 & en Ianuier 1665*, conclusion : « ...Il faut » aduoüer ſincerement, que la nature a plus de voyes pour faire les » choſes, que nous n'en auons pour les connoiſtre, & que ce que nous » croyons des veritez infaillibles, n'eſt ſouuent que des ſoupçons & des » coniectures. La preſomption ſeroit inſupportable, de penſer ſeulement » que noſtre eſprit fût d'vne égale eſtenduë à la puiſſance de cette mai- » ſtreſſe du monde... Elle a des myſteres où nous ne ſommes pas encore, » & où peut-eſtre nous ne ſerons iamais initiez : nous croyons eſtre » entrez dans le ſanctuaire, & nous ne ſommes pas ſeulement à l'entrée » du temple... » (*Œuures Galantes de Monſieur* COTIN. Seconde partie. A Paris, chez Eſtienne Loyſon, M.DC.LXV. Pet. in-8.) Voir p. 383. Quelques pages plus haut, l'auteur disait, dans la même pièce (et c'étaient bien là les exigences auxquelles Descartes prétendait aussi satisfaire) : « Ceux qui demandent aux Philoſophes des preuues de leurs ſyſthemes, » & non pas des ſuppoſitions, voudroient reduire les principes de leur » Phyſique iuſqu'aux premiers principes de connoiſſance, iuſqu'à ces

bien toutefois le vrai chiffre, pourrait-on dire, le chiffre réel? Peu importe, après tout, si par lui nous arrivons à traduire les choses et à les interpréter. Voilà bien encore de ces raisons de douter, raisons en l'air, et sans fondement solide! Sans doute il n'est pas impossible, à la rigueur, que deux montres, par exemple, tout à fait semblables extérieurement et qui marquent l'heure l'une comme l'autre, diffèrent par leur mécanisme : de même les effets que nous observons en ce monde, peuvent se réaliser par d'autres moyens que ceux que nous supposons. Mais ceux-ci sont intelligibles pour nous et nous réussissent; ils sont donc pour nous les vrais moyens, et nous tiennent lieu des moyens réels, s'il en est, que nous ne connaissons pas. Et même, parviendrions-nous un jour à connaître ces derniers,

» propoſitions certaines & éuidentes par elles-meſmes, dont tous les » hommes ſont d'accord. On demande à des Mathematiciens principa- » lement des demonſtrations, & non pas des conjectures; on veut eſtre » conuaincu, & non pas perſuadé... » (*Ibid.*, p. 375.) Et plus haut encore, l'allusion à Descartes est transparente : « ...La Nature elle-meſme, » dont ces nouueaux Phyſiciens ſe vantent d'auoir pris le chiffre... » (Page 364.) Et enfin : « D'abord on ne ſongeoit qu'à ſe diuertir vn peu » philoſophiquement, quand on laiſſoit faire à la matiere ſubtile de » l'Vniuers plus de tours de paſſe-paſſe d'vn pole à l'autre, & plus de » ſauts perilleux, que n'en fit iamais Scaramouche dans le *Medico* » *volante*. On liſoit cette nouuelle Phyſique comme le Roman d'vne » Philoſophie faite à plaiſir... » (Page 364.) « ...*Sur la foy de Rober-* » *ual*, on iureroit que cette nouuelle Philoſophie n'eſt que le jeu d'eſprit » d'vn galant homme laſſé de la pedanterie de l'Echole; ou, ſi vous » voulez, vn beau ſonge fait en veillant par vn Mathematicien fort de » loiſir, qui aimoit à réuer auec methode & ſelon les regles de l'art. » (Page 365.)

Plus tard, Bossuet dira : « Vous voilà à diſputer ſur la nature des » corps, à examiner juſqu'à quel point Dieu a voulu que nous connuſ- » ſions le ſecret de ſon ouvrage, & s'il ne voit pas, dans la nature des » corps comme dans celle des eſprits, quelque choſe de plus caché & de » plus foncier, pour ainſi dire, que ce qu'il en a deſcouvert à noſtre » foible raiſon. » (*Sixième Avertissement à M. Jurieu*, 3e partie, t. XXII, p. 209-210, *Œuvres de Bossuet*, Versailles, 1816.)

C'est l'éternelle objection des sceptiques et des mystiques, laquelle ne nous laisse le choix qu'entre un savoir simplement relatif (si elle est admise), ou (si on veut en finir avec elle) l'idéalisme absolu. On paraît revenu, de nos jours, d'une telle prétention.

si tant est qu'ils existent et ne soient pas un mythe : nous n'y gagnerions rien, ni pour la théorie, puisque nous avons déjà sans eux une connaissance claire et distincte des choses, ni pour la pratique, puisque cette connaissance nous permet d'agir sur la nature[a]. Ce serait comme un double de ce que nous possédons déjà. Qu'est-ce donc alors qu'une prétendue réalité, à la fois impossible et inutile à connaître, et en quoi diffère-t-elle du néant? La réalité vraie est tout entière pour nous dans l'idée claire et distincte, essence et substance même de la vérité. Le dernier mot de cette physique, comme tout à l'heure de la métaphysique de Descartes[b], serait l'idéalisme. Notre philosophe veut la certitude complète et absolue; il raisonne en conséquence, et finalement, comme en désespoir de cause, par un recours suprême, il en appelle à l'Être parfait. « Ce serait, dit-il, le rendre coupable de nous avoir » créés imparfaits, si nous étions sujets à nous méprendre, » lors même que nous usons bien de la raison qu'il nous a » donnée. » Et Descartes insiste : douter de notre raison ou de notre pensée, ce serait, selon lui, « faire injure à Dieu[c] »

a. Tome VIII, p. 327 ; ou t. IX (2e partie), p. 322-323 : art. CCIV.
b. Voir ci-avant, p. 323-325.
c. Tome VIII, p. 99, l. 11-14 ; et t. IX (2e partie), p. 123 : art. XLIII.

LIVRE V

CHAPITRE PREMIER

DESCARTES

ET

LA PRINCESSE ÉLISABETH

La correspondance de Descartes comprend bien des parties intéressantes; aucune ne l'est autant que l'échange de lettres entre lui et la princesse Élisabeth. Celle-ci était née à Heidelberg, le 26 décembre 1618. Son père, Frédéric V, électeur palatin, fut élu roi de Bohême, le 5 septembre 1619, et couronné à Prague, le 4 novembre suivant: « royauté d'un hiver », car il la perdit l'année suivante à la bataille de la Montagne blanche, où Descartes assista peut-être[a], le 8 novembre 1620. Dès lors commença pour le roi déchu et pour les siens, durant toute la guerre de Trente Ans, une vie de princes en exil. Élisabeth passa, semble-t-il, ses premières années auprès d'une sœur de son père, mariée à l'électeur de Brandebourg, Georges-Guillaume[b], et qu'elle appelle « sa tante l'électrice ».

a. Voir ci-avant, p. 60-61.

b. Élisabeth-Charlotte, fille de Frédéric IV, et sœur de Frédéric V (le père d'Élisabeth), naquit le 7 nov. 1597, épousa Georges-Guillaume le 14 juillet 1616, devint veuve le 21 nov. 1640, et mourut le 16 avril 1660. Élisabeth ira la retrouver en 1646.

Mais bientôt elle vint rejoindre ses parents en Hollande : Frédéric y avait trouvé un refuge auprès de sa mère, l'électrice douairière palatine, Louise-Juliane de Nassau, qui ne mourut qu'en 1644, et auprès de ses deux oncles, frères de celle-ci, les princes Maurice et Frédéric-Henri. En outre, champion malheureux de la cause protestante, il obtint des Etats une hospitalité honorable : un palais pour l'hiver à La Haye, et pour l'été une maison des champs à Rhenen, près d'Arnhem, plus une dotation annuelle. Mais le malheur s'acharnait après cette famille. Le 17 janvier 1629, le fils aîné périt misérablement : un bateau, sur lequel il se trouvait, coula dans le lac de Harlem; le jeune prince fut noyé. Le 29 novembre 1632, son père, Frédéric lui-même, dit *le Patient* ou *le Constant,* mourut de la peste à Mayence : il avait juste l'âge de Descartes, étant né le 16 août 1596. Sa veuve, Élisabeth Stuart, resta donc seule avec dix enfants[a], dont le plus âgé n'avait pas quinze ans. Elle ne désespéra pas toutefois de rentrer au moins en possession du Palatinat, et mit son orgueil à se faire appeler reine de Bohême; elle comptait sur l'Angleterre, comme fille de Jacques Ier et sœur du roi régnant, Charles Ier; plus tard elle compta aussi sur la France.

La princesse Élisabeth, l'aînée des filles, joignait à une grande intelligence une instruction étendue et solide. Élevée sans doute à la française[b], toute petite elle apprit par cœur les

a. Fille de Jacques Ier, née le 19 août 1596, elle épousa Frédéric V, le 14 févr. 1613, et mourut le 23 févr. 1662. Elle eut jusqu'à treize enfants, dont trois moururent jeunes, outre son aîné, noyé en 1629. Les neuf qui vécurent, cinq fils et quatre filles, sont, dans l'ordre de leur naissance : 1° *Charles-Louis,* né à Heidelberg, 22 déc. 1617; 2° *Élisabeth,* née aussi à Heidelberg, 26 déc. 1618; 3° *Robert* (ou *Ruppert*), né à Prague, 27 déc. 1619; tous les autres naquirent à La Haye : 4° *Maurice,* 6 janvier 1621; 5° *Louise-Hollandine,* 18 avril 1622; 6° *Édouard,* 6 oct. 1624; 7° *Henriette-Marie,* 7 juillet 1626; 8° *Philippe,* 26 sept. 1627; 9° *Sophie,* 14 oct. 1630.

b. Tome V, p. 96-97 : « ... la traduction (françoise des *Meditations*) » rend vos penſées d'autant plus miennes, que ie les vois bien exprimées » *en vne langue dont ie me ſers ordinairement.* »

quatrains de Pibrac, et plus tard elle était capable, en manière de divertissement, de jouer son rôle dans une comédie de Corneille, la *Médée*[a]. Elle savait l'anglais, qui était la langue de sa mère ; l'allemand, langue de son père ; le flamand, puisqu'elle vécut en Hollande ; l'italien, car elle demanda à Descartes d'étudier avec elle Machiavel ; enfin le latin, au point de lire les *Méditations* du philosophe avant qu'elles ne fussent traduites en français : de même pour les *Principes,* qui lui furent dédiés ; elle avait même pensé un moment à apprendre le polonais, en vue d'un mariage qui d'ailleurs n'aboutit pas. D'autre part, elle savait assez de mathématiques pour résoudre un problème difficile que lui indiqua Descartes, et assez d'astronomie pour s'intéresser aux perfectionnements apportés au télescope, ainsi qu'aux découvertes de ce temps-là,

a. La plus jeune sœur, Sophie, dira plus tard, *Memoiren der Herzogin Sophie* (édit. Adolf Koecher, Leipzig, 1879), p. 34 : « On m'apprit » les quadrains de Pebrac, & le catechiſme de Heidelberg en allemand, » que je ſçavois tout par cœur ſans le comprendre. » Élisabeth avait sans doute été élevée de même.

Et plus loin, cette même Sophie, *ibid.*, p. 37 : « La reine ſe retiroit » ordinairement tous les eſtés dans une maiſon de chaſſe, nommée » Rhenen. S. M^té^ y eſtoit une fois, comme mes ſœurs pour la divertir » reſolurent de repreſenter la comedie de *Medée* & me firent connoiſtre » que je ne pourrois en eſtre, parce que je ne ferois pas capable d'ap- » prendre tant de vers par cœur. Cela me piqua ſi fort d'honneur, que » j'apprenois toute la comedie par cœur, quoyque je n'avois beſoin de » ſçavoir que le roolle de Nerine, qu'on me permit de repreſenter. La » reine en fut ſatisfaite... Je n'avois qu'onze ans. » La princesse Sophie étant née le 14 oct. 1630, la date de ce divertissement est en 1641 ou 1642.

Voici, de la même main, un portrait d'Élisabeth à citer, *ibid.*, p. 38 : « Ma ſœur, qui s'appelloit Mad. Eliſabet,... avoit les cheveux noirs, le » teint vif, les yeux bruns & brillans, les ſourcils noirs & larges, le front » bien fait, la bouche belle & vermeille, les dens admirables, le nez » aquilin & menu, ſujet à rougir ; elle aimoit l'étude, mais toute ſa phi- » loſophie ne l'empeſchoit point d'eſtre fort chagrinée aux heures que la » circulation du ſang luy cauſoit le malheur d'avoir le nez rouge ; elle ſe » cachoit dans ce moment devant le monde... Elle ſçavoit toutes les » langues & toutes les ſciences, & avoit un commerce reglé avec M. Deſ- » cartes ; mais ce grand ſçavoir la rendoit un peu diſtraite & nous don- » noit ſouvent ſujet de rire. »

par exemple les satellites de Jupiter ; assez de physique enfin, pour que ses premières objections contre les *Principes* fussent au sujet de l'aimant. D'ailleurs, ce goût décidé pour la philosophie et pour les sciences ne l'empêchait point d'avoir des sentiments de religion : elle était calviniste dans l'âme, et se serait fait conscience, dit-on, d'épouser le roi catholique de Pologne, lequel avait fait mine de la rechercher en 1635 et 1636 ; elle n'avait que dix-sept ans[a]. Mais en 1645, elle en avait vingt-sept,

a. Il est question de ce mariage dans les lettres de Brasset, de l'année 1635 : 22 janvier, 5, 15 et 26 février, 19 mars, 14 et 18 juin, 2 juillet et 13 octobre. (Paris, *Bibl. Nat.*, MS. fr, 17893, f°s 88, 97, 105 *v.*, 113 *v.*, 129, 192 *v.*, 194 *v.*, 204 *v.* et 256 *v.*) En voici quelques extraits : « ...Il » eſt vray que celle-cy (*la princesse Élisabeth*) en faict vn peu la rencherie, » à cauſe des accez de haut mal dont il (*le Roy de Pologne*) eſt ſouvent » touché. » (Folio 192 *verso*, 14 juin 1635.) « L'on reparle du mariage de » ſon ayſnée (*la princesse Elizabeth, fille aînée de la Princesse palatine*) » auec le Roy de Pologne, & quelcun m'a dict que cette ieune princeſſe » apprend la langue polaque. » (Folio 204 *verso*, 2 juillet 1635.)

En mai 1636, Zavasky, ambassadeur de Pologne, vint à La Haye, et de là passa, le 20, à Bruxelles. « Il auança quelques propoz de mariage » entre ſon M^tre & la princeſſe Eliſabeth de Boheſme, dont il ne s'en- » ſuiuit rien, luy ayant demandé vne declaration de ſe faire catho- » lique. »

Puis Brasset n'en parla plus, et annonça au contraire un autre mariage, lettre du 20 novembre 1636 : avis donné par le sieur Aystema « du » mariage du Roy de Pologne auec la ſeconde fille de l'Empereur, » pratiqué par le Pere Magno Ieſuite & demandé ouuertement par l'Amb. » de Pologne qui eſt à Ratiſbone. La Royne de Boheſme ne m'en a » teſmoigné aulcun eſtonnement, ſon opinion ayant touſiours eſté que la » recherche de la princeſſe Elizabeth ſon ayſnée n'eſtoit qu'vne feinte pour » en profiter durant le traicté de trefve entre la Pologne & la Suede, » & pour mettre l'Empereur en jalouſie. » (*Loc. cit.*, 17893, f° 344.) Ladislas IV épousa, en effet, Cécile-Renée, fille de l'empereur Ferdinand II, en 1637. On lit à ce propos, aux *Archives des Affaires étrangères*, vol. *Suède*, p. 149, cette dépêche de M. de Charnacé, datée de La Haye, le 3e de juillet 1637 : « Le Roy de Pologne a eſcrit à M^rs les Eſtats & à » M. le Prince d'Orange pour leur donner aduis de ſon mariage auec la » fille de l'Emp^r. Ils s'eſtonnent un peu de la forme de cette lettre, » laquelle ne faict mention d'aulcune raiſon de ſon changement, aprés les » auoir cy deuant conuiez fort inſtamment de fauoriſer la recherche qu'il » faiſoit de la Princeſſe de Boheſme. »

Plus tard, Ladislas, devenu veuf, épousa en secondes noces une

lorsqu'un de ses frères, le prince Édouard, n'eut pas tant de scrupule, et embrassa le catholicisme pour épouser en France Anne de Gonzague, connue plus tard sous le nom de « prin-» cesse palatine ». Élisabeth en fut outrée, au point de devenir malade : c'était, à ses yeux, « un acte de folie ». Elle n'était point cependant d'une dévotion étroite ni superstitieuse : à la prière de Descartes, elle accorda volontiers sa protection au jeune Schooten, candidat à la chaire de son père, le mathématicien de Leyde, et se moqua des professeurs de l'Université, qui craignaient qu'il n'introduisît dans ses leçons de mathématiques les doctrines arminiennes[a]. Plus tard, elle se moqua aussi de la crédulité de bonnes gens que la renommée d'une source faisait accourir de toute l'Allemagne et des pays scandinaves pour la guérison miraculeuse de leurs maladies : cette source guérissait peut-être, mais en vertu de causes naturelles, propriétés chimiques de l'eau, etc.[b]. Néanmoins, nous le verrons, les objections d'Élisabeth à la métaphysique de Descartes sont plutôt théologiques et tirées des dogmes de Calvin. Dans la dernière partie de sa vie, elle écouta d'une

princesse française, Louise-Marie de Gonzague. Le mariage fut célébré à Paris, par procuration, le 5 novembre 1645. Il avait été négocié par M. de Brégy-Flexelles. Brasset, dans une lettre à ce dernier, du 29 août 1645, revient sur le mariage manqué dix ans plus tôt :

« Ie viens de receuoir vne lettre de M. de Meulles où ie veoy l'heureux » ſuccez de voſtre negociation en Pologne pour la concluſion finalle de » ce mariage... La bonne Royne de Boheme me demandant l'autre » iour de voz nouuelles, que ie ne luy peuz dire, ſçaura tantoſt qu'elles » ſont bonnes; & ie m'aſſeure que, ſi Madame la Princeſſe Éliſabeth s'y » trouue, elle ſera marrie que M. Zavaſky n'eut voſtre adreſſe pour » donner vne femme à ſon maiſtre, ſi ce n'eſt qu'elle ſe picque de ce » point de religion, qu'vne ame zelee comme la ſienne prefera à vne » couronne. C'eſt comme l'on en parle, & ie me rapporte à ce qui en » eſt. » (*Bibl. Nat.*, MS. fr. 17897, f° 423 *verso.*)

a. Tome IV, p. 339-340 : lettre du 17 déc. 1645. Voir ci-avant, p. 109, note *a*, et p. 342, note *c*.

b. La source ou fontaine de Hornhausen. Tome X, p. 604-606; et t. IV, p. 523-524, 531-532 et 580 : oct. et nov. 1646.

oreille complaisante les discours d'un mystique, Jean Labadie, puis d'un quaker, William Penn[a]; et dans sa jeunesse, en Hollande, elle fut liée avec Anne-Marie de Schurman, élève trop docile, au gré de Descartes, du fanatique Voët[b]; elle-même paraît avoir quelque temps admiré Voët, regrettant que notre philosophe entrât en lutte avec cet homme de Dieu[c]. Puis peut-être se refroidit-elle, ainsi que la demoiselle de Schurman, lorsque ce ministre, par un zèle indiscret, s'érigea en censeur farouche de la coiffure des femmes, et même aussi des hommes[d]. Élisabeth, en effet, n'avait rien d'austère dans

a. Tome IV, p. 700-701. Voir Foucher de Careil, *Descartes et la Princesse Élisabeth* (Paris, Alcan, 1879), p. 150-152; et Victor de Swarte, *Descartes directeur de conscience* (*Ibid.*, 1904), p. 163-171.

b. Tome III, p. 231, l. 13-19 : du 11 nov. 1640.

c. Tome VIII (2e partie), p. 197 : lettre d'Élisabeth à Colvius, 21 juin 1643.

d. On lit, dans une *Vie MS.* de Saumaise par Philibert de la Mare « Leydam venerat Salmaſii viſendi cauſâ hoc anno (*1644*) Dordracenæ » Eccleſiæ Paſtor Andreas Colvius, qui cùm, quærenti Salmaſio : *quid* » *novi? & an ſatis ſalve?* eo vocis ſono reſpondiſſet qui dolorem animi » teſtaretur : turbatam eſſe ſcilicet nonnihil quam curabat Eccleſiam, » parvi quidem momenti re, ſed quæ utriuſque ſexûs animos mirum in » modum diſcruciabat, eò nempe rem deveniſſe, ut viri cum longioribus » capillis, mulieres cum cincinnis templum ingredi & concionibus » intereſſe non auderent amplius, Paſtorum quorumdam metu hæc » ornatûs genera in utroque ſexu ſevere adeò ac minaciter|increpantium, » ut in ſupremo judicii die capillati juvenes & comptæ capite virgunculæ, » ſi fides penes illos eſſet, nihil mitius expectare poſſent quàm beatitu- » dinis æternæ jacturam..Eum vero qui ejuſmodi doctrinæ princeps eſſet » Giſbertum eſſe Voetium Academiæ Trajectinæ Profeſſorem, virum » certe multijugâ lectione & doctrinâ præditum, ſed veteris Eccleſiæ » diſciplinæ adeò tenacem & auſterum rigidumque illius obſervatorem, » ut etiam eos non ferret, qui antiquum ſeſe in compotationibus ſalutandi » morem, quem tamen ſeveriores admittunt, velut impuras ethnici ritûs » reliquias, uſurparent. Addebat Colvius theſes ſuper eo argumento » publicatas, ſparſos etiam in vulgus libros ſuiſſe vernaculâ linguâ quàm- » plures, unumque inter alios cui quòd contra capillos declamaret » *Abſalonis* titulum fecerant, & quo magis dictis ſuis fidem aſtruerent, » Pauli Apoſtoli, quaſi ſententiæ illi faveret, primæ ad Corinthios » Epiſtolæ caput undecimum allegabant. In novum Trajectinorum

sa conduite et dans sa vie privée : elle menait le train d'une princesse, se prêtant aux jeux et passe-temps de sa petite cour, ne se refusant même pas aux aventures galantes, comme l'enlèvement, sur la promenade de La Haye, d'une jeune fille qui du reste fut aussitôt épousée par son ravisseur ; le prince d'Orange était complice, et avait envoyé tout exprès son carrosse[a]. La chose se passait en 1635, et

» dogma inſurrexit Academia Dordracena, quæ capillorum & comarum » partes amplexa, cùm neminem haberet quem Voetio magnæ eru- » ditionis juxta & famæ viro opponeret, Colvio intercedente, ad Sal- » maſium confugit. Rogante Colvio, haud ægre pugnæ immiſcuit ſe » Salmaſius, & cum Voetio, à quo, cæco naturæ inſtinctu, abhorrebat, » commiſſus eſt. » (Dijon, *Bibl. de la ville,* Vie MS. de Saumaise, t. I, p. 151-152.)

« Non obmutuere ad Salmaſii epiſtolam Voetiani, nec ipſe quæſtionis » auctor Voetius, aliunde Salmaſio, præter comarum controverſiam, » infenſus. Fertur quippe lectiſſimam & eximiè doctam virginem Annam » Mariam Schurmannam, quæ ſe ipſi regendam & Theologiæ myſteriis » imbuendam tradiderat, poſtquam Salmaſius aliquando iter Trajecto » habens cum eâ fuiſſet collocutus, immenſâ hujus eruditione obſtupe- » factam minus aliquanto Voetio exinde quàm antea tribuiſſe. Hinc » Voetii potiorem ferre non ſoliti occultus in Salmaſium livor, quem » tamen, donec erupit controverſia comarum, animo preſſerat. » (*Ibid.*, t. I, 153-154).

a. Cette historiette était moins compromettante, somme toute, que d'autres promenades dont parle Sorbière, t. IV, p. 452. La voici :

Brasset à M. Bouthillier, 10 mai 1635 : « Il s'eſt faict ce matin vne » action qui appreſte bien à diſcourir, le Rhingraue Frederik ayant » enleué Mlle de Tournebut. Tout cela s'eſt paſſé de ſi bonne grace, qu'il » n'y a nulle apparence de force. Car la Princeſſe Elizabeth, ayſnée de » Madame la princeſſe Palatine, ayant mené lad. Damoiſelle au preſche, » & de la ſe promener au Boys dans ſon carroſſe, le Rhingraue y eſtant » auſſy auec le vicomte de Machaut & ſa femme, vn carroſſe de M. le » prince d'Orange s'y eſt trouué, attelé de ſix cheuaux, dans lequel le » Rhingraue & lad(ite) Dam(oiſelle) ſont entrez auec les deux derniers, » & ont tiré à Iſelſtein ou à Bure. Il ne faut point demander, aprez cela, » qui s'eſt meſlé de l'affaire. Mad^lle^ de Tournebut auoit eſté amenée icy » par M. Houſtain ſon oncle, en ſuitte d'vne ſemonce que i'entends luy » en auoir eſté faicte, de la part de lad. princeſſe Elizabeth, par le ieune » Beringhen. Il ne laiſſe d'y auoir beaucoup à conſiderer en cette action,

Élisabeth était bien jeune encore. En 1646, elle fut mêlée, semble-t-il, à une aventure plus tragique, l'assassinat, en plein jour et en pleine rue de La Haye, par un de ses frères le prince Philippe, d'un gentilhomme français, amant d'une de ses sœurs, Louise-Hollandine : ce sang répandu paraît avoir quelque peu éclaboussé Élisabeth elle-même. Toutefois, Tallemant des Réaux, qui rapporte « l'historiette », (et il avait mauvaise langue et n'épargnait pas grand monde), sans mettre entièrement la princesse hors de cause, ne parle d'elle qu'avec respect : « une fille qui a mille belles connaissances », dit-il, « une vertueuse fille[a] ».

Le nom d'Élisabeth se lit pour la première fois, dans la correspondance de Descartes, à la date du 6 octobre 1642, dans une lettre à Pollot[b]. La princesse avait eu connaissance des *Méditations,* récemment publiées à Amsterdam, et Pollot lui avait sans doute parlé de l'auteur, qu'il connaissait depuis quelques années, 1637 au moins[c]. Ce Pollot, qu'Élisabeth

» de laquelle, en vn autre tems, pourroit teſmoigner de n'eſtre pas ſatis-
» faict. » (*Bibl. Nat.*, MS. fr. 17893, f° 175.)

Brasset au même, 14 mai 1635 : « Madlle de Tournebut a eſté menée
» à Bure, maiſon dud. S. Prince (d'Orange), qui dict que ſon carroſſe
» a ſeruy en cet enleuement ſans ſon ſceu. Et la princeſſe Elizabeth
» proteſte qu'elle n'en ſçauoit rien. Chacun dict, & en croyd ce qu'il veult.
» Le Comte de Solms, pere de Made la princeſſe d'Orange, a auſſy eſté
» de la partie. M. Houſtain, oncle & tuteur de la damoiſelle, a faict de
» grandes plaintes & clameurs de cette action, de laquelle il demande
» iuſtice aud. S. Prince, & le prie qu'elle ſoit ſequeſtrée, iuſques à ce que
» le pere en ſoit aduerty. On le contente de bonnes paroles ; mais l'on
» n'en eſt pas venu ſi auant, pour changer d'aduis. » (*Ibid.*, f° 177 *verso*.)

« Le Rhingraue Frederik fut marié ſabmedy dernier. Il reuint icy, il y
» a troys iours, auſſy froidement que ſi de rien n'auoit eſté. Et ce matin
» il eſt party dans le carro ſe de M. le pr. d'Orange, auec les contes
» Maurice & Henry de Naſſau. » (*Ibid.*, f° 179.)

a. Tome IV, p. 451.

b. Tome III, p. 577, l. 2-17.

c. Tome I, p. 508, l. 2-5. Voir ci-avant, p. 116-117. Pollot avait perdu une main, nous l'avons vu, t. III, p. 280-281. Et c'était la main droite. Nous le savons, par un curieux document. (Amsterdam, Académie des

appelle toujours de son nom italien, « M. de Pollotti » ou même « Pallotti », était d'une famille protestante, originaire de Dronero, en Piémont, et réfugiée à Genève. Mais la famille était assez nombreuse, trois garçons et deux filles : deux des frères, Alphonse et Jean-Baptiste, vinrent chercher fortune en Hollande, où leur titre de huguenots persécutés leur assurait d'avance un bon accueil auprès des princes de Nassau. Tous deux firent leur chemin à l'armée et à la cour; Jean-Baptiste mourut, il est vrai, en janvier 1641, avec le titre de gentilhomme de la chambre de Frédéric-Henri; mais Alphonse poursuivit sa carrière, d'honneur en honneur; en 1647, la princesse douairière d'Orange le nomma maréchal du palais. Il fréquentait aussi la cour de la reine de Bohême, et devint un des familiers de la mère et de la fille; la princesse Élisabeth lui confiera ses lettres, pour les faire parvenir à Descartes.

Le philosophe fut certainement flatté qu'une personne de ce rang et si jeune encore (Élisabeth aurait pu être sa fille) lui écrivît, et surtout du ton qu'elle prit aussitôt avec lui : la princesse lui faisait part, non seulement de ses difficultés et de ses doutes, en matière de science, mais de ses affaires personnelles et de celles de sa famille, de ses indispositions même et de ses maladies, lui demandant conseil comme à un médecin du corps aussi bien que de l'âme, mieux que cela comme à un ami. Et la correspondance revêtit, de part et d'autre, un

Sciences, CONST. HUGENII *Epiſtolæ Latinæ MS., 238.*) Lettre de Huygens à Barlæus, « Hagæ, X Cal. Ian. CIↃ IↃ CXXXVI » :

« Pollotti dextera ad quam alluſiſti. ne mihi quidem olim, amputata, » euaſit : inuenio in ſchedis anni 1630 quæ ſequuntur

O ſi dextra minùs quàm ſors mihi dextra fuiſſet!
O quàm læua minùs ſors mihi læua fuit!

&

O quàm læua magis ſors non malè læua fuiſſet!
O quàm dextra nimis non benè dextra fuit!

» Sed abunde nugarum eſt. »

Pollot fut néanmoins nommé capitaine d'une compagnie, le 11 janvier 1633, par les États; nomination confirmée, le 31 janvier, par le Prince d'Orange.

caractère d'intimité qui en fait le grand intérêt. Si la princesse s'habitua vite à ne rien cacher au philosophe, celui-ci, d'ordinaire si réservé, si fermé même en ce qui le concerne, lui révéla sur lui-même, sur ses idées, ses habitudes, sa vie, des choses qu'il n'a dites à nulle autre personne. Maintes fois, pour la rassurer et l'encourager, il invoque sa propre expérience[a]: comment il guérit d'une maladie semblable à celle de la jeune femme, fièvre lente et toux sèche, dont il avait hérité de sa mère, morte si peu de temps après sa naissance; comment, dans son pays de Poitou, les enfants en bas âge souffrent de petits accidents vite disparus, sans même qu'on ait besoin de les soigner; comment, par une certaine discipline de son esprit, il avait réussi à n'avoir plus de mauvais rêves, ni qui lui représentassent rien de fâcheux; et comment les bonnes dispositions où il s'entretenait, le rendaient heureux, même de ce petit bonheur de ceux qui jouent et qui gagnent au jeu; comment il s'était imposé, comme une règle favorable à sa santé et à ses études, de n'employer que fort peu d'heures par an à la métaphysique, et fort peu d'heures par jour à la mathématique : le reste était donné au relâche des sens et au repos de l'esprit. De son côté, Élisabeth lui raconte ingénument[b] toutes ses petites infirmités, obstruction de la rate, apostèmes aux doigts (qu'on prend pour de la gale), rougeole, etc. Elle le consulte sur les remèdes; elle lui fait analyser les eaux de Spa, avant d'en boire, et lui soumet le régime qu'elle doit suivre. Après une confidence, elle lui

a. Pour tous ces détails, voir t. IV : p. 220-221 (toux de sa mère); p. 589, l. 10-22 (éruption infantile); p. 282, l. 17-18 (rêves); p. 529-530 (jeu); t. III, p. 692-693 (emploi du temps).

b. Tome IV, p. 208, l. 17 (rate); p. 579, l. 15-25 (apostèmes); t. V, p. 226, l. 21-25 (rougeole); t. IV, p. 205-206, 208, etc. (eau de Spa); t. III, p. 662 et 668 (Hippocrate). Descartes donna des consultations, l'été de 1640, pour une enfant malade, fille de son ami Wilhem, et de loin à son ami de Paris, Clerselier : t. III, p. 90-93; et t. IV, p. 565-566. A Paris même, il dira son mot sur la maladie de Pascal : t. V, p. 73. — Voir encore, sur sa paresse relative, qui était plutôt un judicieux emploi de son temps : t. VII, p. 430-481, et t. IX, p. 232.

rappelle, en plaisantant, le serment d'Hippocrate, qui oblige au secret dans la profession médicale : précaution bien inutile, le petit-fils du médecin Pierre Descartes prenait trop au sérieux, avec elle et avec quelques amis, cet office de docteur bénévole, pour ne pas le remplir consciencieusement.

Il déclara publiquement son admiration pour la princesse Élisabeth dans la dédicace des *Principes* en 1644[a]. Il la louait surtout d'être un des rares esprits capables de comprendre également bien les mathématiques et la métaphysique. L'éloge était mérité. En octobre 1643, de concert avec Pollot, Descartes avait proposé à la princesse un problème qui lui paraissait le plus propre à exercer la sagacité des mathématiciens[b], le problème des trois cercles ; Élisabeth l'avait résolu. Descartes reconnaît la valeur de cette solution, qui était la meilleure qu'Élisabeth pût trouver avec le peu de mathématiques qu'elle savait ; mais il profite de l'occasion pour lui découvrir sa propre méthode, et lui donner, il le dit expressément, la clef de son algèbre ; en même temps il lui indique les deux théorèmes dont il fait constamment usage pour résoudre les problèmes, et qui résument à ses yeux toute la géométrie[c] : propriétés des triangles rectangles, et propriétés des triangles semblables. Descartes connaissait la princesse Élisabeth depuis six mois à peine, et dans ces deux lettres capitales, de novembre 1643, il n'hésite pas à l'introduire ainsi dans le secret de ses spéculations.

De même pour la métaphysique. Élisabeth, marquant d'un doigt sûr la principale difficulté, avouait ne pas comprendre comment l'âme, qui est immatérielle, peut agir sur le corps, qui n'est qu'étendue et matière[d]. Elle s'était adressée d'abord au disciple de Descartes, Regius, qui l'avait renvoyée à son maître. Descartes reprit alors, mais cette fois d'une façon plus expli-

a. Tome VIII, p. 1-4, et t. IX (2e partie), p. 21-23.

b. Tome IV, p. 26, l. 26-27 : lettre du 21 oct. 1643. Voir surtout les lettres suivantes, de nov. 1643 : *ibid.*, p. 37, 43, 44 et 45.

c. *Ibid.*, p. 38, l. 8, à p. 39, l. 6, et p. 42, l. 17-21.

d. Tome III, p. 660-661 : lettre du 16 mai 1642.

cite, une théorie seulement esquissée dans les *Méditations :* à savoir, que toute la réalité que nous pouvons connaître, se compose de trois parties, l'âme seule d'abord, puis le corps seul, enfin l'union de l'âme et du corps. Et l'action réciproque de l'âme et du corps est précisément un effet de cette union. C'est là pour Descartes une notion primitive à l'égal des deux autres ; c'est un principe distinct des deux autres, et qui en diffère autant que ceux-ci diffèrent entre eux[a]. Si l'on objecte qu'il est loin d'avoir la même clarté, notre philosophe en appelle à l'expérience de chacun : n'expérimentons-nous pas, en nous-mêmes, que notre âme agit sur notre corps et notre corps sur notre âme ? C'est là un fait indéniable, et Descartes voit même dans l'extension abusive qu'on lui a donnée la grande erreur de toute la Scolastique. L'action mystérieuse des qualités occultes, au dehors, et par exemple de la pesanteur, est calquée sur ce modèle intérieur de l'action de notre âme sur notre corps. La philosophie de l'École projette au dehors (et elle se trompe en cela) une notion que nous sentons tous au-dedans de nous (et en cela nous ne nous trompons pas). Dans les limites de notre expérience intime, cette notion demeure vraie ; elle ne cesse de l'être, que transportée aux choses extérieures et supposée en elles sans vérification possible. Mais cette supposition fausse prouve au moins que la notion existe, une notion vraie, et qui, prise à son origine, et dégagée de l'application hasardeuse qu'on en fait, s'impose par son évidence. Ainsi tout n'est pas erreur dans la Scolastique, et sa fausseté même, que Descartes explique et réfute du même coup, recouvre un fond de vérité, dont il se prévaut contre elle et que doivent admettre désormais les partisans de celle-ci comme ses adversaires.

C'est pourquoi il revient, à plusieurs reprises et longuement, sur cette troisième notion, dans ses lettres à Élisabeth, l'été de 1643. Pour lui, ce n'est pas là seulement un principe à la fois

a. Tome III, p. 664, l. 20, à p. 668, l. 4 ; p. 684, l. 10, à p. 685 l. 13, et p. 691, l. 3, à p. 695, l. 15 : lettres du 21 mai, 10 juin et 28 juin 1643.

de la connaissance et de l'existence ; c'est de plus un principe ou une règle de conduite. C'est presque le tout de l'homme, l'ame seule n'en étant qu'une partie, et le corps seul aussi une partie. Et on s'explique le peu d'heures qu'il accorde dans sa vie à la métaphysique, laquelle regarde surtout l'âme, le peu de temps encore, bien que déjà plus largement mesuré, qu'il accorde à la mathématique, laquelle regarde l'étendue ou le corps : la majeure partie de notre vie est réclamée par la vie elle-même, et cela dans l'intérêt de la science et de la philosophie. Nous avons besoin de beaucoup de relâche, pour vaquer quelquefois à l'étude avec d'autant plus de profit. On pourrait croire d'abord que Descartes ait voulu ménager les forces d'une jeune femme, d'ailleurs de médiocre santé, en lui déconseillant par son propre exemple tout excès de travail ; mais non, c'est sérieusement qu'il parle ; il l'affirme du moins, et on doit le croire [a]. Descartes nous donne une nouvelle variante de l'antique formule, *primò vivere, deinde philosophari* : la vie réelle, avec ses nécessités, et la conduite de cette vie ou la morale, voilà le fond des entretiens du philosophe et de la princesse Élisabeth.

L'hiver de 1644-1645 fut mauvais pour celle-ci. Descartes, retiré dans sa solitude d'Egmond, ne le sut que tardivement, par une lettre de Pollot [b]. Il s'en émut, et envoya à la malade une consultation, à la fois pour le physique et pour le moral, sur les remèdes à prendre et sur la façon de les prendre [c] : ils ne pouvaient être efficaces, que si on les prenait, l'esprit en paix et presque l'âme en joie. Point de travail intellectuel donc, point de contention du cerveau ; mais se laisser vivre, se promener, se reposer les yeux, en regardant la verdure d'un pré, le vol d'un oiseau, le coloris d'une fleur. Élisabeth recevait de ses médecins les mêmes conseils, entre autres l'interdiction de travailler. C'est alors que le philosophe, pour

a. Tome III, p. 690, l. 10, à p. 693, l. 17, et p. 695, l. 4-15.
b. Tome IV, p. 204, l. 2-17 : du 18 mai 1645.
c. *Ibid.*, p. 200-204 et p. 205-206.

distraire sa maladie et prévenir l'ennui, lui écrivit, tous les quinze jours, des lettres sur la morale, et qu'elle y répondit. Nous avons six lettres de Descartes, du 21 juillet au 6 octobre, et même sept, en comptant celle du 3 novembre 1645[a]. De concert avec Élisabeth, il avait choisi pour ces entretiens, qui ne devaient être qu'un divertissement et comme un bon usage philosophique de la maladie, le petit traité de Sénèque, *de Vitâ Beatâ*.

Mais Descartes n'était pas homme à suivre servilement un texte, et son esprit répugnait à bien entrer dans une pensée qui n'était pas la sienne. Après avoir lu le titre d'un ouvrage, il commençait toujours par rechercher ce que l'auteur avait pu dire, et il trouvait, naturellement, ce que lui-même aurait dit à sa place. Ainsi Sénèque s'attaque d'abord à Epicure. Notre philosophe en prend occasion de dire ce qu'il pense des principales définitions que les Anciens nous ont laissées du souverain bien. Il les réduit à trois : celle d'Aristote, qu'il écarte, et celles d'Epicure et de Zénon, ou des Epicuriens et des Stoïciens, qu'il prétend réconcilier[b]. Selon Aristote, en effet, le souverain bien se compose de toutes les perfections dont la nature humaine est capable, tant celles du corps que de l'esprit. Mais ce qui intéresse chacun, c'est de savoir de quel bien lui-même est capable en particulier, celui-ci plus, celui-là moins, chacun selon sa capacité. Voici plusieurs vases, plus ou moins grands, et qui peuvent par conséquent contenir plus ou moins de liqueur : mais tous peuvent être remplis jusqu'aux bords, tous seront alors également pleins. Ainsi chacun de nous peut avoir comme sa plénitude de vertu, ce qui est le bien de Zénon, et avoir par suite tout le contentement d'esprit, toute la joie, qui accompagne la vertu, ce qui est le bien d'Epicure. Descartes ne pensait pas que ce philosophe eût recommandé la seule

a. Tome IV, p. 252-253, p. 263 (du 4 août), p. 268 (*du 16 août*), p. 271 (du 18 août), p. 278 (*août*), p. 280 (1er sept.), p. 287 (*13 sept.*), p. 290 (15 sept.), p. 301 (*30 sept.*), p. 304 (6 oct.), p. 320 (*du 28 oct.*), p. 330 (du 3 nov.).

b. *Ibid.*, p. 275, l. 22, à p. 277, l. 14.

volupté du corps, mais plutôt la satisfaction que donne le devoir bien rempli. Dès lors, il n'y a plus incompatibilité entre Epicuriens et Stoïciens : au contraire, leurs définitions s'appellent l'une l'autre, et se complètent. Descartes emprunte une comparaison aux exercices de tir, si fort en honneur dans les Pays-Bas. Deux choses sont également nécessaires : un but où l'on vise, et un prix pour qui atteint le but. Epicure a montré surtout le prix, qui est le plaisir, et avec une insistance telle qu'il semble n'avoir rien vu d'autre. Zénon affecte de détourner les yeux de la récompense ou du prix, et de montrer seulement le but, qui est la vertu. Mais le plaisir ne va pas sans la vertu, et la vertu pas davantage sans le plaisir, un certain plaisir d'ailleurs, qui est le seul vrai et solide. Après cette façon originale d'envisager la morale antique, Descartes n'avait que faire d'étudier les opinions de Sénèque.

Dès le commencement, d'ailleurs, avant même de savoir ce que Sénèque avait dit du bonheur ou plutôt de la béatitude en cette vie, il avait indiqué ce que Sénèque aurait dû dire. Descartes distingue, bien entendu, entre le bonheur et le malheur, qui sont le fait du hasard et de la bonne ou mauvaise fortune, et la béatitude, que nous pouvons acquérir par nous-mêmes, au moyen de la vertu. Dès 1619, il s'était tracé à ce sujet certaines règles, qu'il publia en 1637[a]. Il les reprend en 1645, mais dans un autre ordre, qui en change tout le caractère[b]. D'abord la première règle, bonne pour un voyageur, qui doit parcourir bien des pays, avec une philosophie accommodante à la Montaigne, a disparu : Descartes ne parle plus d'obéir, sans examen, aux lois et aux coutumes du pays où l'on est appelé à vivre, ou s'il en parle, c'est à titre de simple conseil, qu'Élisabeth d'ailleurs n'accepte pas sans réserve. Mais surtout, et c'est là le changement capital, il place résolument en premier lieu une règle, qui n'était que la quatrième en 1637, et qu'il semblait s'être réservée pour lui-même : à savoir, d'employer

a. Voir ci-avant, p. 56–58.
b. Tome IV, p. 265, l. 7, à p. 267, l. 19.

toute sa vie à cultiver sa raison, et à s'avancer en la connaissance de la vérité. Viennent ensuite les deux autres règles, qui recevront de celle-ci leur contenu, faute de quoi elles ne seraient que des formes vides : résolution ferme et constante de faire toujours ce que dicte la raison, et distinction de ce qui dépend de nous et de ce qui n'en dépend pas. Cette distinction est toute stoïcienne, et Descartes ne prétend pas non plus l'inventer ; mais il revendique comme sienne la définition de la vertu [a], fermeté et constance dans la résolution de bien faire. Au fond, c'est la bonne volonté : non pas l'intention seule, mais déjà aussi l'action, dans la mesure où celle-ci est possible; et, ne l'oublions pas, cette volonté est éclairée par la raison. Ainsi entendue, la définition de Descartes comprend tout : elle n'exclut pas, elle implique, au contraire, la raison ou l'entendement qui doit fournir à la volonté son objet ; et elle n'est point stérile en œuvres, puisqu'elle enveloppe aussi dans la pratique les actes qui sont les effets de cette volonté. D'une part, elle fait de la spéculation un devoir, pour connaître le bien, et de l'autre, un devoir aussi de l'action, pour l'accomplir, la volonté étant placée à l'origine et reconnue et proclamée le principe des deux. Toute la difficulté théorique est de bien éclairer cette volonté, à la pure lumière de l'entendement. Et c'est aussi ce qui inquiète Élisabeth, et sur quoi Descartes s'efforce de la rassurer.

Il énonce quatre vérités [b] qui, selon lui, doivent servir de principes à l'entendement pour juger de ce qui est bon ou mauvais dans la conduite de la vie. La première est qu'il y a un Dieu, avec tous les attributs que nous pouvons connaître de lui, omniscience, omnipotence, etc.; la seconde, que nous avons une âme, absolument distincte de notre corps ; la troisième, que ce monde ou plutôt cet univers est infini, disons au moins indéfini ; la quatrième enfin, que chacun de nous n'est pas à lui seul un tout, mais une partie de ce premier tout qui est

a. Tome IV, p. 265, l. 19-21.
b. *Ibid.*, p. 291, l. 11, à p. 294, l. 21.

la famille, de ce tout déjà beaucoup plus grand qui est l'État, et de ce tout plus grand encore qui est la société humaine tout entière. De ces quatre vérités, les deux premières, Dieu et l'âme, sont d'ordre métaphysique : elles font l'objet des *Méditations,* et de la première partie des *Principes*. Les deux autres appartiennent plutôt à la physique, au sens large du mot ; on les qualifierait aujourd'hui de vérités positives. C'est à elles sans doute que Descartes pensait, lorsqu'il déclarait en confidence à son ami Chanut, que la physique « lui » avait grandement servi pour établir des fondements certains » en la morale[a] » ; et pour plus de précision, il indiquait à Élisabeth justement le passage des *Principes* relatif à la grandeur de l'univers[b]. Si le monde est infini, l'homme peut bien encore, au moins partiellement, en prendre possession par la pensée, et jouir de l'extension ainsi donnée à son être ; mais il ne peut plus rapporter l'univers à lui, se croire le centre de tout, sous peine d'ériger en loi de la nature un égoïsme vraiment monstrueux. D'autre part, cependant, il n'est pas isolé ni perdu dans cette infinité, puisqu'il se trouve engagé, comme partie d'un tout, dans ces sociétés où l'on s'élève, comme par degrés, de la famille à l'État, puis au genre humain, et qu'il ne peut être heureux qu'en s'intéressant au bonheur de toutes, et en y travaillant lui-même. Cette dernière maxime, qui assigne à chacun sa place dans le monde, et en même temps sa tâche ou sa fonction, son office ou son devoir, est préparée par la précédente et la complète. A ce prétendu roi de la création, qui se regardait volontiers comme la cause finale de tout l'univers, comme la fin principale sinon unique qu'avait en vue la divinité elle-même, il fallait d'abord rappeler sa condition véritable, infime, infinitésimale, si l'on ose dire, un simple trait, un point, dira Pascal[c], dans l'ample sein de la nature, avant de lui tracer autour

a. Tome IV, p. 441, l. 24-27 : lettre du 15 juin 1646.
b. *Ibid.*, p. 292, l. 14-16.
c. *Pensées*, t. I, p. 72-73. (Édit. Brunschvicg, Paris, Hachette, 1904, in-8.)

de lui, tout près de lui, comme trois cercles de plus en plus larges de devoirs réels à accomplir dans sa vie qui ne devient vraiment humaine qu'en revêtant un caractère moral et social.

Contre cette morale de Descartes, les objections vinrent aussitôt à l'esprit d'Élisabeth, objections surtout théologiques[a]. Si les deux vérités métaphysiques, Dieu et l'âme, ont l'évidence des vérités mathématiques, et ne sont plus enveloppées de mystère, d'abord l'homme n'est-il pas vraiment accablé de la grandeur de Dieu et comme réduit à néant? L'omnipotence et l'omniscience divine ne rendent-elles pas inconcevable et impossible la liberté humaine? Ensuite, si l'âme est distincte du corps au point d'avoir ses fonctions propres, ses joies propres, auxquelles celui-ci est plutôt un obstacle, que ne se délivre-t-elle au plus tôt de ce corps de mort, afin de jouir de la vie spirituelle dans toute sa plénitude et sa pureté? Un anéantissement complet de l'homme en Dieu, et de la vie présente dans la vie future, c'est-à-dire un absolu mysticisme, tel serait l'aboutissant logique d'une métaphysique aussi sûre d'elle-même; et Élisabeth avait à la fois l'esprit trop clairvoyant et le cœur trop haut placé, pour ne pas signaler à Descartes cette inévitable conséquence.

Mais Descartes n'admet pas que sa métaphysique aboutisse à ces sublimes folies, et il se sauve encore une fois en invoquant l'expérience[b]. Chacun de nous n'expérimente-t-il pas en lui-même qu'il est libre, tout en sachant bien que Dieu est omniscient et omnipotent, et que ses décrets sont immuables? Ne soyez pas libre, si bon vous semble, avait-il dit déjà à Gassend; quant à moi... A cette boutade il ajoute maintenant une comparaison, qui ne vaut guère mieux, celle des duels[c], interdits comme on sait en France sous Louis XIII. Deux gentilshommes sont ennemis jurés; le roi le sait, et leur donne cependant des ordres qui doivent amener entre eux une rencontre, et provoquer par suite un défi; ils se battront sûre-

a. Tome IV, p. 302, l. 5, à p. 303, l. 16.
b. *Ibid.*, p. 313, l. 9, à p. 317, l. 17. Voir ci-avant, p. 133, note *b*.
c. *Ibid.*, p. 352, l. 28, à p. 354, l. 14.

ment, mais le roi n'en sera pas cause, dit Descartes : ils se battront librement. Au fond, leur action sera quand même toute spontanée, et le sentiment qu'ils auront de cette spontanéité, suffira pour qu'elle soit réelle, comme suffisait tout à l'heure le sentiment de la liberté. De même pour la vie présente, comparée à la vie future. Théoriquement, notre vie semble n'être qu'un néant par rapport à la vie éternelle, et on se demande si elle vaut la peine d'être vécue. Pourtant, en fait, nous éprouvons qu'elle est bonne, et que la somme des biens l'emporte sur celle des maux en ce monde[a]. Élisabeth proteste d'abord : toutefois elle continue de vivre, elle tient donc à la vie, laquelle en effet a sa valeur. Descartes, semble-t-il, a pris avec elle le bon parti : le mysticisme ne se combat point par la logique, ni à coups d'arguments, mais par un simple rappel à la réalité.

Quant aux deux autres vérités, fondements physiques de la morale, selon Descartes, Élisabeth hésite à les accepter, non pas comme vérités, certes, mais comme de tels fondements. La morale a reposé si longtemps sur des bases religieuses, que l'on ne saurait les lui ôter sans appréhension : d'autres seront-elles aussi solides ? Mais Élisabeth a l'esprit trop philosophique et trop scientifique à la fois, pour ne pas s'incliner devant l'étendue infinie de l'univers : elle se demande seulement ce qu'il advient alors de la providence particulière de Dieu[b] ; ou plutôt, dit-elle, ce sont les théologiens qui se demandent cela, et elle ne prend pas l'objection à son compte. Descartes en profite pour dire qu'il n'a pas à répondre aux théologiens ; et puis, Dieu n'est-il pas l'Être parfait, à qui rien n'est impossible ?

La dernière question est plus délicate, et c'est aussi la plus intéressante, celle à laquelle les trois vérités précédentes nous acheminaient : dans quelle mesure, et jusqu'à quel point, chacun est-il tenu de se sacrifier à sa famille, à son prince ou à son pays, à tous ses semblables ? La morale religieuse présen-

a. Tome IV, p. 315, l. 7-10 ; p. 323, l. 7-21, et p. 333, l. 8-20.
b. *Ibid.*, p. 323-324, et p. 333-334.

tait ici le devoir comme un commandement de Dieu : l'homme n'avait qu'à obéir. Mais se soumettra-t-il encore à cette même règle, si on la conserve dépouillée de toute consécration théologique, et si on n'allègue que des raisons physiques en sa faveur[a] ? Des considérations en quelque sorte mathématiques de partie et de tout, où la partie est moindre que le tout et ne le vaut pas, suffiront-elles désormais à la volonté pour se décider? A quoi l'on peut répondre, que les termes de tout et de partie ne sont que la forme extérieure d'une vérité profonde; et une fois de plus, le philosophe invoque la réalité que nous sentons en nous : notre nature humaine, c'est-à-dire cette union d'une âme et d'un corps, est ainsi faite que nos passions, ou nos douleurs et nos joies les plus vives, se trouvent attachées à des actions qui ont précisément pour objet ces autres nous-mêmes, avec qui nous ne faisons qu'un tout, duquel même souvent nous nous estimons la moindre partie. Notre bonheur ou notre malheur dépend de cette réalité; et dès lors doit cesser toute hésitation. C'est là encore une vérité d'expérience, irréfutable comme indémontrable, mais qui n'a pas besoin non plus d'être démontrée, puisqu'elle est connue en elle-même, par intuition, et que nous en avons tous une notion primitive.

Descartes est ainsi amené, par les objections d'Élisabeth, à expliquer de plus en plus sa pensée. Son petit traité des *Passions de l'âme* n'a pas d'autre origine[b]. L'aurait-il écrit de lui-même ? On ne saurait dire. Mais ce fut pour répondre à une question d'Élisabeth, qu'il se mit à définir et à dénombrer les passions. Cette étude préalable, d'ailleurs, n'était pas moins nécessaire à la morale, que celle des perceptions de nos sens ne l'avait été à la physique. Nous avons vu que la grande erreur dans les sciences était de prendre le chaud et le froid, le pesant et le léger, le dur et le mou, la lumière, le son, les odeurs, les saveurs, etc., qui ne sont que des senti-

a. Tome IV, p. 303, l. 5-16 ; p. 308-309 ; p. 316-317, et p. 324, l. 7-18.
b. *Ibid.*, p. 289, l. 25 ; p. 309, l. 27, et p. 313, l. 14-18.

ments de l'âme (nous dirions aujourd'hui des sensations), de les prendre, dis-je, pour des qualités des objets eux-mêmes, et de les transporter, de les réaliser dans ces objets. De même la grande erreur en morale est de nous fier trop aussi à ce que nous éprouvons d'agréable ou de pénible, en un mot à nos passions : elles nous induisent à attribuer indûment les qualités de bonnes et de mauvaises aux causes extérieures de ces passions, c'est-à-dire à des choses qui en elles-mêmes ne sont rien moins que telles. Il convient donc d'examiner aussi nos passions, de ne voir en elles que ce qu'elles sont, à savoir de pures modifications de nous-mêmes, sans renseignements dignes de foi sur la valeur des objets, et de dissiper le mirage trompeur qu'elles répandent sur la nature au point de vue de ce qui est bon ou mauvais, comme les perceptions au point de vue du vrai et du faux. Nous étudierons en son lieu ce petit *Traité des passions;* mais dès maintenant il importait d'en marquer la place dans l'œuvre de Descartes, et l'intérêt qu'il présente à la fois pour sa physique, dont il est une suite et une dépendance, et pour sa morale, dont il est une préparation nécessaire et comme une introduction.

Cette série de lettres morales fut interrompue brusquement par un événement qui bouleversa toute la petite cour palatine à La Haye : à savoir la conversion au catholicisme du prince Édouard, condition de son mariage en France avec une princesse catholique, Anne de Gonzague. La douleur d'Élisabeth montre combien était sincère son attachement au protestantisme, et combien profond en elle le sentiment religieux [a]. Mais par contre, la lettre que lui écrivit Descartes, montre aussi qu'il était loin de prendre la chose au tragique. D'abord, en sa qualité de catholique, il ne pouvait pas désapprouver. Puis le prince Édouard n'avait fait qu'imiter, en sens inverse, ses ancêtres, convertis jadis du catholicisme au protestantisme : envisagé ainsi dans la suite des temps, un changement de religion ne

a. Tome IV, p. 335-336 : lettre du 30 nov. 1645. Voir aussi p. 337-338 et p. 667-668. Réponse de Descartes, janv. 1646 : *ibid.*, p. 351-352.

lui paraissait pas une si grande affaire. Et même il va jusqu'à trouver un biais, qui présente cette conversion sous un jour plutôt avantageux : la maison palatine, dans ses malheurs, n'a-t-elle pas intérêt à compter quelques-uns de ses membres dans les divers partis, disons dans tous les camps? Ceci est peut-être de la bonne politique, mais ne prouve pas que Descartes considérât la religion, c'est-à-dire pourtant la question du salut éternel, comme le tout de l'homme. Descartes était au plus haut degré un esprit philosophique : ce n'était pas une âme religieuse. Élisabeth n'avait point sujet d'être autrement satisfaite de telles consolations, et peut-être faut-il attribuer à un petit refroidissement l'intervalle entre cette lettre de janvier 1646 et la suivante du 25 avril[a]. Toutefois cela ne dura pas : la princesse et le philosophe avaient dû se revoir en mars 1646, s'expliquer sans doute de vive voix, et l'intimité fut rétablie, si tant est qu'elle eût besoin de l'être; à peine y eût-il un léger nuage dans un ciel aussitôt rasséréné.

Ce fut alors qu'éclata ce drame, dont nous ne connaissons que les événements extérieurs et publics, le meurtre, disons franchement, l'assassinat d'un gentilhomme français, L'Espinay, par un autre frère d'Élisabeth, le prince Philippe, âgé de vingt ans[b]. L'honnête Brasset, malgré sa prudence et sa réserve habituelle, contient à grand peine son indignation : ce sang, dit-il, crie vengeance. Philippe n'échappa que par la fuite à des poursuites judiciaires, abandonnées d'ailleurs presque aussitôt. Le crime fut commis un jeudi 20 juin 1646. Le 15 août suivant, Élisabeth quittait La Haye, sur l'ordre de sa mère, semble-t-il, avec une de ses jeunes sœurs, Henriette, pour se rendre chez leur tante, l'électrice de Brandebourg[c]. Son absence ne devait

a. Tome IV, p. 404-406 et p. 404, note *a*.

b. *Ibid.*, p. 449-452 et surtout p. 670-675.

c. Voir ci-avant, p. 401, note *b*. La princesse Élisabeth partit avec « Madame Catherine », dit Brasset (cité t. IV, p. 673), c'est-à-dire, non pas Catherine de Lorraine, comme nous avions conjecturé à tort (*ibid.*), mais la princesse Catherine de Brandebourg, sœur de Georges-Guillaume (voir t. V, p. 225, note *e*), lequel était oncle d'Élisabeth par

durer d'abord que six à sept mois; en réalité, la princesse ne revint jamais en Hollande, mais passa les années suivantes en Allemagne; plus tard, son frère aîné étant rétabli dans le Palatinat, elle ira l'y rejoindre quelque temps. A distance, le rapprochement des dates ferait croire que l'événement du 20 juin ne fut pas sans influence sur un départ qui suivit d'aussi près. Élisabeth aurait-elle trempé dans ce drame de famille, et son éloignement serait-il devenu nécessaire? La reine de Bohême, qui ne pardonnait pas au prince Philippe son crime, aurait-elle pris en aversion sa fille, soupçonnée sinon convaincue de complicité? Elle-même, la mère, aurait eu des bontés, s'il faut en croire Tallèmant des Réaux[a], pour le jeune gentilhomme français. Mais surtout, et la chose est avérée, celui-ci aurait obtenu les faveurs d'une sœur d'Élisabeth et de Philippe, la légère et inconstante princesse Louise-Hollandine, dont la conduite plus tard en France, comme abbesse de Maubuisson (elle aussi se fit catholique), ne sera rien moins qu'édifiante. Élisabeth était sensible à tout ce qui touchait l'honneur de sa maison, au point de ne pas reculer peut-être devant une vengeance, fût-ce une exécution capitale, qui

alliance. Outre sa tante, celle-ci trouva en Brandebourg un cousin germain, l'électeur régnant, Frédéric-Guillaume, né le 6 février 1620 (qui vint épouser à La Haye, cette même année 1646, le 7 décembre, la princesse Marie, fille aînée du prince d'Orange : peut-être Catherine était-elle venue en août préparer ce mariage); et une cousine-germaine, Hedwige-Sophie, sœur de l'électeur, née le 4 juillet 1623, qui épousa en 1649, Guillaume, landgrave de Hesse-Cassel. Élisabeth complétera l'éducation de cette cousine.

a. Cité t. IV, p. 451 : « Il cajolla d'abord la mere. » Brasset écrivait à M. de La Barde, 29 août 1639 : « Avant hier arriva icy vn gentilhomme » de Normandie, nommé de l'Eſpinay, qui a eſté à Monſieur. Il dict » venir chercher les occaſions de la guerre en ce pays, & que le meilleur » eſt de s'eſlongner de France, afin d'eſviter d'eſtre ſuſpect en beaucoup » d'accidens qui arrivent... » (Paris, *Bibl. Nat.*, MS. fr. 17893, f° 566.) Rappelons que la reine de Bohême, Élisabeth Stuart, était née le 19 août 1596. Elle avait donc, entre 1639 et 1646, de quarante-trois à cinquante ans. Sa fille, Louiſe-Hollandine, était née le 18 avril 1622. (Voir ci-avant, p. 402, note *a*.)

pouvait paraître un acte de justice (ainsi plus tard, à Fontainebleau, la reine Christine de Suède fera exécuter sous ses yeux Monaldeschi) ; et elle aurait été jusqu'à approuver son frère, sinon jusqu'à s'associer au complot et armer elle-même sa main.

Mais on peut donner aussi de ce voyage en Brandebourg une autre explication. Élisabeth s'occupait activement des intérêts de sa famille ; elle pouvait les servir auprès de l'électeur de Brandebourg, comme faisaient ses frères à la cour d'Angleterre, et même le prince Édouard à la cour de France. Et de fait, nous la verrons l'année suivante sur le point de passer en Suède, auprès de la reine Christine, fille de Gustave-Adolphe, afin d'intéresser celle-ci aux affaires de la maison palatine : elle demandera là-dessus les instructions de sa mère et de son frère aîné, restés en Hollande, et même l'avis de Descartes [a]. Peut-être donc le voyage à Berlin, annoncé d'ailleurs comme une promenade en compagnie d'une de ses jeunes sœurs, sous la conduite d'une parente qui était presque une tante, n'avait-il d'abord qu'un but politique ; et s'il se prolongea outre mesure, c'est qu'Élisabeth se plaisait mieux dans le Brandebourg qu'en Hollande, où la petite cour de la reine de Bohême, bien qu'on y jouât quelquefois du Corneille, n'offrait pas tous les jours un modèle de bon goût ni de délicatesse [b].

a. Tome V, p. 195, l. 13 ; p. 210, l. 3 ; p. 225-226, et p. 232, l. 10-13 : lettres de juin à octobre 1648.

b. Voici, à ce sujet, quelques textes curieux, empruntés à la correspondance (diplomatique) de notre Brasset :

Lettre à M. de La Thuillerie, 29 août 1645 : anecdote contée à Brasset par la reine de Bohême sur une certaine comtesse de Levestein, « laquelle, eſtant l'autre iour à Breda, en la Cour d'Angleterre & » d'Orange, eut áprez auoir trop beu de double biere vne collique qui la » haſta de ſortir du preſche pour ne pas polluer le temple. Voila ce que » vous aurez de cette bonne princeſſe, auec vne forte recommandation » & ſouhaict que vous n'alliez point à Stokholm. » (Paris, *Bibl. Nat.*, MS. fr. 17897, f° 425.)

A M. d'Aiguebère, 31 août 1649 : « La Reyne de Boheſme eſt en ſa » maiſon de Rennes, tandiz que l'on nectoye les ordures de celle de la

Il ne s'agirait plus alors d'exil pour la princesse, et le meurtre de L'Espinay n'aurait été pour rien dans son départ, le prince Philippe lui-même ayant fini d'ailleurs par rentrer en grâce, à la longue, auprès de la reine sa mère.

Mais ce qui serait intéressant à connaître, et que sans doute nous ne connaîtrons jamais, ce furent les entretiens de Descartes et d'Elisabeth, qui suivirent le tragique événement du 20 juin 1646. Descartes vint au moins deux fois à La Haye, et vit la princesse : ce qui explique qu'il ne dit mot, dans ses lettres, de ce que celle-ci appelle « un nouveau malheur de sa » maison[a] ». Et ce terme même dont elle se sert, ne montre-t-il pas qu'elle le déplorait, et sans doute le regrettait ? Ne dira-t-elle pas encore, dans une lettre suivante, que la violence était tout à fait contraire à sa nature ? Et Descartes aussi, dans une lettre de l'année précédente, n'avait-il pas, comme par un singulier pressentiment, condamné la vengeance ? Toutefois,

» Haye, où il y a ſept ans que le frottage de Hollande n'a operé. A ſon » arriuee en ce beau lieu la, elle ſe donna tellement au cœur ioye de » manger des fruictz qu'elle en ioüa du baſton à deux boutz. Mais » s'eſtant bien eſcuree, elle en a vſé du depuis liberalement & ſainement. » (*Ibid.*, 1790[1], f° 610.)

A M. de La Thuillerie, 21 sept. 1649 : « ...Noſtre Cour eſt renforcee de » celle de la Reyne de Boheſme, qui n'a non plus changee en ſon voyage » de Gueldres, que M. ſon filz en celuy d'Angletre. Et pour preuue, ie » vous diray, Monſieur, qu'ayant à ſon arriuee enuoyé ſçauoir de ſes » nouuelles, la reſponce fut qu'elle auoit impatience de me veoyr pour » m'en compter. Que fut-ce ? C'eſt que la pauure conteſſe de Leueſtein, » ioüant aux cartes auec Creuent, adoſſee contre la portiere du carroſſe, » vn cahot la feit ouurir, & la pauure dame feit le cheſne fourchu. Voyla » de quoy fut la (*sic*) triomphe... » (*Ibid.*, f° 649.)

A M. de La Cour (résident de France à Osnabruck), 15 nov. 1649 : « ...Vous ſçauez, Meſſieurs, les incommoditez de la Maiſon palatine, & » ie veoy auec beaucoup d'autres les ſouffrances de la Reyne de Boheſme, » reduicte quaſy à ne pas auoir du pain pour ſa Cour... » (*Ibid.*, f° 791.)

A M. de La Thuillerie, 9 déc. 1649 : « ...La Reyne de Boheſme veut » que vous ſçachiez que, ſe trouuant preſſee du derriere, elle donna bien » de l'exercice à ſa femme de chambre. Ie ne vous ſçaurois dire plus » ciuilement, Monſieur, ce que vous entendrez aſſez. » (*Ibid.*, f° 856.)

a. Tome IV, p. 449, l. 4-5. Voir aussi, p. 521, l. 11-17. Sur la vengeance : *ibid.*, p. 285, l. 5-22.

dans leur dernier entretien, le philosophe et la princesse convinrent de prendre comme sujet de correspondance le livre de Machiavel, *Il principe,* de même qu'ils avaient choisi d'abord le *De Vitâ Beatâ* de Sénèque. N'y a-t-il pas là encore un rapprochement qui donne à penser ? Ou bien n'y faut-il voir que la suite naturelle d'un dessein prémédité ? Étudier les devoirs de la vie civile, après ceux de la vie particulière : après la morale, la politique[a].

Les réflexions de Descartes et d'Élisabeth sur Machiavel sont telles qu'on pouvait les attendre d'esprits philosophiques, mais qui ont le souci des réalités. L'un et l'autre réprouvent, en principe, des maximes et des pratiques si contraires à la morale ; l'un et l'autre comprennent cependant qu'en certains cas, en certaines circonstances, un tyran qui s'empare du pouvoir, soit amené, pour s'y maintenir, à une série d'actes que sa situation commande. La violence appelle la violence, le mensonge engendre le mensonge, le mal ne produit que le mal ; et c'est pourquoi dès l'origine mieux vaut l'éviter. Mais le philosophe et la princesse abandonnent vite Machiavel, pour ne s'occuper que du présent et de l'avenir de la maison palatine.

Nous avons dit qu'Élisabeth projeta, en 1647, d'accompagner en Suède la reine-mère, veuve de Gustave-Adolphe, et de se rendre à la cour de Stockholm. Descartes conseilla fortement ce voyage ; lui-même, dans des lettres qu'il écrivit alors à notre résident en ce pays, Chanut, prépara les voies, en faisant l'éloge d'Élisabeth. Mais la reine Christine ne parut pas se soucier de voir cette princesse, et fit manquer le voyage par des procédés que ressentit vivement celle-ci, et que Descartes lui-même ne put se refuser de blâmer, malgré tout son respect pour une tête couronnée.

Un peu plus tard, il eut l'occasion d'intervenir encore dans deux circonstances mémorables. La paix de Westphalie, qui

a. Tome IV, p. 486-493 : sept. 1646. Voir aussi p. 493-494. Réponse d'Élisabeth, 10 oct. : p. 519-524. Descartes y revient, p. 531, l. 9-20. Mais déjà, p. 405-406 : du 25 avril 1646.

devait terminer cette longue guerre de Trente Ans, rétablissait enfin la maison palatine dans ses biens et dignités, non pas entièrement toutefois. Le prince héritier ne recouvrait pas son titre héréditaire d'électeur palatin, transféré depuis 1623 au duc de Bavière ; mais un électorat nouveau était créé en sa faveur. Surtout il ne recouvrait que la moitié de ses États, à savoir le Bas-Palatinat sur le Rhin ; l'autre moitié, le Haut-Palatinat demeurait également annexé à la Bavière. On fut quelque temps perplexe à la cour de la reine de Bohême : celle-ci, et surtout son fils aîné, Charles-Louis, hésitaient à accepter. Élisabeth, qui était toujours à Berlin, paraît avoir eu la même hésitation ; on la consultait donc, et elle donnait son avis ; elle demanda même l'avis de Descartes, puisque celui-ci le donne tout au long et avec force raisons à l'appui[a]. Pour notre philosophe, que n'embarrasse pas le point d'honneur d'une famille royale qui a régné, il n'y a pas à hésiter : on doit accepter ce qui est offert ; la moindre partie d'un pays tel que le Palatinat (et Descartes le connaissait un peu, pour l'avoir traversé en 1619) vaut mieux, assure-t-il, que tout l'empire des Moscovites. Et il parle même de s'y retirer un jour auprès de la princesse Élisabeth ; il se considère déjà comme de sa maison, comme « son domestique »[b], dit-il, employant ce terme au sens qu'il avait en ce temps-là auprès des grands, titre d'honneur plutôt que marque de servitude.

L'autre occasion fut la mort tragique de Charles Ier, roi d'Angleterre, décapité à Londres le 9 février 1649. C'était l'oncle maternel d'Élisabeth. Descartes écrivit donc à la princesse une lettre de consolation[c], lettre qui n'a, certes, rien de banal, et telle qu'un philosophe seul pouvait avoir l'idée de l'écrire à un esprit qu'il croit aussi philosophe que le sien.

a. Tome V, p. 284, l. 3, à p. 285, l. 20 : lettre du 22 févr. 1649. Voir aussi p. 286-289. Descartes connaissait le Palatinat : voir ci-avant, p. 46-47 et p. 61-62.

b. *Ibid.*, p. 331, l. 4-6 : du 31 mars 1649.

c. *Ibid.*, p. 281-283 : même lettre du 22 févr. 1649. Voir aussi, p. 285-286, plusieurs lettres de Brasset.

On se demande, toutefois, si quelques paroles, mais parties du cœur, fussent-elles semblables à ce qui se dit communément en pareil cas, n'auraient pas autrement consolé que les considérations même les plus raisonnables. Pourtant un prédicateur, dans une oraison funèbre, prononce parfois aussi du haut de la chaire, à son point de vue théologique, des discours bien inhumains ; et on n'en est pas toujours scandalisé. Descartes se transporte de même à des hauteurs métaphysiques ; il dépouille le fait de tout ce qui en fait l'horreur pour les sens, et ne retient que ce qui est à la louange de la royale victime. Ce roi méritait mieux aussi qu'un éloge ordinaire, lui qui, le matin de sa mort, avait voulu qu'on le parât « comme » un marié » : bas de soie et souliers à boucles d'or, culotte et pourpoint de velours noir, manchettes au petit-pli et col en point de Gênes, les cheveux bouclés et parfumés. C'est ainsi que, superbe d'élégance et de fierté, la tête haute, et d'un pas de promenade, Charles Ier avait marché à l'échafaud[a].

Une chose en tout cas est indéniable : c'est l'intérêt que Descartes porte à Élisabeth, et le zèle qu'il témoigne en ce qui la regarde. Jamais il ne l'oublie, quand il écrit en Suède ; et à peine arrivé à Stockholm, dès la première audience que lui accorde la reine, il s'empresse de l'entretenir de la princesse palatine[b].

Chanut ne se trompait donc pas, lorsque, faisant part à Élisabeth de la mort du philosophe, il assura que, si celui-ci avait eu le temps de se reconnaître, il aurait eu pour elle une dernière parole de respect[c]. En fidèle exécuteur testamentaire, Chanut mit à part, comme un trésor, les brouillons des lettres à Élisabeth et les réponses de celle-ci. Il aurait bien voulu conserver ces dernières et les publier ; il en demanda la

a. EUGÈNE DEFRANCE, *L'esprit mystique de la Révolution d'Angleterre,* d'après les mémoires d'un serviteur, sir Thomas Herbert, sur les derniers moments du roi. (*Mercure de France*, 16 nov. 1909, p. 284-292.)

b. Tome V, p. 429-430 : du 9 oct. 1649.

c. *Ibid.*, p. 474. Et pour ce qui suit, p. 471-475 : lettres du 19 et du 22 févr. 1650.

permission. Mais Élisabeth, qui gardait peut-être rancune à Chanut de son voyage manqué en 1647, refusa, et se fit renvoyer tout ce qui était de sa main. Il fallut attendre jusqu'en 1879, qu'une copie de ses lettres, qu'elle avait tout de même laissé prendre, copie conservée dans la bibliothèque du baron de Pallandt, au château de Rosendaal, près Arnhem, fût publiée par Foucher de Careil[a]. Mais les lettres de Descartes à Élisabeth, ainsi qu'à la reine Christine, figuraient depuis longtemps à la place d'honneur, c'est-à-dire en tête du premier volume publié par Clerselier en 1657[b]. Élisabeth, d'ailleurs, bien que certainement elle regrettât Descartes, n'avait pas dédaigné en 1652 un hommage qui lui serait venu du principal adversaire de son philosophe, Gassend lui-même : Sorbière préparait une traduction française du *Syntagma Philosophicum* de ce dernier, et il écrivit (en son nom, il est vrai, et non pas de Gassend), comme dédicace à la Sérénissime Princesse[c],

a. Foucher de Careil, *Descartes, la Princesse Palatine et la reine Christine* (Paris, Germer-Baillière, 1879, in-8, p. 219; 2e édit., Alcan, 1909). Les fautes de cette publication un peu hâtive ont été corrigées dans la présente édition, après une revision de la copie MS. au château de Rosendaal près Arnhem, en septembre 1894.

b. Tome I, p. xx-xxi, p. [illegible] p. xlvii. De bonne heure on avait réuni, au moins en un cahier manuscrit, les sept lettres principales de Descartes à Élisabeth, celles que Clerselier a imprimées les premières. Voir t. IV, p. 666-667.

c. Sorbière, *Lettres & Diſcours*, etc. (Paris, 1660.) Lettre XV, « d'Orange, le 5 de juin 1652. A la ſereniſſime Princeſſe Elizabeth, premiere fille de Frederic, Roy de Boheme, Comte Palatin & Prince » Electeur de l'Empire. »

« Madame,

« Il y a quelques années qu'il plut à Voſtre Alteſſe me commander, à » La Haye, de lui dire mes ſentimens ſur une queſtion curieuſe & diffi- » cile, de la preuve de laquelle, par des raiſons naturelles, les deux plus » grands philoſophes de ce ſiecle ne demeuroient pas bien d'accord, » pource qu'ils ne ſuivoient pas une meſme methode, quoiqu'ils vou- » luſſent tirer une meſme concluſion. Ils poſoient tous deux, comme une » verité inébranlable, que l'ame de l'homme eſtoit immaterielle. Le pre- » mier ſouſtenoit que les raiſons qu'il avoit apportées dans ſes Medi- » tations Metaphyſiques, avoient la force de Demonſtrations Mathema-

une lettre qui était le pendant de celle de Descartes en tête des *Principes*. La traduction du *Syntagma* ne parut pas; mais Sorbière publia sa lettre en 1660. Ainsi la princesse palatine, devenue en 1667 abbesse de Herford, monastère luthérien de Westphalie, et en même temps résidence princière, put jouir jusqu'à sa mort, le 8 février 1680, de la

» tiques, & eſtoient les ſeules que l'on pouvoit inventer. L'autre n'y » voyoit pas cette evidence, ne deſeſperoit pas que la poſterité n'en pût » découvrir de plus fortes, & croyoit au fond que cette matiere, eſtant de » la Foy Divine, dependoit principalement de l'autorité de l'Egliſe, & de » la revelation que Dieu nous a faite dans les Saintes Ecritures, plutoſt » que d'aucun raiſonnement humain. Ce fut, Madame, la difference que » je dis alors à Voſtre Alteſſe qu'il y avoit entre la methode de M. Deſ- » cartes & la Diſquiſition de M. Gaſſendi. Sur quoi vous prites occaſion » de vous informer plus particulierement de ce dernier, & je ſatisfis à » cette louable curioſité, ſelon l'exacte connoiſſance que j'avois de la » pieté, des mœurs & du ſavoir de cet homme incomparable. Je ne veux » pas, Madame, en faire ici l'eloge; car c'eſt aſſez le louer que de dire » que Voſtre Alteſſe ſe ſouvient de lui, & qu'elle ne ſera pas marrie de » voir en françois ce qu'elle a deja pu voir de lui en une autre langue. » Il eſt vrai que je n'euſſe jamais oſé entreprendre de l'offrir à Voſtre » Alteſſe, ſi ce qu'il lui a pleu de me faire écrire, par M. le Comte » Chriſtophle de Dona, de continuer l'écrit dont ce ſeigneur lui avoit » preſenté quelques cahiers, ne m'en eût donné la hardieſſe. J'ay conſi- » deré d'ailleurs qu'il ne ſeroit pas une choſe nouvelle de voir le » nom de Voſtre Alteſſe au devant d'un ouvrage philoſophique, & que » tout le monde ſait que vous vous plaiſez à cette ſorte d'étude... » (Pages 69-70.)

Sorbière rappelle dans cette lettre « Marie Stuart, reine d'Ecoſſe, bis- » ayeule de Voſtre Alteſſe » (p. 71), puis « une Marie de Gournay, la » Marie Schurman de noſtre France » (p. 73). Dans la lettre suivante, Lettre XVI, du 3 juin 1652, « A M. le Comte Chriſtophle Delphique » Burgrave de Dona », dont il avait reçu les commandements de la princesse, on lit cette phrase de Sorbière : « J'ai pris la liberté de tracer une » lettre à ſon Alteſſe, qui pourroit ſervir de Dedicace, ſi le corps entier » de celles que je vous écrirai avoit quelque jour à eſtre publié. » (Pages 79-80.) Sorbière se proposait, dans une série de lettres, d'expliquer la philosophie de Gassend et d'Epicure. La publication ne se fit pas, et non plus celle de la traduction du *Syntagma*. Celle-ci s'imprimait cependant en 1652; mais l'impression en fut arrêtée « pour complaire à Gaſ- » ſendi ». (Page 19 des *Mémoires* non paginés de Graverol, *Sorberiana*, Toloſæ, M.DC.XCI.)

haute réputation de science et de vertu, que lui assurait l'éclatant témoignage, comme dit Sorbière, des deux plus grands philosophes du siècle[a].

a. Constantin Huygens, qui avait lui-même bientôt quatre-vingt-quatre ans, a noté cette mort dans son *Dagboek :* « 8 Febr. (1680). Obit » Herfordiæ Princeps ELISABETHA PALATINA Abbatiſſa, cui ſuccedit Prin» ceps Elizabetha Albertina Anhaltina coadjutrix à defunctâ electa. » Voir, à cause de quelques documents sur Herford, VICTOR DE SWARTE, *Descartes Directeur Spirituel* (Paris, Alcan, 1904). Et antérieurement : *Une amie de Descartes. Élisabeth, princesse de Bohême,* par JOSEPH BERTRAND (*Revue des Deux Mondes,* 1er nov. 1890). — *Une amitié intellectuelle. Descartes et la princesse Élisabeth,* par DUGAS. (*Annales de Bretagne,* janvier 1891, p. 223-263.)

CHAPITRE II

VOYAGES EN FRANCE

PREMIER VOYAGE

(1644)

Descartes avait quitté la France en 1629 ou même 1628, et pendant plus de dix ans, jusqu'en 1640, il ne paraît pas avoir songé à y revenir, fût-ce pour un voyage de quelques mois. Mais cette année 1640, il y était à peu près résolu[a] : son père ayant près de soixante-dix-sept ans, il devait se hâter, s'il voulait le revoir une dernière fois. Il lui écrivit donc, le 28 octobre, pour annoncer son prochain retour[b]. C'était déjà trop tard : le vieillard était mort le 17, et avait été enterré à Nantes le 20 du même mois. Il semble bien que Descartes perdit presque en même temps sa sœur aînée, Jeanne Descartes, dame du Crévis[c]. Chose étrange, sa famille paraît avoir négligé de lui faire part de ces décès : la correspondance n'était point des plus régulières avec le philosophe retiré en Hollande. Peut-être aussi n'avait-on point son adresse exacte ; nous voyons, dans une lettre de 1646, que les lettres de son autre sœur, Anne Descartes, dame d'Avaujour, lui étaient envoyées par l'intermédiaire de Mersenne : il en recevait ainsi deux ou

a. Voir ci-avant, p. 272-273, note *e*. les causes qui retardèrent ce voyage projeté (affaire Stampioen-Waessenaer, etc.).

b. Tome III, p. 228-229.

c. Voir ci-avant, p. 16, note *c*.

trois par an[a]. De même, pour les lettres de son second frère Joachim. Peut-être l'aîné, Pierre Descartes, à qui il appartenait d'annoncer la mort de leur père, était-il moins exact à lui écrire, et manqua gravement en cette circonstance. Descartes lui écrivit le 3 décembre ; mais nous ne le savons que par Baillet, qui avait la lettre sous les yeux ; la teneur de cette lettre, qu'il eût été si intéressant de connaître, est maintenant perdue[b]. D'autre part, nous ignorons aussi les sentiments du père pour ce fils, qu'il jugeait « ridicule, de se » faire relier en veau » ; c'est du moins le propos qu'on lui prête, après la publication de 1637. On peut d'ailleurs l'interpréter de bien des façons : dépit du vieux magistrat contre un fils qui n'avait pas suivi la carrière, ou simple plaisanterie, mêlée de satisfaction secrète à l'endroit de son cadet, qui ne laissait pas ainsi de faire honneur à la famille[c].

a. Tome IV, p. 372, l. 3-9, et t. V, p. 552 : lettres du 2 mars 1646 (sa sœur) et du 29 janv. 1647 (son frère).

b. Tome III, p. 252. Voir aussi pourtant la lettre précédente, p. 251, l. 22-23.

c. Voir ci-avant, p. 7-8. L'anecdote est tirée d'un MS. d'Eustache de Rosnyvinen de Piré, qui transcrivit en 1737 un rapport sur le procès criminel de Chalais en 1626, rapport tout entier de la main de Joachim Descartes père, et conservé dans la famille de son fils Joachim Descartes de Chavagne. Eustache de Rosnyvinen était fils de Christophe de Rosnyvinen, marquis de Piré, qui avait épousé, le 31 août 1676, Louise-Prudence Descartes, petite-fille de ce Joachim Descartes de Chavagne, le demi-frère de notre philosophe. Il est naturel que, nouvellement entré dans la famille, le marquis de Piré ait interrogé curieusement le grand-père de sa femme, lequel ne mourut qu'en 1680, sur les souvenirs personnels qu'il avait gardés du grand Descartes. Et le témoignage du sieur de Chavagne qui paraît avoir été un bon frère, et sans doute aussi un bon fils, mérite créance, se trouvant ainsi rapporté. Le voici donc en propres termes : « Joachim Descartes, rapporteur du procès de Chalais, » était père du fameux philosophe René Descartes, sieur du Perron. Il » étoit très fâché de voir que son fils s'adonnât à l'étude de la philoso- » phie, au point d'écrire et de faire des livres. Il ne prévoyoit pas sans » doute le cas qu'on devoit dans la suite faire de lui et de ses écrits, » lorsqu'il dit ce qui suit à autre Joachim Descartes, son fils du second » lit, qui l'a raconté à Christophe de Rosnyvinen, père du copiste et » mari de Prudence Descartes, petite-fille dudit second Joachim : *De*

Descartes fut sincèrement affligé de ce double deuil ; et il le dit dans une lettre de consolation à son ami Pollot, qui peu après perdit lui-même un frère[a]. En outre, notre philosophe avait vu mourir, peu auparavant, le 7 septembre, à Amersfort, à l'âge de cinq ans, l'enfant qu'il avait eue en 1635 de cette femme dont on ne connaît que le nom, Hélène ; et la mort de sa petite Francine lui laissa, nous l'avons vu, « le » plus grand regret qu'il eût jamais senti de sa vie[b] ».

Les disputes dans lesquelles il se trouva presque aussitôt engagé, firent diversion, et retardèrent ce voyage en France, qui dès lors était devenu moins pressant[c]. Les Réponses aux

» *tous mes enfants, je n'ai de mécontentement que de la part d'un seul.* » *Faut-il que j'aie mis au monde un fils assez ridicule pour se faire* » *relier en veau !* » (S. ROPARTZ, *La Famille Descartes en Bretagne, 1586-1762*, Mémoires de l'Association bretonne, 1876, p. 100 ; cf. p. 75 et p. 110.) A la date où ce propos fut rapporté, de 1676 à 1680, il fallait qu'il eût été réellement tenu, pour que le frère de Descartes ne fût pas tenté de l'atténuer quelque peu, par respect pour la mémoire de leur père commun. Notons cependant que personne de la famille n'en souffla mot à Baillet pour la *Vie de Descartes*, en 1691, et que l'anecdote demeura consignée dans des papiers qu'on tenait secrets.

a. Tome III, p. 278-279 : janvier 1641. Faire toutes réserves sur la note *a* : voir t. IV, p. 373.

b. Voir ci-avant, p. 287-288.

c. D'autant plus que les affaires de famille se réglèrent sans lui. Ropartz a retrouvé, dans les archives de Piré, l'acte de partage de la succession de Joachim Descartes, à la date du 25 octobre 1641. Les trois enfants du premier lit prélèvent une somme de 11 794 liv. 17 s. 9 d., provenant de la succession de Jeanne Sain, leur aïeule maternelle. Ceux du second lit prennent à leur tour 37 625 livres. La seconde communauté doit à la succession le prix de la charge du père au Parlement, 36 000 livres ; plus, pour propres paternels aliénés, 41 420 livres. Les co-partageants procèdent ensuite à l'exécution du testament de leur père, du 29 septembre 1640. René Descartes, absent lors de ce partage, reçut :

1° Le lieu et métairie de la Courgère, en la paroisse d'Ouairé (ou Oiré), diocèse de Poitiers ;

2° Le lieu et métairie de Beauvais, en la paroisse de Saint-Christophe, diocèse de Poitiers ;

3° Et la maison appartenant au défunt père commun, dans la ville de Châtellerault.

Pierre Descartes racheta à son frère la maison de Châtellerault, et les

Objections faites à ses *Méditations,* lui prirent au moins la première moitié de 1641 ; puis il s'occupa d'une seconde édition, avec les additions que nous avons vues (Réponses aux septièmes Objections, et *Lettre au P. Dinet*), pendant les premiers mois de 1642 ; puis survinrent les deux pamphlets de Gisbert Voët, *Philosophia Cartesiana* et *Confraternitas Mariana,* en 1643, avec la double riposte de Descartes et les ennuis qu'il eut à Utrecht et à Groningue ; enfin, au milieu de ces diverses besognes, la rédaction des *Principes* allait son train quand même, et bientôt on les imprima à Amsterdam, chez Louis Elzevier. L'achevé d'imprimer est du 10 juillet 1644. Mais Descartes n'avait pas attendu jusque-là : il s'était fait promettre qu'on lui enverrait les exemplaires en France, et sitôt la belle saison venue, il avait quitté Egmond, pour entreprendre enfin son voyage.

Le 2 mai 1644, il se trouvait à Leyde, d'où il écrivit à l'abbé Picot[a]. De Leyde, il se rendit à La Haye, d'où il adressa aussi une lettre à la princesse Élisabeth. De plus, il fit dans cette même ville la rencontre de Sorbière, qui ne manqua pas de saisir le philosophe au passage et, si l'on ose dire, de l'*interviewer*. Déjà, en 1642, aussitôt arrivé en Hollande, ce même Sorbière, tout jeune encore (il avait à

deux fiefs de la Courgère et de Beauvais, moyennant une rente de 500 livres et un capital de 4 000 livres une fois payé. (ROPARTZ, *loc. cit.*, p. 103-105.)

Descartes n'avait pas attendu ce règlement de la succession paternelle, pour augmenter, semble-t-il, son train de maison, et s'installer à plus grands frais : son installation à Endegeest date de la fin de mars 1641. (Tome III, p. 350-351.) Mais peut-être aussi avait-il eu connaissance auparavant du testament de son père, en date du 29 septembre 1640. Toujours est-il qu'il avait donné à des amis, par acte du 13 février 1641, procuration pour ses affaires. (*Ibid.*, p. 252 et p. 471.) L'un d'eux était Claude du Bouexic, sieur de la Chapelle, baptisé le 6 juin 1590, et décédé le 7 décembre 1658, à Rennes. Conseiller au présidial de la même ville, dès 1623, puis au Parlement de Bretagne : lettres de provision, 31 août 1645 ; réception, 27 octobre suivant. (*Le Parlement de Bretagne, 1554-1790,* par Frédéric Saulnier, Rennes, 1909, t. I, p. 121.)

a. Tome IV, p. 108.

peine vingt-sept ans), s'était présenté à Endegeest, tant il avait hâte de voir le philosophe, dont le nom sans doute revenait souvent dans les conversations à Paris ; et nous avons ainsi, grâce à lui, une fort jolie description de l'endroit qu'habitait alors Descartes[a]. Sorbière, nous dit son biographe, était de ces gens « qui se font toujours de fête, et se fourent » où on ne les demande point ». On le retrouve dans l'entourage des savants en renom. Il offre à chacun ses services, et au besoin sa plume, qui n'était pas mal taillée. Ses héros étaient Rabelais d'abord, que personne ne connaissait mieux que lui, puis Montaigne et Charron, dont il ne pouvait souffrir qu'on parlât mal[b]. Homme de peu de cervelle d'ailleurs, ou de cervelle légère, et qui tournait à tous les vents. Non pas seulement parce que, plus tard, en 1653, et dans son intérêt il se fera catholique, de protestant qu'il était ; mais il traduira en français les ouvrages de Hobbes, avec force louanges, bien que la première lecture ne lui eût guère plu : le *De Cive* de Hobbes avait paru d'abord sans nom d'auteur, en 1642 ; Sorbière le prit pour la philosophie de Descartes, qu'on attendait de tous côtés, et le jugea un fort méchant livre[c]. Il avait pris parti contre Descartes (ce qui n'empêchera pas un revirement plus tard en faveur de notre philosophe, dans des *Discours* publiés en 1660[d]) ; mais pour le moment et pour des années encore, il est tout à fait l'homme de Gassend. Il avait enfin obtenu de celui-ci, qui s'était fait prier, la permission de publier à part, non seulement ses Objections aux *Méditations,* avec les Réponses de Descartes, mais les Instances à ces Réponses, sous le titre de *Disquisitio Meta-*

a. Tome III, p. 351-352 : extrait d'une lettre du 10 nov. 1657.

b. Page 24-25 des *Mémoires* (non paginés) de Graverol, en tête des *Sorberiana* (Tolosæ, Colomyez et Posuël, M.DC.XCL).

c. Lettres de Sorbière à Martel, 10 févr. et 8 juin 1643. Voir André Morize, *Thomas Hobbes et Samuel Sorbière,* p. 197-198 de la *Revue Germanique,* mars-avril 1908. (Paris, Alcan, 1908.)

d. *Lettres & Diſcours ſur diverſes matieres curieuſes.* (Paris, François Clouzier, 1660.)

physica. Le volume parut à Amsterdam, chez Jean Blaeu, sur la fin de février 1644[a], et Sorbière était bien aise, afin d'en informer Gassend, d'apprendre de la bouche même de Descartes, si celui-ci comptait y répondre.

Il prit sans doute des notes, en *reporter* qui sait son métier, et reproduisit leur entretien de La Haye dans une lettre à Gassend, du 10 mai 1644[b]. Rassuré sur les intentions de Descartes, qui déclare qu'il ne répondra pas à la *Disquisitio*, Sorbière lui propose, de la part de Gassend, les difficultés que soulève sa définition de la matière par l'étendue. Gassend pensait, comme Descartes, que la matière a pour propriété l'étendue; mais il n'admettait pas pour cela que l'étendue fût toute la matière : il distinguait l'étendue des géomètres et l'étendue des physiciens, c'est-à-dire d'une part le vide, selon Epicure, et d'autre part les atomes. Supposons, disait-il, et c'était là sa grande objection, que toute la matière contenue dans une chambre soit supprimée, cette chambre subsistera, mais vide. Non pas, répond Descartes à Sorbière; mais il n'y aura plus de chambre, et les murs se toucheront[c]. De même les parois d'un tonneau, si tout ce qu'il contient est enlevé. Là-dessus il demeurait ferme comme roc; car c'était là une pierre angulaire de son édifice, ou même la clé de voûte de tout son système. Il y reviendra plus tard dans une lettre à Clerselier, du 12 janvier 1646, précisément en réponse (si tant est que ce soit une réponse, écourtée comme elle est) à la *Disquisitio*. Pour lui, c'est l'évidence même. L'étendue n'est pas le néant; avec ses trois dimensions elle est bien quelque chose: et que pourrait-elle être, sinon la matière elle-même? Cette thèse (et la métaphysique de Descartes n'a pas d'autre fin que de l'établir) était la condition première de la science de la nature; telle qu'il la concevait : à savoir toute la physique

a. Tome VII, p. 391-412.

b. Tome IV, p. 108-110 : lettres du 18 et du 30 avril, du 10 mai 1644.

c. Voir déjà t. II, p. 482, l. 7-11 : lettre du 9 janvier 1639. Et aussi *Principia*, t. VIII, p. 50, l. 20-29.

(laquelle a pour objet la matière) ramenée à la mathématique (laquelle a l'étendue pour objet). Au lieu de deux sciences, qui vont chacune de son côté et ne se rencontrent pas, il ne voulait qu'une science unique, qui fût enfin digne de ce nom. C'est là, pour notre philosophe, une idée claire et distincte, la règle de la vérité par conséquent pour notre esprit : sur quoi voudrait-on, en effet, que celui-ci se réglât, sinon sur ce qui lui apparaît clairement et distinctement ? A moins de prétendre que ce doit être sur des idées obscures et confuses, ou sur les données des sens, au besoin épurées par l'imagination [a]. Voilà où l'on en serait réduit, si l'on écoutait Gassend.

Sorbière, naturellement, ne fut pas convaincu, et Descartes continua sa route vers la France. Il arriva à Paris sur la fin de mai ou bien en juin, et il accepta l'hospitalité de son ami, l'abbé Picot, rue des Écouffes [b] : Picot n'avait-il pas été son hôte à Endegeest en 1641 ou 1642? Descartes écrivit de Paris, à Wilhem, le 9 juillet, au sujet de son affaire de Groningue [c]. Il avait écrit aussi à des Jésuites, le P. Mesland, le P. Grandamy, recteur du collège de La Flèche. Il avait presque annoncé à celui-ci sa visite [d]. Mais c'eût été un détour qu'il ne fit point, s'il est vrai qu'il suivit l'itinéraire indiqué par Baillet : Orléans, Blois, Tours et Nantes, c'est-à-dire le cours de la Loire. Dans chacune de ces villes, il connaissait quelqu'un, le P. Mesland déjà peut-être à Orléans, Florimond Debeaune sûrement à Blois; à Tours les deux frères De La Touchelaye, et à Nantes des parents et des alliés [e]. A tous il promit des exemplaires de ses *Principes,* six exemplaires ici, et là une douzaine; plus tard il enverra même la traduction française des *Méditations* à trois nièces religieuses [f]. De Nantes il se rendit à Rennes chez son frère aîné, Pierre Descartes, sieur de

a. Tome IX, p. 208, l. 13, à p. 209, l. 9, et p. 212.
b. Tome IV, p. 108 et p. 127.
c. *Ibid.*, p. 126-127.
d. *Ibid.*, p. 122, l. 7-13.
e. *Ibid.*, p. 129-130.
f. *Ibid.*, p. 564 : lettre du 9 nov. 1646.

la Bretaillière. Il était parti de Paris le 10 juillet[a]. Le 29, du même mois, départ de Rennes pour le Crévis, où demeurait son beau-frère, veuf de Jeanne Descartes depuis 1640. Le séjour au Crévis dura près d'un mois, jusqu'au 25 août, sauf peut-être un petit voyage à Kerleau, propriété de l'aîné, où l'on était le 14 août[b]. On régla les affaires de la succession paternelle, et ces arrangements de famille ne paraissent pas avoir soulevé de difficulté, au moins de la part du beau-frère, sinon du frère aîné. Descartes revint ensuite à Nantes, où son père était inhumé, et s'arrêta chez son autre frère, Joachim Descartes, à Chavagne en Sucé : on l'attendait pour le baptême d'un enfant, né depuis près d'un mois, et dont il fut parrain, le 9 septembre[c]. Il vit sans doute aussi sa sœur, Anne Descartes, dame d'Avaugour, de quinze ans plus jeune que lui, et qu'il affectionnait peut-être pour

a. Le 10 juillet ou le 12? Baillet dit le 12. (Voir notre t. IV, p. 129.) Mais Baillet s'en rapporte à une lettre de Mélian à Mersenne, du 10 juillet, que nous avons d'ailleurs reproduite. (*Ibid.*, p. 127-128.) Mélian annonce, à cette date du 10 juillet, qu'il tâchera de voir Descartes le lendemain. Baillet pense que cette visite se fit en effet : « ...M. Mélian, sur l'avis du Pére (Mersenne), alla le XI de juillet aux » Minimes rendre visite à M. Descartes, qui le reçût avec joye au nombre » de ses amis. » (*Vie de Mr Des-Cartes*, 1691, t. II, p. 217.) Mais nous avons vu que, dans une lettre à Wilhem, datée de « Paris, 9 juillet » 1644 », Descartes dit : « Ie partiray *demain* de cete ville, pour aller en » Bretaigne. » (Tome IV, p. 126, l. 8-10.) Son départ aurait-il été retardé de deux jours?

b. Tome IV, p. 134-135 : lettre du 18 août 1644, écrite peut-être de Kerleau, plutôt que du Crévis.

c. *Ibid.*, p. 138-139 : du 11 septembre. Le fac-simile de l'acte de baptême a été publié par Philippes-Beaulieux fils, *Société archéologique de Nantes*, 1873, p. 24. On ne fit, le 9 sept. 1644, que les cérémonies du baptême; le baptême lui-même avait été fait, le 15 août, jour de la naissance de l'enfant, à qui l'on donna le nom de René. Le père est qualifié, dans l'acte, « d'escuyer Messire Joachim des Cartes, Conseiller » du Roy au Parlement de ce païs (*la Bretagne*) »; et le parrain, « escuyer René des Cartes, Sieur du Perron ». Outre leurs signatures, et celles de la marraine, Françoise Becdelièvre, femme d'un autre conseiller, Guy du Pont, et de la mère Marguerite du Pont, on rel celles de *François Rogier*, *Louis d'Avaugour*, *Suzanne Rogier*, etc.

cela davantage. Puis il dut faire un tour en Poitou. Le 19 septembre, on le retrouve à Angers, en cnemin pour Paris. Pas plus qu'à l'aller, il ne paraît s'être détourné de sa route pour revoir La Flèche. Le mois d'octobre se passe à Paris, toujours chez l'abbé Picot. Il paraît avoir fréquenté le logis de M. de Tnou, rendez-vous des curieux et des beaux-esprits[a]. Le P. Mersenne était d'ailleurs parti, à la Saint-Simon, c'est-à-dire le 11 de ce mois, pour un voyage en Italie. En novembre, Descartes reprend le chemin de la Hollande[b]. Le 8, il est à Calais, où les vents l'empêchent toute une quinzaine de s'embarquer; il en profite pour lire la traduction française des *Principes,* dont l'abbé Picot lui avait remis les deux premières parties, et il y fait quelques additions, dont une au moins porte la marque de ce séjour forcé[c]. Le 15 novembre, il était en Hollande, c'est-à-dire sans doute à Rotterdam, puis à La Haye, à Leyde, et enfin à Egmond. Son retour fut fêté, notamment à Utrecht, par ses amis de Hollande, qui s'étaient demandé, à son départ, si on le reverrait, ou s'il ne préférerait pas, après tant de déboires éprouvés en leur pays, s'établir en France définitivement. Regius, entre autres, se fit remarquer par des démonstrations d'une joie excessive, comme au départ il avait déjà manifesté une douleur peut-être immodérée[d]. La rupture entre le disciple et le maître ne devait éclater que deux ans plus tard.

Ce séjour de Descartes à Paris, en 1644, fut marqué par un fait important, sa réconciliation avec les Jésuites. A vrai dire,

a. Tome IV, p. 152, l. 18-21 : lettre du 5 janvier 1645. — Balzac écrivait : « A Monſieur Du Puy, Conſeiller du Roy en ſes Conſeils, & Biblio» thecaire de ſa Majeſté », 20 oct. 1644 : « ...c'eſt chez Monſieur de » Thou... que s'aſſemble le vray & le legitime Senat, qui a droit de » juger de nos affaires de Livres. » (*Œuvres de M. de Balzac,* M.DC.LXV, t. I, p. 469.)

b. Tome IV, p. 147 : lettre à Picot, 8 nov. 1644.

c. Voir ci-avant, p. 378.

d. Tome IV, p. 148-149 : lettre du 18 nov. 1644. Voir ci-avant, p. 349-353.

il n'avait jamais eu de querelle qu'avec l'un d'eux, le P. Bourdin, à qui il avait fait payer assez cher ses Objections par les Réponses virulentes que l'on a vues. Mais (était-ce là encore une tactique ?) il affectait de croire que le P. Bourdin parlait au nom de la Compagnie tout entière : ce qui lui permit ensuite de faire passer sa réconciliation avec ce religieux, pour un traité de paix et même d'alliance avec tous les Jésuites réunis. En cette affaire, notre philosophe, comme toujours, se montra fort habile. Il avait adressé une plainte en règle contre le P. Bourdin au supérieur le plus élevé que celui-ci eût en France, le P. Dinet : c'est la lettre publique, imprimée à la fin des *Méditations* en 1642. En même temps il annonçait au P. Dinet la publication prochaine des *Principes,* et lui demandait conseil à cet égard. Il lui devait donc au moins un exemplaire du livre aussitôt paru. Qui chargea-t-il de le lui remettre ? Le P. Bourdin lui-même. Le P. Dinet, qui avait sans doute prêché un accommodement, put voir ainsi que la réconciliation était sincère, et que ses avis avaient été écoutés. Ce fut encore le P. Bourdin qui envoya, de la part de Descartes, les *Principes* au P. Charlet, assistant du général à Rome. Et tous les autres Jésuites à qui notre philosophe destinait un exemplaire de son livre, le reçurent également par les mêmes mains[a]. Il ne pouvait mieux montrer que son ancien adversaire était devenu pour lui un ami, en qui il avait toute confiance. Les réponses (qui ne nous ont point été conservées) des PP. Charlet et Dinet étaient sans doute des plus amicales, outre les remercîments et compliments d'usage. Descartes paraît les avoir pris pour de l'argent comptant. Il s'était mis lui-même en frais avec les deux religieux, surtout avec le P. Charlet, qu'il appelle « son » second père », en reconnaissance des soins reçus de lui autrefois, à La Flèche; et le P. Charlet fut sensible apparemment à ce souvenir. Mais surtout Descartes insistait sur l'intérêt qu'il y aurait pour les Jésuites, d'adopter la philosophie nouvelle, au lieu de l'ancienne, dans leurs collèges. Les réponses

a. Voir les trois lettres CCCLVII, CCCLVIII et CCCLIX : t. IV, p. 139-144.

qu'ils firent, bien que fort prudentes et plutôt évasives, n'étaient point cependant pour le décourager. Un moment, notre philosophe crut toucher au but qu'il s'était toujours proposé : à savoir d'assurer à sa doctrine l'active et efficace propagande d'un grand ordre, voué à l'enseignement, comme était celui des Jésuites.

Ceux-ci toutefois n'entendaient point se départir d'une certaine réserve, et c'est peut-être pour ne l'avoir pas compris, qu'un des leurs, le P. Mesland, qui avait montré en faveur de Descartes trop de zèle, fut envoyé comme missionnaire en Amérique, sans qu'on lui laissât l'espoir de revenir[a]. Non seulement il avait mis les *Méditations* en forme de thèses propres à être enseignées, travail devenu inutile d'ailleurs après que Descartes eût publié les *Principes;* mais surtout il avait reçu les confidences du philosophe au sujet de l'Eucharistie.

Déjà celui-ci, dans sa Réponse aux Objections d'Arnauld, avait touché à cette épineuse question. La Scolastique expliquait à sa manière ce qui était un article de foi pour les catholiques : le pain et le vin changés au corps et au sang de Jésus-Christ. Descartes devait donc fournir aussi une explication, sous peine de laisser dans sa philosophie une lacune regrettable, qui l'empêcherait d'être reçue par les théologiens. Théoriquement, une doctrine qui prétendait se faire admettre dans les écoles, n'avait pas le droit de rester muette sur cette question capitale. Pratiquement, la question de l'Eucharistie était celle qui divisait le plus protestants et catholiques : n'en point parler, n'était-ce pas se rendre suspect, surtout quand on s'était retiré, comme Descartes, parmi les huguenots, et donner raison à ceux qui lui reprochaient le choix d'un pays tel que la Hollande ? Enfin le Saint-Sacrement était le nom d'une Compagnie, à laquelle s'étaient affiliés nombre de catho-

a. « I'ay leu auec beaucoup d'émotion *l'adieu pour iamais*... », lui répond Descartes dans une lettre de 1645 ou 1646. Voir t. IV, p. 345, et surtout p. 669. Le P. Denis Mesland, en effet, ne revint jamais en Europe : il mourut à Santa-Fé, dans la Nouvelle-Grenade, le 18 janvier 1672 (ou 16[illegible]).

liques, à Paris et par toute la France. C'était une société secrète, comme il convenait à qui portait « les livrées d'un » Dieu véritablement caché », et il se peut que Descartes en ait ignoré l'existence. Il se peut aussi qu'il l'ait connue, ou bien que quelques-uns de ses amis, eux-mêmes confrères du Saint-Sacrement, l'aient vivement engagé à expliquer ce mystère, sans lui dire pourquoi, mais afin de mettre leur conscience en repos, et aussi afin que d'autres personnes d'église, ou de robe, ou d'épée, éprises de la philosophie nouvelle, ne fussent point arrêtées, faute d'une telle explication, au moment d'entrer dans la Compagnie[a].

Descartes reprit donc ce qu'il avait dit en 1641, dans sa Réponse à Arnauld. Là il distinguait jusqu'à trois superficies : celle du corps, celle de l'air qui environne ce corps, et la superficie moyenne entre les deux, nous dirions presque mitoyenne, qui ne dépend que des dimensions géométriques occupées, et qui peut demeurer la même, que le corps change ou non et de même aussi l'air environnant[b]. De cette troisième dimension seule dépend pour nous l'apparence du corps, et le sentiment que nous en avons, chose qui ne change pas non plus, que la substance demeure la même ou non. Descartes tient beaucoup à cette définition purement géométrique de la superficie ; et c'est à se demander s'il ne l'aurait pas imaginée à dessein, pour se ménager une explication commode des espèces ou apparences du pain et du vin, qui restent les mêmes au Saint-Sacrement. Sa théorie est plus admissible, après tout, que l'hypothèse scolastique des accidents réels, qui demeurent, et qui gardent pour nous les mêmes apparences, bien que la substance change, à laquelle ils sont cependant attachés. Descartes y revient dans ses lettres au P. Mesland, et insiste sur l'identité numérique ; c'est la seule qui soit possible ici, et elle

a. RAOUL ALLIER, *La Cabale des Dévots*. (Paris, A. Colin, 1902, in-8, pp. 448.) — ALFRED RÉBELLIAU. *La Compagnie secrète du Saint-Sacrement*. (Paris, H. Champion. 1908, in-8, pp. 129.)

b. Tome VII, p. 248, l. 11, à p. 256. Ou t. IX, p. 191-197.

suffit. Il donne comme exemple la rivière que le Jésuite avait sous les yeux à Orléans, et que lui-même venait précisément de revoir : la Loire reste la même entre ses rives et dans son lit, bien que toute l'eau soit écoulée et que la terre qui l'environne puisse être changée entièrement [a].

Avec le P. Mesland, Descartes ne s'arrête pas aux dimensions extérieures de la substance du pain ou du vin : il pénètre plus avant [b]. Par quel mystère le pain et le vin, que nous mangeons et buvons chaque jour pour notre nourriture, deviennent-ils notre propre corps? C'est qu'ils se mêlent à notre sang et ensuite à nos membres, et que le tout, les membres, le sang, et les aliments eux-mêmes sont unis à notre âme et « informés » par elle. Descartes reprend ici ce vieux terme de la Scolastique, dont il ne se sert pas ailleurs. L'essentiel est cette union, et si l'on peut dire, cette « information ». Elle s'étend aux parties aussi bien qu'au tout, et même aux diverses parties indépendamment du tout. C'est ainsi que les particules de pain et de vin deviennent notre corps, sans cesser d'être telles, et une vue assez subtile pourrait encore les démêler dans le sang. Supposez qu'elles soient unies, seules cette fois, non plus à une âme humaine, comme la nôtre, mais à l'âme divine, et informées par celle-ci, elles deviendront, en vertu de cette union et information, le corps divin de cette âme divine, la chair et le sang de Jésus-Christ lui-même. Toute la difficulté (encore fallait-il qu'il en restât, puisque c'est un mystère) consiste en ce que nous n'avons plus ici que du pain et du vin pour fournir la matière du corps, au lieu d'avoir, comme pour l'homme, à la fois des aliments, du sang et des membres [c] Mais, ceci mis à part, il n'y a plus de miracle : nous trouvons simplement un cas particulier d'une grande loi, celle de l'union de l'âme et du corps, ou bien une application spéciale de la notion de cette union, laquelle est rangée par

a. Tome IV, p. 163, l. 24, à p. 165, l. 6. Surtout p. 165, l. 2-3.
b. *Ibid.*, p. 166, l. 1, à p. 169, l. 24.
c. *Ibid.*, p. 168, l. 8-29.

Descartes, nous l'avons vu, parmi les notions claires et distinctes. Et une fois encore la question se pose : lorsque notre philosophe distinguait avec tant de soin trois sortes de notions, celle de l'étendue seule, celle de la pensée seule, et celle de leur union, ou de l'union de l'âme et du corps [a], lorsqu'il revenait sur cette distinction avec une insistance qu'on a peine à comprendre aujourd'hui, et où l'on croit voir comme une survivance inexplicable de la Scolastique [b] : que prétendait-il faire ? Réserver sans doute par ce subterfuge les droits de la réalité. Mais peut-être aussi se promettait-il d'expliquer à la fois cette union qui compose tout l'homme, à savoir celle du corps humain et de l'âme humaine, et en outre, sur ce modèle, l'union du corps et de l'âme de Jésus-Christ dans l'Eucharistie.

Il ne se serait pas adressé, pour une telle confidence, à un inconnu. Il était donc entré en relations personnelles avec le P. Mesland pendant son voyage en France [c]. Encore lui recommande-t-il le secret, et sans doute celui-ci l'aurait volontiers gardé ; mais sa conscience de religieux lui faisait aussi un devoir de tout dire à ses supérieurs. Toujours est-il qu'il fut éloigné, pour ne pas dire exilé, de France et même d'Europe, sans retour. A la mort de Descartes, Clerselier retrouva dans ses papiers les minutes des lettres au P. Mesland, et n'osa pas les imprimer [d]. Il en laissa seulement prendre copie ; on se passa de main en main, sous le manteau, cette explication du Saint-Sacrement, faite surtout pour des théologiens, et des théologiens catholiques. Notre philosophe s'était cru obligé de leur donner satisfaction, et de les désarmer ainsi par avance. Précaution bien inutile : en 1670, l'archevêque de Paris préférait encore le silence sur cette question ; et plus tard un Jésuite, le P. Valois, incriminait les sentiments

a. Voir ci-avant, pp. 141-142, 351-352, 394-395, et surtout p. 411-413.

b. O. HAMELIN, *L'union de l'âme et du corps d'après Descartes.* (*L'Année philosophique de F. Pillon,* Paris, Alcan, 1905, p. 39-50.)

c. Tome IV, p. 110-120, p. 165, l. 19 et l. 23-28, et p. 216, l. 12-22.

d. Voir pour ce qui suit, t. IV, p. 170-172.

de Descartes sur l'essence des corps, comme favorables aux erreurs de Calvin touchant l'Eucharistie [a].

SECOND VOYAGE

(1647)

Trois ans après le voyage de 1644, Descartes revint en France, l'été de 1647 : non pas qu'il y fût de nouveau appelé pour des affaires de famille, bien qu'il en eût encore quelques-unes à régler ; mais peut-être avait-il l'espoir secret d'y trouver un établissement, comme le souhaitaient ses amis. Après toutes les tracasseries qu'on lui avait suscitées à Utrecht et à Leyde, la Hollande n'était plus pour lui un séjour

a. *Les ſentimens de M. Deſcartes touchant l'eſſence & les proprietés des corps, oppoſés à la doctrine de l'Égliſe & conformes aux erreurs de Calvin ſur le ſujet de l'Euchariſtie.* LOUIS DELAVILLE. (Le Père VALOIS, Jésuite.) In-12, Paris, 1680.

Citons cependant un curieux document, tiré des *Entretiens ſur la Philoſophie,* par Mr ROHAULT, dediez à Son Alteſſe Sereniſſime Monſeigneur le Prince. (A Paris, chez Michel Le Petit, ruë S. Jacques à la Toiſon d'Or. M.DC.LXXI. Avec privilege du Roy, 29 Sept. 1671. Achevé d'imprimer pour la premiere fois, le 5 Dec. 1671.) La seconde édition, en 1675, donne, en guise de préface, un *Diſcours* qui ne se trouve point dans la première, et qui n'est ni de Rohault ni de son beau-père Clerselier. On lit dans ce *Diſcours :* « ...Les premiers Theologiens ſcola» ſtiques ont cru que les eſpeces du pain & du vin qui demeurent dans » l'Euchariſtie étoient des accidents reels, qui ſubſiſtoient miraculeuſe» ment tout ſeuls, apres que la ſubſtance à laquelle ils étoient attachés, » étoit ôtée. » (Page 37.) « ...Ainſi ils euſſent parlé de ces eſpeces ſacra» mentales de la même façon que M. Rohault en parle dans ſes *Entre» tiens,* & M. Deſcartes dans ſes Réponſes aux 4mes Objections. Et il y a » de quoi s'étonner qu'on veuille condamner aujourd'hui une doctrine » qui eſt ſi claire, ſi intelligible & ſurtout ſi orthodoxe, que, *lorſque ces » mêmes Réponſes furent lues dans une aſſemblée de la Sorbonne par » l'auteur même des Objections, elles y reçurent une approbation géné» rale, bien loin qu'on les cenſurât...* » (Pages 39-40.) Mais le fait, s'il est exact, se passait en 1641, et depuis lors... Voir ci-avant, p. 290-297 et p. 300-301.

aussi agréable, et il l'aurait volontiers quittée. La princesse Élisabeth, absente de ce pays, mais comptant toujours y revenir, craignit de ne plus y retrouver son philosophe, et lui conseilla de bien réfléchir avant de se décider à un départ dont ses ennemis ne manqueraient pas de triompher : ils l'interpréteraient comme un bannissement[a]. Et puis Descartes pouvait bien, à de certaines heures, en Hollande, regretter la France ; mais, sitôt à Paris, il regrettait encore plus la tranquillité de son ermitage, comme il disait, ou de son désert de Hollande, et il avait hâte de le regagner.

Cependant, en juin 1647, il se remit en route. Le 6 et le 7, il traversa La Haye, d'où il prit le temps d'écrire à Chanut et à la princesse Élisabeth[b]. Le 8, il s'embarqua à Rotterdam pour Middelbourg, Flessingue et sans doute Calais. Bientôt il s'installait à Paris, chez l'abbé Picot, comme en 1644, non plus rue des Écouffes cette fois, son ami ayant changé de logis, mais rue Geoffroy-l'Anier[c]. Puis il refit le voyage de Bretagne, afin de visiter sa famille : le 27 juillet, il signait à Rennes des actes notariés[d]. Il alla ensuite en Poitou ; il s'arrêta un peu en Touraine, chez un M. de Crenan, qui lui fit fête à son passage. Cette fois encore, ni à l'aller ni au retour, il ne paraît pas s'être détourné de son chemin pour revoir La Flèche. En septembre, il partit de Paris, et fut de retour en Hollande pour octobre avec l'abbé Picot, qui lui tint de nouveau compagnie à Egmond jusque vers le milieu de janvier 1648[e].

Descartes avait profité de son séjour à Paris pour en finir avec la traduction française des *Principes,* déjà en cours d'impression. Il ne partit pour la Bretagne que la dernière feuille tirée, et emmena avec lui son traducteur, l'abbé Picot,

a. Tome V, p. 46-47 : mai 1647.
b. *Ibid.*, p. 50-58 et p. 59-60.
c. *Ibid.*, p. 63-64.
d. *Ibid.*, p. 66-67.
e. *Ibid.*, p. 68. Au bas de la page, lire : BAILLET, *II, 327-328,* au lieu de *227-228*. Voir encore t. V, p. 110-111.

à qui il avait adressé, nous l'avons vu[a], une longue préface, peut-être écrite à Paris même. En dehors de cet ami intime, Baillet assure que Descartes ne vit pas grand monde à son passage dans la capitale : Mydorge, Clerselier, beau-frère de Chanut, Mersenne, bien entendu, quelques autres encore. Il semble bien, cependant, qu'il y vit en outre le philosophe anglais Hobbes[b]. Et surtout ce fut à ce voyage de 1647, plutôt qu'en 1648, que se fit sa réconciliation avec Gassend[c]. Rien d'irréparable ne s'était passé, et même la conduite de l'un et de l'autre, depuis les Objections et les Réponses de 1641, laissait l'espérance à leurs amis communs de rétablir entre eux

a. Voir ci-avant, p. 366-367 et p. 394-395.

b. On lit dans une lettre de Sorbière à Mersenne, datée de Leyde, 31 oct. 1647, c'est-à-dire aussitôt après le retour de Descartes en Hollande : « Informés moy, s'il vous plaiſt, de la ſanté de M. Hobbes, que » M. Deſcartes a repreſenté fort malade à ſon depart. » (Paris, *Bibl. Nat.*, MS. fr. n. a., 6206, p. 75.) Serait-ce à ce voyage de 1647, qu'il faudrait placer un dîner des trois philosophes, Descartes, Gassend et Hobbes, réunis à la table du marquis de Newcastle ? (Voir t. V, p. 118.)

c. Tome V, p. 199-200. Nous avons soutenu, en cet endroit, avec Baillet contre Sorbière, la date de 1648, au troisième voyage de Descartes. Nous n'avions d'autre garant que Baillet lui-même, qui s'en rapportait à une lettre d'Adrien Auzout, datée du 8 août 1689. Mais nous ignorons la teneur exacte de cette lettre, écrite plus de quarante ans après les événements, lorsque la mémoire d'Auzout, déjà vieilli, pouvait fort bien confondre 1647 et 1648. En définitive nous préférons 1647, pour les deux raisons suivantes :

1° Cette date répond aux indications de Sorbière, lesquelles ne sont postérieures que d'une dizaine d'années seulement. Il ne la donne pas d'ailleurs expressément, mais dans les termes que voici : « elapſo vix » quinquennio », c'est-à-dire cinq ans à peine après la polémique entre Descartes et Gassend, laquelle est de 1641 et 1642 ; « ...in reſponſio- » nibus Gallicis ad Inſtantias eodem anno editis », c'est-à-dire au commencement de 1647. (Tome V, p. 199 ; et t. IX, p. 198-218.)

2° Notre second texte est plus explicite encore. C'est une lettre de Mersenne à Sorbière, dont nous n'avons donné qu'une partie, celle qui est relative à la réconciliation des deux philosophes, t. IV, p. 515. Et nous l'avons donnée avec la date du MS., 5 nov. 1646. Mais ce MS. n'est qu'une *copie,* et la date exacte est : *5 nov. 1647,* comme le prouve le commencement de la lettre, que nous avions omis, et que voici :

« Gaſſendus totus eſt in edendâ Epicuri Philoſophiâ, in ſuis ad quatuor

la paix. Dans cette passe d'armes, les deux philosophes avaient bien échangé quelques paroles un peu vives ; mais c'était en latin, et on n'avait point excédé la limite des plaisanteries permises en cette langue ; Descartes en avait dit bien d'autres à Beeckman, ce qui ne les avait pas empêchés de rester ou de redevenir amis. Gassend, reprenant la lutte, avait sans doute

» Laertii Epiſtolas Epicurianas commentariis, quos Lugdunum præclaris » characteribus, accurante Barancio, premit. »

« Cur verò non amicitiam Illuſtriſſimi Hugenii ambias, ut eo medio » de ſingulis communicemus, ignoro : cujus ope jam ad Rivetum ſcribo. »

« Alterutrius benevolentiâ videre poteris aureum *Tractatum* Paſchalii » *de Vacuo Efficiendo,* miraberiſque experimenta quæ te cogant abjicere » quæ huc uſque fuxeras è Philoſophiâ, cùm ad utrumque libellum » miſerim, de quo veſtri judicent, & ſi videbitur, ſcribant acutiores. Quâ » de re plurima quoque in meis *Obſervationibus* non vulgaria produxi » experimenta, donec tria vel quatuor perficiam, omnium meo judicio » pulcherrima, quæ in *Præfatione* legere poteris, ſi quod exemplar ad » tuas manus perveniat. » (Paris, *Bibl. Nat.,* MS. fr. n. a., 6204, f° 293.) Vient le passage que nous avons reproduit, t. IV, p. 515 : « Eſt autem in » animo tuo... »

Or le *Tractatus aureus* de Pascal *De Vacuo efficiendo,* que Mersenne appelle aussi *libellus*, et qu'il vient d'envoyer en Hollande à Huygens et à Rivet, est le livret intitulé *Nouvelles Obſervations touchant le vuide,* dont l'achevé d'imprimer est du 8 oct. 1647. (Voir notre t. X, p. 628.) Il y en avait aussi un exemplaire pour Descartes ; celui-ci le reçut par Huygens, et en accusa réception à Mersenne le 13 déc. 1647. (Tome V, p. 98, l. 2-3.)

De plus, Mersenne parle de son propre ouvrage, *Novarum Obſervationum tomus III,* qu'il appelle simplement *meæ Obſervationes.* Il n'en envoie pas lui-même d'exemplaires, mais il pense bien qu'on en a reçu en Hollande par les soins de son libraire. Or cet ouvrage, dont la dernière ligne est du 8 sept. 1647, fut achevé d'imprimer le 1er octobre suivant. Et la préface, dont Mersenne parle aussi, *Præfatio,* et sur laquelle il fait bien d'appeler l'attention, fut écrite entre ces deux dates, du 8 sept. et du 1er oct. 1647.

Donc la lettre de Mersenne à Sorbière est bien du 5 nov. 1647, et non pas 1648.

Cette rectification, qui ne saurait être mise en doute, ne nous sert pas seulement à mieux dater la réconciliation de Descartes et de Gassend ; elle donne aussi une valeur singulière, nous le verrons, à cette même lettre de Mersenne, comme document décisif pour déterminer le rôle de Descartes et de Pascal dans la grande expérience du Puy-de-Dôme.

riposté par un gros volume d'Instances, sous le titre de *Disquisitio metaphysica,* que Sorbière fit imprimer en Hollande pour le printemps de 1644, avant les *Principes ;* et on pensait que Descartes ne manquerait pas d'y répliquer. Il n'en fit rien, se contentant de quelques paroles dédaigneuses à l'endroit du nouveau livre. Il annonça seulement que, dans ses *Principes,* on trouverait quelques mots de réfutation, et Gassend prévenu chercha, en effet, ces deux ou trois mots, mais ne les trouva pas[a]. Aussi, pour répondre à ce bon procédé par un procédé semblable, il refusa de son côté de faire des objections aux *Principes* de Descartes, comme il en avait fait aux *Méditations.* Il en fut sollicité cependant, et par plusieurs correspondants de Hollande, Bornius, Sorbière, Rivet[b]. A tous il répondit en s'excusant : la querelle était finie, il ne voulait pas, sans provocation, la recommencer. Il pouvait croire aussi, puisqu'on ne répondait pas à sa *Disquisitio,* qu'il avait le dernier mot. Descartes y répondit cependant, mais par une courte lettre adressée à un ami, et non pas à Gassend lui-même. Elle parut au printemps de 1647, dans le volume de la traduction française des *Méditations,* et à la place des cinquièmes Objections et Réponses, que Descartes défendit expressément d'y reproduire[c]. Cela pouvait passer pour une marque de mépris ; plusieurs l'interprétèrent ainsi et s'en offensèrent[d] ; mais on pouvait y voir aussi la volonté de ne point revenir sur le passé, et de l'ensevelir dans l'oubli. La réconciliation n'en devenait que plus aisée. Gassend, qui était la bonté même et d'une candeur d'enfant, n'aurait pas eu la mauvaise grâce de s'y refuser, surtout lorsqu'il en eut été prié par un personnage, ami des lettres et des savants, le jeune César d'Estrée, qui fit de part et d'autre les avances et servit lui-même d'inter-

a. Tome IV, p. 153 : Gassend à Rivet, 28 janv. 1645.

b. Bornius, 20 sept., et Rivet, 30 déc. 1644. Réponses de Gassend, 1er oct. 1644 et 28 janv. 1645. Tome IV, p. 146-147 et p. 152-154.

c. Tome IX, p. 200-201.

d. Tome IV, p. 110 : Rivet à Mersenne, 28 mars 1644.

médiaire. Il convia chez lui à un repas les deux rivaux réconciliés et leurs amis. Par malheur, Gassend, malade ce jour-là, ne put s'y rendre. Le repas se fit quand même; mais au sortir de table, les convives se transportèrent au logis de l'absent : là, le plus amicalement du monde, Gassend et Descartes s'embrassèrent. Aussi lorsque Sorbière, un peu plus tard, revint à la charge pour que Gassend attaquât les *Principes,* Mersenne lui répondit, le 5 novembre 1647, que c'était impossible maintenant : les deux philosophes s'étaient juré une inviolable amitié ; les témoins étaient l'abbé d'Estrée qui présidait, Mersenne lui-même et aussi Roberval, l'abbé de Launoy, l'abbé de Marolles, etc. [a].

On retrouve ces mêmes savants réunis dans d'autres circonstances, encore plus importantes. Il s'agit des fameuses expériences du vide [b], auxquelles on s'intéressait beaucoup en

a. Tome V, p. 199-200.

b. Cette question, et surtout celle de la grande expérience du Puy-de-Dôme (19 sept. 1648), a été, pendant ces dernières années (1906-1908), l'objet d'une vive polémique, à laquelle nous avons fait allusion, t. X, p. 624-625. C'est Pascal d'ailleurs que l'on visait principalement, et Descartes y jouait plutôt un beau rôle. Le résultat, dont on ne saurait trop se féliciter, a été de mettre sous les yeux du public un certain nombre de documents jusque-là inédits ou bien oubliés dans de vieux livres que personne depuis longtemps n'avait ouverts. Les principaux de ces documents se trouvent maintenant aux t. II et III des *Œuvres de Pascal,* publiées par Léon Brunschvicg et Pierre Boutroux (Paris, Hachette, 1908). Nous avions étudié la part qui revient à Descartes, dans deux articles de la *Revue philosophique*, déc. 1887 et janv. 1888. Nous appelions déjà l'attention sur de vieilles publications de 1647, plus ou moins tombées dans l'oubli ; mais nous ignorions en ce temps-là trois documents mis en lumière depuis lors et qui semblent décisifs : à savoir, 1° un passage de la préface de Mersenne à son livre des *Nouvelles Observations*, achevé d'imprimer le 1er oct. 1647 (voir notre t. X, p. 624-627); 2° la lettre de Descartes à Mersenne, du 13 déc. 1647 (t. V, p. 98-100); 3° enfin la correspondance échangée entre Mersenne et Le Tenneur, de sept. 1647 à janv. 1648 (*ibid.*, p. 102-106). Ces trois documents nous permettent d'élucider la question de revendication posée par Descartes dans ses deux lettres à Carcavi, 11 juin et 17 août 1649 (*ibid.*, p. 366 et 391).

France depuis deux ans déjà. L'idée première avait été rapportée d'Italie, en 1645, par Mersenne qui la tenait du principal disciple de Galilée, Torricelli. Mersenne en avait aussitôt fait part à ses amis de Paris. Il ne réussissait pas d'ailleurs à refaire lui-même l'expérience, malgré de nombreux essais, tentés avec Chanut. Pascal, tout jeune encore, fut plus heureux, l'automne de 1646, à Rouen, aidé de son père qui y résidait alors, et de quelques savants. Petit, intendant des fortifications, refit le premier cette expérience de Torricelli avec du vif-argent ou mercure. Aussitôt Pascal en imagina de nouvelles, qu'il réalisa, avec d'autres liquides, dans des verres faits exprès et de hauteur appropriée [a]. C'était une belle matière à réflexion. On remplissait de mercure un tube de trois pieds environ de longueur, et fermé par un bout ; puis on renversait ce tube dans une cuvette pleine aussi de mercure ; et le mercure du tube, au lieu de descendre entièrement dans la cuvette, s'arrêtait en un certain endroit, et demeurait suspendu, laissant au-dessus de lui un espace dans le haut du tube. Qu'y avait-il dans cet espace ? Y avait-il même quelque chose, et n'était-ce pas le vide absolu ? Ou bien quelque matière s'y trouvait-elle contenue, et laquelle ? Les esprits étaient très partagés. D'autre part, quelle puissance mystérieuse tenait ainsi le mercure suspendu dans le tube à une hauteur de deux pieds et un tiers environ ?

Descartes eut réponse à tout, lorsqu'il vit l'expérience, que pourtant on ne lui avait point mandée en Hollande ces deux années. Mais à Paris, en septembre 1647, elle fut réitérée en présence de plusieurs témoins, dont nous avons les noms : l'abbé d'Estrée et l'abbé de Launoy, Roberval, Mersenne et

a. Voir surtout deux publications rappelées au t. V, p. 100-101 : 1° *Lettre de M. Petit à M. Chanut; du 19 nov. 1646,* imprimée seulement en nov. 1647; 2° *Expériences nouvelles, etc.*, de Blaise Pascal (permis d'imprimer, 8 oct. 1647). Les éditeurs de Pascal ont reproduit la première de ces deux pièces, *Œuvres de Pascal,* t. I, p. 329-345, et la seconde, t. II, p. 53-76.

notre philosophe[a]. L'espace qui paraît vide, est, selon lui, rempli de matière subtile. Quant à la cause qui maintient suspendue dans le tube la colonne de mercure, c'est l'air du dehors, agissant comme une autre colonne qui fait équilibre à la première, en pesant comme elle sur la surface du mercure dans la cuvette. On pourrait s'en assurer par une expérience décisive, qui consisterait à mesurer la colonne de mercure au pied et au sommet d'une montagne assez élevée : cette colonne doit baisser à mesure qu'on s'élève (l'air qui lui fait contrepoids au dehors, diminuant de pesanteur). Et Descartes indique cette expérience à Pascal, qui, le 15 novembre 1647, donne des instructions à son beau-frère Périer pour l'essayer sur le Puy-de-Dôme près de Clermont-Ferrand : Périer l'exécuta, en effet, avec un plein succès l'année suivante, le 19 septembre 1648[b].

Pascal publia aussitôt un *Récit* de cette « grande expérience ». On en eut connaissance en Hollande; mais Descartes ne l'apprit que plusieurs mois après, sans doute par des conversations. Un peu froissé qu'on ne lui eût pas envoyé à lui-même un exemplaire du *Récit,* il s'en plaignit à deux reprises, dans des lettres à Carcavi, du 11 juin et du 17 août 1649[c]; et ce furent ces deux lettres, publiées seulement en 1667, qui firent connaître après coup la part qui lui revient dans cette expérience, Pascal n'en ayant dit mot, pas plus qu'il n'avait adressé son

a. Tome X, p. 626. Le texte de Mersenne, ici rapporté, corrige et même annule en partie notre *éclaircissement*, t. V, p. 106, sur la p. 100, l. 15. Lire en outre, aux dernières lignes : *été de 1645*, et *octobre 1645* (au lieu de *1646*) : voir en effet t. IV, p. 318.

b. Tome V, p. 100-106. Voir aussi *Œuvres de Pascal*, t. II, p. 350-358 et p. 363-373. — Plus tard, Gassend profitera d'un séjour à Toulon, de décembre 1649 jusqu'au milieu d'avril 1650, pour y refaire la même expérience avec ses amis, à la date du 5 février 1650 : « Gaffendi grimpa » la plus haute montagne de Toulon (*le Faron, qui domine toute la ville*), » avec Neuré, Blondel, Bernier, Chapelle, La Poterie, fon fecretaire, » pour faire les experiences du vuide avec le vif-argent. » (*Vie de Pierre Gassendi*, par le P. Bougerel, Paris, Jacques Vincent, 1737, p. 345.)

c. Tome V, p. 365, l. 18, à p. 366, l. 15, et p. 391, l. 2, à p. 392, l. 1. Ces lettres n'ont été publiées, en effet, par Clerselier qu'au t. III de la Correspondance de Descartes, en 1667. Pascal était mort le 19 août 1662.

imprimé à notre philosophe. L'oubli de Pascal ne s'explique guère, sinon peut-être par la mort du P. Mersenne, le 1er septembre 1648; il était à peu près seul à savoir le moyen de faire parvenir sûrement à son ami en Hollande les écrits publiés en France. Carcavi s'empressa de réparer l'omission : Descartes reçut aussitôt, dans une lettre du 9 juillet 1649, les détails qu'il réclamait [a]. Et comme ceux-ci concordaient de tout point avec ses prévisions, il se déclara satisfait, en rappelant toutefois que « c'était lui qui avait prié Pascal, il y a deux ans, » de vouloir faire cette expérience, en l'assurant du succès ».

Pascal néanmoins, dans son *Récit,* n'ayant pas nommé Descartes, on a pu se demander si celui-ci avait bien fourni l'indication qu'il prétend, et ne s'en était pas fait un peu accroire à ce sujet. Mais une lettre, non publiée en 1667, seulement citée par Baillet en 1691, puis imprimée beaucoup plus tard, et qui demeura longtemps ignorée, confirme pleinement aujourd'hui ses affirmations. C'est une réponse de Descartes à Mersenne, en date du 13 décembre 1647, et qui permet de reconstituer suffisamment la lettre de ce dernier. Mersenne parlait d'abord d'un opuscule de Pascal, achevé d'imprimer le 8 octobre, les *Expériences nouvelles,* dont il envoie plusieurs exemplaires à des amis de Hollande, par les soins de Huygens; Descartes répond qu'il a reçu le sien, de la part de l'auteur (qui cette première fois ne l'avait pas oublié) ; et il remercie [b]. Mersenne lui parlait sans doute ensuite des expériences du vide, et Descartes rappelle que dès l'origine on aurait dû le tenir au courant; il a peine à pardonner un tel silence à son vieil ami. Craignait-on qu'il ne fît lui-même des expériences semblables et ne s'en attribuât tout l'honneur? Il va au-devant de ce soupçon injurieux, en déclarant que, s'il lui arrive de se servir des expériences faites par d'autres, il ne manquera pas de faire savoir de qui il les tient [c] ; et cette

a. Tome V, p. 370, l. 4-27.
b. *Ibid.*, p. 98, l. 2-4.
c. *Ibid.*, p. 98, l. 11 à p. 99, l. 8.

déclaration, qui ne nous étonne pas de sa part, est tout de même à retenir. Puis, Mersenne lui ayant sans doute parlé du projet de Pascal (car, autrement, pourquoi Descartes lui en reparlerait-il de lui-même ?), notre philosophe rappelle que c'est lui qui a averti le jeune savant de faire une telle expérience [a]. Il ne dit pas que lui, Descartes, en a eu l'idée avant tous, d'autant plus que Mersenne venait précisément de publier le premier cette idée comme sienne, dans la Préface de ses *Nouvelles Observations,* achevées d'imprimer le 1er octobre 1647 [b]. Descartes n'avait pas encore reçu, il est vrai, ce volume, qui dispensait Mersenne de lui refaire par lettre l'historique des expériences du vide ; les exemplaires ne furent envoyés en Hollande que par les libraires, et non par l'auteur lui-même [c]. Mais Mersenne et lui s'en étaient certainement entretenus à Paris, en septembre 1647, et se trouvaient d'accord sur cette expérience, que l'idée en fût venue à l'un ou à l'autre. Et Descartes, qui eut ensuite l'occasion de voir Pascal, lui en aura parlé, comme il l'affirme dans sa lettre du 13 décembre. Il eut, en effet, deux entretiens, dont nous avons les dates, lundi et mardi, 23 et 24 septembre, avec Pascal, et au domicile de ce dernier [d]. Le fait encore est à noter : Descartes, qui avait cinquante ans passés, se rend de lui-même chez le jeune Pascal, qui n'avait pas vingt-cinq ans encore. La démarche est à l'honneur de l'un et de l'autre. Pascal, il est vrai, était malade, et Descartes vint même, le second jour, comme médecin, pour une consultation. Mais le premier jour, c'était bien le savant qui visitait un autre savant. Il se souvenait de l'*Essai pour les Coniques,* composé par Pascal à l'âge de seize ans, et qu'on lui avait envoyé de Paris en 1640 [e]. Et il ne gardait pas rancune au fils de l'attitude de son père,

a. Tome V, p. 99, l. 9-12.
b. Tome X, p. 625-626.
c. Voir ci-avant, p. 449, note.
d. Tome V, p. 71-73.
e. Tome III, p. 47, l. 7-11. BLAISE PASCAL était né à Clermont-Ferrand, le 19 juin 1623. Il mourut à Paris, le 19 août 1662. Il perdit son père, Étienne Pascal, le 27 sept. 1651.

Étienne Pascal, dans les querelles mathématiques de 1638, où ce dernier, avec Roberval, avait pris parti pour Fermat contre notre philosophe [a].

Grâce à Jacqueline Pascal, nous avons un récit de leur entretien, le premier jour, sur la machine d'arithmétique, sur le vide, sur la matière subtile. Nous n'avons pas, malheureusement, un récit semblable du second entretien, celui sans doute où fut indiquée l'expérience à faire, au pied et au sommet d'une montagne. Ce n'était pas trop de l'autorité de Descartes, pour décider Pascal à la tenter : il en était dissuadé par Roberval, convaincu qu'elle ne réussirait pas, et « que la même chose » se trouverait en haut qu'en bas ». Nous savons cela, non seulement par Descartes, qu'on pourrait suspecter, lorsqu'il parle de Roberval, mais par un autre témoin, Le Tenneur, correspondant de Mersenne [b]. Ce même Le Tenneur se trouva à Clermont-Ferrand les derniers mois de 1647, et Mersenne lui demanda d'essayer, sur le Puy-de-Dôme, l'expérience qu'il venait d'indiquer dans la Préface toute récente de ses *Observations,* et de laquelle il attendait la solution du problème, comme il l'écrivait à Sorbière, le 5 novembre [c]. Mersenne ne savait-il point, par hasard, que Descartes avait déjà demandé la même chose à Pascal? Mais Pascal était malade à Paris, hors d'état de se transporter en Auvergne, et Mersenne ignorait peut-être que le beau-frere de Pascal, Florin Périer, pourrait lui rendre sur place à Clermont ce service. En tout cas, Pascal a raison, dans sa lettre du 15 novembre 1647 [d], de citer Mersenne, qui, dit-il, avait fait espérer cette expérience aux savants, puisque, sans compter les lettres du religieux à Sorbière, à Huygens, à Descartes, que nous connaissons, la Préface de ses *Observations* était imprimée avec le livre dès le

a. Voir ci-avant, p. 261.

b. Tome V, p. 103 : lettre du 8 janv. 1648. Et p. 366, l. 10-15.

c. Voir ci-avant, p. 449, note. Voir aussi t. V, p. 103 : lettre de Mersenne à Huygens, 4 janv. 1648. Quant à sa lettre à Le Tenneur, elle est perdue ; mais nous la connaissons par la réponse qu'y fit ce dernier, le 8 janv. 1648 : *ibid.*, p. 103-104.

d. Tome V, p. 102-103.

1er octobre 1647. Et si Pascal ensuite ne cite pas Descartes, comme il aurait pu et dû le faire (en quoi, certes, on peut trouver qu'il est en faute), c'est sans doute qu'une simple conversation, peut-être un mot dit en passant, ne lui paraissait pas avoir l'importance d'un imprimé ou d'une lettre écrite ; et il croyait s'être acquitté envers Descartes, en lui faisant tenir un exemplaire de ses *Expériences nouvelles,* aussitôt parues, le mois d'octobre suivant.

Quoi qu'il en soit, Descartes se montra, en cette circonstance, à la fois le philosophe avisé, qui tourne aussitôt au profit de sa théorie de la matière subtile une expérience nouvelle ; et le savant perspicace, qui indique un moyen sûr de confirmer cette expérience et d'en donner l'explication vraie. Quant à l'exécuter lui-même dans les conditions qu'il indique, il n'y pouvait songer en Hollande : le seul endroit où elle eût été possible dans ce pays plat, dépourvu de montagnes, était la ville d'Utrecht, à cause de la hauteur de son clocher[a] ; or cette ville lui était interdite, et il ne pouvait plus s'y rendre sans danger pour sa personne. Mais il n'oublia pas les conversations qu'il avait eues avec Pascal, et cet épisode nous apparaît aujourd'hui, encore plus qu'à lui-même, en raison des découvertes scientifiques qui suivirent, comme le fait capital de son voyage en France l'année 1647.

a. Il avait envoyé cette hauteur à Mersenne, « tres exactement meſurée : » 350 pieds de Roy iuſtement, en contant le coq qui eſt deſſus, & ce » coq meſme auec la pomme qui le ſouſtient eſt haut de 16 pieds & » 7 pouces ». Lettre du 23 août 1638, t. II, p. 330-331. — Pascal avait fait à Paris l'expérience du vide « au haut et au bas de la tour S. Jacques » de la Boucherie, haute de 24 à 25 toises ». (*Œuvres,* édit. Léon Brunschvicg et Pierre Boutroux, t. II, 1908, p. 368.) La tour d'Utrecht, étant plus du double de hauteur, n'en aurait que mieux convenu. On devait l'utiliser plus tard pour d'autres expériences. Le 27 août 1661, R. Moray écrivait à Ch. Huygens : « Ie voudrois auſſi ſçauoir ſi vous auez » iamais pris la peine de meſurer mechaniquement la proportion de » l'augmentation de la velocité des corps deſcendans, ou tombans de » grande hauteur. Si vous iugez qu'il vaille la peine, il me ſemble que » vous en pouuez auoir une fort bonne commodité pour en faire les » experiments, ſur le clocher d'Utrecht. » (*Œuvres de Christian Huygens,* t. III, p. 317-318.)

CHAPITRE III

VOYAGE A PARIS

(1648)

RETOUR EN HOLLANDE

Le troisième voyage de Descartes en France lui fut, dit-il, « commandé comme de la part du roi[a] ». Une pension lui avait été, en effet, accordée ; en outre il espérait un emploi qui lui aurait laissé tout loisir pour ses études, mais cet espoir fut déjoué par les événements.

Le brevet de pension se trouvait sans doute dans les papiers laissés par le philosophe. Baillet nous en donne, en effet, la date, 6 septembre 1647, en citant l'inventaire de ces papiers[b]. Descartes en était à sa septième publication depuis 1637, et précisément cette année 1647, la traduction française des *Méditations* avait paru à la fin de février, et à la fin de juillet celle des *Principes*. L'attention était donc attirée sur notre philosophe, et on comprend que ses amis aient jugé le moment favorable pour lui faire obtenir quelque faveur du roi. Baillet cite même plusieurs lignes du document officiel, les seules qui aient été conservées : une pension de 3,000 livres était octroyée à Descartes « en considération de ses grands mérites, et de l'utilité » que sa Philosophie et les recherches de ses longues études » procuraient au genre humain : comme aussi pour l'aider à

a. Tome V, p. 328, l. 9.
b. *Ibid.*, p. 68.

» continuer ses belles expériences qui requéraient de la » dépense... » C'était une réponse aux doléances exprimées déjà par le philosophe à la fin du *Discours de la Méthode* en 1637, et réitérées dans la *Préface* toute récente de la traduction des *Principes*[a].

Une première question se pose. Descartes fut-il informé de cette pension dès le mois de septembre 1647 ? Baillet l'affirme sans preuves. Mais pourquoi serait-il aussitôt reparti pour la Hollande ? Mieux valait rester en France, afin d'y profiter de ces bonnes dispositions de la Cour à son égard. Il s'évitait ainsi la peine d'y revenir « par ordre » dès l'année suivante. Or nous avons vu qu'il avait quitté Paris dès le commencement d'octobre, sans connaître encore les ouvrages de Mersenne et de Pascal, achevés d'imprimer le 1er et le 8, et que dans le courant de ce mois il était de retour à Egmond. Vraisemblablement, il ne savait pas encore qu'une pension venait de lui être accordée ; il n'avait rien demandé, et on agissait à son insu. De fait, il n'en dit mot dans sa correspondance, avant le 31 janvier 1648[b] ; à cette date, il en fait part comme d'une bonne nouvelle à la princesse Élisabeth, à qui cependant il avait écrit le 20 novembre précédent. Et il ne lui parle que de l'offre qui lui était faite d'une pension ; il n'en avait donc pas encore reçu le brevet. Ceci l'obligera, ajoute-t-il, de retourner en France l'été prochain, et peut-être d'y passer ensuite tout l'hiver. La chose cependant commençait à s'ébruiter, non seulement à Paris, mais en province, à Tours, par exemple, où Le Tenneur donnait même le chiffre, 3,000 livres, dans une lettre à Mersenne, du 16 janvier 1648[c]. Nous sommes un peu loin du 6 septembre précédent. Mais peut-être les lettres royales portant cette date ne suffisaient point pour l'octroi de la pension ; d'autres formalités étaient nécessaires : l'expédition du brevet, par exemple, demandait un certain temps. Déjà en 1644,

a. Tome VI, p. 72-74 ; et t. IX (2e partie), p. 20.
b. Tome V, p. 113, l. 7-9.
c. *Ibid.*, p. 78.

une pension du même genre avait été accordée à Saumaise, pour le faire revenir en France : or un intervalle de plus de deux mois s'écoula entre l'attribution de la pension, 3 septembre, et les lettres royales qui en accompagnèrent l'envoi, le 4 novembre[a]. Supposons un intervalle semblable, et peut-être

a. Tome IV, p. 145. On lit, à ce sujet, dans la correspondance de Gui Patin :

A M. Spon, médecin à Lyon, 24 déc. 1643 : « ...M. le Surintendant, » qui eſt le Preſident de Bailleul, veut obliger M. de Saumaiſe en amy (je » ſçay bien qu'il l'aime fort), & trouver les moyens de le faire revenir en » France & de l'arreſter à Paris à bonnes enſeignes : *quod utinam fiat!* » Et c'eſt pourquoy beaucoup de gens diſent à Paris, que M. de Saumaiſe » reviendra icy l'eſté prochain. Je ſouhaitterois volontiers qu'il ne revint » pas de deçà, qu'il n'euſt fait imprimer à Leiden tout ce qu'il a tout » preſt en ce qui regarde la religion : d'autant qu'il n'en aura jamais icy » gueres de liberté, veu que nous ſommes icy tous entourez & obſedez » de moines & de moineaux de tout plumage, *qui per fas & nefas veri-* » *tatem in injuſtitiâ detinent.* » (*Lettres de Gui Patin,* édit. P. Triaire, Paris, Champion, t. I, 1907, p. 355.)

A M. Belin, médecin à Troyes, 20 sept. 1644 : « M. de Saumaiſe va » quitter la Hollande, & s'en vient demeurer à Paris, moyennant ſix » mille livres de penſion annuelle à prendre ſur l'Election. » (*Ibid.*, p. 421.)

Au même, 1er oct. 1644, même nouvelle. (Page 423.)

A M. Spon, médecin à Lyon, 21 oct. 1644 : « M. le Cardinal Mazarin, » a enfin fait conclure l'affaire depuis deux mois, qui eſtoit ſur le bureau, » il y a plus de 4 ans : ſçavoir, de faire revenir M. de Saumaiſe en » France ; ce qui luy eſt accordé ſans aucune condition ny reſtriction. Il » viendra demeurer icy, moyennant ſix mil livres de penſion annuelle » qu'on luy donne à prendre ſur l'Election de Paris. M. le Preſident de » Bailleul, ſurintendant des finances, eſt auſſi fort de ſes amis : ce qui luy » aidera fort pour eſtre bien payé. » (Page 431.)

A M. Belin, 29 oct. 1644 : « M. de Saumaiſe eſt encore en Hollande. » On dit qu'il ſera icy fort perſecuté des jeſuites, quand il y ſera. » (Page 434.)

A M. Spon, 8 nov. 1644 : « M. de Saumaiſe eſt encore en Hollande... » *Nondum conſtat de ejus reditu,* parce qu'on ne luy a pas encore envoyé » ſes lettres. » (Page 436.)

A M. Spon, 12 sept. 1645 : « ...Monſieur de Saumaiſe... penſoit l'an » paſſé à revenir demeurer icy ; & de fait, on en traita exprés. Les amis » qu'il avoit de deçà lui conſeilloient la plupart de n'y pas venir, & de ne » pas quitter le certain pour l'incertain : qu'il pourroit eſtre payé un an » ou deux de ſa penſion, & peut-eſtre jamais plus aprés. Le nonce du

même encore plus long, pour la pension de Descartes; ajoutons-y quelques semaines, pour qu'on sût où le trouver dans sa retraite, et que le brevet lui parvînt au fond de la Hollande : nous atteignons ainsi le mois de janvier 1648.

Le 31 janvier donc, Descartes parle pour la première fois de retourner en France. En février, il prend certaines dispositions, qui annoncent un départ définitif : il le dit à Pollot, le 7 février[a]. Il veut régler son affaire avec les gens d'Utrecht, et le 21, il leur envoie, en guise d'adieu, à la fois en français et en flamand, sa *Lettre apologétique* rédigée seulement en latin d'abord. Il se demandait aussi quel emploi on pourrait bien lui donner. Il venait d'apprendre qu'un savant de sa connaissance, Carcavi, avait été nommé résident à Raguse, et il

» pape s'en meſla auſſi pour l'empeſcher ; de ſorte que, voyant toutes ces » difficultez, il abandonna l'affaire, avec reſolution de n'en parler jamais : » joint que les Hollandois luy teſmoignoient qu'ils avoient grand regret » qu'il les quittât. » (Page 471.) Patin parle ensuite d'un prochain ouvrage de Saumaise, « de la Primauté de Saint Pierre », en latin, et de trois auteurs qui se préparent à écrire en France contre lui. « Toutes » ces petites querelles nous font tort, & nuiſent au public. Si ce grand » heros de la republique des lettres alloit ſon grand chemin, ſans ſe » détourner pour ces petits docteurs; s'il faiſoit comme la lune, qui ne » s'arreſte point pour les petits chiens qui l'aboyent, nous pourrions » jouir de ſes plus grands travaux, qui nous feroient plus de bien que » toutes ces menues controverſes... » (Page 472.)

A M. Belin, 16 déc. 1645 : « On parle icy de cenſurer le livre de M. de » Saumaiſe, *De Primatu Papæ;* & je penſe bien qu'on en viendra là. » (Page 490.)

Au même, 2 janv. 1646 : « Le Clergé, qui eſt icy aſſemblé, ſe diſpoſe de » faire quelque choſe contre le livre de M. de Saumaiſe ; ſi la cenſure » s'en imprime, je vous en feray part. Il eſchappera belle, s'il n'eſt » bruſlé comme un beau petit fagot de bois ſec, ou tout au moins declaré » bruſlable. » (Page 491.)

Le 7 oct. 1645, Conrart écrivit à Rivet : « La liberté dont M. de » Saumaiſe a uſé dans ſon livre de *La Primauté* eſt comme un vœu de » renoncer à ſa patrie, & comme des lettres de naturalité qu'il ſe donne » chez MM. des Eſtats. C'eſt une perte pour la France, mais c'eſt un » avantage pour noſtre religion. » (*Valentin Conrart*, par Kerviler & Barthélemy, Didier, 1881, p. 289.)

a. Tome V, p. 123-124. et p. 125.

s'en réjouit[a]. Souhaitait-il pour lui-même quelque chose de semblable? Le 21 février, dans une lettre à Chanut, résident à Stockholm, il avoue ingénument qu'un emploi de ce genre, qui laisse le loisir de cultiver son esprit, ne serait point pour lui déplaire. Cependant nos diplomates étaient bien occupés du temps de Richelieu et de Mazarin, et leur emploi, comme en témoigne la correspondance de Chanut et de Brasset, les prenait tout entiers. Peut-être aussi pensa-t-on pour Descartes à une charge de conseiller dans une cour de Parlement, celle de Rennes, par exemple, où siégeaient déjà ses deux frères[b]? Mais il aurait fallu l'acheter; et ce retour dans sa famille sans doute ne le tentait guère. Rien de tout cela d'ailleurs n'aboutit, si ce n'est l'octroi d'une pension.

Fut-elle payée au moins? Baillet assure que Descartes toucha le montant trois années de suite, c'est-à-dire en 1647, 1648 et 1649. Pour 1647, le fait est plus que douteux, et Baillet ne cite qu'une lettre d'ailleurs perdue, de Descartes à Picot, du 13 novembre 1648[c]. Mais en ce temps-là on ne payait guère les pensions; on ne payait même pas les traitements, et la correspondance diplomatique de Chanut et de Brasset est entremêlée de maintes réclamations à cet égard et de plaintes pour un arriéré de plusieurs années. Baillet d'ailleurs est un peu embarrassé de son affirmation; et il suppose une seconde pension. La première seule aurait été payée. L'autre, expédiée seulement en mars 1648, aurait déterminé le voyage en France[d]. Mais il reconnaît lui-même l'invraisemblance d'une telle supposition, que rien dans les papiers de Descartes n'autorise : on y aurait retrouvé la date de la seconde pension

a. Tome V, p. 119, l. 21-23, et p. 131, l. 14-19 : lettres du 7 et du 21 févr. 1648.

b. Opinion de Lipstorp. Voir BAILLET, *loc. cit.*, t. II, p. 338 (en marge) : « Lipſtorp, pag. 85, dit que c'étoit une charge de Conſeiller au » Parlement de Rennes, mais ſans apparence. »

c. Tome V, p. 68. Cette lettre aurait dû être indiquée, en outre, p. 234, avant la DXXXe, du 7 décembre 1648.

d. *Ibid.*, p. 139-140 : lettre du 4 avril 1648.

aussi bien que de la première. Les retards de celle-ci s'expliquent : tout ne fut réglé à Paris qu'en janvier, où on l'annonça à Descartes, et il n'en reçut qu'en mars la confirmation officielle. Encore avait-on dû intervenir pour hâter les formalités[a]. Descartes nomme M. de Martigny, dont malheureusement nous n'avons point les lettres; il remercie également un personnage sans lequel M. de Martigny lui-même n'aurait pas réussi, et il semble bien que ce soit Jean de Silhon, secrétaire du cardinal Mazarin, et auteur philosophique[b]. Le brevet fut

a. Tome V, p. 134, l. 2-7; p. 115, l. 2-6, et p. 117, l. 2-3.

b. Cette lettre soulève un problème d'attribution. Une phrase d'une lettre précédente, t. V, p. 117, l. 3-4, indiquait, ce semble, « Monſr de » Neucaſtel » comme destinataire. Mais comment croire que la pension de Descartes ait été due à l'intervention de ce seigneur étranger? Un Anglais pouvait-il avoir un tel crédit à la cour de France? Seconde difficulté : il existe trois autres lettres de Descartes, qui sont bien adressées au marquis de Newcastle; Clerselier, qui ignorait ce nom, les a imprimées ensemble, t. I, lettres LI, LII et LIII, avec le même en-tête « A un Seigneur »; pourquoi aurait-il imprimé ailleurs, au t. III, lettre CXXIV, et avec le simple en tête « Monſieur », cette lettre qui avait le même destinataire? Ne se trouvait-elle point avec les trois autres dans les minutes de Descartes? Autre difficulté encore : dans ces trois lettres, le ton est cérémonieux : « Voſtre Excellence », dit notre philosophe, et même une fois « Monſeigneur ». (Tome IV, p. 188, l. 15, et p. 192, l. 21; p. 325, l. 2, et p. 326, l. 1; p. 569, l. 1 et 3, et l. 24-25; p. 570, l. 18.) Rien de pareil dans la présente lettre, où il dit simplement : « Monſieur ». Enfin les lettres de ce grand personnage à Descartes avaient presque toujours des retards : quatre mois, pour la seconde, du 19 juin 1645; et dix mois, pour la troisième, du 5 janvier 1646, à laquelle Descartes répond le 23 nov. *Ibid.*, p. 325, l. 2-5; p. 568, l. 12-13.) Sans doute Newcastle ne connaissait pas l'adresse du philosophe, et s'y prenait mal pour lui faire parvenir ses lettres. Rien de pareil non plus pour notre lettre de janvier 1648.

Nous proposons cette conjecture. Le grand distributeur des pensions en ce temps-là était Jean de Silhon, secrétaire du cardinal Mazarin : nous le savons par Balzac, qui fut aussi l'obligé de Silhon, et l'en remercia, comme on voit dans ses lettres à Chapelain, du 19 févr. 1644 (*Œuvres de Balzac*, édit. 1665, t. I, p. 684-685), et du 6 févr. et du 12 nov. 1646, et surtout du 2 sept. 1647 (*Mélanges historiques*, t. I, Paris, Impr. Nat., 1873, pp. 744, 782 et 812). On lit dans cette dernière, où il s'excuse et refuse : « Ne ſçavez-vous pas bien que je ſuis l'antipode de Mr de Bois- » robert, & qu'encore que je n'aye pas le merite de M. de Saumaiſe, mon

donc expédié, non sans frais toutefois, que l'on fit payer à quelqu'un de la famille : Descartes eut la surprise désagréable,

» courage n'eſt pas moindre que le ſien? (*Saumaise venait de refuser* » *une pension.*) Sçachant cela & me connoiſſant au point que vous faittes, » je m'eſtonne, Monſieur, que vous ayez attendu ma reſponſe pour » aſſeurer Monſieur Silhon de ma conſtance dans le genre de vie que j'ay » choiſi. En effet, je ne changerois pas mon hermitage pour un Eveſché. » Je parle tout de bon & ſans faire le Rhetoricien : dix mille eſcus de » penſion ne me feroient pas aller à Paris... Je ne laiſſe pas d'eſtre infi- » niment obligé aux ſoins de Monſieur Silhon & aux bontés de ſon Emi- » nence, qui m'a fait l'honneur de penſer à moy, & qui jugeant de la » diſpoſition de mon eſprit & de mes deſirs par ceux des autres, a cru que » c'eſtoit me preſenter le Souverain Bien, que de m'offrir quatre ou cinq » mille livres par an pour ſubſiſter à la Cour... » Enfin, dans une lettre à Chapelain, du 20 févr. 1645 (*Mélanges etc.*, t. I, p. 631), Balzac commence ainsi des vers sur Silhon :

Ut Sophiam Muſaſque ſuperbam ducit in Aulam
Silo meus...

Or Descartes avait connu Silhon à Paris, et s'informait de lui dans ses lettres : t. I, p. 132 et p. 201 : lettres du 18 avril 1630 et du 25 avril 1631 ; plus tard encore, 31 mars 1638, t. II, p. 97, l. 13-14. Et nous avons vu, t. I, p. 352, qu'ils s'écrivaient. Le ton amical de la lettre en question conviendrait donc : « vous m'auez deſia fait plus de bien que la » pluſpart de tous les parens ou amis que i'ay iamais eus. » (Tome V, p. 134, l. 16-18.) En outre Silhon était aussi un philosophe, auteur d'un traité de métaphysique : *Les deux Veritez*, c'est-à-dire Dieu et l'âme. Dans un sentiment de bonne confraternité, qui est à son honneur, il aura mis son crédit au service de Descartes, comme pour Balzac et pour Saumaise. Ajoutons que la grande question que Descartes traite dans cette lettre, est de celles qui intéressaient le plus Silhon, puisque ce n'est rien moins que l'existence de Dieu. L'autre question, expédiée en quelques lignes, est métaphysique, bien que physique également : problème de la communication du mouvement. (Voir, à ce propos, un alinéa identique, lettre à Debeaune, 30 avril 1639, t. II, p. 543, l. 8, à p. 544, l. 2, et dans la présente lettre, t. V, p. 135, l. 22, à p. 136, l. 13.) Il est donc vraisemblable que le destinataire de cette lettre était Silhon, bien que ce ne soit qu'une conjecture.

Citons à cette place, bien que nous eussions dû le faire plus tôt (p. 93 et p. 132-137), certaines pages de Silhon, qui rappellent les idées de Descartes. L'ouvrage étant de 1634, elles peuvent remonter à des conversations entre les deux philosophes à Paris, de 1626 à 1628. Ce sont quelques idées de Descartes, mais sans le travail de préparation qui

à son arrivée à Paris, d'avoir à rembourser d'abord ces avances. Il en garda quelque dépit, et un an plus tard, il reve-

leur donne un sens métaphysique si particulier, et surtout sans les conséquences scientifiques que leur donne notre philosophe.

De l'Immortalité de l'Ame. Par le Sieur de SILHON. (A Paris, chez Christophle Iournel, 1662. In-12, pp. 700.) Les Approbations de la première édition sont rappelées en tête : Paris, 22 et 24 février 1634.

« Du principe *que tout ce qui a eſtre, ou le tient de ſoy, ou l'a receu,* » nous pouuons conclurre que nous, & vne infinité d'autres choſes, avons » receu noſtre eſtre. Par exemple : *Tout ce qui a eſtre, ou le tient de ſoy,* » *ou l'a receu; or eſt-il que nous ne tenons pas noſtre eſtre de nous* » *meſmes; doncques nous l'auons receu.* De ce principe ſe tire la » demonſtration qu'il y a Dieu, que ie mettray au diſcours ſuiuant. » (Page 93.)

« Mais afin de contenter plainement les eſprits les plus difficiles, & » conuaincre les plus opiniaſtres ; afin de forcer les volontez les plus » determinées à ne rien croire du tout, & à mettre tout en doute ; & afin » qu'il n'y en ait pas meſme de quoy repartir vainement, ny de quoy » faire vne mauuaiſe obiection en faueur du Pirrhoniſme : voicy vne » connoiſſance certaine, & en quelque ſens qu'on la tourne, & de quelque » iour qu'on la regarde, & dont il eſt impoſſible qu'vn homme qui eſt » capable de reflexion & de diſcours, puiſſe douter & ne s'aſſurer pas. » Tout homme, dis-ie, qui a l'vſage du iugement & de la raiſon, peut » connoiſtre *qu'il eſt,* c'eſt à dire qu'il a vn eſtre ; & cette connoiſſance eſt » ſi infaillible, que ſoit ou que toutes les operations des ſens externes » ſoient en elles-meſmes trompeuſes, ou qu'on ne puiſſe pas diſtinguer » entr'elles & celles de l'imagination alterée, ny s'aſſeurer entierement ſi » l'on veille ou ſi l'on ſonge, & ſi ce qu'on voit eſt verité ou illuſion & » feinte : il eſt impoſſible qu'vn homme qui a la force, comme pluſieurs » l'ont, de rentrer en luy-meſme, & de faire ce iugement *qu'il eſt,* qu'il » ſe trompe en ce iugement, & *qu'il ne ſoit pas.* C'eſt vne verité auſſi ſen- » ſible à la raiſon, que celle du Soleil l'eſt aux yeux ſains, que l'operation » ſuppoſe l'eſtre, qu'il eſt neceſſaire qu'vne cauſe ſoit afin qu'elle agiſſe, » & qu'il eſt impoſſible que ce qui n'eſt pas faſſe quelque choſe. Dieu » meſme peut tirer du neant à l'eſtre & à l'exiſtence ce qui n'eſt pas ; il » n'a pas beſoin pour agir de ſujet ny de matiere, & toutes les choſes » creées ſont ſorties immediatement de ſa puiſſance. Mais de faire que ce » qui n'eſt pas, agiſſe auparauant qu'il ſoit : c'eſt ce qui emporte contra- » diction : c'eſt ce que la nature des choſes ne ſouffre pas : c'eſt ce qui eſt » du tout impoſſible. »

« Or ce iugement que l'homme fait, *qu'il eſt,* n'eſt pas vne connoiſ- » ſance friuole, ny vne reflexion impertinente. Il peut de là monter par » diſcours iuſqu'à la premiere & originelle ſource de ſon eſtre, & à la

nait, dans une lettre à Chanut, sur ce beau parchemin, si bien scellé, mais qui coûtait si cher, et lui avait d'ailleurs été parfaitement inutile [a]. Comment croire, après cela, qu'il ait jamais touché quelque argent de cette pension ?

Paris lui réservait d'autres surprises encore. Il avait quitté sa retraite d'Egmond les premiers jours de mai 1648. Le 7, il était à La Haye, d'où il écrivit à la princesse Élisabeth [b], comme il faisait chaque fois qu'il quittait la Hollande. Le 8, il partit pour Rotterdam, d'où il s'embarqua à destination de France. Mais il n'était pas plus tôt arrivé à Paris, qu'il pensait déjà à repartir ; il ne s'en cacha pas dans ses premières lettres,

» connoiſſance de Dieu meſme. Il en peut tirer la demonſtration de » l'exiſtence d'vne Diuinité, comme ie monſtreray au premier diſcours » du liure ſuiuant... » (Pages 124-126.)

« ...I'ay dit, au premier Liure, que nous pourrions tirer de la connoiſ- » ſance que nous pouuons auoir certaine & infaillible de l'exiſtence » de noſtre eſtre (c'eſt à dire que nous ſommes actuellement & de fait, » & qu'il n'eſt pas vray que nous ne ſommes pas) : que nous pou- » uons, dis-ie, tirer de cette connoiſſance, la connoiſſance de l'exiſtence » de la Diuinité, en raiſonnant de cette ſorte. Ou nous tenons de » nous-meſmes l'eſtre dont nous iouyſſons, ou nous l'auons receu de » quelque cauſe qui eſt hors de nous, & il nous a eſté communiqué de » dehors. Il eſt certain & hors de doute, que nous ne le tenons pas de » nous-meſmes, & partant qu'il nous a eſté communiqué. Et ainſi nous » ſommes aſſeurez, de toute certitude, qu'il y a pour le moins vn eſtre » Contingent, quand il n'y en auroit que le noſtre. Or s'il y a ſeulement » vn eſtre Contingent en la nature, & qui ne ſoit pas de luy-meſme, il » faut éuidemment qu'il y en ait vn autre par qui il ſoit ; & ſi celuy-là » n'eſt pas Contingent, qu'il ſoit par conſequent Neceſſaire, puis qu'éui- » demment tout eſtre eſt ou Contingent ou Neceſſaire... » (Pages 171-172.) Et le développement continue pendant quelques pages encore.

L'indication de ce passage est due à FORTUNAT STROWSKI, *Pascal et son temps*, 3e partie, p. 283-284. (Paris, Plon-Nourrit, 1908, in-8, pp. 419.) — Citons cette phrase curieuse de Silhon, en tête du même ouvrage, dans l'*Epiſtre à Monſeigneur l'Eminentiſſime Cardinal Duc de Richelieu, 1634* : « ...s'ils (les Eſpagnols) ne les euſſent menacez de leur affreuſe » Inquiſition, qui fait meſme peur aux Catholiques des autres Pays ». (Non paginé, p. 11-12.)

a. Tome V, p. 328, l. 10-24 : lettre du 31 mars 1649.

b. Lettre perdue d'ailleurs. *Ibid.*, p. 195, l. 5, et p. 183, note.

à la même princesse et à ses amis de Hollande [a]. Il tombait mal en effet; les troubles de la Fronde allaient commencer, et la menace de ces orages qu'il n'avait pu prévoir, lui faisait regretter le ciel plus serein de la Hollande. Il se compare à un convive, que des amis ont invité, et qui trouve en arrivant la cuisine en désordre et la marmite renversée : il n'avait plus qu'à s'en retourner [b]. S'intéressait-on au moins à lui, je veux dire à sa philosophie? Il ne le semble pas. On me voulait seulement avoir en France, dit-il lui-même, comme un animal rare, un éléphant ou une panthère, par pure curiosité [c].

Notre philosophe exagère sans doute, et ce langage trahit un peu d'amertume. Car il avait de fidèles amis et des admirateurs sincères. Arnauld était du nombre, et le sachant à Paris, il lui écrivit une lettre, où il se déclarait partisan de sa philosophie, à deux ou trois scrupules près [d]. Les quelques petites difficultés qui l'arrêtaient encore, n'étaient rien moins que l'une des preuves de l'existence de Dieu; puis l'essence de l'âme, à propos de la pensée des enfants au sein de leur mère; et enfin, à propos du vide, l'essence du corps. Il n'était pas non plus rassuré au sujet du Saint-Sacrement, et ignorait donc l'explication donnée au P. Mesland les années précédentes : ce qui prouve que celui-ci l'avait gardée secrète. Descartes répondit brièvement à cette lettre, dont l'auteur ne se nommait pas ; il promettait d'être plus explicite dans un entretien de vive voix. Mais Arnauld était forcé de se cacher ; on était au plus fort du jansénisme, et il courait le danger d'être arrêté et enfermé à Vincennes, comme naguère Saint-Cyran. Descartes, à ce propos, dut faire ses réflexions sur la liberté dont on jouissait en France, quand on y exprimait des idées qui déplaisaient au pouvoir, ou seulement à ses anciens maîtres les Jésuites : nouvelle raison pour lui de regagner au plus tôt la Hollande.

a. Tome V, p. 183, l. 20-21, et p. 198, l. 18-23.
b. *Ibid.*, p. 292, l. 22-25 : lettre à Chanut, 26 févr. 1649.
c. *Ibid.*, p. 329, l. 2-5 : du 31 mars 1649.
d. *Ibid.*, p. 184 et 192, p. 211 et 219 : juin et juillet 1648.

D'autre part, le cercle de savants au milieu desquels il fut introduit, ne fit point non plus à ses idées l'accueil qu'il espérait. Nous avons le compte rendu d'une séance[a], où Roberval et lui prirent l'un contre l'autre la parole; il est vrai que Roberval se donne le beau rôle, et Descartes ne se souciait plus, comme en 1628, de se mettre en frais d'éloquence, pour le divertissement d'un auditoire. D'ailleurs, étant donné les positions prises par les deux adversaires, aucun terrain d'entente n'était possible. Roberval se donne comme un pur géomètre, pour qui la géométrie est une science avec son objet propre, à savoir le solide géométrique ou l'espace, et la physique une autre science, dont l'objet est le corps qui se meut dans cet espace. C'était rejeter toute la physique de Descartes, en se refusant même à examiner la métaphysique qui en est le fondement. Pour Descartes, en effet, l'espace ou l'étendue est le corps même : la physique rentre donc tout entière dans la géométrie, et il prétend le prouver par sa métaphysique. On voit d'ici le sourire méprisant de Roberval ; on entend son ton d'ironie et de persiflage à l'égard du philosophe. Et celui-ci n'avait peut-être plus auprès de lui son fidèle Mersenne, gravement malade depuis quelque temps, et qui s'alita le 27 juillet pour ne plus se relever.

Il trouvait cependant aussi des amis, si l'on peut donner ce nom à des personnages qui affectaient volontiers des airs de protection à l'égard des hommes de lettres. Tel ce grand seigneur anglais, le marquis de Newcastle, qui se plut un jour à réunir à sa table[b] Hobbes, Descartes et Gassend, les trois meilleures têtes de philosophes en ce temps-là, dira plus tard Sorbière : est-ce en souvenir de ce dîner, que Descartes se compare à une bête curieuse qu'on exhibe? Tel surtout M. de Montmort. Celui-ci alla jusqu'à offrir à Descartes, s'il voulait demeurer en France, une maison à la campagne, près de Paris, d'un revenu de trois à quatre mille livres : Gassend

a. Tome XI, p. 687-690. Voir aussi t. V, p. 201-202.
b. Tome V, p. 118, et ci-avant, p. 448, note *b*.

plus tard ne se fera point scrupule d'accepter. Mais Descartes tenait trop à sa liberté pour devenir ainsi l'obligé d'un particulier, en acceptant de faire en quelque sorte partie de sa maison, et d'être comme on disait alors, sans penser à mal, « son » domestique ». Il avait déjà refusé une somme d'argent que le comte d'Avaux lui avait envoyée jusqu'en Hollande pour ses expériences. Cela l'humiliait dans sa fierté de gentilhomme; et puis, disait-il, « c'était au public à payer ce qu'il faisait pour » le public[a] ». On se le tint pour dit, et l'abbé Picot, dans sa lettre-préface du 8 novembre 1648, fut compris, quand il déclara, au nom du philosophe, « qu'on avait sujet de se » persuader, qu'il ne voudrait pas même recevoir aucune aide » d'autrui, encore qu'on la lui offrirait[b] ».

a. BAILLET, t. II, p. 461-462 : « Mais on peut répondre du peu d'at- » tache qu'il auroit eû pour ces avantages, par l'indifférence qu'il avoit » témoignée durant tout le têms de sa vie à l'égard des biens de ce » monde. Et (ce que les financiers regardent comme une folie), il étoit » plus curieux de connoître & d'expliquer les métaux, que de les amasser. » Jamais il n'eut la pensée de thésauriser. On ne luy trouva à sa mort » [*en marge* : Invent. MS., &c.] que la valeur de deux cens rischedales, » dont la moitié fut pour la récompense de son valet, & l'autre pour les » frais de sa sépulture. Il n'avoit pas moins de générosité que de dés-inté- » ressement, & son cœur ne put se soumettre qu'à son Roy pour le point » des libéralitez. Jamais il ne voulut accepter d'aucun Particulier les » secours qu'on luy offroit pour fournir aux grandes dépenses que » demandoient ses expériences. Il refusa avec civilité une somme d'ar- » gent trés-considérable, que M. le Comte d'Avaux luy avoit envoyée » jusqu'en Hollande [*en marge :* Mém. MS. de Clersel.]. Il s'excusa de la » même maniére auprés de M. de Montmor, qui luy avoit offert avec » beaucoup d'instance l'usage entier d'une maison de campagne de trois » à quatre mille livres de rente [le Mesnil saint Denis, où il mena M. Gas- » sendi aprés la mort de M. Desc.]. D'autres personnes de la prémiére » considération luy avoient ouvert leurs thrésors, mais toujours sans » effet. Il appréhendoit d'un côté les reproches sécrets de sa naissance » qui l'élevoit au dessus de ces sortes de gratifications; & de l'autre, ne » se croyant redevable au Public que de ce qui étoit en sa disposition, il » se contentoit de répondre, que c'étoit au Public à payer ce qu'il faisoit » pour le Public [*en marge :* Mémoire de Clers.]. » Et Baillet termine par une autre phrase, caractéristique aussi, qu'il tire d'une lettre de Descartes à Morin, 13 juillet 1638 : voir notre t. II, p. 220, l. 20-25.

b. Tome XI, p. 303, l. 24-26.

Une offre d'un autre ami, M. d'Alibert lui plut davantage. Celui-ci songeait à fonder une École des arts et métiers, dont il aurait fourni les frais, et qui devait être ouverte en dehors des heures ou des jours de travail, aux artisans et ouvriers désireux de s'instruire[a]. L'idée répondait bien aux vues de Descartes sur l'union de la théorie et de la pratique, ou de la science et de ses applications : la science toute seule reste sans effets utiles, et l'art ou le métier, sans la science, n'est qu'une routine aveugle, incapable de se perfectionner. En outre, notre philosophe ne manqua jamais l'occasion de prendre comme par la main et d'élever jusqu'à lui quiconque se montrait digne de profiter de ses leçons[b]. Nous avons vu ses instances pour faire venir en Hollande un habile tourneur de Paris, Ferrier, qui aurait travaillé sous ses yeux; il promettait de le traiter « comme » un frère ». Jean Gillot, un de ses anciens serviteurs, était devenu à son école un mathématicien capable de résoudre des problèmes envoyés par Fermat; et il enseigna les mathématiques à l'École des ingénieurs de Leyde. Un autre, qu'il eut également à son service, Gérard van Gutschoven, devint professeur à l'Université de Louvain : il était donc catholique, tandis que Gillot était protestant. Le dernier de tous, celui qui le suivit en Suède, Henry Schluter, avait déjà quelque instruction, que Descartes l'aida à développer. Mais le plus intéressant est ce Dirck Rembrantsz, qui vint à trois reprises de son village de Nierop, à cinq ou six lieues d'Egmond, se présenter à lui et finit par être reçu : c'était un simple cordonnier, et Descartes en fit un astronome. Le projet de Montmort, dans sa nouveauté, ne pouvait donc manquer de lui plaire. On aime à croire que, s'il eût vécu et qu'il fût revenu en France, avec l'aide de ce généreux Mécène, il l'eût réalisé[c].

a. Tome XI, p. 659-660.

b. Voir ci-avant : p. 188 (Ferrier), p. 262-263 (Gillot). Pour Dirck Rembrantsz, voir t. V, p. 265-267; et pour Schluter, *ibid.*, pp. 358, 411 et 493. Quant à Gérard van Gutschoven, voir t. XI, pp. VII, XIII et XVI.

c. Parmi les contemporains qui suivaient les travaux de Descartes, mentionnons aussi Gaignières, qui écrivait à Mersenne, le 24 juin 1648 :

Mais il avait hâte de retrouver sa tranquille retraite. La guerre civile menaçait de s'ajouter en France à la guerre étrangère. Le 20 août 1648, Condé avait été vainqueur des Impériaux à Lens, et le 26 on célébra cette victoire à Paris par

« Ie vous ſomme de la promeſſe qu'il vous a pleu me faire, de me donner » un petit liure de Monſieur des Cartes. Secondement, ie vous coniure, » lors que vous le verrés, de luy teſmoigner l'eſtime que ie fais de ſon » merite & de ſa vertu ; & que ie deſire auec paſſion, qu'il me face l'hon- » neur de me tenir pour ſon tres humble ſeruiteur. » (*Bibl. Nat.*, MS. fr. n. a. 6204, p. 292 ou f° 144.) Dans une autre lettre, non datée, mais de 1637 environ, le même Gaignières demandait déjà à Mersenne : « ...voſtre » *Harmonie* en françois, un exemplaire de ce que fait M. Deſargues en » faueur de M. de Beaugrand, un exemplaire de ce que l'on imprime de » Galilée, & de ce que voſtre amy fait imprimer en Hollande... » (*Ibid.*, p. 557 ou f° 272.)

Guy Patin écrivait à un ami, Falconet, docteur en médecine à Troyes, de Paris, le 27 août 1648 « ...M. Naudé, bibliothequaire de M. le cardi- » nal Mazarin, intime ami de M. Gaſſendy, comme il eſt le mien, nous » a engagez pour dimanche prochain, à aller ſouper & coucher, nous » trois, en ſa maiſon de Gentilly, à la charge que nous ne ferons que » nous trois, & que nous y ferons la débauche : mais Dieu ſçait quelle » débauche ! M. Naudé ne boit naturellement que de l'eau, & n'a jamais » goûté vin. M. Gaſſendy eſt ſi delicat, qu'il n'en oſeroit boire, & s'ima- » gine que ſon corps bruſleroit, s'il en avoit bu ; c'eſt pourquoi je puis » dire de l'un & de l'autre ce vers d'Ovide :

« *Vina fugit, gaudetque meris abſtemius undis.* »

« Pour moy, je ne puis que jeter de la poudre ſur l'écriture de ces » deux grands hommes. J'en bois fort peu, & neanmoins ce ſera une » débauche, mais philoſophique, & peut-eſtre quelque choſe davantage : » pour eſtre tous trois gueris du loup-garou & délivrés du mal des ſcru- » pules, qui eſt le tyran des conſciences, nous irons peut-eſtre iuſque » fort prés du ſanctuaire. Je fis l'an paſſé ce voyage de Gentilly avec » M. Naudé, moi ſeul avec lui, teſte à teſte ; il n'y avoit point de temoins, » auſſi n'y en faloit-il point : nous y parlaſmes fort librement de tout, » ſans que perſonne en ait eſté ſcandaliſé... » (*Lettres de Gui Patin, 1630-1672*. Édit. P. Triaire, t. I, 1907, p. 616-617.)

Et à M. Spon, médecin à Lyon, 8 janv. 1649 : « J'ay grand regret que » vous n'ayez pas vu l'incomparable M. Gaſſendi : c'eſt un digne perſon- » nage, *eſt Silenus Alcibiadis*. Vous euſſiez veu un grand homme en » petite taille. C'eſt un abbregé de vertu morale & de toutes les belles » ſciences, mais entre autres, d'une grande humilité & bonté, & d'une » connoiſſance tres ſublime dans les matheniatiques. » (*Ibid.*, p. 627.)

un *Te Deum*[a]; Descartes, si curieux jadis de cérémonies de ce genre, y assista peut-être. Mais le même jour, Mazarin faisait arrêter un président et deux conseillers au Parlement, et aussitôt le peuple, voyant là une provocation, y répondit en élevant des barricades. C'en était trop, et l'air du parvis de Notre-Dame ne valait plus celui d'Egmond[b]. Descartes partit dès le lendemain, 27 août, en toute hâte, non sans avoir dit adieu cependant à son vieil ami Mersenne, qui agonisait. Mais il n'attendit pas sa fin, qui pourtant ne tarda guère : le P. Mersenne mourut le 1er septembre, « en parfait chrétien », certes, « et » en vrai religieux », suivant les termes de son biographe, mais en savant aussi, désireux d'être utile à ses semblables jusque dans la mort : il avait recommandé aux médecins de faire son autopsie, afin de découvrir la cause de sa maladie, qu'on n'avait point su voir, et de mieux soigner dans la suite ceux qui en souffriraient[c].

Descartes ne prit pas le temps, à ce troisième voyage, de faire un tour, comme en 1647 et en 1644, jusqu'en Bretagne et en Poitou, pour voir sa famille. Il y songeait cependant ; des amis l'attendaient même au passage à Blois et Azay-le-Rideau, sur la fin d'août[d]. Mais la précipitation de son départ coupa court à tout autre projet. Le 1er septembre, il était à Boulogne, le 6 à Amsterdam, et trois jours après dans sa solitude d'Egmond.

Il ne garda rancune à personne de l'insuccès de ce voyage ; et même, par un sentiment de délicatesse, voyant combien ses amis en étaient eux-mêmes fâchés, et ne voulant pas, dit-il, accroître encore leur fâcherie, ni avoir l'air de leur reprocher ce retour hâtif, il le laissa ignorer à ses correspondants : (Chanut, par exemple, ne le sut de lui que cinq mois après, par une lettre du 26 février 1649)[e]. Mais il suivait avec une curiosité

a. Tome V, p. 227-228.

b. Mot de Brasset, 4 mars 1649 : *ibid.*, p. 296, note *a*.

c. *Ibid.*, p. 230-231.

d. *Ibid.*, p. 229 : Auzout à Mersenne, 21 août 1648. Voir aussi p. 184.

e. *Ibid.*, p. 292, l. 15-17, 20-22 et 26-27. Peut-être aussi ne dit-il cela que pour excuser son silence. Car sitôt rentré en Hollande, il avait écrit

inquiète la marche des événements en France[a]. Il comptait, pour le renseigner, sur son ami Brasset, secrétaire de notre ambassade à La Haye; celui-ci, qui avait sans doute reçu les instructions du philosophe, et qui était sûr de répondre à ses désirs, ne manquait pas de lui envoyer à Egmond les nouvelles de Paris. Déjà, l'année précédente, lors d'une maladie de Louis XIV enfant, il l'avait aussitôt informé de la guérison, le sachant, dit-il, « trop bon français » pour ne pas s'en réjouir[b]. Il le tient

à Élisabeth, p. 232, l. 17-20 : « Graces à Dieu, i'ay acheué le voyage » qu'on m'auoit obligé de faire en France; & ie ne ſuis pas marry d'y » eſtre allé, mais ie ſuis encore plus aiſe d'en eſtre reuenu. »

a. Il est curieux de voir avec quelle liberté un ami de Descartes, Chanut, jugeait les choſes de son pays, vues à distance. Il écrivait de Stockholm, à M. de La Cour, le 26 septembre 1648 :

« Je demeure d'accord que Meſſieurs du Parlement doiuent auoir vn » grand regret d'auoir porté leur reſiſtance juſques au poinct de donner » occaſion aux ſujects de s'armer contre ſon (*sic*) Souuerain. Je penſe que » les ſages de cette Compagnie en ont mal au cœur. Mais puiſque le mal » eſt fait, & que nos declamations contre l'imprudence de ceux qui l'ont » cauſé, eſt vne vaine conſolation, veu meſme qu'vn particulier ne ſe » doit pas charger de faire le proces à vn grand Corps, je vous prie, » Monſieur, de me permettre d'examiner les circonſtances de cet euene- » ment, pour y admirer la Prouidence | diuine ſur noſtre Eſtat. Qui- » conque regardera ſans paſſion l'adminiſtration des finances depuis » quinze années, il eſt impoſſible qu'il n'admire la tolerance des ſujets » du Roy. Conſiderez ſeulement trois articles : l'eſtrange hardieſſe de » M. Deſnoyers... » (*Bibl. Nat.*, MS. fr. 17964, f° 718 *v.* et 719 *r.*)

Chanut les énumère dans un véritable réquisitoire, et conclut en remerciant Dieu : « ...C'eſt luy qui a ordonné la medecine; il a premierement » diſpoſé le malade en ſorte que la violence de la purgation ne ruinaſt » point ſa ſanté. Il nous a fortifiez au dehors par vne campagne de proſ- » peritez; il a battu nos ennemis, afin qu'ils ne s'auantageaſſent point de » noſtre foibleſſe, & peu d'heures auparauant le tumulte de Paris, il a » donné vne celebre victoire à leurs Majeſtez, afin que, ſi d'vn coſté les » eſſais de ſedition monſtrent de quelle façon les Souuerains doibuent » vſer de leur pouuoir abſolu, le peuple ſoit auſſy | retenu par le reſpect » d'vn Roy victorieux. De cette meditation je conclus que, s'il plaiſt à la » volonté diuine nous preſeruer des eſmotions de fuitte dans les pro- » uinces, nous auons grand ſujet de remercier ſa bonté. Quant aux entre- » priſes du Parlement, le Roy a pluſieurs moyens de les reduire... » (*Ibid.*, f° 720.)

b. Tome V, p. 93, l. 8-15 : lettre du 4 dec. 1647.

au courant de la tentative que fit sur Naples, avec une poignée de nos compatriotes, cet aventurier de duc de Guise, lors de la révolte de Masaniello. Plus tard, il s'empressa de lui annoncer que les troubles de Paris avaient pris fin à la paix de Rueil, et les mêmes expressions reviennent : Descartes, qui a le cœur bon français, doit en être attendri[a]. Telle était, en effet, chez notre philosophe, « la force du sang français », ajoutons « et catholique », qu'apprenant alors par les gazettes la marche de l'archiduc Léopold sur Paris, « il prie Dieu », dit-il dans une lettre, « que la fortune de la France surmonte » les efforts de tous ceux qui ont dessein de lui nuire[b] ». Mais

a. Tome V, p. 297, l. 5-8 : du 2 mars 1649.

b. *Ibid.*, p. 332, l. 9-17, et p. 445, l. 8-9 : lettres du 31 mars et du 4 nov. 1649. D'autre part, Chanut, dans une lettre de Stockholm, le 10 avril 1649, au cardinal Mazarin, se félicitait de « l'heureuſe nouuelle » de l'accommodement des troubles de Paris... Cette reünion doit » toucher tous les François, ſelon ce qu'ils ont d'affection pour leurs » Maieſtez & pour leur patrie. » (*Bibl. Nat.*, MS. fr. 17965, f° 236.) Et un peu plus tard, au comte de Brienne, le 24 avril 1649, en réponse « à » celles qu'il vous a pleu m'eſcrire du 19 mars, que ie receus il y a huict » iours. Les nouuelles dont vous priſtes la peine de me faire part, m'ont » conſolé contre les bruits qui ont couru icy en meſme temps, que l'Ar- » chiduc Leopold eſtoit prés de Paris, aſſiſté des grands qui ont quitté le » Parlement. Cela ſe trouue eſcrit de tant d'endroits... » (*Ibid.*, f° 246.) Chanut avait écrit à M. de Lionne, le 20 fevr. 1649 : « Ie ſuis noyé de » triſteſſe pour les troubles qui ſe ſont eſleuez dans Paris. » Et le même jour, au comte de Brienne : « Les Gazettes d'Allemagne & les aduis » d'Hollande parlent de nos affaires en termes inſupportables. » (*Ibid.*, f° 140 et f° 143.)

De son côté, Brasset s'appuyait sur tous les Français établis en Hollande, pour soutenir la cause du roi de France. A Mgr le comte de Brienne, 16 mars 1649 : « ...I'ay commancé, Monſeigneur, à faire l'office » que vous me commandez enuers les Miniſtres de deça. Mais comme » ceux de noſtre nation qui ſont preſentement à La Haye ſont pauures » gens & de peu de miſe, ie feray paſſer parole à ceux qui ont le plus de » voix & de credit auec ceux de France, i'entendz M. Riuet à Breda, » Spanhein à Leyden, La Riuiere à Delftz, & des Mareſtz à Groningue. » M. de Saumaiſe eſt hors de cette profeſſion & beaucoup au deſſuz ; » toutesfoys eſtant en creance parmy ceux de cette Religion, ie luy en » toucheray auſſy quelque choſe, & ce d'autant plus volontiers, que ie le » veoy tres zeilé pour le ſeruice du Roy... » (*Ibid.*, *f° 198.*)

lui-même avait fait comme ces bons mariniers qui prévoient la tempête, lui disait Brasset : prudemment il était revenu dans son refuge d'Egmond, à l'abri de tout péril[a]. Néanmoins, et c'est ce qu'il est intéressant de retenir, on ne saurait s'en prendre au pouvoir royal, si notre philosophe a jugé bon de se retirer hors du royaume ; et on ne saurait s'en prendre non plus à Descartes, qui n'eût pas demandé mieux que de passer en France le reste de sa vie. Ce fut seulement la faute des circonstances qui ne le permirent point ; et on ne voit pas à qui pourrait s'adresser personnellement le reproche qui semble contenu dans la phrase de La Bruyère : « Descartes, né Français, et mort en » Suède... »

Où pouvait-il être mieux, en attendant, que dans son « ermi- » tage » d'Egmond[b], pour continuer ses expériences, consigner

a. Tome V, p. 297, l. 1-5. La citation de Brasset : *in feceſſu longo,* est tirée de Virgile, *Æn.*, I, 159.

b. Voici quelques détails sur le régime qu'il y suivait :

« Monſieur Deſcartes n'étoit ni délicat ni difficile ſur le choix des nour- » ritures, & il avoit accoûtumé ſon goût à tout ce qui n'eſt pas nuiſible à » la ſanté du corps. Sa diéte ne conſiſtoit pas à manger rarement, mais » à diſcerner la qualité des viandes. Il eſtimoit qu'il étoit toûjours bon » de donner une occupation continuelle à l'eſtomac & aux viſceres » comme on fait aux meules ; mais il falloit, ſelon luy, que ce fût avec » des choſes qui donnaſſent peu de nourriture, telles que ſont les racines » & les fruits qu'il recommandoit comme beaucoup plus propres à pro- » longer la vie de l'homme, que la chair des animaux. [*En marge :* Lettre » MS. d'Adrien Auzout, Mém. de Clerſelier & de Picot]. Auſſi avoit-il ſoin » de faire toûjours ſervir ſur ſa table des legumes & des herbes en tout » têms, comme des navets, des bêtes-raves, des panets, des ſalades de » ſon jardin, des pommes avec du gros pain, ſurtout lorſqu'il étoit ſeul ou » avec des amis de ſon caractére. L'abbé Picot, qui étoit de ce nombre, » l'ayant voulu accompagner à ſon retour de France en Hollande l'an 1647, » vécut avec luy de cette ſorte durant trois mois dans ſa ſolitude d'Eg- » mond ; & il en ſut ſi content, qu'à ſon retour en France, [*en marge :* » Auz. ibidem] il renonça ſérieuſement à la grande chére, dont il n'avoit » pas été ennemi juſqu'alors, & voulut ſe réduire à l'inſtitut de M. Deſ- » cartes, croyant que ce ſeroit l'unique moyen de faire réüſſir le ſecret » qu'il prétendoit avoir été trouvé par nôtre Philoſophe, pour faire vivre » les hommes *quatre ou cinq cens ans.* Ce régime d'Anachoréte n'étoit

au jour le jour ses réflexions, et répondre aux difficultés que lui soumettaient ses correspondants ? Sur des questions de mathématiques et d'astronomie, notamment, les hostilités avaient recommencé, à deux reprises, entre lui et Roberval ; Mersenne en était un peu cause, et après lui, le correspondant qui s'offrit pour le remplacer, Pierre de Carcavi[a]. Ce dernier essaya

» pas toûjours ſans exception dans la conduite de M. Deſcartes, & il ne » s'étoit pas interdit abſolument l'uſage des œufs. Il avoit remarqué [*en » marge :* Mém. de Clerſel.] en faiſant ſes expériences, *qu'il n'y a rien de » meilleur qu'une ômelette compoſée d'œufs coûvis depuis huit ou dix jours, » qui la rendroient déteſtable, ſi le terme étoit plus ou moins grand.* » (BAILLET, t. II, p. 448-449.) Voir aussi t. IV, p. 640.

« ...De temperantiâ noſtri Carteſii, ejuſque vivendi conſuetudine » pauca priùs attigerimus : nec enim iſta ſilentii ſupparo involvi meretur. » Fuit ſanè noſter valetudinis & temperantiæ adeò inſignis ſtudioſus, ut » nullis Amicorum precibus à frugalitate dimoveri potuerit : ita quidem, » ut vel unum vini hauſtum ſolito majorem accipere recuſaverit, quamvis » interea animo tam vegeto & hilari Amicis adeſſet, ut permultùm volup- » tatis ex ejus placidâ conſuetudine ad ipſos redundaret. Et ſicut in aliis » propoſiti maximè conſtans erat ac tenax, ita, quoad fieri licuit, juſtam » viciſſitudinem ſomni & vigiliæ obſervabat, ut tantò majori dexteritate » res ſuas obiret. Matutini alloquii impatientiſſimus erat : hoc quippe » tempus Muſis feverioribus unicè conſecraverat, & meditationibus » acrioribus vindicaverat. Pomeridianas horas Amicorum compella- » tionibus, & animi relaxationibus tribuebat, neque, ſi commodum erat, » exercitia huc inprimis facientia aſpernabatur. Multiloquio non fave- » bat, ſed rarâ modeſtiâ vel ad ignorantiæ ſuæ confeſſionem confugiebat, » vel, ut in judicando præcipitantiam evitaret, nihilque præter id quod » [clarè ac diſtinctè intelligebat, aliis expromeret, juſtum meditandi tem- » pus exigebat. » (LIPSTORPII *Specimina*, 1653, p. 86-87.)

a. CARCAVI (PIERRE DE), Lyonnais, fils d'un banquier de Cahors. Conseiller au Parlement de Toulouse, il se retira après des revers de fortune ; il fut question pour lui d'un emploi diplomatique à Raguse en 1647, et on le trouve à Rome en mars 1648 ; mais en 1649, il est de retour à Paris. Bibliothécaire de Colbert (1661), puis du roi (1663), chargé en particulier du cabinet des médailles (1667), il fut de l'Académie des Sciences et de l'Académie des Inscriptions ; comme bibliothécaire, il ne paraît pas avoir été sans reproche, et après une enquête ordonnée le 22 sept. 1683, il fut mis hors de sa charge, 5 janv. 1684, et mourut la même année. Ami de Fermat, son collègue au Parlement de Toulouse, et lui-même mathématicien distingué, il vit sans doute Descartes à Paris aux trois voyages de 1644, 1647 et 1648.

même d'engager de nouveau Fermat dans la querelle. Mais Descartes répondit, au moins à Roberval, d'un ton encore plus acerbe qu'il n'avait fait en 1638 et 1639. Il n'était plus seulement l'auteur d'un livre non signé, les *Essais* de 1637; il avait depuis lors publié sous son nom deux ouvrages, les *Méditations* et les *Principes,* qui faisaient quelque bruit parmi les savants et les philosophes : et cela explique, s'il ne l'excuse tout à fait, la singulière virulence de langage, où il se laisse aller dans une lettre du 2 novembre 1646 : son rival lui rappelle « le capitan de la comédie italienne, berné et souffleté » d'une pantoufle, et qui ne laisse pas de continuer ses rodo- » montades[a] ». Roberval eut-il communication de cette lettre, du vivant de Mersenne? Il est peu probable; et on comprend qu'après la mort de celui-ci, lorsqu'il en prit connaissance, il ait préféré qu'elle ne fût pas publiée[b].

D'autres curieux s'étaient adressés à notre philosophe dans sa solitude, et il n'en fut pas peu flatté, si l'on en juge par l'empressement qu'il mit à leur répondre. Ce furent d'abord les deux frères Cavendish, l'un qui s'appelait simplement de ce nom, et l'autre, l'aîné, qui portait le titre de comte, puis marquis de Newcastle (Neucastel, traduit Descartes). Leur qualité d'étrangers servit peut-être auprès de lui ces deux gentilshommes anglais. Ils étaient à Paris l'un et l'autre, et même Hobbes avait déjà rappelé, dans une lettre à Descartes, le sejour de l'un deux en 1630[c]. En 1646, Cavendish, d'accord avec Mersenne, envoya au philosophe une série d'expériences sur les oscillations du pendule, afin qu'il pût les interpréter en mathématicien. C'était une de ces questions physico-mathématiques, auxquelles on s'intéressait en ce temps-là. Descartes répondit directement à Cavendish dans quatre lettres sur ce

a. Tome IV, p. 545, l. 9; p. 549, l. 3-7; et p. 551, l. 8-9.

b. Voir ci-avant, p. 270-271.

c. Tome III, p. 342, l. 12-15. Voir ci-avant, p. 295. Il est encore question de Cavendish, dans une lettre du 11 mars 1640 (t. III, pp. 43 et 45); et à propos des lunettes, dans deux lettres, dont la seconde est du 20 oct. 1642 (*ibid.*, p. 585-586 et p. 590, l. 16-18).

sujet[a], sans compter une ou deux autres encore à Mersenne. Quant au frère aîné, le marquis de Newcastle, que Descartes traite « d'Excellence », et qu'il appelle révérencieusement « Monseigneur[b] », les trois longues lettres qu'il lui écrit, sont fort instructives : on y voit cet Anglais s'intéresser à la question des bêtes-machines, et à l'explication que le philosophe donne de leur apparence de langage et de tous leurs mouvements extérieurs; ce qu'il en dit, à cette date de 1646, complète à merveille le peu qu'il avait esquissé en 1637. Un autre Anglais, Henry More (ou Morus), en 1649, envoya trois longues lettres d'objections, auxquelles Descartes répondit toujours sans se lasser[c]; la mort seule l'empêcha de répondre à une quatrième, qui lui fut envoyée en novembre; on ne sait pas si elle lui parvint à Stockholm. Il devait être ravi de voir ainsi ses doctrines étudiées jusqu'en Angleterre. En outre les critiques qui lui étaient faites, ne portaient que sur des détails, et avaient un caractère positif, qui n'était pas non plus pour lui déplaire. Notre philosophe français approuvait Bacon et la méthode baconienne; loin de l'exclure, il lui faisait une place,

a. Tome IV, pp. 379, 415, 429 et 558 : lettres du 30 mars, 15 mai, 15 juin et 2 novembre 1646. Ajoutons-y une lettre de Roberval à Cavendish pour Descartes (*ibid.*, p. 420), et deux lettres de celui-ci à Mersenne, dont l'une du 2 mars 1646 (*ibid.*, pp. 364 et 366).

b. Voir ci-avant, p. 463, note *b*. Voir t. IV, p. 188, avril 1645; p. 325, oct. 1645; p. 568, du 23 nov. 1646. C'est dans cette troisième lettre qu'il est question « de l'entendement ou de la penſée que Montagne et » quelques autres attribuent aux beſtes », p. 573-576. Il y est aussi question « de la nature de l'argent vif » (p. 571-572), « de la generation des » pierres » (p. 570-571), « des Chymiſtes » (p. 569-570). Résumé des deux lettres précédentes : 1°, « touchant la cauſe du chaud & du froid » (p. 189-190), « le froid de la fiévre » (p. 190-191), « les Eſprits animaux & » vitaux » (p. 191), « la cauſe du ſommeil » (p. 192); — 2°, cause « de la » faim & de la ſoif » (p. 326-328), « de tous les mouvemens qui ſont dans » le monde » (p. 328-329), « conſervation de la ſanté » et le « traité des » animaux » qu'il méditait (p. 326 et p. 329-330).

c. Lettres de Morus à Descartes : 11 déc. 1648 (t. V, p. 235), 5 mars, 23 juillet et 21 octobre 1649 (*ibid.*, pp. 298, 376 et 434). Réponses de Descartes aux trois premières : 5 février, 15 avril et fin d'août 1649 (*ibid.*, pp. 267, 340 et 401).

dans sa propre philosophie, mais inférieure et subalterne : la physique n'était qu'une partie de la science, et qui avait besoin d'être complétée par la mathématique[a].

Les réponses que Descartes rédigeait ainsi à loisir, étaient loin de remplir tout son temps. Il en employait la majeure partie à des expériences. Jamais peut-être il ne s'est autant occupé de dissection que cette année 1648, en vue d'une cinquième et d'une sixième partie à ajouter aux *Principes,* pour l'explication des plantes et des animaux. Il ébaucha même une nouvelle *Description du corps humain,* qui nous a été conservée[b]. En même temps, depuis son voyage de 1647 à Paris, il faisait régulièrement des observations sur la hauteur variable du vif-argent dans un tuyau de verre[c]. D'autre part, et ce point a aussi son intérêt, il étudiait l'astronomie, non pas seulement

a. Descartes avait au moins feuilleté Bacon, qu'il appelle Verulamius. Il lire, en partie, de ses ouvrages une liste des « qualitez » à expliquer (lettre de janv. 1630, t. I, p. 109, l. 21-27); il parle, comme lui, « de » mettre l'eau de mer à la queſtion » (19 mai 1635, *ibid.*, p. 318, l. 3-4). A Merſenne qui désirait savoir un moyen de faire des expériences utiles, il répond « qu'il n'a rien à dire à cela, aprés ce que Verulamius en a » écrit » (23 déc. 1630. *ibid.*, p. 195, l. 27-30). Enfin il souhaite que quelqu'un veuille entreprendre d'écrire « l'hiſtoire des apparences celeſtes », mais « ſans y mettre aucunes raiſons ny hypotheſes », et tout à fait « ſelon » la methode de Verulamius » (lettre du 10 mai 1632, *ibid.*, p. 251, l. 15, etc.). Ajoutons que Descartes connut personnellement en Hollande le résident d'Angleterre, William Boswell, dépositaire des papiers de Bacon. (Voir surtout t. II, p. 153, et t. IV, pp. 684 et 692-693.) De bonne heure, on comprit que les deux méthodes de Bacon et de Descartes devaient être associées, et que l'une complétait l'autre. En voici au moins deux témoignages curieux : l'un de Heereboord, qui dans une leçon publique à l'Université de Leyde, le 17 janv. 1647, ne sépare pas les noms des deux philosophes (t. IV, p. 634); et l'autre, de la princesse Élisabeth, qui rapporte l'opinion d'un docteur allemand, dans une lettre du 21 fév. 1647 (*ibid.*, p. 619, l. 20-24). Et l'on se redisait volontiers, entre savants, « la Prophetie du Chancelier d'Angleterre : *Multi per-* » *tranſibunt & augebitur Scientia.* » (Lettre de Fermat citée au t. V, p. 257-258.) — Voir *Philosophie de François Bacon,* par Ch. Adam (Paris, F. Alcan, 1890), pp. 195-219, 335-343 et 624-630.

b. Tome XI, p. 217-290. Et *ibid.*, pp. 503, 537 et 608.

c. Tome V, pp. 99-100, 115, 118-119, 141-142, etc.

dans les livres et sans sortir de son cabinet de travail, mais avec un télescope qu'il avait, et en observant le Ciel[a]. Nous avons dit un mot déjà de ce cordonnier dont il fit un astronome, Dirck Rembrantsz, qui était venu par trois fois sans se rebuter, et avait fini par être reçu, après avoir presque forcé la porte[b]. Nous savons maintenant à quelle date notre philosophe et lui se mirent à travailler ensemble : ce fut au commencement de 1645. Le problème des longitudes préoccupait beaucoup en Hollande marins et commerçants pour leurs voyages au long cours dans les hautes mers. Une récompense avait été promise dès 1635 par les États généraux, à qui trouverait une solution[c]. En 1638, le mathématicien Hortensius reçut même une mission pour aller en Italie, et une lettre officielle fut écrite sur ces entrefaites à Galilée. La lettre venant d'un pays protestant, Galilée, qui était toujours en pénitence depuis sa condamnation, refusa de la lire, et (se moquait-il en vérité?) la fit remettre au Saint-Office, lequel approuva fort un tel empressement à lui complaire[d]. Descartes pensa un

a. Tome XI, p. 650 et p. 696-697.

b. Tome V, p. 265-267. Voici le titre complet de l'ouvrage mentionné à cet endroit : *Nederduytſche Aſtronomia, Dat is : Onderwijs van den Loop des Hemels, leerende het vinden der Plaetſen en Bewegingen der vaſte Sterren, Son en Maen*... Beſchreven door DIRCK REMBRANDTSZ VAN NIEROP... (Harlingen, Jan Heſſels, 1653, in-4. L'avant-propos est daté de 1650.) Une seconde édition fut publiée à Amsterdam, en 1658.

c. Tome II, p. 95-96, et surtout p. 100-101 : lettre de Descartes à Mersenne, 31 mars 1638.

d. *Les pièces du procès de Galilée*, p. p. HENRI DE L'EPINOIS. (V. Palmé, Rome et Paris, 1877.) Galilée était toujours dans sa campagne d'Arcetri près de Florence. Il avait bien demandé qu'on le laissât rentrer en ville; mais on avait refusé net, le 23 mars 1634, en lui signifiant : « ut abſtineat » ab hujuſmodi petitionibus, ne Sacra Congregatio cogatur illum reuo» care ad carceres hujus S. Officii. » (Page 134-135.) Plus tard Benedetto Castelli dut demander une permission pour aller voir régulièrement Galilée : sa lettre, du 23 oct. 1638, fut reçue le 17 nov.; on lui accorda cette permission, le 25 nov. : « Smus juſſit ſcribi Inquiſitori Florentiæ qui » permittat D. Benedictum frequentiùs agere cum Galileo Galilei, ut » poſſit inſtrui de periodis planetarum Mediceorum ad inveſtigandam » artem navigandi per longitudinem. Juncto tamen præcepto, ſub pœnâ

moment que les satellites de Jupiter aideraient à la détermination des longitudes, et indiqua ce moyen à Dirck Rembrandtsz; celui-ci essaya sans succès, mais n'en garda pas moins une vive reconnaissance au philosophe, à qui il était redevable de presque tout son savoir[a].

Descartes d'ailleurs, bien que d'un abord difficile dans la

» excommunicationis latæ ſententiæ à quâ non poſſit abſolvi niſi à S. S. » etiam oblatâ facultate S. Pœnitentiariæ, ne audeat loqui cum eodem » Galileo de opinione damnatâ circà terræ motum. » (Pages 136-137.) Le 13 juillet 1638, même requête et même permission, pour un savant venu d'Allemagne : pourvu toutefois qu'il vienne d'une ville catholique et soit lui-même catholique ; ce savant d'ailleurs ne vint pas. (Pages 138-139.) Enfin une lettre ayant été remise à Galilée, laquelle portait le sceau des États de Hollande, et celui-ci ayant refusé de la recevoir, en juillet 1638, le Saint-Office l'en félicite, le 5 août 1638.

a. Cette histoire est ainsi racontée par Dirck Rembrandtsz lui-même, dans un autre ouvrage que sa *Nederduytſche Aſtronomia*. Le passage suivant nous a été signalé, puis communiqué obligeamment par Cornelis de Waard :

« *Hoe R. Descartes de lenghte vinden wil.* Omtrent de ſelve tijdt (*ſin » de 1644*) of in 't begin des jaers 1645, doen ben ick ten eerſtemael te » ſpreecken gekomen met den Edelen wijdtvermaerden Heere *Renatus » Descartes,* de welcke mij voorgeſtelt heeft de hoedanigheyt van de vier » omloopers om Jupiter, en hoe die in korten tijdt haren omloop vol- » brachten, waermede dat men dagelijcks verſcheyden voorwallen ſoude » konnen ſoen, hetzy met ontdecken of bedecken, neven 't lighaem van » Jupiter, ofte d'een met d'ander in t' ſamenkomſte ſtaen : waer op dat » men met neerſtigh waernemen, haer loop ſoo bekent ſoude maecken, » dat men dagh-Tafelen of Ephemerides daer op ſoude konnen uytreec- » kenen, en dat op een bekende plaetſe : 't welck dan op andere plaetſen » des Aertrijcks waergenomen zijnde, ſoo ſoude door 't verſchil deſes » tijdts, het verſchil der lenghte van Ooſt en Weſt bekent weſen. Dit » alles heeft den ſelſam Heer met veel ſchoonſchynende redenen tegen » my weten te beveſtigen, als oock de groote vereeringh die 'er toe » geſtelt was by onſe H. M. Heeren Staten, alſoo dat het my bewogen » heeft om met een groote verrekijcker eenige waernemingen hier op te » doen : 't welck al met ernſt van mij begonnen worde, doch d' uytkomſte » ſcheen my van weynigh belangh, gelijck breder te ſien is in mijn » *Nederduydtſche Aſtronomia,* in 't leſte des achtſten Hooftdeels. » (*Des Aertrycks Beweging en de Sonne Stilſtant... met noch verſcheyden Aenmerkingen ſoo van de vindingh der lenghte van Ooſt en Weſt en anders...* Amſterdam, Gerrit van Goedeſbergh, 1661, p. 102-103.)

retraite où il se confinait, était toujours disposé à rendre service. Il ne refusait à personne son assistance, soit scientifique, comme on vient de voir, soit même judiciaire. Sans craindre de se compromettre lui-même, il prit un jour la défense de ses deux amis Bannius et Bloemaert, inquiétés comme prêtres catholiques ; il s'adressait, il est vrai, à un esprit non moins libre que le sien, son grand ami Huygens[a]. Dans une autre circonstance fort curieuse, on a de lui une lettre[b] en faveur d'un paysan, un pauvre homme coupable d'un meurtre. La victime, aussi peu intéressante que possible, était le second mari de la mère de cet homme ; celle-ci d'ailleurs s'en était séparée, après en avoir été outrageusement battue ; mais il continuait de la menacer, elle et ses enfants. Les parents du mort avaient eux-mêmes pardonné dès le premier jour au meurtrier ; et les magistrats d'Egmond, jugeant sur place et en pleine connaissance de cause, avaient prononcé l'acquittement. Mais leur arrêt un peu précipité avait un vice de forme : il fut cassé par la juridiction supérieure, à La Haye, où le paysan fut cité à comparaître. Il se crut perdu, et prit la fuite ; aussitôt fut-il condamné par défaut. C'est la défense de ce pauvre homme, un aubergiste, « notre voisin », dit Descartes, qu'il entreprit à la prière de la femme restée seule avec deux petits enfants. Il écrivit donc, en décembre 1646 et janvier 1647, à ses amis de La Haye, et paraît avoir obtenu tout ce qu'on pouvait obtenir : non pas la grâce entière, mais comme adoucissement, la remise de la confiscation, ce qui permettait à la femme de conserver l'auberge et de gagner sa vie et celle de sa famille. Descartes n'avait pas recouru, pour plaider cette cause, à son savoir déjà lointain de licencié en droit de Poitiers : il parle, comme nous dirions aujourd'hui,

a. Tome II, p. 583-586.

b. Tome V, p. 262-265. Lettre qui n'est pas ici à sa place, et qui doit être replacée à la fin de 1646, t. IV. p. 591, comme l'indique la lettre du 5 janvier 1647, à Jan van Foreest, t. X, p. 613-615. Voir, pour ce curieux épisode de la vie de Descartes en Hollande, l'éclaircissement de cette dernière lettre, *ibid.*, p. 615-617.

en avocat d'assises, ou plutôt en philosophe et en homme d'esprit et de cœur; il excuse, il disculpe même son client d'occasion. Le droit de grâce doit s'exercer, aussi bien que le droit de punir; et même, dit-il : « Il vaut mieux qu'un » homme de bien soit sauvé, que non pas que mille méchants » soient punis [a]. »

Nous avons d'autres preuves encore de son caractère « cour- » tois, affable et officieux [b] », comme il sied à une âme généreuse. Il le montra surtout avec des jeunes gens. Un certain Frans Burman, âgé de vingt ans à peine [c], vint un jour le visiter à Egmond, le 16 avril 1648. Descartes le retint à dîner, et eut avec lui un long entretien, que le jeune homme s'empressa de rédiger, de concert avec un ami à peu près de son âge, Jean Clauberg [d]. Tous les ouvrages du philosophe y sont passés en revue, les *Méditations* d'abord, puis les *Principes,* enfin le *Discours de la Méthode ;* Descartes se laisse questionner, et répond avec complaisance. Il connaissait, sans doute, le père de ce jeune homme, lequel était ministre protestant à Leyde, et il connaissait certainement le futur beau-père, son ami Heydanus. Ne soyons pas dupes cependant de toutes ses réponses. Qui sait sur quel ton quelques-unes ont été dites, et si Burman, qui les rapporte, en a bien compris tout le sens? Qui nous assure que Descartes n'a point répondu à des questions

a. Tome V, p. 263, l. 8-10.

b. Tome XI, p. 448, l. 2-4. Voir aussi t. V, p. 108, l. 6.

c. FRANS BURMAN naquit en 1628 à Leyde, où son père s'était réfugié, après avoir été chassé, par la guerre, de Frankenthal dans le Palatinat, où il était ministre. Lui-même fut appelé à remplir des fonctions ecclésiastiques à Hanau, à l'âge de vingt-deux ans ; il revint enseigner à Leyde, puis fut nommé professeur de theologie à Utrecht en 1664; il y mourut (jeune encore) le 21 nov. 1679. Œuvre principale : *Synopsis theologiæ,* 2 vol. 1671. Grævius fit son oraison funèbre et rassembla ses écrits académiques. Il devint gendre d'Abraham Heydanus (voir ci-avant, p. 110, note *c*).

d. Tome V, p. 144-179 : entretien du 16 avril 1648. La boutade sur les règles de morale se trouve en haut de la page 178. Il y en a une autre encore sur les anges, p. 157 : voir ci-avant, p. 309.

peut-être indiscrètes, par des boutades qui étaient des échappatoires? Il avait devant lui un apprenti théologien, fils et bientôt gendre de théologiens eux-mêmes : notre philosophe se méfiait des hommes de cette profession, bien qu'il comptât parmi eux des amis. Sur les questions de morale notamment, il esquive et se dérobe; il mystifie peut-être son interlocuteur. Quelle raison avait-il, en effet, de livrer à un jeune étudiant des pensées qu'il ne confiait à son ami Chanut, un homme de son âge et un philosophe, que pour lui seul (et pour la reine de Suède), et en lui recommandant le secret? Toutefois, avec ses déclarations, que nous ne devons pas prendre à la lettre, il s'exposait à donner à des jeunes gens, aujourd'hui Burman, comme hier Porlier, une idée inexacte de sa doctrine et de sa personne, et qui leur faisait prendre le change sur le fond véritable de ses pensées : Porlier, jeune catholique, à qui l'on avait représenté Descartes comme un athée, s'étonne de se trouver en face d'un croyant, et en fait presque un dévot[a]; au contraire, le jeune huguenot Burman, à qui Descartes vu de loin apparaissait comme un papiste, exagéra sans doute en sens contraire l'indifférence et l'irrévérence même de ses propos touchant les vérités morales et religieuses.

On trouverait d'autres exemples de l'intérêt que notre philosophe prenait à l'instruction des jeunes gens. Dans une lettre, dont on ne sait pas, malheureusement, à qui elle est adressée[b],

a. Tome IV, p. 318-320.

b. Tome II, p. 377-379. Descartes fait, dans cette lettre, un grand éloge du collège de La Flèche. Il recommande l'étude de la philosophie, « à cauſe qu'elle eſt la clef des autres ſciences ». « Ie crois (ajoute-t-il) » qu'il eſt tres-vtile d'en auoir eſtudié le cours entier, en la façon qu'il » s'enſeigne dans les Ecoles des Ieſuites. » (Page 378, l. 6-10.) Ceci, pour commencer, bien entendu, et « auant qu'on entreprenne d'éleuer » ſon eſprit au deſſus de la pedanterie, pour ſe faire ſçauant de la bonne » forte ». Car il ne croit pas, tant s'en faut, « que toutes les choſes qu'on » enſeigne en philoſophie, ſoient auſſi vrayes que l'Euangile ». Ajoutons que cette lettre paraît être de sept. 1638 : elle serait donc bien antérieure à la publication des *Principia*, qui sont au moins une partie d'un cours entier de philosophie.

il donne de judicieux conseils à un père pour les études de son fils. Il lui recommande les collèges des Jésuites, à cause de l'égalité qui y règne entre tant d'élèves de condition différente, soumis tous à une règle commune. Ailleurs, il va jusqu'à indiquer un modèle de clavecin ou d'épinette à un père encore, qui veut faire apprendre la musique à sa fille[a]. Il suivit, sans doute, les progrès des fils de son ami Huygens dans les mathématiques, bien que ceux-ci eussent eu comme maître son ancien adversaire, Stampioen : une invention du second fils, Christian, qui n'avait encore que dix-sept ans[b], lui fut même envoyée par Schooten, et il prédit que le jeune homme deviendrait excellent en cette science. Nous savons d'ailleurs, par le père lui-même, que Descartes augurait bien du petit écolier, et voyait en lui un mathématicien « de son sang[c] » ; d'autre part, le plus grand éloge qu'on crut pouvoir faire du jeune Huygens, fut de le citer comme un autre Descartes[d]. Notre philosophe s'intéressa encore à un étudiant, venu de France en Hollande,

a. Tome IV, p. 678-680.

b. *Ibid.*, p. 436, l. 7-16, et p. 439-440 : lettre du 15 juin 1646. Voir aussi t. V, p. 552.

c. Voir ci-avant, p. 116.

d. Voir une lettre inédite de Colvius, écrite à la princesse Élisabeth, peu après la publication de la *Querela Apologetica* en 1656 (t. VIII; 2e partie, p. VI-X et 279-317) :

« Madame,

« C'eſt une temerité & preſomtion d'excuſer le ſilence, où la parole & » l'eſcrit n'eſt pas licite. Ie pourrois alleguer gouttes de chiragre, qui » m'empeſchent par intervalles de manier la plume, comme il plait à » V. A. de me faire ſçauoir le mal de vos beaux yeux, qui me deſplait » extremement. Vn philoſophe les a crevé(s) pour raiſonner plus libre- » ment, mais vn autre a dit que la ſcience entre par iceux en noſtre » eſprit. Ils ſont le ſiege d'amour & de beauté. L'on peut dire d'eux : » *Spectatum veniunt, veniunt ſpectentur vt ipſi.* Les lunettes d'aproche » nous donnent des pourmenades ès cieux. M. Chreſtien Hugens de » Zulicom en faict des excellens, de 12 pieds de longueur, & eſpere d'en » faire de 24 pieds. De ceux de 12, l'on voit les objects 50 fois plus » grands que de nos yeux. Le ſuſdit Seigneur eſt deſia comme vn autre » Des Cartes : auquel quelques vns veulent tant de mal, qu'ils ne peu- » uent laiſſer repoſer ſes cendres. *Jam illius manes ſunt reſuſcitati.* Tels

pour achever, semble-t-il, de se guérir. Nous ne savons guère de celui-ci, que le nom : Du Laurens[a]. Brasset, qui connaissait sa famille, aurait voulu le garder chez lui, avec ses fils; mais craignant la contagion, il laissa le jeune homme s'installer « dans ce malheureux trou d'Alkmaar », comme il dit. Descartes étant tout près de là, à Egmond, il lui recommanda son infirme, et notre philosophe voulut bien s'en occuper; il donna régulièrement à Brasset des nouvelles de leur jeune compatriote, et sans doute ne ménagea pas à ce dernier les conseils pour sa santé, tant au physique qu'au moral. Il était lui-même réputé, nous l'avons vu à plusieurs reprises, pour ses connaissances en médecine : c'est au point qu'en 1642 Huygens lui avait demandé de faire partie d'un jury d'honneur, avec les sommités médicales du pays, pour examiner les titres d'un praticien étranger, qui se vantait de bien des guérisons, royales et autres, et qui s'offrait à soigner la maladie du Prince d'Orange[b]. Du Laurens

» eſprits empeſchent le cours libre de la verité, qui neanmoins perçera » auec le temps tous ces obſtacles. Pour moi, ie decline en mon climacte- » rique vers ma fin, & ie n'eſtime pas grandement ces minces copies que » nous voyons de nos yeux au monde, m'approchant de l'archetype & » vers celui qui eſt la verité meſme, en quoy ſont cachés tous les threſors » de la ſcience & de la ſapience. Car auſſi bien le monde paſſe, & ſa » conuoitiſe; mais celui qui faict la volonté de Dieu, demeure eternelle- » ment. A ſa diuine protection recommandant V. Alteſſe, ie demeure, » MADAME, Voſtre tres-humble & tres-obeiſſant ſerviteur, ANDRÉ COLVIUS. » De Dordrecht, ce 12 de Jan. 1657. » (Leyde, *Bibl. de l'Université,* MS.) En rappelant le mal aux yeux de la princesse Élisabeth, Colvius répondait à un passage d'une lettre que celle-ci lui avait écrite, de Heidelberg, ce 15/25 nov. 1656, et que voici : « ...ayant manqué de vous » remercier, pour un mal de yeux qui m'a tenu prez de deux ans, & » m'oblige encore d'eſpargner leur ſervice auttant que ie l'ay prodigé » autrefois. Ie me fers à preſent d'un lecteur, & perds une partie de mes » coreſpondances en leur faveur... » (*Ibidem.*)

a. Tome V, pp. 80, 94, 107-108, 216 et 217-218 : lettres du 14 oct. 1647 au 13 janv. 1649.

b. Voir dans les *Epiſtolæ Latinæ MS.* de Constantin Huygens, *Epiſt. 327* (Amsterdam, *Bibl. de l'Acad. des Sciences*), la note circulaire suivante :

« Nobiliſſimos doctiſſimoſque viros : Leidæ, DD. Heinſium, Golium,

resta donc en traitement à Alkmaar, confié aux soins de Descartes. Le jeune homme aimait beaucoup les mathématiques ; il les aimait trop, au dire de Brasset, qui trouvait ces études bien abstraites surtout pour un malade qui avait besoin de repos et de distraction. Descartes, tout mathématicien qu'il fût, et peut-être même à cause de cela, était tout à fait de cet avis : lui-même n'employait, disait-il, que fort peu d'heures par jour aux pensées qui occupent l'imagination[a], entendez

» Boxhornium ; Amſtelodami, Voſſium atque Barlæum ; Dordraci, Beuerouicium ; ruri denique, prope Leidam [*in margine :* in arce Endegeeſt] Renatum des Cartes,

» Ut D. Knoepfelium Medicinæ doctorem præſtantiſſimum, qui Sereniſſimum Poloniæ Regem, cum graui Arthridite, tum grauiori Epilepſiâ laborantem abſolutiſſimè curauit, atque, ut conſtans fama eſt, innumeros alios, ijſdem pluribuſque morbis afflictos, nouâ inauditâque medendi ratione ad miraculum ſubleuauit ac reſtituit, eodem quoque nomine Principi nunc noſtro (*vel* meo ?) innotuit, & potiunculâ aduerſus articularem morbum propinandâ operam mox daturus eſt.

» [*In margine :* in hiſce autem regionibus paucis ſeptimanis dum commoratur, amplectendi tantos viros quos de famâ ſcriptiſque abundè nouit, ſummo deſiderio flagrat]

» Ut benignè ad colloquium admittant, ac de re Medicâ, Phyſicâ, Chymicâque candidè, qui ipſius eſt mos, ſolidèque differentem audiant,

» Rogat, omnibus ſingulisque, ut norunt, addictiſſimus CONSTANTINUS HUGENIUS. Dat. in Caſtris Bodbergij, VII. Id. Jul. CIↃ IↃC XLII. »

a. Tome III, p. 692-693. Voir ci-avant, p. 410 et p. 413. Ce même nom de *Du Laurens* se retrouve dans quatre lettres, au tome II des *Œuvres de Christiaan Huygens,* La Haye, Nijhoff, 1889 :

1° Lettre de Cl. Mylon à Christiaan Huygens, datée de Paris, 14 mars 1659 : « ...gageure que veut faire Monſieur Dulaurens, qui dit vous auoir veu en Hollande. Il pretend trouuer deux moyennes proportionelles par les plans, c'eſt à dire par le Cercle & la Ligne droite. Il y a plus d'vn mois qu'il me parle de cette inuention, que ie luy témoigne ne pas croire ſans l'auoir veuë. Ie n'ay rien encor veu de luy d'aſſez fort pour m'obliger à le croire ſur ſa parole, & beaucoup moins dans cette rencontre où il y a preſque certitude du contraire. Il m'apportera dans deux ou trois iours les conditions de ſa gageure par eſcrit, ſans vouloir donner vne Conſtruction Geometrique, mais ſeulement vne Equation plane de ce probleme. Il n'en veut pas demeurer là : il oſe aprez vn examen (qu'il demande encor pour quelques iours) determiner qu'il n'y a aucun probleme ſolide, mais qu'ils ſont tous

par là les mathématiques, et donnait tout le reste de son temps « au relâche des sens et au repos de l'esprit ». Ce régime, en diminuant encore ou même en supprimant la dose de mathématiques, était celui qui convenait le mieux au jeune malade. Brasset, du moins, l'approuva fort, et en remercia vivement son ami le philosophe.

On ne doit donc pas se figurer Descartes, pas plus qu'Aristote et Platon, avec une grande robe de pédant. C'était un « honnête homme », au sens du XVIIe siècle, et non pas un faiseur de livres; ou plus simplement, selon cet autre mot de Pascal, lorsqu'on s'attend peut-être à ne voir en lui qu'un auteur, on trouve un homme, le cœur largement ouvert à tous les sentiments humains.

» plans... Il m'eſcriuit d'Angers... » (Page 373-374.) Nous avons vu, t. V, p. 217-218, que le père du jeune Du Laurens était précisément « Conſeiller du Roy & Preſident en l'Election d'Angers ».

2° Lettre d'Ismaël Boulliaud, de Paris, 1er août 1659 : « ...Monſieur » Du Laurent (*sic*), que vous auez veu à La Haye, Secretaire de Mon- » ſieur de Thou, s'offre de monſtrer par l'Algebre ſpecieuſe l'inuention » des deux moyennes proportionnelles par les plans : ce que Monſieur de » Roberual luy conteſte. Cettuyci, dans vne rencontre, a traicté Mon- » ſieur du Laurent auec vne ruſticité & inciuilité inſupportable. Il eſt » vray que je ne croy pas que Monſieur Du Laurent puiſſe venir à bout » de ſon deſſein, mais il n'en faut pas venir aux injures. » (Page 448.)

3° Huygens répond de La Haye, 7 août 1659 : « ...pour ce qui eſt de ſa » nouvelle ſentence de changer un probleme ſolide & le rendre *planum,* » contre l'opinion de tous les Geometres, je ſuis bien aſſuré qu'il n'en » fera rien, mais je ne m'en mettray pas en cholere comme cet autre que » vous dites ». (Page 454.)

4° Boulliaud réplique, de Paris, le 15 août 1659. Il est tout à fait de l'avis de Huygens sur Du Laurens et sa prétendue invention. Mais, ajoute-t-il, « ie ne le querele pas la deſſus, comme a faict Roberual, qui » eſt ἀχαριέντατος ». (Page 466-467.)

CHAPITRE IV

LES PASSIONS DE L'AME

(1645-1649)

Un correspondant anglais de Descartes, Henry More (ou Morus), lui demandait, le 5 mars 1649, de s'expliquer sur l'union de l'âme et du corps. Pour toute réponse, le philosophe le renvoya le 15 avril, à un petit traité *des Passions,* qu'il allait bientôt publier [a]. Ce traité parut à la fin de novembre, et Descartes, qui mourut le 11 février 1650, n'eut pas le temps d'achever la distribution des exemplaires; après sa mort, Chanut en avait encore au moins un à remettre au chancelier Oxenstiern en Suède [b]. Dès 1648, le manuscrit en avait été confié à ses amis de Paris, l'abbé Picot et Clerselier; et dès novembre 1647, une copie avait été envoyée à Stockholm : la reine Christine attendit un an pour remercier, le 12 décembre 1648 [c]. Auparavant, le 1er février 1647, Descartes résumait, dans une lettre à Chanut, l'essentiel du traité, comme il avait fait déjà à la princesse Élisabeth en 1646 et même en 1645. Celle-ci avait eu communication de la première partie d'abord; le 13 septembre 1645, elle demanda des éclaircissements, que le philosophe s'empressa de lui donner, dans une lettre du 6 octobre; de même pour la seconde partie, dans

a. Tome V, p. 313, l. 15-25, et p. 347, l. 7-8.

b. *Ibid.*, p. 450, l. 2-9 : lettre du 27 nov. 1649. Page 472 : du 22 févr. 1650.

c. *Ibid.*, p. 251. Et lettre du 20 nov. 1647 : p. 87, l. 20-21.

deux lettres de mai 1646: la troisième partie ne fut rédigée que plus tard[a]. En définitive, c'est Élisabeth qui, le 13 septembre 1645, avait prié Descartes d'étudier les passions, « ces » perturbations de l'âme[b] », comme on les appelait: ce sujet ne pouvait manquer d'être abordé au cours de leur correspondance sur le souverain bien. Mais Descartes y pensait depuis longtemps déjà: à la fin de la quatrième partie des *Principes,* qui en annonçait une cinquième et même une sixième, on trouve quelques mots dans l'article CXC sur les passions, effet naturel de l'union de l'âme et du corps[c]. Et dès 1640, notre philosophe sachant que le médecin Cureau de La Chambre venait de publier un premier volume sur les *Caractères des Passions,* pria Huygens et Mersenne de le lui procurer, le 11 juin; il s'impatienta même à deux reprises, le 15 septembre et le 28 octobre. de ne pas l'avoir encore reçu[d]; toutefois il ne manifesta plus, semble-t-il, la même impatience pour le second volume en 1645[e].

a. Tome IV, p. 600 (1er févr. 1647); p. 309-313 (6 oct. 1645); p. 406 et 413 (mai 1646).

b. *Ibid.*, p. 289, l. 25.

c. Tome VIII, p. 316-317, et t. IX (2e partie), p. 311-312.

d. Tome III, p. 87, l. 11-13; p. 176, l. 6-7; et p. 207, l. 24-26. — CUREAU DE LA CHAMBRE (MARIN), né au Mans en 1594, mourut à Paris, le 29 nov. 1669. Médecin du chancelier Séguier, il fut de l'Académie française dès la fondation en 1635, et plus tard de l'Académie des Sciences. Descartes s'intéressait déjà à ses ouvrages en 1637 (t. I, p. 480-481); il ne l'oublia pas plus tard, et lui confia le soin de distribuer quelques exemplaires de son propre *Traité des Passions* (t. V, p. 453-454).

e. C'est à propos de ce second volume que Balzac écrivit, le 15 sept. 1645 : « A Monſieur de La Chambre, Conſeiller, & Medecin du Roy, & » ordinaire de Monſeigneur le Chancelier... Aprez avoir conſideré, » examiné, eſtudié voſtre Livre quinze jours entiers, je conclus que jamais » l'homme n'a connu l'homme à l'eſgal de vous. Jamais le Dieu de » Delphes n'a eſté plus noblement ni plus ponctuellement obeï : non pas » meſme par celuy à qui il rendit teſmoignage d'vne parfaite ſageſſe ; ni » par celuy qu'on appella autrefois l'*Entendement;* ni par cét autre qu'on » appelle encore aujourd'huy le *Demon de la Nature.* Ce Demon eſt » entré à la verité dans l'ame de l'homme, mais il s'eſt arreſté à la porte : » il n'a fait que vous ouvrir, & vous faire le chemin; & ſi j'eſtois aſſez

Cureau de la Chambre était médecin, et Descartes espérait sans doute, qu'à ce titre il saurait traiter convenablement des passions. La première fois, en effet, qu'Élisabeth l'entretint de ce sujet, notre philosophe lui recommanda comme étude préparatoire son *Traité des Animaux*[a], qui était, nous dirions aujourd'hui, un traité d'anatomie et de physiologie. C'est aussi d'ailleurs ce que Descartes entendait par le terme de médecine, et non pas seulement l'art de guérir les maladies : dans son *Discours de la Méthode* il avait mis, disait-il déjà, « quelque peu de médecine », c'est-à-dire une étude sur le mouvement du cœur. Un *Traité des Passions* doit donc commencer par la physique; mais il doit finir par la morale. C'est à propos de morale, en effet, que Descartes sera amené, dans sa correspondance avec Chanut, à lui parler des passions[b]. Elles occupent ainsi, dans l'ensemble de sa philosophie, une place intermédiaire, qui se justifie par leur double nature, résultant de l'union de l'âme et du corps. Nous retrouvons là une des trois ou quatre idées principales de notre philosophe, idée originale et qu'on n'avait pas eue avant lui. Aussi ne fait-il aucun cas de ce que les Anciens nous ont laissé sur les passions : c'est « si peu de chose », dit-il, et « si peu » croyable ! » Au lieu de suivre les chemins battus, plus il s'en éloignera, dit-il encore, plus il aura chance d'approcher de la vérité[c].

Dans les traités de philosophie scolastique, les passions formaient un chapitre de la morale, comme les météores, un

» hardi, je dirois qu'il n'eſt que de la baſſe Cour, & que vous eſtes du » Cabinet. Il n'y a coin ni cachette de l'eſprit humain, où vous n'ayez » penetré... » (*Les Œuvres de Monſieur de Balzac*, M.DC.LXV. Tome I, p. 539.) Le philosophe, à qui Balzac préfère ainsi La Chambre, ne serait-il point Descartes, que le même Balzac, dans une lettre à Chapelain, du 24 oct. 1644, comparait déjà aux *Démons*, et même aux *grands Démons* ? (Tome II de cette édition, p. 470.)

a. Tome IV, p. 310, l. 3-5.

b. *Ibid.*, p. 442, l. 11-14.

c. Tome XI, p. 328 : *Passions*, partie I, art. 1.

chapitre de la physique[a]. Des deux côtés, on croyait voir des « perturbations », des mouvements violents, sans règle ni loi. Mais Descartes montre que, ni d'un côté ni de l'autre, il n'y a lieu de s'étonner ni d admirer : tout rentre dans l'ordre de la nature.

Les passions participent au corps et à l'âme considérés dans leur union[b]. On a cru longtemps que cette union était

a. EUSTACHE DE SAINT-PAUL, *Summa Philoſophiæ*, 2e édition, 1611. (La première édition est de 1609 : Privilege du Roy, donné à Fontainebleau, le deuxieſme iour de Iuin l'an de grace mil ſix cens neuf.)

Ethica : Pars I. De beatitudine. — II. De principiis humanarum actionum. — III. De ipſis actionibus humanis, vbi de paſſionibus (p. 99-134), deque virtutibus ac vitiis.

Secundus Tractatus huius IIIæ partis : DE PASSIONIBUS ANIMÆ.

Prior diſputatio : DE PASSIONIBUS ANIMÆ GENERATIM.

Quæſtio 1 : *Quid, quotuplex, & in quanam corporis parte reſideat appetitus ſenſitiuus.* (Pag. 99.) — 2 : *Quid ſint paſſiones & vnde naſcantur.* (Pag. 103.) — 3 : *An omnis paſſio ſit vitioſa, & nunquam cadat in virum ſapientem.* (Pag. 106.) — 4 : *An recte aſſignetur paſſionum numerus.* (Pag. 108.)

Poſterior diſputatio : DE PASSIONIBUS ANIMÆ SPECIATIM.

Quæſtio 1 : *De Amore & Odio.* (Pag. 110.) — 2 : *De deſiderio & fugâ.* (Pag. 117.) — 3 : *De delectatione ſeu voluptate, & triſtitiâ ſeu dolore.* (Pag. 119.) — 4 : *De ſpe & deſperatione.* (Pag. 125.) — 5 : *De metu & audaciâ.* (Pag. 127.) — 6 : *De irâ.* (Pag. 131.)

Voir aussi ABRA DE RACONIS, *Secunda pars Philoſophiæ ſeu Ethica,* (6e édition, 1637) ouvrage souvent réédité à partir de 1617 (t. III, p. 236) :

De Paſſionibus, ſeu perturbationibus animæ. (Pag. 649-685.)

Sec. I : DE PASSIONIBUS ANIMÆ IN COMMUNI.

Quæſtio 1 : *De nomine & variâ acceptione Paſſionis.* (Pag. 649.) — 2 : *De exiſtentiâ Paſſionis.* (Pag. 650.) — 3 : *De eſſentiâ Paſſionis.* (Pag. 652.) — 4 : *De affectionibus Paſſionum.* (Pag. 653.) — *Digreſſio moralis de Paſſione Chriſti.* (Pag. 655.)

Sec. II : DE PASSIONIBUS IN PARTICULARI.

Quæſtio 1 : *De Amore & Odio.* (Pag. 659.) — 2 : *De Deſiderio & Fugâ.* (Pag. 668.) — 3 : *De Gaudio & Triſtitiâ.* (Pag. 671.) — 4 : *De Spe & Deſperatione.* (Pag. 677.) — 5 : *De Audaciâ & Timore.* (Pag. 679.) — 6 : *De Irâ.* (Pag. 683.)

b. Tome V, p. 327-370 : *Passions*, Partie I, qui peut se diviser ainsi : art. I-VI, introduction ; VII-XVI, fonctions du corps ; XVII-XXVI, fonctions de l'âme ; XXVII-XXIX, définition des passions ; XXX-XXXIV, union de l'âme et du corps ; XXXV-XL, exemple d'un effet de cette union ; XLI-XLVI,

précisément la vie ; on le croit même encore, comme si la vie tenait à la présence de l'âme dans le corps, et que la mort consistât dans le départ de l'âme. Non pas, dit Descartes : ce n'est point parce que l'âme se retire, que le corps cesse de vivre ; au contraire, c'est parce que le corps a cessé de vivre, que l'âme n'a plus qu'à se retirer. La vie est indépendante de la présence comme de l'absence de l'âme. Elle commence, lorsque l'assemblage d'organes et de membres qui compose le corps, est dans un état convenable, et lorsque le feu qui seul est cause des mouvements de toute la machine, s'allume dans le cœur : l'âme trouvant un corps disposé à la recevoir, et qui toutefois pourrait se passer d'elle, consent à se joindre et à s'unir à lui, et y demeure tant que les fonctions vitales s'accomplissent ; ensuite elle se sépare de lui. Descartes ne craint pas d'insister sur cette indépendance du corps vivant, qui se suffit à lui-même. Il y distingue, d'une part[a], le mouvement du sang dans les vaisseaux, lequel n'est qu'une circulation des artères aux veines, comme l'a bien montré le médecin anglais Harvey, mais dont la cause n'est pas, comme l'a cru à tort le même Harvey, une « vertu » pulsifique » du cœur : c'est un feu, contenu dans celui-ci, et qui est analogue à tous les autres feux, par exemple à celui qui s'allume dans le foin rentré peu sec en grange ; ou bien, c'est un levain, analogue à tous les levains dont on se sert communément, ceux qui font lever le pain ou fermenter la bière. D'autre part[b], Descartes suppose un mouvement analogue des esprits, lesquels sont aussi des corps, qui partent du cerveau et y reviennent, après avoir causé, notre philosophe indique par quel mécanisme

action directe et indirecte de l'âme ; XLVII-L, conclusion. — Voir t. IV, p. 309, l. 27, à p. 313, l. 13, un résumé de cette première partie.

a. Tome XI, p. 331-334 : art. VII, VIII et IX. Descartes, tout en rendant pleine justice à « Herveus », tient beaucoup à marquer en quoi il diffère de lui. Voir ci-avant, p. 157-158.

b. *Ibid.*, p. 334-336 : art. X et XI. L'art. XI résume l'explication du mouvement des muscles, à laquelle Descartes tenait particulièrement, et qu'il ne pardonna pas à Regius de lui avoir dérobée, pour se l'approprier sans la comprendre. Ci-avant, p. 159-160.

des nerfs, les mouvements des muscles et de tous les membres. Cette machine, qu'il compare[a] tantôt à une montre avec ses rouages et ses aiguilles, tantôt à un jeu d'orgues avec ses tuyaux et ses soufflets, tantôt à ces automates qu'on faisait mouvoir par une habile distribution des eaux dans les jardins du roi, explique la vie partout, dans la plante[b] et dans l'animal, et jusque dans l'homme même. Nul besoin d'une âme « sensitive ni végétative », nul besoin d'aucune « forme substantielle » : toutes les fonctions vitales peuvent se comprendre sans cela.

Par contre, l'âme pourrait également se suffire à elle-même. Elle a ses actions propres, qui sont les actes de sa volonté, et aussi ses passions, au sens large d'abord : à savoir les idées qu'elle reçoit en elle. Mais elle a encore d'autres passions, toujours au sens large : à savoir des perceptions, des sentiments, qu'elle rapporte soit à des objets extérieurs, soit à ses organes corporels ; telles sont les qualités des corps, qu'elle connaît « comme dans les autres corps », et ces sentiments intérieurs, tels que la faim, la soif, qu'elle sent « comme dans son corps ». Elle a enfin des émotions qu'elle ne rapporte qu'à elle, qu'elle sent « comme en elle-même », bien qu'elle les sente aussi dans le corps, et en particulier dans le cœur : et ces émotions au sens restreint cette fois, qui est ici le sens propre, constituent précisément les passions. Toujours une agitation des esprits animaux s'y mêle, et toujours aussi quelque mouvement du sang. Elles apparaissent ainsi comme un effet naturel de l'union de l'âme et du corps. Sans cette union, point de passions. Mais sans les passions, non plus, point d'union. L'âme serait dans le corps comme une étrangère. On aurait, d'un côté, un corps humain, et de l'autre, une âme humaine (ce nom même ne pourrrait plus lui convenir) ; on n'aurait point cet être composé des deux, qui est pro-

a. Tome XI, p. 331, l. 1-7, et p. 342, l. 3-5 (montre) ; p. 165-166 (orgues) ; et p. 130-131 (machines artificielles).

b. Tome II, p. 322.

prement l'homme. La notion d'union est d'autant plus nécessaire dans la philosophie de Descartes, qu'il a séparé davantage, en les distinguant l'un de l'autre, deux mondes qui demeureraient autrement sans rapport entre eux : monde de la pensée et monde de l'étendue (celle-ci enveloppant et expliquant la vie même) ; monde des esprits, et monde des corps (y compris les corps vivants). Un troisième monde naît de l'union des deux autres, et c'est lui qui paraît le plus réel des trois : monde de la lumière et des couleurs, et des sons, et de toutes les qualités sensibles, monde des sentiments, monde des passions enfin, ne comprend-il pas, dit Descartes lui-même, « la » plupart des choses qui sont en la nature[a] » ?

Peu importe que notre philosophe s'ingénie ensuite à préciser l'endroit où l'âme s'unit le plus intimement au corps ; il désigne la glande pinéale, qui a la propriété d'être unique, et peut ainsi unifier comme en un centre ce qui lui arrive en double des deux yeux, par exemple, des deux oreilles, etc.[b]. Et peu importe que cette glande soit si difficile à reconnaître : lui-même avoue qu'un certain hiver à Leyde, en 1636-1637, il l'a souvent cherchée en vain avec un vieux professeur d'anatomie, en disséquant des cerveaux[c]. Nous ne voyons là que les efforts méritoires d'un philosophe qui ne s'enferme pas dans son cabinet d'étude, ou plutôt dont le cabinet n'est pas, comme pour tant d'autres, une bibliothèque de livres, mais une cour, sur le derrière de son logis à la campagne, aménagée pour la dissection. Jamais peut-être il n'était plus philosophe, que lorsqu'il ne s'en rapportait qu'à lui-même pour ses observations et ses expériences[d]. Et ce n'était pas seulement le corps qu'il étudiait ainsi, ni le mécanisme de la vie dans les organes ; mais au fond de ce mécanisme même, il essayait de surprendre le fait essentiel de la nature humaine, l'union de notre âme et de notre corps.

a. Tome VIII, p. 315, l. 20-22 ; et t. IX (2e partie), p. 310.
b. Tome XI, p. 351-353 : art. XXXI et XXXII.
c. Tome III, p. 48-49.
d. *Ibid.*, p. 353. Et t. IV, p. 247-248.

Les Anciens, et tous les Modernes qui suivaient les Anciens, ne voyaient dans les passions, avons-nous dit, que des perturbations de l'âme ; bien plus, ils imaginaient des combats entre les passions [a], c'est-à-dire entre les diverses parties de l'âme ainsi divisée, contre elle-même. Descartes n'admet point une telle division ; les faits, qui sont d'ailleurs indéniables, s'expliquent autrement et bien mieux avec son principe de la liaison de l'âme et du corps, lequel comprend deux conséquences. La première est que toute pensée de l'âme est jointe à un mouvement du corps, et inversement. Chaque fois que, pour une cause ou pour une autre, un même mouvement se reproduit, il s'en suivra la même pensée, et aussi chaque fois que nous aurons de nouveau une même pensée, les mouvements corporels qui l'accompagnent, ne manqueront pas de se reproduire. Descartes insiste sur ce principe : il y revient à plusieurs reprises, et toujours avec des exemples appropriés [b]. Mais ce n'est pas tout, et voici la seconde conséquence : l'âme n'est pas tellement asservie au corps, qu'elle ne puisse s'en libérer ; la liaison entre les mouvements et les pensées est assez lâche, pour qu'une pensée puisse se détacher de son mouvement propre et s'attacher à un mouvement voisin. Elle passe ainsi de l'un à l'autre, en vertu de sa mobilité à elle, qui est un effet de sa liberté : ce passage, à vrai dire, ne se fait pas sans effort ni sans lutte, et c'est en quoi consistent les prétendus combats des passions. On remarque déjà quelque chose d'analogue, sans passion toutefois, chez les animaux eux-mêmes. Le premier mouvement d'un chien, à la vue d'une perdrix, est de se jeter sur elle, et lorsqu'il entend un coup de fusil, de se sauver ; mais un chien de chasse, convenablement dressé, fait précisément le contraire : il demeure en arrêt devant le gibier, et y court aussitôt qu'on a tiré [c]. Ce

a. Tome XI, p. 364-366 : art. XLVII.

b. *Ibid.*, pp. 361-362, 368-370, 407 et 428-429 : art. XLIV, L, CVII et CXXXVI. Voir aussi t. IV, p. 408, l. 1-10.

c. Pour cet exemple et les deux qui suivent, voir t. XI : p. 370, l. 1-8 ; p. 369, l. 19-25 ; ou p. 407, l. 13-17, et p. 429, l. 3-21.

dressage des animaux se retrouve chez l'homme, sous le nom d'habitudes, contractées volontairement ou involontairement, à la longue ou en une seule fois; mais il s'y mêle ici de la passion. Vous mangez, par exemple, avec appétit et avec plaisir d'une certaine viande; tout à coup vous y rencontrez quelque chose de fort sale : c'en est assez, vous ne pourrez plus supporter la vue d'une viande semblable ; elle vous dégoûte et vous fait horreur. La vue d'un chat, l'odeur des roses, peut exciter, pour toute la vie, de l'aversion chez un enfant qui aurait été épouvanté par l'un ou fortement incommodé par l'autre, étant au berceau, ou même, par sympathie, lorsqu'il était encore dans le sein de sa mère.

Ces quelques exemples suffisent à Descartes pour établir sa thèse : chaque pensée peut se séparer des mouvements du corps qui lui sont joints d'ordinaire, et s'unir à d'autres mouvements parfois tout opposés. Et c'est ainsi qu'on peut passer d'une passion à l'autre, à volonté, et suivant les convenances ou le besoin. Mais on ne saurait prétendre agir directement sur le corps, et arrêter net tel mouvement du sang ou des esprits : pas plus qu'on ne peut, par exemple, exercer d'action directe sur les muscles de l'œil pour accommoder la pupille aux distances, ni sur les muscles de la langue et du gosier pour proférer certains sons[a]. Mais de même qu'il suffit de penser à regarder de près ou de loin, et à dire les mots d'une phrase, aussitôt les mouvements appropriés s'exécutent sans qu'on sache comment ni lesquels : de même, il suffit, pour se délivrer d'une passion, qu'on se propose d'autres pensées, d'autres actes surtout, d'autres émotions, et peu à peu l'on réussit à faire naître la passion contraire. Pour reprendre l'image d'un combat, ce n'est pas avec ses propres armes, en ne comptant que sur elle-même, que la volonté peut vaincre : c'est en cherchant des alliées parmi les passions contraires, en suscitant celles-ci pour les opposer et finalement les substituer à celles qu'on s'efforce d'évincer de l'âme. Il y a là toute une stratégie, qui demande, dit notre phi-

a. Tome XI, p. 361-362.

losophe, beaucoup d'industrie ; mais il ne doute pas d'un heureux succès, et assure que par là nous pouvons acquérir sur nos passions un empire absolu [a]. Ne prétendait-il pas s'être rendu maître de son corps, au point de n'avoir que les rêves qu'il voulait [b] ? Il savait aussi ce qui lui pouvait nuire ou profiter, au point d'être pour lui-même son meilleur médecin [c]. En quoi serait-ce plus difficile à chacun, de régler ses passions, et de connaître et de suivre le régime qui lui convient le mieux, au physique et au moral même ?

Descartes rejette donc la grande division des Anciens en appétit concupiscible et appétit irascible, qui comprenait toutes les passions [d]. Il examine celles-ci « par ordre » ; il en fait le dénombrement [e]. Quarante passions sont ainsi passées en revue,

a. Tome XI, p. 367, l. 1-9, et p. 368, art. L. Voir ci-avant, p. 230.

b. Tome IV, p. 282, l. 17-21. Voir ci-avant, p. 410.

c. *Ibid.*, p. 329-330 ; et t. V, p. 179.

d. Tome XI, p. 379 : art. LXVIII.

e. La seconde partie du *Traité des Passions* peut se diviser ainsi : t. XI, p. 371-372, art. LI et LII, introduction ; p. 373-400, art. LIII-XCV, partie morale ; p. 401-431, art. XCVI-CXXXVIII, partie physique ; p. 432-442, art. CXXXIX-CXLVIII, usage des passions.

La partie physique se décompose elle-même ainsi : *Admiration*, p. 373, art. LIII ; Estime et Mépris, Générosité ou Magnanimité et Humilité, Orgueil et Bassesse, p. 373-374, art. LIV ; Vénération et Dédain, p. 374, art. LV ; *Amour* et *Haine*, p. 374, art. LVI ; *Désir*, p. 374-375, art. LVII ; Espérance et Crainte, Jalousie, Sécurité ou Assurance et Désespoir, p. 375, art. LVIII ; Irrésolution, Courage et Lâcheté, Hardiesse et Peur ou Épouvante, p. 375-376, art. LIX ; Remords, p. 376, art. LX ; *Joie* et *Tristesse*, p. 376, art. LXI ; Moquerie, Envie, Pitié, p. 376-377, art. LXII ; Satisfaction et Repentir, p. 377, art. LXIII ; Faveur, Reconnaissance, p. 377-378, art. LXIV ; Indignation, Colère, p. 378, art. LXV ; Gloire et Honte, p. 378, art. LXVI ; Dégoût, Allégresse, Regret, p. 378-379, art. LXVII.

Les noms en italiques sont ceux des six passions principales, p. 380, art. LXIX. Descartes les reprend l'une après l'autre : *Admiration*, p. 380-386, art. LXX-LXXVIII ; *Amour* et *Haine*, p. 387-392, art. LXXIX-LXXXV ; *Désir*, p. 392-396, art. LXXXVI-XC ; *Joie* et *Tristesse*, p. 396-400, art. XCI-XCV.

La partie physique, à son tour, comprend pour chacune de ces cinq passions primitives (l'*Admiration* étant exclue, et le *Désir* étant placé

dont six principales; celles-ci constituent comme les « genres », dont les autres sont des « espèces ». Le point de vue d'où il les examine, est celui-ci : en quoi les choses nous sont-elles utiles ou nuisibles, bonnes ou mauvaises? à nous-mêmes, c'est-à-dire pour commencer, à notre corps? La vie physique reste, sinon sa principale étude, du moins celle qui n'a cessé de l'occuper et de l'intéresser davantage. On ne peut pas toujours faire des mathématiques; et mainte fois il se plaint, à propos de problèmes qu'on lui pose, d'être obligé de se remettre à des études qu'il avait depuis longtemps abandonnées. Les expériences de physique plaisaient aussi à son esprit curieux, non pas cependant au point d'en faire beaucoup lui-même : il préférait philosopher sur les expériences d'autrui, qu'on lui signalait, ou bien il se contentait d'en indiquer de nouvelles, assuré d'avance que le résultat se trouverait conforme à ses théories. Mais ce qui paraît l'avoir passionné, depuis les premiers temps de son séjour en Hollande jusqu'à la fin, à Amsterdam et à Leyde, à Santport, à Endegeest et à Egmond, ce sont les observations d'anatomie qu'il faisait lui-même, en digne petit-fils de son grand-père, le médecin Pierre Descartes, sur des animaux morts ou vivants. Des fœtus de veaux, extraits de la matrice, deux mois, trois mois après la conception; des embryons de poulets tirés de l'œuf, les premiers jours où il était couvé et les jours suivants jusqu'à l'éclosion, lui livrèrent, il le pensa du moins, le secret de la formation de l'animal[a]. Longtemps il avait hésité, doutant

chaque fois après les quatre autres) : les observations faites sur le cœur, le poumon, l'estomac, p. 401-403, art. XCVII-CI, et les mouvements du sang et des esprits, p. 403-407, art. CII-CVI; les causes originelles de ces mouvements, avant la naissance, p. 407-411, art. CVII-CXI; les signes extérieurs de ces cinq passions, p. 411-429, art. CXII-CXXXVI; usage de ces passions par rapport au corps, p. 429-431, art. CXXXVII et CXXXVIII.

Enfin, en manière de conclusion, usage de ces mêmes passions par rapport à l'âme, et en particulier le moyen de régler les désirs, p. 432-442, art. CXXXIX-CXLVIII.

a. Tome IV, p. 555, l. 9-13 : lettre du 2 nov. 1646. Voir surtout, t. XI, p. 549-621.

de lui; il parut même renoncer à expliquer cette formation; mais à la fin, il crut de bonne foi y réussir[a]. Et ne distinguant pas entre les êtres vivants, l'explication de l'être humain ne lui parut pas offrir plus de difficultés que celle des autres animaux.

Mais s'il croyait pouvoir expliquer comment se forment les organes et les membres, en un mot le corps, pourquoi n'expliquerait-il pas aussi l'âme, dont toute l'essence n'est que de penser? On s'étonna d'abord, et bientôt on se moquera de la théorie cartésienne de l'enfant, philosophe précoce qui pense dès le sein de sa mère. Pense-t-il cependant, au point de faire de la métaphysique déjà? Assurément non, et Descartes ne le prétend pas non plus. L'enfant encore à naître n'est toutefois point sans avoir des pensées obscures et confuses, des émotions, des passions. Descartes remonte jusque-là pour expliquer l'origine des passions principales[b]: que l'enfant reçoive de sa mère une bonne nourriture en abondance, il en éprouve de la joie et il aime cette nourriture; qu'elle soit insuffisante ou mauvaise, il ressent, au contraire, de la tristesse et du dégoût qui est déjà de la haine. L'explication est tirée de bien loin, en apparence; en réalité, elle est toute proche de nous, elle est prise au plus profond de notre être physique. Avant de la publier en 1649, c'est elle que Descartes avait résumée d'une façon si nette[c] à Chanut, le 1er février 1647, et déjà même à la princesse Élisabeth, en mai 1646.

Ces quatre passions primitives : tristesse et joie, haine et amour, qui prennent ainsi naissance avec la vie physique, ne tardent pas à avoir d'autres objets. Sans doute, elles retiendront toujours quelque chose de leur origine; les mouvements intérieurs des esprits et du sang, qui les accompagnent, demeureront les mêmes pendant tout le cours de notre existence; les effets sur le cœur, sur le poumon, sur l'estomac,

a. Tome V, p. 112, l. 19-25 : lettre du 31 janvier 1648. (Corriger en haut de la page 113 : *31*, et non *25*.) Voir aussi t. I, p. 254, l. 5-9, et p. 263, l. 1-8 : lettres de juin et de nov. ou déc. 1632.

b. Tome XI, p. 407-411 : art. CVII-CXI.

c. Tome IV, p. 604, l. 17, à p. 626, l. 27; et p. 409, l. 6-19.

resteront aussi les mêmes; enfin plus tard les signes extérieurs, actions des yeux et du visage, changements de couleur, tremblements, langueur, pâmoison même, et le rire et les larmes, et les gémissements, et les soupirs, tout cela subsiste, bien que nous puissions parfois le modifier à notre gré[a]. C'est la partie physique des passions, sur laquelle Élisabeth n'était pas sans faire quelques réserves.

En revanche, elle approuvait entièrement la partie morale[b]. A mesure que s'accroît notre existence humaine ou de ce composé que nous sommes d'un corps et d'une âme, on voit se développer aussi nos passions. L'amour, par exemple, reste bien le même en son fonds, et se ressent toujours de ce qu'il a été d'abord; mais à quoi ne peut-il pas ensuite s'appliquer? Amour du vin chez un ivrogne, et chez un brutal (nous dirions aujourd'hui une brute) amour d'une femme jusqu'à lui faire violence; amour de l'argent chez un avare, amour des honneurs chez un ambitieux; amour d'un honnête homme pour son ami ou pour sa maîtresse, amour d'un bon père pour ses enfants[c]. Ici intervient un élément d'appréciation que nous retrouverons bientôt, et qui ennoblit singulièrement l'amour. Celui-ci par ses racines tient, nous l'avons vu, au plus profond de la vie animale; mais il grandit, il s'élève; en lui finalement comme en sa fleur s'épanouit l'humanité. Toujours, quand on aime, on prétend former un tout avec ce qu'on aime : un tout dont on est soi-même une partie, et ce qu'on aime, l'autre partie[d]. Laquelle des deux doit-on préférer? Descartes distingue trois cas. Ou bien cette autre partie ne nous vaut pas : c'est, par exemple, une fleur, un oiseau, un cheval; en ce cas, ce serait folie de ne pas nous préférer nous-mêmes. Ou bien

a. Tome XI, p. 411, l. 21-25, où ces signes sont énumérés. Descartes les reprend ensuite l'un après l'autre, p. 412-428 : art. CXIII-CXXXV.

b. Tome IV, p. 404 (notamment l. 14-18) à p. 405 : lettre du 25 avril 1646.

c. Tome XI, p. 388-389 : art. LXXXII.

d. *Ibid.*, p. 389-391 : art. LXXXII. Et t. IV, p. 611-613 : lettre du 1er févr. 1647.

nous estimons cette autre partie autant que nous, comme cela arrive dans l'amitié, qui suppose l'égalité; alors on doit plutôt pencher pour autrui que pour soi : un ami se jette au devant du danger qui menace son ami, Nisus se dévoue pour Euryale. Ou bien enfin nous estimons plus que nous l'objet de notre amour : par exemple, un père ne considère pas seulement ses enfants comme d'autres soi-même; il se les représente, eux et lui, comme un tout dont il n'est que la moindre partie; il préfère donc souvent leurs intérêts aux siens, et ne craint pas de se perdre pour les sauver. La tendresse paternelle allant jusque-là, selon Descartes, faut-il voir dans cette phrase une révélation sur les sentiments qu'il supposait à son père en son endroit, et qu'il aurait eus lui-même à l'égard de son enfant? C'est encore ainsi qu'un homme d'honneur aime son prince ou son pays, ou même un personnage au service duquel il s'est engagé : en ce cas, c'est lui qui est la moindre partie du tout, et lorsqu'il le faut, sans hésiter, il se sacrifie. La passion de l'amour atteint ainsi un haut degré de noblesse, et prend un caractère chevaleresque, peu connu des Anciens (encore Descartes rappelle-t-il l'exemple des Décies)[a], et qui ressemble plutôt au point d'honneur d'un gentilhomme français du temps de Louis XIII. Aussi rejette-t-il encore une distinction communément reçue dans l'École, entre l'amour « de bienveillance » et l'amour « de concupiscence[b] ». Le véritable amour ne connaît que le bien de ce qu'il aime; quant à l'autre amour, qui ne songe qu'à la possession et à la jouissance, ce n'est point tant de l'amour que du désir, et notre philosophe l'étudiera avec cette dernière passion.

Ici encore Descartes se sépare des Anciens, qui distinguaient, comme deux passions différentes, le désir et son contraire[c]. Mais, dit-il, en désirant et recherchant les richesses, on fuit la pauvreté; et en fuyant les maladies, on recherche la santé.

a. Tome XI, p. 461-462 : art. CLXXIII.
b. *Ibid.*, p. 388 : art. LXXXI. Et t. IV, p. 606, l. 20-27.
c. *Ibid.*, p. 393 : art. LXXXVII.

C'est un seul et même mouvement qui nous rapproche d'un bien et nous éloigne du mal qui lui est opposé; et ce mouvement constitue une seule et même passion. Le désir joue un très grand rôle dans notre vie, et la morale a pour objet précisément de le régler[a]. Il se mêle en effet à toutes les autres passions; en particulier, il est au fond de ce qu'on appelle communément l'amour, qui fournit aux romanciers et aux poètes le principal sujet de leurs fictions[b]. A voir le succès de celles-ci auprès des lecteurs (et Descartes ne s'excepte pas du nombre), elles ne flattent pas seulement un goût superficiel, mais elles donnent satisfaction à un véritable besoin de l'homme. Descartes regarde la lecture des romans et la représentation des pièces de théâtre, notamment des tragédies, comme un dérivatif (il n'emploie pas ce mot, non plus que celui de purgatif, qui était, le savait-il, celui d'Aristote); on prend plaisir à suivre des aventures et des péripéties, dont on est soi-même exempt et dont les victimes ne sont que des personnages imaginaires; on n'en souffre pas proprement, ni pour soi, ni pour eux, et ce qu'on éprouve est plutôt du plaisir[c]. Notre philosophe ne conseille-t-il pas de considérer les tragédies réelles qui se jouent parfois sur la scène du monde, comme un simple spectacle, et d'y prendre le même genre d'intérêt : ces tragédies eussent-elles le dénouement classique, qui ne va jamais sans effusion de sang[d].

Mais si ces passions menacent de devenir réelles en nous, et surtout de se porter aux excès, le danger est grave, et il faut y remédier. Nous retrouvons alors une des deux principales maximes de morale, que Descartes s'était prescrites dès 1619, et qu'il avait énoncées en 1637 : distinguer les choses qui dépendent entièrement de nous, et celles qui n'en dépendent point, régler nos désirs en conséquence, et au besoin les

a. Tome XI, p. 436, l. 16-18.
b. *Ibid.*, p. 396, l. 12-18 : art. xc, fin.
c. *Ibid.*, p. 399, l. 20-28; et p. 441, l. 15-24.
d. Tome IV, p. 309, l. 7-26, et p. 322, l. 9-13.

changer plutôt que l'ordre du monde[a]. Cet ordre a été établi, en effet, de toute éternité par la Providence, et demeure donc, même pour elle, immuable à jamais. Il ne laisse aucune place à la Fortune, et notre philosophe combat à ce sujet l'erreur générale. Quelle apparence de pouvoir fléchir en notre faveur une prétendue déesse, qui n'existe pas, et détourner le cours des choses, lequel est tracé immuablement? Ce serait peine perdue, en vérité, et tenter l'impossible. Ramenons donc nos désirs dans de justes bornes, et ne leur donnons que des objets qu'il est en notre pouvoir d'atteindre. Descartes se garde bien cependant de les supprimer et de rendre l'âme impassible. Rien ne serait plus contraire à notre nature, et contraire aussi à sa doctrine : l'âme réduite à elle-même, entièrement séparée du corps, sans passion ni désir, serait bien encore un entendement, un esprit, et si l'on veut même une âme : ce ne serait plus un être humain, et c'est l'homme complet, union d'une âme et d'un corps, qu'étudie notre philosophe. Il ne veut point de ces systèmes de morale, comme ceux des stoïciens, « palais » superbes et magnifiques », dit-il, « qui n'étaient bâtis que » sur du sable et sur de la boue[b] ».

Mais où son originalité apparaît pleinement (et tout ce qui précède, le faisait pressentir déjà), c'est lorsqu'aux cinq passions principales que nous venons d'énumérer, Descartes ajoute l'admiration[c]. Il lui donne la place d'honneur, avant toutes les autres, comme à la passion proprement humaine. Joie et tristesse, amour et haine, désir aussi, se rapportent à la vie totale, à la vie du corps au moins autant qu'à la vie de l'âme; elles ont même dans la vie physique seule leur origine. L'admiration aussi peut-être, mais bien moins qu'elles, et pour s'en dégager bientôt, et s'appliquer à son objet propre qui est la vie intellectuelle et morale, nous dirions aujourd'hui sociale

a. Tome XI, p. 436-440 : art. CXLIV-CXLVI. Voir ci-avant p. 56-58, et p. 415-416.

b. Tome VI, p. 7-8.

c. Tome XI, p. 373 et p. 380-386 : art. LIII et art. LXX-LXXVIII.

également. Toutefois Descartes n'insiste pas beaucoup sur l'admiration, au point de vue intellectuel[a] : il s'en méfierait plutôt, et volontiers il la réprimerait, surtout lorsqu'elle en vient à cet excès qui est l'étonnement. Rien alors n'est plus nuisible à la science; car le savant doit s'habituer à tout examiner de sang-froid, même les choses rares et extraordinaires. L'admiration n'est utile que dans la mesure où elle excite la curiosité.

Mais au point de vue moral[b], il en va tout autrement. L'admiration engendre d'abord l'estime ou le mépris, selon l'opinion qu'on a de la valeur d'une chose et surtout d'une personne. Descartes ne cesse de le redire : un des principaux objets de notre admiration, c'est le libre arbitre ou la liberté, en nous et en autrui, et qui rend l'homme semblable à Dieu. Nous touchons ici au fond de sa pensée; et nous sommes au cœur de sa doctrine des passions. Cette estime singulière que chacun a de soi-même, en tant que cause libre, qui peut et qui doit faire usage de sa liberté (un bon usage, certes, mais quand même il serait mauvais, simplement un usage, pourvu qu'il se croie bon[c]), c'est la générosité. Le mot est de Descartes, dans

a. Mêmes articles. En particulier : p. 383, l. 6-12.

b. Tome XI, p. 443-456 : art. CXLIX-CLXIV. L'Admiration avec ses espèces : Estime et Mépris, p. 443-445, art. CXLIX-CLII; Générosité et Humilité vertueuse p. 445-448, art. CLIII-CLVI; Orgueil et Humilité vicieuse, p. 448-454, art. CLVII-CLXI, Vénération et Dédain p. 454-456, art. CLXII-CLXIV.

c. *Ibid.*, p. 446, l. 1-10, et p. 454, l. 6-8. Voir, à ce sujet : *Le Héros cornélien et le « Généreux » selon Descartes*, par GUSTAVE LANSON. *Hommes et Livres. Études morales et littéraires.* Paris, Lecène et Oudin, 1895, p. 113-133.) Et aussi : *Le roman français. L'âme généreuse. La Princesse de Clèves*, par VICTOR CHERBULIEZ. (*Revue des Deux-Mondes*, 15 mars 1910.) On ne saurait assurer, toutefois, ni que Descartes ait lu Corneille, ni que Corneille ait lu Descartes. Constatons seulement que Corneille fut aussitôt connu en Hollande. En voici au moins deux preuves :

1° *Relation de ce qui s'eſt paſſé à La Haye au mois de fevrier, l'an 1638 : les feſtins, comedies, bals, courſes de bague & autres magnificences faites au mariage de Monſieur de Brederode & de Mademoyſelle de Solms.* La Haye, de l'imprimerie de Theodore Maire, 1638, in-f°. Page 5 : « ...à l'iſſue du ſouper, la Comedie du *Cid* fut jouee par

le sens de passion et de vertu tout ensemble, la première de toutes les passions en noblesse et en dignité, et la clé de toutes les vertus, la même qu'il a définie ailleurs la fermeté et constance dans nos résolutions. Il revendique comme sienne cette générosité. Les Anciens l'ont peu connue, dit-il, et l'appelaient Magnanimité[a]. Descartes renonce à ce nom, qui traduit mal sa pensée, et emprunte un terme à la langue commune, pour l'introduire dans la philosophie.

Il tire de là d'importantes conséquences. Les Anciens distinguaient, en les opposant, Magnanimité et Humilité[b]. Descartes rejette cette opposition. Il y a une bonne humilité, une humilité vertueuse, parfaitement compatible avec la générosité : celle-ci fait qu'on s'estime beaucoup, et l'autre, qu'on ne s'estime pas trop cependant; elle donne à l'homme le sentiment de ses faiblesses[c], et lui fait reconnaître qu'il n'est qu'un homme, après tout, et non pas un dieu. Par là, Descartes répond d'avance à Pascal, qui fera un crime aux Stoïciens de leur « superbe diabolique ». De même, en revanche, il note

» la troupe des Comediens du Prince arrivés à propos de France. »

2° *Le Cid. Tragi-comedie nouvelle.* Par le ſieur CORNEILLE. (Iouxte la copie imprimée à Paris, 1638, pet. in-8, Elzevier, Leyde.) On trouve dans le même volume une suite donnée par Urbain Chevreau au chef-d'œuvre de Corneille : *Le Mariage du Cid.*

Les Elzeviers imprimèrent encore *le Cid* en 1641 et 1644; *Horace*, en 1641, 1645, 1647; *Cinna*, en 1644 et 1648; *Polyeucte*, aux mêmes dates; *la Mort de Pompée*, mêmes dates encore; *l'Illustre Theatre*, en 1644, réunissant en un volume les cinq pièces précédentes; *le Menteur* et *la Suite du Menteur*, 1645 et 1647; *Rodogune*, 1647. Nous ne parlons point des éditions postérieures à la mort de Descartes. Rappelons, enfin, qu'on jouait Corneille à la cour palatine, ci-avant, p. 403.

a. Tome XI, p. 453, l. 22-25, et p. 374, l. 1.

b. « Autrefois la Magnanimité & l'Humilité pouvoient eſtre deux » choſes contraires, mais depuis que les principes de la Morale ont eſté » changez par les maximes de l'Evangile... » (*Œuvres de M. de Balzac*, M.DC.LXV, t. I, p. 105.) Et encore, lettre à Chapelain, 6 avril 1637 : « La Modeſtie eſt la plus belle choſe du monde... Il y a pourtant vn » Orgueil magnanime que la Philoſophie ne deſapprouve pas, & Ariſtote » en dit des merveilles dans ſes Ethiques. » (*Ibid.*, p. 744.)

c. Tome XI, p. 447 : art. CLV.

une fausse générosité, qui n'en a que l'apparence, et qui est plutôt de l'orgueil, un injuste orgueil, pour des choses qui n'en valent pas la peine et ne sont pas des biens véritables : richesse, naissance, et autres avantages extérieurs. Cet orgueil n'exclut pas, il implique souvent, au contraire, une fausse humilité, une humilité vicieuse[a]. Et Descartes condamne ces deux passions, qui prennent effrontément le masque des deux précédentes; il a ses raisons pour cela, que nous verrons bientôt.

En attendant, il signale l'heureux effet de la générosité, chaque fois qu'elle se joint à telle ou telle autre passion. Déjà tout à l'heure, par elle l'amour était comme transfiguré[b]. C'est par elle aussi que nous avons la force de lutter contre nos désirs, ou puisque la lutte directe est presque impossible, de préparer de loin le triomphe de la volonté[c]. Maintenant elle ennoblit parfois des passions inférieures, par exemple la jalousie : il y a une jalousie louable, en effet, celle du capitaine jaloux de conserver à son prince une place qui lui a été confiée[d]; celle de l'honnête femme jalouse de son honneur, et

a. Tome XI, p. 450 : art. CLIX.

b. *Ibid.*, p. 390, l. 10-15.

c. *Ibid.*, p. 438, l. 1-2, et p. 448, l. 4-6.

d. *Ibid.*, p. 458, l. 6-19. Voir aussi t. II, p. 64-65. On songe involontairement à ces paroles d'un contemporain de Descartes, Abraham Fabert (1599-1662), lesquelles ont été gravées en 1842 sur le socle de sa statue à Metz : « *Si pour empêcher qu'une place | que le Roi m'a confiée | ne tombât au pouvoir de l'ennemi, | il falloit mettre à la brèche | ma perſonne, | ma famille & tout mon bien, | je ne balancerois pas un moment à le faire.* » Nous n'avons pu d'ailleurs trouver aucune trace de relations entre Descartes et Fabert, bien que Baillet ait assuré (*loc. cit.*, t. II, p. 176) l'existence de telles relations, peut-être parce que Fabert avait pris part au siège de La Rochelle, où Baillet pensait que Descartes s'était aussi trouvé.

Citons encore ce trait de Fabert : « Lorſqu'il viſitoit les travaux de Sédan, » il étoit environné d'Officiers & de Bourgeois ; il parloit aux uns & » aux autres avec un air naturel qui lui gagnoit leur confiance. Retour- » nant un jour au Château par la Ville, une Sédanoiſe barra le chemin, » & lui dit, les larmes aux yeux : *Vous voyez, Monſeigneur, une mère* » *bien à plaindre : mon fils que je vous ai préſenté il y a quelques jours,*

qui ne saurait prendre trop de soin pour le maintenir intact : dans les deux cas, une telle jalousie est le fait d'une âme généreuse[a]. Mais il y a une jalousie blâmable, celle du mari qui surveille trop sa femme et la tourmente, n'étant pas assez sûr de se l'attacher par son mérite propre : il manque en cela de générosité[b]. On retrouve, dans d'autres passions, des effets semblables[c]. C'est la générosité qui, chez les âmes fortes, entretient la pitié, laquelle ne serait sans cela que vaine sensibilité et faiblesse; c'est elle qui entretient aussi la reconnaissance, passion des cœurs bien nés, et qui arrête à temps l'indignation, et l'empêche de dégénérer en colère. Les Anciens avaient fait de celle-ci une passion principale. En effet, elle est des plus violentes, et Descartes recommande fort de s'en garder, ou plutôt de la modérer. Mais cependant, si nous sommes offensés? Alors, dit Descartes, « nous devons tâcher » d'élever si haut notre esprit, que les offenses qu'on nous

» *& qui vous a paru ſi ſage & ſi ſçavant, eſt devenu fou : je lui ai entendu* » *hier ſoutenir à ſes amis, que la Terre tournoit autour du Soleil.* » *Peut-on voir une folie ſemblable? Que ferai-je de ce malheureux?* — » *Envoyez-le moi,* dit Fabert, *je le guérirai.* Il eut bien de la peine à » s'empêcher de rire. Il penſoit comme le jeune homme, qu'il admit à » ſa table; il l'entretint ſur l'aſtronomie, & lui conſeilla de ménager ſon » ſçavoir en préſence de ſa mère. » (*Vie de M. le Marquis de Fabert, Maréchal de France,* par le P. BARRE, Paris, Hérissant, 2 vol. in-12, 1752. Tome II, p. 304-305) : anecdote empruntée aux *Mémoires de M. de Termes,* secrétaire, agent et exécuteur testamentaire de Fabert.

Sur cette question du mouvement de la terre, Chapelain écrivait à Balzac, le 19 février 1640 : « ...Vous avés eſté cauſe que j'ay acheté le » *Philolaus* du Sr Bouillaud, aprés lequel il y auroit grande opiniaſtreté » de croire que Copernic fut un extravagant, & qu'Ariſtote euſt raiſon de » mettre la Terre dans le centre. Je vous avoue que j'ay bien du plaiſir » de croire que je ſuis ſur la Terre comme dans un vaiſſeau & que je » voyage perpetuellement par les lieux autour de ce bel Aſtre que vous » aymés tant & qui vous a fait dire que vous eſtes Solaire. » (*Lettres de Jean Chapelain,* Paris, Impr. Nat., t. I, 1880, p. 575.)

a. Tome XI, p. 458, l. 10-13.

b. *Ibid.,* p. 458-459 : art. CLXIX.

c. *Ibid.*, p. 469-470 (pitié); p. 474, l. 6-8 (reconnaissance); et p. 480-481, art. CCII et CCIII (colère).

» peut faire, ne parviennent jamais jusqu'à nous[a] ». Et nous en sommes capables par un suprême effort de générosité. Jamais philosophe ne s'était fait une idée aussi haute de l'homme, tout en demeurant dans les limites de l'humanité.

Car cette morale de Descartes est toute philosophique, et la théologie n'y a point de part. A peine nomme-t-il celle-ci une ou deux fois, et pour lui imprimer en passant, du moins à celle qui n'est qu'hypocrisie, une énergique flétrissure. Lorsqu'il oppose à la générosité l'orgueil mêlé de bassesse chez les esprits faibles, on ne peut s'empêcher de penser, comme il pensait sans doute lui-même, à un Voët, par exemple (et combien de théologiens, dans toutes les sectes, ressemblent à Voët !) Et il rapproche de ceux-ci, comme semblables au fond, ces esprits bas et faibles, prétendus esprits forts, « qui passent » si promptement de l'extrême impiété à la superstition, puis » de la superstition à l'impiété : en sorte », ajoute-t-il, « qu'il » n'y a aucun vice ni aucun déréglement d'esprit, dont ils ne » soient capables[b] ». Plus loin, à propos de la satisfaction de soi-même, si légitime et si douce à la fois chez un homme vertueux, mais impertinente et ridicule, lorsqu'elle est mal fondée, il prend à parti et malmène rudement ces faux dévots, ces bigots, comme il les appelle, à qui sous prétexte de zèle leur passion dicte parfois les plus grands crimes, « comme de » trahir des villes, de tuer des princes, d'exterminer des » peuples entiers, — pour cela seul qu'ils ne suivent pas leurs » opinions[c] ».

Ainsi s'achève, par des considérations de la plus haute moralité, un ouvrage qui prenait son point de départ dans la vie physique. Ce commencement jetait un jour nouveau sur l'origine des passions, que la théologie enveloppait de mystère. Elle les considérait comme un effet du péché, comme le triste héritage d'une faute originelle, comme une corruption

a. Tome IV, p. 538, l. 14-16.
b. Tome XI, p. 456, l. 3-12 : art. CLXIV.
c. *Ibid.*, p. 472, l. 2-15 : art. CXC.

à tout jamais de notre nature ; donc elle les jugeait radicalement mauvaises. Mais elles sont simplement l'effet naturel de l'union de l'âme et du corps ; elles tiennent à l'essence même de l'homme tel qu'il nous est donné, et que nous ne saurions concevoir autrement. Aussi sont-elles *presque toutes* bonnes, écrivait Descartes à Chanut ; il dit même résolument, dans son Traité, qu'elles sont *toutes* bonnes [a].

Il n'en réprouve que le mauvais usage et l'excès ; encore donne-t-il deux moyens sûrs d'y remédier : moyen intellectuel, tiré de la distinction entre ce qui dépend de nous et ce qui n'en dépend point, entre ce qu'il y a de bon et de mauvais dans les objets, en quoi les passions nous trompent toujours ; moyen éminemment moral aussi, tiré de la volonté ou de la ferme et constante résolution de bien faire. On reconnaît là les deux principales maximes de la morale, sur lesquelles notre philosophe n'a point varié. Que les passions soient naturelles à l'homme, c'est l'évidence même : « l'âme n'aurait pas sujet » de demeurer jointe au corps un seul moment, si elle ne les » pouvait ressentir [b] ». Que toutes deviennent bonnes, si l'on en fait un bon usage, voilà qui est incontestable encore : « en » cela seul consiste toute la douceur et la félicité de notre » vie », écrit Descartes dans une lettre privée, et c'est sur ce même mot qu'il termine son Traité : « les hommes que les » passions peuvent le plus émouvoir, sont aussi capables de » goûter en cette vie le plus de douceur [c]. » On comprend alors ces paroles de la reine Christine à Chanut, que « la con- » dition de M. Descartes lui semblait digne d'envie, et qu'il » était le plus heureux des hommes [d] ».

a. Tome IV, p. 538, l. 8 ; et t. XI, p. 485, l. 25.
b. *Ibid.*, p. 538, l. 8-11.
c. Tome V, p. 135, l. 7-8 ; et t. XI, p. 488, l. 12-14.
d. Tome X, p. 619, l. 17-20 : lettre de Chanut, 11 mai 1647.

CHAPITRE V

DESCARTES EN SUÈDE

SA MORT A STOCKHOLM

(1649-1650)

La reine Christine de Suède disait à Chanut en 1646 : « Il » y a vingt ans, on ne connaissait point les Suédois hors le » Nord. Il faut que nous fassions quelque chose de grand, » pour établir une longue réputation[a]. » Gustave-Adolphe venait de donner à son pays la gloire des armes dans cette guerre de Trente ans, où ses lieutenants et ses soldats continuèrent de s'illustrer, après qu'il fut tombé lui-même en héros sur le champ de bataille de Lutzen, le 16 novembre 1632. Sa fille, pour compléter l'œuvre paternelle, avait « le grand des- » sein de polir et de cultiver ensuite le royaume pendant la » paix[b] ». Des savants en tout genre, aussi bien que des artistes, furent donc invités à se rendre à Stockholm, d'Allemagne, de Hollande et de France : le plus célèbre de tous est certainement Descartes.

a. Propos rapporté dans une lettre du 23 juin 1646. (*Bibl. Nat.*, MS. fr. 17962, p. 433.) Christine était née le 18 déc. 1626.

b. Lettre de Chanut, 2 janv. 1649, sur « le commerce entre les deux » nations, duquel ſa Majeſté conçoit de bonnes eſperances pour la com- » modité de ſon royaume, qu'elle a grand deſſein de polir & cultiuer pen- » dant la paix ». (*Ibid.*, 17965, p. 17 *v.*) « Pluſieurs fois elle me repeta » qu'en ſix jours de beau temps on peut d'un meſme vent paſſer de Got- » tembourg en France. » (*Ibid.*, p. 18.)

Toute une négociation, pour le décider, fut habilement conduite par le résident français à Stockholm, Pierre Chanut[a].

a. CHANUT (Hector-Pierre) naquit le 22 février 1601, d'une famille auvergnate. Toutefois il n'est pas né à Riom, comme on l'a cru longtemps, ni même, ce semble, à Paris (en tout cas, la maison familiale, rue de Beaurepaire, paroisse de Saint-Sauveur, ne fut acquise par son père que le 22 avril 1606). Il naquit sans doute à Blois, qui était le pays de sa mère ; dans une lettre à un sien cousin, M. de Meules, 6 janvier 1646, il lui parle de « noſtre patrie de Blois ». (*Bibl. Nat.*, MS. fr. 17962, p. 54 *verso*.) Trésorier de France, et général des finances à Riom (lettres patentes du 14 nov. 1623, enregistrées le 23), il prêta serment le 11 janv. 1624; plus tard, en 1637, il devint en outre l'un des quatre présidents du Bureau des finances de Riom. En 1626, il avait épousé à Paris, en l'église de Saint-Sauveur, *Marguerite* CLERSELIER: fiançailles, 23 août, et mariage, 1er septembre. Ils eurent jusqu'à huit enfants, dont voici les noms avec les dates de naissance (ou de baptême) : *Anne*, 9 oct. 1627; *Marguerite*, 29 août 1630 ; *Martial*, 21 oct. 1631 ; *Anne* encore, 17 août 1634 (l'aînée était sans doute morte, et celle-ci mourut de même en bas âge) ; *Hector*, 18 nov. 1635 ; *Marie*, 8 déc. 1636 ; *Rodolphe*, 3 mai 1638 ; *Geneviève*, 27 janv. 1641. Chanut, conseiller au Grand Conseil, 4 nov. 1641, fut nommé résident du roi en Suède, août 1645, puis ambassadeur, oct. 1649. Il avait été fait Conseiller d'État, 25 juin 1647. Plénipotentiaire à Lubeck, 16 sept. 1652, pour la paix entre la Suède et la Pologne, puis ambassadeur en Hollande, 1653-1655. De retour en France, il se démit de sa charge de trésorier qu'il avait conservée, en faveur de son fils *Hector*, 1658, et mourut dans sa terre de Livry, près de Paris, 19 juillet 1662.

Son fils *Hector-Pierre*, né le 18 nov. 1635, devint donc trésorier de France au Bureau de Riom à sa place, 14 mai 1658; entra au Grand Conseil, 12 sept. 1664; se maria aussitôt, 21 sept. 1664, avec *Marie-Charlotte* CHOMEL, et mourut, jeune encore, 18 juillet 1667, à Paris, où il fut inhumé le 19, en l'église Saint-Sauveur. Nous avons cru, à tort, que cette date était celle de la mort de son père. Celui-ci mourut le 19 juillet 1662 : ce qui explique que la dédicace de Clerselier à Chanut, en tête du tome I des *Lettres de M. Descartes*, 2e édition (achevée d'imprimer le 30 mars 1663), parle de la « gloire » dont son ami jouissait déjà dans le ciel. (Corriger, en ce sens, notre note *b*, t. V, p. 618.)

Un autre fils de Chanut, *Martial*, né le 21 oct. 1631, devint abbé commendataire d'Issoire. Il fut aumônier de la reine Anne d'Autriche, et Visiteur général des Carmélites en France. Il recueillit, dans la succession de son frère *Hector*, la charge de trésorier de France à Riom, et l'exerça. Il mourut subitement à Paris, 13 déc. 1695.

Tous ces renseignements sont empruntés au *Bulletin historique et*

Ce fut lui qui, peu à peu, donna à Christine la curiosité de connaître la philosophie nouvelle et surtout le philosophe, au

scientifique de l'Auvergne, année 1899 et suivantes, articles d'Albert Ojardias : *Pierre Chanut* ou *Un Diplomate riomois au XVIIe siècle.*

Voici, en outre, un curieux document, reproduit en ce *Bulletin* (1899, p. 154-155), de la main de Chanut lui-même :

« Anno Domini 1631, cùm Natalis dies 22 Februarii admoviſſet » ætatis numerandæ (*occaſionem ?*), & 30 reperiſſem, invaſit me ſubita » mæſtitia & perculſit admirantem, quomodo ſine ſenſu vitæ perve- » niſſem ad ejus culmen, à quo lux quælibet fit obſcurcior, & dies noſtri » ad occaſum inclinare incipiunt. Viſa eſt mihi rerum facies momento » mutata, & tunc primùm me hominem agnovi : nondum enim apud » me conſtiterat, quis vitæ modus & uſus eſſet, ſed ne quidem certò » ſciebam an viverem. Ergò commotus annorum numero, & ad æſtima- » tionem ſortis humanæ converſus, de vitæ ratione ſeriò inſtitui, ut quoſ- » cunque mihi Deus indulgeret annos, ſciens prudenſque viverem. » Multos dies fruſtrà conſumpſit hæc meditatio, cùm ſine lege vagaretur » animus, modò præteriti temporis recordatione confuſus, modò trepi- » dans aut erectus ad futura, modò refugiens ab ægritudine curarum, » inaſſuetus tam arduæ contemplationi. Et certè ad priſtinum torporem » decidiſſet, niſi divinæ bonitatis gratia propè deficientem excitaſſet. Illâ » duce factus confidentior, & temporis utriuſque terminos uno quaſi » intuitu conjungens, de toto vitæ ſtatu planè deliberare ſum aggreſſus. » Ac ne me ipſum aliquandò temeritatis arguerem, aut ætatis decurſu in » immenſâ caſuum varietate poſitæ leges everterentur, omnia diligen- » tiſſimè circumſpexi, ſingula diù penſitavi, denique Deo inſpirante, quod » vitæ ſupereſt his inſtitutis regere inſtitui :

« Verâ pietate Deum colere, verè Chriſtum confiteri, ſummum bonum » in vitæ ſanctitate conſtituere, ad eam pro viribus eniti. Paulatim evin- » cere, ut animus ſe dominum corporis recognoſcat, & imperet. Quærere » in meditatione & amore Dei cauſas lætitiæ, minùs in dies ſenſuum blan- » ditiis credere, ne mens indignè ſerviat alienis voluptatibus, ſed potiùs à » felicitate mentis aviditas ſenſuum impleatur. »

« Fortunæ bona neque amare nimiùm, neque aſpernari; relicta à paren- » tibus vigilantiâ tueri, augere parcimoniâ ; in vitæ ſupellectili inter pares » non eminere, ſed omnia ex uſu & tempore poſſidere, ſine oſtentatione » gloriæ aut moderationis. »

« Formam (*lege* Gloriam?) neque manifeſtò ambire, neque ſimulatâ mo- » deſtiâ ſuſurrari, ſed exiſtimationem integram, quantùm licuerit, conſer- » vare. Si data fuerit occaſio agendi in rebus, honeſto labori non parcere; ſin » minùs, quiete ad laſciviam non abuti, ſed ad pietatis officia transferre. »

« Corpus ita curare, ut famulum paterfamilias : ſobrietate ad victum » facilem, exercitio ad laborem indurare, tantumque indulgere, quantum

point qu'elle désira l'avoir auprès d'elle à sa cour. D'un autre côté, Chanut fit si bien, qu'il amena Descartes à écrire d'abord à la reine, puis à entreprendre ce voyage de Suède, qui lui était représenté comme une simple promenade. Chanut sans doute crut bien faire en cela, et servir les intérêts de son ami Mais c'était aussi, de sa part, un acte de bonne politique : diplomate avisé, il mettait tous ses soins à complaire à Christine, flattant ses goûts et secondant ses projets; les affaires du roi et les siennes propres ne pouvaient que s'en trouver bien.

Chanut n'était pas cependant pour Descartes un ami d'enfance ou de jeunesse, et tous deux le regrettaient fort[a]; mais leur amitié d'arrière-saison eut aussitôt la même chaleur, que si elle était née au printemps de leur vie, et qu'elle datât, dit Descartes, de quarante ans. Elle s'était déclarée par une sympathie réciproque dès leurs premiers entretiens, à Paris, lors du voyage de 1644; ce fut sans doute dans la maison de Clerselier, dont Chanut avait épousé la sœur. Clerselier, nous l'avons vu, s'occupait de traduire en français les *Méditations,* et Chanut, de même, était réputé philosophe. On l'était à bon compte en ce temps-là : Balzac donne ce titre à presque tous ses correspondants, et ne manque pas de le prendre aussi lui-même; c'était presque le synonyme d'ami des lettres simplement. Toutefois, dès 1634 au moins, Chanut s'intéressait aux nouveautés de Gassend[b]; plus tard, il suivit la polémique du

» ad ſanitatem, non petulantiam ſufficiat. De cæteris ſenſuum oblecta-
» mentis quædam permittere, ne duriùs habitum in medio curſu fatiſcat. »
» DEUS OPT. MAX., cujus miſericordia dedit hæc ſemel velle, conſtanter
» etiam in poſterum obſervare concedat. »

a. Tome X, p. 604; et t. IV, p. 537-538.

b. Lettre de Luillier à Peiresc, 19 avril 1634. Il énumère, parmi les esprits curieux de Paris : « Monſieur de la Broſſe, Moreau, Bouillaud, le
» Pere Merſenne & un Mr Chanut, Threſorier de France en Auvergne,
» duquel j'honore extremement l'eſprit & le ſavoir, bien que j'en aie
» perdu l'amitié. Mr Gaſſendi vous pourra donner davantage de cognoiſ-
» ſance du merite de ce perſonnage, ſans doute un des plus grands philo-
» ſophes que nous aions aujourd'hui à Paris. Au reſte, je croy que
» Mr Bourdelot vous l'a eſcrit... » (*Les Correspondants de Peiresc : XVI,*

P. Bourdin, au collège des Jésuites, contre la *Dioptrique* de Descartes, persuadé que celui-ci saurait bien se défendre[a]. Esprit sérieux, il était tout disposé à goûter la conversation du philosophe, et on comprend qu'une solide amitié se soit nouée aussitôt entre eux. Chanut voulait déjà, en 1644, faire obtenir à son nouvel ami une pension du roi[b], afin sans doute de le retenir en France; il fit même à la cour quelques démarches à cet effet, mais qui n'aboutirent pas.

Aussi l'année suivante, en 1645, lorsque Descartes apprit que Chanut était nommé résident du roi à Stockholm, et devait bientôt traverser la Hollande, pour se rendre à son poste, il parla de lui à Wilhem comme d'un de ses meilleurs amis[c]; il quitta sa solitude d'Egmond tout exprès pour venir à Amsterdam passer quatre jours entiers en compagnie du voyageur, et ne s'en revint qu'après avoir embarqué celui-ci avec toute sa famille[d].

François Luillier, p. p. Tamizey de Larroque, Paris, Techener, 1889.) On lit encore, dans une lettre de Chanut « A Monſieur Chappelain » écrite de Stockholm, le 4 mai 1647 : « ...Voila, Monſieur, vne faillie du » Reſident reſueillé par le nom de Philoſophe que vous luy auez donné » en voſtre lettre du 25 mars. Oſerois-je vous dire que, depuis mon » depart de France, c'eſt la premiere fois que j'ay parlé comme vn » homme libre ; toute la vie que ie paſſe icy eſt vne ſeruitude continuelle... » En ce moment ie me ſuis eſchappé à faire le contemplatif : pardonnés » le moy. » (*Bibl. Nat.*, MS. fr. 13963, p. 300.)

a. Tome III, p. 546, l. 10-14 : mars 1642.

b. Tome IV, p. 144-145. En reproduisant ce texte de Baillet, nous avons omis une chose importante, l'indication de la source en marge *Relat. Mſ. de Porlier*.

c. *Ibid.*, p. 300, l. 16-25 : lettre du 29 sept. 1645.

d. *Ibid.*, p. 318-320. Là se trouvent les anecdotes rapportées ci-après. Plus tard, Chanut sera forcé d'attendre son bagage quinze jours dans cette même ville d'Amsterdam avant de s'embarquer pour la Suède, du 3 nov. au 17 nov. 1649 ; et Brasset lui écrira, de La Haye, le 17 nov. : « ...Ie compatiz à voz ſouffrances par voſtre long ſeiour dans vne ville, » où à moins que d'auoir de l'argent à mettre en banque, ie n'ay pas » appriz qu'il y euſt grand diuertiſſement. Pour moy, ie n'y fuz iamais » vn iour & demy ſans la porter ſur mes eſpaules, y compriz cette quantité » de vaiſſeaux qui s'y raſſemblent en cette ſaiſon... » (*Bibl. Nat.*, MS. fr. 17901, p. 794 *v.*) Pour les mêmes raisons peut-être, le séjour d'Amsterdam plaisait à Descartes, voir t. I, p. 203-204, et t. VI, p. 31.

Quels furent leurs entretiens pendant ces quatre jours ? Chanut emmenait avec lui un neveu, du nom de Porlier[a], avide

a. Ce nom de Porlier revient souvent dans la correspondance de Chanut, les premiers mois de 1646. Lettre à M. Meules, de Stockholm, 20 janv. 1646 : « ...luy promettant (à Monſieur Langlois noſtre aumoſ- » nier) de le renuoier en France au printemps auec Monſr Porlier mon » neueu, qui s'eſt venu promener icy auec moy. » (*Archives des Affaires étrangères,* Suède, vol. X, fo 69.) Et à M. de Colleville, 16 juin 1646 : « ...Il y a dix jours que mon neueu Porlier eſt parti auec Monſieur de » Sainct-Romain, qui le menera d'icy à Munſter, où il aura le plaiſir de » voir cette fameuſe aſſemblee (*le Congrès*). » (*Bibl. Nat.*, MS. fr. 17962, p. 420 *v.*) Et le 9 juin, à M. de Meules : « Monſieur de Sainct-Romain & » mon nepueu partirent il y a trois jours à minuit... Retenez les au » moins vne bonne journée (*à Hambourg, pour voir la ville*). » (*Ibid.*, p. 406.) Le Dictionnaire de Jal indique, au baptême du quatrième enfant de Chanut (une fille nommée Anne, 17 août 1634) : parrain, Claude Clerselier, avocat au Parlement; marraine, Anne Chanut, femme de « M. Pourlier (*sic*), recepueur d'Auuergne » Baillet ne paraît pas avoir connu cette parenté du jeune Porlier, laquelle donne une si grande valeur d'authenticité à ce que celui-ci raconte de Descartes.

Voici quelques renseignements sur la famille Porlier. Le père, Vincent Porlier, était fils d'un receveur de l'Hôpital des Enfants Rouges à Paris (1600-1612), à qui il succéda dans cette charge; il devint en outre receveur général des finances à Riom. Il épousa Anne Chanut, l'une des deux sœurs de Pierre Chanut (l'autre sœur, Marie Chanut, fut mariée à Hector Musnier, aussi receveur des finances à Riom). Il mourut dans les derniers mois de 1636. Vincent Porlier et Anne Chanut eurent au moins trois filles : Marie Porlier, baptisée le 9 nov. 1617, et qui épousa en 1637 Nicolas Fardoil, avocat général en la Cour des aides; ce dernier est qualifié de « curateur des enfants mineurs du ſieur Porlier », dans l'acte de profession d'une autre fille, Anne (ou Françoise) Porlier, comme religieuse au monastère des Bénédictines de Marsat près Riom, le 1er juin 1637; elle avait été baptisée à Paris, église Saint-Sauveur, le 15 nov. 1619; une autre fille encore, Magdeleine Porlier, épousa en cette même église, le 8 oct. 1641, Alexandre de Quilly, conseiller au Parlement de Rouen. Le fils, Imbert Porlier, était sans doute l'aîné : car dans l'acte du 1er juin 1637, où il figure comme témoin de sa sœur, il est qualifié « advocat en Parlement ». Plus tard il fut ordonné prêtre, et devint recteur de l'Hôpital Général à Paris. Il est le fondateur des Religieuses chanoinesses de Saint-Augustin de la Congrégation de Notre-Dame. On a la date de son testament, 17 janv. 1689, où il institue son cousin-germain Martial Chanut, abbé d'Issoire, son exécuteur testamentaire; et la date de sa mort : il fut inhumé en l'église de la Piété, faubourg Saint-Victor,

comme on peut l'être à son âge, de voir de près un philosophe tel que Descartes. Ce jeune homme paraît avoir été surtout préoccupé d'un point : la philosophie nouvelle n'était-elle pas dangereuse pour la religion ? On avait sans doute en France quelques inquiétudes à ce sujet, et plusieurs soupçonnaient d'athéisme ce philosophe si précautionneux, qui s'était retiré à l'étranger loin des siens. Mais Porlier fut vite édifié. Il questionna tous ceux qui avaient pu connaître Descartes personnellement, entre autres un maître d'armes, avec qui notre philosophe avait fait de l'escrime en différents lieux de Hollande. La réponse fut des plus favorables ; mais un témoin de cette sorte pouvait n'être pas très exigeant, en fait de manifestations extérieures du culte. Le jeune Porlier recueillit de cette même bouche un autre témoignage, celui d'un converti, et qui l'avait été par les conseils et l'exemple du philosophe, lequel d'ailleurs n'avait pas été chercher bien loin ses arguments : la religion catholique est la plus ancienne, et l'autre, la religion prétendue réformée, ne s'est montrée en rien supérieure, surtout en ce qui concerne la réformation des mœurs. Porlier fut persuadé (il ne demandait qu'à l'être) de la parfaite orthodoxie de leur grand ami. Son oncle eut sans doute avec Descartes d'autres entretiens : il lui demanda la suite annoncée au livre des *Principes,* la cinquième et la sixième partie, sur les plantes et les animaux, sur l'homme enfin ; et comme le philosophe, qui n'était point en humeur d'écrire à ce moment, se dérobait, Chanut insista, et Descartes se fâcha presque. Son ami lui rappellera plus tard, en plaisantant, ce petit mouvement de colère [a].

Chanut lui avait promis, en s'en allant, de lire et d'examiner en Suède sa philosophie, c'est-à-dire les *Principes* ainsi que la

le 8 juin 1694. (Renseignements dus à Édouard Éverat, *Le Bureau des Finances de Riom*, 1900, et à Albert Ojardias, de l'Académie de Clermont-Ferrand.) — Imbert Porlier n'était donc plus un tout jeune homme, lorsqu'il accompagna son oncle Chanut en Suède, l'automne de 1645 : il avait près de trente ans.

a. Tome X, p. 602-603 : lettre du 25 août 1646.

publication de 1637. Quatre à cinq mois se passèrent. Notre philosophe, un peu inquiet de ne rien recevoir, écrivit le premier à Chanut, le 6 mars 1646, pour lui rappeler discrètement sa promesse[a] : un jugement sur les *Principes,* venant de lui, sera reçu, dit-il, « comme un oracle ». Il ignorait peut-être que Chanut, parti d'Amsterdam le 9 octobre, n'était arrivé à Stockholm, (après un arrêt en Danemark, il est vrai), que le 31 décembre 1645 ; puis il avait dû se mettre au courant de son service. Pourtant l'hiver est long en Suède, et faisait à nos Français des loisirs que ceux-ci ne savaient comment employer : un jour Chanut raconte que son secrétaire et lui vivent « comme deux hermites, sauf qu'ils ne disent point de chapelets » : ils préfèrent le jeu de cartes, et la lecture de quelques livres[b]. Mais dans sa réponse du 5 mai, Chanut avoue qu'il n'a pu lire encore les *Principes ;* et pour s'excuser sans doute, il allègue que la morale l'intéresserait davantage ; à quoi Descartes s'empresse de déclarer que précisément sa physique fournit le fondement de la morale, il ajoute : de la plus haute et de la plus pure morale[c]. Peut-être Chanut se donnait-il ici pour moraliste plus qu'il n'était réellement. Il a beau témoigner à Descartes, qui approuve, que l'essentiel est de se connaître soi-même, et le monde et Dieu, c'est-à-dire la maison que l'on habite et le maître de cette maison : à un autre correspondant il confie, à propos de religion, « qu'il habite dans la maison de » la foy, sans curiosité d'en voir les fondemens » ; et recevant un ballot de livres, celui qui attire aussitôt ses regards est la *Sélénographie* du P. Magni[d]. Rappelons qu'il avait essayé

a. Tome IV, p. 376-378. En particulier, p. 377, l. 19.

b. Chanut à Brasset, 18 mars 1646 (la reine, il est vrai, est absente, et le chancelier Oxenstiern est malade) : « Nous viuons, Mr de Sainct-» Romain & moy, comme deux hermites qui, faute de chappelets, s'entre-» tiennent quelquesfois auec des cartes, & fouuent auec nos liures. » Il prononce même ce mot : « noſtre faineantiſe ». (*Bibl. Nat.,* MS. fr. 17962, p. 199.)

c. Tome IV, p. 441, l, 24-27. Et t. V, p. 290-291,

d. Chanut à M. de Brégy, 27 juin 1648 : « ...I'ay receu le ballot des » liures qu'il vous a plu me faire enuoyer... Ie donneray à M. noſtre

avec Mersenne, en 1645, de refaire l'expérience de Torricelli ; et que le premier qui la réussit en France, Pierre Petit, s'empressa de le lui annoncer dans une lettre tout exprès, en novembre 1646[a]. Et Descartes lui-même, à plusieurs reprises, le 6 mars et en juin 1646, lui parle de ce qui fait l'objet de ses observations et de ses expériences : les météores au-dessus de sa tête, et à ses pieds les plantes de son jardin.

Le 25 août, Chanut est encore obligé d'avouer qu'il n'a quasi pas ouvert le livre des *Principes*[b] ; mais il réclame le *Traité des Passions* qui lui avait été annoncé. Le philosophe en prend son parti : dans une lettre du 1er novembre 1646, il ne compte plus guère sur un examen des *Principes ;* il remercie toutefois son ami d'avoir parlé de lui à la cour de Suède, et reconnaît qu'un ouvrage de morale serait plus agréable que des *Méditations* métaphysiques[c]. Chanut attendait la traduction française de celles-ci pour les faire lire et peut-être les lire lui-même. Enfin on voit, dans une lettre de lui du 1er décembre, qu'il a jeté un coup d'œil, sinon sur les *Principes,* au moins sur la *Dioptrique*[d] ; mais il en parle à peine, et passe aussitôt à trois

» Curé, qui eſt Docteur en Theologie, ceux qui ſont de ſon meſtier, » duquel ie ne me meſle point du tout : i'habite dans la maiſon de la foy, » ſans curioſité d'en voir les fondemens. Mais pour la *Selenographie,* ie » ſeray bien preſſé d'affaires, ſi ie ne paſſe les yeux deſſus d'vn bout à » l'autre. Ce liure eſt merueilleuſement bien imprimé, & les figures tres » belles. » (*Bibl. Nat.,* MS. fr. 17964, p. 490.) Il nomme au même endroit « le bon Pere Magni ». — Voir t. IV, p. 441, l. 11-17.

a. Voir ci-avant, p. 452. Voir surtout la *Lettre* de Petit à Chanut, *Œuvres de Pascal,* t. I, 1908, p. 323-345. On y lit entre autres choses : « ...Je vous en diray une (*nouveauté*) de mon ſait, qui ne vous ſera pas » deſagreable, touchant une experience que le Pere Merſenne me dit der- » nierement que vous aviez voulu ſaire enſemble, mais qui n'avoit pas » aſſez reuſſi pour en eſtre entierement ſatisfaits. C'eſt l'experience du » Torricelli, touchant le Vuyde... » (Page 330.) Et à la fin : « Je ne me » ſerois jamais adviſé de vous en tant eſcrire, ſi le Pere Merſenne ne m'eut » aſſeuré que vous aviez voulu faire enſemble la meſme experience. » (Page 343.)

b. Tome X, p. 601, l. 2-5.

c. Tome IV, p. 534-538.

d. Tome X, p. 610, l. 22-24, et p. 611, l. 19-20. Les trois questions suivantes se trouvent : p. 610, l. 19 ; p. 611, l. 1 ; et p. 612, l. 26.

questions, autrement intéressantes, surtout pour une jeune reine. Deux venaient de lui, et la troisième, de Christine elle-même : toutes trois traitaient de l'amour. Chanut laisse entendre que les réponses du philosophe, bien qu'à lui adressées, seront mises sous des yeux plus augustes. Descartes, prévenu, entra dans les vues de son ami, et consentit de bonne grâce à jouer son jeu[a].

Il mit à répondre à ces questions de morale un empressement semblable à celui de 1638 pour les questions de mathématiques envoyées de Paris, et sa lettre remplit jusqu'à huit feuilles d'écriture[b] : c'est un petit traité, qu'il rédigea sur l'heure. Et il s'était mis en frais, puisant à pleines mains dans le trésor de ses souvenirs littéraires : citations de poètes, tels qu'Horace et Virgile, réminiscence d'Ovide (Ixion qui embrasse une nue, s'imaginant que c'est Junon, la reine des dieux)[c],

a. C'est ainsi que Chanut en usait déjà, sur des sujets moins sérieux, avec La Thuillerie. Il s'agissait d'une jeune dame de Danemark, qui devait se rendre à Paris, dans l'espérance, disait Christine, d'y retrouver l'ambassadeur, que ses fonctions retiendraient cependant à La Haye. Chanut écrit donc à La Thuillerie, le 30 juin 1646 : « Enfin elle tient » voſtre eſprit empeſché en cette auanture de romant, & pour auoir la » joie de ſçauoir comme vous vous demeſlerez de cet embaras entre le » deuoir & l'amour, elle me diſt qu'il falloit que je vous eſcriuiſſe galan- » terie ſur ce ſujet comme de mon chef, & que je luy promiſſe de luy faire » voir voſtre reſponſe. Je penſay que vous auriez plaiſir de prendre cette » occaſion de luy faire encore paroiſtre ſous ce voile cette humeur ſi » agreable qu'elle admiroit en vous, & que ſi en faiſant de ma part le froid » aux atteintes qu'elle me donnoit pour me faire auouer que vous eſtiez » piqué de cette inclination, je ne l'en ay pû aſſez deſabuſer, vous le » pourrez, m'eſcriuant de | confiance, en ſorte neantmoins que la gayeté y » ſoit toute entiere, & qu'elle ne puiſſe juger que vous ſachiez qu'elle verra » voſtre lettre. Et pour ce deſſein, quand il y auroit quelques petites » libertez bien chiffrées, qu'elle pourroit neantmoins lire ſans rougir, » cela me ſembleroit fort à propos. Vous ſçaurez bien, Monſeigneur, » meſnager auec addreſſe cette petite comedie pour le diuertiſſement d'vne » Reine qui aime voſtre merite & qui a grand plaiſir de ſe ſouuenir de » vous. » (*Bibl. Nat.*, MS. fr. 17962, p. 455 à p. 456.)

b. Lettre du 1er février 1647 : t. IV, p. 600-617. Sur la longueur, voir t. X, p. 618, l. 24.

c. Tome IV, p. 608, l. 15-16 (*Horace*); p. 612, l. 17-18 (*Virgile*), et p. 607, l. 29-30 (*Ovide*).

allusion aux fureurs de l'amour dans la tragédie des anciens et la poésie héroïque des modernes, l'*Hercule* de Sénèque[a] et le *Roland* ou *Orlando* de l'Arioste (estimant sans doute, comme Balzac, que l'Arioste était plus « honnête homme » qu'Aristote)[b], rappel enfin de quatre vers de Théophile, le poète à la mode jadis parmi les jeunes seigneurs de la cour de Louis XIII[c]. Toutes ces galanteries, certes, n'étaient point pour Chanut, mais pour cette reine de vingt ans à peine, tant vantée par son ami, et dont lui-même avait entendu faire un si bel éloge par La Thuillerie[d], de passage à La Haye, lorsqu'il revint de son ambassade à Stockholm.

Ces ornements de style n'empêchent point d'ailleurs la lettre du 1er février 1647, d'être une des plus belles de Descartes, philosophiquement[e]. Il y découvre par avance les idées que nous retrouverons dans le *Traité des Passions,* sur les origines de celles-ci, origines physiques ou plutôt physiologiques ; puis sur les trois sortes d'amour, selon qu'on estime l'objet aimé, inférieur, égal ou supérieur à soi-même, et comment on peut dans le dernier cas aimer Dieu. C'étaient les deux questions de Chanut. Descartes y ajoute, pour répondre à la question de Christine, une comparaison de l'amour et de la haine, et de leurs dérèglements : la haine rend toujours malheureux et

a. Tome IV, p. 615, l. 27-30. Descartes avait déjà cité l'Arioste dans une lettre à Fermat, t. II, p. 280. Chanut écrira, le 30 janv. 1649, « à M. le » Prince Charles Palatin » (un prétendant à la main de Christine de Suède) : « Sa Maieſté doit faire repreſenter dans quelques iours ſur le » theatre du chaſteau la tragedie du Seneque intitulée *Hercules furens,* » que certains ieunes eſtudians d'Vpſale ont appriſe. Les Dames qui n'en- » tendent pas le latin, perdront beaucoup à ce ſpectacle... » (*Bibl. Nat.,* MS. fr. 17965, p. 117.)

b. Balzac à un M. de Belle-veuë-Villotreys, qui aimait les romans. (*Œuvres de M. de Balzac,* M.DC.LXV, t. I, p. 691.)

c. Tome IV, p. 617, l. 1-7. Voir ci-avant, p. 75-78.

d. *Ibid.*, p. 535-536 et p. 581 : *Monſieur* de La Thuillerie. Tome X, p. 611, l. 30-31 : *Madame* de La Thuillerie. Laquelle des deux leçons est la bonne ? Sans doute la première.

e. Cette lettre se divise en trois parties : t. IV, p. 601, l. 13, à p. 606, l. 27 ; puis p. 607, l. 5, à p. 613, l. 2 ; enfin p. 613, l. 8, à p. 617, l. 12.

méchant (Descartes dit malicieux); et l'amour, au contraire, rend heureux et vertueux; quant à leurs dérèglements (Christine se défend d'en rien connaître encore), notre philosophe déclare ceux de l'amour beaucoup plus funestes que ceux de la haine. Il rappelle l'exemple classique de l'embrasement de Troie : de gaieté de cœur, pour la beauté d'Hélène, le beau Pâris n'a pas craint de causer l'incendie et la ruine de sa ville et de son peuple. Bientôt Christine elle-même, par le meurtre de Monaldeschi, confirmera la règle : la haine pouvait-elle l'entraîner plus loin, que n'a fait ici l'amour ?

Chanut tira de cette lettre tout le parti convenable[a]. Il se garda bien, aussitôt reçue, de la montrer à la reine. Il se contenta d'en parler au médecin français Du Ryer, à qui sa profession permettait sans doute d'approcher chaque jour de la personne royale et de l'entretenir familièrement. Ce médecin ne manqua pas d'en faire sa cour, et Christine intriguée demanda à Chanut cette lettre d'un si grand intérêt. L'habile homme ne la lui donna pas encore, et différa même à dessein d'une audience à l'autre : on ne pouvait s'y prendre mieux, pour porter à son comble la curiosité féminine. Enfin il remit la lettre. A la lecture, celle-ci produisit-elle sur l'esprit de la reine tout l'effet attendu de notre diplomate ? On n'oserait

a. Lettre de Chanut, 11 mai 1647 : t. V, p. 19-22, ou plutôt t. X, p. 617-624. Le même jour, Chanut écrivait à M. de Saint-Romain une lettre où on retrouve les mêmes passages : « ...s'il arriue que je ſois aſſés » heureux, pour eſtre renuoyé au ſortir d'icy planter des choux en noſtre » maiſonnette de Normandie, la lecture & le loiſir me donneront matiere(s) » à vous entretenir quelquefois, auſſy belles que les magnificences des » Cours. Je vous jure, ſans le dire par comparaiſon, que j'ay eſté rauy » d'vne lettre que M. Deſcartes m'eſcriuit il y a quelques (*sic*) temps ; la » < reine > qui ſçeut par M. du Rier, que je l'auois, ne m'a point » donné le repos qu'elle ne l'ait veüe, & aprés l'auoir admirée, & m'en » auoir | demandé vne copie, elle me diſt reſolument : *Je prefere le bon-* » *heur de M. Deſcartes à toutes les couronnes de la terre.* Sans mentir je » ne la deſdis point en mon cœur : vn jour de vie & dans le repos & la » meditation vaut mieux que les années que nous paſſons en ce tournoye- » ment de ſemaines en viſites & eſcritures qui nous ennyurent (*sic*). » (*Bibl. Nat.*, MS. fr. 17963, p. 315.)

l'affirmer. Elle l'approuva fort, dit-il, mais cette approbation générale témoigne moins de la pénétration de son esprit, que n'eussent fait quelques objections tirées des bons endroits. Or un seul point arrêta Christine, et lui donna quelque souci : l'étendue infinie de l'univers [a]. Si le monde est infini dans le passé, que devient le dogme de la création ? Et que deviendra la fin du monde, prédite par les Évangiles, si le monde est infini dans l'avenir ? Enfin le dogme de la créature humaine, fin principale du Créateur, et pour laquelle toutes choses ont été créées, que devient-il également, si l'Univers est infini dans l'espace, et comprend peut-être une infinité d'autres mondes? Ces objections, remarquons-le, sont celles qui viennent les premières à un esprit de femme, pour ne pas dire de petite fille, que ses souvenirs de catéchisme inquiètent, et qui aussitôt s'alarme et s'effare. En ce temps-là, d'ailleurs, la conscience religieuse avait, chez presque tous, ce même genre de scrupules.

Notre philosophe ne se montra pas moins empressé, que la première fois, de répondre. La lettre de Chanut, envoyée à Egmond d'où il venait de partir, le rejoignit à La Haye; Descartes était en route pour son second voyage en France. Sans attendre d'être arrivé à Paris, il répondit à la hâte, le 6 juin 1647, dans une chambre d'hôtellerie [b], et s'efforça de rassurer cet esprit quelque peu timoré. D'abord il invoque l'autorité d'un théologien catholique du XVe siècle (avant la Réforme), le cardinal allemand Nicolas de Cues, qui enseignait déjà l'infinité du monde, sans que pour cela on l'eût censuré. Puis il reprend sa distinction, si commode, de l'*infini* et de l'*indéfini* : celui-ci dont on ne voit pas les bornes, et celui-là qui n'en a pas. Or, peu importe que des bornes existent réellement, si notre esprit ne peut pas les voir. N'est-ce pas, pour lui, comme si elles n'existaient pas ? Quant à la créature humaine, fin de la création, notre philosophe reprend une tactique qui, plus d'une

a. Tome X. p. 620, l. 12, à p. 622, l. 8. Voir aussi t. IV, p. 609, l. 1-6.
b. Lettre du 6 juin 1647 : t. V, p. 50-58.

fois, lui a réussi : cette difficulté qu'on ne voit que sur un point, se retrouve partout, et prend un autre caractère, étant ainsi multipliée. Ou mieux encore, il retourne la question contre ceux qui la posent, et les met en demeure d'y répondre eux-mêmes : c'était transporter la guerre dans le camp ennemi. La fin de la création n'est pas seulement l'homme en général, mais, selon les théologiens, tel ou tel homme, mais chacun de nous en particulier ; c'est, en effet, pour chacun que le Christ a versé son sang, aussi bien que pour tous. Qui oserait dire, en outre, que Dieu, en créant le monde, n'a pas eu pour fin d'autres êtres que l'homme, par exemple les anges ? Descartes renvoie ainsi Christine aux théologiens : n'est-ce-pas à eux d'expliquer cette difficulté, puisque ce sont eux qui la soulèvent ? Mais qu'ils veuillent bien la considérer dans toute son étendue, et on peut presque dire aussi dans son infinité. A ces considérations théologiques, le philosophe ajoute cependant un trait, le dernier, qu'il emprunte à la science, et qui est destiné à frapper l'esprit fortement : c'est l'étendue attribuée désormais à la Terre par tous les astronomes. La Terre n'est-elle pas plus petite, au regard de tout le Ciel, « que n'est un grain de sable » au regard d'une montagne [a] » ?

La reine fut-elle persuadée ? Il est probable que non. Elle était luthérienne, et s'en souvenait à l'occasion. C'est elle qui, estimant Anne d'Autriche heureuse de régner sur la France, ajoutait seulement que ce serait le bonheur parfait, si un aussi beau royaume était de la véritable religion [b]. Au reste, l'unique objet de Chanut, avec les lettres de Descartes, était de procurer à Christine un amusement. Il excellait dans son rôle de diplomate-courtisan. En voyage, la reine le faisait

a. Tome V, p. 56, l. 14-22.

b. Lettre de Chanut au comte de Brienne, le 11 janv. 1648, rapportant ce mot de Christine : « ...J'aime, dit-elle, la Reine voſtre Maiſtreſſe auec » tant de paſſion, & je reuere tant ſa vertu, que je dis ſouuent auec deplai- » ſir, qu'il ne manque rien à la perfection de ſon bonheur, ſinon qu'elle » gouuerne vn Royaume qui n'a pas la veritable religion. » (*Bibl. Nat.*, MS. fr. 17964, p. 31.)

monter dans son carrosse avec elle, et parfois on lisait Tacite : aux passages difficiles, Chanut feignait toujours d'être embarrassé, et laissait à la reine l'honneur de traduire l'historien latin mieux que lui. Même jeu dans d'autres circonstances, lorsque Christine montait son petit cheval d'Italie, blanc comme de la neige, et faisait ranger à ses côtés quatre ou cinq cavaliers de front : on partait bride abattue, mais Chanut, qui d'ailleurs avait quarante ans passés, laissait à la jeune amazone le plaisir d'arriver au but la première. Et cet épisode, avec bien d'autres, prenait place dans un portrait de Christine, rédigé tout exprès pour le cardinal Mazarin[a]. La Thuillerie avait conseillé à celui-ci d'envoyer à la reine de petits chevaux de selle, et aussi « des déshabillés parfumés[b] », pensant qu'une jeune femme ne pouvait qu'être sensible à de tels présents. Mais Chanut, qui étudia mieux cette originale personne, imagina une flatterie plus délicate : ce fut de lui envoyer des livres, de beaux livres de l'imprimerie royale des galeries du Louvre, avec une belle reliure aux armes de Suède et autres, telles qu'on voudra, armes de France, ou bien (Chanut n'ose pas le dire) armes de Mazarin[c]. Plus tard il reviendra sur cette

a. Tome X, p. 607-608 (*Tacite*), et p. 608 (*course à Upsal*). Le portrait que Chanut trace de Christine est tellement dithyrambique, qu'on lui demanda, en plaisantant, s'il ne s'était pas laissé séduire au charme du modèle. Chanut, un peu piqué, répond à M. de La Barde, le 26 mai 1646 : « ...Je ne penſe vous auoir donné vn ſi grand ſujet de haine, que vous » me deuiez accuſer d'vn crime capital. Si vous auiez veu la Reine de » Suede vne ſeule journée, vous ne croiriez jamais qu'vn homme, quelque » grand qu'il fuſt, en oſaſt eſtre amoureux, & perdriez le deſir que ſon ſexe » fuſt changé pour la garantir des affections temeraires. Il eſt vray qu'on » l'ayme, mais comme on aime la vertu. » (*Bibl. Nat.*, MS. fr. 17962, p. 373.) — Voir aussi cependant t. V, p. 226, l. 2-4.

b. Tome IV, p. 378-379.

c. Chanut à M. de Lionne, 17 février 1646 : « Enſuitte de ce que Mon- » ſieur l'ambaſſadeur de La Tuillerie m'a dict auoir eſcrit à ſon Eminence. » de ce qu'il auoit reconnu qui pourroit aggreer à la Reine, j'adjoutteray » qu'eſtant hier aupres d'elle, ſur ce que je luy dis par occaſion de la » beauté de l'imprimerie royalle des galleries du Louure, elle teſmoigna » grand deſir d'auoir des liures de cette impreſſion, & me diſt que, ſi

question de livres, livres anciens surtout que le bibliothécaire du cardinal, Gabriel Naudé, choisira lui-même. Les

» elle n'en pouuoit auoir autrement, elle ordonneroit à l'ambaſſadeur » extraordinaire qu'elle enuoyera en France, de luy en faire apporter. » Je m'aduançay de luy dire que ſa Majeſté ne s'en miſt en peine, & qu'il » ſeroit aiſé de luy en faire voir. Ce diſcours m'a faict penſer que, ſi S. E. » eſt dans le deſſein de luy enuoyer quelque choſe de ſa part, il ne ſeroit » peut eſtre pas mal à propos d'y joindre vne quaiſſe ou deux de ces » liures de l'impreſſion du Louure auec la grande Bible de Monſieur le » Jay, le tout bien relié auec les armes de la Reine de Suede & celles que » ſon Eminence jugeroit à propos d'y adjouſter. Outre que ce preſent » ſeroit de grande monſtre auec peu de deſpenſe, & que c'eſt vne marque » de longue durée, j'eſtime que ſa Majeſté auroit grand plaiſir qu'on euſt » jugé en France qu'elle ſe plaiſt dauantage dans les liures que dans toutes » les autres gentilleſſes dont les femmes font eſtat... » (*Bibl. Nat.*, MS. fr. 17962, p. 140.)

Chanut rendit compte à Mazarin de l'effet qu'avaient produit ses présents, lettre du 19 janv. 1647 : « On ne pourroit juger ce qu'elle a dauan- » tage eſtimé, tant elle a donné de louange & d'approbation à chaque » choſe, ſi elle-meſme elle ne s'eſtoit declarée pour les liures, qu'elle » viſita les premiers, & ſe donna meſme le loiſir de lire la moitié d'vne » Ode du Pape Urbain, qui luy ſembla fort belle. La ioye qui paroiſſoit » ſur ſon viſage, à la veue & à l'ouuerture de ces beaux volumes, me » donna la hardieſſe de luy propoſer | que, pour la gloire de ſon nom à la » poſterité, il ſeroit bien d'eſcrire, ſous le titre de ces liures, qu'ils auoient » eſté preſentez à ſa Maieſté par voſtre Eminence. » (*Bibl. Nat.*, MS. fr. 17963, p. 19 *v.* et p. 20.)

Enfin plus tard encore, « à Monſieur le Cardinal », 12 octobre 1647 : « On a depuis quelques mois rapporté les liures de quatre Bibliotheques » priſes en Allemagne, entre leſquelles eſt celle du cardinal Diekriſtam. » (*D. Ludovicus L. B. à Dietrichstein, fondateur de la Bibliothèque de* » *Nikolsburg, près d'Olmütz, dont il était archevêque.*) La Reine | s'af- » fectionne de faire en ſon chaſteau de Stokolm la premiere Bibliotheque » Royale qui ait eſté entre ces peuples du nord ; elle a tiré de l'Academie » d'Upſale vn profeſſeur en Eloquence, naturel d'auprés de Straſbourg, » ſçauant & tres honneſte homme, appellé Franceimius, auquel elle donne » la conduite de ce deſſein. Comme elle eſtoit en peine de luy procurer » vne correſpondance en France pour la recherche des liures qui lui man- » queront, & les aduis neceſſaires pour l'entrepriſe, je luy ay dit qu'on ne » le pouuoit mieux adreſſer qu'au Bibliothequaire de voſtre Eminence, » qui a faict trauailler depuis longues années à la recherche des meilleurs » liures de l'Europe & de l'Orient, & que j'eſtois aſſeuré que | voſtre » Eminence commanderoit à ſon Bibliothequaire d'entretenir vn com-

envois de ce genre étaient ceux qui plaisaient le plus à Christine [a].

En septembre 1647, elle visita son Université d'Upsal, et on lui donna le divertissement d'une séance académique, avec dissertation d'un professeur sur le Souverain Bien, *de Vero Bono*. L'occasion était belle de faire rentrer en scène notre philosophe. La reine (Chanut eut sans doute la même pensée, mais la lui laissa dire) fut curieuse de savoir quel serait sur cette question l'avis de Descartes ; et le professeur, Freinshemius, ne s'en montra pas formalisé. Chanut écrivit donc en Hollande [b] une première lettre, le 21 septembre ; puis, comme

» merce fidele auec le dit ſieur Franceymius. Sa Maieſté a eſté fort con-
» tente de cette ouuerture, & a deſiré que ie prie voſtre Eminence de ſa
» part, qu'il aggrée cette correſpondance, & commande aux ſiens de
» donner bons auis & conſeils audict Franceimius, qui eſt tout ce qu'elle
» demande en cette communication. » (Pages 622 et 623.)

a. Chanut au cardinal Mazarin, 25 janv. 1648 : « ...Monſieur Fran-
» ceymius a eſté rauy d'auoir la reſponſe de Mr Naudé, Bibliothequaire
» de voſtre Eminence. La Reine l'a veue & a pris grand plaiſir à conſi-
» derer le Catalogue des liures imprimez en France depuis cinq années.
» Elle ſe promet vn agreable diuertiſſement de quelques heures à choiſir
» ceux qu'elle voudra faire apporter. » (*Bibl. Nat.*, MS. fr. 17964, p. 46 *v.* et p. 47.)

A Mazarin encore, 3 avril 1649 : « La Reine de Suede me diſt, en la
» derniere audience, qu'elle auroit vne grace à demander à voſtre Emi-
» nence dans quelque temps. Sa curioſité dans les lettres augmente tous
» les iours. Elle faict deſſein d'enuoyer deux ieunes hommes en Italie
» pour voir les fameuſes Biblioteques & tirer autant de copies qu'ils pour-
» ront des Manuſcrits rares. Elle ſe promet que voſtre Eminence leur
» fera procurer dans Rome toute la faueur neceſſaire pour auoir l'entrée
» des grandes Biblioteques, & autant de liberté qu'on en peut obtenir de
» tirer des copies. Ie l'aſſeuray que voſtre Eminence ſeroit rauie d'auoir
» occaſion de luy temoigner ſon reſpect & ſon affection, & que par ſon
» moyen ſes gens auroient à Rome tout ce qu'on peut accorder en ces
» matieres & plus meſme qu'on n'a de couſtume de permettre... » (*Bibl. Nat.*, MS. fr. 17965, p. 225.)

b. Tome V, p. 79-80, et p. 80-81. Chanut écrivait au comte de Brienne, le 31 août 1647 : « Sa Maieſté part auiourd'huy meſme pour
» Upſale. Elle a teſmoigné qu'elle auroit agreable que ie la ſuiuiſſe. »
Il obéit volontiers, à cauſe, dit-il, de « l'entretien qu'elle me permettra
» plus frequent à la campagne ». (*Bibl Nat.*, MS. fr. 17963, p. 545.) Et

la réponse n'arrivait pas assez vite, une seconde lettre, le 9 novembre. Descartes répondit le 20 novembre, avant d'avoir reçu cette dernière ; mais sa lettre ne partit d'Amsterdam qu'un mois après, le 20 décembre. Elle subit encore d'autres retards. On la reçut enfin en janvier 1648 [a]. Il n'avait eu besoin que de reprendre les idées exposées autrefois à la princesse Élisabeth : le souverain bien d'Aristote ne peut se soutenir qu'en théorie ; dans la pratique, le mieux est de concilier Zénon et Epicure, la ferme volonté de bien faire, qui est la vertu, et le contentement qui en résulte, qui est le seul vrai plaisir. Pour l'explication de ce résumé un peu bref, Descartes envoyait une copie des six lettres de 1645, à Élisabeth sur la même question, et comme suite et complément de la sixième, le *Traité des Passions,* annoncé à Chanut depuis près de deux ans. L'envoi n'était que pour la reine et pour lui, « personne d'autre [b] ». On y fit bon accueil, s'empressa de dire Chanut à Descartes, qui ne demanda pas mieux que de le croire. Seulement on ne remercia point sur l'heure, et Chanut

au même Brienne : « D'Upſale, le 6 septembre 1647... La Reine en cette » promenade, où elle partage tout ſon temps entre la chaſſe & l'aſſiſtance » à tous les exercices des profeſſeurs de cette Uniuerſité, qui s'efforcent à » faire monſtre de leur ſçauoir en ſa preſence. » (Page 549.)

Johann Freinsheim n'était pas de Strasbourg, comme le dit Chanut (ci-avant, p. 526, 12 oct. 1647). Il naquit à Ulm, 16 nov. 1608. Mais il enseigna quelque temps à Strasbourg et y épousa une fille de son maître Bernegger. En 1642, il vint à Upsal pour occuper une chaire nouvelle d'éloquence et de politique. En 1647, la reine le fit venir à la cour en qualité d'historiographe et de bibliothécaire. Plus tard il fut appelé à l'Université de Heidelberg, que venait de restaurer l'Électeur palatin Charles-Louis (frère de la princesse Élisabeth) rétabli dans ses États. Mais au bout de quatre ans, il y mourut, le 31 août 1660. Principales publications : *Panegyricus Guſtavo-Adolpho* ſcriptus (La Haye, 1632). *Flori Hiſtoria Romana* (Strasbourg, 1632 et 1655). *Commentarius in libros ſuperſtitis Q. Curtii* (Strasbourg, 1639.) *Supplementum in Hiſtoriam Curtii.* (*Ibid.*, 1639.) *Supplementorum Livianorum ad Chriſtinam reginam decas.* (Stockholm, 1649.) *Supplementorum Livianorum tomus prior libros LX continens.* (Strasbourg, 1654.) *Orationes in Suetiâ habitæ.* (Francfort, 1655.)

a. Tome V, p. 81-86 : à la reine.

b. *Ibid.*, p. 86-88 : à Chanut. Surtout p. 87, l. 11-12, et p. 88, l. 18-19.

excusa la reine comme il put[a]. Le remerciement se fit attendre jusqu'au 12 décembre 1648, où Christine écrivit enfin quelques lignes assez insignifiantes[b]. Elle parle de la lettre de novembre 1647, ainsi que du *Traité des Passions;* elle ne parle pas des six lettres à Élisabeth qui complétaient l'envoi ; et on se demande si Chanut, habile à ménager les susceptibilités et craignant quelque jalousie, n'a point gardé prudemment pour lui seul ces six lettres[c]. Descartes, sans se faire illusion, répondit lui-même par un « compliment fort stérile[d] », le 26 février 1648 : s'il était né, dit-il, Suédois ou Finlandais (la Finlande en ce temps-là appartenait encore à la Suède), il ne pourrait avoir plus de zèle pour cette incomparable reine.

Se doutait-il qu'il allait être pris au mot, et que presque le même jour où il envoyait cette lettre, Chanut lui écrivait, le 27 février, de la part de la reine, pour l'inviter à se rendre à Stockholm[e] ? Voici ce qui s'était passé. Dans le désœuvrement d'un voyage, en septembre et octobre 1648, et surtout dans l'intimité des conversations qu'un voyage procure (huit heures de tête à tête, chaque jour : Chanut en frémissait d'avance, pour avoir à demeurer tout ce temps la tête découverte, et aussi à fournir matière aux entretiens), on avait relu, dit-il, Tacite, et Virgile, et Epictète[f]; puis on avait pensé de nouveau

a. Tome V, p. 182-183; et surtout p. 233, l. 16-24.
b. *Ibid.*, p. 251-252.
c. Élisabeth le soupçonne ainsi : t. V, p. 196, l. 7-8.
d. Tome V, p. 293-294. Voir p. 293, l. 13-14.
e. *Ibid.*, p. 295.
f. Chanut à Monſieur de La Cour, 26 sept. 1648 : « ...Je m'en vais demain » la meſſe (*sic*) chercher noſtre Reine de Suede qui s'eſt allée diuertir dans » les montagnes. Ce voyage me fait peur, non pour la longueur & aſpreté » des chemins, mais pour ce que la Reine a peu de perſonnes | aupres » d'elle, & que ma teſte aura bien à ſouffrir continuellement deſcouuerte » au froid des montagnes. Patience : ie fais mon compte que je donne ma » vie en ces occaſions au ſeruice de mon maiſtre, comme les autres en » vne bataille... » (*Bibl. Nat*, MS. fr. 17964, p 721.)
A M. de Brienne, de Cupreberg, 7 oct. 1648 : voyage en Dalécarlie, à

à Descartes, d'autant plus qu'on venait enfin de recevoir, et pour les *Méditations* et pour les *Principes,* la traduction française. Bien que Christine sût le latin, comme tout le reste,

petites journées : « ...La Reine de Suede donne tout le temps du chemin » à la lecture dans ſon caroſſe... » (Page 731).

A Monſieur le Cardinal. A Ouerſtatfors, le 12 octobre 1648 : « ...Il y » a longtemps que j'ay eſcrit à voſtre Eminence, qu'il me ſembloit que la » Reine de Suede prenoit en la conduite de ſon interieur le chemin d'vne » haute vertu. Depuis ces trois ſemaines dernieres que j'ay l'honneur » d'eſtre aupres d'elle plus de huict heures par jour, je voy plus de force » & de lumiere dans ſon eſprit que je n'en ſçaurois comprendre. Elle » meſle ſi bien l'eſtude de la ſageſſe & de l'innocence de la vie, auec la » prudence & la dignité du commandement, qu'on ne la peut voir ſans » admiration. Tout ce voyage s'eſt paſſé en la lecture | de l'Epictete, du » Tacite, & du Virgile, dont elle explique les penſées en noſtre langue » auec vne incroyable facilité. Si Dieu m'a faict la grace de me donner » quelques inclinations aux choſes bonnes, il eſt impoſſible qu'elles » n'augmentent aupres d'vn ſi grand exemple... » (Pages 735 *v.* et 736.)

A M. le Prince Charles Palatin. A Stockholm, le 17 octobre 1648 : « La » Reine a eſté quatre ſemaines | en ſon voyage où j'ay eu l'honneur de la » ſuiure... » aux mines de Cupreberg, où elle aurait voulu descendre. (Page 741) A Salzberg étaient les mines d'argent ; à Cupreberg, les mines de cuivre. « Elle a touſiours eu vne ſanté parfaitte, excepté qu'au retour, à » Saalzberg, elle ſe trouua la nuict preſſée d'vne doulleur de coſté qu'elle » guerit le lendemain auec vne ſaignée. Pendant le chemin ſa Majeſté s'eſt » continuellement diuertie a la lecture, mais ſi gayement que la ſeuerité » ſtoicienne n'a point rendu ſes entretiens melancholiques... » (Page 741 *v.*)

A Monſieur le comte Magnus, le 17 octobre 1648 : « ...La Reine arriua » hier en plaine ſanté d'vn voyage de vingt | neuf jours où j'ay eu l'hon- » neur de la ſuiure, & luy ſeruir de lecteur, en carroſſe & à cheual, pen- » dant tout le chemin. Ne croyez pas pour cela, Monſieur, que l'entretien » de ſa Majeſté ait eſté melancholique : jamais elle ne paſſa vn ſi long » chemin ſi inſenſiblement ; elle a touſiours eſté fort gaye. La conuerſa- » tion a fait des commentaires à la lecture, & pour vous dire en vn mot, » il eſt incroyable comme ſa Majeſté meſle agreablement l'eſtude d'vne » eminente & ſeuere vertu auec la douceur & l'agreement d'vn entretien » enjoüé... » (Page 744).

Déjà Chanut écrivait à M. de Servien, 30 may 1648 : « ...Je prens » ſoing qu'on ſçache bien icy, qu'apres les affaires dont je ſuis chargé de » parler à la Reine, le reſte de l'entretien qu'il luy plaiſt auoir, n'eſt que » du Tacite & des meditations de Seneque... » (Page 409.)

dans la perfection, Chanut avait préféré attendre qu'elle pût lire cette philosophie en français. Même dans notre langue, la lecture en était encore difficile, et la reine commanda qu'on la fît pour elle : le docte Freinshemius, sans rancune contre le philosophe qui lui avait été préféré sur la question du Souverain Bien, se mit en devoir d'obéir, mais à la condition que Chanut serait son compagnon. Notre résident fut donc obligé de lire enfin les œuvres de son ami ; quelques conseils lui furent envoyés à ce sujet, pour la reine et pour lui : indications des passages qu'on pouvait parcourir vite, ou même sauter, à la rigueur[a]. Le mieux eût été sans doute qu'on eût sous la main, pour expliquer cette philosophie, le philosophe lui-même. Christine n'osait guère l'espérer, tant qu'on put croire que Descartes, qui était alors en France, y resterait, pourvu d'un bon établissement[b]. Mais sitôt qu'après le malheureux voyage de 1648, on sut qu'il n'y fallait plus compter, la reine résolut, soit d'elle-même, soit sur une insinuation de Chanut, de mander le philosophe à sa cour. La première invitation est du 27 février 1649; une seconde suivit presque aussitôt, le 6 mars, peut-être même une troisième, le 27 mars ; bien mieux, un amiral suédois, Claudius Flemming, partit pour la Hollande, avec ordre de ramener Descartes sur son vaisseau, en avril 1649[c].

L'invitation paraît avoir surpris celui-ci, bien qu'un mot de Chanut déjà, le 12 décembre précédent, eût pu la lui faire pressentir[d]. Il répondit le 31 mars. Dans une première lettre, adressée à la reine, il remercie : il accepte d'aller « lui faire la » révérence », il demande seulement un délai jusqu'à l'hiver prochain ou plutôt jusqu'à la fin de l'été[e]. Mais dans la seconde, qui ne devait être lue que de Chanut seul, il hésite fort : il rappelle le mauvais succès de ses voyages en France, et sur-

a. Tome V, p. 289-293 : lettre du 26 févr. 1649.
b. *Ibid.*, p. 252, l. 3-6 : du 12 déc. 1648.
c. *Ibid.*, p. 295 (27 févr. 1649), p. 317-318 (6 mars), p. 322-323 (27 mars), et p. 351-352 (23 avril). Voir aussi p. 335.
d. *Ibid.*, p. 252, l. 3-6.
e. *Ibid.*, p. 323-326.

tout du dernier, qui lui avait été commandé comme de la part du roi; il craint de s'exposer en Suède à pareille mésaventure[a]. Ses hésitations apparaissent davantage encore dans deux autres lettres écrites le même jour, à son ami Brasset et à la princesse Élisabeth[b] : il ne se soucie pas d'aller vivre au pays des ours (c'est ainsi qu'il appelle la Suède). Aussi quand l'amiral suédois se présenta à Egmond vers le 5 ou le 7 avril, assez à l'improviste (ne sut-il pas exposer l'objet de sa mission, ou Descartes feignit-il de ne pas bien comprendre ?), toujours est-il qu'il y eut malentendu : Flemming fut éconduit poliment, et le philosophe refusa de quitter son ermitage[c]. Plus tard il dira, pour s'excuser, qu'il ne pouvait croire que la reine eût dépêché tout exprès un amiral de sa flotte pour le conduire en Suède[d]. Mais Chanut venait d'obtenir un congé pour retourner en France, et on l'attendait d'un jour à l'autre à La Haye : les 28 et 29 mai, en effet, il passa « comme un éclair[e] ». Les deux amis purent cependant se voir, et s'expliquer de vive voix. Chanut avait laissé sa femme à Stockholm, gardienne du logis, et toute prête à en faire les honneurs au philosophe, au cas où celui-ci arriverait avant le retour du résident. Descartes hésitait toujours : il lui fallait un ordre formel de la reine, et surtout des éclaircissements sur certains points. Chanut lui conseilla de s'adresser à Freinshemius, en toute confiance. Deux choses surtout inquiétaient notre philosophe : ne verrait-on point d'un mauvais œil, à la cour de Suède, des personnes d'une autre religion[f] ? Pensons que plus tard on

a. Tome V, p. 326-329.

b. *Ibid.*, pp. 330-331, p. 331-333, et 349-350. C'est dans cette dernière lettre qu'il parle à Brasset « des jardins de la Touraine ». Nous n'avons point dit ci-avant, p. 118, note *c*, quel était le pays de Brasset. Ce devait être Angers, ou du moins l'Anjou : écrivant à un correspondant d'Angers, Brasset se dit lui-même « bon angevin ». (Voir t. IV, p. 218.)

c. *Ibid.*, p. 351-352.

d. *Ibid.*, p. 352, l. 12-16.

e. *Ibid.*, p. 358-359.

f. *Ibid.*, p. 361-364. Surtout p. 362, l. 28-31. Voir aussi p. 5, l. 9-11, et note *e*.

attribuera précisément à Descartes la conversion de Christine au catholicisme ; et l'année précédente, la différence de religion avait été alléguée pour détourner d'un voyage à Stockholm la princesse Élisabeth, qui était calviniste, avec la mère de la reine et une tante, celle-ci soutenue par le parti catholique. D'autre part, ne verrait-on pas aussi d'un mauvais œil auprès de la reine, qui devait se consacrer toute aux affaires de l'État, un philosophe qui ne pouvait que l'en distraire par ses spéculations[a] ? Descartes avait vu sans doute, entre les mains de Brasset, ce portrait où Chanut lui-même faisait à Christine le reproche d'aimer l'étude à l'excès. Discrètement enfin, il laisse entendre qu'il dédierait volontiers son petit *Traité des Passions* à la reine de Suède, qui devait l'avoir entre les mains : pouvait-il se douter, après les belles assurances de Chanut, qu'elle ne l'avait pas encore lu, ni rien de ses autres ouvrages ? La réponse de Freinshemius sur les autres points fut sans doute rassurante : on la reçut d'abord, vers le 30 juillet, à La Haye, puis de là à Egmond[b]. Pourtant le 17 août, Brasset ne savait pas encore si son ami était décidé : il semble seulement, écrivait-il à Chanut, se disposer à partir. Il partit en effet, le 1er septembre 1649.

Une fois résolu, Descartes prit les mesures que comportaient les circonstances. S'il ne fit pas son testament, au moins il mit ses affaires en ordre ; et nous avons trois lettres écrites à ce sujet[c], deux à son ami de Paris, l'abbé Picot, l'autre à un ami de Leyde, Hogelande ; en outre il enferma dans un coffre les papiers qu'il n'emportait pas, et les confia aussi à ce dernier. Puis il se munit d'un équipement convenable pour se présenter à la cour de Suède ; et quand il vint dire adieu à Brasset, celui-ci s'amusa fort (on était gai dans cette famille) de voir le philosophe « avec une coiffure à

a. Tome V, et t. X, p. 607, l. 17-22. Voir t. V, p. 180.

b. *Ibid.*, p. 364, notes, et p. 411.

c. *Ibid.*, pp. 405-406 (à Picot), 406-409 (id.), et 409-410 (à Hogelande) : lettres du 30 août 1649.

» boucles, des souliers en croissant, et des gands garnis de » neige » : Stockholm allait bientôt, dit-il, compter un courtisan de plus [a].

Le voyage dura un bon mois. Il aurait pu durer plus longtemps : en 1645, pour passer d'Amsterdam à Copenhague, Chanut n'avait pas eu moins de trente-deux jours de mer, par suite du mauvais temps [b]; et sur la fin de cette même année 1649, en novembre et décembre, il est vrai, il chemina lentement par terre à travers ces pays marécageux de Hollande et de Westphalie [c]. On franchissait ensuite le bras de mer, de

a. Tome V, p. 411, note : lettre du 7 sept. 1649. Sur la gaîté de la famille Brasset, voir *ibid.*, p. 450. Chanut écrivait à Brasset, le 3 mars 1646, lui parlant de Made Brasset : « Je vous auoüe franchement que ma femme & » moy avons de la paſſion pour elle, ainſy que je vois toutes les autres » perſonnes qui ont l'honneur de la connoiſtre. » (*Bibl. Nat.*, MS. fr. 17962, p. 164.)

b. On a des lettres de Chanut, datées de Calais, 25 sept. 1645. (*Bibl. Nat.*, MS. fr. 17962, p. 23.) Puis les lettres suivantes :

D'Amsterdam, 4 octobre 1645, à M. de La Thuillerie : « J'ay l'obligation » de vous remercier de la bonne reception que M. Braſſet m'a faict chez » vous à La Haye. » (Page 25.)

D'Amsterdam, 6 oct. 1645, à M. Brisacier : « ...Nous nous ſommes » reſolus de mettre bagages & vies dans vn grand nauire qui va droict à » Stokolm. Je deſcendray au Sund pour aller trouuer Monſieur de La » Thuillerie à Copenhaghen ; ma femme, qui eſt reſolue comme vn vieux » matelot, conduira tout en Suede. » (Page 29.)

De Copenhaghen, 10 et 19 novembre 1645 : « J'ay eſté retenu en mer » trente deux jours d'Amſterdam icy par les vents contraires. » (Page 31 *v.*)

De Jeunecopin, 11 décembre 1645 : « L'aſpreté des chemins en cette » ſaiſon rendent noſtre voyage difficile; nous ſommes à my-chemin de » Coppenhaghen à Stokolm, & dix ou douze jours au plus nous y con- » duiront. » (Page 39.)

Du 17 déc. 1645 : « ...ma femme, qui eſt au Tellir il y a longtemps, & » qui paſſa en trois jours quatre heures d'Elſenor à Dather dans le meſme » vaiſſeau d'Hollande qui nous auoit porté d'Amſterdam... » (Page 45.) « Ma femme eſt dans le port à quatre lieuës de Stokolm... » (Page 46.)

c. Lettre du roi de France à la reine de Suède, 12 oct. 1649 : « ...Nous » auons iugé à propos de renuoyer vers vous le ſieur Chanut, Conſeiller » en noſtre Conſeil d'Eſtat, auec la qualité de noſtre Ambaſſadeur. » (*Bibl. Nat.*, MS. fr. 17965, p. 261.) Chanut se mit en route. On a des lettres de lui, datées de Dunkerque, 24 oct. : « M. d'Eſtrades me donne vne fregate

Copenhague à Gotemborg ; de là à petites journées, par Jonkoping, on gagnait Stockholm : ce qui demandait une quinzaine de jours. Ou bien encore, et c'était le trajet le plus court, le même bateau, parti d'Amsterdam, poursuivait sa route jusqu'au port de Stockholm. Descartes y débarqua, ce semble, un des premiers jours d'octobre ; le pilote qui vint, suivant l'usage, faire son rapport à la reine, lui dit des merveilles de ce passager extraordinaire, si savant dans les choses de la navigation : « ce n'était pas un homme qu'il avait » amené à Sa Majesté, mais un demi-dieu[a] ». Christine de Suède reçut aussitôt le philosophe, dans deux audiences successives, et se montra particulièrement de belle humeur.

» pour me porter à Fleſſingue. » D'Amsterdam, 10, 12 et 13 nov. (Pages 264, 265, 269 et 271.) A cette dernière date, il écrivait au comte de Brégy, qui était à Stockholm : « ...Si i'euſſe faict la diligence que ie » m'eſtois propoſée, ie pouuois encore vous trouuer à Stockolm. Ie deſeſ- » pere d'impatience. Ma femme m'eſcrit, du 23 octobre, que vous foiſiez » eſtat de demeurer encore trois ſemaines en noſtre cour. Si ie n'euſſe eſté » retenu par le retardement de mon bagage, ie ſerois arriué auparauant » que vous fuſſiez party... Peut eſtre auſſy i'auray l'honneur & la bonne » fortune de vous trouuer à Hambourg dans voſtre retour ; car en cette » ſaiſon la mer eſt faſcheuſe, les nuits longues, & il ſe trouue peu de bons » vaiſſeaux qui paſſent à Dantzic... » (Page 272.)

Chanut avait écrit, le 12 nov. : « I'eſpere me rendre dans trois ſept- » maines à Stockolm. » (Page 269.) Mais le 29 nov. il n'était encore qu'à Hambourg, d'où il écrivit à M. de Brienne : « Ie n'oſerois parler des » incommoditez de ce voyage, où je me traiſne ſi lentement, ſi ce n'eſtoit » qu'elles excuſent ſa longueur. Vous ne trouuerrez point eſtrange que je » ſois encore à Hambourg, s'il vous plaiſt, Monſr, de conſiderer quels » peuuent eſtre les chemins dans tous ces païs mareſcageux de Holande » icy, & par cette ſaiſon & par vne pluye continuelle. I'eſpere qu'elle » m'ennuyera moins dans les terres legeres du Holſtein, & que, cette » lune paſſée, la gelée ſuccedera & affermira les fanges de l'Oſtrogothie. » Je ne prens qu'vn demy jour de repos auec M. de Meules... » (Page 274.) Chanut n'arriva à Stockholm que le 21 déc. ; il écrivait « à M. D'Auaux », le 25 déc. 1649 : « Vous ſçauez par experience que » le chemin de Paris à Stockolm en cette ſaiſon & auec vn peu d'equi- » page, ne ſe peut faire auec plus de diligence qu'en deux mois. » (Page 280 *v.*)

a. Tome V, p. 431. Voir ci-avant, p. 200.

Par une curiosité bien naturelle, et aussi afin de faire plaisir à son hôte, elle ne manqua pas de lui parler de la princesse palatine. Descartes s'empressa d'en informer Élisabeth, le 9 octobre[a]; le même jour, il rendit compte des deux audiences à ses amis de Hollande et de France[b]. Puis, pendant un mois ou six semaines, la reine paraît l'avoir laissé tranquille. C'était peut-être, de sa part, une attention délicate, pour lui donner le temps de se reconnaître et de prendre des habitudes nouvelles[c]. Peut-être aussi, comme elle était sûre maintenant d'avoir toujours sous la main, quand elle voudrait, son philosophe, elle n'était pas autrement pressée de se mettre elle-même à l'étude de la philosophie.

Dès le premier jour, Descartes avait fait deux constatations qui n'étaient point pour lui plaire. D'abord, on ne pouvait savoir si la jeune reine aurait ou non le goût de la philosophie : elle n'en avait jamais fait, et Chanut, sans que peut-être il en ait eu conscience, avait là-dessus trompé notre philosophe. Par contre, Christine était « extrêmement portée » à l'étude des lettres », entendez par là les lettres anciennes, la philologie : ne voulait-elle pas faire venir aussi Saumaise[d] ? Soit pour cette double raison, soit pour une autre

a. Tome V, p. 429-431.

b. *Ibid.*, p. 432-433 (lettre à Picot), et p. 433-434 (à Brasset).

c. *Ibid.*, p. 433, note *fin.*

d. *Ibid.*, p. 430, l. 4-7. Brasset écrivait à La Thuillerie, le 5 octobre 1649 : « Il (*Saumaise*) eſt fort eſbranlé pour faire vne promenade en Suede, » y ayant eſté conuié trop ciuilement par cette ſçauante Reyne pour l'en » refuſer. » (*Bibl. Nat.*, MS. fr. 17901, p. 684.) A propos de Saumaise, Conrart écrira le 2 avril 1650, à Rivet : « Je ne ſay ſi la mort de M. des » Cartes ne le dégouſtera pas du voyage de Suede. C'eſt une perte pour » les bonnes lettres, que celui-cy n'en ſoit pas revenu; & c'en ſeroit une » beaucoup plus grande, que l'autre y demeuraſt. » Et dans la même lettre, à propos d'un M. Blondel, qui allait partir pour Amsterdam : « La » Hollande nous enleve tous nos grands hommes; & certes, quoyque la » France en fût digne par beaucoup de grandes raiſons, au moins ne leur » eſt-elle plus un ſejour utile ni agreable depuis les confuſions dont elle » eſt remplie & les miſeres qui l'accablent. » (Page 540, *Valentin Conrart*, par René Kerviler et Ed. de Barthélemy, in-8, Didier, 1881.)

cause, Descartes, dans ses premières lettres du 9 octobre, fait espérer à ses amis qu'ils le reverront bientôt : à peine arrivé, il parle déjà de repartir. Quel agrément, en effet, pouvait-il trouver à Stockholm ? Son ami Chanut était absent ; Descartes eût sans doute mieux fait de l'attendre en Hollande, pour se joindre à lui lors de son passage, et arriver à la cour de Suède en même temps ; mais il craignit que le voyage ne fût ainsi retardé jusqu'à l'hiver, ce qui eut lieu en effet[a]. Chanut avait voulu cependant que le philosophe logeât à l'ambassade de France, et celui-ci ne put refuser ; mais dans quelles conditions s'y trouva-t-il ? Madame Chanut était demeurée seule à Stockholm, fidèle Pénélope attendant son Ulysse. Elle fit le meilleur accueil, on n'en doit pas douter, à cet illustre ami de son frère et de son mari[b], et n'épargna rien pour qu'il eût dans sa maison toute commodité. Mais, outre que Descartes n'y était pas chez lui et ne s'y sentait pas entièrement libre, Chanut ne fut de retour qu'à la fin de décembre. Pendant près de trois mois, notre philosophe se trouva donc privé, non pas de toute société, mais de la conversation qui lui eût été la plus nécessaire. Parmi les autres Français de Stockholm, il y aurait bien eu le premier médecin de la reine, M. du Ryer[c], qui s'était intéressé aux lettres philo-

a. Tome V, p. 363, l. 10-15.

b. *Ibid.*, p. 432, et p. 444, note *a*. Voici les premières impressions de Chanut à son arrivée en 1646. Lettre du 6 janvier : « Le païs eſt veritablement froid & fauuage, le ſejour en paroiſt triſte & ſterile de tous » diuertiſſemens. » (*Bibl. Nat.*, MS. fr. 17962, p. 64 *v.*) Et le 13 janvier : « Je ne trouue point le lieu ſi fauuage qu'on me l'auoit figuré, & je ne vois » rien qui me deplaiſe, que la relation qu'on me faict que toutes choſes, » pour le viure, ſont auſſy cheres à peu pres qu'à Paris, & tout le reſte » tellement hors de prix qu'il ſe faut reſoudre à le faire venir d'Holande. » Cela ne vient pas fort commodement à ma famille, qui eſt telle que » Monſieur de La Thuillerie, autant ſplendide qu'aucun autre, m'a dit que » je faiſois honneur à la nation. » (Page 66.)

c. Chanut à Servien, 6 juin 1648 : « Depuis quelques jours, M. du Rier » ſon medecin, apres auoir pris femme en cette ville, demandant permiſſion de la mener faire vn tour en France, où il a beſoing de donner » ordre à ſes affaires domeſtiques, & voir vne fille qu'il a de ſon premier

sophiques de Descartes; mais lui aussi était absent : Christine l'avait laissé partir en France, en retenant toutefois sa femme à Stockholm, pour être sûre qu'il reviendrait. Descartes dut se contenter de l'aumônier de l'ambassade, le P. François Viogué, religieux instruit, docteur en théologie; Chanut avait mis tous ses soins à le bien choisir [a]. De

» mariage, a obtenu la liberté de faire ce voyage, mais laiſſant icy ſa » femme pour oſtage, & promettant ſon retour dans quatre mois... » *Bibl. Nat.*, MS. fr. 17964, p. 423 *v.*) Et encore : « La Reine fait eſtat de ſa » ſuffiſance en ſon art, & l'aime pour l'affection qu'il a de la ſeruir. Il eſt » le ſeul de ſa profeſſion en qui elle ſe confie de ſa ſanté. Elle luy parle » librement, mais ne luy donne aucune communication de ſes affaires. » (Page 424 *v.*)

a. Chanut à M. de Meules, 20 janvier 1646 : « Je vous eſcriuis, M., » des le 6e de ce mois, la peine où j'eſtois du deſſein de Monſieur Lan- » glois noſtre aumoſnier, qu'il s'eſt forgé dans l'eſprit qu'il mourroit en » ce païs, s'il y demeuroit plus longtemps. Je n'ay rien oublié pour le » diſſuader de cette mauuaiſe tentation. Je le voulois obliger à demeurer » ſeullement trois mois auec nous, pour attendre que j'euſſe vn autre » eccleſiaſtique, luy promettant de le renuoyer en France au printemps » auec Monſieur Porlier mon neueu, qui s'eſt venu promener icy auec » moy. Mais tout cela n'a reuſſi qu'à le confirmer dans ſon opiniaſtre fan- » taiſie. Il s'en va auec Monſieur de La Tuillerie. » (*Bibl. Nat.*, MS. fr. 17962, p. 101.)

Dans une lettre à « Monſieur Gueffier, Reſident à Rome », du 27 janv. 1646, Chanut donne des détails : « Lorſque je partis de France, je fis tout » mon poſſible pour amener vn Eccleſiaſtique dont la vie & la doctrine » ſeruiſſent, non ſeullement à ma famille, mais à tous les catholiques qui » ſe rencontrent en cette cour & n'ont exercice de religion que dans la » Maiſon du Miniſtre du Roy. J'auois bien rencontré en ce choix. Mais » celuy qui a paſſé auec nous, s'eſt tellement degouſté du pais, que je me » voids contrainct à le renuoyer en France. J'approuue (*sic*) que ceux qui » ont eſté auparauant moy en ce meſme poſte, ont eu pareilles difficultez, » & qu'il eſt difficile qu'vn preſtre ſeculier, tant ſoit peu habile homme, » veule donner ſon temps en ces lieux, où il n'y a benefices ny cures à » obtenir. Cela m'a faict penſer à vn Religieux Auguſtin reformé, appellé » le Pere Viogué, que je connois de longue main pour homme pieux & » tres ſçauant. Lorſque les Auguſtins reformez du petit Conuent du faux- » bourg St Germain de Paris prirent la direction du grand Conuent au » bout du Pont Neuf, ils ſe trouuerent obligez de mettre ſur les bancs de » la Faculté de Theologie à Paris pour le Doctorat deux Peres de leur » Maiſon, comme c'eſt l'ordinaire; ils n'en trouuerent | point de plus » capable que ledict Pere Viogué, qu'ils obligerent contre ſon gré à entrer

là, sans doute, ces entretiens théologico-philosophiques, parfois le soir, qui édifiaient Madame Chanut : elle aurait voulu que ses fils, deux jeunes garçons de quatorze à dix-huit ans,

» en cette carriere. Comme il en eſtoit à la fin, preſt de prendre le bonnet » de docteur auec beaucoup d'approbation dans tous ſés actes publics, il » arriua que les anciens Auguſtins, vne belle nuict, rentrerent dans leur » Conuent & en chaſſerent les reformez, qui ne tenant plus cette maiſon, » ne voulurent plus qu'aucun des leurs paruint au doctorat. Le Pere Vio- » gué, aprés le trauail de deux années, ſe voyant preſt d'obtenir ce degré » honnorable dans ſon corps, inſiſta pour acheuer & prendre le bonnet. » Vne faction nouuelle s'eſleue dans ceux de ſon ordre en meſme temps & » luy refuſe la ſuitte de cet honneur. Il s'en plainct à ſon general, qui luy » permet de pourſuiure cette dignité, & pour cet effect | luy ordonne de » retourner au grand Conuent pour y acheuer ſa ſcience. Il y va, mais » ceux de ſon ordre enuieux le chargent de mille rapports à Rome, & ſans » attendre ce que le General ordonneroit ſur leurs inſtances, l'enleuent de » viue force au ſortir de Sorbonne, l'enferment chez eux, luy font paſſer le » temps qu'il deuoit prendre le bonnet, & enfin le releguent en vn mona- » ſtere éloigné, au Blanc en Berry. Comme je ſçauois le detail de cette » affaire, & connoiſſois la bonté, candeur & doctrine de ce bon Pere, » j'eus quelque deſſein de le demander comme j'eſtois preſt à partir. Mais » on me preſſoit. Il eſtoit éloigné de la Cour, & je ne ſçauois point s'il » voudroit venir. Maintenant que d'vn coſté je reſſens la peine qu'il y a » de trouuer des gens propres à ſeruir Dieu en ces lieux, | & que je ſuis » aſſeuré qu'il me donneroit volontiers quelques années à trauailler en » repos icy, & faire prouiſion d'eſtudes pour la predication quand il s'en » retourneroit en France, j'ay penſé qu'il n'y pouuoit auoir inconuenient » de le demander à ſon General, & que, s'il y auoit quelque difficulté, » elle pourroit venir de ce que, ne me connoiſſant pas, il douteroit de la » certitude de ce que je luy expoſe ; de façon que, s'il vous plaiſoit de » vous donner la peine de le voir & de luy faire entendre que le Roy tient » vn Miniſtre en cette Cour, qu'elle eſt entierement Lutherienne, que le » petit nombre de catholiques qui s'y trouue n'a pas en tout le Royaume » vn ſeul preſtre, & n'en peut auoir que dans noſtre Maiſon, qu'il importe » que ce ſoit vn homme ſçauant & de bonne vie; qu'il y a | trop de mon » propre intereſt, pour luy demander ledict Pere Viogué, ſi je ne le con- » noiſſois tel & ſi je n'eſtois bien aſſeuré de ſa probité : j'eſtime qu'il ne » ſera point de difficulté de luy donner obedience pour me venir trouuer » icy en habit d'Eccleſiaſtique ſeculier, n'y pouuant eſtre admis autre- » ment; & peut eſtre que le Pere General ne trouuera pas mauuais de » tirer auſſy par cet expedient ce pauure Religieux de la rigueur que luy » font ſouffrir ceux de ſon ordre, pour ce qu'il a deſiré d'eſtre Docteur » contre leur gré. » (*Bibl. Nat.*, MS. fr. 17962, p. 109 *v.* à p. 112.)

A M. de Meules, 19 mai 1646. Il s'agit toujours d'un aumônier : si le

y assistassent pour en profiter[a]. Descartes connut encore un autre Français, le seul « honnête homme » ou de bonne

P. Viogué manque, « mon neueu me cherchera ce qui nous faut, car il » vaut mieux attendre vn peu plus & auoir vne perſonne qui puiſſe eſtre » ſuperieur en ſa fonction, égal en la conuerſation, & ſoumis comme vn » membre de la famille. Tous les eſprits ne ſe plient pas aiſement à » quitter vn de ces perſonnages pour prendre l'autre, & ainſy ſucceſſiue- » ment joüer tous ces differents Roollets. » (Page 359 *v.*)

A M. Gueffier encore, le 16 juin 1646 : « Je vous aſſeure, Monſieur, » qu'il faut auoir la foy bien enracinée & des graces de Dieu tres parti- » culieres, pour ſe conſeruer en la pureté de la creance dans ces lieux où » la vraye religion n'a aucun exercice ; & que pour cela la conference » d'vn homme pieux & ſçauant eſt ineſtimable. Attendant celuy que voſtre » bonté nous procure, nous ſommes obligez de recepuoir l'adminiſtra- » tion des ſacremens de la main de l'aumoſnier de M. le Reſident de » Portugal. » (Page 413 *v.*) Ce Portugais s'appelait Manuel Pinto (p. 414), et le religieux français qu'on attendait, « noſtre pere François » Viogué » (p. 415).

Au même M. Gueffier, 4 aouſt 1646 : « Si en l'affaire du Pere Viogué » vous m'auez obligé de voſtre credit & charité, en cet autre rencontre je » dois beaucoup à voſtre prudence d'auoir arreſté l'execution d'vn conſeil » pris en la congregation, *de propagandâ fide*, d'enuoyer icy directement » trois Peres Dominicains en habit ſeculier, que je ne pouuois receuoir à » demeurer longtemps en cette maiſon ſans ordre de la cour. » (Page 531.)

A Monſieur le comte de Brienne, le 16 février 1647 : « Durant la pre- » miere année que j'ay eſté ici, il n'eſt venu à la Meſſe que huict ou dix » perſonnes, hors ma famille, dont il y en a deux ou trois marchans » françois, deux ou trois Allemans, & quelques garçons françois qui » ſeruent de laquais chez des Seigneurs de ce pais. Depuis vn mois, » toutes les perſonnes que M. le Comte de la Garde a priſes en France » pour le ſeruice de la | Reine ou le ſien eſtans arriuées, noſtre Egliſe » eſt augmentée juſqu'à prés de cent perſonnes en tout. Je ſuis logé en vn » lieu aſſez eſcarté, dans vn fauxbourg, où on vient ſans bruit. Le Pere » Viogué noſtre Chapelain fait vne petite exhortation de demie heure au » ſortir de la meſſe, dans laquelle il ne parle jamais de controuerſe ; les » apres diſnées des feſtes, on dit veſpres ſans chanter hautement, & où » ne ſe trouue quaſi perſonne outre ceux de la famille. Voila, Monſei- » gneur, en quoy conſiſte cet exercice ſcandaleux de noſtre religion. » (*Bibl. Nat.*, MS. fr. 17963, p. 76 *v.* et p. 77.)

Enfin au même comte de Brienne, 11 avril 1648 : « ...le Pere Viogué... » C'eſt vn ſage Religieux, qui rend vn merueilleux deuoir de bon Paſteur » en noſtre Egliſe de Suede. » (*Bibl. Nat.*, MS. fr. 17964, p. 263.)

a. Tome V, p. 447.

compagnie qui s'y trouvât, le comte de Brégy, ancien ambassadeur en Pologne, venu en Suède dans des desseins d'ambition personnelle ; Descartes paraît même avoir été mêlé par lui à une intrigue, bien qu'il se méfiât et qu'il eût demandé en France quelques renseignements confidentiels sur le personnage [a]. Cependant, il jouissait de son commerce, qui devait être agréable, et se liait même avec lui au point de lui écrire ensuite ; Brégy ne resta que six semaines environ à Stockholm, et les deux dernières lettres que nous ayons de Descartes, lui sont précisément adressées [b]. Mais hors de là, soit à la ville soit à la cour, personne ne se rencontrait que l'on pût fréquenter. Chanut s'en plaignait déjà en 1646 ; à plus forte raison, notre philosophe [c]. En

a. Tome V, p. 432 et p. 454-455. Voir aussi Chanut au Cardinal Mazarin, de Stockholm, le 25 décembre 1649 : « ...Ie ne peux rien eſcrire au ſuiet » du voyage de Monſieur de Bregy en cette Cour, qui faict grande » rumeur icy, que ie n'aye ouy ce que la Reine de Suede meſme m'en » dira, & quelques autres perſonnes principales de cet Eſtat. Mon deuoir » eſt de ſeruir pluſtoſt à ſa fortune, que de luy nuire, tant que ie ne ver- » ray point clairement que ſon eſtabliſſement icy, tel qu'il le projette, » puiſſe faire preiudice au ſeruice du Roy ou cauſer des intrigues dange- » reux (*sic*) en cette Cour. Quand il aura veu voſtre Eminence & qu'il » aura pris ſa permiſſion pour ſe venir rendre ſuedois, ie crois, Monſei- » gneur, que vous me donnerez l'ordre de ma conduite... » (*Bibl. Nat.*, MS. fr. 17965, p. 284 *v.* et 285.)

A M. le Comte de Brienne, le 25 décembre 1649 : « Je ne ſuis pas » encore aſſés informé de l'eſtat de cette Cour pour entreprendre de » vous en eſcrire. Il y a meſme vn rencontre ſur lequel pluſieurs diſcours » m'ont eſté faits de diuers endroits, & dont pourtant je vous ſupplie, » Monſieur, de me permettre de differer à vous en eſcrire juſqu'au pro- » chain ordinaire. C'eſt au ſuiet de M. de Bregy, qui a eſté ſix ſemaines » en cette Cour, qui s'eſt donné à la Reine de Suede, & qui s'eſt entremis » de pluſieurs affaires. Comme c'eſt une perſonne que i'honore & pour » qui i'ay beaucoup d'affection, ie ſeray bien aiſe de ne vous parler dé » ſes affaires qu'apres en eſtre bien informé & autant qu'il ſera neceſſaire » pour l'intereſt public que ie le vous faſſe ſçauoir... » (Page 289.)

b. Lettres du 18 déc. 1649 et du 15 janv. 1650 : t. V, p. 455-457 et p. 466-467.

c. Chanut écrivait à « M. le Febure », le 16 juin 1646 : point de conversation, « il eſt eſtrange qu'il y ayt icy vne ſi grande diſette d'hommes

réalité, il se trouvait plus isolé dans cette capitale de la Suède, au milieu d'inconnus, que dans sa solitude d'Egmond, où il avait aux environs et dans des villes toutes proches, Alkmaar et Harlem, Amsterdam, Leyde et La Haye, un nombre suffisant d'anciennes et fidèles amitiés.

A la cour, cependant, il eut un ami. Le bibliothécaire Freinshemius, qui l'avait décidé à ce voyage en Suède, lui rendit toute sorte de bons offices, et obtint même de la reine que le philosophe fût dispensé des petits assujettissements du palais. On peut croire aussi qu'il le soutint contre la cabale qui conspira aussitôt contre lui. Les grammairiens ou les philologues, qui comptaient bien profiter seuls du goût de la reine pour l'étude, craignirent que Descartes ne les supplantât. Ils n'étaient pas gens à reconnaître, comme avait fait Saumaise en Hollande, la supériorité de la philosophie sur leur philologie[a]. Le jeune Vossius surtout ne pardonnait pas à Descartes certains propos, que celui-ci semble bien avoir tenus à Christine elle-même. N'avait-elle point honte, lui disait-il, d'apprendre le grec à son âge ? Pour lui, il en avait appris tout son saoul, étant petit garçon au collège ; mais il était bien aise d'avoir ensuite oublié ces bagatelles[b]. On conçoit l'irritation et la fureur des hellénistes ; elle fut telle, que le bruit courut, à la mort de Descartes, qu'ils l'avaient empoisonné. Pure calomnie, d'ailleurs, et assez vite dissipée. Le climat eut tôt fait de les délivrer de ce philosophe incommode. En attendant, l'ironie des choses leur ménagea une sorte de revanche : Descartes eut à s'occuper, non pas de philosophie, ni sans doute de philologie ; mais il dut, ce qui était bien plutôt leur métier, composer des vers. Ce fut pour un ballet : trop heureux

» d'entretien. Pour l'ordinaire, leurs viſites ſont froides & ſerieuſes, & » leurs debauches & feſtins longs, petulans & plains d'iurognerie. » (*Bibl. Nat.*, MS. fr. 17962, p. 417 *v.*)

a. Tome V, p. 430, l. 10-14, et p. 452, l. 4-6. Voir ci-avant, p. 285.

b. Propos rapportés à la fois par Sorbière et par Philibert de la Mare, qui paraissent les tenir l'un et l'autre de Saumaise (le père ou le fils) : t. V, p. 459-461.

encore qu'on ne lui eût pas demandé de le danser. Mais peut-être l'avait-on fait, et ces vers furent-ils la rançon qu'il paya. Avant lui, l'ambassadeur La Thuillerie, n'avait-il pas dû, presque quinquagénaire et goutteux, sur une invitation royale, figurer dans une « courante » au bal de la cour[a] ? Espièglerie de la jeune reine, qui était alors dans toute la gaîté de sa vingtième année. Notre philosophe paraît d'ailleurs s'être prêté de bonne grâce à cette petite sujétion de cour, comme avait fait déjà son ami Chanut. En 1646, celui-ci se souvint, après vingt ans, que lui aussi avait versifié, et composa en l'honneur de la reine une ode, sans doute latine, qui fut soumise au jugement de l'arbitre réputé à Paris, Jean Chapelain lui-même. Chanut s'excusait d'envoyer, disait-il, « ces fleurs du septentrion, ces » perceneiges, à qui cultive les roses du Parnasse[b] ». Nous

a. Tome V, p. 458-459 : récit de Baillet. Au sujet de La Thuillerie, Chanut écrivait à Brasset, le 20 janv. 1646 : « Sa goutte, à ce que j'ap- » prends du paſſé, ne l'a point quitté ſi nettement qu'elle a de couſtume. » Il luy reſte touſiours vn peu de douleur ſur vn pied, dont la gueriſon » eſt fort retardée par ſon aſſiduité aupres de la Reyne, qui meſme, » nonobſtant ſa canne à la main & ſes ſouliers renoüez de galands, le » prit dernierement pour danſer vne courante. Il quitta eſpée & cappe, » & auec toute ſa foibleſſe, s'il n'eſteua pas ſa courante par (*lire* fort ?) » haut, au moins en marqua il le plan (*lire* pas ?) juſtement & de bonne » grace... » (*Bibl. Nat.*, MS. fr. 17962, p. 99.)

b. Chanut et Freinsheim avaient composé, sous forme d'ode, chacun un éloge de la reine de Suède. Les deux pièces furent envoyées à Paris, où M. de Lionne, à qui elles étaient adressées, les soumit au jugement de Chapelain. On a la réponse de celui-ci, datée du 4 avril 1648 : « Il eſt » certain, Monſr, que ces deux Odes ſont fort belles, fort morales & fort » latines, & que ce n'eſt pas ſans raiſon que vous y auez remarqué cet air « galand qui ſe rencontre ſi rarement dans les matieres philoſophiques. » Sans preocupation neantmoins, je croy vous pouuoir dire que celle du » Reſident a je ne ſçay < quoy > de plus fin & de plus poetique que » celle du bibliothequaire... » (*Bibl. Nat.*, MS. fr. 17964, p. 388 *v.*) Et plus loin : « Il y a longtemps que je reconnois la force de Monſieur Cha- » nut en ce genre d'eſcrire, & noſtre ancienne amitié ne luy a pas permis » de me cacher ce talent, dans lequel il laiſſe bien loing derriere ſoy » pluſieurs de ceux qui en ſont leur exercice principal, bien qu'il » cultiue peu, & qu'il y ait plus de vingt ans qu'il a fait diuorſe auec les » Muſes... » (Page 388 *v.* et 389.) Et enfin : « Mais, Monſr, vous

n'avons plus les vers de notre philosophe ; ils avaient pour titre *La Naissance de la Paix,* et célébraient à la fois la paix de Westphalie, récemment conclue, et l'anniversaire de la naissance de Christine, le 18 décembre. Descartes pouvait se croire revenu à ses années de La Flèche : il entendait parler de grec, et lui-même travaillait à la composition d'un ballet ; c'était une occupation, faute de mieux. Brégy, déjà parti de Stockholm, lui avait sans doute fait promettre de lui envoyer ce badinage : Descartes n'y manqua pas, sans en tirer autrement vanité, mais non plus sans fausse honte [a]. Et le jeu ne lui déplut pas, puisqu'il composa en outre une comédie, ou plutôt une pastorale, ou, comme dit Baillet, une « fable boca-

» me permettrez de vous dire qu'en cecy j'eſtime encore plus la Reine de » Suede que les Poetes. Cela eſt beau & admirable meſme à vne per- » ſonne de cette naiſſance & de cet aage, de mediter ſi hautement & ſi » ſagement ſur des ſujets ſi eſleuez & ſi raiſonnables. I'y vois quelque » choſe de plus grand que la couronne. » (Page 389.)

Cette lettre de Chapelain fut envoyée par Lionne à Chanut, le 17 avril 1648. Chanut remercia le 23 mai. Sa lettre se termine ainsi : « Je ſuis » aſſeuré qu'il (M. Chapelain) ne vous ſçauroit rien donner de meilleur » que de ſon propre creu, & que vous ne deſirerez plus de perceneiges » du ſeptentrion, quand il vous preſentera des roſes du Parnaſſe. » (Page 387 *r.* et *v.*)

Plus tard, en 1656, Chapelain demandera que les inscriptions de Chanut pour le tombeau de Descartes soient insérées au Vol. I des *Lettres,* publié en 1657. (Voir t. V, p. 627.) Voir ci-après, *Appendice IX.*

a. Tome V, p. 457, l. 14-16 : lettre du 18 déc. 1649 : « Vers d'un ballet » qui ſera danſé icy demain au soir. » Cette lettre parvint à destination en un triste moment. Brégy reçut en voyage la nouvelle que son père « M. le » Preſident de Flecelles » venait de mourir. Dans une lettre que lui écrivit Chanut, d'Amsterdam, le croyant à Stockholm, le 13 nov. 1649, on lit cette phrase de consolation : « ...le remede ne peut eſtre que la » conuerſation des amis, qui diuertit l'attention de l'eſprit a (*lire* de ?) ces » objets triſtes, & calme la douleur en la diuertiſſant, comme on ſeiche » vn ruiſſeau en le coupant en pluſieurs rigoles... » (*Bibl. Nat.*, MS. fr. 17965, p. 273.) — Déjà Pierre Petit, dans sa lettre à Chanut, de nov. 1646, envoyait à Stockholm « le deſſein d'un ballet, que (disait-il) je vous » prie d'examiner, & à l'execution duquel je m'aſſeure que vous » contribuerez beaucoup. Pleuſt à Dieu qu'il me fuſt permis d'en aller » auſſi bien eſtre l'intendant & le ſpectateur, comme [j'en ay eſté le » poëte & l'ordonnateur]. (*Œuvres de Pascal,* t. I, 1908, p. 344-345.)

» gère[a] ». On était en Suède, « au milieu des rochers et des » glaces[b] » ; raison de plus, pour ce Français exilé, de se souvenir des prairies du Lison, et de l'*Astrée,* le roman en vogue à Paris au temps de sa jeunesse.

Cependant Chanut était enfin arrivé. Il revenait, non plus comme simple résident, mais avec le titre d'ambassadeur. La reine le reçut sans retard, le 23 décembre, et Descartes assista à la cérémonie de la première audience[c]. Mais presque aussitôt Christine partit pour Upsal, et son absence se prolongea quinze jours, c'est-à-dire la première moitié de janvier 1650[d]. Avait-elle jusqu'alors beaucoup philosophé avec son hôte venu pour cela ? Il est peu probable. Celui-ci pensait de plus en plus à regagner la Hollande. Sous ce climat de la Suède il ne se sentait pas dans son élément ; le froid augmentait : les pensées des hommes se gèlent en ce pays, disait-il, aussi bien que les eaux[e]. Dans le désœuvrement dont il souffrait, et sans doute sur le désir de la reine, Descartes se fit peindre ; et on conserve à Stockholm un portrait de lui, que fit alors le peintre attitré de la cour, un Hollandais, élève de Van Dyck, David Beck[f].

a. Tome XI, p. 661-662.

b. Tome V, p. 349, l. 13.

c. *Ibid.*, p. 468. L'anecdote ici rapportée se trouve déjà dans la correspondance de Chanut. (*Bibl. Nat.*, MS. fr. 17965, p. 275.)

d. *Ibid.*, p. 466, l. 10-13 : lettre du 15 janv. 1650. Déjà Chanut écrivait le 5 janvier 1647 : « Les feſtes de Noël ont auſſi eſcarté la pluſpart du » Conſeil ; car on fait delices icy d'aller à la campagne au plus fort de » l'hiuer. » (*Bibl. Nat.*, MS. fr. 17963, p. 2-3.)

e. Lettre à Brégy : p. 467, l. 3-4, 19-20, etc. L'année précédente, Chanut écrivait à M. de Brienne, 27 févr. 1649 : « Ie vous coniureray » que ie ne voye point l'hiuer prochain cinq mois durant ſans degel la » neige ſur la terre, comme nous l'auons preſentement. » (*Bibl. Nat.*, MS. fr. 17965, p. 165.)

f. DAVID BECK, né à Delft, le 25 mai 1621, étudia la peinture sous Anthony van Dyck, et peignit successivement à la cour de Charles Ier en Angleterre, où il enseigna le dessin aux deux jeunes princes (plus tard Charles II et Jacques II); puis à la cour de France, enfin à la cour de Suède, où la reine Christine, dont il fit plusieurs fois le portrait, le créa son premier chambellan. Fatigué de la servitude où le tenait la reine, il finit par s'y soustraire, et retourna en Hollande, où il mourut à La Haye,

L'artiste, sans doute pendant la pose, au cours de ses entretiens avec son modèle, avait été ramené par celui-ci à des sentiments de religion ; ce trait est rapporté par Baillet qui, à plusieurs reprises, se plaît à nous montrer un Descartes convertisseur[a].

le 20 décembre 1656. Le portrait de Descartes a été retrouvé récemment à l'Observatoire de l'Académie des Sciences de Stockholm. A la suite d'une correspondance échangée entre Gustave Retzius, membre de cette Académie, et Gaston Darboux, secrétaire perpétuel de l'Académie des Sciences de Paris, une copie en fut envoyée à Paris, et placée dans la salle de lecture de la Bibliothèque de l'Institut.

Baillet ne parle point de ce portrait, pas plus que de celui de Frans Hals. Mais il mentionne David Beck en ces termes :

« Les ouvrages (*de Descartes*) n'ont encore rendu Athée juſqu'ici » aucun de ceux qui croyoient en Dieu auparavant ; mais par une béné- » diction dont il a plu à Dieu de les honorer, ils ont converti quelques » Athées par leur ſimple lecture. [*En marge :* Rél. Mſ. de Chanut.] C'eſt » au moins le témoignage qu'un Peintre de Suéde nommé Beeck a rendu » publiquement de luy-même chez M. l'Ambaſſadeur de France à » Stockholm. » (BAILLET, *loc. cit.*, t. II, p. 508.)

Sur un autre portrait de Descartes que son ami Bloemaert aurait obtenu, qu'il se fit faire avant de quitter la Hollande, voir Baillet, d'après une *Rélat. MS. de M. de la Sale,* p. 411, de notre t. V.

Bloemaert étant curé de Harlem (voir ci-avant, p. 290), il aura pu fort bien s'adresser au peintre en renom de cette ville, et ce serait une présomption en faveur de l'attribution à Frans Hals du portrait de Descartes qui est au Musée du Louvre.

a. BAILLET, *loc. cit.*, t. II, p. 527 : « C'eſt ainſi que M. Deſcartes, ſans » être convertiſſeur ou controverſiſte de profeſſion, faiſoit inſenſiblement » revenir les eſprits de l'éloignement & des préventions, où ils étoient à » l'égard de l'Egliſe catholique. Mais on peut dire que ſa conduite n'étoit » pas moins édifiante que ſes diſcours. Il ne faiſoit pas conſiſter tous les » devoirs d'un véritable Chrétien dans un culte intérieur ſeulement, » comme font pluſieurs Philoſophes. [*En marge :* Rél. d'un Maître à » danſer, qui avoit fait la communion Paſcale avec luy.] Il étoit fort ſoi- » gneux de l'accompagner de tous les exercices d'un bon Catholique ; » & il s'acquitoit de toutes ſes obligations, comme auroit fait le plus » humble & le plus ſimple d'entre les Fidelles. Il fréquentoit ſur tout les » Sacremens de Pénitence & d'Euchariſtie, avec toutes les diſpoſitions » d'un cœur contrit & d'un eſprit humilié, autant qu'il eſt permis de s'en » rapporter à la foy des Confeſſeurs qui gouvernoient ſa conſcience en » Hollande [un P. de l'Oratoire] & en Suède [un Auguſtin] ? »

BAILLET encore, *ibid.*, p. 527 : « La précaution à laquelle il s'étoit aſſu- » jetti en entrant dans des pays de différente Religion, l'avoit tellement

Primus inaccessum qui per tot sæcula verum
Eruit è tetris longæ caliginis umbris,
Mysta sagax; Natura tuus, sic cernitur Orbi
Cartesius. Voluit sacros in imagine vultus
Jungere picturæ artificis pia dextera famæ,
Omnia ut aspicerent quem sæcula nulla tacebunt.

CONSTANTINI HVGENII F.LY

Notre philosophe n'eut d'autre occupation scientifique que de relever, chaque matin, la hauteur du vif-argent dans des tuyaux de verre[a]; du fond de l'Auvergne, Pascal avait prié Chanut de faire ces observations à Stockholm, afin de les comparer à celles que lui-même faisait à Clermont-Ferrand : en l'absence de Chanut, Descartes s'acquitta volontiers de ce soin, ne gardant point rancune à Pascal, de l'avoir oublié en 1648. Il voulut toutefois, ne devant pas demeurer longtemps en Suède, y laisser au moins une marque de son passage. A la demande de la reine, il rédigea les statuts[b] d'une Académie. L'un d'eux est significatif : interdiction aux étrangers d'en faire partie. Le philosophe entendait sans doute ménager par là les susceptibilités des savants de Suède ; mais peut-être aussi voulait-il rester libre de s'en aller, sans qu'on pût avoir aucune raison de le retenir.

On parlait cependant pour lui d'un établissement avantageux, comme il n'en avait point trouvé en France. Mais lequel eût-ce été ? Christine ne pouvait guère disposer, en faveur d'un étranger, que de quelque bénéfice dans les territoires d'Allemagne que la paix de Westphalie venait d'attribuer à la Suède. Ici encore c'eût été, par une singulière ironie des choses, aux dépens de quelque monastère, que la reine luthérienne eût dépouillé sans scrupule après sécularisation. Et comment Descartes, si catholique, aurait-il pu, en conscience, accepter un bienfait de cette origine ? Son ami Chanut s'y serait opposé, comme il l'avait fait déjà, pour un autre Français, celui-là calviniste, le médecin Du Ryer ? Celui-ci s'était fait octroyer

» rendu discret & retenu, qu'il ne parloit presque jamais sans édifier, ni » sans imprimer du respect & de l'estime pour la Religion qu'il professoit. » C'est ce qui fit dire à un Capitaine de Vaisseau, [*en marge :* Rél. » MS. de Porl. & Chanut], qui étoit Déiste & Libertin, que s'il avoit » à choisir une secte de Religion, il n'en prendroit point d'autre que » celle de M. Descartes, aprés quelques entretiens qu'il avoit eus avec » luy. » Voir encore ci-avant, p. 517, et t. IV, p. 318-319.

a. Tome V, pp. 447-449 et 475-476. Voir ci-avant, p. 518-519.

b. Tome XI, p. 663-665. Et t. V, p. 476-477.

par la reine, en récompense de ses services, une part des revenus d'un monastère de femmes dans l'archevêché de Brême. Les religieuses sollicitèrent la protection du roi de France; et Chanut reçut de Paris l'ordre de faire à Stockholm quelques représentations. Du Ryer se plaignit même que le gouvernement de son pays vînt ainsi mettre obstacle à sa fortune. Il n'en réussit pas moins à obtenir ce qu'il voulait[a]. Mais un tel

a. Lettre de Chanut à M. de Brienne, 4 juillet 1648 : « requeſte des » Dames religieuſes du Monaſtere neuf de l'Archeueſché de Bremen », à l'effet d'être maintenues en leurs biens, transmise à Chanut par son collègue à Hambourg M. de Meulles, pour être présentée à la reine de Suède. Celle-ci l'accueillit froidement; son médecin français M. du Ryer et un autre médecin allemand avaient déjà obtenu d'elle ce don. (*Bibl. Nat.*, MS. fr. 17964, p. 506 *r.* et *v.*) Dans une lettre suivante, à M. de Servien, 15 août 1648, Chanut revient sur cette question des « Mona- » ſteres catholiques en l'archeueſché de Bremen ». On aurait voulu « les » conſeruer au moins iuſques à ce qu'vn traitté de paix ait changé l'eſtat » des affaires... Mais un M. de Linde general-major a demandé à la » Reine de Suede tous les biens en fonds de l'abbaye des Religieuſes du » monaſtere neuf en lad^e Archeueſché. Sa Majeſté luy a accordé pour en » jouir apres la paix... » (Page 606 *r.* et *v.*) « Monſieur du Rier & vn » autre medecin de la Reine, ayant eu aduis que, outre les biens de la » conſtitution ou dotation du monaſtere donnez aud. ſieur de Linde, ces » pauures filles auoient quelques rentes conſtituées des deniers de leur » eſpargne, ils les ont demandez à la Reine & les ayant obtenus... » (Page 607.) Cette fois Chanut intervient. Dépit de Du Ryer : « M. du » Ryer m'eſt venu voir l'eſprit vn peu aigry, & trouuant mauuais que je » me meſlaſſe de ces affaires. » (Page 607 *r.* et *v.*) Chanut tient bon, & invoque le commandement de leurs Majeſtez « d'aſſiſter en leur nom ces » monaſteres ». « Il (*Du Ryer*) a donc tourné ſa plaincte contre la » France, diſant que, ſi elle ne luy faiſoit pas du bien, elle ne ſe deuoit » point oppoſer aux liberalitez que la Reine de Suede luy faiſoit... » (Page 607 *v.*) Explication un peu vive. On en réfère à Son Éminence le cardinal. Mais le médecin eut ce qu'il voulait. Voir t. V, p. 489, témoignage de Baillet.

Pourtant l'affaire avait paru d'abord devoir s'arranger : Chanut du moins avait eu bon espoir, comme il l'écrivait au comte de Brienne, le 8 juin 1647 : « Saluius a eſcrit à Monſieur du Rier, Medecin de la Reine » de Suede, qui eſt françois & Caluiniſte, une deduction exacte de toute » cette diſpute, afin qu'il en informe la Reine, qu'il dit eſtre preuenue de » l'opinion que ie luy ay donnée, que les Catholiques auoient le droit de » leur coſté, que la France eſtoit obligée à leur protection & que cela

projet, à supposer qu'on y pensât pour Descartes, n'eut pas le temps de se réaliser.

La reine avait enfin pris jour pour se faire expliquer par Descartes lui-même sa philosophie : elle lui donnait rendez-vous dans son cabinet d'étude, trois fois par semaine, à cinq heures du matin[a]. Christine, avec sa jeunesse et sa belle santé, supportait sans peine cette heure matinale, hiver comme été ; encore Chanut ne l'approuvait-il pas en cela, et souhaitait fort que le mariage vînt bientôt y mettre ordre[b]. Mais notre philosophe n'était plus d'âge à affronter ainsi, bien avant le jour, la gelée et la neige au dehors, lui surtout si frileux et qui jamais

» n'importoit point à la Suede. | Ledit ſieur du Rier, auec lequel j'entre-» tiens intelligence, n'a point tant deferé au zele de ſa religion, qu'il ne » m'ait deſcouuert qu'il auoit charge de faire voir ſa lettre à la Reine, & » d'aider à luy faire prendre reſolution de tenir ferme. Il ne ſe peuſt diſ-» penſer du premier : pour le ſecond, ie l'ay prié de ne s'en point meſler, » & iuſques icy j'ay plus ſuiet de croire qu'il eſt plus françois qu'hugue-» not. » (*Bibl. Nat.*, MS. fr. 17963, p. 373 *v.* à p. 374 *r.*)

Descartes possédait, dit Borel, *ſix à ſept mille livres* de rente, provenant d'héritages. Baillet, cependant, fait le compte de ces héritages et n'arrive pas à pareille somme, « à moins (dit-il) que d'y joindre une pen-» ſion viagére de *huit cent livres,* qu'il s'étoit fait créer en Hollande, par » un contrat en parchemin, écrit en Flamand, & ſcellé du grand ſceau de » la Province de Hollande, dont on ne nous a point appris la date ». (BAILLET, *loc. cit.,* t. II, p. 460-461.) Baillet raconte aussi, d'après SORBIÈRE, *Lettres & Diſcours,* p. 681, que Descartes avait placé de l'argent à la banque d'Amsterdam, et que cette banque lui produisait *deux mille* livres de rente. (Page 460.) Voir ci-avant, pp. 14, 42-43 et 434-435, notes.

a. Sur cette heure si matinale, surtout en plein janvier, nous avons le témoignage de Chanut, dans une lettre officielle à M. de Brienne, écrite le 12 février 1650, c'est-à-dire au lendemain du décès : t. V, p. 470-471. Peut-être Chanut fut-il plus affirmatif encore dans une lettre à l'abbé Picot, écrite le jour même, 11 févr., et que nous n'avons plus : Baillet en parle dans sa relation, p. 492 de notre t. V.

b. Chanut écrivait, assez gaillardement, à « M. le Prince Charles » Palatin » (dont on parlait comme du futur mari de Chriſtine de Suède), le 13 mars 1649 : « ... La Reine a eſté trauaillée pendant quinze iours » d'vn rhume, qui luy cauſoit vne toux incommode. Maintenant elle s'en » porte bien, graces à Dieu. I'ay ſceu que ſes Medecins l'ont aduertie » qu'elle priſt plus de ſoin de ſa ſanté, & que pour cela elle deuoit moins » trauailler ſon eſprit dans l'eſtude. Ie peux iurer à voſtre Alteſſe que ie

ne s'était levé tôt. Au collège même, ses maîtres le laissaient au lit le matin autant qu'il voulait; plus tard, il continua d'y rester jusqu'à une heure assez avancée. Il y travaillait d'ailleurs, ou plutôt, comme il le disait lui-même, il laissait insensiblement les rêveries du jour (ainsi appelait-il ses méditations) se mêler aux derniers rêves de la nuit[a]. Chanut eut beau lui donner son carrosse pour le conduire au palais : la maison de l'ambassadeur était dans un quartier assez éloigné[b], on avait le temps de se refroidir en chemin. Chanut lui-même venait d'être malade pendant huit à dix jours, mais s'était guéri; moins heureux, Descartes tomba malade à son tour, et mourut.

Nous avons quelques détails sur sa maladie[c], qui était une

» luy repreſente ſouuent la meſme choſe; mais elle ne nous croit pas. » Cette victoire, Monſeigr, vous eſt reſeruée; & ſi maintenant la raiſon de » ſa ſanté ne la peut obliger à demeurer au lict vn peu plus tard, voſtre » conſideration l'y reſoudra quelque iour, & ie prie Dieu que ce iour ne » ſoit pas differé long temps. » (*Bibl. Nat.*, MS. fr. 17965, p. 186 *r.* et *v.*) Sur ce sujet délicat, Chanut écrivait à M. de Brienne, 20 mars 1649 : « (declaration de la Reine au Senat)... que la ſuiettion au » mariage auoit certaines conditions qu'elle ne pouuoit encore gouſter, » ny meſme determiner quand elle pourroit vaincre la repugnance qu'elle » y ſentoit preſentement... » (Page 202 *r.*)

a. Voir ci-avant, p. 20, note *b* (témoignage de Lipstorp); et p. 73-74, note *a* (témoignage de Le Vasseur). Voir aussi t. I, p. 198-199, dans une lettre à Balzac, l'aveu de Descartes lui-même. Il est vrai qu'il avait, ce semble, l'habitude de se coucher tard : t. II, p. 361, l. 7-10, et p. 388, l. 21-23.

b. Voir ci-avant, p. 540, note, 16 févr. 1647. Quant au carrosse, Chanut aussitôt arrivé à Stockholm, en avait fait venir un de Hollande, par les soins de Brasset, ou plutôt de Made Brasset. Ce fut même toute une affaire. Il écrivait, entre autres, à Brasset, le 24 mars 1646, à propos de ce carrosse : « ce n'eſt point vn office qui regarde ſimplement les » femmes, car je reconnois tous les jours qu'il m'eſt impoſſible de m'en » paſſer, veu la faleté des rues de cette ville, & la neceſſité de ſe mettre » quelquefois à l'air pour ceux qui paſſent vne vie ſedentaire ». (*Bibl. Nat.*, MS. fr. 17962, p. 219.)

c. Toutes les relations que nous en avons, ont été reproduites, t. V, p. 470-500 : lettres de Chanut, p. 470-476; de Saumaise fils, p. 476-477; du médecin Wullen, p. 477-479; relation de Clerselier, p. 481-485; note de Sorbière, p. 485; de Philibert de La Mare, p. 485-486; relation de Baillet, p. 486-494.

pneumonie. Elle dura juste neuf jours. Son compatriote Du Ryer n'étant point là, Descartes ne voulut pas d'un autre médecin. Il fallut presque un ordre de la reine, pour le forcer à recevoir les visites d'un Allemand, Wullen, qu'il regardait comme son ennemi, et qui certes ne l'aimait guère. Notre philosophe l'accueillit fort mal; il entendait se soigner lui-même, ce qui consista les six premiers jours à ne rien faire du tout, sinon garder le lit; puis il reconnut qu'il était plus mal qu'il n'avait cru d'abord, mais refusa la saignée qu'on prétendait lui imposer suivant la mode du temps : « Epargnez » le sang français », disait-il au médecin allemand[a]. Il se contenta d'un remède, sinon de bonne femme, au moins de paysan, qu'il avait vu réussir en Hollande : légère infusion de tabac dans une boisson chaude, eau-de-vie ou vin d'Espagne[b]. La fièvre augmenta; les poumons se prirent : il expira le 11 février 1650, à quatre heures du matin.

Wullen rédigea aussitôt, sous forme de lettre à un ami de Hollande, un bulletin précis et sec, du ton d'un médecin Tant-pis, presque satisfait de voir mourir un malade qui ne s'était pas soigné selon les règles[c]. La reine, qui se fit lire cette lettre, n'y trouva rien à changer. Peut-être fut-elle surprise de cette fin si rapide d'un philosophe qui avait parlé jadis de prolonger

a. Le mot a été conservé par Wullen lui-même : t. V, p. 477. Voir aussi p. 490. Descartes finit cependant par se faire saigner; il eût peut-être commencé par là, si le médecin français eût été à Stockholm : c'était le grand remède de Du Ryer. On lit, en effet, dans une lettre de Chanut au comte de Brienne, 16 mai 1648 : « la reine... tombée malade la nuit pre-» cedente, d'vne fieure violente auec grande douleur de teſte, & vne toux » qui faiſoit apprehender vne inflammation de poulmon. Elle a eſté » ſeignée trois fois en deux jours, maintenant la fieure eſt quaſi eſteinte. » (*Bibl. Nat.*, MS. fr. 17964, p. 358-359.) Et à Servien, le même jour : « ...M. du Ryer l'a traictée à noſtre mode & n'a pas eſpargné ſon ſang : » il en a tiré trois fois en deux jours, & auec l'aide d'autres petits » remedes il a eſteint la chaleur de la fieure. » (Page 366 *v.*)

b. Tome V, pp. 478, 486 et 492.

c. Lettre rédigée le jour même du décès, 11 févr. 1650, à Guillaume Pison, médecin de Leyde. Voir t. V, p. 477-479.

la vie humaine indéfiniment[a]. Un sot article d'une gazette rappela aussi ce propos, en traitant Descartes de fou[b]. Mais cette malveillance fut une exception. Sorbière lui-même, comme s'il se préparait à une réconciliation posthume avec le grand homme qu'il avait méconnu, ne parla qu'avec respect de ses derniers moments[c].

Ils furent simples et dignes : Descartes écrivit ou du moins dicta une lettre pour ses frères, leur recommandant surtout sa vieille nourrice, qu'il n'avait jamais oubliée et dont la pensée lui revint à son lit de mort[d]; puis s'armant d'un courage, qui paraît lui avoir été facile : « Çà, mon âme, dit-il, il faut » partir[e]. » Est-il besoin d'ajouter qu'il mourut religieusement, on peut même dire pieusement, assisté par le P. Viogué ? Les croyances et les pratiques religieuses qu'il avait conservées toute sa vie, sans jamais, semble-t-il, les mettre en question, non seulement lui permettaient de faire une fin édifiante, mais lui en faisaient même un devoir de conscience. Baillet et Clerselier insistent, naturellement, sur ce point capital à leurs yeux : ne fallait-il pas écarter du philosophe tout soupçon d'irréligiosité ? Mais en outre les témoignages concordent, et Clerselier,

a. C'était encore là le sujet de ses entretiens pendant les derniers mois de sa vie; ou du moins ce fut là ce qui frappa le plus Christine : mais alors, « ses oracles l'ont bien trompé », disait-elle de Descartes, dans une lettre à Saumaise. On le voit, la reine plaisante, *jocosè ad Salmasium scribebat*. Voir t. V, p. 461, témoignage de Philibert de La Mare. Enfin, on lit dans Baillet, *loc. cit.*, t. II, p. 452, sous la rubrique *Mém. MS. d'Auz(out) & de Leibn(itz)* : « L'abbé Picot étoit si persuadé de la certi- » tude de ses connoissances sur ce point, qu'il auroit juré qu'il luy » auroit été impossible de mourir comme il fit à cinquante-quatre ans : » & que sans une cause étrangère & violente (comme celle qui deregla sa » machine en Suede), il auroit vecû cinq cens ans, aprés avoir trouvé » l'art de vivre plusieurs siècles. »

b. Tome X, p. 630, et t. XI, p. 670-672.

c. Tome V, p. 485. Voir ci-avant, p. 429-430, note *c*.

d. Voir ci-avant, p. 15. Voir aussi, t. V, p. 470, le témoignage de Catherine Descartes, nièce du philosophe, et fille de son frère aîné Pierre. Il ne fut publié qu'en 1693 ; mais, dès 1660, le fait avait été rapporté par Clerselier, t. V, p. 482-483.

e. Tome V, p. 482, relation de Clerselier

d'ailleurs, ne faisait que reproduire celui du principal témoin, qui était son beau-frère Chanut.

Ainsi devait finir, surtout à l'étranger, et en pays protestant, un gentilhomme résolu à témoigner, au moins par point d'honneur, qu'il restait fidèle jusqu'au bout à ses obligations de sujet catholique du roi de France. Mais quels étaient, au fond, les sentiments intimes du philosophe? A deux reprises, dans des lettres privées (lettres de consolation, il est vrai, et à des huguenots, auxquels il ne pouvait guère tenir un autre langage), il découvre franchement sa pensée. A la hauteur intellectuelle et morale où ce grand esprit s'était élevé, peu importait le culte où il se trouvait engagé du fait de sa naissance et de son éducation : il garda toute sa vie le même, parce qu'en vérité c'était là quelque chose d'extérieur, qui tenait surtout aux circonstances, et ne valait pas la peine qu'on le changeât. Mais là n'était point pour lui l'essentiel, que voici. A son ami Pollot, qui venait de perdre un frère, il écrivait en janvier 1641 : « Il » n'y a aucune raison ni religion, qui puisse faire craindre du » mal après cette vie à ceux qui ont vécu en gens d'honneur; » au contraire, l'une et l'autre leur promet joie et récom- » pense[a]. » Et le 13 octobre 1642, à son ami Huygens, qui avait fait aussi la même perte, il assure « qu'il ne peut concevoir » autre chose de la plupart de ceux qui meurent, sinon qu'ils » passent dans une vie plus douce et plus tranquille ». Et qui lui donne cette assurance? La foi ou la raison? Toutes deux apparemment. Mais il avoue ici ce qu'il appelle « son infir- » mité » : bien qu'il ait la volonté de croire, et que même il croie très fermement tout ce qui lui est enseigné par la religion, « les choses dont il est persuadé par des raisons naturelles, le » touchent, dit-il, bien plus que celles que lui enseigne la foi » seulement[b] ». Le philosophe l'emporte donc sur le croyant; s'il est persuadé de la vie future (une vie surtout bienheureuse, comme le pensait Socrate dans l'antiquité), ce n'est pas tant

a. Tome III, p. 279, l. 27-31.
b. *Ibid.*, p. 580, l. 12-28.

comme chrétien ou catholique, et parce qu'il a confiance en la révélation : c'est comme penseur, et parce qu'il s'est démontré à lui-même, que l'âme est distincte du corps et ne meurt pas tout entière avec lui [a].

Chanut cependant eut des scrupules au lendemain du décès. La reine, qui désirait honorer le philosophe, offrit pour les funérailles le principal temple de Stockholm. Notre ambassadeur refusa : son ami ne pouvant pas reposer en terre catholique, il n'entendait pas qu'un autre culte s'emparât de sa dépouille mortelle. L'enterrement se fit, sur sa volonté expresse, au cimetière des enfants morts avant le baptême, ce qui d'ailleurs fut mal interprété : ne semblait-il pas qu'on traitât le philosophe comme un athée, n'appartenant à aucune religion [b] ? Peu de temps après, en mai 1650, Chanut lui fit élever un tombeau, avec quatre inscriptions latines qu'il composa lui-même [c].

Plus tard, en 1666, les amis de Descartes à Paris, et ses nombreux admirateurs, désirèrent que ses restes fussent rendus à la France. Notre ambassadeur d'alors à Stockholm, le chevalier de Terlon, fit les démarches nécessaires ; le gouvernement suédois donna son consentement, non sans difficulté, et les restes exhumés furent transportés par mer d'abord, puis par terre jusqu'à Paris. Ce fut un très long voyage, qui eut ses mésaventures : retard en chemin, cercueil ouvert à la douane, etc... M. d'Alibert, financier, qui jouait au Mécène des gens de lettres, avait choisi pour la sépulture l'église Sainte-Geneviève, au centre du quartier des écoles, et s'était chargé des frais de la cérémonie, le 24 juin 1667. Une certaine pompe y fut déployée. Un banquet réunit ensuite une élite de convives, qui célébrèrent la ruine de la scolastique, et la

a. Voir ci-avant, p. 304.

b. Tome V, p. 476-477 : lettre du jeune Saumaise à Brégy, 19 févr. 1650.

c. Voir, pour ce qui suit, les documents contemporains publiés ci-après aux *Appendices VIII, IX, X et XI.*

victoire de la philosophie nouvelle : banquet presque séditieux, puisque défense avait été faite la veille, de par le roi, de prononcer en chaire un panégyrique déjà tout préparé. La censure de Rome, qui avait été la grande appréhension de Descartes pendant toute sa vie, et qui ne lui fut pas épargnée après sa mort, faisait ainsi sentir ses effets, grâce à la complaisance du pouvoir, le jour même de ses funérailles.

Une vingtaine d'années plus tard, en 1688, La Bruyère, dans son chapitre *Des biens de fortune,* comparait les savants, « ces hommes *chétifs* », avec les riches ou les personnages en place, qui ont pour eux le présent, tandis que les premiers ne peuvent compter que sur l'avenir ; et le nom de Descartes lui vient sous la plume, comme devant aller loin dans la postérité : *Descartes,* ajoute-t-il, et ce trait final semble bien un reproche à son temps et à son pays, *né français et mort en Suède*. Le reproche cependant ne pouvait s'adresser ni à Richelieu ni à Mazarin, et encore moins à Louis XIII ou à Louis XIV, lequel naquit en 1638, et dont la minorité dura après 1650. De son côté, le philosophe déclare, à plusieurs reprises, que le seul motif qui lui a fait quitter la France, était le désir d'avoir tout son temps libre pour l'étude, loin des importuns et des fâcheux qu'il ne pouvait éviter à Paris, et sans craindre non plus d'être incommodé par des voisins, comme il l'eût été en Bretagne ou en Poitou [a]. Pourtant d'autres causes, sans qu'il l'ait avoué, frappèrent aussi son esprit et durent influer sur sa décision : lui-même ne déclare-t-il pas aussi que ce qu'il estime le plus au monde, est le loisir *et la liberté* [b] ?

Or le catholicisme intolérant avait triomphé en France, l'année 1628, au siège de La Rochelle, comme en Allemagne, l'année 1620, à la bataille de Prague. Descartes avait pu voir,

a. Tome II, p. 149-150; t. III, p. 615; t. VI, p. 31, l. 1-13; et t. VIII (2e partie), p. 20, l. 4-5.

b. Tome I, p. 136, l. 18-27. Remarquons toutefois que, dans ce passage, la *liberté* n'est pas prise au sens large, comme nous le faisons ici.

dans une église de Rome, à son voyage de 1624-1625, les étendards de l'armée protestante, suspendus à la voûte : hommage de l'empereur Ferdinand à la Vierge Marie, aux pieds de laquelle il avait en outre déposé son sceptre et sa couronne[a]. Notre philosophe avait aussi entendu parler du bûcher de Vanini à Toulouse, en 1619, et d'un bûcher semblable pour un autre malheureux à Paris, en 1621. Il s'était trouvé à Paris encore, au lendemain du long procès de Théophile, de 1623 à 1625, et de la condamnation des anti-péripatéticiens, Villon, Bitault et De Claves, en 1624, par la Sorbonne et le Parlement. Enfin et surtout la rétractation et l'abjuration de Galilée à Rome, en 1633, vinrent le troubler profondément au fond de la Hollande[b]. Comment, après cela, la France presque toute catholique, avec des Jésuites comme confesseurs du roi, eût-elle pu lui offrir la sécurité requise pour philosopher librement ?

Et l on n'oserait dire qu'il n'avait rien à craindre à ce sujet. Ses livres, bien que rédigés avec une prudence qui allait jusqu'à l'excès, n'étaient point à l'abri de tout soupçon. Rome en jugea ainsi, puisqu'elle les condamna, le 20 novembre 1663[c]. Et pen-

a. La princesse palatine Sophie, sœur d'Élisabeth, au cours d'un voyage en Italie, visita Rome en 1664. « J'allay voir auſſi (raconte-t-elle) » l'égliſe d'Ogni Santi, qui s'appelloit autres fois le Pantheon, & celle » de Marie de la Victoire qui s'appelloit autres fois Jupiter de la » Victoire, où l'empereur Ferdinand avoit envoyé ſon ſceptre & ſa » couronne à un petit pourtrait de la Vierge, qu'il croioit luy avoir » fait gagner la bataille de Prague contre le roy mon pére. Le religieux » qui me fit voir ce beau préſent, me dit qu'une grande princeſſe comme » moy devoit auſſi luy donner quelque choſe. Je répliquay qu'ouy, ſi » la Vierge eût eſté de l'autre coſté. Toute l'égliſe eſtoit ornée des » drapeaux & d'enſeignes qu'on avoit pris dans cette bataille. » (*Memoiren der Herzogin Sophie*, p. p. Adolf Kœcher, Leipzig, 1879, p. 83.)

b. Pour tous ces faits, voir ci-avant, pp. 60-61, 76-78, 85-89 et 165-179.

c. Descartes ne fut point condamné de son vivant. Rappelons que les hauts dignitaires de l'Ordre des Jésuites en France étaient de ses anciens maîtres. Les provinciaux de la Province de Paris furent successivement, de 1639 à 1650 et au delà : le P. Jacques Dinet, de 1639 au 28 févr. 1642 ; le P. Jean Filleau, du 28 févr. 1642 au 2 oct. 1645 ; le P. Étienne Noël, vice-provincial, du 2 oct. 1645 au 31 mai 1646 (environ) ; le P. Étienne Charlet, du 31 mai 1646 (au plus tard) au 12 juillet 1649;

dant toute la dernière partie du XVIIe siècle, malgré les efforts des Jansénistes (et peut-être même à cause de cela) pour tirer à eux la doctrine de Descartes, malgré le caractère profondément chrétien et même catholique que lui donna Malebranche, sans parler de Bossuet et de Fénelon, elle encourut les suspicions et les interdictions du pouvoir. Encore plus au XVIIIe, où dépouillée de ce caractère religieux que l'on avait essayé de lui donner, elle apparut au naturel comme la philosophie du progrès, dont les réformateurs politiques eux-mêmes pouvaient se prévaloir, en la ramenant à son vrai principe de la souveraineté de la raison. Enfin si pendant quelque temps au XIXe siècle, le cartésianisme fut considéré comme le rempart de la philosophie spiritualiste, on en vint peu à peu à reconnaître plutôt en Descartes, et c'est bien là en effet son principal titre, un des fondateurs de la science moderne.

Celle-ci n'était pas encore, au XVIIe siècle, ce qu'elle était appelée de plus en plus à devenir, une puissance, et même la souveraine puissance spirituelle; et on pouvait craindre que son développement ne fût entravé par l'Église, appuyée sur la Scolastique. La tâche du philosophe fut de soustraire la science à une telle sujétion, et de la libérer. Il le fit en montrant qu'elle pouvait se passer de cette tutelle; mais, n'étant pas encore assez forte par elle-même, elle avait besoin d'un autre patronage, que lui fournit une métaphysique appropriée. Cette dernière permettait à la science de se présenter avec toutes les garanties de certitude, et précisément l'espèce de garanties, qu'exigeait l'esprit humain au point où il en était de

le P. Claude de Lingendes, du 12 juillet 1649 au 8 juillet 1652; mais comme il fut absent à partir de février, le P. Charles Lallemant devint vice-provincial du 1er févr. au 8 juillet 1652, et le P. Étienne Charlet le redevint lui-même du 8 juillet au 12 nov. 1652. A cette date, le P. François Annat fut nommé provincial. Rappelons enfin que le P. Charlet avait été assistant du général à Rome, pour la France, de 1627 jusqu'au 13 janvier 1646. Ces renseignements, ainsi que tous ceux que nous avons pu donner sur les Jésuites, nous ont été fournis, avec une obligeance parfaite, par un ancien bibliothécaire de la Compagnie, le P. A. Hamy.

son développement. Mais vienne le jour où la science moderne prendra confiance en elle-même, et prétendra se suffire, fière de toutes ses découvertes qui sont en même temps des bienfaits pour l'humanité, elle rejettera comme inutile ce fondement ou ce support qui lui fut un instant nécessaire : tel un édifice qu'on débarrasse enfin de son échafaudage. Sans doute Descartes eût reculé devant cette conséquence, lui qui estimait que même un géomètre, pour être certain de la géométrie, avait besoin de croire en la véracité de Dieu. Il n'en a pas moins été l'un des auteurs de l'émancipation définitive de la science, choisissant la première de toutes, la mathématique, pour lui donner, d'un vigoureux élan, une extension illimitée, et pour faire marcher à sa suite, afin qu'elle bénéficiât d'une certitude égale, toute la physique ou la science de la nature. Là-dessus l'épitaphe composée par Chanut, son intime ami et le confident de ses dernières pensées, est singulièrement révélatrice. En quelques traits précis, il note une seule chose comme caractéristique : le philosophe n'avait pas en vue la théologie ni la philosophie même, mais l'étude de la nature; il pensait que la même clé qui le faisait pénétrer dans le secret des mathématiques, lui servirait aussi pour ceux de la physique, et que, grâce aux principes instaurés par lui, désormais la voie était ouverte aux mortels jusque dans les profondeurs les plus mystérieuses de l'univers[a].

En attendant, Descartes donna à ses contemporains, dès sa première publication en 1637, et même avant, à ceux qui purent approcher de lui, l'impression d'un esprit tout à fait supérieur. Il dominait les doctrines des anciens, dont quelques parties essentielles reparaissent dans sa philosophie, mais avec un caractère et un esprit nouveau; il dominait également les

a. « ...Naturæ myſteria componens cum legibus Matheſeos, virinſque » arcana eâdem clavi referari poſſe auſus eſt ſperare... Poſt inſtauratam » à fundamentis Philoſophiam, apertam ad penetralia Naturæ Morta- » libus viam reliquit. » Voir ci-après, *Appendice IX.*

théories et les découvertes des modernes, lesquelles, animées aussi d'une vie plus large, se retrouvent, chacune à sa place, dans son système. Il avait un besoin de vérité absolue dans les sciences, qu'il tenait sans doute de son éducation philosophique et religieuse, et qui le fit recourir à un Dieu métaphysique comme suprême garant de cette vérité; mais avec cela il avait aussi une tendance plus ou moins consciente à s'accommoder, s'il le fallait, d'une vérité relative, pourvu qu'elle donnât une explication des choses satisfaisante pour l'esprit, et qu'elle permît d'agir efficacement sur les réalités qui nous entourent. D'autre part, il préparait ses lecteurs à accepter les théories nouvelles de la mécanique et de la physique céleste; il habituait leur pensée à se mouvoir à l'aise et sans vertige dans l'infinité de l'espace, et à envisager avec calme la pluralité des mondes : et cela, non plus seulement par des divagations métaphysiques, auxquelles répugnera toujours le bon sens du plus grand nombre, mais par des incursions scientifiques, ou qui du moins passaient pour telles et s'imposaient ainsi à l'attention des savants.

Jamais le génie de la France n'avait encore plané si haut, projetant une vive lumière, non pas sur toutes choses, mais sur quelques-unes au moins de celles qu'il choisit pour objet, et on eut l'illusion de croire que c'était tout l'univers. D'autres grands esprits se sont élevés à des hauteurs non moindres, ou plutôt ont atteint aussi des sommets d'où ils ont illuminé d'autres domaines de la pensée. Mais Descartes leur avait montré l'exemple, et demeurait leur précurseur et leur maître. Sa philosophie à la française fut la première qui répondît pleinement aux instincts de notre race. Philosophie des idées claires et distinctes, fortement enchaînées entre elles, et qui s'adressaient à tout le genre humain : ne prétendait-il pas être compris des Turcs eux-mêmes [a] ? Philosophie du progrès, où la réalité des faits doit se plier à la logique des idées,

a. Tome V, p. 159 : « Ita ſcripſi meam Philoſophiam, ut ubique recipi » poſſit vel etiam apud Turcas. »

et qui devançait l'avenir au point que son programme n'est pas encore réalisé entièrement : philosophie de l'universel mécanisme, dans le monde des corps; et dans le monde des esprits, philosophie de la liberté, de la générosité, avec cet enthousiasme contenu, qui ne s'égare pas dans de vaines chimères, mais qui, sans rien perdre de son essor sublime, entend demeurer positif et pratique, et se trouve si propre par là-même à révolutionner le monde.

APPENDICE

APPENDICE

I.

Lieu de naissance.

Page 6, note *a*.

Pierre Borel, qui avait fait naître d'abord Descartes à Châtellerault, se corrige ainsi lui-même à la fin de son opuscule : « Addendum cenſuimus circa patriam Carteſij, quòd quidam exiſtimant » non in ipſo Caſtro Eraldi natum fuiſſe, ſed Hagæ Turonum iuxta » Caſtrum illud. » (*Carteſij Vita*, 1656, pag. 43.)

Châtellerault reste la ville natale du père de notre philosophe, Joachim Descartes, dont l'acte de baptême (et aussi de naissance), à la date du « jeudy, 2me jour de Decembre 1563 », a été publié pour la première fois par Alfred Barbier, en addition (p. 202) à son volume sur *Les Origines Châtelleraudaises de la Famille Descartes*. (Poitiers, 1897, in-8, pp. 202.)

A son retour d'Italie, Descartes vint un moment à Châtellerault. Une procuration, donnée par lui à Jehan Coutant, est datée de là, le 27 juillet 1625. (A. Barbier, *loc. cit.*, p. 166.) Notons les termes employés : « René Deſcartes, eſcuier, ſieur du Perron, » eſtant & demourant de preſent en ceſte ville de Chaſtellerault, » logé au logis de Sainct André. » Et plus loin : « faict & paſſé » aud. Chaſtellerault, en l'hoſtellerie où pend pour enſeigne Sainct » André. » Descartes n'était donc point descendu dans la maison de son père (laquelle était peut-être louée à une autre famille). Le 12 août suivant, Coutant loua, pour cinq années, à deux fermiers diverses maisons et métairies de René Descartes. Celui-ci était sans doute reparti déjà. Mais le 24 juillet, il était déjà probablement arrivé : il conviendrait donc de dater la lettre mentionnée au t. I, p. 4-5, le 24 juillet 1625, non pas de *Poitiers*, mais de *Châtellerault*.

Ajoutons que Barbier, dans le même ouvrage, pp. 50, 51 et 58, donne le fac-simile de trois actes de baptême, portant les signatures de Joachim Descartes le père (22 févr. 1577), de son fils aîné Pierre (25 déc. 1620), et du cadet René (21 mai 1616). Les trois fois, le nom de famille est écrit en deux mots bien distincts et séparés l'un de l'autre : *Des Cartes.*

II.

GASSENDI OU GASSEND ?

Page 85, note *a*.

« Tel fut Pierre Gassend ou Gassendi. Gassend étoit son véri-
» table nom. Bouche a mis à la tête de son *Histoire de Provence*
» une de ses lettres où il signe GASSEND ; il n'en prend point
» d'autre dans ses Lettres Françoises manuscrites, qui sont dans
» la Bibliothèque de M. le Président Thomassin de Mazaugues.
» Il traduit son nom par Gassendus ; il l'eût traduit Gassendius,
» s'il se fût appelé Gassendi. » Note à la page 2 de l'ouvrage suivant : *Vie de Pierre Gassendi, Prévôt de l'Église de Digne & Professeur de Mathématiques au Collège Royal.* (A Paris, de l'Imprimerie de Jacques Vincent, rue et vis-à-vis l'Église de S. Severin, à l'Ange. MDCCXXXVII, in-12, pp. 486. Approbation, 13 déc. 1735. Permission du Roy, 17 may 1736 : « un manuscrit
» qui a pour titre : *Vie de Pierre Gassendi, par le P. B...* » Cette initiale désigne le P. Bougerel.

III.

DESCARTES A LA FLÈCHE.

(1606-1614.)

Descartes déclare lui-même, t. IV, p. 122, l. 9-10, qu'il a demeuré à La Flèche « huit ou neuf ans de suite en sa jeunesse » ; et son biographe Baillet fixe cette durée de ses études, de Pâques 1604 jusqu'aux vacances de 1612.

Mais Descartes fait ailleurs cette autre déclaration, t. IV, p. 160-161, à propos d'un Jésuite dont il était parent, le P. Charlet : « Je

» lui suis obligé de l'inſtitution de toute ma jeuneſſe, dont il a eu » la direction huit ans durant, pendant que j'étois à La Flèche, où » il étoit recteur. » Or nous avons, dans l'ouvrage de Rochemonteix, *Le Collège Henri IV de La Flèche* (Le Mans, 1889), la liste des recteurs, t. I, p. 210 : PIERRE BARNY, 1603-1604; JEAN CHASTELLIER, 1604-1606; ETIENNE CHARLET, 1606-1616, etc. Rochemonteix dit même ailleurs, t. IV, p. 52, que le P. Chastellier ne quitta La Flèche qu' « au milieu de l'année 1607 »; mais peut-être était-il resté quelque temps pour mettre son successeur au courant; en tout cas celui-ci, le P. Charlet, se trouvait encore à Paris, comme prédicateur à la maison profesſe, en 1606 (*Bibliothèque de la Compagnie de Jésus*, t. II, 1891, col. 1074.). Donc, pour avoir été *huit ans* sous la direction du P. Charlet recteur de La Flèche, il faut que Descartes soit demeuré au collège de 1606 à 1614 (sinon même de 1607 à 1615).

Cette date de 1614, pour sa sortie du collège, concorde bien avec un texte que nous avons rapporté ci-avant, p. 237, note c. Descartes rappelle au P. Noël, en juin 1637, que celui-ci a été son maître à La Flèche, « il y a vingt-trois ou vingt-quatre ans »; mettons vingt-trois ans, et nous retombons juste à l'année 1614. D'autres difficultés encore disparaissent, que nous avions signalées, p. 35-40.

Enfin la précocité du jeune Descartes comme mathématicien, qui étonnait et embarrassait ses maîtres au collège, p. 24-25, surprend moins en 1614, lorsqu'il avait de dix-huit à dix-neuf ans, qu'en 1612, où il n'avait que de seize à dix-sept ans seulement. Et la suite s'explique mieux aussi : sorti du collège aux vacances de 1614, Descartes fit ses études de droit les deux années 1614-1615 et 1615-1616, jusqu'à ses examens de baccalauréat et de licence, les 9 et 10 novembre 1616 (voir pp. 39, 40, et 272-273, note); puis il passa deux années peut-être à Paris, plus sûrement en Bretagne dans sa famille, puisqu'il était à Chavagne-en-Sucé, près de Nantes, en octobre et décembre 1617; il partit pour la Hollande en 1618.

Toutefois, il serait bon de retrouver le *curriculum*, année par année, de deux autres Jésuites, dont Descartes eut l'un, le P. Noël, comme *repetitor philosophiæ* (Rochemonteix, *loc. cit.*, t. IV, p. 57), et l'autre, le P. Dinet, comme préfet des études (t. III, p. 468, l. 9-11).

IV.

PREMIER SÉJOUR A LEYDE.

Page 124, note *c*

L'inscription de Descartes comme étudiant est ici donnée en abrégé, telle qu'elle se trouve dans l'*Album* imprimé. La voici complétée d'après le Registre MS. :

Renatus Deſcartes Picto, ſtudioſus matheſeos, annos natus XXIII. Bij Cornelis Heymenſſ. van Dam.

Ces derniers mots donnent l'adresse de Descartes (*bij* veut dire *demeurant chez*), et semblent indiquer qu'il habitait Leyde à ce moment. Quant à la date, elle est bien : *Die 27 Jun. 1630.* On a cru pouvoir lire *Jan.*, ce qui se rapporterait mieux à l'âge indiqué : en janvier 1630, Descartes n'était encore que dans sa trente-troisième année, et en juin il était dans sa trente-quatrième. Mais les étudiants se suivent, sur le Registre, dans l'ordre chronologique de leur inscription, et on est bien au mois de juin. Par contre, la date 27 pourrait se lire 28 ou même 29. (Renseignements dus à Cornelis de Waard, de Middelbourg, et à P. C. Molhuysen, de Leyde.)

V.

LE P. FRANÇOIS VÉRON.

Page 237 et page 23.

Voici un curieux document sur cet ancien professeur de philosophie de Descartes au collège de La Flèche. On y remarquera deux choses : d'abord, le titre de son ouvrage, *Méthode de Controverse,* comme si le maître, aussi bien que plus tard l'élève, était surtout préoccupé de la question de la *Méthode;* en outre, il est fait mention d'un livre imprimé à La Rochelle en 1637, et qui n'était que la reproduction de l'ouvrage de Véron : ne serait-ce point là l'écrit, précisément « imprimé à La Rochelle », que Descartes mentionne dans une lettre à Mersenne, du 31 déc. 1640 (t. III, p. 275, l. 19) ? Il aurait donc continué à s'intéresser aux

publications de son ancien maître. (Mais ce n'est là toutefois qu'une conjecture.)

Le P. François Véron, dans sa *Méthode de Controverse,* à la fin de la troisième partie, édition de 1638, parle de vingt et une éditions de cette *Méthode*, dont la première à Amiens en 1615. « ...Ceſte 21, en la preſente année 1637, eſt auec ſa derniere per- » fection, augmentée de plus des deux tiers... Outre dix ou douze » impreſſions en diuers petits Racourcis : & ſans compter dix » impreſſions en dix ou douze iours... que ie fis pourmener par » tout Paris il y a 17 ans... Bref, i'en ay remply la France... » Pluſieurs ont fait diuers extraicts de cette *Methode*... Et nouuel- » lement le P. Victorin, Recollect, a remply de ce mien dernier » volume un Traité par luy intitulé : *Des Motifs qui obligent ceux* » *de la Religion pretenduë Reformee à ſortir de leur Egliſe & à* » *retourner dans celle de leurs anceſtres; auec un Deffi charitable* » *ſur ce ſuiet preſenté aux Miniſtres,* (imprimé à La Rochelle, » 1637), auquel il cite, en ſon *Motif 11,* p. 130, le traitté 8 de ce » Tome in-folio. L'approbation de ces *Motifs* eſt dattée du » 14 d'Aouſt 1637 à La Rochelle, et l'Epiſtre Dedicatoire, du » 31 May 1637. Et l'Approbation du mien eſt du 9 d'Aouſt à » Paris. Mais cela vient de ce que i'auois enuoyé audit P. Victo- » rin, à ſon inſtante priere, mon Volume bien qu'imparfait, » quatre moys au plus auant qu'il fuſt acheué d'imprimer. Il » m'a prié, par lettre receuë ce moys de Septembre, de luy enuoyer » l'accompliſſement : ce que ie feray au plus toſt. » (*Bibliothèque de la Compagnie de Jésus*, nouv. édit. par CARLOS SOMMERVOGEL, Strasbourgeois, t. VIII, 1898, p. 605-606.)

VI.

ALPHONSE DE POLLOT.

Page 116 et pages 408-409.

Nous donnerons ici, avec quelques détails, les renseignements sur Pollot, résumés dans ces deux passages. Ils sont tirés des documents possédés par Eugène de Budé à Genève, et obligeamment mis par lui à notre disposition.

La famille Pollot était originaire de Dronier (en italien : Dronero), dans le marquisat de Saluces, en Piémont. Le père, Marc-Antoine Pollot, était déjà mort, lorsque sa femme, Bernardine

Biandra, restée veuve avec sept enfants (et non pas cinq, comme nous avions dit), dut se réfugier à Genève, où déjà elle avait une sœur mariée. « La rude perſecution l'ayant faite ſortir du Mar- » quiſat de Saluſſe en l'année mil ſix cent vint, auec ces (*sic pro* ſes) » trois fils, les Nobles Vincent & Alphonſe & Jean Baptiſte » Pollots, & D^lle^ Dilia (*sic pro* Delia) ſa fille, fort à la hate, ils » ne peurent point vendre de leurs terres : il eſtoit defendu d'en » acheter, & des fauoris du prince (*le duc de Savoie*) s'en mirent » en poſſeſſion. » Elle laissa derrière elle une fille, Camille, mariée à Jean Girard, et qui plus tard, devenue veuve, vint aussi à Genève rejoindre sa famille, sans pouvoir toutefois retirer du Piémont une enfant qu'elle avait, Lucie Girard; l'aîné de la famille, Vincent, dut aller lui-même en Piémont, « par un mouve- » ment de charité », pour ramener cette nièce orpheline et la tirer de l'idolàtrie. « Et quelque ſomme d'argent que lad. Dame de » Pollot retira de Piedmont, qui étoit vint ou vint cinq mille » livres, elle s'en ſeruit pour l'education de ces fils, leur ayant » fait aprendre les exercices neceſſaires, & auſſi pour fournir aux » frais du mariage de D^lle^ Delia ſa fille, qu'elle maria avec Mr Bar- » telemy Michely. Apres que ces fils eurent demeuré quelques » années dans Geneve, il (*ou* elle ?) enuoya les deux cadets en » Hollande. Il faut de l'argent pour le voyage & pour ſe mettre » en état d'entrer dans un lieu. Ils eurent du bonheur que le » Prince Frederic-Henry, de glorieuſe memoire, les reçut fort » fauorablement. »

Jean-Baptiste devint Gentilhomme de la Chambre de Son Altesse (*Edelman van de Camer van Sijn Hoochheijt*), le 24 décembre 1637. C'est le titre qu'on lui donne, et même « Premier » Gentilhomme », ainsi que celui de « Capitaine en Ollande », dans une pièce de vers sur son décès (analogue à cette autre pièce que nous avons citée, t. III, p. 280-281). Car il mourut à La Haye, le 14 janvier 1641.

Cette mort explique que, dans le testament de leur mère, Bernardine Biandra, fait à Genève, le 12 nov. 1641, et déposé chez un notaire par elle-même, le 28 déc. suivant, il ne soit plus question que de deux fils : « Ie laiſſe & conſtitue » heritiers particuliers & uniuerſels, mes deux fils, Vincent & » Alfonce de Pollot, chaſcun pour ſa moitié, tant pour ce qu'ils » portent le nom de la maiſon, comme pour les aſſiſtances qu'ils » m'ont en tous tems doné, & deſpences qu'ils ont fait en ma » longue maladie de ma cheute, en diuerſes mes autres occaſions

» & voyages, comme auſſi parce qu'eſtans hors de leur maiſon & » patrie pour ſuiure la vraye religion & le St Evangile de N. S. Jeſus » Chriſt, ils ne iouiſſent pas de tous les biens de leur maiſon... » Elle demande, en terminant, que, « apres ſon deces le preſent acte » ne ſoit point ouvert que, au prealable, que (*sic*) Monſieur Alfonce » Pollot qui eſt à preſent en Olendre (*sic, pro* Hollande) ne ſoit icy » preſent ou bien conſentant. »

Dans le même testament, Bernardine Biandra fait encore divers legs :

« Aux pauures de l'Egliſe italienne, & autres, 500 florins;

» A Lucie Girard, ma petite-fille, fille de ma fù fille Camille, » 100 livres tournoiſes;

» A Bernardine de Chauvet, ma petite-fille & filliole, *idem;*

» A ma fille Delia Micheli, ducents eſcus;

» A ma fille Lucreſſe de Chauuet, mariee depuis enuiron vint » ans...

» Pour mon petit-fils qui eſt en Piedmont, fils de Marte ma fille » defunte, ayant ſa defunte mere en ſon uiuant receu beaucoup des » auantages de moy, ie crois qu'il ſe doit contenter, ſans rechercher » autre..., ou bien 100 liures au meme Urſio;

» A Monſ. Micheli mon gendre... »

On retrouve bien ici quatre filles, outre les trois fils, dont un est mort déjà; deux aussi sont mortes à cette date de 1641, Camille et Marthe, mariées l'une à un Sr Jean Girard et l'autre à un Italien Ursio; les deux autres vivent encore, Delia mariée à Barthélemy Michely, de Genève ou de Lyon, du temps que la famille était encore à Dronero, et Lucrèce mariée à Jean de Masse, Sr de Chauvet, à Genève.

Voici les renseignements relatifs à leur frère Alphonse :

1° Nomination de capitaine d'une compagnie de 150 hommes, la compagnie de feu M. Marquette; Pollot la commandait déjà depuis le 28 août 1632. Au nom de MM. les États généraux des Pays-Bas, à La Haye, le 11 janvier 1633. Le nom du nouveau capitaine est écrit : *Alfonso de Pollotty*. (Marquette, blessé au siège de Maestricht, le 22 juillet, était mort le 1er août 1632.)

2° Confirmation de la nomination précédente, par le prince d'Orange Frédéric-Henri : faite à La Haye, le 31 janvier 1633. Même nom : *Alfonso de Pollotty*.

3° Nomination du capitaine *Alfonce de Pollot* (sic) comme « Gentilhomme de noſtre Chambre »... aux gages de « huict cens » florins par an », par le même Frédéric-Henri, Prince d'Orange :

à La Haye, 3 mars 1642. Soit un peu plus d'un an après la mort de son frère Jean-Baptiste de Pollot, décédé le 14 janvier 1641, en la même qualité.

4° Nomination du capitaine *Alfonso Polotti,* pour les États généraux et pour le Prince d'Orange, au commandement du Fort Sainte-Anne dans le Polder de Namen. Signé : Frédéric-Henri, à La Haye, 15 mai 1645. Brasset parle de cette nomination dans sa correspondance, lettre datée de Munster, 28 mai 1645 : « L'on m'a » mandé que M. Palloti eſtoit fait commandeur du Polder de » Namen. » (Paris, *Bibl. Nat.*, MS. fr. 17897, f° 309.) Et il lui écrit, le 11 oct. 1645 : « A M. Alphonſe Palloti, Gouuerneur du » Poldre de Namen. » (*Ibid.*, f° 532. Voir encore le même nom *Palloti,* f°s 265 et 266.)

5° Nomination de *Jonckheer Alphonse de Pollotti* comme « Hoff- » meester van Onsen Huyse », signée : « Amalie, Princesse Doua- » riere d'Orange », à La Haye, 1er avril 1648. Veuve de Frédéric-Henri depuis le 14 mars 1647, la princesse rappelle que Pollot a bien et fidèlement servi le Prince d'Orange son époux, d'abord comme Gentilhomme ordinaire, « eerst als Ordinaris Edelman », puis comme Gentilhomme de sa Chambre, « ende_daer naer als » Edelman van sijne Camer ». Elle mentionne aussi ses titres actuels : « Cappitain ende Commandeur van het Fort ende Polder » van St Annen. » Quant au nouveau titre qu'elle lui donne, aux gages de huit cents gulden (« op de gagie van acht hondert Carolus » guldens », il sera traduit pompeusement plus tard, à la mort de Pollot : « Maréchal de la Cour de la Princesse douairière ». Notre Brasset en parlait plus simplement : « Madame la Dou^re d'Orange » a defpeſché ſon M^e d'Hoſtel, le Sr Alphonſe Palotti », dit-il dans une lettre du 15 juin 1648. (*Loc. cit.*, MS. fr. 17900, f° 243.)

En 1643, l'aîné Vincent fit un voyage en Hollande. Les deux frères, profitant de cette réunion, firent leur testament, par devant notaire, à La Haye, le 10 oct. 1643. Le texte en a été conservé. Il y est fait mention de leur père « le feu Sieur Marc-Antoine Pollodt » (*sic*) de Dronier, Marquisat de Saluces en Piedmont », et de leur frère décédé, Jean-Baptiste. Le domicile des deux comparants est indiqué : « ...eſtant logez à la Grande Place vis à vis le Palais & la dite » Cour d'Hollande. » On a le nom du notaire : « Willem Roomers » ; et des deux témoins : « Maiſtre Willem van Velde, aduocat à la » Court d'Hollande, et Daniel Bouthellier Chirurgien, iſſeu de la » ville de Cognac en Engomois en France. » Les deux frères « declarent que ne laiſſans hoirs ny deſcendents legitimes, auoir

» inſtitué, comme ils inſtituent par ces preſentes, l'un l'autre recipro-
» quement Heritier huniuerſel des biens que le premier decedant
» delaiſſera... D'autant plus qu'ils veulent ſuiure en cela la diſpo-
» ſition qui en a faict ledit feu Sieur leur pere par ſon dernier
» Teſtament, & qu'ils ſçauent leurs ſœurs auoir eſté legitimement
» dottées... »

Eugène de Budé possède encore, dans ses archives, trois lettres d'Alphonse de Pollot, « à Mdlle Michely, ſa tres-chere ſœur, à » Geneve ». La première est datée de Nevers, le 20 septembre 1644. Pollot avait reçu mission du Prince d'Orange, d'aller trouver de sa part la reine d'Angleterre à Bourbon, où elle prenait les eaux. Il avait aussi l'ordre de s'en retourner « au plus toſt qu'il lui ſeroit » poſſible ». Ce dernier commandement « luy oſtoit l'eſperance » que i'auois conceue de faire vne courſe iuſques à Geneue pour » iouir quelques 8 iours de voſtre preſence tres deſiree. Et vous » diray bien plus que, durant le ſeiour que i'ay fait à Bourbon, ny » les comedies ny l'entretien des Dames, ny meſmes les honneurs » que ie receuois à toute heure de S. Mté & de toute la Cour, n'ont » pu occuper mes penſées en ſorte qu'à toute heure elles n'ayent » eſté auec vous... Ce que i'apprehande encor eſt de partir de Paris » deuant l'arriuée de noſtre frere, ayant ſceu par M. Sarrazin qu'il » eſtoit ſur ſon deſpart pour y venir... » La seconde lettre n'est pas datée; mais elle paraît être d'octobre ou novembre de la même année 1644. Pollot regrette que sa sœur n'ait pu venir le rejoindre aux eaux de Bourbon, et il continue par ce badinage : « ...Ie » voudrois bien eſtre aupres de vous, pour vous pouuoir faire » raiſon de cette belle & blanche liqueur dont vous uſez, tant » pour ce que naturellement ie l'ayme fort que pour ce qu'on me » veut perſuader qu'elle feroit auſſy fort propre pour me ſoulager » du mal dont ie me trouue ſouuent incommodé & ſurtout en » hyuer... » Il parle aussi de « Meſſrs Sarrazin nos bons couſins », et d'écrire prochainement « à noſtre niece S. » (Savyon). Enfin la troisième lettre est datée de La Haye, le 13 juillet 1656. Pollot avait fait état de partir vers la fin de ce mois; mais des affaires « pour Meſſrs de Geneue », et aussi « pour nos freres des Vallées », le retiendront en Hollande, sans qu'il puisse dire en quel temps elles pourront être terminées. « Ie ne lairray point de m'y » employer auec chaleur, & ne plaindray point ny la perte du » temps, ny d'aucune autre choſe, pourueu que je ne trauaille point » en vain... Au demeurant, ie ſuis bien affligé d'apprendre que » voſtre ſanté ne ſoit pas telle que ie voudrois bien qu'elle fut, & que

» vous vous trouuiez de nouueau incommodée de cette palpitation » ou battement de cœur. Ie vous prie de prendre une bouteille de » terre & la remplir de bonne maluoiſie & y mettre dedans vne » piece d'acier & la tenir bien bouchée, & quelque temps apres en » prendre trois ou quattre cuillerees le matin à iun, ayant appris » ce remede de Madame de Chanut Ambaſſadrice de France, » laquelle ayant la meſme incommodité, en a par la eſté deliurée; » & prie Dieu que le meſme vous arriue. »

A cette date de 1656, Pollot se trouvait donc encore à La Haye. Pourtant, il était déjà revenu à Genève, au moins lors du contrat de mariage d'une de ses nièces, Lucie Girard, en 1653. « ...Mondit » Sieur Alſonſe de Pollot... a touſiours eſté en Hollande & ſurtout » à La Haye depuis l'aage de dix ſept ans au ſeruice des Eſtats » generaux des Prouinces vnies & de Monſr le Prince d'Orange » Frederic Henry & de Madame la Douairiere, iuſques au temps » du mariage d'icelle auec ledit Sr Sauion, à laquelle peu de mois » apres ſon arriuée dans Geneue, il voulut bien faire vne liberalité » conſiderable de ſes propres biens..., luy donnant du ſien propre » ſix mille liures, comme il ſe peut verifier par le contract de leur » mariage de 1653. » Le mémoire d'où ceci est tiré, est du mois d'août 1669. Il a pour objet de débouter le sieur Savion de prétentions injustifiées à la mort de l'oncle de sa femme, et continue ainsi : « ... Ledit Sieur Sauion n'a eu garde de rien demander au » defunct, quoy qu'il ait ſuruefcu audit mariage l'eſpace de 16 à » 17 années, au grand auantage de ladite demoiſelle Lucie Girard, » qui a touſiours treuué chés luy vn aſile aſſeuré contre les conti- » nuelles perſecutions & mauuais traitemens de ſon mari, lequel » auſſi ayant recouru à la charitable bonté d'iceluy, en a obtenu des » ſoulagements bien conſiderables en ce qu'il luy a preſté de l'argent » pour le ſortir des priſons de Dijon & de Gex : comme apert par » actes qui deſcouuriront l'ingratitude de ce parent enuers la » memoire de ſon bienfaiteur. » Ce même mémoire rappelle qu'Alphonse de Pollot a payé les dettes de son frère Jean-Baptiste, mort prématurément, qu'il n'a cessé d'envoyer de l'argent à sa mère et à son frère Vincent, que lorsque celui-ci fit un voyage à Lyon, où il mourut, c'était pour recevoir une lettre de change de dix mille écus qui lui était annoncée de Hollande, et qui arriva en effet le jour même de son enterrement: enfin ce généreux frère a toujours été « comme un Joseph dans sa famille ».

Ce document ferait croire que Pollot passa à Genève les seize à dix-sept dernières années de sa vie, ce qui est peut-être excessif. Le

Registre des Morts, conservé aux Archives de Genève, donne en effet le renseignement suivant : « Du Jeudy 8 Octobre 1668, à 6 heures du » matin, No(ble) Alphonſe Pollot, habitant, jadis Capitaine d'In- » fanterie au ſervice de MM. les Etats de Hollande, âgé de 66 ans, » mort de fiebvre continue & de fluxion avec colique venteuſe. Sa » demeure eſt la grande rue de la Maiſon de Ville. A teſté par devant » Egrege Guenand. Enterré au Cloiſtre de St Pierre. »

Si l'on compte seize à dix-sept ans avant 1668, on arrive à 1652 ou même 1651. Retenons seulement que Pollot était à Genève en 1653. Peut-être n'y est-il revenu et ne s'y est-il établi *définitivement* qu'à partir de 1659. On trouve, en effet, dans les *Registres du Petit Conseil, Hôtel de Ville de Genève,* Séance du samedi 31 décembre 1659 : « Les Nobles Colladon ſyndic, Voiſine, Gallatin, anciens » ſyndics, rapportent qu'ayant veu le dict ſieur de Pollot qui s'eſt » retyré ici des Pays Bas où il a negotié & ſollicité pour ceſt Etat » une ſubvention de $\frac{m}{30}$ livres faiſant 12.000 eſcus pour la fortifica- » tion. Arreſté que le noble Colladon le remercie des témoignages » de ſon affection & le prie de la continuer... » A partir de cette date jusqu'à sa mort, le nom de Pollot revient constamment à propos des travaux de fortifications. On utilisait sa compétence d'homme de guerre et d'ingénieur, qui avait servi en Hollande.

Le même mémoire contre Philippe Savion assure que Pollot vint en Hollande *à l'âge de dix-sept ans.* Pollot étant mort le 8 octobre 1668, âgé de soixante-six ans, sa naissance remonte à 1602 environ. Mais la famille ne se réfugia à Genève qu'en 1620; et ce ne fut que quelques années après, est-il dit ailleurs (ci-avant, p. 568, l. 20-22), que leur mère envoya les deux cadets aux Pays-Bas. Faudrait-il lire *vingt-sept* ans, ce qui serait un peu tard cette fois ? Notons seulement qu'on parle des services d'Alphonse de Pollot sous Frédéric-Henri, et non sous le prince Maurice, mort le 23 avril 1625. Pollot ne serait-il arrivé en Hollande qu'en 1629 ? Ou bien, au contraire, dans l'acte de décès, *66 ans,* est peut-être pour *64 ans :* auquel cas Alphonse de Pollot serait né en 1604. et pourrait fort bien être parti pour la Hollande à dix-sept ans, en 1621 ou même 1622.

Pollot, avons-nous vu, avait fait un testament. Les Archives de Genève en conservent une copie. (Vol. VII, Balth. Guenand, notaire.) Le testament est du 3 octobre 1668, homologué le 13. « Alphonſe Pollot, de Dronier, Marquiſat de Saluces, premier gen- » tilhomme de S. A. d'Orange, &c., vivant proprietaire de maiſon » pres la Maiſon de Ville, & de maiſon & biens au Petit Saconnex... »

Ce testament était en faveur de neveu et nièces, enfants de sa sœur Lucrèce Pollot et du mari de celle-ci, Jean de Masse, Sr de Chauvet. Sur les deux fils et quatre filles issus de ce mariage, un fils est nommé comme héritier, Blaise de Masse, Sr de Chauvet, et trois filles, Bernardine, Isabeau et Madeleine. La seconde, Isabeau ou Élisabeth, épousa Noble & Spectable François Turretin. Ils eurent un fils, Jean-Alphonse Turretin (né le 24 août 1671, et mort le 1er mai 1737), qui fut pasteur et professeur en Théologie à l'Académie de Genève. Le testament de Dame Élisabeth de Masse, de Chauvet, veuve de François Turretin, en faveur de son fils Jean-Alphonse Turretin, et de son petit-fils Marc Turretin, a été conservé : il est daté du 3 nov. 1713, homologué le 19 déc. 1716. Il y est question « du bien de Saconex, que (dit-elle) mon » oncle de Pollot m'a donné ». Le mémoire cité ci-avant parle aussi du bien que cet oncle avait acquis par des voyes « d'honneur, » mais pénibles ». C'est pour Jean-Alphonse Turretin, petit-fils d'une sœur de Pollot, et par conséquent petit-neveu de celui-ci, qu'a été faite la copie des lettres de Descartes, qui nous a été conservée, et qui se trouve en la possession d'Eugène de Budé, au Petit Saconnex, près de Genève.

Enfin, nous avons vu Pollot parler, à deux reprises, de ses « bons » cousins », MM. Sarrazin de Paris. Cette parenté lui venait du côté de sa mère. Le père de celle-ci, Noble Alphonse Biandra, de Saluces, eut en effet trois filles : Camille Biandra, mariée à Jean Savion, syndic de Genève (dont le fils Philippe Savion épousera Lucie Girard) ; Lucrèce Biandra, mariée en secondes noces à Jean-Antoine Sarrazin, dont elle eut trois fils, Jacques Sarrazin, médecin et conseiller du roy, à Paris, Samuel et Gabriel ; enfin Bernardine Biandra, femme de Marc-Antoine de Pollot. Alphonse de Pollot était donc cousin-germain des trois frères Sarrazin, Jacques, Samuel et Gabriel, dont Descartes avait connu l'aîné à Paris ; celui-ci lui fit tenir un de ses livres en Hollande, l'automne de 1635 (t. I, p. 322, l. 8-13), probablement par son cousin Pollot ; et peut-être la liaison du philosophe et d'Alphonse de Pollot date-t-elle précisément de là. (Voir t. V, p. 591, et t. IX, 2e partie, p. XI-XII, *note*.).

Pollot s'intéressa aussitôt à la *Géométrie* de Descartes ; et celui-ci lui réserva un des six exemplaires qu'il destinait aux six premiers qui lui feraient paraître qu'ils l'entendaient : lettre du 12 février 1638, t. I, p. 518, l. 17-21. Pollot demanda aussi à Huygens de lui montrer le petit traité des *Méchaniques*, que

celui-ci avait reçu ; et Descartes consentit bien volontiers qu'il lui fût montré : lettres du 2 février et de mars 1638, t. I, p. 508, l. 11-13, et t. II, p. 51, l. 1-9. (Lire peut-être ici, l. 5-7 : « C'eſt en » luy un témoignage qu'il fait plus d'eſtat que moy de ce que i'ay » écrit, que d'auoir enuie de le voir. ») Et plus tard, Pollot servit d'intermédiaire entre Descartes et la princesse Élisabeth pour le problème des trois cercles. Il s'intéressait d'ailleurs aussi bien aux questions de physique : il fut un des premiers à avoir une copie de la réponse du philosophe aux objections de Fromondus (t. I, p. 508, l. 2-5), et plus tard il aura en sa possession une copie du traité *de l'Homme* (t. XI, p. VII et p. XII).

VII.

FRANCINE DESCARTES.

Pages 231-232 et 287-288.

Sur Francine Descartes, nous n'avons, en tout, que quatre documents :

1° *Acte de naissance,* ou plutôt *acte de baptême,* qui en tenait lieu. Il se trouve aux Archives de Deventer, dans un registre intitulé : *Anteijckeningh der gedoepten kinderen in der Ghemeente tot Deventer met haren olderen en getuighen, angevanghen den 1 Juny a° 1616.* Ce registre va de 1616 à 1637. L'acte en question figure à la date du *28 juillet 1635* (ancien style : ce qui correspond au *7 août* 1635) :

VADER	MOEDER	KINT
Reyner Jochems	*Hijlena Jans*	*Franſintge.*

Reyner, traduction hollandaise de *René :* et *Jochems,* génitif de *Jochem,* traduction de *Joachim.* De même : *Hijlena Jans,* Hélène fille de Jean. Le pasteur Moltzer, qui a bien voulu en 1894 se charger pour nous de ces recherches, a cru d'abord, sur la foi de ce registre, au mariage de Descartes. En effet, les noms des enfants y sont toujours accompagnés des noms *de leurs parents.* Le registre parcouru depuis le commencement (1er juin 1616) jusqu'à la date du 28 juillet 1635, ne donne *aucun* nom d'enfant, sans les noms du père et de la mère : une seule fois, la mère n'est pas nommée (sans doute elle était morte en couches). Conclusion : les enfants illégitimes

n'étaient pas inscrits sur ce registre. On était d'autant plus fondé à le croire, que les Archives de Deventer possèdent un registre spécial, intitulé *Kalverboek* (Livre des veaux), pour cette catégorie d'enfants (*veau* voulant dire ici enfant *né hors mariage*). Cet autre registre ne commence, il est vrai, qu'à la date du 12 mars 1740. Mais les registres précédents ont sans doute existé, et cette règle d'inscrire sur un registre à part les enfants nés hors mariage, doit dater du XVIe et du XVIIe siècle. Telle était l'opinion du pasteur Moltzer. Toutefois (et ce dernier fait a son importance), il existe aussi, pour cette période, un registre des mariages à Deventer : *Boeck van Echtsaecken, beginnende met Anno 1624.* Notre pasteur, prié d'y faire les recherches nécessaires, n'y a point trouvé trace d'un mariage de René Descartes.

Notons que ce sont là les registres de l'Église réformée : ceux de l'Église catholique romaine, si elle existait en ce temps-là à Deventer, ne remontent pas à une date aussi lointaine, le pasteur Moltzer a bien voulu s'en informer auprès du curé catholique. — Ajoutons que le registre des décès à Amersfort, où Francine mourut le 7 sept. 1640, aurait pu fournir aussi quelques indications sur l'état civil de ses parents. Mais un tel registre n'existe pas pour cette période : les actes que l'on a, ne remontent pas plus haut que 1716.

2° *Lettre autographe du 30 août 1637 :* mention du nom d'*Helen.* (en abrégé). Il s'agit bien d'*Hélène,* la mère de Francine. Voir ci-avant, p. 231-232.

3° *Apoſtille Mſ. de la main de Deſc.* lui-même sur sa fille, reproduite par Baillet, t. II, p. 89-90 : « Elle s'appelloit Francine, » et elle étoit née à Déventer le IX, c'eſt-à-dire le XIX de Juillet » 1635 : & ſelon l'obſervation de ſon père, elle avoit été conçuë » à Amſterdam le Dimanche XV d'Octobre de l'an 1634. Elle » avoit été bâtiſée à Déventer le XXVIII de Juillet, ſelon le ſtile » du païs, qui étoit le ſeptiéme jour d'Août ſelon nous. » Voir la suite ci-avant, p. 287-288, note *e*. Le fait que Descartes a pris soin de noter la date de la conception, prouverait à lui seul que ce ne fut pas pour lui une chose ordinaire et toute simple, mais plutôt un événement rare et sans doute isolé dans sa vie de philosophe. Donc... il n'était pas marié.

4° *Relation Mſ. de Clerſelier,* reproduite par Baillet, *loc. cit.,* p. 91, et que nous avons aussi donnée, t. IV, p. 660-661. Cette confidence de Descartes à son ami est fixement datée : voyage de Paris en 1644. Descartes parle d'un « dangereux engagement,

» dont Dieu l'a retiré, il y a *près de dix ans* »; et ceci nous reporte bien à l'année 1634, et même avec une exactitude parfaite : de juillet à septembre 1644, durée de son séjour à Paris, il n'y avait pas encore dix ans; la dixième année ne sera accomplie que le 15 octobre 1644. Descartes continue : Dieu, « par » une continuation de la même grâce, l'avoit préſervé juſques-là » de la récidive ». Ce langage, qui est presque celui de la confession (si toutefois Baillet n'en a point un peu forcé les termes, selon sa coutume, dans le sens religieux), ne laisse plus aucun doute sur le caractère de la liaison de Descartes avec la mère de Francine; et en même temps, d'autre part, un tel langage réduit à sa valeur la boutade par laquelle le philosophe répondit, sur ce sujet délicat, aux insinuations de Voët en 1643. (Voir ci-avant, p. 337, note c.)

VIII.

PASSIONS DE L'AME.

Traduction latine.

La traduction latine du *Traité des Passions*, en 1650, parut sans nom d'auteur; le titre est seulement accompagné de quelques initiales : *Paſſiones Animæ... latinâ civitate donatæ ab H. D. M.* I. V. L. A tout hasard, nous avions proposé, t. XI, p. 489, de lire : *Habert de Montmort?* C'était une erreur. Clauberg, dans un petit livre, publié en 1652, *Defenſio Carteſiana*[a], attribue expressément cette traduction à Samuel Desmarets (*Maresius*), professeur à Groningue, autrefois ministre à Bois-le-Duc, et que Descartes avait défendu contre Gisbert Voët, comme nous l'avons raconté, dans une affaire de Confrérie de Notre-Dame. Clauberg s'exprime ainsi :

« ...Virtute & eruditione (*Carteſius*) ſe commendavit Magnatibus.

a. IOH. CLAUBERGII | In Publico Teutoburgenſi ad Rhenum | Athenæo Profeſſoris | *Defenſio Carteſiana*, | Adverſus Iacobum Revium | Theologum Leidenſem, | Et | Cyriacum Lentulum | Profeſſorem Herbornenſem :... (Amſtelodami, Apud Ludovicum Elzevirium, cIↃ IↃ cII. Petit in-12, 6 ff. lim., pp. 631.) Præfatio : Teutoburgi Clivorum. Menſe Februario. Anno 1652. — Ce petit livre a été cité par nous, t. VIII (2e partie, p. 370), avec les deux opuscules de Revius et de Lentulus, auxquels il répond.

» Candidè Conſultiſſimus D. Mareſius in præfatione libelli de Paſſ. » An. à ſe latina civitate donati : *Quanti eum vivum ſeciſſet ſapien-* » *tiſſima Regina...* » (Pag. 367.) Suit un passage de la préface que nous avons rapportée, t. XI, p. 490; il s'arrête aux mots *...quàm fumus ignem.*

Clauberg devait tenir ce renseignement de Desmarets lui-même, qu'il cite à plusieurs reprises dans son petit livre, et qui, déclare-t-il, lui avait témoigné de la bienveillance. Il le nomme en compagnie de deux autres ministres ou théologiens, qu'il connaissait également : Heydanus, de Leyde, et le gendre de celui-ci, Frans Burman, dont nous avons publié, t. V, p. 144-179, un si curieux entretien avec notre philosophe :

« Et vivunt adhuc in Belgio plures & inſigniores Theologi, qui- » bus arcta cum Carteſio amicitia interceſſit, ex quibus & mihi » favent Heidanus & Mareſius, Theologiæ, ille Leidæ, hic Gro- » ningæ, Profeſſores celeberrimi, quos honoris cauſâ nomino. Addo » D. Franciſcum Burmannum, Eccleſiæ Hanovienſis Belgicæ Mini- » ſtrum, Virum integerrimum ac doctiſſimum. » (Pag. 59-60.)

Ce point paraît donc bien acquis, et il est intéressant de savoir que les deux traducteurs d'ouvrages de Descartes, de francais en latin, furent deux ministres protestants : Étienne de Courcelles pour le *Discours de la Méthode, la Dioptrique et les Météores;* Samuel Desmarets, pour le *Traité des Passions.*

Toutefois, dans les six lettres initiales qui accompagnent le titre *Passiones Animæ,* à savoir : H. D. M. I. V. L., une seule se rapporte au nom de Desmarets latinisé, la lettre M (*Mareſius*). Mais on y retrouve aussi les initiales du nom français écrit en deux mots, *Des-Marets :* D. M. Reste donc seulement la première lettre H, qui ne correspond pas au prénom du professeur de Groningue, *Samuel;* restent également les trois lettres plus petites, qui suivent : I. V. L.

Voici la solution de l'énigme. Desmarets fit traduire les *Passions* du français en latin par son fils aîné, comme Clerselier fera du latin en français pour quelques lettres de Descartes (voir t. V, p. 634-635). Ce travail, un peu profane, surtout pour un ouvrage de ce genre, convenait mal à un théologien de profession, et il se sera contenté d'écrire lui-même la préface, de revoir sans doute la traduction, et de la publier sous les initiales du jeune homme. Desmarets avait, en effet, un fils, nous le savons par une longue préface qu'il mit en tête de son *Ultima Patientia,* en 1645. A cette date, le fils était à Paris auprès d'un oncle, Charles Desmarets, propre frère de Samuel, et avocat au Parlement, à qui justement cette préface est

dédiée : *Ampliſſimo Conſultiſſimoque Viro DD. Carolo Mareſio, J. U. L. in Supremâ Pariſienſium Curiâ Advocato Celeberrimo,... Fratri meo Germano.* On remarquera les trois lettres *J. U. L.* : ce sont les mêmes qui accompagnent le nom du traducteur, *I. V. L.* Elles signifient : *Iuris Vtriuſque Licentiatus.* Le fils de Samuel Desmarets était licencié en droit, *in utroque jure* (droit civil et droit canon). Où pouvait-il être à meilleure école, s'il songeait au barreau, qu'auprès de son oncle avocat au Parlement de Paris [a]? Or nous savons d'autre part (Samuel Desmarets le dit lui-même dans une autre préface), que son fils aîné avait fait des études de droit, qu'il plaida même quelque temps à Paris, avant d'entrer dans le saint ministère en 1652 ; et ce fils aîné s'appelait *Henri* [b]. Donc les

a. Dans la même préface (ainsi datée : « Groningæ, xx Octobris anni » Iul. 1645 »), on lit, page viii : « ...Si quæ occurrent hîc Belgici idio- » matis, ea vel poteris aſſequi proprio marte, nondum fortè planè oblitus » Germanicæ linguæ quam olim utcunque didiceras Heidelbergæ, cùm » maximo Dionyſio Gothofredo in ſtudio Iuris navares operam ante » annos xxxv, vel tibi enarranda curabis per domeſticum Mercurium, » filium meum natu majorem, quem ad te excire & quaſi in tuum adop- » tare voluiſti : utinam ſe dignum præſtet & tuo amore & noſtro nomine, » nec in Avi Aviæque aut Patrui ſinu in Nepotulum degeneret. » Le jeune homme avait encore, en effet, à cette date de 1645, ses grands-parents : son grand-père, David Des-Marets, qui ne mourut qu'en 1649, et sa grand'mère, Madeleine Vaucquet, qui vivait encore en 1654. Quant à Samuel Des-Marets, né à Oisemont en Picardie, le 9 août 1599, il se maria, le 2 mai 1628, à Sedan, où il était ministre, et où il demeura jusqu'en 1631. Nous avons vu (ci-avant, p. 334-335, *note*) qu'il exerça ensuite le saint ministère à Maestricht, jusqu'en 1636, puis à Bois-le-Duc, où il enseigna en même temps jusqu'à la fin de 1641. Il demeura à Groningue à partir de 1642, jusqu'à sa mort, le 18 mai 1673

b. Le fils aîné de Samuel Des-Marets (il en eut un autre, du nom de Daniel, à Maestricht, en 1635), naquit à Sedan, donc en 1629 ou 1630. Il eut pour marraine à son baptême Élisabeth de Nassau, duchesse de Bouillon, qui lui donna le nom de *Henri*, en mémoire du prince dont elle était veuve. Ces détails sont de Samuel lui-même, dans la dédicace de son *Syſtema Theologicum*, 3e édition, adressee précisément à ce fils. Le père continue : « Tu quidem, Henrice, tyrocinia poſueras ſacræ » facundiæ in Auguſtiſſimo Pariſienſi foro, ubi poſt Licentiæ in utroque » Jure gradum ſuſceptum, cœperas Advocati munere defungi, ſub Auſ- » piciis Conſultiſſimi & Ampliſſimi fratris mei .. Adeoque poſtquam » tuopte nutu, nec ſine Numine, me ab initio ob cauſas ſæculares (quid » diſſimulem?) diſſuadente, & domino Patruo tuo tandem conſentiente,

initiales H. D. M. I. V. I.. veulent dire : *Henricus Des-Marets, Iuris Vtriuſque Licentiatus.* Et nous reconstituons ainsi à coup sûr les nom, prénom et qualité du jeune traducteur.

Revenons au petit livre de Clauberg. C'est surtout un livre de polémique. Mais on y relève çà et là quelques renseignements curieux.

Le plus souvent, l'auteur appelle notre philosophe *Cartesius:* mais il imprime aussi quelquefois *Cartes* simplement, et non pas même Des-Cartes. (Voir pp. 12, 13, 15, 19, 68, 96, 147, 214, etc.)

Un ennemi du philosophe avait traité celui-ci d'*homuncio.* Voici la riposte de Clauberg : « Homuncionem appellas, quem *Naturæ* » *Filium* cordati vocant? Memorabo verſus quos adjunctos ejus » habet effigies, rumpantur ut ilia Codro :

Talis erat vultu Naturæ Filius, unus
Qui menti in Matris viſcera pandit iter.
Aſſignanſque ſuis quævis miracula cauſis,
Miraculum reliquum ſolus in orbe fuit.

» Ipſe hunc Pythagoras, rejecto nomine tandem *Philoſophi,* vere » dixerit eſſe σοφόν. » (Pag. 83-84.) Ce quatrain est différent des vers que Constantin Huygens, le fils, composa pour le portrait de Descartes par Schooten, et que nous avons rapportés, t. V, p. 321-322 et p. 339-340.

Clauberg cite les lettres de Henry More (ou *Morus*) à Descartes, bien qu'elles n'aient été imprimées que plus tard, au tome Ier des *Lettres* publiées par Clerselier : « Vir in Anglia doctiſſimus D. Hen- » ricus More in literis ante triennium ad Carteſium Cantabrigiâ » exaratis... » (Pag. 4.) Ces lettres sont, en effet, de 1648 et 1649, et le livre de Clauberg a été publié en 1652.

Clauberg rapporte le mot d'Archimède, qui ne demandait qu'un point fixe, avec un levier, pour soulever le monde; Descartes l'avait aussi rapporté dans ses *Méditations,* t. VII, p. 24, l. 9-13. Seule-

» animum appuliſti ad ſacra ſtudia, & corpus Juris cum corpore Scriptu- » rarum permutaſti... » Il fut reçu ministre en 1652, et suivit la carrière ecclésiastique à Groningue, Cassel, Bois-le-Duc, et à partir de 1662, à Delft. Il y était encore en 1696, date à laquelle Bayle écrivit l'article MARETS (SAMUEL DES-) de son *Dictionnaire.* Mais Bayle ne dit mot du traducteur des *Passions* de Descartes, et sans doute il a ignoré que c'était Henri Des-Marets.

ment Clauberg le rapporte d'après le Jésuite Clavius, et si Descartes le tenait également de ce célèbre mathématicien, voilà une preuve de plus qu'il avait étudié ses ouvrages. « Ergo ſicut Archimedes, » robori & efficaciæ demonſtrationum Geometricarum innixus, » ſæpenumero jactitavit, ſi haberet terram aliam in qua pedem » figeret, hanc noſtram quam incolimus, è loco ſe commovere poſſe » (*verba ſunt Chriſtoph. Clavii*), idem Carteſius jactitare debet. » (Pag. 233-234.)

Descartes, dans le *Discours de la Méthode,* t. VI, p. 11-12, pour justifier son entreprise de reconstruire à lui seul toute la philosophie, cite l'exemple de ces villes bâties tout entières sur les plans d'un ingénieur. Or c'était précisément le cas d'une ville de la Touraine, et proche du Poitou (comme La Haye), la ville de Richelieu. Les étrangers, qui voyageaient en France, en étaient frappés, et Clauberg ne manque pas de faire le rapprochement : « Secundum exemplum, ab urbibus, intactum relinquit Lentulus, » fortè veritus, ne vel unius urbis Richeliæ, ab inclùto Cardinale » exſtructæ, quam in Gallia luſtrare potuit, exemplo refelleretur. » (Pag. 81.) Toutefois, il n'est pas sûr que Descartes ait songé à cette petite ville de Richelieu, dont la construction commença en 1631 Mais il avait pu voir en Italie Turin ; et l'on avait en France d'autres exemples, Nancy, à partir de 1587 (la Ville-Neuve de Charles III), et sur la Meuse, en face de Mézières, Charleville, qui date de 1606. Descartes ne paraît pas avoir traversé Nancy ; mais peut-être passa-t-il à Charleville, lors de son premier voyage en Hollande (qu'il n'a point fait par mer), comme y passera plus tard Gassend. (Voir t. I, p. 127, *note,* et ci-avant, p. 44-45.)

Enfin Clauberg répond à une accusation d'impiété (ou peu s'en faut), qu'on lançait contre le philosophe, qui prétendait, grâce à la science, prolonger peut-être de plusieurs siècles la vie humaine : n'était-ce pas là un empiètement sur un domaine presque interdit, et que la Nature ou la Providence s'était réservé ? Clauberg prend là-dessus, comme sur le reste, la défense de Descartes ; et il invoque les précédents fournis par Bacon, Ficin, etc. Il ajoute (et le renseignement a sa valeur, et confirme ce que nous avons dit, p. 551-552), que le philosophe, pressé sans doute par les curieux, avait parlé de cette question pendant son séjour à Stockholm ; et il cite un témoin que l'on ne connaissait pas, et qui jouit de la familiarité de Descartes en ces derniers temps de sa vie : Johannes von Leuneschloss (de Solingen), qui était en 1652 professeur de mathématiques et de physique à l'Université de Heidelberg.

« Noceri Medicis, ſi arte Medica morbi profligantur aut vita pro-
» longetur, non videtur terminis perſpectis affirmare mente ſanum
» poſſe. Tu conſule VERULAM. *De augm. ſcient.* lib. 4 cap. 2 ſic ſcri-
» bentem : *Tertiam partem Medicinæ poſuimus illam* de Prolonga-
» tione vitæ; *quæ nova eſt & deſideratur; eſtque omnium nobiliſſima...*
» Neque verò ſubeat animos hominum ille ſcrupulus, ac ſi hæc res
» Fato & divinæ Providentiæ commiſſa, in Artis officium & munus
» jam primum à nobis revocaretur. Providentia enim procul dubio
» mortes quaſcunque, ſive ex violentia, ſive ex morbis, ſive ex
» decurſu ætatis, pariter regit : neque tamen ideo præventiones &
» remedia excludit. Ars autem & induſtria humana, Naturæ &
» Fato non imperant, ſed ſubminiſtrant. Lege etiam MARSILII
» FICINI *De vita producenda* librum, ac deſine propter popularem
» rumorem, quo nihil eſt fallacius, Carteſium inſectari. Vel unum
» in Academia Heidelbergenſi conſule Clariſſimum Virum D Iohan-
» nem à Leuneſchloss, Matheſeos peritiſſimum Profeſſorem, qui
» Carteſio in Suecia familiaris fuit; & vano rumori credere deſiſtes. »
(Pag. 351-352).

IX.

JEAN DE LAUNOY ET CÉSAR D'ESTRÉES.

Pages 450-451.

Jean de Launoy, né à Valogne, diocèse de Coutances, le 21 déc. 1603, docteur en théologie de la Faculté de Paris, en juin 1634, ordonné prêtre en 1636, auteur d'un très grand nombre d'ouvrages d'histoire, (entre autres : *De variâ Ariſtotelis in Academiâ Pariſinâ fortunâ*), de critique (on le surnomma « le dénicheur de saints »), et de discipline ecclésiastique, entretint toujours commerce avec les gens de lettres, et tint longtemps chez lui des conférences tous les lundis, où s'assemblaient quantité de savants (on lui fit dire, en 1676, que le Roi souhaitait que ces assemblées cessassent). Il tomba malade en mars 1678 dans l'hôtel du cardinal d'Estrées, où il logeait, et mourut le 10 du même mois. Il fut enterré, sur son ordre, dans l'église des Minimes de la Place Royale (le couvent du P. Mersenne), où il disait d'ordinaire la messe. Le fait qu'à deux reprises nous le trouvons cité en compagnie de Descartes, suffirait-il, avec son titre de Docteur

de Sorbonne, pour qu'on l'identifiât avec cet abbé *de Launay*, auteur de quelques objections, l'été de 1641, auxquelles Descartes répondit (t. III, p. 419)? La difficulté est que *Launay* est écrit très lisiblement dans un autographe de Descartes (*ibid.*, p. 385, l. 16), et non pas *Launoy;* mais cela peut être aussi une faute d'orthographe, commise par inadvertance.

A ce propos, la phrase, t. III, p. 420, l. 21-25, doit être ponctuée et orthographiée ainsi : « ...& qu'ils mélent ordinairement ces deux » idées du cors & de l'ame, en la compoſition des idées qu'ils » forment des qualitez réelles & des formes ſubſtantielles, que ie » croy deuoir eſtre entierement reiettées ».

César d'Estrées, né à Paris, le 5 février 1628, abbé de Longpont, etc., évêque-duc de Laon et pair de France en 1653, sacré seulement en 1655, cardinal *in petto,* le 24 août 1671, proclamé l'année suivante, avec le titre de la Trinité du Mont, le 16 mai 1674, pourvu de l'abbaye de Saint-Germain-des-Prés en 1703; il y mourut, le 18 déc. 1714, en sa quatre-vingt-septième année, et y fut enterré.

Ajoutons qu'on crut plus tard, en Hollande, à la parfaite réconciliation de Descartes et de Gassend. En voici un curieux témoignage de Dirck Rembrandtsz, *Des Aertrycks Beweging en de Sonne Stilſtant* (Amsterdam, Gerrit van Goedesbergh, 1661), p. 47 : « Ick hebbe verſtaen van ſekere getuygen, als dat GASSENDUS op 't » leſte van zijn leven, hem daer over beklaeghde dat hij ſoo veel » tegen DESCARTES geſchrevén hadde. »

X.

AUTRES IDENTIFICATIONS.

Jacqueline Pascal, dans sa lettre du 25 septembre 1647, à Madame Périer, nomme deux visiteurs, que Descartes rencontra chez leur frère, Blaise Pascal : M. Habert, et M. de Montigny, de Bretagne, « compatriote et intime amy » de notre philosophe. Les éditeurs de Pascal, au tome II des *Œuvres,* en 1908, ont cru devoir, p. 42, corriger ces deux noms en ceux de *M. Hardy* (au lieu de *Habert*), et *M. de Martigny* (au lieu de *Montigny*). Nous maintenons cependant les deux noms du MS. pour les raisons suivantes.

M. Habert était sans doute Germain Habert, abbé de Cerisy, né

à Paris en 1615, et mort en 1654, auteur d'une *Vie du Cardinal de Bérulle* en 1646. Descartes le connaissait, puisqu'il le nomme dans sa correspondance en compagnie de Silhon, t. II, p. 97, l. 13-14, et t. I, p. 369. (Il s'agit bien de *Cerisy* et non pas *Serisay ;* Mersenne aussi écrivait *Cerisé,* comme Descartes *Cerisay*.) Le rapprochement des deux noms s'explique : Silhon s'occupait de philosophie religieuse, et Balzac écrivait, le 29 avril 1636, « A Monſieur » Habert, Abbé de Cerizy : ...Ie ne vis jamais nos myſteres eſclaircis » par tant de lumieres d'eloquence, ni la raiſon employée plus » vtilement au ſervice de la Foy... I'admire generalement toutes vos » Muſes, autant les douces que les ſeveres, autant celles qui ſçavent » faire des hymnes & chanter les loüanges de Ieſus Chriſt, que » celles qui ſcavent reſoudre des queſtions & traiter de la doctrine » Chrétienne. » (*Œuvres de M. de Balzac,* 1665, p. 433-434.) L'abbé faisait aussi des vers, sacrés et profanes, que Boesset mettait en musique : Mersenne en cite quelques-uns, et d'autres furent envoyés précisément à Descartes. (Voir t. X, p. 579, note, et t. III, p. 261.) Ce fut aussi l'un des premiers de l'Académie française, laquelle s'assembla même au moins une fois, « chez M. de Cerizy, à l'hôtel » Seguier ».

Quant à *M. de Montigny*, qui dans sa visite à Pascal était accompagné de son fils, un « petit garçon », voici une notice sur son compte :

René de Monrigny, sieur de Beauregard, né à Sarzeau (Morbihan), en 1595 (baptisé le 19 février), devint avocat général au Parlement de Bretagne en 1623 (pourvu le 4 juillet, reçu le 29 novembre), résigna, par acte du 2 décembre 1651, en faveur de son fils, en se réservant d'exercer lui-même dix ans encore. Il mourut en 1660. Son fils, François de Montigny, né à Vannes, le 26 décembre 1629, occupa donc le même office d'avocat général, d'abord à charge de survivance : pourvu le 24 novembre 1652, il fut reçu le 16 janvier 1654 ; plus tard, il devint président à mortier, toujours au même Parlement de Rennes, en 1674. Il mourut le 2 mai 1692. (*Le Parlement de Bretagne, 1554-1790,* par FRÉDÉRIC SAULNIER, Rennes, 1909, t. II, p. 656-657.)

Dans la même lettre de Jacqueline Pascal, deux autres noms sont cités, t. V, p. 73 : *M. Dalibray* et *M. Le Pailleur,* tous deux joyeux compagnons. Charles Vion de Dalibray, poète bachique aussi bien qu'érotique, interpelle ainsi Le Pailleur (ce dernier excellent mathématicien, et comme tel, ami des Pascal père et fils) :

C'eſt toy, Pailleur, gros, gras & grave,
Moins homme de Cour que de Cave...

Voir une publication récente de Ad. van Bever, *Œuvres poétiques du sieur de Dalibray* (Paris, Sansot, 1906, in-18, pp. 208). Ce personnage ne doit pas être confondu avec Pierre d'Alibert, que nous retrouverons ci-après.

XI.

FUNÉRAILLES A STOCKHOLM.

« Mr l'Ambaſſadeur, quoy que préparé à cette ſéparation depuis » deux jours par les exhortations du défunt, eût encore beſoin de » toute ſa vertu & de toute la pratique de ſa Philoſophie pour ſou- » tenir ce coup. Il envoya ſur l'heure M. Belin ſon Sécrétaire [*Relat. » de M. Belin*] au Palais, pour avertir la Reine à ſon lever que » M. Deſcartes étoit paſſé. Cette généreuſe Princeſſe verſa des » larmes trés-véritables & trés-abondantes ſur la perte qu'elle fai- » ſoit de ſon *illuſtre Maître*, qui eſt la qualité dont elle avoit coû- » tume de l'honorer, & de le diſtinguer d'avec les autres Sçavans » qui l'approchoient. Elle envoya incontinent un Gentil-homme de » ſa maiſon à M. l'Ambaſſadeur [*Lettre de M. Chanut à Picot*], » pour l'aſſûrer du ſenſible déplaiſir que luy cauſoit ce funeſte acci- » dent. Elle dit enſuite à M. Belin, qu'elle vouloit laiſſer à la Poſté- » rité un monument de la conſidération qu'elle avoit pour le mérite » du défunt, & qu'elle luy deſtinoit ſa ſépulture dans le lieu le plus » honorable du Royaume, au pied des Rois ſes prédéceſſeurs, parmi » les Seigneurs de la Cour, & les grands Officiers de la Couronne. » Ce lieu n'étoit autre que l'*Egliſe de l'Iſle des Chevaliers,* ou des » Nobles, appellée en langage du pays *Riddare Holmens Koerkan,* » où eſt maintenant la ſépulture ordinaire des Rois de Suéde de la » famille Royale, & des prémiéres maiſons du Royaume. Avant » que les Luthériens euſſent enlevé cette Egliſe aux | Catholiques, » c'étoit un couvent de Religieux de saint François appellé *Grà- » munka Kloſter*, c'eſt à dire, *le cloître des Moines gris.* Mais » depuis la prétenduë réforme des Evangéliques, elle fut convertie » en paroiſſe pour ceux qui habitent l'Iſle des Chevaliers, qui fait » partie de la ville de Stockholm. M. Belin prit la liberté de » répondre à la Reine, que ſi ſa Majeſté ne luy eût pas fait l'hon- » neur de luy déclarer ſi expreſſément ſa volonté, l'intention de » M. l'Ambaſſadeur auroit été de luy demander la permiſſion d'en-

» terrer le corps du défunt dans le *Barnhuuſz*, qui étoit le cimetière
» de l'Hôpital des Orphelins, & qui étoit ſitué dans le faux-bourg
» appellé Nord-Malme. On prétend que c'étoit auſſi le cimetière des
» étrangers, & ſurtout de ceux qui n'étoient pas de la religion du
» païs, comme des Catholiques, des Calviniſtes, & des Sociniens;
» & qu'il y avoit auſſi un endroit dans le même enclôt deſtiné pour
» les enfans morts avant l'uſage de la raiſon. L'on y a bâti depuis
» une Egliſe du titre de ſaint Olaüs; & cette Egliſe eſt maintenant
» un ſecours de la paroiſſe de ſainte Claire, qui étoit du tèms des
» Catholiques un couvent de Religieuſes de ſainte Claire dans le
» faux-bourg du Nord. La Reine parut ſurpriſe de ce choix, & elle
» demanda par quel motif on vouloit mettre un mort de cette
» conſéquence repoſer parmi des Orphelins & des Enfans? M. Belin
» répliqua [*Rélat. Mſ. de M. Belin*] que M. l'Ambaſſadeur, quoique
» perſuadé que le corps d'un Prédeſtiné eſt en ſûreté par tout où il
» plait à Dieu de le garder pour la réſurrection, auroit voulu donner
» aux parens & aux amis du défunt, & généralement à tous les
» Catholiques vivans, la conſolation de voir un des membres de
» leur Egliſe placé parmi d'autres Prédeſtinez, ſelon l'opinion où
» nous ſommes, que tout enfant baptiſé au nom de la ſainte Trinité
» eſt ſauvé par les mérites de Jeſus-Chriſt, lors qu'il meurt avant
» l'uſage de ſa raiſon au milieu des Proteſtans même, & des autres
» ſociétez ſéparées de nous. La Reine parut goûter ce raiſonnement;
» & ſur ce que M. Belin ajoûta, que M. l'Ambaſſadeur avoit deſſein
» de venir aprés midi au Palais ſaluër ſa Majeſté, elle remit à déli-
» bérer de cette affaire avec luy. »

« M. l'Ambaſſadeur, qui n'avoit pas encore recouvré aſſez | de
» forces pour écrire de ſa main, dicta une longue lettre adreſſée à
» M. Picot [*Lettre Mſ. de Chanut à Picot, du 11 février 1650*], pour
» informer les amis & les parens de feu M. Deſcartes en France,
» de toutes les circonſtances de ſa maladie & de ſa mort. Enſuite il
» envoya querir le ſieur Valari, Peintre de Mets [il étoit fils de
» Peintre — & il a vécu trente ans en Suéde], qui avoit été au-para-
» vant Frére ſervant, & qui s'étoit habitué à la Cour de Suéde. Il
» luy fit mouler le viſage du défunt, prémiérement en cire, puis
» en plâtre. Il n'étoit point encore ſorti depuis ſa maladie, & ſelon
» le ſentiment des Médecins il luy étoit dangereux de prendre l'air
» ſi-tôt. Mais le deſir de ſe conſoler avec la Reine (car l'on ſçait qu'il
» étoit ſur ce pied auprés d'elle, qu'il étoit ſon directeur, qu'il avoit
» ſa confiance pour ſa conduite intérieure, juſqu'à ſe voir l'unique
» dépoſitaire du ſécret de l'abdication de la couronne, qu'elle ne fit

» que quatre ans aprés), le fit aller au Palais aprés midy. Il obtint » qu'elle luy laiſſeroit le choix du lieu de la ſépulture qu'il avoit » ſouhaité ; mais elle voulut inſiſter à vouloir faire lès frais des » funérailles ajoûtant qu'elle luy préparoit une pompe funébre, » dont la magnificence devoit ſervir à marquer la grandeur de la » perte qu'elle faiſoit dans cette mort. M. l'Ambaſſadeur ne crud » pas que cette pompe fût à la bienſéance d'un Philoſophe, moins » encore à celle d'un Chrétien, qui avoit vêcu dans la ſimplicité & » dans l'indifférence pour les honneurs & les vaines apparences » de ce monde. A l'égard de la dépenſe, il jugea qu'il étoit de la » dignité de la famille de Meſſieurs Deſcartes, de ne point ſouffrir » qu'elle ſe fiſt d'ailleurs que de la bourſe du défunt. »

« Le lendemain l'on fit le convoy ſans beaucoup de cérémonies, & » M. l'Ambaſſadeur fit en ſorte qu'il ne s'y trouvât que des Catho- » liques Romains. Un luminaire fort modeſte, compoſé d'un petit » nombre de flambeaux, accompagnoit le corps, qui étoit précédé » d'un ſeul Prêtre, pour faire les priéres ſelon le rituel de l'Egliſe » Romaine, par permiſſion expreſſe de la Reine. [*Rélat. Mſ. de* » *M. Belin.*] Le corps enfermé dans un cercueïl étoit porté par » quatre perſonnes, qui compoſoient la partie la plus remarquable » du convoy. La prémiére étoit le fils aîné de M. l'Ambaſſadeur, qui » eſt aujourd'huy Abbé d'Iſſoire, connu du Public par ſa doctrine & » ſa piété. Il étoit âgé | pour lors de 17 à 18 ans ; mais le ſecond fils » de M. l'Ambaſſadeur, n'ayant que 12 à 13 ans, parut trop petit » & trop foible pour pouvoir être employé à la même cérémonie[a]. » La ſeconde perſonne étoit M. de Saint Sandoux [il étoit frére de » M. le prém. Préſident de la Cour des Aydes de Clermont, & » couſin germain de M. de Ribeyre, Conſeiller d'Etat], fils de » M. de Ribeyre, prémier Préſident de la Cour des Aydes de Cler- » mont-Ferrand, âgé d'environ 16 ou 17 ans. Il fut depuis Capi- » taine major du Régiment des Gardes, & Maréchal de Camp des » armées du Roy. On ſçait avec combien de courage & de gloire » il ſe ſignala au ſiége de Tournay, en préſence du Roy, qui le fit » gouverneur de cette ville, où il mourut ſept ou huit ans aprés ſa » priſe. La troiſiéme perſonne qui porta le corps de M. Deſcartes, » fut M. Picques, Sécrétaire de l'Ambaſſade, qui fut depuis Réſident » de France en Suéde & qui eſt aujourd'huy Conſeiller à la Cour » des Aydes, où il vit en réputation de grande probité. Il étoit

a. Le fils aîné de Chanut, Martial, était né le 21 oct. 1631 ; et le second fils, Hector-Pierre, le 18 nov. 1635. (Voir ci-avant, p. 512, note *a*.)

» neveu par ſa mére de M. Le Vaſſeur Seigneur d'Etiolles, intime » ami de M. Deſcartes, & pére de M. Le Vaſſeur qui eſt aujourd'huy » Conſeiller à la Grand'Chambre; & il avoit été donné par cét » oncle en 1645 à M. Chanut pour l'accompagner en Suéde. La » quatriéme étoit M. Belin, Sécrétaire de l'Ambaſſadeur, qui depuis » ſon retour de Suéde a acheté une charge de Tréſorier de France. » Il eſt frére de M. Belin, Conſeiller au Châtelet; & ſa charité » l'ayant fait dévoüer au ſervice des pauvres de Jeſus-Chriſt, il ſe » trouve aujourd'huy le directeur de la plûpart des hôpitaux de » Paris. » (A. BAILLET, *La Vie de Monſieur Des-Cartes*, 1691, t. II, p. 424-427.)

XII.

TOMBEAU A STOCKHOLM.

« ...Le deſſein qu'avoit eu M. Chanut de dreſſer un monument » à la mémoire de ſon ami, ne put s'exécuter qu'au mois de May » ſuivant. [*Lettr. MſS. de M. Chanut à M. Deſcartes de la* » *Bretallière & à Picot, en 1650.*] La Reine luy avoit fait l'hon- » neur de luy dire qu'elle vouloit luy faire à ſes dépens un beau » Mauſolée de marbre; & ce n'eſt peut-être que ſur cette intention » que le ſieur Zuerius Boxhornius [*Voir l'Epitaphe faite par* » *Boxhornius*] a crû qu'on luy avoit effectivement érigé un » monument de cette matiére. Mais M. Chanut jugea que, par pro- » viſion, il ſeroit toûjours mieux de dreſſer un ſimple tombeau ſur » la foſſe du défunt. Il le fit faire de la figure quarrée en long, de » pierre cimentée, dont les quatre faces étoient lambriſſées en » dehors avec des planches de bois uni. La pyramide (c'eſt le terme » impropre dont on a voulu qualifier ce tombeau) étoit haute de » huit pieds & demi, large de quatre, & longue de ſept & demi. » Elle fut poſée ſur une baſe de pierre de taille, qui avançoit d'en- » viron quatre pouces, & qui s'élevoit de terre à trois pieds de » haut. Elle étoit couverte d'une ſeule pierre, qui en faiſoit la cor- » niche & le chapiteau, qui étoit épaiſſe d'un pied & demi, longue » de huit, & large de quatre & demi. De ſorte que le monument » achevé paroiſſoit avoir treize pieds de hauteur. Les quatre faces » de la pyramide furent couvertes d'une groſſe toile blanche cirée, » que l'on fit peindre à trois couches; & l'on y fit écrire par le même » Peintre les belles Inſcriptions qui compoſoient toute l'Epitaphe,

» dont M. l'Ambaſſadeur avoit voulu honorer le défunt. » (BAILLET, *loc. cit.*, t. II, p. 429-430.)

Épitaphes de Descartes.

La première fut composée par Chanut pour le monument qu'il fit élever à Stockholm, en l'honneur de Descartes, le mois de mai qui suivit sa mort. Cette épitaphe fut publiée d'abord par Lipstorp, en 1653, *Specimina &c.*, p. 91-93; puis par Borel, en 1656, *Carteſij Vita*, p. 11-15; puis, sur la demande expresse de Chapelain (t. V, p. 627), par Clerselier, en 1657, au commencement du tome I des *Lettres de Deſcartes*. Plus tard, Baillet la publiera encore, t. II, entre les deux pages 430 et 431, de sa *Vie de M. Deſcartes*, en 1691.

Elle occupait les quatre faces du monument quadrangulaire, précédemment décrit, (p. 588-589 ci-avant); elle comprend donc quatre parties, que voici.

Anterior facies Monumenti.

D. O. M.
Regnante Chriſtinâ,
Guſtaui primi Pronepte,
Magni Filiâ,
Auorum incœpta, Patriæque terminos
Victoriis nouis promouente,
Pacem demum armis quæſitam
Artibus ornante,
Accitis undique terrarum
Sapientiæ Magiſtris,
Ipſâ in exemplum futurâ,
RENATUS DES-CARTES
Ex Eremo Philoſophicâ
In lucem & ornamentum Aulæ
Vocatus,
Poſt quartum menſem morbo interiit,
Et ſub hoc lapide
Mortalitatem reliquit,
Anno Chriſti CIↃ IↃ CL,
Vitæ ſuæ LIV.

Poſterior facies.

Chriſtianiſſimi Regis
Ludouici XIV,
Ludouici Iuſti Filij,
Henrici Magni Nepotis,
ANNA AVSTRIACA,
Optimâ, Prudentiſſimâ, Fortiſſimâ
Reginâ,
Annos & Regnum Filij Regente.
Legatus ordinarius PETRVS CHANVT
Hoc Monumentum,
Ad Gloriam Dei, bonorum omnium
Datoris,
Gallici nominis honorem,
Perpetuam Memoriam Amici Chariſſimi,
RENATI DES-CARTES,
Poni curauit.
Anno ſeptimo ab exceſſu Ludouici Iuſti.

Siniſtra facies.

RENATVS DES-CARTES, Perronij Dominus, &c.
Ex Antiquâ & Nobili inter Pictones & Armoricos Gente,
In Galliâ natus,
Acceptâ, quantacumque in Scholis tradebatur, Eruditione,
Expectatione ſuâ votiſque minore;
Ad Militiam per Germaniam & Pannoniam Adoleſcens profectus,
Et in otijs hybernis Naturæ myſteria componens cum legibus
Matheſeos,
Vtriuſque arcana eâdem claui referari poſſe
Auſus eſt ſperare.
Et omiſſis Fortuitorum ſtudiis,
In villulâ ſolitarius, prope Egmondam in Hollandiâ,
Aſſiduâ XXV annorum[a] Meditatione, auſo potitus eſt.

a. Lipstorp (1653), Borel (1656) et Clerselier (1657) donnent tous trois : *XXV annorum*. Baillet imprimera plus tard, en 1691 : *viginti circiter annorum*. Le changement a son importance. Il s'agit de savoir si la période de préparation pour Descartes était terminée en 1625 (à son retour d'Italie), ou si elle a continué jusqu'en 1629 ou 1630.

Hinc Orbe toto celeberrimus,
A Rege ſuo conditionibus honorificis euocatus,
Redierat ad contemplationis delicias;
Vndè auulſus admiratione MAXIMÆ REGINÆ,
Quæ, quicquid vbique excelluit, ſuum fecit,
Gratiſſimus aduenit; ſeriò eſt auditus; & defletus obiit.

Dextra facies.

Noverint Poſteri,
Qualis vixerit RENATVS DES-CARTES;
Vt cuius Doctrinam olim ſuſpicient, Mores imitentur.
Poſt inſtauratam à fundamentis Philoſophiam
Apertam ad Penetralia Naturæ Mortalibus Viam,
Nouam, Certam, Solidam,
Hoc vnum reliquit incertum,
Maior in eo Modeſtia eſſet, an Scientia?
Quæ vera ſciuit, verecundè affirmauit;
Falſa, non contentionibus, ſed vero admoto refutauit:
Nullius Antiquorum obtrectator; nemini viuentium grauis.
Inuidorum criminationes purgauit Innocentiâ morum.
Iniuriarum negligens; Amicitiæ tenax.
Quod ſummum tandem eſt,
Ita per Creaturarum gradus, ad Creatorem eſt conatus,
t oportunus Chriſto, Gratiæ Authori, in auitâ Religione quieſceret.
I nunc, Viator, & cogita,
Quanta fuerit CHRISTINA, & qualis Aula,
Cui Mores iſti placuerunt.

Lipstorp. après avoir donné le texte des inscriptions de Chanut, ntinue ainsi, p. 91-93 :

« Cum hoc Illuſtriſſimi Viri monumento aliud conjunxit Vir celeberrimus *Marcus Zuerius Boxhornius,* Hiſtoriographus Academiæ Lugduno-Batavæ in hanc formam :

RENATO DES CARTES,
NOBILI GALLO,
PERRONII DOMINO,

Cui quantum ſit quod neſcimus non ignoranti, & maximam partem eorum quæ ſcimus, minimam eorum eſſe quæ ignoramus,

» *& neſcire pleroſque ea, quæ tamen jactant ſe ſcire ac præſumunt,*
» *adeoque doceri fere ac tradi quæ dediſcere ſit neceſſe, de receptis*
» *hactenus philoſophorum ſententiis dubitare, bonum factum viſum*
» *eſt, ut dubitando ſibi ad ſapientiam aliiſque regiam viam faceret;*
« *Qui æquævam naturæ rerum philoſophiam, & ſic veram ac anti-*
» *quam, reddidit; eandemque, poſt fœdiſſimam tot ſæculorum ſervi-*
» *tutem, in libertatem tandem aſſeruit, & quaſi manumiſit;*
« *Cui univerſam rerum naturam animo magno ac auſu, & ſine ullo*
» *duce, circumeunti, intimoſque ejus receſſus ſerio ac diligenter inſpi-*
» *cienti, neque antiqua placuerunt, quia antiqua, neque diſplicuerunt*
» *nova, quia nova, cùm quæ nunc antiqua ſunt, aliquando fuiſſe nova,*
» *& quæ nunc nova ſunt, aliquando futura antiqua, non ignoraret, ſed*
» *quia falſa aut vera deprehendebantur, nova condita eſt ac vera philo-*
» *ſophandi ratio. & idcirco duratura, ac antiqua aliquando futura;*
» *Hoc monumentum poſuit, & cum eo quod marmoreum ei*
» *illuſtriſſimus Chriſtianiſſimi Regis ad*

» CHRISTINAM
» *Celſiſſimam eruditiſſimamque Suecorum*
» *Reginam Legatus*
» PETRUS CHANUTUS
» *Ponendum curavit*
» L. M. Q.
» *Conjunxit*
» *Marcus Zuerius Boxhornius.* »

Ejuſdem Authoris
Epitaphium

Qui ſibi demeruit totum CARTESIUS *orbem,*
Extremum fati tranſigit ille diem.
Avia cui Veterum viſa eſt Sapientia, veram
Prætulit antiquæ, præpoſuitque novam.
Sunt imitatores ſervum pecus. Hunc venerare;
Naturam agnoſces hoc præeunte ducem.

Marcus Zuerius Boxhornius mourut à Leyde, le 3 oct. 1653. (Voir le *Dagboek* de Constantin Huygens, dont il était parent.)

Enfin nous avons vu, t. V, p. 479-480, que Huygens père, et son second fils, Christian, firent aussi des vers sur la mort de Descartes. A ce propos, on pourrait être surpris que Huygens

n'eût fait aucune mention de leur grand ami, dans son *Dagboek* (publié par J.-H.-W. Unger, à Amsterdam, Gebroeders Binger, 1884), à la date du 11 février 1650, ni plus tard. Le fait est d'autant plus surprenant que Huygens n'oublie pas de mentionner la mort d'autres Français, qu'il a connus : « 9 Dec. 1632 : Obit, heu! » Alb(ert)us Girardus, vir incomparabilis. — 13 Sept. 1645 : » Obit... Abraham de Mori, Eccleſiaſtes Gallicus, amicus integer- » rimus, & heu! mihi inſtar fratris. — 3 Sept. 1653 : Obit Spadæ » Claudius Salmaſius. » Il mentionne celle d'Élisabeth, princesse palatine, à Herford, le 8 février 1680, comme il avait fait celle de Campanella, à Paris, le 21 mai 1639. Mais le 11 février 1650, rien sur Descartes. L'explication en est fort simple : du 18 janvier au 3 avril 1650, il y a une lacune dans le *Dagboek* (voir l'imprimé p. 50). Mais Huygens se souvint de son ami Descartes. Outre sa lettre à Chanut, du 26 juillet 1650 (t. V, p. 479-480), il en écrivit une autre, en latin, à la reine Christine elle-même. La voici :

« VII Cal. Sextil. 1650. — Quis & cujas ego ſim, qui è Batauis » te compellatum eo, tam te ſcire parum attinet, quàm ſolis intereſſe » dicas quotam in aceruo paleam formica bajulet... » Et il se présente lui-même, énumérant ses titres : « ...Aiunt me, apud » Inuictos Arauſij Principes quodammodò gratioſum, tota quinque » luſtra ſecretioribus conſilijs implicitum, non inutiliter operam » nauaſſe nec plebeiam... »; puis ses ouvrages, et il conclut : « Quidquid eius rei ſit, nondum ſatis cauſſæ arbitror, quòd ſim » tiro tuæ ſemper amicitiæ. »

« Superat argumentum, quo ſi non ames, utique me cenſeri » patiare inter Majeſtatis tuæ non indigniſſimos clientes. CARTESIVM » amaui, Domina, & quem amaret [ad ultimum vitæ ſuſpirium » *écrit d'abord, puis barré ; et récrit au-dessus :* ὁ θαυμάστος ad finem » heu! breuis vitæ] viſus ſum meruiſſe. Hoc tandem nomine quis & » cujas ego ſim ne neſcias, meo mihi jure poſtulo. In tuo Septen- » trione Solem illum occidentem vidiſti, nec ſine lachrimis quidem, » niſi vehementer fallor. Splendet tamen iſle poſt occaſum, & » ſplendebit immortalis, quamdiù Sol alter iſte, & minores ſtellæ. » Itaque te per magnos, niſi pateris & ſacros, Manes obteſtor, faue » parentantibus amicis intimis amico inæſtimabili, eo genere facun- » diæ quod per ſingultum ſubſilit, & lacrimis, non atramento, » explicatur. Neque alibi te in re ſeriâ offendat jocularis ſermo : » inualuit hic nuper illa dictio, ex quo Galliæ placuit, & applauſum » ibi ſapientiſſimorum hominum tulit, qui Maronis caſtiſſimam » majeſtatem auſus eſt ludos facere, & ad morientis Eliſæ pyrum

» admotas præficas in riſum ſoluit. Nimirum gens imperatoria, » quæ & inconſtantiæ ſuæ & [vanitatis *écrit d'abord, puis barré;* » *récrit au-dessus :* leuitatis] ſectam quouſque libet extendit, [*in* » *margine :* à quâ lepidiſſimâ tyrannide ne Septentrionem quidem » tuum immunem habes,] ipſum Chriſtiani orbis ſtilum, uti libitum » eſt, temperat, innouat, aut immutat; ipſis denique Muſis perſo- » nam induit aut detrahit, pro imperio : ut hæc ubique nunc pari » paſſu ambulent, Gallicè veſtiri, & loqui. Accedit quòd, cùm Sta- » gira, quam ὁ μακαρίτης oppugnauerat, debellanda porrò eſſet, inſi- » ſtendum quodammodo veſtigijs inuicti poliorcetæ fuit, & quam » ille modeſto ſcommate paſſim impetiuerat, totis plauſtris inuecti- » uis explodenda. Faciunt hùc in illuſtri argumento loquaces nugæ, » aliaque nonnulla ejuſdem furſuris ; quorum ubi pertæſum fuerit, » patior ſeueris non blandis oculis intuearis, quæ porrò Philo- » ſophi tui tumulo elogia appendimus, non jocoſi commatis, ſed » quibus poſteritati conſtare voluimus, quis ille & quanti Renatus » fuerit, & quàm futilem de Phœnice fabulam reddiderit, unicus » iſte & nullo de cinere reuicturus... » (Amsterdam, Acad. des Sciences. CONSTANTINI HUGENII *Epiſtolæ Latinæ,* MS., Epiſt. 419.)

XIII.

TRANSFERT DU CORPS.

FUNÉRAILLES A PARIS.

(1666-1667.)

Nous reproduisons ici le chap. XXIII du Livre II de *La Vie de M. Des-Cartes,* par A. Baillet, 1691 :

« ...Cependant les amis du défunt ne pouvoient ſouffrir qu'avec » chagrin que ſon corps demeurât ainſi dans une terre étrangére, où » il ne leur étoit point libre de chanter les Cantiques du Seigneur, » & d'offrir leurs vœux au Ciel ſur ſon tombeau. [*En marge :* » *Lettr. & Rélat. Mſſ. de Chaſſ. & de Pomp.*] Depuis la retraite » de la Reine (*1654*), perſonne ne s'intéreſſoit plus à la garde de » ce précieux dépôt, & ſon ſépulcre ne ſervoit plus que de ſpectacle » à la curioſité des Voyageurs & des Sçavans. Perſonne ne parut » alors plus intelligent pour pénétrer le fonds du cœur de ces » affligez, & pour expliquer leurs ſoupirs, que Monſieur d'Alibert » (Pierre), Tréſorier général de France; & perſonne ne ſe trouva

» peut-être plus en état que luy de ſatisfaire à leurs deſirs. » (BAILLET, *loc. cit.*, p. 433.) Clerselier l'annonça au public dès la fin de 1666, dans une *Préface :* voir notre t. V, p. 652-653.

La page qui suit, dans Baillet, relative à d'Alibert, se trouve reproduite en notre t. XI, p. 659-660. Baillet continue ainsi :

« Voyant donc M. Chanut ſorti de ce monde (*Chanut était mort* » *le 19 juillet 1662*), il ne crud perſonne plus en état que luy-même » de faire réuſſir la réſolution qu'ils avoient priſe en 1666, de faire » tranſporter le corps du Philoſophe en France. Il ſe chargea ſeul » de la conduite de l'affaire, & ſon cœur ne put ſouffrir même, » que perſonne (*page 435*) autre que luy, parlât de contribuer » aux frais de cette longue & difficile exécution. Les prémiers avis » de leurs délibérations n'alloient d'abord qu'à rétablir le tombeau » du défunt & à luy faire ériger en Suéde un monument de » marbre pareil à celuy dont la Reine Chriſtine avoit eu le deſſein. » M. d'Alibert avoit écrit dés l'année précédente à M. le Chevalier » de Terlon pour lors Ambaſſadeur de France en Suéde, pour le » ſonder ſur ce point, & ſçavoir s'il voudroit ſe charger de l'entre- » priſe. [*Lettres Mſſ. du Chevalier de Terlon à M. d'Alibert* » *du 27. Juillet 1665. Du 23. Septembre. Du 3. Octobre. Du* » *10 Octobre de la même année*] Cét Ambaſſadeur fut ravi d'avoir » une occaſion de témoigner le zéle & la vénération qu'il avoit » pour la mémoire & la réputation d'une perſonne, dont il eſtimoit » infiniment la doctrine. Il manda à M. d'Alibert qu'il acceptoit la » commiſſion avec joye, & qu'outre le monument de marbre, qui » ſeroit ſuperbe, il feroit faire un buſte de bronze, & un autre de » pierre de taille, ſur le tableau que la Reine Chriſtine en avoit » fait tirer aprés ſa mort ; & qu'il feroit mettre les deux buſtes ſur » la pyramide de l'ancien tombeau, que M. Chanut avoit fait » dreſſer, aprés qu'il l'auroit fait raccommoder. Il communiqua » enſuite ce grand deſſein [*Lettr. du 10 d'Octobre*] à un ſcavant & » *illuſtre François,* qui ſe trouvoit à Stockholm, & qui avoit été » auſſi à la Reine Chriſtine en qualité d'homme de Lettres Cét » homme loüa le deſſein ; mais il repréſenta à l'Ambaſſadeur, qu'il » ſeroit encore plus glorieux pour la mémoire du grand Philoſophe, » & pour la nation des François, *de tranſporter ſon corps, tel* » *qu'on le trouveroit, en France ; & de le placer dans une des Égliſes* » *de la capitale du Royaume, où toute l'Europe l'iroit voir : au lieu* » *qu'il ſeroit toujours* incognitò *dans un coin du Nord, où étoit ſon* » *tombeau.* M. le Chevalier de Terlon étant entré dans ce ſentiment, » propoſa la choſe à M. d'Alibert, & M. d'Alibert aux principaux

» Cartéſiens, qui embraſſérent cét expédient comme une bonne » fortune, qu'ils avoient toûjours deſirée ardemment, mais qu'ils » n'avoient oſé eſpérer comme une choſe de trop difficile acquiſition. »

» M d'Alibert ſe picqua d'honneur, pour faire voir que l'exécution » de cette affaire ne luy ſeroit point difficile; & il récrivit vers le » commencement de l'Avent à M. l'Ambaſſadeur, pour le prier » de faire lever le corps de M. Deſcartes, & de l'envoyer en France » ſuivant les moyens qu'il luy en facilitoit. M. le Chevalier de Terlon » (*page 436*) étoit ſur le point de partir de Suéde pour aller » Ambaſſadeur en Danemarc, lors qu'il reçut cette lettre; & il ne » fut point fâché de ſignaler ſa ſortie par une action de cét éclat, » qui devoit trouver un jour ſa place dans l'hiſtoire. Ayant reçu le » conſentement du Roy de Suéde par écrit, il demanda permiſſion » de faire lever le corps au Gouverneur de Stockholm, & à la » Régence de la ville, puis au grand Chancelier du Royaume, qui » étoit pour lors le Comte Magnus-Gabriel de la Gardie, oncle du » Roy Charles XI (il avoit épouſé ſa tante), fils du Connétable » (Jacques de la Gardie) & grand Général de Suéde, & petit-fils de » Pontus de la Gardie, Gentil-homme François. M. le Chevalier de » Terlon, aprés avoir payé les droits à l'Évêque, aux Prêtres Luthé- » riens, & aux ſoſſoyeurs, marcha en plein jour avec toute ſa » famille au cimetiére du Nord-Malme, accompagné de Monſieur » de Pompone, qui étoit nouvellement arrivé de France pour luy » ſuccéder dans ſon Ambaſſade de Suéde, & qui avoit ſouhaité » d'aſſiſter à la cérémonie. Elle fut faite malgré les murmures des » Sçavans du païs, le prémier jour de May de l'an 1666, par l'Au- » mônier de M. de Terlon, qui fit cònduire & dépoſer le corps dans » la Chapelle de ſon hôtel, où l'on fit un procez verbal de tout ce » qui s'étoit paſſé. [*Lettr. Mſſ. de Terlon à d'Alibert, du 30. Dé- » cembre 1665, du 20. Mars 1666, du 1. May 1666* [a]]. Il eut ſoin

a. Le Chevalier de Terlon à M. de Lionne : « A Stockholm, le 8 may » 1666. — Je vous eſcris ces lignes en mon particulier, pour vous dire, » Mgr, que Monſieur de Pompone eſt preſentement chez luy, & que cela » ne fait pas, quoique ſeparés de maiſon, que nous ne ſoyons touſiours » enſemble & dans la derniere union en toutes choſes, tant pour le ſer- » vice, que pour ce qui peut nous regarder en noſtre particulier. »

« Je vous donne auſſi advis, par ce mot, que nous avons fait deterrer le » corps de feu Monſieur Deſcartes, qui mouruſt icy du temps de la reyne » Chriſtine, & auquel feu Monſieur Chanut fit eriger un tombeau avec » une fort belle inſcription. Comme j'ay eſté prié par le ſieur d'Alibert » de faire la choſe, & de l'envoyer à Paris, pour le mettre à Saint-Victor

» même de faire réparer la pyramide du tombeau en la manière » que M. Chanut l'avoit fait dreſſer, & il fit retracer les Inſcriptions » latines que cét ami de M. Deſcartes avoit compoſées, & que les » vents & les pluyes avoient fort mal traitées depuis ce têms-là. » M. de Terlon, ſongeant à la commodité du tranſport, avoit fait » faire un cercueil de cuivre, long de deux pieds & demi ſeulement, » parce qu'il ſe doutoit que le crane & les os du défunt ſeroient » détachez, & qu'on pourroit les ranger les uns ſur les autres ſans » indécence. [*Mém. Mſſ. de Monſieur de Pomponne, &c.*]. L'on

» où la pluſpart de ſes diſciples ont réſolu de luy préparer un tombeau » magnifique, j'ay voulu vous l'eſcrire, croyant qu'il ſeroit aſſés à propos » que l'on inſerat dans l'inſcription, que ledit corps a eſté tranſporté de » Stokolm à Paris, du Regne de Sa Maieſté. Il eſtoit aſſés grand homme, » & ſa haute reputation eſtoit aſſés bien eſtablie, pour meriter ce ſoin de » ladite Maieſté. Je vous aſſeure, Mgr, que l'on a eu beaucoup de peine à » m'accorder icy le tranſport de ce qui peut reſter de ſes oſſemens, plu- » ſieurs perſonnes s'eſtant tout à fait attachées de ſuivre ſa doctrine & ſes » préceptes. Monſieur de Caumont-Fleubet, qui a l'honneur d'eſtre » connu de vous, loge chés luy le ſieur d'Alibert, auquel vous ferés, s'il » vous plaiſt, ſçavoir nos ſentimens, afin qu'il les execute punctuelle- » ment... » (*Société archéologique de Touraine,* 1873, t. XXIII, p. 42, etc.)

Le marquis de Pomponne à Monsieur Colbert. « A Stockholm, ce » 8 may 1666... Vous donnez tous les iours, Monſieur, tant de marques » du cas que vous faittes des gens de lettres, que lorſque ceux qui vivent » ont tant de ſujet de parler de vous, vous ſerez bien aiſe ſans doutte que » l'on vous parle d'un grand philoſophe qui n'eſt plus. C'eſt de l'illuſtre » M. Des Cartes, qui apres avoir porté ſi loin ſa reputation dans toutte » l'Europe, meritoit un ſort plus heureux que de venir mourir aſſez » obſcurement en Suede. Quelques gens d'eſtude & de merite qui ſe font » honneur à Paris de porter le nom de diſciples d'un ſi grand maiſtre, » ont cru qu'il n'eſtoit pas moins de la veneration qu'ils ont pour ſa » memoire que de l'intereſt de leur pays, de rendre à la France tout ce » qui reſte d'un ſi grand homme, & que luy ayant donné la naiſſance, il » eſtoit de ſa gloire de faire connoiſtre à la poſterité, par ſon tombeau. » qu'elle a produit un philoſophe dans notre ſiecle capable d'obſcurcir » tous ceux des ſiecles paſſez. Ainſy ayant prié, il y a deſja quelque » temps, M. le Chevalier de Terlon d'envoyer ſon corps à Paris, il a pris » ſoin de le faire enlever de la ſepulture que M. Chanut, chez qui il » mourut, luy avoit fait eſlever, pour en recevoir une plus honorable » qu'ils luy preparent. Recevez, s'il vous plaiſt, Monſieur, cette nouvelle » de ce pays, quoiqu'elle ne ſoit pas tout à fait de celles dont nous » devons groſſir nos deſpeſches, & croyez que l'on ne peut eſtre avec » plus de reſpect & de verité que nous ſommes, &c... » (*Ibidem.*)

*

» renferma les os couchez ſur les cendres dans ce nouveau cercueil » avec de nouvelles cérémonies & quelques priéres ; mais l'on ne » put refuſer à M. le Chevalier de Terlon un des oſſemens de la » main, qui avoit ſervi d'inſtrument aux écrits immortels du » Défunt, & qu'il avoit religieuſement demandé à l'Aſſemblée, qui » compoſoit preſque toute l'Égliſe catholique de Suéde, en témoi- » gnage du zéle qu'il avoit pour conſerver la mémoire de M. Deſ- » cartes. On dreſſa un nouveau procez verbal, que (*page 437*) l'on » mit avec le prémier dans le cercueil, que l'on jugea à propos de » ſceller & d'enchaſſer dans de fortes barres de fer : aprés quoy on » le fit embaler, & M. l'Ambaſſadeur le garda dans ſon anti- » chambre juſqu'au jour du départ. [*Lettr. Mſ. de Terlon du* » *19 Juin 1666, & Rél. Mſ. de Chaſſan*].

« Le ſieur de l'Epine, Maître d'hôtel de Monſieur de Chaſſan, » qui étoit reſté à Stockholm lorſque ſon Maître en étoit parti pour » revenir à Paris, s'offrit pour conduire le corps en France, ſoit » de ſon propre mouvement, ſoit comme commiſſionnaire de ſon » Maître & de M. d'Alibert. M. le Chevalier de Terlon, qui connoiſ- » ſoit le ſieur de l'Epine pour un homme ſûr & intelligent, ne fit » point difficulté de luy confier le dépôt ; mais il voulut luy joindre » l'un de ſes valets de chambre, nommé le ſieur du Rocher, ſerviteur » d'un zéle & d'une fidélité éprouvée, pour luy rendre conte de » tout ce qui ſe feroit paſſé. Dés que le funébre équipage fut » embarqué (en Juin 1666) au port de Stockholm, M. le Chevalier » de Terlon qui devoit le ſuivre de prés juſqu'à Coppenhague, d'où » il alloit l'envoyer par terre, écrivit à M. d'Alibert [*Lettr. Mſſ.*] » pour luy donner avis de toutes choſes. Celuy-cy en donna la nou- » velle aux principaux Cartéſiens de Paris, qui employérent leurs » amis, & ſur tout le Réſident de France à Hambourg, pour obte- » nir de la Reine de Suéde un certificat de la catholicité de M. Deſ- » cartes, contre certains reſtes de l'Envie, que la Vérité & la » Juſtice n'avoient point encore pû étouffer depuis dix-ſept ans. » M. Clerſelier & l'Abbé Picot ſe chargérent d'écrire en particulier » au Pére Viogué, Aſſiſtant François du Général des Auguſtins à » Rome, qui avoit gouverné la conſcience de M. Deſcartes en » Suéde, afin de luy faire donner de ſon côté un certificat de ce » qu'il en avoit connu par luy-même. [*Lettr. du P. Viogué, du* » *10 May 1667.*] Ce ne fut point ſans difficulté, que le corps put » arriver à Coppenhague, à cauſe des ſcrupules ſuperſtitieux des » matelots, qui par de ſotes traditions avoient appris de leurs ſem- » blables que le tranſport des corps morts leur étoit de malheu-

» reux augure. M. le Chevalier de Terlon, en partant de Stockholm » pour Coppenhague, où il devoit reſter Ambaſſadeur auprés du » Roy de Danemarc, écrivit au Roy ſon maître, pour l'informer de » tout ce qu'il avoit fait, & de ce qu'il avoit à faire encore touchant le » corps de M. Deſcartes. Il marqua en peu de mots à Sa Majeſté quel » étoit le mérite de cét illuſtre Sujet (*page 438*) qui faiſoit une partie » de la gloire de ſon Royaume, & la ſupplia de vouloir luy faire » connoître ſa volonté. Le Roy luy fit l'honneur d'approuver ce » qu'il avoit fait, & luy envoya les ordres néceſſaires pour faire » faire le tranſport du corps par ſon autorité royale. [*Lettr. Mſ. de* » *Terlon, du 1 May 1666. Lettr. du 19 Juin 1666.*] Le corps fut » trois mois entiers à Coppenhague ſous l'inſpection de M. le Che- » valier de Terlon, qui prit toutes les meſures néceſſaires pour la » ſûreté des paſſages. Il luy donna la forme d'un balot de ſes » hardes, qu'il devoit envoyer ſous le ſceau de ſes armes, afin de » prévenir tous les ſcrupules, & les effets de la ſuperſtition des » peuples étrangers. Il en marqua la route par terre, pour éviter » les hazards de la navigation: aſſûré ſur tout que, ſi ce précieux » dépôt venoit à tomber entre les mains des Anglois, parmi leſ- » quels M. Deſcartes avoit déja une infinité d'Adorateurs, ils » auroient refuſé de le rendre, & luy auroient élevé un magni- » fique Mauſolée dans leur païs, ſous prétexte de dreſſer un temple » à ſa Philoſophie. Ayant reçû les ordres du Roy, il écrivit à » M. de Lionne & à M. Colbert [*Lettr. du 2 d'Octobre 1666*] » pour les leur faire ſçavoir, afin qu'ils ordonnaſſent aux Doüannes » de ne point ouvrir le balot. Enfin, il fit partir le corps de Cop- » penhague le ſecond jour d'Octobre de l'an 1666, ſous la direction » du ſieur de l'Epine, & du ſieur du Rocher, auquel il donna une » lettre pour M. d'Alibert. Trois jours aprés, il luy récrivit par » l'ordinaire [*Lettr. du 5 d'Octobre 1666*], pour en publier la » nouvelle dans Paris, & l'inſérer dans les Gazettes. Mais il » demanda, pour reconnoiſſance de ſes ſoins, qu'on ajoûtât à l'inſ- » cription du tombeau, que *ce tranſport avoit été fait ſous* » *Loüis XIV par le Chevalier de Terlon ſon Ambaſſadeur.* [*Lettr.* » *du 25 Déc. 1666.*] Les ſieurs de l'Epine & du Rocher traver- » ſérent à longues journées la Juthlande, la baſſe Allemagne, la » Hollande & la Flandre, en toute ſûreté, juſqu'à ce qu'étant » arrivez à Péronne en Picardie, ils furent arrêtez par les Doüan- » niers, comme introducteurs de quelque marchandiſe de contre- » bande. [*Rél. Mſ. de M. Haqueteau.*] Rien ne leur parut dans » tout leur voyage plus embarraſſant que cette exactitude aveugle

» des Commis; & quoy qu'ils allégualſent de par le Roy, & au » nom de M. Colbert pour M. l'Ambaſſadeur, ils ne purent s'en » garantir, qu'en ſouffrant que l'on rompît le ſceau de M. l'Ambaſ- » ſadeur, & que l'on ouvrît la caiſſe de cuivre : dont ils prirent acte » en préſence de témoins ſuffiſans. »

(*Page 439.*) « Le corps étant enfin arrivé à Paris, vers le com- » mencement du mois de Janvier de l'année ſuivante, fut porté chez » M. d'Alibert, & quelques jours aprés, il fut mis en dépôt ſans » cérémonie dans une Chapelle de l'Egliſe de ſaint Paul; & l'on » délibéra auſſi-tôt du lieu de la ſepulture, & des circonſtances dont » on accompagneroit la cérémonie. [*Lettr. Mſ. de Clerſ. au P. l'Alle- » mant, du 16 Mars 1667. Ephémérid. imprim. de l'Abbaïe de Ste » Géneviéve, & de la Congrégat., du 1 Février 1668*[a].] L'on jetta les

a. *Relation de ce qui s'eſt paſſé en la Congregation des Chanoines Reguliers de France en l'année 1667* [le même titre, avec la date seule changée, reprend en tête de chaque année, de 1654 à 1699]. Page 5-6 :

« Les amis de M. Deſcartes, ne pouuant ſouffrir que le corps de ce » fameux Philoſophe demeurât plus long-temps dans vne terre eſtran- » gere & Heretique, obtinrent, quoy qu'auec difficulté, permiſſion du Roy » de Süede de le faire tranſporter en France, où cherchant quelque lieu » conuenable pour garder vn dépos ſi conſiderable, ils jetterent les yeux » ſur l'Egliſe de Saincte Geneuiefue de Paris, non ſeulement à raiſon de ſes » prerogatiues, mais encor à cauſe qu'elle eſt ſituée au milieu des Lettres » & de l'Vniuerſité. Ils vindrent donc prier le R^me P. General de l'y rece- » uoir : ce qui leur ayant eſté accordé, ils apporterent aux flambeaux, » dans vn carroſſe, le corps qui eſtoit enfermé dans vn cercüeil de » cuiure, qui fut mis en terre entre deux Autels au haut de la Nef, où » l'on doit poſer vn Epitaphe à ſon honneur; on fit enſuite vn Seruice » fort ſolemnel, où tous les Doctes de Paris furent conuoquez, auquel le » R^me officia pontificalement. »

« Dauantage, pour lauer entierement les cendres & la memoire de ce » gnand Homme, de la tache des erreurs qui infectent les païs où il a » aſſez long-temps demeuré pendant ſa vie & apres ſa mort, on a depoſé » dans nos Archiues, comme dans vn treſor publique, des témoignages » & des certificats authentiques de ſa Religion, & comme il eſt mort » dans la Communion de l'Egliſe Romaine. Il y en a vn, entr'autres, de » la Reyne Chriſtine de Süede, qu'elle a ſigné, & dicté en noſtre langue, » qui comprend vn éloge de ce rare Perſonnage, où elle dit : *Nous certi- » fions meſme, par ces Preſentes, qu'il a beaucoup contribué à noſtre » glorieuſe conuerſion, & que la Prouidènce de Dieu s'eſt ſeruie de luy, » & de ſon illuſtre, amy le ſieur de Chanut, pour nous en donner les pre- » mieres lumieres, que ſa grace & ſa miſericorde acheuerent apres, à*

» yeux ſur l'Egliſe de ſainte Géneviéve du Mont, que l'on ne » regardoit pas moins comme le ſanctuaire des Sciences, que comme » celuy de la Religion. On ſouhaitoit d'expoſer ce corps à toute la » France ſur le lieu le plus élevé de la capitale, & ſur le ſommet de » la prémiére Univerſité du Royaume, afin que les dépoüilles de la » mortalité de ce grand Philoſophe puſſent ſervir de trophée à la » Vérité éternelle, que ſon eſprit avoit recherchée ſur la terre, & » que ſon ame poſſédoit en l'autre monde, autant qu'il étoit permis » de l'eſpérer de la miſéricorde de Dieu. L'Abbé de ſainte Géne- » viéve, Général de la Congrégation, qui étoit alors le Révérendi- » ſſime P. François Blanchard, reçut la propoſition qu'on luy en » fit, avec plaiſir; & tous les Religieux de la maiſon n'eurent qu'une » voix pour y conſentir. Le Pére l'Allemant, Chancelier de l'Uni- » verſité, célébre par divers ouvrages de piété, dont le Public fera » long-têms ſes délices, fut choiſi pour compoſer l'Oraiſon funébre, » & M. Clerſelier luy fournit les mémoires néceſſaires pour y » réüſſir. D'un autre côté, M. Foucher, Chanoine de Dijon, demeu- » rant pour lors à Paris, s'étoit chargé d'en faire encore une autre, » à la priére de M. Rohault, pour être prononcée en un autre lieu, » dont on devoit convenir dans la ſuite. Meſſieurs de ſainte Géne- » viéve voulurent bien prendre tous les ſoins de l'appareil funébre » qui regardoit la décoration de leur Egliſe, & M. d'Alibert convint » avec eux des moyens de faire la choſe avec un éclat & une magni- » ficence à laquelle on n'eût rien à deſirer. »

« Toutes choſes étant préparées pour le XXIV jour de Juin. » [*Regiſtre des Jurez Crieurs, du Samedy 25 Juin 1667*], la » pompe funébre partit de la ruë Beau-treillis, où demeuroit » M. d'Alibert, aprés le ſoleil couché, pour ſe rendre à l'Egliſe » de ſaint Paul, d'où l'on devoit lever le corps. Elle étoit compoſée » du Clergé de cette grande Paroiſſe, d'un nombre trés-grand de » Pauvres revétus de neuf au nom du Défunt, portant des torches & » des flambeaux, & d'une longue (*page 440*) ſuite de caroſſes, remplis » de perſonnes de la prémiére qualité, de tous les amis du Philoſophe » qui reſtoient à Paris, & d'une foule de ſes Sectateurs, qui » n'avoient jamais eû l'honneur de le connoître. Elle arriva devant

» *nous faire embraſſer les veritez de la Religion Catholique, Apoſtolique* » *& Romaine.* »

Le « Témoignage » en queſtion remplit la p. 10. (Note communiquée par M. Victor Chapot, ſous-bibliothecaire à la Bibliothèque Sainte-Geneviève.)

» l'Egliſe de ſainte Géneviéve peu de têms aprés les matines de la » Communauté. L'Abbé, revétu des habits pontificaux, la mître ſur » la tête & la croſſe à la main, accompagné de tous les Chanoines » réguliers, portant chacun le cierge, alla recevoir le corps à la » porte de l'Egliſe, & le conduiſit dans le Chœur, où l'on chanta » ſolennellement les Vêpres des Morts. L'induſtrie des Péres de » ſainte Géneviéve pour l'appareil funébre, & pour tout le céré- » monial Eccléſiaſtique, qui eſt toujours fort majeſtueux parmi les » Chanoines réguliers, enchérit encore beaucoup au-deſſus de tout » ce que l'imagination du généreux M. d'Alibert avoit pû leur » ſuggérer; & depuis la mort du Cardinal de la Roche-Foucaut, » Réformateur de leur Ordre, l'on ne ſe ſouvenoit point d'avoir » rien vû de plus pompeux dans leur Egliſe. Les priéres finies, » l'on porta le cercueil au côté méridional de la nef, & on le poſa » contre la muraille (*en marge :* entre deux confeſſionnaux) dans » un caveau qui luy avoit été deſtiné, entre la chapelle du titre de » ſainte Géneviéve & celle du titre de ſaint François. La groſſe » ſonnerie qui ſe fit entendre par toute la Ville, dans le têms que » tous les bruits du jour commençoient à céder au ſilence de la » nuit, excita la curioſité ou la dévotion d'une infinité de monde, » qui accourut à l'Egliſe le lendemain, qui étoit un ſamedy, auquel » on avoit remis le ſervice : ce qui produiſit une foule d'aſſiſtans, » beaucoup plus grande que celle de la veille. Mais à travers de » tout cét appareil, il vint un ordre de la Cour, portant deffenſe de » prononcer publiquement l'Oraiſon funébre. Il fut reçû avec » reſpect, & ſut exécuté avec autant de ſoûmiſſion, que s'il » n'eût pas été ſurpris. Dès le mois de Mars [*Lettr. Mſ. de* » *Clerſ. au P. l'Allemant, du 16 Mars 1667. Item, Mém. Mſſ. de* » *Clerſ.*], lorſque la piéce n'étoit encore qu'ébauchée ſur le papier » du P. l'Allemant, l'on avoit reçû quelque avis que, parmi la » foule des auditeurs qui ſeroient ravis d'entendre prononcer cette » Oraiſon, il ſe gliſſeroit infailliblement quelques cenſeurs mal » intentionnez, qui pourroient en faire un mauvais uſage. La » crainte parut aſſez bien fondée à M. Clerſelier, qui jugea qu'on » devoit en continuer la compoſition, mais s'abſtenir de la prononcer » en public. Le P. l'Allemant, charmé de la (*page 441*) beauté de ſon » ſujet, n'avoit pas laiſſé de ſe préparer dans la ſuite, à la perſuaſion » de ceux qui prenoient cette crainte pour une terreur panique. » Mais l'événement fit connoître tout à propos, que M. Clerſelier » avoit conſeillé le meilleur parti. Cependant on fit le ſervice ſolen- » nel avec la même magnificence que la veille. Le Révérendiſſime

» Général Abbé du lieu dit la Meſſe pontificalement, & finit toute » la cérémonie par une proceſſion au lieu du cercueïl, où il bénit » pour la derniére fois les cendres du Défunt. Aprés que le gros » de la foule fut écoulé, les principaux amis de M. Deſcartes » allérent joindre les Religieux de la maiſon, & leur préſentérent » les titres & les procez verbaux de toute l'hiſtoire de cette fameuſe » tranſlation, avec les certificats en bonne forme, du Pére Viogué » (du 9 de May 1667, à Rome), de feu M. Chanut l'Ambaſſadeur, » de M. Clerſelier, & de Meſſieurs Chanut, fils de l'Ambaſſadeur, » concernant la catholicité de ſa Religion, l'intégrité de ſes mœurs, » & l'innocence exemplaire de ſa vie. Ils y joignirent auſſi une » lame de cuivre, où ils avoient fait graver la même hiſtoire parfai- » tement bien circonſtanciée, avec les noms de toutes les perſonnes » qui y avoient eû quelque part. L'Abbé & les Religieux renfer- » mérent la lame de cuivre dans le cercueïl en préſence de ces » amis; & aprés qu'on l'eut ſcellé & barré, ils portérent les titres, » les procez verbaux & les certificats, dans les archives de l'Abbaye. » Celuy qu'on attendoit de la Reïne de Suéde ne put venir aſſez » tôt, pour être compris dans la même cérémonie. On ne le reçut » qu'au mois de Septembre ſuivant, parce que la Reine ne s'étoit » trouvée en état de l'écrire de ſa main, que le xxx jour d'Août » dans la ville de Hambourg[a]. On le mit à la tête des autres,

a. Baillet avait donné, au commencement du même chapitre, un extrait du certificat de la reine :

« Voicy les termes auſquels ſa Majeſté voulut s'en expliquer, douze ans » aprés, par vn certificat ſigné de ſa main : *Nous certifions même, par ces » préſentes, que ledit ſieur Deſcartes a beaucoup contribué à nôtre glo- » rieuſe converſion, & que la Providence de Dieu s'eſt ſervie de luy & » de ſon illuſtre ami le ſieur. Chanut, pour nous en donner les prémiéres » lumiéres, que ſa grace & ſa miſéricorde achevérent aprés, & pour nous » faire embraſſer les vérítez de la Religion Catholique, Apoſtolique, & » Romaine.* La Reine fut bien aiſe de donner ce témoignage au Public, » afin de le faire paſſer à la Poſtérité, parce qu'il s'agiſſoit de proteſter » ſolennellement en faveur de la Vérité. Mais dans ſes converſations » particuliéres [*Poiſſon. Rélat. Mſ. de ſon entret. avec la Reine de Suéde » à Rome, en 1677*], où l'on ſçait qu'elle affectoit de parler toûjours fort » froidement de ceux qu'elle eſtimoit le plus, ſur tout depuis qu'elle eût » fixé ſa demeure en Italie, elle ſe contentoit de déclarer que : *la facilité » avec laquelle elle s'étoit renduë à pluſieurs difficultez, qui l'éloignoient » auparavant de la Religion des Catholiques, étoit duë à certaines choſes » qu'elle avoit oüy dire à M. Deſcartes.* » (*Loc. cit.*, t. II, p. 433.)

Chose plus importante, Baillet parle de « certains petits mémoires

» comme le témoignage le plus glorieux de l'eſtime que la plus » ſçavante des têtes couronnées faiſoit de nôtre Philoſophe, & » comme le titre le plus authentique des ſervices qu'il avoit rendus » à la Religion Catholique [*en marge :* en procurant la converſion » de cette Princeſſe], & de la piété avec laquelle il avoit tâché de » ſe ſanctifier luy-même au milieu des Proteſtans & des Etrangers » dans le ſein de l'Egliſe Romaine. Les reſtes de l'inclination que » la Reine Chriſtine conſervoit pour la gloire des Etats qu'elle » avoit quitez, s'étoient réveillez à la nouvelle de l'enlévement qu'on » avoit fait du corps de ſon ancien Maître. M. le Chevalier de Terlon » [*Lettr. de Terlon à d'Alibert, du 12 Juillet 1667*] (*page 442*) » ayant eu occaſion de la voir depuis, elle ne put luy diſſimuler ce » qu'elle en penſoit ; & elle ajoûta que, *ſi elle avoit été dans le* » *Royaume, jamais elle n'auroit ſouffert qu'on eût enlevé ce thréſor* » *de la Suéde; mais qu'elle l'auroit fait tranſporter dans une Egliſe,* » *où elle l'auroit couvert d'un magnifique tombeau.* » [Lettr. Mſ. de » Clerſ. à d'Alibert, du 23 Juin 1667. Lettr. de Terlon à d'Alibert, » du 12 Juillet 1667.] »

« Au ſortir de l'Egliſe de ſainte Géneviéve, M. d'Alibert mena » quelques perſonnes qualifiées & quelques-uns des principaux » Cartéſiens qui avoient été de la cérémonie, chez le fameux » Boſquet, où il leur avoit fait préparer un ſplendide & ſomptueux » repas. Ceux des conviez dont la mémoire ne nous eſt pas encore » échappée, étoient : M. de *Montmor,* Maître des Requêtes; M. d'*Or-* » *meſſon,* Maître des Requêtes; M. de *Guedreville,* Maître des » Requêtes; M. d'*Amboile,* fils de M. d'Ormeſſon, qui a été depuis » Maître des Requêtes & Intendant à Lyon; M. de *Fleury,* alors » Avocat, & maintenant Abbé du Locdieu, ſous-Précepteur de » Monſeigneur le Duc de Bourgogne & de Monſeigneur le Duc » d'Anjou; M. de *Cordemoy,* auſſi Avocat, & depuis Lecteur de » Monſeigneur: M. *Rohault,* gendre de M. Clerſelier & chef des » écoles Cartéſiennes; M. *Auzout,* Mathématicien, qui demeure pré- » ſentement à Rome; M. *Le Laboureur,* Bailly de Montmorency; » M. *Petit,* Intendant des Fortifications, dont nous avons ſouvent » eû occaſion de parler dans cét ouvrage; M. *Denys* (Jean-Bapt.), » Médecin ordinaire du Roy; M. *Clerſelier,* qui faiſoit les honneurs » de la fête avec M. d'Alibert. M. *Fedé* fut auſſi du feſtin, &

» ſécrets qu'il (*Descartes*) luy avoit dreſſez (*à la reine de Suède*), pour luy » apprendre la maniére de vivre heureuſe devant Dieu & devant les » hommes ». (Page 432.) Ces mémoires sont-ils définitivement perdus ?

» quelques autres encore, qui ſans y avoir été invitez le jeudy 23 » du mois comme les douze prémiers, s'étoient aſſûrez d'y être trés- » bien reçûs. On n'y omit rien de ce qui pouvoit le plus contribuer » à bien ſolenniſer la mémoire de M. Deſcartes. Mais [*Lettr. Mſ. de* » *Clerſ., de la fin de Juin 1667*] quelqu'un de la compagnie, en belle » humeur ſur la fin du dîner, voyant que perſonne n'avoit pris le » parti des Péripatéticiens, ſe leva ſoudain ſur ſon ſiége & s'écria, » en ſautant comme s'il avoit voulu prendre la fuite, en leur nom :

Hoſtis habet muros, ruit alto à culmine Troja.

» Le neuviéme jour d'aprés, qui étoit un Dimanche, troiſiéme jour » de Juillet, M. d'Alibert, M. Clerſelier & M. Rohault furent priez » à dîner par le P. Général de ſainte Géneviéve, & M. Rohault fit » aprés le repas diverſes expériences de l'aimant, pendant la récréa- » tion des Péres de la maiſon. » (BAILLET, *loc. cit.*, t. II, p. 433-442.)

XIV.

TOMBEAU A SAINTE-GENEVIÈVE-DU-MONT.

(1667-1792.)

Ce qui suit est la fin du même chap. XXIII, livre VII, du tome II de *La Vie de M. Des-Cartes*, par A. Baillet, 1691, chapitre reproduit ci-avant, p. 594-605. L'épitaphe française serait de Gaspard Fieubet, conseiller d'État, mort en 1694.

« Les ſoins de M. d'Alibert ſe terminérent enſuite à faire dreſſer » ſur le tombeau de M. Deſcartes un marbre contre la muraille, » contenant la repréſentation de ſon corps en ſculpture avec une » belle Epitaphe au bas du buſte (elle ne fut miſe en place que ſur » la fin de l'an 1669), dont les vers françois ſont de la veine de l'un » des plus illuſtres & des plus ſçavans Magiſtrats qui compoſent » aujourd'huy le Conſeil du Roy. Mais l'inſcription latine que l'on » y a jointe, eſt de M. Clerſelier, quoique pluſieurs veüillent encore » maintenant l'attribuer au Pére l'Allemant, Chancelier de l'Uni- » verſité. Voicy l'une & l'autre inſcription de l'Epitaphe :

DESCARTES, dont tu vois icy la ſepulture,
A deſſillé les yeux des aveugles mortels,
Et gardant le reſpect que l'on doit aux Autels,
Leur a du Monde entier démontré la ſtructure.

Son nom par mille écrits ſe rendit glorieux ;
Son eſprit, meſurant & la Terre & les Cieux,
En pénétra l'abîme, en perça les nuages :
Cependant, comme un autre, il céde aux loix du ſort,
Luy qui vivroit autant que ſes divins ouvrages,
Si le Sage pouvoit s'affranchir de la mort.

D. O. M.

RENATUS DESCARTES.

VIR ſupra titulos omnium retro Philoſophorum,
Nobilis genere, Armoricus gente, Turonicus origine,
In Gallià Flexiæ ſtuduit ;
In Pannoniâ miles meruit ;
In Batavià Philoſophus delituit ;
In Suecià vocatus occubuit.

Tanti Viri precioſas reliquias
Galliarum percelebris tunc Legatus *Petrus Chanut*
Chriſtinæ Sapientiſſimæ Reginæ Sapientium amatrici
Invidere non potuit, nec vendicare Patriæ :
Sed quibus licuit cumulatas honoribus
Peregrinæ terræ mandavit invitus,
Anno Domini 1650, menſe Februario, ætatis 54°.

Tandem poſt XVII annos,
In gratiam Chriſtianiſſimi Regis
LUDOVICI XIV,
Virorum inſignium cultoris & remuneratoris,
Procurante *Petro d'Alibert*,
Sepulcri pio & amico violatore,
Patriæ redditæ ſunt :
Et in iſto Urbis & Artium culmine poſitæ.

Ut qui vivus apud Exteros otium & famam quæſierat,
Mortuus apud ſuos cum laude quieſceret,
Suis & Exteris in exemplum & documentum futurus.
I nunc, viator :
Et Divinitatis immortalitatiſque Animæ
Maximum & clarum Aſſertorem.
Aut jam crede felicem,
Aut precibus redde.

Ce tombeau demeura à Sainte-Geneviève jusqu'en 1792. Cependant on crut en France, notamment dans la famille de Descartes, qu'une partie au moins de ses restes avait été retenue en Suède. Arckenholtz ne manque pas de le rappeler, dans ses *Mémoires concernant Chriſtine, etc., 1751*, t. I, p. 228-229; il ajoute dans une note sur le philosophe :

« Son parent, Mr. Joachim Deſcartes, avoit intention de faire » conſtruire un autre Monument à l'endroit où René Deſcartes fut » enterré, & où, comme il dit, une partie des cendres & du reſte » du Défunct ſe trouvoit encore. Mais ce deſſein n'a pas été » exécuté. Cependant nous mettrons ici l'inſcription que ſon » Parent auroit miſe ſans cela ſur ce Monument :

« Carthefius (Joachimus), Gallus, Renati Affinis, Regi Galliarum » à Conſiliis Militariſque Diſciplinæ Præfectus, durabilius & » magnificentius Monumentum Renato Affini ſuo in Cœmiterio » ad S. Olaum Suburbii Orientalis vulgo Nordermalm propediem » exſtrui curabit in forma Pyramidis marmoreæ plane illuſtris : » cujus primum latus habebit antiquam Inſcriptionem ; alterum, » *D. O. M. Regnante Chriſtina &c.;* tertium ſequentem, & novam » quartum [V. JOH. TEPELII *Hiſt. Philoſophiæ Carthef., pag. 85* » *& 86*] :

Adſta, Viator, & lege.
Hic inter Parvulos conditus eſt anno MDCL
Vir morum ſimplicitate & innocentia vere parvulus,
At ingenii ſubtilitate maximus,
RENATUS DESCARTES.
Galliarum totiuſque Orbis Philoſophus
Qualis quantuſque fuerit, intelliges ex infra ſcriptis elogiis,
Caduco informique antehac tumulo
A Viro Nobili Petro Chanut Galliarum tunc Legato appoſitis :
Hujus quidem oſſa curis & ſumtibus
Generoſi Petri D'Alibert Generalis Franciæ Quæſtoris
Hinc eruta
Lutetiam tranſlata ſunt anno MDCLXVI,
Et in Æde S. Genovevæ poſita :
Sed exuviarum Ejus pars non exigua hoc ſupereſt loco,
Quam ut pro Viri meritis decoraret
Illuſtriſſ. Joa. Anton. de Meſmes Eques, Comes d'Avaux,
Ludov. XIV Regi Chriſtianiſſimo à Secretioribus Conſiliis,
Regiorum Ordinum Commendator eorumque
Ceremoniis præpoſitus ſummus Magiſter,

Ad Rempublicam Venetam, dein Batavam.
Hinc ad Jacobum II, Magnæ Britanniæ Regem in Hibernia degentem,
Tum ad Carol. XI et XII Sueciæ Reges Legatus,
Pro insita Memmiorum Genti erga Literas &
Literatos propensione
Ad Philosophiæ honorem & Gallici nominis immortalitatem
Immortalis memoriæ Philosopho,
Galliæ Decori,
M. Decembr. MDCLXVII.

« Hanc qualemcunque Inscriptionem Illustriss. Galliarum Legato » vovet & consecrat illius Author Edmundus Pourchotius Senensis. » Jur. Utr. Lic., Academiæ Parisiens. Rector Antiquus & emeritus » Philos. Profess. [a]. »

XV.

PANTHÉON ET ÉLYSÉE.

(1791-1819.)

Cette note est empruntée, pour la première partie (Panthéon), à un article signé P. J. (*Paul Janet?*) de *L'Intermédiaire des chercheurs et curieux*, année 1890, p. 220-224, n° du 10 avril.

« Le 12 avril 1791, le président de l'Assemblée nationale donne » lecture d'une pétition de *M. le Prestre de Chateaugiron, lequel* » *sollicite un décret, qui accorde à Descartes, son grand-oncle, l'hon-* » *neur d'être placé où doivent être déposées les cendres des grands* » *hommes* [b]. Le manuscrit original de la pétition a été retrouvé dans

a. La date de cette inscription est certainement fautive. EDME POURCHOT, né le 5 sept. 1651, ne fut recteur qu'en 1692, puis en 1693, puis cinq fois encore de 1694 jusqu'à sa mort, le 22 juin 1734. Quant à JEAN-ANTOINE DE MESMES, COMTE D'AVAUX, qui vécut de 1640 à 1709, il fut ambassadeur à Venise de 167[illegible] à 1674, en Hollande de 1678 à 1688, auprès de Jacques II en Irlande l'année 1689, enfin à Stockholm de 1693 à 1700, auprès de Charles XI jusqu'à la mort de celui-ci, le 5 avril 1697, ensuite auprès de Charles XII. L'inscription serait donc au plus tôt de décembre 1697.

b. Voir pour la filiation du pétitionnaire, ci-avant p. 11-12, note *b* : fin de la descendance de Pierre Descartes de la Bretallière, frère aîné du philosophe.

» une vente; la pièce tout entière est un autographe de Condorcet.
» La voici *in-extenso* :

« *Un petit-neveu de Descartes, le fils de la dernière descendante* » *de ses frères, ose solliciter un décret, qui accorde à ses cendres* » *l'honneur d'être placées dans le Temple que l'Assemblée nationale a* » *consacré aux Manes de nos grands hommes.* »

« *Descartes, éloigné de la France par la superstition et le fana-* » *tisme, est mort dans une terre étrangère. Ses amis, ses disciples* » *voulurent que du moins il eût un tombeau dans sa patrie. Son* » *corps, transporté par leurs soins, fut déposé dans l'ancienne église* » *de Sainte-Geneviève; il leur paraissoit que celui qui avoit rétabli* » *la raison humaine dans ses droits, devoit être placé au milieu des* » *écoles publiques, où l'on s'appliquoit à former celle des générations* » *naissantes, afin que ses cendres écartassent à jamais les préjugés* » *de ce lieu consacré par elles. Ils lui avoient préparé un éloge* » *public; mais la superstition défendit de louer un philosophe, l'or-* » *gueil ne permit pas d'honorer un particulier qui n'étoit qu'un* » *grand homme, et si le prince royal aujourd'hui roi de Suède* » *n'avoit voulu consacrer par un monument*[a] *l'honneur qu'avoit eu* » *son pays de servir d'azile à la philosophie persécutée, aucune* » *distinction publique n'auroit vengé l'apôtre de la raison des amer-* » *tumes auxquelles la haine de ses ennemis l'avoit condamné.* »

« *Mais cette longue attente peut être plus que réparée : celui qui,* » *en brisant les fers de l'esprit humain, préparoit de loin l'éternelle* » *destruction de la servitude politique, sembloit mériter de n'être* » *honoré qu'au nom d'une nation libre; et le sort l'a servi d'une* » *manière digne de lui, en le préservant des honneurs que l'orgueil* » *du despotisme auroit souillés*[b]. »

a. Gustave III, qui devait bientôt périr assassiné à Stockholm, le 29 mars 1792. Son père étant mort le 12 févr. 1771, pendant que lui-même se trouvait justement à Paris (du 4 févr. au 25 mars 1771), il n'était encore que prince héritier, lorsqu'il fit élever en 1770 à Descartes, dans l'église Adolphe-Frédéric de Stockholm, un monument, œuvre du sculpteur suédois Johan Tobias Sergel. Un marbre dressé porte cette inscription : GUSTAVUS PR. HAER. R. S. | RENATO CARTESIO | NAT. IN GALLIA MDXCVI | MORT. IN SVECIA MDCL | MONUMENTUM EREXIT | MDCCLXX. Au-dessus un médaillon, représentant les traits du philosophe ; au bas, un Génie, éclairant d'un flambeau une sphère, dont il soulève le voile qui la recouvrait.

b. Le texte de la pétition est suivi, dans l'autographe, de cette note d'un autre caractère :

« N(ot)a. Je desire que, dans la lettre, M. de Châteaugiron n'insiste pas » sur l'extinction de la famille de Descartes. Je connois deux jeunes

« Sur la proposition de son président, l'Assemblée renvoya cette » pétition à l'examen du Comité de Constitution. Elle ne fut rap- » portée que le 1er octobre 1793, par Marie-Joseph Chénier, qui » proposa à la Convention, au nom du Comité d'instruction » publique, de placer Descartes au Panthéon. Son discours très » éloquent détermina l'Assemblée à rendre ces décrets :

DÉCRETS

DE LA

CONVENTION NATIONALE

Des 2 et 4 octobre 1793, l'an second de la République Françoise une et indivisible,

qui accordent à René Descartes les honneurs dus aux grands Hommes, et ordonnent de transférer au Panthéon François son corps, et sa Statue faite par le célèbre Pajou.

1°. Du 2 Octobre.

La CONVENTION NATIONALE, après avoir entendu le rapport de son Comité d'instruction publique, décrète ce qui suit :

ARTICLE PREMIER.

Rene Descartes a mérité les honneurs dûs aux grands hommes.

» gens de ce nom, qui ont reçu à ce titre une petite pension de l'ancien » gouvernement, et à qui je voudrois bien que l'Assemblée nationale la » conservat. » Cette note, qui prouve le bon cœur de Condorcet, est tout de même assez piquante : le philosophe du XVIIIe siècle reconnaît que l'ancien gouvernement, à qui il vient de reprocher son ingratitude envers le philosophe, accordait toutefois une pension à deux jeunes gens, comme portant le nom de Descartes ; et bien que ce fût indûment, il souhaite que le nouveau gouvernement continue de les pensionner. *L'Intermédiaire* ajoute, en note, que, selon le *Moniteur* du 15 janvier 1819, on pouvait voir, dans une des salles de l'hôpital Saint-Louis, le dernier descendant de Descartes, portant son nom, et qui venait d'obtenir une pension de Sa Majesté. — Remarquons, comme signe du temps, le langage de Condorcet à cette date de 1791, et comme signe d'un autre temps, celui de Silvestre de Sacy, au nom de l'Académie des Inscriptions, lors du transfert à Saint-Germain-des-Prés, le 26 février 1819. Il fera l'éloge de « ce philosophe religieux, qui enseigna aux hommes à arriver à la vérité » par le doute, mais qui leur apprit aussi par son exemple à ne pas franchir » les limites que la divine sagesse a mises en nos facultés ». Ainsi chaque génération (la nôtre comme les précédentes) se figure toujours (en dépit de la vérité historique) un Descartes à sa propre image et ressemblance.

II.

Le corps de ce philosophe sera transféré au Panthéon François.

III.

Sur le tombeau de *Descartes,* seront gravés ces mots :

Au nom du Peuple François,
La Convention nationale
à RENÉ DESCARTES,
1793, l'an second de la république.

IV.

Le Comité d'instruction publique se concertera avec le ministre de l'intérieur pour fixer le jour de la translation.

V.

La Convention nationale assistera en corps à cette solennité; le Conseil exécutif provisoire et les différentes autorités constituées dans l'enceinte de Paris, y assisteront également.

Visé par l'inspecteur : S.-E. MONNEL.

Collationnée à l'original, par nous président et secrétaires de la Convention nationale. A Paris, le seizième jour du premier moi de l'an second de la république une et indivisible. *Signé :* L.-J. CHARLIER, *président ;* PONS (de Verdun) et LOUIS (du bas Rhin) *secrétaires.*

2°. Du 4 Octobre.

La CONVENTION NATIONALE décrète que la statue de *Descartes,* faite par le célèbre *Pajou,* et qui se trouve déposée dans la salle des antiques, en sera extraite pour être placée au Panthéon le jour où les cendres de ce grand homme y seront transférées; autorise le ministre de l'intérieur à faire tous les arrangemens et ouvrages nécessaires pour remplir cet objet.

(Voir *Revue Philosophique,* Janvier 1881, p. 89-90.)

« Les graves événements politiques qui se succédèrent après ces » décrets en firent oublier l'exécution, et la Convention termina sa » session sans fixer le jour où Descartes devait recevoir l'hommage » de la reconnaissance nationale. »

« Le 30 janvier 1796, l'Institut invita le Conseil des Cinq-Cents

» à donner suite aux décisions de la Convention. Cette pétition fut » appuyée par un message du Directoire, en date du 18 avril 1796. » Le gouvernement y proposait à l'Assemblée, que la translation » des cendres de Descartes au Panthéon servît de base à la Fête de » la Reconnaissance, fixée au 10 prairial, et dont l'objet principal » était de consacrer les noms des grands hommes qui avaient bien » mérité de la patrie. La commission chargée de l'examen du mes- » sage déposa son rapport le 7 mai 1796. Le rapporteur approuvait » les conclusions du gouvernement, et proposait de fixer cette » apothéose au 10 prairial. Il fut combattu très vigoureusement par » un député[a], qui s'opposa *à ce que le Corps législatif se transfor-* » *mât en Corps académique. Descartes*, dit cet orateur (dont nous » ne connaissons pas le nom), *est la principale cause des malheurs* » *qui depuis longtemps ont désolé l'espèce humaine... Ses ouvrages* » *sont remplis d'erreurs:.. Je demande que le Corps législatif laisse* » *Descartes vivre ou mourir dans ses ouvrages.* » Ce discours fit » voter l'ajournement du projet. Descartes ne devait jamais reposer » au Panthéon. »

« Toutefois les décrets de la Convention avaient reçu un com- » mencement d'exécution. Le corps, enlevé de Sainte-Geneviève, » avait été déposé au Jardin Élysée des Monuments français, pour » y attendre l'apothéose officielle. »

« Les cendres de Descartes y restèrent, à titre provisoire, con- » servées dans une urne de porphyre (?) jusqu'en 1816, époque de » la suppression de l'admirable création de Lenoir. On proposa à » cette époque de placer les restes de Descartes au Père-Lachaise[b].

a. Delambre, *Histoire de l'Astronomie moderne*, t. II, 1821, p. 200, assure que ce fut Mercier, « qui alors aimait Newton, et qui n'aimait plus » Descartes, dont cependant il avait autrefois composé l'éloge ». Voir *Le Censeur des Journaux* (Paris, Gallais), n° du 4 juin 1796 (16 prairial IV) : lettre de Mercier, humoristique, contre Voltaire. Elle commence ainsi : « Venez à mon secours, mon cher Censeur ; les prétendants au Panthéon » ne sont pas aussi paisibles que ses habitants ; et l'on m'assure que mon » opinion sur Voltaire et Descartes m'a fait beaucoup d'ennemis. »

b. En réalité, certains corps, déposés aussi au Jardin des Monuments français, furent transportés au Père-Lachaise, mais non les restes du philosophe. Voir A. LENOIR, *Musée des Monumens français* (Paris, chez Nepveu, t. VIII, 1821), p. 171-172 : « Transport des corps de Molière, » de Jean de La Fontaine, et d'Héloïse et d'Abailard, au cimetière du » Père Lachaise, conformément à l'arrêté du 28 février 1817, de » M le Préfet du département de la Seine. » La remise des corps de

» Ce projet fut rejeté, et l'on décida de les inhumer, avec ceux » de Mabillon et de Montfaucon, en l'église Saint-Germain-des- » Prés. »

Tout cela est exact. Si Descartes n'obtint pas les honneurs du Panthéon, il eut au moins ceux des Champs Élysées, ou plutôt de ce que Lenoir appela l'Élysée. Voir tout un chapitre du tome V de son *Musée des Monumens français* (Paris, imp. Hacquart, 1806), p. 171-204. On y trouve neuf planches intercalées dans le texte (pl. 196-204 inclus), dont la première et la dernière donnent des *Vues du Jardin Élysée,* l'une « prise du côté du Tombeau d'Héloyse », et l'autre justement « prise du côté du Tombeau » de René Descartes ». Les sept planches intermédiaires donnent des *Vues de Tombeaux*, dans l'ordre suivant : Descartes, Rohault, Molière, La Fontaine, Mabillon, Montfaucon et Boileau. Tous ces tombeaux avaient été exécutés sur les dessins de Lenoir lui-même. « Le sénat français (dit-il ailleurs) a rendu plusieurs décrets en » faveur des sépultures particulières, et les monumens que j'ai » élevés sur mes dessins, et qui contiennent les corps de Descartes, » de Molière, de La Fontaine, de Mabillon, de Montfaucon et de » Turenne, sont une suite de sa reconnaissance en faveur des » talens. » (*Description historique et chronologique des Monumens de sculpture réunis au Musée des Monumens français*, 7e édit., Paris, An XI-1803, p. 289.) Ce même ouvrage donne immédiatement après ces lignes, p. 289, la description suivante : « *N° 507.* » *Urne sépulcrale de René Descartes.* Sarcophage en pierre dure, » et creusé dans son intérieur, contenant les restes de René Des- » cartes, mort en Suède en 1650, supporté sur des griffons, » animal astronomique, composé de l'aigle et du lion, tous deux » consacrés à Jupiter, et l'emblême du soleil dont ils représentent » le domicile. Des peupliers, dont la cime monte jusqu'aux nues, » des ifs et des fleurs, ombragent ce monument, érigé au père de la » philosophie, à celui qui le premier nous apprit à penser. » Le même texte se retrouve, p. 195-196 du chapitre cité plus haut, avec deux lignes en plus : « On lit sur ce monument cette seule inscrip- » tion : *Restes de René Descartes, mort en Suède en 1650.* » Et de même que la pétition pour transférer le philosophe au Panthéon,

Molière et de La Fontaine se fit le 6 mars suivant (1817) et celle des corps d'Héloïse et d'Abailard, seulement le 16 juin 1819. Plus loin, p. 183, parmi les « Objets rendus ou donnés aux Églises », Lenoir mentionne, pour Saint-Germain-des-Prés, « les corps de René Descartes, de » Boileau, de Mabillon et de Montfaucon ».

était de la main de Condorcet : de même c'est une page de Condorcet encore, tirée de son *Esquisse d'un tableau historique des progrès de l'esprit humain,* que Lenoir invoque, p. 192-193, pour mettre sous l'autorité d'un grand nom le projet qu'il réalisa d'un Jardin Élysée, ou tout simplement d'un Élysée.

XVI.

TOMBEAU A SAINT-GERMAIN-DES-PRÉS.

(1819.)

Les restes de Descartes demeurèrent dans le Jardin du Musée des Monuments français (voir ci-avant, p. 612-614), de 1792 à 1819. Voici ce que l'on trouve, à ce sujet, dans la *Description historique et chronologique des Monumens de sculpture, réunis au Musée des Monumens français,* par ALEXANDRE LENOIR, Fondateur et Administrateur de ce Musée, (p. 229-231 de la 7ᵉ édition. An XI-1803, de la République).

N° 180.

De Sainte-Geneviève.

Médaillon en terre cuite, de René Descartes, mort en Suède en 1650, posé sur une espèce de colonne en marbre blanc, sur laquelle on lit les inscriptions suivantes.

La première, qui est en latin, est du Père Lallemand, chanoine régulier de Sainte-Geneviève ; la seconde, en français, est de Gaspard Fieubet, conseiller d'État, mort en 1694.

Suit le texte des deux inscriptions, publiées ci-avant, p. 605-606, dans l'ordre inverse.

Lorsque le Musée des Monuments francais fut supprimé, les restes de Descartes furent transportés dans l'église la plus proche, qui était Saint-Germain-des-Prés, le 26 février 1819, ainsi que l'atteste le document qui suit :

EXTRAIT DU « MONITEUR » DU 1ᵉʳ MARS 1819 (p. 247).

Procès-verbal de la remise, à MM. les commissaires de M. le préfet de la Seine, des restes de Descartes, Mabillon et Montfaucon, qui étaient déposés dans le jardin des Petits-Augustins.

« En vertu des instructions de Son Exc. le ministre secrétaire

» d'Etat de l'intérieur, en date du 18 février courant, et d'après les » dispositions faites par M. le comte de Chabrol, conseiller d'État, » préfet du département de la Seine, pour la translation, dans » l'église de Saint-Germain-des-Prés, des restes de René Descartes, » Jean Mabillon et Bernard Montfaucon, déposés dans le jardin des » Petits-Augustins, les cendres de ces hommes illustres ont été » extraites, aujourd'hui vingt-six février mil huit cent dix-neuf, à » onze heures du matin, des tombeaux qui les renfermaient, en » présence de M. Ch. J. Delafolie, conservateur des monuments » publics, délégué par le ministre, de M. Sobry, commissaire de » police, d'une part, et de l'autre, de M. le chevalier Piault, » maire du 10e arrondissement, de M. Delaborne, son adjoint, » et de MM. Laribbe et Godde, délégués par le préfet de la » Seine. »

« Les cendres ont été recueillies avec une religieuse attention » dans trois cercueils de chêne, préparés à cet effet, lesquels, après » avoir été fermés et scellés avec le cachet de la conservation des » monuments et du commissariat de police, ont été transportés » dans la grande salle des dépôts des Petits-Augustins, où se trou- » vaient réunies, pour assister à leur translation, deux députa- » tions, l'une de l'Académie des sciences, l'autre de l'Académie » des inscriptions et belles-lettres de l'Institut. »

« Le conservateur des monuments sus-nommé a fait alors remise, » à M. le chevalier Piault, maire du 10e arrondissement, à son » adjoint, à MM. les commissaires du préfet de la Seine, des trois » cercueils clos et scellés ainsi qu'il a été dit, et contenant les restes » de René Descartes, Jean Mabillon et Bernard Montfaucon, pour » être, selon les dispositions projetées par M. le préfet, transférés » dans l'église de Saint-Germain-des-Prés. »

« En foi de quoi M. le maire du 10e arrondissement, ses adjoints, » les commissaires de M. le préfet et le conservateur des monu- » ments, ainsi que M. Sobry, commissaire de police, ont signé le » présent procès-verbal pour servir et valoir à ce que de raison. »

« Fait à Paris, les jours, mois et an que dessus. »

« *Signé :* PIAULT, DELABORNE, Ch.-J. DELAFOLIE, SOBRY, LARIBBE, GODDE. »

Les restes de Descartes reposent maintenant à Saint-Germain-des-Prés, dans la chapelle du Sacré-Cœur, au bas-côté droit, seconde chapelle après la sacristie; ils sont placés entre ceux des

deux bénédictins Mabillon et Montfaucon; on a mis devant les cendres du philosophe l'inscription suivante, gravée sur le marbre :

MEMORIAE
RENATI · DESCARTES
RECONDITIORIS · DOCTRINAE
LAUDE
ET · INGENII · SVBTILITATE
PRAECELLENTISSIMI,
QVI · PRIMVS
A · RENOVATIS · IN · EVROPA
BONARVM · LITTERARVM · STVDIIS
RATIONIS · HVMANAE
JVRA
SALVA · FIDEI · CHRISTIANAE
AVCTORITATE
VINDICAVIT · ET · ASSERVIT.
NVNC
VERITATIS
QVAM · VNICE · COLVIT
CONSPECTV
FRVITVR.

Les restes de Descartes se trouvent placés entre ceux de Mabillon et de Montfaucon; au-dessous des trois inscriptions relatives à ces hommes célèbres, on en lit une collective, qui serait, comme les précédentes, de M. Petit-Radel, membre de l'Institut :

QVORVM · CINERES · RELIGIOSE · PRIMVM · LOCVLIS · SVIS ·
CONDITOS · DEHINC · COMMVNI · FATO · PER · XXV · ANNOS |
INTER · PROFANA · EXVLES · QVVM · TERRAE · SACRAE · RE
NOVATA · PIARVM · EXEQVIARVM · POMPA · REDDERENTUR |
REGIA · INSCRIPTIONVM · ET · HVMANIORVM · LITTERARVM ·
ACADEMIA | TITVLIS·ADSCRIPTIS·SERIORIBVS·AETATIBVS ·
COMMENDAVIT · XXVI · FEBR · MDCCCXIX.

Quant au médaillon en terre cuite et aux deux inscriptions sur marbre, qui faisaient partie du tombeau de Descartes en l'Église Sainte-Geneviève, et qui furent aussi transportés en 1792 au Musée des Monuments français, on les trouve maintenant au Musée de Versailles.

XVII.

CRANE PRÉTENDU DE DESCARTES AU MUSÉUM.

Le Muséum d'Histoire naturelle à Paris possède, dans ses collections anthropologiques, un crâne qui passe pour avoir été celui de Descartes. Les documents relatifs à ce crâne se trouvent consignés dans un Registre au Laboratoire d'anthropologie du même Muséum. Ils comprennent :

1° *Une lettre de Berzelius à Cuvier,* datée de Stockholm, 6 avril 1821. Le chimiste suédois, membre de l'Académie des Sciences de Stockholm depuis 1808, et même Secrétaire perpétuel depuis 1818, était venu à Paris en 1819 (l'année de la translation des restes de Descartes à Saint-Germain-des-Prés). De retour en Suède, une occasion s'offrit, dont il profita aussitôt, d'être agréable à l'Académie des Sciences de Paris, dont plusieurs membres étaient devenus ses amis, entre autres Cuvier. Il lui envoya donc un crâne, qu'il venait d'acquérir tout exprès, et qu'on disait être celui de Descartes.

2° *Deux notes de l'astronome Delambre,* secrétaire perpétuel de l'Académie des Sciences depuis 1803 (il en était membre depuis 1792), lesquelles devaient être annexées aux procès-verbaux des séances de l'Académie. La première note est du 8 mai 1821, pour la séance du 14 mai; et la seconde note, du 17 octobre 1821. Delambre, qui avait soixante-douze ans (il mourut l'année suivante, le 19 août 1822, et il était né le 19 septembre 1749), discute l'authenticité du crâne en question, et demeure dans l'incertitude.

A ces trois documents, qu'on peut voir au Muséum, nous en ajouterons trois autres, qui appartiennent à la collection du baron Georges de Courcel. Ce sont trois lettres, datées des 15, 16 et 19 mai 1821. La première est une demande de renseignements, adressée par Cuvier à Alexandre Lenoir, sur la translation des restes de Descartes du Musée des Monuments français à Saint-Germain-des-Prés en 1819, et même aussi sur la translation de ces mêmes restes de l'église Sainte-Geneviève au Musée en 1792. La seconde lettre est la réponse de Lenoir; et la troisième, le remercîment de Cuvier. Il demeure perplexe; toutefois, sauf une difficulté qui l'arrête encore, il penche plutôt pour l'authenticité du crâne.

Lettre de M. Berzelius à M. le baron G. Cuvier.

« Stockholm, ce 6 avril 1821.

« Monsieur,

« Je vais avoir l'honneur de vous faire une communication assez » curieuse. Dans une séance de votre Académie des sciences, où je » fus présent pendant mon séjour à Paris, j'entendis le rapport fait » par des Membres de l'Académie qui avaient été présents au trans- » port des ossements de Descartes, je crois de l'Église de Sainte- » Geneviève à un autre endroit. On y annonça qu'il y avait des » parties manquantes au squelette, et si je ne me trompe, que » c'était la tête qui manquait. Quelqu'un parmi les Académiciens » répondit alors, que les ossements de Descartes, étaient arrivés de » Suède dans cet état incomplet. Cette circonstance me frappa. » Une chose qui avait appartenu à Descartes, était certainement » une relique précieuse ; mais ôter une partie si essentielle de sa » dépouille mortelle redemandée par la patrie de ce grand homme, » me parut un sacrilège, que l'on ne devait reprocher aux Suédois, » sans en être bien assuré. »

« Mais quelle fut ma surprise, lorsqu'il y a un mois, je lus » dans une de nos Gazettes, que parmi les effets de feu Mr Sparr- » man on venait de vendre à un encan le crâne de Descartes pour » la valeur de 37 francs. En me rappellant ce que j'avais entendu à » Paris, je me décidais à me procurer cette tête ; car même si elle » n'était pas de Descartes, je trouvais indécent qu'une tête qui pas- » sait pour la sienne, fût peut-être vendue encore une fois comme » un objet de curiosité. Par un heureux hazard, j'appris que ce » crâne venait d'être acheté par un certain Mr Arugren. Je lui » proposais de me le céder au prix qu'il voudrait bien fixer, » afin que je pusse l'envoyer à Paris, pour être joint aux autres » restes du célèbre Philosophe français. Mr Arugren eut la com- » plaisance de me dire que, pour un but si louable, il consentait à » me céder le crâne au prix qu'il l'avait acheté lui-même. »

« Notre Ministre à Paris, Mr le comte de Lœvenhielm, qui partit » d'ici avant hier, a eu la complaisance de se charger du transport » de cette relique, dont je vous prie, Monsieur, de faire l'usage que » vous jugerez convenable. »

« Il est impossible de déterminer avec certitude, que le crâne en » question est en effet celui de Descartes ; cependant les probabi- » lités en faveur de cette idée sont très grandes, puisque la plupart

» des possesseurs y ont signé leurs noms, de manière qu'on peut » presque tracer la succession de l'un à l'autre. Sur le milieu de » l'*os frontis*, on trouve un nom, presque effacé par le temps, dont » on peut déchiffrer *I. Sr Planstrom*, sous lequel l'écriture est » effacée, mais on y distingue le mot *tagen*, qui veut dire *pris* et » les nombres *1666*. Par une main plus moderne il y a là-dessous » ce qui suit en traduction : *Le crâne de Descartes, pris par* » *I. Sr Planstrom l'an 1666, lorsqu'on devait renvoyer le corps en* » *France*. Sur le haut de ce même os, on a écrit ces vers latins :

Parvula Cartesii fuit hæc calvaria Magni.
Exuvias reliquas Gallica busta tegunt ;
Sed laus ingenii toto diffunditur orbe,
Mistaque Cælicolis mens pia semper ovat.

« On ne trouve pas qui en fut le possesseur après Planstrom, » mais on voit que 85 ans plus tard, ce crâne se trouvait dans la » possession d'un célèbre écrivain Suédois, Anders Anton von » Stjernman, qui y a mis son nom avec l'année 1751. Après lui, » Olaus Celsius le fils (Évêque de Lund) en a été le possesseur, et » après lui le crâne a passé entre les mains de MM. Hœgerflycht, » Arkenholtz, Ahgren, Sparrman, Arugren ; et enfin, en droit du » dernier possesseur, je vous prie, Monsieur, de lui donner une » place auprès des *Exuvias reliquas quas Gallica busta tegunt*, si vous » croyez la probabilité, que ce crâne soit été celui de Descartes, » assez grande pour lui mériter cette place. »

Cuvier était l'un des deux secrétaires perpétuels de l'Académie des Sciences; et c'est pour cela que Berzelius, qui le connaissait mieux sans doute, s'était adressé à lui. L'autre secrétaire perpétuel, Delambre, rédigea, à la date du 8 mai 1821, une assez longue note pour être annexée au procès-verbal de la séance de l'Académie du 14 mai. Reprenant le récit de Baillet (voir ci-avant, p. 594-605), Delambre en tirait une série de *faits*, et à chacun deux il ajoutait ses *réflexions*. Rien, à vrai dire, dans les faits, ne laissait supposer qu'aucun fragment des restes de Descartes (sauf un seul) eût été soustrait, lors de l'exhumation à Stockholm en 1666 ; au contraire, certains détails de la cérémonie, ainsi que les précautions prises, semblaient même exclure par avance une telle supposition. Nous citerons cette partie capitale de l'argumentation de Delambre, sur le passage de Baillet, rapporté ci-avant, p. 597-598 :

« ...Ici, il n'est fait aucune mention du crâne. Il est à croire » qu'il est compris sous la dénomination générique d'*os*. Le *crâne*

» détaché permettait de donner moins de longueur au cercueil » nouveau, il en a été fait une mention particulière. Les *os* se sont » trouvés *détachés,* ainsi qu'on l'avait *présumé,* et on les *coucha sur* » *les cendres*. S'il en eût été autrement et que le crâne eût entière- » ment disparu, on aurait eu grand soin de l'exprimer... »

« En voyant avec quelle discrétion l'ambassadeur, qui préside » à la cérémonie et qui règle tous les détails du transport, demande » *un os de la main,* ne pourrait-on pas en induire, qu'il n'a pas osé » demander le *crâne* tout entier, qui plus encore qu'un *os de la* » *main* pouvait être censé avoir été utile à la composition de ces » *écrits immortels?* Et s'il n'a pas osé le désirer, il a dû bien » moins encore permettre que ce crâne fût abandonné à un parti- » culier de Stockholm. S'il l'eût permis, on l'eût mentionné dans » le procès verbal. Il est fâcheux qu'on n'ait plus ces deux procès » verbaux, *déposés dans le cercueil de cuivre*. Aurait-on négligé de » les mettre dans une boette de métal? Le crâne était-il entièrement » dissous et fesait-il partie de *cette cendre sur laquelle les os furent* » *couchés?* N'en restait-il aucun fragment reconnaissable, et que » l'ambassadeur eût pu demander au lieu de *l'os de la main?* En » seize ans un crâne, renfermé dans un tombeau de pierre et dans » un cercueil de plomb, peut-il être tout à fait réduit en poussière? » C'est ce que nous n'osons décider... »

Delambre passe ensuite à un autre ordre de considérations. Rapportant ce passage de Baillet, p. 445-446 : « *Le corps de* » *M. Deſcartes étoit d'une taille un peu au-deſſous de la médiocre...* » *Néantmoins, il paroiſſoit avoir la tête un peu groſſe par rapport au* » *tronc. Il avoit le front large & un peu avancé, mais presque en tout* » *têms couvert de cheveux juſqu'aux ſourcils..., la bouche aſſez* » *fenduë, le nez aſſez gros, mais d'une longueur proportionnée à ſa* » *groſſeur*[a] », Delambre ajoute : « Mr de Percy, en voyant le crâne

a. Voici le texte entier de Baillet : « ...Il paroiſſoit avoir la tête un peu » groſſe par rapport au tronc. Il avoit le front large & un peu avancé, » mais preſque en tout têms couvert de cheveux juſqu'aux ſourcils. Il » eut le teint du viſage aſſez pâle depuis ſa naiſſance juſqu'au ſortir » du collége ; aprés il fut mêlé d'un vermillon éteint ou paſſé, juſqu'à ſa » retraite en Hollande ; & depuis il parut un peu olivâtre juſqu'à ſa mort. » Il portoit à la jouë une petite bube qui s'écorchoit de têms en têms, & » qui renaiſſoit toujours. Il avoit la lévre d'en-bas un peu plus avancée » que celle de deſſus, la bouche aſſez fenduë, le nez aſſez gros, mais » d'une longueur proportionnée à ſa groſſeur ; les yeux d'une couleur » mêlée de gris & de noir ; la vûë fort agréable, ſi ce n'eſt qu'elle parut

» arrivé de Suède, dit qu'il annonçait un homme de petite stature;
» et c'est l'effet qu'il avait produit sur moi à la première vue : ce qui
» s'accorderait fort bien à la première des indications de Baillet.
» Mais si *la tête paraissait un peu grosse par rapport au tronc,*
» elle aurait dû se rapprocher des dimensions communes d'une
» taille ordinaire. On remarqua de plus une proéminence, qui
» occupait presque en entier et sans aucune interruption tout
» l'espace qui devait être bordé par les deux sourcils. Cette pro-
» éminence n'est que faiblement indiquée dans la belle estampe
» d'Edelinck, que Baillet a mise au frontispice de son histoire. On
» remarque sur la même estampe un sillon longitudinal, qui monte
» de la racine du nez vers le haut du front; ce sillon est très
» sensible dans la médaille frappée en Hollande en l'honneur de
» Descartes, et que Baillet nous montre, page 431. On pourra
» vérifier, sur le crâne venu de Suède, si ce sillon existe au milieu
» du front, s'il est vertical, et s'il interrompt la proéminence dont
» il est parlé ci-dessus; car cette interruption est très marquée,
» tant sur l'estampe que sur la médaille. »

« Ce qui suit (ajoute Delambre) est un extrait d'une *Histoire de*
» *l'Astronomie Moderne,* que je compte publier le mois prochain,
» t. II, p. 200 :

« *Pendant la révolution française, à la spoliation des églises, les*
» *restes de Descartes avaient été déposés au Musée des monumens*
» *français; en 1819, ils furent transportés solemnellement dans*
» *l'église de Saint-Germain-des-Prés. Là, on ouvrit publiquement la*
» *caisse qui renfermait les ossemens. Sur une caisse intérieure était*
» *attachée une plaque de plomb, sur laquelle, après l'avoir nettoyée,*
» *nous pûmes lire une inscription fort simple, portant le nom de*
» *Descartes, la date de sa naissance et celle de sa mort. Avant de*
» *descendre les ossemens dans le caveau destiné à les recevoir, on*
» *avaït aussi fait l'ouverture de la caisse intérieure, et l'on en avait*
» *tiré quelques ossemens, dont un seul avait une forme reconnais-*
» *sable. C'était l'os de la cuisse; le reste était de très petites dimen-*

» un peu trouble ou moins perçante dans les derniéres années, quoi-
» qu'elle fût bonne juſqu'à la fin de ſes jours. [*En marge :* BOREL. vit.
» compend. — CLERSEL., *Mem. Rél. Mſſ. &c.*]. Il avoit le viſage toujours
» fort ſerain, & la mine affable, même dans le fort de la diſpute, le ton
» de la voix doux, entre le haut & le bas, mais peu propre à pouſſer un
» long diſcours ſans interruption, à cauſe d'une foibleſſe de poitrine, &
» d'une petite altération de poûmon qu'il avoit apportée en naiſſant. »
(A. BAILLET, *La Vie de Monſieur Des-Cartes,* 1691, t. II, p. 446.)

» *sions, fort peu remarquable, ou tout à fait réduit en poudre*[a]. »

« Voilà ce que j'écrivais en 1819, au retour de la cérémonie. » J'ajoute aujourd'hui ce peu de lignes :

« Je suis sûr de n'avoir vu aucun os qui ressemblât le moins du » monde à un crâne ou à un fragment quelconque de crâne. La » personne qui montrait ces débris, nous dit, en propres termes, » que rien n'avait conservé sa forme, sinon un os de l'une des » cuisses ; elle prit ensuite quelques poignées de poussière, pour » nous les montrer, et le reste de cette poussière fut tout simple- » ment, sans y toucher, versé dans le caveau, qui fut tout aussitôt » fermé d'une longue et large pierre. Personne pour le moment » ne songea au crâne ; on le supposa réduit en poussière, comme » le reste, à l'exception d'un seul os et de quelques fragments fort » petits. Tous les os des bras, des jambes et des cuisses, à l'ex- » ception d'un seul, sont en poudre ou en minces fragments ; il » n'est pas impossible qu'il en soit de même du crâne, après cent » soixante-neuf ans. »

Delambre conclut ainsi : « Dans le doute, il paraît convenable » de supposer l'authenticité, de laquelle nous doutons beaucoup » cependant, et de conserver précieusement le don de M. Berze- » lius : sauf à demander quelques renseignements ultérieurs, s'il » peut se les procurer, ce qui est assez douteux, puisque sa lettre » d'envoi ne paraît pas celle d'un témoin bien convaincu. »

Et en tête de son premier mémoire, Delambre a ajouté cette note : « Mr Cuvier convient qu'il n'y a point de certificat, que ce certi- » ficat, s'il existait, ne signifierait rien ; il croit que le crâne est » celui de Descartes, parce qu'il trouve de grandes conformités » avec l'estampe ; et moi, je crois voir le contraire. » Cette note a peut-être été ajoutée après l'échange de lettres entre Cuvier et Lenoir, 15 et 16 mai, que nous verrons plus loin.

a. Cette page, citée par avance, se trouve, en effet, à l'endroit indiqué (p. 200), dans l'ouvrage imprimé : *Histoire de l'Astronomie moderne*, par M. DELAMBRE (tome second, Paris, veuve Courcier, 1821, in-4). L'alinéa se termine ainsi : « J'ai dit que ces restes avaient été transportés solen- » nellement, c'est-à-dire que cette pompe était celle d'un convoi ordi- » naire ; la cérémonie était présidée par le maire de l'arrondissement ; » quelques membres de l'Institut composaient le cortége, et pour tout » chant triomphal on exécuta un *Libera* et le *Dies iræ* (*et ab hædis me* » *sequestra*) : on demanda à Dieu de ne pas confondre Descartes avec » les boucs et les réprouvés. » Dans ces dernières paroles reparaît le ton, volontiers sarcastique à l'égard des cérémonies du culte, d'un philosophe du XVIIIe siècle : l'astronome Delambre était né le 19 septembre 1749.

Le second mémoire de Delambre, du 17 octobre 1821, relate et discute les premiers témoignages qui aient été imprimés sur un prétendu crâne de Descartes. Ils sont tirés d'ARCKENHOLTZ, *Mémoires concernant Chriſtine reine de Suède* (4 vol. in-4, Amsterdam et Leipzig, chez Pierre Mortier, MDCCLI à MDCCLX). Au premier volume publié en 1751, on lit, p. 228 :

« *...On ne ſauroit paſſer ſous ſilence un fait, qui ne ſera connu* » *que de peu de perſonnes, que Mr. Hof Profeſſeur au Collége de* » *Skara en Weſtro-Gothie vient de publier.* [*Lettre du Sr. Hoff, du* » *11 Mars 1750, dans les Gazettes liter. Suédoiſes, N°* XXVII, » *pag. 107-108.*] *C'eſt que l'Officier des Gardes de la Ville de* » *Stockholm, qui eut la commiſſion de faire lever le cercueil de Des-* » *cartes, de l'endroit où il étoit enterré & de le tranſporter en France,* » *aïant trouvé moïen d'ouvrir la biére, il en ôta le crane du défunct* » *Deſcartes, qu'il garda le reſte de ſes jours fort ſoigneuſement,* » *comme une des plus belles reliques de ce grand Philoſophe. Après* » *la mort de l'Officier, ſes Créanciers, au lieu d'argent comptant,* » *qui les auroit fort accommodés, ne trouvérent guères d'autre choſe* » *que ce crane, qui a paſſé depuis en d'autres mains. Surquoi* » *Mr. Hof dit que, l'aïant vû nouvellement chez quelqu'un de ſes* » *amis à Stockholm, qui ſembloit en faire grand cas, il avoit fait* » *cette épigramme, pour être miſe deſſus :*

Parvula Carteſii... »

Suit le quatrain que Berzelius a reproduit dans sa lettre, p. 619. ci-avant.

Neuf ans après, en 1760, Arckenholtz publia un quatrième volume des mêmes *Mémoires*. On y trouve, p. 232, la note suivante :

« [*En marge : Tom. I, p. 228, n.*] *Au reſte j'ai déjà marqué, à* » *l'endroit cité, qu'Iſaac Planſtrom, Officier des Gardes de la Ville* » *de Stockholm, ôta le crâne de la biére de Des Cartes, qu'il y en* » *ſubſtitua un autre, & garda celui-ci comme une des plus belles* » *reliques de ce grand Philoſophe. Il faut que je diſe ici, qu'à mon* » *dernier voyage en Suède l'an 1754, je fis l'acquiſition d'une partie* » *de ce crâne qu'on atteſte être le véritable, & dont l'autre partie* » *repoſe dans le Cabinet de feu Mr. de Hægerflycht, qui ſera échu à* » *quelqu'un de ſa famille.* »

Le crâne envoyé par Berzelius en 1819 paraît bien être celui que signalait Arckenholtz en 1751 et 1760. Et pourtant, cet auteur déclare qu'il en a acquis lui-même « une partie »; or le crâne de

Berzelius est en entier, à moins que cette partie ne soit la mâchoire inférieure, qui manque en effet. Mais pour le reste, ce crâne porte bien les deux noms de *Planstrom* et d'*Hægerflycht,* ainsi que le *quatrain de Hof,* trois choses que mentionne Arckenholtz. On y trouve même la suite des divers possesseurs, dont chacun a voulu inscrire son nom sur ce crâne : *Planstrom,... Stjernman, Olaus Celsius, Hægerflycht, Arkenholtz* (!), *Ahgren, Sparrman, Arugren.*

Mais il est évident que le premier est le seul dont le témoignage compte pour l'authenticité. Et c'est *Planstrom,* dont le nom se trouve accompagné d'une note en suédois, dont voici la traduction française : « Pris et gardé soigneusement par Is. Planstrom en » 1666, lors de l'envoi du cadavre en France, et depuis ce temps » caché en Suède. » *Cartesii skalle, tillvaratagen af Is. Planström, då liket ahr 1666 skulle föras till Frankrike, och sedan har i Sverrige gömd.*

Nous sommes donc ramenés à cette date de 1666, et nous retrouvons toutes les difficultés qui s'opposent au larcin du crâne, étant donné les précautions prises alors par Terlon et les déclarations que lui-même a faites.

Citons enfin, pour terminer, la correspondance échangée entre Cuvier et Lenoir, sur le même sujet. Le 15 mai, c'est-à-dire dès le lendemain de la séance de l'Académie où Delambre avait lu sa première note, Cuvier s'adressa à Lenoir : il dicta sa lettre à un secrétaire, qui écrivit sur du papier avec en-tête de l'Institut; la signature seule est de Cuvier. Lenoir répondit sans retard, dès le 16 mai; la minute de cette réponse a été écrite par Lenoir sur la 3e et la 4e page en blanc de la lettre précédente, et c'est ainsi qu'elle a été conservée. Le remercîment de Cuvier, du 19 mai, est de sa main propre, sur papier libre.

INSTITUT DE FRANCE.

ACADÉMIE ROYALE DES SCIENCES.

« Paris, le 15 mai 1821.

« *Le Secrétaire perpétuel de l'Académie*
» *A Monsieur Alexandre Lenoir.*

« Je vous prie, Monsieur, de vouloir bien me dire ce que vous » pouvez savoir sur un fait qui peut contribuer à confirmer ou » à détruire l'authenticité de la tête envoyée dernièrement de

» Stockholm à Paris, et qui passait en Suède pour être celle de » Descartes. »

« Il s'agirait de savoir si, lorsque les restes de ce philosophe ont » été portés aux Petits-Augustins, il y avait une tête ou quelque » partie de la tête. »

« Mr Berzélius, qui était à Paris lorsqu'on déposa ces restes à » Saint-Germain-des-Prés, entendit raconter à l'une des personnes » qui avaient été présentes à la cérémonie, que la tête ne s'y trou- » vait pas, et qu'on la croyait restée en Suède ; M. Delambre, qui » a vu et examiné ces restes, assure aussi que l'on n'y appercevait » [*sic*] aucun fragment reconnaissable de tête. »

« Cependant M. de Terlon, Ministre de France en Suède, qui s'oc- » cupa en 1666 de renvoyer ce dépôt en France, paraît avoir pris de » grandes précautions pour en assurer l'intégrité ; il faudrait qu'il » eût été trompé par les personnes qu'il chargea de l'emballage. »

« Quoi qu'il en soit, si la tête y était au moment dont je parle, » on ne pourrait plus croire à la réalité de l'opinion qui régnait en » Suède ; dans le cas contraire, on n'aurait, à la vérité, pas encore » levé tous les doutes, mais on aurait du moins ajouté une proba- » bilité de plus à celles que l'on a déjà. »

« Je vous prie, Monsieur, de vouloir bien agréer l'assurance de » ma haute considération. »

« Bon CUVIER. »

RÉPONSE.

« Paris, le 16 mai 1821.

A M. le baron Cuvier.

« Monsieur le Baron,

« Je m'empresse de répondre à la lettre que vous m'avez fait » l'honneur de m'écrire, relativement aux dépouilles mortelles » de René Descartes, déposées en 1667 dans l'Église Sainte-Gene- » viève de Paris, où elles sont restées jusqu'en 1792, époque où » cette basilique a été fermée au culte, conformément à une loi de » l'Assemblée législative. »

« En conséquence, MM. l'abbé Saint-Léger, Le Blond et moi, » nous nous sommes rendus dans l'Église pour y faire la recherche » du corps de Descartes ; et nous fîmmes [*sic*] fouiller la terre auprès » du pilier, à droite en entrant, où était attaché le médaillon en » terre cuite et les inscriptions gravées sur marbre blanc, qui

» formaient le mausolée de Descartes. A très peu de profondeur en » terre, nous trouvâmes les restes d'un cercueil de bois pourri et » quelques ossements très frustres [*sic*] et en très petite quantité, » c'est-à-dire : une portion du *tibia*, du *fémur*, et quelques frag- » ments d'un *radius* et d'un *cubitus*. »

« Je vous prie de remarquer, Monsieur le Baron, que ces frag- » ments, au lieu d'être en double comme ils se seraient présentés » si le corps eût été déposé là dans son entier, étaient uniques et » isolés des autres parties du squelette, qui manquaient. Cependant » nous avons trouvé une très petite partie d'un os plât, d'un tissu » serré, qui nous a parû [*sic*] être un fragment du crâne, comme » pourrait le présenter le *frontal*. Cette partie était si peu spon- » gieuse, que j'en ai fait faire plusieurs bagues (ces bagues ressem- » blaient à une agathe spongieuse) ; je les ai offertes à des amis de » la bonne philosophie. Je n'affirme pas qu'elle soit précisément » du crâne, mais elle en avait tous les caractères. Ce détail est » seulement pour prouver la petitesse du morceau. »

« Tout ceci, Monsieur le Baron, confirme l'opinion qui existe » encore en Suède, et le bruit qui s'y répandit lorsqu'on fit la remise » du corps de Descartes au trésorier de France Mr Dalibert ; on » disait : *qu'il n'en avait qu'une partie ; que la plus considérable, et* » *principalement la tête, était restée à Stockholm*[a]. Il est bon d'ob-

a. Constatons qu'on ne retrouve plus ici une assertion singulière, que Lenoir avait acceptée autrefois un peu légèrement. En 1806, au tome V de son *Musée des Monumens français* (que nous avons déjà cité, p. 612 et 613), il reproduit p. 74-75, le texte que nous avons donné, p. 614 : « *N° 180. Médaillon...* » ; puis il y ajoute quelques lignes plus ou moins exactes sur le transport des restes de Stockholm à Paris en 1666-1667, et continue ainsi :

« L'officier suédois, chargé de cette commission, ouvrit secrètement la » bière, et enleva le cœur de Descartes, qu'à son retour il cacha dans sa » maison, et qu'on a trouvé, à la mort de cet officier, avec cette inscrip- » tion : *Ce seroit offenser grièvement les dieux tutélaires de la Suède,* » *que de rendre la plus noble partie de ce grand philosophe français à* » *son ingrate patrie; elle n'est pas digne de posséder un trésor si pré-* » *cieux, ni de jouir d'un si grand bienfait de notre part. Qu'elle pleure* » *la perte qu'elle a faite, pour peu qu'elle veuille l'honorer dans la* » *mémoire des hommes.* » (Pages 75-76.)

Quelle invraisemblable anecdote ! Et comment, après seize à dix-sept ans de séjour en terre, aurait-on retrouvé intact le *cœur* d'un cadavre, qui n'avait pas été embaumé ? Mais peut-être Lenoir voulait-il dire le *crane*, et non pas le *cœur* ? Voir le texte cité p. 623 ci-avant.

» server encore que le corps de Descartes, mort en 1650, fut trans-
» porté dans le cimetière de l'*Hôpital des orphelins* de cette ville,
» où il est resté seize ans en pleine terre. Déjà le squelette devait
» être fatigué, lorsqu'on en fit l'exhumation. »

« Reste à savoir maintenant, si la tête que l'on possède aujour-
» d'hui à Paris, est véritablement celle de René Descartes? Je le
» crois difficilement, d'après l'importance que les Suédois ont mis
» à la conservation des restes du grand homme; il n'y a que le
» propriétaire de ce dépôt précieux, qui puisse dire comment il a
» fait pour se le procurer. Par la configuration de cette tête, si on
» la voit, on pourrait peut-être arriver à quelques éclaircissements;
» je veux dire que, d'après les portraits de Descartes peints par
» Bourdon et Le Nain, que j'ai examiné [*sic*], la face doit être *courte,*
» *applatie, carrée;* les os de la *pommette,* par conséquent, un peu
» élevés et s'allongeant vers les *temporaux.* Ce serait une confron-
» tation à faire. »

« Je parle ainsi, parce qu'ayant fait mouler la tête de La Fontaine,
» que j'ai eue entre les mains, je l'ai confrontée avec la tête du
» célèbre fabuliste français; et j'ai < eu > la satisfaction de trouver
» partout les formes de la peinture semblables à celles de l'original
» que j'avais sous les yeux. »

« Je possède encore le plâtre de la tête de La Fontaine, il est
» facile de vérifier le fait; cela pourrait servir d'autorité pour ce
» que je propose relativement à Descartes; son portrait par Le Nain
» est au Musée du Roi. »

« Quoi qu'il en soit, Monsieur le Baron, permettez moi de ne
» rien décider sur une question, qui aurait lieu de nous plaire si
» on avait le droit à l'affirmative; elle m'a procuré l'avantage de
» m entretenir avec vous. J'y mèt [*sic*] donc beaucoup de prix. Il
» faut convenir que, si les grands hommes sont tracassés pendant
» la vie, il est du moins consolant à voir qu'après leur mort les
» nations se disputent l'honneur de posséder leur dépouille. »

« J'ai l'honneur d'être, avec des sentiments distingués, Monsieur
» le Baron, votre très humble et très obéissant serviteur,

« Le Chev. ALEXANDRE LENOIR. »

Remerciment de Cuvier.

« Monsieur,

» Je vous remercie de l'empressement que vous avez mis à
» répondre aux questions que j'avais pris la liberté de vous adresser,

» au sujet des ossements de Descartes. Ce que vous avez bien » voulu me dire, relativement à La Fontaine, se rapporte entière- » ment à ce qu'il m'a semblé observer sur la tête en question. » Dans la comparaison que j'en ai faite avec le portrait de » Descartes, les os du nez et de la pommette, l'os frontal, les » orbites, et en général toutes les proportions de la face m'ont » paru d'une ressemblance frappante; et l'authenticité de ce crâne » me paraîtrait hors de doute, s'il ne lui manquait les marques » d'avoir séjourné dans la terre. Il faudrait, d'après son état, qu'il » eût été pris avant la première inhumation : ce qui ne s'accorde » pas avec les traditions de Suède sur le moment où s'exécuta la » soustraction. Cependant, Monsieur, si vous voulez l'examiner » vous-même, vous pourriez nous aider à constater les ressem- » blances dont je viens de parler, d'une manière encore plus » précise; et pour peu que vous y preniez intérêt, je tiens ce crâne » à votre disposition. »

« Je vous prie d'agréer, Monsieur, l'assurance de ma haute » considération. »

« Bon CUVIER. »

« Paris, 19 mai 1821. »

Tels sont tous les documents que nous avons pu recueillir sur la question. Nous ne prétendons pas la résoudre, pas plus que bien d'autres questions relatives à Descartes. Nous ferons toutefois deux remarques sur le crâne conservé au Museum. Il a d'abord une coloration rouge, provenant sans doute de la terre où il a séjourné; ne pourrait-on rechercher et étudier la nature du sol dans l'ancien cimetière de Stockholm, où Descartes fut enterré? En outre, ce crâne présente une particularité assez caractéristique du sinus frontal au-dessus de l'œil gauche. Seulement quelle créance peut-on ajouter à une prétendue « relique », dont il est fait mention, pour la première fois, juste cent ans après la mort du personnage de qui elle serait censée provenir?

INDEX DES NOMS PROPRES[a]

Adam Stuart : 344.
Æmilius : 288, 330.
Ænésidème : 131.
Agrippa (H.-C.) : 31.
Aiguillon (Duchesse d') : 236, 301.
Alibert (Pierre d') : xvi, 470, 554, 594-607, 626.
Anaxagore : 299, 490.
Anne d'Autriche : 524.
Anselme (Saint) : 134, 137, 137-138, 321.
Apollonius : 222, 259-260.
Arckenholtz : 607, 623-624.
Arioste (L') : 521.
Aristote : 26, 32, 83, 85, 135, 175, 200, 204, 228, 241, 246, 366, 375, 395, 414, 487, 506, 508, 528.
Arnauld (Antoine) : 295-297, 308, 318, 322, 442, 443, 467.
Augustin (Saint) : 296.
Ausone : 21, 49-50.
Auvergne (Gaspard d') : 7.
Auzout : v, 448, 472, 475, 604.
Avaugour (Louis d') : 13. *Voir* Descartes (Anne).
Avaux (Comte d') : 469.

Bacon (Francis) : 478-479, 581-582.
Baerle (Gaspard van) : 71, 294, 311-312.
Bagno (Guidi di) : 95, 238-239, 362.
Baillet (Adrien) : iii-ix, x, xvi, 1, 2, 4, 24-25, 32, 35, 36, 37, 38, 48, 60-61, 62, 63, 64, 69, 70, 95, 96-97, 287, 438,439, 458-459, 462, 469, 507, 515, 543, 544-545, 546, 546-547, 549, 550, 552.
Balzac (Guez de) : 22, 40-41, 70-71, 71, 79-81, 226, 297, 360, 463-464, 490-491, 506, 514, 521, 584.
Ban (Du) : 344.
Bannius (J.-A.) : 122, 232, 234, 286, 290-292, 304, 482.
Barberini (Cardinal) : 239.
Barbier (*A.*) : 1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8, 42-43, 44, 563-564.
Barde (Le P. de La) : 300.
Barneveldt : 342.
Bassecourt (M. de La) : 244.
Basson (Sébastien) : 83, 84.
Beaugrand (Jean de) : 215-217, 251-253, 259, 268, 277, 280.
Beck (David) : xvii-xviii, 545-546.
Beeckman (Isaac) : x, 4, 35, 44-45, 45-46, 61-62, 99, 107, 122, 123, 129, 219, 273.
Berlikum : 275.
Bersot (*Ernest*) : 325.
Bérulle (Cardinal Pierre de) : 64, 94-95, 95-97, 184.
Berzelius : 617-619, 623-625.
Bitault (Jean) : 86, 241, 556.

a. Sont écrits *en italiques* les noms de savants et d'érudits, qui, au xviiie et au xixe siècle, ont publié des documents sur Descartes.

BLANCHARD (François) : 601-602, 605.
BLAEU (Willem) : 182.
BLOEMAERT : 122, 232, 290-292, 482, 546.
BOLOGNETI (Nonce) : 239.
BONNEL : 282.
BOREL (Pierre) : VI, VII, 6, 42, 60-61, 61, 69, 99, 208, 549, 563.
BORNIUS : 450.
BOSSUET : 33, 323, 398, 557.
BOSWELL (William) : 286, 479.
BOUCHARD (J.-J.) : 171.
BOUEXIC (Claude DU) : 435.
Bougerel : 564.
BOULLIAUD (Ismaël) : 172, 261, 284-285, 381, 488, 508.
BOURDIN (Le P.) : 303-306, 313, 327-328, 328-329, 329, 331, 341, 356, 357, 362, 364, 441, 515.
BOURDON (Seb.) : XVIII, 627.
BOXHORNIUS : 487, 591-592.
BRANDEBOURG (Famille électorale de) : 401, 422-423.
BRASSET : X, XI, 18, 104, 109, 118-121, 167, 339, 347, 404-405, 407-408, 422, 422-423, 424-425, 462, 472, 473-475, 486-487, 515, 518, 532, 533-534, 534, 543, 550.
BRÉGY (Comte DE) : X, 518, 540-541, 544.
BROCHARD (Aymé) : 5, 6, 7.
» (Jeanne) : 4, 5, 9, 10, 14, 15, 42.
» (Jeanne), dame d'Archangé : 42, 43.
» (René) : 4-5, 6, 69.
» (René), Sr des Fontaines : 5, 37.
BRUN : 391.
BRUNO (Giordano) : 65, 83, 139, 319, 380-381.
Bude (*Eugène de*) : 116, 565-567.
BURGERSDIJK : 124, 344.
BURMAN (Frans) : 305, 384, 483-484, 578.

CABEI (Le P.) : 393.
CALVIN : 405.
CAMPANELLA : 65, 83, 178, 593.
CARCAVI (Pierre DE) : 453-454, 461-462, 476-477.
CARDAN : 219.
CATERUS (Joannes) : 289, 291-292, 294, 302, 308, 318, 320, 372.
CATHERINE DE BRANDEBOURG : 422-423.
» DE LORRAINE : 169.
CAVENDISH : 295, 477-478.
CHANDOUX : 95.
CHANUT (Famille) : 512-514, 534, 537, 539.
CHANUT (Pierre) : III, V, XI, 15, 36, 55, 78, 100, 201, 376, 417, 426, 428-429, 447, 452, 462, 466, 473, 474, 484, 489, 491, 500, 510, 511-554, 558, 585-594, 595-597, 603, 606, 607.
CHAPELAIN (Jean) : 22, 463, 491, 508, 543, 544.
CHARLES Ier, roi d'Angleterre : 286, 427-428.
CHARLES-LOUIS, électeur palatin : 423, 427, 528.
CHARLET (Le P. Étienne) : 20, 33, 237, 336, 363, 364, 365-366, 366-367, 441, 556-557, 564-565.
CHARNACÉ (Hercule DE) : 117.
CHARRON (Pierre) : 57, 131, 436.
CHASTELLIER (Le P.) : 19-20, 565.
Châteaugiron : 12, 608-610.
Chénier (*Marie-Joseph*) : 610.
CHERBURY (Herbert DE) : 286.
CHOHAN (Marguerite), dame de Kerleau : 12.
CHRISTINE, reine de Suède : 28, 376, 424, 426, 428-429, 489, 510, 511-514, 520-554, 585-587, 589, 591, 592, 593, 598, 600-601, 603-604, 606.
CICÉRON : 22.
CIERMANS (Le P.) : 168, 239, 242-243.
CLAUBERG (Joh.) : 577-582.
CLAVES (Étienne DE) : 86, 556.
CLAVIUS (Le P. Christ.) : 23, 28, 580-581.
CLERSELIER (Claude) : IV, V, IX, 125, 271, 359, 375, 410, 429, 437, 445, 448, 463, 469, 475-476, 489, 514, 550, 552, 598, 601-605.

COLBERT : 597-600.
COLOMB (Christophe) : 242-243.
COLVIUS (Andreas) : 122, 294, 338, 356, 357, 389, 407, 485-486.
CONDÉ : 471.
Condorcet : 609-610, 613-614.
CONDREN (Le P. Charles DE) : 41, 294.
CONRART : 536.
COPERNIC : 68, 165, 177, 179, 362, 364, 377, 381, 382, 508.
CORNEILLE (Pierre) : 75, 403, 424, 505-506
COTIN (Abbé) : 397-398.
COURCELLES (Étienne DE) : 121, 236.
CRENAN (Mr DE) : 447.
CUES (Nicolas DE), cardinal : 523.
CUREAU DE LA CHAMBRE (Marin 490, 491, 490-491.
Cuvier : 617-619, 622, 624-628.

DALIBRAY : 584-585.
DEBEAUNE (Florimond) : XI, 225, 248-249, 255-256, 268-270, 283, 438.
DEDEL : 275.
Delambre : 612, 617, 619-625.
DEMATIUS : 341.
DEMOCRITE : 366, 395.
DESARGUES (Girard) : XI, 225, 249-250, 261, 271.
DESBARREAUX (Jacques Vallée Sr) : 77, 79, 359, 360.
DESCARTES (Anne), dame D'AVAUGOUR : 11, 13, 432, 439.
» (Catherine) : 11, 13, 15, 552.
» (Francine : 120, 125, 126, 287-288, 337, 434, 573-577.
» (Jeanne, dame DU CRÉVIS : 9, 11, 12, 15-16, 39, 42, 432, 439.
» Joachim DE CHAVAGNE : IV, 11 13, 70, 432, 433-434, 439.
» (Joachim), père : 4, 6, 7, 9, 10, 37-38, 40, 42, 70, 432, 433-434, 563, 564.
» (Pierre), grand-père : 4, 6, 8, 40, 410-411, 499.
» (Pierre), DE LA BRETAILLIERE : IV, 6, 9, 11, 12, 15, 40, 44, 70, 71, 432, 438, 439, 564, 608.
DESCHAMPS : 282, 391.
DESMARETS (Henri) : 578-580.
DESMARETS (Samuel) : 105, 121, 334-335, 336, 340, 346, 577-580.
DIEU (Louis DE) : 121.
DIGBY : 286.
DINET (Le P.) : 33, 303, 310, 336, 341, 357, 363, 364, 441, 556, 565.
DOMINIS (Marc-Antoine DE) : 65.
DOUNOT (Didier) : 278-280.
Duhem (Paul) : 251-258.
Duker (C.-A.) : XII, 330.
DU LAURENS : 486-487, 487-488.
DUREL (Le P.) : 299, 302, 303.
DU RYER : 522, 537-538, 547-548, 548-549, 551.

ÉDOUARD, prince palatin : 405, 421-422.
ELICHMAN (Jean) : 107, 287.
ELISABETH (Princesse) : 15, 16, 60, 305, 350, 401-431, 435, 447, 459, 479, 485-486, 489-490, 491, 500-501, 528, 529, 532, 533, 575, 593.
ELISABETH, reine de Bohême : 402, 404-405, 423-425.
ELLEQUENS (Le P.) : 104, 301, 546.
ELZEVIERS (Les : 101, 169, 182, 218, 285, 303, 304, 327, 338, 357, 435.
ÉPICURE : 414-415, 437, 528.
ESTREES (César D') : 450-451, 452, 582-583.
EUCLIDE : 262.
EUSTACHE DE SAINT-PAUL : 23, 134, 135-136, 158-159, 204-205, 355, 356, 368-369, 372, 373, 374, 390, 492.
Everat Édouard : 517.

FABERT (Abraham) : 507-508.
FABRI (Le P. Honoré) : 365-366, 376.
FAULHABER (Johann) : 47-48, 49, 50.
FENELON : 557.
FERDINAND, Empereur : 47, 556.
FERMAT (Pierre DE) : 222-223, 224, 251, 260-267, 272, 282, 298, 470, 476, 477, 479.
FERRAND (Claude) : 4.
» (Famille) : 4, 5, 8, 40.

FERRIER : 90, 107, 188, 470.
FIEUBET : 597, 605, 614.
FLEMMING (Claudius) : 531-532.
FONSECA (Le P.) : 23.
FONTANA : 250.
FONTANIER (Jean) : 82, 556.
FOREEST (Jan VAN) : 482.
FOUCHER (Abbé) : 601.
Foucher de Careil : 406, 429.
FOURNET (Le P.) : 240, 245.
FOURNIER (Le P. Georges) : 7, 85, 165-166, 186, 187-188, 189-190, 200, 202-203, 206-207, 237, 238, 250-251, 363, 364, 393.
FRANÇOIS (Le P. Jean) : 376.
FREDERIC, roi de Bohême : 60, 401-402.
FREDERIC-HENRI, de Nassau : 335, 339, 347, 350, 568, 569-570, 572.
FREINSHEIM : 526, 527, 528, 532, 533, 542, 543.
FROMONDUS : 168, 240-241, 246, 575.

GAIGNIERES : 470-471.
GAFFAREL (Jacques) : 178.
GALIEN : 241.
GALILÉE : 29, 30, 66-68, 69, 101, 146, 164, 165-179, 189, 224, 246, 254, 256, 285, 306, 309, 362, 386, 387, 388, 397, 452, 480, 556.
GARASSE (Le P.) : 81-82, 82-83.
GASSEND (Pierre) : 84-85, 123, 133, 166, 170, 201, 297-299, 302, 306, 308, 313, 315, 320, 322, 324, 372, 389, 391, 418, 429-431, 436-437, 448-451, 453, 468, 471, 514, 564, 583.
GIBIEUF (Le P.) : 93-94, 293, 294, 300, 302, 328.
GILBERT (William) : 393.
GILLOT (Jean) : 225, 233, 262, 264, 470.
GIRARD (Albert) : 593.
GOLIUS : 106, 108, 164, 194-196, 209, 225, 275, 344, 486.
GONZAGUE (Anne DE). *Voir* ÈDOUARD, prince palatin.
GRANDAMY (Le P.) : 32, 393, 438.
Grandmaison (*L. de*) : 1-6, 9, 14, 15.
GRASSI (Le P.) : 388.
GRISON (Curé) : 2.
GUIRAUD (David) : 282.
GUSTAVE-ADOLPHE, roi de Suède : 511.
GUSTAVE III : 609.
GUTSCHOVEN (Girard VAN) : 470.

HABERT : 583-584.
HAESTRECHT (Godefroid DE) : 113, 225.
HALS (Frans) : XVI, XVIII, 101, 546.
Hamy (*Le P.*) : 557.
HARDY (Claude) : 261, 271.
HARVEY : 157, 493.
HEEREBOORD (Adrien) : 110, 344, 346, 349, 356, 479.
HÉLÈNE X... : 125, 231, 573-577.
HENRI IV : 19, 28, 29.
HEYDANUS : 110, 344, 376, 483, 578.
HIPPOCRATE : 410.
HOBBES : 295, 308, 436, 448, 468, 477
HOGELANDE : 110, 344, 533.
HOOFT : 113.
HOOLCK (VAN DER) : 113.
HORACE : 21.
HORTENSIUS : 108, 189-190, 195-196, 480.
HUBNER : 302-303.
HUET (Daniel) : 380.
HUYGENS (Christian) : 49, 116, 195-196, 261, 272, 358, 375, 376, 377, 457, 485, 487-488.
HUYGENS (Constantia) : 114.
HUYGENS (Constantin) : X, 6, 106, 113-114, 121, 122, 164, 182-183, 189-190, 195, 195, 233, 241, 249, 251, 253, 272, 276, 280, 286, 293-294, 303, 304, 311-312, 339, 342, 343, 350, 358, 392, 393, 408-409, 431, 449, 456, 485, 486, 486-487, 490, 553, 574-575, 593-594.
HYPERASPISTES : 302.

Jacquet (*Achille*) : XV, XVI.
JANSEN (Zacharias) : 186-187.
JOHNSON : 350.

KEPLER : 152, 193, 201, 381.
KIRCHER (Le P.) : 393.
Korteweg (*D.-J.*) : XII, 194.

LABADIE (Jean) : 405.
LA BARRE : 75.
LA BRUYÈRE : 475, 555.
LA CHAMBRE. *Voir* CUREAU.
Lachèvre (*Frédéric*) : 75, 78, 80, 81.
LACOMBE (Le P.) : 282.
LALLEMANT (Le P.) : 600-602, 605, 614.
Lanson (*G.*) : 505.
LA MARE (Philibert DE) : 406-407, 541, 550, 552.
LA FONTAINE : 323, 360.
LA THUILLERIE. *Voir* THUILLERIE.
LAUNOY (Abbé DE) : 451, 452, 582-583.
LE CONTE : 384.
LEGRAND (J.-B.) : IV.
LEIBNIZ : 49, 195.
LEMANN (Cornelis) : 335.
L'EMPEREUR (Constantin) : 110.
LE NAIN : XVIII, 627.
Lenoir (*Alexandre*) : XVIII, 612-614, 617, 624-628.
LESDIGUIÈRES : 68.
L'ESPINAY. *Voir* PHILIPPE, prince palatin.
LE VASSEUR D'ÉTIOLES : V, 72-74, 278, 550, 587-588.
LE VAYER : 57.
LEUNESCHLOSS : 581-582.
LIONNE (Hugues DE) : 596-597, 599.
LIPPERHEY : 186-187.
LIPSTORP : V, VI, 20, 24, 46-47, 50, 89, 106-107, 109, 389, 462, 476, 550.
LOMBARD (Pierre) : 297.
LOUIS XIII : 99, 103, 117, 418-419, 555.
LOUIS XIV : 473, 555, 597, 599, 602, 606, 607.
LOUISE-HOLLANDINE, princesse palatine : 408, 423.
LUCRECE : 149.
LUILLIER : 123, 514-515.
LULLE (Raymond) : 31.

MACHIAVEL : 7, 403, 426.
MAGNI (Le P.) : 518-519.
MAIRE (Jan) : 125, 182, 184, 185.
MALAPERT (Le P.) : 387.
MALEBRANCHE : 96-97, 557.
MALHERBE : 76, 82.
MAQUETS : 244-245.
MARESIUS. *Voir* DESMARETS.
MAROLLES (Abbé DE) : 451.
MARTIGNY (Mr DE) : 463.
MAURICE (Prince) de Nassau : 40, 50, 573.
MAURIER (Du) : 249.
MAXIMILIEN, duc de Bavière : 60.
MAZARIN : 462, 472, 525-526, 527, 530, 541, 555.
MÉLIAN : 439.
Mercier : 612.
MERSENNE (Le P.) : X, 37, 38, 51, 81, 86-87, 89, 91, 92, 131, 134, 137, 139, 140, 142, 163, 166, 170, 172-174, 181, 183-184, 185, 188-189, 199, 232, 233-234, 238, 247, 250-252, 253, 255, 258, 263, 264, 267-271, 277-278, 280, 283-284, 286, 289, 293, 294-295, 296-297, 300, 301, 304-305, 309-310, 320-321, 327, 341, 354, 355, 362, 367, 439, 440, 448, 452-456, 459, 472, 477, 490, 519.
MESLAND (Le P.) : 438, 442-445, 467.
MESMES (J.-A. DE) : 607-608.
METIUS (Jacques) : 186-187, 187-188.
MEYSSONNIER : 281.
Milhaud (*G.*) : 194.
MILTON : 133.
MOÏSE : 144.
MONTAIGNE : 19, 20, 63-64, 131, 163, 199-200, 226, 415, 436, 478.
MONTIGNY (René DE) : 583-584.
MONTMORT (Habert DE) : 468, 469, 604.
MORI (Abraham DE) : 121, 593.
MORIN (Anne), dame Descartes : 10-11.
MORIN (J.-B.) : 86-87, 90, 170-171, 246-247.
MORUS : 478, 489, 580.
MOSNIER : 376.
MYDORGE : V, 38, 89-90, 188, 194, 214, 261, 271, 327, 448.
MYLON (Cl.) : 487.

NASSAU (Famille DE) : 401-402, 423.
NAUDÉ : 66, 166, 362, 471, 526, 527.
NEWCASTLE (Marquis DE) : 448, 463, 468, 477-478.
NICÉRON (Le P.) : 188.
NOËL (Le P.) : 23, 32, 237, 366, 556, 565.

Ojardias (*Albert*) : 517.
OVIDE : 21, 149.
OXENSTIERN : 489.

PAILLEUR (Le) : 584-585.
PALATINE (Famille) : 401-402. *Voir* Charles-Louis, Édouard, Élisabeth (mère et fille), Frédéric, Louise-Hollandine, Philippe, Sophie.
Pallandt (*Baron de*) : 429.
PAPPUS : 109, 209, 214, 223.
PASCAL (Blaise) : 23, 132-133, 163, 315, 395, 410, 417, 449, 451, 452-457, 487, 488, 506, 547, 583.
PASCAL (Étienne) : 219, 224, 261, 452, 455-456.
PATIN (Guy) : 103, 362, 460-461, 471.
PEIRESC : 90, 171, 192, 239.
PELAGE : 346.
PENN (William) : 406.
PÉRIER (Florin) : 453, 456.
PERRON (René Descartes, DU) : 44, 343, 563.
PETIT (Pierre) : 247-248, 249, 250, 452, 519, 544, 604.
PETRONE : 22.
PHILIPPE, prince palatin : 408, 422-425.
PIBRAC : 402-403.
PICOT (Abbé) : XVI, 75, 359-360, 361, 366-367, 395, 396, 435, 438, 440, 447, 469, 475, 489, 533, 552, 598.
PLATON : 395, 487.
Planström : 619, 624.
PLEMPIUS : 107, 124, 168, 225, 231, 239-243, 245, 292.
PLEMP (Peter) : 292.
POISSON (Le P.) : IV, 174-177, 197.
POLLOT (Alphonse DE) : X, 116-117, 131, 233, 241, 339, 342, 357, 361, 393, 408, 409, 411, 413, 434, 553, 567-575.
POLLOT (Jean-Baptiste DE) : 116-117, 409.
POMPONNE : 596-597.
PORLIER : 36, 484, 515, 516-517, 547.
PORTA (J.-B.) : 31, 193, 207-208.
POURCHOT (Edme) : 608.
PTOLÉMÉE : 165, 380.
PUY (J. DU) : 90, 102, 103, 104, 184, 192, 440.
PYRRHON : 131.

RACAN : 76, 82.
RACINE (Jean) : 360.
RACONIS (Abra DE) : 205, 355, 356, 492-493.
RAEY (Jean DE) : V, 376, 377.
RAMUS : 344.
RÉAUX (Tallemant DES) : 41, 360, 408.
REGIUS : 112, 160, 242, 289, 329, 330-331, 344, 349, 350, 411, 440, 493.
REMBRANDTSZ (Dirck) : 470, 480-481.
RENERI : 112, 113, 122, 124-125, 145, 225, 233, 330, 345.
Retzius (*G.*) : XVII, 546.
REVIUS : 345, 346, 347, 349.
REY (Jean) : 380-381.
RHEITA (Antoine DE) : 389-390.
RICHELIEU : 117, 175, 236, 250, 301, 462, 555.
RICHEOME (Le P.) : 27-28, 41-42.
RIVET (André) : 241, 277, 449, 450, 461.
ROBERVAL : 224, 254-255, 260-261, 264-271, 277, 398, 452, 456, 468, 476-477, 488.
Rochemonteix (*Le P. Camille*) : 19, 23, 26-29, 177, 565.
ROGIER (Pierre) du Crévy : 12, 39.
ROHAULT (Jacques) : 446, 601, 604, 605.
Roparts (*Sigismond*) : 1, 6, 7, 9, 10, 15, 39.
ROSAY (Dame DU) : 70, 75.
ROTEN *ou* ROTH (Peter) : 47-48.
RUBIUS : 355.

SACY (Sylvestre de) : 610.

SAIN (Famille) : 5, 14, 15, 42.
SAINT-CYRAN (Abbé DE) : 467.
SAINTE-CROIX (Jumeau DE) : 263.
SARRAZIN : 571-574.
Saulnier (*Frédéric*) : 1, 10, 11-13.
SAUMAISE : XI, 3, 6, 101-103, 104, 107, 169, 184, 284-285, 336, 344, 354, 406-407, 460, 460-461, 463-464, 536, 542, 593.
SAUZAY (Anne) : 7.
SCHEINER (Le P.) : 189, 191-192, 385-388.
SCHICKHARDT : 298.
SCHLUTER (Henry) : 470.
SCHOOCK (Martin) : 241, 332, 334, 338, 340, 346.
SCHOOTEN (Frans), fils : XVI-XVII, 1-2, 109, 182, 226, 236, 344, 357, 376, 377, 405, 485.
» » , père : 109, 182, 275, 344.
SCHOTANUS : 275.
SCHURMAN (Anne-Marie DE) : 233-234, 406, 407.
SÉGUIER (Pierre) : 184, 250, 490, 584.
SÉNÈQUE : 414-415, 426.
SÉNÈQUE LE TRAGIQUE : 21.
Sergel (*Tobias*) : 609.
SERVIEN (Abel) : 118, 347, 530.
SEXTUS EMPIRICUS : 131.
SILHON (Jean DE) : 93, 142-143, 297, 463, 463-466, 584.
Silvestre de Saci : 610.
SNELLIUS : 108, 194-196.
SOCRATE : 395, 490, 553.
SOLY (Michel) : 301, 303, 327.
SORBIÈRE : 111, 429-430, 431, 435-438, 448-449, 450, 451, 456, 468, 541, 549, 550, 552.
SOPHIE (Princesse) : 403, 556.
SPINOLA : 40.
STAMPIOEN : 272-280, 485.
STEVIN : 254-255, 262.
Strowski (*Fortunat*) : 226, 466.
SUAREZ : 302, 292-293, 296-297.
SURCK (Anton VAN) : 127.
Swarte (*Victor de*) : 406, 431.

Tamizey de Larroque : 66.
TALLEMANT. *Voir* RÉAUX.
Tannery (*Paul*) : 211, 214, 217, 219, 223, 278.
TARDE (Jean) : 66-68, 191-192, 193, 194-195, 206-207, 386, 386-387.
TELESIO : 83.
TENNEUR (Le) : 451, 456, 459.
TEPELIUS : VI.
TERLON (Chevalier DE) : 554, 595-600, 604, 619-620, 624, 625.
THÉOPHILE. *Voir* VIAU.
THIBAULT (Gabriel) : 376, 380.
THOMAS (Saint) : 26, 134, 135, 309, 320, 323.
THUILLERIE (Coignet DE LA) : 104, 117-118, 339, 340, 342, 343, 520, 521, 525, 534, 536, 543.
THOU (Mr DE) : 440.
Thouverez (*E.*) : 1.
TOLEDO : 23, 355.
TORRICELLI : 452, 519.
TOUCHELAYE (DE LA) : 75, 438.
TRIGLANDIUS : 344, 346, 347.
TRONCHET (Dame DU) : 287-288.
TYCHO-BRAHÉ : 152, 179, 364, 373, 377, 381, 388.

URBAIN VIII : 65.

VALARI : 586.
VALOIS (Le P.) : 445, 446.
VALOIS (Jacques DE) : 281-282.
VANINI : 82-83, 83, 337-338, 556.
VATIER (Le P.) : 237-238.
VÉRON (Le P. François) : 23, 27, 237, 566-567.
VESPUCCI (Americo) : 29.
VIAU (Théophile DE) : 76-81, 85, 521, 556.
VIÈTE (François) : 23, 209, 210, 211-219, 262.
VILLEBRESSIEU (Étienne DE) : VII, 90, 287.
VILLIERS : 280-281.
VILLON (Antoine) : 86, 241, 252, 556.
VIRGILE : 21.
VIOGUÉ (Le P. François) : 518-519, 538-540, 546, 552, 598, 603.

VOËT (Gisbert et Paul) : 121-122, 122, 304, 330-341, 343, 344, 346, 357, 406, 406-407, 435, 509.
VOISIN (Le P.) : 77-78.
VORSTIUS : 109-110, 344.
VOSSIUS (jeune) : 542

Waard (*C. de*) : 185, 187, 566.
WAESBERGE (Jan VAN) : 333.
WAESSENAER : 274-280.
WAGEN (VAN DER) : 225.
WENDELIN : 225, 362.
WILHEM (David Le Leu DE) : 114, 115, 276, 410, 438, 439, 515.
WULLEN : 531, 550.

ZÉNON : 414-415, 528.

INDEX DES MATIÈPES

Académie (Projet d'une) : 547.
Admiration : 32, 197-198, 207-208, 390, 504-505. *Voir* Générosité.
Aimant : 393-394.
Algèbre : 23-24, 52-54, 211-214, 215-220, 278-279.
Allemagne (Séjour en) : 46-50, 59-60, 62, 427.
Ambassadeurs de France à La Haye : 117-121, 339, 340, 343, 347-348. *Voir* Charnacé, La Thuillerie, Servien (et aussi Brasset).
Ame (Nature de l') : 77, 93, 142-143, 163-164, 304, 315-316, 416, 418, 552, 554.
Amérique : 29, 242-243, 317, 442.
Amitiés en Hollande : 106-117. *Voir* Bannius, Beeckman, Bloemaert, Colvius, Elichman, Golius, Haestrecht, Hogelande, Hoolck, Hortensius, Huygens, Plempius, Regius, Reneri, Schooten, Van Surck, Vorstius, Wilhem : 342-343.
Amour (Passion de l') : 500, 501-502, 507, 519-522. *Voir* Désir *et* Générosité.
Amourette : 16-17.
Amsterdam (Séjours à) : 100, 107-108, 123, 124-125, 239, 515.
Anatomie. *Voir* Dissection.
Anglais (Descartes et les) : 286-287, 477-479. *Voir* Bacon, Cavendish, Digby, Gilbert, Harvey, Hobbes, Morus, Newcastle.
Animal (Formation de l') : 156-157, 499-500.
Animaux (*Traité des*) : 491.
Arc-en-ciel : 185, 198, 199.
Ars Magna de Lulle : 31.
Arts et métiers (École d') : 470.
Astronomiques (Observations) : 29-30, 66-68, 386-390, 479-481.
Athéisme (Accusation d') : 82-83, 330-331, 337-338, 484, 517, 554.
Automate. *Voir* Machine.
Avalanches : 68-69.
Avocat (Descartes) : 482-483.

Ballet : 28, 542-544.
Baptême : 2, 125.
Bataille de Prague : 60-61, 401, 555-556.
Bavière (Séjour en) : 59-60.
Bible : 26, 308-309, 341.
Bien (Souverain) : 414-415, 490, 527-529.
Biens de famille : 14-15, 42-43, 62-63, 434-435, 549.
Bohême (Séjour en) : 60-61, 401.
Boutades : 70-71, 308-309.
Bréda (Séjour à) : 35, 44-45.
Bretagne (Séjours en) : 62, 71, 73-74, 99, 438-439, 447.

Campagne (Amour de la) : 17-18, 125-128, 231-232, 233, 287, 475-476, 482-483.
Catholicisme en Hollande : 103-105, 482.
Causes efficientes : 318-319.
Causes finales : 320, 523-524.

Cérémonies (Goût des) : 28, 29-30, 63, 64-65, 471-472.
Certitude : 132-133, 133-138, 142-144, 323-325, 395-399, 557-558.
Cerveau : 161.
Chaleur : 147, 391.
Chimistes (Principes des) : 392-393.
Ciel (Explication du) : 379-390. *Voir* Principes (3e partie).
Circulation du sang : 493.
Cœur (Mouvement du) : 157-158, 241-242, 493
Collège de La Flèche : 19-21, 39, 438, 440, 447, 484, 564-565. *Voir* Charlet, Dinet, Fournier, Grandamy, Noël, Véron.
Comédie (Projet de) : 544-545.
Comètes : 151, 155, 387-389.
Conarion. *Voir* Glande pinéale.
Condamnation de Galilée : 165-179, 239, 306-307, 480, 480-481, 556.
Confréries de la Vierge : 23, 27, 334-336.
Coniques (Sections) : 89-90, 188-190, 191, 223-224, 249-251. *Voir* Lunettes.
Consolation (Lettres de) : 71, 427-428, 434. *Voir* Colvius, Élisabeth, Huygens, Pollot.
Conversion (Essais de) : 345-346, 404-405, 421-422, 516-517, 532-533, 546.
Corps (Essence du) : 140-141, 322-323, 437-438, 468.
Correspondance avec Mersenne, etc. : 233-235, 280-286.
Courbes (Nature des lignes) : 220-223.
Crâne de Descartes : 617-628.
Création (Dogme de la) : 139-140, 150-151, 364-365.
Cube (Duplication du) : 00, 208-209, 219

Désir : 500, 502-504, 507.
Deuils de Descartes : 432-434, 471-472.
Deventer (Séjour à) : 112, 113, 124-125, 166, 345.
Deventer (École illustre de) : 113.
Dieu (Existence de) : 93, 132-138, 226-227, 316-319, 320-322, 464-466.
Dioptrique : 31, 182, 183, 185-197, 519.
Discours de la Méthode : 181-185, 226-230.
Dissection : 22, 40, 126, 233, 241-242, 495, 499-500.
Douai (Université de) : 168, 243-244, 244-245.
Doute (méthodique) : 130-133, 313-315, 395-396.
Duel : 75, 418-419.

Egmond (Séjour à) : 126-128, 475-488.
Éléments (Quatre) : 391-392.
Emploi (Recherche d'un) : 69-70, 461-462.
Endegeest (Séjour à) : 126, 436, 487.
Enfance de Descartes : 16-18.
Epitaphes de Descartes : 554, 589-592, 606-608.
Équations (Nature des) : 215-220.
Erreur principale : 146-147, 227, 314-315, 412, 420-421.
Erreur (Théorie de l') : 319-320, 371. *Voir* Liberté.
Escrime : 28.
Essais de la Méthode. Voir *Dioptrique, Météores, Géométrie.* 2e édit., 235-236 ; traduction latine, 236. Voir *Discours de la Methode.*
Établissement (Projets d') : en France, 531 ; en Suède, 547-549.
Étendue et Matière : 148, 149, 437-438, 468. *Voir* Physique et Mathématique.
Étoiles : 151.
Études au Collège : 21-26, 484. *Voir* Collège de La Flèche.
Étudiant (Descartes) : 35, 39-40, 272-273 (Poitiers), 123 (Franeker), 124 et 566 (Leyde).
Eucharistie (Explication de l') : 96-97, 297, 307, 442-447.
Existence (Problème de l') : 309-310, 323-326. *Voir* Ame, Corps, Dieu.
Expériences (C . des) : 233.

Famille maternelle : 4-5.
» paternelle : 4.
Femmes (Opinion sur les) : 70-71, 72-73, 75.
Figures (Dessin des) : 109, 182, 357-358.
Fille de Descartes : 231-232, 287-288, 337.
Flux et reflux : 154, 165-166.
Folium de Descartes : 260, 266-267.
Formes substantielles : 240-241, 330-331.
Français (Sentiments) : 28, 472-475.
Franeker (Séjour à) : 123-124, 129.
» (Université de) : 123-124.
Frères et sœurs de Descartes : 9-13, 39, 70, 71, 432-433, 438-439, 447, 472.
Frise (Aventure en) : 61.
Fronde (Troubles de la) : 466-467, 471-475.
Funérailles de Descartes : 554-555, 585-588, 594-605.

Galand. Voir *Folium*.
Générosité : 505-509, 509. *Voir* Liberté.
Géométrie : 182, 208-225. *Voir* Algèbre, Courbes, Équations, Ovales.
» (Introduction à la) : 224-225.
Glande pinéale : 161-162, 495.
Grand-père : 7-8.
Grands (Descartes et les) : 468-469.
Groningue (Université de) : 340-343.

Harlem (Visites à) : 232.
Hollande (Séjours en) : 69, 99-106, 122-123. *Voir* Amsterdam, Bréda, Deventer, Egmond, Endegeest, Franeker, Harlem, Santport, Utrecht.
Huguenots. *Voir* Ministres.
Hydrographie du P. Fournier : 186, 200, 202-203, 206.
Hypothèse astronomique : 379-382.
» cosmogonique : 148-155, 397-398.
» physique : 382-386. *Voir* Matière subtile.
Idéaliste (Tendance) : 323-325, 399.
Infinité du monde : 371, 416-418, 419, 523-524, 559.
Inquisition : 42, 165-166, 170-171, 173-174, 175, 177-178, 305-306, 327, 361-362, 466, 480, 556-557.
Intolérance religieuse : 64-65, 76-78, 81-82, 85-89, 105-106, 165-166, 167-168, 172-174, 175-176, 178, 555-557.
Italie (Voyage en) : 62-69, 98.

Jardin (Plantes de) : 128, 233, 519. *Voir* Campagne.
Jésuites (Descartes et les) : 19-33, 73-74, 237-245, 293, 303-304, 327-332, 362-366, 440-442, 556-557. *Voir* Bourdin, Charlet, Dinet, Fournier, Grandamy, Hayneuve, Mesland, Noël, Véron.
Jeu : 74-75, 410. *Voir* Paume.
Jurisprudence (Études de) : 39-40, 272-273.

La Flèche. *Voir* Collège.
Latin (Usage du) : 22, 121, 235-237, 293-294, 358.
Lettre apologétique : 340-341, 461.
Lettre au P. Dinet : 303-304, 327-332.
Lettre à Voët : 332-340.
Leyde (Séjours à) : 125, 126, 287, 566.
» (Université de) : 100-101, 101, 108-111, 343-349, 566.
Liberté (en l'homme et en Dieu) : 93-95, 133, 138-139, 319-320, 345-346, 371, 418-419, 505-506.
Libertins : 76-83.
Lignes de Debeaune : 268-270.
Liquides ou fluides (Corps) : 207, 377, 384-385.
Longitudes : 480-481.
Lorette. *Voir* Pelerinage.
Louvain (Université de) : 168, 239-245.
Lumière (*Traité de la*) : 145-155. Voir *Monde*.
Lumière (Explication de la) : 154-155, 196-197, 391.
Lunettes d'approche (Invention des) : 38, 185-186, 485.

Machine (Corps vivant comparé à une) : 156-157, 163, 163-164, 322-323.
Magie Naturelle de J.-B. Porta : 31-36.
Maîtres (Reconnaissance envers ses) : 32-33.
Maladie et mort de Descartes : 549-553.
Mariage (Descartes et le) : 70-71, 574.
Matérielles (Essence des choses) : 140-141.
Mathématique universelle ; 50-52.
Mathématiques (Études) : 485-487.
Mathématiques (Problèmes) : 411, 485.
Matière subtile : 149, 151-152, 196-197, 207.
Maximis et Minimis (*De*) : 259.
Mécanique (*Traité de*). Voir *Statique*.
Médecin (Descartes) : 115-116, 410-411, 486-487.
Médecine (Étude de la) : 39 40, 193-194, 491. *Voir* Dissection.
Méditations : 1re édit., 289, 301-302 ; 2e édit., 303-304 ; trad. franç., 530-531.
Mercure François : 65, 68, 86-87, 201.
Mère de Descartes : 4-5, 9, 10, 14-16, 410.
Métaphysique : 97-98, 129-144, 369-372, 395-399.
Météores : 182, 183, 197-208.
Météores suivant les Anciens : 204-205.
Méthode (Principes de la) : 55-56, 226. Voir *Discours de la Méthode*.
Meurtres : 422-426, 482-483.
Ministres protestants (Descartes et les) : 105, 121-123, 329-349, 474. *Voir* Burman, Colvius, Desmarets, Heydanus, Mori, Rivet, Voët.
Miracle : 150-151, 207-208, 405.
Miroirs : 38, 89-90.
Monarchiques (Sentiments) : 28. *Voir* Français.
Monde (*Le*) : 145-146, 166-167, 226, 358-359.
Monde (Formation du) : 382-386.
Morale (Maximes ou Règles de) : 56-58, 80-81, 415-416, 503-504, 510.
» (Principes de) : 416-421, 484, 517-518, 553-554.
Mouvement (Définition. Lois et Règles) : 150-151, 372-379.
» des muscles et des nerfs : 159-160, 493-494.
» de la Terre : 165-166, 170-171, 173-174, 175, 177, 361-362, 372-373, 377-379, 380-382.
Moyennes proportionnelles : 90, 208-209, 488. *Voir* Cube.
Musicæ (*Compendium*) : 45.
Musique : 74-75, 122, 485.

Naissance (Date et lieu de) : 1-2, 2-4.
Neige : 201-202.
Noblesse (Titre de) : 6-7, 43-44, 113, 343, 439.
Nombres (Questions sur les) : 263-264, 279.
Nourrice : 15, 552.
Novateurs (Philosophes) : 83-89.

Objections contre les *Essais* de 1637 : *Dioptrique*, 246-251, 293, 295 ; *Mathématiques*, 251-271 ; Jésuites, 237-245.
» contre les *Méditations :* Arnauld, 295-297 ; Barlæus, 294, 311-312 ; Bourdin, 303 ; Caterus, 289-292 ; Gassend, 297-299 ; Gibieuf, 302 ; Hobbes, 295, 467 ; Hyperaspistes, 302 ; Mersenne, 204-295.
» contre les *Principes :* 384, 478, 483.
Œil (Étude de l') : 191, 191-194.
Offices judiciaires de la famille : 7.
Ontologique (Tendance) : 309-310, 323-326, 397-399. *Voir* Idéaliste.
Opuscules de Descartes (1619-1620) : 47-48.
Oratoriens (Descartes et les) : 93-97, 293-294, 300, 302. *Voir* Bérulle, Barde (De la), Condren, Ellequens, Gibieuf, Malebranche.

Ovales : 209, 223-224.

Parhélies : 198-199, 238-239.
Paris (Séjours à) : 35-38, 71-72, 74-97. *Voir* Voyages en France.
Parlement de Paris, 76-78, 79, 86-87.
» de Rennes : 93.
Passions de l'âme (Traité des) : 420-421, 489, 519, 521, 528-529, 533, 577.
Passions (Dénombrement des) : 498-499 ; origine, 500, 509-510.
Passions (Empire sur les) : 497-498.
Passions selon les Anciens : 491-492, 502-503, 506, 508.
Paume (Jeu de) : 28, 196-197.
Pèlerinage de Lorette : 27-28, 50, 63-64.
« Pense (Je) », 132-133, 315-316, 323-324, 325-326.
Pension royale : 458-461, 462-466.
Père de Descartes : 7, 9, 70, 433, 433-434.
Pesanteur : 153-154, 391.
Philologie et Philologues : 285, 536-537, 542.
Philosophie de l'École. *Voir* Scolastique.
Physique des Anciens : 368-369. *Voir* Scolastique.
Physique et Mathématiques : 145, 146, 396-399, 437-438, 468.
» et Métaphysique : 129-130, 142-144, 369-370.
Planètes : 152-153, 154, 389-390.
Poesie et poètes : 75-78.
Poitiers (Séjours à) : 35, 39-40, 73-74.
Politiques (Conseils) : 426-427.
» Maximes : 426.
Portraits de Descartes : XV-XVIII, 75, 101, 109, 545-546.
Principes de la philosophie : composition, 354-355 ; impression, 357-358 ; trad. franç., 358-361, 366-367, 447-448, 530-531 ; dédicace, 411 ; préface de la trad., 366-367, 395 ; première partie, 369-372 ; deuxième, 372-379 ; troisième, 379-390 ; quatrième, 390-394 ; cinquième et sixième, 367, 368-369, 395-396, 490, 517.
Problème de Pappus : 209-210, 214, 223.
Problèmes de mathématiques : 90.
Procès de Bitault, De-Claves et Villon : 85-89, 556.
» Galilée : 165-179, 480-481, 556.
» Théophile : 76-81, 556.
» Vanini : 82-83, 556.
» Giordano Bruno : 380-381.
Puy-de-Dôme (Expérience du) : 453-457.

Querelles avec Beeckman, 46, 449 ; Bourdin, 327-332, 364 ; Fermat, 259-267 ; Gassend, 297-299 ; Pascal, 451-457 ; Petit, 247-248 ; Regius, 349-353 ; Revius, 343-349 ; Roberval, 260-271 et 276-277, 476-477 ; Stampioen, 272-280 ; Voet, 329-343, 461.

Réconciliation avec Beeckman, 449 ; Bourdin, 440-442 ; Gassend, 448-451.
Réfraction : 90, 194-196, 199.
Régime de Descartes : 17-18, 20-21, 409-410, 412-413, 475-476.
Religion de Descartes : 26-28, 33, 103-105, 169, 345-346, 421-422, 516-517, 538-540, 546, 553-554.
Retraite de Descartes : 35-36, 71-73.
Rêves : 162, 410, 498. *Voir* Songes.
Roman : 75. *Voir* Hypothèse.
Rosa Ursina du P. Scheiner : 191-192.
Rose-Croix : 47-48, 337.
Roulette (Problème de la) : 264-266.

Saint-Sacrement (Compagnie du : 442-443. *Voir* Eucharistie.
Santpoort (Séjour à) : 125-126, 231-232, 287.
Science (selon Descartes) : 227-230.
Scolastique (Philosophie) : 135-136, 147-149, 154-155, 162, 204-206, 355-357, 366-367, 368-369, 372-374, 396, 412, 484, 491-492.

Sens (Monde des) : 141-142. *Voir* Union de l'âme et du corps.
Sièges de villes : Bréda, 60 ; Gavi, 08 ; La Rochelle, 98, 555.
Soldat (Descartes) : 40-42, 61, 347.
Soleil (et ses taches) : 151, 379-382, 386-387.
Songes de Descartes : 49-50, 144, 410.
Sorbonne : 86, 175-176, 292, 293, 297. 300-302., 304, 305-306, 309, 328, 348.
Statique : 252-259.
Stockholm (Séjour à) : 535-549.
Suède (Voyage en). *Voir* Voyages.
Supplices d'hérétiques : 31, 64-65, 77, 82, 178, 342, 381, 555-556.

Tangentes (Méthode des) : 259-263.
Télescope : 29-31. *Voir* Lunettes.
Terre (Explication de la) : 390-394 (4e partie des Principes).
Terre (Mouvement de la). *Voir* Mouvement.
Théologie : 91-93.
Tombeaux de Descartes : 554-555, 588-589, 605-608, 613-614, 614-616.
Tourbillons (Hypothèse des) : 151-152, 390.
Trisection de l'angle (Problème de la) : 90, 219.
Union de l'âme et du corps : 141-142, 351-353, 411-412, 489, 491, 492-495, 506.
Universités. *Voir* Deventer, Douai, Franeker, Groningue, Leyde, Louvain, Utrecht.
Utrecht (Séjour à) : 112, 125.
» (Université d') : 101, 111-113, 329-343.

Vendanges : 17, 196-197.
Vents (Théorie des) : 202-203.
Verres de lunettes (Taille des) : 188-190.
Vide : 147-148, 372-373, 384-385, 437-438.
» (Expériences du) : 451-453, 479, 547. *Voir* Puy-de-Dôme.
Vie humaine (Prolongation de la) : 229-230, 551-552, 581-582.
Vierge (Culte de la) : 27, 50, 63-64, 103, 104. *Voir* Confrérie.
Voyages : en Allemagne, 47-50, 59-62 ; Angleterre, 286 ; Danemark, 46-47, 286-287 ; France, 272-273, 435-440 ; (premier voyage), 446-457 ; (deuxième), 458-470 ; (troisième), 458-475 ; Hollande, 40-46, 61-62, 99-100 ; Italie, 62-69 ; Suède, 511-514, 529, 531-534.

ERRATA

P. 23, note *b*. En italiques : *Inſtitutionum...*
P. 26, l. 23. Ajouter une virgule après *forme*.
P. 40, notes *a* et *b*. Voir, pour corrections, p. 272-273, note *e*
P. 69, l. 10. La virgule après *demi* doit être reportée après *seulement*.
P. 94, note *b*, l. 4 (en remontant). Au lieu de *Cussei*, lire *Cucé*. Jean de Bourgneuf de Cucé, qui mourut le 5 juin 1636, était premier président du Parlement de Bretagne, depuis 1595. Il présida, en particulier, la commission spéciale pour le procès de Chalais, en 1626; Joachim Descartes, père du philosophe, membre de cette commission, en fut aussi le rapporteur : voir son rapport, S. Ropartz, *loc. cit.*, p. 72-91. Ce Jean de Bourgneuf de Cucé était fils d'un René du même nom, qui fut lui-même premier président de 1570 à 1587. Et il avait un frère, Charles de Bourgneuf de Cucé, évêque de Nantes depuis 1598, qui mourut le 17 juillet 1617; il avait installé à Nantes, cette même année 1617, les prêtres de l'Oratoire au collège de Saint-Clément, et il leur légua sa bibliothèque.
P. 118, l. 6. Au lieu de *Utrecht*, lire *Leyde*.
P. 163, note *c*, l. 4. Au lieu de *t. X*, lire *t. XI*.
P. 281, note, l. 5. Intervertir ainsi les guillemets ... » *Et sur la lumière :* « ...
P. 296, note *a*, l. 17. Au lieu de *Arnault*, lire *Arnauld*.
P. 299, l. 1. Au lieu de *Gassendi*, lire *Gassend*.
P. 303, l. 24. Au lieu de *répétiteur de philosophie*, lire *préfet des études*. Voir, en effet, t. III, p. 468, l. 9-11 : « memini ...illum (R. P. » Dinet) aliquandiu Præfectum meum fuiſſe, cùm olim in Collegio » Flexienſi conuictor eſſem ».
P. 365, l. 19. Virgule à supprimer après *Mersenne*.
P. 380-381. Au lieu de *Jordano* (Bruno), lire partout *Giordano*.
P. 385, note *a*, l. 3. Au lieu de *Sol & Stellæ*, lire *Solem & Stellas*.
P. 392, note *b*, l. 2. Au lieu de *t. II*, lire *t. III*.
P. 394, l. 17. Au lieu de *un seul*, lire *une seule*.
P. 418, l. 2. Ajouter une virgule après *sa vie*.

P. 449, note, l. 17. Au lieu de *Nouvelles Obſeruations*, lire *Nouvelles Experiences*.

» » l. 31. Au lieu de *1648*, lire *1646*.

P. 470, l. 4 (en remontant). Au lieu de *Montmort*, lire *D'Alibert*, comme en haut de la page, l. 1.

P. 477, l. 9. L'autographe de cette lettre du 2 novembre 1646 (voir t. IV, p. 543-551) s'est retrouvé dernièrement à Genève, *N° 217 du Catalogue, Vente Griolet*, 5 et 6 avril 1910. La pièce a été adjugée au prix de 425 francs à un Belge, M. Wandermeilen, « qui s'est enve-» loppé de mystère (m'a-t-on écrit), et qui opérait pour le compte » d'un de ses compatriotes richissime ». L'autographe portait le numéro (57) de l'ancien catalogue Poirier. Voir, à ce sujet, dans notre édition, t. I, p. LVII et p. LXI. Ce prix de 425 francs, pour quatre pages de l'écriture de Descartes, est à rapprocher du prix de 539 francs, dont a été payé le petit portrait du philosophe à la vente Le Monnier (voir ci-avant, p. XV-XVI).

P. 496, l. 5. Virgule à supprimer après *divisée*.

P. 512, note, l. 8. Virgule à ajouter après *général*.

P. 516, note, l. 2. Au lieu de *M. Meules, de Stockholm*..., lire *M. de Meules, Stockholm*...

P. 518, note, l. 14. Lire en italiques *ſcriptus*.

» » l. 15. Au lieu de *ſuperſtitis*, lire *ſuperſtites*.

P. 554, note *c*. Au lieu de : *Appendices VIII, IX, X et XI*, lire : *Appendices XI, XII, XIII et XIV (p. 585-608)*.

P. 558, note *a*. Au lieu de : *Appendice IX*, lire : *Appendice XII (p. 590)*

TABLE DES MATIÈRES

Préface 1

LIVRE I.

Chapitre premier. — La Famille (1596-1604) 1
Chapitre II. — Le Collège (1604-1612). 19
Chapitre III. — Jeunesse de Descartes. *Première période* (1612-1619) 34
Chapitre IV. — Jeunesse de Descartes. *Deuxième période* (1619-1628) 59

LIVRE II.

Chapitre premier. — En Hollande (1628-1649). 99
Chapitre II. — Métaphysique (1629) 129
Chapitre III. — Physique : « Le Monde » (1629-1633) . . . 145
Chapitre IV. — Condamnation de Galilée (1633) 165

LIVRE III.

Chapitre premier. — « Discours de la Méthode. Dioptrique, » Météores, Géométrie » (1634-1637) 181
Chapitre II. — Querelles physico-mathématiques (1637-1640) . 231

LIVRE IV.

Chapitre premier. — « Les Méditations » (1640-1642) 288
Chapitre II. — « Les Méditations », *suite* (1641-1642). . . . 308
Chapitre III. — Polémiques en Hollande : affaires d'Utrecht, de Groningue et de Leyde. 327
Chapitre IV. — « Les Principes de la Philosophie » (1644). . 354
Chapitre V. — « Les Principes de la Philosophie », *suite* . . 368

LIVRE V.

CHAPITRE PREMIER. — Descartes et la princesse Élisabeth . . . 401
CHAPITRE II. — Voyages en France : premier voyage (1644) ; second voyage (1647) 432
CHAPITRE III. — Voyage à Paris (1648). — Séjour à Egmond. . 458
CHAPITRE IV. — « Les Passions de l'Ame » (1645-1649) . . . 489
CHAPITRE V. — Descartes en Suède (1649). — Sa mort à Stockholm (1650) 511

APPENDICE

I. Lieu de naissance 563
II. Gassendi ou Gassend ? 564
III. Descartes à La Flèche . . . . . »
IV. Premier séjour à Leyde. 566
V. Le P. François Véron . . . . . »
VI. Alphonse de Pollot 567
VII. Francine Descartes 575
VIII. Passions de l'âme (*traduction latine*). 577
IX. Jean de Launoy et César d'Estrées 582
X. Autres identifications 583
XI. Funérailles de Descartes à Stockholm 585
XII. Tombeau à Stockholm 588
XIII. Transfert du corps. Funérailles à Paris 594
XIV. Tombeau à Sainte-Geneviève-du-Mont 605
XV. Panthéon et Élysée 608
XVI. Tombeau à Saint-Germain-des-Prés. 614
XVII. Crâne prétendu de Descartes au Muséum 617

INDEX DES NOMS PROPRES 629

INDEX DES MATIÈRES 637

ERRATA 643

Achevé d'imprimer
par LÉOPOLD CERF
12, rue Sainte-Anne, à Paris
le 15 décembre 1910.

ŒUVRES

DE

DESCARTES

SUPPLÉMENT

INDEX GÉNÉRAL

M. Darboux, *de l'Académie des Sciences, doyen de la Faculté des Sciences de l'Université de Paris, et* M. Boutroux, *de l'Académie Française, de l'Académie des Sciences Morales et Politiques, professeur d'histoire de la philosophie moderne à la Sorbonne,* ont suivi l'impression de cette publication en qualité de commissaires responsables.

ŒUVRES

DE

DESCARTES

PUBLIÉES

PAR

CHARLES ADAM & PAUL TANNERY

SOUS LES AUSPICES

DU MINISTÈRE DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE

SUPPLÉMENT

INDEX GÉNÉRAL

PARIS
LÉOPOLD CERF, IMPRIMEUR-ÉDITEUR
12, RUE SAINTE-ANNE, 12

1913

A LA MÉMOIRE

DE MON FRÈRE

HENRI ADAM

Qui a commencé avec moi cette édition en 1894,
en a suivi tout le cours avec un vif intérêt
en m'aidant de ses précieux conseils, et n'en aura pas
vu l'achèvement.

12 Octobre 1913

CORRESPONDANCE DE DESCARTES

SUPPLÉMENT

I

CLXXXIV *bis*.

DESCARTES A HOGELANDE.

8 février 1640.

Imprimé dans les *Philosophical Collections* de Robert Hooke, 1679 : N° 5, p. 144.

Nobiliſſime & Amiciſſime Domine,

Ideam Mathematicam[a], de quâ ſcrib(eb)as, ſimul cum libro Comenii[b] nuper remiſi, quia cum illo fuerat

a. Petit écrit de quelques pages, que son auteur, John Pell, fera imprimer, en anglais, l'année 1650. Voir l'indication du texte, p. 5 ci-après, N° I. Descartes ignorait à cette date, semble-t-il, le nom du mathématicien anglais Pell. Voir, à ce sujet, t. III, p. 45, 46 et 51. Il le connaîtra plus tard, en 1645 et 1646, t. IV, p. 342-343 et 435-436.

b. Il s'agissait, non pas d'un livre imprimé de Comenius, mais de manuscrits, comme l'indique une note ci-après, p. 5-6, N° V. Or, à cette date de 1639-1640, Jean Amos Comenius (né en Moravie, 28 mars 1592, mort à Amsterdam, 15 nov. 1671), était surtout connu par le livre intitulé : *Janua Linguarum reſerata*, publié en 1631, traduit en douze langues européennes, et de plus en arabe, en turc, en persan et en mogol, (la traduction française est d'Étienne de Courcelles, en 1643). Mais il avait déjà en manuscrit son grand ouvrage : *Panſophia*, dont l'introduction venait

miſſa ; & quamvis non ab ipſo Comenio factam judicarem, putabam tamen pro ipſo ibi proponi tanquam in ſpecimen eorum quæ ſpeciatim de Matheſi pollicereturr. Ideoque non niſi obiter illam inſpexi, jamque tantùm memini nihil me in eâ reperiſſe à quo multùm diſſentirem, & valde probaſſe quod primo loco omnis ſupellex Mathematica ibi enumeretur, & poſtea ipſe Mathematicus tanquam αὐτάρκης & ſe ipſo contentus deſcribatur.

In eumdem enim fere ſenſum duo ſoleo in Matheſi diſtinguere : hiſtoriam ſcilicet & ſcientiam. Per Hiſtoriam intelligo illud omne quod jam inventum eſt, atque in libris continetur. Per Scientiam verò, peritiam quæſtiones omnes reſolvendi, atque adeo inveniendi propriâ induſtriâ illud omne quod ab humano ingenio in eâ ſcientiâ poteſt inveniri; quam qui habet,

d'être publiée à Londres, en 1639 : *Panſophiæ Prodromus*, c'est-à-dire « Avant-coureur de la Science universelle », et dont une esquisse paraîtra à Amsterdam chez Louis Elzevier, en 1645 : *Panſophiæ Diatypoſis*. Appelé en Angleterre pour la réformation des méthodes d'enseignement, Comenius se rendit à Londres au mois de sept. 1641 ; mais d'autres affaires occupaient alors le Parlement. Comenius partit donc pour la Suède, où il arriva au mois d'août 1642. Il y était appelé par Louis de Geer, qui devint son Mécène : ce qui lui permit de travailler, libre de tout souci, à Elbing pendant six années. Il voyagea encore en divers pays, jusqu'à ce qu'il vint se fixer en 1656 à Amsterdam, où la libéralité d'un nouveau Mécène, Laurent de Geer, fils du précédent, le mit à même de publier son ouvrage in-folio, en 1657. Il ne quitta plus Amsterdam jusqu'à sa mort, en 1671.

Samuel Sorbière, qui le vit à son passage en Hollande en 1642 (Comenius avait cinquante ans), le juge en ces termes : « Johannes Amos Comenius, *Januæ Linguarum* author, *Panſophiæ* futurus, oſtendit mihi » codicem ſuum manuſcriptum ad Panſophiam cudendam annotatorum. » Quæ ſarrago ! Quæ lituræ ! Quæ tranſpoſitiones ! Jehu, vevohu, inſcribi » meritò potuiſſent. Homo quinquagenarius, ex Angliâ in Pruſſiam tendens. Neſcio autem an talis à quo expectari debeant circa Philoſophiam » ſaniora, cùm in *Prodromo* & in *Phyſicâ* multa dicat jejuna, fluddana,

non ſane multum aliena deſiderat, atque adeo valde proprie αὐτάρκης appellatur. Et quamvis eorum quæ in libris continentur plane ignarus eſſe non debeat, ſufficit tamen illi generalis quædam notitia, quam præcipuos authores percurrendo non poteſt non acquirere, ut nempe locos faciat ex quibus jam inventa, ſi quando ei uſui ſint, petere poſſit. Multa enim ſunt quæ longe melius in libris quàm in memoriâ aſſervantur, ut obſervationes Aſtronomicæ, Tabulæ, Regulæ, Theoremata, & denique quicquid non ſponte inhæret memoriæ poſtquam ſemel eſt cognitum : nam quo paucioribus illam implemus, eo aptius ingenium ad ſcientiam augendam retinemus.

Valde autem optandum foret, ut illa hiſtoria Mathematica, quæ in multis voluminibus ſparſa, nondum

» chimærica. Quæ tamen opera extorta ſibi fuiſſe vi quâdam fatebatur, » improbabatque, nunc majora habens in animo & defœcatiora. In hunc » autem modum coràm me philoſophabatur ; aut potius philoſophari » videbatur ; nam cùm neſcire vellem an ſatis viri mentem eſſem aſſe- » cutus, neſcio quas tenebras Comenius explicationis gratiâ effudit clarè » & apertè narratis nec ſtolidè quidem excogitatis. Templum enim » Sophiæ ædificaturum ſe dixit ; aperturum portas, atria, ſanctuarium, » adyta ; poſiturum columnas, altare, candelabra ; addiditque Idæas, » ſuffitus ; holocauſta, intelligentias, Cherubinos, chimæraſque in vacuo » bombinantes, aliaſque ridiculas metaphoras ſincipite ſano parvè » dignas. » (*Sorberiana*, Toloſæ, MDC XCI. Pag. 74-75.)

Sorbière, remarquons-le, juge ici le philosophe, non le pédagogue. Descartes aurait-il été aussi sévère pour Comenius? Non, sans doute, d'après quelques passages de la présente lettre. Eut-il, comme Sorbière, l'occasion de voir le novateur, lorsque celui-ci passa en Hollande, l'année 1642? On ne sait. Bayle, dans l'article *Comenius* de son *Dictionnaire*, analysant un ouvrage de Des-Marets, *Antirrheticus*, contre ce dernier, remarque ceci : « On n'oublia pas de lui dire (*à Comenius*) que, » pendant que ſes deux Mecenes (*Louis et Laurent de Geer*) avoient » vêcu, il n'avoit parlé de Des Cartes qu'honnêtement, au lieu qu'après » leur mort, il publia une Invective contre ce grand Philoſophe. »

integra & perfecta eſt, in unum librum tota colligeretur. Neque ad hoc ulli ſumptus in perquirendis aut coemendis libris eſſent faciendi. Cùm enim Authores alii ex aliis multa exſcripſerint, nihil ullibi extat, quod non in quavis mediocriter inſtructâ Bibliothecâ alicubi reperiatur; nec tam diligentiâ opus eſſet ad omnia colligenda, quàm judicio ad ſuperflua rejicienda, & ſcientiâ ad ea quæ nondum inventa ſunt ſupplenda : quod nullus, niſi ille veſter αὐτάρκης Mathematicus, recte præſtabit. Atqui ſi talis Liber extaret, facile ex eo unuſquiſque omnem hiſtoriam Mathematicam, atque etiam aliquam partem ſcientiæ addiſceret ; at nemo vere αὐτάρκης Mathematicus unquam evadet, niſi qui præterea ingenium ad id valde aptum naturâ ſortitus ſit, illudque longâ exercitatione poliverit.

Atque hæc quidem de theoriâ Matheſeωs dicta ſint. Si quis autem omnia quæ ad ejus praxin pertinent, habere vellet, ut Inſtrumenta, Machinas, Automata, &c., næ ille ſi Rex eſſet, orbis terrarum impenſis omnibus ad hoc neceſſariis ſufficere nunquam poſſet. Neque vere etiam illis opus habet ; ſed ſatis eſt ſi omnium norit deſcriptionem, adeo ut ea, cùm uſus exiget, vel ipſe facere vel per artifices fieri curare poſſit. Vale.

Tuus ad omne obſequium
paratiſſimus famulus

DES CARTES.

Febr. 8
1640.

Cette pièce, si intéressante, vient la cinquième dans le recueil de Robert Hooke, après quatre autres que voici :

I.

Idea Matheſeos Joannis Pellii S. Th. D. perſcripta ad S. H. (N° 5, p. 127.)

Les deux initiales S. H. désignent *Samuel Hartlib.*

II.

Menſe Octobr. An. 1639.

Ad exploranda varia eruditorum judicia de Pelliană illâ Mathematices non ita pridem editâ Ideâ, Dominus Theodorus Haak, *Regalis Societatis Socius, eam inter alios P.* Merſenno *tranſmiſerat, qui Literis datis primo inſequentis Novembris ita ad illud ſubjectum reſpondit.* (N° 5, p. 135.)

La Société Royale de Londres ne fut fondée qu'en 1662. Theodore Haak ne pouvait donc en être membre l'année 1639 ; mais comme il le devint plus tard, Robert Hooke pouvait bien lui donner en 1679 ce titre.

III.

His Literis receptis, & ipſo Autori Ideæ legendum exhibitis, ipſe ſtatim inde occaſionem arripuit ad D. Merſennum *ſcribendi, ejuſque objectiones omnes eluendi, hac ſubſequente Epiſtolâ.* (N° 5, p. 137.)

IV.

Ad has Literas D. M. Merſennus, *ſequente 10 Decembris 1639, ita reſpondit Domino Autori.* (N° 5, p. 143.)

V.

Tranſmiſit at Leyden quoque idem D. Theodorus Haak *eandem Domini* Pellii *Ideam, unà cum ſchedis quibuſdam Comenianis ad*

Dominum Elichman, *M. D., cujus ope & procuratione Domini* Hogheland *nactus eſt ſubſequens ſingulare Domini* Carteſii *Judicium ipſas nempe ad Dominum* Hogheland *Domini* Carteſii *reſponſorias, ſibi à Domino* Elichmanno, *menſe Febr Ann, 1640, huc* (Londini) *tranſmiſſas.* (N° 2, p. 144.)

Elichman, docteur en médecine (M. D.), était mort le 10 août 1639. Mais Haak pouvait l'ignorer, et un ami commun Hogelande se trouvait là pour recevoir ses lettres et les communiquer à Descartes, qui habitait Leyde cet hiver de 1639-1640.

II

CXC *bis*.

Tome III, p. 65-69.)

THÈSES DU 10 JUIN 1640.

Henri de Roy (*Regius*), professeur à Utrecht, se faisait un devoir jusqu'à sa rupture avec Descartes, de lui envoyer en manuscrit, avant de les publier, ses propres écrits ainsi que les thèses de ses disciples. Descartes les lisait avec soin, et ne manquait pas d'y apporter les corrections et additions qu'il jugeait nécessaires. Le plus important des opuscules auxquels il collabora de la sorte, est un *Appendice* aux thèses du 23 et 24 déc. 1641, qui parut au commencement de 1642 ; par malheur, nous n'avons pu, malgré nos recherches, en retrouver aucun imprimé. (Voir t. III, p. 491-520.) Mais il avait aussi reçu auparavant, au mois de mai 1640, d'autres thèses, qui devaient être soutenues le 10 juin ; nous ne le savions que par une lettre de lui du 24 mai, où il propose de remanier certains passages. (Tome III, p. 65-69.) Or un exemplaire de ces thèses, telles qu'elles ont été publiées, vient d'être retrouvé par Cornelis de Waard, à qui nous sommes déjà tant redevables pour cette édition. Elles remplissent sept pages d'impression, ou plutôt douze avec la couverture (titre et dédicace) et la pièce de vers qui accompagnait d'habitude ces sortes d'essais. Nous donnerons ici ces thèses en entier, comme un curieux exemple de l'influence de Descartes, dès 1640, sur l'enseignement à l'Université d'Utrecht.

Diſputatio Medico-Phyſiologica
pro
Sanguinis Circulatione,
quam favente Deo Opt. Maximo,
ſub præſidio
Clariſſimi, Doctiſſimi, Expertiſſimique Viri,
D. HENRICI DE ROY, Medicinæ Doctoris, ejuſdemque
facultatis ut & Botanices in almâ Ultraj. Acad.
Profeſſoris ordinarii:
Exercitii gratiâ
Publicè defendere conabitur
IOANNES HAYMANNUS, Zirizæâ-Zelandus:
Ad diem 10. Iunii horâ 9. Matutinâ.

L'opuscule est dédié par l'auteur à un oncle qui lui tint lieu de père, Jacob Haymann, à un médecin de Middelbourg, Hermann Clyngbyl, qu'il appelle son Mécène, à Meinardus Schotanus, professeur de théologie et prédicateur à Utrecht, à Henri de Roy, son président de thèse, « Med. & Phil. Doct. præſidi ſuo plurimùm » honorando, necnon de ſtudiis ſuis quâ publicè quâ privatim plu- » rimùm merenti », enfin à son ancien maître, D. Abraham Beeckman, « Juris Licentiato, ac Fliſſingani Gymnaſii moderatori » indefeſſo, præceptori quondam optimè de ſe merito », (frère d'Isaac Beeckman, comme nous avons vu, t. I, p. 105 et 167).

DISPUTATIO MEDICO-PHYSIOLOGICA

PRO

SANGUINIS CIRCULATIONE

Theſis I.

Quamvis perpetua ſubſtantiæ noſtræ corporeæ diſſipatio perennem ex alimentis reſtaurationem deſiderat, ipſa tamen alimenta, niſi juſtâ præparatione alituræ fuerint aptata & in partes alendas propulſa, continuam iſtam diſſipationem reparare nequeunt. Conſiſtit autem illa præparatio (quæ vulgò Coctio dicitur), non in generatione aut corruptione alicujus formæ ſubſtantialis, ſed tantùm in adaptatione particularum inſenſibilium, ex quibus

alimenta conſtant, ut ea conſormationem humano corpori idoneam acquirant[a].

II.

Ea duplex eſt : alia communis, quæ fit in omnibus viis, per quas hæ particulæ tranſeunt; alia eſt propria, eaque præcipua, quæ rurſum triplex : prima, quæ fit in ventriculo & inteſtinis ; ſecunda, quæ in hepate ; tertia, quæ in corde. In ventriculo & inteſtinis fit, cùm cibus ore maſticatus & deglutitus, uti & potus, vi caloris à corde communicati & humoris ab arteriis eò impulſi, diſſolvitur & in chylum convertitur. In hepate, cùm chylus in illud non per aliquam vim attractricem, ſed ſolâ ſuâ fluiditate & preſſione vicinarum partium delatus, ſanguinique reliquo mixtus, ibi fermentatur, & (ut chymicorum more loquar) digeritur, atque in chymum abit. In corde, cùm chymus, ſanguini à reliquo corpore ad cor redeunti permixtus, & ſimul cum eo in hepate præparatus, in verum & perfectum ſanguinem, per ebullitionem pulſificam, permutatur[b].

III.

Atque hæc tertia peculiaris præparatio, quæ eſt vera ſanguificatio, duplex eſt : prior & poſterior. Prior ſanguificatio fit in dextro

a. Voir t. III, p. 66, l. 31, à p. 67, l. 3. Au lieu de *adaptatione*, Descartes proposait *præparatione*. — Rien ne distingue, dans le texte imprimé, ces trois lignes de tout ce qui précède ou qui suit. Nous les imprimons ici en gros caractères, parce que c'est une addition ou correction proposée par Descartes.

b. *Ibid.*, p. 67. l. 3-18. La parenthèse : *ut chymicorum more loquar*, pour expliquer le mot *digeritur*, est aussi de Descartes, p. 68, l. 5-6.

cordis ventriculo, ex ſanguine è venâ cavâ in illum incidente. Poſterior fit in ſiniſtro cordis thalamo, è ſanguine qui ex dextro ventriculo per venam arterioſam in arteriam venoſam antea propulſus, in ſiniſtrum cordis ventriculum inſtillatur. Utriuſque hæc eſt hiſtoria. Vena cava, dextero cordis lateri adhærens, tres habet valvulas foris intrò ſpectantes; ſiniſtro verò cordis lateri inſeritur arteria venoſa, duabus valvulis foris apertis inſtructa; cumque hæc vaſa valde ſint lata, & magnâ ſanguinis copiâ perpetuò abundent, hinc neceſſariò, ubi cordis ventriculi ſanguine non ſunt diſtenti, duæ ſatis magnæ guttæ, una è venâ cavâ in dextrum ſinum, atque altera ex arteriâ venoſâ in ſiniſtrum ventriculum incidunt: quæ, propter ſuam ad dilatandum aptitudinem, cordiſque calorem, & reliquias ſanguinis ibi ardentes, mox accenduntur, & dilatantur; quo valvulæ, per quas guttæ ſunt ingreſſæ, clauduntur, & cor diſtenditur. Sed quoniam ob anguſtiam ſinuum ſanguis magis magiſque rareſcens illic hærere non poteſt, idcircò, eodem penè momento, in dextro ventriculo tres valvulas venæ arterioſæ, intus foras ſpectantes, aperit, & porro à calore agitatus per venam arterioſam erumpit, eamque cum omnibus ſuis ramis diſtendendo, ſanguinemque contentum propellendo, pulſare facit. In ſiniſtro verò ſinu, tres valvulas arteriæ magnæ, intus foras ſpectantes, pandit, per eaſque in arteriam magnam erumpit, eamdemque dilatat, & proximum ſanguinem, prioribus pulſibus calefactum & expulſum, in reliquas totius corporis arterias propellit, eaſque eo diſtendit & vibrat. Quoniam autem, expulſo è cordis ventriculis ſanguine, cor ex parte evacuatur, ipſeque ſanguis in arteriis refrigeratur, hinc poſtea cor & arteriæ detumeſcunt & ſubſidunt: quo contingit, ut denuò duabus aliis guttis detur in cor ingreſſus; quibus rurſus dilatatis & propulſis, nova fit cordis & arteriarum dilatatio & ſubſidentia. Cumque hic ſanguinis motus ſit perpetuus, hinc ſequitur illos alternatos cordis pulſus, quamdiu animal vivit, etiam eſſe perennes. Quoniam autem ſanguini, è venâ cavâ & arteriâ venoſâ cordis ventriculos ingreſſuro, tranſeundum eſt per auriculas quæ cordi ad fines dictorum vaſorum ſunt adnexæ, idcirco cordis & auricularum contrarius eſt motus: dum enim cor impletur, hæ deplentur; dumque illud depletur, hæ replentur [a].

a. C'est exactement le mécanisme de la circulation du sang dans le cœur, tel que Descartes l'avait expliqué : *Discours de la Méthode*, t. VI, p. 49-50, et presque dans les mêmes termes.

IV.

Admirandus igitur ille cordis arteriarumque motus à quatuor perficitur cauſis : primo, à ſanguinis cor ingredientis ad dilatationem aptitudine; ſecundo, à cordis calore; tertio, à parte ſanguinis quæ, poſt ſingulos pulſus ardens, aut tanquam fermentum, in corde remanet; quarto, à cordis vaſorumque ipſius conformatione : non autem à peculiari facultate pulſificâ cordi inſitâ & arteriarum tunicis ab ipſo communicatâ. Ad hanc ſententiam accedit ARISTOTELES *lib. de Reſpir. Cap. 20* his verbis *: Pulſatio cordis ebullitioni ſimilis eſt; ebullitio enim fit cùm humor inflatur à calido, propterea quod amplior tunc ejus fiat moles. In corde autem, humoris perpetuò ab alimentis accedentis & extimam cordis tunicam attollentis per calorem dilatatio facit pulſum ; & hoc fit ſemper & continue : affluit enim ſemper humor, ex quo fit ſanguinis natura. Reſilitio igitur ſive ſubſidentia eſt repulſio à condenſatione vi frigoris factâ. Pulſatio autem eſt humidi calefacti inflatio* [a].

V.

Utrique cordis ſanguificationi comes eſt *pulſus,* miniſtra vero ſanguinis circulatio. Pulſus eſt motus, quo cor & arteriæ ab ebulliente & protruſo per vices ſanguine, alternatim dilatantur & contrahuntur. Ejus partes duæ ſunt : *Diaſtole* & *Siſtole.* Diaſtole eſt pars pulſûs, quâ cor à ſanguine ex venâ cavâ in dextrum ventriculum & ex arteriâ venoſâ in ſiniſtrum incidente, ibidemque rareſcente & ebulliente; arteriæ verò à rarefacto in corde ſanguine atque in illas erumpente, reliquumque arteriarum ſanguinem propellente, & illum ac tunicas earum concutiente, eodem momento dilatantur. Syſtole eſt pars pulſûs, quâ cor, propter expulſam ebullientis ſanguinis partem, detumeſcit; & ſimul arteriæ, ob refrigerationem ſanguinis impulſi, ſubſidunt. Itaque ſanguinis è corde in arterias protruſio fit in utrorumque Diaſtole, quæ eodem tempore in utriſque contingit, non in cordis Syſtole : quod evidentiſſime probatur vulneribus quæ cordi & arteriis infliguntur, in quibus,

a. Ce texte d'Aristote avait été rappelé par Plempius dès la fin de 1637 (t. I, p. 497, l. 5-15), et Descartes s'en souviendra plus tard, dans sa *Description du corps humain,* en 1648 (t. XI, p. 245, l. 1-6).

in utrorumque Diaſtole, ad oculum videre eſt, ſimul cor & arterias intumeſcere, vulnera & ventriculos dilatari, ſanguinemque ſubſultim effluere.

VI.

Sanguinis circulatio eſt motus quo ſanguis è corde per arterias perpetuò expellitur in venas, quæ arteriis ſunt continuæ, & è venis porro repellitur in ipſum cor. Cùm enim cor ab unâ parte habeat arteriam magnam, ab alterâ venam cavam, quarum rami in capillaria vaſa attenuati ſine ullâ interruptione inter ſe continuantur : ſanguinis itaque aliquantâ parte vi fervoris è cordis thalamis in arterias propulſâ, neceſſariò tantundem in venas & conſequenter rurſus ad cordis ventriculos propellitur. Nullâ itaque opus eſt cordi facultate attractrice : præſertim cùm nulla attractio in rerum naturâ detur, niſi cùm attrahens rei attrahendæ eſt affixum.

VII.

Hæc ita dicta eſt, quod tota ſanguinis moles hoc itu & reditu circulum quendam ſpatio viginti quatuor horarum compluries faciat, qui ſanguificationi quammaximè eſt neceſſarius. Sanguis enim non uno per cor tranſitu, ſed quamplurimis coquitur reciprocationibus, in quibus modo hæ, modo illæ ſanguinis particulæ corpori alendo evadunt aptæ. Et niſi ſanguis circulum illum percurreret, quoniam identidem major ſanguinis quantitas in cor infunditur, quàm ab alimentis ſuppeditatur, copioſiorque ſanguis in venam arterioſam & arteriam magnam è corde expellitur, quàm ad partes alendas eſt neceſſarius, aut in alituram, ob plerarumque ſanguinis arterioſi partium craſſitiem, abire poſſit : hinc omnibus venis exhauſtis, arteriiſque à nimiâ ſanguinis copiâ vel diſruptis vel adeo repletis, ut venienti ſanguini locus dari nequiret, neceſſariò cordis ſanguificatio ſiſteretur, homoque mox interiret.

Hanc ſanguinis circulationem quoque confirmat ocularis ſanguinis in manu vel brachio &c. aſcendentis inſpectio.

Atque etiam quotidiana Chirurgorum experientia, qui vinculo in partem aliquam injecto, eoque moderatè aſtricto, animadvertunt, non citra, ſed ultra vinculum, venas intumeſcere ; atque, illis ibidem inciſis, ſanguinem maximo cum impetu effluere [a].

a. Voir l. VI, p. 51, l. 1-21.

Idem probant Anatomici, qui ligatâ arteriâ magnâ prope cor, eâque intra ligamentum & cordis parenchyma amputatâ, totum ferè animalis sanguinem per cor breviſſimo temporis ſpatio exhauriunt [a].

Eadem eſt manifeſta ex modo quo cor extremos corporis artus calore ſuo perfundit, qui frigore neceſſariò enecarentur, etiamſi cor inſtar ferri candentis eſſet ignitum, niſi circulatione hac incaleſcerent [b].

Uti etiam ex valvulis, quæ in venis inveniuntur : hæ enim impediunt, quo minus ſanguis in pedes deſcendere vel in caput aſcendere queat [c].

Hanc veriſſimam Viri Nobiliſſimi & Incomparabilis D. RENATI DES CARTES ſententiam nuper litteris familiaribus labefactare conatus eſt PLEMPIUS *in Lovanienſi Academiâ Medicinæ Profeſſor*. Quamvis autem ſolidiſſimè ad argumenta, quæ propoſuit, ipſi ſit reſponſum, & plus quàm ſatisfactum : placuit tamen ipſi rem privatim actam, inſcio RENATO, publicam facere Doctorumque circulo arbitrandam ſubjicere. Ut itaque Diſputationis hujus Moderator etiam ſuum hîc interponat arbitrium, videtur non tantùm per compendium (uti ipſe ait), ſed cum veritatis diſpendio, nec ſatis bonâ fide, res ab ipſo, in libro quem *Medicinæ Fundamenta* appellat, fuiſſe enarrata : Reſponſiones enim ad objectiones & inſtantias, partim mutilavit & pervertit, partim artificio quodam præteriit; quod jam diu iis conſtat, in quorum manibus litteræ iſtæ, biennio ante editum PLEMPII librum à compluribus deſcriptæ, verſantur, & porrò cuivis (ut equidem exiſtimo) fiet manifeſtum, ubi in publico hoc examine argumenta ejus ventilabuntur [d].

VIII.

Poſteriori ſanguificationi, quam in ſiniſtro cordis ventriculo perfici antea diximus, inſervit *Reſpiratio*. Quæ eſt thoracis alterna dila-

a. Voir t. VI, p. 51, l. 17, à p. 52, l. 2.

b. *Ibid.*, p. 52, l. 29, à p. 53, l. 7.

c. *Ibid.*, p. 51, l. 21-27.

d. Voir comment, pour tout cet alinéa, Regius et son disciple Haymann ont tenu compte de l'observation de Descartes, t. III, p. 68, l. 15-20. Les lettres échangées entre Plempius et le philosophe se trouvent aux t. I et II de cette édition, de sept. 1637 à mars 1638. Le livre de Plempius, *Fundamenta Medicinæ*, parut en 1638 (t. I, p. 521 et 534-536).

tatio & contractio, quâ aër modò in pulmones impellitur ad ſanguinem qui in vaſis pulmonum exiſtit, refrigerandum, modò ex iiſdem rurſùm cum vaporibus & ſuliginibus expellitur. Niſi enim ſanguis, per venam arterioſam è dextro cordis ſinu egreſſus, ab aëre inſpirato refrigeretur, & antequam ſiniſtrum cordis thalamum ingrediatur, rurſus è vapore in verum ſanguinem condenſetur, non poterit ignem, qui in ſiniſtro ventriculo ardet, novo fomite conſervare & nutrire : quemadmodum oleum in vaporem attenuatum elychnii flammam alere nequit [a].

Hic verus ejus uſus primùm ex eo patet, quod animalia, quibus tantùm unus eſt cordis ſinus, etiam pulmonibus careant [b]; & deinde quod fœtus in utero exiſtens, ubi iſto reſpirationis uſu privatur, duos meatus habeat, qui ſpontè clauduntur in lucem editis : unum (qui canaliculi inſtar eſt), per quem pars ſanguinis in dextro cordis ſinu rarefacti in aortam tranſmittitur, parte alterâ in pulmones abeunte; & alium, per quem pars ſanguinis, in ſiniſtro cordis ſinu rarefaciendi, è venâ cavâ defluit, & parti alteri ex pulmonibus venienti miſcetur [c].

IX.

Reſpirationis partes duæ ſunt : *Inſpiratio* & *Exſpiratio*. Inſpiratio eſt pars reſpirationis, quâ thorax vi muſculorum inſpiratoriorum dilatatus, aërem per os & nares in pulmones impellit, & ſanguinem in pulmonibus exiſtentem refrigerat. Exſpiratio eſt pars reſpirationis, quâ thorax vi muſculorum exſpiratoriorum contractus, aërem calidiorem & ſuliginoſos vapores per os & nares expellit. Aër itaque in inſpiratione pectus ingreditur, non propter fugam

a. Tome VI, p. 53, l. 8-15.

b. *Ibid.*, l. 15-17.

c. Ceci est le propre texte que Descartes proposait dans sa lettre du 24 mai 1640, t. III, p. 68, l. 21-28. Quelques mots à peine sont changés : *deinde* (pro *ſecundò*, l. 1), *in lucem editis* (pro *adultis*, l. 3), *miſcetur* (pro *permiſcetur*, l. 8-9). La même raison se trouvait indiquée déjà dans le *Discours de la Méthode*, t. VI, p. 53, l. 17-23. On retrouve encore les mêmes idées, quelque peu modifiées, dans la *Description du Corps humain*, t. XI, p. 237-238.

vacui attractus, cùm attractio ob illius fugam nulla detur nec dari poſſit, ſed quia thoracis dilatatione vicinus aër, cujus particulæ tam craſſæ ſunt, ut poros pectoris penetrare non poſſint, de loco deturbatur; qui porrò alium loco movet; & cùm omnia corporibus plena ſint, nec vel minimum ſit vacuum in totâ rerum univerſitate, neceſſariò aër, à pectore & alio aëre ſic pulſus, in thoracem dilatatum per aſperam arteriam adigitur, ubi ſpatium eodem tempore fit, ad aërem qui loco deturbatur recipiendum : eodem modo, ut, in follis ventilatione, aëris impulſum quotidiè fieri videmus [a].

X.

Reſpiratio alia *voluntaria* eſt, alia *naturalis*. Voluntaria eſt, quâ anima, nobis volentibus & cogitantibus, principia nervorum, inſpiratoriis muſculis inſertorum, alternatim aperit; quo ſpiritus animales in muſculos influentes eos ſecundùm latitudinem diſtendunt, pectuſque viciſſim dilatant & contrahunt. Reſpiratio naturalis eſt illa, quæ fit, nobis animum non advertentibus (ut e. g. in ſommo), à certâ conformatione meatuum qui ſunt in partibus cerebri, à quibus thoracis nervi oriuntur; quâ, nobis non cogitantibus, ſpiritus animales copioſius influunt, modò in muſculos inſpiratorios, modò in exſpiratorios. Nec mira ſit illa reciprocatio ſpiritus per vices ab uno movente contingens, cùm mille modis videamus alternas reciprocationes fieri poſſe in automatis, ab unâ aliquâ vi perpetuò & eodem modo operante. Quemadmodum ſpiritus à corde in cerebri ventriculos continuò & ferè eodem modo influunt : ſic in horologio particula illa, quæ vulgò *inquies* [b] dicitur, ob ſolam partium ipſius Machinæ conformationem, reciprocam patitur agitationem, etſi ſpira ferrea, vel appenſum pondus, ſemper eodem tenore rotulas moveat.

XI.

Atque hæc jam tradita doctrina dogmaticam Medicinam non (ut quidam perperam credunt) evertit; ſed plurimùm firmat atque illuſtrat, necnon innumera Naturæ arcana detegit.

FINIS.

a. Voir cette même comparaison du soufflet, pour expliquer le jeu du poumon, t. XI, p. 140, l. 3-5.

b. On dit encore, avec ce sens particulier, le « mouvement » d'une horloge ou d'une pendule.

III

CCCXVII *bis*.

DESCARTES A COLVIUS.

Egmond du Hoef, 5 septembre 1643.

Autographe de la collection particulière du baron de Vos van Steenwijk, à Windesheim près de Zwolle, signalé et communiqué par le Dr P.-C. Molhuysen, conservateur des MSS. de la Bibliothèque de l'Université de Leyde.

Monſieur,

Vous verrez icy vn inſigne effect de ma negligenſe, en ce que, depuis trois ſemaines que i'ay receu celle que vous m'auez fait la faueur de m'eſcrire, ie n'ay ſceu obtenir de moy le loyſir de relire les papiers que i'auois promis à Monſieur Beuerovicius[a]. Enfin vous les trouuerez auec cete letre, & m'obligerez, s'il vous plaiſt, de les luy donner, & l'aſſurer de mon tres humble ſeruice. I'ay effacé le nom du medecin de Louuain; car ayant eſté deſobligé par luy, i'euſſe deu luy donner quelque trait de plume en paſſant, & i'ayme mieux le meſpriſer. I'ay adiouſté quelques mots à la marge en vn endroit[b], leſquels doiuent eſtre diſtinguez du reſte, affin qu'on ne puiſſe dire que i'aye changé aucun mot en ma reſponſe, ainſi qu'a fait

a. Voir l'éclaircissement qui suit cette lettre : notices sur Colvius et sur Beverovicius, p. 17-18.

b. Tome I, p. 527-528, variantes : *Nota, ut hoc experimentum... in ſyſtole ſentitur*. On n'a pas tenu compte de la recommandation de Descartes : l'imprimé de 1644 a inséré cette addition, sans que rien ne la distingue du texte qui précède et qui suit.

le medecin de Louuain, qui l'a fait imprimer entierement falſifiée.

Il y a long temps que i'ay parcouru Kirkerus[a]; mais ie n'y ay rien trouué de ſolide. Il n'a que des forfanteries[b] à l'italiene, quoy qu'il ſoit Allemand de nation.

I'auois auſſi deſia vu la lampe de Vendelinus[c]; mais elle ne m'a point eſclairé.

Ie ſuis,

Monſieur,
Voſtre tres humble
& tres fidelle ſeruiteur,

DES CARTES.

Du Hoeff, le 5 Sept. 1643.

Adresse :

A Monſieur,
Monſieur Colvius, &c.

a. Il s'agit du livre : *Magnes ſive de Arte Magnetica,* du P. Kircher, jésuite. Voir une lettre de Descartes à Huygens, du 31 janvier 1642 (t. III, p. 520). Voir aussi les notes prises par Descartes sur ce livre (t. XI, p. 635-639).

b. « Forfanteries » : c'est le même mot, dont Descartes se sert à l'adresse de Kircher, dans une autre lettre, t. V, p. 548, l. 6. (Clerselier avait imprimé à tort : *farfanteries.*) Il ajoute ici : « à l'italiene ». Voir ce qu'il dit ailleurs, à deux reprises, des Italiens (t. II, p. 493-494 et p. 533-534). Kircher (Athanase) était né à Fulda (exactement à Ghysen, près de Fulda), le 2 mai 1601, comme l'indique le titre de son livre : *Athanaſi Kircheri* FULDENSIS *Buchonii*... (t. III, p. 524); mais il demeura longtemps à Rome, où il mourut, le 27 nov. 1680. Colvius, d'autre part, avait aussi séjourné, comme pasteur protestant, à Venise, de 1620 à 1627. Descartes et lui s'étaient sans doute entretenus plus d'une fois de leurs voyages en Italie et s'entendaient à demi-mot.

c. Voir, sur cet ouvrage de Wendelin, l'éclaircissement, p. 18-19.

Colvius (Andreas Kolff) naquit à Dordrecht, en 1594, et il y mourut, le 1er juillet 1676. « Ministre de la parole de Dieu » à Venise de 1620 à 1627, puis dans sa ville natale, de 1629 à 1666, il était grand amateur de curiosités scientifiques, et s'intéressait même aux principes de la science (t. VIII, 2e partie, p. 197-198, et t. X, p. 348). A ce titre, il devint l'ami d'Isaac Beeckman, principal du collège de Dordrecht à partir de 1627, et celui-ci le mit en relations avec Descartes. Ce fut même Colvius qui fit part au philosophe de la mort de Beeckman; et nous avons la lettre de condoléances que Descartes lui écrivit en réponse, le 14 juin 1637 (t. I, p. 379). Plus tard Colvius fut informé par le philosophe de l'achèvement des *Méditations;* une copie du manuscrit devait même lui être envoyée : lettre du 14 novembre 1640 (t. III, p. 247, et t. X, p. 578). Plus tard encore, Colvius reçut un exemplaire du livret, *Epiſtola ad Voetium*, comme si Descartes voulait le faire juge de sa querelle avec le ministre d'Utrecht. Colvius essaya de s'interposer entre les deux adversaires, et leur prêcha en vain la paix : lettre du 9 juin 1643 (t. III, p. 680). La princesse Élisabeth le loua au moins de cette intervention charitable : lettre du 21 juin (t. VIII, 2e partie, p. 197). Descartes répondit à Colvius le 5 juillet (t. IV, p. 6). Celui-ci sans doute, en récrivant, lui rappela le désir de Beverovicius d'avoir le texte des deux lettres à Plempius, pour les imprimer dans ses *Quæſtiones Epiſtolicæ :* de là cette réponse, que nous donnons ci-dessus. Plus tard enfin, après la mort du philosophe, Colvius rappellera fidèlement sa mémoire, comme on le voit dans des lettres échangées entre Élisabeth et lui, le 25 nov. 1656 et le 12 janv. 1657 (t. XII, p. 485-486, *note*).

Johannes Beverovicius (Jan van Beverwick), médecin de Dordrecht, naquit en cette ville, le 17 nov. 1594, et y mourut, le 19 janvier 1647. Auteur de nombreux ouvrages de médecine, il préparait en 1643 un recueil intitulé *Quæſtiones Epiſtolicæ,* et demanda à Descartes son avis sur une question d'actualité, la circulation du sang et le mouvement du cœur : lettre du 10 juin 1643 (t. III, p. 682). Descartes envoya quelques explications; mais il ajouta qu'il avait déjà répondu sur cette même question dans deux lettres à un professeur en médecine de l'Université de Louvain, Plempius, qui d'ailleurs les avait publiées, en les détournant de leur sens et en les mutilant : lettres du 15 février et du 23 mars 1638 (t. I, p. 521, et t. II, p. 62). Descartes offrit d'envoyer le texte exact et complet de ces deux lettres pour le nouveau recueil : lettre

du 5 juillet 1643 (t. IV, p. 3). Beverovicius accepta; il en fit aviser notre philosophe par un ami commun, Colvius, dont la lettre (aujourd'hui perdue) parvint à Egmond du Hoef vers le 15 août. Descartes y répondit trois semaines après par la présente, du 5 septembre 1643; il envoyait en même temps le texte demandé.

L'année suivante, se rendant en France, il passa par Dordrecht, et ne manqua pas d'y rendre visite à Beverovicius, en juin 1644, dit Baillet (t. IV, p. 124). Préoccupé des moyens de prolonger la vie humaine, notre philosophe devait s'intéresser au moins à l'un des ouvrages de ce savant : *De termino vitæ fatali an mobili* (quatre éditions, en 1634, 1636, 1639 et 1654); et peut-être encore à un autre, *De calculo renum et veſicæ,* en 1638 (question traitée jadis par un médecin de sa famille, t. XII, p. 8); et qui sait? peut-être à un livre du même auteur, *De excellentiâ mulierum,* en réponse à la thèse paradoxale d'un écolier, *Mulieres non eſſe homines*. D'autre part, Saumaise envoyait en France, à Peiresc, les publications du médecin de Dordrecht. Guy Patin correspondait avec lui de Paris, tout heureux que sa thèse ait eu l'honneur de figurer dans les *Quæſtiones epiſtolicæ;* plus tard, sur la fin de 1649, Sorbière lui rappellera les œuvres de Beverovicius défunt.

A titre de curiosité, signalons quelques pages d'un autre ouvrage de Beverovicius, publié l'année suivante : JOH. BEVEROVICII *Medicinæ Encomium* (Rotterdami, Sumptibus Arnoldi Leers, CIↃ IↃC XLIV). L'auteur, p. 65-80, répond aux critiques que Montaigne avait adressées aux médecins, et nous révèle ainsi la vogue qu'avaient toujours les *Essais* même en Hollande.

Pages 65-66 : « Michael Montanus, celebris apud Gallos nominis, » & magnæ, dum viveret, dignitatis... » (Page 65.)

« Et opellæ huius pretium mihi facturus videor, quod liber eius » in omnium manibus verſetur, ſi provideam ne Gallico hoc tumultu » Reſp. Medica quid detrimenti capiat. Quare præcipua argumenta, » quibus in Miſcellaneis ſuis (Gallice *Les Eſſais* inſcripſit, *Guſtus* » vertere conatur Lipſius, *Conatuum* nomine laudant Thuanus & » Sammarthanus) Medicinæ uſum ac neceſſitatem impugnat, veluti » ad incudem revocabo, & quàm invalido tibicine nitantur ollen- » dam. » (Page 66.)

Quant aux deux dernières lignes de la lettre, p. 16, l. 7-8, Descartes joue ici sur le titre d'un ouvrage récent : GODEFRIDI WENDELINI LUMINARCANI *Arcanorum cœleſtium Lampas* (Bruxellæ, Joan. Momertij, 1643, in-12). L'auteur lui donnait l'exemple de

jouer ainsi sur les mots : « Se LUMINARCANUM vocavit, quod natus « esset in territorio *Lummensi*, in paræcia *Hercana* » (explique Ghesquière, *Acta Sanctorum Belgii*, 1783, t. I, p. 299). Cet ouvrage de Wendelin parut sur la fin de mai ; et Descartes n'attendit pas, chose curieuse, pour en prendre connaissance, qu'il lui fût signalé par Colvius. Mention en est faite aussi dans la correspondance de Wendelin et de Gassend (*Opera omnia* de celui-ci, édit. 1658, t. VI, p. 166 et p. 455). En octobre de la même année 1643, Wendelin annonçait encore à Gassend un autre ouvrage : *Arcanorum terrestrium Lampas*, mais qui ne fut point publié (*ibid.*, p. 460).

Godefroi Wendelin était né à Herck, dans le Limbourg belge, le 6 juin 1580. Il vint à Rome en 1600, puis à Digne en Provence, où il enseigna comme professeur au collège, de 1601 à 1604, puis à Forcalquier, comme précepteur dans une famille. Ce fut ainsi qu'il connut Gassend et Peiresc. Il se fit recevoir docteur *in utroque jure*, à l'Université d'Orange, le 23 mars 1611. En 1612, il devint curé de sa ville natale, puis official et chanoine de Tournay, en 1648 et 1650 ; à partir de 1659, on le trouve à Gand, où il mourut en 1667. Savant astronome, il publia, en 1626, à Anvers un in-4 : *Loxia, seu de obliquitate Solis diatriba*, dédié à Monsignor Bagni, nonce en Flandre, et bientôt nonce à Paris. (Voir notre t. I, p. 290.) Huygens, quoique huguenot, traitait en ami ce curé catholique. Pendant le siège de Maestricht (du 10 juin au 23 août 1632), il lui envoya un badinage en vers comme sauf-conduit pour venir le voir à l'armée assiégeante (Herck n'était qu'à une petite distance) :

In adventum Godefr. Wendelini
Summi Mathematici in Caſtra Trajectina.

Qui Wendelino miles occurris meo,
Occurre mitis ; arma, vim, noxam, dolos
Averte, ſi Batavus es, ſi noſter es ;
Averte charo vertice & chariſſimo
Nuper Batavis. Non Iberi (ſpondeo)
Candor ruboris iſte contraxit luem.
Innoxium, paci, Deo, Muſis ſacrum,
Puteani amicum & HugenI, Belgam vides.
Per ſacra Muſarum, Dei, pacis rogo,
Parce innocenti, parce. Quid multis moror ?
Ab Archimede tempera ſævas manus,
Qui Wendelino miles occurris meo.

(HUGENII *Momenta Deſultoria*, p. 79, édit. 1644.)

IV

DXVIII *bis*.

DESCARTES A DEBEAUNE.

Paris, 5 juin 1648.

Autographe de la collection du baron de Vos van Steenwijk, à Windesheim, près de Zwolle, signalé et communiqué par le Dr P.-C. Molhuysen, conservateur des MSS. de la Bibliothèque de l'Université de Leyde.

Monſieur,

Eſtant arriué en cete ville auec intention d'y faire quelque ſeiour, l'vne des premieres choſes dont ie me ſuis enquis, a eſté ſi vous y eſtiez, pource que vous m'auiez fait eſperer d'y venir, lorſque i'eu l'honneur de vous voir l'année paſſée ; & ne vous y trouuant pas, ie trace ces lignes pour vous offrir mon tres humble ſeruice, & vous adreſſer l'encloſe que i'ay receuë d'vn ieune mathematicien qui vous a vu autrefois chez vous & eſt maintenant profeſſeur à Leyde. Il y a ioint vn liure que ie n'envoye pas, pource que ie croy qu'il ne contient rien que vous ayez impatience de voir, & que vous aymerez mieux que ie le garde iuſques à ce que vous ſoyez icy, où l'on m'a fait eſperer que vous viendrez ; & vous y eſtes particulierement attendu,

Monſieur,
par voſtre tres humble
& tres zelé ſeruiteur,

DES CARTES.

De Paris, le 5 Iuin 1648.

Adresse :

A Monſieur
Monſieur de Beaune,
Conſeiller du Roy au ſiege
preſidial à Blois.

Nous savions, par Baillet, que Descartes, lors de son premier voyage en France, l'année 1644, s'était arrêté à Blois, en passant, pour s'entretenir avec Florimond Debeaune[a]. Cette lettre nous apprend (ce que nous ne savions pas), qu'il vit encore Debeaune à Blois, lors de son second voyage, en 1647. Et même les deux amis convinrent de se retrouver ensemble l'année suivante à Paris. Ce souhait fut-il réalisé, de juin jusqu'à la fin d'août 1648? Nous l'ignorons. A la date du 5 juin, Descartes ne paraît pas disposé à faire, comme aux voyages précédents, un tour en province pour revoir sa famille. Cependant, à la fin d'août, il était attendu de quelques amis à Azay-le-Rideau[b], non loin de Blois; mais il repartit pour la Hollande sans y être allé.

Le jeune professeur de Leyde dont il envoie une lettre à Debeaune, est Frans Schooten, qui avait remplacé à l'âge de vingt-six ans, pour l'enseignement des mathématiques à l'Université, son père, mort le 11 décembre 1645. Le jeune Schooten avait fait un séjour en France l'année 1641. Dans une lettre de septembre 1641, Descartes rappelle qu'il l'avait recommandé à Mersenne; dans une autre lettre, du 17 novembre 1641, il conseille au même Mersenne d'utiliser Schooten, dessinateur habile, pour tirer le plan des jardins du Luxembourg. Schooten recherchait à Paris l'entretien des mathématiciens, entre autres Mylon; et dès son retour en Hollande, il ne manqua pas de se rendre à Endegeest (donc l'année 1642) et de raconter à Descartes ce qu'on disait en France des inventions de Fermat; c'est devant Schooten que Descartes traita celui-ci de Gascon[c]. La présente lettre nous apprend, en outre, que Schooten connut personnellement Debeaune « chez lui », c'est-à-dire à Blois. Le livre qu'il chargea, en 1648, notre philosophe de

a. Voir t. IV, p. 129.

b. Lettre d'Auzout, 21 août 1648 (t. V, p. 229).

c. Pour tous ces détails, voir t. IV, p. 339-340 (nomination du professeur); t. III, p. 437, l. 18-19 (recommandation à Mersenne); p. 450, l. 4-15 (le Luxembourg); t. IV, p. 232 (Mylon); t. III. p. 333 (Fermat).

lui remettre, était sans doute le suivant : *De organicâ conicarum ſectionum in plano deſcriptione, Tractatus, Geometris, Opticis, præſertim verò Gnomonicis & Mechanicis utilis. Cui ſubnexa eſt Appendix, de cubicarum æquationum reſolutione.* (Lugd. Batav., ex officinâ Elzeviriorum, 1646, in-4.)

Il est intéressant de savoir que Debeaune et Schooten se connaissaient et qu'ils correspondaient ensemble, lorsque celui-ci était à la veille de publier une traduction latine de la *Géométrie* de Descartes, avec des notes de ces deux mathématiciens, en 1649[a]. Schooten publia aussi, après la mort du philosophe, un livret intitulé : *Principia Matheſeos Vniuerſalis, ſeu Introductio ad Geometriæ methodum Renati des Cartes* (Elsevier, 1651), réimprimé dans la seconde édition de la *Géométrie* en latin, l'année 1659. Quant à Debeaune, il mourut sur la fin de 1652[b].

V

DLIII.

Tome V, p. 339-340.

DESCARTES A SCHOOTEN.

Egmond, 9 avril 1649.

La dernière partie de cette lettre de Descartes est imprimée différemment dans une réponse de Christian Huygens à l'ouvrage d'Ainscom, cité t. V, p. 321. Cette réponse est datée de La Haye, le 2 octobre 1656. Elle fut publiée beaucoup plus tard, CHRISTIANI HUGENII CONST. F. *ad C. V. Fran. Xaverium Ainſcom S. I. Epiſtola*, (dans les *Opera Varia* de Huygens, Lugd. Bat., apud Janſſonios Vander Aa, 1724, t. I, p. 341-350).

a. Lettres du 10 mars et du 9 avril 1649 (t. V, p. 318 et p. 336).

b. Voir LIPSTORPII *Specimina Philoſ. Carteſ.* (Elsevier, 1653.) Dans la dédicace, datée de Leyde, *1er avril 1653*, l'auteur parle de la traduction latine de la *Géométrie* de Descartes en 1649, et des notes ajoutées par Schooten et Debeaune : « ...tum ab Ampliſſimo... Florimondo de » Beaune, Conſiliario quondam Blæſenſi, *intra ſemeſtre fatis functo.* » (Page 11.)

« ...Ecce verò... eadem plane quæ nobis, circa has propoſi-
» tiones & ſignificationem verbi *continere,* opinio fuit Incomparabili
» Carteſio ; quem ſi minùs inſignem Geometram quàm *Algebriſtam*
» fuiſſe arbitraris, parùm ex vero judicas. Ejus ad amicum epiſtolæ
» copia mihi facta eſt, cùm jam diu *Exetaſis* noſtra prodiiſſet ; quà
» quoniam non tantùm id quod dixi comprobatur, ſed & tota
» inſuper ad opus Geometricum P. à S^to^ Vincentio pertinet, inte-
» gram hîc adſcribere viſum eſt. Gallicè ſic habet. »

Monſieur,

J'ay gardé vos livres un peu long temps, pour ce que je deſirois, en vous les renvoyant, vous rendre compte de la Quadrature du Cercle pretendue, & j'avois bien de la peine à me reſoudre de feuilleter tout le gros volume qui en traite. En fin j'en ay veu quelque choſe, & aſſez ce me ſemble pour pouvoir dire, qu'il ne contient rien de bon qui ne ſoit facile & qu'on ne puſt eſcrire tout en une ou deux pages. Le reſte n'eſt qu'un paralogiſme touchant la Quadrature du Cercle, enveloppé en quantité de propoſitions qui ne ſervent qu'à embroüiller la matiere, & ſont tres ſimples & facilles pour la pluſpart, bien que la façon dont il les traite, les face paroiſtre un peu obſcures. Pour trouver ſon paralogiſme, j'ai commencé par la 1134e page, où il dit : *Nota autem eſt proportio ſegmenti LMNK ad ſegmentum EGHF,* ce qui eſt faux ; & la preuve qu'il en donne eſt fondée ſur la 39e propoſition, en la page 1121 du meſme livre, où il y a une erreur tres manifeſte, qui conſiſte en ce qu'il veut appliquer à pluſieurs quantitez conjointes ce qu'il a prouvé auparavant des meſmes quantitez diviſées. Car, par exemple, ayant les 4 ordres de proportionnelles

2, 4, 8, 2, 8, 32,

&

2, 6, 18, 2, 10, 50,

bien qu'il ſoit vray que 8 eſt à 32 en raiſon doublée de ce que 4 eſt à 8; & que 18 eſt auſſi à 50 en raiſon doublée de ce que 6 eſt à 10 : il n'eſt pas vray pour cela que 8 + 18, c'eſt à dire 26, ſoit à 32 + 50, c'eſt à dire 82, en raiſon double de celle qui eſt entre 4 + 6, c'eſt à dire 10, & 8 + 10, c'eſt à dire 18. Tous ſes raiſonnements ne ſont fondez que ſur cette faute, & ce qu'il eſcrit *de Proportionalitatibus & de Ductibus,* ne ſert qu'à l'embaraſſer, & ne me ſemble d'aucun uſage, pour ce que *fruſtra fit per plura quod poteſt fieri per pauciora.*

(Pag. 347-348.)

Huygens termine ainsi sa lettre (avant-dernière ligne, p. 350) : « Vides autem quàm hac in parte longè diverſum ſonent Carteſii » literæ atque Elogia veſtra : quorum utris potiùs ſubſcribendum » ſit, aliorum judicio decerni malim quàm meum interponere... »

On lit, au début de ce même volume, *Hugenii Vita,* p. 1-2 : « Anno 1644, ſtudium Matheſeos aggreſſus eſt, Mathematicumque » Belgam Stampioen præceptorem habuit. Sequenti anno, Acade- » miam petiit quæ Leidæ eſt apud Batavos. Ibi Vinnium jus civile » explicantem audivit, & magiſtro Schotenio ſtudium Matheſeos » continuavit, ingeniique ad hæc ſtudia nati varia tunc temporis » dedit ſpecimina... »

A la mort de Descartes, Grégoire de Saint-Vincent voulut dire son mot sur le philosophe. Il le fit en quelques vers à peu près intraduisibles (c'est un jeu de mots sur le nom de *René*) ; ces vers nous ont été conservés. Erasme Bartholin les envoya à Olaüs Wormius, à Copenhague, dans une lettre datée de Leyde, 2 juin 1650 : « ...Antequam finem imponam hiſce litteris, apponam carmen » non inconcinnum, quod P. Gregorius à S. Vincentio Jeſuita,

» auctor iſtius *Quadraturæ Circuli*, nuper editæ, ſed minime » inventæ, mihi Gandavo miſit, in obitum Renati des Cartes :

Gallia te genuit, ſed Suecia ſuſtulit orbi.
(Mercedem hanc Gallis, Suecia, retribuis?)
Sed tua te virtus faciet chartæque renatum :
Sic duplici, Mundo, ſorte Renatus eris.
Vive igitur felix, nunquam morituræ Renate,
Qui natus morti, morte renatus eris.

(OLAÏ WORMII *& ad eum virorum doctorum Epiſtolæ*, t. II, Hafniæ, 1751, p. 989.)

VI

THOMAS ET ERASME BARTHOLIN

Le nom de Bartholin ne se rencontre qu'une seule fois (et sans prénom) dans toute la correspondance de Descartes (t. V, p. 319, l. 27). Par contre, le nom de Descartes revient assez souvent dans les écrits et dans les lettres de Thomas Bartholin d'abord, qui fut professeur en médecine à l'Université de Copenhague, et de son frère Erasme Bartholin, médecin aussi et surtout mathématicien.

Thomas et Erasme Bartholin étaient Danois. Leur père, Gaspard Bartholin, né à Malmoë en Scandinavie, le 12 février 1585, alla prendre ses grades en médecine à l'Université de Bâle : il reçut le bonnet de docteur des mains de Bauhin, en 1610. Puis il devint professeur à Copenhague, de médecine d'abord, de 1613 à 1624, et de théologie ensuite, à partir du 12 mars 1624, jusqu'à sa mort, le 13 juillet 1629. Il eut six fils, dont deux seulement intéressent la biographie de Descartes, Thomas et Erasme.

THOMAS BARTHOLIN était le second de la famille ; son frère aîné Barthole, né en 1614, fut professeur d'éloquence à Copenhague. Thomas naquit le 20 octobre 1616. A vingt et un ans, il vint étudier, à l'Université de Leyde, la philosophie, la philologie, la théologie et surtout la médecine, de 1637 à 1640. Il était encore à Leyde vers le milieu de cette année 1640 ; mais deux lettres que

lui écrivit un de ses maîtres de Leyde, Johannes Walæus, sur le mouvement du sang et celui du chyle, le 22 sept. et le 1er déc. 1640, lui sont adressées à Paris. Au printemps de 1641, Thomas Bartholin se trouvait à Montpellier; il se rendit de là à Padoue, où il demeura jusqu'en 1645, en se déplaçant d'ailleurs plus d'une fois : voyage jusqu'à Malte en 1644, avec retour par la Sicile, séjour à Naples, puis à Rome; au carnaval de 1645, il était à Venise. Enfin il alla, comme son père, chercher à Bâle le doctorat en médecine, qui lui fut conféré le 14 octobre 1645. Avant de revenir en Danemark, il fit encore un détour par la France et Paris. En 1646, il se retrouva à Copenhague, où il fut d'abord professeur de mathématique, 1647, puis d'anatomie, 1648; en 1654, il devint doyen perpétuel du collège des médecins; en 1661, nommé professeur extraordinaire, il se retira dans sa campagne de Hagestadt, où il mourut, le 4 déc. 1680. La médecine lui doit d'importantes découvertes : le canal thoracique dans le corps humain (Pecquet ne l'avait observé que dans les animaux); les vaisseaux lymphatiques; la préparation du sang, non dans le foie, comme on croyait, mais dans le cœur. Ces découvertes d'ailleurs datent de 1651 et des années suivantes, et Descartes mourut en 1650.

Ce fut pendant les trois ou quatre années de son séjour à Leyde, que Thomas Bartholin entendit parler de notre philosophe, et sans doute le connut personnellement. Le *Discours de la Méthode* venait de paraître, dont une partie considérable, la plus importante pour un médecin, était consacrée précisément à la circulation du sang et au mouvement du cœur. Plus tard, dans l'éloge funèbre que Thomas Bartholin fera de son ancien maître Walæus, le 12 déc. 1649, à Copenhague, il le louera d'avoir été le premier à professer en chaire la doctrine de Harvey[a]; et dans ses ouvrages, il l'égale presque à Harvey lui-même, les nommant volontiers tous les deux ensemble. Chose curieuse, le médecin Elichman, que connut aussi Descartes, ayant succombé à une rupture

a. « *Walæi*, Leidenſium Æſculapij, ingenium ſummum... Æterna » illius laus eſt, quod ſpretam hactenus vel negleƈtam *Harvei* de circulari » ſanguinis motu ſententiam, monitore & ad experimenta facienda inſti- » gatore *Fr. Sylvio*, primus publicè cathedris aſſeruerit, & contra Primi- » roſii doƈtos inſultus vindicaverit... » (THOMÆ BARTHOLINI *Orationes*. Hafniæ, ſumptibus Danielis Paulli, in-8°, pp. 384. S. D.) *Oratio X : De Morte Veſlingi & Walæi*, habita in Audit. Maj. Hafn. XII Dec. 1649, page 76. Voir sur Primerose, notre t. II, p. 616, et t. III, p. 202; sur Walæus, t. III, p. 70 et 374.

d'anévrisme, le 10 août 1639, Walæus ne manqua pas de tirer argument de ce genre de mort, et des phénomènes qui l'accompagnent, en faveur de la circulation du sang, et ceci dans une des deux lettres qu'il adressa sur ce sujet à son élève Thomas Bartholin [a].

Dans les publications de ce dernier on trouve çà et là de petits détails, qui font quelquefois penser à Descartes : par exemple, le philosophe, parmi les raisons de douter qu'il énumère au début de ses *Méditations,* mentionne le dérangement d'esprit de ces malheureux qui s'imaginent être métamorphosés en cruche ou en pot de terre, ou bien qui croient que leur corps est de verre ; or Thomas Bartholin cite un cas de ce genre, un pauvre fou d'Amsterdam, un poète, qui se croyait en verre, au moins dans la partie postérieure de son corps, et n'osait plus s'asseoir, crainte de se casser. Descartes en avait sans doute entendu parler [b].

Thomas Bartholin, parti de Leyde en 1640, n'oublia pas les amitiés ni les relations qu'il y avait nouées. Une lettre de Walæus, datée de Leyde, 11 février 1644, lui est adressée à Naples ; et il est intéressant d'apprendre qu'à cette date, au sud de l'Italie, un Danois se faisait envoyer du fond de la Hollande des nouvelles de notre philosophe. Walæus l'entretient, en effet, des démêlés de Descartes et de Gassend, et lui annonce la publication prochaine des *Principïa Philoſophiæ,* dont lui-même, Walæus, a déjà lu

a. « Leidæ aneuriſma, diſruptâ arteriâ, quartam thoracis partem occu-
» parat in *D. Johanne Elemanno,* Medico Experientiſſimo, unde miſerè
» perijt. Quod & annotavit *Cl. V. Joannes Walæus,* Præceptor olim
» meus & Amicus ſuſpiciendus, in Epiſt. I. de Mot. ſang. ad me ſcriptâ,
» ut ſanguinem in arterias pelli aperto indicio demonſtraret. » (Thomæ Bartholini *Hiſtoriarum Anatomicarum rariorum Centuriæ.* Amſtelodami, apud Ioannem Henrici, 1654.) Cent. IV, hiſt. XLI, p. 322.

b. « ...Ces inſenſés... qui s'imaginent eſtre des cruches ou avoir un
» corps de verre. » (Tome IX, p. 14.) Descartes avait dit en latin :
« ...neſcio quibus inſanis... ut conſtanter aſſeverent vel ſe... caput
» habere fictile, vel ſe totos eſſe cucurbitas, vel ex vitro conflatos... »
» (Tome VII, p. 18-19.) Comparer les deux hiſtoires suivantes : « *Melan-*
» *cholicorum figmenta...* Inſignis Amſtelodamenſium Poeta nates credidit
» ſibi eſſe vitreas, timuitque rupturam ſi conſideret... Medicus quidam
» Venetus eruditus quotannis ſub caniculâ ſub tecto ſedens toto menſe
» commorabatur. Metuebat nempe ſibi ne frangeretur ſi in parte ædium
» inferiore conſiſteret, quum vas teſtaceum ſe crederet... » (Thomæ Bartholini *Hiſtoriarum ...Centuriæ,* Centuria I & II.) Page 118.

quelques passages sans doute en manuscrit ou sur des épreuves d'imprimerie. Voici les propres termes de cette lettre :

« ...Carteſius ſibi adverſarium paravit Petrum Gaſſendum, qui » magno volumine ſatis meo judicio probavit, hactenus nihil Car- » teſium demonſtraviſſe; & ut à Carteſii amicis intelligo, ſatis ad » reſpondendum ſollicitus eſt. Phiſicam ſuam generalem perficit, » particularem aliis relicturus. Illius duos jam tractatus legi, *de* » *loco & motu,* egregios ſane; verùm haud arbitror eos pares » expectationi futuros... » (THOMÆ BARTHOLINI *Epiſtolæ medicinalium... Centuria I & II,* Haſniæ, 1663, p. 197.)

Plus tard, après la mort de Descartes, Thomas Bartholin, qui se piquait de faire aussi des vers, ne manqua pas de célébrer en quelques quatrains ou distiques le philosophe. On les trouve imprimés dans un recueil : THOMÆ BARTHOLINI *Carmina,* Haſniæ, apud Danielem Paulli, MDCLXIX, p. 209, 214, 217 :

Ad Manes Renati des Cartes
in Suecia denati.

Eſſet vita tibi calido cum Sole renata ;
Debebat tandem frigidiore mori.
Sat calidi æternis chartis natura patebat,
Sed nondum fuerat frigida nota tibi.

De glandula pineali Carteſiana.

Parva quidem plures animæ tamen exprimo ſenſus,
Et viget in minimo maxima cura loco.

De Renati Carteſii Homine.

Carteſii chartis natura recluditur ipſa,
Cujus ab ingenio naſcitur omnis homo.
Namque animal quod ſponte prius, nunc arte movetur,
Prodit & artificem machina plena Deum.

Ajoutons ici ces deux vers, p. 6, où Descartes n'est pas nommé, mais qui rappellent sa philosophie :

Ad Atheum.

A te neſciri Dominum terræque polique,
Non miror, cùm ſis neſcius ipſe tuî.

Mais surtout, dans son ouvrage principal, un traité d'Anatomie, qui n'était autre que celui de son père, Gaspard Bartholin, révisé d'ailleurs et mis au point par le fils, conformément aux nouvelles découvertes, Descartes est souvent mentionné, ainsi que ses disciples Regius d'Utrecht et Hogelandius de Leyde : notamment à propos du mouvement du cœur, et aussi de cette prétendue circulation des esprits animaux dans les nerfs, que Descartes avait imaginée par analogie avec la circulation du sang dans les artères et les veines. Deux passages en particulier sont intéressants à ce sujet. La première édition est de 1640; la seconde, de 1645, et la troisième, de 1651; nous ne savons s'ils se trouvent dans toutes. Les voici d'après une édition malheureusement postérieure : THOMÆ BARTHOLINI *Caſp. Fil.* ANATOMIA, *ex Caſpari Bartholini Parentis Inſtitutionibus, Omniumque recentiorum & propriis Obſervationibus tertiùm ad ſanguinis circulationem reformata*... (Hagæ-Comitis, ex typographiâ Adriani Vlacq, cIↃ IↃ CLXVI).

« Subtiliſſimus *Renatus des Cartes* eumque ſequuti pari laude » *Corn. Hogelandius* & *Henr. Regius,* motum cordis à rareſcente » ſanguinis una vel altera gutta perfici, alio modo demonſtrant... » (Page 253.) Suit tout un développement, qui rappelle la thèse de 1640, reproduite ci-avant, p. 8-9.

« Carteſius in nervis *valvulas* eſſe arbitratur, quæ ſpiritum ſiſtant » ne refluat; aliàs partium motum fieri non poſſe. Sed videntur » ſpiritus in partibus retineri poſſe, ſi anima quæ ſpiritus uſque ad » valvulam direxit, in ipſas uſque partes dirigat. Nemo enim Ana- » tomicorum valvulas hactenus obſervavit. Nec ſpiritus ſubtiles » valvulis impediuntur. Neque denique faciles forent Apoplexiæ » aut Paralyſes, ſi ſpiritus poſſent in partibus à valvulis detineri. »

« Præter valvulas *Circulationem* quoque ſpirituum animalium » in nervis introducit *H. Regius*... Sed dubia quædam me retra- » hunt, ab hac ingenioſâ conjecturâ... » (Page 453.) Voir notre t. XII, p. 159-160.

Une étude sur Descartes médecin reste encore à faire, et les ouvrages de Thomas Bartholin fourniront plus d'un renseignement utile à ce sujet. Voir aussi l'ouvrage moderne : ISRAELS & DANIELS, *De verdiensten der hollandsche geleerden ten opzichte van Harvey's leer van den bloedsanloop.* (Utrecht, 1883.)

ERASME BARTHOLIN, de neuf ans plus jeune que Thomas, naquit le 13 août 1625 à Roeskilde, non loin de Copenhague. Lorsqu'il eut ses vingt et un ans, il voyagea aussi, de 1646 à 1657. Il étudia

d'abord à Leyde, pendant quatre ou cinq années environ, puis à Padoue où il prit le grade de docteur en médecine, en 1654. Il devint professeur en géométrie et en médecine à Copenhague, et mourut en 1694. Mais il était plus géomètre que médecin, et se fit connaître surtout par une Introduction à la *Géométrie* de Descartes; *Principia Matheſeos Univerſalis,* publiée avec les commentaires de Frans Schooten, à la suite de la traduction latine que celui-ci donna de la *Géométrie* en 1649. C'est donc bien lui, Erasme Bartholin, et non pas son frère Thomas, qui fit aussi des vers pour le portrait du philosophe, qui devait figurer en tête de cette traduction. Mais en outre Erasme Bartholin entretenait de Leyde une correspondance avec un vieil ami de son père, Olaüs Wormius, professeur à Copenhague, et dans cette correspondance il est plusieurs fois question de Descartes.

Wormius, né le 13 mai 1588 à Aarhus dans le Jutland, avait étudié la médecine successivement à Strasbourg, Bâle, Padoue, Montpellier et Paris (c'était en ce temps-là le *curriculum* de tout bon étudiant, en y ajoutant toutefois aussi Leyde). Il était revenu à Copenhague en 1613. On lui offrit d'abord la chaire de grec (il avait connu Casaubon, à Paris), puis celle de physique ; en 1624, il succéda à Gaspard Bartholin qui échangea, nous l'avons vu, sa chaire de médecine pour celle de théologie. Wormius mourut le 7 sept. 1654, recteur de l'Université de Copenhague. Thomas Bartholin fit à deux reprises l'éloge funèbre de celui qu'il considérait moins comme un de ses collègues, que comme un de ses maîtres et son second père.

Parmi les lettres que lui avait écrites Erasme Bartholin, et qui ont été publiées (OLAÏ WORMII *& ad eum doctorum virorum Epiſtolæ,* t. I et II, Hafniæ, 1751), trois au moins donnent des renseignements précieux sur Descartes. Telle était alors, grâce à ces correspondances des savants entre eux, la rapidité d'information : un professeur danois, à Copenhague, pouvait se tenir au courant de la philosophie nouvelle, et il se montre curieux de détails sur le philosophe autant que pouvaient l'être les compatriotes de celui-ci en France et à Paris.

Une première lettre, datée de Leyde, le 10 avril 1648, annonce la rupture de Descartes et de Regius. Erasme Bartholin envoie même à Wormius un exemplaire des *Notæ in programma, etc.* (t. VIII, 2e partie, p. 335-370), qui furent la dernière réplique du philosophe à son disciple infidèle. En outre, il est question du

prochain départ de Descartes pour la France, à la demande de son Roi lui-même, et de l'ouvrage qu'il méditait sur la génération ou procréation de l'homme.

« Dominus Regius, qui credebatur Carteſianus eſſe, vel audiri » volebat, *de Animâ* diſputans, in theſibus ſuis tam graviter in » Philoſophiam & principia ejus impegit, ut coactus fuerit Carte- » ſius, eas libello in publicum emiſſo refutare, & Regium è caſtris » ſuæ Philoſophiæ excludere, uti ipſe ex *Notis* ejus, quas tibi » mitto, perſpicies luculentius... »

« ...Renatus Des Cartes, inſtante Majo, molitur reditum in » patriam, ut tandem petitionibus Regis ſui ſubſcribat. Meditatus » eſt egregia *de Hominis procreatione ;* ſed quoniam unum ipſi » reſtet, in quo ſibi non poſſit ſatisfacere, non vult ut opus hoc » lucem videat : quod mihi præſenti narravit... » (OLAÏ WORMII *& ad* » *eum doctorum virorum Epiſtolæ,* t. II, Hafniæ, 1751, p. 975-976.)

Dans une seconde lettre, datée encore de Leyde, 12 nov. 1649, Erasme Bartholin annonce à Wormius la publication récente de la *Géométrie* de Descartes, traduite en latin par Schooten, avec les commentaires de celui-ci et les siens propres, qui lui ont été demandés. Il parle aussi du voyage en Suède, avec l'espérance d'un retour au prochain hiver. Il raconte enfin qu'on achève d'imprimer le petit traité *des Passions :*

« ...Nuper in lucem prodiit ex officinâ Marianâ *Geometria* à » Renato Des Cartes olim Gallicè conſcripta & Methodo editæ » anno 1637 ſubjuncta, in Latinam verſa & Commentariis Pro- » feſſoris à Scooten illuſtrata. Cùm autem rogatus eſſet per litteras » à Mathematicis in Galliâ, ut quæſtionem quandam difficillimam, » hìc à Stampioenio ante annos aliquot propoſitam (qui 600 Flore- » nos, ſponſione cum alio quodam factâ de quæſtionis illius ſolu- » tione, perdidit, quippe problema propoſitum ſolvere ipſe non » potuit) & Belgicè editam, ſubjungeret operi huic Des-Cartes, » additis Commentariis, quibus via pateret unicuique perveniendi » ad obſcuriſſimam & ſubtiliſſimam propoſitæ quæſtionis ſolutio- » nem, noluit petitionibus eorum refragari ; & cùm audiviſſet » me jam paratos habere in eam Commentarios, quos memoriæ » cauſâ conſcripſeram, petiit à me, ut paucis eos ſubnecti conce- » derem : cujus me petitioni morigerum geſſi. Renatus Des Cartes » precibus Reginæ Sueciæ tandem vocatus eſt in Sueciam. finità » tamen hyeme reverſurus. Tractatus ejus *de Affectibus,* Gallicè » conſcriptus, ſub prælo fervet... » (*Ibid.,* t. II, p. 981.)

Le problème de Stampioen, dont il est ici question, remontait à l'année 1638. (Voir t. XII, p. 272-280.) Ajoutons que ce mathématicien ne fut pas seulement, comme nous l'avons dit, le maître pour les mathématiques, de la princesse Élisabeth et des fils de Conſtantin Huygens, mais auſſi du fils de Frédéric-Henri, celui qui devint stathouder sous le nom de Willem II et qui mourut en 1652. Enfin ce même Stampioen semble être revenu à la charge avec des questions nouvelles, en 1648, comme en fait foi la lettre suivante d'Antoine Vivien à Jean de Witt, le futur grand-pensionnaire :

« Sie dat Stampioen weder nieuwe mathematische questien de » liefhebbers voorstellt, byaldien d'exemplaren daervan publice » vercopt worden. Ick twyfele niet of Mons. Descartes sal der al » een hebben; desniettemin heb een van twee, die UE my syt » sendende, aan Mons. Calume laten behandigen an te bestellen » aan voorn. Descartes. » (La Haye, Archives de l'Etat. Publié en partie par Geddes, *Leven en bestuur van Joh. de Witt,* trad. de l'anglais, Harlem, 1880, t. I, p. 46.)

Une troisième lettre, datée du 12 avril 1650, deux mois après la mort de Descartes, est plus importante encore. Erasme Bartholin fait à Wormius un récit des derniers moments du philosophe, d'après les relations envoyées aussitôt à Hogelande et au sieur de Bergen par Chanut lui-même et par le fidèle serviteur de Descartes, Henri Schluter. Cette lettre de Bartholin s'ajoute ainsi à la série des lettres semblables, que nous avons données, t. V, p. 470-500.

« Salmaſius itineri ſe committet quamprimùm cœlum ætati ejus » faverit, nec patietur ſe detineri tamdiu ut à frigore ſibi peri- » culum afferri poſſit, exemplo deterritus Renati Des Cartes, cujus » immaturum obitum doctorum plerique valde deplorant. Nam, » certâ relatione literarum ipſius Legati Galliarum Regis in Sue- » ciâ commorantis, cujuſque fruebatur hoſpitio Des Cartes, uti & » famuli ipſius defuncti, ad Dominum Hoghelandum & Topar- » cham (Van Bergen) miſſarum, accepimus ipſum (ut precibus » Reginæ etiam hoc daret) quotidie horâ quartâ matutinâ Reginam » docuiſſe ſuam Philoſophiam, cujus diſcendæ avidiſſima erat. » Contigit autem aliquando, ipſâ medietate ſævientis hyemis, ut è » Bibliothecâ Reginæ, ubi docebatur, domum reverſus, tanto per- » celleretur frigore, ut ſpiritum vini in remedia poſceret. Verùm » vis frigoris non aliâ ratione magis leniri videbatur, quàm ſi

» lectum repeteret. Regina, nuntio de infirmâ ejus valetudine » accepto, misit statim unum è medicis suis, quem, cùm venam » secare vellet, admittere noluit initio ; postea verò, accedente post » pleuritidem febri ardente, passus est sibi venam ter aperiri, licet » irrito successu, adeo ut Calendis Februarii diem obierit suam, » maximo cum dolore omnium ipsiusque Reginæ, quam in cerâ » eum exprimi curasse inaudivimus. Quamquam autem rogaret » Regina ut magnificè illi justa persolverent, atque in templo pri- » mario sepelirent, tamen superstitione nescio quâ, humo mandatus » est extra urbem in cœmiterio, ubi pueruli humari solent. Con- » jecturâ sane ducor ad suspicandum suasu Jesuitæ, qui apud » Legatum ibi forte moratur, id factum esse; quippe constat, eos » tali superstitioni deditos, etiam templa Reformatarum urbium, » ab iis occupatarum, prius virgis cœdere solere, quàm sacra sua iis » concredere. »

« Pleraque scripta Des Cartes sunt in Suecià, quædam tamen » hîc; & si Legatus, sicuti promisit, candidè egerit, non patietur » Hogheland, apud quem cistæ ejus servantur, multis utilibus » inventis commodum publicum privari. Scio quidem ipsum » Tractatum de Homine ingenio suo concepisse; coràm enim fassus » est, se totam naturam & constructionem hominis tam clarè & » distinctè cognovisse, atque demonstrare potuisse, atque demonstra- » tiones Euclidis; sed vereor ne cum eo perierit, cùm vix quicquam » solidi scriptis conceptum reliquerit. Nec enim solitus est aliquid » libris mandare, antequam totum simul ingenio eruisset atque » bene meditatus esset... » (*Ibid.*, t. II, p. 985.)

Erasme Bartholin ne fait que reproduire, dit-il, dans ce récit les lettres de Chanut et d'un serviteur du défunt, à Hogeland et à Bergen. Nous n'avons point celles que Chanut écrivit alors en Hollande; mais celle du serviteur, Henri Schluter, et une autre encore, qui était comme celle-ci en flamand, ont été imprimées plus tard dans un livre, où notre heureux chercheur Cornelis de Waard les a retrouvées : *Mathematische Liefhebberije, met het Nieuvvs der Fransche en Duytsche Schoolen in Nederland, van July tot December 1755 ingesloten. Deerde deel. Te Purmerende, by P. Jordaan, boekverkoper. Met Privilegie.* Page 155 :

François van Schooten répond de Leyde, le 27 nov. 1653, à Dirk Rembrandtz, qui lui avait demandé des détails sur la mort de Descartes, et il lui envoie une copie de la lettre de Schluter. Rien d'étonnant que Rembrandtz, ce cordonnier devenu astronome, grâce à notre philosophe (t. XII, p. 480-481), ait gardé la mémoire

de celui-ci, et s'enquière pieusement de sa mort. On pourrait cependant être surpris qu'il ait attendu pour cela plus de trois années. Mais il ne publia son *Astronomie* qu'en 1653, et cela sans doute le mit en relations avec Schooten, auquel, trop petit personnage, il n'aurait pas osé s'adresser auparavant.

« *Dirk Rembrantsz*, zeer goede Vriend,

« Ik zal, alzoo UE verzoekt te weten eenige omstandigheden » van het overlyden van Mynheer *Des Cartes*, dewelke door » verscheyde zeer beleefde brieven van de Koninginne van Zweeden » aldaar verzogt was, gelyk ik zelfs wel heb konnen lesen als doen- » maals tot Egmont-binnen zynde, wanneer hy van haar, als ook » van de Heer Ambassadeur *Ch(a)nut*, doenmaals Ambassadeur » aldaar vanwegen zyn Coninglyke Majesteyt van Vrankryk, » dezelve quam te ontfangen : zo is 't, dat hy eyndelyk door zoo- » veele nodingen en beleeftheden zynde overwonnen, eyndelyk » daar na toe (hoewel ongaarn) getrokken is, zynde anno 1649. »

« Vorders, aangaande zyn afsterven, hebbe dit volgende uyt » zekere brief uyt Stokholm anno 1650, korts na zyn overlyden » geschreven, geëxtraheert :

« Copye uyt Stokholm den 2 February 1650. »

« *Gisterenmorgen vroeg omtrent 4 uure is hier ten huyse van zyn* » *Excellentie de Heer* Ch(a)nut, *Franse ambassadeur, overleden de* » *Heer* Des Cartes, *die weynig dagen ziek gelegen heeft, zo ik* » *verstaan hebbe. Heeft mede het pl(e)uris gehat ; maar niet willende* » *nemen nog gebruyken, zoude een heete koortse daartoe geslagen* » *zijn. Daarna heeft hy zig wel driemaal op een dag doen laaten,* » *maar zonder operatie van zonderling bloet te laten. Haar Majes-* » *teyt beklaagde zyn afsterven zeer, wegens hy zoo een geleerde* » *man was. Men heeft hem in was afgegoten. Hy heeft niet gemeent* » *hier te sterven, hebbende onlangs voor zyn doot geresolveert gehat* » *met de eerste goede gelegentheid zig wederom naar Nederland te* » *begeven, &c.*

« Copye uyt den brief van Monsr. SCHLUTER, gedateert » Stokholm den 12 February 1650.

« *Het is wel 4 of 5 dagen geleden, dat Mynheer* Des Cartes » *zeyde, dat hy heden aan UE zoude moeten schryven en door my,* » *overmits hy ziek was, hadde gehoopt met my den brief van woord*

» *tot woord te dicteren, UE te verblyden van zyne goede gesont-*
» *heyd. Maar hy heeft desen dag, zo die tyd myns levens beklagen*
» *zal, niet overleven mogen : is gisterenmorgen tussen 3 en 4 uren*
» *gestorven.* »

« *Hy is den 3de February des morgens ten 4 uure, als hy zoude*
» *gaan na de biblioteque, gelyk hy gewoon was alle morgens om die*
» *tyd daar te gaan en de Koninginne aldaar te vinden, ja ook in de*
» *aldergrootste koude, dewelke zoo groot was, dat de Sweede zelven*
» *zeyde, dat het in lange tyd hier zoo koud niet geweest en hadde —*
» *'t welk mogelyk oorzaak is om zyn doodt — in eene sterke koortse*
» *gevallen, welke ontstaan is, gelyk hy zeyde,* ex sua pituita, *ende*
» *hem zo sterk toevloot, dat de mage daardoor beswaart en hem*
» *dogte, dat dat natuurlyk vuur in hem bykans was uytgeblust.*
» *Hadde grote koude en pyn in 't hooft, nam anders niet des daags*
» *als 3 of 4 lepels brandewyn ende deede twee gantsche dagen anders*
» *niet als slapen. Des Vrydags hebben hem een wynsoppe moeten*
» *geven ; begonste ook te klagen, dat hy zeer grooten pyn hadde in*
» *zyn zyde, zoodat hy qualyk aassem konde haalen en zeyde, dat*
» *hy nu een heel ander temperament in hem merkte en zeer groote*
» *hitte hadde, welke hitte en pyn in de zyde dagelyks zeer toege-*
» *nomen heeft, alzoo 't anders niet en was als een heete koortse ende*
» *pleuresie, dat hy doen niet geloven en wilde. Des Maandags daarna*
» *heeft de Koninginne aan hem gezonde haaren medicyn en een*
» *hofjonker, en hem doen bidden, dat hy zig met denzelven zoude*
» *consuleeren, maar zy koste niet accorderen. Den doctor riet hem,*
» *dat hy zig zoude doen laaten ende gebruyken goede remedien ;*
» *heeft geantwoort, dat hy geen bloet te veel hadde ende anders gene*
» *remedien en meynde te gebruyken als die uyt de keucken quamen ;*
» *ende heeft geensins willen lyden, dat den doctor meer by hem quam.*
» *Op 't leste heeft hy zig geresolveert te doen laaten. Ende men heeft*
» *hem gelaaten 3 maal, verleden Dingsdag, 't welk anders niet en*
» *was als verrot bloet ende heel geel. Dat dog niet heeft mogen baten.*
» *Zal heden ten 4 uure naermiddag begraven worden. Hebbe alles*
» *gegeven in handen van den Heer Ambassadeur, &c.* »

« *Nota.* Hier dient op gelet op den datum, also het schynt den
» eenen de oude ende <den> ander den nieuwen styl gevolgt te
» hebben ende geschreven ten huyse van den voorschreven Ambas-
» sadeur, ten wiens huyse hy doorgaans is gelogeert geweest,
» zynde een man van groote geleertheyd, wysheid ende voorzig-
» tigheyd, die, als ook zelfs zyn huysvrou, in de philosophie van

» de voorsz. *Des Cartes* grotelyks is ervaren. Onder dewelke dan » alle zyne byzonderste schriften en overblyfselen berusten, die hy » zorgvuldelyk is bewarende ende zelfs by de eerste gelegenheyd, » en zynen ledigen tyt, verhoopt in 't ligt te geven; waartoe ons » vavorable occasie schynen te geven, dat hy in Den Haag als » Ambassadeur van Vrankryk zal kome resideeren. Heeft op » zyne kosten een voortreffelyke tombe of graf tot Stokholm ter » eere van sal. *Des Cartes* en zijne eeuwige gedagtenis, als op een » der Franschen natie, opregten laten, waarvan wy de teykening » alhier gezien hebben, en daar rontsom in 't kort zyn leven en » afsterven in 't latyn inhouwen laten, gelykerwys datzelve hier tot » Leyden gedrukt is. Ende is alzo dat groote ligt uyt de werelt » weggenomen, dat ons in velen, zoo 't God ons had gunne » wille, nog zoude konne verligten, hetwelk wy dan ons zoude » toeschryven mogen. »

« Hem biddende, dat hy ons wyders hier tydelyk wil gelieven te » zegenen en hiernamaals gunne de eeuwige zaligheyd,

« UE dienstwillige vriend

« FRANÇOIS VAN SCHOOTEN. »

« Uyt Leyden,
» den 27 November 1653. »

« *Des Cartes* geboren anno 1596 den laatste dag van Maart tot » La Haye in Touraine in Vrankryk. »

Remarquons ces dernières lignes, qui confirment ce que nous avons dit de la date exacte de la naissance de Descartes (t. XII, p. 1-2). Remarquons aussi, au début de la lettre, que Schooten s'était trouvé plusieurs fois, au reçu des lettres de Suède, chez Descartes à *Egmond-binnen*. Il y avait trois Egmond, voisins l'un de l'autre d'ailleurs. Descartes habita d'abord *Egmond op den Hoef*, l'année 1643-1644; il date ensuite ses lettres d'Egmond tout court, sauf une, du 17 avril 1646 : Egmond-Binnen précisément. Ne peut-on conclure de l'indication de Schooten, que ce fut là, en effet, sa résidence, de la fin de 1644 jusqu'en août 1649? (Voir t. XII, p. 127, *note b*.)

Pour revenir aux lettres d'Erasme Bartholin à Olaüs Wormius, il en est une quatrième encore, du 2 juin 1650, qui accompagne l'envoi d'une gravure du portrait de Descartes par Frans Hals. Nous la retrouverons plus loin, dans une note sur ce portrait. (P. 46.)

Enfin, dans cette même correspondance entre Bartholin et Wormius, se trouve le titre complet d'un ouvrage, *Pentalogos,* dont il est question dans les lettres de Descartes, t. III, p. 201 et 249 : *Cosmopolita Mercurius, Pentalogus in libri Gallici partem de Meteoris.* Hagæ, 1640, in-4.

VII

ENDEGEEST

Une publication annuelle, *Leidsch Jaarboekje,* a donné, dans le volume de 1909, p. 1-44, une histoire du château d'Endegeest, *Geschiedenis van het Kasteel Endegeest,* par W. Bijleveld. Nous y empruntons quelques détails, qui intéressent la biographie de Descartes.

Endegeest, situé à une petite distance de Leyde, avait beaucoup souffert du siège de cette ville, en 1574. Le corps principal du logis fut incendié : les deux tours subsistèrent seules à droite et à gauche, laissant entre elles un espace entièrement vide ; une gravure du temps le montre en cet état. Le propriétaire, Maerten van Schouwen, mis en possession le 7 nov. 1574, ne se pressa pas de réparer ces ruines. En 1609, il habitait encore la ville de Leyde avec sa famille ; il ne fit sans doute rebâtir Endegeest qu'après cette date. Mais en 1622, un registre de la population dans les villages du pays le mentionne comme résidant à Endegeest, lui, sa femme, trois enfants, dont deux fils et une fille, et quatre domestiques, en tout neuf personnes : ce qui indique le nombre d'habitants qui suffisait pour occuper entièrement le château.

Ce propriétaire mourut en 1626. Son fils aîné, Nicolas van Schouwen, fut mis en possession du domaine le 13 mai 1627 ; il y demeura jusqu'à sa mort en 1638. Il ne s'était point marié ; il eut pour héritier un frère qui lui survivait, Jan van Schouwen, nommé aussi Jan van Foreest van Schouwen. Celui-ci n'eut même pas le temps d'entrer en possession : il mourut cette même année 1638. Lui non plus ne s'était pas marié, et le domaine revint à un neveu, fils d'un autre frère prédécédé, Gérard van Schouwen. Ce neveu, Pieter, s'appela comme son oncle, van Foreest van Schouwen. Comme il était mineur, il ne fut investi du domaine que provisoirement, le 3 mars 1639, en attendant sa majorité, à

l'âge de vingt-cinq ans. Mais il ne vécut pas jusque-là, et mourut à Rome, le 11 janvier 1644. Sans doute il voyageait, selon la coutume des jeunes gentilshommes en ce temps-là, qui complétaient ainsi leurs études. En son absence, personne n'habitait Endegeest; le castel fut à louer, et Descartes en profita. Sa location dura deux années, de la fin de mars 1641 jusqu'à la fin d'avril 1643. Il l'occupait sans doute en entier, ayant plusieurs domestiques de l'un et de l'autre sexe, dit Sorbière qui le visita en cette demeure (t. III, p. 351-352); il y reçut plusieurs fois des hôtes, et même deux ou trois en même temps : or il suffisait, nous l'avons vu, de neuf personnes pour remplir tout le château.

La famille van Schouwen était catholique : Martin van Schouwen, le propriétaire d'Endegeest, de 1574 à 1626, et tous ses fils, dont deux, Nicolas et Jan, lui succédèrent en 1627 et en 1638, et encore son petit-fils Pieter. Ce fut seulement après la mort de ce dernier qu'Endegeest devint la propriété d'une famille protestante : l'héritière, Élisabeth van Schouwen, nièce de Martin van Schouwen, et cousine-germaine des deux frères, Nicolas et Jan, avait épousé, le 25 mai 1621, Jacob van Berchem, « hofmeester » du prince d'Orange Maurice, et plus tard membre du Conseil d'État de Hollande : pour remplir ces deux offices, Jacob van Berchem appartenait certainement à la religion réformée. Sa femme fut investie du domaine d'Endegeest, d'abord le 5 déc. 1644, puis définitivement le 11 juillet 1646. Descartes habitait donc, les deux années 1641-1643, la propriété d'une famille catholique. De plus, le château d'Endegeest est tout proche du village d'Oegstgeest, où se trouve encore aujourd'hui une petite église dont la jouissance a toujours été aux catholiques. Les fidèles qui la fréquentaient en ce temps-là, ont certainement vu pendant les deux années 1641-1643 le philosophe français, locataire d'Endegeest, assister parmi eux à la messe et aux cérémonies de leur culte.

W. Bijleveld étudie ensuite la série des propriétaires d'Endegeest, jusqu'au dernier, Léonard-Adrien-Charles Gevers, qui le vendit en 1896 à la ville de Leyde, pour en faire un asile d'aliénés. Deux vues anciennes du château, la façade de devant (en 1700) et celle de derrière (en 1789), reproduites d'après des originaux de la collection de dessins du Musée de Leyde, illustrent cette intéressante publication.

VIII

PORTRAIT DE DESCARTES

A STOCKHOLM.

En 1907, un membre de l'Académie royale de Stockholm, Gustav Retzius, correspondant de notre Institut de France, informait par lettre M. Gaston Darboux, secrétaire perpétuel de l'Académie des Sciences, qu'on venait de retrouver à Stockholm un portrait de Descartes. Des photographies de ce portrait étaient jointes à la lettre, en attendant qu'une copie à l'huile fût prête pour être offerte à l'Académie des Sciences de Paris. L'Académie reçut cette copie, dans sa séance du 4 mai 1908 ; elle figure depuis lors dans la Bibliothèque de l'Institut.

L'original ne porte point de signature ni de date. Mais il présente tous les caractères d'une peinture du temps, et les érudits de Suède assurent qu'en 1650 à Stockholm il ne se trouvait qu'un seul peintre capable d'un tel ouvrage, un Hollandais, élève de Van Dyck, David Beck, de Delft. La reine Christine aurait commandé à David Beck le portrait de Descartes.

Avant d'étudier les quelques textes qui peuvent confirmer et préciser cette attribution, examinons le portrait lui-même, ou du moins les photographies qui nous en ont été envoyées. Si on compare avec la physionomie traditionnelle et pour ainsi dire classique du philosophe, telle que nous l'a transmise le portrait du Louvre attribué à Frans Hals, la peinture de Stockholm étonne et inquiète, autant d'ailleurs par les ressemblances qu'elle offre que par les différences. Voici d'abord les différences : une figure plus pleine et qui paraît par conséquent plus jeune, bien que ce portrait fût des derniers mois de la vie de Descartes ; des yeux ternes et mornes, ou tout au moins insignifiants ; un nez assez fort sans doute, un peu moins cependant que le nez si caractéristique du philosophe ; d'assez grosses lèvres, tandis que celles du Louvre sont plutôt minces et allongées ; enfin sous le menton un pli de chair qui retombe, et c'est la seule particularité qui indiquerait un âge plus avancé. L'ensemble toutefois est conforme au Descartes que l'on connaît. Voici maintenant les ressemblances : le visage regarde de même, et se présente aussi de trois quarts ; tout le costume, y

compris le rabat, est presque identique; le bras est semblablement placé, et la main paraît tenir aussi un chapeau. C'est donc tout à fait le buste, tel que l'a peint Frans Hals; on en aurait seulement modifié quelque peu la tête. Le portrait de Stockholm devient ainsi pour nous un problème, sinon une énigme; trois ou quatre textes de Baillet, dans sa *Vie de Descartes,* nous permettront peut-être de le résoudre.

D'abord l'auteur du portrait peut fort bien être David Beck. Baillet nomme, en effet, ce peintre pour dire, d'après une relation de Chanut, que David Beck fut si édifié de la philosophie de Descartes, qu'il se convertit au catholicisme. (Voir t. XII, p. 546, *note.*) Le bon Baillet, qui était, ne l'oublions pas, l'abbé Baillet, et qui dédiait, en pleine réaction catholique, sa *Vie de Descartes* au chancelier Boucherat, l'exécuteur de la révocation de l'édit de Nantes, ne manque aucune occasion de montrer l'action religieuse de son philosophe, et de garantir ainsi l'orthodoxie de la doctrine nouvelle. Toujours est-il (et cela seul est à retenir ici), que David Beck se trouvait à Stockholm en même temps que Descartes. Il eut sans doute avec lui plusieurs entretiens. Descartes était un personnage célèbre, dont il pouvait avoir à faire un jour le portrait; son œil de peintre dut étudier, tout en conversant, la physionomie de ce futur modèle.

Dans un autre endroit, (sans nommer David Beck, il est vrai), Baillet parle incidemment d'un portrait de Descartes que, dit-il, la reine Christine aurait fait tirer de lui « après sa mort ». Et il cite, en marge, les lettres du chevalier de Terlon à Pierre d'Alibert, datées de 1665. D'Alibert, avant de faire revenir à Paris les restes du philosophe, avait d'abord pensé seulement à lui ériger à Stockholm un tombeau digne de lui, et s'était adressé pour cela au nouvel ambassadeur de France en Suède, le chevalier de Terlon. Celui-ci entra dans ses vues, et lui envoya un projet, qui d'ailleurs ne fut pas exécuté : outre un monument de marbre, disait-il, qui serait superbe, il ferait faire un buste de bronze et un autre de pierre de taille, sur le tableau que la reine Christine avait fait tirer de Descartes après sa mort. (Tome XII, p. 595.) La reine était partie de Suède après son abdication, en 1654; mais, bien qu'elle eût emporté avec elle ses collections de tableaux et d'objets d'art, elle avait dû laisser à Stockholm le portrait de Descartes, puisque Terlon en parle, comme s'il l'avait sous les yeux en 1665. D'où cette conclusion, il est vrai, conditionnelle : si le portrait dont Retzius nous a envoyé la copie est bien celui-

là, ce serait un portrait de Descartes *tiré de lui après sa mort*.

Pouvons-nous prendre à la lettre ces trois derniers mots, comme voulant dire *aussitôt après la mort?* Le fait, d'abord, est-il vraisemblable? Sur l'ordre de la reine, David Beck (ou un autre, mais plutôt lui qu'un autre) se serait rendu sans retard au logis de Chanut, où Descartes venait d'expirer, et aurait tiré à la hâte, non pas un tableau certes, mais au moins un crayon du visage du défunt encore étendu sur son lit et exposé à la piété des visiteurs. Or Descartes expira le mardi 11 février 1650, à quatre heures du matin, et fut enterré le lendemain, mercredi 12, à quatre heures après-midi. L'artiste aurait donc eu, à la rigueur, le temps d'exécuter un rapide dessin. Et encore est-ce bien sûr? Chanut, à peine remis lui-même d'un mal semblable à celui qui venait d'emporter le philosophe, et ne voulant pas non plus se présenter trop tôt devant la reine, attendit apparemment la fin de la matinée pour lui faire part du décès : restait-il encore assez de temps, par cette journée d'hiver, si courte et si sombre à cette date en Suède, pour que l'artiste, à supposer qu'on le prévint aussitôt, pût accomplir son travail? Aussi ne trouvons-nous trace de rien de semblable dans le récit de Baillet.

Par contre, l'honnête biographe nous donne un autre renseignement, qui peut tenir lieu de tout le reste. Ce que la reine, informée un peu tard, n'aurait sans doute pas eu le temps de faire, Chanut y avait pensé déjà. Baillet cite en marge une lettre de lui, qu'il écrivit ou plutôt dicta (il était encore trop faible pour écrire) le jour même du décès, 11 février 1650, et qu'il envoya à l'abbé Picot, grand ami de Descartes. Cette lettre nous apprend ce que fit Chanut aussitôt après la mort du philosophe. « Il envoya quérir » le sieur Valari peintre de Mets. [Baill^et ajoute en marge : Il » était fils de peintre, et il a vécu trente ans en Suède.] Il lui fit » mouler le visage du défunt, premièrement en cire, puis en » plâtre. » (Tome XII, p. 586[a].) Chanut s'adressait naturellement à un Français comme lui, et qu'il connaissait bien (comme plus tard Christine s'adressera sans doute à son peintre attitré David Beck). Chanut voulait avoir, non pas un crayon, chose plus difficile, mais au moins un moulage du défunt. Qu'est devenu ce moulage? Il appartenait à Chanut, notons-le, et non à la reine; cepen-

a. Le fait du moulage se trouve attesté encore dans les documents envoyés de Stockholm à Schooten, dès le 12 février 1650, et que nous avons reproduits ci-avant, p. 33, l. 6-7, et p. 34, l. 29.

dant, comme il y eut deux exemplaires, l'un en cire et l'autre en plâtre, il se peut que Chanut ait donné l'un des deux à Christine. Mais les voyages de celle-ci, après son abdication, en Allemagne et aux Pays-Bas, en France et en Italie, aussi bien que les déplacements de Chanut à Lubeck, à La Haye, avant son retour à Paris, expliquent que des objets aussi fragiles et d'aussi petit volume aient pu s'égarer ou se briser, faute de précautions suffisantes ou même quels que fussent les soins de l'emballage. Toutefois pendant les quelques jours qui suivirent les obsèques à Stockholm, les deux moulages de Valari ont fort bien pu servir au peintre David Beck pour faire un tableau de Descartes après sa mort. Et ce dernier renseignement sur les moulages, joint aux deux précédents que nous avait déjà fournis Baillet, donne peut-être la solution du problème et le mot de l'énigme.

Le portrait dont nous avons une copie à la Bibliothèque de l'Institut, serait un portrait de Descartes *mort,* mais que le peintre a tout de même voulu représenter *vivant.* Ainsi s'expliqueraient les différences entre ce tableau et celui du Louvre. Nous avons signalé la plénitude du visage : n'est-elle pas due à la légère enflure, pour ne pas dire la bouffissure, qui se produit sur le visage d'un homme mort à la suite d'une maladie de quelques jours seulement et où il n'a pas trop souffert? Les rides se remplissent, ce qui lui donne un air plus jeune. D'autre part le nez est, non pas aminci, mais il se tient moins ferme, avec des sinuosités molles dans la ligne ; les lèvres sont un peu enflées, surtout la lèvre inférieure, ce qui est encore un signe ; enfin la mâchoire paraît un peu déformée, peut-être à cause du bandeau que l'on avait appliqué dessous selon l'usage, pour maintenir la bouche close. Seulement, pour donner les apparences de la vie à ce visage, il fallait lui rendre le regard : de là les yeux quelconques que l'artiste a peints, n'ayant plus devant lui le modèle vivant; il n'a même pas pris garde qu'il les faisait loucher un peu, comme s'il avait expédié hâtivement cette partie de sa tâche. Peut-être, après tout, n'était-ce qu'une ébauche, comme le ferait croire l'inscription, en caractères assez négligés, ajoutée dans le tableau au-dessus de la tête : CARTESIUS.

Que faire maintenant de cette tête, ainsi reproduite avec la ressemblance que comportaient les conditions dans lesquelles l'artiste avait opéré? Il fallait d'abord la coiffer d'une perruque, et un petit détail donne lieu de croire que c'est bien la perruque de Descartes : en 1649, se voyant grisonner, il s'était fait commander à Paris des perruques noires encore, certes, mais déjà mêlées de cheveux gris;

une mèche grise apparaît précisément dans notre tableau. Il fallait ensuite ajuster cette tête sur un corps qui rappelât le défunt. Sans se mettre en frais d'invention, l'artiste aura reproduit l'ensemble et le détail du costume, tels qu'ils se trouvent dans le tableau de Hals, comme s'il avait vu celui-ci ou comme s'il en avait eu une gravure ou un dessin sous les yeux. Ce n'est qu'une conjecture, mais qui expliquerait les ressemblances entre les deux tableaux, comme nous expliquions tout à l'heure les différences. L'artiste aurait même assez maladroitement ajusté la tête : elle ne pose pas bien sur les épaules, et se renverse trop en arrière, comme s'il l'avait peinte d'abord renversée en effet sur l'oreiller. Mais ces défauts si sensibles, ainsi que tous ceux que nous avons signalés, deviennent autant d'arguments à l'appui de la thèse que nous soutenons.

Cette thèse n'est pas tellement extraordinaire, et ne constitue pas un cas exceptionnel et unique. D'illustres exemples, tout à fait analogues, viennent plutôt la confirmer. Pascal mourut uns douzaine d'années après Descartes, le 19 août 1662, à une heure du matin. Sa sœur Gilberte, autrement dit Mad^e^ Périer, ne manqua pas de faire mouler aussitôt en plâtre le visage du défunt; et plus heureux que pour Descartes, nous avons encore le masque de Pascal. Il n'a pas eu à subir, comme l'autre, les risques inévitables du transport dans de longs voyages en pays étrangers. Il est au musée de Port-Royal, et on l'a reproduit bien souvent par la gravure. Mais auparavant il avait servi de modèle à un peintre du temps, Quesnel, pour son tableau : le portrait de Pascal a été fait aussi *après sa mort*.

Autre exemple. Bourdaloue mourut à Paris, le 13 mai 1704, à cinq heures du matin, et fut enterré le lendemain 14. Le peintre Jean Jouvenet eut le temps de prendre un dessin du religieux sur son lit de mort. Et même ce dessin existe toujours : il fit partie de la collection du marquis de Chennevières jusqu'à la vente de celle-ci en avril 1900; un autre collectionneur l'acheta alors, l'abbé Léon Le Monnier, le même qui possédait aussi un portrait peint de Descartes jeune, que nous avons fait graver pour notre édition. (Voir t. XII, p. xv-xvi, et p. 74.) Jouvenet utilisa lui-même le dessin qu'il avait esquissé, et dès le 17 mai il se mit à peindre le beau portrait de Bourdaloue, qu'on admire maintenant à Munich, dans l'*Alte Pinacotek*. L'artiste, mieux inspiré que ne l'avait été David Beck pour Descartes, n'a pas essayé de rendre le regard à son personnage; il lui a laissé les yeux clos d'un mort; cela convenait fort

bien d'ailleurs au visage d'un religieux qu'il représentait en méditation : dans le tableau, les mains sont jointes, dans le dessin elles tiennent un crucifix. (On a cru à tort qu'il prêchait, d'où la légende de Bourdaloue prêchant toujours *les yeux fermés*.) On trouverait sans doute bien d'autres exemples de portraits exécutés dans des conditions semblables. Citons, pour terminer, le portrait tiré après la mort de Me J.-B. de la Salle, Docteur en Théologie, Instituteur des frères des Écoles chrétiennes, en 1719. Le portrait en question de Descartes ne serait donc pas un cas isolé; il serait conforme à un usage assez fréquent au XVIIe et au XVIIIe siècle[a].

L'intérêt qui s'y attache, ne s'en trouve pas pour cela diminué ; au contraire, il en est plutôt accru. Ce portrait prendrait presque pour un dévot de Descartes la valeur d'une relique, si notre hypothèse, suffisamment étayée déjà, ce semble, devenait tout-à-fait solide. Nous ne la donnons toutefois que comme une hypothèse, souhaitant que d'autres preuves viennent un jour y ajouter la certitude parfaite. Elle ne repose jusqu'à présent que sur trois textes de Baillet, ou plutôt sur le rapprochement, toutefois assez naturel, de ces trois textes. Mais chacun d'eux au moins, pris à part, est parfaitement certain. David Beck se trouvait certainement à Stockholm pendant le séjour de Descartes, et il a connu celui-ci les derniers mois de sa vie. Le visage du philosophe défunt a certainement été moulé, en cire et en plâtre, par un peintre du nom de Valari. Enfin un portrait du philosophe a certainement été peint après sa mort : il est vraisemblable que ce fut à l'aide de ce moulage, et par le peintre David Beck. Ce portrait serait celui dont nous avons maintenant la copie à la Bibliothèque de l'Institut.

a. *Le portrait de Bourdaloue, d'après de récentes découvertes,* par HENRI CHÉROT (Paris, Poussielgue, 1902, br. in-8, pp. 19). Extrait de la *Bibliothèque franco-italienne du Monde Catholique et du Cosmos Catholicus. Vol. I.* Cet intéressant opuscule nous fut indiqué par M. Fortunat Strowski, pour confirmer notre hypothèse sur le portrait de Descartes. La première idée de cette hypothèse nous fut d'ailleurs suggérée par un jeune professeur de philosophie au lycée de Bar-le-Duc, M. Henri Micault.

IX

PORTRAIT DE DESCARTES

PAR

FRANS HALS.

Gravure de Suyderhoeff.

On ignore à quelle date exactement Frans Hals, le maître de Harlem, a peint le portrait de Descartes, dont un exemplaire se trouve à notre Musée du Louvre. Voici quelques indications qui permettront peut-être de le conjecturer.

Clauberg, dans un petit livre publié en 1652, *Defenſio Carteſiana*, et dont la préface est datée de février 1652, cite quatre vers qui accompagnaient, dit-il, un portrait de Descartes :

Talis erat vultu NATURÆ FILIUS : *unus*
Qui Menti in Matris viſcera pandit iter.
Aſſignanſque ſuis quævis miracula cauſis,
Miraclum reliquum ſolus in orbe fuit.

Ce qui signifie à peu près :

Tel était son visage.
Vrai Fils de la Nature,
Le seul dont le génie
A pénétré les secrets de sa Mère.
Il n'est point de miracle
Dont il ne dit la cause,
N'en laissant subsister
Qu'un seul au monde : Lui.

(Voir t. XII, p. 577 et 580.)

Or nous avons entre les mains une gravure représentant Descartes avec les inscriptions suivantes. Au-dessus de l'image : *Natus Hagæ Turonum, Pridie Cal. April. 1596. Denatus Holmiæ, Cal. Feb. 1650.* Notons cette dernière date : *Cal. Febr.*, qui veut dire le 1er février 1650. C'est bien, en effet, la date de la mort de Descartes, mais suivant le calendrier ancien; elle correspond au 11 février du calendrier nouveau qui est la date communément

adoptée. L'inscription continue au-dessous de l'image : *Renatus Descartes, Nobilis Gallus, Perroni Dominus, Summus Mathematicus & Philoſophus,* « René Descartes, Gentilhomme Français, » Seigneur du Perron, Excellent Mathematicien et Philosophe ». Viennent ensuite les quatre vers, que citera Clauberg : *Talis erat vultu* NATURÆ FILIUS... Enfin, sur la même ligne, comme inscription : *F. Hals pinxit. I. Suyderhoeff ſculpſit. P. Goos excudit.* C'est-à-dire les trois noms du peintre, du graveur et de l'imprimeur. Il s'agit donc bien du portrait mentionné par Clauberg en 1652 ; cette gravure existait déjà à cette date, et comme le graveur Suyderhoeff l'a exécutée d'après Frans Hals, *F. Hals pinxit,* le tableau de ce maître est encore antérieur. L'exemplaire que nous avons de la gravure a été retrouvé dans un manuscrit du temps, qui porte la date de 1653 : traduction italienne du traité *des Passions* de Descartes, signée *Martino Ardinois, 1653,* traduction inédite, semble-t-il. Cette gravure est fort belle : c'est peut-être celle qui reproduit le mieux les traits du philosophe, et jusqu'aux moindres particularités du visage (par exemple, « une petite bube à la joue, qui » s'écorchoit de têms en têms, & qui renaiſſoit toujours », dit Baillet, cité par nous, t. XII, p. 620, note *a*).

Elle paraît dater de 1650. Il est vraisemblable, en effet, qu'au lendemain de la mort du philosophe, ses amis aient demandé qu'on reproduisît aussitôt ses traits par la gravure. Nous avons précisément une lettre, qui porte la date de Leyde, 2 juin 1650, et qu'Erasme Bartholin écrivit à son vieil ami Olaüs Wormius à Copenhague. Traduisons : « Je vous envoie, dit-il, un » portrait de M. des Cartes, qui le représente au naturel assez » exactement, autant que tous ceux et moi qui l'avons vu, pouvons » en juger. Jusqu'à présent, je n'ai pas pu en avoir beaucoup » d'exemplaires, car l'auteur lui-même n'en a fait tirer que cent » et ne m'en a cédé que deux. Si plus tard j'en puis obtenir, » d'autres, je me ferai un plaisir de vous en envoyer. On a fait » encore ici deux gravures de lui sur cuivre, en grand format, et » avec un art remarquable ; mais comme ce n'est pas tout à fait » l'expression du visage de Descartes, il ne m'a pas paru valoir » la peine, de vous les envoyer[a]. »

a. « Mitto effigiem Dn. Des Cartes, quæ ipſum ad vivum refert ſatis » exacte, quantum ego & reliqui, qui ipſum viderunt, judicare poſſunt. » Hactenus non potui plura ejus exemplaria habere, nam auctor ipſe tan- » tùm centum imprimi curavit, ex quibus mihi duo ceſſerunt; ſi poſthac » alia obtinere poſſim, haud gravate mittam. Eſt adhuc bis æri excuſſus

Quelle autre gravure, en effet, à cette date du 2 juin 1650, Erasme Bartholin pouvait-il envoyer en Danemark, que celle de Suyderhoeff d'après le tableau de Frans Hals?

Mais on peut se demander comment il se fait qu'il ait été un des premiers à en avoir un exemplaire, et même deux? Ici nous hasarderons une conjecture. Erasme Bartholin est peut-être l'auteur des inscriptions qui accompagnent la gravure. Cette date inusitée de *Cal. Febr. 1650*, 1er février 1650, selon l'ancien calendrier est précisément celle qu'il donne aussi dans une lettre précédente à Wormius, comme la date de la mort de Descartes, plutôt que le 11 février, *stylo novo*. (Voir ci-avant, p. 33, l. 5). La coïncidence au moins est singulière. De plus, Erasme Bartholin avait déjà fait des vers pour un portrait de Descartes que Schooten se proposait de mettre en tête de sa traduction latine de la *Géométrie*. Nous le savons par une lettre de Schooten lui-même à Descartes, du 10 mars 1649, (Voir t. V, p. 319, l. 23-29, et p. 321-322; p. 338, l. 6-21, et p. 339-340; t. XII, p. 357-358.) A vrai dire, d'autres vers de Constantin Huygens le fils furent préférés, peut-être parce qu'ils avaient été envoyés plus tôt, dès novembre 1648 (t. X, p. 628); ils ne furent d'ailleurs publiés, avec le portrait qu'avait dessiné Schooten, que dans la seconde édition, en 1659. Mais les vers de Bartholin, ou plutôt d'autres qu'il fit après la mort du philosophe, purent servir pour la gravure de Suyderhoeff; et nous aurions ainsi l'auteur du quatrain : *Talis erat vultu* NATURÆ FILIUS, *etc.*

Proposons une conjecture encore, qui va nous ramener à Frans Hals. A la date du 10 mars 1649, il n'est encore question que du portrait de Descartes, dessiné par Schooten, pour illustrer le livre qui s'imprimait alors. Quel que fût l'amour-propre d'auteur de Schooten, il eût sans doute préféré à son propre dessin, assez médiocre, il faut bien l'avouer, une belle gravure d'après Frans Hals, si le chef-d'œuvre de celui-ci eût existé déjà (comme plus tard, en 1691, Edelinck gravera ce même chef-d'œuvre pour la *Vie de Descartes* d'Adrien Baillet). Faut-il en conclure qu'au printemps de 1649 Frans Hals n'avait pas encore fait le portrait de Descartes, et ne pensait même pas à le faire? S'il en est ainsi, un texte de Baillet, que nous avons cité (t. V, p. 411, et t. XII, p. 546) prend

» hîc, & formâ magnificâ, artificio quoque insigni ; sed quia plane non » exprimit vultum Cartesii, non visum fuit operæ pretium, ea mittere... » (OLAÏ WORMII *& ad eum virorum doctorum Epistolæ*. Hafniæ, 1751, t. II, p. 989.) Pour cette correspondance d'Erasme Bartholin et d'Olaüs Wormius, voir ci-avant, p. 29-37.

une signification précise : un ami de Descartes, Augustin Bloemaert, prêtre catholique de Harlem, ne voulut point le laisser partir pour la Suède, « qu'il (*Descartes*) ne luy eût donné aupa- » ravant la liberté de le faire tirer par un peintre, afin qu'il » (*Bloemaert*) pût au moins trouver quelque légère consolation » dans la copie d'un original dont il risquoit la perte ». A qui Bloemaert pouvait-il mieux s'adresser pour cela qu'au portraitiste en renom de la ville que lui-même habitait, Frans Hals, le maître de Harlem? Le portrait de Descartes aurait ainsi été exécuté en juin, ou juillet, ou même août 1649, lorsque le départ du philosophe fut décidé irrévocablement.

Dès lors, bien des choses peuvent s'expliquer. Au lendemain de la mort du philosophe, on s'adressa, pour reproduire par la gravure l'œuvre du maître, au graveur en renom, Jonas Suyderhoeff. Il excellait surtout dans les portraits, et on en compte jusqu'à 108, dans les 137 pièces connues de lui ; neuf de ces portraits sont gravés d'après Frans Hals, auquel il était un peu allié, son propre frère ayant épousé une nièce du maître. Suyderhoeff grava, entre autres, les portraits de trois Français, Saumaise, André Rivet et Louis de Dieu, outre Descartes. Plusieurs amis du philosophe ont été gravés aussi par lui, Huygens en tête et Marc Zuerius Boxhorn, Heydanus et Heereboord, Waessenaer ; de même son grand ennemi, Gisbert Voet. Ajoutons le portrait de Bloemaert lui-même, avec l'inscription *hollantsche Augustyn,* allusion un peu flatteuse au prénom de ce bon prêtre qui était aussi théologien. Et sans doute ce fut Bloemaert, qui choisit Suyderhoeff pour la gravure, comme il avait choisi déjà pour le tableau Frans Hals. Enfin on a aussi le portrait de Thomas Bartholin, frère d'Erasme, gravé par le même artiste, avec cette inscription : *Thomas Bartholinus, Caſp. Fil., D. Med. et Anatom. in Academ. Hafnienſi Profeſſ. Regius. Ætatis 35. A° 1651. — Carl. Van Mander pinxit. Ionas Suiderhoef ſculpſit.* Notons cette date de 1651. Erasme Bartholin qui se trouvait sur les lieux surveilla sans doute le travail, et les relations qu'il avait ainsi avec le graveur Suyderhoeff sont une présomption qu'il s'était occupé déjà du portrait de Descartes, un peu auparavant, au point d'en fournir lui-même peut-être, comme nous avons dit, les inscriptions.

Nous proposons donc, avec une grande vraisemblance, les deux dates suivantes pour le portrait de Descartes : gravure de Suyderhoeff, printemps de 1650; tableau de Frans Hals, l'année précédente, été de 1649.

INDEX DES NOMS PROPRES

Ainscom : 22.
Alibert (Pierre d') : 40.
Archimède : 19.
Aristote : 10.
Auzout : 21.

Bagni : 19.
Baillet : 18, 21, 40, 41, 42, 44, 45, 47.
Bartholin (Barthole) : 25.
» (Erasme) : 24, 25, 29, 36-37, 46-48.
» (Gaspard) : 25, 29, 30.
» (Thomas) : 25-29, 48.
Bauhin : 25.
Bayle : 3.
Beck (David) : 39-40, 41, 42, 43, 44.
Beeckman : 7, 17.
Bergen (Van) : 32, 33.
Beverovicius : **15**, 17-18.
Bloemaert : 48.
Boucherat : 40.
Bourdaloue : 43-44.
Boxhorn : 48.

Casauron : 30.
Chanut : 32-36, 40-42.
Christine (Reine) : 31, 33-35, 39, 41-42.
Clauberg : 45.
Clerselier : 16.
Clyngbyl : 7.
Colvius : **15**, **16**, 17-18, 19.
Comenius : **1**, **2**, 1-3, 5.
Courcelles (Etienne de) : 1.

Debeaune : **20**, **21**, 21-22.
Dieu (Louis de) : 48.
Dyck (Van) : 39.

Elichman : 6, 27.
Elisabeth (Princesse) : 17, 22.

Fermat : 21.

Gassend : 19, 27-28.
Geer (Laurent et Louis de) : 2, 3.
Goos (P.) : 46.

Haak (Théodore) : 5, 6.
Hals (Frans) : 36, 39-40, 43, 45-48.
Hartlib (Samuel) : 5.
Harvey : 26.
Haymannus : 7, 12.
Heereboord : 48.
Heydanus : 48.
Hogelande : **1**, 6, 29, 32, 33.
Hooke (Robert) : 1, 5.
Huygens (Christian) : 22, 24.
» (Constantin) : 16, 19, 32, 48.

Jouvenet : 43.

Kircher (Ath.) : **16**.

Lipstorp : 22.
Louis XIII : 31.

Marets (Samuel des) : 3.
Mersenne : 5.
Montaigne : 18.
Mylon : 21.

Pascal : 43.
Patin (Guy) : 18.
Pecquet : 26.
Peiresc : 18, 19.
Pell (John) : 1, 5.

PÉRIER (Made) : 43.
PICOT : 41.
PLEMPIUS : 10, 12, **15-16**, 17-18.
PRIMEROSE : 26.

QUESNEL : 43.

REGIUS : 6, 7, 12, 29. 30-31.
REMBRANDSZ (Dirck) : 33-34.
RIVET : 48.

SAINT-VINCENT (Grégoire DE) : 23, 24-25.
SALLE (J.-B. DE LA) : 44.
SAUMAISE : 18, 48.
SCHLUTER : 32, 33, 34-35.
SCHOOTEN : 21, 22, 24, 30, 31, 33, 34, 36, 47.
SCHOTANUS : 7.
SCHOUWEN (Famille Van) : 37-38.
SORBIÈRE : 2-3, 18, 38.
STAMPIOEN : 24, 31-32.
SUYDERHOEFF : 45-48.
SYLVIUS : 26.

TERLON (Chevalier DE) : 40.

VALART : 41, 42, 44.
VINNIUS : 24.
VOET : 17, 48.

WAESSENAER : 48.
WALÆUS : 26-27.
WENDELIN : **16**, 18-19.
WITT (Jean DE) : 32.
WORMIUS (Olaüs) : 24-25, 30, 36-37, 46-47.

TABLE DES MATIÈRES

I. Descartes à Hogelande, 8 février 1640 1

II. Thèses du 10 juin 1640, à l'Université d'Utrecht. 6

III. Descartes à Colvius, 5 septembre 1643 15

IV. » à Debeaune, 5 juin 1648 20

V. » à Schooten, 9 avril 1649 22

VI. Thomas et Erasme Bartholin. 25

VII. Endegeest. 37

VIII. Portrait de Descartes à Stockholm 39

IX. Portrait de Descartes par Frans Hals 45

INDEX GÉNÉRAL

OEUVRES DE DESCARTES

TOME I.

Préface. — Introduction à la Correspondance.
Notes sur l'orthographe.
Lettres d'avril 1622 à février 1638.

TOME II.

Introduction à la Correspondance (suite).
Lettres de mars 1638 à décembre 1639.

TOME III.

Lettres de janvier 1640 à juin 1643.

TOME IV.

Lettres de juillet 1643 à avril 1647.

TOME V.

Lettres de mai 1647 à février 1650.
Tables de concordance avec les éditions
Clerselier, Cousin, Garnier.
Table des Correspondances particulières.
Index des Noms propres.
Préfaces de Clerselier (*Tomes I, II et III, des* Lettres).

TOME VI.

Discours de la Méthode.
Dioptrique. — Météores. — Géométrie.
Traduction latine.

TOME VII.

Meditationes de Primâ Philosophiâ.
Objectiones cum Responsionibus Authoris.
Epistola ad P. Dinet.

TOME VIII.

PREMIÈRE PARTIE. — *Principia Philosophiæ.*
SECONDE PARTIE. — *Epistola ad G. Voetium. — Lettre Apologétique. — Notæ in Programma.*

TOME IX.

PREMIÈRE PARTIE. — *Méditations.*
SECONDE PARTIE. — *Principes de la Philosophie.*

TOME X.

Physico-Mathematica. — Compendium Musicæ.
Regulæ ad Directionem Ingenii.
Recherche de la Vérité. — Supplément à la Correspondance.

TOME XI.

Le Monde. — Description du Corps humain.
Passions de l'âme.
Anatomica. — Varia.

I.

OUVRAGES DE DESCARTES[a].

Académie (*Projet d'une*) : V, 476-477, 483-484 ; XI, 663-665.
Algèbre (*Vieille*) : I, 159, 168, 501-502 ; X, 333-335.
Anatomica (*Excerpta*) : XI, 534-535, 543-548, 549-587, 595, 608-621, 692-694. Voir *Varia*.
Anatomicarum Observationum Compendium : XI, 587-594.
Animaux (*Traité des*) : IV, 247, 310, 326, 329.

Ballet : V, 457-459; XI, 661.
Bonæ Mentis (*Studium*). Voir *Studium*.

Calcul de M. Descartes : II, 23, 89, 146, 152, 246, 276, 332, 392-393, 421, 427, 467 ; IV, 212 ; X, **659-630**.
Cogitationes privatæ (?) : X, **213-248**.
Comédie : XI, 661-662.
Compendium Musicæ : I, 100, 110-111, 133, 155, 159, 162 et 169, 177-178, 229, 396; II, 389 ; X, 54, 56, 62, **78-150**, 152, 635-636, 644-646.

Description du corps humain : IV, 566-567 ; V, 112, 260-261 ; X, 13-14 ; XI, **218-286**, 287-290.
Dialogue. Voir *Recherche de la Vérité*.

a. Nous ne reproduisons pas ici les *Tables des Noms propres*, qui se trouvent au t. V, p. 595-612, pour les cinq volumes de la *Correspondance* de Descartes, et à la fin de chacun des six volumes des *Œuvres*. Ces tables d'ailleurs sont les seules que l'on puisse dresser avec une exactitude parfaite, et ce sont aussi les plus instructives. Celles que nous donnons ici pour les *Ouvrages de Descartes*, pour les *Livres cités*, pour les *Noms de lieux*, peuvent aussi être à peu près exactes. Mais la *Table des Matières* est forcément imparfaite, ne pouvant pas répondre aux besoins de tous les lecteurs, dont chacun a ses exigences propres, et devra, pour peu qu'il veuille faire une étude approfondie, rédiger lui-même une table à son usage. Ajoutons que cette dernière table est surtout nécessaire pour les cinq volumes de la correspondance, attendu qu'il existe déjà un sommaire détaillé pour les *Essais* de 1637 (t. VI, p. 487-539), pour les *Principes* en latin et en français (t. VIII, p. 331-348, et t. IX B, p. 331-352), pour les *Passions de l'âme* (t. XI, p. 491-497), enfin pour *Le Monde*, le *Traité de l'Homme*, et *La description du corps humain* (t. XI, p. IX-X, 203-209 et 287-290).

Dioptrique : I, 179, 180, 182, 235, 236-240, 315, 322, 325, 329, 329-330, 336, 339-340, 342-343, 344, 357-359, 367-368, 370, 378, 400, 404-406, 416-420, 450-453, 455, 464-474, 478, 480, 483, 484, 485-486, 501, 505-506, 515, 541-546, 547-556, 562, 563; II, 11, 12-13, 17-21, 30, 42, 58, 71-81, 85-88, 96, 97, 144-145, 200-220, 263-264, 289-304, 325, 362-372, 374-375, 383, 391-392, 408-418, 443, 445, 446, 452-455, 464, 488, 505, 512-513, 533, 590-592, 637-638; III, 37, 48, 75, 97-99, 106-117, 130, 163, 179, 208, 224-227, 250, 288-291, 303-312, 314-318, 323-326, 342-348, 355-357, 589-590 ; IV, 70, 326, 395, 507-508, 511, 623 ; V, 203-208, 532 ; VI, **79-227** (texte), 228, 487-497, 519-528, **584-651** (traduction) ; VIII, 248 ; IX, 192 ; XI, 9, 110-118, 152, 153, 156, 255, 333, 338..

Directionem Ingenii (*Regulæ ad*). Voir *Regulæ*.

Discours de la Méthode : I, 325, 329, 330, 338, 339, 345-347, 349, 350-351, 353-355, 369, 370, 377, 381, 385, 387, 390, 399, 403, 411-412, 413-416, 454, 457, 476, 478, 485-486, 512-514, 539-540, 547-559; II, 13, 25, 33-42, 48-50, 113, 197-200, 270, 599; III, 99, 121, 166-167, 169, 223, 261, 276, 297, 402; IV, 4, 163, 191, 265, 689; V, 175-179, 237, 505; VI, **1-78** (texte), 519, **540-583** (traduction); VII, 568, 569; VIII B, 138; X, 371-392; XI, 321, 333.

École des arts et métiers (*Projet d'une*) : XI, 659-660.

Engins (*Explication des*). Voir : *Méchaniques* (*Traité des*).

Epistola ad P. Dinet : III, 564, 565, 568-569; IV, 34-35; VII, **563-603**; VIII B, 15, 20, 21, 30, 38, 55, 59, 109, 209 (287), 227 (295); XI, 311-313, 312.

Epistola ad G. Voetium : III, 599, 607, 643, 647, 674, 675, 677-678, 679, 680; IV, 9, 90-91, 153 ; VIII B, **1-194**, 212-214 (288-289), 223, 238 (308), 239 (309); IX B, 19.

Erudition (*Traité de l'*) : V, 97, 111-112, 196 ; IX B, 1-20.

Escrime (*Art d'*) : I, 196 ; X, 533-538.

Essais de la Méthode : I, 339-340, 349, 478, 558-561 ; II, 113, 191-192 ; III, 181-182 ; XI, 312 ; XII, 311-312. Voir *Dioptrique*, *Météores*, *Géométrie*.

Experimenta : X, 189-190.

Flamandes (*Lettres*) : III, 21-28 ; IV, 9-12 (646-648), 17 (649) ; V, 125; VIII B, 274-275.

Fœtus (*Formation du*). Voir *Description du corps humain*.

Generationem Animalium (*Primæ Cogitationes circa*) : XI, 499-504, 505-534, 599-600.

Géométrie : I, 232-235, 340, 400, 411, 457-458, 460, 478-480, 485-486, 489-493, 502, 518, 537 ; II, 22, 23, 30 et 89, 56 et 70-71, 98, 99, 101-102, 113-114 et 156-158, 178, 191, 193, 265-266, 275-276, 313, 317, 322, 332, 334-335, 495, 503, 510-512, 576-581, 605 ; III, 86, 583-584 ; IV, 68, 70, 393, 394, 397-398, 549, 550-551, 675 ; V, 142, 320, 504-512 ; VI, **367-485** (texte), 511-514 (table) ; X, 157, 162.

» (Version latine) : IV, 635 ; V, 142-143, 371, 392, 413 ; XI *bis*, 31.

» (Notes sur la) : II, 499, 510-512, 523-524, 561-562, 575, 577-578, 580-581, 638 ; III, 331 ; IV, 122, 129 ; V, 515, 525, 526-527, 529, 532, 535-536 ; X, 637-644 ; XI *bis*, 22, 30, 31.

Géostatique (*Examen de la question*). Voir *Statique*.

Histoire de mon esprit : I, 198, 380, 570; VI, 3-4 (541); VII, 238-243 (439-447).
Homme (*Traité de l'*) : IV, 566; VIII B, 196; XI, I-XXIV, **119-215**; XI *bis*, 31, 33.

Introduction à la Géométrie. Voir *Calcul de Mr Descartes*.

Lettre Apologétique au « Magistrat » d'Utrecht : IV, 226, 235, 244-245, 261; V, 123-124, 125, 132, 652; VIII B, **201-273**. Voir *Querela Apologetica*.
Lettres de Descartes (*Publication des*) : Clerselier, I, XIX, XXV, XXXVI; Victor Cousin, LXVI; Foucher de Careil, LXVII; E. de Budé, *idem*; D.-J. Korteweg, LXVII-LXVIII; L. Stein, LXVIII; Paul Tannery, *idem*.
Lumière (*Traité de la*) : I, 70, 179, 194, 204, 308, 561, 562; II, 71, 201; III, 192; VI, 41-42 (563-564); XI, I-XXIV, **1-118**, 698-706. Voir *Le Monde*.

Mathematica (*Excerpta*) : X, 244-248, 285-324, 333-348, 651-659.
Méchaniques (*Traité des*) : I, 396, 398, 431-432, 434, **435-447**, 461-462, 506, 507, 508-509, 518-519; II, 50, 51; III, 564; IV, 244.
Medicamenta : XI, 606-607, 641-644.
Meditationes de primâ philosophiâ : I, voir *Métaphysique*; II, 622, 629; III, 35-36, 61, 63-65, 102-103, 126-127, 151-152, 175, 183-184, 185, 216, 230, 233, 234-235, 237, 239, 241-242, 243, 247-248, 260, 265-268, 271-275, 282-283, 284-285, 295-296, 296-298, 328-331, 334-338, 340, 350, 359, 359-361, 363, 364-365, 375-377, 382-383, 384-389, 412-413, 415-417, 422, 445, 448, 493, 503, 543, 566, 596-597, 602-604, 639, 666, 685; IV, 2, 86, 110, 120, 122, 162-163, 345, 511; V, 3-4, 5, 8, 24, 69, 165; VI, 31-40 (557-563); VII, **1-90**, **160-170** (IX, **4-72**, **124-132**).
» *Objectiones cum Responsionibus* : III, 64-65, 72. *Primæ* (Caterus) : III, 265, 267, 272-273, 329-330, 335-337, 360, 417-418, 549; IV, 112-113; VII, **91-121** (IX, **73-95**). *Secundæ* (Mersenne, etc.) : III, 265-266, 266, 272, 282-283, 286, 293, 328, 425-426, 439, 602-603; VII, **121-159** (IX, **96-123**); VIII B, 208 (286). *Tertiæ* (Hobbes) : III, 293, 360, 361; IV, 67; V, 97; VII, **171-196** (IX, **133-152**). *Quartæ* (Arnauld) : III, 328-329, 330-331, 334-338, 340, 349, 350, 358-359, 416, 418, 449, 473; IV, 119-120, 165, 192-193; V, 184-194, 211-215, 219-224; VII, **196-256** (IX, **153-197**). *Quintæ* (Gassend) : III, 363-365, 384, 385, 388-389, 398, 416, 427, 439; IV, 110, 338-339; V, 97; VII, **256-391**; voir *Disquisitio* (Index II). *Sextæ* : III, 282-283, 359-361, 384-385, 390, 415, 419-421, 426, 430, 472-473, 602-603, 666; VII, **412-447** (IX, **218-244**). *Septimæ* (Bourdin) : III, 465-467, 523, 543, 546, 564, 565, 568, 590, 595; V, 640; VII, **451-561**.
» *Objectiones variæ* : III, 375-377, 382-383, 391-397, 413, 438-439, 547-549; IV, 120, 238, 320, 348, 585. Burman : V, 146-165. Hyperaspistes : III, 398-412, 417, 422-435, 436, 449. Barlæus : III, 414; XII, 311-312.
» (Editio 2a) : III, 265-266, 445, 448-450; IV, 58.
» (Version française) : IV, 138-139, 144, 176-177, 193, 193-194, 195, 358, 535, 563-564, 583, 628; V, 48, 64, 79, 96-97; IX, **4-244**; X, 613.
Metaphysique (*Petit traite de*) : I, 17, 23, 144, 182, 350. Voir *Meditationes*.
Metéores (*Les*) : I, 23, 127, 320, 329-330, 339-340, 344, 370, 400, 406-408, 420-

430, 455, 458, 478, 486, 502, 515-516, 528, 529, 542, 544-545, 546-547, 550, 562-563 ; II, 31, 42-46, 56, 61, 71-81, 97, 113, 200, 206, 210, 216, 267-268, 268-269, 292, 293, 384, 385, 418-419, 425, 430, 441, 444, 464-465, 496, 525, 530, 550, 560 ; III, 83, 166, 167, 210, 256, 363, 492, 504, 506, 510, 588, 610, 687, 689 ; IV, 223, 224, 377 ; V, 69, 237, 390, 441-443, 510, 553, 571, 689 ; VI, **229-366** (texte), 498-510 (table), 528-539 (index), **650-720** (trad. lat.) ; VII, 573, 602 ; VIII, 248 (IX, 194) ; XI, 145, 151, 255, 423.

Méthode (*Discours de la*). Voir *Discours*.

Méthode (*Essais de cette*). Voir *Dioptrique*, *Météores*, *Géométrie*.

» *Objections et Réponses* : projet de publication, II, 13, 25, 49-50, 85, 114, 147-148, 152-153, 221, 247, 267, 304, 344-345, 392, 547, 550 ; III, 152. *Voir* : Burman, Clermans, Digby, Fermat, Fromondus, Gibieuf, Hobbes, Maurier (Du) Morin, Petit, Plempius, Roberval, S. P., Vatier.

Monde (*Le*) : I, 70, 85-86, 88, 109, 119-120, 121, 136-137, 138, 139-141, 144-146, 154, 176, 179, 194, 195, 198, 204, 222, 228, 242-243, 248, 250-251, 252, 254-255, 261, 263, 268, 270-272, 281, 285-286, 286-287, 288, 292, 295, 305, 322, 324, 348-349, 370, 392, 510-511, 518, 537, 539, 557, 561, 562, 563, 564-565 ; II, 33, 42, 50, 71, 200-201, 289-290, 393, 399, 408-409, 410, 418, 424-425, 430, 437, 440-441, 443-444, 483, 501, 519, 525-526, 542, 544, 547, 549-551, 552-553, 564, 565, 571, 620, 635 ; III, 8, 39, 121, 144, 180, 523, 590 ; IV, 698 ; V, 525, 529 ; VI, 40-60 (563-573), 269 (670), 323 (699) ; VII, 577 ; X, 557 ; XI, I-XXIV, **1-215** (texte), 698-706.

Musicæ (*Compendium*). Voir *Compendium*.

Notæ in Programma : V, 109-110, 114, 625 ; VIII B, **335-370** ; XI *bis*, 30-31.

Olympica : X, 174-175, 179-188, 216-218.

Opuscules de jeunesse. Voir *Experimenta*, *Olympica*, *Studium bonæ Mentis*, *Parnassus*, *de Solidorum elementis*.

Ovales opticæ (*quatuor*) : VI, 424-440 ; X, 310-328.

Papiers de Descartes : V, 246, 249, 409-410, 471, 616 ; X, 1-14, 207-278, 279-324, 491-514, 528-529, 659-680 ; XI, 219-220, 543-548 ; XI *bis*, 33, 35-36.

Parnassus : X, 213.

Passions de l'âme : IV, 202-203, 285-287, 289-290, 294-295, 309-313, 322, 331-332, 404-406, 407-411, 414-415, 442, 474, 538, 601-606 ; V, 65, 86, 87, 91, 135, 251, 283, 332, 353-354, 363-364, 371, 450, 453-454, 469, 472 ; X, 215, 217, 602-603 ; XI, 143-144, 164-165, 193-194, 291-300 (avertissement), **301-488** (texte), 489-490 (trad. lat.), 491-497 (table) ; XI, 595 ; XI *bis*, 31, 46.

Physico-Mathematica (*Excerpta*) : X, 67-78.

Plantarum et Animalium (*Formatio*) : XI, 534-535, 595.

Plantæ (*Quomodo crescunt*) : XI, 628-629.

Polygonorum inscriptio : X, 285-289 ; *usus trigonomicus*, X, 289-297.

Principia Philosophiæ : III, 233, 234, 251, 252, 258-259, 259-260, 270, 276, 286, 296, 413, 418, 465, 523, 529, 541, 598, 603, 609, 615, 616, 639, 646-647, 670, 678, 681 ; IV, 35, 60-61, 67, 69, 72-73, 109, 113, 114, 122-123, 124, 128, 130, 131, 132-133, 136-138, 138, 140-141, 142, 143, 157, 216, 216-217, 217, 225, 260, 292, 302-303, 328-329, 536, 659, 660, 675 ; V, 18, 69-70, 165-175, 193, 194, 237, 238, 259-260, 283, 291-292, 309, 310, 344,

379, 472 ; VII, 252, 254, 574-582 ; VIII, **1-348** (IX B, **1-352**) ; XI, 248, 255, 318, 319-320, 321, 654-657 ; XI *bis*, 27, 28.

» *Objectiones cum Responsionibus.* Burman : V, 165-175. Cavendish : IV, 562. Chanut : IV, 377, 441. Gassend : IV, 146-147. Le Conte : IV, 395-396, 445, 454-471, 471-472, 475-485, 501. Maignan : V, 371, 412-413. Mesland : IV, 216, 346. Morus : V, 236-246, 312-316, 384-390. Thibaut : V, 69-70, 70-71.

» *Annotationes* : XI, 654-657.

» (Traduction française) : IV, 147, 175, 176-177, 180-181, 194-195, 222, 250, 396, 570, 588, 602, 620, 641 ; V, 43, 60, 63-64, 112, 114, 168, 196, 253-254 ; IX B, **21-352** ; XI, 302.

Querela Apologetica : VIII B, **283-317**. Voir *Lettre Apologétique*.

Recherche de la Vérité : X, 489-494, **495-514**, 514-527, 528-532.
Refractione (De) : XI, 645-646, 694-695.
Regulæ ad Directionem ingenii : X, 351-357, **359-469**, 484-486, 486-488.
Remedia : XI, 606-607, 641-644.
Responsio Regii : III, 65-69, 371-375, **494-510**, 525-527, 527-528, 528-529, 534, 546, 560 ; VII, 588 ; XI *bis*, 7-8, 13.

Saporibus (De) : XI, 539-542.
Socratis (De Deo) : IV, 532-533.
Solidorum elementis (Progymnasmata De, : X, 257-263, **265-276** ; XI, 690-692.
Statique II, **222-245**, 247, 271-272, 287-288, 352-361, 389-390, 391, 392, 431-432, 432-433, 467, 498 ; III, 374, 613-614 ; IV, 212 ; V, 516 ; X, 561-566, 572-574, 595-597.
Studium Bonæ Mentis : III, 473 ; X, 191-204.

Traités (commencés à Paris) : I, 137-138, 144, 198, 339, 351, 570-571 ; X, 486-488.

Varia (Excerpta) : XI, 596-607, 621-634, 647-653, 696-697.

II.

LIVRES CITÉS.

Académie de l'Espée, GIRARD THIBAUT : I, 195 ; X, 537.
Admiranda Methodus seu Philosophia Cartesiana, [SCHOOCK et GISBERT VOET] : III, 598, 606, 608, 642, 647 ; IV, 10, 30, 52, 89, 177, 197, 647 ; V, 69 ; VIII B, 5, 14-27, 35-39, 55-64, 107-108, 136-186, 190, 211, 215, 228, 248-265, 288, 289, 308-313.
Aengevangen Procedueren [PAUL VOET] : IV, 23, 178 ; VIII B, 213, 221, 239, 293, 301.
Aenmerckingen op den Nieuwen Stel-Regel van Iohan Stampioen d'Jonge, WAESSENAER : I, 573, 601, 612 ; III, 62 ; V, 504-512.

Æquationum (*De emendatione*), F. VIETA : I, 479.
Ærarium, M. BETTINUS : V, 371.
Algebra, CHR. CLAVIUS : X, 156.
Algèbre, P. HERIGONE : V, 532.
Amadis : I, 397, 398.
Analyse, JEAN DE BEAUGRAND : I, 245, 248.
Animâ (*De*), ARISTOTELES : I, 404; VII, 251 ; IX, 194.
Animâ (*De*), L. VIVÈS : XI, 422.
Anatomicæ (*Institutiones*), G. BAUHINUS : XI, 511, 531, 574, 587-594.
Antoniana-Margarita, G. PEREIRA : III, 386, 390.
Aphorismi Physici, ETIENNE NOEL : IV, 498, 584-585.
Analyt. Post., ARISTOTELES : VII, 242 ; IX, 187.
Apiarium, M. BETTINUS : V, 371-372.
Apollonius Batavus, W. SNELLIUS : I, 478.
» *Gallus*, F. VIETA : I, 491.
» *redivivus*, MARINUS GHETALDUS : I, 478.
Architecture (*Traité d'*) : II, 554, 555.
Aristarchus, ROBERVAL : IV, 363, 392, 393, 397-403, 498-499, 507, 509-511.
Aristotelem (*Commentaria in*), A. RUBIUS : IV, 185, 195-196.
» » F. TOLETUS : III, 185, 194-195.
Arithmetica Philosophica, P. ROTEN : X, 242.
Armoiries (*Traité des*) : II, 555.
Ars brevis et *Ars magna*, R. LULLIUS : VI, 5 et 17 (trad., 542 et 549); X, 63-65, 156-157, 164-165, 167.
Art de penser. Voir *Logique de Port-Royal*.
Artis Analyticæ Praxis, TH HARRIOT : II, 456, 457-461.
Astronomicum Problema, N. : II, 578, 582 ; III, 30-31 ; IV, 228-229, 232 ; X, 229, 646-647.
Atlas (*Novus*), F. BACON : XI, 320.
AUGUSTIN (SAINT). *Œuvres* : VII, 216-218 (IX, 168-169).
Augustinus, C. JANSENIUS : III, 386-387.

Bibliothecæ Universalis (*Idea*), P. BLANCHOT : I, 221.
Bible : II, 630.
Bonæ fidei Sacrum, [S. MARESIUS] : V, 11 ; VIII B, 227, 229, 248-250 (306-307), 250-261 (312).
Brouillons projects..., G. DESARGUES : II, 554, 556; III, 47, 54-56, 244, 246, 294, 298-299.

CAMPANELLA. *Œuvres* : I, 510-511 ; IV, 47, 48, 436.
Catechisatie, G. VOET : VIII B, 171.
Cercles qui se décrivent dans l'eau, N. : III, 124-125, 207, 216-217.
CHOREZ (*Imprimé de*) : III, 8, 42.
Circuli (*Controversiæ de verâ mensurâ*), J. PELL : IV, 342-343.
Circuli (*De quadraturâ*), GREGORIUS A S. VINCENTIO : IV, 227, 231 ; V, 318, 321, 338-339, 372, 392, 413.
Circulis (*De duobus*), N. : IV, 358-361.
Cive (*De*), TH. HOBBES : IV, 67.
Civitate Dei (*De*), etc., D. AUGUSTINUS : III, 247, 261, 358-359.

Cogitata Physico-Mathematica, M. MERSENNUS : V, 519 ; X, 563, 582-599.
Cogitationes de Dei existentiâ, C. AB HOGELANDE : IV, 245, 627-628, 630 ; V, 18, 48, 413.
COMÉNIUS (*Liber MS.*) : XI *bis*, 1-2, 5-6.
COMMANDINUS (*Ouvrages de*) : II, 247, 252.
Commentaria, H.-C. AGRIPPA : X, 63-64, 165, 167-168.
Cometâ (*De*), TYCHO : I, 252.
Compendium Observationum Anatomicarum : XI, 587-594.
Confraternitas Mariana : III, 599, 606 ; IV, 26, 30, 89 ; VIII B, 6, 64-107, 126-127, 186.
Conicarum sectionum (*De organicâ descriptione*), F. A SCHOOTEN : XI *bis*, 20 et 22.
Conicorum Prodromi, CL. MYDORGE : I, 257 ; II, 539-540 ; III, 714-717 ; IV, 68 ; V, 67-68.
Conimbricensis Collegii Commentarii : III, 185, 194, 251.
Coniques (*Essay pour les*), B. PASCAL : II, 628 ; III, 40, 47, 53-56, 715.
Coniques, G. DESARGUES : II, 499, 539, 554-555, 556-557, 593 ; III, 708, 714, 715.
Consideratio Theologica, J. REVIUS : VIII B, 337-338.
Contemplationes Metaphysicæ, RITSCHEL ; V, 261.
Continui (*De Compositione*), L. FROMONDUS : I, 422.
Corpus Poetarum, P. BROSSÆUS : X, 182-183.
Cursus Philosophicus, MAIGNAN : V, 375.
Cymbalum Mundi, BONAVENTURE DES PERIERS : VIII B, 42.
Curiositez inouyes, J. GAFFAREL : I, 25, 31 ; XI, 213.

Dialogo di GALILEO GALILEI : I, 263, 270.
Diophante, BACHET : II, 194, 256, 277.
Defensio pietatis etc., S. MARESIUS : VIII B, 73, 74, 75-76, 76-77.
Dictionnaire : X, 182-184, 204.
Deo (*De*), J.-B. MORIN : III, 275, 283, 293-294.
Dioptrica, R. BACON : II, 447.
Dioptrice, KEPLER : I, 331.
Discorsi e Dimostrazioni di GALILEO GALILEI : II, 194, 271, 336, 380-388 ; III, 9, 518 ; V, 537, 538-539 ; X, 568-572.
Discorsi sopra Tito Livio, MACHIAVEL : IV, 531.
Disputationes Selectæ, G. VOET : VIII B, 204, 212, 220, 228-229, 318-319.
Disquisitio Metaphysica, P. GASSENDI : IV, 58-62, 109-110, 149-150, 150, 152, 154, 339, 358, 362, 373, 585, 668 ; V, 97 ; VII, 391-394, 394-409 (*index*), 409-412 ; IX, 198-217.

Eclaircissement etc. (sur la Geostatique), G. DE LA BROSSE : I, 360, 376-377, 391-392 ; II, 183.
Epistolæ, P. GASSENDI : III, 633.
Epistolicæ Quæstiones, J. BEVEROVICIUS : II, 52 ; III, 682 ; IV, 3-6 ; V, 624 : XI *bis*, 17-18.
Euclidis Elementa (*Commentaria in*), CHR. CLAVIUS : I, 71.
Equilibre des liqueurs (*Traité de l'*), B. PASCAL : V, 448-449.
Euclidis (*Data*), HARDY : II, 539. Traduction, N. : III, 296, 299-300.
Eufrasia, CONST. HUYGENS : V. 27.

Fœtu (*De formato*), FABRICIUS AB AQUAPENDENTE : XI, 532, 575.
Fundamentum Opticum, CHR. SCHEINER : X, 541, 543.
Fundamenta Physices, H. REGIUS : IV, 242, 248-250, 254-256, 256-258, 497, 510-511, 513-515, 517, 517-518, 566-567, 590, 619, 625-627, 630, 691 ; V, 18, 48, 79, 170, 625-627 ; VIII B, 208 ; IX B, 19 ; X, 44, 45-46, 75, 85 ; XI, 672-687.

Geometria indivisibilibus etc., B. CAVALIERI : IV, 394-395.
Geostatice, J. DE BEAUGRAND : I, 361, 391, 448-449, 478, 480 ; II, 182-189, 190-191, 271-272, 392, 395-396, 645-647.
» FERMAT : II, 190, 270.
Grandine acuminatâ (*De*), J. KEPLER : I, 127.
Graver (*Manière de*), A. BOSSE : IV, 655.

Harmonicorum Libri XIII, M. MERSENNUS : II, 150 ; X, 652, 658-659.
Harmonie universelle, M. MERSENNE : II, 150 ; V, 428, 464 ; X, 564-565, 579, 652-658.
HUYGENS (CHR.). *Premier écrit* : IV, 436 ; V, 552.
Hydrographie, G. FOURNIER : IV, 484 (et 469).

Idea Mathematica, J. PELL : XII *bis*, 1-2, 5.
Incommensurables (*Traité des*), LE TENNEUR : III, 300 ; V, 656.
Insidentibus humido (*De*), ARCHIMEDES : I, 407, 426-428 ; II, 185 ; III, 166.
Instauratio Magna, F. BACON : XI, 320.
Institution du Dauphin, M. CUREAU DE LA CHAMBRE : III, 207.
Isagoge ad locos ad superficiem, FERMAT : III, 614-615.
Istituzioni Harmoniche, G. ZARLINO : X, 134.

Lacteis venis (*De*), G. ASELLIUS : XI, 267.
Lampas Arcanorum Cœlestium, G. WENDELINUS : XI *bis*, 16, 18-19.
Lettres de BALZAC : I, 5-13, 203, 381, 570.
Libero Arbitrio (*De*), D. AUGUSTINUS : VII, 197-198 (IX, 154).
Libero arbitrio (*De*), D. PETAU : IV, 115.
Libertate (*De*), G. GIBIEUF : I, 151, 153, 174, 219-220 ; III, 360.
Libra Astronomica, O. GRASSI : IV, 151 ; I, 251 ; VIII, 178 (IX E, 179).
Logique de Port-Royal, [ARNAULD et NICOLE] : X, 351-352, 470-475.
Longitudinum terrestrium Scientia, J.-B. MORIN : I, 313, 539 ; II, 530, 539.
Lucis (*De Naturâ*), I. BOULLIAUD : I, 540 ; II, 51-52, 396, 464 ; X, 556-557.
Lunettes (*Imprimé sur les*), J. BOURGEOIS : IV, 511, 518-519.
Lumière (*Causes de la*), M. CUREAU DE LA CHAMBRE : I, 480, 540 ; V, 645-646.
Lumine et Umbrâ (*De*), F. MAUROLYCUS : I, 356.

Magia Naturalis, J.-B. PORTA : III, 17 ; X, 347.
Magie artificielle. Voir *Perspective curieuse*.
Magnete (*De*), A. KIRCHER : III, 439, 522 ; IV, 341, 415 ; V, 548, 549 ; XI, 635-639 ; XI *bis*, 16.
Magneticâ Philosophiâ (*De*), N. CABEI : I, 180 et 182.
Magneticæ acûs Declinatio (ouvrages anglais) : III, 7, 44-47, 51-53.
Mathematica Opera, F. VIETA : III, 167-168 ; IV, 228 et 231, 554, 594-595.
Mathématiques (*Œuvres*), S. STEVIN : II, 247, 252 ; IV, 696 ; V, 119.

Mathématiques (Propositions), LALEU : II, 530, 540, 564.
Mathematico-Physicarum Observationum... Centuria, A. BEECKMAN : I, 105, 167, 168-169.
Mecanicorum Liber, GUIDIURALDI : I, 396; IV, 696.
Mécanique (Traité de), G. DE ROBERVAL : II, 333-334, 390-391 ; X, 572-574.
Mechaniques de Galilée, M. MERSENNE : I, 303, 396-397 ; II, 433, 443 ; X, 573.
Mechaniques Archimède : II, 142, 185.
Medicinæ Fundamentum, V.-F. PLEMPIUS : I, 534-536; III, 3, 68; XII *bis*, 12, 15-16.
Medicinæ (Idea), J. BEVEROVICIUS : X, 554, 555.
Memoriæ (Ars), LAMBERT SCHENCKEL : X, 230, 251.
Memoriæ (Ars), N. : XI, 649.
Ménon (Dialogue du), PLATON : VIII B, 167.
Metaphysicæ Disputationes, F. SUAREZ : VII, 235 (IX, 182).
Meteorologica, ARISTOTE : V, 550; VIII 192, 327 ; IX B, 191, 323.
Meteorologicorum Libri VI, FROMONDUS : I, 402, 449.
Methodi Cartesianæ Consideratio Theologica, J. REVIUS : V, 126-128; VIII B, 338, 365, 370.
Methodo (De), ACONTIO : III, 439.
MEYSSONNIER (*Ouvrages*) : III, 15, 17.
Momenta Desultoria, CONST. HUYGENS : III, 414, 642 ; IV, 124, 658-659, 661-664 ; V, 322.
Motu (De), GALILEO GALILEI : I, 340, 361,
Motu cordis et Sanguinis (De), W. HARVEY : I, 263; IV, 699-700; VI, 50 et 568; XI, 240-241.
» *Refutationes*, Æ. PARISANI : II, 500, 616.
Motu gravium (De), G.-B. BALIANI : V, 536, 541.
Motum Terræ (Commentationes in), PH. LANSBERGIUS : III, 180.
Mundo (De), WHITE : III, 485, 578-579, 582 ; IV, 210, 323.
Musicæ Naturâ (De), J.-A. BANNIUS : II, 150.

Narratio historica, [P. VOET]. Voir *Testimonium*.
Nieuwe Stel-Regel, STAMPIOEN : II, 578, 582, 604.
Nive Sexangulâ (De), KEPLER : I, 127.
Novum Testamentum (In), D. HEINSIUS : II, 150-151 ; III, 257.
Nuove Scienze, GALILEO GALILEI : V, 74, 553.

Observationum et Curationum Libri XLI, P. FORESTUS : III, 121, 136; X, 617.
Occulta Philosophia, H.-C. AGRIPPA : X, 232-233, 347.
Oculus Enoch, A. DE RHEITA : III, 646 ; VIII B, 197-198.
Odes au Roi, le P. SOUFFRANT : I, 220.
On-wissen Wis-konstenaer..., JACOBUS A WAESSENAER : II, 613 ; III, 30, 44, 104, 149-150, 156, 200.
Opticum (Fundamentum), CHR. SCHEINER : I, 331 ; X, 541-542, 543.
Orgues (Traité de l'usage des), en flamand, CONST. HUYGENS : III, 153-154, 157, 521 ; X, 577-578.
Ovi et pulli (De formatione), FABRICIUS AB AQUAPENDENTE : IV, 555 ; XI, 532.

Pansophiæ Prodromus, J.-A. COMENIUS : II, 346-348; XI *bis*, 1-2, et *in fine*.
Pappi Alexandrini Mathematicæ Collectiones, F. COMMANDINUS : VI, 377-378, 721-725.

Parhelia, P. GASSEND : II, 465 ; III, 362-363.
Passions (*Caractères des*), M. CUREAU DE LA CHAMBRE : III, 87, 176, 207, 296, 299.
Pathologia, FERNELIUS : I, 533.
Peinture (*Traité de*), N. : II, 554.
Pensées (*Nouvelles*) *de Galilée*, M. MERSENNE : X, 561-568, 568-572.
Pentalogos, N. : III, 201, 249, 560, 598, 608, 643 ; XI *bis*, 37.
Perspective etc., G. DESARGUES : I, 360-361, 376.
Perspective curieuse, J.-F. NICÉRON : II, 376, 530, 540, 564 ; V, 372.
Philolaüs, I. BOULLIAUD : I, 290 ; II, 396, 464, 566, 571, 622 ; X, 557.
Philosophia Universa, H. FABRI : IV, 498, 499, 554, 636-637.
Philosophiæ (*Tractatio totius*), ABRA DE RACONIS : III, 234, 236, 251.
Physica ARISTOTELIS : IV, 697.
Physico-Mathematicæ Reflectiones, M. MERSENNUS : IV, 388-389, 597-599 ; V, 372, 413, 421, 428 ; X, 625-628.
Physico-Mathematiques (*Questions*), M. MERSENNE : I, 303 ; X, 519, 563.
Pietas in Parentem, P. VOET : VIII B, 213, 230-240 (296-299), 265, 267 ; IX B, 295-301.
Plein (*Le*) *du Vuide*, E. NOEL : V, 119, 120.
Plenum experimentis confirmatum, E. NOEL : V, 119, 120.
Pluvia purpurea, WENDELIN : IV, 516.
PONTANUS. *Opera* : IV, 151, 665.
Préfaces (aux trois volumes de *Lettres de Descartes*), CL. CLERSELIER : V, 615-618, 619-627, 628-636.
Préface (de la traduction des *Principes*), Abbé PICOT : IX B, 2-20.
Préludes de l'Harmonie Universelle, M. MERSENNE : I, 303 ; X, 563-564.
Prince (*Le*), MACHIAVEL : IV, 486-492, 520-522, 531, 580, 675.

Questie aen de Batavische Ingenieurs, I.-B. ANT. : II, 601, 611.
Quæstiones celeberrimæ in Genesim, M. MERSENNUS : X, 90.
Questions inouyes ou Recreations des Sçavans, M. MERSENNE : I, 249, 303, 324.
Quod nihil scitur, SANCHEZ : III, 439.

Recit de la grande expérience de l'équilibre des liqueurs (expérience du Puy-de-Dôme), B. PASCAL : V, 101-106, 366, 367, 370, 391, 412.
Récréations Mathématiques, J. LEVRECHON : I, 287, 289, 293 ; X, 546-554.
» (*Examen des*), CL. MYDORGE : *Idem*.
Respiratione (*De*), ARISTOTELES : I, 497, 522 ; XI, 244-245 ; XI *bis*, 10.
Remarques sur la Méthode de Descartes, N. POISSON : X, 2, 231-232, 255-256, 352, 476.
Rosa Ursina, CHR. SCHEINER : I, 283 ; VIII, 95 (IX B, 118).

SCHICKHARDT (*Livret de*) : I, 318 ; III, 362 ; IV, 151 ; VI, 361 et 718.
Sensu rerum (*De*), CAMPANELLA : II, 48, 436.
Sententiarum lib. IIII, PETRUS LOMBARDUS : VII, 428, 607 (IX, 230).
Sidereus Nuntius, GALILEO GALILEI : I, 331.
Sol Flamma, E. NOEL : IV, 498, 567, 584-585.
Soliloques, SAINT-AUGUSTIN : VII, 205 (IX, 160).
Specimen assertionum, [G. VOET]. Voir *Confraternitas Mariana*.
Specimina Philosophiæ Cartesianæ, D. LIPSTORPIUS : X, 47-48, 252-253 ; XI, 213-215.

Statique, S. STEVIN : II, 247.
Summa philosophica, EUSTACHIUS A SANCTO-PAULO : III, 185, 196, 232, 251, 259-260, 470; VIII B, 196.
Summa, SAINT-THOMAS : II, 630; VII, 96-99, 114-115; IX, 77, 78-79.
Synopsis mathematica, M. MERSENNUS : III, 714-715.

Telluris motu (De), J.-B. MORIN : I, 260, 324.
Testimonium Academiæ Ultrajectinæ, [PAUL VOET] : III, 203-204, 368-369, 446-447, 462-464, 487-490, 511-519, 529-533, 551-553, 569, 574; IV, 34-35, 52, 54; VIII B, 158, 190, 211 (288), 219-221 (292-293), 248-265 (305-313), 251, 325-327.
Theologia naturalis reformata, PAUL VOET : VIII B, 213, 217, 241, 270.
Theologica Commentaria, GREGORIUS DE VALENTIA : VIII B, 176.
Thersite, [G. Voët] : VIII B, 63, 149, 166-167.
Thesaurus Mathematicus, POLYBIUS COSMOPOLITANUS : X, 214.
Thresor infiny, B. PALISSI : III, 7, 37.
Tribunal iniquum, [PAUL VOET] : IV, 246; VIII B, 213, 234, 240-247 (301-305), 259 (311).

Ultima Patientia, S. MARESIUS : IV, 230, 232; VIII B, 212, 219, 249, 252-253, 254, 319-324; VIII B, 6, 73, 74, 76-77, 79, 80, 81, 95, 106, 171, 219, 229, 239, 249, 253, 254, 319-324.
Usuris (De), CL. SAUMAISE : III, 257; X, 555, 557-561.

Veritate (De), HERBERT DE CHERBURY : II, 566, 570, 574, 596-599, 629, 647-648; III, 439.
VESALIUS (Écrits de) : II, 525.
Vide (Experiences nouvelles touchant le), B. PASCAL : V, 98, 100-101, 143-144.
Vie de M. Des-Cartes (La), A. BAILLET : I, 2, 2-3, 3-4, 4-5, 5, 52, 176, 209-211, 212, 212-217, 361-362, 519; II, 286-288, 305-306, 306-307, 457-458, 526-527, 528-529, 548-549, 568-569, 582-583, 616-617, 624-625; III, 1-4, 60-61, 71-72, 96, 118, 202-203, 228-229, 252, 365-368, 441-442, 471-472, 487, 490-491, 521, 525-527, 527-528, 534-535, 557-558, 561-562, 570-574, 615-616; IV, 36-37, 56-58, 96-97, 103-106, 108, 123, 123-126, 127-128, 129-130, 134-135, 138-139, 144-147, 147, 148-149, 155, 175-177, 192-195, 195-196, 214-215, 222, 235, 241-242, 245-247, 254-256, 318-320, 338-339, 341-342, 357-358, 362, 412-413, 449-450, 473-474, 532-533, 538-542, 563, 563 564, 576-577, 581-583, 583, 640-641, 660-661, 666-667; V, 19-22, 24-27, 45, 66-68, 80-81, 132-133, 139-140, 200-202, 227-228, 229-230, 234-235, 252-254, 265-267, 279-280, 295, 317-318, 322-323, 335, 357-358, 409-411, 432, 433, 447, 453-455, 459-460, 461-462, 469, 486-494; VIII B, 195-196, 337-339; X, 1, 2, 48-50, 88, 171-204, 476-484, 528-529, 537-538; XI, 671; XII *bis*, 40, 41, 46.
Vie de Ste Elisabeth, N. : I, 221.
Vitâ Beatâ (De), SÉNÈQUE : IV, 252-253, 263-268, 271-274, 278-279.
Vitis Philosophorum (De), DIOGENES LAERTIUS : V, 318, 338.

III.

NOMS DE LIEUX.

Alkmaer : I, 395 ; II, 546 ; III, 265 ; IV, 508 ; V, 165, 279, 351, 486.
Allemagne (voyage en) : VI, 11 (545) ; X, 158, 162, 252-253, 332, 646.
Amérique : IV, 345, 585.
Amersfort : III, 71 ; IV, 660.
Amsterdam (séjours à) : I, 22, 32, 53, (69), 76, 82, 104, (105), 147, (151, 154, 156, 170, 177, 188, 189, 192, 196), 202-204, (205), 212, (219, 226, 232), 240, (242, 244, 249), 253, 268-269, 274, (275, 280, 284), 299, (300), 306, 312, (313), 505, 520 ; II, 457, 621 ; III, 28, 675 ; IV, 14, 17, 318, 660 ; V, 144-145, 179, 229 ; X, 159, 166.
Angers : IV, 139.
Angleterre (projet de voyage en) : I, 125, 191 ; III, 50, 87-88.
Autriche, X, 159.
Azay-le-Rideau : V, 229, 555 ; XI *bis*, 21.

Berlin : IV, 519, (577, 617), 631 ; V, 96.
Blaye (Religieux de). *Voir* Lacombe.
Blois : III, 286 ; IV, 129 ; XI *bis*, 20, 21.
Bohême : X, 159.
Bologne (pierre de) : III, 405, 409 ; IV, 517.
Boulogne : V, 227.
Bourgogne (cercle de) : IV, 228, 232, 665-666.
Bréda (séjour à) : I, 397, 434 ; IV, 436, 497 ; X, 47-50, 153, 160, 161, 646.
» (Siège de) : I, 397-398, 518 ; IV, 436 ; X, 35.
Bretagne : I, 1-2, 5, 6, 570-571, 571 ; II, 369, 413, 619 ; III, 41, 192 ; IV, 126, 564 ; V, 66, 229 ; VI, 7, (543) ; X, 503.

Calais : I, 14-15 ; IV, 147.
Cambridge : V, 246, 317, (376, 434, 443).
Canada (Nouvelle-France) : IV, 345, 467, 585. Canadiens : VII, 124 et 154 (IX, 98, 120).
Chine : VI, 23 (553), 26 (554) ; VII, 355.
Constantinople (projet de voyage à) : I, 173-174.
Copenhague : X, 165, 167, 169.
Crevis (Le) : IV, 130, 134, 135.
Crossen (en Silésie) : IV, 629-630 ; V, 46, 196, 209, 227.

Danemark (voyages en) : I, 209-210 ; II, 636 ; X, 159, 162, 165-166, 169.
Dantzig : X, 159.
Deventer : I, 228-229, (254, 257, 260), 265, (266, 270), 292-293 ; IV, 660.
Dordrecht : I, 14 ; III, 680, 682 ; X, 164, 167.

Egmond : IV, 152, (155, 156, 158, 160, 161, 172, 175), 179, 183, (183, 192, 195), 207, (214, 215, 218, 222, 227, 236), 238, (239, 245, 248), 251, 253, (256), 259, 262, 268, 278, 287, 296, 298, 300, 317, 318, (325), 334, (338, 341), 343, (344, 348, 351, 357, 358, 362, 366), 371, (376), 388, (391), 403, (412, 413), 419, 429, 438, (440, 442, 485, 495), 501, 513, (515), 527, 543, 556, 558, (563), 568, (568, 583, 584, 587, 588, 592, 593), 617, (620, 621), 632, 639, 640, (661) ; V, 12, (15, 22, 24), 34, 39, (40, 41), 50, 86, 88, (89), 100, (107, 109, 111), 117, 119, 124, 125, 132, (132, 139), 143, 146, 231, 234, (254) 279, (279, 280), 293, (293, 323, 335, 336), 348, (349), 351, 352, 357, 358, 359, 361, (401), 405, 406, 409, 411, 657.

Egmond-binnen : IV, 390; XI *bis*, 34, 36.
Egmond op den Hoef : III, (663, 669, 686), 696; IV, 6, 8, 12, 18, 19, 25, 27, 30, 34, (36, 37, 43, 45, 51), 52, 56, (56, 70), 75, 78, 81, 84, (85), 99, (103), 107, 108.
Elven (Kerleau en) : I, 6; IV, 134.
Embden : I, 210, 215.
Endegeest : III, 333, 350-351, 351-352, (353, 358, 369, 370, 382, 383, 391, 414, 419, 421, 440, 443, 447, 454, 456, 457, 459, 464, 469, 471, 472, 480, 485, 491), 524, (535, 542, 549), 556, (558), 565, (575), 578, (578, 581), 590, (591, 594), 602, (607, 611, 615, 617, 637, 645, 647, 653, (655); XI *bis*, 37-38.

France et Hollande : V, 25-26; XI, 301-302, 322.
Franeker : I, 13, 14-15, 16, 129, 130-131, 228-229.

Gascogne (Gascon) : III, 333.
Grenoble (homme de). *Voir* Valois (Jacques de).
Groningue : IV, 73-74, 80-81, 82-83, 89, 90, 106 107, 123, 126-127, 155, 177-180, 195-199, 206-207, 214, 229-230, 232, 238, 242-243, 245-246, 261, 297, 300, 437, 657; V, 10; VIII B, 224.

Harderwijk : II, 624-625.
Harlem : I, 401, 519; II, 150, 153, 191, 338, 361, 437-438, 583-586, 601; III, 127; V, 411; XII *bis*, 47-48.
Hollande : I, 201, 204; II, 152, 198-199, 203-204, 385, 585-586; III, 153, 158, 192, 229, 543, 616, 672, 682; IV, 147, 148-149, 159-160, 161; V, 15-16, 17, 46-47, 66, 80, 293, 296-297, 349, 621; VI, 278 (674-675), 692; VII, 355.
Hongrie : X, 159, 162.
Hornhausen : IV, 523-524, 525, 531-532, 580; X, 604-606.

Italie et Italiens : I, 201, 204; II, 447, 464, 493-494, 533-534, 623-624; III, 15, 584; IV, 262; XI *bis*, 16.

La Flèche : I, 353, 565; II, 50, 267, 378; III, 270, 296; IV, 122, 156-157, 160-161, 585, 659; X, 646.
La Haye : II, 192, 336-337, 620; III, 57, 199, 668; IV, 71, 100, 102, 106, (121), 200, 258, 300, 624; V, 15, 27, 33, 50, 58, 59, 65, 92, 121, 123, 179, 216, 296, 332, 391, 444, 449.
La Haye (en Touraine) : XI *bis*, 36.
Leyde : I, (338), 341, 343, (347, 352, 363, 365, 368), 380, (380, 382, 384, 386), 401; II, 271, 282-283, 335, 349, 379, 526, 619, 620, 642; III, 35-36, 50, 59, 62, (63), 88, (90), 93, (94, 97, 101), 118, (119, 138), 149, 156, (157, 160, 168, 175), 193, 201, 205, 228, (229), 236, (238, 241, 243), 247, (248, 252, 253, 262, 271, 278, 281, 287, 292, 313), 332, 340, 350, 388; IV, 32, 108, (110, 121, 123), 508; V, 2, 16-18, 24-25, 30, 32, 318; XI *bis*, 5-6.
Lille : II, 50.
Loire (rivière) : IV, 165.
Londres : IV, 699.
Lorette : X, 186-187, 188, 217-218.
Louvain : I, 400; II, 50, 192; XI *bis*, 15-16.

Middelbourg : X, 153, 159, 160, 161, 164, 166.
Mont-Cenis : II, 636.

Nantes : IV, 130, 134, 135, 139.
Naples : II, 445, 457, 493, 513; V, 93, 122; XI *bis*, 27.
Nîmes (homme de). *Voir* Guiraud (David).
Nogent-sur-Seine : II, 595.

Orléans : III, 596; IV, 129, 216.

Palatinat : V, 280, 285, 331.
Paris : I, 3-4, 5, 38, 201, 570, 571; II, 151-152, 524; III, 313, 348, 377;

*

IV, 124, 127, 128, 139, 142, 143, 144, 150, 161, 363, 378, 443, 452; V, 64. 74, 134, 140, 183. 192, 194, 198, 209-210, 219, 224, 279-280, 369, 412. Jardin du Luxembourg : III, 450, 523, 632, 642. Jardin Royal : II, 619 ; III, 50, 73, 632, 642.
Perse : III, 452; VI, 23 (553).
Poitiers : I, 4.
Poitou : I, 2-3, 3-5, 249-250, 267; II, 642; IV, 144; V, 66; X, 555.
Pologne : X, 159, 162.
Puy-de-Dôme : V, 101-102, 106, 366, 367, 370, 391, 413.

Rennes : I, 1-2 ; III, 282, 453; IV, 129-130, 585 ; V, 67.
Rhenen : IV, 281.
Rome : I, 204 ; III, 258-259; IV, 205, 216 ; V, 121, 544, 546-547; VI, 361-366 (718-720); X, 37.
Rotterdam : I, 14; V, 63.
Ruel : III, 641-642; V, 585 ; X, 196.

Santport : I, (371 et 374, 393, 395, 401, 481-482, 519); II, 33, 47-48, 152, 191, 361, 437-438, 456, 546.
Sens (médecin de). *Voir* Villiers.
Spa : I, 176; IV, 251.
Saint-Germain : V, 332.
Strasbourg : I, 25, 95.
Stockholm : IV, 440-441, 473, 581 ; V, 19, 79, 80, 251, 252, 254, 261, 295, 297, 317, 322, 324, 329, (330, 331), 332, 349, 353, 359-360, 361-363, 402, 407, 411, 429, 430, 431, 432, 433, 434, 435, 445, 447, 453, 457, 461, 462, 464, 466, 467, 469, 470, 486, 496 ; X, 630 ; XI *bis*, 39-44.
Sucé (Chavagne en) : IV, 138-139.
Suède. *Voir* Stockholm.

Touraine : III, 616 ; V, 349.
Tours : IV, 129-130.
Tubingue (Mathématicien de). *Voir* Schickhardt.
Turcs : V, 159; VII, 126, 148, 154; (IX, 100, 116, 120).

Ulm : X, 252-253.
Upsal : V, 89.
Utrecht : I, 316, 317, 320, (321), 332 ; II, 305-307, 329, 330-331, 379, 527, 528-529, 548-549, 568-569, 582-583, 616-617; III, 1-4, 28, 60-61, 71-72, 127, 202-204, 231, 365, 487, 525, 527, 534, 557, 561, 570; IV, 96, 123, 148, 235, 241, 254 ; XI *bis*, 7.

Veeren : III, 14-15.

Westphalie : I, 274 ; V, 231, 283-285.

IV.

INDEX DES MATIÈRES.

Admiration : IV, 409, 410; VI, 231 (651), 366 (720), 312-313 (693); XI, 373, 380-386, 444, 452-453, 476.
Adresses de Descartes en Hollande : I, 210, 215, 261, 268-269; II, 191; III, 36, 127, 350-351, 672, 674; IV, 281, 290, 390; X, 169.
Aiguilles flottantes : II, 45, 496; III, 167; VI, 257-258 (664-665) : X, 226.

Aimant : I, 172, 176, 180, 191; II, 411 ; III, 8, 42, 46, 50, 51-53, 636; III, 7, 16, 51-53, 85, 130, 146, 163, 177, 285, 439, 456, 522, 524-525, 669-672, 673, 678; IV, 72, 72-73, 132, 137, 462, 470-471, 483-484, 484, 562; V, 375, 548-549; VIII, 275-311, 314 et 318, (IX B, 271-305, 309 et 323); X, 231, 430-431, 439, 590-591; XI, 320.

Air (élément): X, 424; XI, 23-29, 48-49.
Air (nature de l') : VIII (IX B) 231-232, (225-227); XI, 14-16.
Air (pesanteur de l') : I, 205-207; II, 385, 465, 481-482; X, 37. *Voir* Colonne d'air. Vide.
Air (moyens de peser l') : II, 481; III, 162-163, 483-484, 601, 609, 634, 639, 655-656; X, 571-572, 586-587.
Air (résistance de l') : I, 99-100, 290, 292; III, 644; IV, 389, 391-392, 417, 500-501, 547; V, 527, 538; VIII (IX B), 75 (98).
Air (tremblement de l') : I, 224, 227, 247-248, 296, 323, 392. *Voir* Son.
Alchimie : VI, 6 (542-543), 9 (544); XI, 653 et 657-658.
Algèbre : I, 265, 479, 483, 490, 501-502; II, 499, 609-611; III, 22, 27-31, 58, 82-83, 187, 190, 196-197, 554, 629-630, 640; IV, 42, 44, 46-47, 69-70, 228, 229; V, 176-177, 505; VI, 17-18 (550), 20 (551); X, 373, 378, 483. *Voir* Calcul. Cossiques (caractères). Equations. Géométrie. Notations (algébriques).
Aliquotes (parties) des nombres : I, 229-230; II, 93-94, 99-100, 148-149, 149, 167 et 169, 250-251, 337, 427-429, 472 et 477-478, 503-504, 607; III, 21-30, 187-190; IV, 229; V, 541; VI, 454-455; X, 300-302, 549-550, 561, 563-566.
Alphabet (comparaison de l') : IV, 690; X, 204. *Voir* Chiffre.
Amari fructus : XI, 622-623.
Ambassade de France. *Voir* Brasset, Charnacé, Servien, Thuillerie (La). *Index* : T. I-V, et T. XII.
Ame (essence de l') : I, 339, 349-350, 353, 513, 513-514, 514; II, 38, 41-42, 144-145; III, 237, 273, 376-377, 396; IV, 2, 444; V, 625; VI, 32-33 (558-559), 37 (561); VII (IX), 2-3 (5), 7-8 (9), 12-14 (10), 23-34 (18-26), 121 (95), 122-123 (96-97), 129-133 (102-105), 172-179 (134-139), 197-205 (154-160), 219-231 (170-179), 258-277 et 350-361, 334-343 et 386-389, 413 (218), 422-425 (226-228), 485-493; VIII (IX B), 8-9, (29-30), 30-32 (53-55); VIII B, 342, 345-346, 347, 355, 363-364.
Ame (immortalité de l') : III, 102-103, 158, 265-266, 272, 580; IV, 202, 211, 212, 254, 282, 292, 302, 314, 323, 333; V, 178, 244-245; VII (IX), 13-14 (10), 127-128 (101), 153-154 (119-120), 204 (159) et 229 (177).
Ame (siège de l'). *Voir* Conarion.
Ame de l'enfant (*in utero*) : III, 400, 409, 423-424; V, 149-150, 212, 213, 219, 311; VII (IX), 214 (167) et 246 (190), 264 et 356-357; VIII B, 366. *Voir* Marques d'envie.
Ame des bêtes : I, 154, 413-414, 514; II, 39-41; III, 86, 121, 370, 479, 566; IV, 64-65, 573-576; V, 243-245, 309-310; VI, 55-59 (571-573); VII (IX), 204-205 (159-160) et 229-231 (177-179), 269-271, 355, 358, 413-414 (218-219) et 425-427 (228-229), 490; XI, 519-520. *Voir* Automata, Bruta.
Ame végétative et sensitive : III, 369-372; VI, 46 (566).
Amiables (nombres) : II, 93-94, 99-100. *Voir* Aliquotes (parties).
Amitié : IV, 473.
Amour : IV, 408-409, 582-583, 600-617; V, 19-21, 56-58, 473; X, 14, 610-613, 619-620, 622-624; XI, 374, 387-392, 395-396, 401-402, 403-405, 407-409, 417, 432-434, 458-459.
Anabaptistes : II, 620.
Anaclastique : II, 86; X, 393-395, 488. *Voir* Réfraction.
Anagramme : X, 391.
Analyse de Descartes : I, 236-237, 250, 263, 337; II, 22, 30, 82, 337, 438, 622, 637; III, 99; IV, 69-70; VII (IX) 444 (242), 446 (243). *Voir* Géométrie. Méthode.
Analyse des anciens : VI, 17-18 (550), 20 (551); X, 373.
Analyse et synthèse : VII (IX), X, 379-380.
Anatomie : I, 102, 137, 263, 377-378, 378, 420, 526-527, 528; II, 525,

621; III, 49, 69, 139, 445; IV, 247-248, 326; XI, 120-121, 170-171, 224, 226, 240, 241-243, 261, 549-552, 553-556, 556-570.
Anciens : VI, 7-8 (543-544), 70 (579); VIII (IX B), 323-325 (318-320); IX B, 5-8; X, 204, 363-364, 366-368, 373-378 et 482-484; XI, 327-328.
Anges : I, 415; II, 469, 483, 487; III, 214; IV, 533, 592, 623; V, 56, 157, 162, 238, 269-270, 301, 304, 341, 342, 343; VII (IX), 179-180 (140).
Anglaise (langue) : IV, 221, 572-573.
Angle (trisection de l') : I, 70-71, 256; VI, 470-471, 484; X, 154-155, 240-241, 519, 591-592, 637-638, 658.
Anguilles (comparaison) : I, 344, 406, 422, 515-516; VI, 233 (652), 237 (654); VIII (IX B), 222 (220). *Voir* Dissection.
Anima et Mens : III, 362; VII, 355-356.
Anima Mundi : III, 403, 503.
Animaux (description et formation des) : I, 254, 263; II, 525-526; III, 68-69, 120-121, 479; IV, 329, 555, 626; IX B, 19; XI, 252-286, 522-524, 537-538, 606, 608.
Anonyme (Descartes) : I, 23, 85, 146, 248, 340, 351, 369, 376, 381, 385, 387, 558; II, 564; III, 107, 110, 170-171; VI, 3-4 (541); X, 213.
Anonymes (Auteurs) : III, 147, 201, 247, 275; V, 255; XI *bis*, 37.
Antipodes : I, 288, 291; IV, 345; VII (IX), 424 (227), 426 (229); IX, 210.
Apostèmes : IV, 579, 589-590, 618, 625, 630-631.
Apparences célestes. *Voir* Phénomènes.
Arbre (comparaison) : I, 152; IX B, 14.
Arc (réflexion d'un) : I, 287, 294, 295, 341, 580-581; II, 626-627; III, 12-13, 146-147, 209, 327, 342, 613, 639, 650-651, 652-653, 656, 656-657; IV, 687; V, 551; VIII, 274-275, et IX B, 270-271; X, 564-566.
Arc-en-ciel : I, 23, 84, 97-98, 559; II, 56-59, 192, 206-207, 335; III, 87, 166; IV, 69, 223; VI, 132 (607), 325-343 (700-709); X, 542, 543, 548-549; XII, 199-200. *Voir* Couronnes, Parhélies, Réfraction.
Architecte et maçon (canevas de comédie) : VII, 536-541, 551-556, 557-561; X, 509-510.
Arithmétique et Géométrie : X, 365-366, 429-430.
Ardants (*sic*). *Voir* Feux-follets.
Armes (métier des) : I, 434, 460; II, 480, 546; V, 557; X, 86, 87, 88, 141, 151-152, 162-163; XI, 488. *Voir* Soldat (Descartes).
Armes (art de tirer des) : I, 174; IV, 319. *Voir* Escrime.
Arminiens : IV, 316, 340; V, 166, 475.
Assemblées de savants : I, 15, 28, 31 et 33, 556; II, 28, 30, 541; V, 630-631, 647-648; X, 626, 627; XI, 687-690.
Astres d'Hélène : VI, 315 (694).
Astrologie : I, 250-251, 252, 258, 289; II, 289, 411; III, 15; V, 65-66, 327; VI, 6 (542-543). *Voir* Horoscope.
Astronomie : I, 112-113, 250, 252, 309, 310, 538-539; II, 142, 198-199; IV, 333; V, 56, 259, 431; VI, 83 (585); VII (IX), 349-350, 368, 440 (239), 446 (243); XI, 56, 63, 72, 650, 696-697; XI *bis*, 16, 18-19, 33-34.
Asymmetria : V, 255-258, 366-367, 367-369, 372-373, 392-393, 420; X, 308-310.
Athée (science d'un) : VII (IX), 69-71 (55-56), 125 (99) et 141-142 (111), 326-328 et 384, 414-415 (219-220) et 428 (230); IX, 211.
Athéisme : I, 144-145, 148-149, 181-182, 220, 414; II, 143; III, 215, 576; IV, 86, 89, 94, 95, 178, 536; V, 9, 16, 477, 641-642; VII (IX), 125 et 141-142 (99 et 111), 196 (152), 328 et 384, 414-415 et 428 (219-220 et 230); VIII B, 5, 22-23, 52-54, 140, 152, 159, 166-167, 173, 173-182, 184, 187, 254 et 308-309, 270 et 316. *Voir* Vanini, VIII B (*Index*).
Atomes : III, 477; V, 241-242, 273-

274, 303; VI, 238-239 (655); VIII (IX B), 51-52 (74), 324-325 (319-320); XI, 14-15, 308, 310-318.
Autographes de Descartes : I, 1, 16, 69, 82, 135, 219, 236, 253, 264, 273, 292, 303, 314, 317, 328, 342, 379, 393, 431; II, 81, 122, 154, 174, 222, 253, 307, 352, 379, 455, 479, 493, 557, 569, 587; III, 4, 21, 56, 72, 90, 92, 105, 138, 142, 154, 175, 183, 198, 221, 229, 241, 318, 334, 349, 383, 447, 464, 480, 575, 581, 587, 607, 631, 637, 647, 655, 677 et 679 (perdu); IV, 6, 16, 17, 23, 25, 32, 97, 126, 150, 258, 260, 297, 298, 379, 389, 415, 435, 496, 508, 525, 543 (à retrouver), 551, 564, 631, 636; V, 32, 74, 114, 118, 125, 141, 202, 455, 466; VIII B, 274-275; X, 580-581, 613; XI, 134; XI *bis*, 15, 20.
Automates: I, 25, 377, 403; II, 39-41, 121, 163-164; III, 163-164, 504, 505, 547-548, 566; IV, 810; V, 277-278; VI, 55-56 (571); VIII (IX B), 326 (321); VIII B, 196; X, 231-232, 505; XI, 120, 130, 132, 202, 212-214, 669; XI *bis*, 14.
Avalanches : VI, 316-317 (694-695), 320-321 (697).
Aveugle : II, 329-330; III, 409 et 432.
Aveugle (comparaison) : I, 404; VI, 71 (579), 83-86 (585-586), 114 (600), 136-137 (608); IX B, 3-4; X, 402, 567, 599.

Baguette divinatoire : III, 163.
Balance : I, 97, 184, 187, 191, 238, 353-354, 433; II, 469; III, 42, 614; X, 403; XI, 76.
Balle (de mousquet, etc.) : I, 113, 259-260, 297, 298, 341; II, 119, 139; III, 14, 180-181, 209, 234, 245-246; V, 537; X, 567, 571, 583. *Voir* Canon.
Balle ou boulet au zénith : I, 287, 293, 341, 580; X, 547.
Barbe : I, 434-435; XI, 525-526. *Voir* Cheveux.
Bas-breton: VI, 7 (543); X, 503.
Bâton (rompre un) : II, 385-386, 439; V, 74; X, 548; XI, 627. *Voir* Cylindre.
Bâton brisé (exemple) : VII (IX), 437-438 (236-237).
Bâton (comparaison): X, 402; XI, 99. *Voir* Aveugle.
Bâtons (problème des trois) : II, 582; III, 30-31; IV, 228-229, 232; X, 646-647.
Béatitude. *Voir* Bien (Souverain).
Beau (Théorie du) : I, 132-133; X, 91-92.
Bêtes. *Voir* Ame des bêtes.
Bœuf (œil d'un): I, 378; II, 86-88; VI, 114-124 (600-604).
Beurre : I, 571; VI, 248 (659), 314 (694); XI, 634, 644.
Bien (Souverain) : IV, 252-253, 263-264, 272, 273-274, 275, 277, 301-302, 305, 309, 335; V, 79, 81-85, 87, 89, 113 131, 159, 182-183, 251, 294, 331, 473, 475, 619-620; IX B, 4, 17-18.
Biens de famille : I, 2, 3; III, 471-472.
Bière : I, 531; V, 445; XI, 253, 631. Voir *Cerevisia*. Levain.
Blasphème : IV, 631-632; V, 5, 6, 8, 11, 16-17, 23, 24-25.
Briques : II, 594-595; IV, 571; VI, 264 (668).
Broderie : X, 404.
Brouillards : I, 344; III, 451-452; VI, 279 (675), 284-285 (678).
Buveur d'eau (charlatan) : III, 42; X, 474.

Cabala Germanorum : X, 297. *Voir* Cossiques (caractères).
Cabeliau. *Voir* Poisson.
Calvinistes : I, 564; II, 619-620, 623-624; VII, 190, et IX, 148. *Voir* Ministres.
Campagne (amour de la) : II, 151-152; III, 351, 693; IV, 135, 220; V, 124, 558; X, 498-499, 501, 510, 511; XI *bis*, 37-38.
Campagne (comparaisons): XII, 17-18.
Canelées (parties) : IV, 182-183, 458-460, 469-470, 479, 484-485; VIII

(IX B), 144-147 (154-156), 153-156 (162-165), 161-162 (168). *Voir* Aimant, Soleil (taches du).
Canon (boulet de) : I, 287, 293-294, 305, 580; II, 139, 226, 387-388, 466; III, 11, 209-210, 234, 245-246, 592-593, 601; V, 527-528; VI, 99 (592-593); X, 547. *Voir* Balle.
Capitan. *Voir* Comédie.
Capucins : II, 266; X, 628.
Cardinaux : I, 281, 288; II, 464-465; 565; III, 35, 234, 258-259; V, 544. *Voir* Bagni, Barberini.
Carillon : II, 329-330.
Caro (*ô*) : III, 548-549; VII, 352, 353, 354, 358, 359, 361, 385, 390, 410; XII, 298-299.
Castor et Pollux (constellation) : VI, 315 (694).
Catégories : X, 381, 515-516. *Voir* Universaux.
Catholicisme en Hollande : I, 129; II, 584-585; III, 50, 157-158, 158, 258-259, 277, 543, 643.
Catholique (Descartes) : I, 129, 271, 281, 285; II, 642; III, 542-543; IV, 67, 319, 497; V, 332, 470, 474, 475, 482, 486-487, 493; VI, 23 (552), 45 (565); VII (IX), 1-6 (4-8); VIII (IX B), 39 (62), 100 (124), 201 (201), 329 (325); X, 555, 557; XI *bis*, 37-38.
Causes et effets : I, 538-539; II, 197-8, 199-200, 294-5; III, 129, 212, 220, 274; IV, 111, 112, 314, 328-9; V, 156; VI, 64 (576), 76 (582); VIII (IX B), 99 (123), 325-329 (321-324); XI, 654-655. *Voir* Dieu (preuves de).
Cave (comparaison) : VI, 71 (579).
Caves inondées : XI, 624-5.
Centre d'agitation : IV, 364, 366-376, 380-4, 391, 418, 427, 427-8, 430-3, 503-6, 544-7, 676-7, 678.
Centre de gravité : I, 446-447; II, 120, 122, 142, 180-181, 186-189, 244, 247-248, 270, 275, 360-361, 431-432, 448-449, 489-491, 498, 555-556, 649-650; IV, 364, 380, 384, 418-426, 428, 430-433, 505-506, 545-547, 561, 676-677; X, 561-563, 592-595.
Centre de la terre : II, 184, 191, 222-245, 270, 402; III, 10. *Voir* Pesanteur. Tourbillons.
Cercle vicieux : I, 538-9, 197-8; II, 439; III, 377; VI, 76 (582); VII (IX), 2 (4-5), 124-125 (98-99) et 140-142 (110-111), 214 (166-7) et 245-6 (189-190), 323 et 383; IX, 211.
Cercles (problème des trois) : IV, 26, 38-42, 43, 44-45, 45-50. *Voir* Sphères.
Cercles dans l'eau : I, 104, 503-504; III, 124-126, 216-217; IV, 688.
Cerebellum : III, 124.
Cerise (noyau de) : III, 635.
Cerises : III, 568; X, 631.
Cerevisia : XI, 631. *Voir* Bière.
Certitude : VI, 33 (559); VII (IX), 144-146 (113-115). *Voir* Vérité.
Cerveau (traces ou vestiges du) : III, 400, 410. *Voir* Marques d'envie, Mémoire.
Chaînes de vérités : I, 140-141, 271, 455, 562, 564.
Chaînette (problème de la) : X, 223.
Chaleur : I, 140, 323, 406-7, 423; II, 485; VI, 245 (658); VIII (IX B), 218 (215-6); XI, 9-10, 144-145, 625.
Chaleur animale : I, 403, 413-4, 416; III, 66; IV, 189-190; VI, 235-6 (654). *Voir* Cœur.
Chambre obscure : VI, 114-5 (600), 124-8 (604-5); X, 548.
Chandelle (flamme d'une) : II, 487-8; III, 232-3, 259. *Voir* Couronne.
Chansons du Pont-Neuf : II, 503.
Chaos : I, 194; VI, 42-43 (564), 45 (565); VIII (IX B), 102 (125-126); XI, 34-5.
Charité chrétienne : III, 681; IV, 7; VIII B, 111-7.
Charlatan : III, 5-6; IV, 518; X, 1[illegible]; XI, 306-9.
Chaux (comparaison) : XI, 121.
Cheminées (qui fument) : III, 587-8.
Chevalerie (lettre de) ; I, 376.
Chevaliers errants : II, 70, 280-1. *Voir* Romans.
Cheveux et poils : III, 459; XI, 632-633. *Voir* Barbe.

Chevron (dans un mur) : V, 75-78 ; X, 569-570.
Chiens : III, 139-141 ; IV, 576 ; V, 133, 244, 311, 344 ; VII, 270, 272-273, 359 ; XI, 243, 370.
Chiffre (pour correspondre) : IV, 493, 524 ; VI, 18 (549-550), 20 (551) ; VIII, 327-328 (IX B, 323-324).
Chimie (étude de la) : I, 137, 530 ; II, 415, 417 ; IV, 243-244, 260, 580, 590.
Chimiques (anciens caractères) : XI, 641-643, 645.
Chimistes (principes des) : III, 124, 130-131, 180 ; IV, 569-570, 585 ; VII, 359 ; (235-236). VIII (IX B), 242 (235-236), 245 (239).
» (secrets des) : I, 351 ; II, 284-5, 350-1, 417, 573 ; III, 137, 597-8 ; V, 327.
Chiromancie : III, 15.
Chirurgie et chirurgiens : I, 420, 533 ; II, 53, 65 ; III, 91, 92-3 ; VIII (IX B), 320 (315). *Voir* Médecin (Descartes).
Chou : II, 385. *Voir* Gouttes d'eau.
Chute des corps : I, 71-2, 88-9, 90-5, 221-2, 228, 230, 231, 232, 261, 287, 304 ; II, 384-5, 385, 386, 399, 441, 442-3, 446-7, 489, 534, 618-9, 632-3 ; III, 9, 11, 79, 164-5, 643-4 ; V, 527, 537-8 ; X, 58, 58-61, 74-8, 219-220, 545-6 ; XI, 629-631. *Voir* Pesanteur.
Chyle : III, 140-1 ; XI, 122-123 ; XI *bis*, 8.
Ciel : I, 250 ; III, 46-47 ; VIII (IX B), 89 (112), 101 (125), 106-107 (129-130), 116-125 (136-141), 137-142 (148-152) ; XI, 29, 53-54, 104.
Cieux (fluides ou liquides, et non solides) : II, 225 ; VIII (IX B), 89 (112), 329 (325).
Circulaire (mouvement) : I, 301-2 ; III, 75-6, 77, 632-3, 644-5 ; V, 170, 273, 303 ; VIII (IX B, 58 (81-82) ; XI, 19-20, 44, 49.
Circulation du sang : I, 499, 531-4 ; II, 306, 344, 616 ; III, 3, 84, 202, 203-4, 440-1, 442, 443-5, 458, 682 ; IV, 4, 124, 167, 189, 191, 619, 645, 699-700 ; V, 624 ; VI, 50-2 (568-9) ; XI, 127, 239-241, 332 ; XI *bis*, 7, 11-12, 126.
Cire (exemple de la) : II, 598 ; IV, 113-4 ; V, 151, 239, 268-9 ; VII (IX), 30-32 (23-26), 132 (105), 173 (135), 175 (136), 177-178 (138-139), 271-275 (359-360) ; IX, 216.
Cissoïde : III, 82.
Cloches : I, 107, 111, 121 ; II, 329, 397.
Clou de fer (rompre un) : VIII, 77-8.
Coctio triplex : III. 66, 67 ; XI *bis*, 7-8.
Cœur : I, 263, 377-8, 400, 403, 411, 416, 477, 497-9 et 522-531, 561-562 ; II, 49, 52-3, 54, 62-8, 192, 329, 500-1 ; III, 3, 61, 374, 440-1, 444, 445, 455, 506 ; IV, 4-6, 189, 210, 699-700 ; V, 624 ; VI, 46-55 (566-570) ; VII, 309 ; XI, 123, 124-125, 228-245, 253-259, 277-280, 282-283, 333-334, 611-614 ; XI *bis*, 8-10, 29.
« *Cogito, ergo sum* » : I, 513 ; II, 37-38 ; III, 247, 261, 507, 604 ; IV, 664 ; V, 138, 147 ; VI, 32 (558-559) ; VII (IX), 25 (19). 27 (21), 413 (218) et 422 (225-6) ; VIII (IX B), 6-8 (27-29) ; IX, 205-206 ; X, 421-422, 523.
Cognoscendi (*facultates quatuor*) : X, 398-399, 411-417.
Coin : I, 440 ; II, 237.
Colombe (artificielle) d'Archytas : X, 232.
Colonnes ou cylindres (force des) : II, 385-386, 439, 465, 484 ; V, 74-7 ; X, 569-570.
Colonne ou cylindre d'air : II, 439-440, 482 ; III, 165 ; V, 73, 103, 116 ; X, 625-626, 627-628.
Comédie ancienne (personnages) : IV, 545 ; VII, 492-493.
Comédie italienne : I, 479 ; II, 397, 608-9 ; IV, 545, 549, 551 ; VII, 492-493, 541 ; X, 511.
Comédie (canevas de) : XI, 661-2. *Voir* Architecte et maçon.
Comètes : I, 250, 251, 252, 287 ; IV, 150-2, 456, 461, 463-4, 476, 480, 665 ; VI, 323 (698-9) ; VIII (IX B), 98 (121-122), 168-192 (172-191) ; XI, 56, 61-3, 110-6.

Compas (invention de) : VI, 391-2, 442-4; X, 154, 157, 163, 232-3, 234-5, 238-9, 240-1, 241-2.
Conarion (glande) : III, 19-21, 47-9, 123, 137, 263-5, 319, 361-2; V, 313; VI, 129 (605); XI, 170-171, 179-180, 188-189, 252, 351-356, 358, 360, 361-362, 364-365, 368-369.
Conchoïde : III, 82, 86, 89; V, 417-420; VI, 395, 423-4.
Conciles : I, 285, 288; III, 340, 349, 545; IV, 165; VII (IX), 251 (194), 413 (218-219) et 425 (228).
Condamnation de Galilée : I, 258, 270, 272, 281, 285, 288, 290, 291, 298, 306, 322, 367, 415, 431, 518, 578-580, 552, 565; III, 258, 349-350; IV, 392; V, 544, 550; VI, 60-1 (573-4).
Condensation : I, 119; II, 384, 441; III, 162-3, 612-3. *Voir* Raréfaction.
Coniques : I, 195, 245, 256; II, 554-5, 556-7, 593, 627-628; VI. 393-394, 397-406; X, 232-3, 585-586; XI *bis*, 21-22.
Conoïde parabolique (centre de gravité du) : I, 493; II, 120, 139-140, 180-1, 247-250, 252-3; X, 561-3, 592-5.
Conservation et création : III, 273; VI, 45 (565); VII (IX), 49-50 (39-40), 211-212 (165), 301-302 et 370; VIII (IX B), 13 (34), 66 (87-88).
Consolation (lettres de) : I, 371-8, 379; II, 283, 349; III, 56-7, 278, 283, 579; IV, 299; V, 281.
Consultation (juridique) : IV, 13-14.
Contingentes. *Voir* Tangentes.
Contigu et Continu : II, 382, 439-440; V, 164, 174-5.
Conversion philosophique : III, 340.
» religieuse : IV, 319-320, 335-6, 337-8, 345-6, 351-2, 667-8; XI *bis*, 40; XII, 546.
Convulsion : III, 42, 459; XI, 603-4.
Coquilles : I, 196; IV, 132-3, 137; VIII (IX B), 145 (154); XI, 617.
Cordes (oscillations, tours et retours, vibrations) : I, 27-8, 28-9, 31-2, 71-2, 73-4, 88-9, 94-6, 103-4, 116-117, 162, 172, 180-1, 267, 272, 296-7, 305, 323, 392; II, 117-9, 138-9, 386, 504, 534, 558; III, 45, 214; IV, 686-7, 691-2; V, 534-5, 538; X, 570-1. *Voir* Air (résistance de l').
Corporis humani (*Particulæ septem*) : XI, 598-9.
Corps glorieux : IV, 594; V, 137; XI, 648.
Cossiques (caractères) : X, 154, 155, 211, 234, 236-7, 238-9, 240, 244-5, 247, 249-251, 259, 260-1, 261-3, 266-7, 270, 271, 275-6, 294-7, 344.
Couleurs : I, 378-9, 405, 419-420; II, 57, 59-62, 71-81, 468-9, 590-591, 618, 632; III, 12, 97-9, 318, 372-3; IV, 69; V, 105; VI, 84-5 (586), 91-92 (589), 118 (601-2), 331-5 (702-4), 345-8 (710-2); X, 38; XI, 255-256, 413-415, 468-469, 478-479, 651.
Courbes (lignes) : I, 233-234, 492; II, 105, 113, 123-5, 128-9, 281-2, 531-2; III, 88-9; V, 515, 517; VI, 388-396, 407-413, 440-442.
Couronnement (de l'empereur) : VI, 11 (545); X, 186, 252.
Couronnes (d'une chandelle) : I, 83-4, 97-9, 106, 123, 148, 318-9, 502; II, 29, 276; VI, 351-4 (713-4).
» (des astres) : VI, 348-351 (712-713), 364-5 (719-720).
Création : I, 514, 561; II, 117, 138; III, 297; V, 155, 168-9; VI, 42 (564), 45 (565), 45-6 (566), 59 (573); VII (IX), 180 et 181 (140 et 141), 187 et 188 (146 et 147); VIII, 99-100 (IX B, 123-124). *Voir* Conservation.
Crible (comparaison) : III, 141-142; XI, 127-128.
Cube (duplication du) : I, 175, 252, 256; X, 519. *Voir* Moyennes proportionnelles.
Cuisiniers (exemple) : III, 34, 74-5; IV, 637-638; X, 548.
Cycloïde. *Voir* Roulette.
Cylindre. *Voir* Colonne.
Dames : I, 376; IV, 31.

Danse : I, 133-134.
Danseur de corde (mécanique) : X, 231-2.
Déduction ou Démonstration : I, 228, 350-1 ; II, 142-3, 200-1 ; III, 102-3 ; IV, 224 ; X, 368, 369-370, 403-406, 425.
Dénombrement. II, 599 ; VI, 19 (550) ; VIII A (IX B), 22-3 (45), 323 (317-318). Voir *Enumeratio*.
Désert. *Voir* Vie cachée.
Dessin des figures : I, 339, 344, 347 ; II, 269, 276 ; III, 450, 583-584, 589-590 ; XI, 134-135.
Dialectique : I, 423-4 ; V, 175 ; X, 365, 372-3, 405-6, 430 ; XI, 650.
Diamant : I, 195.
Diaphane. *Voir* Transparence.
Dieu : I, 350, 353, 390, 514, 558, 560 ; II, 28, 39, 97, 144, 267, 435, 622, 629-630 ; III, 566-567 ; IV, 112-113.
Dieu (*1re preuve*) : III, 297 ; V, 354 ; VI, 33-4 (559) ; VII (IX), 34-52 (27-42), 65-71 (52-56), 91-94 (73-75) et 101-5 (81-4), 123-4 (97-8) et 133-140 (105-110), 160-170 (124-132), 167 (129), 179-181 (139-141), 183-184 (142-143), 184-185 (144), 186-189 (145-147), 206-214 (160-166) et 231-247 (179-190), 284-300 et 364-369 ; VIII B, 345 et 362-3, VIII, 11-2 (IX B, 32-33) ; IX, 209-211 ; X, 421-422.
» (*2e preuve*) : II, 435, 628 ; III, 64, 215, 237, 297 ; IV, 112 ; V, 357 ; VI, 34-5 (559-560) ; VII (IX), 94-95 (75-7) et 106-114 (84-91), 168 (130-1), 189 (147), 300-307 et 369-374 ; VIIIB, 368-9 ; VIII (IX B), 12-13 (34).
» (*3e preuve*) : III, 376-7, 395-6 ; V, 188-9 ; VI, 36 (560-1) ; VII (IX), 95-100 (78-80) et 114-120 (91-94), 127 (100-101) et 149-152 (117-119), 166-167 (129), 212-3 (165) et 243-244 (188), 322-326 et 382-384 ; VIII B, 345 et 361-2 ; VIII (IX B), 10-11 31-32.
Dieu trompeur (*hypothèse*) : III, 359-360, 411, 433-434, 478 ; IV, 63-4 ; V, 5, 6, 8, 16, 36, 38, 147-8, 150-151, 357 ; VII (IX), 21-3 (16-8), 26 (21), 83-5 (66-8), 125-6 (99-100) et 142-144 (112-113), 194-6 (151-152), 197-198 (154), 258 et 349, 279, 308 et 374, 415-416 (220-221) et 428-431 230-232), 455-6, 528 ; IX, 211.
Dieu (*garant de certitude*) : III, 410 ; V, 178 ; VI, 37-9 (561-2) ; VII (IX), 35 (28), 51-2 (41), 53 (42-3), 69-71 (55-6), 77 (61), 88-9 (70-1), 124-5 (98-9) et 140-2 (110-1), 326-8 et 384 ; VIII (IX B), 9-10 (30-31), 16-18 (37-40), 99 (123). *Voir* Athée (science d'un).
Dieu (Attributs de) : I, 145-146, 149-150, 339, 415, 514 ; II, 28, 97, 144-145, 192, 267, 622 ; III, 102-3, 360, 372, 405, 429 ; IV, 291-2, 302, 313-314, 322-3, 445, 601, 607-613 ; V, 54, 152-3, 157, 161, 238, 269-270, 290. 356, 445-446 ; VI, 35-36 (560) ; VII (IX), 1-2 (4-5), 8, 14-15 (11), 34-52 (27-42), 65-68 (52-54). 137-138 (108) ; VIII (IX B), 13-14 (34-35).
Différences essentielles, génériques, spécifiques : I, 243, 250 ; II, 490.
Dissection : I, 497, 522-523 ; II, 54, 66-68, 525-526, 621. *Voir* Bœuf, Chien, Lapin, Mouton, Poisson, Veau.
Distinctio formalis, modalis, realis : IV, 348-350 ; VII (IX), 100 et 120-121 (80 et 94-95), 200 (156), 218 (169), 220-221 (171-172) ; VIII (IX B), 28-30 51-53) ; IX, 216.
Doute : I, 350, 353-354 ; II, 37, 38-9 ; III, 359, 360-1, 399 ; IV, 62-3 ; VI, 31-2 (557-8), 37-40 (561-3) ; VII (IX), 134) 12 (9), 17-23 (13-18), 171-172 (133-134) et 573-4, 214-215 (167) et 247 (191), 257-258 et 348-350, 282-4 et 363-364, 454-9 et 459-462, 462-466 475, 546 ; VIII, 5-6 (IX B, 25-27) ; VIII B, 366-8 ; IX, 203-5 ; X, 421, 432, 510-514, 523-526 ; XI, 6, 654.
Droit (études de) : VI, 6 (542), 9 (544) ; XII, 40, 273-274. *Voir* Juridiques (expressions).

Duel : II, 149, 350 ; IV, 353-4 ; X, 538. *Voir* Escrime.
Durée (du monde) : III, 407 ; V, 52-3, 188-9, 193, 215, 223, 343 ; VIII (IX B), 13 (34), 26 (50).
Dureté et fluidité des corps : II, 97, 383, 466, 560 ; III, 75-8, 256 ; V, 385 ; VI, 236-7 (654) ; VIII A (IX B), 70-78 (94-101) ; XI, 12-16.

Eau (nature de l') : I, 407, 426-428, 485 ; VI, 233 (652), 237 (654), 249 (660), 279 (670) ; VIII (IX B), 222 (219-220), 232 (227). *Voir* Glace.
Eau (écoulement de l') : II, 422-4, 439, 489, 494, 504-5, 509, 558-9, 571-2, 623, 633, 634-5, 635-6 ; III, 75, 132-5, 164, 176, 190-1, 453, 590, 617-630, 636-637, 639, 640, 641, 642, 644 ; X, 584-586.
Eau (machines pour faire monter l') : II, 573, 574, 617-618, 631-632 ; III, 13-14, 563-564.
Eaux de Spa : I, 9, 176 ; IV, 205-6, 208. 220, 234, 238, 251, 252 ; V, 620 ; XII, 593.
Eau de vie : V, 485, 486, 488 ; VIII (IX B), 261-262 (256).
Échecs (jeu d') : I, 475.
Écho : I, 503-4 ; II, 329, 330, 396-397, 421, 421-2 ; IV, 688 ; XI, 638-639.
Éclairs : VI, 317-318 (695-696) ; VIII (IX B), 254 (248).
Éclipses : I, 309, 310, 311, 562-3 ; II, 384, 562 ; XII, 250-251.
École. *Voir* Scolastique.
Éducation (remarques sur l') : II, 346-348. 377-379.
Effets. *Voir* Causes.
Electrica : XI, 638.
Éléments : I, 216-217 ; II, 483-484 ; III, 213, 215, 216-7, 221 ; V, 170 ; VI, 233 ; VIII (IX B), 103-105 (126-129), 119-125 (139-141), 137-144 (148-154), 275-271) ; XI, 23-31. *Voir* Air, Eau, Feu, Terre.
Ellipse : II, 5, 6, 10, 22, 85-6, 105-113, 130-1, 155, 531, 637 ; IV, 69 ; V, 259-260, 537 ; VI, 412, 424 ; X, 338-9, 340, 585-6.
Elliptiques (verres) : II, 455, 472-3, 506-7, 509, 536-9. 541, 561 ; IV, 69 ; VI, 165-196 (622-624). *Voir* Ellipse, Ovales.
Eminenter. Voir *Formaliter*.
Encre (sympathique) : X, 244.
Enfer : III, 359-360 ; VII (IX), 415 (220), 429 (230).
Énigmes : X, 433, 435-6.
Ens per accidens (*Homo*) : III, 460-1, 492-3, 508-9 ; IV, 249-250, 254 ; VII, 585-6 ; VIII B, 16-7, 31-2, 208.
Enseignement (de la philosophie) : I, 455 ; II, 267-8, 305-7, 334-5, 378, 527, 528-9, 548-9 ; III, 1-4, 60-1, 95-6, 231, 276, 366, 499, 510, 529, 538-9, 545-6, 551 ; IV, 77-8, 78-80, 157-8, 159 ; V, 42, 43, 49, 50, 228 ; VI, 6 (542), 8 (544), 17 (549) ; VII, 573, 582-4, 601-3 ; VIII B, 15-6, 27-8, 138-9.
Entendement et Imagination : I, 366 ; III, 393, 395 ; IV, 219 ; V, 154, 162-163 ; VII (IX), 71-73 (57-58), 177-179 (138-139), 205 (160), 265-267, 272, 275, 357 et 364, 366, 329-332 et 384-385 ; VII, 328-332 et 384-5 ; X, 217, 398.
» et Volonté : III, 295, 372, 408-9, 432 ; IV, 115-6, 118-9. 277, 280 ; V, 159-160, 412-3 ; VII (IX), 56-8 (45-6), 314-7 et 376-7, 3 et 4 (22 et 23), 17-8 (39-49) ; VIII A (IX B), 17-21 (39-44) ; VIII B, 345-346 et 363-364 ; XI, 647, 648. *Voir* Erreur, Volonté.
Enterrement (de Descartes) : V, 476-7, 484 ; XI *bis*, 33, 35 ; XII, 585-588, 594-605.
Enthousiasme (Descartes accusé d') : VIII B, 171-2 ; X, 179, 181, 186-187, 217.
Enumeratio : VI, 147-8 (614) ; X, 387, 388-391, 407-8, 411, 425. *Voir* Dénombrement.
Envie (marques d'). *Voir* Marques.
Éolipyles : I, 118-119 et 124, 408, 430,

528; III, 612; IV, 224; VI, 265-7 (668-9); X, 473; XI, 637-638.
Épée (force d'une) : III, 180, 658.
Épilepsie : IV, 565.
Éponge (exemple) : I, 119; II, 384; VI, 216; XI, 31. *Voir* Raréfaction.
Équations : I, 234, 460, 479, 490; II, 83-4, 114, 328, 606-8; III, 554-5, 556, 658, 659; V, 319, 320, 336, 366, 417; X, 155-6, 234-240, 244-5, 440, 459-460, 468-9.
Équations (théorie des) : VI, 444-464, 476-485.
Équilibre : II, 587-8, 628-9; X, 67-74, 228.
Équitation : III, 452-453.
Érésipèle : I, 105-6, 137.
Ermitage (Balzac), I, 203. *Voir* Vie cachée.
Erreur : III, 65, 666; IV, 2, 113, 114, 115; V, 152; VII (IX), 15 (11), 37 (29), 52-62 (42-50), 76-90 (61-72), 126-127 (100), 147-149 (115-117), 190-192 (147-150), 215-216 et 247-248 (167-168 et 191), 232-233 (180-182), 308, 312-317 et 376-378; VIII (IX B), 16-21 (37-44), 35-38 (58-61); X, 435-437.
Errores Ulyssei : VII, 529 et 544.
Escrime : I, 174-5, 195, 258; IV, 319; X, 535-538. *Voir* Armes *et* Épée.
Espace. *Voir* Etendue.
Espaces imaginaires : VI, 42 (564); XI, 31-33.
Espèces intentionnelles : I, 405, 406, 418; VI, 85 (586); VII, 437. *Voir* Scolastique.
Esprits animaux : III, 20, 78, 263-5, 425, 686-9; IV, 191; VI, 54-5 (570); XI, 129-130, 130, 166-170, 171-173, 227, 251-2, 332-3, 334-5, 601. *Voir* Muscles (mouvements des).
Esprit fixe : III, 124; VIII, (IX B), 245-246 (239).
Essence et existence : III, 400-1, 410, 412, 416-7, 425, 433, 434; IV, 348-350; V, 164-5; VII (IX), 115-120 (91-94), 193-195 (150-152), 213 (165-166), 318-322 et 379-382; X, 36.
Étendue : III, 411, 421, 567; IV, 109; V, 190, 238-239, 268, 299-301, 342; VII (IX), 63-65, (50-52), VIII (IX B), 6-10 (27-30), 25 (48); IX, 211-3, 214; X, 442-445; XI, 654, 656, 688-690. *Voir* Philosophie et Géométrie et Mécanique et Physique.
Étoiles fixes : I, 250-1, 251-2; II, 505-6, 571; III, 180; V, 55; VI, 42 et 43 (564); VIII, 82-84, 107-108, 152, 158-162 (IX B, 105-108, 130, 162, 166-169); XI, 105-108. *Voir* Hypothèse astronomique.
Êtres de raison : VII (IX), 124 (98) et 134-135 (106).
Études de (Desc.) : I, 137, 191, 275, 279, 282, 335-6, 383, 454, 458, 558-9, 565; II, 95, 115, 268, 361-2, 378-9, 493; III, 8, 50, 100, 270, 296, 468, 483, 692-3; IV, 122, 140, 156, 157-8, 159, 160-1, 306-7, 326, 378, 527, 537, 535, 566-7, 588; V, 460; VI, 4-9 (541-4); VII (IX), 429 (230); X, 152, 191-2, 364, 202-3, 359-361, 374-6, 378-9.
Eucharistie : I, 179, 387, 564; III, 295-296, 349, 449, 543, 545, 591, 599; IV, 119-120, 128, 163-172, 216, 346-8, 372-3, 374-5, 375; V, 69, 190, 194, 215-6; VII (IX), 217-8 (169) et 248-256 (191-7), 411-2, 417 (221-2) et 433-5 (234-5).
Exhalaisons : VI, 240-1 (656-657), 247-248 (659); VIII (IX B), 245-246, (239), 247-248 (241-242). *Voir* Vapeurs.
Expériences (en général): I, 99-100, 195-196, 243, 251, 287; II, 29, 484; III, 38, 256-257, 350-352, 590, 610, 617; IV, 224-5, 377-8, 380, 384-5. 385-7, 388-9, 501, 507, 511-2, 516-7, 547-8, 561, 595, 596-7; V, 261, 344; VI, 63-5 (575-6), 72-4 (580-1); VIII A (IX B), 217 (214), 242 (236), 304 (309-310); IX B, 17, 20; X, 502-503; XI, 252-253, 302, 318-321, 325.

Fable (sa philosophie sous forme de

fable) : IV, 216-7 ; VI, 4 (541) ; XI, 31, 48.
Facultés : I, 535-536 ; III, 142 ; XI, 250-251 ; XI *bis*, 10, 11, 14. *Voir* Scolastique.
Faim : IV, 326-8 ; XI, 163-164.
Famille (affaires de) : I, 1, 2, 3, 249-250, 267 ; II, 530, 567 ; III, 103-4, 252, 282, 319, 453, 471-2, 584, 638, 672-673 ; IV, 130, 134-5, 139, 372 ; V, 67-8, 227, 234-5.
Famille de Descartes. — Frères : I, 500 ; II, 436-7, 530, 563, 567 ; III, 252, 319, 471-2 ; IV, 130 ; V, 470, 552. — Fille : I, 393, 395, 582 ; III, 278 ; IV, 660-1. — Filleul : IV, 139 ; X, 614. Hélène : I, 394, 582. — Hôtesse : I, 393. — Mère : IV, 220-1. — Nièce : I, 393, 395 ; IV, 564 ; V, 494-500. — Nourrice : V, 470, 485. — Neveu : I, 458 ; II, 596 ; IV, 528. — Oncle : V, 227. — Parents : IV, 66, 225. — Parrain : V, 227. — Père : III, 228-9, 251, 252, 278-9 ; IV, 156 et 158. — Proches : II, 495. — Servante ; I, 393. — Sœur : III, 278 ; IV, 372. — Serviteurs : I, 264-265 ; II, 96, 144-146, 149-150, 190, 288, 447-448 ; IV, 98, 640-641 ; V, 132-133, 358, 411 ; X, 159, 161, 189 ; XI *bis*, 33-35.
Fer (et acier) : II, 486-487 ; IV, 484-485 ; VIII (IX B), 280-283 (276-279) ; XI, 637.
Fer (et aimant) : IV, 470-471, 484-485 ; VIII (IX B), 277-283 (273-279), 296-299 (294-296).
Fermentum : I, 523, 530-531, 531 ; II, 54, 69 ; XI *bis*, 10. *Voir* Levain.
Feu : II, 441 ; IV, 260, 329 ; V, 100, 115-6 ; VI, 44-5 (565), 255 (663) ; VIII (IX B), 249-275 (243-271), 314 et 328 (309 et 328) ; X, 7-10 ; XI, 24, 26, 28, 29. *Voir* Soleil et Étoiles.
Feux-follets : VI, 275 (673), 322 (698) ; X, 513.
Feux Saint-Helme : VI, 315 (694).
Fiat lux : III, 245.
Fièvre (*febris*) : I, 499, 532-3 ; II, 361 ; III, 457, 457-458, 458, 526 ; IV, 190-1, 201, 208 ; XI, 535-537, 595, 602-603.
Figures (emploi des) : V, 174 ; VI, 20 (551) ; X, 413, 447, 450-1, 453-4, 464-5.
Finales (causes) : III, 408 et 431-432, 506 ; IV, 292, 324 ; V, 22, 53-4, 158, 168 ; VII (IX), 55 (44), 308-310 et 374-375 ; VIII (IX B), 15-6 (37), 80-81 (104).
Flamand (emploi du) : II, 550 ; III, 16, 21-3, 27-8, 31, 32, 44, 62, 104, 149-150, 151, 153, 157 ; IV, 8-12, 17-8, 99-100 ; V, 125 ; VIII B, 274-5 ; X, 48, 49, 152.
Fleurs citées : VI, 264 (668). *Voir* Jardin.
Fleurs (sucées des abeilles et des araignees) : VIII B, 44 et 339.
Flux et reflux : I, 261, 304 ; II, 430 ; III, 87, 144-6, 192, 197-8, 211, 234, 257, 445, 657-8, 659, 674, 678 ; IV, 67, 466, 469, 483 ; V, 260 ; VIII (IX B, 227-231), 232-8 ; XI, 80-3. *Voir* Mascaret.
Foci tres (*in corpore*) : XI, 537-8, 608.
Foi : I, 367 ; III, 216, 544, 580 ; IV, 333 ; V, 137 ; VII (IX), 1-2 (4-5), 147-149 (115-117), 429 (230) ; IX, 208.
Foin (*exemple*) : I, 403 ; VI, 41 (566) ; VIII (IX B), 256-257 (250-251) ; XI, 121, 254, 538, 642.
Folium. Voir *Galand*.
Fontaine miraculeuse. *Voir* Hornhausen. *Index III*.
Fontaines artificielles. *Voir* Machines hydrauliques.
Fontaines (origine et nature des) : II, 530 ; VIII, 242-5 (IX B, 236-238).
Fontaines pétrifiantes : II, 636 ; IV, 571.
Formaliter : III, 545, 566-567 ; VII (IX), 46 (37), 102 (82).
Formes substantielles : I, 154, 243, 250 ; II, 59, 199-200, 223, 367 ; III, 137, 461, 492, 494, 500, 501-2, 503, 505-6, 507, 528, 599 ; IV, 78, 180, 655-657 ; V, 128, 375 ; VI, 2-3 (511),

64 (576), 232, 239 (655); VII (IX), 442-444 (241), 587; VIII (IX B), 322 (319-320); XI, 7, 26.
Fourmi (comparaison) : III, 628-630, 640-641 ; VIII (IX B), 109-111 (132).
Français (caractère) : IV, 514-515.
» (de cœur) : V, 93, 297, 445.
France (troubles de) : V, 296-297, 332, 333-334, 350, 445.
Friponnerie (de Beaugrand) : I, 364, 365, 390-391 ; II, 84-85, 175, 269-270, 271-272.
Froid (idée du) : I, 406-407, 423 ; VII (IX), 206-207 (161-162), 232-235 (180-182); XI, 535-536, 595, 602-603.
Fronde : I, 113 ; III, 76 ; VIII (IX B), 63-65 (86), 109-112 (131-133); XI, 44, 45-46, 71.
Fruits (piqués des oiseaux) : II, 220-221.
Funependule : II, 275, 386-387; III, 674, 675-676, 678-679; IV, 364, 385, 387-388, 417, 509, 512, 560, 596, 597-600, 676-677; IX, 570-571, 597-599.

Gageure : II, 600-611, 611-615, 616-617, 636-637, 639-641, 642; III, 4-7, 16-17, 21-28, 28-33, 40-41, 56-59, 62-63, 69-70, 71, 88, 104, 148-149, 149-150, 151, 152-153, 154-156, 159, 187-190, 196-197, 190-200.
Galand (ou *Folium*) : I, 490-491, 493, 495 ; II, 177-178, 250, 253, 272, 274, 279, 313-316, 316-317, 336, 341-342, 425-426, 462-463, 561-562 ; V, 532, 539-540; XII, 266-267.
Gale : IV, 579.
Gangrène : III, 458.
Geai (et plumes du paon) : I, 94.
Generatio et Corruptio : XI, 632.
Generatio spontanea : VII (IX), 123 (97), 133-134 (105-106), 154 (120).
Générosité : IV, 316-317, 331 ; XI, 373, 445-448, 453-454, 469-470, 481.
Génie (malin). *Voir* Dieu trompeur.
Génie (de Socrate) : IV, 530, 578-579.
Genre et espèce : VII (IX), 201 (256-257) et 223 (173).
Géomètres (méthode des) : VII (IX), 128 (101), 155-159 (121-123).
Géométriques (exemples) : VII (IX), 203-204 (158-159), 278. *Voir* Triangle.
Glace : II, 29, 530-531, 560; VI, 236-238 (654-655), 252-253 (662), 282-283 (677-678); X, 225-226 ; XI, 634.
Glace artificielle : II, 530-531 ; VI, 252-253 (662).
Glande pinéale. *Voir* Conarion.
Gloire céleste : III, 544 ; IV, 69 ; V, 618 ; XII, 512.
Gnomonique et gnomons : X, 229, 269-276.
Goût (sens du) : I, 108, 126, 227; VIII (IX B), 318 (313); XI, 145-147.
Grâce (théologique) : I, 347, 366, 544; II, 347-348 ; III, 544 ; IV, 116, 117, 314, 608 ; VI, 8 (544), 23 (552) ; VII (IX), 429 (430).
Grammairiens. *Voir* Philologues.
Grando : XI, 623-624. *Voir* Grêle.
Grec (étude du) : I, 77-78; V, 430, 431, 460, 461, 462-463, 468; X, 503.
Grecs (caractères) : II, 260-262, 515-517.
Grecs (mots) : I, 77-78 ; III, 564 ; VII (IX), 237, 242 (187), 251 (194), 334, 336, 488, 490, 491 ; XI *bis*, 2, 3.
Grêle : VI, 293-295 (683), 295-296 (684), 298-308 (685-690). *Voir* Neige, Pluie.
Grenouilles : IV, 686, 695.
Grues : IV, 575.
Gymnosophistes : VI, 164 (622).

Haleine : VI, 245 (658); XI, 625.
Harmonia corporis (an anima sit) : IX, 649
Hébreux (mots) : V, 169-170.
Hélice : I, 70-71 ; III, 642 ; X, 586.
Hexagones (pierres) : II, 494.
Hexagonale (forme). *Voir* Neige.
Hirondelles : IV, 575 ; VI, 312 (692-693).
Homme (définition de l') : VII (IX), 25-29 (20-23), 479, 480, 482 ; X, 515-523.
Horloge (comparaison) : IV, 575; VI, 59 (573); VII (IX), 84-85 (67) ; VIII

326 (IX B, 322); X, 229; XI, 120, 202. *Voir* Automate.
Horloge (réparation d'): III, 17-18, 649.
» (sans soleil) : I, 268.
Horoscope : III, 15; V, 338.
Huiles : II, 389, 506; VIII, 242 (IX B, 235); XI, 643, 652.
Huile de sel. *Voir* Sel.
Hyperbole : I, 163, 326, 328, 459-460, 489; II, 85-86, 105-113, 130-131, 155, 424, 455, 493, 511, 513, 575, 579-580, 637; III, 642; IV, 69, 70; VI, 211-227, 393-394; X, 340, 341-342. *Voir* Lunettes.
Hypothèse (physique) : IV, 216-217, 456; V, 170-171; VIII (IX B), 99-103 (123-126), 202 (200), 328-329 (324-325). *Voir* Suppositions.
Hypothèses (astronomiques) : II, 559; VI, 83 (585); VIII (IX B), 84-98 (108-122).

Idée : III, 382-383, 392-396; VI, 559; VII (IX), 37-47 (29-38), 102-105 (81-84), 179-181 (139-141), 232-235 (180-182).
Idées (trois sortes d') : I, 145; III, 382-383, 404-405, 418, 428-429; V, 161, 165, 354; VII (IX), 37-38 (29-30), 183-184 (142-143), 187-188 et 189 (146 et 147), 279-282 et 362; VIII (IX), 37-38 (29-30); VIII B, 345 et 357-358, 345 et 358-359, 366.
Identité (numérique) : IV, 166-169, 346, 372.
Imaginativus (Desc.) : V, 163.
Immutabilité divine : III, 649, 653; V, 135-136, 165-166; VIII (IX B), 62-67 (84-88); XI, 37, 43, 44-45, 654. *Voir* Vérités éternelles.
Incarnation : IV, 323. *Voir* Mystères.
Indéfini. *Voir* Infini.
Induction. *Voir* Énumération.
Inertie (ou Tardiveté naturelle) : II, 466-467, 543, 627; V, 136, 524, 526.
Infini et indéfini : I, 146-147; II, 138, 383; III, 64, 233, 234, 273-274, 293-294, 403, 406-407, 426-427, 430, 473-474; V, 21, 51, 155, 167, 242-243, 274-275, 343-347, 356; VII (IX), 96 (77), 112-114 (89-91), 127 (101) et 152 (119), 286-287 et 367-368, 295-297 et 364-365); VIII (IX B), 14-15 (36-37), 51-52 (74-75), 59-61 (82-83); IX, 210; X, 620-622; XI, 12, 31-33, 655, 656.
Informer : III, 685; IV, 168, 373; VII, 340, 362, 363.
Inquisition : I, 281, 285, 288; II, 266; V, 18-19, 25, 25-26.
Instinct : II, 599.
Intuition : I, 353, 598-599; X, 368-369, 387-391, 400-403, 407-425.
Italienne (langue) : IV, 493.

Jansénisme : IV, 103-104, 104.
Jardins : I, 133; II, 330, 396-397, 568; III, 176, 351, 450, 523, 582, 631-632; IV, 234, 238, 442; X, 215-216.
Jardiniers (pratique des) : VI, 166-167 (623), 176-177 (626-627); X, 585-586.
Jésuites. *Voir* Bourdin, Charlet, Dinet, Fabri, Fournier, Hayneuve, Noël, Véron. *Index* : t. I-V, VII, etc.
Jésuites (Desc. élève des) : I, 383-384; II, 377-378; III, 122, 140, 156-157, 160-161; V, 45; VIII B, 206 (285), 220-221 (292), 221-223 (293-294), 319; XI, 313-314. *Voir* La Flèche. *Index* : *III*.
Jets d'eau. *Voir* Eau (écoulement de l').
Jeu : I, 21, 475; II, 49; IV, 529-530.
Jeu de paume : I, 117, 405, 451; VI, 309; XI, 102-103.
Journal de Beeckman : X, 17-39, 41-45, 46-65, 67-78, 220-223, 223, 224-226, 331-348, 552, 553-554.
Jugement : I, 366; II, 35-36; III, 65, 372; IV, 115-116, 288-289, 291, 295, 301, 307, 321-322; V, 158-159; VII (IX), 56-62 (49-50); VIII, 17-21 (IX B, 39-44); IX, 204. *Voir* Erreur.
Jupiter (planète) et ses Satellites : I, 102-103; III, 74, 180, 646; VI, 205, (609); VIII (IX B), 197 (196), 201-202 (198); XI, 72.
Juridiques (expressions) : III, 156, 159; VII, 197 (IX, 153); VIII B. 117. *Voir* Droit (études de).

Lac (droit de propriété sur un) : IV, 71-72, 83-84, 99-102, 657-658.
Lactées (veines) : III, 69, 374 ; XI, 267.
Lactée (voie) : X, 550 ; XI, 107.
Laine (*exemple*) : I, 205-208 ; II, 351.
Lampes des tombeaux : IV, 97 ; VIII (IX B), 266-267 (262-263).
Langage des bêtes : I, 514 ; IV, 574-575 ; V, 278 ; VI, 57-59 (572-573) ; VII, 271.
Langage (invention du) : I, 103, 125-126.
Langue universelle : I, 76-82, 572-573.
Lapin : I, 526 ; II, 54 ; XI, 243.
Latin (usage du) : I, 24 ; II, 267, 554-555 ; 638 ; IV, 72-73 ; VI, 77-8 ; VIII B, 197 ; X, 503.
Latines (lettres) : I, 5, 88, 91, 93, 139, 154, 156, 229, 233, 307, 409, 412, 475, 521 ; II, 62, 69, 343 ; III, 63, 97, 105, 168, 221, 287, 313, 321, 369, 370, 421, 440, 443, 454, 456, 457, 459, 465, 491, 528, 536, 558, 565, 575, 686, 707 ; IV, 3, 6, 62, 68, 84, 172, 177, 239, 248, 256, 348, 358, 396, 474, 630, 661, 684, 694 ; V, 1, 22, 35, 40, 192, 219, 267, 340, 401, 543.
Latinisé (nom de Desc.) : III, 68, 71, 277 ; X, 637-642.
Lettres de change : I, 253.
Lettres perdues : I, 266, 285, 292 ; II, 420 ; III, 35, 222, 223, 258, 319 ; IV, 8-12, 14, 16, 36, 56, 96, 103, 108, 123, 129, 134, 138, 147, 148, 155, 175, 192, 195, 214, 222, 235, 241, 245, 318, 325, 363, 364, 513, 528, 568, 585, 587 ; V, 18, 27, 115, 117, 119, 196 ; VIII B, 323.
Levain : XI, 228, 231, 253, 282. Voir *Fermentum*.
Levier : I, 443-447 ; II, 235-238, 353-354, 358, 385-386, 433 ; III, 614 ; IV, 685, 694-695, 696 ; V, 74-76, 76-77 ; X, 595-596 ; XI, 627.
Leyde (affaire de) : IV, 77-80, 98, 176, 631-635, 655-657 ; V, 1-19, 23-27, 29-32, 35-39.
Liberté : I, 146, 152, 153, 174-175, 220 ; III, 65, 248-249, 259, 360, 378-382, 385-386, 704-706 ; IV, 115-116, 117-119, 172-175, 316, 322-323, 332-333, 336, 352-354, 632 ; V, 4, 84-85, 166, 475 ; VII (IX), 57-58 (46), 59 (47), 190 (148), 316 et 377, 416-417 (221) et 431-433 (232-234) ; VIII, 6, 18-20 (IX B, 27, 40-41) ; X, 218 ; XI, 648, 655. *Voir* Entendement et Volonté, Erreur, Jugement.
Liberté de conscience (en Hollande) : II, 586 ; V, 26, 47 ; VIII B, 188-189, 193-194, 318-319.
Lierre (comparaison) : VI, 70 (579).
Lieux plans, solides, etc. : I, 377, 492, 503 ; II, 82-83, 246, 463 ; IV, 507-508 ; V, 142, 414 ; VI, 406-407.
Lignes courbes de Debeaune : II, 420, 424, 435, 438-439, 444-445, 513-518, 520-523, 532, 541-542, 563-564 ; IV, 229-230, 550 ; V, 513-514, 515-516, 517-518, 519-524, 528, 532, 535, 537.
Livre du monde : VI, 9 (544), 10 (545).
Livre universel : II, 346-348.
Livres (usage des) : I, 221, 251, 322, 331 ; III, 73, 185, 296, 353 ; IV, 527 ; V, 176-177, 548 ; VI, 5 (542) ; VIII B, 38, 39-55 ; X, 214, 497-498, 499.
Locus (définition scolastique) : III, 387 ; VII (IX), 250 (251) ; X, 426, 433.
Lois de la nature : I, 230 ; II, 50 ; III, 208, 210-211 ; IV, 184. *Voir* Mouvement, Vérités éternelles.
Longitudes : I, 289, 291, 313 ; II, 95-96, 100-101 ; III, 43, 44, 74 ; X, 159-160, 163, 227.
Louches (yeux) : V, 57.
Lumière (nature et propriétés de la) : I, 323-324, 404, 407, 418, 476, 542-556 ; II, 42, 51-52, 57-58, 59, 197, 200-201, 202-220, 288-305, 362-373, 408-419, 468-469, 531, 572-573 ; III, 81-2, 97-99, 135, 180, 193, 198, 214-215, 220-221, 245, 341-348, 354 ; IV, 326-327, 594 ; V, 537 ; VI, 83 (585), 83-93 (585-9) ; VIII (IX B), 108-116 (130-136) 217, 218 (215) ; X, 242-243 ; XI, 7-10-53, 83, 84-97, 97-103, 104-118.

Lumière (vitesse de la) : I, 307-312, 404, 416-417, 515 ; II, 143, 384; X, 402, 551-552 ; XI, 99.
Lumière naturelle. *Voir* Intuition.
Lune : I, 309-312 ; III, 74, 144-146, 257, 583; IV, 464-465, 466-467, 481 ; V, 259-260, 313, 346 ; VIII, 197-200 (IX B, 196-198); XI, 80-83. *Voir* Flux et Reflux.
Lune (animaux dans la) : I, 69.
» (inscriptions sur la): X, 35, 163, 227, 347, 403.
Lunettes : I, 13, 21, 24-5, 33-37, 39-52, 53-69, 109, 129, 138-139, 262, 314, 322, 326, 327, 328, 330-337, 359-360, 395-396, 433, 434, 500-501, 506, 520-521, 549, 572 ; II, 25-26, 31, 85, 97, 115, 151, 374-376, 389, 397-399, 420, 447, 452-455, 493, 505, 512-513, 542, 559-560, 589-590, 592, 630; III, 9, 43, 45, 177, 285-286, 331-332, 333, 570, 585-586, 590 ; IV, 70, 129, 206, 511, 518, 678; V, 375 ; VI, 81-83 (584-585), 155 (617-618), 159 (619), 196-211 (634-642), 206 et 225-227.
Lunettes de Bourgeois : IV, 511.
» Debeaune : II, 542, 633; III, 9, 43, 286, 331 ; V, 518, 525, 526, 533, 538-539, 540-541.
» Cavendish : V, 554.
» Galilée : III, 634, 646; X, 550-551.
» Du Maurier : II, 464, 470, 505-506, 633; III, 9.
» Fontana (à Naples) : II, 445 et 450, 457, 493, 513, 534.

Machine (Corps humain comparé à une) : XI, 120-121, 130-132, 200-202, 226, 312. *Voir* Automate, Horloge, Orgues.
Machines hydrauliques : IV, 573-576 ; V, 174, 244, 546; VIII, 326 (IX B, 321-322); X, 583, 585, 587 ; XI, 120, 130-132, 212-215, 669. *Voir* Pompes.
Magie naturelle : III, 120; VI, 6 (542-543), 9 (544); X, 504, 505. *Voir* Miracles (science des).
Magie (accusation de) : VIII B, 151-152.
Mail (jeu de) : III, 9, 37, 208, 209, 450-451, 481-482, 594, 634-635. *Voir* Paume (jeu de).
Manne : VI, 310 (691).
Maladie et mort de Descartes : V, 470-500; XI *bis*, 32-36.
Marais (machine à dessécher les) : III, 42-43.
Marques d'envie : I, 153; III, 20-21, 49, 120-121 ; VI, 129 (605-606); XI, 163-164, 518, 538, 606.
Mars (planète) : V, 171.
Mascaret : III, 192.
Mathématique et Philosophie ou Physique : I, 144, 145, 331-332, 410-411, 420-421 ; II, 141-142 ; III, 173, 215, 649; V, 177 ; VI, 19 (550-551) ; VIII A (IX B), 78-79 (101-102); IX A, 212-213 ; XI, 314-318.
Mathesis universalis : V, 160; VI, 19-20 (550-551); X, 376-379, 384-385; XI *bis*, 1-3, 20.
Matière (selon les philosophes) : III, 211-212, 565; V, 316; VII (IX), 175 (136); XI, 33, 35-36.
Matière subtile : I, 119-120, 139-140, 294-295, 341, 417, 418, 515, 542-556; II, 42-3, 143, 202-220, 288, 305, 362-373, 384, 408-419, 437, 440, 441, 444, 465, 466, 467, 468, 481-482, 483, 483-485, 485, 487, 496-497, 504, 544, 559, 560, 564, 565-566, 572-573, 592-574, 618, 623, 627, 632, 635 ; III, 8-9, 10, 36, 37-38, 39-40, 41, 79, 81-82, 83-84, 86-87, 97, 99, 131-132, 134-135, 152, 177, 210, 256-257, 259, 285, 287-288, 301-302, 315, 321, 341, 354, 374, 482-483, 510, 612-613, 670-672, 686-687 ; IV, 136-137, 454-455, 560, 562, 572, 623, 637, 687, 689 ; V, 48, 98, 105-106, 366, 551 ; VI, 87 (587), 103 (594), 118 (601), 197 (635), 233-238 (655) ; VIII (IX B), 52 (75), 59-60 (82-83), 103-105, (126-128); X, 584 ; XI, 33-35, 48-50.
Maure (blanchir un) : III, 62.
Mécanique : I, 420-421, 430, 524; VI, 7 (543), 61-62 (574); IX B, 14, 17.

Mécaniques (lignes) et lignes géométriques : II, 313, 517; III, 82; VI, 388-390; X, 229-230.
Médecine : I, 105-106, 137, 180, 394, 507; II, 480, 525-526; III, 559, 611, 686; IV, 191, 329, 441-442; VI, 6 (542), 9 (544), 62-63 (575), 78 (583); IX B, 14, 17; X, 168; XI, 223-224, 245, 308, 310.
Médecin (comparaison) : VII (IX), 172 (134).
Médecin (Descartes) : III, 42, 91 et 92-93, 662; IV, 133, 201, 207-208, 218-220, 220-221, 329-330, 565-566, 589-590, 698-699; V, 65-66, 73, 94, 107-109, 179, 233; XII, 486-488.
Médecins (Desc. et les) : IV, 579 580; V, 476, 477, 488-490; XI *bis*, 25-37. *Voir* Beeckman, Elichman, Hogelande, Vorstius.
Médecins (serment des) : III, 662, 668.
Médicales (opérations) : III, 611. *Voir* Chirurgie.
Medicamenta : III, 93; XI, 641-644.
Medico-physiologica : III, 95, XI *bis*, 6-14, 15-16, 29. *Voir* Cœur.
Mélancoliques (illusions des) : VII (IX), 18-19 (14); X, 511; XI *bis*, 27.
Melon : VII, 277-278; X, 185.
Mémoire corporelle : III, 19-20, 47-8, 136, 143; IV, 114-115; V, 150, 186-187, 192-193, 213, 219-220; XI, 177-179, 184-185, 227.
» intellectuelle : III, 48, 84-85, 425, 580; V, 186-187, 192-193, 213, 219-220; X, 200-201, 398-399, 408-409, 410-411, 454-455, 458.
» dans le raisonnement : III, 64-65; IV, 116; VII (IX), 146 (114-115); VIII A (IX B), 9-10 (30-31), 21 (43-44).
Mens (ô) : VII, 260, 263-264, 265, 266, 275, 321, 329, 336, 352-353, 390. Voir *Caro*.
Mensura : X, 371-379, 430-469. Voir *Ordo*.
Mer (*comparaison*) : VII (IX), 113 (90); XI, 32.
Mer (eau de) lumineuse : I, 318; VI, 255-256 (633-664); VIII (IX B), 255-256 (249-250); XI, 622.
Mer (eau de) salée : I, 408, 429-430; II, 45-46, 531; VIII (IX B), 244-245 (237-238).
Mers (formation des) : VIII, 230-231 (IX B, 225); XI, 704.
Mercure. *Voir* Vif-argent.
Merveilleux (effets) : I, 211-212, V, 462-463; VI, 44 (565), 232; VIII (IX B), 314-315, (308-309); X, 216, 542. *Voir* Magie, Prodiges.
Messe (assistance à la) : I, 129; IV, 145; V, 140; XI *bis*, 38. *Voir* Catholique (Descartes).
Métaphysique et Mathématique : I, 144, 150, 182; II, 570, 596; III, 692; IV, 46; V, 177; VII (IX), 156-157 (122-123), 326-328 et 383-384.
Métaux et leur pesanteur : I, 97, 113, 122-123, 141, 216, 322; VI, 44 (565); VIII (IX B), 246-247 (246-248); X, 8, 9; XII, 279.
Métempsychose : I, 315; VII (IX), 426 (228).
Météorologiques (observations) : III, 43, 332, 483; IV, 376-377; V, 92-93, 115, 119, 447-449, 475-476; XI, 623-624, 626-627.
Méthode : I, 213, 349, 370, 559-560; II, 141; VII, 468-556, 526-527, 527-535 et 541-553; VIII B, 35-37, 56-57, 183-186.
Méthode de travail (de Desc.) : I, 22-23, 140-141, 198-199; II, 29; III, 692-693, 695; IV, 640; X, 331-332; XII, 550.
Méthode (*nobilissimum exemplum*) : X, 395-400.
Méthode (règles de la) : I, 213 : VI, 11-22 (545-552); X, 379-392.
Méthodique (Desc. le) : V, 503, 506, 507, 510, 512.
Microscope : I, 109; II, 102; VI, 226.
Mines et Mineurs : II, 271; III, 46, 163; IV, 260; VIII (IX B), 246-247 (240-241).
Ministres protestants. *Voir* Courcelles, De Dieu, Desmarets, Mori, Rivet (ministres français). Colvius, Re-

vius, Triglandius, Voët (ministres de Hollande).
Miracle (point de) : II, 557-558 ; III, 214 ; XI, 48, 654.
Miracles (science des) : I, 21 ; VI, 343-344 (709-710) ; VII (IX B), 254-255 (196).
Miroirs (brûlants) : I, 109-110, 120-121, 211, 212 ; II, 383, 446, 467-468, 488-489 ; IV, 523 ; VI, 82 (584), 144 (612), 160 (620) ; 193-194 (633), X, 216, 338.
Missiles (mouvement des) : I, 298 et 299 ; II, 387-388, 505, 592-593 ; III, 38, 41, 176-177, 192-193, 650-651, 654-655 ; X, 571. *Voir* Balle ou Boulet, *Projectorum* (*motus*).
Mithridatis (*Antidotum*) : XI, 606-607.
Mobile (premier) : XI, 11-12.
Modes : VIII A (IX B), 26-27 (49-50), 31-32 (54-55) ; XI, 650. *Voir* Attributs, Substances.
Modus corporis (*anima*) : VIII B, 342-343, 347 ; XI, 683-687 : IV, 250.
Monde extérieur (existence du) : VI, 37-39 (561-562).
Mondes (infinité des) : VII, 295-296, 299-300 et 369. *Voir* Tourbillons.
Monstres : XI, 524.
Montagne (comparaison) : IX, 210. *Voir* Arbre.
Montagnes (formation des) : VI, 44 (565) ; VIII (IX B), 230-231 (225).
Montagne et vallée (*comparaison*) : I, 152 ; VII (IX), 97 (78), 118 (93), 322, 324, 518-519 ; VIII B, 347.
Morale : I, 110, 172, 366, 512-513, 513 ; II, 34-37, 145 ; IV, 265-6, 291-292, 302, 313-315, 357, 405-406, 441, 442, 536-537 ; V, 86, 290-291, 620-621 ; VI, 7-8 (543-4), 22-28 (552-557) ; IX, 210 ; IX B, 2, 13, 14, 17 ; XI, 223. *Voir* Passions (traité des), *passim* : XI, 491-497.
Morbi : XI, 602-604, 605-606, 653.
Mort (mépris de la) : IV, 292, 293-294, 302, 314-5, 323, 333, 442 ; V, 557-558.
Mort de Descartes. *Voir* Maladie.
Moulin : II, 574. *Voir* Machine (pour élever l'eau).
Mouton (cerveau d'un) : I, 378 ; VI, 128.
Mouvement : I, 246-247, 286, 304 ; II, 17-21, 183, 482-483, 484-485, 543, 597, 627 ; III, 37, 39, 75-78, 210-211, 213, 450-1, 634-636, 650-653 ; IV, 144, 183-187, 396, 459, 697 ; V, 135-136, 168, 203-204, 207, 291 ; VIII, 52-70 (IX B, 75-89), 77 ; X, 230-231, 348, 426 ; XI, 10-12, 34, 36, 47, 654, 656-657.
» perpétuel : II, 183 ; X, 436-437.
» relatif (bateau et matelot) : V, 345-6, 348 ; VIII (IX B), 48-49 (70), 53 (76), 57 (80).
Mouvement (définition scolastique) : II, 597 ; IV, 697-698 ; X, 426 ; XI, 39.
Mouvements des membres (causes des) : XI, 179-182, 189-193, 194-196.
Moyennes proportionnelles : X, 462-464.
» (problème de deux) : II, 504 ; VI, 469-470, 483-484 ; X, 342-346, 384-387, 591-592, 637-638, 651-659 ; XII, 487-488. *Voir* Cube (Duplication du).
Muscles : III, 78, 140-141, 141-142 ; IV, 566-567, 626.
» (mouvements des) : IV, 517-518, 566, 626, 686 ; XI, 132-142, 332, 335-336, 681-683.
Musique : I, 19-20, 26-27, 30, 31, 86, 87, 88, 100, 101-102, 108, 109, 111, 118, 126, 127, 133-134, 142-143, 155, 156, 162-164, 171-172, 177-178, 226, 227, 229, 255, 258-259, 262, 267, 286, 288, 295-297, 331, 396, 398 ; II, 150, 153, 385, 389, 399-400, 465, 504, 534-536, 543, 558, 583-584 ; III, 255, 261-262 ; IV, 148, 568, 678-683 ; X, 52, 53, 54, 56-58, 61-62, 62, 63, 96-98, 108, 110, 224, 227, 337, 348, 579-580 ; XI, 149-151, 151-153.
Musique (instruments de) : I, 258-259 ; IV, 678-680 ; X, 53, 227, 544.
Mystères (de la religion catholique) : I, 456 ; III, 295-296, 340, 349, 359, 387-388, 401-402, 449 ; IV, 333, 607 ; V, 22, 54-55 ; X, 218. *Voir* Eucharistie, Incarnation, Trinité.

Naissance de Descartes : V, 338; XI *bis*, 36; XII, 1-2.
Nature (ou forme ou essence) : VII (IX), 104 (83), 115-116 (95), 120 (94).
Nature (enseignements de la) : VII (IX), 80-90 (64-72).
Nature (personnifiée) : III, 37; XI, 524.
Natures (simples, composées) : X, 399, 417-428.
Neige : I, 127; II, 506, 525; III, 166, 332, 483; IV, 377; VI, 286-289 (679-680), 296-298 (684-685), 298-308 (685-690); XI, 626-627.
Nom de Descartes : IV, 68; V, 338; X, 51, 52, 54, 56, 60, 62, 63, 67, 75, 82, 83, 89, 555, 556, 558.
Noms et choses : I, 76-82, 103, 112; VII (IX), 31-32 (25), 178-179 (138-139), 355-356.
Nombres : I, 229-230, 276, 278; II, 91-94, 150, 168, 254-5, 429-430, 448, 471, 472-4, 474-5, 475-7, 478-9; V, 537-8; VIII A (IX B), 26 (49), 27 (50), 44-5 (67-8); X, 229, 241, 297-9, 549. *Voir* Aliquotes (parties).
Notations algébriques : II, 83, 474, 475, 503, 614-615; III, 188 et 196-197, 295, 347, 658; IV, 47; V, 418, 504, 514, 559; X, 286, 454-459, 462-464; XII, 278-279. *Voir* Cossiques (caractères).
Notions primitives (trois sortes) : III, 665-668, 691-692; IV, 2; X, 419-426; XI, 119-120.
Nourrice : II, 37. *Voir* Famille.
Numériques (questions) de Sainte-Croix : II, 158-165, 165-166, 166-167, 168, 169, 181-182, 193-194, 251-252, 253, 254-255, 255, 256, 273-274, 337-338.

Objectif (artifice) d'une machine : VII (IX), 14-15 (11), 103-105 (83); VIII (IX B), 11 (32).
Objectivè : VII (IX), 102 (81-82).
Odeurs et odorat : III, 193; VIII (IX B), 318-319 (313); XI, 147-149.
Œil : VI, 105-108 (595-597), 115-124 (600-604); X, 541-543; XI, 151-157.
Œuf (rompre un) : III, 81.
Oiseaux (vol des) : II, 226, 629; III, 130. Vol artificiel : X, 232; XI, 213.
Or (nature de l') : II, 497; III, 256-257.
Or (faire de l') : XI, 652, 653.
Oratoriens : I, 16-7; II, 25; III, 184, 237, 240, 276-7, 360, 385, 385-6, 419-420, 472-480, 485. *Voir* Bérulle, Condren, Gibieuf, La Barde.
Ordo : X, 379-430, 432. Voir *Mensura*.
Orgues (*comparaison*) : XI, 165-166.
Orion (constellation) : II, 59, 74, 77.
Orthographe : I, LXXIX-CV, 339, 516-517; II, 46-47, 443, 496; VI, VII-XII, 514.
Ouïe : VIII (IX B), 319 (314); XI, 4-5, 149-151.
Ourson (*comparaison*) : X, 86, 87, 88, 140-141.
Ovis (*auris*) : XI, 581-582.
» (*cerebrum*) : XI, 579 581, 582.

Papes : I, 281, 288.
Papistes : II, 585, 593.
Parabole : I, 487-8, 489; II, 94-95, 99, 105-113, 123-125, 128-129, 130-131, 149, 155, 176, 248, 386, 513, 531; III, 642; X, 300, 342-346, 585-586.
Parallaxe : V, 516, 518; VIII, 98 et IX B, 122; XI, 63, 106, 650, 696-697.
Paralogismes : II, 11, 18, 19, 20, 49, 142, 143, 382, 383, 384, 399; III, 301, 305, 324, 437; IX, 215-216.
Parhélies : I, 23, 29, 30, 70, 84, 245, 248-9, 250; II, 464-5; III, 362-3; VI, 354-366 (715-720); X, 37-38.
Passions. Voir *Index* : *I*, et XII, 492-493, 498-499, 505.
Paysan (*apologue*) : VII, 496-497 et 510-511.
Paysans (de Hollande), V, 262-267, 486.
Peau de loup, de mouton, etc. X, 90. *Voir* Antipathie.
Pédantisme et Pédants : I, 172; II, 397; IV, 131; V, 452; VI, 77-78; IX B, 18; XI, 311.
Pélagianisme : I, 366; III, 544; V, 4, 5, 13, 23, 45, 475.

Pélerinage. *Voir* Lorette. *Index* : *III* (p. 69).
Penser: I, 366; II, 36; III, 361. *Voir* Idée.
Pensée: VI, 32-33 (558-559); VII (IX), 23-34 (18-26); VIII (IX B), 42-52 (65-75). Voir *Cogito*.
Pension (de Desc.) en France : V, 68, 78, 80, 113, 118, 134, 139-140, 292-293, 328; XII, 458-466.
Percussion : II, 288, 393, 630-1, 632; III, 10, 11-2, 33-5, 36, 37, 40, 41, 42, 80, 81, 212, 217-9, 232, 327 ; IV, 420-428, 430-433, 503, 504-506, 509-510, 595-596, 676-678 ; V, 526, 541 ; X, 548, 584, 597.
Pesanteur : I, 176, 222, 228, 392 ; II, 222-228, 352-361, 530, 534, 544, 559, 565-566, 571-572, 587, 587-588, 593-594, 635 ; III, 9-10, 36, 37-38, 40, 79-80, 134-135, 135-136, 165, 191, 212, 245-246, 374, 445-446, 591-592, 609-610, 612, 619-630 ; IV, 136-137, 560, 700; V, 205, 537-538; VI, 44 (565), 251 (661) ; VIII A (IX B), 212-217 (210-214) ; X, 67-74; XI, 72-80, 701, 704.
Pesanteur (qualité occulte) : I, 324; II, 223; III, 667-668, 684, 691, 694; V. 222-223, 375 ; VII (IX), 441-444) (240-242).
Petun. *Voir* Tabac.
Phénomènes célestes (description des) : II, 197 ; VIII (IX B), 81-84 (105-108).
Philologues : II, 641-642 ; V, 459-461, 462-463; X, 558.
Philosophie et Théologie: I, 144, 150, 181-182, 366-367, 455-456, 564; II, 347-348, 570-571; III, 296, 350 ; IV, 698 ; V, 544 ; VII (IX), 428-429 (230).
Physiologie: II, 548-549 ; III, 95; IV, 109, 240; V, 261.
Physique et mécanique (ou géométrie) : II, 31, 141-142, 268, 361-362, 542; III, 39, 173, 686.
Physique et métaphysique : I, 145; II, 141-142; III, 297-298; VII, 602.
Pie (oiseau): V, 244.
Pierres (changées en bois) : II, 595, 619; XI, 596.
» précieuses : VIII, 246 (IX B, 239-240).
» (veines des): II, 557-558, 595.
Pilote et navire (*comparaison*) : VII (IX), 81 (64), 343.
Pirouette : III, 404, 428; V, 173; VIII (IX B), 194 (193), 212 (211); X, 51; XI, 75.
Plaies (guérison de) : II, 498.
Plan incliné: I, 247, 439 ; II, 232-234, 275, 358-360, 402 ; III, 40; X, 596; XI, 89.
Planètes : I, 252 ; II, 225-226 ; III, 180; IV, 181, 456, 461, 461-463, 477, 480, 685-6; V, 259-260; VIII (IXB), 82-85 (105-108), 168-170 (172-173), 192-197, (191-196) ; XI, 60-61, 63-72, 108-110.
Plantes (catalogue de) : II, 619, 633, III, 40, 50, 73 ; IV, 142.
Plantes (formation des) : IV, 238, 442 ; VI, 44 (565); XI, 534-535, 627-629.
Pleurésie: V, 485, 492; XI *bis*, 34-36.
Plis (du cerveau) : III, 20, 84-5, 136, 143 ; IV, 114-5 ; V, 57. *Voir* Mémoire.
Plongeur : I, 405; II, 587-588, 628; XI, 77.
Poële : IV, 377 ; VI, 11 (545).
Poisson: II, 494-495 ; III, 166; X, 230; XI, 617-619.
Politique (maximes de) : IV, 405-406, 411-412, 486-492, 520-522, 531, 580; VI, 12-15 (547-548).
Politiques (nouvelles) : IV, 352, 528 ; V, 122, 283-285, 286-289, 296-298, 332, 333-334, 457.
Pores. *Voir* Matière subtile.
Pommes (*exemple*) : II, 67, 137, 372, 419; VII, 377, 481 et 512.
Portrait (de Desc.) : I, 434-435; IV, 563, 620 ; V, 319, 335, 338, 411 ; X, 628-629 ; XI *bis*, 39-44, 45-48.
» (de Christine) : IV, 538-542 ; X, 606-609.
Poudre à canon : VIII (IX B), 263-268 (259-262).

Poule (hypnotisée) : IV, 555.
Poulet (dans l'œuf) : IV, 555; XI, 608, 614-617, 619-621.
Poulie : I, 437-8; II, 229-231, 355-357, 358; III, 13-14, 185-187 ; X, 596; XI, 101.
Pouls. *Voir* Cœur (mouvement du).
Prédestination. Préordination : V, 475 ; VII (IX), 190-191 (148) ; VIII (IX B), 20 (42).
Préjugés : II, 212-213, 353, 518 ; III, 424 ; IV, 114 ; V, 275-276 ; VII, 258, 527 ; VIII (IX B: 5 (25), 24 (46), 35-37 (58-60) ; IX, 204-205 ; X, 495-496, 507-509.
Presse : III, 81, 212 et 217-219, 232; X, 584. *Voir* Pesanteur, Percussion.
Prières : V, 166.
Prince d'Orange (recours au) : IV, 19, 27, 29, 32, 54, 55-56, 71-72, 653-654 ; V, 19, 25, 28, 216, 262, 264.
Privilège (de 1637) : I, 363-365, 368, 369, 373, 375-376, 385, 387, 388, 389; III, 277 ; IV, 58, 373 ; X 554-555.
Problèmes : I, 125, 139, 278-280 ; II, 246-247, 393 ; IV, 26-27, 38-42, 43, 45-50, 228 ; X, 229.
Problème de Pappus : I, 232-234, 244, 245, 256, 278, 288, 478, 491 ; II, 83, 495, 502, 510-511 ; IV, 363, 364-366, 506-7, 526 ; V, 142 et 144 ; VI, 377-387, 396-7, 397-406, 407-411.
Problèmes plans : VI, 374-376, 454-457, 461-463. *Voir* Equations de 3e et 4e degré.
» solides : I, 459-460, 492, 493 ; V, 399-400 ; VI, 464-469, 469-470, 470-471, 471-475 ; X, 344, 637-638, 658. *Voir* Moyennes proportionnelles, Angle (trisection de l').
Prodiges (histoire de trois) : III, 85 ; X, 574-577.
» dans le ciel) : VI, 321 (697), 323-324 (699), 366 (720).
Prodigieuses (excroissances) : III, 122.
Progressus (*in infinitum*) : III, 406 ; IV, 112-113 ; V, 355 ; VII (IX), 50 (40), 106-107 (85), 111 (88), 302-303 et 370.
Projectorum (*motus*) : I, 113-114, 143, 248, 286 ; III, 12, 38, 50-51 ; IV, 687-688 ; X, 224, 597, 599. Voir *Missiles*.
Pronic (nombre) : II, 165-166.
Prophètes : II, 620, 624. *Voir* Calvinistes.
Proportions : VI, 19-20 (550-551), 442-444, 469-470, 483-484 ; X, 384-387, 408-409, 409-410, 440, 451, 456-458, 463-464, 468-469.
Providence : IV, 302-303, 315-316, 323-324, 336, 415.
Punctum æqualitatis : I, 90, 93-4, 105 ; II, 571 ; IV, 687-688 ; X, 37, 44, 45, 221-223.

Quadrature du cercle : II, 183, 636 ; III, 38 ; IV, 227, 231, 318, 342-344 ; X, 304-305, 519 ; XI *bis*, 22-25.
Quadrilatère : II, 317-320, 394-395, 427 ; V, 532, 542.
Qualités réelles : I, 109, 154, 243, 324, 406, 408, 430 ; II, 55-56, 199-200, 440 ; III, 212, 420, 492, 500, 507, 648-650, 667-668, 684 ; V, 239-240, 291-292 ; VI, 239-340 (655) ; VII (IX), 440-445 (238-243) ; X, 403 ; XI, 7, 9, 25-26, 40. *Voir* Formes substantielles, Pesanteur.

Racines carrées, cubiques, etc. : III, 658 ; V, 46, 416-417, 424-425, 504, 506 ; X, 302-304. *Voir* Calcul de Descartes, Equations (théorie des).
Rage et enragé : III, 20, 49, 689.
Raréfaction : I, 25, 140, 323-324, 407-408, 424-425, 428-429, 528-530 ; II, 54, 384, 441 ; III, 75, 125, 482-483 ; IV, 216, 224-225 ; V, 104, 241 ; VIII, 42-44, 50-51, (IX B, 65-67, 73-74). *Voir* Condensation.
Recommandation (lettres de) : I, 16 20-21, 32-33 ; II, 583-586 ; IV, 339-340 ; V, 262-265 ; X, 613-617.
Réflexion et Réfraction : I, 113, 237-240, 255, 256, 258, 262, 356, 360, 396 ; II, 31-33, 141-144, 269, 501, 542, 595, 619 ; III, 129, 193, 234,

260, 276, 284, 338-340, 483; IV, 69, 209-210; V, 374-375; X, 243, 333-337, 550-551. *Voir* Dioptrique (*Index I*).
Religieux (sentiments) de Descartes : I, 367, 408; II, 599, 642; III, 50, 157-158, 158, 259, 277, 542-543; IV, 319, 336, 533, 607, 614; V, 474, 475, 482-483, 485, 486-487, 492-494, 544. *Voir* Catholique (Descartes).
Remèdes (en médecine) : III, 456; IV, 201-203, 218-220, 220-221, 233-234, 236-237, 237-238, 251-252, 625; V, 478, 485, 486, 488, 492; XI, 607. *Voir* Médecin (Desc.).
Renard : V, 244.
Repentir : IV, 269-270, 288, 322, 331; VI, 25 (554); XI, 376-377, 464, 472-473.
Révélation : II, 347; VII, 154, (IX, 120); VIII, 14, 39, (IX B, 36, 62); VIII B, 343 et 353-356; XI, 654, 656.
Rêveries : I, 199, 204; II, 552; III, 241-242, 243; IV, 311; V, 123; XI, 345.
Romans : I, 397; IV, 615-616; VI, 7 (543).
Rose-Croix : V, 93; VIII B, 27, 142; X, 193-200.
Roue : I, 440-441; II, 237-238; V, 168; XI, 44.
Roulette (question de la) : II, 116-117, 135-137, 257-263, 308-313, 332, 333, 338-341, 394, 395, 400, 406-407, 434. 532-533, 540-541; III, 8, 50, 207, 482; IV, 392, 395, 553; V, 400, 420-422, 425-428; VIII A (IX B), 57-58 (80-1); X, 305-307, 568.

Sablier (*comparaison*) : XI, 85.
Sacellum (comparaison) : VII, 542.
Saignée : IV, 565, 590, 631; V, 195, 471, 474, 477-478, 490, 491-492; VI, 51-52 (569); XI, 240, 605; XI *bis*, 12.
Saignement de nez : IV, 698-699; V, 93.
Saint-Sacrement. *Voir* Eucharistie.
Santé (de Descartes) : I, 231-232; II, 361, 480; IV, 204-205, 220-221.
Sas : XI, 122. *Voir* Crible.
Saturne (planète) et ses Satellites : I, 102-3; III, 180, 634; IV, 455, 456, 461, 462; V, 171; XI, 56, 72.
Saut : II, 420, 629.
Sceptiques : I, 353-354, 410-411, 433; III, 410-411 et 433-434; IV, 2-3, 536; V, 9, 16, 146, 147, 165, 177; VI, 29 (556); VII (IX), 130 (103), 277-279 et 361, 350-351, 384, 512, 548-549.
Scepticisme (accusation de) : VII, 451-561; VIII B, 169-171.
Science : I, 339; II, 347; III, 65, 193.
Scientia : III, 64-65; X, 359-361, 362-363. *Voir* Certitude, *Mensura*, *Ordo*.
Scolastique : I, 117, 344, 357, 366, 367, 403, 404, 406, 408, 418, 421, 430, 451, 476, 497, 541; II, 48, 51-52, 55-56, 59, 74, 200, 201-202, 205, 206, 207, 287, 290, 296-297, 364, 366-368, 372, 380, 383, 384, 396, 409; III, 75, 98, 124, 128-129, 129, 137, 211-212, 231-232, 274, 354-355, 368, 370, 420, 424 430, 492, 500-501, 508, 545, 551, 566; IV, 2, 141, 157, 225, 296, 348-350, 374-375, 445, 697; V, 269, 301, 343-344, 642-645; VI, 2-3 (541), 34 (559), 335 (704); VII (IX), 92 (75), 95-100 (76-80), 106 (84-85), 114-116 (90-91), 120-121 (94-95), 125 (99), 172-173 (134), 266 et 364, 371; VIII B, 366; X, 363-364, 367-368, 426, 433-434, 442-445, 515-516; XI, 313-314. *Voir* Eléments, Formes substantielles, Matière première, Mobile (Premier), Mouvement, Qualités réelles.
Sections coniques. *Voir* Coniques.
Sel : I, 476, 516; II, 496, 525; III, 166, 211-212, 217, 256, 506, 638; VI, 232, 249-264 (660-668); VIII (IX B), 232 (227), 244-245 (237-239).
Sel (esprit ou huile de) : II, 32; VI, 263-264 (667-668); XI, 645.
Sel (des Chimistes). *Voir* Chimie.
Sens ou sentiments : I, 263, 351, 353, 406, 420; V, 146, 278, 299, 341, 413; VI, 109-114 (597-600); VIII, 32-35, 41-42, 315-322, (IX B, 55-58, 64, 65, 310, 317); X, 396, 410-411, 412-414; XI, 3-6, 142-170, 652

Sens (bon) : VI, 1-2 (540).
Sens (erreurs des) : II, 598-589 ; V, 163-164 ; VII, 18-9, 76-77, 89, 171-172, (IX, 14, 61, 71, 133-134) ; VII, 332-334 et 385-386, 418 (222) et 436-439 (236-238). *Voir* Vue (erreurs de la).
Sensitive (herbe) : II, 329, 595, 619, 633 ; III, 40, 47, 78, 176.
Sensus communis : III, 263, 361-362 ; V, 313 ; VIII B, 344 et 356-357 ; X, 414 ; XI, 174-177, 227.
Sexuum distinctionis causa : XI, 515-516, 520, 523-528, 534, 619.
Siège d'une ville : II, 64-65 ; X, 458. *Voir* Bréda. *Index* : *III*.
Singes : IV, 535, 575 ; VI. 56 (571).
Siphon : III, 644-645 ; X, 435-436, 473-474, 587. *Voir* Vide.
Soldat (Descartes) : III, 669, 676 ; IV, 436. *Voir* Armes (métier des).
Soleil (idée du) : VII (IX), 39 (31), 102 (82), 184 (143-144), 266, 283-284 et 363-364, 440 (239), 446 (243).
Soleil (nature et mouvement du) : I, 282, 309-312, 407, 425-426 ; II, 209-211, 295-296, 298, 300, 364-365, 408, 415, 417 ; III, 180 ; IV, 181-182, 329, 400-403, 454, 455, 456 ; VII, 39, 184, 283-284, 363-364, (IX, 31, 143) ; VIII (IX B), 82-85 (105-108), 107-108 (130), 125-137 (141-148) ; XI, 29-31, 48-56, 104-108.
Soleil (taches du) : I, 102, 113, 114-115, 125, 248-249, 282-283 ; IV, 456-458, 477-478, 478 ; VIII, 93, 147-168, (IX B, 116, 156-172).
Sommeil : I, 198-199 ; IV, 192 ; XI, 173-174, 197, 200, 606, 649.
Son : I, 106-107, 109, 116, 116-117, 141, 223-225, 227-228, 246, 259-260, 267-268, 272, 323, 341, 503-504 ; II, 365, 500, 534, 558 ; III, 125-126, 354, 688, 695-696, 699 ; IV, 686-687, 688 ; X, 5, 89, 90, 92-96 ; XI, 5. *Voir* Musique. Ouïe.
Songes et veille : III, 404, 409-410 et 432-433 ; IV, 282 ; V, 462-463 ; VI, 32 (558), 39-40 (562-3) ; VII (IX), 19 (14-15), 70-71 (56), 77 (61), 89-90 (71-72), 171-172 (133-134), 195-196 (152), 258 et 349, 358-359, 456-457 ; X, 511-512 ; XI, 173-174, 197-198, 648, 649.
Songes (trois) de Descartes : X, 181-186.
Sophisme (apparent) : VII (IX), 120 (94) ; XI, 688-689.
Sophismes. *Voir* Paralogismes.
Sorbonne (examen et approbation de la) : II, 599 ; III, 126-127, 184, 185, 233, 237-238, 239-240, 296, 328-329, 350, 388, 414, 416, 418-419, 436, 473-474, 543 ; V, 26, 544.
Soufflet : III, 613 ; X, 587 ; XI, 140. *Voir* Vide.
Sphère (centre de gravité de la) : II, 245, 431. *Voir* Centre de gravité.
Sphères (problème des quatre) : I, 125, 139, 278, 279-280 ; II, 246-247, 393 ; III, 228 ; IV, 26-27, 37, 38-42, 43, 45-50, 228 ; X, 229, 660.
Spirale : II, 94-95, 99, 149, 360, 390, 434 ; VI, 411-412 ; X, 586.
Spiritus (*animales, etc.*) : III, 686-689. *Voir* Esprits.
Stoïque (philosophie) : I, 200 ; VI, 7-8 (543-544), 26 (555). *Voir* Cléanthe, Chrysippe.
Striatæ particulæ : V, 313, 346-347. *Voir* Aimant.
Substance : IV, 119, 250, 348-349, 375 ; V, 154-155, 156, 163, 355-356 ; VII (IX), 175-176 (136-137), 184-185 (144), 222-223 (172-173) ; VIII B, 342-343 et 348-350, 342-352, 354-355 ; VIII A (IX B), 24-26 (46-48), 30 (53-54) ; IX A, 213, 216. *Voir* Accidents, Attribut, Mode.
Suicide : IV, 302, 314-315.
Superficie : III, 387-388 ; IV, 163-165 ; V, 165, 551-552 ; VII (IX), 249-251 (192-194), 254 (196), 255 (196-197), 417 (221-222), 433-435 (234-235) ; VIII, 48-49, (IX B, 71).
Superstition : III, 142, 163, 612 ; IV, 490, 529-530 ; V, 226 ; VIII (IX B), 2 (22) ; VIII B, 346 et 364 ; XI, 456, 472.
Superstitions populaires : III, 163 ;

VII, 537-538, 539, 543, 545; X, 513; XI, 648.
Suppositions des Astronomes : I, 538-539; VIII (IX B), 84-86 (108-109), 86-96 (110-119), 96-99 (119-122); XI, 657.
Suppositions ou hypothèses : I, 563; II, 198-200; IV, 690; VI, 76-77 (582), 83-93 (585-589), 233-238 (653-655), 269 (670); VIII, 100-103, (IX B, 124-126, 324-325).
Syllogismes (ex. de) : I, 411, 422-424; VII (IX), 115-116 (91-92), 127-128 (100-101) et 149-152 (117-119), VII, 507-508 et 522-526, 528-529 et 543-544; IX, 205-206; X, 363-364, 406, 430, 439-440.
Syllogisme (apparent) : VII (IX), 140-141 (110-111); IX, 205-206.
Sympathie et Antipathie : VIII, 314-315 (IX B, 308-309); X, 90; XI, 429.
Sympathiques (onguents) : II, 498.
Système du monde. *Voir* Copernic, Roberval (Aristarchus Samius), Tycho-Brahé.

Tabac : IV, 505; V, 478, 486, 492.
Table rase : III, 409; X, 507-508, 509.
Taille-douce : VI, 113 (599).
Tangentes (problème des) : Surtout : VI, 413-424. *Voir* Conchoïde, Coniques, Courbes du second genre, Roulette, Spirale.
Tantale (vase de) : X, 435-438, 473.
Tapisserie : X, 404; III, 14-15. *Voir* Broderie.
Tardiveté naturelle : *Voir* Inertie.
Tartari (*Cremor*) : XI, 643, 652.
Tempêtes : III, 14-15; VI, 312-324 (692-697).
Temps (nature du) : VII (IX), 49 (39), 108-109 (86), 210 (87), 209-210 (162-163) et 211 (164), 300-301 et 369-370; VIII (IX B), 13 (34).
Terre (formation de la) : VIII (IX B), 201-208 (199-206), 238-248 (232-242). Troisième élément : XI, 25, 27, 28, 29, 52, 56-60. *Voir* Planètes et Comètes.
Terre (mouvement de la) : I, 258, 271, 281, 282, 285, 287, 288, 290, 298-9, 305, 309-312, 324; II, 197, 396, 565, 566, 593; III, 177, 180, 207, 258-259, 294, 504; IV, 465-466, 466-467; VIII (IX B), 84-86 (108-109), 86-96 (110-119), 96-99 (119-122); X, 436-437; XI, 77-79, 80, 436, 657. *Voir* Condamnation de Galilée, Hypothèses astronomiques.
Terre (tremblements de) : III, 14-15; VI, 323 (699); VIII (IX B), 248-249 (242-243).
Théologie et Théologiens : I, 85, 143-144, 153, 366; II, 102, 126-127, 593, 599, 622; III, 184, 265, 267, 349-350, 433, 461, 677-678; IV, 104, 110, 117, 119, 303, 315-316, 323-324, 375, 614; V, 16, 42, 60, 159, 169, 175, 178, 308, 475; VI, 6 (542), 8 (544); VII (IX), 214-218 (167-170), 247-256 (190-197), 418-419 (222-223), 428-431 (230-232); XI, 46-47.
Théologien (portrait d'un) : VII, 584-585; VIII B, 146, 171. *Voir* Voët (Gisbert).
Tonnerre : VI, 315-317 (694-695). *Voir* Eclairs, Foudre, Tourbillon.
Tombeaux de Descartes : XII, 588-594, 605-616.
Tortue (Achille et la) : IV, 445-447, 499-500.
Touchantes : II, 106, 107. *Voir* Tangentes.
Toupie (*turbo puerorum*). *Voir* Pirouette.
Tour. *Voir* Roue.
Tourbillons : II, 484-485; III, 134-135, 445-446; IV, 455, 461, 685-686; V, 172; VI, 280 (676); VIII (IX B), 92-94 (115-117), 101 (125), 116-119 (136-139), 162-168 (169-172); IX B, 125; XI, 49-56.
Tourneur : I, 315, 326-327, 332-333, 334, 433, 505, 520; II, 85, 374-376, 452-455, 457; III, 101-102, 331-332.
Tragédie : IV, 202-203, 219, 309, 322, 331; V, 282, 285-286.

Transparence : II, 443-444, 531 ; III, 81-82 ; VIII, 209-210, (IX, 207-208).
Transsubstantiation. *Voir* Eucharistie.
Travades : VI, 313 (693). *Voir* Tempêtes.
Transcendental : II, 597 ; VII (IX),

Triangle (idée du) : VII (IX), 65-70 (51-55), 104 (83), 114-115 (91), 117-118 (93), 193 (150), 201-203 (157-158) et 224-225 (174-175), 212-213 (165), 227 (176), 318-319, 321, 322-326.
Trinité (mystère de la) : III, 216, 274 ; V, 165 ; VII, 419 (223), 443 (241). *Voir* Mystères.
Trochlea. V. Poulie.
Trompette marine : I, 258-259 ; X, 544.

Union de l'âme et du corps : III, 264-265, 424, 460-461, 493, 508, 661, 664-668, 684-685, 691-695 ; IV, 2 ; V, 48, 163, 215, 222, 313-315, 347 ; VII (IX), 71-90 (57-72), 222 (173), 227-229 (177), 339-342, 343-345 et 389-390 ; VIII (IX B), 316-317 (311-312) ; IX, 213 ; XI, 327-370, 648, 649.
Univers (étendue de l') : IV, 292, 302-303, 315, 323-324, 333-334 ; V, 50-56, 242, 312, 345 ; VIII (IX B), 52 (74-75), 80 (103-104) ; XI, 35-36, 655, 656. *Voir* Infini.
Univers (trois parties de l') : VI, 42-43 (564) ; VIII, 105, (IX B, 129) ; XI, 29-31. *Voir* Soleil et Etoiles, Cieux, Terre avec Planètes et Comètes.
Univers (perfection de l') : VII, 308 et 374, 310-312 et 375-376.
Universaux : III, 66, 342-343 ; VII (IX), 124 (98) et 140 (110) ; VIII A (IX B), 27-28 (50-51).
Urine : III, 142, 611 ; IV, 328 ; XI, 634. *Voir* Rage.
Utrecht (affaire d') : II, 568-569 ; III, 61, 65-72, 95-96, 202, 266-269, 371-375, 440-447, 454-462, 464, 486, 523-524, 525-527, 527-528, 529-533, 534-535, 536-542, 550-551, 551-553, 557-560, 561-562, 570-574, 599, 606, 677-678, 695, 696-697 ; IV, 1-2, 7-8, 9-13, 13-15, 16-17, 19, 20-23, 23-25, 26-27, 28-30, 31-32, 33-35, 36-37, 51-53, 53-56, 73, 76, 81, 85, 97, 105, 106, 214, 226, 230, 232, 235, 238, 244-245, 245-247, 259, 261-262, 297, 299-300, 389-390, 436-438, 645-652, 653, 654-655 ; V, 10-11, 17, 123-124, 125-128, 132 ; VII, 582-599 ; VIII B, 27, 35, 156-157, 176, 182, 185, 204 (284), 210 (287), 324-333.

Vapeurs : VI, 239-247 (656-659), 279 (675) ; VIII, 245-246 (IX B, 239). *Voir* Exhalaisons.
Veaux (dissection de) : IV, 555 ; XI, 549-570, 574-578, 582-587, 608-614.
Ventre inferiore (*Partes contentæ*) : I, 196 ; X, 9 ; XI, 587-594.
Vents : I, 118-119 ; II, 216 ; III, 14 ; VI, 265-278 (668-675) ; VIII (IX B), 232 (227) ; XI, 637.
Vérité (règle de) : II, 596-597 ; III, 64-65, 398-399 et 422-423, 474-478 ; V, 355, 356 ; VI, 18 (550), 33 (559), 37-39 (561-562) ; VII (IX), 126 (99-100), 277-279 et 362-363, 281, 317-318 et 378-379, 456, 506 et 519-520 ; IX, 207-209, 212 ; X, 503-505.
Vérités éternelles : I, 145-146, 149-150, 151-153 ; II, 138 ; III, 406 ; IV, 118-119 ; V, 167 ; VII (IX), 93 (75), 417-418 (222) et 435-436 (235-236) ; VIII (IX B), 22-24 (45-46) ; XI, 47.
» mathématiques et métaphysiques (démonstration des) : I, 144 ; VI, 36 (560-561) ; VII (IX), 3-5 (5-7), 68-69 (54-55), 417-418 (222) et 435-436 (235-236).
Verre (nature et propriétés du) : VI, 44-45 (565) ; VIII (IX B), 270-275 (266-271) ; XI, 636.
Verres de lunette (figures) : VI, 166-196 (623-634). *Voir* Lunettes.

Vers (de Descartes) : IV, 102. *Voir* Comédie.
Vers (en l'honneur de Desc.) : III, 642; IV, 102, 658-659; V, 281, 319, 321-322, 332, 338, 339-340, 479-480; VIII B, 340; X, 628 629; XI *bis*, 24-25, 28, 45.
Verte (couleur) : XI, 158; XII, 72 et 74. *Voir* Couleurs.
Vibrations : IV, 385, 391, 416, 417, 500-501, 503, 511-512, 543-544, 547-548, 559, 560-561, 583, 593, 595, 597-600, 621-623, 638-639, 676-677, 678; V, 420.
Vide (point de) : I, 205-208, 228, 301, 417; II, 138, 382, 399, 440, 442, 465, 481, 482, 483, 496, 573, 574, 588, 618-619, 622-623, 631-632; III, 75, 132, 165. 613, 632-623, 644-645, 686; IV, 108-109, 329, 700; V, 104-105, 115-116, 116, 117-118, 143-144, 190-191, 194, 215, 223-224, 240-241, 271-273, 302-303, 342; VI, 86-87 (587); VIII (IX B), 42 (66), 49-50 (71-73), 105 (128); X, 37, 473, 545-546, 587; XI, 16-23, 624-625; XI *bis*, 13-14.
Vie (conservation et prolongation de la) : I, 397, 434-435, 463, 507, 509; II, 284, 285, 480; IV, 329, 441-442; V, 178-179, 461; VI, 62 (575); XI, 670-672.
Vie cachée (de Desc.) : I, 14-15, 16, 26, 125, 135, 136, 191, 258, 282, 286, 331, 365, 402; II, 151-152; IV, 378, 411-2, 448, 537; V, 92, 95-96, 280, 556-559; VIII B, 20-27, 137-138, 140-142, 146.
Vie future : III, 279, 580; IV, 282, 302 et 314-315. *Voir* Ame (immortalité de l').
Vif-argent : I, 206-207; IV, 132, 136-137, 571-572; VIII A (IXB), 239 (233), 246-247 (240). *Voir* Sucs et Huiles.
Vif-argent (expériences du) : V, 71-73, 98-106, 115, 119, 141-142, 447-449, 475-476; X, 624-628.
Vin (*exemple*) : I, 417; II, 71-72, 211, 217, 297, 367-368, 411; VII, 276-277 et 359; XI, 123, 254, 538, 631-632.
Vin clairet : III, 592; XI, 123.
Vinaigre (pierre dans du) : III, 80-81.
Vis : I, 441-442.
Vis (d'Archimède) : II, 237, 632; III, 232; X, 586.
Vision : I, 126, 405-406, 501; III, 128-129; V, 644; VI, 123 (603), 130-147 (606-614). Qualités des objets visibles, 130 (606). Lumière et couleur (sentiment de), 130-134 (606-608). Situation, 134-137 (608-609). Distance, 137-140 (609-610). Grandeur et figure, 140-141 (610-611); XI, 151-160, 182-183, 186-188, 625.
» (perfectionner la) : VI, 147-165 (614-622); XI, 651-652. *Voir* Lunettes.
Vitesse : II, 436, 543, 544, 593; III, 592-593, 601; V, 203, 207; X, 58, 58-61, 74-78, 219-220.
Vivisection. *Voir* Chien, Lapin.
Vituli (*Cerebrum*) : XI, 582-583.
» (*Embryo*) : XI, 574-577, 583-587.
Vitulus recens natus : XI, 577-578, 608-609.
Vitulus aquâ suffocatus : XI, 609-611.
Vœux (des religieux) : III, 166-167, 244-245; VI, 24 (553).
Volcans : VIII A (IX B), 248-249 (242-243).
Voler (machine pour) : III, 130, 138, 163-164. *Voir* Oiseaux.
Volontaires (mouvements) : XI, 225.
Volonté : I, 366; II, 628; III, 705-706; IV, 173-175; V, 158. *Voir* Entendement, Jugement, Liberté.
Vortices. Voir Tourbillons.
Voyage en France (premier) : III, 103-104, 127, 152, 159, 178, 185, 228-229, 251-252, 282, 286, 332, 542, 616; IV, 97, 103, 107, 108, 109, 120, 122, 124, 127-128, 128-130, 134, 134-135, 138, 139, 145, 147, 150, 204-205; V, 553.
» en France (second) : IV, 624, 629, 639; V, 15, 50, 58, 59, 63, 64, 66, 71, 74, 198, 199-202, 209-210, 216, 227, 229, 232, 292-293, 353.
» en France (troisième) : V, 113

116, 118, 119, 123, 124, 131, 132, 139-140, 182, 184, 195, 292-293, 328-329; XI, 301-2.
Voyages en Hollande : I, 14-15; X, 22-23, 35-36, 46, 141, 331.
» en Italie : I, 3-4, 204; II, 389, 623, 633-634, 636; III, 15, 584, 702; IV, 147, 262; X, 186-187, 332.
Voyages (années de) : VI, 6 (543), 9 (544-5), 28 (556), 30 (557); X, 158-159, 162, 165-166, 189-190. *Voir* Allemagne, Angleterre, Danemark, France, Hollande, Italie, Perse, Suède, Turquie. *Index* : *III* (p. 68-70)
Voyageur (*comparaison*) : VI, 14 (547), 24-25 (553-554); X, 497.
Vrai et faux (règle) : VII (IX), 126-127 (100) et 147-149 (115-117), 277-279 et 361-362; IX, 207-209; XI, 654. *Voir* Vérité.
Vue (sens de la) : VI, 81 (584); VIII (IX B), 319 (314). *Voir* Œil, Vision.
Vue (erreurs de la) : VI, 141-147 (611-614); XI, 160-163.

Zététiques : II, 599.

Une toute récente publication complète utilement, sur bien des points, cet *Index* : ETIENNE GILSON. *Index Scolastico-Cartésien*. (Paris, F. Alcan, 1912. In-8, pp. 354).

ADDITIONS

(*Suite et Fin*).

CLXXIX *bis*.

DESCARTES A MERSENNE.

1639.

DESCARTES ET COMENIUS.

Le nom de Comenius dans une lettre de Descartes, ci-avant, p. 1, l. 3, et p. 2, l. 1, était une indication. Nous eûmes donc la curiosité de parcourir un volume publié à Prague en 1897, sur la correspondance de ce rénovateur de la pédagogie au XVIIe siècle : *Spisy Jana Amosa Komenského, Korrespondence,* avec une préface de J. Kvacala. On y trouve, page 83, la pièce suivante adressée à Mersenne, sous la date de 1639 : c'est un jugement de Descartes sur un livre récent de Comenius, *Pansophiæ Prodromus.*

Judicium de Opere Panſophico.

Quemadmodum Deus eſt unus & creavit Naturam unam, ſimplicem, continuam, ubique ſibi cohærentem & reſpondentem, pauciſſimis conſtantem principiis elementiſque, ex quibus infinitas propemodum res, ſed in tria regna, Min(erale), Veg(etale) & Animale, certo inter ſe ordine gradibuſque diſtincta perduxit : ita

& harum rerum cognitionem eſſe oportet, ad ſimilitudinem unius Creatoris & unius Naturæ, unicam, ſimplicem, continuam, non interruptam, paucis conſtantem principiis (imo unico Principio principali), unde cætera omnia ad ſpecialiſſima uſque individuo nexu & ſapientiſſimo ordine deducta permanent, ut ita noſtra de rebus univerſis & ſingulis contemplatio ſimilis ſit picturæ vel ſpeculo, Univerſi & Singularum ejuſdem partium imaginem exactiſſime repræſentanti. De modo autem ſpeculum ejuſmodi conficiendi, naturæ maxime conſentaneus ille videtur (quem & Comenium, hac de re libros mundi utriuſque Majoris nimirum & Minoris cum libro Scripturæ, ut audio, potiſſimum conſulentem, ſibi eligere conjicio), qui veſtigia Creatoris in producendis rebus accuratiſſime obſervet : ita ut ex rationis lumine, primo, probetur neceſſario concedendum eſſe rerum conditorem & Deum; deinde Creaturæ eo pertractentur modo, quo Moſes eas in Geneſi ſuâ procreatas luculenter deſcripſit, quarum gubernationem libri profani, præcipue vero ſacri ad finem uſque ſæculorum continuandam explicant; denique ad Deum, tanquam ad punctum vel centrum unde progreſſa, omnia reducamus. Sicuti ex uno, per & ad unum ſunt omnia, ita & horum ex <uno>, per & ad unum contemplatio utiliſſima juxta atque jucundiſſima eſt futura.

Ce jugement de Descartes fut envoyé par Mersenne à Th. Haak, (à moins qu'au contraire il ne l'ait été par Haak à Mersenne). En tout cas, le texte ci-dessus est accompagné, dans le volume de 1897, page 83, du billet suivant, de Mersenne à l'Anglais Haak :

« Paris, 31 décembre 1639. — Mr. J'ay eſté tres aiſe de voir le

» Jugement de Mr. Des Cartes ſur l'œuvre de Mr. Comenius; car » je priſe grandement le ſentiment d'un tel perſonnage, qui voit à » mon advis plus clair & plus loin en Sciences, qu'aucun autre » qui vive maintenant ou qui ſoit de noſtre connoiſſance. »

Dans une lettre précédente de Mersenne encore à Th. Haak (imprimée au même volume, pages 72-73), Descartes est signalé à celui-ci comme un des principaux philosophes que l'on pourrait consulter au sujet de la philosophie de Comenius. Peut-être Haak l'aura-t-il fait, soit directement, soit par l'intermédiaire de quelque ami qu'il avait en Hollande. Voici le passage de la lettre de Mersenne à Haak :

« Paris, 1639. — ...Quant à ce qui eſt de la Philoſophie de » Mr. Amos, vous luy pourrez apprendre que nous avons Mr. Gaſ- » ſendi en Provence, qui prepare une philoſophie où tout ce que » l'on a jamais ſceu ſera contenu, & qu'il peut auſſi voir la Methode » de Mr. des Cartes, imprimée à Leyden depuis 2 ans, où il verra » un deſſein le plus heroïque qui fut jamais, à mon advis... » (Page 73.)

Dans la même lettre, Mersenne s'exprimait ainsi, « après avoir » veu le livre & le deſſein de la *Panſophie* de Monsr. Amos Come- » nius... Au lieu du grand ramas qu'il propoſe de tous ceux qui » ont eſcrit des Mathematiques, il vaudroit mieux faire le choix » d'une douzaine des meilleurs en chaque partie ». (Page 72.) Et il en donne la liste.

Voici le titre du livre de Comenius dont il est question : *Reverendi & Clariſſimi Viri* **Johannis Amos Comenii** PANSOPHIÆ PRODROMUS. (Londini. Sumptibus L. Fawne & S. Gellibrand, M.DC.XXXIX. In-12, pièces liminaires, plus 288 pages. Préface signée : « *Samuel Hartlibius,* Londini, ex ædibus meis, Cal. Januar. Anno 1639.) L'exemplaire de la Bibliothèque Nationale à Paris (Z 39.175) porte cette mention écrite à la main : « Donauit Vir » Clariſſimus & Doctiſſ. Jo. Fredericus Gronouius, XV Octobris » 1639. Lutet. Paris(iorum). »

Or un examen rapide de ce petit livre permet de résoudre en partie l'énigme qu'était restée pour nous la lettre CXL de Descartes, t. II, p. 345-348, et annule la tentative d'explication donnée, *ibid.*, p. 647-649. Le livre que Descartes juge sommairement dans cette lettre est encore le *Prodromus Panſophiæ* de Comenius. Le mélange qu'il désapprouve des vérités acquises et des vérités révelées est bien d'un théologien protestant tel qu'était Comenius. Le dessein de « ramaſſer dans un ſeul livre tout ce qu'il y a d'utile

» en tous les autres », répond à ce qui avait aussi frappé Mersenne : « au lieu du grand ramas qu'il propoſe... » (Voir ci-avant, p. 99, l. 21.) Descartes critique aussi « les Aphoriſmes, page 31, » &c. » (Tome II, p. 347, l. 10.) On trouve, en effet, dans le *Prodromus Panſophiæ,* dix-huit aphorismes avec cette note en marge : « Norma Panſophiæ exſtruendæ univerſalis Panharmonia apho- » riſmis aliquot explicatur. » (On ne les trouve pas, il est vrai, à la page 31, mais pages 59-71. L'imprimeur a dû se tromper, en lisant la copie : pour peu qu'elle ait été mal écrite, on pouvait prendre le chiffre 5 pour un 3, et le chiffre 9 pour un 1, surtout si la boucle était mal fermée.) Enfin Descartes n'admet pas que de jeunes écoliers puissent se trouver à l'âge de *vingt-quatre ans,* en possession d'une *science universelle.* (Tome II, p. 347, l. 19-21.) Or, suivant Comenius, l'acquisition de toutes les connaissances humaines pouvait se faire en quatre étapes successives, de six années chacune (*sexennium*) : la première à l'*École maternelle,* la seconde à l'*École en langue du pays,* la troisième à l'*École de langue latine,* et la quatrième à l'*Université* ou *Académie;* les études se terminaient ainsi à l'âge qui avait frappé notre philosophe. Donc, sans aucun doute, la lettre CXL se rapporte bien au *Prodromus* de Comenius.

Mais à qui est-elle adressée? L'en-tête porte « Monsieur », ce qui exclut un religieux comme le P. Mersenne. Serait-ce l'Anglais Haak, qui, sur l'indication de celui-ci, aurait écrit à Descartes? Serait-ce un intermédiaire, comme Huygens qui faisait tenir à son ami les livres reçus de Paris, et qui, dirigeant lui-même l'éducation de ses fils, devait s'intéresser aux projets de réforme pédagogique? Serait-ce quelqu'autre encore? En tout cas, la phrase finale indique que le destinataire était au courant des querelles suscitées à Descartes : querelles de Paris ou querelles de Hollande? Enfin une dernière difficulté se soulève : le jugement de Descartes sur Comenius, reproduit ci-avant, p. 97-98, est en latin, comme était aussi le *Prodromus;* pourquoi l'autre jugement, celui de la lettre CXL, est-il en français? Et ce texte est-il bien l'original, ou seulement une traduction, auquel cas le texte de l'édition latine serait peut-être plus authentique? Quoi qu'il en soit, cette lettre doit être rétablie à sa date : en 1639, et non 1638; et le numéro qui lui convient serait CLXXX *ter,* et non CXL.

Revenons sur ce petit livre de Comenius, que Descartes a lu, dit-il, « soigneusement ». Après la préface de Hartlib, on trouve d'abord, à la page 9 (non numérotée), l'indication du contenu :

Hoc libello comprehenſa :

1. *Operis Panſophici Prodromus*, biennio abhinc titulo *Prælu-diorum* publicatus. (Pag. 1-103.)

2. *Didactica Diſſertatio*, de Latini Sermonis ſtudio, per *Veſtibu-lum*, *Ianuam*, *Palatinum* & *Theſauros Latinitatis*, quadripartito gradu plene abſolvendo, &c. (Pag. 105-224.)

3. *Conatuum Panſophicorum dilucidatio*. NB. Hæc, quod operis jam ad finem fere ſuperiorum progreſſis inopinato Authoris munere nobis obveniret, in hunc locum rejici debuit. (Pag. 225-281.)

4. *Didacticæ Magnæ*, jam abſolutæ, *Titulus*, & capitum *Lem-mata*, ex Authoris autographo deſcripta. NB. (Pag. 282-286.)

Descartes, qui jugeait volontiers d'un livre par la table des matières, dut lire attentivement ces quatre dernières pages, résumé d'un grand ouvrage que Comenius assurait avoir déjà fait ou commencé, dit notre philosophe (tome II, p. 347, l. 5-6). Citons-en quelques lignes :

Page 282 : DIDACTICA MAGNA, Univerſale
omnes omnia docendi artificium exhibens.
Page 283 : Didacticæ noſtræ Prora & Puppis eſto
Inveſtigare modum, quo
Docentes minus doceant, *Diſcentes* verò plus diſcant,
Scholæ minus habeant ſtrepitus, nauſeæ, vani laboris,
plus autem otii, delitiarum, ſolidique profectus.

Viennent ensuite les titres de trente-deux chapitres : *Lemmata Capitum Didacticæ Magnæ*. Nous n'en citerons qu'une dizaine, les plus caractéristiques.

Cap. X. Inſtitutionem in Scholis debere eſſe Univerſalem, ſeu in Scholis omnes omnia docendos eſſe.

Cap. XI. Perfectas Scholas defuiſſe hactenus.

Cap. XII. Scholas reformari poſſe in melius.

Cap. XIII. Reformandarum Scholarum fundamentum eſſe, accu-ratum in omnibus ordinem.

Cap. XIV. Ordinem Scholæ accuratum à Naturâ mutuandum eſſe...

Cap. XXVI. De quadripartitâ Scholarum ſecundum ætatis & profectuum gradus fabricâ. Hinc que

Cap. XXVII. Exhibetur Idea Scholæ maternæ.

Cap. XXVIII. Idea Scholæ vernaculæ.
Cap. XXIX. Scholæ Latinæ Delineatio.
Cap. XXX. De Academiâ...

Il est intéressant de constater que des rapports au moins intellectuels ont existé entre le réformateur de la philosophie et le réformateur de la pédagogie, et que Descartes ne fut pas indifférent aux réformes d'un pédagogue dont la devise pourrait être ce titre d'un de ses ouvrages : *Schola ludus,* « die Schule als Spiel », ce qui était aussi déjà la pensée de Montaigne.

DESCARTES ET DAVID BECK.

Un ouvrage récent, *Catalogue des Impressions Elzeviriennes de la Bibliothèque Royale de Stockholm,* par G. Berghman (Stockholm et Paris, 1911), donne ce renseignement précieux, p. 53, n° 368 :

Les Passions de l'ame. Par René Des Cartes. A Paris, chez Henry Le Gras, 1649, pet. in-8. (Imprimé par Louis Elsevier d'Amsterdam.) — C'est, dit Berghman, un souvenir du séjour de l'illustre philosophe à Stockholm. Descartes le donna lui-même à David Beck, premier peintre de la reine Christine. On lit, en effet, sur le feuillet de garde : *Ce preſent livre a eſté donné de l'Autheur à Davit Beck dans Stockholm en Sweede le 26 de Decemb. Aⁿᵒ 1649.*

Voilà qui confirme absolument l'hypothèse de relations personnelles et même amicales entre Descartes et Beck. (Voir ci-avant, p. 39-44.)

GLANURES

Tome X, p. 213, l. 4-7. *Vt Comœdi, moniti ne in fronte appareat pudor, personam induunt : sic ego, hoc mundi theatrum conscensurus, in quo hactenus spectator exstiti, larvatus prodeo.*

La première virgule est mal placée ; il faut la reporter après *moniti ;* ou bien encore la maintenir après *Comœdi,* mais en mettre une seconde après *moniti,* de façon que ce mot se détache seul. Voici, en effet, le sens général :

« Les comédiens, le moment venu de monter sur la scène, » mettent un masque, pour qu'on ne voie pas leur front qui » rougit. Je fais comme eux : sur ce théâtre du monde, où jus- » qu'à présent je n'ai été que spectateur, je me présente » masqué. »

Moniti veut dire, en effet, « *avertis* que c'est le moment ». Ne dit-on pas encore « la sonnette d'*avertissement* » ?

Descartes se souvenait sans doute de ces représentations théâtrales au collège de La Flèche, où lui-même avait tenu un rôle. Ce ne sont pas, en effet, les comédiens de profession, habitués à paraître en scène, qui éprouvent de la honte et qui rougissent ; mais bien de jeunes écoliers, qui ne jouent qu'une fois l'an à la fête du collège.

Et pourtant l'usage du masque subsistait encore au théâtre même, au moins pour certains rôles, dans la première moitié du XVIIe siècle. Un vers de Corneille dans *la Suite du Menteur,* en 1643, y fait allusion :

> Votre feu père même est joué *sous le masque.*
>
> (Acte I, scène III, vers 291.)

Qu'on nous permette une digression et une conjecture. *Le Menteur,* qui avait précédé cette pièce en 1642, fut bientôt connu dans les Pays-Bas. Constantin Huygens, l'ami de Descartes, fit même sur cette comédie deux pièces de vers, l'une en latin, l'autre en français,

imprimées dans l'édition du *Menteur* que les Elzevier donnèrent à Leyde, en 1645. Et Corneille ne manqua pas de les reproduire dans une réimpression de sa comédie à Paris, en 1648. Une correspondance s'ensuivit entre Huygens et Corneille, lettres du 6 mars 1649 et du 28 mai 1650; et on sait que, cette même année, le poète dédia à son ami de Hollande sa nouvelle pièce de *Don Sanche d'Aragon*. Ces faits sont à ajouter à ceux que nous avons notés déjà, t. XII, p. 505-506 : Descartes a dû connaître les œuvres de Corneille encore mieux que nous ne le pensions, ne fût-ce que par l'intermédiaire de Huygens [a].

Le Menteur devait être connu à Utrecht aussi bien qu'à La Haye et à Leyde. Aussi peut-on voir une allusion au titre de cette pièce dans un vers que les Voët et autres ennemis du philosophe français ont fait courir, et qui lancé contre Regius, visait à la fois Descartes, le maître aussi bien que le disciple.

Simia mendacis Galli, mendacior ipse.

« Vous ne faites que singer ce menteur de Français, vous-même » plus menteur que lui. » (Tome VIII, 2e partie, p. 236, l. 3.)

D'ailleurs par une curieuse coïncidence qui fut peut-être relevée, le « Menteur » de la comédie de Corneille est un jeune étudiant, tout frais débarqué à Paris, et qui vient de Poitiers, l'Université en renom pour les études de droit; or Descartes était lui-même Poitevin, et c'est précisément à Poitiers qu'il avait pris en 1616 ses grades de bachelier et de licencié. Lui aussi avait quitté bien vite la robe pour l'épée, et comme dira Corneille, « fait banqueroute à ce fatras de lois ». Quelques traits du dialogue pourraient s'appliquer rétrospectivement au futur philosophe, étudiant de la veille. Dorante, le Menteur, demande à son valet Cliton :

Dis-moi, me trouves-tu bien fait en cavalier?
Ne vois-tu rien en moi qui sente l'écolier?

Et Cliton de répondre, en valet complaisant :

Ce visage et ce port n'ont point l'air de l'Ecole,
Et jamais comme vous on ne peignit Barthole

(*Le Menteur*, acte I, sc. 1, v. 7-8 et 13-14.)

a. *Œuvres de Corneille* (Edit. Marty-Lavaud, Paris, Hachette, 1862). Tome IV, p. 133, 135-136; et tome X, p. 448 et 453. Voir aussi *Lettres du Seigneur de Zuylichem à Pierre Corneille*, par M. J.-A. Worp. (Br. in-8, Groningue et Paris, 1890.)

Que l'on nous permette encore une conjecture. Avant de prendre ses degrés de bachelier et de licencié en droit à l'Université de Poitiers, Descartes n'avait-il pas pris ceux de licencié et de maître ès-arts au Collège de La Flèche? Nous ne savons pas bien ce qui se passait chez les Jésuites de La Flèche; mais nous avons des renseignements précis sur ce que faisaient en ce temps-là leurs confrères de Pont-à-Mousson. Ils avaient en cette ville lorraine une Université, qui était plutôt aussi un Collège. Or le cours complet des études se terminait, au moins pour les meilleurs élèves, par la collation des grades : baccalauréat ès-arts, *baccalaureatus artium*, à la fin de la première année de philosophie, après explication de la *Dialectique* et des huit livres de *Physique* d'Aristote; licence ès-arts, *licentia artium*, et « magistère » ou doctorat ès-arts, *magisterium artium*, après les deux années suivantes, et le cours des études enfin terminé. La collation des grades se faisait en grande cérémonie, avec remise solennelle des insignes : *livre* symbolique, *anneau* également symbolique, *épitoge* et *bonnet* de docteur. Le symbole était expliqué par le chancelier en remettant chaque insigne [a].

Le *livre* représente la philosophie ou la sagesse : fermé, il veut dire que celle-ci est réservée aux seuls initiés, exclusion faite de tout profane; ouvert, il signifie que les maîtres nouvellement promus ont toute licence ou autorité d'enseigner ce qu'il contient :

En vobis Philosophicum librum, clausum, apertum; et Artes liberales ipsamque Philosophiam tradendi autoritatem habetote.

L'*anneau* que l'on passe ensuite au doigt des nouveaux docteurs, témoigne qu'ils reçoivent comme légitime épouse la Philosophie, et qu'ils doivent la traiter et l'honorer comme telle :

Accipite annulum, et intelligite per hunc vobis Philosophiam omnisque liberalis artis doctrinam traditam et quasi desponsam.

L'*épitoge* remplace le manteau des anciens : plusieurs n'ont eu, malheureusement, du philosophe que le manteau et... la barbe, *nonnullos pallio et barbâ tenus Philosophos extitisse;* qu'on ne fasse pas comme eux :

Induimini epomidem, et non habitu solùm, verùm et moribus et doctrinâ vos Philosophos præstate.

Enfin le *bonnet*, le fameux bonnet de docteur, est la marque de la libération ou de l'affranchissement, après la longue servitude

a. *Diarium Universitatis Mussipontanæ* (1572-1764), publié par G. GAVET, Paris et Nancy, Berger-Levrault, 1911. Voir surtout p. 30-31.

de l'écolier au collège. *Insuper addam capiti pileum, ut omnes sciant vos manumissos tandem et à diuturnâ discendi audiendique servitute ad pileum vocatos esse.* Et voici, après cette explication, les paroles du Chancelier, en remettant le bonnet :

Et pileum capite, id est jam sæpius animo cupitam libertatem, cujus est hoc monimentum.

Or ne retrouve-t-on pas çà et là dans Descartes comme le souvenir de ces cérémonies et de ces symboles ?

« Sitôt, dit-il dans le *Discours de la Méthode,* que l'âge me permit » de sortir de la sujétion de mes précepteurs... » (Tome VI, p. 9, l. 17-18.) Et la traduction latine, plus explicite encore : *Ubi primùm mihi licuit per ætatem è præceptorum cuſtodiâ exire.* (Page 544.) Voilà qui rappelle la libération et l'affranchissement, que symbolise le bonnet de docteur.

Puis, comme s'il renonçait momentanément aux livres des doctes, même à celui qui les représentait tous et qu'on remettait en cérémonie au nouveau docteur, il se résolut, dit-il, « de ne chercher » plus d'autre science que celle qui se pourroit trouver en luy-» même, ou bien *dans le grand livre du monde* ». (Page 9, l. 19-22.) Il est vrai que Montaigne avait dit déjà, dans ses *Essais,* l. I, c. XXVI : « Ce grand monde,... ie veux que ce ſoit le liure de mon » eſcholier. » (Édit. Strowski, t. I, p. 204.)

Ailleurs, Descartes compare la science à une femme : on la respecte, si elle demeure honnêtement auprès de son mari; mais si elle s'abandonne à tous, elle s'avilit. *Scientia eſt velut mulier : quæ, ſi pudica apud virum maneat, colitur ; ſi communis fiat, vileſcit.* (Tome X, p. 214, l. 4-5.) Et voilà qui rappelle singulièrement l'anneau du docteur, symbole mystique de son union avec la science. Il est vrai encore que Montaigne terminait son chapitre *de l'Institution des Enfans,* par cet éloge de la science, « laquelle, » pour bien faire, il ne faut pas ſeulement loger chez ſoy, il la faut » eſpouſer ».

Mais, et cette dernière citation, prise à la lettre, ferait croire que Descartes n'a pas quitté le Collège de La Flèche, sans avoir reçu tous ses grades avec le cérémonial accoutumé : « Sitoſt, dit-il, » que i'eu acheué tout ce cours d'eſtudes, au bout duquel on a » couſtume *d'eſtre receu au rang des doctes...* » (Tome VI, p. 4, l. 25-27.) Et dans la traduction latine : *Simul ac illud ſtudiorum curriculum abſolvi, quo decurſo mos eſt in eruditorum numerum cooptari...* (Page 542.)

Et ceci nous ramène aux dates du séjour de Descartes à La

Flèche. Le 9 février 1645, il écrivit au P. Charlet, jésuite : « Vous, » qui m'auez tenu lieu de Pere *pendant tout le temps de ma jeu-* » *nesse* ». (Tome IV, p. 156, l. 12-13.) Et le même jour, au P. Bourdin, il rappelle sa parenté avec le P. Charlet : « outre, ajoute-t-il, » que ie luy ſuis obligé de l'inſtitution de toute ma ieuneſſe, dont » il a eu la direction *huit ans durant,* pendant que i'eſtois à » La Flèche, où il eſtoit recteur ». (*Ibid.*, p. 160-161.) Or le P. Charlet fut recteur du Collège de La Flèche, de 1606 à 1616 (Voir t. IV, p. 156, et t. XII, p. 20.) Descartes assure qu'il l'a eu comme directeur, et comme second père, pendant tout le temps de son séjour au collège : donc ce séjour date de 1606 au plus tôt, et dura huit années pendant le rectorat du P. Charlet, c'est-à-dire jusqu'en 1614. Et nous n'avons plus besoin de corriger les chiffres que Descartes donne dans une lettre au P. Noël, datée de 1637 : il rappelle « les diſciples que vous auiez, dit-il, il y a » *vingt-trois* ou *vingt-quatre ans,* lors que vous enſeigniez la » Philoſophie à la Fleche ». (Tome I, p. 383, l. 3-5.) Vingt-trois ou vingt-quatre ans en arrière, à partir de 1637, nous reportent bien à 1614 et 1613; et d'ailleurs le P. Noël n'enseigna la Philosophie, comme professeur en titre, qu'à partir d'octobre 1613. Et s'il eut Descartes comme disciple, en 1613-1614, cela confirme le fait que les huit années de collège du futur philosophe s'étendent bien de 1606 à 1614. Deux chapitres de sa vie doivent donc être rectifiés en ce sens : t. XII, p. 35-40 (hypothèse confirmée), et surtout p. 19-20.

TABLE DES MATIÈRES

SUPPLÉMENT A LA CORRESPONDANCE. 1

Table 51

INDEX GÉNÉRAL. 53

Table des XI tomes 55

I. Écrits de Descartes. 57

II. Livres cités 61

III. Noms de lieux 68

IV. Index des matières 70

ADDITIONS 97

Descartes et Comenius 97

Descartes et David Beck 102

Glanures 103

Paris, I.F.M.R.P. 1939
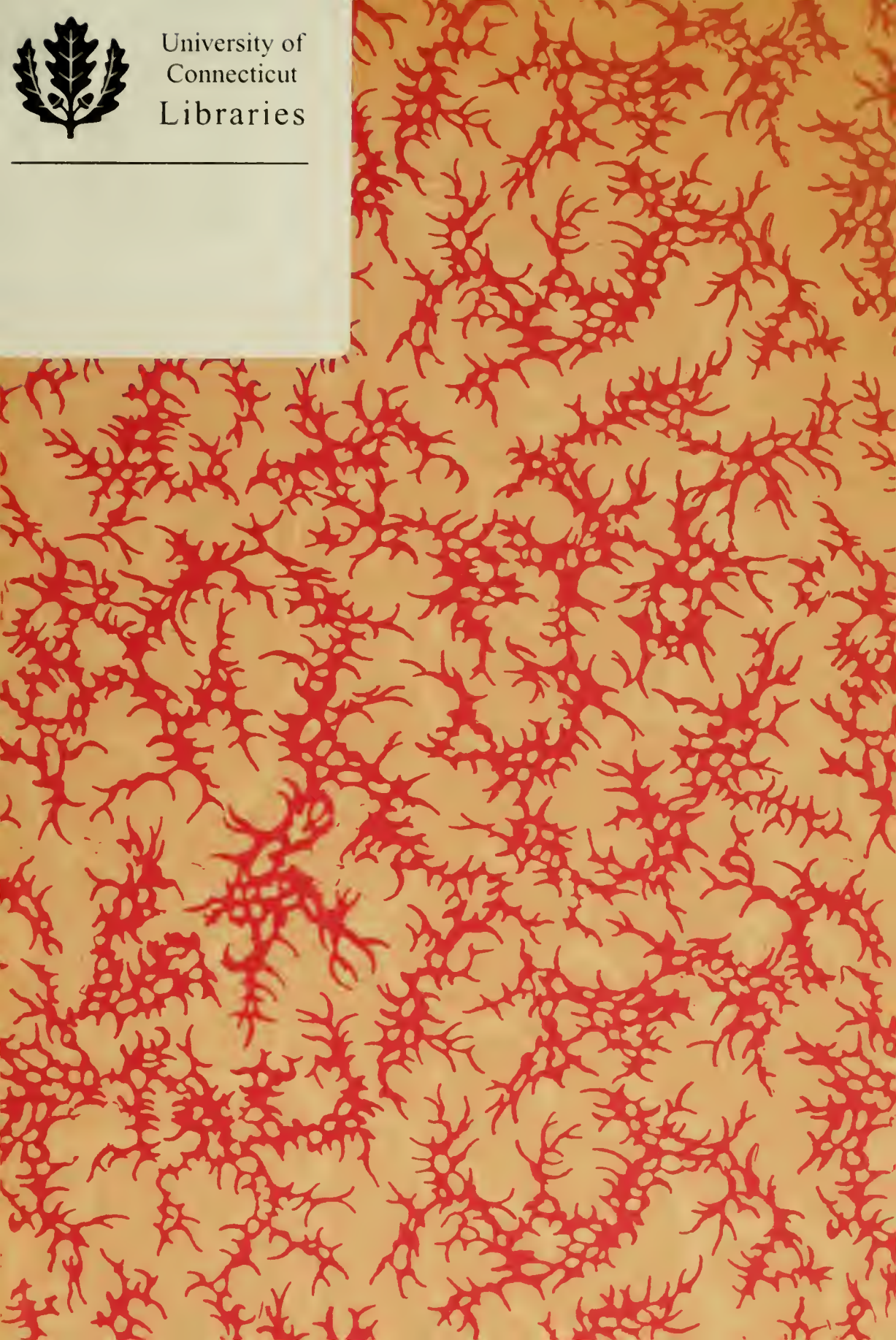
University of
Connecticut
Libraries